



HAL
open science

Vivre la guerre, construire la paix. Conflits et recompositions territoriales post-conflit en République du Congo (Pays du Niari)

Mathilde Joncheray

► **To cite this version:**

Mathilde Joncheray. Vivre la guerre, construire la paix. Conflits et recompositions territoriales post-conflit en République du Congo (Pays du Niari). Géographie. Aix Marseille Université, 2013. Français. NNT: . tel-02485068

HAL Id: tel-02485068

<https://hal.science/tel-02485068v1>

Submitted on 24 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Université d'Aix-Marseille
Pôle de Géographie
École doctorale E355
Espace, Cultures, Sociétés



Laboratoire Population
Environnement Développement (LPED)
UMR 151

Thèse présentée en vue de l'obtention du grade de docteur en géographie
de l'Université d'Aix Marseille
10 décembre 2013

Vivre la guerre, construire la paix

Conflits et recompositions territoriales post-conflit en République du Congo (Pays du Niari).

Joncheray Mathilde

Sous la direction d'**Élisabeth Dorier**, Professeur des Universités

Membres du Jury :

Roland Pourtier, Professeur des Universités, Rapporteur

Robert Ziavoula, Professeur des Universités, Rapporteur

Luc Cambrézy, Directeur de recherche IRD

Élisabeth Dorier, Professeur des Universités

François Grünewald, Directeur général et scientifique URD

Yolande Ofouémé-Berton, Professeur CAMES

Remerciements

Mes premiers remerciements vont à celle sans qui cette thèse n'aurait pas été possible, ma directrice de thèse, Élisabeth Dorier. Je dois beaucoup à son soutien et ses qualités scientifiques, je tiens ici tout particulièrement à la remercier.

Merci à Roland Pourtier et Robert Ziavoula, les rapporteurs de cette thèse, et à Luc Cambrézy, François Grünewald et Yolande Ofouémé-Berton, qui en constituent le jury et qui ont accepté de lire et d'évaluer ce travail.

Merci également aux chercheurs et doctorants du LPED avec qui ces quelques années ont été riches d'échanges et de savoirs partagés.

Les remerciements suivants sont un peu moins académiques, je tiens à remercier au Congo notamment tous ceux qui fondent le cœur de ce travail de recherches.

Merci aux autorités congolaises qui m'ont aidé, que ce soit à Brazzaville, dans le Niari, la Bouenza, la Lékoumou ou le Pool. Merci aux préfets, sous-préfets, commandants de zones militaires, commandants de régions, commissaires, députés. Certains d'entre vous m'ont accueilli, logée, nourrie, je ne l'oublierai jamais. Je ne peux tous vous citer, mais soyez assurés de ma profonde reconnaissance.

Je voudrais adresser un merci tout particulier à :

Yolande Ofouémé-Berton, pour son accueil à Brazzaville, et qui m'a lancée dans ce travail de recherche. Merci à Gérard et Matha pour leur accueil à Dolisie ; et à Georgette à Nkayi, merci de tout cœur !

Merci également à Laure et Gina à Sibiti pour leur soutien et leur aide précieuses. Merci à Chantal et Mathilde à Dolisie, Missié à Madingou, Gérard à Mossendjo, l'abbé Michel à Mbinda.

Je remercie les entreprises FORALAC, MPD, DMC, ENI Foundation, ainsi que le PDARP et le PAGEF pour leur aide logistique, et à travers eux, Philippe, Christian, Dr Samba, Jean Pembet, Gustave, Matthieu etc.

Merci à Gladys et sa famille à Brazzaville, à Guillaume Marchand et à Marion Seux. Merci à Odile, ainsi qu'à Catherine, Julien et Anne à Pointe-Noire.

Mais surtout, un très grand merci à tous les femmes et hommes, les mamans et papas qui m'ont soutenu et aidé, qui ont accompagné quelque temps ma route, que je ne peux tous citer ici. Et merci et à tous ceux qui ont accepté de se soumettre à mes entretiens !

Un salut amical aux étudiants du LPED que j'ai croisé au Congo et notamment à Guillaume Marchand, Émilie Crespin, Lucie Rochedy, Romain Ronceray, Johan Pérez, Dave Mbemba-Souébelet, Rodrigue Kinouany, Erwan Morand, Damien Rouquier et Quentin Fleuret.

Merci à Julie Charles-Dominé, Céline Guilleux, Gwenaëlle Audren et tous les doctorants du LPED, avec qui j'ai passé des bons moments pendant toutes ces années.

Un grand merci à tous les collègues enseignants du pôle de géographie d'Aix en Provence. Merci à tous ceux qui se sont intéressés, de près ou de loin, à de travail. Un grand merci à Antoine Grandclément pour son soutien et son aide.

Merci à mes amis pour m'avoir supporté, pour m'avoir aidé à passer certains caps difficiles ; ils ont, parfois à leur insu, contribué au succès de ce travail. Merci donc à Faustine, Émilie, Cécile, Nico, Amélie, Antoine, Ju, et aux joueurs de Nice et Bouc Bel Air. Merci à toute ma famille qui a parfois eu du mal à suivre mais qui a toujours été là, même en étant loin. Une pensée à Françoise et Jean pour leur nourriture terrestre et spirituelle ; à René, Nathalie et Adrien, ainsi qu'à Julie, Sarah et Jacob ; cette thèse est pour vous tous. Et merci à Adrian, qui m'a soutenue, encouragée et réconfortée ; je dois tout à sa patience et son amour.

Cette thèse est dédiée à Gabriel Bartissol à qui je dois mon amour des livres, de la géographie et de l'Afrique.

À ma mère.

Sommaire

INTRODUCTION	7
FAIRE UNE GÉOGRAPHIE DU POST-CONFLIT : UN CADRE THÉORIQUE EN CONSTRUCTION	10
FAIRE UNE GÉOGRAPHIE DU POST-CONFLIT : PROBLÉMATIQUES ET HYPOTHÈSES DE RECHERCHE	11
FAIRE UNE GÉOGRAPHIE DU POST-CONFLIT : TERRITORIALISER DES VIES	12
FAIRE UNE GÉOGRAPHIE DU POST-CONFLIT : DE LA GÉOGRAPHIE RÉGIONALE AU MODÈLE SPATIAL	12
FAIRE UNE GÉOGRAPHIE DU POST-CONFLIT : PLAN ET DÉMARCHE	14
1^{ÈRE} PARTIE : CONSTRUIRE UNE GÉOGRAPHIE DU CONFLIT ET DU POST-CONFLIT DANS LES PAYS DU NIARI	17
CHAPITRE 1 : DU POST-CONFLIT INSTITUTIONNEL À UNE GÉOGRAPHIE DU POST-CONFLIT	18
1.1 UNE CATÉGORIE NORMATIVE ET OPÉRATIONNELLE	18
1.2 LE CHAÎNON MANQUANT ENTRE CONFLITS ET DÉVELOPPEMENT LIBÉRAL	29
1.3 QUELLE GÉOGRAPHIE DU POST-CONFLIT ?	36
CONCLUSION	46
CHAPITRE 2 : MÉTHODOLOGIE D'UNE GÉOGRAPHIE DU POST-CONFLIT	48
2.1 ENCADREMENT, COLLABORATIONS SCIENTIFIQUES ET DÉROULEMENT DE LA THÈSE	49
2.2. TERRAIN ET MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	52
2.3 LES DESSOUS D'UNE COMPLEXE CARTOGRAPHIE DE TERRAIN	65
CONCLUSION	74
CHAPITRE 3 : LES PAYS DU NIARI, DES TERRITOIRES FONCTIONNELS ET PROFONDÉMENT POLITIQUES.....	76
3.1 LE CADRE ADMINISTRATIF : UNE RÉGION CRÉÉE PAR ET POUR LE POLITIQUE	78
3.2 UNE RÉGION HÉTÉROGÈNE EN SITUATION DE CARREFOUR	82
3.3 UN ANCIEN CŒUR ÉCONOMIQUE POUR L'ENSEMBLE DU CONGO	93
3.4 DES FOYERS DE PEUPLEMENT RURAUX ET URBAINS	104
CONCLUSION	112
2^{ÈME} PARTIE : UNE GÉOHISTOIRE DES CONFLITS DANS LES PAYS DU NIARI	114
CHAPITRE 4 : LA « MONTÉE DES PÉRILS » : LES PAYS DU NIARI DANS LE JEU POLITIQUE CONGOLAIS DE L'INDÉPENDANCE AUX ÉLECTIONS DE 1992	116
4.1 LES PAYS DU NIARI FACE AUX TENSIONS POLITIQUES RÉCURRENTES DU PAYS	116
4.2 L'ÉLECTION DE 1992 ET LA MANIPULATION DE L'APPARTENANCE RÉGIONALE	123
4.3 CRÉATION DES MILICES : LA MARCHÉ À LA GUERRE	129
CONCLUSION	140
CHAPITRE 5 : UNE DÉCENNIE DE GUERRES DANS LES PAYS DU NIARI.....	141
5.1 DES VIOLENCES QUI ACCOMPAGNENT LE GOUVERNEMENT LISSOUBA	142
5.2 1998-1999 : GUERRE DE LIBÉRATION DU SUD OU GUERRE DE CONSOLIDATION DU POUVOIR ?	154
5.3 UNE TYPOLOGIE DU CONTRÔLE ET DE LA CONQUÊTE TERRITORIALE	165
CONCLUSION	167

CHAPITRE 6 : DES GUERRES CONTRE LES CIVILS.....	168
6.1 SURVIVRE PENDANT LES GUERRES	168
6.2 TYPOLOGIES DE LA SURVIE EN GUERRE	188
6.3 UN BILAN HUMAIN ET MATÉRIEL IMPORTANT	190
CONCLUSION	202
<u>3^E PARTIE : GÉRER LE POST-CONFLIT.....</u>	<u>204</u>
CHAPITRE 7 : SAUVER LES HOMMES, SÉCURISER LES TERRITOIRES : DES OPÉRATIONS SOUS CONTRÔLE DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES	206
7.1 DES OPÉRATIONS INTERNATIONALES D'« URGENCE » COMMANDÉES PAR LES NORMES INTERNATIONALES DU « POST-CONFLIT »	207
7.2 FINIR LA GUERRE : LES PROJETS DE « DÉSARMEMENT, DÉMOBILISATION ET RÉINSERTION » DES EX-COMBATTANTS (DDR)	227
CONCLUSION	246
CHAPITRE 8 : DE LA PACIFICATION À LA NORMALISATION : LES DIVERSES FORMES DU RETOUR DE L'ÉTAT	249
8.1 UN CONTRÔLE TERRITORIAL ARMÉ	249
8.2 UN TIMIDE RETOUR DES ADMINISTRATIONS	253
8.3 DES ÉLECTIONS SOUS TENSION	255
8.4 MUNICIPALISATION ACCÉLÉRÉE ET GLORIFICATION DE LA FONCTION REDISTRIBUTRICE DE L'ÉTAT	259
8.5 UN EMBRYON DE DÉCENTRALISATION	265
CONCLUSION	272
CHAPITRE 9 : INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS DANS LE SECTEUR DES MATIÈRES PREMIÈRES ET FRAGMENTATION TERRITORIALE	273
9.1 UN TISSU INDUSTRIEL QUI PEINE À SE REFORMER	275
9.2 IMPLANTATIONS ÉTRANGÈRES SUR LES TERRES AGRICOLES	279
9.3 DES STRATÉGIES FORESTIÈRES DIFFÉRENCIÉES	281
9.4 INVESTISSEMENTS MINIERS ET « ENCLAVES CONCÉDÉES »	286
9.5 LES RÉPONSES DES POPULATIONS FACE À CES DYNAMIQUES	292
CONCLUSION	296
CHAPITRE 10 : LES TRANSPORTS AUX ALÉAS DE LA POLITIQUE	298
10.1 L'AGONIE DU CHEMIN DE FER CONGO-OCÉAN	299
10.2 LA VOIE AÉRIENNE : UN PIS-ALLER ?	310
10.3 DE LA PISTE À LA ROUTE	312
CONCLUSION	326
<u>4^{ÈME} PARTIE : DYNAMIQUES ET TERRITOIRES DE LA RECONSTRUCTION</u>	<u>330</u>
CHAPITRE 11 : UNE ACCESSIBILITÉ INÉGALE AUX SERVICES DE BASE	333
11.1 UNE GÉOGRAPHIE SCOLAIRE INÉGALITAIRE	333
11.2 LA SANTÉ EN PÉRIODE DE POST-CONFLIT	345
11.3 PARADOXES DES INTERVENTIONS EN SITUATION DE POST-CONFLIT	356
CONCLUSION	374
CHAPITRE 12 : REDÉMARRAGES URBAINS?	376

12.1. LA REMISE EN CAUSE DE LA HIÉRARCHIE URBAINE DES PAYS DU NIARI	376
12.2 PETITES ET MOYENNES VILLES, « UN PIED DEDANS, UN PIED DEHORS »	383
12.3 TRAJECTOIRES : 10 ANS APRÈS... UN MONDE DE DÉBROUILLE	390
CONCLUSION	394
CHAPITRE 13 : LES DYNAMIQUES CONTRAINTES DU MONDE RURAL	395
13.1 UNE ÉCONOMIE AGRICOLE EN DIFFICILE RECOMPOSITION	395
13.2 UNE ÉCONOMIE RURALE DE LA DÉBROUILLE	415
13.3 LA VIE AU VILLAGE FORTEMENT DÉPENDANTE DE L'ENVIRONNEMENT LOCAL	422
CONCLUSION	429
CHAPITRE 14 : DES TERRITOIRES ENCHEVÊTRÉS	432
14.1 ENTRE FRAGMENTATION ET RECOMPOSITIONS TERRITORIALES	432
14.2 TERRITOIRES ET TEMPORALITÉS	435
14.3 MÉMOIRE ET IDENTITÉ TERRITORIALE	441
CONCLUSION	449
<u>CONCLUSION GÉNÉRALE</u>	<u>376</u>
UNE RECONSTRUCTION INACHEVÉE.....	451
STRATÉGIES DE SURVIE DES POPULATIONS	453
ÉTAT AMÉNAGEUR, ÉTAT DÉFAILLANT	454
DÉCENTRALISATION ET CLIENTÉLISME	454
RETOUR SUR LA RÉSILIENCE	455
UNE GÉOGRAPHIE DE LA GUERRE ET DE LA PAIX	456
UNE APPROCHE GÉOGRAPHIQUE QUI OBLIGE À REPENSER LE VOCABULAIRE DU POST-CONFLIT	456
UNE MÉTHODOLOGIE DE TERRAIN ET D'ANALYSE GÉOGRAPHIQUE SPÉCIFIQUE SUR DES TERRITOIRES SENSIBLES	457
LE CONFLIT ET LE POST-CONFLIT, GÉNÉRATEURS DE DYNAMIQUES TERRITORIALES À MESURER	458
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	<u>460</u>
RAPPORTS DE TERRAIN	483
MÉMOIRES CONSULTÉS À BRAZZAVILLE (ENAM- ENS- UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI)	487
<u>TABLES DES DOCUMENTS</u>	<u>490</u>
TABLE DES CARTES.....	490
TABLE DES FIGURES	493
TABLE DES TABLEAUX.....	495
TABLE DES CADRES	497
TABLE DES PHOTOGRAPHIES	498
<u>ANNEXES.....</u>	<u>504</u>
ANNEXE 1 : CE QUE RÉVÈLE UNE RECHERCHE SUR LE POST-CONFLIT	504
ANNEXE 2 : CHRONOLOGIE DÉTAILLÉE DES « ÉVÈNEMENTS » DANS LES PAYS DU NIARI	507

Sommaire

ANNEXE 3 : ACCORDS DE CESSEZ-LE-FEU	512
ANNEXE 4 : CALENDRIER GÉNÉRAL DE TRAVAIL	528
ANNEXE 5 : LISTE DES ENTRETIENS RÉALISÉS	532
ANNEXE 6 : LISTE DES FICHES D'OBSERVATION RÉALISÉES	551
ANNEXE 7 : GUIDES D'ENTRETIENS	555
ANNEXE 8 : QUESTIONNAIRE	556
ANNEXE 9 : LISTE ET THÈMES DES GAZETTES	560
ANNEXE 10 : SIG PAYS DU NIARI	561
ANNEXE 11 : LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	565
<u>TABLE DES MATIÈRES</u>	<u>571</u>

Introduction



« La guerre a des limites, ne la faisons pas. Dans nos villages prônons la paix ».

Panneau dans la rue principale de Bouansa, Bouenza.

« L'heure est venue de comprendre qu'il n'est guère d'alternative à la paix ! Faisons la paix. Laissons-la gouverner notre cité »

D. Sassou Nguesso, 2001, affiché au centre du rond point de Zanaga, Lékoumou.

Ces paroles s'affichent. Paroles de paix et de réconciliation, elles symbolisent également les stigmates d'une région marquée par les conflits. Ces conflits au goût amer qui ont laissé le pays dans une situation incertaine.

De 1993 à 2004, le Congo a été le théâtre de plusieurs « guerres des milices » (Dorier-Apprill, 1997), nées à la faveur de différends électoraux. Elles ont vu s'affronter entre autres, en 1993-1994, des milices « sudistes » manipulées par les personnalités politiques, par le biais de violences politiques inter-régionales. En 1997, ce sont milices et armée qui s'affrontent du fait de l'interruption du processus électoral qui débouche sur la reprise du pouvoir par l'actuel président D. Sassou Nguesso. De 1998 à fin 1999, une vaste offensive militaire fait face à une coalition des milices sudistes (Figure 1 ; Cartes 1) ; enfin de 2000 à 2004 les tensions perdurent dans le Pool.

Ces guerres « contre les civils » (Le Pape, Salignon, 2001) ont touché plus spécifiquement Brazzaville, la capitale, et plusieurs zones rurales du Sud du pays, parmi lesquelles les « pays du Niari » (départements du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou). Cette région a fait l'objet de manipulations politiques destinées à lui conférer une identité homogène, et à en faire un bastion électoral sur des bases ethno-régionales. C'est ainsi qu'une invention territoriale constitue un des éléments fondateurs des conflits au Congo. La construction d'un néologisme, le « Nibolek » (acronyme de Niari, Bouenza, Lékoumou),

désignant un territoire (devenu ensuite « Niboland ») et ses populations, a cristallisé des oppositions politiques et a (ré)introduit dans le jeu politique congolais des oppositions territoriales et ethniques qui avaient été occultées par 25 ans de parti unique. Ces conflits ont donc non seulement touché un territoire et ses populations, mais ils ont également remis en cause leurs identités.

Le bilan des conflits dans la région est lourd. Ils ont entraîné les chassés-croisés de centaines de milliers de déplacés et de réfugiés, le pillage et destruction des infrastructures, l'arrêt des services sociaux (Dorier-Apprill et al, 2008). Les réseaux de transport de la région ont été fortement touchés, stoppant ainsi les dynamiques rurales (Joncheray et al, 2011). Depuis, les services sociaux (santé et éducation notamment) connaissent de graves problèmes de fonctionnement (Joncheray et Dorier, 2010). Persistent alors, dans certaines régions enclavées, des conditions socio-sanitaires pires qu'avant les guerres, contribuant à renforcer les inégalités entre et à l'intérieur des régions (Dorier et al., 2011).

Plus de 10 ans après la fin officielle des guerres, la « reconstruction post-conflit », prônée et gérée par les institutions internationales qui sont à l'origine de cette notion avant tout opérationnelle, semble être en marche dans le pays, notamment grâce à une stabilisation de la sécurité intérieure, au boom du prix du pétrole et du bois, à la croissance du secteur minier et aux investissements de pays émergents peu exigeants sur les conditions d'intervention. Alors que nombreux sont les articles actuels qui brossent l'image d'un pays qui « décolle » (SlateAfrique.com, Jeune Afrique...), dans certaines régions les populations survivent toujours au jour le jour, après avoir tout perdu pendant les guerres. Ces populations n'ont cependant pas attendu les projets de la Banque mondiale ou de l'Union Européenne pour essayer d'organiser leur propre sortie de guerre. De même que les conflits n'ont pas concerné de manière égale les populations et les territoires du Congo, la reconstruction revêt des modalités différentes entre les régions et à l'intérieur de celles-ci. C'est par le biais de ces populations, loin des théories médiatisées par les institutions internationales et du prêt-à-penser opérationnel des agences spécialisées du développement que nous voulons appréhender cette période de recompositions sociales et territoriales.

Nous aborderons dans cette introduction la question de la définition d'un cadre théorique portant sur la géographie du post-conflit, et verrons comment nous pouvons nous y inscrire. Cela nous amènera à évoquer nos différentes problématiques et hypothèses de recherches. Nous poserons ensuite la question de la méthodologie à adopter pour répondre aux questions posées, avant de terminer cette introduction par une réflexion sur l'intérêt scientifique d'une étude régionale.

FIGURE 1 : FRISE CHRONOLOGIQUE DES GUERRES AU CONGO

1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Élections présidentielles					Élections présidentielles.					Élections présidentielles.		
	1^{ère} guerre à Brazzaville, dans les pays du Niari et le Pool				2^{ème} guerre et 3^{ème} guerre à Brazzaville et dans le Sud du Congo					Guerre du Pool		

CARTES 1 : DEUX GUERRES AU SUD CONGO (CARTES ISSUES DE DORIER ET JONCHERAY, 2011, CTHS).

Fig 1 : LES CONFLITS AU SUD CONGO, 1998-1999

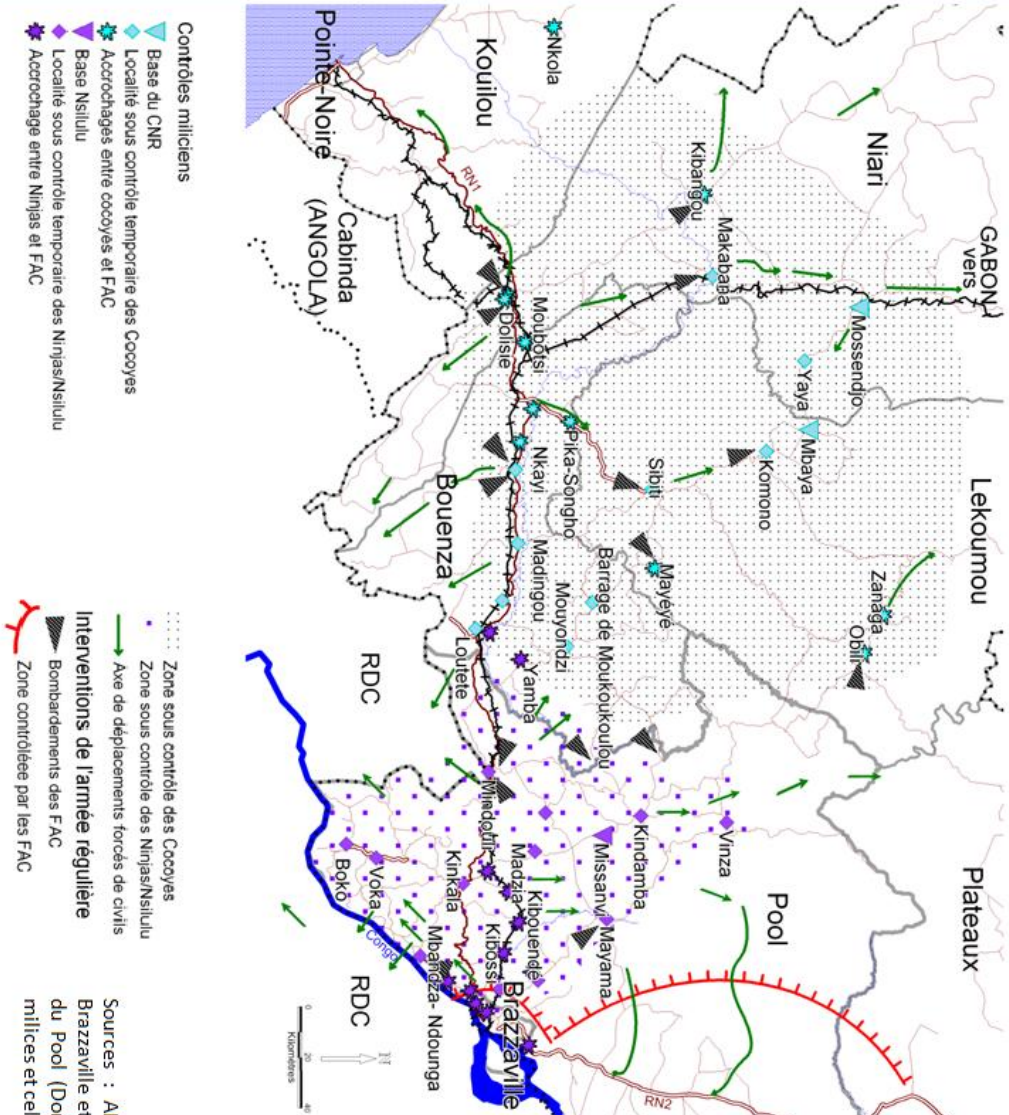
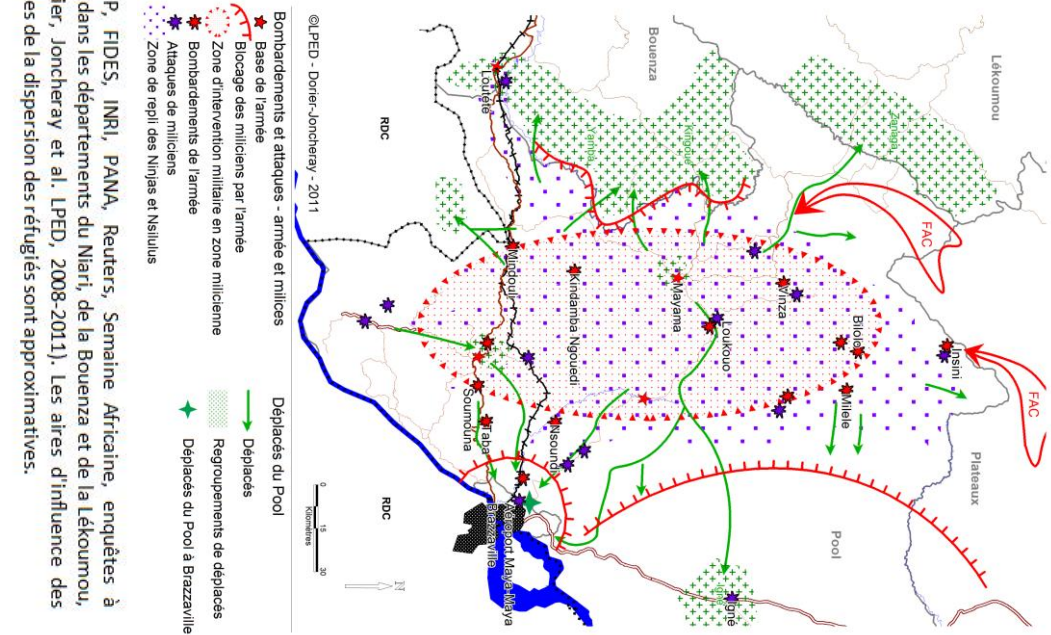


Fig 2 : LA GUERRE DU POOL, 2002-2003



Sources : AFP, FIDES, INRI, PANA, Reuters, Semaine Africaine, enquêtes à Brazzaville et dans les départements du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou, du Pool (Dorier, Joncheray et al. LPEd, 2008-2011). Les aires d'influence des milices et celles de la dispersion des réfugiés sont approximatives.

© LPEd-Université de Provence, Dorier-Joncheray, 2011.

Faire une géographie du post-conflit : un cadre théorique en construction

La recherche en géographie sur le post-conflit reste encore largement en cours d'élaboration. Le vocabulaire du post-conflit est récent et très lié aux institutions internationales (Banque Mondiale, Union Européenne) qui l'ont théorisé. Deux définitions complémentaires du post-conflit cohabitent. La première, textuelle, est une définition temporelle qui est une autre façon de parler d'après guerre ou de reconstruction ; mais le changement de vocabulaire est loin d'être neutre. La seconde définition est plus opérationnelle et sert de cadre institutionnel aux actions des bailleurs internationaux. Le champ de recherches portant sur le post-conflit est donc tributaire d'une distinction malhabile entre un post-conflit théorique et opérationnel, encore peu critiqué (et essentiellement par des ONG et des acteurs de la recherche-action) et une acception temporelle du post-conflit (le « post-conflit période » ou contextuel), cadre de nombreuses études réalisées par une gamme de chercheurs beaucoup plus ouverte. Rarement le lien est fait entre les deux.

L'apport de nombreuses disciplines - des sciences politiques, juridiques à l'économie, la sociologie ou l'anthropologie - est donc essentiel pour cette analyse. Ce sont ces disciplines qui se sont emparées de l'objet du post-conflit institutionnel et qui fournissent le plus gros des travaux à son sujet (Collier et al, 2003). Ces travaux précurseurs sur le post-conflit permettent de mettre en perspective les rares travaux de géographes sur ce sujet.

La géopolitique traite de plus en plus de la notion du post-conflit. Qu'elle soit francophone ou anglo-saxonne, elle utilise cependant le terme essentiellement dans son acception temporelle. Les travaux réalisés sont alors en lien avec des thématiques classiques de la géopolitique, et questionnent notamment les frontières (Amilhat-Szary, 2005) ou le rôle de l'État (Pourtier, 2008). Nous disposons également d'études géographiques sur les périodes de post-conflit en géographie rurale (Imbs, 1997) ou en géographie du développement, sans forcément que ces études utilisent cette terminologie. Les nombreux travaux de R. Pourtier, qui est un des rares géographes français à utiliser le terme, s'attachent ainsi souvent à des territoires en guerre. On signalera également les travaux ayant trait aux transformations territoriales d'après-guerre en ville (Calas, 1998 ; Dorier, 1997) ou ceux concernant les camps de réfugiés (Cambrézy, 2001).

Nous nous situons donc à la croisée des champs géographiques, entre géopolitique, géographie du développement, géographie rurale notamment. L'approche géohistorique nous sera également utile : la compréhension des phénomènes spatiaux, notamment face à un objet de recherche tel que les conflits, ne peut en effet s'envisager qu'à travers une compréhension plus large du contexte historique – et vice-versa. Le sujet traite donc d'une thématique nouvelle pour la discipline, il propose une géohistoire des conflits et de leurs impacts géographiques et sociaux, afin d'évaluer et de territorialiser les incidences des conflits de la décennie 1990 et la reconstruction.

Faire une géographie du post-conflit : problématiques et hypothèses de recherche

Comment aborder la question du post-conflit quand on est géographe? Comment réconcilier dans la recherche géographique le post-conflit institutionnel et le post-conflit-période ? Par les territoires, évidemment. Mais ce qui s'énonce clairement n'est pas pour autant facile à mettre en œuvre. La première étape consiste à se saisir de l'objet de la recherche et le questionner.

Le post-conflit est une notion normative et opérationnelle, liée à un mode de fonctionnement actuel des opérateurs de l'aide internationale, institutions internationales, ONG, humanitaires, etc. Or les territoires sont directement concernés par les modalités d'interventions de ces acteurs, par leurs discours, leurs projets, leurs dons, leur absence même. Dans des territoires fortement interconnectés, le traitement souvent inégal des territoires par les acteurs du post-conflit à différentes échelles est un problème central.

Le post-conflit est aussi une période que nous allons spécifiquement étudier, et qui constitue l'élément de cohérence de notre travail. Ce qui précède le conflit fait cependant également partie de la recherche ; à l'opposé, pour certains territoires se pose actuellement la question de savoir s'ils sont encore en situation de post-conflit, ou bien en paix. On est déjà dans ce cas au cœur des problèmes que pose cette notion de post-conflit.

La thématique du post-conflit constitue donc un premier fil directeur de cette étude. Par la polysémie de sa définition, à la fois temporelle (la période qui suit le conflit), utilitaire et mobilisatrice (pour les institutions internationales, l'État et les populations), le « post-conflit » constitue un entre deux (entre deux périodes, entre deux états, entre deux États) ambigu, dans la mesure où il est souvent instrumentalisé, valorisé ou dénigré, en fonction des besoins et des actions de différents acteurs qui le conçoivent.

À travers les logiques de reconstruction post-conflit dont il convient de mesurer l'impact sur les territoires, les logiques d'acteurs (rôle de l'État, réorganisation administrative, difficultés du monde rural, mobilités contraires entre villes et campagnes, nouveaux entrepreneurs, institutions internationales et ONG) seront analysées.

Du fait de la multiplicité des acteurs intervenant en fonction de l'une ou l'autre définition du post-conflit (normative ou contextuelle), la définition du terme de post-conflit permet également de mettre en exergue deux enjeux fondamentaux de notre recherche ; il s'agira alors de démontrer la multiplicité des échelles temporelles du post-conflit d'une part, les inégalités et la fragmentation des échelles territoriales du post-conflit d'autre part. Les échelles et temporalités des interventions post-conflit et de la reconstruction sur le terrain semblent varier en effet fortement d'un acteur à l'autre, mais également d'un territoire à l'autre.

Face à cette situation, il s'agira de comprendre comment s'adaptent et se reconstruisent les populations, les premières à être concernées par les conflits et la reconstruction. Le concept de résilience, qui définit en physique la capacité d'un système à retrouver un équilibre après une perturbation, est ainsi fortement opératoire pour analyser les dynamiques sociales et territoriales de la période post-conflit. Si la notion est plus souvent utilisée en géographie des risques, de l'environnement et du développement durable (Dauphiné et Provitolo, 2007), elle paraît également adaptée à l'étude des crises

politiques, à condition d'utiliser des indicateurs adaptés. La question de la résilience des populations comme des territoires sera ainsi posée.

Enfin, un des défis de ce travail réside dans le fait de construire une analyse du post-conflit « par le bas », par les territoires et les populations ; pour ce faire, une méthodologie spécifique a été élaborée afin de réaliser cette géographie du post-conflit.

Faire une géographie du post-conflit : territorialiser des vies

Rattacher les territoires au post-conflit, cela pourrait être, tout simplement, dépouiller des rapports, les journaux et localiser les mentions de combats, les reconstructions d'infrastructures, les ramassages d'armes. Si cela constitue bien un aspect du travail, cette approche nous paraît réductrice. Nous avons choisi avant tout d'étudier le post-conflit en prenant en compte les histoires spatiales de leurs populations. C'est un parti pris que d'étudier le post-conflit « par le bas », qui nous amène à évoquer une autre difficulté et enjeu de ce travail : comment territorialiser des vies, des pratiques, des mobilités, des histoires personnelles ?

Nous avons voulu mettre en place une méthodologie de terrain, qui pour beaucoup a été créée de manière inductive, au fur et à mesure de la connaissance du terrain. À travers un recueil méthodique de témoignages des populations, nous cherchons à faire ressortir la mémoire de conflits dans des régions largement occultées par les médias ou les ONG congolais et internationaux. Ces témoignages nous livrent également les récits de combats pour la survie puis la reconstruction, individuelle et collective, évoquant des stratégies éminemment humaines qui possèdent toutes des dimensions spatiales. La pratique du terrain de recherche, l'observation participante et les nombreux entretiens réalisés ont également permis une appréhension précise de la situation post-conflit dans les années 2009-2011. C'est donc une analyse diachronique que nous avons effectué, nous obligeant à mettre en place une méthodologie spécifique.

Nous ferons ainsi des va-et-vient entre le niveau local, qui est celui de notre terrain, et le niveau international, qui est celui des décideurs et des bailleurs, en passant par tous les niveaux intermédiaires. Si la conceptualisation de cette période se fait au niveau international, nous pensons que l'approche du territoire par le bas est révélatrice des enjeux réels de la notion de post-conflit, tant les territoires ont à la fois leurs logiques propres mais sont également soumis à des pressions, à des acteurs à différentes échelles. L'approche territoriale par le bas se veut être également une approche qui redonne toute leur place aux femmes et aux hommes qui ont été et qui sont aujourd'hui les acteurs principaux, souvent malgré eux, du post-conflit.

Faire une géographie du post-conflit : de la géographie régionale au modèle spatial

L'ancrage de cette étude dans une région¹ très hétérogène bien définie géographiquement, mais portant dans sa définition même des enjeux politiques et

¹ Nous l'appelons « région » dans le sens géographique du terme et non pas administratif : les pays du Niari sont constitués de 3 départements administratifs.

économiques majeurs, lui confère un fort potentiel d'analyse territoriale, à différentes échelles.

Notre sujet de thèse concerne en effet des territoires spécifiques, les « pays du Niari ». Ils sont situés au Sud du Congo, entre les deux capitales Brazzaville (capitale politique) et Pointe-Noire (capitale économique). Ces territoires extrêmement dynamiques avant les guerres (Sautter, 1966 ; Vennetier, 1963, 1980) mêlent espaces ruraux et forestiers et concentrent le réseau de villes moyennes le plus important du pays, autour de grands axes de circulation. Ils sont en outre le lieu d'origine du premier président élu après la conférence démocratique du pays (1992), grâce à la création d'un concept territorial, le « Niboland », dont les répercussions identitaires sont encore sensibles aujourd'hui. Il y a donc une spécificité des pays du Niari dans les processus conflictuels qui ont eu lieu au Congo. En outre, il s'agit d'une région qui présente des enjeux démographiques et économiques importants à l'échelle du pays. Elle comprend des districts ruraux atteignant les 65 habitants au km² alors que la moyenne nationale (villes et campagnes confondues) est de 10,8 habitants au km² (CNSEE, 2007). Enfin, elle a également des enjeux strictement géographiques du fait de sa localisation, et des processus d'homogénéisation/fragmentation territoriale à l'œuvre et utilisés voire manipulés par un grand nombre d'acteurs au premier rang desquels l'État.

Cette région, pourtant extrêmement valorisée et étudiée au moment de l'indépendance du pays, n'a plus été l'objet de recherches universitaires poussées depuis les années 1965 (Sautter, 1966 ; ORSTOM, 1965), ou alors de manière périphérique (Lallemant et Sénéchal, 1985, sur l'approvisionnement de Brazzaville, ou Mboyi, 1996). Des études scientifiques ont analysé les guerres urbaines du Congo-Brazzaville et leurs conséquences territoriales à l'échelle nationale ou à celle de la capitale (Dorier-Apprill, 2001 ; Ziavoula, 2006). Mais les études sur les zones rurales sont très limitées jusqu'en 2011 : il existe quelques études à visée opérationnelle, issues de missions de quelques jours destinées à coordonner les actions d'urgence de rares ONG (ACF, MSF, CICR), et des rapports qui font suite à l'ultime épisode de violences dans le département voisin du Pool, limitrophe de Brazzaville (OCHA, 2004 ; Caritas, 2004). Il faut attendre la stabilisation de la décennie 2010 pour qu'apparaissent les premières études avec enquêtes terrain à l'échelle régionale et locale (Joncheray, 2009-2010 ; Dorier, Joncheray, Mazurek et alii, 2011).

Notre analyse sera centrée sur cette région des pays du Niari bien que nous ne nous interdisions pas la comparaison avec d'autres régions (notamment le Pool, autre région en post-conflit, constituée d'un seul département administratif), ou à d'autres échelles (nationale voir internationale).

Nos travaux de terrain font apparaître que, bien loin du cadre institutionnel qui est celui du post-conflit, les enjeux locaux et régionaux de la reconstruction post-conflit sont bien plus complexes qu'une simple réparation matérielle des infrastructures et un redémarrage de l'économie. Ainsi, ces travaux constituent une porte d'entrée intéressante dans l'analyse approfondie du post-conflit par le bas, par les territoires et les populations, à la fois pour évaluer la notion elle-même, avec tous ses biais et ses présupposés, mais également les actions entreprises, et surtout la réalité du terrain. Les méthodologies de recherche et la grille de lecture utilisées dans cette étude sont réutilisables dans d'autres situations de post-conflit. Il ne s'agit pas ici de dire que tous les cas sont semblables, mais de proposer une approche et une réflexion transposables en faisant ressortir points communs et différences à travers l'analyse des acteurs, des temporalités et des échelles.

L'analyse de cette région et de ses reconfigurations sociales, économiques et territoriales constitue donc à la fois une étude de cas très ciblée, et un « cas d'école » qui permet de réfléchir de manière multi-scalaire à la réalité du post-conflit, de ses présupposés et de son contenu à travers le prisme des territoires. Elle nous a permis également de mettre en place un traitement de l'information ambitieux, ouvrant sur des pistes de modélisation de l'information et d'analyse territoriale.

Faire une géographie du post-conflit : plan et démarche

Nous aborderons dans une première partie le cadre de ce travail de recherche. Après avoir explicité au chapitre 1 la définition et les enjeux géographiques du post-conflit (théorique comme contextuel), nous aborderons dans un second chapitre la méthodologie mise en place dans cette recherche, que ce soit sur le terrain ou concernant l'analyse et le traitement, notamment cartographique, des données. Nous terminerons cette partie en expliquant le contexte régional des pays du Niari, région qui sert de cadre territorial à nos travaux mais aussi région emblématique des enjeux du post-conflit (chapitre 3).

Dans une seconde partie, nous dresserons une analyse géohistorique des conflits dans les pays du Niari. Celle-ci aura lieu en trois temps. Nous aborderons dans le chapitre 4 la place des pays du Niari dans la préparation des conflits. Nous opèrerons ensuite dans le chapitre 5 un travail de reconstitution destiné à montrer quel a été leur rôle pendant les guerres et de quelle manière ils ont été touchés par les combats. Nous verrons enfin dans le dernier chapitre de cette partie quels ont été les impacts des conflits sur les populations et les territoires (chapitre 6).

La troisième partie aborde la question des acteurs de la reconstruction post-conflit et de leur implication dans la définition de territoires de projets. Le chapitre 7 a pour but d'analyser la présence et les impacts des acteurs internationaux de l'urgence et du post-conflit dans les pays du Niari, ainsi que des programmes de désarmement, démobilisation, réinsertion des ex-combattants. Le chapitre suivant permet l'analyse du rôle de l'État et des processus amenant à un réengagement progressif et territorialisé de ce dernier (chapitre 8). Le chapitre 9 est une étude des nouvelles dynamiques territoriales impulsées par les entreprises privées, notamment internationales, œuvrant dans les secteurs agricoles, forestiers et miniers, et qui bouleversent les logiques post-conflit à l'œuvre. Le chapitre 10 aborde enfin la question des transports, longtemps abandonnés, et qui conditionnent grandement les processus de redémarrages économique et social des régions en situation de post-conflit. Ils connaissent aujourd'hui des interventions d'acteurs multiformes qui révèlent les enjeux de la gestion du post-conflit et l'imbrication d'actions des différents acteurs.

La quatrième et dernière partie fait le point sur un certain nombre de dynamiques et transformations territoriales, afin d'évaluer l'efficacité de la reconstruction et permettant de dessiner une image nette d'une région post-conflit. Le chapitre 11 s'attache à montrer l'état actuel des secteurs sociaux, largement tributaires d'intervenants extérieurs et qui montrent bien la constitution de territoires en archipels. Le chapitre 12 s'attache à analyser les évolutions et les enjeux de la reconstruction dans les petites et moyennes villes des pays du Niari, fortement affectées par les conflits et la situation de post-conflit. Le chapitre 13 quant à lui montre que les dynamiques économiques principales dans les

pays du Niari sont avant tout celles des populations rurales, limitées cependant essentiellement encore à des activités de survie et fortement dépendantes du contexte régional. Le chapitre 14 s'attache enfin à montrer la complexité et la multiplicité des territoires créés ou modifiés depuis les conflits, territoires enchevêtrés et désormais en rapides recompositions.

1^{ÈRE} PARTIE

Construire une géographie du conflit et du post-conflit dans les pays du Niari

« Qu'on ne cherche pas dans ce livre cette exactitude géographique qui n'est jamais qu'un leurre : le Guatemala par exemple, n'existe pas. Je le sais, j'y ai vécu ».

Georges Arnaud,
Le salaire de la peur, 1950.

Notre métier n'est pas de
faire plaisir, non plus de
faire du tort, il est de porter
la plume dans la plaie

Albert Londres, *Terre d'ébène*, 1929

1^{ÈRE} PARTIE : Construire une géographie du conflit et du post-conflit dans les pays du Niari

La géographie du post-conflit, issue du croisement entre les champs des sciences politiques, juridiques, économiques et de la géographie, est encore en construction. Elle nécessite de notre part un positionnement théorique, mais aussi des questionnements et des prises de position méthodologiques.

Il convient dès lors de montrer les différentes approches et les évolutions de la notion de post-conflit, ainsi que de ses nombreux champs afférents (reconstruction, réhabilitation...). En effet, le « post-conflit » est avant tout une notion créée et utilisée par les institutions internationales, qui questionne fortement le rôle de l'international dans le développement et la reconstruction. Dans notre premier chapitre, nous présenterons donc la définition institutionnelle de cette notion et montrerons les apports nécessaires d'une lecture géographique du conflit et du post-conflit. Il s'agira alors de montrer comment les géographes peuvent s'approprier cette notion de post-conflit, et comment un terrain particulier permet de compléter et d'enrichir la recherche sur le post-conflit.

Dans le second chapitre, nous nous attacherons à expliciter les méthodologies de recherches utilisées, depuis la construction d'un cadre conceptuel sur le post-conflit jusqu'à l'élaboration de bases de données géographiques et cartographiques en passant par la réalisation et le traitement d'entretiens. Afin de réaliser une géographie du post-conflit, il a fallu mettre en place une méthodologie de recherche singulière et reproductible. Cette méthodologie se veut être un modèle de méthodologie faite « par le bas » et pour « le bas », à l'inverse des recherches des sciences politiques ou économiques à l'origine de la notion. Le « terrain » est au centre de notre recherche, à la fois par nécessité et par un parti pris géographique de donner la parole aux territoires et aux habitants.

Enfin, le troisième chapitre présentera notre région d'étude, les « pays du Niari », région à la fois hétérogène et unifiée arbitrairement sous une même bannière identitaire mais aussi région fonctionnelle, forte démographiquement et faible politiquement. La géographie régionale révèle de nombreux enjeux qui ont une influence considérable tant sur les guerres que sur les processus actuels de reconstruction. Ce terrain, original et pluriel, permettra ainsi d'aborder de nombreux enjeux posés par le post-conflit, ses territoires et ses temporalités.

CHAPITRE 1 : Du post-conflit institutionnel à une géographie du post-conflit

La notion de « post-conflit » est largement médiatisée depuis les années 2000, mais elle recouvre des non-dits et des présupposés importants.

Selon une définition stricte, le post-conflit est la période qui suit immédiatement un conflit. Pour Geetha Nagarajan, le post-conflit est la période qui commence dès la signature d'un accord de paix et pendant laquelle la majorité de la population vivrait en sécurité (Agbodjan, 2007). Le post-conflit est donc une période, perçue et présentée comme telle par les institutions internationales, qui constituerait le « chaînon-manquant » entre l'aide humanitaire d'urgence et l'aide au développement (Lefranc, 2006, p. 238). Pendant cette période, du fait de l'évolution des mécanismes de résolution du conflit (signature ou non d'un accord de paix), les forces en présence commencent à envisager la reconstruction avec l'appui de la communauté internationale. C'est ainsi que les concepts de « reconstruction » et de « post-conflit » sont fréquemment associés : on parle alors de reconstruction post-conflit.

Cependant, cette notion constitue en réalité bien plus qu'une période ; elle définit un mode de gestion des crises impulsé par les institutions internationales. On peut ainsi commencer par distinguer le « post-conflit » période du « post-conflit » institutionnel. Il est important de définir clairement la notion de post-conflit institutionnel et d'en montrer les auteurs et les acteurs, car en raison de sa dimension opérationnelle, la recherche de terrain est en permanence confrontée au discours et aux réalisations institutionnelles du post-conflit.

Pendant les années 1990, les seuls théoriciens du post-conflit ont été les économistes et les juristes des institutions internationales. Ce n'est que depuis les années 2000 que les sciences politiques, puis les acteurs de terrain (ONG, groupe URD) ont commencé à nuancer le discours dominant. La recherche académique en géographie et même en géopolitique ne montre une implication de ces disciplines dans ce champ thématique que très récemment. Confrontés à l'ambivalence entre post-conflit période et post-conflit institutionnel, les géographes doivent trouver leur place. Concernés tardivement par l'utilisation de cette notion, se positionnant au croisement des disciplines et des acteurs du post-conflit (institutions internationales mais aussi acteurs du développement, humanitaires et scientifiques), ils peuvent jouer un rôle dans la définition d'une recherche sur un post-conflit de terrain, celui des populations et des territoires.

1.1 Une catégorie normative et opérationnelle

La notion de post-conflit est à la mode ; 6 360 000 résultats pour une recherche Google sur le post-conflit, 1 200 000 pour la reconstruction post-conflit². Mais ce rapide aperçu

² Chiffres de novembre 2011 ; voir tableaux en Annexe 1.

de la première page des occurrences d'une recherche populaire (hors des recherches académiques) pose d'ores et déjà quelques questions.

Ces résultats montrent que la notion de post-conflit semble être avant tout utilisée par des acteurs institutionnels (UNESCO, MAE français, PNUD, Club du Sahel/OCDE etc.). Quelques publications scientifiques apparaissent cependant, en sciences politiques, économie et ethnologie, parfois en réponse à des demandes d'expertise de la part d'institutions internationales. Enfin, quelques articles de presse reprennent la terminologie employée par ces instances.

Nous pouvons souligner l'étonnante absence des acteurs humanitaires dans ce classement sommaire. Nous pouvons également remarquer qu'une recherche sur le post-conflit peut aboutir à d'autres notions : dans trois cas, le terme de post-conflit ne figure pas dans le titre de l'article, les auteurs parlent alors de « sortie de crise et de conflit » (Agence Française de Développement - AFD) ou de « pays sortant de conflits » (Afrique en ligne).

D'autres éléments peuvent être mentionnés, comme la date récente de la plupart des articles, qui lorsqu'ils font référence à des espaces précis, mentionnent régulièrement l'Afrique. Le seul contre exemple est le rapport de la Banque mondiale portant sur la Cisjordanie et Gaza, rapport qui constitue également le seul exemple de l'utilisation de la notion de post-conflit avant les années 2000. On peut donc poser la question du lien entre l'usage de ce terme et des contextes particuliers, notamment comme cadre de la reconstruction en Afrique dans les années 2000. On peut également interroger l'utilisation non argumentée de deux expressions différentes, reconstruction post-conflit et post-conflit, de manière semble-t-il équivalente.

La recherche en anglais sur ce même site confirme la temporalité et la place institutionnelle tenue par cette notion de post-conflit, tout en contribuant à brouiller la définition de ce terme, par la mention de termes approchants : post-crise, opération de paix, post-conflit-développement, redressement économique (*economic recovery*) etc.

Ce premier aperçu du terme de post-conflit pose donc un certain nombre de questions mais permet déjà de donner quelques indications sur le contenu de la notion.

Le classement Google, constitue une image médiatique à un instant *t* de la notion de post-conflit. Nous pouvons constater la forte implication des institutions internationales, la faible présence des scientifiques, et l'absence des géographes. Cette notion semble être également très récente, liée à une période particulière. Enfin, elle est souvent fortement associée à un vaste champ lexical lié au post-conflit : reconstruction, redressement...

Cette première approche du post-conflit, forcément limitée, est en réalité une bonne image de ce que constitue la notion : une notion institutionnelle, récente, et dont la définition est nécessaire pour appréhender les enjeux réels de terrain. Le dépouillement des sources académiques et scientifiques corrobore ces informations.

1.1.1 Un terme conditionné aux normes de la Banque mondiale

Le « post-conflit » n'a pas toujours existé : on parlait d' « après-guerre » il y a encore peu de temps à la suite d'un conflit. Quels sont alors les facteurs expliquant l'émergence de ce terme au cours de ces dernières décennies? La notion semble révélatrice du mode de

gestion des crises mis en place récemment, et du rôle joué par certaines institutions internationales.

La notion de post-conflit est née sous la plume des experts mandatés par la Banque Mondiale. Il convient de rappeler que cette institution est lors de sa création (accords de Bretton Woods, 1944) la banque de la reconstruction (BIRD : Banque internationale pour la reconstruction et le développement), destinée à aider les pays sortants de la 2^e guerre mondiale. La BIRD s'est spécifiquement tournée, dès les années 1950, vers le développement des pays du Sud. Assimiler le développement à la reconstruction d'après guerre en Europe, c'est vouloir mener le développement vers la situation économique actuelle des pays occidentaux, conformément à la logique libérale devenue la norme à cette période. La Banque Mondiale, dans sa logique de post-conflit, promeut ainsi du développement ciblé sur les pays en crise.

Faisant suite à la notion de « peace building »³ institutionnalisée par la Banque Mondiale dans les années 1990, celle de « post-conflit » tente de répondre à la multiplication des acteurs et des enjeux dans un contexte international globalisant. Les conflits internes en Bosnie Herzégovine, au Rwanda, au Soudan, servent de catalyseurs. La Banque Mondiale a lancé cette notion dans le champ de l'aide internationale, en créant une unité et un « fonds post-conflit » en 1997, chargés d'aider les pays en sortie de guerre et de mobiliser les fonds de différents bailleurs.

La naissance du terme de post-conflit est aussi liée à la nouvelle géopolitique internationale datant de la fin de la guerre froide. Celle-ci provoque un changement dans la politique internationale menée par l'ONU, jusque là entravée par la possibilité de veto au sein du Conseil de Sécurité. Elle peut désormais intervenir. Pour B. Pouligny (2003), « cela a concouru, pendant de brèves années, à l'idée d'une « renaissance des Nations Unies », que marqua particulièrement l'"Agenda pour la paix" de Boutros Boutros-Ghali » (juin 1992).

Sur ces nouvelles formes d'interventions prônées par les institutions internationales se greffe un nouveau contexte international qui émerge au moment de la conférence de Rio en 1992 en prônant un « développement durable ». C'est ainsi que l'idée de la durabilité s'est fortement associée à celle de post-conflit, même si le développement n'est pas encore le centre de ces actions. On parle alors de « durable solutions and sustainable peace ».

Enfin et surtout, la notion de « post-conflit » s'appuie sur une idée qui émerge elle aussi avec la fin de la guerre froide, celle des « États faillis » et des « nouvelles guerres ».

Un contexte particulier : « États faillis » et « nouvelles guerres », qui justifient les interventions étrangères

Il y a des conflits depuis fort longtemps sur la planète, mais la notion de « post-conflit », toujours associée à un autre nom (période, situation, reconstruction, restructuration post-conflit), n'a été diffusée que dans les années 1990. Cela s'explique par l'augmentation des conflits internes dans le monde depuis la fin de la guerre froide et par le contexte politique particulièrement tendu de la décennie 1990. Émerge alors l'idée que la « réponse post-conflit » est une réponse adaptée aux changements intervenus dans la

³ La notion de « peace building » qui pourrait se traduire par « construction de la paix » a été lancée par Boutros Boutros-Ghali à l'ONU en 1992.

forme des guerres pendant cette décennie. On parle alors d'un changement de contexte des guerres, appelées par certains auteurs « nouvelles guerres » (University of Cambridge, Post-Conflict and Post-Crisis Research Group⁴; Richards, 2005), dans un contexte d'« États défaillants » (Brinkerhoff, 2005). Ces « nouvelles guerres » se distinguent par leur longueur, plus importante, par de nouvelles formes (mobilités, asymétrie) et par un impact particulièrement fort sur les civils, tant en terme de morts violentes que de violences collatérales (viols, enlèvements, famines...). Ces guerres seraient notamment la conséquence des « États faillis ».

Avec la fin de la guerre froide, les « quasi-États » (Jackson, 1990) puis États dits « défaillants », « faillis », « faibles » ou « échoués »⁵, seraient de plus en plus nombreux, délimitant des territoires mal contrôlés. La notion de « failed states », apparue dans les années 1990, théorisée par des géopoliticiens et historiens militaires anglo-saxons et israéliens (Van Crevald, 1991) dans le contexte de la guerre du Rwanda et de la dislocation de la Yougoslavie, désigne les États incapables d'assurer leurs fonctions premières, de contrôler leur territoire et de protéger leur population. Ainsi, ces États seraient des menaces pour la sécurité internationale et des facteurs de conflits⁶.

Face à ces nouvelles formes de conflictualité, a émergé l'idée dans les années 1990 que ces « nouvelles guerres » ne peuvent être résolues par une simple assistance humanitaire. Pour résoudre les crises, l'intervention d'un tiers (les institutions internationales, aidées par les ONG, grandes ou petites) serait justifiée et nécessaire, selon des modalités précises définies par ces institutions et transposables quelques soient les crises. Par exemple les « commissions vérité et réconciliation » ou les programmes de « construction de la paix », regroupent à la fois interventions juridiques et pénales, économiques, sociales, politiques ou même environnementales.

Les enjeux étaient donc nouveaux pour un certain nombre d'acteurs. Les ONG humanitaires ont dans un certain nombre de cas été obligées de redéfinir leurs objectifs et leurs stratégies face à des situations extrêmement complexes. Les institutions internationales ont du elles aussi revoir leurs modalités d'intervention et coordonner les actions sur le terrain avec les ONG. La place des États a également du être reconsidérée, car les acteurs étatiques ont été partie prenante dans les conflits (indifféremment des résultats), et ont du gérer des territoires profondément bouleversés, en accord avec les acteurs internationaux présents. Il y aurait en effet besoin de reconstruire conjointement la cohésion sociale, la confiance, et les institutions.

En 1999, le HCR reprochait aux bailleurs de fonds de négliger cette reconstruction, pouvant amener à la recrudescence des conflits. Par cela, il souligne l'importance de rétablir les infrastructures routières, d'organiser le retour des réfugiés et de relancer de

⁴ <http://www.postconflict.group.cam.ac.uk/glossary-business.html>

⁵ La dernière des traductions françaises de « failed state » provient de Rosière, 2008, cependant les plus usuelles sont les 3 premières.

⁶ Depuis 2005, un indicateur de faiblesse des États, le Failed States Index est publié par le think tank américain « Fund for Peace » et le magazine Foreign Policy. Cette notion permet donc concrètement de noter les pays selon des indicateurs de démocratie/stabilité, servant ensuite aux habituels investisseurs. La notion d'État failli est cependant une notion critiquée : l'intellectuel américain Noam Chomsky montre que les États-Unis eux-mêmes partagent avec les États défaillants un déficit de démocratie. A travers la diffusion de cette idée d'États faillis et la désignation d'États qui sont montrés du doigt, des pays comme les USA peuvent exercer des formes de pouvoir et orienter les politiques et stratégies des acteurs internationaux (États, firmes, organisations) vis-à-vis des régions concernées.

l'agriculture. Ainsi, ce qui est énoncé est le besoin d'une implication plus forte et multisectorielle de la communauté internationale et notamment des bailleurs de fonds dans la reconstruction. Selon cette acception, le post-conflit dépasse la logique classique de l'aide d'urgence en situation de crise ou de l'aide au développement, concertée avec les États aidés, pour atteindre la dimension générale de ce qui constitue en réalité une ingérence de la communauté internationale dans le fonctionnement des États à la sortie des guerres dans tous les secteurs de la reconstruction.

La notion de reconstruction post-conflit (Vircoulon, 2008, Diallo, 2005) prône donc un interventionnisme important des institutions internationales, et un encadrement de l'administration, « bras armé de l'État ». Elle sous-entend que la reconstruction des institutions est un préalable à toute gouvernance (Diallo, 2005, p. 6), avec l'idée sous-jacente que la démocratisation peut être imposée de l'extérieur à des États dont la démocratie est considérée comme étant défailante. On est donc bien dans une logique spécifique des États « faibles » ou « faillis ».

En 2005, l'apparition de la notion d' « État fragile » à la place de « *failed state* » démontre son appropriation dans le champ de l'aide publique au développement et consacre la prévention des conflits et la reconstruction comme des parts entières de l'aide au développement (Châtaigner et Magro, 2007 ; Aggiouri, 2007).

Réhabilitation et reconstruction

Si l'utilisation du terme de reconstruction est aujourd'hui généralement comprise par les acteurs du développement comme étant la version opérationnelle du post-conflit (Banque Mondiale), le terme a d'abord eu un sens équivalent. Dans un sens premier, (technique), la « reconstruction » signifie rebâtir, relever (reconstruire un mur, un édifice). Par extension : refaire et au sens figuré : reconstituer (Petit Robert). Le terme « réhabilitation » est quant à lui un terme de droit signifiant le fait de rétablir dans une situation juridique antérieure. Ce n'est que depuis les années 1966 qu'il est appliqué à la réfection, la rénovation ou la restauration d'immeubles (Petit Robert). Le terme de reconstruction, dans une logique d'après guerre, est donc bien utilisé dans son sens premier. Cependant, dans la logique normative et opérationnelle des institutions internationales, ces deux termes ont des acceptions différentes, pas toujours très bien définies (Pirotte et al, 2000). Ainsi, la reconstruction ne concerne pas uniquement les infrastructures, mais également la société civile, la légitimité de l'État ou encore la gouvernance.

Ainsi, pour le NEPAD (Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique, 2005, p. iii), la reconstruction constitue « le processus à long terme consistant à reconstruire les dimensions politiques, sécuritaires, sociales et économiques d'une société sortant d'un conflit en s'attaquant aux causes profondes du conflit », définition approchant celle du post-conflit. Pour Marty (in Pirotte et al, 2000, p. 60), il s'agit de la restauration des systèmes de production et de ravitaillement, de la sécurisation et de la réinstallation des personnes sinistrées, ou d'aménagement d'infrastructures pour les administrations ou la population. Pour O. Vallée, (in Rupture solidarité, 1999, p. 206), la reconstruction est « un travail à la fois politique et économique, et c'est pourquoi on peut la considérer comme une économie politique ».

Les raisons de ce flou sémantique résident dans le processus de construction de la notion. Dès la fin des années 1980 les opérateurs d'aide et les bailleurs de fonds ont baptisé « réhabilitation » cet intermède entre la crise et le retour à une situation de stabilité (Bruno Rebelle, in Pirotte, 2000, p. 55). Pour le NEPAD (2005, p. iii), la réhabilitation est une « action visant à reconstruire et à réhabiliter les infrastructures susceptibles d'assurer ou de soutenir les moyens d'existence. La réhabilitation chevauche avec les secours d'urgence et sa réalisation est généralement ciblée sur deux ans après la fin du conflit. »

Pour B. Rebelle, cette phase est donc plus le fruit d'un concept élaboré par les besoins de la réflexion des bailleurs que d'une analyse approfondie de la situation : « Il est alors logique que le vocable de réhabilitation recouvre des réalités extrêmement diverses et des laps de temps arbitrairement fixés » (*ibid*).

Cette notion a notamment été utilisée par les ONG anglo-saxonnes pour recevoir des financements des grands bailleurs du développement (PNUD, BM) dans les périodes de sortie de crise, arguant de leur rapidité d'action et du besoin de financer non seulement l'urgence « classique » mais aussi l'achat de semences et matériel destinés à restaurer le plus rapidement possible les capacités de production. En réponse, les ONG allemandes ont demandé à l'UE des financements spécifiques pour la réhabilitation. Le terme de « réhabilitation » a ainsi été la première tentative de définition de l'idée de post-conflit. Il a surtout été porté par les acteurs humanitaires, acteurs de l'urgence, qui cherchaient à faire le lien avec les acteurs du développement. Face à la multiplication des concepts et la diversité des acteurs intervenant dans des États en situation post-conflit, des groupes de réflexion se sont créés sur les modalités d'intervention des acteurs internationaux, de l'aide d'urgence et du développement, ou sur la concertation des interventions. C'est la raison d'être du groupe Urgence-reconstruction-développement (URD) qui constitue une plate forme d'échange d'expériences et de réflexions entre acteurs institutionnels de l'aide (PNUD, AFD..) et humanitaires.

Entre 1993 et 1996, le Conseil européen a mis en place un règlement relatif à des « actions de réhabilitation et de reconstruction en faveur des pays en développement ». Ce dispositif appelle la communauté internationale à garder des ressources disponibles « pour relever les défis de la reconstruction de sociétés détruites par la guerre, consolider un règlement de paix et empêcher que les graines de désastres futurs ne soient semées ». Cette déclaration mentionnait aussi que « les liens entre les secours d'urgence et le développement doivent être renforcés ». Cette démarche n'est pas restée isolée car l'Union Européenne fut aussitôt suivie dans cette démarche par l'USAID (United States Agency for International Development).

Hervé Bernard mentionne à propos de son expérience cambodgienne (in Pirotte, 2000, p. 76), que « loin d'être un espace-temps obligé entre urgence et développement, la réhabilitation ressemble davantage à un ensemble d'outils à la disposition des opérateurs pour répondre ponctuellement à une situation nécessitant un retour à la normale rapide dans un contexte de dénuement particulier, et ce même si une certaine insécurité persiste. »

Dans l'interprétation qui consiste à ne prendre en compte que l'aspect matériel (NEPAD), la réhabilitation signifie revenir à un état antérieur sans résoudre les facteurs de tension précédant la crise. Le terme de reconstruction, moins idéologique, a donc momentanément remplacé une notion devenue polémique. L'intérêt du terme de reconstruction est de pouvoir revêtir plusieurs sens : celui reconstruction mécanique d'infrastructures, mais aussi celui de reconstruction de la société civile ou de l'État.

On a, dans ces idées de réhabilitation et reconstruction, un certain nombre d'éléments qui préfigurent ce que deviendra le post-conflit : le rôle des institutions internationales, la chronologie des interventions et la création de modèles d'interventions. Mais dans ce premier post-conflit, ce sont les humanitaires et l'Europe qui étaient en pointe ; l'imposition du terme de post-conflit dans le champ de l'intervention en crise est symptomatique de la place qu'a pris la Banque mondiale dans la formalisation des interventions.

La création du terme de « post-conflit » à la place de la notion de « reconstruction » utilisée pour les pays d'Europe après la 2^e guerre mondiale, démontre la mise en place d'une logique spécifique et libérale, généralement appliquée aux pays du Sud. De la même manière, l'utilisation du terme de « post-conflit » à la place de la notion d'« après-guerre », pourtant équivalente, est révélatrice des modes de pensée des institutions internationales et transparaît dans leurs discours : l'expression « après guerre » est réservé aux guerres européennes, plus conventionnelles (guerres politiques, interétatiques, bien définies par des accords – déclarations de guerre, armistices, traités de paix- et dont la fin est clairement marquée). Le « post-conflit » symbolise quant à lui une appréhension différente des conflits : le nombre de morts semble moins influencer sur la géopolitique mondiale car se situant hors du monde occidental ils concernent des pays des Suds aux « États faillis » et ont des causes essentiellement économiques (Collier et al, 2003). Par conséquent, le post-conflit relève plus d'une approche développementiste des institutions internationales : la cause du conflit semble provenir d'un déficit de développement, ce qui se résoudrait en appliquant les « recettes » du développement adaptées à la situation de crise. Cette approche permet de donner aux actions de développement un cadre d'intervention et des normes spécifiques, alors que l'après guerre reste une notion strictement historique : c'est la reconstruction qui constitue la notion opérationnelle.

En résumé, le post-conflit serait à la fois un modèle institutionnel d'interventions et une période comprenant différentes temporalités associées à la reconstruction, qui serait alors une variante technique, la chronologie du post-conflit permettant d'organiser les actions de la reconstruction.

Au cœur du post-conflit : sécurité et économie

L'essentiel de la littérature sur le post-conflit dérive directement des programmes opérationnels de *peace building*. Ainsi les ouvrages de P. Collier (Collier et al, 2003), économiste et conseiller à la Banque Mondiale, font-ils référence et servent de cadres conceptuels. Selon leur définition institutionnelle, la période de post-conflit se caractériserait par des constantes quelque soit le pays, sa situation politique, et les causes de ce conflit :

Problèmes⁷ :

Insécurité, incertitude, violence, augmentation de la pauvreté, déplacement de populations, morts, crime organisé, traumatismes, destructions physiques

Besoins :

Rétablir la loi, stabiliser l'économie, atténuation et prévention des conflits, intégrer les événements traumatiques, travail de mémoire, renforcer la société civile, réconciliation, construction de la nation et identité

⁷ Tableau inspiré des données du Groupe post-conflit, Université de Cambridge, <http://www.postconflict.group.cam.ac.uk>

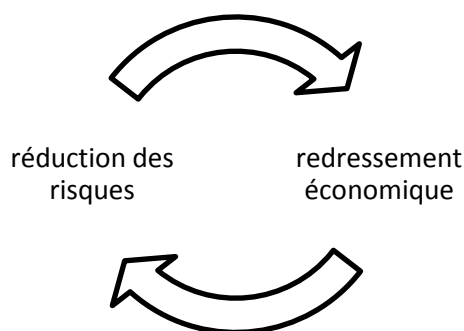
Les pays en situation de crise post-conflit doivent à ce titre recevoir une attention particulière. P. Collier a estimé que 50% de ces pays seraient susceptibles de replonger dans des conflits (Collier, 1999). Cette idée, sous-jacente à tous les programmes portant sur les situations post-conflit, constitue le dogme qui permet l'intervention des institutions internationales comme des ONG dans des pays souverains, y compris dans les affaires de l'État.

En outre, si les situations économiques des pays en période post-conflit sont diverses, les opportunités de reprise économique occasionnent généralement, toujours d'après Collier (1999), une phase durant laquelle la croissance est souvent anormalement élevée. D. Mallay (2009) présente plusieurs travaux dont la plupart ont montré que l'aide internationale est considérablement plus efficace pour augmenter la croissance dans les situations de sortie de conflit que dans les autres situations dites normales (Collier et Hoeffler, 2004 ; Esso, 2008). Suhrke et al. (2005) précisent que l'aide serait plus efficace si elle intervenait dans une période de quatre à sept ans après les conflits. Ces résultats provoquent toutefois de nombreux débats.

Que l'efficacité de l'aide internationale post-conflit soit avérée ou non, il s'agit bien là du paradigme d'une intervention forte des acteurs internationaux pour laquelle la notion de post-conflit sert de cadre et de justification. Elle permet d'inclure l'aide humanitaire, les programmes de développement ou les réformes politiques dans une même dynamique (Lefranc, 2006, p. 239), offrant ainsi une large fenêtre d'interventions aux différents acteurs parfois en concurrence.

Ba Demba Diallo (2005) et J.-K. Kauzya (2002), en restant dans l'optique du PNUD et du HCR, ont à leur tour proposé une esquisse de définition tournée vers la reconstruction de l'administration. Pour ces deux auteurs, le post-conflit est une situation qui vient après les conflits. Dans la lignée de ce que propose la Banque mondiale, il s'agit d'abord de reconstruire l'environnement socio-économique, seul garant de la paix et permettant de la maintenir.

La reconstruction comprend donc deux objectifs principaux qui se renforcent (font système) : le « redressement économique⁸ » et la réduction des risques (Collier et al, 2006, in « post-conflict risks »).



Ces objectifs sont par exemple très visibles à travers des rapports de la Banque Mondiale ou du PNUD : « Le relèvement économique post-conflit : soutenir l'ingéniosité locale » (PNUD, 2008). Dans son étude sur la Bosnie de 2004, intitulée « Bosnia and Herzegovina Post-Conflict Reconstruction and the Transition to a Market Economy », la Banque Mondiale fait clairement le lien entre reconstruction post-conflit et économie. C'est

⁸ « Economic recovery ». Là aussi on est dans la terminologie institutionnelle.

également l'idée principale de Paul Collier (2003), à travers par exemple l'idée de « réduction des risques ».

G. Del Castillo, autre économiste et consultante à l'ONU puis au FMI, montre le lien évident entre pays en développement et en situation de post-conflit, tout en différenciant leurs spécificités, justifiant leur traitement au cas par cas (Tableau 1). Elle associe de manière très claire la période de transition et l'intervention des institutions internationales (Del Castillo, 2001)⁹.

TABLEAU 1 : RISQUES ET SOLUTIONS POUR DES PAYS EN POST-CONFLIT, D'APRÈS DEL CASTILLO, 2001, P. 1970.

Du conflit → à la paix	Ont un grand risque de retour à une situation de crise.	Solution : le développement socioéconomique doit être compatible avec la reconstruction et la réconciliation nationale.
Société non participative et militarisée → système basé sur les principes démocratiques et l'État de droit.	Existence d'oppositions (ethniques, politiques, religieuses...)	Nécessité du vivre ensemble (et donc importance de la péréquation territoriale).
Mauvaise gestion → stabilisations et réformes économiques.	Manque de consensus économique.	Trouver un consensus pour la reconstruction.

Pour certains auteurs cependant, cette vision du post-conflit est contestée. Pour B. Pouligny, chercheur en sciences politiques (2003, p. 794), le post-conflit est une période critique qui impose une transition plus sociale : elle prône, au-delà du passage de la guerre à la paix, la (re)construction de l'État, la reconstruction politique, socio-économique et sécuritaire, et une (re)définition du contrat social.

Selon Vircoulon, (2008, p. 17-18), la construction du « post-conflit » serait en fait une réponse proposée par nos sociétés occidentales face à une « vision du nouveau désordre mondial fondé sur la rencontre de ces territoires sans États, du fanatisme religieux et de la criminalité ». Ainsi, cette réponse a comme caractéristique d'associer étroitement développement et sécurité (cf. le *World Development Report* 2011 de la Banque Mondiale, « Conflict, Security and Development » (sic) ou les normes IDDRS). C'est-à-dire qu'elle impose des règles politiques de résolution des conflits et de démocratisation, associées à un traitement économique du problème. (En cela elle confirme la mise en place de ces actions prônées par Collier et al (2003)). « La reconstruction post-conflit prétend réconcilier les agendas du développement et de la sécurité internationale – comme l'illustrent l'ambition croissante des interventions des Nations unies et la création de la *Peace Building Commission* – et elle postule que la démocratie et le développement peuvent être des produits d'importation. »

Cet aperçu de la notion de post-conflit montre deux logiques ; l'une plutôt économique, basée sur le risque, et prônant le « redressement économique » comme facteur de paix

⁹ « Post-conflict transitions put a heavy burden not only on the countries themselves, but in the international organizations that are called upon to play a critical role in facilitating and financing them. » p. 1967.

en tant que moyen de redémarrage économique des pays ; l'autre, moins courante, portée plutôt par les sciences politiques, mettant l'accent sur la bonne gouvernance et la reconstruction d'un contrat social. Il faut toutefois noter que ces deux éléments sont systématiquement joints. La Banque Mondiale et le FMI sont les acteurs qui dirigent cette reconstruction, imposant par là même leurs définitions du post-conflit, de la bonne gouvernance et du redressement économique. Le tout dans un contexte de rétablissement de la sécurité, qui se traduit concrètement par des opérations de maintien de la paix, sous direction de l'ONU, selon un partage des tâches bien établi.

1.1.2 Une ingénierie de l'intervention post-conflit

Le post-conflit est une notion opérationnelle, constituant un label et permettant de fixer des cadres d'action pour les bailleurs de fonds, selon des approches essentiellement sectorielles (éducation, santé...; Banque mondiale, 2005). Les institutions internationales sont chargées de l'encadrement des actions de l'État, et les ONG du local, selon une hiérarchie classique aux interventions de développement.

Le post-conflit apporte une ingénierie de la paix ou une ingénierie constitutionnelle : traduite littéralement de l'expression américaine *Constitutional Engineering*, l'ingénierie constitutionnelle permet de recourir à des techniques et formes de « normativisme démocratique ». D'après B. Pouligny (2003, p. 794), « militaires, policiers ou civils, les membres d'une mission de paix ou d'une agence onusienne apportent dans leurs bagages, sinon un projet tout à fait cohérent, du moins une ingénierie supposée contribuer à l'installation de la paix et de la stabilité dans le pays concerné. Cette ingénierie varie assez peu d'une situation à l'autre, nonobstant les différences de contextes : grammaire démocratique formelle, règles visant le rétablissement d'un État de droit, procédures de désarmement et de réintégration des anciens combattants, réformes économiques et administratives... »

Ainsi la notion de post-conflit s'accompagne d'un chapelet de notions connexes, comme celles de DDR¹⁰, LRRD¹¹, ingénierie constitutionnelle, reconstruction, réhabilitation, etc., sans compter le vocabulaire spécifique de l'ONU concernant les opérations de maintien de la paix (NEPAD, 2005). Par exemple, aujourd'hui, « le DDR fait partie du package standard de toute intervention post-conflictuelle » (Pouligny, 2004b), et fait apparemment consensus entre différents acteurs aussi divers que les militaires, les institutions internationales, et les ONG. Cet outil, créé dans les années 1990 à destination des militaires de l'ONU (casques bleus), a été adopté ensuite par les acteurs du développement. Cela répondait d'une part à un objectif de rationalisation des opérations de l'ONU et de réduction des armées, d'autre part à une volonté d'implication dans le domaine du post-conflit des acteurs du développement. En effet, dans les années 2000, de nombreux rapports placent les programmes de DDR en tant que composante centrale des opérations de *peace* et *state building*. S'appuyant sur le diptyque militaire (désarmement et démobilisation) et économique (réinsertion), le DDR renforce la vision

¹⁰ Démobilisation, Désarmement, Réinsertion.

¹¹ Linking relief, rehabilitation and development (Liens entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement - LARD). Cette notion qui date de la fin des années 1990 autour d'une réflexion de la Commission européenne sur les interventions en situation de crise, a été fortement concurrencée par le succès du terme de post-conflit (à l'américaine...). Elle fait depuis les années 2010 un retour face à la mise en cause ce dernier. http://europa.eu/legislation_summaries/humanitarian_aid/r10002_fr.html

d'un post-conflit comme étape de transition de la guerre à la paix. Pour B. Pouligny (2004b), il passe d'outil purement technique à une « ingénierie sociale et politique », socle de la transition.

En 2005, l'initiative de Stockholm a donné naissance aux IDDRS (Integrated Disarmement, Demobilization and Reintegration Standards ; PNUD, 2006d), normes destinées à coordonner les efforts notamment des agences de l'ONU. Les IDDRS constituent désormais le socle de référence de toute intervention de DDR. La création de ces normes participe à la consolidation et la légitimation d'une unique vision du DDR, sans jamais remettre en cause sa nécessité (Foulquié, 2008).

Ainsi, un certain nombre de « boîtes à outils » du post-conflit ou de « practice notes » (PNUD) se sont peu à peu constituées autour de ces notions, destinées à fournir des modèles « prêts à l'emploi » d'interventions. C'est le cas par exemple de l'approche « continuum contiguum », de la « community driven approach » ou du « do no harm », qui stipule qu'un projet ne doit pas entraîner de dommages lorsqu'il est réalisé, et qu'il doit tenir compte du conflit (sic).

Le post-conflit devient alors un « attribut revendiqué » (Lefranc, 2006) qui permet de mettre en avant des compétences attendues par les bailleurs de fonds. Les ONG et acteurs locaux se réapproprient le plus souvent ces « boites à outils » puisqu'elles permettent la mise en place d'un langage et d'une méthodologie communs avec les bailleurs institutionnels. Ainsi, l'ONG états-unienne IRC (International Rescue Committee), qui intervient pendant les crises et en phase de « récupération post-conflit » (*post-conflict recovery phase*) met en avant l'idée d'aider les communautés à trouver des solutions durables aux conflits. Pour réaliser cet objectif ambitieux, l'IRC a créé un Manuel de service (IRC, 2007) intitulé « Community-driven reconstruction » ou CDR (conduite de la reconstruction communautaire). Comme le reconnaît l'IRC, ce CDR est dérivé des travaux de « community driven development » impulsés par la Banque mondiale et l'USAID. Ce Manuel de reconstruction se fonde sur quatre cas : l'Azerbaïdjan, l'Afghanistan, le Kosovo et le Rwanda (1998-2003), en y développant des méthodes et des pratiques de bonne gouvernance locale à appliquer dans la période de post-conflit : « For instance, in the water sector, communities may elect a water committee¹² which is given a budget to improve services based on the input and expressed wishes of the population. This is a community driven approach » (p. 6). Comme on le voit, ces pratiques labellisées « post-conflit » reprennent des pratiques du développement. Cette ONG se situe donc sans recul dans la logique normative des institutions internationales, et met en place des « boîtes à outils » du post-conflit directement dérivés des « boites à outils » du développement, ce qui pose la question de la reproductibilité des méthodes gestionnaires dans des situations fort différentes.

Les principales sources d'information utilisées par les intervenants « en situation post-conflit » sont compilées dans des systèmes de veille humanitaire mis en place dans les années 1990 et administrés sous l'égide des Nations-Unies : *l'Integrated Regional Information Networks – IRIN –*, le bureau de la *Coordination des Affaires Humanitaires – OCHA*¹³ – ou la *Commission de Consolidation de la Paix – CCP*. « La communauté

¹² La mise en place de comités (de gestion de l'eau, des centres de santé, des écoles etc.), est typique d'une intervention normative de la Banque mondiale.

¹³ Office for the coordination of humanitarian affairs.

internationale a mis en chantier plusieurs axes de réflexion autour des thèmes de la diplomatie préventive et de l'alerte précoce. Clés de l'Agenda pour la paix du secrétaire général des Nations unies (Boutros Boutros Ghali, 1992), ces thèmes comptent aussi parmi les nouveaux *credo* du Haut Commissariat aux réfugiés des Nations unies et de l'Union européenne » (Grünewald, 1999, p. 423).

Ainsi, l'ensemble du circuit de l'aide internationale est contrôlé et organisé par les agences de l'ONU et la Banque mondiale, dont sont tributaires les ONG et autres intervenants en période post-conflit.

1.2 Le chaînon manquant entre conflits et développement libéral

À partir d'une modélisation des données collectées dans les pays en conflit (Europe centrale, Amérique latine, Afrique...), des typologies de périodisation internes au post-conflit ont été élaborées par les institutions internationales, mais également par un certain nombre d'acteurs de terrain, et notamment d'ONG, cherchant à concilier leur pratique du terrain et les normes imposées par les bailleurs. Ces réflexions issues de la recherche-action, concilient pragmatisme de l'action de terrain et critique du post-conflit institutionnel.

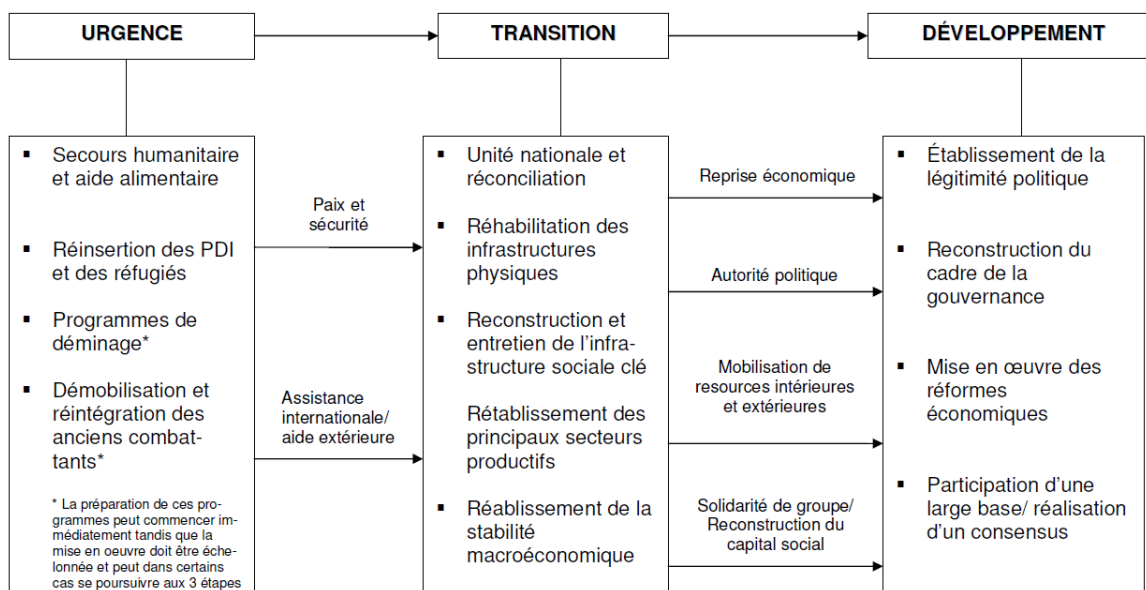
1.2.1 Des modèles-type de périodisation

Pour faire la transition, à la sortie d'un conflit, entre la présence des acteurs de l'urgence (humanitaires) et du développement (grandes ONG et institutions internationales telles que les agences de l'ONU ou la Banque Mondiale), s'est peu à peu imposée l'idée d'une période intermédiaire, où ces acteurs devraient cohabiter et cogérer la fin de crise dans une dynamique d'actions multiformes et adaptées à la situation particulière des pays.

Selon la Banque mondiale, la construction de la paix est un « processus comprenant trois phases : faire la paix, la maintenir et la faire durer » (Colletta et al, 1997 ; Revah, 2010, p. 150) ce qui fournit une première définition chronologique des situations de post-conflit, alors même que le terme n'est pas évoqué. En revanche, à chacune de ces étapes correspond bien un ensemble de mesures politiques, économiques, humanitaires ou sécuritaires.

Dans un document de 2005 (Figure 2), la définition du NEPAD de ce que serait une « bonne » évolution post-conflit en Afrique est fortement influencée par la doxa des grands bailleurs internationaux (Dorier et Joncheray, 2011).

FIGURE 2 : LES PHASES D'UNE « BONNE » ÉVOLUTION POST-CONFLIT SELON LE NEPAD (2005, p. 10)



Il est donc le plus souvent fait mention de trois périodes : *the immediate post-conflict* ou post-conflit d'urgence, *the early*, transition, réhabilitation ou reconstruction ; *the late* ou post-conflit-développement (Agbodjan, 2007, Pirotte et al, 2000). Ces trois phases peuvent elles-mêmes être redécoupées en urgence humanitaire, post-urgence, transition, reconstruction et développement, avec éventuellement des nuances internes. Par exemple, concernant le Congo-Brazzaville, un rapport de l'IRIN (Reliefweb) de janvier 1998 (avant la reprise de la guerre), met en garde contre le fait que le Congo-Brazzaville « semble délicatement posé entre ce qui peut être appelé une phase de post-urgence et celle de pré-reconstruction »...

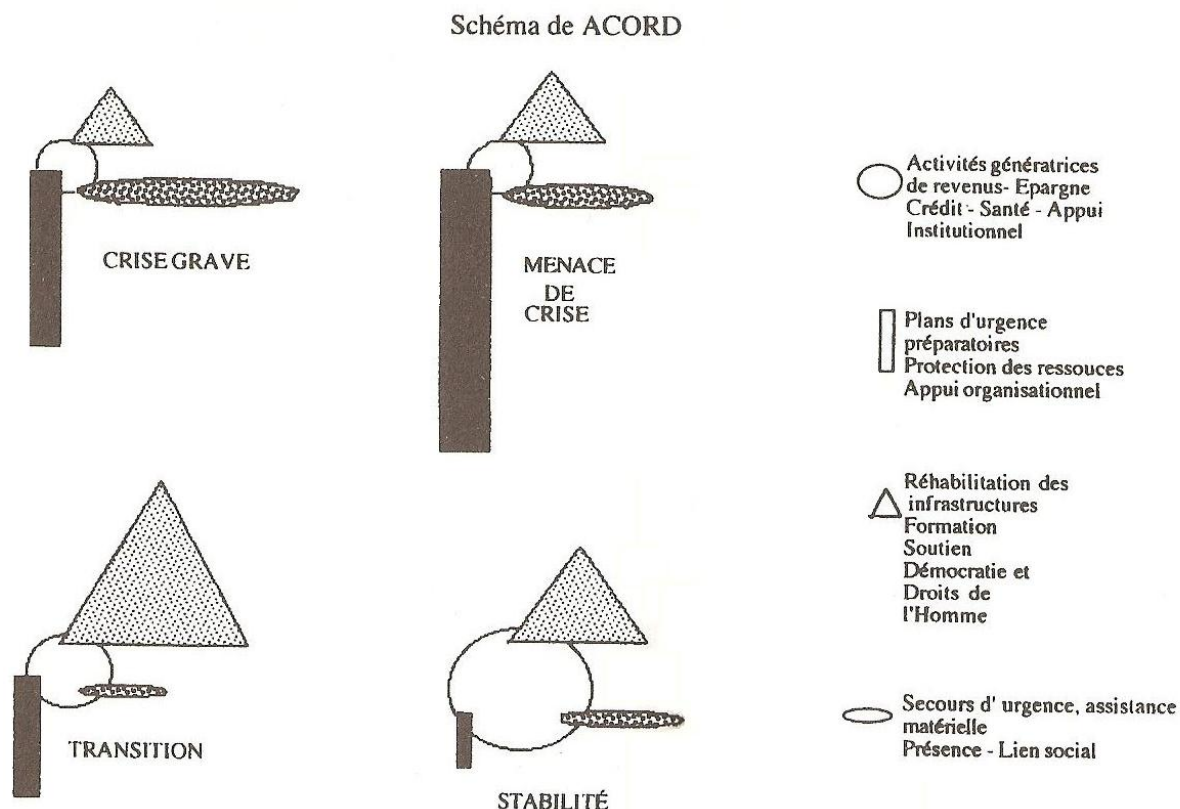
Ces grandes catégories, définies comme des phases successives, permettent d'orienter les stratégies et agendas des bailleurs (PNUD, Banque Mondiale, Union Européenne), des grandes ONG autonomes (Comité International de la Croix-Rouge - CICR) ou des ONG d'exécution des programmes internationaux (Médecins Sans Frontières - MSF ou plus localement Médecins d'Afrique). Elles permettent de régler leurs régimes d'interventions dans les pays au sortir de guerres civiles, en définissant des échelles (macro, meso et micro), des catégories de groupes sociaux cibles et leurs besoins (déplacés, réfugiés, démobilisés, femmes victimes de violences sexuelles, enfants-soldats...). Elles correspondent à une « culture des opérateurs du Nord, de leur conception de l'efficacité et reflète les modes de financement des financeurs » (Pirotte et al, p. 11).

On trouvait déjà cette classification très opérationnelle dans les textes d'ACORD¹⁴ (1993, Figure 3) qui à chaque situation (crise grave, menace de crise, transition, stabilité) présentait des stratégies selon quatre axes adaptés : volet socio-économique, planification, réhabilitations, urgence.

¹⁴ Agence de coopération et de recherche pour le développement, groupe anglo-saxon qui fut des premiers à essayer de conceptualiser la sortie de crise.

On est donc en présence de multiples tentatives de modélisation des interventions post-conflit selon un processus chronologique bien défini et déterritorialisé, sans aucune référence à l'originalité des territoires et des populations concernées.

FIGURE 3 : SCHÉMA DE ACORD IN PIROTTE ET AL, 2000, P. 64



Cette chronologie de l'action est reprise par les acteurs humanitaires, souvent tributaires des cadres internationaux. Par exemple, dans l'ouvrage « Villes en guerre, guerres en ville » (Grünwald et Levron, 2004), plusieurs cas de conflits sont évoqués, et certains auteurs font état d'une chronologie de l'aide. S. Magnaldi et J. Patera montrent que dans le cas de Kaboul, il y a eu plusieurs phases importantes. La première, de 1950 à 1970, a nécessité la présence d'ONG de développement. L'intervention soviétique de 1979 justifie le passage à une phase d'urgence qui dure jusqu'en 1985, puis par une phase de reconstruction des infrastructures. Une nouvelle phase d'urgence démarra en 1992, encadrée par un « cadre stratégique » : l'aide est alors conditionnée par des engagements de principe entre les différentes parties prenantes (les ONG occidentales demandent des garanties politiques aux Talibans). L'idée est acquise à partir de ce moment là que l'aide doit être conditionnée à une bonne gouvernance, et la mauvaise gouvernance des Talibans provoque une diminution des aides octroyées jusqu'à l'intervention américaine de 2001, qui permet d'entrer dans une phase de reconstruction. Ainsi, phases d'urgence et de reconstruction alternent en fonction de la situation politique du pays.

Cette temporalité par étapes est confirmée par B. Rebelle (in Pirotte, 2000, p. 57) qui souligne que le concept de réhabilitation, retenu par les administrations (UE, USAID) « consiste à définir la réhabilitation comme un temps spécifique dans une succession chronologique de situations : développement / déstabilisation / crise / réhabilitation /

retour au développement. En toute logique, les outils de financement son moulés à cette conceptualisation. »

On peut par ailleurs remarquer la différence majeure entre les termes anglophones et francophones, révélateurs et véhicules de représentations, insistant, pour les premiers, sur le rôle d'un calendrier à suivre, pour les seconds sur l'importance d'un développement idéalisé à atteindre. Se confrontent ici les mêmes idéologies qui ont fait la colonisation : le rationalisme anglais face à la mission civilisatrice française.

1.2.2 Une approche institutionnelle du post-conflit remise en cause

Comme nous venons de le voir, ce sont des acteurs internationaux qui, pour décrire les situations de risque, de construction ou consolidation de la paix (*peace building*), définissent le vocabulaire et les catégories d'analyse liées au « post-conflit ». Se pose dès lors un premier problème, celui de la légitimité de ces acteurs à créer des catégories normatives et englobantes vis-à-vis de situations complexes et plurielles sans en référer aux acteurs principaux du conflit (en leur imposant l'idée).

Alors que de nombreuses ONG et humanitaires utilisent le vocabulaire institutionnel du post-conflit, notamment pour des raisons opérationnelles, toutes ne sont pas dupes de ces présupposés. Dans leur ouvrage *Entre urgence et développement*, Pirotte, Husson et Grünewald (2000), issus d'organisations humanitaires, tentent de faire dialoguer les acteurs de l'urgence et du développement au sein d'un groupe de travail baptisé « Urgence-Réhabilitation-Développement ». Face à la nécessité de concilier actions de terrain et injonctions internationales, ils questionnent l'interface entre l'urgence et le développement (Tableau 2) et interrogent le calendrier et les normes d'interventions des acteurs de l'urgence et du développement, souvent amenés à travailler ensemble après les conflits. Bien que datant d'une dizaine d'années (ce qui fait qu'il n'utilise jamais le terme de « post-conflit »), cet ouvrage reste un des meilleurs ouvrages critiques sur la question.

TABLEAU 2 : DIFFÉRENCE ENTRE URGENCE ET DÉVELOPPEMENT IN PIROTTE ET AL, P. 12-15

Urgence	Court terme	Actions sur les symptômes	Imposé	Ingérence	S'adresse aux individus	Actions spécifiques (santé, alimentation)	Gratuité
Développement	Temps long	Action sur les causes	Processus participatif	Appuis des pouvoirs publics	S'adresse à la société	Actions globales	Prise en charge

TABLEAU 3 : NOMMER LES PHASES DU POST-CONFLIT

Banque mondiale, 1997	Faire la paix	Maintenir la paix	Faire durer la paix
Pirotte et all, 2000	Urgence	Réhabilitation	Développement
Kauzya 2002	Urgence	Réhabilitation des infrastructures et équipements	Réforme des institutions des Nouveau système de gouvernance
CSIS 2002	« Initial response »	Transformation ou transition	Phase finale ou de « fostering Sustainability » (favorisant la durabilité)
NEPAD, 2005	Urgence	Transition	Développement

Plusieurs points sont ainsi contestés. Tout d’abord, la chronologie linéaire du post-conflit, évoluant théoriquement de l’urgence au développement en passant par une phase intermédiaire (quelque soit le nom qu’on lui donne). B. Pouligny (2003) écrit que le post-conflit se caractérise par « une politique de compromis entre les exigences urgentes de consolidation des dynamiques de sortie de crise et une stratégie de développement sur le long terme, sans laquelle il est difficile de réussir une stabilisation durable ». La temporalité du post-conflit se situerait donc à la jonction entre l’urgence, qui se mesure à court terme, et le développement, périodes qui se différencient également par les acteurs à l’œuvre (Pirotte et al, 2000, p 12). Les auteurs mettent ici en cause l’effet trop mécanique du passage de l’urgence au développement, via une phase intermédiaire de « réhabilitation » que partageraient les urgenciers et les développeurs, résumée par cette interrogation : « Urgenciers, devons-nous partir ? Développeurs, devons-nous venir ? » (p. 8). Cette linéarité ne prend pas en compte la réalité du terrain, elle n’existe, selon Pirotte et Husson, « que dans la structuration mentale et financière des opérateurs expatriés, des bailleurs de fonds, des donateurs aux ONG » (p. 8).

Ensuite, la distinction entre urgence et développement ne permet pas de penser les aides de l’urgence comme des actions devant relever d’objectifs à long terme. Les auteurs remettent également en cause l’idée même de réhabilitation, qui sous-entend que l’on doit revenir à un état antérieur en reconstruisant ce qui a prélué au conflit. Enfin l’idée de l’homogénéité de tous les conflits est contestée ; leur multiplicité les rend inaptes à rentrer dans un cadre préétabli, fût-il un cadre opérationnel pour l’octroi d’aides. Par ailleurs, les auteurs remettent également en cause la dimension forcément négative du conflit. « Toujours regrettable par sa violence, un conflit peut être porteur de changement social (Ibid, p. 8).

Le fait de positionner l’urgence et le développement *après* les conflits peut également être contesté, alors que certaines de ces interventions pourraient anticiper des conflits potentiels et résoudre des tensions latentes. Contrairement à l’urgence liée à des catastrophes naturelles, les conflits naissent de tensions sur lesquelles les actions d’urgence et de développement peuvent intervenir au plus tôt. Pour B. Rebelle (in Pirotte, 2000, p. 67), « on devrait être capable de combiner en permanence des mécanismes de substitution, de consolidation, de développement, et de prévention des crises. [...] chaque situation évoluant elle-même, il faudra revoir, régulièrement, les proportions et la nature des aides et appuis apportés. » Or trop souvent les acteurs se contentent de reprendre clef en main les catégories d’action rattachées à telle phase de la période post-conflit, sans chercher à recontextualiser leur action.

En adoptant la logique post-conflit dans sa forme chronologique (urgence, transition, développement), on conforterait également l’idée implicite que le développement permettrait d’établir et de stabiliser les situations de paix.



Cependant, la reconstruction économique n’est pas toujours liée à une reconstruction sociale. Certaines fractures profondes à l’origine des conflits peuvent leur survivre et réapparaître plus tard malgré un développement économique et social. La question de la reconstruction – à l’identique de ce qui était avant la guerre – est à cet égard cruciale. Les projets post-conflit, qui s’orientent le plus souvent vers des actions économiques,

s'apparentent alors plus à des artifices. F. Grünwald (in Pirotte et al, 2000, p. 28) montre qu'au Rwanda, la multiplicité des appuis économiques et sociaux n'a pas empêché le génocide. Cet exemple, bien que prenant place avant les conflits, montre bien cette ambiguïté du dogme développementiste visant à « faire du développement », en oubliant les conditions de la paix. Que penser du Congo qui finance à tour de bras depuis 10 ans des micro-projets pour les ex-combattants alors que les populations qui ont subi les guerres n'ont bénéficié d'aucune aide pour reconstruire leurs maisons ?

A contrario, il est possible d'affirmer que le développement peut être créateur de conflits. Par exemple, l'allocation de budgets destinés au développement se fait souvent dans une certaine opacité d'ensemble, les différents organismes bailleurs n'étant pas toujours coordonnés, ni les bénéficiaires, acteurs différents aux intérêts parfois divergents (ministères, ONG et associations locales). C. Fusillier (in Pirotte et al, 2000, p. 33) montre que ce type de situation peut être un puissant ferment de crise, en créant ou renforçant des inégalités. La gestion de l'après projet, face au désengagement des acteurs (bailleurs ou ONG) peut également générer des conflits dans la population, pas forcément préparée à gérer l'héritage du projet.

Autre impact de l'interprétation linéaire du post-conflit vers une situation de développement, le risque de considérer les situations d'urgence comme « des interruptions temporaires du processus de développement » (Duffield in Pirotte et al, 2000, p. 36). Ce qui amène encore une fois à vouloir rétablir la paix sans remédier aux causes des conflits. Or, Vircoulon (2008) insiste sur le fait que « si la stabilisation militaire des États faillis et l'organisation d'élections à peu près régulières sont réalisables pour peu qu'on y consacre l'attention politique et les moyens nécessaires, en revanche la résolution des conflits, le développement et la démocratisation connaissent des débuts incertains. » En effet, cette approche fondée sur droit semble contradictoire avec la notion même d'État failli qui sert de justification à l'intervention de la communauté internationale ! De plus, elle ignore les systèmes informels (ou coutumiers) de gouvernance, péchant par « méconnaissance du terrain, surestimation des capacités d'action de l'État et sous-estimation des enjeux de pouvoir et des stratégies de refus de l'institutionnalisation » (Vircoulon, 2008 ; Châtaigner et Magro, 2007).

Certains auteurs pointent également le fait que l'idée du post-conflit valorise l'idée de l'ordre et de la stabilité alors qu'on est dans des pays en plein changements (Pouligny, 2003 ; Porteous, 2003). En outre, « privilégier les aspects humanitaires et économiques de ces conflits tend à occulter leur dimension politique, et donc à obscurcir le fait, essentiel, que ces guerres, aussi violentes, désespérées et douloureuses qu'elles soient, sont en partie le produit d'un processus d'évolution politique absolument indispensable » (Porteous, 2003, p. 309).

Enfin, face à la reconnaissance des contextes particuliers des conflits, d'enjeux locaux extrêmement forts et de dynamiques locales, une réponse internationale globalisante ne semble pas forcément être une solution des plus appropriées. On assiste donc à un paradoxe, qui est que la reconstruction post-conflit, impulsée et gérée par la communauté internationale, ne peut réussir que par l'implication complète (et notamment politique) de sa population.

Ces quelques points montrent bien que cette périodisation du post-conflit ne correspond pas à la réalité, bien plus complexe, où guerre et paix sont entremêlées, où la fin de la guerre ne signifie pas obligatoirement la paix. Pour Agbodjan (2007), « dès que l'on confronte cette définition à la réalité actuelle, on se rend à l'évidence qu'elle ne résume

pas exactement la situation des nouveaux conflits. On peut en effet remarquer qu'on assiste davantage à une oscillation entre conflit et paix dans certaines régions. Dans d'autres, le scénario propose une cohabitation des fronts de combat et des zones de paix, ou des menaces sécuritaires à répétition ».

Ainsi, le post-conflit est un prêt à penser qui se construit d'expériences peu à peu modélisées. Il ne rend pas compte des causes même du conflit et utilise les mêmes recettes quelque soit la forme de la guerre, alors que les répercussions socio-économiques de ces conflits ne sont pas les mêmes. En outre, le concept post-conflit évacue les spécificités des pays et des modes de résolution du conflit.

Mais au-delà, la notion de post-conflit devient de plus en plus normative, ce qui peut conditionner l'octroi de l'aide internationale. Il s'agit alors de proposer des stratégies de transition, d'évolution politico-économique et de « renforcement des capacités » des États concernés, en bref d'imposer un modèle de « bonne gouvernance », pour reprendre là aussi une terminologie largement répandue.

François Grünewald (1999, p. 423) dénonce la gestion du post-conflit par les institutions internationales : « La communauté internationale se satisfait souvent d'un rituel : un accord de cessez-le-feu, un plan de paix, un programme de désarmement des forces armées, un retour des réfugiés et des élections sous contrôle international et enfin une table ronde des donateurs pour la reconstruction. » Béatrice Pouligny interroge elle aussi le modèle de gouvernance occidental imposé, dans la mesure où les crises actuelles sont des crises du sous-développement et donc n'ont ni les mêmes causes ni les mêmes besoins que les crises du Nord (Pouligny, 2003 et 2005). Son questionnement porte également sur les priorités et les choix logistiques des institutions internationales. Quant à Tom Porteous (2007), il dénonce le « complexe militaro-développemental » qui cherche à imposer une « paix libérale » dans le monde.

La subordination de certains chercheurs aux définitions et aux cadres institutionnels des institutions internationales peut cependant se comprendre par la triple difficulté logistique, financière et éthique à mener des investigations scientifiques indépendantes sur ce type de terrains. Mais des voix issues tout d'abord des sciences politiques puis de la recherche action se font peu à peu entendre pour remettre en cause l'opérationnalité de la notion, prônant des approches plus individuelles des situations locales. La terminologie, la périodisation et l'approche modélisée liées au « post-conflit » commencent à être questionnées et nuancées par des travaux théoriques (Châtaigner et Hervé, 2007), ou reposant sur une méthode de collecte directe de données de terrain. Ceux-ci s'intéressent aux impacts sectoriels et régionaux complexes des crises, ou aux effets directs et indirects de la reconstruction sur les sociétés (Agbodjan, 2007 ; Chelipi et al, 2010).

La géographie a ainsi toute sa place dans ce dernier mouvement réflexif pour proposer des alternatives de recherches sur le post-conflit en s'intéressant aux territoires et aux populations.

1.3 Quelle géographie du post-conflit ?

La géographie s'intéresse depuis longtemps aux formes territoriales engendrées ou modifiées par les phénomènes conflictuels, qu'il s'agisse de guerres interétatiques ou de conflits d'aménagements. Mais le « post-conflit » constitue depuis peu un champ de recherche en tant que tel.

Ainsi, il y a un écart entre l'utilisation de la notion de post-conflit en tant que champ de recherche, et l'inscription de certaines recherches dans la période du post-conflit, qu'elles en utilisent ou pas la notion, celles-ci étant beaucoup plus nombreuses. Si de nombreux travaux questionnent le rôle de l'État, des institutions internationales, des frontières etc. dans des situations de crise, cela relève plus d'une géopolitique ou d'une géographie politique en période post-conflit que d'une étude du post-conflit proprement dite.

Nous allons voir ici en quoi le conflit et le post-conflit sont des phénomènes qui intéressent fortement la géographie en tant que science sociale et science du territoire ; les processus territoriaux post-conflit aux échelles régionales et locales méritent d'être observés comme de véritables objets scientifiques complexes relevant d'une approche géo-historique plus large que l'approche purement institutionnelle. Nous définirons ainsi les champs de recherche d'une étude de géographie générale dans un cadre régional.

1.3.1 Géographes, conflits et post-conflit

Depuis sa constitution en champ de recherche autonome, la recherche sur le post-conflit a été l'apanage des sciences politiques, à travers la forte implication de certains chercheurs et la constitution de laboratoires de recherche spécialisés, tels le CERI¹⁵ (Centre d'études et de recherche internationale)-SciencesPo Paris, dont font partie R. Banegas (2012) et B. Pouligny (2003, 2004). On peut également citer Nadège Ragaru, traitant des politiques européennes de gestion des conflits et travaillant sur le projet transversal « Sortir de la violence » dans les Balkans (Ragaru, 2007) ; ou Sandrine Lefranc qui, au sein de l'Institut des Sciences sociales du Politique (Université de Paris Ouest-Nanterre La Défense), traite des politiques de « sortie » de conflit politique violent. L'Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne a également créé en 2009 un Atelier de l'École Doctorale de Sciences Politiques portant sur « Le post-conflit : définitions et enjeux ». Plusieurs thèses sont en cours de réalisation au sein de cette nouvelle équipe.

Les sciences juridiques se sont également penchées sur la notion à travers le droit humanitaire, comme le montrent les travaux de J.M. Sorel sur le droit international (Sorel et al, 2009, 2010) ou ceux d'Olivier Revah sur la gouvernance post-conflit (Revah, 2010).

Enfin, plus tardivement, les économistes ont produit de nombreux travaux sur le post-conflit, qu'ils soient eux-mêmes acteurs (PNUD, NEPAD, Club du Sahel...), ou qu'ils soient chercheurs, parfois au service des premiers, liant notamment la question du post-conflit à celle de la pauvreté (Agbodjan, 2007 ; Collier, 2006).

D'autre part, les sociologues et les anthropologues sont à l'origine de vastes études sur la violence et les processus conflictuels, notamment appuyés sur des cas concrets de conflits (la Sierra-Léone pour Richards, 1996 ; le Liban pour Hannoyer, 1999 ; le Congo-Brazzaville pour Bazenguissa-Ganga, 1996 à 2001). Ils questionnent également dans des travaux plus théorique les discours, les acteurs, les coulisses du développement, l'urgence et par

¹⁵ Il existe ainsi de nombreux laboratoires spécialisés, notamment dans les universités anglo-saxonnes.

conséquent le post-conflit (Bierschenk, Chauveau, Olivier de Sardan, 2000 ; Le Pape, Salignon, 2001; Le Pape, Siméant, Vial, 2006), et critiquent donc les modèles normatifs, bien que la notion, comme en géographie, ne soit clairement apparue que ces dernières années (Chelpi-den Hamer, 2011).

Un glissement épistémologique de la géopolitique vers la géographie

La rareté relative de la recherche sur les guerres, les conflits et le post-conflit au sein de la géographie française tend actuellement à s'atténuer. La fin de nombreux conflits dans les années 2000 a permis aux chercheurs d'avoir accès aux sources et aux lieux touchés par les conflits. Enfin, un glissement épistémologique des conflits du champ de la géopolitique au champ de la géographie s'est opéré au cours de la décennie 2000. Ce glissement s'est concrétisé lors du Festival International de Géographie de St Dié-les-Vosges d'octobre 2008 portant sur les conflits (*Entre guerres et conflits, la planète sous tension*), et le choix de cette thématique pour le programme des CAPES d'histoire-géographie et Agrégation de géographie en 2010-2012. Dès lors, les aspects territoriaux des conflits sont étudiés en tant que tels et non plus uniquement en tant que traduction spatiale du politique (voir l'abondante littérature parue en 2011 pour les concours, qui intègre également les problématiques relatives aux conflits d'usages).

Au sein de la géographie, la géopolitique et la géographie politique ont longtemps été les seules à s'intéresser ouvertement aux conflits armés. En 1997, le numéro d'*Hérodote* consacré à l'*Afrique médiane* titre sur la géopolitique, alors que certains des articles qu'il comprend sont strictement géographiques : celui de E. Dorier sur Brazzaville, ou celui de F. Imbs sur le Rwanda. Ce ne sont pas toujours des géographes qui ont d'ailleurs travaillé sur le sujet : en 2003, dans un numéro d'*Hérodote* consacré aux « Tragédies africaines », c'est un politologue qui pose la question du rapport de la géographie et de l'espace à la guerre (Galy, 2003). La question n'a été posée directement par la revue qu'il y a peu, en 2008, avec un numéro thématique portant sur « Géographie, Guerres et Conflits » (n°130).

En géographie politique, Stéphane Rosière a effectué en 2003 une rigoureuse synthèse des différentes approches des conflits (Rosière, 2003). La création d'une seconde revue française de géographie politique et géopolitique en 2007 par la commission géopolitique du Comité National Français de Géographie (CNFG), intitulée *L'espace politique*, permet de renouveler cette approche. Cependant, la revue, tout comme ses équivalentes anglo-saxonnes *Geopolitics* ou *Political Geography*, n'ont jamais abordé directement le thème des guerres et des conflits, ni du post-conflit, sinon sous deux angles particuliers qui s'inscrivent dans les temporalités du post-conflit. D'une part, des thématiques qui tournent autour de la définition d'espaces comme les frontières ou les « zones grises » sont parfois abordées. Ces thématiques sont notamment traitées dans *Geopolitics* à travers deux articles récents (2011 et 2012). La thématique de la balkanisation des territoires est également parfois abordée : *L'espace politique*, 2010-2 dirigé par Amaël Cattaruzza, y est consacré. D'autre part, une partie de la recherche en géopolitique et géographie politique tourne autour de la compréhension spatiale du rôle des acteurs dans la période post-conflit : ce sont les travaux par exemple de Christian Bouquet (2009) sur la maîtrise des territoires par l'État ou ceux qui analysent le rôle des ONG. Dans tous les cas, la petite dizaine seulement d'occurrences du terme de post-conflit recensée dans ces diverses revues montre que les auteurs ne l'utilisent à chaque fois au mieux que dans sa seule acception temporelle.

D'une géographie des conflits et de leurs impacts à une géographie du post-conflit

Sans que ce soit forcément clairement exprimé, les géographes travaillent depuis longtemps sur la problématique des guerres ou des conflits¹⁶ et sur le post-conflit compris comme les mutations territoriales qui en découlent. Il s'agit de dissocier la recherche sur le post-conflit en tant que notion normative, et la recherche sur la période de post-conflit, qui n'a pas attendu la création de la notion pour exister : le travail sur les sorties de guerre, les restructurations, les recompositions territoriales sont bien de la recherche sur le post-conflit sans en avoir le vocabulaire normatif, qui on l'a vu est précisément daté. La géographie du développement, comme l'anthropologie, font de la recherche sur le post-conflit depuis longtemps, de manière inductive, sans que cela soit explicitement affiché. L'analyse et la description, la comparaison dans le temps comme dans l'espace de situations d'après crises constituent bien des recherches sur le post-conflit.

Cependant, peu nombreux sont les géographes à s'être penchés sur les conflits pour eux-mêmes, si ce n'est par l'entremise de thématiques s'y rattachant. La géographie tropicale en son temps, puis la géographie du développement ont ainsi parfois côtoyé de près la thématique des conflits. Le célèbre ouvrage de Jean Gallais, *Les tropiques, terres de risques et de violence* (1994), est emblématique de la façon dont était considéré cet objet de recherche : il n'est que très rarement fait mention de conflits ou de guerres, qui sont abordés par l'intermédiaire d'autres thématiques, notamment le risque ou la violence (essentiellement urbaine d'ailleurs).

La revue de géographie et de géopolitique *Hérodote* a également été précurseur sur le sujet puisque dans son premier numéro Yves Lacoste avait publié, en 1976 (p. 86-115), son « Enquête sur le bombardement des digues du fleuve Rouge (Viêt-nam, été 1972)¹⁷ ». Il y montrait alors le lien entre la géographie physique du delta et les bombardements américains, en s'appuyant notamment sur des cartes détaillées des bombardements sur les digues. Sa recherche fut à l'origine de son célèbre ouvrage *La géographie, ça sert d'abord à faire la guerre* (1976). Mais cet ouvrage qui a fait couler beaucoup d'encre était avant tout une critique de la géographie, pas assez ancrée selon lui dans les sciences humaines, sociales, politiques, et n'a pas suscité de réflexions plus spécifiques sur les guerres vues à travers le prisme de la géographie.

Pendant longtemps, on ne trouvait donc des travaux géographiques que dans des domaines parallèles aux conflits : mobilités, réfugiés (Bourgey, Lassailly-Jacob, Cambrézy), questions de santé... Un exemple de travail précurseur de géographe est celui d'André Bourgey qui, en 1985, aborde la guerre au Liban et ses conséquences géographiques (Bourgey, 1985). Il reste dans le champ classique de l'étude des flux migratoires liés à la guerre, de la nouvelle organisation de l'espace née de la guerre, et enfin de l'évolution de l'économie libanaise face à la guerre. Autres exemples plus récents, les travaux de Luc Cambrézy sur les déplacés et réfugiés (Cambrézy, 1997 à 2006), signalés comme « une incursion de la géographie dans le débat (Grégoire, 2002) ou « l'intérêt d'un regard géographique » face à la « dimension oubliée du territoire » (Guérais, 2003). Comme s'il était accepté par tous que les conflits fussent le domaine réservé des journalistes, des sciences politiques et des humanitaires. De la même manière, la thèse de Jeanne Vivet

¹⁶ Nous utilisons ici les termes de « guerre » et « conflit » comme à peu près équivalents, le second étant une version atténuée du premier.

¹⁷ L'article avait été auparavant publié dans le journal *Le Monde*, 1972.

(2010) sur les déplacés de guerre à Maputo (Vivet, 2012), qui s'inscrit dans le champ de la géographie urbaine et de la géographie des migrations, participe bien d'une géographie des conflits.

Les conflits et leurs dimensions territoriales ont surtout été étudiés à partir des années 1990 dans un contexte de fragmentation territoriale et de diffusion de la violence. La difficulté majeure de ces travaux réside dans la difficulté de construire un objet de recherche sans recul, mais surtout dans des situations sécuritaires extrêmement complexes. Des travaux importants ont également été réalisés lors de cette période par quelques géographes-urbanistes en réponse à la multiplication des expertises sur les conflits en Europe de l'Est, puis en Afrique, suite à des drames urbains particulièrement forts. Il s'agissait en règle générale de terrains d'études préexistants aux conflits, cette dernière thématique constituant une thématique conjoncturelle. Ainsi ont émergé des travaux de géographes portant spécifiquement sur la guerre et la ville, comme ceux de Davie (1983) : « Comment fait-on la guerre à Beyrouth? », les travaux de Bernard Calas sur la violence à Kampala (1991, 1994, 1998), ou sur les quartiers-territoires à Brazzaville en guerre (Dorier-Apprill, 1996 à 2000). L'ouvrage *Villes en guerre et guerres en ville* (Grünewald et Levron, 2004), issu de la recherche-action animée par le groupe URD, constitue également une somme d'exemple concrets issus du croisement entre les analyses des humanitaires, des géographes, urbanistes et architectes et des politologues. Parallèlement à ces travaux centrés sur la ville en guerre, on trouve des études plus ciblées, comme celle d'E. Verdeil en urbanisme sur la reconstruction de la ville de Beyrouth après la guerre (Verdeil, 2010). Bénédicte Trajnek quant à elle étudie spécifiquement dans sa thèse le lien entre ville et guerre. Le blog « Géographie de la ville en guerre »¹⁸ qu'elle a créé constitue une passionnante plate-forme d'échanges et de travaux sur la ville en guerre. Sa fondatrice est aussi l'auteur de nombreuses études sur les formes de la guerre et la reconstruction à Sarajevo et à Mitrovica (Kosovo).

Les travaux spécifiques sur les conflits en dehors des zones urbaines sont encore plus rares. On peut toutefois citer ceux de Françoise Imbs sur le Rwanda (1997), ou ceux de Marc Lavergne sur les conflits, crises et recompositions politiques et sociales au sud Soudan et dans la corne de l'Afrique (Lavergne, 2006, 2009).

L'augmentation des recherches portant sur le post-conflit suit logiquement les références faites au post-conflit dans le monde institutionnel. En effet, les références au post-conflit se sont multipliées dans les années 2000. Cette notion, catégorie normative utilisée actuellement par les institutions internationales, a du être appropriée par le monde scientifique pour ses travaux d'expertise. Ces recherches fondent leurs résultats sur un matériau institutionnel auquel les géographes ne se sont intéressés que tardivement, en réponse à des contrats, des appels d'offres et des financements de l'Agence Nationale de la Recherche.

L'analyse du post-conflit dans le champ de la géographie est donc très récente. Françoise Imbs, en 1997, ne parle pas de post-conflit alors que c'est bien le cœur de son article (elle parle alors de reconstruction). Les termes de « post-conflit », « reconstruction » ou « réhabilitation » ne figurent pas dans le *Dictionnaire de l'espace politique* de Stéphane Rosière (2008). Seuls de rares articles en géographie aujourd'hui évoquent le terme : en Afrique, on peut noter essentiellement les travaux de recherche et expertises de Roland

¹⁸ <http://geographie-ville-en-guerre.blogspot.fr/>

Pourtier sur l'Afrique centrale (2003, INICA), les travaux récents de E. Dorier et M. Joncheray (Dorier et al, 2011a, b et c ; Joncheray et Dorier, 2010, Joncheray, 2011), ainsi que les expertises PADEC du LPED (Dorier, Mazurek et al, 2011). Si le LPED a développé un axe de son « *Projet scientifique 2012-2015* » autour de cette thématique du post-conflit, rares sont les chercheurs en géographie qui s'intéressent réellement à la notion.

1.3.2 Pour une approche régionale du post-conflit : territoires, échelles, temporalités et acteurs

Si l'on s'en tient aux catégories et aux périodisations types que nous venons de voir, la république du Congo se trouverait actuellement dans une phase de stabilisation politique et de « post-conflit développement ». En effet la mise en œuvre laborieuse des accords de paix entre les dernières milices actives et le gouvernement (2003) a permis la tenue d'élections législatives, puis locales en 2007 dans tout le pays. La hausse des cours du pétrole apporte depuis plusieurs années une marge de manœuvre budgétaire confortable qui a été renforcée par les remises de créances liées à l'obtention opportune du statut de PPT (pays pauvre très endetté). Plusieurs grands projets d'infrastructures (barrages hydroélectriques, route nationale) récemment mis en œuvre sous l'égide directe de la présidence de la République à travers la *Délégation Générale des Grands Travaux* (DGGT) semblent indiquer une amorce d'évolution vers une reconstruction qui touche enfin le département du Pool, épice de derniers conflits (Dorier et Joncheray, 2011a).

La reconstruction institutionnelle au Congo, comme dans tous les pays en post-conflit, n'est qu'une dynamique singulière. Nous allons tenter d'appréhender un territoire particulier, soumis aux pressions caractérisant la période couverte et en prise avec des acteurs ancrés dans cette mouvance institutionnelle. Mais il s'agit également de territoires en difficulté, en raison des guerres mais pas uniquement, habités et transformés par des populations qui sont partie prenante de la reconstruction. Il s'agira de voir comment se traduit concrètement cette reconstruction et quelle résilience territoriale est possible. Il convient dès lors de définir une approche géographique du post-conflit et de mettre en place un cadre conceptuel qui puisse servir de cadre de référence commun à une recherche empirique du post-conflit.

Les échelles du post-conflit au prisme de la recherche scientifique

A quelle(s) échelle(s) étudier le conflit et le post-conflit pour en saisir les dynamiques et les logiques ? L'échelle nationale est systématiquement privilégiée par les acteurs institutionnels, mais occulte l'originalité des territoires ainsi que des éléments cruciaux de mémoire et de reconstruction. Or les conflits au Rwanda, en RDC, au Kosovo, en Palestine ou au Congo ont tous des répercussions à plusieurs échelles : les échelles internationale et sous-régionale, qui relèvent préférentiellement du domaine de la géopolitique ; l'échelle nationale et les échelles régionales et locales.

Se pose alors la question de l'échelle à laquelle doit travailler le chercheur, pour que son étude de cas puisse être généralisable et pour assurer la validité de sa recherche. Cette notion d'échelle, qui constitue une des spécificités et une des originalités de la géographie, a dans cette étude toute sa place.

L'échelle locale permet de bien saisir les enjeux des conflits et de la reconstruction, ce que montrent bien les exemples de Huambo (Angola) ou de la Guinée forestière étudiés

respectivement par J.-P. De Passos et F. Ferry (in Grunewald et Levron, 2004). Que la reconstruction soit pensée au niveau international pour la reconstruction institutionnelle, ou au niveau local pour les populations, le local est le lieu ultime de l'application du pouvoir central à travers les jeux de la déconcentration et de la décentralisation. Encore une fois, l'important est de reconnaître, à l'intérieur du périmètre de l'État, la « coexistence de pouvoirs publics multiples » liés à des « territoires multiples qui se chevauchent parfois » (Arnaut et Højbjerg, 2008). Les réalisations de la reconstruction institutionnelle se mesurent à l'échelle locale, en fonction des principes institutionnels classiques du « penser global, agir local », principes qui s'appliquent indifféremment à la reconstruction post-conflit ou au développement durable par exemple. Mais la reconstruction n'est pas qu'institutionnelle, elle se fait aussi « par le bas », selon des logiques différentes et avec ses propres dynamiques.

Cependant, les dynamiques locales ne sont pas autonomes ; elles font parties de systèmes d'échelles emboîtées. La vie d'une paysanne du Niari est à l'heure actuelle indissociable de la volonté des hommes politiques de son pays de doter son district en infrastructures de transports, tout comme un chasseur de la Lékoumou est dépendant du cours du fer sur les marchés mondiaux. L'espace ne peut être dissocié des acteurs qui l'animent. « La géographie des campagnes tropicales est de moins en moins assimilable à la géographie des seuls systèmes et structures agraires et relève de plus en plus d'une approche d'une complexité multiscalaire où les logiques locales cohabitent avec les logiques globales » (Bart, 2010). Il s'agit alors de réfléchir en termes d'emboîtement d'échelles et de niveaux de décision et d'influence. On observe ainsi l'articulation de dynamiques « par le haut » (institutions internationales, mais aussi État congolais) et « par le bas » (populations, mobilités liées aux activités...). Les dynamiques et les échelles s'entrecroisent, la majorité des acteurs participent à plusieurs échelles d'action comme les entreprises minières qui sont à la fois sur le terrain à chercher du manioc pour leur personnel et en même temps tributaires d'enjeux globaux liés à la mondialisation financière ; ou comme l'instituteur qui reçoit quelques manuels UNICEF indispensables à la pratique de son enseignement.

C'est ce qu'Arnaut et Højbjerg (2008) définissaient comme étant des « souverainetés respatialisées et multi-niveaux dans le contexte de formations sociales et de modes de gouvernance nouveaux, résolument « glocaux¹⁹ ».

L'échelle régionale correspond à l'échelle de notre terrain de recherche. Cette échelle, qui établit des limites géographiques sur des bases notamment administratives, pourrait être contestable mais ici elle correspond à la fois à des niveaux politique et identitaire, les deux étant fortement imbriqués et constitutifs des conflits. C'est également l'échelle de l'espace vécu des populations (Frémont, 1976), à laquelle sont visibles les stratégies individuelles et collectives. C'est donc une échelle déterminante pour bien appréhender les logiques de recompositions territoriales. Il ne s'agit d'ailleurs pas de travailler sur une région fermée. Les territoires congolais comme ailleurs sont en lien permanent avec les régions et pays voisins. L'étude n'a de sens que dans une perspective comparative et multiscalaire. On peut par exemple parler du rôle des frontières : loin de constituer

¹⁹ Le « glocaux », c'est l'imbrication du global et du local, et c'est ce qui permet de comprendre « les localités (locales) comme des espaces hétérogènes, multiscalaires au sein desquels se déploient des processus de démarcation et de connexion », in K. Arnaut, « "Our Baka brothers obviously do not speak French" : siting and scaling physical/discursive movements in post-colonial Belgium », *Language & Communication*, vol. 25, 2005, p. 217-235, p. 218.

uniquement des délimitations perméables, elles mettent en relief l'extra-territorialité des États, grâce à des liens très forts, traditionnels ou créés par les échanges.

À l'échelle nationale se situent d'autres catégories d'enjeux et d'acteurs : c'est une échelle éminemment politique, celle de l'aménagement du territoire et de la gouvernance, qui de plus évolue en rapport avec les échelles supranationales : sous-régionales et internationales.

Il s'agira alors ici de construire une grille de lecture du post-conflit applicable à d'autres terrains et d'autres échelles. L'échelle régionale de l'étude choisie ici n'a pas pour objectif la réalisation d'une monographie, aussi documentée soit-elle, mais entend questionner le conflit et le post-conflit de manière multi-scalaire. La confrontation des échelles locales et régionales aux politiques territoriales menées aux échelles nationales et internationales doivent permettre de questionner le post-conflit, par exemple en déconstruisant la logique normative du post-conflit créée par les institutions internationales par l'étude de leurs applications concrètes sur le terrain. L'échelle locale et régionale permettent également de faire évoluer l'étude du post-conflit par la mise en avant d'une complexité de leurs évolutions. Cette complexité peut être visible par exemple dans des temporalités multiples.

Pour une lecture concrète des temporalités du post-conflit

Croiser les échelles spatiales ne suffit pas : il est également important d'interroger les échelles temporelles. La périodisation institutionnelle du post-conflit présente un schéma linéaire permettant de réguler les interventions dans les pays en crise ; cependant, les temporalités observées sur le terrain diffèrent des programmes officiels de la reconstruction. Loin de nous baser sur la chronologie édictée par les institutions internationales (hormis en ce qui concerne les programmes régis par ces institutions, et qui en sont fortement dépendants), nous essaierons donc d'observer et d'analyser ces temporalités multiformes qui révèlent des stratégies complexes de reconstruction.

Le travail de terrain réalisé par différents chercheurs dans une démarche scientifique et non normative permet de montrer que la question est en effet bien plus complexe, tant d'un point de vue temporel que spatial. Cette complexité est bien décrite en ce qui concerne la Colombie, où D. Duriez (2011) parle de « paix armée » ; ou en Somalie, où Grünwald (in Pirotte, 2000) montre dans ses « leçons somaliennes » la coexistence réversible de « situations graves » et de zones de paix.

Au Congo, on peut réaliser une lecture temporelle des processus de retour à la paix dans les régions les plus touchées du sud Congo et montrer que les régions du Pool et des Pays du Niari ont eu une chronologie fort différenciée depuis les accords de cessez le feu de 1999 (Dorier et Joncheray, 2011). De la même manière, à une autre échelle, entre les différents territoires des pays du Niari, la chronologie se fait de manière bien différente d'une région à l'autre d'une ville à l'autre, de la ville à la campagne etc. Les temporalités du post-conflit sont ainsi visibles à travers les interventions des organismes internationaux mais aussi à travers les conditions sécuritaires, l'installations d'infrastructures sociales et économiques, ou les échéances électorales et diverses formes du retour de l'État dans les départements.

D'où la nécessité d'une lecture temporelle multi-territoriale et de la déconstruction d'une période d'évolution normative du post-conflit. Au delà même de l'aspect linéaire du post-conflit, il faut imaginer cette période comme un système, où chaque territoire évolue

selon ses dynamiques propres, tout en étant influencé par les territoires voisins et d'autres échelles d'interventions.

Une mesure de la résilience

Si l'on s'en tient à sa définition mécanique, la résilience est la capacité de retour à l'équilibre d'un système après une perturbation, « sans pour autant changer de structure qualitative » (Aschan Leygonie, 2000). L'idée est donc celle d'un retour à l'état initial du système. Or dans le cas de la résilience des populations des pays du Niari, nous sommes plus proches d'une résilience systémique définie comme un « changement de comportement du système qui bifurque, et franchit la limite qui sépare deux bassins d'attraction » (Dauphiné et Provitolo, 2007). La résilience est alors un nouvel équilibre qui diffère du précédent. On peut la mesurer par l'aléa, le temps de retour à un équilibre du système, et par des indicateurs adaptés (*Ibid*).

Nous verrons ici que l'aléa est important : les guerres, qui ont bouleversé les territoires et les populations. Face à cet aléa, l'analyse des temporalités du post-conflit permettra d'évaluer la longueur du temps de retour (la période post-conflit). Enfin, nous pourrions utiliser un certain nombre d'analyses territoriales concernant le rôle des différents acteurs, mais également l'évolution de certains secteurs (sociaux, économiques, transports, urbanisation) comme indicateurs de la résilience : dans chacun de ces secteurs, et en supposant que leur fonctionnement avant les conflits était efficace, il s'agira de vérifier si l'on observe un retour à une efficacité optimale de ces secteurs.

La résilience semble donc être une notion permettant une mesure et une analyse simple et efficace du post-conflit.

Les acteurs du post-conflit

Un autre enjeu de ce travail est la définition de la place des différents acteurs dans la reconstruction (qu'elle soit sous sa forme institutionnelle ou non). Les acteurs, quels qu'ils soient, ont un positionnement, conscient ou non, vis à vis des territoires, et cela à différentes échelles. Ainsi, il conviendra d'explicitier le rôle de ces acteurs dans la gestion du post-conflit, acteurs sociaux, politiques et/ou internationaux, mais également les populations elles mêmes, et de montrer les liens qui peuvent être établis entre les premiers et les seconds (rôle des associations, de Églises, des courtiers...).

La question des acteurs est centrale : « dans un continent qui marie internet à la daba, les acteurs paraissent parfois issus de différentes planètes. [...] La régionalisation, l'intégration, ne sont que coquilles vides si elles émanent uniquement "du haut" sans associer les dynamiques "du bas" » (Pourtier, 2003b, p. 5). La responsabilité de ces différents acteurs dans la gestion du post-conflit est ainsi à questionner ; celle-ci est bien mise en évidence dans l'étude de Grünewald (1999) sur les 4R (retour, réconciliation, réhabilitation, reconstruction), à travers notamment le rôle controversé de l'aide internationale.

En outre, les discours normatifs du post-conflit modifient considérablement les actions de ces différents acteurs, qui ont pour la plupart d'entre eux totalement intégré les règles édictées par la communauté internationale. C'est ainsi qu'un agent de Caritas qui parle de l'IPDH (E_48) affirme aussi bien qu'une plaquette publicitaire que « en 2002, l'IPDH était au départ un programme humanitaire, on donnait tout gratuitement. En 2004, c'est le

passage de l'humanitaire au développement » (et la raison de son arrivée dans le programme).

Une rapide présentation des acteurs montre leur diversité, la complexité des stratégies à l'œuvre et les relations complexes qui existent entre les uns et les autres.

Institutions internationales : finances, décisions et luttes d'influence

Les institutions internationales jouent un rôle de premier plan en tant que bailleurs, avec une séparation des tâches entre les aspects économiques gérés par le FMI et la Banque mondiale et les enjeux sécuritaires et de médiation pour la paix conduits par les Nations Unies (Del Castillo, 2001). Elles servent également de médiatrices face à d'autres bailleurs (banques régionales de développement, services d'aide publique au développement – APD - nationaux ou régionaux - l'AFD en France, l'ECHO pour l'UE). Elles sont nécessaires dans un contexte où les bailleurs ont peur de prêter ou donner alors que les besoins sont justement plus importants et doivent être satisfaits rapidement.

La vision institutionnelle française est intéressante (Brugière, 2005 ; Babaud et Reboul, 2005) puisqu'elle pointe la concurrence entre les différents acteurs, pour imposer les normes du dire et du faire : « [Le post-conflit] révèle une concurrence en termes à la fois de concepts politiques - entre pouvoirs normatifs - et de présence physique sur le terrain. Cette concurrence est le fait d'acteurs divers, étatiques ou non, publiques ou privées, nationaux, européens ou multilatéraux qui ne cessent d'interagir » (Babaud et Reboul, 2005). Ainsi, la France est obligée de se doter d'outils spécifiques pour ne pas se laisser distancier par ses voisins. « L'Allemagne a ainsi créé le *Zentrum für Internationale Friedenssätze* (ZIF), la Grande-Bretagne a créé en septembre 2004 *The Post-conflict Reconstruction Unit* (PCRU) qui regroupe des représentants du DFID, du *Foreign Office* et du Ministère de la Défense, enfin les États-Unis viennent de se doter (juillet 2004) au sein du Département d'État d'un *Office of the Coordinator for Reconstruction and Stabilization*. [...] La France ne peut se satisfaire des outils traditionnels de coordination et de coopération conçus pour des périodes sereines durant lesquelles le facteur temps n'est pas prépondérant. L'enseignement premier de l'étude est la nécessité de prévoir la mise en place d'une organisation spécifique adaptée aux dynamiques et enjeux du post-conflit » (*ibid*).

Tout cela n'est pas seulement à mettre sur le compte d'intérêts philanthropiques : « Une attention a été portée aux instruments financiers adéquats à une meilleure intervention des acteurs privés (ONG, entreprises) dans cette période du post-conflit. Imposer un standard français par la présence d'experts et la définition des termes de référence des appels d'offres permettra de favoriser les acteurs privés français plus familiers de ces activités. Dans un cas comme dans l'autre, les retombées en termes économiques ou politiques favorisent le développement d'une image de la France et l'affirmation d'une influence dans des environnements traditionnellement peu familiers. » Ce texte de recommandations a le mérite d'être sans ambiguïté et de montrer le pragmatisme et les luttes d'influence dont le post-conflit est le terreau, loin des discours officiels et de la langue de bois habituels. Sans aller plus avant, il est clair que toute intervention à grande échelle couvre des intérêts et des enjeux qui ne sont pas directement perceptibles sur le terrain, mais qui expliquent certaines situations concrètes.

Petites et grandes ONG, les absentes de la reconstruction?

Les ONG sont directement en lien avec ces grands bailleurs et donneurs d'ordres. Pour Lefranc (2006, p. 240), le rôle des ONG est important car elles permettent une « résolution interactive des conflits », elles sont des « entrepreneurs du social » et essayent de « restaurer la confiance ». Leur rôle de courtiers, bien mis en évidence par Bierschenk, Chauveau et Olivier de Sardan (2000) semble en faire des acteurs incontournables pour la reconstruction comme pour le développement. On peut distinguer les grandes ONG, tel le CICR qui joue un rôle important en droit international humanitaire et qui a des capacités d'actions sur le terrain importantes du fait de ses antennes locales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Au Congo par exemple, il a été un des premiers à intervenir dans les pays du Niari.

Il faut cependant noter qu'au Congo, les ONG internationales, grandes ou petites, ont été particulièrement peu présentes, surtout dans les pays du Niari. Le Sud du Pool au contraire a été et est encore beaucoup soutenu par un réseau d'ONG, en partie dynamisé par la diaspora. Ici encore, il conviendra de mesurer la reconstruction permise par ces ONG, largement tributaires des discours et des financements des institutions internationales, visibles par exemple à travers des programmes FFW (food for work) utilisés par de nombreuses ONG (Pouliny, 2005, p. 420).

Des interventions multiformes de l'État

Tous ces acteurs viennent directement concurrencer l'État dans des domaines régaliens. Ainsi, « la période post-confliktuelle voit s'affronter les pouvoirs normatifs des États, des organisations internationales et des institutions multilatérales. » (Babaud et Reboul, 2005, p. 2). L'État reste cependant un acteur central dans les mécanismes de résolution – ou de déclenchement – du conflit. « C'est sur la question de l'État, par conséquent de sa solidité politique, de sa capacité à maintenir la paix civile, de l'efficacité de ses interventions éducatives et socioéconomiques, que convergent les difficultés de la situation actuelle » (Adam, p. 172).

L'État est présent sous diverses formes dans les départements congolais : préfectures et sous-préfectures composées de personnels nommés par l'État ; directions départementales chargées de l'exécution et du contrôle des investissements de l'État ; maires et conseillers départementaux élus par les populations (pas toujours de manière très transparente), symboles des enjeux de la récente décentralisation (lois de 2003) ; chefs de villages nommés par les préfets et chargés de représenter les populations. Police, gendarmerie et armée complètent la présence de l'État en ce qui concerne le contrôle des populations, et du fait de l'enjeu posé par l'incorporation des ex-combattants dans la force armée nationale. Ces multiples facettes de l'État au Congo sont autant de façons d'agir sur les populations et de jouer un rôle dans la reconstruction.

L'entrepreneuriat international reconfiguré par les conflits

On peut distinguer trois périodes dans l'histoire des entreprises des pays du Niari. La première date d'avant les guerres. Il existait alors de nombreuses petites et moyennes entreprises, congolaises ou ex-coloniales, dispersées dans de nombreux sites, travaillant dans l'agriculture, l'agro-alimentaire, le bois, l'extraction minière. La seconde se situe après les guerres, et est marquée par la fermeture de la plupart de ces entreprises, fermetures ne s'expliquant pas forcément par les conflits.

Aujourd'hui les entreprises sont beaucoup moins nombreuses. Les entreprises congolaises sont rares, et la plupart d'entre elles appartiennent à des ministres ou à leur famille. Les entreprises de la région sont globalement plus grosses qu'avant : ce sont des entreprises forestières et surtout des consortiums miniers qui investissent dans la région. Pour pouvoir mener leurs activités à bien, elles acceptent de remplacer l'État dans un certain nombre d'activités régaliennes comme la construction de routes et d'écoles, la fourniture en médicaments des centres de santé. Cela pose le problème de la qualité, souvent médiocre, du service rendu mais surtout de l'iniquité territoriale. Ces acteurs sont devenus majeurs et leur poids tend à augmenter. Leurs actions sont toutefois préoccupantes en termes d'impact sur les populations et sur les territoires.

Des populations abandonnées?

Les populations constituent le cœur de cette étude même s'il s'agit des acteurs les plus difficiles à appréhender du fait de l'extrême diversité de leurs positionnements. À la fois victimes et acteurs des guerres, leurs attitudes face à la reconstruction et aux évolutions post-conflit, qu'elles soient sociales, économiques ou politiques, ne sont pas neutres.

Dans sa critique des actions de l'ONU, B. Pouligny (2005) montre le sentiment d'impuissance des populations qui ne savent jamais ce qui est fait en leur nom, ce qui décuple leur sentiment d'être manipulés et leur déception devant les promesses non tenues. Cependant, il existe une grande variété de situations, du chasseur pygmée nomade de la Lékoumou à l'entrepreneuse de Nkayi ; si la majeure partie de la population des pays du Niari se sent abandonnée, certains de ces acteurs savent ce qu'est le post-conflit institutionnel et mettent en place des stratégies individuelles et parfois collectives pour bénéficier des programmes et subventions et tirer profit de la reconstruction.

Notre approche du sujet « par le bas » met les populations au cœur de cette étude ; les populations ne sont pas appréhendées en tant que groupes homogènes (masses d'individus, déplacés), mais en tant qu'individus aux stratégies parfois semblables, parfois collectives, parfois individuelles, mais toujours originales. Ce sont leurs positionnements personnels et leurs paroles qui sont présentés ici.

Ainsi, les déplacements de populations, les stratégies de survie et de reconstruction, les réactions face aux autres acteurs de la reconstruction, les démarches individuelles et collectives devront être appréhendées sous l'angle de la complexité.

Conclusion

La notion de post-conflit est donc une notion récente, très fortement liée aux institutions internationales et à leurs modalités d'interventions. Cette notion est aujourd'hui pleinement acceptée par les acteurs à quelque niveau que ce soit, des institutions internationales (bien sûr) aux États, des humanitaires aux chercheurs et même aux populations. Héritière de savoirs-faires normatifs et orientés idéologiquement selon des prêts à penser institutionnels indépendants des États et des populations, elle ne prend guère en compte la spécificité des territoires sur lesquels elle est censée s'appliquer.

C'est pourquoi nous adopterons dans ce travail un regard distancé par rapport à cette notion du post-conflit. Notre géographie du post-conflit s'attachera à la fois à faire une analyse des enjeux et impacts des modèles normatifs du post-conflit et à réaliser une étude de géographie prenant place dans la période du post-conflit. Notre définition

géographique du post-conflit comprend donc ces deux aspects (post-conflit « concept » et période post-conflit) tout en étant plus large. Elle stipule que le post-conflit est l'ensemble du système formé par les actions territorialisées des acteurs en période de post-conflit ou se réclamant du post-conflit.

Notre étude se positionne en effet dans le champ de recherche du post-conflit par son contexte : nous observons des territoires au Sud dans une temporalité d'après-guerre. Mais, à l'inverse de la définition institutionnelle du post-conflit, notre démarche est empirique, qualitative, elle part du terrain pour redéfinir un post-conflit « par le bas », ce qui suppose la mise en place d'une méthodologie originale. C'est une manière de s'intéresser aux territoires que de voir ce qui se passe concrètement sur le terrain, pendant la période de post-conflit ou au nom du post-conflit. Ce qui ne veut pas dire que nous ne tenons pas compte du post-conflit institutionnel : ce dernier a en effet un caractère opérationnel fort, qui pousse un certain nombre d'acteurs à agir au nom du post-conflit ou selon les normes et la temporalité du post-conflit, ce qui peut avoir des impacts importants dans les territoires et pour les populations. Ainsi, notre objet de recherche comprend à la fois le déroulement et les effets des actions et programmes de reconstruction, endogènes ou exogènes, tout en s'intéressant aux dynamiques d'acteurs et de territoires engendrées par le contexte de post-conflit. Les inscriptions territoriales des actions faites au nom du post-conflit institutionnel nous intéressent au même titre que les recompositions territoriales faites dans un contexte post-conflit.

L'exemple du Sud Congo montre les limites de transférabilité des modèles de construction de la paix proposés par la communauté internationale. Le Sud Congo est loin du modèle normatif linéaire allant d'une phase d'urgence à une phase de transition puis de développement. Après les guerres, l'État a tardé à prendre le relais des institutions internationales et des ONG, en se concentrant sur une reprise progressive de contrôle politique. Il intervient à des rythmes décalés selon les régions, et sans réelle politique de reconstruction. De nouvelles formes du retour pacifique de l'État avec de grands projets présidentiels et la création de collectivités dites décentralisées viennent depuis peu complexifier le jeu d'acteurs en compétition dans les pays du Niari, alors même que l'insertion dans des enjeux mondiaux pour la compétition des ressources territoriale se fait plus forte. On assiste donc à des recompositions territoriales hétérogènes et fragmentées au cœur des zones de conflits et sur leurs marges, représentant des enjeux cruciaux pour le futur du pays. Dans ce contexte de période post-conflit, le post-conflit « concept » peut être instrumentalisé par certains acteurs.

Les questions posées interrogent le lien entre les territoires et les hommes qui l'habitent : se pose ainsi la question des échelles, des acteurs, des identités, des recompositions territoriales et des mutations sociales dans cette période de post-conflit. Les enjeux d'un tel travail sont considérables, puisque ces questions concernent la réalité de la reconstruction et à travers cela de la paix ; les outils du géographe sont eux mobilisés à travers les dynamiques territoriales que sont la reconstruction des institutions, de la société comme des bâtiments et qui passent par de la justice spatiale, de l'équité ou de la péréquation territoriale.

CHAPITRE 2 : Méthodologie d'une géographie du post-conflit

Cette thèse sur le Congo a débuté en 2008, et s'est effectuée au sein du Laboratoire Population Environnement Développement (LPED), sous la direction d'Élisabeth Dorier. Elle prend place dans une série de travaux de recherche impulsés et coordonnés par E. Dorier, auxquels participent ou ont participé plusieurs enseignants-chercheurs de l'université de Provence (H. Mazurek, S. Bridier...), doctorants et étudiants de Master.

Ces travaux sur le Congo sont réalisés dans le cadre d'une coopération scientifique avec les chercheurs congolais, concrétisée par une convention signée en 2005 entre l'Université de Provence d'une part, la Faculté des Lettres et Sciences Humaines et l'École Nationale de Magistrature de l'Université Marien Ngouabi à Brazzaville d'autre part, notamment sous la direction de Mme Ofouémé-Berton (Professeur CAMES en géographie à l'université Marien Ngouabi) et de M. Ziavoula (ENAM Brazzaville puis HSTM - INALCO).

Ainsi, ma thèse s'inscrit dans une démarche collective, son sujet comme son terrain ont été définis de manière concertée, bien que la recherche de terrain aie été plus personnelle.

Ce terrain, s'il constitue un passage obligé de la recherche en géographie du développement, est surtout un processus incontournable de recherches de données dans une région qui se caractérise par l'absence d'archives : d'où la nécessité de construire une méthodologie de recherche spécifique, qui passe par l'articulation entre bibliographie, entretiens et approche participative. Mon sujet est conçu comme une approche qualitative, empirique, « par le bas », fondée sur des entretiens avec les acteurs et sur des observations *in situ*, sur le terrain. Ainsi, mon implication sur le terrain, notamment dans les contacts avec les populations, révèle des biais dont il faut être conscient : le fait d'être engagé en tant que chercheur-géographe-doctorant, d'être une femme, française, jeune et blanche conditionne les informations reçues, l'accueil des populations et l'accessibilité à des cercles plus ou moins sélectifs. D'autre part, ils imposent un prisme culturel à travers lequel notre compréhension des phénomènes se forme. C'est avec ou malgré cette identité multiforme que cette thèse a été menée. Le terrain est donc à la fois le support de la recherche et un vécu individuel qui diffère en fonction de la personnalité du chercheur ; cette dernière étant à son tour modifiée par le vécu.

Cet ensemble de faits a ainsi contribué à faire évoluer mon sujet d'étude, mon terrain et ma méthodologie de recherches en fonction des possibilités de recueillir des informations sur un sujet aussi sensible que celui de la guerre.

La cartographie, sur le terrain comme lors de l'analyse des données récoltées, constitue une part importante de ce travail.

2.1 Encadrement, collaborations scientifiques et déroulement de la thèse

2.1.1 Encadrement scientifique

Ma thèse s'inscrit dans un ensemble de recherches menées par le LPED et des chercheurs partenaires sur la République du Congo depuis 2005. Ces travaux (qui se sont dans un premier temps concentrés sur les villes et plus particulièrement Brazzaville) ont permis la constitution d'une base de données conséquente, la réalisation de publications collectives, la mise en place de partenariats avec différentes organisations et administrations congolaises. Dès mon insertion dans « l'équipe Congo », j'ai ainsi pu accéder à un SIG et une base de données bibliographique, que j'ai ensuite contribué à enrichir. Ainsi, si ma thèse résulte d'un terrain personnel, elle s'inscrit dans une démarche collective impliquant enseignants, chercheurs IRD, étudiants de Master et doctorants, en France comme au Congo. Ma thèse est également réalisée en parallèle de deux autres thèses de géographie réalisées par des étudiants congolais accueillis au sein du LPED. Ces thèses portent également sur le post-conflit au Sud du Congo.

Depuis 2011, le LPED participe à travers l'axe de recherches « TRAMES » à la réalisation de plusieurs expertises commandées par le Ministère congolais des Affaires Sociales. L'axe TRAMES du laboratoire Nous avons notamment pu réaliser des diagnostics territoriaux de sept districts en situation de post-conflit (dont deux situés dans ma zone d'étude), et un ensemble cartographique conséquent. Ces diagnostics doivent être utilisés par le ministère pour la réalisation d'un Projet d'Appui au Développement Communautaire (PADEC), sur financement de la Banque Africaine de Développement (BAD).

En dehors des commandes d'expertises internationales, le cadre général de mon travail a été relativement peu contraignant, que ce soit pour ma thématique de recherche ou pour son financement. Ce dernier a été assuré pendant trois ans (2006-2009) par une allocation de recherche ministérielle et du monitorat ; puis pendant quatre ans (2009-2013) par des postes d'ATER. Je considère que cette relative liberté a constitué une force me permettant d'adapter mon cadre de travail. L'inscription dans un laboratoire de sciences sociales pluridisciplinaire a pour sa part permis une ouverture d'esprit et de recherche fondamental, tout en me garantissant une totale indépendance de recherche.

Sur place, dans les pays du Niari, j'ai effectué seule la plupart de mes recherches, en utilisant les transports et hébergements locaux. Mon acquisition progressive de connaissances empiriques sur la région et son fonctionnement (notamment pour la logistique) ont permis une nette amélioration de mon efficacité au bout de quelques mois. J'ai au début pu bénéficier de précieux contacts obtenus grâce à l'aide de Mme Ofouémé-Berton ; le premier séjour à Dolisie en sa compagnie ainsi qu'avec Mme Dorier constitue en quelque sorte une visite fondatrice me permettant, par l'entremise de GAPS (Matha et Gérard Athanée, qui m'ont hébergé lors de mes séjours à Dolisie), de rencontrer les autorités administratives, politiques et militaires, assurant par là même la bonne marche de mes recherches. Ces premiers contacts ont ensuite été complétés et enrichis au fur et à mesure de mes pérégrinations personnelles. Le réseau constitué peu à peu m'a parfois permis de bénéficier d'un soutien logistique. Certains « projets » ont

également aidé à la réalisation de ma thèse, en acceptant ma participation à leurs missions, ce qui m'a permis d'enrichir mon travail. C'est le cas d'ENI Foundation²⁰ lors d'une mission de sensibilisation à la vaccination dans le district de Kibangou ; du PAGEF (Projet d'Appui à la Gestion Durable des Forêts du Congo), pour une mission de contrôle de deux sociétés forestières dans le Nord-Ouest de la Lékoumou (Omoye) ; de MPD (Mining Project Development), en accompagnement de l'équipe chargée du « social » du consortium minier, pour des missions de sensibilisation des autorités des districts de Bambama et Zanaga aux problèmes fonciers posés par la future mine. J'ai également reçu, plus ponctuellement, l'aide des responsables institutionnels et de certaines personnes ressources (le sous préfet de Bambama, le député de Loudima, l'abbé de Mbinda, le commissaire de police de Mossendjo...) ou de sociétés (DMC Mining, MPD, Egis BCEOM...) pour les transports ou le logement. À noter également l'attention constante et globalement bienveillante des autorités administratives, policières et militaires, qui parfois ont pu me bloquer dans mes déplacements et mes projets de recherche mais qui ont toujours été attentives à mon bien-être et ma sécurité (Cadre 1).

Cadre 1 : Un exemple de veille discrète : le train Mbinda (24/03/2010, Ob_41)

Récit du voyage en train de Mbinda à Mossendjo (train réputé dangereux et surtout très inconfortable ; cf. cadre 21 en Partie 3).

[Au début du voyage] Il y a une flaque de « tombé »²¹ à mes pieds et j'ai des bouts de singe fumé qui me tombent sur la tête, vu que mon voisin de gauche (qui n'occupe pas son siège) a chargé dans les rangements au dessus de moi un peu de viande de chasse.

[Plusieurs heures plus tard] À côté de moi, depuis le début du trajet, s'est assis un jeune en habits militaires. Il s'agit là d'un exemple d'« éléments incontrôlés », ex-miliciens ou « jeunes désœuvrés » qui vivent de petits trafics et sont tolérés dans ce train car sous contrôle des forces armées et hors des villes. Le système des « cabris » leur permet de prendre sous leur protection des personnes qui les rétribuent un peu contre la possibilité de ne pas payer leur billet de train. C'est alors que mon vrai voisin, celui à la viande de brousse, revient ; il s'agit en fait du chef de train qui devient furieux et va chercher les militaires officiels (et armés). Ils chassent le jeune avec leurs chicottes et avec cette expression emblématique : « Va là où tu es assis ! ». Le chef de train s'en retourne faire ses rondes en criant à tous que sa place doit rester libre et en priant les militaires de veiller à cela, ce qui fait que je me retrouve dans la situation extraordinaire d'avoir une place libre à côté de moi alors que de nombreuses personnes sont assises par terre ou debout dans le train.

2.1.2 Définition et évolution de la problématique

Ce travail de recherche sur le Congo-Brazzaville a débuté en juillet 2008 à l'occasion de la réalisation de posters sur les conflits pour le Festival International de géographie de St Dié les Vosges d'octobre 2008, intitulé « Entre guerres et conflits : la planète sous tension ». Ces posters (Dorier et al, 2008, mis en ligne sur le site du festival : <http://fig-st-die.education.fr/galleries/index.php?/category/170>) ont été réalisés au sein de l'équipe Congo du LPED et en partenariat avec R. Ziavoula et Y. Ofouémé-Berton, qui ont ensuite joué un rôle crucial dans la définition de mon sujet de thèse et le déroulement de cette

²⁰ ENI Foundation est une fondation autonome qui a pour but de réaliser des opérations de développement humain, essentiellement à l'égard des enfants, en Italie et dans les pays concernés par les activités du pétrolier italien ENI.

²¹ Vin de palme.

dernière. Le thème des conflits était ainsi pour la première fois abordé au sein du laboratoire, mais il n'émergeait pas du néant. Comme cela arrive souvent (cf. Redon, 2008), le sujet est parti d'un intérêt personnel de ma directrice de thèse. Celle-ci a fait sa thèse au Congo, et a depuis suivi attentivement les évolutions de ce pays, et notamment les « troubles socio-politiques » des années 1990 qu'elle a cartographié et analysé dans des articles scientifiques et à travers la revue « Rupture » (créée par une association de chercheurs et de militants associatifs). Le sujet du FIG de 2008 présentait ainsi l'opportunité de faire le point sur la situation de ce pays, sur la base de sources souvent originales : les derniers séjours effectués par E. Dorier au Congo (2006-2007) pendant lesquels elle a pu interroger des déplacés Brazzavillois dans le Pool ; des travaux de Master effectués en 2007 et 2008 à Brazzaville et Pointe-Noire ; et des rapports d'ONG. Surtout, l'expérience personnelle du géographe R.-E. Ziavoula, enseignant-chercheur en géographie, partenaire du LPED et lui-même déplacé pendant les guerres, a été prépondérante. Pendant les semaines de son exode, il a en effet effectué des relevés de terrain qui ont permis d'engager une réflexion sur les conflits. R. Ziavoula a également participé à l'élaboration des posters.

C'est ainsi qu'ont émergé les premières ébauches de mon sujet de thèse. Celui-ci s'est donc constitué à tâtons, au fur et à mesure qu'évoluaient mes connaissances du terrain et l'encadrement institutionnel.

Mes compétences me poussant plus vers de la géographie rurale, nous fûmes amenés à élaborer une première problématique portant non pas sur le conflit (passé), mais sur les évolutions des zones rurales en situation de post-conflit au Sud du Congo (zone touchée par l'essentiel des conflits). Par la suite, en raison de la présence de nombreuses villes moyennes sur mon terrain qui ne pouvaient être occultées en raison de leur importance dans les enjeux politiques, géopolitiques, géohistoriques, géo socio-économiques ou de développement de la zone, la problématique a évolué, passant d'une géographie rurale stricto-sensu à une problématique beaucoup plus vaste reprenant ces différents thèmes, et dont la quintessence est signifiée dans le terme de « Niboland », qui est à la fois un territoire et une idéologie politique.

Ainsi ma thèse, qui aborde l'étude des évolutions socio-économiques et recompositions territoriales post-conflit dans une région du Congo, permet d'éclairer les logiques territoriales et les logiques d'acteurs de ces pays. Elle constituera également un instrument d'aide à la décision pour l'aménagement du territoire et pour la conduite de projets dans une logique de consolidation de la paix.

2.1.3 Définition des lieux de l'étude

Une première approche du sujet prônait la comparaison de trois espaces en post-conflit : les Plateaux et le Pool Nord, le Pool Sud et les pays du Niari, inégalement touchés par les conflits, mais dont nous savions qu'ils avaient été impactés, directement ou non.

En mars 2009, le choix du terrain a été redéfini en concertation avec Mme Yolande Ofouémé-Berton, Professeur CAMES à l'université Marien-Ngouabi. Les pays du Niari, fortement touchés par les guerres, mais sécurisés et pour lesquels n'existaient que peu de données, paraissaient adaptés à un terrain de thèse.

Choisir comme terrain d'étude un ensemble de régions administratives arbitrairement regroupées est critiquable ; mais l'expérience m'a montré la pertinence de cette décision malgré la taille de la région et les difficultés de transport qui en découlent. En effet, ce

choix a obéi à une représentation qui fait de cette zone un ensemble cohérent (quand bien même cela est tout à fait inexact). Ce sont donc les représentations des populations congolaises (puisque pour ma part le Congo m'était totalement inconnu quelques mois plus tôt), portées par les médias du pays et les livres de géographie post-coloniaux (Vennetier, 1966, Sautter, 1966, INRAP, 1985), qui ont été à la base de mon choix. La justesse de ce choix se lit de fait dans le poids qu'ont eu ces représentations comme catalyseurs des conflits et du post-conflit.

La chronologie de mise en place de mon sujet et les discussions qui ont mené à sa définition tout comme la définition de mon terrain d'étude, m'ont permis d'ouvrir ma recherche et d'avoir une vision plus nuancée de mon sujet. Loin de prétendre à l'exhaustivité qu'aurait pu entraîner la définition d'un terrain plus restreint, cette expérience et ces tâtonnements me permettent des comparaisons, des variations d'échelles et un recul qui évitent les écueils de la monographie descriptive.

2.2. Terrain et méthodologie de la recherche

J'ai réalisé trois missions de terrain au Congo-Brazzaville, et plus particulièrement dans les pays du Niari, soit un total de treize mois dans les zones urbaines et surtout rurales du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou.

Une première mission au Congo-Brazzaville a été effectuée du 23 janvier 2009 au 16 juillet 2009. Sur cette période, et après un premier mois de recherches bibliographiques et d'une indispensable prise de contact avec le terrain à Brazzaville et dans le Pool, j'ai passé cinq mois dans les « pays du Niari », qui ont été consacrés au travail d'enquête et à la collecte de documents sur la région avant et pendant les guerres, ainsi qu'aux entretiens avec les administrations et les populations, portant sur les témoignages des guerres et sur les dynamiques de reconstruction post-conflit.

Une seconde mission a eu lieu du 4 mars au 18 août 2010, durant laquelle j'ai pu compléter mes recherches et entretiens (voir le détail des entretiens réalisés et les formulaires d'enquêtes en annexes 4 à 9 ; Carte 2).

Lors de cette seconde mission, j'ai été invitée à donner mon avis sur un projet en cours de formalisation de la délégation de l'Union Européenne au Congo-Brazzaville. La délégation de l'UE m'a alors proposé de réaliser un travail pour elle dans le cadre du « Projet Sucre ». J'ai donc modifié légèrement mon programme initial de terrain pour pouvoir répondre à cette demande spécifique, qui par ailleurs s'intégrait parfaitement dans la logique de ma thèse, puisqu'il s'agissait de réaliser un diagnostic socio-économique de la « zone sucrière », autour du complexe agro-industriel de Nkayi (correspondant à peu près à la Bouenza, un de mes trois départements d'étude). Ce travail plus ciblé m'a amené à recentrer mes recherches sur certaines zones, mais il m'a surtout permis d'adopter une nouvelle approche, plus concrète, en réfléchissant aux actions possibles et aux contraintes qui freinent la réalisation de projets de développement. Il m'a également permis de voir de l'intérieur le fonctionnement de certains acteurs internationaux et les processus de réalisation des projets des institutions internationales. Enfin, il m'a ouvert des perspectives de recherches et de partenariats avec un des grands acteurs internationaux impliqués dans les actions de développement au Congo-Brazzaville.

À cette expérience s'ajoute le travail de diagnostic territorial réalisé au sein de l'équipe du LPED (Dorier et al, 2011c) pour le Ministère des Affaires Sociales de la République du

Congo, de décembre à juillet 2011 (Projet d'Appui au Développement Communautaire - PADEC). Ce travail portait sur le département du Pool et sur ses marges (districts de Kingoué dans la Bouenza et de Zanaga dans la Lékoumou). Ce projet m'a donné l'opportunité d'expérimenter de nouvelles méthodologies de travail en équipe, et de réaliser une troisième mission d'un mois dans ces districts, ainsi que dans le district de Mayama (Pool), en janvier 2011.

2.2.1 Un pangolin²² de bibliothèques

La recherche bibliographique, ce n'est pas à proprement parler une étape d'enquêtes, bien que... la recherche d'informations écrites, scientifiques, journalistiques, administratives ou autres, constitue dans certains pays un vrai challenge.

Les recherches scientifiques de l'ORSTOM (qui avait une antenne à Pointe-Noire) dans les Pays du Niari se sont arrêtées en 1965, après la publication d'une somme de recherches : « Quinze ans de travaux et de recherches dans les pays du Niari, 1949 – 1964 ». L'existence et le rendu de ces travaux, constitué de sept synthèses thématiques et d'un atlas, permettent de se faire une idée très précise des potentialités de la région et de sa situation économique et sociale à l'époque, en vue d'aménagements (planifiés) et d'une mise en valeur importante de la région, en lien avec ses exceptionnelles qualités agronomiques.

À peu près à la même période, Gille Sautter soutient sa thèse d'État de géographie sur le Congo et le Gabon, thèse qui constitue une somme de connaissances pour la région et notamment la vallée du Niari (Sautter, 1966). Ensuite, les sources deviennent rares et lacunaires ; des études pédologiques sont réalisées sur la vallée du Niari (Martin, 1970) et la région de Sibiti (Boissezon et Gras, 1970), J. Sénéchal publie quelques études ponctuelles sur la région (1979), G. Dupré réalise quelques travaux importants (1972, 1982, 1985), mais l'essentiel de la bibliographie disponible est constituée de recherches agronomiques souvent partielles, notamment celles d'Agricongo, qui concernent avant tout le département du Pool, aux portes de Brazzaville.

En dehors de la recherche bibliographique classique, effectuée en France, j'ai donc procédé à des « fouilles bibliographiques » approfondies au Congo, à Brazzaville comme dans tous les lieux dans lesquels je suis passée. Ces sources collectées m'ont permis d'approfondir certains points et de corroborer ou de nuancer certaines de mes données de terrain, ainsi que d'analyser les discours des individus en les confrontant aux discours des médias et des hommes politiques. Enfin, dans le contexte d'une étude qui insiste sur les évolutions et les recompositions, elles m'ont permises de trouver les informations que le terrain et les entretiens ne pouvaient me donner.

Une première étape de la recherche, réalisée au cours de mes séjours brazzavillois, a consisté à faire le point de la bibliographie disponible dans la capitale. Les bibliothèques des organismes internationaux, des ministères (notamment le Plan), de l'Université Marien Ngouabi (secteur LSH) et des ENS et ENAM (École normale supérieure et École nationale d'administration) ont constitué une ressource intéressante. En ce qui concerne l'UNMG LSH, l'ENS et l'ENAM, un certain nombre d'étudiants ont travaillé sur des thématiques et des territoires pouvant m'être utiles (cf. liste des mémoires en

²² Petit mammifère insectivore qui ressemble un peu à un tatou.

bibliographie). On serait tenté d'accorder un crédit important à ces sources a priori bien documentées, mais cette idée se heurte au problème de la qualité de ces travaux, qui, même au niveau master, présentent parfois des lacunes importantes. Leur disponibilité n'était pas toujours non plus assurée.

Enfin j'ai également compulsé régulièrement la presse nationale (*Dépêches de Brazzaville, Semaine Africaine*) pendant et après mes différents séjours ; là encore, les informations concernant les pays du Niari sont fragmentaires et parfois soumises à caution.

Une nouvelle étape de la recherche bibliographique a consisté à trouver des sources dans les Pays du Niari. Cependant, pendant la période des guerres, la région a été bouclée, journalistes et ONG se localisant de manière préférentielle à Brazzaville. La plupart des archives existantes ont disparu pendant les guerres, les administrations et un certain nombre de villages ayant été brûlés ou pillés. Les sources écrites sont donc rares pour cette période et la période précédant les guerres.

Dans les pays du Niari, les ressources bibliographiques sont donc essentiellement constituées des rapports récents réalisés au sein des directions départementales (services déconcentrés des ministères), ou de rares antennes d'ONG et institutions internationales (IPHD, PAM à Nkayi, PNUD à Dolisie). J'ai alors dû opérer un patient travail de reconstruction des sources et de recueil de témoignages.

Cependant, il a parfois été difficile d'accéder au moindre rapport. Les enquêtes et recensements précis sont rares. Il faut également signaler des pratiques surprenantes, telles celles des détenteurs d'informations et d'archives (directeurs départementaux), qui, lorsqu'ils sont mutés, emmènent avec eux les archives publiques. Globalement, on remarque l'absence d'une réelle volonté de préservation des sources au Congo.

Une fois en présence de sources, la plupart sont globalement inexploitable (ou alors de manière détournée). La tâche est alors ardue puisqu'il faut savoir lire entre les lignes, comparer et critiquer les sources, repérer les problèmes de concordance. Mais comment savoir quoi croire ? Autant il est facile de prendre du recul face à des sources très politiques (par exemple les livres de D. Sassou Nguesso (1997, 2009), ou face à des publications contrôlées par le gouvernement tels les très intéressants *Marchés nouveaux*, autant certaines sources demandent plus d'attention, et sont irremplaçables malgré leurs défauts.

L'exemple du recensement général de la population (RGPH) est à cet égard emblématique. Le dernier recensement a été publié en 2007, mais il est soupçonné de manipulations à visées électorales ; le précédent datait de 1984. Il y a bien eu un recensement en 1996, mais ses résultats détaillés n'ont jamais été publiés de manière officielle. On peut signaler à propos de ces sources l'implication sur le long terme de « l'équipe Congo » du LPED qui a permis l'accès à un certain nombre de données difficiles à collecter grâce à la mobilisation de réseaux de confiance au sein des ministères et des universités congolaises.

Depuis les années 2000, nous disposons de nombreux rapports, *work papers* et littérature grise produits par les ministères congolais, diverses organisations internationales (agences de l'ONU, Banque mondiale, FIDA, USAID) ou ONG. Là encore, l'écueil est grand face à la prolifération de ces rapports souvent basés sur les mêmes sources lacunaires et peu fiables (recensement, quelques rares rapports de terrain). Cependant, ces documents

font état d'une réelle effervescence planificatrice au Congo qui peut avoir des traductions concrètes sur le terrain. Ils sont donc au cœur même de notre problématique.

2.2.2 Entre objectifs scientifiques et contraintes du terrain

La recherche de terrain est indispensable sur un territoire dans lesquelles les données sont manquantes, les statistiques introuvables, et les témoignages rares ou déformés. Il s'agit également de trouver des informations à la source sur un sujet, le post-conflit, pour lesquelles les données « par le bas » sont peu nombreuses. La durée du terrain a un intérêt unique : avoir le temps de collecter ces renseignements afin de mener à bien une recherche aussi précise que possible, acquérir une compréhension approfondie des territoires, se constituer des réseaux, prendre en compte des phénomènes saisonniers etc.

Réalisation des objectifs

Le travail de terrain proprement dit a donc consisté à me rendre dans la plupart des districts des pays du Niari (Carte 2) pour y mener à la fois un travail d'observation et d'enquêtes sur les conflits et la reconstruction. En tout, j'ai réalisé en 2009 et 2010 406 entretiens, constitué 72 fiches d'observations parallèles, fait 13600 photos, et constitué un SIG des pays du Niari (Annexe 10), qui s'insère dans le SIG Congo du LPED. À cela il faut ajouter les quelques entretiens de 2011 issus de la recherche collective du PADEC, et référencés à la suite des entretiens via les numéros suivants : PK1 à PK4 et PZ1 à PZ4 (PADEC Kingoué ou Zanaga), ainsi que les 24 gazettes.

Les entretiens seront signalés, en tant que source, par leur numéro, précédé de la mention « E » (E_XXX). Ils renvoient à la liste complète figurant en annexe 5. Certains des entretiens ont pu avoir été réorganisés ou légèrement modifiés sur la forme lors de leur retranscription, pour en faciliter la compréhension et l'analyse. Cependant, je me suis attachée à toujours garder le vocabulaire ou les tournures d'esprit en l'état, pour ne pas en pervertir le sens.

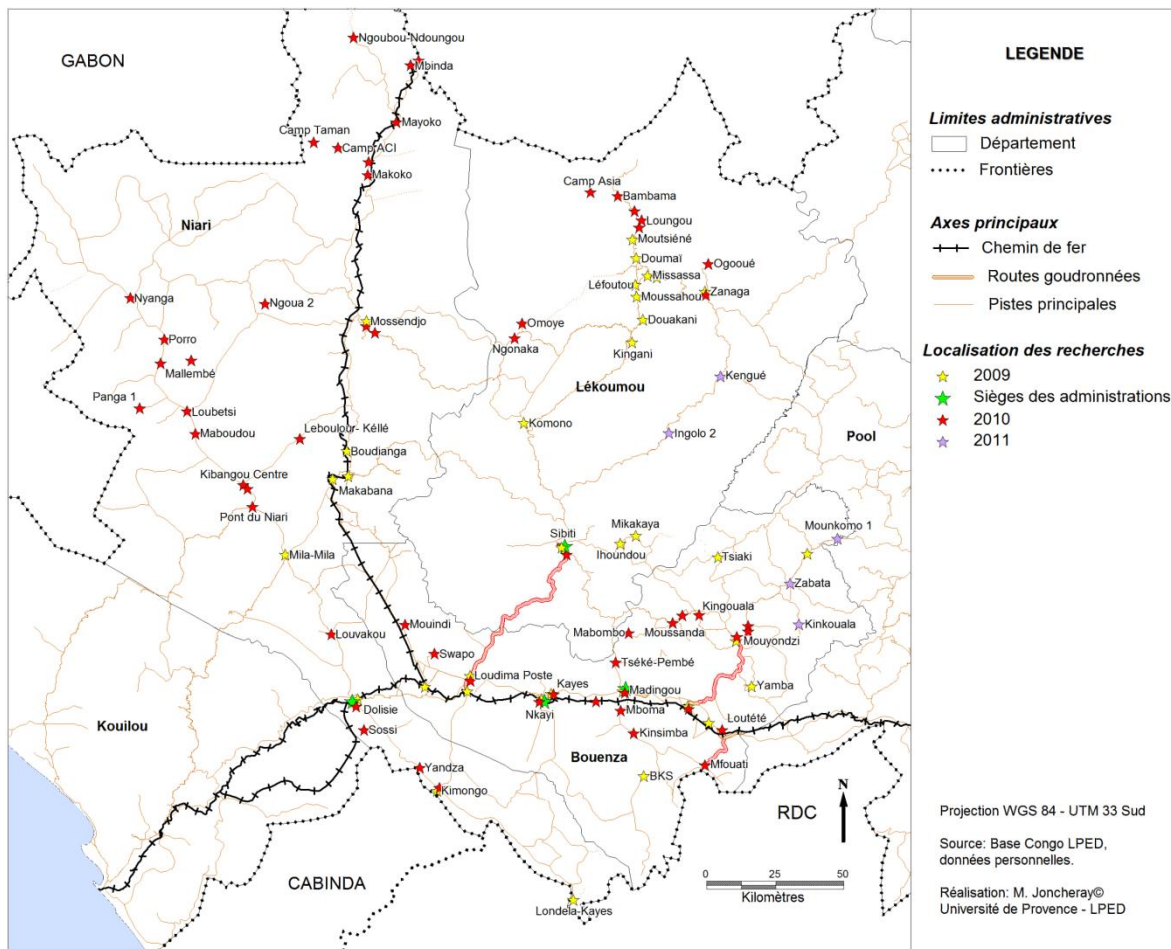
Les observations de terrains sont reportées dans des fiches intitulées Ob_XX (liste et détails en annexe 6). C'est ainsi que je les citerai dans le fil de cette étude.

La région a été parcourue avec tous les moyens de transports possibles, de l'avion à la marche à pieds en passant par le train, les taxis-brousses, taxis motos et jakarta²³, camions et 4x4 miniers.

Cependant, il nous a été plus difficile de nous rendre dans la partie Nord-Ouest du Niari (région de la Nyanga), du fait de son éloignement, des difficultés des transports et du manque de temps ; au contraire le département de la Bouenza a été plus étudiée, en raison de la réalisation des rapports UE et PADEC qui portaient spécifiquement sur ce département. J'ai cependant pu me rendre dans tous les districts à l'exception de celui de Divenié ; les districts de Yaya, Moundoundou-Sud et Nyanga n'ont été que traversés et je n'ai pu y faire d'enquêtes. Ceci constitue un biais de cette étude, puisque les régions les plus étudiées sont également celles qui ont le plus de visibilité médiatique, politique et économique (Carte 2).

²³ Terme qui désigne les mobylettes.

CARTE 2 : LOCALISATION DES RECHERCHES SUR LE TERRAIN DE 2009 À 2011. LES ZONES CIBLÉES ONT BIEN ÉTÉ ÉTUDIÉES, MALGRÉ UNE SURVALORISATION DE LA ZONE SUCRIÈRE (BOUENZA).



Heuristique et nécessité du terrain

Ainsi, le terrain est un terrain d'étude, dans le sens où il constitue l'objet même de notre recherche. Nous pouvons dès lors distinguer le cadre spatial de l'étude et de la pratique du géographe, le lieu où nous évoluons, les pays du Niari, du terrain - objet d'étude, constitué par les pays du Niari ou « Niboland », territoire construit et déformé par les représentations, qui constitue l'objet géographique central de cette thèse.

Une des difficultés majeures de la recherche en géographie, lorsqu'elle se fait sur un terrain contraignant, est de faire varier son regard de l'expérience de vie menée à une échelle intime (et donc locale) à une réalité qui peut être beaucoup plus globale. Mais c'est aussi ce qui rend le terrain passionnant, puisque une expérience vécue peut constituer une donnée de terrain et donc une donnée scientifique valable. Par exemple, ne pas trouver à acheter à manger dans telle région du Congo, hormis quelques « doigts » de bananes et des poignées d'arachides, permet de formuler une hypothèse ou de confirmer une situation d'enclavement dans une région précise. Il peut donc constituer la base d'une démarche déductive et d'un processus de recherche.

Le terrain est donc tantôt objet, tantôt outil, mais il est loin de constituer un élément immuable : le chercheur a lui aussi des impacts sur le terrain. En étudiant le post-conflit et le « Niboland », n'ai-je pas contribué à renforcer ce que je dénonce, à savoir le maintien de ces catégories de pensées arbitrairement constituées puisque définies de l'extérieur

avec des objectifs biaisés ? En faisant le choix de faire ma thèse au Congo, n'ai-je pas amené avec moi des présupposés post-coloniaux liés à ma société d'origine ou des motivations parfois éloignées de la science ? Il me semble pourtant que pour une fois, les populations que j'ai croisées ont eu à voir une autre image de « Blanc » que celui du pétrolier, du coupeur de bois ou de l'entrepreneur européen qui expose ses FCFA en liasse dans les hôtels de Pointe-Noire. Une des questions les plus récurrentes des personnes qui m'ont rencontrée, alors que je n'avais avec moi que mes chaussures de marche et mon petit sac à dos (contenant un cahier, une lampe de poche et un drap), n'était-elle pas « mais où est ton camion²⁴ ? »...

Claude Blanckaert (spécialiste de l'histoire des sciences ; 1996), qui résume les multiples facettes du terrain en sciences humaines, définit « le Terrain comme lieu physique, comme technique et comme rituel professionnel ». Cette citation occulte ainsi une dimension très liée à la science géographique et notamment en géographie ex-coloniale – ex-tropicale – du développement (Velasco-Graciet, 2008) : le terrain comme objet d'étude, nécessaire source de données. C'est souvent le cas dans l'abondante littérature théorique concernant le « terrain », qui le considère avant tout comme un passage obligé en géographie du développement, preuve d'une capacité d'adaptation et baptême du feu de la pratique d'enquêtes en territoire « hostile²⁵ » (puisqu'inhabituel et ayant des conditions de vie drastiquement différentes du monde occidental ; Calberac, 2010). Les auteurs insistent également sur la légitimité donnée au chercheur par son isolement sur le terrain, qui constitue une forme d'auto construction professionnelle : le terrain construit le chercheur. Goeury (2008) insiste ainsi sur le rôle du terrain comme légitimité scientifique.

Si le terrain est « le cadre spatial de l'étude que conduit le géographe », il est aussi le moyen de création d'une méthodologie mise en place spécifiquement pour lui, à travers une dynamique réflexive, et constitue de la sorte le cadre de la pratique du géographe. Le terrain serait ainsi le moteur de l'invention scientifique (Velasco-Graciet, 2008). L'approche empirique et les méthodes qualitatives, revalorisées dans les années 1990 par la géographie post-moderne, fait donc toute sa place à un certain nombre de questions concrètes portant tant sur la logistique du terrain (Où loger ? Que manger ?) que de manière réflexive sur les pratiques de recherche (À qui s'adresser ? Comment aborder ce sujet avec ce type d'interlocuteur ?).

Du point de vue pratique, le terrain conditionne la réalisation de la thèse, dans la mesure où les outils aujourd'hui à la disposition des doctorants ne sont pas, dans les zones rurales congolaises, utilisables. Ainsi, les ordinateurs sont quasiment inutilisables du fait de l'absence d'électricité dans les villages et dans la majeure partie des villes des pays du Niari ; de plus, l'itinérance de la recherche ne permet pas de taper ou traiter les entretiens en cours de terrain. S'il est parfois possible d'utiliser les outils informatiques (à Brazzaville, il m'est arrivé de recevoir des données numériques par exemple), il est toujours sujet au risque des virus informatiques particulièrement abondants. Le travail informatique sur le terrain est alors limité au strict minimum. On en revient au bon vieux

²⁴ Les seuls véhicules accédant aux régions reculées étant les gros 4x4 des forestiers, les grumiers ou les vieux camions Berliet pour approvisionner les campagnes en Primus et autres bières et jus...

²⁵ « En effet, le terrain lointain est souvent qualifié de plus difficile du fait de la complexité de l'accès à l'information » (Bataillon, 1999, p. 105, 119).

cahier rempli au stylo bic (qui ne bave pas en cas de pluie) en espérant les conserver intacts jusqu'au retour en France.

Le terrain fournit des données au chercheur, mais il ne suffit pas de se baisser les ramasser. La démarche heuristique est un travail de longue haleine fait de remises en causes fréquentes, de retours et de renoncements.

2.2.3 Une démarche incluante et participante

Les sens au service de la recherche en terrain « étranger »

Les premières informations collectées sur le terrain sont celles qui passent par les sens : vue, toucher, odorat, ouïe, et même le goût.

Le goût : celui des safous, des mangoustans ou des simples ananas fraîchement cueillis, sibissi, gazelle boucanée ou mwambe aux aubergines, autant d'indices culturels, économiques ou territoriaux. Leur présence/ absence est aussi signe de pauvreté, de sécheresse, de problèmes de transport et renseigne aussi bien qu'un long discours.

L'ouïe : une chanson chantée par une maman qui se mêle au bruit du pilon de bon matin ; le bruit d'une télévision dans un vidéo club ou celui d'un groupe électrogène dans le magasin du Mauritanien ; le bruit de la machette qui tape sur les troncs et les feuillages dans la forêt ; une sonnerie de téléphone portable, l'absence de bruit mécanique : cela renseigne aussi sur l'isolement du village, l'emprise de la modernité sur lui²⁶.

L'odorat : odeur de cuisine, odeurs de bois, odeur de brûlis, de transpiration dans un taxi bondé, ou de décharge dans une rue de Dolisie. Pourquoi les odeurs ne seraient elles pas scientifiques ? À la suite d'Alain Corbin (*Le Miasme et la Jonquille*, 1982), les géographes ont essayé de faire une *Géographie des Odeurs* (Duleau, Pitte, 1998). Même si elles sont moins présentes dans le discours scientifique que les autres sens (principalement la vue), l'odorat mérite d'être cité ici tant il fait partie de l'expérience du terrain.

Le toucher : les poignées de main, rituel de salutation ; la sensation du pagne, pour en tester sa qualité ; et aussi les démangeaisons des moustiques, si douces (qui l'aurait cru) comparées de celles des fourous et au petit œuf de la mouche filaire... quoi d'étonnant alors, cette journée « perdue » à transpirer du manioc sous une moustiquaire ? Ne participe t'elle pas à mieux appréhender la réalité ?

La vue : l'alpha du géographe, toujours attentif aux paysages. Là encore, terre rouge de Dolisie, dolines de Makabana, glaise humide de Komono, ville alanguie, village dispersé, tout compte pour comprendre et analyser, tout cela de manière englobante définit un vécu, c'est-à-dire la synthèse des informations données par nos sens et de notre subjectivité (beau, laid, bon, agréable, déplaisant etc.).

Ce dernier sens a la chance d'avoir un outil, bien qu'imparfait, à sa disposition, facilement exploitable dans une thèse : la photographie. Nous en userons autant que possible, car les photographies ont le mérite de joindre l'agréable à l'utile ; elles sont capables de faire sens pour autrui et de confirmer d'autres données. Les photographies ne sont pas là seulement pour illustrer un propos tenu par ailleurs à l'écrit : le choix de la photo, son cadrage, les assemblages et confrontations qui peuvent être faits sont autant d'éléments participant de la démarche scientifique et servant à l'argumentation. Comme les cartes, elles sont un construit au service d'une représentation de la réalité. Elles permettent

²⁶ Je n'inclus volontairement pas dans cette catégorie le discours structuré des entretiens.

d'une façon complémentaire au texte scientifique d'analyser des paysages, des situations, des évolutions.

Dernier point, la prise de photographies constitue un point d'entrée dans la communication avec certains interlocuteurs, une façon de rentrer en contact, de s'intéresser au travail de l'autre. La possibilité ou non de prendre des photos, le contact établi lors de la demande qui est faite sont également révélateurs de la position des interlocuteurs face au chercheur : à l'agressivité dans le train ou celle des militaires à Dolisie ou Loutété s'oppose par exemple la quête de reconnaissance des villageois des petits villages ou la volonté de montrer la misère de certains infirmiers ruraux.

À la photographie pourrait être associée la vidéo, qui a l'avantage d'ajouter le son à l'image. J'ai peu utilisé ce média car il est peu adapté à des enquêtes en milieu rural non électrifié ; je manque également de matériel et de savoir-faire. L'envie m'en est cependant venue lors de scènes inattendues, par exemple lorsque quelques enfants de Kinzaba, apprenant que j'allais visiter leur école, m'y ont précédé pour me chanter l'hymne congolais puis me mimer des scènes apparemment militaires, empruntées à leur groupe de « scouts ». Cette scène, que j'ai filmée avec mon appareil photo, est restée pour moi le symbole d'un message que cherchent à véhiculer plusieurs acteurs : la discipline et l'unité face au drapeau, inculquées par les notables du village (qui est le village d'origine du ministre de l'agriculture), en réaction aux guerres, notables qui se positionnent ainsi très fortement politiquement pour le pouvoir en place et l'oubli des guerres ; la fierté des enfants et leur inscription très forte dans l'histoire de leur pays par la reproduction de gestes de guerre.

Ce « témoignage » mériterait de figurer dans cette thèse, via un CD-Rom ou un site internet par exemple. Sans doute les thèses du futur pourront-elles plus facilement proposer d'autres types de supports ?

Une méthodologie opérationnelle

Les sens constituent donc des éléments importants à utiliser pour le géographe, en connaissant leur limite scientifique qui passe à travers l'évaluation subjective de l'être humain. Toute expérience de terrain peut alors être exploitée en tant que démarche scientifique. On s'approche de la perspective situationnelle développée par Clyde Mitchell (« The Kelela Dance », 1956), qui a pris position dans les débats sociologiques contre l'« objectivisme » et le « scientisme » des années cinquante-soixante. Cette approche permet la reconnaissance scientifique de méthodologies de terrain moins cartésiennes, telles les fiches d'observation ou les carnets de terrain.

Pour ma part, on peut considérer que j'ai utilisé quatre supports distincts qui sont la base de ma démarche participante. En premier lieu, j'ai réalisé des fiches d'observation, distinctes en fonction des lieux visités, numérotées selon un ordre au départ chronologique. Au départ seulement, puisque j'ai ensuite complété ces fiches avec des observations supplémentaires que je pouvais faire en me rendant à nouveau dans le lieu en question, ou de remarques qu'on pouvait me faire le concernant. Le fil directeur d'une fiche d'observation est donc toujours un lieu, que ce soit une ville, un district, un tronçon de piste, ou un bâtiment (cf. liste des fiches d'observations, Annexe 6).

Ces fiches d'informations sont donc à lire en complément des entretiens, elles forment un support d'informations conséquent. Il arrive parfois que pour un lieu donné, je ne dispose

que de cette fiche d'observation, faute de temps pour faire des entretiens ; l'inverse est aussi possible.

Ces fiches d'observations sont complétées par les photos, deuxième outil de cette démarche. J'ai d'ailleurs souvent inclus des photos dans les fiches, ces dernières y faisant explicitement référence. Mais le corpus photographique dépasse largement le strict cadre des fiches d'observation.

Les « gazettes » constituent un troisième outil de cette démarche. Elles n'ont pas été conçues l'origine comme un outil scientifique, puisque je les ai réalisées pour donner régulièrement des informations à ma famille. Elles ont donc un format créé pour être adapté aux problèmes informatiques de Dolisie. En effet, elles ont été créées pour éviter les problèmes d'électricité et de connexion internet fréquents à Dolisie, et ne pouvaient être envoyées que de cette ville, la seule à être pourvue à l'époque de cybercafés (en 2010, un cyber a ouvert à Nkayi et a constitué une seconde possibilité d'envoi). Les gazettes étaient écrites à l'avance, devaient être « légères » pour pouvoir être envoyées par mail (obligatoirement groupé) en moins d'une heure. Mais destinées à un « public » ne connaissant pas le Congo, elles devaient également être imagées et attrayantes. C'est ainsi que les gazettes ont été à posteriori intégrées à mes recherches en tant que témoignages personnels, chronologiquement datés dans mon terrain (Annexe 9).

Le dernier outil est mon journal personnel. Là encore, il n'a pas été conçu en tant qu'outil de terrain. Mais il m'a permis de vérifier certaines données, de retrouver des informations non mentionnées dans les autres outils, et doit à ce titre être mentionné ici.

L'observation participante peut être plus ou moins poussée selon l'implication du chercheur dans la vie des populations. Le géographe n'est pas un anthropologue, il ne cherche pas absolument à faire partie des populations qu'il prétend observer. La taille de mon terrain aurait de toute façon rendu cette démarche impossible.

En tant que voyageuse solitaire empruntant les moyens de transport locaux et consommant ce que je trouvais sur place, mon terrain, me semble-t-il, m'a permis/obligé à une grande part de démarche participative. Même la longue attente dans la poussière d'un bord de piste en attendant un hypothétique « camion » se révèle être une donnée exploitable scientifiquement. Même les kilomètres de marche à travers la forêt sur de petits sentiers en bambous ou l'on croise les jeunes de retour du collège en fin de semaine, les cueilleurs de tombé ou des mamans faisant rourir leur manioc.

La difficulté d'accès aux terrains et aux informations (et c'est plutôt la norme que la règle !) est en soit une information extrêmement intéressante. Les difficultés liées au transport sont vraiment compréhensibles en faisant soi même l'expérience de l'enclavement, en partageant un long tronçon de piste à pied, en poussant les camions avec les voyageurs. Chaque déplacement était à la fois une épreuve et une enquête, ce que j'ai essayé de traduire à travers des fiches de terrain intitulées « Observations personnelles » où se mêlent les détails des voyages constituant autant de données « objectivantes » : véhicules, vitesse, état des pistes, heures de passage dans les villages, descriptions visuelles et retranscriptions des discussions des personnes qui m'accompagnent. C'est aussi pourquoi tout ne réside pas dans les entretiens, mais je laisse une part importante à mon vécu, et aux mots entendus ici ou là. Isolés, ils ne

veulent rien dire, mais confrontés à d'autres mots, d'autres discours, ils sont porteurs d'un sens scientifique.

PHOTOS 1 : LES TRANSPORTS EMPRUNTÉS, DU PLUS EFFICACE (CENTRE MOBILE DE VACCINATION D'ENI FOUNDATION, CONVOI DE MPD) AU PLUS LONG (CAMION DE TRANSPORT DE BOIS À MABOMBO, À GAUCHE), AU PLUS SERRÉ (TAXIS COLLECTIFS = 7 PERSONNES AVEC LE CHAUFFEUR MAIS SANS COMPTER LES BAGAGES ET AU PLUS ÉPROUVANT (TRAIN MBINDA, EN BAS À DROITE).



Le problème de la langue était aussi une barrière, sans doute la principale limite à cette démarche participative et pour les entretiens. La langue officielle du Congo est le français, la communication avec les populations ne devrait théoriquement pas poser de problème, mais dans les faits, les populations qui parlent bien le français sont dans les villes, où elles ont pu bénéficier d'une scolarisation suffisante (en terme de durée et de qualité) pour acquérir un bon niveau de français, et où son usage est répandu. Il faut rappeler en effet que le français, seule langue officielle du Congo, constitue une sorte de médiation entre les multiples langues parlées par les populations et notamment entre les trois langues dominantes (lingala, lari, munukutuba), chacune représentant malgré-elles une « faction politisante » de la population.

Dans les pays du Niari, la langue vernaculaire est le munukutuba. Je devrais en réalité parler des munukutubas, puisque cette langue est multiforme et change très rapidement d'une localité à une autre, déjouant tous mes efforts pour en apprendre autre chose que les salutations d'usage et quelques expressions simples. Dans les villages et même dans les villes petites et moyennes, l'absence de scolarisation de nombreux enfants, jeunes et adultes, aggravée depuis les guerres par le manque d'enseignants et la médiocrité de l'enseignement restant (il m'était parfois impossible de comprendre et de me faire comprendre par l'instituteur du village, bienveillant et n'ayant pas atteint le stade du BEPC), fait qu'il m'était souvent difficile d'accéder directement à certaines personnes, notamment aux anciens du village et aux femmes (beaucoup moins et moins longtemps scolarisées que les garçons). Dans ces cas là, c'est par le truchement d'un interprète

improvisé, souvent l' « instituteur », l' « infirmier »²⁷ ou un jeune présent à ce moment là dans les parages et parlant français que se faisaient les traductions.

Outre les difficultés que peuvent poser le fait que le traducteur impose des réponses, en occulte d'autres ou transforme les paroles de l'enquêteur ou de l'enquêté, dans le cadre de la démarche participative le problème de langue pose la question des limites de l'observation. De nombreux aspects de la vie et des difficultés des populations m'ont ainsi échappé par incompréhension, scènes saisies sur le vif dont la signification nous échappe.

PHOTOS 2 : EXEMPLES DE LOGEMENTS : DANS LA MATERNITÉ DE L'EEC À LOUBETSI ; CHEZ GINA ET SES « COLOCATAIRES » À SIBITI ; DANS LES TENTES DES GÉOLOGUES À DMC MAYOKO ; CHAMBRE DANS L'HÔTEL DE KOMONO.



2.2.4 À chaque acteur son type d'enquête

Une part très importante de mon travail a été constituée par la réalisation d'entretiens. En raison de la nouveauté de la recherche sur ce thème et sur ce terrain et de l'absence d'autres documents d'enquête, en raison également de la taille de ce terrain et du fait que j'étais seule pour réaliser ces enquêtes, j'ai essentiellement procédé par des entretiens ouverts ou semi-directifs.

J'ai cependant tenté de réaliser des questionnaires fermés (Annexe 8), mais leur pertinence m'a paru plus limitée que celle des entretiens habituels, car l'échantillon

²⁷ J'utilise des guillemets car dans les villages, ils n'ont pas toujours officiellement ce titre, l'essentiel étant des « bénévoles », c'est-à-dire des jeunes plus formés que d'autres qui en l'absence de personnel titulaire font le travail en échange de contributions informelles des bénéficiaires.

possible avec un seul enquêteur n'est souvent pas représentatif. Du fait de la question centrale de mon sujet, sensible s'il en est, je désirais surtout procéder par une démarche plus qualitative, le cadre strict du questionnaire constituant parfois un frein pour libérer la parole des populations. Cependant, en dehors de ce souci d'ouverture, ce questionnaire a assez bien fonctionné, il a débouché sur des réflexions originales et a permis l'accès à des populations plus difficiles à aborder dans le cadre d'un entretien plus classique. Ce travail a je pense été porteur d'enseignements riches sur la méthodologie de terrain et mériterait d'être approfondi.

J'ai donc établi une trame de thèmes à aborder, de questions que j'ai affinées au cours de mes entretiens et qui m'ont servi de fil directeur (Annexe 7). En fonction de l'interlocuteur, j'adaptais cette trame : on ne pose pas les mêmes questions à un représentant de l'autorité ou à une « maman²⁸ ».

Mes grilles d'entretien sont donc polyformes, s'intéressant pour chaque interlocuteur aux conflits, à la reconstruction et aux nouvelles dynamiques. Les acteurs spécifiques ont été interrogés selon leur fonction (instituteurs, responsables de centres de santé, membre d'une entreprise...). Ce qui n'a pas empêché que ces personnes abordent d'autres sujets. Il a été très difficile d'accéder aux acteurs institutionnels liés au secteur des transports. Cependant les entretiens comprennent toujours une partie sur les transports, et de par mes expériences personnelles (j'ai beaucoup voyagé y compris en utilisant les transports locaux, et notamment les deux trains Mbinda et Rock/Express), le secteur des transports constitue un point nodal de mon travail. L'économie rurale et l'éducation ont une place prépondérante dans les enquêtes ; cela s'explique par le fait que la majeure partie des personnes interrogées ont des activités agricoles ; de plus, en zones rurales, la plupart des villages ne disposent comme infrastructure que d'une école.

Il m'est arrivé aussi, dans certains contextes, de recourir au récit, de laisser la personne parler selon sa propre logique, essentiellement lorsque cette personne venait me voir ou m'avait été conseillée comme interlocutrice pour me raconter « sa » guerre. Mes interventions se sont dans ces cas là limitées à relancer la personne sur certains points évoqués, sans demandes dépassant le cadre de son récit. J'estimais en effet que ces témoignages ne pouvaient et ne devaient pas rentrer dans le cadre d'un entretien prédéfini et préférait laisser place uniquement à la parole, fût-elle courte ou incomplète.

Les travaux de reconstitution des phénomènes de la période des guerres se basent notamment sur les témoignages des populations qu'il convient de nuancer en fonction de leur situation et des événements qu'ils ont pu vivre pendant les combats ; sur des enquêtes réalisées auprès des autorités locales et institutions publiques ; et à partir des rapports réalisés par quelques ONG présentes sur place (ACF - Action contre la faim, OCDH - Observatoire Congolais des Droits de l'Homme...). Il faut noter la difficulté de mener des entretiens portant sur les conflits, la difficulté à dire certaines choses, la nécessité de nouer des relations de confiance. Beaucoup d'éléments sont abordés quand on n'a plus son cahier sous la main. Il faut également évaluer l'importance des non-dits et, de ma part, le choix de m'arrêter ou de ne pas aborder les questions difficiles quand « je ne le sens pas ».

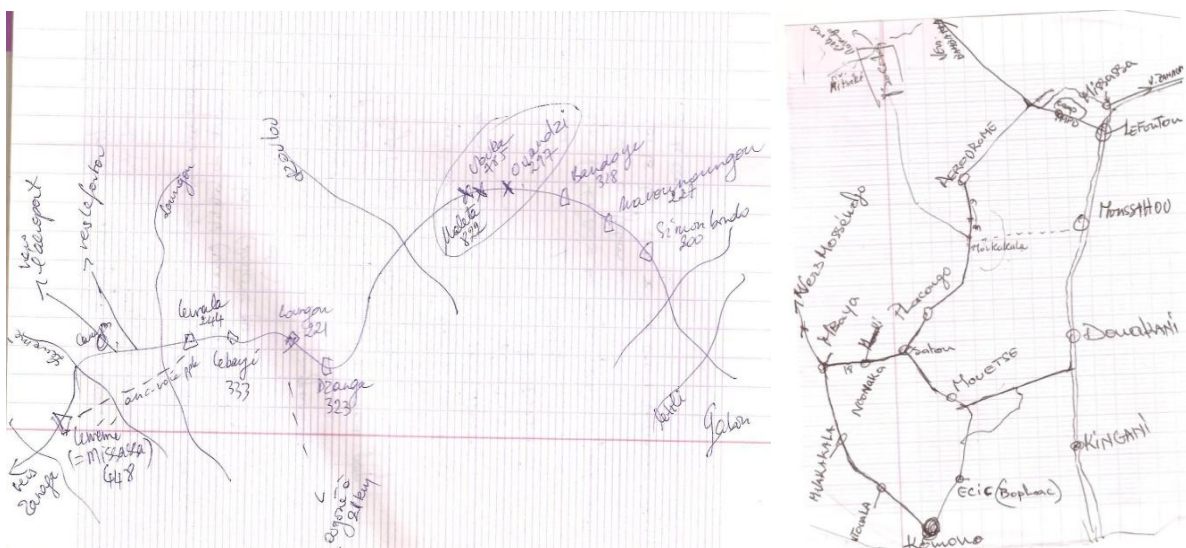
²⁸ Le terme de « maman » est employé au Congo en lieu et place de « femme » ou de « madame ». C'est donc à la fois un terme descriptif (« je vais te présenter à la maman là-bas ») et une interjection « Maman, je peux vous poser une question ? », qui n'a rien à voir avec le fait d'être mère ou pas, et qui postule le fait que toute femme est ou sera une maman. Le terme « Papa » est utilisé de manière équivalente, bien que moins fréquemment il me semble.

Cette dernière remarque me permet d'aborder ici les limites du travail par entretiens. Outre la question de la langue et du choix de poser ou non certaines questions en fonction d'un contexte forcément lié à ma subjectivité, le rôle des informateurs est forcément soumis à un ensemble de biais, qui font intégralement partie de l'information, et que je me suis efforcée de relever. C'est pourquoi j'ai toujours cherché à savoir et à mentionner, dans la mesure du possible, les biais possibles de l'entretien : récits reconstitués, formalisme de l'entretien, problèmes de la langue, des non-dits liés à la pudeur, la volonté d'oubli ou l'aversion à parler devant les autres, voire dans certains cas les biais liés à la volonté de témoigner pour dénoncer certaines pratiques ou personnalités, ou liés à un engagement politique partisan. Michel Agier (in Le Pape, Simeant, Vial, 2006, p. 153) mentionne d'ailleurs ce biais spécifique à la période de post-conflit qu'il nomme « biais du trauma, de la politique et de la vérité ».

C'est pourquoi j'ai choisi souvent de citer ces personnes directement ; cela ne veut pas dire que j'adhère à leurs propos, mais ce sont autant de témoignages, à prendre dans leur contexte. La comparaison de ces sources permet d'elle-même de valider ou non le crédit qu'on peut leur apporter.

Très souvent, lors des entretiens ou en dehors, j'ai réalisé ou fait réaliser des croquis du lieu (Figure 4), parfois sommaires, qui figurent donc soit dans les fiches d'entretiens, soit dans les fiches d'observation ; j'ai parfois dû les retravailler. Ces croquis sortent totalement du cadre logique de l'entretien. Mais les croquis des lieux d'enquête complètent efficacement les observations, les propos de la personne interrogée ; ils permettent a posteriori de resituer les photographies réalisées. Et en général, la cartographie, même faite sur l'angle d'une feuille, facilite les entretiens.

FIGURE 4 : CROQUIS PERSONNEL DE LA PISTE LÉFOUTOU-FRONTIÈRE GABON ; ET CROQUIS D'UN HABITANT DES PISTES KOMONO-LÉFOUTOU.



Ainsi, l'entretien réalisé à Mossendjo par le conseiller en urbanisme du maire (E_228, Carte 7) à partir d'un plan de la ville ne respecte pas du tout le cadre des entretiens habituels que j'ai réalisés. Mais il m'en a appris bien plus sur la ville que si je m'étais contentée d'un entretien « normal ».

2.3 Les dessous d'une complexe cartographie de terrain

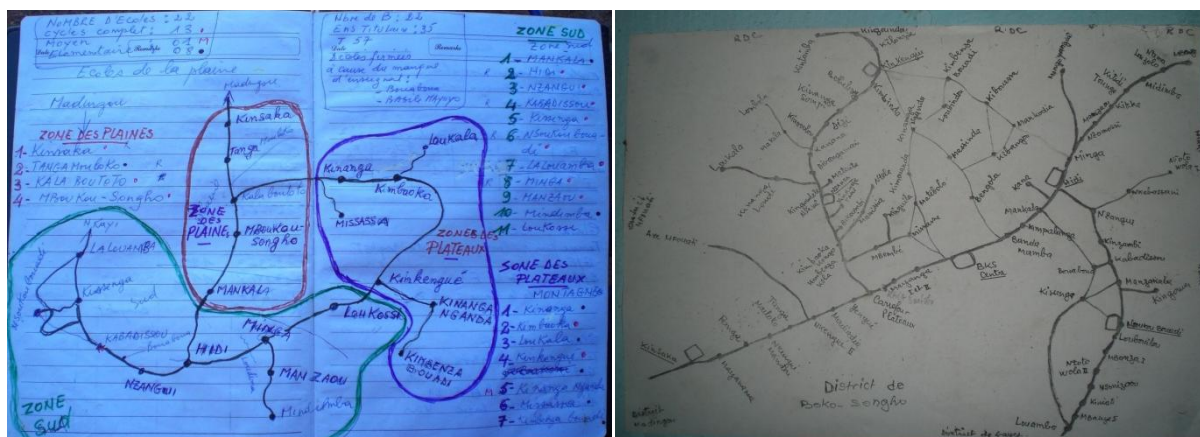
La cartographie tient une place importante dans cette recherche. Le géographe travaille sur les territoires, quoi d'étonnant à ce que son outil de prédilection soit la carte. Mais ici, la carte présente d'autres enjeux.

2.3.1 Une cartographie presque inexistante au Congo

Nous disposons au démarrage de cette thèse de deux types de données cartographiques : tout d'abord une cartographie au 1 :1 000 000 du Congo, réalisée par l'IGN France en 1993. Ensuite, d'une ensemble de planches au 1 :200 000, réalisées par l'IGN (colonial) dans les années 1950-1955. Ces deux sources sont à la base du SIG créé à partir de 2006 au LPED. L'intégralité des limites administratives, de l'hydrologie, de la voirie, des localités etc. a été peu à peu vectorisée au LPED par les chercheurs et étudiants de « l'équipe Congo ».

La recherche de terrain a permis de compléter ces sources par la cartographie congolaise locale, plus récente, mais lacunaire. En effet, les élites locales et les administrations déconcentrées et décentralisées ont rarement une carte valable de leur région, et les projets sont en grande partie tributaires de cette cartographie sommaire.

CARTES 3 : CARTES DE BOKO-SONGHO, FAITES RESPECTIVEMENT PAR L'INSPECTEUR ET L'INFIRMIER DU DISTRICT.



Dans l'exemple ci-dessus (Cartes 3), on peut voir quels sont les outils dont disposent les cadres du district de Boko-Songho. La première est une photographie du cahier de l'inspecteur de l'enseignement primaire ; il y a dessiné les axes du district et a élaboré ainsi des « tournées » qu'il parcourt à pied et à vélo, afin de visiter régulièrement les écoles du district. La seconde carte est placardée sur un mur du centre de santé intégré (CSI) de Boko-Songho ; c'est une photocopie d'une carte dessinée sur une feuille A4. La cartographie dont disposent les cadres du district est ainsi très limitée, elle est avant tout fonctionnelle, résultant de la pratique du terrain ; ces acteurs n'ont jamais vu de carte à l'échelle du territoire qu'ils couvrent.

On retrouve cette cartographie sommaire dans la quasi-totalité des districts de la région (et du Congo), et ce à différentes échelles : plans de villes, districts, mais aussi départements.

On voit ici (Cartes 4) plusieurs exemples de cartes de districts « officielles ». La plupart du temps, il s'agit de commandes faites par les sous-préfets à une personne connaissant bien la zone, et qui dessine le district tel qu'il est perçu ; parfois, il peut s'agir de la réutilisation d'une carte faite à une autre échelle, tel l'exemple de la carte de Zanaga où une carte sommaire du département de la Lékoumou a été reprise, le district de Zanaga étant simplement délimité en bleu. Souvent, cette cartographie ajoute une information utile pour l'utilisateur/le commanditaire de la carte : les écoles, les centres de santé ou le recensement des villages. Certaines de ces cartes sont illisibles à force d'avoir été utilisées, copiées, recollées (Cartes 5, Mayoko). D'autres sont protégées et peuvent constituer la fierté d'une sous-préfecture, telle celle de Louvakou, encadrée, et réalisée par un cartographe professionnel.

À l'échelle urbaine, on retrouve le même type de représentations (Cartes 6). La « ville » de Bambama (2319 habitants en 2007) a ainsi élaboré son propre schéma directeur, relativement élaboré. Ce type de représentation cartographique est emblématique de la présence d'une personnalité de la ville ayant sans doute fait de la géographie ou de l'aménagement. Rares sont ces représentations urbaines dans les districts. En dehors des communes (Dolisie, Nkayi et Mossendjo), nous n'en avons trouvés qu'à Bambama, Komono (où sont indiqués, de manière assez sommaire, les différents quartiers), et à Loudima.

Dans les communes, il existe d'autres types de cartes, mais tout aussi lacunaires (Carte 7). Ces plans papiers, déjà datés, sont souvent les seuls supports aux politiques de la ville. Nous disposons pour notre part de quelques plans plus précis (1/1000^e à Dolisie) mais anciens, et surtout d'orthophotos de 2006 pour Dolisie et Nkayi, mais ces documents restaient en 2009-2010 inaccessibles aux directions municipales dépourvues de moyens.

La situation n'est pas meilleure au niveau des services départementaux. Les Cartes 8 sont deux exemples de la cartographie de la Direction départementale de l'enseignement général du Niari, basée à Dolisie. De nouveau, les cartes sont faites à la main, les indications qui y figurent sont uniquement fonctionnelles : axes, circonscriptions et établissements.

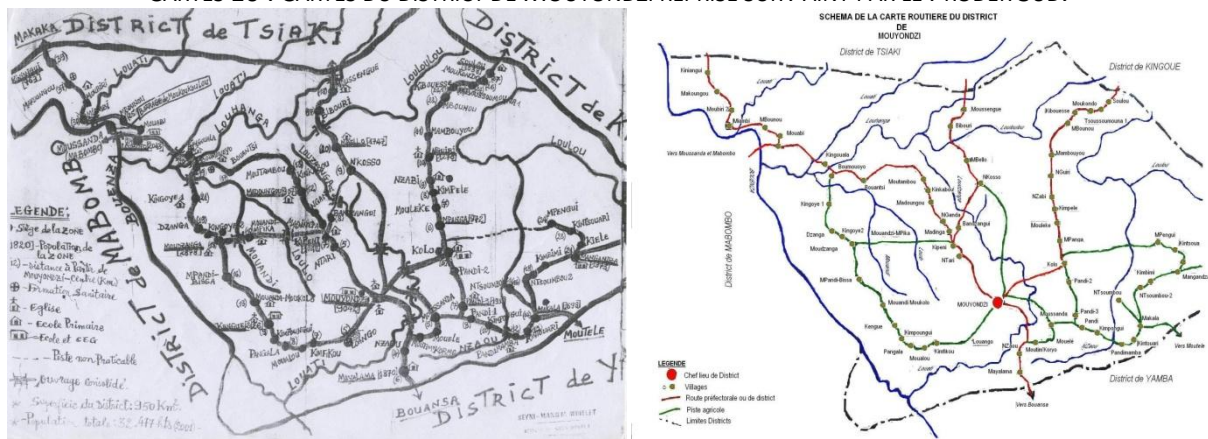
Il faut remarquer la qualité artistique de certaines de ces cartes, dont nous espérons qu'elles ne disparaîtront jamais totalement au profit de cartes certes plus fiables mais plus impersonnelles.

Cette situation de « bricolage » cartographique n'est pas liée à l'absence de données et de cartes, mais plutôt à leur non diffusion. Les cartes IGN et CERGEC des années 1950 et de 1993 sont en effet très mal diffusées, même les préfectures ne les ont pas. Dans les années 1990, le Plan a également réalisé des cartes (Carte 7) mais la plupart ont disparu pendant les guerres. Cet état de pénurie qui caractérise les services déconcentrés et décentralisés est lié à l'extrême centralisation de l'information, les cartes présentant toujours des enjeux de pouvoir. Ainsi, au niveau national, les ministères de l'intérieur, du Plan et les Préfets disposent d'une cartographie officielle numérisée depuis 2006 (Carte 13), mais dont la diffusion reste très limitée.

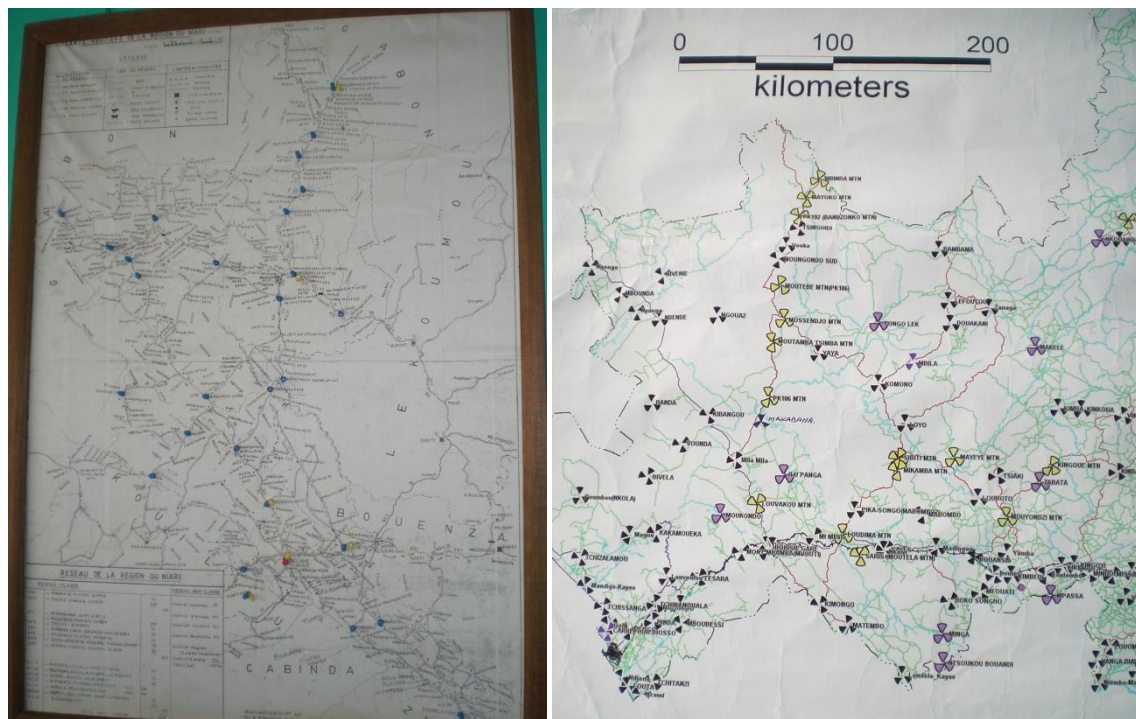
CARTE 9 : LA LÉKOUMOU SELON L'INTERNATIONAL PARTNERSHIP FOR HUMAN DEVELOPMENT (IPHD ANTENNE LÉKOUMOU, 2009).



CARTES 10 : CARTES DU DISTRICT DE MOUYONZI REPRIS SUR PAINT PAR LE PRODER SUD.



CARTES 11 : CARTES DES ANTENNES ZAIN EN 2006 ET 2010 (SOURCE : BUREAU ZAIN DE DOLISIE, 2010).



Il faut cependant noter que cette situation n'est pas figée. En effet, la Délégation Générale des Grands Travaux a financé la réalisation des plans des communes. D'autres cartographies se font et se diffusent. Enfin, l'accès de plus en plus fréquent à *Google Earth* par les congolais eux-mêmes contribuent à contrecarrer la conception d'une cartographie qui constituerait un domaine classé secret-défense réservé aux plus hautes instances de l'État.

Les services administratifs et décentralisés ne sont pas les seuls tributaires de cette cartographie sommaire. Les projets d'ONG ou d'autres institutions doivent également composer avec elle. La Carte 9 par exemple est la photographie de la carte de la Lékoumou peinte sur un panneau en bois dans les locaux de l'IPHD (*International Partnership for Human Development*) à Sibiti. Cette carte est utilisée à la fois par les membres de l'IPHD et par le public qui passe dans les locaux. Elle est cependant sommaire, peu juste selon les distances, mais elle a le mérite de bien rendre visible les axe principaux du département. En ce qui concerne le district de Mayéyé (en orange), je n'ai pas trouvé mieux.

Même des projets comme le PRODER Sud, projet financé par la Banque mondiale et disposant de moyens considérables (et d'ordinateurs), sont dépendants de cette cartographie dessinée. Le cartographe du projet m'a donné, en 2009, les cartes qu'il avait réalisées de quelques districts du Niari et de la Bouenza. Il s'avère que ces cartes sont directement issues des cartes papiers trouvées dans les districts. L'exemple de Mouyondzi (Cartes 10) montre que la carte du PRODER, à droite, est une version de la carte dessinée (à gauche) et retravaillée sur *Paint*, sans révision des distances, orientations etc.

Longtemps, les industriels étaient eux-aussi tributaires de la cartographie sommaire disponible dans les administrations. Ci-dessus (Cartes 11), nous pouvons voir le réseau Zain en 2006 et 2010. La première carte de cet opérateur est réalisée à partir de la carte officielle du département du Niari et de punaises colorées. Quatre ans plus tard, l'entreprise a réalisé sa propre cartographie à base de données géoréférencées obtenues sur le terrain par ses agents. Dans ce dernier cas, les entreprises ne souhaitent pas partager avec autrui les données récoltées sur le terrain avec leurs propres moyens.

2.3.2 L'élaboration d'un Système d'Information Géographique pour le Congo et les pays du Niari

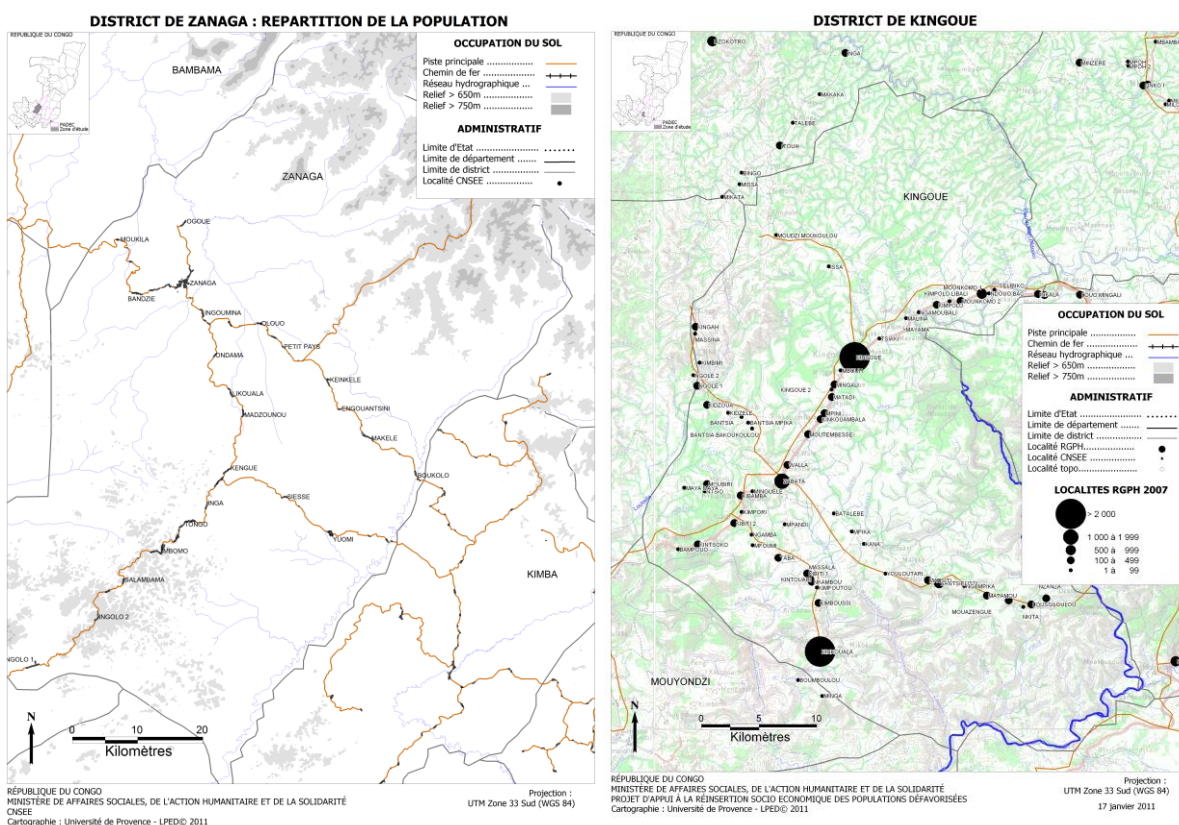
La base de données SIG (système d'information géographique) du LPED sur le Congo-Brazzaville a été initiée en 2006. Le travail de cartographie est une œuvre commune de l'équipe Congo du LPED. Pendant plusieurs années, doctorants et étudiants de Master ainsi que plusieurs chercheurs et enseignants-chercheurs ont compilé et numérisé la cartographie disponible, puis vectorisé l'intégralité de la carte IGN au 1 : 1 000 000 (voies de communications, hydrologie, localités) et une grosse partie des cartes au 1 : 200 000. Des traitements d'images satellites ont été réalisés afin de faire ressortir l'occupation des sols, les rivières et les pistes (il est à noter que cela n'a pu être réalisé sur l'ensemble de ma zone en raison du couvert nuageux). Un gros travail a été fait en ce qui concerne Brazzaville et Pointe-Noire, avec notamment la numérisation d'un important corpus de cartes anciennes. Ce travail de création d'une cartographie de base à l'échelle de

l'ensemble du Congo est un travail de longue haleine, toujours en cours, rendu nécessaire par l'absence de données cartographiques fiables.

Cette cartographie a été systématiquement complétée par des bases de données au sein de SIG, données recensées au sein des ministères par tous les membres de l'équipe au fur et à mesure des missions réalisées au Congo.

Ainsi, le travail de diagnostics territoriaux pour le PADEC a permis de compléter de manière précise la cartographie des sept districts de la zone étudiée. Ce travail détaillé a été réalisé notamment grâce aux relevés GPS effectués sur le terrain par les différentes équipes. Il a été complété par la vectorisation précise des pistes à partir de cartes papiers du CNSEE issues de la cartographie préparatoire au recensement (2006). Enfin, des données numériques nous ont été fournies en ce qui concerne les localités et les limites précises de ces sept districts. Ainsi, dans ma propre zone d'étude, la cartographie des districts de Zanaga et de Kingoué a pu être précisément réalisée (Cartes 12).

CARTES 12 : CARTES DES DISTRICTS DE ZANAGA ET KINGOUÉ RÉALISÉES POUR LES DIAGNOSTIC DU PROJET PADEC (2011).



À l'échelle des pays du Niari, et surtout pour les échelles plus fines, le travail cartographique à faire est encore important. Les cartes de l'Atlas de l'ORSTOM (1965) sont intéressantes à l'échelle de la région, mais sont datées et leurs informations sont difficilement récupérables. Les seules cartes fiables à l'heure actuelle sont les cartes au 1:200000^e établies par l'IGN (France) dans les années 1955 : la topographie est bonne, mais tout le reste a changé. Je ne dispose que de rares cartes du Plan (même si, en 2012, le LPED continue à essayer de sortir une à une ces cartes du Plan pour les reproduire), et j'ai donc dû composer avec les sources lacunaires trouvées dans les districts pour réaliser la cartographie visible dans cette thèse, mais également les cartes pour l'UE. Cette

cartographie des pays du Niari est donc constituée d'un assemblage de données de différentes sources (Cadre 2).

Cadre 2 : Exemple de cartographie : la Table Congo_Niari_routes :

-Base de la cartographie : vectorisation de la carte CERGEC au 1 : 1 000 000. **La trame générale de la voirie est réalisée mais les pistes sont mal géolocalisées** (la carte de référence est trop peu détaillée).

-Ajout des pistes de la Bouenza (carte pour projet sucre UE) à partir des cartes de terrain. **La partie Bouenza est globalement complète.**

-**Nouveaux champs** issus de la fusion avec la table voirie PADEC. Ajout des tracés géoréférencés de Kingoué et Zanaga.

-Mise à jour des routes avec la carte topographique au 1 : 200 000 et avec l'aide de l'emplacement des localités du recensement préparatoire de 2006. **La partie Lékoumou est complétée.**

-Je suis confrontée à des **difficultés pour compléter la voirie du Niari** : ajout des pistes des cartes CNSEE Makabana et Moutamba; ajout des pistes mentionnées sur les cartes Niari du PDARP; problèmes sur les districts de Nyanga et Divenié : les cartes CERGEC, 1 : 200 000 et CNSEE ne correspondent pas; ajout de la voirie de Londéla-Kayes adaptée du mémoire de Soukissa.

-**Sources** : numérisations à partir de la carte du CERGEC et des cartes au 200 000e IGN 1950; mission PADEC janvier 2011; infos GPS données par Guillaume Marchand; infos GPS données par le chantier minier de Zanaga-Léfoutou; numérisation à partir des tracés GPS imprimés sur papier de la cartographie du recensement 2006 CNSEE; sinon cartes de terrain.

Les limites (des districts, des départements, des communes, des concessions forestières, des frontières même !) posent souvent problème dans la cartographie, puisqu'à part cette cartographie CNSEE de 2006, qui est très difficilement accessible, il n'existe pas de limites clairement définies pour les différentes circonscriptions. En outre, cette cartographie officielle (CNSEE 2006) rentre parfois en contradiction profonde avec d'autres sources cartographiques en principe fiables (Cadre 3).

Face à ce type de situation, nous avons pris le parti d'utiliser pour les cartes concernant la période récente (après 2006) les limites du CNSEE (donc officielles). Par contre, pour la période antérieure, nous avons conservé les limites habituelles, qui sont les seules que connaissent les autorités locales.

Ces difficultés de savoir où se trouvent les limites des districts posent de réels problèmes d'aménagement et de reconstruction. Ainsi, il n'y a pas de limites précises entre la commune de Dolisie et le district de Louvakou (E_67). Dans la zone la plus peuplée du Niari, se posent des conflits d'aménagement importants. Pour les compagnies forestières aussi le problème se pose : les concessions attribuées ne correspondent que partiellement aux concessions réelles, ce qui a même amené certaines compagnies à exploiter dans les pays voisins sans le savoir ! Ces problèmes sont révélés à la faveur de la constitution des plans d'aménagement forestiers (à partir du nouveau code forestier de 2000) qui utilisent les relevés GPS pour la première fois.

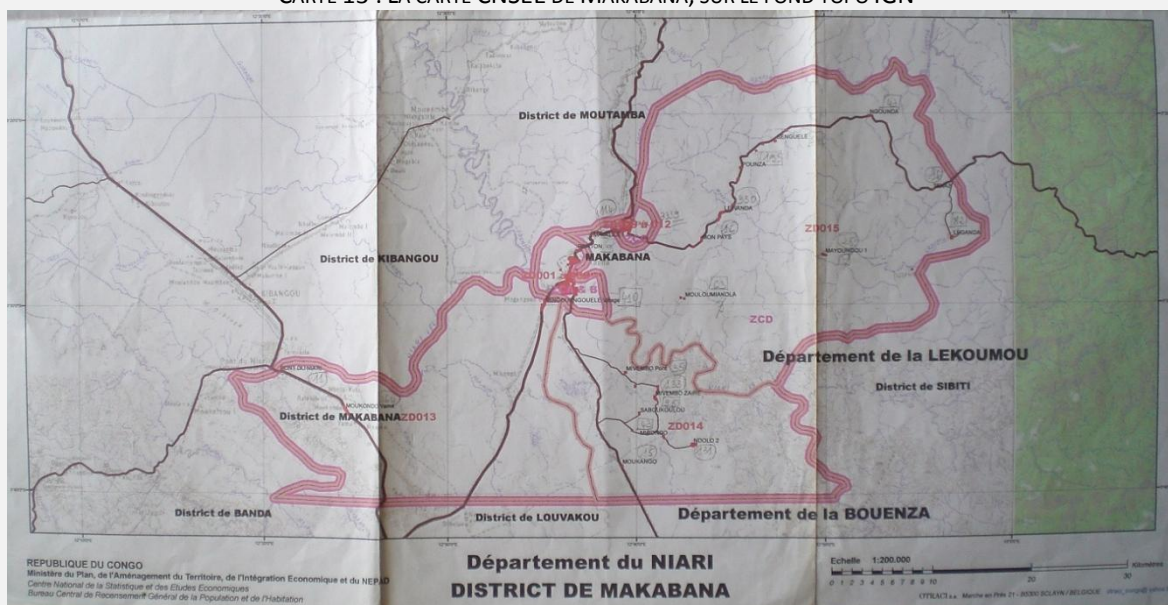
Cadre 3 : Quelles limites de district à Makabana ?

L'exemple de Makabana est symptomatique des difficultés de la cartographie. Ce district du Niari semble avoir fait l'objet de redécoupages de ses limites administratives, sans pour autant que le public en soit informé. Mais revenons au point de départ.

Nous disposons pour poser les limites de ce district de plusieurs sources :

- les cartes topographiques CERGEC (au 1 :1 000 000e) et IGN (au 1 :200 000e de 1955) ;
- plusieurs cartes du département du Niari mentionnant les subdivisions administratives internes, ainsi des cartes de la Lékoumou ou des districts de la Lékoumou voisins du district de Makabana ;
- la carte du district de Makabana du ministère du Plan/CNSEE²⁹ sur laquelle figure le tracé du district de la cartographie provisoire au RGPH de 2006, reportée sur le fond de carte IGN 1955 au 1 :200000e.

CARTE 13 : LA CARTE CNSEE DE MAKABANA, SUR LE FOND TOPO IGN



Outre les problèmes « classiques » de mauvaise concordance des limites entre les différentes versions des cartes, se pose le problème de la forme réelle du district. En effet, la carte du CNSEE, qui fait référence, propose une forme et taille du district très différente de toutes les cartes précédentes : Makabana gagne presque 1000 km² au détriment du département de la Lékoumou (700 km² sont pris sur Sibiti) et de la Bouenza (220 km sont ôtés au district de Loudima).



²⁹ Il est à noter que dans notre région d'étude, nous ne disposons de cette source que pour les districts de Makabana et de son voisin Moutamba (Niari), ainsi que de Kingoué (Bouenza) et Zanaga (Lékoumou). Ces cartes ont été obtenues uniquement sur papier (nous devons donc travailler avec à partir de photos) au ministère du plan lors de la mission PADEC de 2011.

Autre difficulté de la création de la cartographie : les nombreux changements de noms des villages (Placongou → Omoeye) et leurs déplacements suite à des décès, tout comme les différences d'orthographe des noms (Kissiambi / Kissambi, Mbaka / Baka etc.). Mais ces évolutions sont également le signe de nombreuses recompositions territoriales.

2.3.3 Cartographier des données qualitatives et fragmentaires

Une cartographie n'est en outre pas seulement composée du dessin cartographique. Celui-ci est un premier problème, mais se pose aussi la question des données à intégrer dans cette cartographie. Or, il n'est pas aisé de faire rentrer des enquêtes qualitatives dans une base de données ! Cela nous a demandé un gros travail de réflexion sur les possibilités de traduction spatiales de phénomènes sociaux, économiques etc. Si dans un premier temps je me suis contentée de cartographier tout ce que je trouvais, il a très rapidement fallu faire des choix, et j'ai en plus cherché des données précises afin de compléter certaines de mes cartes : localisation des marchés, ou des « bases vie » forestières, mais aussi des données non cartographiques comme les ratios enseignants bénévoles-enseignants titulaires par écoles, ou le prix des bières comme symbole de l'enclavement. Parfois, j'ai eu trop tardivement des idées de cartes, ce qui ne m'a pas permis de recueillir suffisamment de données pour en faire des cartes pertinentes. En outre, il est très difficile de réaliser des cartes thématiques à l'échelle des pays du Niari : les données dont je dispose changent en fonction des départements et surtout des districts. J'ai donc essayé de compléter au mieux les objets et données concernant les pays du Niari, mais au vu des cartes qui m'ont servi de support et des données utilisées, ces cartes sont souvent lacunaires, d'où de fréquents changements d'échelles. Mais le travail n'est pas terminé, la base de données pourra facilement être complétée à l'avenir.

La cartographie représente alors un enjeu à différents niveaux. Pour mes travaux, il s'agit de pouvoir montrer le plus clairement possible une situation passée ou présente qui s'inscrit dans les territoires. Pour les administrations et les services, ainsi que pour les ONG et interventions d'aides diverses, il s'agit de savoir où se situent les besoins. Celui qui a une carte a un avantage certain sur les autres.

Conclusion

Les enquêtes réalisées pendant de longs mois sur le terrain m'ont confrontée à la réalité de la recherche mais aussi à un vécu original et formateur. La démarche qualitative et participative retenue est révélatrice de la complexité du sujet abordé et de la nécessité de confronter échelles et territoires. Ces enquêtes de terrain m'ont permis de constituer une importante base documentaire ; cependant, le travail de rédaction, de mise en forme, de cartographie qui s'en est suivi n'est pas la part la plus négligeable de l'iceberg.

Achevant le terrain vient la longue période d'écriture de la thèse, durant laquelle les écueils sont nombreux, notamment celui de faire le récit de l'expérience de terrain au lieu d'en faire une lecture. J'en suis consciente et l'ai corrigé autant que possible, sans pour autant occulter des situations révélatrices ou exemplaires de certaines analyses. « L'écrit représente une épuration, une mise en ordre fractionnant tout ce qui a été vécu dans l'instant » (Pourtier, in Blanc-Pamard, 1991).

Entre objectifs scientifiques et contraintes de terrain, il a donc fallu parfois trancher, faire au mieux. Ce travail contient un certain nombre de renoncements, de choix, parfois un

peu arbitraires. J'ai essayé de faire au mieux pour toujours rester fidèle aux personnes qui constituent le socle de ce travail, tout en explicitant ma démarche et en restant le plus possible objective, si tant est que cela puisse être possible avec un sujet et un terrain pareil ; dans tous les cas, les meilleures méthodes scientifiques ont toujours été recherchées. Tous les entretiens réalisés ont été analysés, et j'ai essayé de les utiliser autant que faire se peut, même si leur nombre rend la tâche ardue et forcément partielle. Il s'agit tout d'abord de documents originaux ; mais surtout c'était pour moi une nécessité de ne laisser aucun entretien de côté, par respect pour toutes les personnes qui m'ont consacré du temps et souvent aidé.

Dans tous les cas, nous disposons aujourd'hui d'une information inédite et relativement complète, valorisée par différents supports, et très demandée, à la fois par les institutions travaillant au Congo mais aussi par les ministères ou les entreprises (plusieurs demandes m'ont été faites en ce sens). Des compléments pourront être réalisés à partir de ces documents qui n'ont pas encore révélé tous leurs secrets...

Ainsi, le travail de terrain a permis de confronter le vécu du post-conflit par les populations et les acteurs locaux avec les jalons posés par les institutions internationales, à la base de cette notion. L'écart est certain ; en cela résident les enjeux du post-conflit, qui peuvent se mesurer à l'aune de plusieurs échelles : échelles géographiques, échelles temporelles, échelles d'intervention.

Mais les enjeux vont plus loin, puisque la reconstruction et le travail de mémoire, qui semblent devoir accompagner la période de post-conflit, sont en réalité peu présents au Congo. Nous allons donc à présent réaliser une géohistoire des pays du Niari pour savoir sur quoi doivent se faire cette reconstruction et ce travail de mémoire.

CHAPITRE 3 : Les pays du Niari, des territoires fonctionnels et profondément politiques

Les « pays du Niari », composés des trois départements du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou, sont à l'échelle régionale ce qu'est le Congo à l'échelle nationale : un ensemble de territoires hétérogènes dont les limites ont été définies arbitrairement pour des raisons politiques de contrôle et d'aménagement du territoire et dont les populations tentent – pas toujours de manière très réussie - de se forger une identité commune.

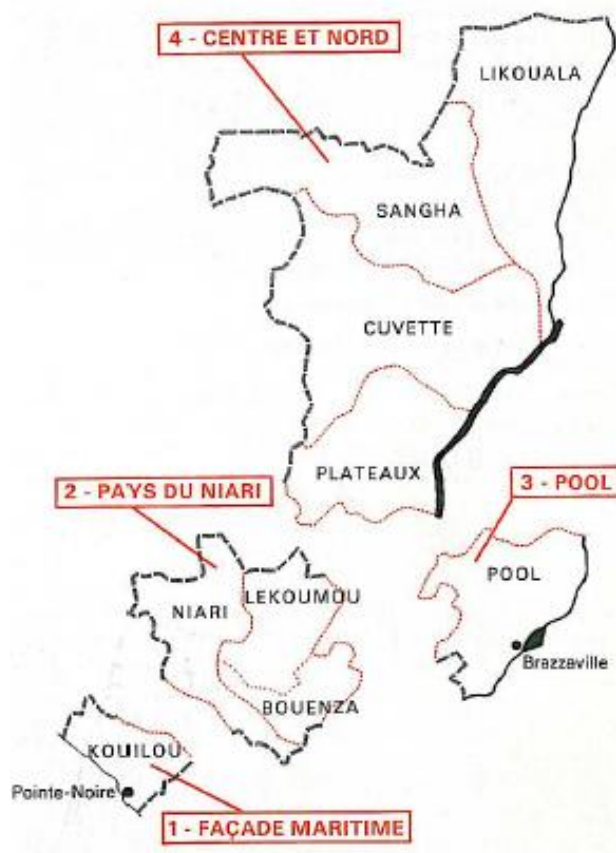
Territoires construits, politisés, enseignés, les pays du Niari sont originaux sur deux points qui constituent des enjeux cruciaux lors des guerres et de la reconstruction. D'une part, la création même de l'entité territoriale des « pays du Niari » pose question. L'expression fait référence au fleuve Niari qui la traverse de part en part et suppose des caractères communs à des territoires et des populations hétérogènes. Plus tard, l'invention du terme de « Nibolek » (acronyme de Niari, Bouenza et Lékoumou ; partie 2) ne fera que pousser à l'extrême cette logique. L'identité des pays du Niari s'appuie d'autre part sur la réussite - ou les échecs- économiques de la région. Elle est en effet à ce titre également originale, puisque très dynamique d'un point de vue économique et social avant les guerres, ce qui lui a permis de devenir une région aux fortes densités de peuplement³⁰, notamment le long d'axes de transports nationaux. Les guerres l'ont ainsi énormément affecté, et aujourd'hui la reconstruction revêt des enjeux spécifiques liés à la position qu'elle occupe dans le pays, tant du point de vue territorial que politique, économique ou social.

Tels qu'ils existent à l'heure actuelle, les « pays du Niari » en tant que région clairement identifiée (mais ce n'est pas une région administrative) sont le résultat d'un processus de construction historique exogène ; ils ont été forgés petit à petit par le colonisateur puis par les autorités politiques du Congo indépendant, sur la base de l'exceptionnelle concentration des ressources et de leur facilité d'accès. Foyer agricole et industriel, lieu de passage des deux voies ferrées du pays, les pays du Niari ont en effet longtemps été symbole de modernité et de développement. Dans les années 1960, les chercheurs (Sautter, 1966 ; Vennetier, 1963) louaient le caractère extrêmement original et entrepreneurial de la région, la seule à avoir su constituer un véritable réseau de transports doublé d'une armature urbaine conséquente. Il est important de comprendre que la très grande richesse de ces territoires, qu'il convient de connaître, a eu un impact sur l'ensemble de l'économie rurale et industrielle du pays, ainsi que sur sa population. En outre, les caractéristiques géographiques des pays du Niari permettent également de

³⁰ Le Congo étant réputé pour ses faibles densités de peuplement (les chercheurs parlent même de « sous-peuplement », les densités somme toute moyennes des pays du Niari constituent une réelle originalité (Balandier, 1955 ; Sautter, 1966 ; Vennetier, 1966). Aujourd'hui, la densité moyenne est estimée à 8,47 hab/km², 2 hab/km² dans les zones rurales, alors que 84% de la population est concentrée sur 30% des terres dans le Sud du pays. Les taux d'urbanisation sont à l'inverse très forts, ils étaient de 62,20 % en 2007 (France : 77% en 2005 ; Afrique subsaharienne 34,5%), ce qui constitue une originalité au sein du continent africain.

mieux comprendre à la fois les déplacements des populations pendant les guerres, et un certain nombre d'enjeux locaux et nationaux actuels.

CARTE 14 : LES GRANDES ZONES ÉCONOMIQUES. INRAP, 1983, p. 47.



En 1983, lorsque paraît le manuel de l'INRAP (Institut National de Recherche et d'Action Pédagogique), destiné à servir de socle à l'enseignement de la géographie au Congo, le découpage formant des pays du Niari une région homogène est consacré par l'affichage d'un nom propre (seul le Pool en a un, mais il s'agit là du même nom que celui de la région qu'il désigne), et la cohérence territoriale affichée. Le manuel évoque ainsi « la zone économique la plus équilibrée du pays : commodité des voies de communication, possibilités agricoles et industrielles multiples, centres urbains bien répartis... » (INRAP, 1983, p. 47 ; Carte 14). Les enfants apprennent donc à distinguer habitants des pays du Niari, du Pool, et du Nord...

Les pays du Niari constituent à ce titre des territoires originaux, tant dans leur cadre physique qu'administratif ou sur le plan de l'aménagement et de l'économie régionale. Mais loin d'être un ensemble homogène, ce territoire laisse place à une très forte diversité de milieux, d'activités, de populations.

L'ensemble de ces spécificités a des répercussions sur le positionnement identitaire et politique des pays du Niari. En outre, les caractéristiques géographiques des pays du Niari permettent également de mieux comprendre à la fois les déplacements des populations pendant les guerres, et un certain nombre d'enjeux actuels en terme de reconstruction et de développement.

La rigueur scientifique nous impose d'analyser les logiques post-conflits de cette région en les éclairant par sa situation socio-économique d'avant les guerres.

3.1 Le cadre administratif : une région créée par et pour le politique

Les « pays du Niari » sont une construction territoriale et politique, sans constituer pour autant une entité administrative. Ils sont le résultat d'un processus de construction historique exogène, qu'il convient de connaître car il permet une meilleure compréhension des enjeux locaux et nationaux. Cette construction politique a commencé avec la colonisation française, la création des villes de Brazzaville et Pointe-Noire, et la construction du chemin de fer.

Il y a un paradoxe entre la formation territoriale et politique de cet ensemble et la très forte hétérogénéité des territoires et des populations qui les habitent.

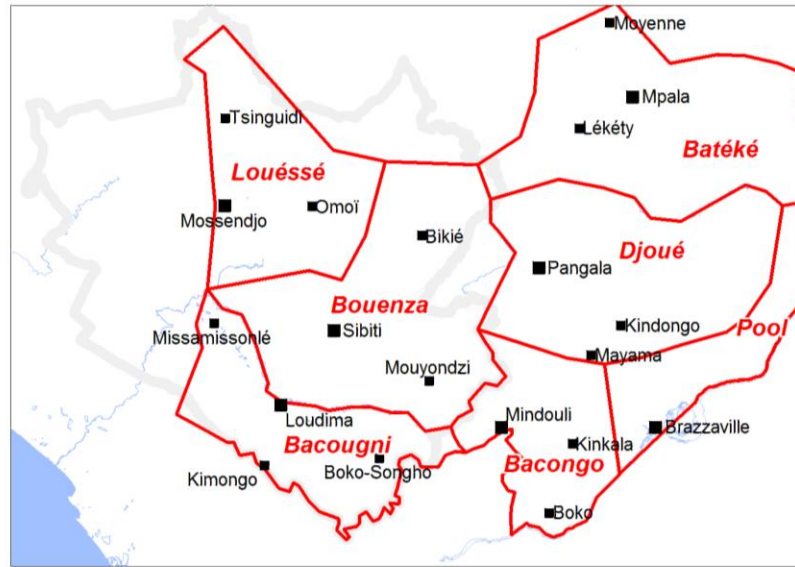
Les limites administratives de cet ensemble ont été plusieurs fois remaniées jusqu'à la création en 1969 de trois régions devenues les trois départements actuels. Les cartes ci-dessous (Cartes 15) montrent l'évolution administrative du Sud-Congo. Nous nous intéressons plus particulièrement à l'espace compris dans les pays du Niari actuels.

On peut dès lors constater le rôle des structures coloniales dans la formation des pays du Niari. Tout d'abord, ce sont des rivières, la Bouenza et la Louéssé, qui donnent leur nom aux circonscriptions administratives, ainsi que le nom de l'ethnie majoritaire de la boucle du Niari. En 1920, les pays du Niari ne sont finalement pas loin, par leur forme, de ce qu'ils sont aujourd'hui, puisqu'il ne leur manque approximativement que les parties Nord de la Lékoumou et du Niari, dépendants de Franceville (actuel Gabon).

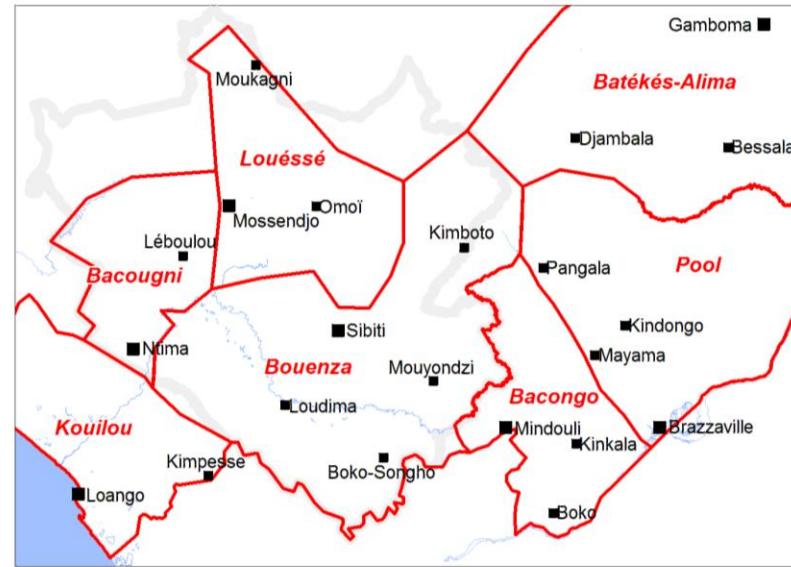
En 1921, la décision de construire le chemin de fer Pointe-Noire-Brazzaville va marquer durablement la région, ce qui se lit au niveau administratif par la création d'une circonscription « chemin de fer », doublée par la fusion de la Bouenza et de la Louéssé, première phase d'une homogénéisation administrative malgré la scission utilitariste de la région du chemin de fer. Cette division a disparu en 1934 lors de la création des 5 départements congolais (Kouilou, Pool, Oubangui-Alima, Sangha et Niari Ogooué). Ce dernier département, le Niari-Ogooué, constitue le premier prémice de ce qu'on a ensuite appelé « Gand Niari ». On note à ce moment le changement de nom de la région, qui se fonde toujours sur le même principe de dénomination : la référence à des cours d'eau (Niari et Ogooué). Le Niari apparaît pour la première fois. Il va d'ailleurs être remis à l'honneur avec le découpage de 1950 qui fait de notre ensemble des pays du Niari un ensemble régional uni, sous la houlette de sa capitale Dolisie. La seule différence, mais elle est conséquente, résulte dans l'appartenance d'une partie de la Bouenza actuelle, de Loudima à Mouyondzi, à la région du Pool. Ce rapprochement reste limité dans le temps (il n'apparaît qu'à partir de 1934, et sera supprimé lors du découpage administratif suivant, en 1960).

Le découpage administratif qui consacre la forme actuelle des pays du Niari est le découpage de 1960. C'est aussi celui qui les dote du plus grand nombre de subdivisions avec 5 préfectures. Les contours des trois régions devenues les actuels départements des Niari, Bouenza et Lékoumou sont dessinés en 1969, confirmés en 1984 et 1994 (Sautter, 1966, pp. 178-188 ; Ziavoula, 2005).

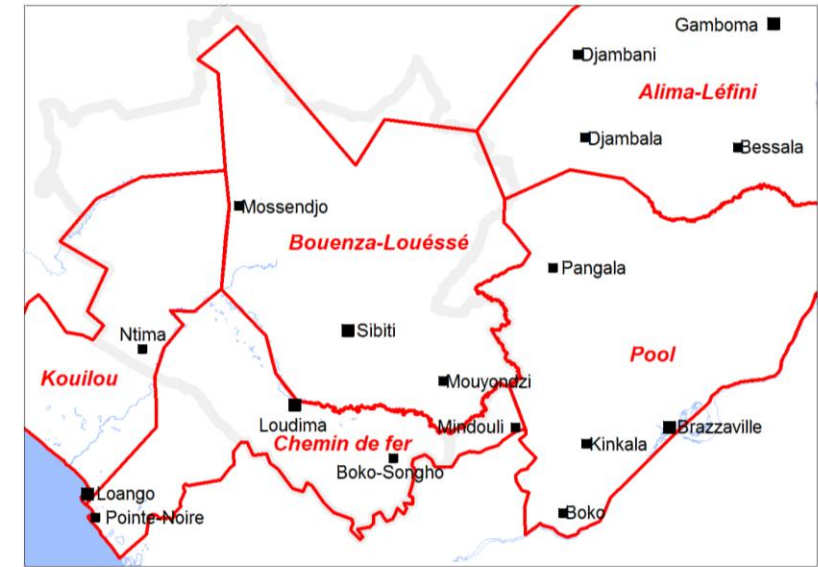
CARTES 15 : ÉVOLUTION ADMINISTRATIVE DES PAYS DU NIARI



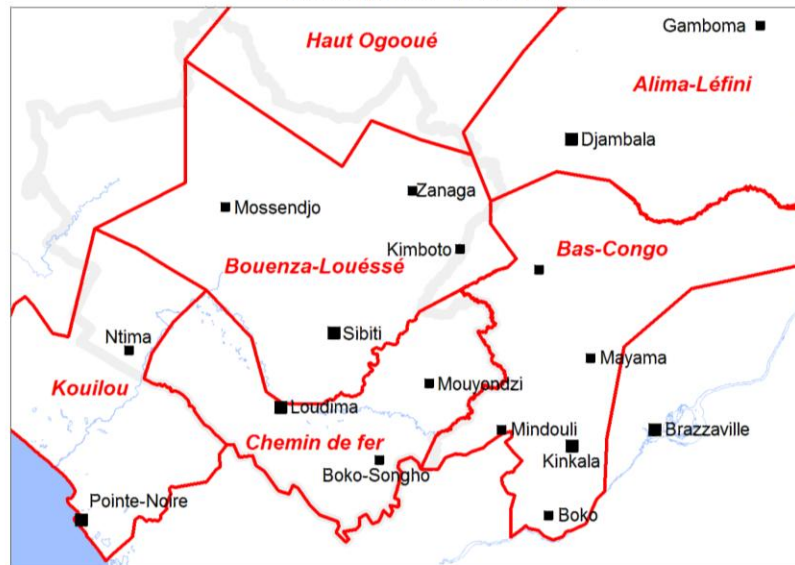
CIRCONSCRIPTIONS EN 1913



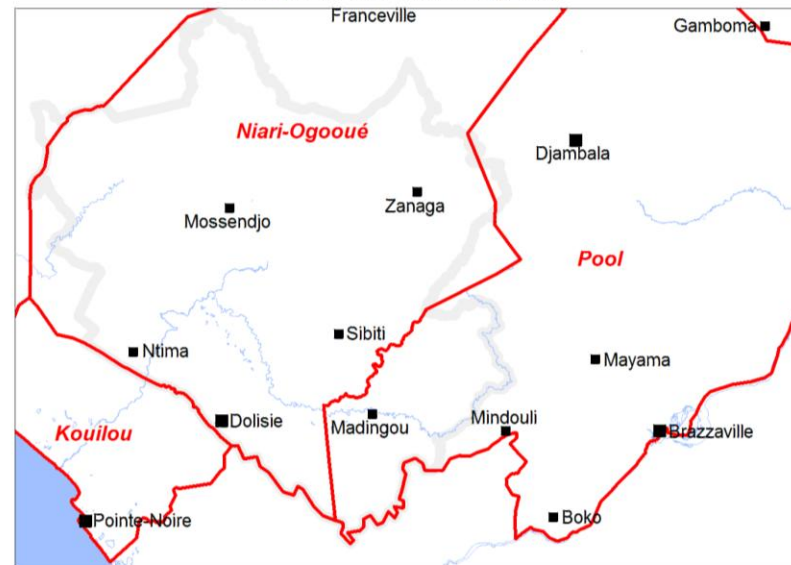
CIRCONSCRIPTIONS EN 1920



CIRCONSCRIPTIONS EN 1921



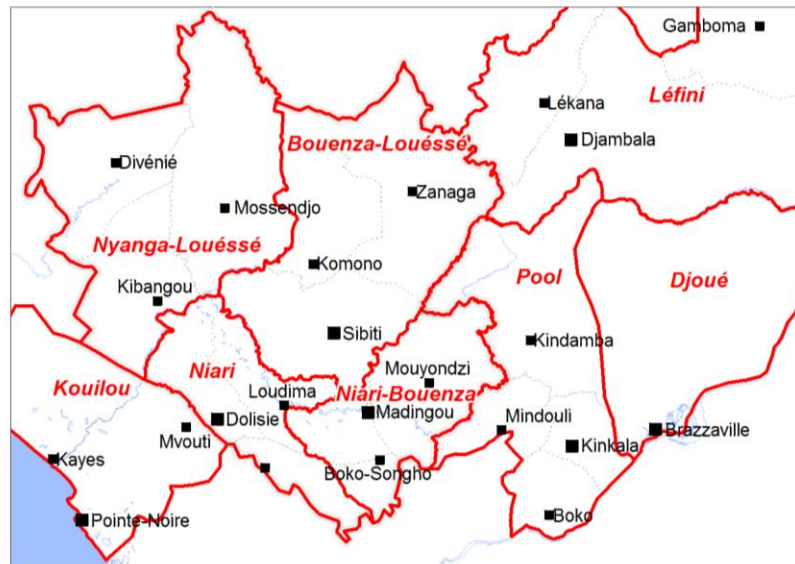
CIRCONSCRIPTIONS EN 1933



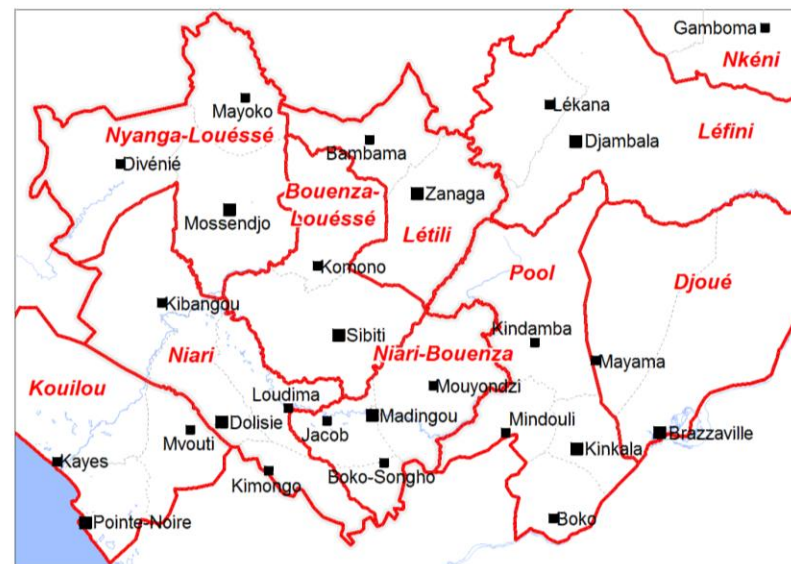
DEPARTEMENTS EN 1934



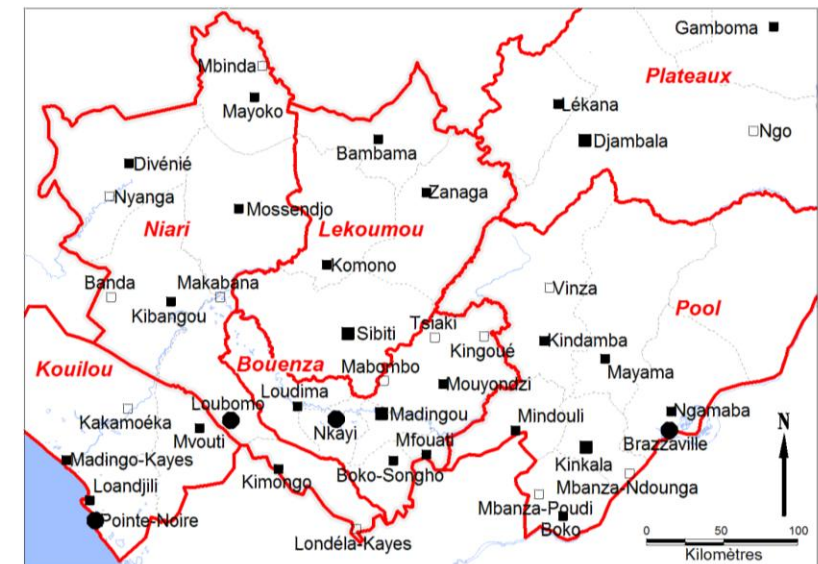
REGIONS ET DISTRICTS EN 1950



PREFECTURES ET SOUS-PREFECTURES EN 1960



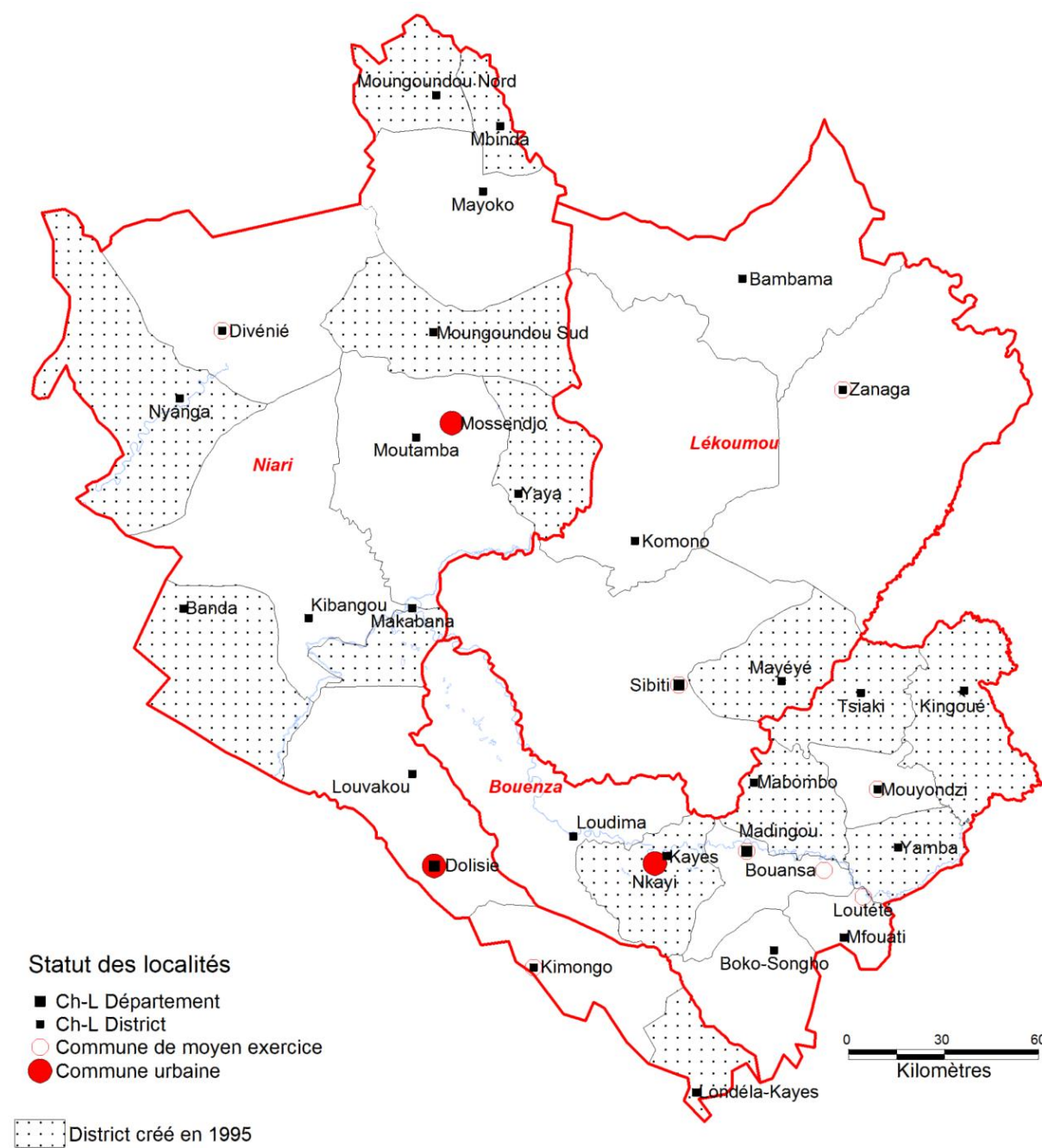
PREFECTURES ET SOUS-PREFECTURES EN 1964



REGIONS ET DISTRICTS EN 1975

Sources: SAUTTER, 1966; ZIAVOULA, 2005; CERGEC, 1991; CNSEE.
Réalisation: ©LPED-Université de Provence, M. Joncheray, 2011

CARTE 16 : LES DISTRICTS DES PAYS DU NIARI DEPUIS 1995.



Sources: SAUTTER, 1966; ZIAVOULA, 2005; CERGEC, 1991; CNSEE.
Réalisation: ©LPED-Université de Provence, M. Joncheray, 2011

UTM 33 SUD - WGS 84

C'est donc à l'intérieur même des pays du Niari que s'opèrent à partir de l'indépendance les mutations administratives, constantes jusqu'à nos jours. Les Niari, Nyanga-Louéssé, Bouenza-Louéssé, Niari-Bouenza et Létili ne vont cesser d'être remaniées jusqu'en 1969 où les limites des circonscriptions prendront leur dessin et leur terminologie actuelles. Cependant ces mouvements administratifs consacrent une ambiguïté identitaire à de nombreux lieux, telle Loudima, capitale de Bacougni, du Chemin de fer, avant d'appartenir au Niari-Ogooué, au Niari, et enfin à la Bouenza. Ou Sibiti, capitale de la Bouenza de 1913 à 1920, puis de la Bouenza Louéssé, avant de devenir district du Niari, puis de redevenir chef lieu de la Bouenza-Louéssé, transformée sur le tard en Lékoumou. Cela fait aussi le jeu de revendication de redécoupages, comme par exemple celui de la Nyanga-Louéssé, aujourd'hui disparue alors qu'elle a été pendant près de 60 ans une région importante, consacrant Mossendjo, aujourd'hui ville délaissée, chef-lieu d'une importante zone économique.

Depuis 1969, les limites des circonscriptions puis régions et départements ne changent plus. Cependant le nombre et la répartition des districts ont fortement évolué à l'intérieur de ce cadre, tout comme la fonction de certains chefs-lieux.

En 1974, Dolisie et Nkayi sont érigées en communes urbaines ; en 1983, c'est au tour de Mossendjo de l'être. Mais c'est notamment la loi 18-95 du 18 septembre 1995, portant érection de certains chefs-lieux de districts, et chefs-lieux de région en communes de moyen exercice, qui a profondément remanié la hiérarchie administrative interne aux départements actuels (Carte 16). Apparaissent alors dans les pays du Niari quatorze districts supplémentaires (tous portent le nom de leur chef-lieu). Dans le Niari, où absolument tous les anciens districts ont été découpés, apparaissent les districts de Londéla-Kayes, Makabana, Banda, Nyanga, Mbinda, Moungoundou Nord, Moungoundou Sud et Yaya. Dans la Bouenza, le district de Mouyondzi donne naissance à 4 nouveaux districts : Tsiaki, Mabombo, Kingoué et Yamba ; le district de Kayes est créé pour séparer la zone urbaine de Nkayi de sa région rurale. La même logique est observée avec la création du district de Mayéyé dans la Lékoumou.

Dans la Bouenza comme dans le Niari, autour de Dolisie et Nkayi auxquelles il faut adjoindre Mossendjo nouvellement promue commune urbaine, il y a création de nouveaux districts autour de ces dernières (Louvakou, Kayes, Moutamba qui, sans grande importance par ailleurs, apparaissent pour la première fois dans la hiérarchie administrative). Les communes urbaines, ayant rang de district (et le maire rang de sous-préfet,) se voient déchargées de l'administration de leurs zones rurales. Cette création de districts se double par la nomination de quelques communes de moyen exercice, Divénié et Kimongo dans le Niari, Mouyondzi, Madingou, Bouansa et Loutété dans la Bouenza, Sibiti et Zanaga dans la Lékoumou, mais sans véritable pouvoir, leur rôle d'encadrement étant mal défini.

On peut donc observer, à la suite de R.-E. Ziavoula, la multiplication des lieux d'exercice des formes du pouvoir administratif et politique (Ziavoula, 2005, p. 26).

3.2 Une région hétérogène en situation de carrefour

Les territoires compris dans les pays du Niari sont extrêmement variés : de la forêt à la vallée, des massifs montagneux aux zones de plaines, la fragmentation géographique est partout présente. Cette fragmentation définit une multiplicité de territoires aux caractères originaux et au potentiel agricole et industriel important. Ce qui fait leur lien, ce sont les mobilités des populations, et également leur position charnière entre les deux capitales politique et économique du Congo. Le réseau de transport est à la base de l'union de ces différents territoires. La mise en valeur originale des pays du Niari est le résultat d'un aménagement du territoire volontariste lié à la colonisation, qui en fait un exemple de développement réussi à l'échelle de l'Afrique centrale (Sautter, 1966, Vennetier, 1966, 1980).

3.1.1 Cadres d'une investigation régionale : la diversité des territoires

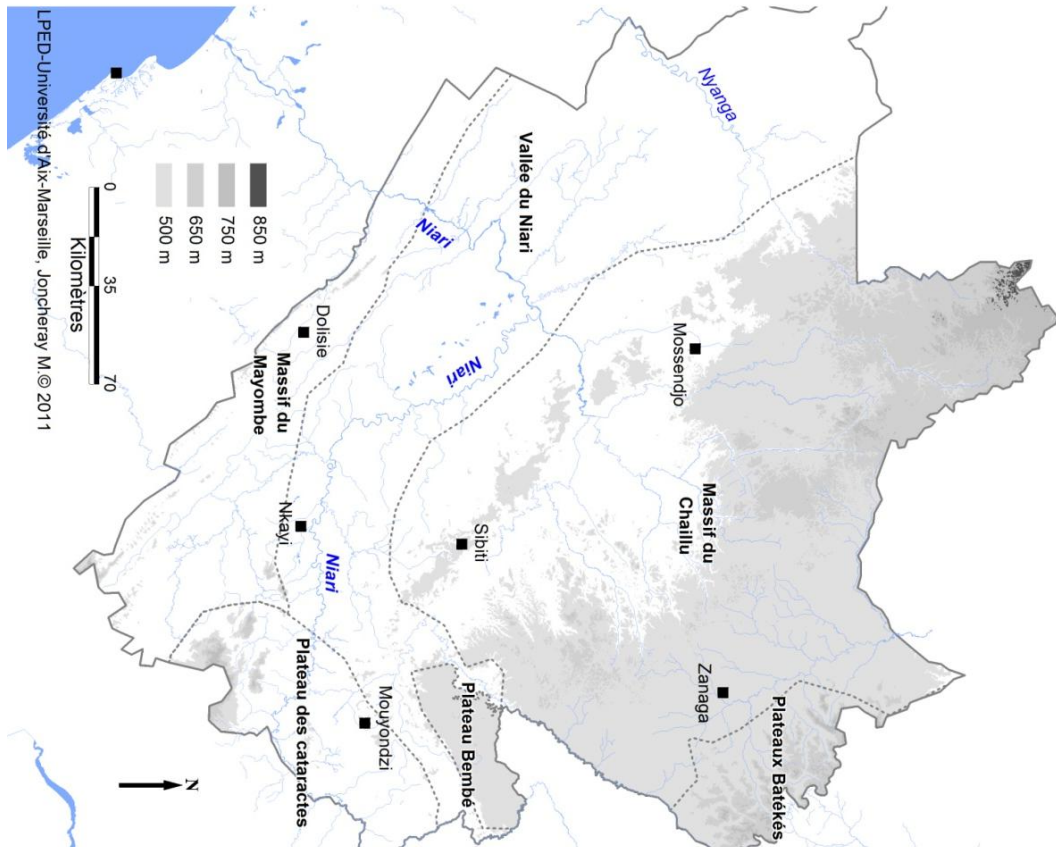
Ce paragraphe, dont nous avons emprunté une partie du titre à G. Sautter (Sautter, 1966, p. 180) vise à montrer l'hétérogénéité des Pays du Niari. Le nom de la région étudiée fait référence sans ambiguïté à son cadre physique. En 1966, P. Vennetier (p. 20) utilise l'expression « pays du Niari et de la Nyanga » pour définir cet ensemble, constitué du réseau de drainage du Niari et du cours supérieur de la Nyanga. L'utilisation du terme de « pays », au sens de petite région, d'unité paysagère, morphologique et pédologique, insiste sur l'extrême diversité régionale. Nous pouvons ainsi différencier de grands espaces morphologiquement différents, structurés autour du fleuve Niari qui traverse et donne son nom à cet ensemble, et qui fonctionnerait comme épine dorsale permettant de relier des territoires différenciés. En réalité le fleuve n'est que très partiellement navigable et le fleuve, plutôt que réunir, sépare ; c'est d'ailleurs la fonction qu'il a joué pendant les guerres. En outre, il est à noter que le Niari et le Kouilou sont un seul et même fleuve. Ainsi le fait que le fleuve constitue un élément d'unité de résiste pas à l'analyse puisque les régions du Kouilou et des pays du Niari, certes voisines, ne sont jamais associées malgré ce trait d'union.

Cette diversité des pays du Niari s'établit donc sans le fleuve, qui ne sert que de trait d'union symbolique entre ces territoires contrastés.

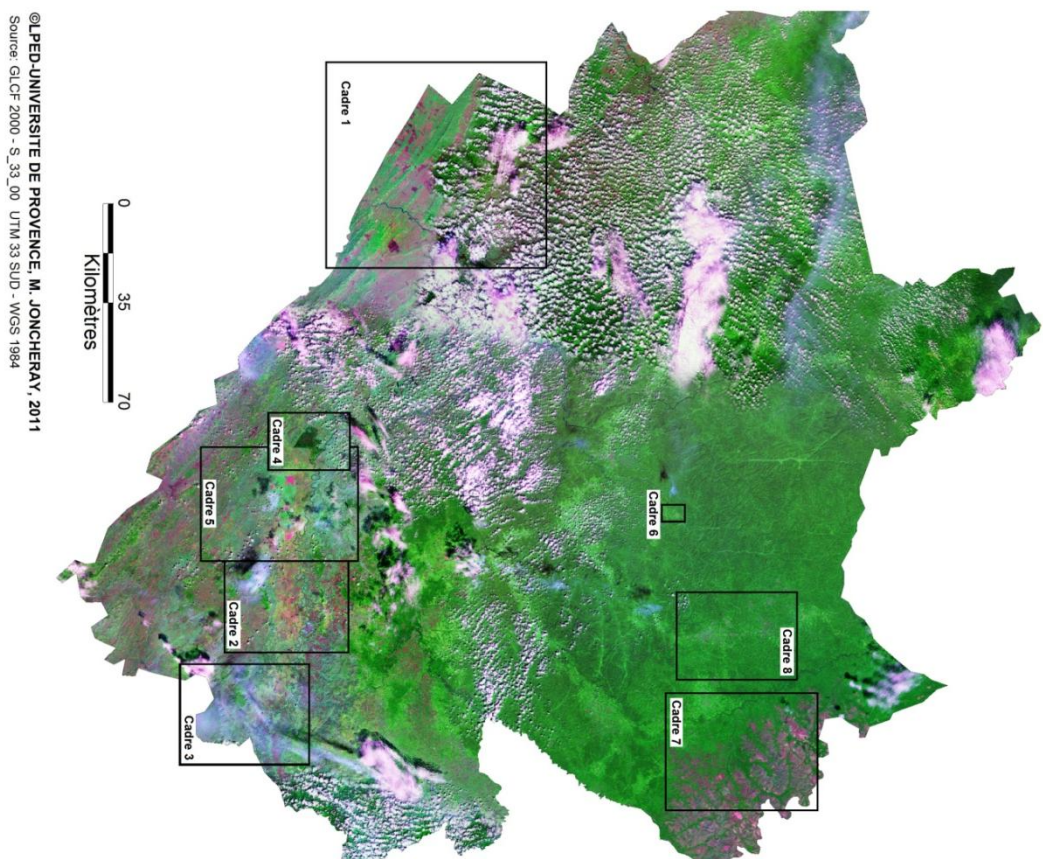
Une typologie, fondée sur les importants travaux de M. Augé (in ORSTOM, 1955), ainsi que l'étude faite par Gilles Sautter (1966, p. 585) sur la vallée du Niari, permet de délimiter cinq espaces principaux (Carte 17).

Les pays du Niari sont limités à l'Ouest par le massif du Mayombe, une montagne de moyenne altitude (810 mètres à son point culminant, le mont Mbamba). De direction Nord-Ouest –Sud-Est, ce massif sépare le département côtier du Kouilou de celui du Niari, constituant un obstacle important pour la circulation des cours d'eau comme des hommes.

CARTE 17 : LES GRANDS ENSEMBLES PHYSIQUES DES PAYS DU NIARI



CARTE 18 : IMAGE SATELLITE (GÉOCOVERT LANDSAT, 2000) DES PAYS DU NIARI



Le Mayombe est bordé à l'Est par la plaine du Niari qui n'excède jamais 250 mètres d'altitude et est recouverte de savanes. Elle débute vers Loutété à l'amont du Niari, entre les plateaux Bembé et le plateau des cataractes, et va d'Est en Ouest vers Loudima, avant que le fleuve ne butte sur les premières hauteurs du Mayombe et poursuive sa route vers le Nord-Ouest jusqu'à Makabana. Le fleuve fait ensuite une boucle vers Kibangou avant de s'engager dans le Mayombe. On distingue ainsi la Vallée du Niari, de direction Est-Ouest, comprenant des sols de qualité et bien drainés, qui réunit la grande majorité des aménagements de la région, et la boucle du Niari, plus enclavée. La plaine elle-même continue cependant vers le Nord Ouest jusqu'au Gabon, prolongée par la dépression de la Nyanga. C'est le seul endroit, avec les environs de Loudima, où la plaine déborde sur la rive droite du fleuve.

L'amont du Niari est surplombé au Nord comme au Sud par deux plateaux sablo-gréseux, le plus souvent dégradés en collines : le plateau Bembé qui constitue le bassin de Mouyondzi au Nord, en contact avec le massif du Chaillu ; et le plateau des Cataractes au Sud, qui s'étend surtout au delà de la frontière, en République Démocratique du Congo, mais qui prend autour de Mfouati et Boko-Songho un aspect très escarpé.

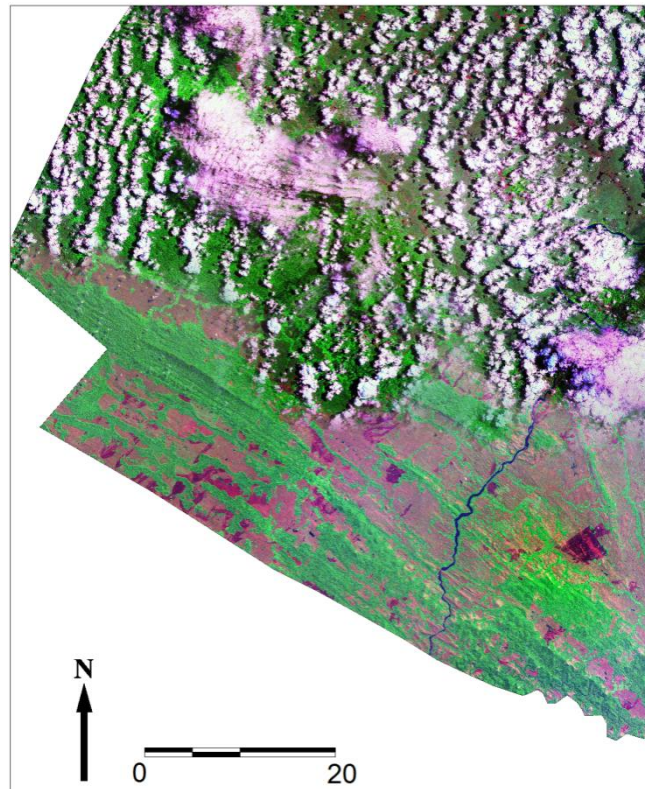
Le massif du Chaillu occupe la moitié des pays du Niari dans leur partie Nord. Essentiellement gabonais, il culmine à plus de 900 mètres d'altitude (les monts Birougou, à la frontière gabonaise vers Mbinda, atteignent 960 mètres d'altitude). C'est pour l'essentiel un massif granitique, donnant un relief de « croupes lourdes et massives » (INRAP, 1983, p. 8), séparées par de profondes vallées (Louéssé, Lékoumou...). Ce massif, couvert de forêt ombrophile équatoriale, constitue la seconde région forestière du Congo, après la partie Nord du pays. La forêt tout comme la présence de minerais dans ses sous-sols (fer, or, diamants) en fait une zone convoitée aujourd'hui.

Dans la partie Nord Est du Chaillu, on se trouve en présence d'une zone sableuse à savane, faisant partie de l'ensemble des plateaux Batékés. La rivière Bouenza, dans sa partie amont (elle est alors appelée Lali) et les sources du Niari séparent les départements de la Lékoumou et de la Bouenza des Plateaux, au Nord Est, et du Pool, à l'Est.

La diversité des paysages est associée à une diversité de l'usage des sols, qu'ils soient forestiers ou agricoles. On peut cependant noter que dans l'ensemble, nous sommes essentiellement ici en présence de paysages ruraux, dans leur majeure partie peu transformés par l'homme, bien que les paysages de la vallée soient bien plus clairement anthropisés. La zone Loudima-Nkayi notamment est le cœur de la zone agro-industrielle du pays. À l'inverse, les forêts sont traditionnellement faiblement anthropisées par les populations congolaises, longtemps essentiellement Pygmées, et ce n'est qu'à très grande échelle qu'on peut y distinguer les activités humaines.

CARTES 19 : LES PAYS DU NIARI : DÉTAILS DE L'IMAGE SATELLITE (CARTE 19)

Cadre 1 : Le Mayombe et le Niari

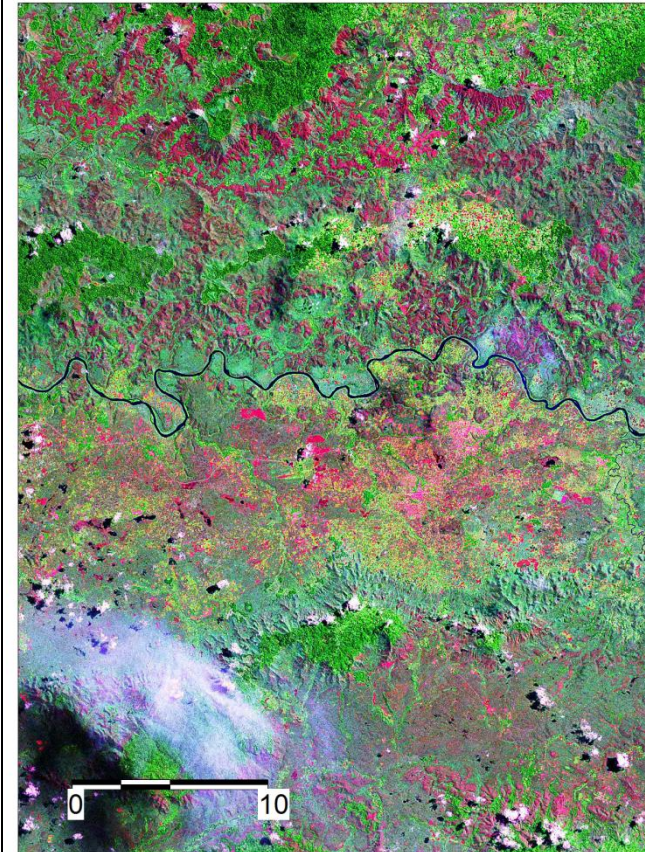


Districts de Louvakou et Banda (le fleuve Niari constitue la frontière entre les deux). Partie Nord du Mayombe, frontière avec le Gabon au Nord et le Kouilou au Sud. Lignes de relief rocheux, de direction NO-SE, que franchi le fleuve Niari, très visible, à travers des gorges.
 Rose : sans végétation et végétation morte
 Nombreux brulis : zones de cultures
 Présence fréquente de nuages...



Vue de l'école de Kibangou, 2010.

Cadre 2 : La vallée du Niari vers Madingou - Bouansa : une mise en valeur intensive



Vallée du Niari, sols fertiles, partie Sud du fleuve intensément mis en valeur mais que de petites exploitations ; (parties vert-clair-jaune). Parties roses : manioc (terres nues). Limité au sud par les escarpements des Cataractes. Partie nord du fleuve plus escarpée, moins de mise en valeur.



Partie Nord du fleuve, vue du monastère de Bouansa, 2009.

Cadre 3 : Le plateau des Cataractes (Boko-Songho)

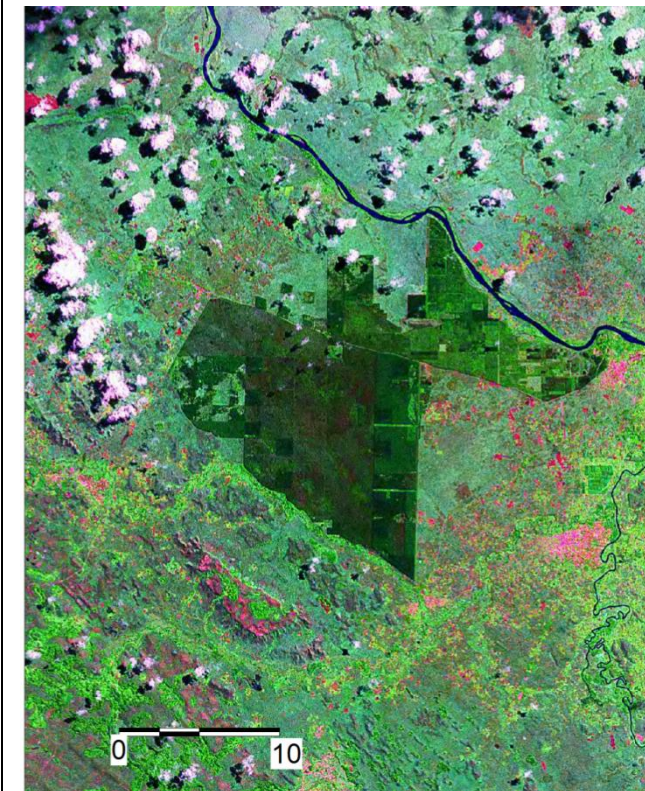


Districts de Boko-Songho et Mfouati.
 Relief beaucoup plus escarpé, rochers, plateaux boisés.



Mfouati, 2010.

Cadre 4 : Les eucalyptus de Loudima

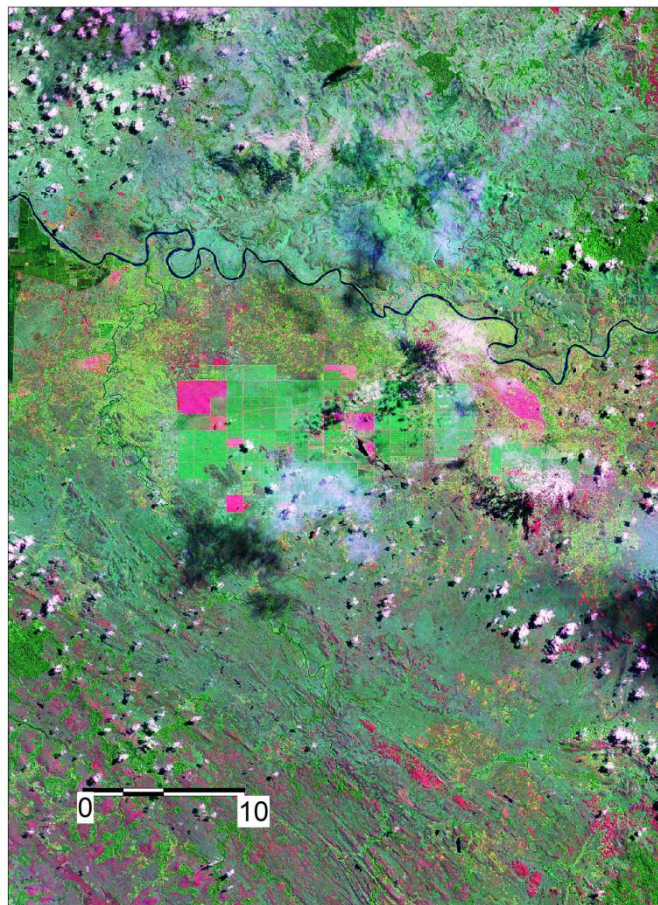


Forêt géométrique, plantations.
 Mais forêt peu entretenue, cf. parties brunes.



Photo 2010

Cadre 5 : Les plantations de canne à sucre de la Saris.

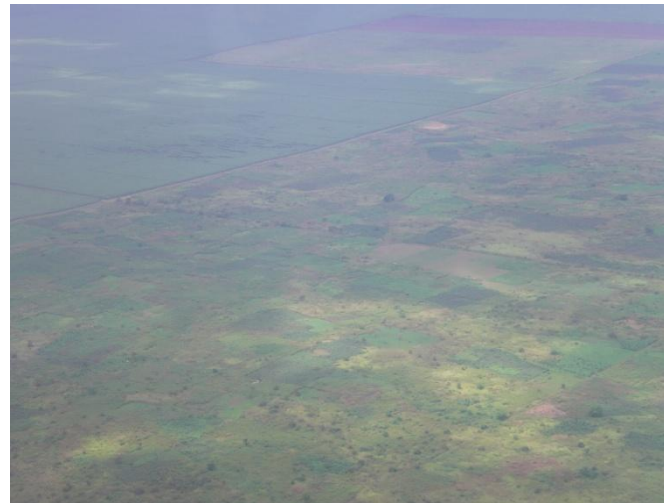


Des pixels de canne à sucre.

La plantation Saris est reconnaissable à son aspect très géométrique. Environ 12 000 ha sont exploités en canne à sucre en 2010 (E_320). On distingue les cannes coupées et brûlées (carrés roses) et les cannes à différents niveaux de croissance.

La plaine alluviale est relativement limitée en dehors de la plantation, possibilités d'extension restreintes et concurrence avec les exploitations villageoises.

La ville de Nkayi est sous les nuages.



Exploitations villageoises et plantations Saris, 2009.

Cadre 6 : Exploitation forestière vers Ommoye



Zone de forêts. Réseau hydrographique complexe.

On peut voir les défrichements liés à la route (taches roses en ligne) et le camp forestier.

La grosse tache rose est Placongo.

La zone vert clair : zone exploitée en coupes sombres, végétation en reprise.



Ommoye, 2010.

Cadre 7 : Les plateaux Batéké au Nord-Ouest de Zanaga



« Haute » montagne (>500 m), réseau hydrographique complexe.

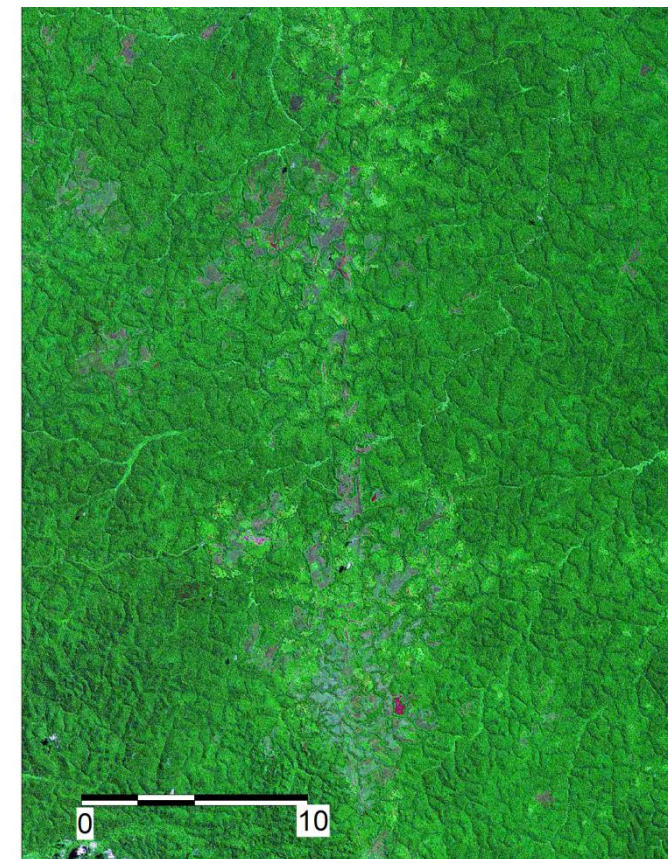
Deux zones : forêts et reliefs rocheux



Pont de liane au Nord du carrefour Ogooué - Léoué (ce dernier descend vers le sud.)

Zanaga

Cadre 8 : Le défrichage forestier autour de Léfoutou, sur les sommets ferrugineux



Axe émaillé de villages

Affleurements rocheux de l'axe Douakani-Moutsiéné.



Photo 2009 « geologies » : sommets dégarnis et forêt ; au premier plan : coupe pour la recherche du fer.

3.1.2 Les transports, moteurs du développement des pays du Niari et du Congo

Une des raisons du dynamisme de cette région est sa situation de carrefour. Plusieurs éléments se combinent pour la rendre à ce point de vue particulièrement intéressante.

Un réseau colonial d'extraversion qui crée le développement

Il semble paradoxal d'associer économie d'extraversion et développement ; pourtant, le Sud du Congo, et notamment les « Pays du Niari », constituent depuis la colonisation un territoire dynamique, organisé autour et par des axes de transport performants à l'échelle de l'Afrique Centrale. Ce type de réseau relativement bien structuré constitue une originalité relative dans l'Afrique Centrale qui, contrairement à l'Afrique de l'Ouest, historiquement connectée par d'intenses circulations, ne bénéficie pas d'une interconnexion des réseaux nationaux et internationaux. Les transports en Afrique Centrale sont en effet marqués par d'énormes difficultés d'aménagement causées par des milieux contraignants (montagnes et fortes précipitations, sols forestiers fragiles) mais également par une plus forte instabilité des États, ce qui se répercute dans l'aménagement de ces territoires (Igué, 1995).

La construction du CFCO, de 1920 à 1934, devait permettre de relier le fleuve Congo à Brazzaville au port de Pointe-Noire sur l'Atlantique, palliant au problème de la navigation sur le fleuve en aval de Brazzaville, et ainsi permettre l'évacuation du bois des forêts du bassin du Congo et faciliter l'exportation des richesses du sous-continent. Albert Londres (1929) ou André Gide (1927) par exemple ont dénoncé le travail forcé lors de sa construction, qui a causé la mort de 16 000 à 23 000 hommes (Coquery-Vidrovitch, 1972; Andriamirodo et Monga, 1986). Les travailleurs étaient recrutés de force dans la sous-région, la dépeuplant durablement (Sautter, 1966). Mais traversant les pays du Niari d'Est en Ouest, le CFCO a été le moteur initial des pays du Niari, et a entraîné la création de nombreuses villes du chemin de fer, ainsi que l'arrivée de populations venues y travailler. L'entretien des voies et le fonctionnement du train comme des gares ont contribué à fixer la population le long du tracé, entraînant un réseau de petites et moyennes villes dynamiques (Gamandzori, 1988). La présence d'une voie d'acheminement rapide entre Brazzaville et Pointe-Noire est une des raisons du choix de la vallée du Niari, outre l'excellente qualité de ses sols, comme centre d'expérimentations agricoles.

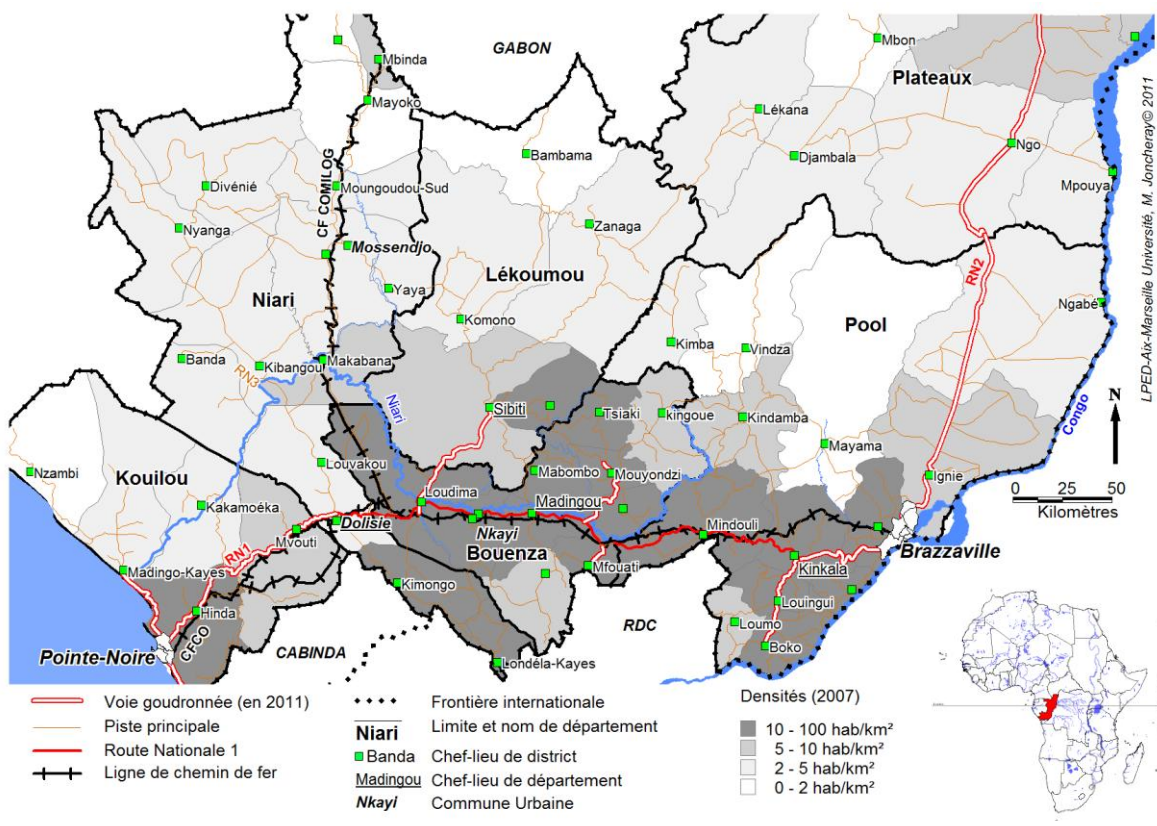
Un véritable réseau de communication aux nœuds multiples s'est ensuite greffé sur cette première trame simple, permettant la mise en valeur de la richesse agronomique, minière et forestière des départements traversés. Mis en service en 1962, le chemin de fer de la COMILOG (compagnie minière de l'Ogooué, appartenant à l'État gabonais), contribua au désenclavement de la partie Nord-Ouest des Pays du Niari. Le manganèse extrait à Moanda (Gabon) était acheminé à travers le Chaillu par un téléphérique long de 76 km, avant d'être déversé dans des wagons minéraliers à Mbinda, du côté congolais de la frontière. La ligne COMILOG rejoint le CFCO à Mont-Bélo, entre Dolisie et Loudima, et emprunte ses infrastructures jusqu'au port minéralier de Pointe-Noire. Pour M.-L. Villien-Rossi (1978, p 172), « il y a eu ainsi un effort énorme de l'industrie européenne et américaine pour réaliser en un temps record l'exploitation d'une mine de manganèse d'importance mondiale et assurer l'évacuation de sa production. » Cette ligne de chemin

de fer a servi aussi au transport des marchandises, notamment des grumes³¹, et des personnes (l'exploitation commerciale de la ligne était faite par le CFCO), et a permis le développement de l'axe vers le Gabon, autour de villes comme Mossendjo ou Makabana. M.-L. Villien-Rossi a également bien mis en évidence le déplacement des villages et l'augmentation du peuplement le long de cet axe ferroviaire. Les trains faisaient alors une rotation complète (Mbinda-Pointe-Noire : 500 km) en 48 h, à raison de 3 trains par jour de travail (*Ibid*, p. 200). Le seul point négatif était déjà à l'époque le ralentissement du trafic entraîné par les fréquents déraillements du CFCO dans le Mayombe.

S'il s'agit à la base d'un équipement primaire né de l'exploitation des matières premières destinées à l'exportation et de la volonté coloniale du moindre coût, cet axe a permis à l'échelle régionale le désenclavement des zones rurales, l'exploitation forestière, l'augmentation des productions vivrières et commerciales (cane à sucre autour du complexe agro-industriel de Nkayi, arachide, café, bananes). La constitution d'un chapelet de petites et moyennes villes autour des activités de chemin de fer et en position d'échange entre monde rural et urbain, ainsi qu'un début d'industrialisation de la région, ont abouti à un véritable développement territorial.

Ce dernier a cependant constitué à l'échelle nationale un facteur de déséquilibre, en privilégiant la partie Sud du pays, dont le poids démographique s'est alors renforcé, au détriment de la partie Nord du pays.

CARTE 20 : LE SUD CONGO, RÉSEAU DE VILLES ET DE TRANSPORTS (EN 2011). CETTE CARTE MONTE BIEN LA PLACE DES DÉPARTEMENTS DU NIARI DANS L'ARMATURE DES COMMUNICATIONS CONGOLAISES ET LEUR IMPACT SUR LE PEUPEMENT.



³¹ Bois coupé couvert de son écorce.

Ces voies de chemins de fer sont doublées par un réseau de pistes. Autour de la Route Nationale N°1, parallèle au CFCO et reliant Brazzaville à Pointe-Noire, se greffent des routes nationales (la RN3 qui va de Dolisie au Gabon en passant par Nyanga) et préfectorales, permettant de relier la région au Kouilou, au Pool, aux Plateaux, ainsi qu'au Gabon, à la RDC et au Cabinda (Angola). Cependant, elles sont laissées en terre pour la majeure partie d'entre elles (y compris pour la RN1), et ne permettaient qu'une circulation routière limitée. Un Fonds Routier, financé par les taxes sur les hydrocarbures, fut créé en 1958 pour gérer l'extension du réseau routier et son entretien ; mais la tâche est immense et dès 1975 il fut mis en veilleuse par la suspension de cette taxe. Jusqu'à 1990, date de la refondation du fonds routier (qui fut effectivement mis en service en 1994), l'entretien des routes et pistes du Sud du Congo était théoriquement réalisé par la Régie Nationale des Travaux Publics (RNTP) puis par l'Office Congolais de l'Entretien Routier. De nombreuses entreprises privées, notamment les entreprises forestières, ouvraient des pistes et assuraient à leurs frais le bon entretien des routes secondaires. D'où un renforcement de l'enclavement de certaines zones au profit des zones les plus actives au niveau économique, et un rôle accru du chemin de fer.

Des compagnies de transport privées étaient également fonctionnelles pour des liaisons interurbaines. Ainsi, dans la Lékoumou, pourtant le département le plus pauvre et le plus enclavé des pays du Niari, la compagnie Barbier officiait encore en 1977 (Photos 3).

PHOTOS 3 : VÉHICULES DE TRANSPORT DE LA CIE BARBIER (PHOTOS IN BAYENI, 1977, P. 116)



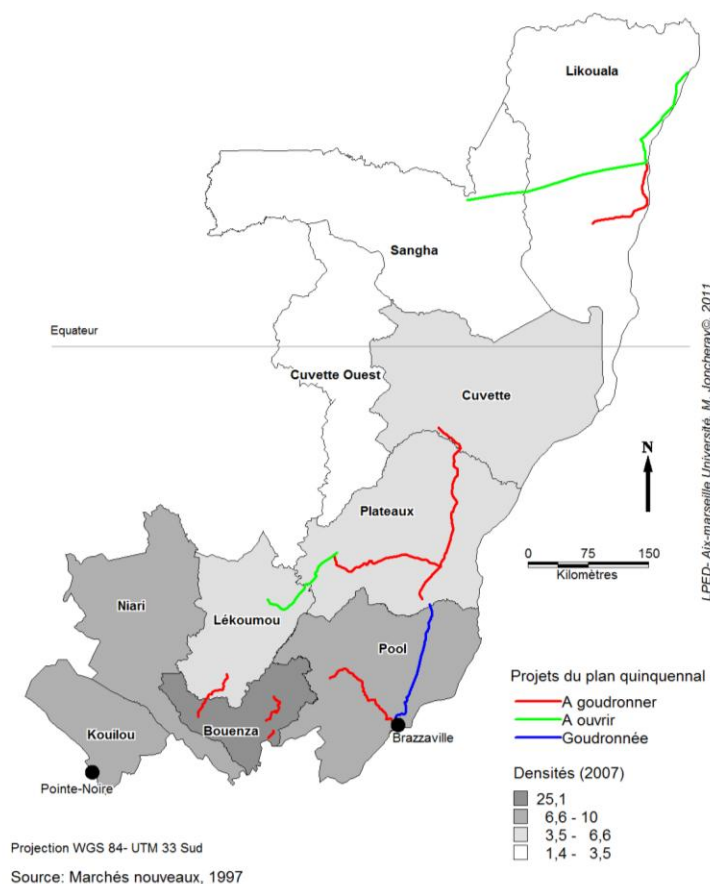
La région resta cependant toujours subordonnée aux contraintes du milieu naturel : pluies brutales qui abiment les pistes, ou la fameuse poussière rouge du Niari. Ainsi, à l'époque de l'OCER, il existait des barrières de pluies pour protéger les pistes pendant et après les pluies ; ou des systèmes de cantonnement pour l'entretien des pistes. À l'intérieur même des pays du Niari, le réseau de transport, performant à l'échelle du pays, a renforcé l'enclavement de très larges zones faiblement connectées (Lékoumou), parfois même totalement isolées. En périodes de pluies par exemple, les régions montagneuses autour de Tsiaki ou de MOUNGOUNDOU Nord étaient et sont encore à ce jour impossible à rejoindre autrement qu'à pied. Ainsi, si la région connut un fort désenclavement externe, l'enclavement interne restait très présent.

Les transports comme paradigme politique

En réalité, après les indépendances, les rares infrastructures de transport existantes se sont rapidement dégradées. Sans aucun moyen financier alloué à la RNTP, ce sont les villageois qui devaient, sous son autorité, assurer un minimum de cantonnement. L'entretien routier était donc essentiellement l'œuvre des entrepreneurs (COMILOG, forestiers, miniers) pour maintenir praticables les axes vers les gares et le port de Pointe-Noire, entraînant de fortes inégalités territoriales dans l'accessibilité aux centres et aux marchés. Les conséquences de cet abandon routier sont décrites par Dieudonné Mboukou Mboungou dans sa thèse, datée de 1991 : « Le réseau est voué à une dépréciation importante. Les chaussées revêtues se sont dégradées, de nombreuses routes ou pistes [...] ont aujourd'hui disparu ou sont fermées à la circulation. Cette disparition s'explique par l'incapacité de la RNTP à réaliser un entretien courant viable. » (Mboukou Mboungou, 1991). Avant même le tournant libéral des années 1980 et le plan d'ajustement structurel qui a entraîné un fort désengagement de l'État envers les infrastructures publiques, la mauvaise gestion avait porté atteinte à ce système de transports. Son abandon a entraîné un ralentissement important de l'économie rurale jusque là organisée par l'État à travers des « offices » de cultures et de commercialisation. En l'absence de transports, les productions pourrissaient au bord des routes et dans les gares.

Les choix concernant les priorités des nouvelles réalisations furent alors guidés par des intérêts politiques. La partie Nord du pays (au Nord de Brazzaville), délaissée par la colonisation, et dont est issue l'élite politique, fut la première à bénéficier d'investissements, à travers la réalisation du plan quinquennal de 1982-1986 mis en place sous la présidence de D. Sassou Nguesso (président de 1979 à 1990). L'enclavement devient une notion politique et sert à justifier la création des premiers axes routiers goudronnés du pays hors des zones urbaines (la Route Nationale n°2, sur 600 km vers le Nord) dans une région sous-peuplée dans laquelle la circulation se fait essentiellement par voies fluviales. Au Sud, les anciennes logiques de l'économie d'extraversion continuent : les trois prévisions de routes goudronnées faites dans le cadre de ce plan doivent bénéficier aux entreprises forestières et minières, puisqu'elles permettent de relier les zones d'extraction aux gares du CFCO. Deux de ces routes furent réalisées, pour un total de moins de 100 km. Celle de Sibiti permettait de relier les concessions forestières de l'entreprise allemande Socoboïs à la gare CFCO de Loudima, la seconde reliait l'exploitation russe des mines de Mfouati à la gare CFCO de Loutété (Carte 21). La construction de la RN1 (reliant Brazzaville à Pointe-Noire) ne fut pas programmée dans ce plan.

CARTE 21 : PROJETS DU PLAN QUINQUENNAL (1982-86)



Réalisé de 1976 à 1989 sous l’impulsion de D. Sassou Nguesso alors président de la République Populaire du Congo, le réaligement du CFCO dans le Mayombe (de Bilinga à Dolisie) visait à enrayer le vieillissement du réseau entre Mont-Bélo et Pointe-Noire, où les lourds chargements de manganèse avaient fragilisé les voies ; à s’adapter à une forte progression du trafic et à augmenter la rapidité des trains (Andriamirodo et Monga, 1986). Il visait aussi à contrer la concurrence annoncée du Transgabonais, construit à la même époque. Débuté dans une période faste de l’économie congolaise, il a nécessité d’importants investissements. Les deux lignes (ancien tracé et réaligement) fonctionnaient en complémentarité et contribuèrent momentanément à améliorer la diffusion des produits agricoles et industriels de la vallée. Mais trop lent à être mis en service, le réaligement échoua devant la mise en service du chemin de fer Transgabonais. Il faut préciser que depuis la mise en service de la voie COMILOG en 1962, le Gabon avait construit son propre terminal portuaire minéralier et le Transgabonais, chemin de fer inauguré en 1978, reliant Franceville à Libreville (le dernier tronçon a été ouvert en 1986).

Un autre élément vient dans la région aggraver cette situation de dégradation des transports : le 5 septembre 1991, un train de la COMILOG chargé de manganèse et un train de voyageurs du CFCO entrent en collision, faisant au moins plusieurs dizaines de morts³². Une crise diplomatique s’ensuit entre le Gabon et le Congo, qui se solde par l’arrêt définitif des activités de l’entreprise COMILOG en territoire congolais. Cet accident

³² Les chiffres officiels sont relativement bas ; mais la réalité est sans doute de plusieurs centaines de morts.

signe l'arrêt de la solution congolaise pour la COMILOG. La perte du marché du manganèse sonnera le glas de la période minière du port de Pointe-Noire. Le téléphérique de Mbinda est arrêté et toutes les installations sont cédées au CFCO. Mais ce dernier, aux prises avec ses propres difficultés, abandonne totalement le « train Mbinda ».

Cet arrêt déstructure totalement la région, puisque à l'arrêt brutal du seul moyen de transport Nord-Sud de la région s'ajoute la fermeture de toutes les installations COMILOG sur le tracé, et la mise au chômage de nombreux salariés à Mbinda, Mossendjo, Makabana notamment. Makabana par exemple est d'un coup reléguée de ville moyenne très dynamique à une ville fantôme. Un certain nombre d'installations parallèles et de services de base cessent de fonctionner, comme par exemple l'adduction d'eau ou l'électricité (Mbinda, E_199), les services de santé et certaines écoles.

Les raisons politiques l'ont emporté sur l'économique dans les cas des voies ferrées de la COMILOG et du réaligement, donnant un premier coup de semonce au chemin de fer congolais. D Mboyi, dans sa thèse datée de 1996 sur la région de Mossendjo, fait état d'une paupérisation accélérée de la région, liée notamment au « rôle négatif des politiques mises en œuvre ».

Un paradoxe du système des transports congolais résulte dans la prédominance du transport aérien domestique comme mode de désenclavement des villes intérieures et de ravitaillement de Brazzaville notamment. Cela résulte de fortes volontés politiques qui s'appuient sur un processus de développement de l'aérien pendant la période coloniale par les compagnies minières, agricoles et forestières étrangères alors que la route est impraticable. Du fait des difficultés de transport dans tout le pays, la voie aérienne constitue la voie la plus rapide pour atteindre certaines destinations. Il est à noter que peu d'études ont été faites sur ce sujet dans les pays des Suds. Pour A. Goulou (2006, p. 57), « l'implication de l'État dans la construction et le réaménagement des aéroports ainsi que dans le transport aérien, est sans conteste le reflet de la politique de désenclavement soutenue par les gouvernements successifs ». Politique permise par la situation de rente du pays, qui fait que chaque préfecture de département doit être dotée d'un aéroport mais qui est fortement inégalitaire car inaccessible à la majorité des Congolais.

Ainsi, dans sa thèse sur le Niari forestier Oriental (la Lékoumou) datée de 1979, A. Bayeni (1979, p. 251) mentionne que depuis 1976, l'avion concurrençait sérieusement les transports routiers. Il est alors bien plus rapide (45 minutes de Zanaga à Brazzaville) et guère plus cher que les transports routiers. « De nombreuses personnes à Zanaga préfèrent payer 1500F de plus pour prendre l'avion que les économiser pour prendre la route et le rail où les risques d'embourbement, les retards sont grands et les transbordements fatigants ». A Zanaga, les prix pratiqués étaient même inférieurs à ceux des compagnies de transport terrestre (Cie Barbier) et du chemin de fer : 5000 FCFCA y compris les bagages accompagnés par avion militaire au lieu de 6200F par route et voie ferrée (bagages supplémentaires non compris). Cependant, comme dans les autres secteurs, la situation était en train de se dégrader lors de la survenue des guerres : si la desserte continuait en théorie, en réalité les avions étaient rares à se poser dans les aéroports et aérodromes secondaires. En 1997, seules Dolisie et Nkayi ont encore des aéroports nationaux (Marchés nouveaux, 1997), desservis par Lina Congo et quelques compagnies aériennes privées. Du moins était-ce le cas tant que les pistes d'atterrissages étaient entretenues.

Cadre 4 : La voie aérienne au Congo

Dans les années 1960, c'est la compagnie Air-Congo qui assure des vols intérieurs, Dolisie, Jacob / Nkayi et Makabana étant desservies une fois par semaine (Vennetier, 1966, p. 104) et n'assurant qu'un très faible trafic de passagers. En 1977, la compagnie nationale Lina-Congo (Lignes nationales aériennes congolaises) desservait depuis Brazzaville et Pointe-Noire les aéroports de Dolisie, Nkayi et Makabana (INRAP, 1983, p. 45 ; Carte 22), mais aussi secondairement Mossendjo, Mouyondzi, Sibiti et Zanaga. Il est à noter qu'ils n'y a pas de vols intra-régionaux ou reliant le Nord et le Sud, tous les vols sont centrés sur Brazzaville.

CARTE 22 : AÉROPORTS EN 1977, INRAP, 1983, p. 45.

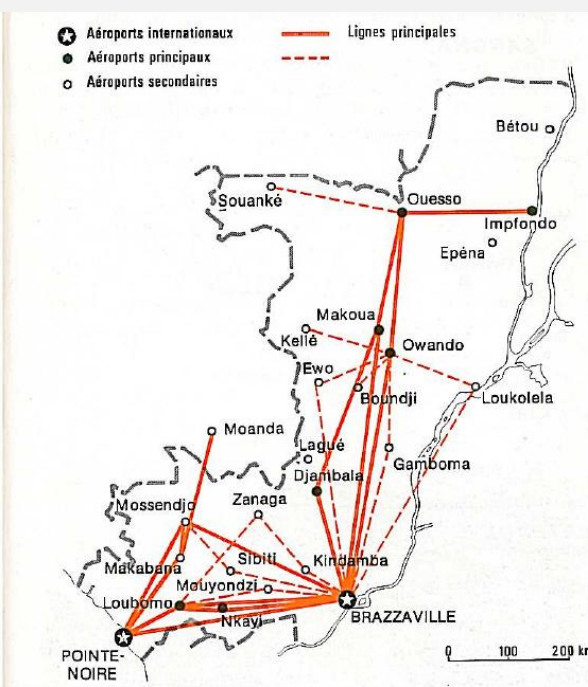


Fig. 36 : Aéroports du réseau intérieur desservis par LINA-CONGO (juin 1977).

Ce qu'affirme D. Mboukou-Mboungou (1991) en dénonçant le caractère essentiellement intellectuel ou technique de la planification au Congo et surtout la prééminence de l'élément politique dans le réaménagement de l'espace est donc vrai ; mais cette logique cohabite avec des logiques économiques dictées par l'héritage colonial. Sans réflexion sur l'aménagement, le réseau de transport n'est alors plus qu'un système fragmenté et inorganisé³³, qui entretient une vision éclatée du territoire.

3.3 Un ancien cœur économique pour l'ensemble du Congo

La position de la vallée du Niari et ses avantages agronomiques ont fait d'elle dès le début de la colonisation un domaine agricole dynamique ; les forêts et certaines ressources minières, proches des axes de communication, ont également constitué un attrait important, permettant une valorisation industrielle des ressources et un développement économique sans précédent au Congo pour une région rurale.

3.3.1 Une mise en valeur agricole exceptionnelle

La spécificité des pays du Niari est tout d'abord liée à l'ancienneté de la modernisation agricole, ce qui constitue une exception par rapport au reste du pays.

La vallée du fleuve Niari notamment bénéficie de qualités agronomiques importantes longuement étudiées (ORSTOM, 1965 ; Martin, 1970), et a été l'objet de très nombreux investissements visant à faire de son agriculture une activité moderne. Gilles Sautter

³³ Dieudonné Mboukou-Mboungou disait déjà il y a 15 ans : « Parler de système de transports, entendu comme ensemble d'éléments interdépendants et cohérents, constitue certainement un abus de langage au Congo. L'ensemble y apparaît en effet très fragmentaire et inorganisé » (Mboukou-Mboungou, 1996).

ajoute que contrairement à Boko (Pool), qui constitue le second foyer d'agriculture intensive au Congo, et bénéficiant de sa proximité avec Brazzaville, les terres de la vallée sont des terres de qualité, et la densité pas trop élevée de population constituerait un atout puisqu'elle laisse vacante une part appréciable des terres cultivables (Sautter, 1966, p. 585).

La vallée du Niari, « vallée aux mille espoirs » (Malonga, 1958), a donc constitué la principale région de développement agricole pendant la période coloniale et postcoloniale. Après la seconde guerre mondiale, des entreprises agricoles modernes ont été développées le long du CFCO, avec des fermes de colonisation privées et des instituts de recherche agronomique tropicaux de l'État français. Ces derniers s'articulaient autour de productions de rente comme l'arachide, le coton, ou les fruits à travers par exemple la station fruitière de Loudima, spécialisée dans la production de mangues.

À partir de 1947, c'est le « rush sur la vallée » : « la vallée du Niari, par son manque d'hommes, appelle et justifie une mécanisation poussée de l'agriculture » (Sautter, 1966, p. 644) ; la France cherche au même moment à diversifier ses approvisionnements. Comme dans la Cuvette, les Européens et leurs capitaux sont directement engagés. « Mais dans une voie bien plus originale que la création de palmeraies ou le drainage commercial : comme agriculteurs ou éleveurs, palliant la rareté de la main d'œuvre au moyen de machines, et d'une formule pastorale extensive » (Sautter, 1966, p. 185).

Le développement de l'élevage bovin s'effectua dans les années 1950 grâce à l'adaptation d'animaux résistants à la maladie du sommeil (Lagunes, Ndama). Par exemple, « la Société Africaine d'Élevage (SAFEL) s'est installée d'abord entre de Chavannes et Mouyondzi, sur une concession de 35 000 ha », puis à Hidi et Loamba (au Sud de Jacob/Nkayi), et compte « près de 6 000 bêtes ». Aux entreprises spécialisées, on peut ajouter quelques sociétés ou colons pour lesquels l'élevage était une activité associée, et qui possédaient tout de même plusieurs centaines à plusieurs milliers de bovins. Cet élevage extensif, complété par des élevages plus spécialisés (œufs, volailles, porcs), étaient essentiellement destinés aux marchés urbains de Brazzaville et Pointe-Noire, où ils étaient expédiés par le train (Vennetier, 1966, p. 83).

La vallée a donc dès cette date une mise en valeur originale à l'échelle nationale, mais cette mise en valeur moderne profite aussi au reste des pays du Niari. Le Niari forestier constitue par exemple une zone importante de culture du riz (Mossendjo, Zanaga, Komono), mais ce dernier n'est pas consommé par la population, et dépend entièrement de l'encadrement étatique.

En 1952, la mise en place des « paysannats » (à Divenié et Komono dans les pays du Niari) consacre un interventionnisme très dirigiste et sélectif de l'État colonial, tourné vers la modernisation (la mécanisation) des cultures de café, cacao, palmiers à huile. Cette politique est reprise et perpétuée par le nouvel État indépendant, surtout après son affiliation au socialisme (à partir de 1963). Mais ces politiques interventionnistes ne touchent pas la paysannerie ; beaucoup d'argent est investi pour des résultats négligeables et sans jamais permettre une rentabilité des investissements (Guichaoua, 1989). L'expérience des paysannats s'arrête d'elle-même dans les années 1990 par la « dilution » de ces derniers dans le « modèle traditionnel » (*Ibid*).

Dans les années 1960, Gilles Sautter décrit et analyse la culture mécanisée et les « expériences agricoles de grand style » tentées dans la vallée du Niari, formant selon lui un « véritable laboratoire » de la recherche agronomique et du développement

économique en pays tropical, montrant ainsi le caractère original et entrepreneurial de la région. Il parle alors du « rayonnement de la vallée sur le plan des activités modernes et de l'évolution des sociétés locales ». La vallée est notamment devenue la première zone d'élevage du pays (ORSTOM, 1965). Ce développement rural a entraîné une évolution des paysages avec la création de villes dynamiques autour des gares. Les populations des zones les plus éloignées du Niari et surtout de la Lékoumou sont incitées par des politiques dirigistes à venir s'installer dans les fermes de la vallée ; de nombreux Laris, originaires du Pool, viennent également s'implanter dans la région, notamment pour faire du maraîchage. L'État socialiste oriente son action vers la constitution d'offices de ramassage et de commercialisation des produits agricoles, qui ont le monopole de la vente de ces produits et en fixent les prix. L'office des cultures vivrières (OCV) est chargé de gérer les transactions autour du maïs, de l'arachide, des haricots, de la pomme de terre, alors que l'office du café et du cacao (OCC) gère la production de café du Niari. Mais ces offices échouent à structurer le monde rural, par manque de moyens et d'organisation, entraînant une régression globale des quantités et de la qualité des produits.

Les années 1970 sont l'époque de la découverte de la manne pétrolière. L'État profite de cette rente pour mettre en place des politiques ambitieuses pour le monde rural. Le premier plan quinquennal de 1982-1986 veut « liquider la paysannerie en tant que classe » (plan quinquennal, cahier IV) et rééquilibrer les territoires, polarisés par Brazzaville et Pointe-Noire, au profit du monde rural. C'est la mise en place des projets « villages-centres » et d'un encadrement très fort du monde rural. Mais ces actions restent très limitées. Dans la Bouenza par exemple, seul le Sud-est est concerné, comprenant au total moins de 30 000 personnes dans le « pays rural de Boko-Songho » (districts de Boko-Songho et Mfouati), alors que les trois « villages-centres » concernés sont périphériques à la zone (Kitidi-Tiounga, Kinkengué, Soukou-Bouadi ; PROMOCI, 1982). De plus, il n'y a pas d'aides dévolues au secteur productif paysan. Au contraire, le désenclavement combiné à la prise de conscience que le travail du monde rural est peu rémunéré augmente les hémorragies vers les deux grandes villes. Les zones de ravitaillement du pays et notamment de Brazzaville, le Pool et le Niari, ne reçoivent que des miettes de la richesse pétrolière, qui sert surtout à financer l'importation massive de vivres, entraînant la dépendance alimentaire du pays vis à vis de ses voisins et des pays du Nord (surtout l'Europe). Ces importations permettent de ravitailler les villes et même les campagnes, alors que des denrées pourrissent dans les campagnes faute d'acheminement (c'est l'échec de l'OCV). Moyens et infrastructures de transport se dégradent. C'est dans ce contexte qu'André Guichaoua parle de « liquidation du monde paysan » et accuse l'État congolais de son absence de soutien au monde rural. L'État, profitant de la manne pétrolière, aurait voulu se « "payer" une agriculture moderne et centralisée, en liquidant la petite paysannerie » (Guichaoua, 1989).

Quelques fermes modernes privées, héritées de l'époque coloniale et tenues par des Français, subsistent (au moins jusqu'en 1983, INRAP, p. 54), telle la ferme d'Aubeville ou de Merles Des Îles, qui ont tous deux donné leur nom à la localité créée autour de leur ferme. Ce dernier par exemple produisait des agrumes, du maraîchage, du riz mécanisé³⁴, et élevait bovins et volailles (E_036, Ob_14, Sautter 1966).

³⁴ Vennetier, 1966, p. 85 : 300 tonnes... en 1966.

Le secteur agricole, alors que le contexte politique est celui d'un « socialisme scientifique », reste cependant majoritairement dans le domaine de l'État, que ce soit pour les plantations de canne à sucre de la SUCO (sucreries du Congo), héritière de la SIAN à Nkayi, la SONEL (société nationale d'élevage), ranch d'élevage de la Bouenza, ou du boisement d'eucalyptus à Loudima, l'OCF, toutes auparavant entreprises coloniales privées ou stations d'essais agronomiques françaises. L'État a également créé des structures nationales telles que le ranch de la Dihéssé, au Nord de Loudima (prévu pour 40 000 bovins sur 30 000 ha ; INRAP, 1983), ou la ferme de manioc de Mantsoumba.

Face à la préoccupation causée par la dépendance alimentaire croissante du pays, l'action étatique se tourne vers la problématique du ravitaillement vivrier des villes. L'action et la recherche envers le monde rural des petits exploitants indépendants se fédèrent alors autour du programme de recherche-développement AGRICONGO, qui mène de grandes enquêtes à partir de 1986 (date de la mise en place des politiques d'ajustement structurel) sur les filières de ravitaillement de Brazzaville. Ce programme est financé par l'État et Elf, et vise la modernisation des exploitations privées, afin de créer un secteur dynamique de vivrier marchand. En effet le plan national de l'agriculture de 1987 se tourne vers le secteur privé : les offices de commercialisation sont supprimés, les ranchs et entreprises d'État sont fermés. En échange, des subventions sont mises en place pour certaines filières, ainsi que des efforts de petite mécanisation, de vulgarisation agricole, ou de crédits paysans. Dans la vallée du Niari sont initiés des programmes de développement tel le PAPAN (projet d'appui aux petits agriculteurs du Niari) ou ensuite le PACIL (projet d'appui à la commercialisation et aux initiatives locales, 1996-1997), qui sont encore surtout des aides liées à la commercialisation. Mais les subventions au monde rural restent très modestes du fait des déficits budgétaires de l'État. Ces programmes sont interrompus dans les années 1990 par les conflits.

3.3.2 Une importante économie industrielle basée sur les ressources naturelles

Si les investissements, publics ou privés, ont été importants en ce qui concerne l'agriculture, celle-ci est loin d'être la seule activité économique porteuse pour la région. Outre son potentiel agronomique inégalé au Congo, la région est riche en pétrole, bois, fer, manganèse, or et diamant pour ne citer que les ressources les plus importantes ou les plus attractives. La situation de carrefour de la région, sa richesse agricole et minière sont à la base d'un certain dynamisme industriel, ici encore le seul existant au Congo hors des deux capitales.

La construction du barrage de Moukoulou, au Nord de Mouyondzi (Bouenza), réalisée dans les années 1980 pour alimenter la SIAN et Huilka (E_346 ; cadre 5) a renforcé l'attrait de la région en offrant une couverture électrique non négligeable à la vallée.

La carte de l'INRAP (1983, Carte 23), présente ainsi les entreprises les plus importantes, localisées pour la plupart d'Est en Ouest le long de la ligne du CFCO.

CARTE 23 : INRAP 1983, P. 54. LES ACTIVITÉS DE LA VALLÉE DANS LES ANNÉES 1980.

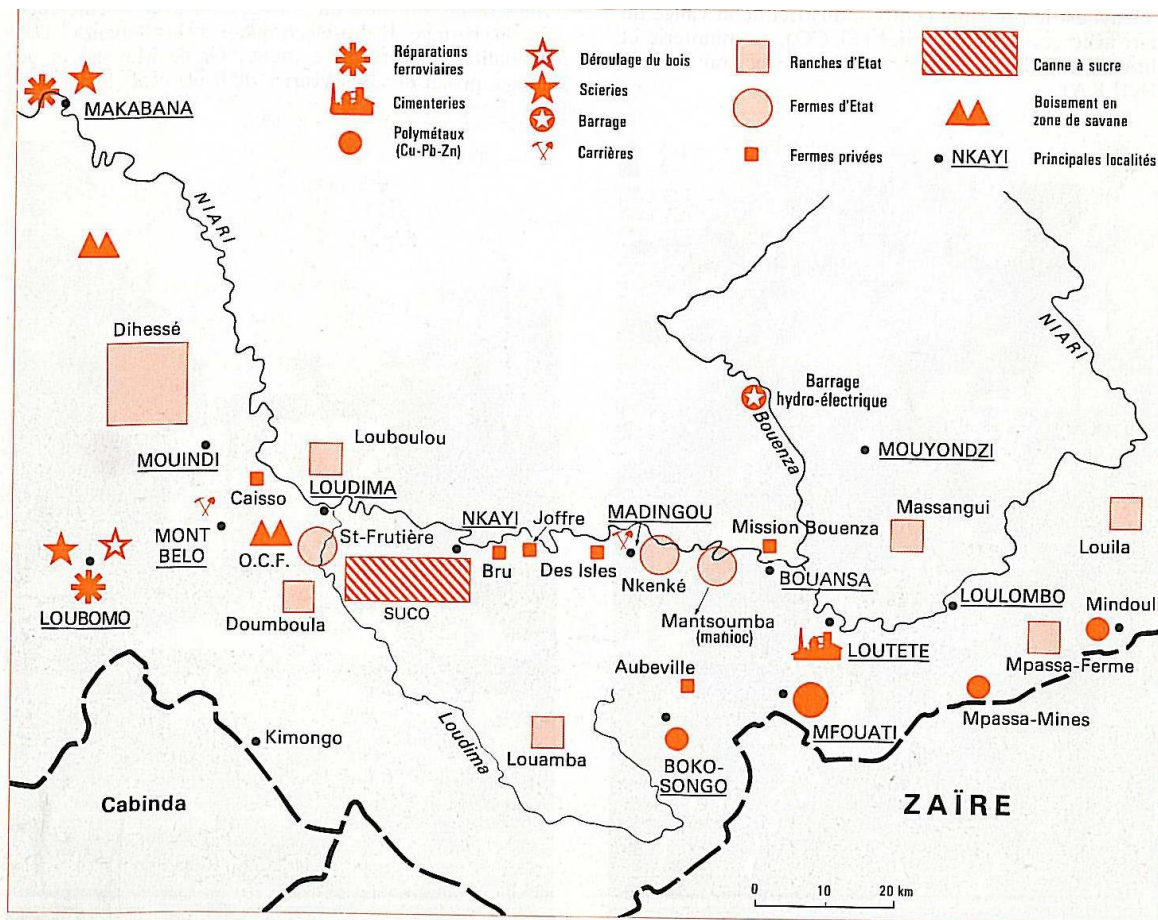


Fig. 43 : La vallée du Niari (économie moderne).

Dans la Bouenza, les activités agricoles ont entraîné la mise en place d'activités de transformation et de conservation (Carte 23). Le complexe agro-industriel de Nkayi forme l'essentiel de l'activité agro-alimentaire de la région et constitue le plus grand ensemble industriel du Congo dans les années 1980 (INRAP, p. 34). Il est composé de trois entreprises de transformation : la SUCO (plantation de canne à sucre et sucrerie), Huilka (production d'huile d'arachide) et MAB (production de farine de blé).

PHOTOS 4 : HUILKA (À L'ABANDON), LA MAB (UTILISÉE PAR L'IPHD) ET L'USINE SARIS 1 (À L'ABANDON). NKAYI, 2009.



Aujourd'hui, presque toutes les activités de la vallée ont disparu, ne reste que la SARIS, ex-Sucrerie du Congo (SUCO, Cadre 5).

Cadre 5 : De la SIAN à la SARIS : de l'agriculture de plantations à un complexe agro-industriel d'État.

La SARIS (Société Agricole de Raffinage Industriel de Sucre) est depuis la colonisation la principale entreprise agricole du pays. Son histoire mouvementée résulte de la bascule entre gestion privée et publique.

Le complexe agro-industriel de la SIAN (Société industrielle et agricole du Niari) est créé en 1956 par un colon, M. Ottino, à Jacob (Nkayi aujourd'hui). Devenu SOSUNIARI (1966) puis SIA Congo (Société Industrielle et Agricole) lors de sa nationalisation en 1970, elle éclate en 1978 pour donner les trois grandes unités qui font vivre la ville de Nkayi et sa région : la SUCO (sucreries du Congo), la MAB (Minoterie et Aliment de Bétail), et Huilka (Huilerie de Kayes).

PHOTOS 5 : SLOGAN MAB, HÉRITAGE SUR LES HANGARS DE STOCKAGE IPHD (2009). OBJECTIF NON RÉALISÉ...



En 1991, la privatisation de la SUCO donne naissance à la SARIS Congo, appartenant à la société SOMDIAA SA, société holding française implantée dans les filières sucre et blé en Afrique. L'État garde 34% du capital de l'entreprise. La SARIS n'a connu qu'une brève interruption pendant les conflits. Avec les guerres, Huilka, pillée, est définitivement arrêtée. La MAB devient la MINOCO (société privée) en 2000. Celle-ci arrête la production de farine et se délocalise à Pointe-Noire. Depuis 2003 puis 2010, l'entreprise tente de relancer la fabrication d'aliment de bétail.

PHOTO 6 : USINE SARIS 2 DE MOUTÉLA (CONSTRUITE EN 1966), À L'ÉCART DE NKAYI (2009) ; RÉCOLTE DE LA CANNE À SUCRE, 2010.



À ces activités particulières, qui ont fortement contribué à façonner la région, on peut ajouter une multitude d'activités secondaires. Au niveau agricole, il faut mentionner la présence de nombreuses huileries modernes dans les zones de culture du palmier à huile (Atlas ORSTOM, 1965). Celle de Mossendjo employait 19 ouvriers en 1954 (Villien-Rossi, 1978, p. 160). Mais certaines étaient déjà fermées en 1965. Plusieurs rizeries ont également été créées dans les zones les plus humides de la région, notamment dans le Chaillu (zone de Zanaga et de Mossendjo). Mais ces activités importées et très encadrées (PADEL Zanaga, et Villien-Rossi, 1978, p. 160 : « une rizerie sera établie en 1958 avec des crédits du Fonds d'Aide et de coopération, pour le traitement de 500 T de paddy ») n'ont plus fonctionné lorsque les aides d'État se sont arrêtées.

Ainsi, alors que la région est riche en ressources agricoles transformables, il y a eu somme toute peu de valorisation industrielle en dehors du complexe de Nkayi. Il n'y a pas eu de mise en place de conserveries ou autres entreprises d'agroalimentaires hormis quelques entreprises individuelles de colons ou anciens colons comme un peu de culture de jute (essais de fermiers européens).

La région est également riche en ressources naturelles, et notamment minières. Villien-Rossi (1978) mentionne dans le Niari les entreprises minières qui opèrent au moment de l'indépendance dans le massif du Chaillu : Champroux, Robin, Avoine (or alluvionnaire de rendement médiocre) ou la SOREDIA (Société de recherche du diamant). Si la recherche minière dans le Niari n'a pas permis la création d'exploitations durables, plusieurs industries se sont installées à proximité des zones d'extraction dans la Bouenza. La cimenterie domaniale de Loutété (CIDOLOU) acheminait son ciment depuis 1970 vers Brazzaville via le CFCO. Cette société allemande, comme d'autres, fut soumise aux tribulations politiques des alternances de nationalisations - privatisations. Elle fut reprise par des Norvégiens avant d'être nationalisée sous le nom de Socico (Société des ciments du Congo) et laissée en déshérence. À Mfouati et Boko-Songho, l'entreprise SOCOREM (Société Congolaise de Recherche Minière) exploitait les polymétaux (zinc, cuivre, plomb). Née d'un partenariat russo-congolais, l'exploitation a cessé après la Conférence Nationale en 1991. Ces deux entreprises dynamisaient fortement la partie Est de la Bouenza. Enfin, il y a eu à Mbinda et à Mossendjo la création tardive (1995-1996) de fabriques de céramiques et tuiles par des sociétés malaisiennes et vietnamiennes (E_094, Photos 7), rapidement arrêtées.

PHOTOS 7: CE QUI RESTE DU « COMPLEXE LISSOUBA » À MBINDA (2010) ; TUILES SORTIES DE L'UNITÉ DE CÉRAMIQUE DE MBINDA (CEG DE TSINGUIDI, 2010).



PHOTOS 8 : LA CIMENTERIE DE LOUTÉTÉ, INRAP, P. 53 ; L'USINE DE MFOUATI OU CE QU'IL EN RESTE, 2010.



99. Cimenterie Domaniac de Loutete.



La mise en exploitation du manganèse gabonais de Moanda a également permis la création de nombreux chantiers ferroviaires le long de la ligne COMILOG ; outre la période de construction du chemin de fer qui a drainé de nombreux ouvriers, on trouvait des ateliers de réparation de la COMILOG à Mbinda et Makabana, où se trouvait également les bureaux de la direction de la COMIRAIL (qui s'occupait des rails COMILOG). Cette entreprise a énormément dynamisé la partie nord du Niari en la désenclavant et en maintenant sur place de nombreux personnels salariés. Par exemple, 450 personnes étaient affectées à Mbinda pour l'entretien et la surveillance du téléphérique (Villien-Rossi, 1978, p. 196). À Dolisie, ce sont des ateliers du CFCO qui fournissaient à la ville un contingent de travailleurs. La centrale hydro-électrique de Moukoulou ou les activités liées à l'entretien des chemins de fer (CFCO et COMILOG) ont ainsi fourni de nombreux emplois et entraîné l'arrivée de populations exogènes dans la région (Photos 8).

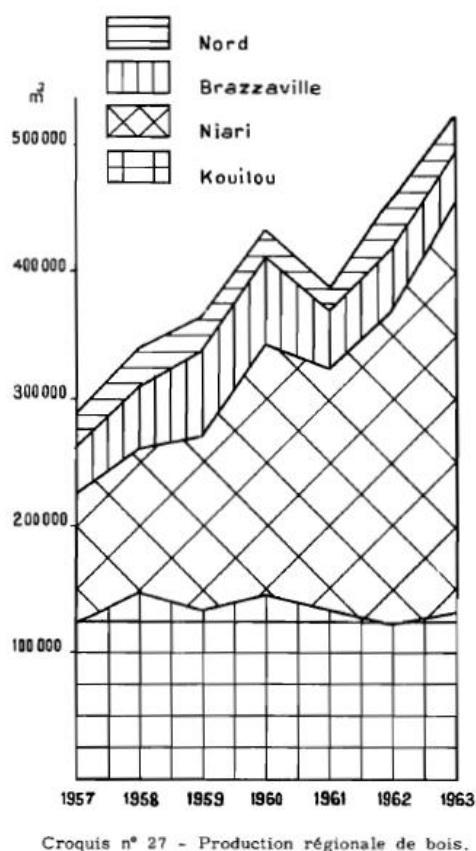
Au sud de Dolisie a également été installée une usine de transformation du fer (programme Lissouba), pour transformer les ferrailles de récupération en fers à béton et en tôles de couverture. FERCO finissait d'être équipée lorsque les guerres ont éclaté. L'usine n'a jamais fonctionné.

Le secteur industriel régional, le plus dynamique et diversifié du Congo, est donc en pleine restructuration (privatisations, nouvelles créations) à la veille des guerres.

3.3.3 La forêt, l' « or vert » du Niari

Il existe un dernier secteur industriel qui se distingue largement et contribue à donner à l'ensemble de la région son dynamisme : le secteur bois.

FIGURE 5 : AUGMENTATION DE LA PRODUCTION DE BOIS DANS LE CHAILLU AU COURS DES ANNÉES 1950
(IN VENNETIER, 1966, P. 84)

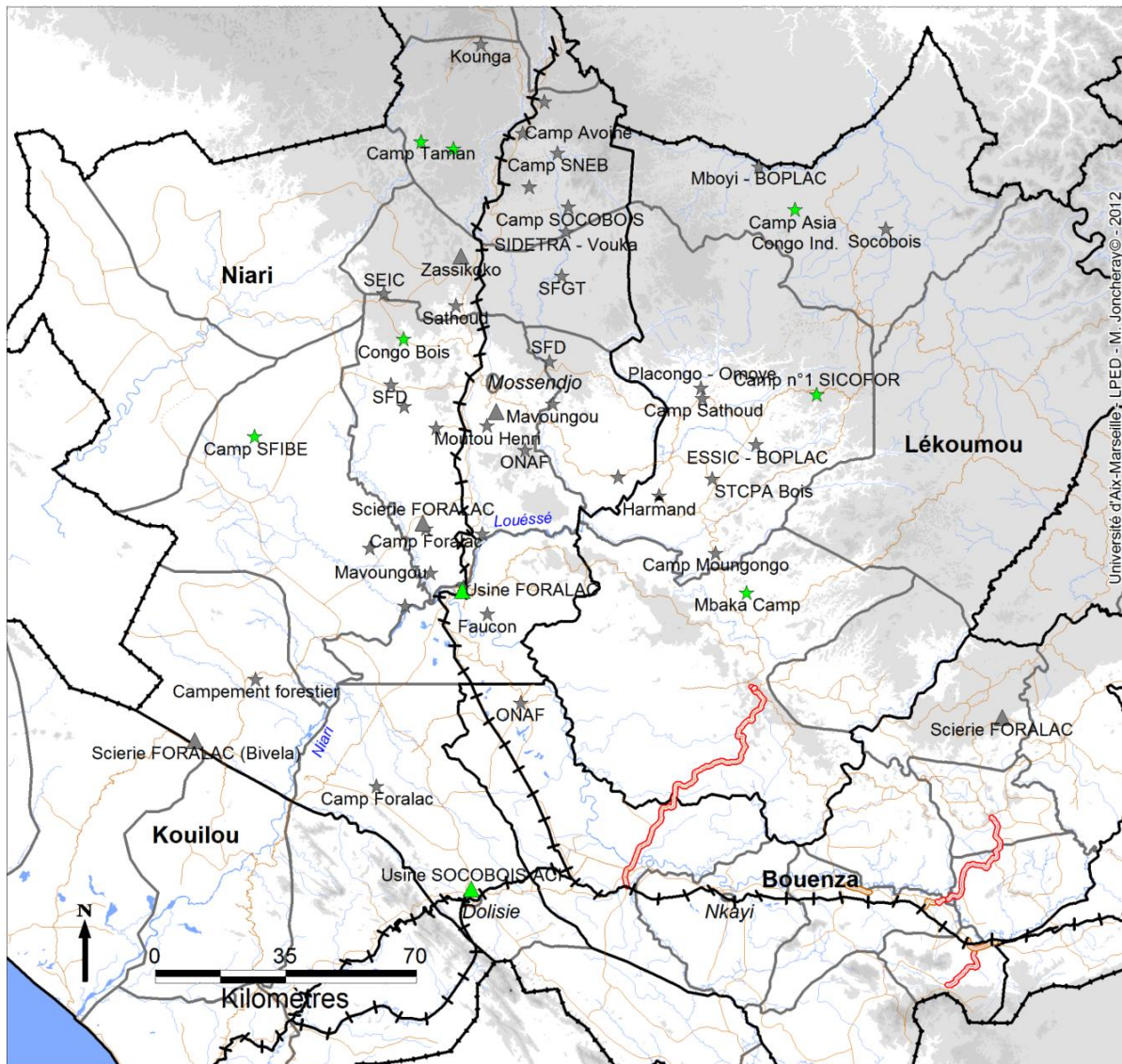


Le massif du Mayombe, à l'interface du département du Kouilou et du Niari, a été la première région exploitée pour ses grands arbres, avant que, face à son épuisement progressif, le massif du Chaillu ne devienne la principale région productrice de bois à la fin des années 1950 (le Niari forestier est protégé jusqu'en 1957 ; Vennetier, p. 84, et Figure 5).

Dans les années 1960 cette tendance fut confirmée, lorsque l'ouverture de la voie ferrée COMILOG (1962) permit le désenclavement de la partie nord de la région. La Carte 24 montre bien la très forte présence des campements forestiers autour de la voie ferrée COMILOG. On peut compter dans les années 1960 14 entreprises étrangères notables sur 300 000 ha et une trentaine de congolais sur 90 000 ha (district de Mossendjo, Villien-Rossi, 1978, p. 235).

M.-L. Villien-Rossi (1978, p. 175) montre que si une partie de la main-d'œuvre des sociétés forestières est trouvée sur place, la démographie des villages se modifie : ils se déplacent au profit des campements de travailleurs, notamment dans les chantiers forestiers. Les campagnes se vident, les femmes s'installent dans les cités ouvrières, il ne reste que les vieillards dans les villages. Elle précise (p. 217) que les lots pour les petits forestiers congolais sont établis le long de la voie ferrée, alors que les grands permis industriels sont plus loin (y compris le secteur nationalisé de l'ONAF). Pour exploiter, les forestiers sont à l'origine de « la création ou l'amélioration de nombreuses pistes et la construction de ponts », notamment vers le chemin de fer. La compagnie SFD par exemple (société forestière Desbrosses) a créé une piste entre Loubetsi et la gare de Thomas, qu'elle a créé. « Le bois a révolutionné la région en suscitant la création de gares forestières » : Tsinguidi, Vouka, Mougoudou, Thomas, Mabafi et Dihéssé. Ainsi, « cette exploitation forestière a eu le grand mérite d'arrêter le dépeuplement de la région, de stimuler l'agriculture (car les hommes des chantiers achètent le manioc, l'arachide et les fruits dans les villages) et de développer le commerce d'épicerie, en particulier des boissons » (p. 239).

CARTE 24 : CAMPEMENTS ET CHANTIERS FORESTIERS ENTRE LES ANNÉES 1950 ET AUJOURD’HUI, RECENSEMENT NON EXHAUSTIF ÉTABLI PAR NOS SOINS. L’ACTIVITÉ DE L’USINE ASIA CONGO INDUSTRIE (ACI) DE DOLISIE EST À NUANCER : OUVERTE OFFICIELLEMENT, ELLE NE FONCTIONNE TOUJOURS PAS EN 2011.



- ★ Campement actif en 2010
- ☆ Campement fermé
- ▲ Scierie ou usine fermée
- ▲ Scierie ou usine active

Sources : Données de terrain, Villien-Rossi (1978),
Cartes topographiques au 1:200 000e, CERGEC

Projection : WGS84 - UTM 33 Sud

Mais si l’exploitation de la forêt est beaucoup liée à la création d’infrastructures, elle est surtout liée au cours du marché mondial. En 1974, la chute des cours du bois a eu des effets néfastes sur le Congo forestier, avec la fermeture de nombreux chantiers. Pour M.-L. Villien-Rossi, seuls s’en sortent ceux qui avaient des commandes locales. De nombreux petits exploitants expatriés se reconvertissent dans d’autres activités (transport, commerce). Ceux qui ont des scieries ou des usines (déroulage) parviennent à se maintenir par la demande locale. Les plus grosses entreprises, à capitaux européens pour la plupart (Placongo, CongoBois, Socobois, Sidetra et la Foralac), fonctionnent en veilleuse et s’adaptent tant bien que mal aux fluctuations du cours du bois. Mais ces exploitations suffisent à créer une dynamique importante dans les départements forestiers.

L'exemple de Dolisie est symptomatique de ces dynamiques liées au secteur bois. Dolisie était surnommée, au moment où les guerres ont éclaté, la « capitale de l'or vert », pour deux raisons. Tout d'abord, en raison de la présence d'un grand parc à bois à l'échelle de la région. Celui-ci accueillait le bois avant chargement en gare à destination du port de Pointe-Noire de toutes les entreprises forestières du Nord Niari et d'une partie de la Lékoumou, l'autre partie étant chargée en gare de Loudima. D'autre part, l'entreprise allemande SOCOBOIS possédait à Dolisie une usine de déroulage couplée d'une scierie, employant plus de 1000 travailleurs. Les effets induits de ses activités sont primordiaux pour la ville, les travailleurs constituant la principale source de revenus de la ville et contribuant à nourrir, selon les estimations, plus de 60 000 personnes. Ce secteur dynamique permettait le développement de secteurs secondaires commerçants et artisanaux importants. La présence des expatriés de la Socobois était aussi l'occasion pour la ville d'entretenir des actions culturelles et sportives.

Le secteur forestier n'était cependant pas réservé à une seule usine. La ville comprenait plusieurs scieries, locales ou tenues par des expatriés (Ngoma Joseph, Romano, Gaps), et le secteur de la construction en bois a connu des beaux jours.

PHOTOS 9 : ANCIENNE SCIERIE NGOMA JOSEPH ET MAISON EN BOIS ENTREPRISE SCUB CONSTRUITE PAR G. ATHANÉE, AUJOURD'HUI LE LYCÉE TECHNIQUE.



En dehors de cet exemple de taille, le secteur bois était très actif dans toute la région. Par exemple, la société FORALAC (portugaise) exploitait depuis 1965 le chantier de Mouliéné (30 km au Nord de Mouyondzi). Il bénéficiait d'une unité de sciage et toutes les infrastructures nécessaires. A Dolisie mais également dans plusieurs villes secondaires (Loudima, Makabana), il existait de nombreuses petites entreprises de sciage et des activités de menuiserie qui occupaient une grande part de la population. Un certain nombre d'établissements scolaires techniques (Lycée technique de Dolisie, ENEF à Mossendjo, Grand Bois à Sibiti, sections menuiserie des CTEM de Zanaga, Komono, Nkayi³⁵...) venaient, à différentes périodes, compléter cette sorte de « district industriel³⁶ » consacré au bois.

³⁵ Ces établissements ont eu des fortunes diverses ; la plupart ont connu des reconversions liées aux processus politiques et économiques (nationalisations, conflits). Nous citerons juste l'exemple de Grand Bois à Sibiti, fonctionnel pendant la période coloniale, devenu aujourd'hui un lycée technique agricole.

³⁶ « Une entité socio-territoriale caractérisée par l'association active, dans une aire territoriale circonscrite et historiquement déterminée, d'une communauté de personnes et d'une population d'entreprises industrielles. Dans le district, à la différence de ce qui se produit dans d'autres milieux, par exemple la ville

3.4 Des foyers de peuplement ruraux et urbains

La région, qui était relativement peuplée au moment de la mise en place de la colonisation française, lieu d'échanges d'esclaves notamment et de mouvements migratoires Kongo venus des plateaux du Congo Belge, importants encore au début du XXe siècle, a commencé ce siècle par un important déclin démographique. Le tarissement des migrations résulte de la fermeture des frontières et de l'attractivité grandissante du Congo Belge, doté du chemin de fer. Or, au moment où l'immigration se tarit, débute dans le Niari « une des plus terribles épidémies de maladie du sommeil jamais observée en Afrique centrale » (Sautter, 1966, p. 624). Celle-ci dure de 1898 à 1912 et aurait décimé, selon les estimations, plus de la moitié de la population présente le long de la route des caravanes (la voie de portage entre Brazzaville et Loango). Une seconde crise démographique touche la région à partir de 1923 : le lancement des travaux de construction du CFCO oblige les villages à fournir des contingents de travailleurs. Pour éviter le travail forcé, de nombreuses populations fuient l'axe de la vallée du Niari, vers le Congo Belge ou le Cabinda, puisque l'ampleur des travaux oblige l'administration coloniale à aller chercher de plus en plus loin la main-d'œuvre dont elle a besoin, et notamment dans la Bouenza-Louéssé (Cartes 15).

Ce n'est donc qu'à partir de la mise en service du chemin de fer (1934) que les pays du Niari vont de nouveau être attractifs, jusqu'à devenir l'important foyer démographique qu'ils sont à ce jour. Gilles Sautter affirme même alors que Dolisie [et Pointe-Noire] disputent à Brazzaville les habitants qui désertent leurs villages. Les pays du Niari reçoivent donc des populations venues de tout le pays ; mais cela concerne évidemment au premier chef la vallée du Niari et les villes, notamment celles du chemin de fer.

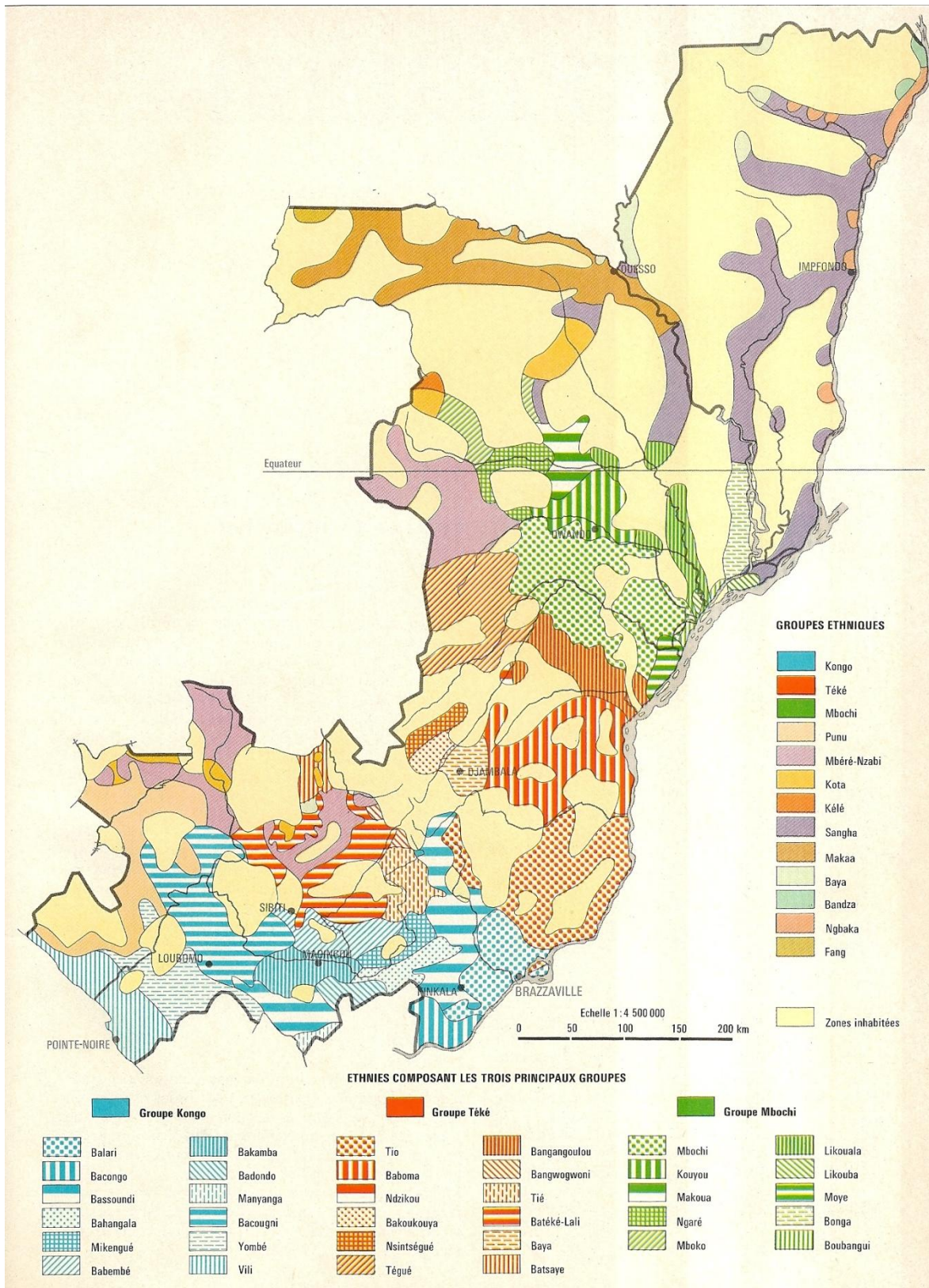
3.4.1 Une grande diversité dans l'origine des populations

Il est difficile de parler ici d'ethnie tant le terme est connoté négativement, et tant la manipulation des identités ethniques a causé de ravages au Congo et sur le continent africain. Mercier (1961) et Wallerstein (1960) en ont montré toute la complexité. Pour Amselle et Mbokolo (1985), l'ethnie constitue une aliénation, et nous partageons leur point de vue. Cependant, comme le disaient Prunier et Chrétien, *Les ethnies ont une histoire*, y compris au Congo. Il convient de faire rapidement un point à ce sujet car c'est un élément qui « rode » autour de l'histoire congolaise et celle des pays du Niari.

En 1985, G. Dupré écrivait : « Dans les premières pages de ce travail je montre comment la notion d'ethnie issue de la pratique administrative coloniale est impropre à être utilisée telle quelle et que, pour la faire échapper au fixisme classificatoire, il importe de l'appréhender autrement, en termes de société et d'histoire » (p. 16). En s'appuyant sur l'histoire Beembé, il montre « que ce qui pouvait apparaître comme donné une fois pour toutes par la classification ethnique n'est que le produit d'une certaine histoire » (p. 17). En effet, les ethnies, auparavant « fluides, fluctuantes, labiles » (Otayek, 2001, p. 134), ont été figées par le colonisateur. Mais ces classifications, parfois réappropriées par les populations, ont pu devenir opératoires.

manufacturière, la communauté et les entreprises tendent, pour ainsi dire, à s'interpénétrer » (Becattini G (1992).

CARTE 25 : LES ETHNIES AU CONGO, ALAIN AUGÉ, ATLAS JEUNE AFRIQUE 1977.



Ainsi, les chercheurs ont souvent utilisé les ethnies au Congo pour démontrer la diversité dans l'origine des populations étudiées, notamment dans les pays du Niari, par définition terre de migrations et de mobilités, lieu de flux et reflux des populations du fait de la traite, de la colonisation et du travail forcé, et de l'émergence industrielle. Les exemples sont nombreux dans la littérature scientifique portant sur le Congo (Sautter, 1966, p. 626 ; Villien-Rossi, 1978, Rey, 1971, Dupré, 1985). Déjà, Georges Dupré s'était attaché à montrer, dans ses ouvrages majeurs, *Un ordre et sa destruction* (1982) et *Les naissances d'une société* (1985), la diversité du monde rural congolais à travers deux cas extrêmes appartenant tous deux aux pays du Niari (les Nzabi du Nord Niari, et les Beembé de l'Est de la Bouenza). P.-P. Rey montre pour sa part que Makabana, en pays Kugni, est peuplée en 1965 de Kugni Diangela, pêcheurs locaux (qui ont déplacé leurs villages) ; de Tsangui, Punu et Kugni Nzanda, embauchés par les entreprises forestières ; et de nombreux immigrants originaires d'autres régions du Congo et salariés de la Comilog (1971, p. 474). La carte d'Alain Augé (1977 ; Carte 25), établie d'après le recensement général de 1974³⁷, fait apparaître la forte hétérogénéité des régions et notamment des pays du Niari, partagés entre populations Kongo, Téké, Nzabi et Punu. Mais elle oublie la présence de populations pygmées dans les « zones inhabitées » et ne montre ni les mobilités, ni l'entremêlement de toutes ces ethnies.

La caractéristique principale des pays du Niari est donc le brassage de populations qui s'y est produit, donnant lieu à de nombreux métissages, notamment dans les villes.

3.4.2 Les plus fortes densités rurales du pays

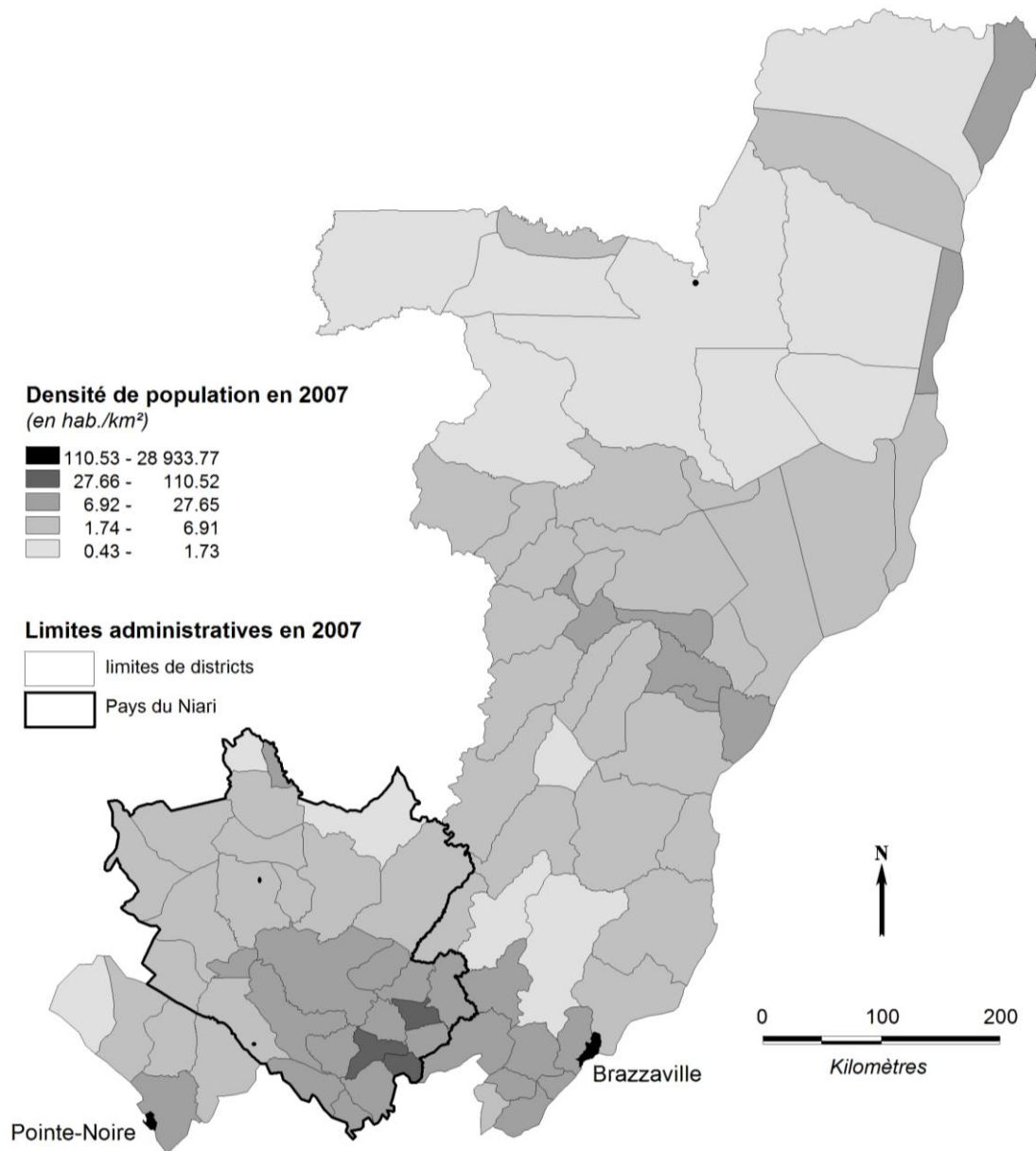
Alors que la partie Nord du pays a bénéficié d'un contexte bien plus favorable que la partie Sud (absence de guerres, nombreux investissements étatiques), la carte ci-dessous montre qu'actuellement, le Sud du des pays du Niari a globalement des densités bien plus importantes qu'au Nord ; elle comprend également les villes et les districts les plus peuplés.

Le dynamisme démographique est, à l'intérieur des pays du Niari, surtout le fait de la vallée du Niari proprement dite, c'est-à-dire le Sud du Niari actuel et la Bouenza. Pour G. Sautter dans les années 1960, « dans tout le pays, c'est la seule contrée rurale qui fasse figure de région d'accueil » (1966, p. 585). Avec des densités moyennes de 25,12 habitants/km² en 2007, la Bouenza est en effet le département³⁸ le plus peuplé du Congo, loin devant le Niari, second avec 7,92 hab/km² (et qui comprend les densités urbaines de Dolisie). La Lékoumou a une densité moyenne de 4,68 hab/km².

³⁷ Après cette date, la mention de l'ethnie dans les recensements n'est plus autorisée.

³⁸ Hormis les départements strictement urbains de Brazzaville et Pointe-Noire.

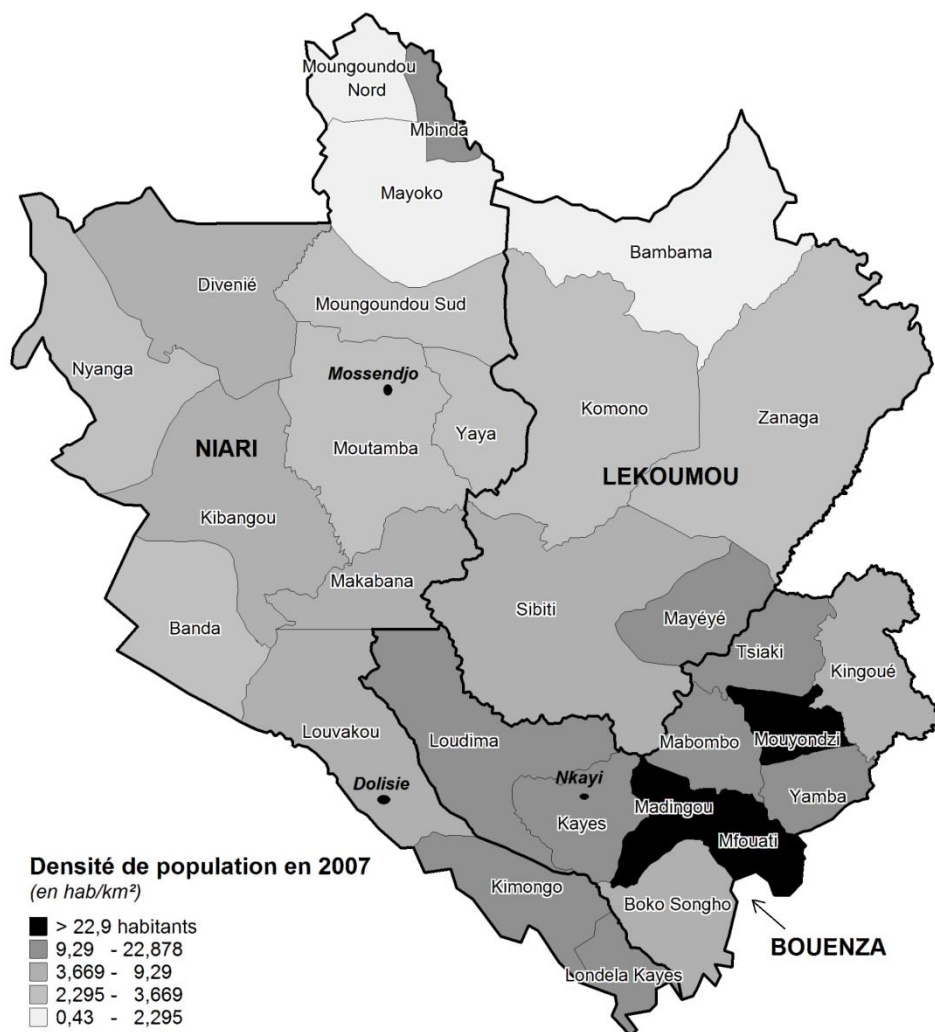
CARTE 26 : DENSITÉS DU CONGO EN 2007



Sources : RGPH - 2007, CNSEE

Réalisation : D.R, Q.F, MJ, LPED, 2011

CARTE 27 : LES DENSITÉS DES PAYS DU NIARI EN 2007



Sources : RGPH - 2007, CNSEE

Réalisation : M. Joncheray, LPED, 2011

De manière plus fine, on observe de fortes disparités démographiques au sein de chaque département des pays du Niari. Ainsi, le Nord du Niari comme le Nord de la Lékoumou sont les moins peuplés, cette faiblesse du peuplement s'expliquant essentiellement par l'enclavement généralisé de ces régions (Mbinda fait exception du fait du maintien démographique de la ville de Mbinda). À l'inverse, les districts centraux de la Bouenza sont extrêmement peuplés. Ce sont les districts ruraux les plus peuplés du pays, grâce aux axes de transports, au dynamisme agricole et industriel de la vallée et à la présence de nombreuses petites et moyennes villes. Les densités visibles ici présentent de manière générale une carte de l'enclavement et de l'accessibilité couplée au dynamisme économique et urbain.

Ce qui ressort de cette histoire du peuplement, c'est l'importance des inégalités internes de la région : si elle est globalement la plus peuplée du Congo, certains de ses districts les plus enclavés sont extrêmement peu peuplés. Au dernier recensement, les densités passent ainsi de 65 hab/km² dans le district de Madingou à 0,1 hab/km² dans celui de

Moungoundou Nord. Aux inégalités de peuplement correspondent souvent des inégalités de richesse : à la Bouenza très riche s'oppose la Lékoumou, qui constitue un des départements les plus pauvres du pays, avec un fort sous équipement, par exemple en infrastructures de santé, et ce malgré son très riche potentiel.

3.4.3 La constitution d'un réseau de villes moyennes

Le dynamisme des activités agricoles, forestières, industrielles et la possibilité de communications relativement aisées ont permis le développement du seul réseau de moyennes et petites villes du pays, avec la présence de trois des 4 communes du pays (outre Brazzaville et Pointe-Noire) : Dolisie, Nkayi et Mossendjo, et de plusieurs autres villes moyennes telles Sibiti ou les gares le long des voies ferrées : Makabana, Loudima, Madingou. Agrovilles ou villes industrielles, toutes ont contribué à doter les pays du Niari d'un réseau urbain relativement équilibré (Carte 20).

En dehors de Brazzaville et Pointe-Noire, qui rassemblent la majorité de la population (46% en 1984, 56,5% en 2007), Dolisie et Nkayi, villes de l'or vert et du sucre, parviennent à attirer de nombreuses populations. Avec leurs 79 852 et 46 727 habitants en 1996 (RGPH provisoire), les 2^e et 3^e villes du pays possèdent 4,88 % de la population nationale (cette proportion est restée stable depuis l'indépendance). Elles exercent une influence sur une aire assez vaste, allant jusqu'aux frontières du Gabon pour Dolisie et de la RDC pour les deux (Mboyi, 1996). Situées sur le CFCO, elles exercent également le rôle de relais commerciaux actifs pour le ravitaillement de Pointe-Noire et Brazzaville, en captant les productions nombreuses de leurs arrières pays. Dolisie (ex Loubomo), troisième ville du pays, en plus d'être un relais entre Brazzaville et Pointe-Noire, est en situation de carrefour avec les routes du Cabinda et du Gabon. L'entreprise SOCOBOIS assurait jusqu'en 1992 de nombreux salaires mais finançait également des institutions telles les Assurances et Réassurances du Congo (ARC) ou le Conseil départemental. Autour de quelques entreprises phares comme la COMILOG ou SOCOBOIS gravitaient de nombreux entrepreneurs étrangers qui travaillaient dans le bois, le commerce ou la fourniture de services aux expatriés (la SARRE, boulangerie française, étendait ses activités sur tout le bas Niari). La ville de Nkayi (ex Jacob) s'est construite autour du complexe de la SIAN, qui comprend en 1963 plus de 2500 travailleurs (Vennetier, 1963). Elle a connu un développement important jusqu'à nos jours. Ces deux villes polarisent toujours aujourd'hui les activités et les populations de la région, malgré de profonds bouleversements pendant et depuis les guerres.

Il existe également dans les pays du Niari un semis de petites et moyennes villes, nées des dynamiques rurales mais qui ont permis l'apparition de la vie urbaine (Villien-Rossi, 1978, p. 259). Ces villes fonctionnelles organisent l'espace régional et servent de relais urbain entre les villages et les centres ruraux et les grandes villes (Mboyi, 1996). La plupart de ces villes (les deux exceptions notables sont Mouyondzi et Sibiti) sont en situation de carrefour entre le chemin de fer et des axes routiers ou un arrière pays agricole ou forestier. Ces villes ont des fonctions administratives (Mossendjo, Madingou, Sibiti, Mouyondzi), industrielles (Mossendjo, Makabana, Loutété, Mbinda), de relais agricole (Bouansa, Loudima, Mouyondzi, Mont-Bélo) ou commercial (Sibiti).

Au cours des années 1980, la croissance de ces centres urbains secondaires est importante, ce qui amène l'INRAP à consacrer une page complète à ce phénomène unique sur le territoire congolais (Figure 6).

FIGURE 6 : L'URBANISATION DES PAYS DU NIARI, INRAP, 1983, p. 55.



103. Le centre de Loubomo.

3. L'URBANISATION

Principal ensemble économique agricole et industriel de notre pays, en dehors de Brazzaville et de Pointe-Noire, les Pays du Niari disposent d'une série de petits centres urbains en cours de développement.

Loubomo, Nkayi et Mossendjo sont respectivement les troisième, quatrième et cinquième agglomérations de la République Populaire du Congo.

Chaque type d'activités a favorisé le développement urbain :

- le bois et le C.F.C.O. à Loubomo,
- le complexe agro-industriel à Nkayi.



104. La gare de Mossendjo.

- l'exploitation forestière à Mossendjo,
- l'administration et les ateliers du chemin de fer COMILOG à Makabana,
- les chefs-lieux de districts ou de région (comme Madingou et Mouyondzi) et les gares voient également leur population augmenter rapidement.



105. Cité ouvrière de la COMILOG à Makabana.

Mossendjo, la capitale du Chaillu forestier (région assez peuplée), est dès 1910 un centre collecteur des produits de traite (ivoire et caoutchouc) d'un vaste hinterland (Mboyi, 1996b, p. 247) et devient en 1911 un poste administratif. Elle connaît son apogée au début des années 1980 grâce à l'arrivée de la COMILOG, des forestiers et des entreprises agro-industrielles d'État (11310 habitants en 1974, 16458 en 1996) ; elle devient alors la 4^e ville du Congo. Mais la ville, à la veille des guerres, était déjà en crise en raison de l'épuisement des forêts et de la chute des cours du bois à partir des années 1980 ; scieries, entreprises et commerces ont fermé, tout comme les multiples entreprises d'État : scierie, ferme avicole (SONAVI – Société nationale d'aviculture), huilerie, mais également le centre de formation aux métiers du bois et les entreprises industrielles liées au bois (SIBOM - Société industrielle des bois de Mossendjo). La suspension des activités ferroviaires de la COMILOG en 1991 a aggravé la situation en entravant les dernières sociétés forestières actives.

Makabana, siège de la COMILOG Congo, apparaît avec ses 6754 habitants en 1974 comme une vraie ville, plus que Jacob (Nkayi) ou Mossendjo (Villien-Rossi, 1978, p. 323), du fait de son dynamisme et de ses nombreuses infrastructures. Chacun de ses 9 quartiers est organisé autour d'une entreprise et porte son nom ou celui de son propriétaire : CITRA, Congo-Bois, Sathoud Olivier, Quartier industriel... Dans la Bouenza, des villes comme Loutété ou Bouansa, pourtant sans aucune fonction administrative, se développent autour de leur gare. À Loutété, c'est la présence de l'unique cimenterie du Congo qui dynamise la ville, en sus des activités liées au débouché de la route vers les chantiers miniers de Mfouati et Boko-Songho. Bouansa constitue quand à elle le point de rupture de charge avec le très dynamique bassin agricole de Mouyondzi. Quand à Sibiti, chef-lieu de la Lékoumou, ses fonctions administratives sont la seule base de son développement, et sa position avancée vers les régions enclavées de la Lékoumou. À l'extrémité du seul axe doté d'une voie goudronnée en 1986 (avec la route Loutété-Mfouati), elle est un lieu de fixation des populations en transition entre la Lékoumou et la vallée du Niari ; la présence des chantiers de la Socobois, de l'IRHO (institut de recherche des oléagineux) et de Grand Bois constituent un léger salariat complémentaire aux fonctionnaires qui permettent en ville une circulation monétaire.

PHOTOS 10 : LE CINÉMA DE MOSSENDJO EN 2010 ; ANCIENS ÉTABLISSEMENTS PORTUGAIS À DOLISIE, RUE CIALVADINI.



Les activités industrielles liées à l'exploitation des ressources minières, forestières et agricoles ont favorisé le salariat et par là même dynamisé les villes, puisqu'une grande

partie des salaires étaient dépensés sur place. Makabana, Dolisie, Mossendjo, Nkayi, Loudima, Sibiti, Loutété étaient alors des villes prospères dans lesquelles il était relativement aisé de se rendre ; toutes bénéficiaient d'activités propres permettant à une certaine partie de la population de vivre relativement bien, de bénéficier de loisirs tels cinéma, piscines, échanges culturels et sportifs.

M.-L. Villien-Rossi associe par exemple la réussite des forestiers aux investissements réalisés dans les bars à Dolisie (comme « bois du Congo »), taxis et autocars à Brazzaville. Ils sont aussi les propriétaires d'hôtels-restaurants à Mossendjo (« le « Louéssé palace »), de boucheries, du cinéma, d'immeubles, de chambres à louer. Ce dynamisme a attiré d'autres commerçants : il y avait en 1972 à Mossendjo huit boutiques de portugais, et deux entreprises commerciales venant de Dolisie et Pointe-Noire. Certes, ces activités étaient fortement liées à la présence sur place d'expatriés (à Cidolou, Socoboï, SUCO ou COMILOG), mais la population congolaise en profitait aussi à travers les services proposés.

Conclusion

Les pays du Niari se sont rapidement constitués en tant que carrefour de communications et pôle industriel incontestable dans le pays. La multiplicité des hommes et des territoires de la région ont constitué un atout permettant un développement diversifié. La région est donc le résultat d'un processus relativement long de construction économique et politique. C'est avant tout une région fonctionnelle au centre des circulations des hommes et des biens.

Se trouvant en situation privilégiée et bénéficiant de secteurs économiques forts, le développement social fut important grâce aux nombreux emplois de la région et aux activités connexes.

Cependant, la mise en valeur économique de la région est principalement une affaire d'initiatives privées à capitaux étrangers, ce qui entraîne une fragilité du secteur économique. Face à un contexte économique national difficile à la fin des années 1980, et quand, au niveau régional, la COMILOG cesse brutalement ses activités au début de la décennie 1990, c'est tout l'axe du chemin de fer qui périclite; Makabana notamment est d'un coup reléguée de ville moyenne très dynamique à une ville fantôme. Face à cette situation de crise, l'insertion des pays du Niari dans la conflictualité du débat politique congolais s'appuyant sur une factice homogénéisation de la région a entraîné la région dans les guerres des milices des années 1990.

Il nous faut retenir ici la distinction et l'entremêlement de plusieurs catégories d'analyse qui permettent de définir les pays du Niari et qui répondent à notre problématique. En effet, les pays du Niari se définissent tour à tour comme une région administrative, politique, identitaire et fonctionnelle. Par conséquent, les répercussions sur chacun de ces domaines peuvent avoir un impact sur les territoires. Les guerres du Congo, en s'appuyant sur une identité sublimée des pays du Niari et en mettant à mal à la fois ses caractéristiques politiques et fonctionnelles, ont fondamentalement transformé la région.

2^{ÈME} PARTIE

Une géohistoire des conflits dans les pays du Niari

« Un enfant qui a une arme,
on ne lui demande pas son âge »

Dircab Mayoko, 2010, E_205.

Quand la force occupe le chemin,
le faible entre dans la brousse
avec son bon droit

Ahmadou Kourouma,
En attendant le vote des bêtes sauvages, 1998

2^{ème} partie : Une géohistoire des conflits dans les pays du Niari

Cette seconde partie concerne la géohistoire des pays du Niari, qui permet de mieux appréhender les enjeux que revêt aujourd'hui la reconstruction. Par géohistoire, on peut entendre, d'après la définition donnée par Christian Grataloup dans le dictionnaire de Lévy et Lussault (2003), « l'étude géographique, spatialisée si l'on veut, des processus historiques, via une mobilisation des outils et des approches du géographe, pour insister sur la localisation des phénomènes socioculturels et politiques en tant que "dimension fondamentale de leur logique même" ». A travers ce terme de géohistoire, nous voulons insister sur l'idée que histoire et géographie sont imbriquées, il y a besoin de la géographie pour comprendre l'histoire, et inversement. C'est particulièrement le cas dans les processus conflictuels et post-confliktuels, dans lesquels les contextes, tant géographiques qu'historiques, sont nécessaires à appréhender pour comprendre les enjeux posés.

En ce qui concerne les pays du Niari, ce n'est pas une lointaine région rurale enclavée qui a été détruite par les guerres, mais un centre économique majeur à l'échelle du pays tout entier. Cette fonction économique majeure, doublée d'une force démographique importante, était cependant en contradiction avec leur place politique négligeable. La démocratisation du pays et l'arrivée au pouvoir de Pascal Lissouba grâce à la mobilisation électorale et identitaire des ressortissants de cette région coïncident avec le déclenchement des guerres. La région est alors devenue une zone de combats stratégiques (axes) et de refuge (forêts). Mais c'est également depuis lors un espace oublié, peu médiatisé, tout comme un espace d'intervention et de récupération du politique. Ainsi l'histoire et la géographie des pays du Niari sont centrales à l'échelle nationale. Il y a une spécificité des pays du Niari avant, pendant, après les guerres, et ils occupent une place à part dans les recompositions post-conflit et dans le processus de reconstruction. Cette spécificité est liée à la formation d'une identité particulière par le politique.

Ici, l'échelle régionale qui correspond à une thématique de recherche, est renforcée par des impératifs pratiques et administratifs. Mais le travail sur une région hétérogène composée de nombreux sous-ensembles (3 départements, 29 districts, 3 communes urbaines, 14 communautés urbaines et une multitude de villages administratifs), plusieurs ethnies, vallée et forêts etc... impose un dialogue multi-scalaire permanent. Des allers-retours entre échelles nationale, régionale, locale voire échelle sous-régionale, ainsi qu'entre villes et campagnes sont indispensables pour appréhender les réalités diverses et la multiplicité des interventions et des acteurs, qui ont chacun une envergure de niveau spatial différent.

Il s'agit ici d'analyser les trajectoires de la région, malmenée par les hommes politiques aux profits d'intérêts politiques ou économiques. Si cette partie se présente sous une forme relativement chronologique, c'est essentiellement pour mieux mettre en valeur les processus historiques à l'œuvre, sans aucun déterminisme historique. En choisissant de commencer cette géohistoire avant les conflits, il pourra nous être objecté que l'on s'éloigne bien là de la thématique du post-conflit. Ce en quoi nous pensons qu'il ne peut y

avoir de réel post-conflit, de reconstruction, sans un processus de mémoire. Et ce processus de mémoire commence à la naissance des pays du Niari, dès la colonisation ; nous avons choisi d'y participer en écrivant cette géohistoire des pays du Niari.

Nous verrons dans le chapitre 4 comment la région a été cimentée idéologiquement pour en faire une unité électorale, tout en s'inscrivant de plein pied dans les processus conflictuels permanents au Congo depuis l'indépendance. La région telle qu'elle a été réinventée (le « Niboland ») a une place prépondérante dans le déclenchement des conflits.

Nous dresserons ensuite un panorama de ces conflits au Congo et surtout dans les pays du Niari (chapitre 5), à partir de témoignages collectés sur le terrain concernant tant le déroulement des conflits que les stratégies de survie des populations.

Enfin, nous établirons un bilan humain et matériel de ces conflits, à travers leurs répercussions sur la situation sociale ou économique mais aussi géographique des territoires des pays du Niari.

CHAPITRE 4 : La « montée des périls » : les pays du Niari dans le jeu politique congolais de l'Indépendance aux élections de 1992

Les contextes historiques et politiques particuliers des pays du Niari éclairent les processus politiques conflictuels du Congo, et doivent être étudiés afin de mieux appréhender la dimension politique de la situation post-conflit dans cette région. Les pays du Niari sont une entité construite par l'histoire, et cette construction ethno régionale a été mise au service du politique.

L'enjeu devient évident lors de la Conférence nationale de 1991 qui, après 30 ans de gouvernement socialiste avec parti unique, décrète le multipartisme et les élections libres au Congo : vers qui vont se tourner les voies majoritaires (car les plus nombreuses) des pays du Niari ? Lors des élections présidentielles de 1992, l'électorat des pays du Niari représente 20,92% des votants (Weissman, 1993, p. 114), sans compter les populations originaires des pays du Niari votant dans les deux capitales (qui représentent à elles deux 53% des votants). Par comparaison, la Likouala et la Sangha représentent chacune 2% des votants ; le Pool et le Kouilou, régions traversées par le chemin de fer et proches des capitales, comprennent respectivement 7,87% et 3,46% des votants. Or, des indépendances à la veille des élections de 1992, malgré leur richesse, leur poids démographique et économique, les pays du Niari n'ont jamais été représentés au niveau du pouvoir central par un leader influent au niveau local. Si P. Lissouba a été Premier Ministre de Massamba-Débat de 1963 à 1966, il n'a jamais eu d'assise locale.

À partir de 1992, la démocratisation de la vie politique au Congo bouleverse les équilibres antérieurs, et alors que le pays avait jusque là échappé à la « diffusion généralisée de la violence » que connaissent les pays voisins (le Congo est aux « franges d'une Afrique médiane instable », Dorier-Apprill, 2000, p. 156), une décennie de guerre le frappe durement et durablement. Ces crises résultent d'une histoire marquée, de l'indépendance à nos jours, par les tensions politiques, et par un contexte macro-économique parfois difficile. Dans ces tensions politiques, les territoires congolais n'ont pas tous la même place ; certains sont instrumentalisés. A cet égard, les pays du Niari constituent un modèle de région façonnée par le discours politique, qui crée de l'ethnie et de l'identité dans un contexte de crise économique et politique qui fragilise l'État.

Nous verrons ainsi dans ce chapitre comment cette région a été construite et cimentée idéologiquement pour en faire une unité électorale « (in)cohérente », tout en s'inscrivant de plein pied dans les processus conflictuels permanents au Congo depuis l'indépendance. La région telle qu'elle a été (ré)inventée (le « Niboland ») a une place prépondérante dans le déclenchement des conflits.

4.1 Les pays du Niari face aux tensions politiques récurrentes du pays

La République du Congo a connu dès l'indépendance de nombreux conflits, bâtis sur la manipulation et l'instrumentalisation par quelques élites politiques d'antagonismes régionaux. Ces tensions furent préparées par le système colonial français, à travers par

exemple des regroupements de populations en fonction de leurs origines au cours la construction de Brazzaville, selon la logique des filières migratoires vers la capitale (Balandier, 1955). L'administration coloniale s'est également appuyée sur quelques ethnies privilégiées, par exemple les Nzabis, à l'inverse des Beembés qui se sont opposés au colonisateur français (Dupré, 1982 et 1985).

L'État postcolonial congolais est donc l'héritier de cette « situation coloniale » telle que définie par George Balandier (1951), qui se caractérise notamment par la violence de l'État (armée et police confondus) qui ont pour but non la défense du territoire mais de faire taire les contestations internes.

4.1.1 La construction de la dualité Nord-Sud et l'exclusion des pays du Niari du jeu politique congolais

En 1956 eurent lieu des « violences politiques urbaines » à Brazzaville, (violences antimatsouanistes³⁹), à l'occasion des élections municipales. Elles constituent une forme de « résolution violente de la concurrence politique, et son assimilation à un antagonisme ethno-régional (instrumentalisé par les leaders de partis) » (Dorier-Apprill, 2000, p. 158). Ces violences résultent en réalité d'une opposition politique entre le MSA, mouvement socialiste africain, de Jacques Opangault, et l'UDDIA (Union démocratique pour la défense des intérêts africains, libérale) de l'abbé Fulbert Youlou. Le premier, originaire du Nord, est un politique confirmé soutenu par la SFIO, alors que le second, originaire du Pool, fédère les populations urbaines.

Les attaques sortent rapidement du champ politique en attaquant l'identité ethnique des personnalités politiques puis en généralisant les attaques, comme le montre cette phrase prononcée par Kikounga Ngot en 1959 et mentionnée par Kissita (1993, p. 31) : « le *larisme*⁴⁰ est insolant et envahissant ». Dès 1956, une fracture entre Nord (MSA) et Pool (UDDIA) est désormais consacrée. De cette crise politique résulte le conflit de 1959.

TABLEAU 4 : LA DUALITÉ POLITIQUE DES CONFLITS DE 1959.

Leader	MSA de Jacques Opangault (président en 58)	UDDIA de l'abbé Fulbert Youlou (prend le pouvoir en 59)
Fief politique	Poto-Poto (Brazzaville)	Pool
Mobilisation ethnique	Mbochi / Nord	Sud/Laris

En février 1959, le pays à peine autonome et bientôt indépendant connu un conflit à fondement régionaliste. À l'occasion de la mise en place de la première assemblée nationale, chargée de mener le pays à l'indépendance, des tensions ethniques opposent Nord et Sud ou Mbochi/Kongo. Elles restent dans le cadre urbain à Pointe-Noire et surtout à Brazzaville. Le conflit fut arrêté avant son extension par l'intervention de l'armée française. Le bilan, mal connu, est de plus de 100 morts dans les deux villes, et de 350 maisons saccagées et détruites (Bernault, 1996, p. 187 ; Obenga, 1998, p. 83).

³⁹ Mouvement religieux incarné par la figure d'André Matsoua, syndicaliste mort dans une prison coloniale à Mayama en 1942. Après sa mort, il devient une figure messianique qui incarne la résistance à la colonisation. Après l'indépendance, le Matsouanisme reste un mouvement important à Brazzaville, notamment pour les Laris (cf. Dorier-Apprill et Kouvouama, 1998).

⁴⁰ Les Laris sont les ressortissants du Pool ; le larisme est une invention...

Les alliances et des oppositions qui se sont alors constituées ont marqué la politique nationale jusqu'à nos jours. Florence Bernault (1996) souligne la dimension fondatrice de la guerre de 1959 : « Dans le monde politique congolais, 1959 est devenu un de ces grands mythes fondateurs décrits par Georges Balandier, une « illusion sociale essentielle » foncièrement a-historique ». Ainsi, « cette opposition [Pool/cuvette] sera tout à la fois *légitimante* du pouvoir postcolonial et le point originel de la conflictualité entretenue au sein des élites politiques. Mais elle sera aussi *excluante* des autres factions politico-ethniques et, partant, des « autres groupes ethniques » (Yengo, 2006, p. 21).

De la compétition politique est donc né un ethno-régionalisme politique qui a structuré jusqu'à nos jours la vie politique congolaise. Or dans ces conflictualités pour le pouvoir, les ressortissants des pays du Niari, sans être exclus du débat, n'ont pas de comportement politique indépendant. Ils sont affiliés à l'un ou l'autre des partis opposés (« nordistes » et « sudistes ») dont on comprend dès lors tout ce qu'ils ont de construit et d'arbitraire. De même, leur soutien partagé entre le MSA et l'UDDIA contredit toute idée d'homogénéité politique de la région, qui est au contraire profondément divisée. Par exemple, aux élections municipales de 1956, c'est Goura, le candidat de Youlou et de l'UDDIA, originaire de Sibiti, qui remporte la municipalité de Dolisie dans le fief de son adversaire, Kikounga Ngot, grâce aux votes des ressortissants du Niari forestier : Mossendjo, Zanaga et Sibiti (Mvoula in Rupture solidarité, 1999, p. 168). Pour F. Bernault, il n'y avait pas d'unanimité même au sein d'un lignage (1996, p. 272-273).

Lors des élections législatives de 1959, cette opposition entre vallée et Niari forestier se renforce à l'occasion d'un renversement de tendance du député de Mossendjo, élu sur liste MSA mais qui se rallie à l'UDDIA de Youlou, faisant basculer la majorité à l'assemblée :

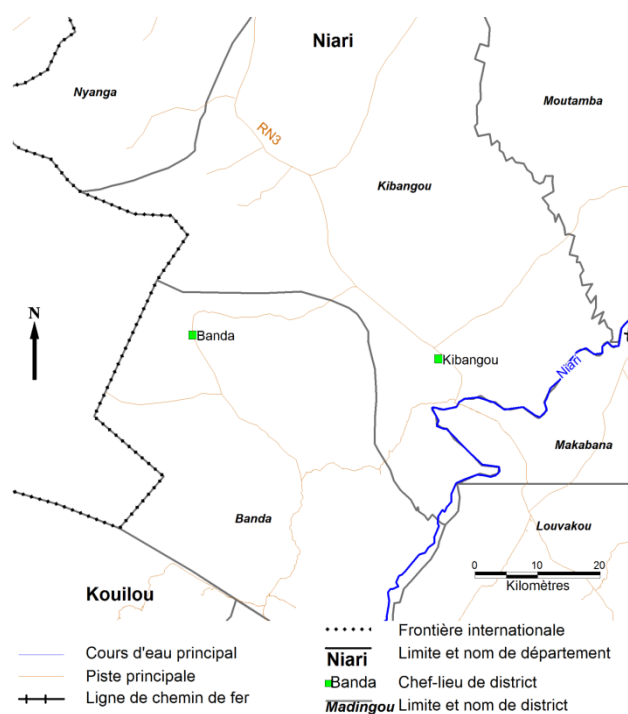
Rocambolesque ralliement au groupe parlementaire UDDIA-RDA/UMC du député Georges Yambot, élu à Mossendjo dans le Niari, sur une liste GPES parrainée par Simon-Pierre Kikounga-Ngot, dissident du PPC passé au MSA. Ce ralliement favorisera le basculement de majorité à l'Assemblée territoriale. La nouvelle majorité UDDIA-RDA/UMC adoptera à l'unanimité la délibération N°112-58 érigeant le territoire du Moyen-Congo en État membre de la communauté et portant création de la République du Congo, avant d'entériner l'investiture de l'Abbé Fulbert Youlou, en qualité de premier ministre, chef du gouvernement provisoire de la République du Congo.

<http://www.congopage.com/28-novembre-1958-Proclamation-de>

La réaction est vive ; en janvier 1959, ce retournement de situation provoque de violentes émeutes à Dolisie. Kikounga Ngot (GPES, Groupement pour le Progrès Économique et Social, élu du Niari rallié au MSA) déclare dans une réunion publique en janvier 1959 à Dolisie : « je vous invite à vous unir et, s'il le faut, à faire la guerre civile pour obtenir l'écrasement de ce gouvernement [Youlou] qui ne représente rien et se refuse à de nouvelles élections (...). » « ...Le peuple Niari ne se laissera pas faire, nous allons provoquer de nouvelles élections et, s'il le faut, nous les imposerons par la force (...)»⁴¹ ».

⁴¹Citation complète sur <http://www.congopage.com/28-novembre-1958-Proclamation-de>

CARTE 28 : LES DISTRICTS DE KIBANGOU ET BANDA DANS LE NIARI



Plus tard, P. P. Rey (1971, p. 485) rapporte qu'en 1960, dans le Niari, des combats violents éclatèrent entre partisans du MSA à Kibangou et de l'UDDIA à Banda⁴². « Ils se déroulèrent non pas entre différents groupes ethniques, mais entre lignages kongo rivaux, que leurs alliances partisans séparaient ». (Bernault, 1996, p. 287). Les deux groupes avaient tracé une ligne à ne pas franchir sous peine d'être fusillé. L'armée intervint pour rétablir l'ordre (Carte 28).

Finalement, les pays du Niari se retrouvent dans la situation paradoxale d'être la région la plus peuplée, la plus

dynamique au niveau économique, mais aussi la moins intégrée au jeu politique qui se fait sans elle, ou dans lequel elle ne constitue qu'un support relatif pour les deux partis qui s'affrontent au pouvoir.

En 1963, trois jours de grève générale (les « trois glorieuses journées ») transformée en insurrection populaire aboutissent à la démission de l'abbé Fulbert Youlou et la mise en place du parti unique (le MNR, mouvement national de la révolution), rattaché aux pays du bloc de l'Est. On assiste alors aux premières mobilisations de la jeunesse et leur embrigadement sous forme de milices estudiantines, ouvrières et populaires.

La révolution de 1963 fut à l'origine de la constitution d'une « classe d'âge politique » (Bonnafé, 1968), celle de la JMNR (Jeunesse du Mouvement National de la Révolution) d'où sont issus tous les futurs dirigeants du pays, et notamment Pascal Lissouba, originaire du Niari, premier ministre de 1963 à 1965. Ces dirigeants confisquent à leur tour le pouvoir et font des antagonismes anciens des luttes internes au parti. Cette JMNR est très tôt armée, constituant la « défense civile » chargée de défendre les acquis de la révolution. Celle-ci, branche armée du parti unique, constitue la garde personnelle du président Massamba-Débat. Elle s'oppose à l'armée populaire nationale (APN) avant d'y être intégrée après la chute de Massamba-Débat.

1960-1963	Fulbert Youlou
1963-1968	Alphonse Massamba-Débat
1968-1977	Marien Ngouabi
1977-1979	JJ Yhombi-Opango
1979-1992	Denis Sassou-Nguesso
1992-1997	Pascal Lissouba
1997-2016	Denis Sassou-Nguesso

⁴² Aujourd'hui ce sont deux districts voisins, à l'époque il s'agissait d'un seul district. Les deux chefs-lieux sont séparés de moins de 40 km à vol d'oiseau.

En 1968, l'arrivée au pouvoir de Marien Ngouabi inaugure une mutation du parti unique qui devient le PCT (parti congolais du travail, d'obédience marxiste-léniniste). C'est le retour au pouvoir d'un nordiste et le début d'une succession de militaires au pouvoir qui ne sera interrompu jusqu'à nos jours que par la parenthèse Lissouba. Le marxisme suscite beaucoup de débats internes au PCT, autant de conflits théoriques qui deviennent politiques et physiques. S'opposent alors socialisme économique ou scientifique, révolutionnaires et « contre-révolutionnaires » (Ipari, in Gamanzori, 2009).

La politique clientéliste de Ngouabi renforce l'identité « nordiste » (Ossébi, 1982, p. 12). « On parle alors de Nordistes et de Sudistes au lieu d'employer la terminologie "ethnique" honnie par le régime marxiste, mais il est évident pour tous que le clientélisme ethno-régional est une composante essentielle de la vie politique. » (Dorier-Apprill, 1997).

Cependant, les pays du Niari n'ont toujours pas de place autonome au sein de cette opposition politique. De rares personnalités ont un peu d'influence, comme Pascal Lissouba, ministre l'agriculture pendant un an avant d'être banni de la vie politique, ou Ange Diawara, né à Sibiti, vice-président du Conseil National de la révolution en 1968 et membre du conseil d'État, puis ministre du Développement chargé des Eaux et Forêts avant de s'opposer à Marien Ngouabi et de tenter un putsch contre lui en 1972. Il fut le dénonciateur de l' « obumitri » (Oligarchie bureaucratique militaro-tribaliste).

4.1.2 La décennie 1980 : un pays fragilisé par de nombreuses crises

La vulnérabilité politique du pays est forte malgré un fort contrôle du PCT sur les populations. Pendant ses 23 ans de pouvoir (1968-1991), le monde a changé, accroissant la vulnérabilité économique et sociale du pays. Ces bouleversements aboutissent à la remise en cause du monopartisme en 1991.

La situation macro-économique, le prélude des guerres

Les conflits au Congo se sont produits dans un contexte de crise économique et financière. À partir de 1979 et de l'accession au pouvoir de Denis Sassou Nguesso, la compagnie pétrolière Elf joue un rôle de plus en plus important dans la politique congolaise. La présence du pétrole accroît les tensions pour l'obtention du pouvoir et du contrôle de la rente. Le pétrole fait espérer en un décollage économique rapide, avec l'élaboration notamment du plan quinquennal (Cadre 6), le plus connu, de 1982-1986, évalué à 3000 milliards de FCFA. Mais celui-ci, constitué à l'aide d'emprunts extérieurs, constitue un gouffre financier sans précédent. En outre, il n'y a pas de réel décollage, les projets sont autant d'« éléphants blancs ». Le plan quinquennal ne profite pas aux populations et les régions du Nord du pays sont privilégiées par ces investissements. L'argent du pays constitue au contraire une rente qui favorise le clientélisme, et le contrôle de la rente devient le principal enjeu de la compétition politique.

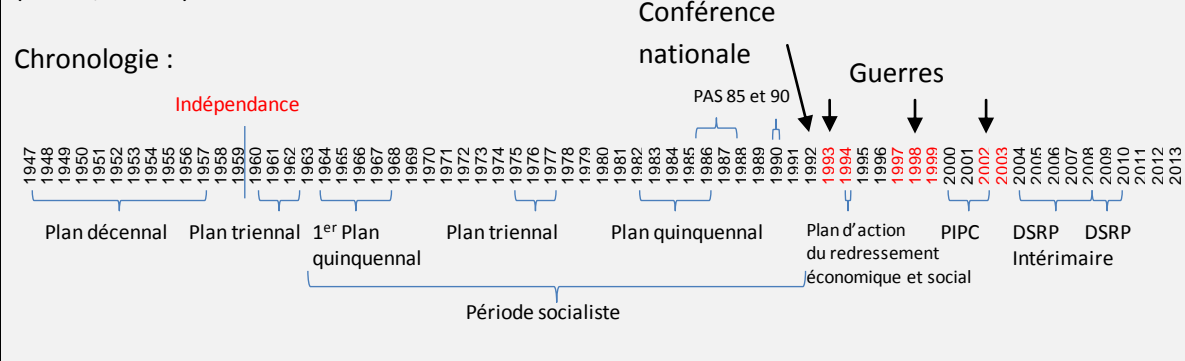
Cadre 6 : Le Congo, depuis l'indépendance, a connu différentes phases institutionnelles :

« En dehors du plan quinquennal de développement économique et social 1982-1986 qui a modifié le tissu économique et social par le nombre et la qualité des réalisations, aucun autre programme n'a marqué la vie nationale de façon significative » (République du Congo, 2000, p. XVII).

Après les plans quinquennaux, sur modèle soviétique, édictés dans les années 1980-1990, et qui

servirent de base à l'économie congolaise dans une période marquée par les rêves liés au pétrole, vient la période des Plans d'ajustement structurels : le premier en 1985, suivi du PASR : programme d'ajustement structurel renforcé, en 1987-1988.

Un *Programme d'action économique et sociale* (PAES) est programmé pour 1990-1994, mais il n'a pas été réalisé à cause de la Conférence Nationale. De nouveaux PAS sont lancés en 1995 et 1996 (PNUD, 2006a).



Avec la chute des revenus pétroliers (contre-choc pétrolier) en 1985, la dette du Congo et le service de la dette s'accroissent considérablement. Cette situation se double d'une mauvaise gestion de la fonction publique, par exemple avec le recrutement automatique de tous les diplômés. Les effectifs de fonctionnaires sont pléthoriques⁴³, ils représentent 87,5% du budget de l'État en 1990 (Yengo, 2006, p. 51) qui n'arrive plus à assurer leur traitement.

À partir des années 1980, la succession de plusieurs plans d'ajustement structurels accompagne une période de déclin économique importante : crise d'ajustement, libéralisation du commerce, baisse des recrutements dans la fonction publique (Diata, 1989). Les différentes réformes macro-économiques mises en œuvre ont en effet imposé des restrictions budgétaires drastiques à l'État et au secteur privé mal préparé.

Une crise sociale qui bouleverse le champ politique

L'État, obligé de se désengager des charges sociales directes a décidé l'arrêt des recrutements automatiques dans la Fonction Publique, et a procédé à de nombreux licenciements. La baisse de l'emploi a été également très marquée au niveau des entreprises, du fait de la réduction des subventions et des investissements publics puis des privatisations effectuées. Les sociétés d'État, telle que l'OCER (Office Congolais de l'entretien routier), sont déstructurées (1300 agents débauchés) et l'essentiel des services publics arrêtent de fonctionner. Ces mesures ont entraîné l'appauvrissement des populations. L'enquête ORSTOM de 1987 (programme NUTED) montre par exemple de gros problèmes de sous-nutrition des enfants (Cornu et al, 1990). C'est donc bien à une très forte augmentation de la vulnérabilité sociale à laquelle on assiste dans les années 1980, avec notamment un accroissement significatif du chômage et la fin du mythe de l'ascension sociale par l'école (Devauges, 1987 ; Dorier-Apprill, 1993).

Dans les pays du Niari, les populations sont fortement touchées par cette crise économique et sociale. La fermeture des entreprises publiques (OCC, OCV, OCER..)

⁴³ Sur 3 millions d'habitants, il y aurait plus de 70 000 fonctionnaires en 1990 (73 187 agents civils et militaires cités par Yengo, 2006, p. 51).

entraîne l'arrêt de la commercialisation des produits de la région. Le déclin est rural, il est aussi urbain puisque les fonctionnaires sont durement touchés. Dès avril 1990, la réduction du budget de l'État suite aux PAS se traduit par exemple par 777 licenciements à la sucrerie du Congo (Suco, future Saris, à Nkayi).

La région est très politisée : outre Brazzaville et Pointe-Noire, les villes des pays du Niari sont les seules à être citées comme actives pendant les grandes grèves de 1990 (Yengo, 2006). À Dolisie, ce sont les enseignants en grève qui manifestent ; les affrontements avec les forces de l'ordre font 14 blessés. Des manifestations de lycéens à Sibiti font trois blessés. « À la suite de ces mouvements, les établissements scolaires et universitaires de Brazzaville, de Pointe-Noire, Loubomo⁴⁴, Mossendjo et Sibiti sont fermés par le gouvernement. » (Yengo, 2006, p. 59).

En septembre 1990, face à la croissance des tensions sociales et à l'incompréhension des dirigeants, la Confédération syndicale congolaise annonce son indépendance vis-à-vis du PCT, appelle à la grève générale et réclame la tenue d'une conférence nationale, à l'image de la « Conférence nationale des forces vives de la nation » de février 1990 au Bénin. La grève générale est suivie par tous, les villes se transforment en « villes mortes » et le pays est paralysé. Le gouvernement suspend alors les mesures du FMI mais les grèves continuent. Après l'entrée des églises (comme dans le Zaïre de Mobutu) dans le processus, le pluralisme politique est instauré. On assiste alors à la création de nombreux partis politiques, qui se fondent essentiellement sur la proximité (sociale, âge, emploi, région, ethnie...). Les populations sont alors fortement impliquées, y compris de manière violente puisque face à l'armée prête à réaliser un coup d'État, des barricades sont dressées et l'armée doit reculer. « Les barricades deviennent l'un des lieux d'apprentissage des pratiques politiques qui émergent au moment même où la capacité de l'armée à contrôler les alternances politiques se neutralise » (Bazenguissa-Ganga, 2001).

Le président D. Sassou Nguesso annonce lors de son allocution de fin d'année (1990) la tenue d'une Conférence nationale de février à juin 1991. Devenue souveraine le 10 mars (elle a la maîtrise de ses décisions et est exécutive), elle entérine la fin de plus de 25 ans de monopartisme et le passage à une économie libérale.

La Conférence Nationale est le point de départ d'un état d'instabilité politique. Non seulement elle n'a pas permis de résoudre les problèmes du passé, mais elle en a exacerbé d'autres. Ainsi, alors qu'il n'était plus fait officiellement référence à l'ethnie dans les années 1980⁴⁵, on observe une revitalisation de l'ethnicité à partir de la Conférence Nationale. Avec l'élection de Mgr. Kombo au praesidium de la Conférence nationale et celle de Milongo comme premier ministre, ce sont deux Laris qui accèdent au pouvoir. Lors de cette conférence, « les luttes de pouvoir internes au « Sud » se nourrissent d'une mémoire de conflits pour l'hégémonie ethnique ou régionale au sein de cet espace » (Tonda, 1997, p. 260).

La CNS fragilise le pays en ce qu'elle conforte des divisions et soumet un modèle de modernité politique auquel les élites et la population sont mal préparés, dans un contexte d'effondrement de l'État. En même temps, les anciennes élites gardent les rênes du

⁴⁴ Nom de Dolisie entre 1975 et 1991.

⁴⁵ La question de l'origine ethnique n'a pas été posée au recensement de 1984, contrairement à 1974.

pouvoir, évacuant l'espoir d'un renouvellement de la classe politique. Cela crée un contexte de nouvel État propice aux tensions et à la mobilisation des groupes partisans (Bonzon, 1967).

4.2 L'élection de 1992 et la manipulation de l'appartenance régionale

Si la Conférence Nationale Souveraine marque un véritable tournant dans l'histoire du Congo Brazzaville en débouchant sur les seules élections vraiment démocratiques qu'a connu le pays, le pays rentre alors dans une phase d'instabilité politique générée par une démocratisation de la vie politique mal préparée.

Les départements des pays du Niari sont largement à l'origine de la victoire de Pascal Lissouba aux élections présidentielles de 1992. Cette victoire, liée au vote massif de la région en sa faveur, est liée à l'émergence des notions de « Nibolek » et de « Niboland ». Mais quel est donc ce « Niboland » dont nous avons déjà répété qu'il n'existe pas ? Comment en est on arrivé à cette dénomination et quels sont les enjeux qu'elle présente ? En quoi le « Niboland » est-il indissociable des guerres au Congo-Brazzaville ?

4.2.1 Niboleks et Niboland

Le parti du futur président a puisé son électorat dans les régions rurales densément peuplées des pays du Niari, arguant du fait que Pascal Lissouba est originaire de Tsinguidi, petite localité rurale du Nord-Niari. Pascal Lissouba appartient pourtant à une ethnie minoritaire dans sa région (il est Nzabi, groupe de l'ethnie Téké, minoritaire dans les pays du Niari). En effet, la population des trois régions du Niboland (ou Nibolek) est surtout composée de Kongo (86% dans la Bouenza, 37 % dans le Niari, 10 % dans la Lékoumou ; (recensement de 1974 ; Carte 25), de Batékés (58% dans la Lékoumou, de Mbéti (26 % dans le Niari), eux-mêmes décomposés en sous groupes ethniques, qui par ailleurs ne s'entendent pas toujours, sans compter les nombreuses tensions avec les populations Pygmées, considérées comme inférieures.

Malgré ses divisions internes, la forte régionalisation administrative des pays du Niari constituée depuis la colonisation a entraîné la création politique et idéologique d'un « Grand Niari » par les élites locales. Sa création en tant que concept géographique et économique date de la formulation par le colonisateur français de la création d'un vaste projet de développement agricole dans la vallée du Niari.

Cette idée d'une identité commune des pays du Niari avait donc des fondements administratifs et économiques ; mais les populations elles-mêmes ont accepté cette nouvelle identité qui se juxtapose aux référentiels ethniques. En effet, « la différence entre ces groupes teke, kongo, nzabimbédé et kota s'est émoussée, édulcorée, mise en veilleuse par l'usage d'une langue véhiculaire : le munu ku tuba (je dis) ou kituba selon les linguistes. » En outre, les nombreux foyers urbains dans lesquels se mélangent les populations constituent « des métropoles. Lieux de rencontre entre ces communautés, ces villes sont des lieux de construction identitaire des « kitubophones » (Missié, 2008, p. 851).

En 1992, le candidat P. Lissouba reprend l'idée de « Grand Niari » tout en la transformant, pour fédérer autour de lui cette région qui se caractérise par sa grande hétérogénéité et

dont les leaders politiques sont rarement unis. En sa qualité de directeur des services agricoles dès la fin de ses études (1961) et de chef du gouvernement en 1963-1966, il avait relancé les programmes de valorisation agricole des pays du Niari et était imprégné de l'idée techniciste du Grand Niari (Missié, 2008, p. 851). Cette idée est reprise et « améliorée » à la fin de la Conférence nationale (Weissman, 1993, p. 94) sous l'impulsion des acteurs politiques qui l'entourent. Les directeurs de campagne du candidat Lissouba ont très largement usé d'un marketing politique qui a « ethnicisé » la région en une seule entité. C'est la création du « Nibolek », acronyme de Niari, Bouenza, Lékoumou.

Ce terme désigne d'abord le territoire (« le Nibolek »), avant de s'étendre aux populations (« les Niboleks »), et de se transformer pour le territoire en « Niboland » (pour ne pas confondre avec les populations nibolek).

Ainsi, le terme de « Nibolek » a très vite fonctionné comme équivalent à un nom d'ethnie, puisqu'il désigne de manière englobante toutes les populations du « Grand Niari », en faisant fi, paradoxalement, de leurs ethnies. « La référence à l'espace régional, plus neutre et plus fédératrice que l'appel à la communauté ethnique, était donc habile, mais surtout indispensable pour le candidat Lissouba » (Dorier-Apprill, 1996, p. 81).

L'idée de « Grand Niari », administrative et économique, est donc renforcée par une dimension identitaire, ethnique et politique ; les pays du Niari sont de ce fait réhabilités comme grande région qui doit peser dans la politique nationale. « Revendiquée par les intéressés, la dénomination de Nibolek affirme l'identité des pays du Niari tout en la colorant d'une pseudo-ethnicité qui lui confère une sorte de légitimité. » C'est ainsi qu'on peut entendre et lire ce type d'affirmation : « Se fixant comme objectif de réconcilier les jeunes autour du sport et de leur faire oublier la guerre, [l'équipe] est composée de joueurs amateurs appartenant aux ethnies les plus diverses du Congo : Laris, Niboleks, Mbochis, Makouas, Tékés.. » (*Dépêches de Brazzaville*, 14 septembre 1999) : les « Niboleks » sont assimilés à une ethnie.

En 1993, on utilise soit le terme de Nibolek (région) ou de « Grand Niari » (unification de la région par le nom, en référence aux colonisateurs, utilisation des guillemets). Daniel Mboyi par exemple, en 1996, mentionne à propos des « pays du Grand Niari » qu'« aujourd'hui, on les appelle NIBOLEK » (Mboyi, 1996, p. 487).

Depuis la guerre, ces termes sont officieusement bannis, mais toujours en usage jusqu'à nos jours, tout en étant très péjoratifs. Le terme de Nibolek, utilisé pour les personnes, de Niboland et même celui de « Grand Niari », pourtant plus ancien, sont extrêmement liés à cet épisode de guerres ; les deux premiers termes renvoient à l'idée des milices et amalgament les populations, le dernier terme revoie à l'idée d'une volonté hégémonique, d'une supériorité économique et intellectuelle (du fait de la personnalité de Lissouba) de la région. Ces dénominations sont donc généralement remplacées dans les rapports départementaux ou les journaux par le terme de « pays du Niari » (la diversité dans l'unité, plus neutre politiquement et plus juste sociologiquement).

4.2.2 La présidentielle de 1992 et l'élection de Pascal Lissouba

Comme le souligne Fabrice Weissman (1993) dans son analyse de l'élection de 1992, les débats de la campagne présidentielle ont peu de différences idéologiques. La plupart des candidats appartiennent en effet à l'ancien appareil d'État⁴⁶. Pour réussir à mobiliser la population, l'attention se focalise donc sur la personnalité des candidats. Les réalisations concrètes faites pendant leur passage au pouvoir sont à ce titre importantes, le plus crédible étant Lissouba grâce aux réalisations faites à son initiative pendant son passage au gouvernement de 1963 à 1964 : Sosu Niari, Cidolou, Sotexco.

Face à ces avantages, ses adversaires ont tenté d'entraîner le débat dans des logiques différentes, notamment spirituelles (B. Kolélas). Pour cela ont été forgées des stratégies de communication et de mobilisation électorales. Les médias nationaux, notamment la radio-télévision nationale, tenue par le gouvernement de transition, privilégient A. Milongo et B. Kolélas, obligeant P. Lissouba à des diffusions via le Zaïre. Il se distingue de ses rivaux en parcourant l'ensemble du territoire national pour des meetings de campagne (c'est aussi en grande partie le cas de D. Sassou Nguesso à qui n'a manqué que le Pool, mais qui a tout de même privilégié la Cuvette), alors que ses adversaires ont surtout tenu des meetings dans leurs régions d'origine (Kolélas - qui tient d'ailleurs ses meetings en Iari, excluant toute personne originaire d'une autre région que le Pool - Milongo et Kaya) voire uniquement dans celle-ci (Yhombi, Ganao, Souchlaty-Poaty⁴⁷).

Les candidats firent également appel à des organisations de masse, groupements de jeunes, de femmes, des associations, qui servent de relais aux partis et bénéficient ainsi plus aux grands partis (UPADS, MCDDI, et surtout le PCT qui bénéficie de ses anciennes structures). Les logos utilisés par les candidats (le soleil pour le MCDDI de Kolélas, le marteau et la faucille du PCT pour Sassou, les 3 palmiers pour l'UPADS de Lissouba, les lampes tempête pour Milongo) se chargent peu à peu d'un contenu informatif qui bénéficient surtout à P. Lissouba tant l'image du palmier est positive au Congo ; à l'inverse, le symbole de B. Kolélas, qui évoque la couronne du roi Kongo dont il se veut l'héritier, l'ancre un peu plus dans une dynamique régionaliste voire ethnique. Au-delà de cette lutte de l'image, tant le contenu de l'idéologie des candidats est semblable, se joue donc une « campagne de l'ombre » (Weissman, 1993, p. 68), contenant tous les éléments déclencheurs des futures crises : ethnicité et permanence des groupes d'allégeance communautaire.

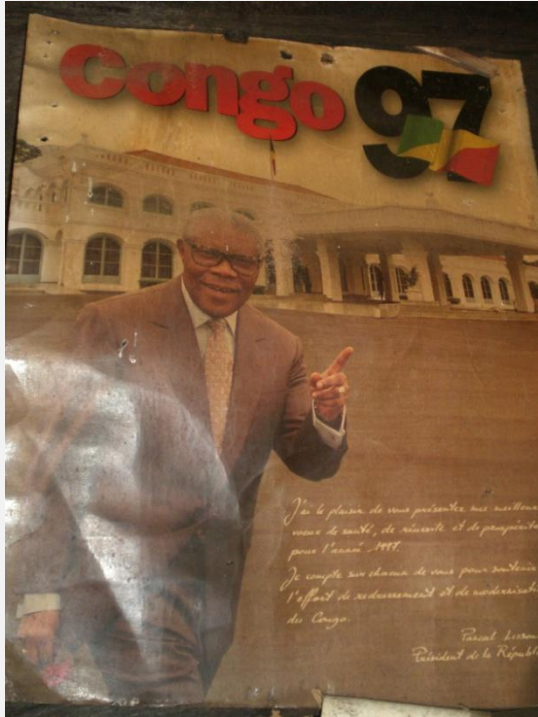
Si le recours à l'ethnie ou même à la région n'est jamais explicitement mentionnée, on a vu que B. Kolélas s'inscrit dans la lignée de personnages historiques du Pool. Paul Kaya est le seul à être vraiment explicite en affirmant lors d'un meeting : « je suis bakamba. Pascal Lissouba est bandzabi. Je ne comprends pas pourquoi les Bakamba voteront pour des Banzabi » (Weissman, 1993, p. 70).

⁴⁶ Outre l'ancien président D. Sassou Nguesso les principaux candidats sont A. Milongo, trésorier payeur général puis conseiller économique et financier du premier ministre entre 1964 à 1976 ; P. Lissouba, Premier ministre de 1963 à 1965 ; P. Kaya, ministre de l'économie de 1963 à 1964 ; J.-P. Thystère- Tchikaya, ancien N°2 du parti, responsable de l'idéologie ; J. Yhombi-Opangault, président de 1977 à 1979, A. Souchlaty-Poaty, premier ministre en 1990 ; M Bokilo, dans l'administration et la politique de 1964 à 1970 ; et C. Miérassa, membre du comité central du PCT et ministre du commerce de 1990 à 1991. Seul B. Kolélas est un opposant de cette période.

⁴⁷ Se référer aux cartes de Weissman, 1993, p.48-49.

Cadre 7 : Biographie succincte de P. Lissouba

PHOTO 11 : SOUVENIR DE LISSOUBA AFFICHÉ DANS LA CASE DU PRÉSIDENT DU VILLAGE MAKOKO, DISTRICT DE MAYOKO, 2010



Pascal Lissouba naît en 1931 à Tsinguidi (Niari). Il obtient son baccalauréat en France puis un diplôme d'ingénieur agronome et une thèse en génétique (1961). Il rentre au Congo en 1962 et est nommé Directeur Général des Services agricoles, puis Ministre de l'Agriculture et des Eaux et Forêts (1963) et enfin la même année Premier ministre du gouvernement Massamba-Débat.

On lui doit la nationalisation de plusieurs secteurs de l'économie et le développement d'une industrie d'État (ONCPA, RNPC, OFNACOM). Il assure également un rapprochement avec les pays socialistes. Il fait appel à des Cubains pour assurer l'encadrement de la Défense civile, branche armée de la jeunesse du parti unique.

Il démissionne en 1966 suite à des mésententes avec le Président, pour se consacrer à l'enseignement et la recherche agronomique, avec des retours rapides à la politique (1968-1969).

Il entre au PCT en 1970, malgré des divergences politiques avec certains membres.

Lors de l'assassinat de Ngouabi (1977), il est arrêté et condamné à mort sur ordre du Ministre de la Défense, Denis Sassou Nguesso. Sa peine est commuée en emprisonnement à perpétuité.

En 1979, Sassou Nguesso, accédant à la présidence, élargit tous les prisonniers politiques, dont Lissouba qui retourne en France où il enseigne la génétique à l'Université de Créteil. En 1985, il intègre l'UNESCO où il deviendra Directeur régional de l'UNESCO en Afrique.

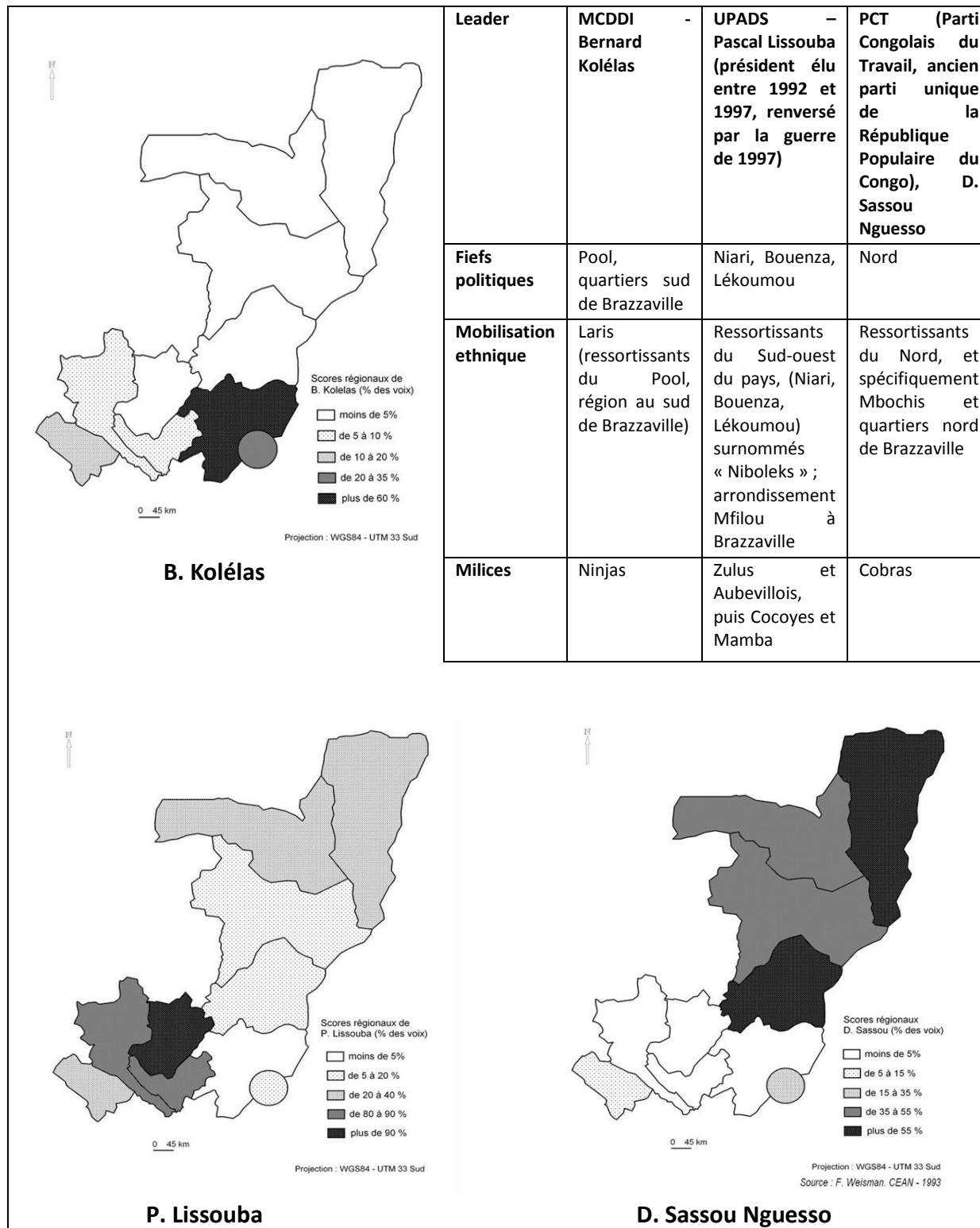
Pascal Lissouba revient au Congo lors de la Conférence Nationale. Il fonde en juillet 1991 l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS) et prend sa retraite à l'UNESCO.

Il se porte candidat à l'élection présidentielle de 1992 avec ces mots : « Je suis venu pour vous servir, et non pas pour me servir ».

L'analyse du résultat des élections révèle que la population a tendance à voter en direction de l'enfant du pays : soit un candidat de l'ethnie dominante (Kolélas et Milongo dans le Pool, Sassou Nguesso et Yhombi-Opangault dans la Cuvette etc), soit d'une ethnie minoritaire (Lissouba dans le Niari) ou d'une région voisine (Lissouba dans la Bouenza ou la Lékoumou, Sassou Nguesso et Yhombi-Opangault dans la Sangha et la Likouala par exemple.) Ce qui place donc chaque candidat à la présidence à la tête d'un bastion électoral régional. Il serait par contre faut de penser qu'il y a un consensus des élites régionales pour un candidat ; il y a d'ailleurs souvent plusieurs candidats par ethnie ou région. Ainsi Paul Kaya, qui se présente sans affiliation à un parti, provient comme Pascal Lissouba des pays du Niari.

Le résultat des élections est sans ambiguïté quant à l'importance de la mobilisation régionale des électeurs des différents candidats (Cartes 29).

CARTES 29 : RÉSULTAT DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES DE 1992, PRINCIPAUX RÉSULTATS DU PREMIER TOUR, IN DORIER ET AL, FIG 2008, D'APRÈS WEISSMAN, 1993.



Dans les pays du Niari, l'électorat s'est massivement mobilisé en faveur de Pascal Lissouba : il recueille au premier tour 80% des voix dans la Bouenza, 89 % dans le Niari et 92% dans la Lékoumou, alors que son total national n'est que de 35, 89% (ce qui le met cependant à la première place du premier tour). Son plus faible score est dans le Pool, où il obtient 4,83 % des votes. La Lékoumou a à la fois le plus fort taux de vote pour un même candidat et la plus forte participation (71,20%).

Chaque candidat principal disposant donc de son bastion électoral, tout l'enjeu réside dans le fait de mobiliser les électeurs de sa région pour qu'ils aillent voter en masse, ce qui est le cas de la Lékoumou dans laquelle P. Lissouba n'avait pas de concurrence politique. L'abstention est en effet plus forte lorsqu'il existe une concurrence entre deux candidats locaux. F. Weissman (1993, p. 82) cite à cet égard les travaux de Y.-A. Fauré (1991, p. 44) qui montrent que l'on est ici comme dans d'autres cas connus (par exemple en Côte d'Ivoire) en présence d'une réaction africaine traditionnelle, qui hésite à l'expression ouverte d'un conflit ou de divergences d'opinions.

Il y a en réalité une faible représentativité ethnique des leaders politiques, que ce soit au Nord ou au Sud du pays. D'ailleurs, certaines ethnies ont pu voter pour un candidat autre que son « représentant traditionnel ». Paul Kaya, membre de l'ethnie Bakamba (16% de la population de la Bouenza) recueille ainsi 7,28% des suffrages contre 80,16 % pour Lissouba, dont l'ethnie n'est pas représentée dans la région.

On pourrait se demander pourquoi les habitants des pays du Niari ont voté Lissouba et non pas Kaya. Ce dernier a souvent fait référence à l'ethnie dans ses discours, de manière excluante, contrairement à Lissouba, qui a mobilisé l'identité régionale. Seuls les Bakambas ont donc voté pour lui (la Bouenza constitue 34,14% de son électorat). La Bouenza, confrontée à la compétition entre Kaya et Lissouba, est d'ailleurs le département des pays du Niari avec le plus fort taux d'abstention (36,40%).

Dans les pays du Niari, le vote est donc bien régional et non pas ethnique. Le processus de construction identitaire de fiefs bien définis est bien la résultante des entrepreneurs politiques, qui constituent des réseaux factionnels à dimension clientéliste, instrumentalisant le cas échéant l'ethnie. Seule la volonté unificatrice d'un leader est à même de donner une cohésion à l'ensemble, en échange d'une redistribution de la richesse et des avantages captés par le pouvoir politique. Cette rhétorique fonctionne notamment vis-à-vis des jeunes, souvent oubliés par les hiérarchies traditionnelles de redistribution. « Les bastions électoraux apparaissent ainsi comme des réseaux de clientèle instables finalisés et conceptualisés par la stratégie de conquête d'un candidat » (Weissman, 1993, p.91). Et, comme le montre J.-F. Bayart (1989), puisque « la parenté et l'ethnicité sont avant tout des arguments instrumentaux, des idiomes au service de stratégie d'acteurs », cette mobilisation électorale va se doubler d'une structuration identitaire liée à la région, les « Niboleks » et le « Niboland devenant le principal support factionnel de Lissouba.

Après le premier tour des élections présidentielles de 1992, Pascal Lissouba (UPADS), en tête, s'allie avec Denis Sassou Nguesso (PCT), contre le second du premier tour, Bernard Kolélas (MCDDI) et est élu à une large majorité (61,33 % des voix). Mais son assise régionale constitue dès lors un handicap : il est minoritaire à Brazzaville, sauf dans le

quartier Mfilou, où vivent de nombreux (25 %) ressortissants des pays du Niari (CRETH, 1980).

4.3 Création des milices : la marche à la guerre

La création des milices, qui suit les élections, constitue paradoxalement la suite logique de cet essai de démocratisation de la vie politique congolaise. Les milices existent dès les tensions politiques de 1959, où les jeunes sont utilisés par les différents protagonistes et impliqués dans les violences politiques. En 1964, après les « 3 glorieuses », la création du JMNR n'est autre que la formation de milices de la jeunesse, sur lesquelles s'appuie P. Lissouba, alors premier ministre. En 1968, lors de l'arrivée au pouvoir de Massemba-Débat et de la création du PCT, la dissolution des milices est décrétée, ces dernières étant intégrées dans l'armée et dans le tissu industriel naissant. Mais dès 1970, le PCT recrée des milices dites populaires, passage obligé pour un recrutement dans l'Armée Populaire Nationale (Sassou Nguesso étant alors l'homme fort de ce régime). La CNS de 1991 affirme la dissolution et la condamnation de ces milices partisans. Mais après les élections présidentielles de 1992, des milices partisans sont recrées à l'intérieur de chaque parti politique pour appuyer chaque candidat.

Les processus de désignation des populations et des milices partisans sont différents dans les différents camps. Il existe dès 1992-1993 trois camps principaux (Cartes 29, Tableau 6) : le camp PCT autour de Sassou Nguesso et de ses milices Cobras ; il est sensé représenter les populations du Nord. Dans le Pool et les quartiers Sud de Brazzaville, les milices Ninjas de B. Kolélas et du MCDDI sont sensées représenter les populations laris, parfois appelées Tchèques ou Tcheks⁴⁸. Enfin le camp UPADS autour du nouveau président P. Lissouba, dont les nombreuses milices seront rassemblées plus tard sous le nom générique de Cocoyes.

TABLEAU 6 : TAILLE ESTIMÉE DES MILICES PENDANT LES CONFLITS, D'APRÈS DEMETRIOU ET AL, 2002, P.15 (RAPPORT DE L'ONG SMALL ARM SURVEY POUR L'OIM ET LE PNUD).

Figure 6. Estimates of militia size			
	Lower threshold	Upper threshold	Average
Cobra	11,000	15,400	13,200
Ninja	6,000	8,400	7,200
Cocoye	9,000	12,600	10,800
Total	26,000	36,400	31,200

Il existe d'autres milices, moins nombreuses, souvent ralliées à un de ces trois protagonistes. Un rapport de 1999 écrit conjointement par la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) et l'Observatoire congolais des droits de l'homme

⁴⁸ « Tchèque ou Tchek désigne de façon allusive les populations du Pool. Selon certains, ce terme était un nom de code donné aux membres de cette population lors de la préparation d'un coup d'État par les membres de l'aile gauche du régime. Selon une explication non politique, Tchek serait le nom d'un insecte qui se déplace en zigzag. Cette métaphore décrit les dynamiques migratoires des membres de cette population qui s'installent dans toutes les régions du pays » (Bazenguissa-Ganga, 2001, p. 123).

(OCDH) signale que « les Faucons et les Requins, en nombre réduit par rapport aux autres milices, agissaient respectivement pour le compte du Rassemblement pour la démocratie et le développement (RDD) de Yhombi Opango et du Rassemblement pour la démocratie et le progrès Social (RDPS) de Jean Pierre Thystère Tchicaya, alors Maire de Pointe-Noire ».

4.3.1 L'étude des milices : de la sociologie urbaine à la géographie des territoires

À partir de 1993, la création des milices concrétise donc le phénomène de privatisation de la violence politique qui a débuté, selon Ossébi (1998), dans les premières années de la décennie 1990.

Les études scientifiques qui ont pu être faites de ces milices reposent dans un premier temps sur une analyse à chaud du phénomène à Brazzaville : ce sont les travaux en sociologie d'Henri Ossébi sur les Cobras (1998), ceux de Rémy Bazenguissa-Ganga (1996, 1998, 2001), ou ceux en géographie urbaine de E. Dorier-Apprill (1995, 1996, 1997, 1998) et R. Ziavoula (Dorier-Apprill et Ziavoula, 1996).

Au cœur de ces travaux, plusieurs thématiques sont analysées : le lien entre tensions ethniques et violences politiques revient systématiquement, montrant le rôle des politiques dans la manipulation des identités. L'opposition entre aînés et cadets sociaux est elle l'apanage des études sociologiques. E. Dorier a plutôt privilégié une approche par les territoires, à travers le rapport identitaire des jeunes brazzavillois à la modernité urbaine.

Tensions ethniques et violence politique

La question de l'ethnie est à la fois au cœur des violences politiques et à leur marge. En effet, « la thématique de l'antagonisme Nord-Sud et de l'épuration ethnique est clairement exploitée dans les discours des protagonistes dans leurs échanges d'accusations et d'invectives après le conflit » (Dorier-Apprill, 2000, Tonda, 1997), on a vu avec quelles manipulations. Ainsi, la création du Niboland permet à Pascal Lissouba de s'appuyer sur des groupes de jeunes partisans « Niboleks », d'abord à Brazzaville puis dans les pays du Niari, prêts à se battre pour lui. Il en est de même de la part de ses deux principaux challengers : les hommes politiques manipulent à leur profit les oppositions ethniques (Dorier-Apprill, 2000), afin d'embrigader plus d'individus (presque uniquement des jeunes défavorisés) dans les milices.

C'est une attitude courante dans les conflits de la fin du XXe siècle de revitaliser les ethnies pour mobiliser les masses. Avant même le conflit rwandais, Suzanne Bonzon (1967, p. 865) montrait l'importance de la mobilisation ethnique ou du tribalisme pour mobiliser les masses, à travers l'exemple du Nigéria dans les années 1950. « Le tribalisme est un moyen démobiliser des masses qui ne réagiraient pas à des mots d'ordre tels qu' « anticommunisme », « socialisme » ou « démocratie » » (Bonzon, 1967, p. 865). Elle analysait cela comme étant une réaction face au manque d'expérience de groupes sociaux dans des jeunes États. C'est exactement la situation congolaise. En outre, cette évocation permet de situer les conflits congolais des années 1990 dans la lignée de la conflictualité héritée de la période précédente.

Quant aux changements d'alliances politiques, ils montrent l'importance de la manipulation politique et ethnique dans l'accession des leaders au pouvoir (Bazenguissa-Ganga 1997, 1998 et 2001).

Une opposition entre aînés et cadets sociaux ?

Pour ces auteurs, la création des milices traduit et renforce la vieille idée d'opposition entre aînés et cadets sociaux, les aînés politiques impliquant de fait leurs cadets dans la politique. Les jeunes sont d'autant plus faciles à embrigader qu'ils sont les premières victimes des crises économiques et sociales ; marginalisés et exclus de l'État, ils constituent à ce titre une des clefs principales des conflits, comme ailleurs en Afrique (cf. la Sierra Leone de Richards, 1996). Les jeunes, marginalisés économiquement et socialement, et exclus de l'État, y voient le moyen de participer enfin à la vie politique du pays. Les affrontements naissent aussi du fait de la promesse d'une redistribution ; alors même que celle-ci n'est plus possible dans le cas où le leader ne serait pas ou plus au pouvoir.

Les guerres deviennent alors un moyen pour les jeunes de prendre de l'autonomie : les guerres miliciennes ont comme cibles principales les civils (Le Pape et Salignon, 2001) et comme objectif le pillage. Pour R. Bazenguissa-Ganga (2001), « Il est également possible de suivre les effets de la déparentélisation dans les pratiques de pillages massifs de 1997. [...] Par son inscription dans le registre du public, le pillage ne renvoie pas seulement à la cupidité mais à des dynamiques politiques. Il n'est pas un crime mais instruit, en fait, le procès de la catégorie d'âge des vieux ». Pour Dorier-Apprill (2000, p. 156), « les jeunes miliciens de tout bord, de moins en moins canalisés par les chefs de partis imposent leurs pillages, rackets, violences physiques et humiliations aux habitants de toute origine, particulièrement aux adultes détenteurs d'une autorité dans les principaux systèmes normatifs (vieux, enseignants, religieux) ». L'institutionnalisation de modes de fonctionnement délinquants chez les jeunes, entraîne des replis communautaires et générationnels de plus en plus radicaux, exploités par les hommes politiques pour répandre la peur parmi les populations.

Les milices constituent donc un moyen de redistribution économique, alors que le pays est en pleine crise économique, que l'État paraît inapte à résoudre problèmes du chômage et que l'école n'entraîne plus de travail automatique comme au temps du monopartisme. Le pillage et le banditisme permettent de s'enrichir facilement tout en étant légitimés par le politique (cf. les 15-16 octobre 1997, quand Sassou prend le pouvoir et autorise les Cobras à piller Brazzaville pendant 48h). Le pillage, rebaptisé « effort de guerre »⁴⁹, est donc, bien plus que la mobilisation ethnique, la vraie raison du succès des milices. Pour preuve, le 30 juin 1993, suite à un accord de dissolution des milices et la promesse faite par le président Lissouba d'intégrer 2000 miliciens à la force publique, le nombre de miliciens s'accroît considérablement, chacun espérant un emploi de fonctionnaire. Le pacte de paix de décembre 1995 prévoit 2000 recrutements pour la mouvance présidentielle et 1000 pour l'opposition (Bazenguissa-Ganga, 1998, p. 57).

⁴⁹ Une autre expression populaire révèle le lien entre violence et absence de justice redistributive : « Le pillage c'est Nkossa, chacun aura sa part ». Elle fait référence à la phrase de P. Lissouba mentionnant le gisement pétrolifère de Nkossa, dont chacun était censé profiter. Expression qui sert ensuite de titre à P. Yengo (1998).

Une approche par les territoires : des identités liées à la modernité urbaine

Une approche territoriale des milices à travers Brazzaville a été réalisée par E. Dorier-Apprill (1995, 1996, 1997). Elle émet l'hypothèse d'identités urbaines formées dans le rapport à la modernité urbaine. Pour suivre cette idée de modernité, fortement associée à la naissance des milices et à leur implication dans la vie politique, que soulignait déjà S. Bonzon, il faut également évoquer le rôle fondateur de la ville. Ainsi, E. Dorier-Apprill (2008) parle d'« ethnogenèse urbaine » au sein des milices.

Les milices Ninjas et Cobras, qui furent les premières à être créées (respectivement juillet et août 1993), sont non seulement associées à des régions, mais sont avant tout issues de « quartiers-territoires » (Dorier-Apprill, 1997) : Baongo et Makélékélé pour les Ninjas, quartiers Nord de la ville (Ouenzé, Talangai) pour les Cobras (Ossébi, 1998).

Tout l'enjeu de la première guerre des milices à Brazzaville a donc été, pour la dernière d'entre elles, les Zoulous, de se trouver un territoire. Car à Brazzaville, jusqu'en 1993, le parti présidentiel, minoritaire, n'est bien implanté que dans le quartier Mfilou. Ce quartier ne comprend cependant que 25 % de ressortissants des pays du Niari, alors que ceux originaires du Pool représentent environ 60% des habitants (CRETH, 1980). Dans cette partie de la ville, « la mouvance présidentielle va tâcher d'ancrer sa légitimité en armant, [à partir de novembre, et] sans vraiment les contrôler, un conglomerat de bandes de jeunes plus ou moins déclassés qui se font appeler Zoulous⁵⁰. » (Dorier-Apprill, 1997). Ainsi l'identité Nibolek, en gestation pendant la campagne présidentielle, est-elle renforcée et elle aussi étroitement associée, à Brazzaville, aux bandes *zoulous*. Ce n'est qu'à l'occasion des guerres suivantes que les milices vont se détacher des quartiers-territoires de Brazzaville pour s'implanter fortement dans les zones rurales, notamment au Sud du pays.

Autre élément de modernité : le nom donné aux milices et même les surnoms des quartiers. Les jeunes Brazzavillois sont beaucoup plus influencés par les médias internationaux que par la culture villageoise qu'ils revendiquent. Les noms Cobras et Ninjas font référence aux films de kung-fu dont les jeunes sont friands, tandis que l'appellation Zoulou sort tout droit d'une série télévisée à succès, Chaka Zoulou. De même, l'actualité internationale a joué un rôle important dans les représentations des miliciens. En 1993-94, les Zoulous rebaptisent le quartier de Mfilou « Beyrouth », tandis que Baongo est surnommé « Sarajevo » (Bazenguissa Ganga, 1996, p. 29). Ils font ainsi référence à l'« épuration ethnique » dont ils accusent les Laris (et dont ils seront également accusés en retour).

Un renouvellement de l'approche ?

Ces dernières années se pose la question du renouvellement de l'approche portant sur les milices congolaises. On peut noter deux approches particulières : celle portant sur les milices encore actives Ninjas-Nsilulu (Ngodi, 2003, 2009), à travers notamment le thème du messianisme porté par la figure du « révérend-pasteur » Ntoumi ; mais surtout des études rétrospectives sur les milices des guerres des années 1990, notamment à partir de témoignages a posteriori des miliciens, en principe dénués d'enjeux politiques. Ces dernières études ne viennent pourtant pas des scientifiques, mais d'expertises

⁵⁰ Et les Aubevillois, mais ceux-ci revêtent tout d'abord une apparence légale puisqu'il s'agit de la garde présidentielle.

internationales gravitant autour des projets de désarmement du pays. Là encore, les Ninjas sont survalorisés du fait de leurs activités miliciennes plus récentes. Ainsi, le sujet reste relativement peu traité à l'heure actuelle, et ne vient pas combler l'absence flagrante d'études faites dans les pays du Niari.

4.3.2 Les milices du « Niboland » : des Zoulous aux Cocoyes, du pouvoir à l'opposition

Durant la courte période où les pays du Niari ont cherché à intervenir dans le jeu politique congolais, plusieurs milices ont été formées ; Aubevillois, Zoulous, Cocoyes et Mambas se réclament tous de l'UPADS de Pascal Lissouba. La constitution de ces différentes milices régionales est symptomatique d'une évolution du référent identitaire régionaliste et du positionnement de ses leaders. Elles se sont constituées notamment à travers des référentiels régionaux ou territoriaux importants.

La Réserve ministérielle ou « Aubevillois » : les mercenaires du pouvoir

La première milice est une milice d'État, créée par décret présidentiel le 9 août 1993 à partir de la Garde présidentielle. Elle fonctionnait sur le mode des anciennes milices du PCT, aux ordres du pouvoir (R. Bazenguissa-Ganga les appelle d'ailleurs « les mercenaires du pouvoir » ; 1996, p. 7). Les membres de la « Réserve ministérielle », militaires et civils, étaient appelés Aubevillois car ils ont été formés par des instructeurs israéliens au centre d'instruction des forces spéciales de la police nationale, implanté dans l'ancienne ferme Dupond puis colonie de vacances Elf d'Aubeville⁵¹, dans la Bouenza (Bazenguissa-Ganga, 1996 ; entretiens E_135, E_179, E_292, Photo 12).

PHOTO 12 : ENTRÉE ACTUELLE (2010) DU CAMP DE FORMATION DES « AUBEVILLOIS ».



Le camp s'est ensuite (après la guerre de 1993-1994) déplacé dans le camp Swapo de Loudima, où les miliciens changent alors de nom (voir plus bas les « Cocoyes »). Les Aubevillois sont donc une milice fortement associée à deux éléments : d'une part le pouvoir politique du président, puisqu'il s'agit d'une milice d'État, officielle ; d'autre part à un lieu très précis, le village d'Aubeville, au Sud de Madingou.

⁵¹ Les camps de Mouliéné, Tséké-Pembé, Mouyéyé et Mabombo sont également mentionnés (Bazenguissa-Ganga, 1996). Cependant, ils sont rarement évoqués, même sur place, contrairement au camp d'Aubeville et de la Swapo, qui disposent en outre d'infrastructures importantes.

La « réserve ministérielle » intervient après le basculement de majorité à l'assemblée (6 juin 1993) au profit de la mouvance présidentielle, dans un contexte où les FAC restent neutres. Elle aurait compté environ 4000 personnes, mais en 1996 R. Bazenguissa Ganga n'en recense que 1600 environ : 348 Aubevillois utilisés comme auxiliaires de police, 471 en attente d'incorporation dans l'armée et 700 en formation à Loudima.

Les « Zoulous » : les jeunes de Brazza

Les milices Zoulous, au début beaucoup moins organisées et formées, sont fortement associées au quartier-territoire de Mfilou à Brazzaville (Dorier, 1995). Elles apparaissent au cours de la guerre de 1993. Ce « conglomérat de bandes », comme les appelle R. Bazenguissa Ganga, est constitué de jeunes déscolarisés ou déclassés qui trouvent leur raison d'être dans l'affrontement avec les « Tcheks ». Selon lui, ce sont des « Niboleks à la conquête d'un territoire dans Brazzaville ». Les Zoulous sont les derniers à agir dans la guerre de 1993 -1994 : le 11 novembre 1993, suite à des rumeurs faisant état de l'attaque imminente de Mfilou par les Tcheks, ils chassent les populations laris de leurs maisons, et établissent des barrages dans le quartier, qui deviendra leur fief. Les Zoulous dérivent donc de groupes d'auto-défense mis en œuvre dans les quartiers et recevant des financements de l'UPADS (pour acheter des jeux, qui permettent de surveiller la rue puisqu'on joue dans la rue). Ils doivent à la fois gérer la cohabitation entre les différentes « bandes » et leur collaboration avec la réserve ministérielle.

Les Zoulous sont cependant très critiques envers le président qu'ils accusent de les avoir abandonnés, puisqu'eux ne sont pas une milice reconnue (armée et rémunérée), contrairement aux Cobras et aux Ninjas ; ils se reconnaissent également plus de légitimité que la Réserve ministérielle dans les conflits à Brazzaville, car eux sont de vrais brazzavillois : ils auraient aimé être eux-aussi organisés en milice. Ce statut à part en fait un groupe difficile à contrôler. À partir de 1998, lorsque le conflit se déplace dans les régions, les milices Zoulous disparaissent en tant que telles.

La première dépêche de l'IRIN mentionnant les pays du Niari lors de la troisième guerre du Congo (1998-1999), datée du 4 décembre 1998, désigne les milices des pays du Niari sous le terme de « Zulu ». La dépêche suivante, datée du 14 décembre, utilise pour la première fois le terme de « Cocoye » : cette confusion est symptomatique du passage d'une milice à l'autre.

Les Cocoyes : la milice du Niboland

La milice Cocoye⁵² intervient à partir de 1997, lorsque Pascal Lissouba est renversé au profit de D. Sassou-Nguesso. Mais les Cocoyes sont présents dans les pays du Niari avant cette période, sans doute entre les conflits de 1993 et 1997, puisque lors de la guerre de 1997 ils viennent soutenir les Zoulous et Aubevillois à Brazzaville.

Il est difficile d'établir une chronologie précise de la création des Cocoyes. La confusion dans la définition des Cocoyes est très visible dans les extraits ci-dessous, émanant de sources pas toujours très fiables (journaux partisans ; Cadre 8). Pour certains auteurs, Cocoye est le terme générique désignant l'ensemble des milices de Lissouba (Muggah et Nichols, 2007), pour d'autres les successeurs de la réserve présidentielle (les « Aubevillois ») ou un moyen de récupérer les Zoulous, pour d'autres une nouvelle milice

⁵² Un Cocoye est, dans le jargon militaire, un fusilier-commando de l'armée de l'Air.

formée dans le Niboland et qui se distingue donc des Aubevillois et Zoulous par son caractère strictement régional (Yengo, 2006 ; Ossébi, 1998 ; Massoumou et Quéffelec, 2007). Pour Banzenguissa-Ganga (1998), les Cocoyes sont les militaires formés à Loudima à partir de 1994, parallèlement au camp d'Aubeville. Cela rejoint les témoignages récoltés à Loudima, qui parlent de « bottes-rouges⁵³ » pour les jeunes formés à Loudima à partir de 1994 dans un « centre de formation de la garde ministérielle », qui remplace un centre catholique dont les religieuses ont été chassées par la guerre de 1993. « La formation est faite par des israéliens ; on les appelle les « bottes rouges », puis les Cocoyes quand il y a la guerre » (Sous-préfet de Loudima, E_179).

Cadre 8 : Cocoyes : citations en situation ; extrait de Massoumou et Quéffelec, 2007.

-Les Cocoyes (une espèce d'Aubevillois auxquels le camp est sis près de l'aéroport de Dolisie) sèment plus la terreur que l'ordre (*Le Choc*, 1/10/96).
-[...] à Loudima, Madingou, Nkayi où les Cocoyes agissent en terrain conquis et où le pouvoir maintient encore une milice de 15000 personnes sous encadrement israélien (4/01/97).
-Connaissez vous ceux que la fertile imagination populaire a surnommé – non sans dédain – les Cocoyes. Se sont, en fait, des jeunes gens estimés à plusieurs milliers, basés à Loudima (*Le progrès*, 2/97).
-Brazzaville centre est le royaume indiscutable des Cocoyes, mot bien connu mais spécialement choisi et donné par les encadreurs israéliens aux Aubevillois et aux Zoulous. C'est la force de frappe infailible du chef de l'État, le Président Pascal Lissouba (*La Rue Meurt*, 14/8/97).
-Les Cocoyes sont des anciens miliciens Zoulous recrutés officiellement dans la Force Publique en vertu du Pacte pour la Paix. Mais, compte tenu de leurs origines régionales identiques à celles de l'ancien président Pascal Lissouba et des missions exclusivement d'intervention rapide en cas d'émeutes, ils étaient toujours considérés dans l'opinion publique nationale comme une "milice officielle" essentiellement à la solde de Lissouba (Rapport de l'Observatoire Congolais des Droits de l'Homme, 4/98).

Malgré la confusion de certaines dates, il nous semble clair que les Aubevillois ont cessé de constituer une milice à part à partir du moment où il y a eu la « concurrence » de la formation à Loudima, puis l'arrêt du centre de formation d'Aubeville, même si les miliciens « officiels » de Lissouba ont continué à être appelés ainsi un certain temps. Pendant la période faste du centre de formation de Loudima, les termes d'Aubevillois, de Cocoyes et de bottes rouges ont pu être utilisés de manière concomitante, puis petit à petit le terme de Cocoyes a pris le dessus. Mais c'est véritablement la guerre de 1997 qui a répandu la dénomination de Cocoyes, qui sont donc en partie les successeurs des Aubevillois (voir les mêmes personnes), bien qu'elles basculent du pouvoir à l'opposition et de l'officiel à l'informel avec la chute de Lissouba.

Les Cocoyes sont une milice formée et armée, et qui va s'attacher à défendre le pouvoir du président déchu à partir de 1997. Le caractère régional de cette milice est fort, et le recrutement des jeunes miliciens, contrairement à celui des Aubevillois, se fait essentiellement dans les pays du Niari.

⁵³ Je n'ai pas réussi à trouver l'explication claire de cette expression. Il a été mentionné les rangiers marrons fournies aux Cocoyes (E_022), mais cela n'explique pas la couleur rouge. Mon hypothèse est que le rouge correspondrait la couleur de la poussière de la région ; les sols de la vallée du Niari sont en effet rouge-orangé, et marcher dans la région colore rapidement tous les vêtements, et surtout les chaussures.

Les Cocoyes sont les acteurs incontournables de la guerre de 1998-1999 dans les pays du Niari ; à tel point que le terme de Cocoye, au départ bien défini, va évoluer (de manière parallèle à l'évolution de la guerre et la dispersion-formation des poches de combattants) pour désigner de manière générale l'ensemble des combattants du « Niboland », qu'ils soient effectivement Cocoyes, mais aussi Mamba, Bana Dol⁵⁴ ou d'autres affiliations.

Les Mambas : les jeunes volontaires qui secondent les Cocoyes

Les « Mambas de guerre » sont la dernière milice créée à la faveur de la guerre de 1997. Le terme de Mamba est choisi en opposition aux Cobras (« une question de venimosité », Yengo, 1998, p. 476). On retrouve ici toute la symbolique des mots dans l'auto-désignation des acteurs, et l'inscription très nette dans la guerre de 1997 qui scelle la réconciliation des Tcheks et Niboleks contre « l'ennemi nordiste ».

Cependant, cette milice est également la moins connue : très peu d'auteurs y font référence. Les rapports OCDH-FIDH de 1998 et 1999, Muggah et al (2003) ou Amnesty International (1999) les mentionnent sans rien en dire. Seule Lucie Nkouka (1998) en a fait une étude dans la revue *Rupture* publiée à Pointe-Noire pendant la guerre, et la même revue a publié dans ce numéro des « paroles de Mambas » (références citées in Yengo, 2006, p. 315). D'après ce qu'elle décrit, les Mambas sont des tous jeunes hommes (12-25 ans) en situation d'oisiveté ou d'échec, fascinés par les Cocoyes et désirant tirer eux aussi profit des conflits. Mal préparés, souvent livrés à eux-mêmes, les exactions et les règlements de compte sont nombreux.

Pour Rémy Bazenguissa-Ganga, les Mambas sont des jeunes des pays du Niari et de Brazzaville, organisés en groupes d'auto-défense, qui ont été armés par l'élite politique contre des *per diem* de 1 000 FCFA et une promesse de recrutement dans l'armée. « Ces miliciens, regroupés à Brazzaville sous la responsabilité de quelques colonels, suivaient une semaine de formation militaire avant d'aller combattre » dans les pays du Niari (Bazenguissa Ganga, 1998a, p. 59 et 67). Le parallèle avec le processus de formation de la milice Zoulou, constituée également de civils volontaires, est évident ; cette définition souligne également l'aspect régional du recrutement.

Les Mambas sont mentionnés dans les entretiens à Kimongo ou dans le Nord du Niari. Lucie Nkouma en signale à Zanaga et Mossendjo. Le témoignage du chef du village de Sossi (au Sud de Dolisie, E_232) fait également état de d'une base Mamba à Moukéké (après Kimongo).

À Moukéké (après Kimongo), il y a un grand marché aujourd'hui avec la RDC : là bas, il y avait le lieutenant Loubaki, chef des Mambas. Donc il était difficile de se ravitailler là-bas, c'était trop dangereux, et il y avait aussi le danger des cabindais.

Pour résumer, les Mambas ne sont à nouveau pas une milice ethnique, mais bien une multitude de petites formations locales, de bandes de jeunes, participant aux conflits dans les pays du Niari pour « avoir leur part ».

Les identités miliciennes se sont donc construites par opposition à autrui, tout d'abord en opposition aux « Tcheks » en 1993, puis aux Cobras à partir de 1997. Cependant cette

⁵⁴ Bana Dol : « les enfants de Dolisie ». Les organisations armées se multiplient alors, nous ne les recenseront pas toutes. Les bana Dol sont signataires, avec le MNLC, le MNLCR, et la « résistance sud sud » du premier accord de cessation des hostilités du 16 novembre 1999.

première identité milicienne s'est recomposée avec la perte du statut de soutien du pouvoir officiel au profit d'une identité rebelle, le changement d'échelle des combats, et le changement d'adversaire. Cela constitue, selon moi, les causes principales des reconfigurations des milices, et notamment de leur changement de nom ; Aubevillois et Cocoyes, Zoulous et Mamba sont globalement les mêmes acteurs, mais engagés dans des alliances différentes, affiliés à un chef plus qu'à une cause, ces derniers étant plus ou moins en lien avec les autres. À l'intérieur de chaque faction, se dénombrent de nombreuses « écurie », plus ou moins identifiées, plus ou moins revendiquées.

4.3.3 Bandits ou résistants ?

Les milices Nibolek de Brazzaville et des pays du Niari ont eu un impact considérable, au-delà des actes guerriers en eux même, sur l'identité des ressortissants des départements du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou. La création des milices Zoulous par exemple a fortement été constitutive de l'identité Nibolek, qui passe d'une notion inventée par le pouvoir politique à une notion revendiquée par les miliciens, et par extension par les populations. En effet celles-ci n'ont à partir de là plus le choix et doivent se positionner au sein des factions armées qui contrôlent le territoire et redéfinir leur identité, en tant que Tcheks, Niboleks ou Nordiste, et cela même au détriment des identités réelles bien plus complexes et très largement métissées.

Cadre 9 : Récit de Martin, jeune milicien⁵⁵ pro-Lissouba, blessé lors d'un affrontement au Plateau des 15 ans.

In « paroles de Mamba », cité in Yengo, 2006, p. 318.

« Nous étions un groupe de 10 en train de défendre nos positions. Nous avons été surpris par les Cobras. Huit sont morts... Quand nous étions tous par terre, les Cobras sont venus nous fouiller et prendre les armes. On fouillait toujours les ennemis. Il fallait voir s'ils étaient encore vivants pour les abattre... le Cobra qui nous fouillait m'a retourné. C'est un ami d'enfance. Il est Beembé comme moi... Il m'a reconnu et a dit aux autres de ne pas me toucher... »

Des forces avant tout contestataires

On pourrait penser que pour les leaders politiques et militaires elles sont forcément une aide, des groupes à leur service. Or, même dans ce cadre, les milices alternent aussi entre force d'appui ou force contestataire, voire dangereuse.

Plusieurs fois, Lissouba a été confronté à des difficultés avec ses milices. La réserve ministérielle, pourtant la plus hiérarchisée et cadrée des milices, s'est plusieurs fois mutinée (en 1994 et 1996⁵⁶). En 1994 et 1995 elle a commis des meurtres dans la famille du président et de son premier ministre (Bazenguissa-Ganga, 1996 ; Nkuka-Tsulubi, 1992). Ces mouvements d'humeur reflètent en réalité les fortes contestations internes à l'UPADS, de la part de certains de ses élus (par exemple de la Bouenza Sud en 1995).

Les milices contestent le président Lissouba en lui reprochant notamment de ne pas assez les payer. Ces contestations sont une constante, quelque soient les milices : « Le samedi 1^{er} février 1997, des Cocoyes en formation au Centre d'Instruction Militaire de Loudima

⁵⁵ Nous doutons que Martin soit un Mamba, il serait plutôt un Zoulou ; mais la confusion des milices est grande et facile à faire, surtout en 1998, date de l'article. Nous ne disposons pas de la date du témoignage.

⁵⁶ Bazenguissa-Ganga, 1996 ; Nkuka-Tsulubi, 1992 ; Marchés nouveaux, 1997, p. 37 ; Yengo, 1998, p. 274.

s'étaient mutinés en érigeant des barricades sur la voie ferrée reliant Brazzaville à Pointe-Noire. Ils ont bloqué la circulation des trains et des personnes pendant cinq jours. » (OCDH-FIDH, 1998).

La plupart des jeunes recrues miliciennes pendant la guerre, Zoulous et Mamba notamment (mais aussi une partie des Cocoyes, et de nombreux jeunes dans les autres camps également) sont en réalité très mal contrôlés - désertions, valse-hésitations, indiscipline (Ossébi, 1998, p. 32) - ce qui constitue une réelle difficulté pour les états-majors de chaque camp. C'est aussi ce qui explique les combats sporadiques de ces guerres quasi improvisées. Et c'est également la raison du fait que les milices s'en sont presque toujours d'abord pris aux populations de leur propre camp : la plupart des milices ne pensent qu'à piller.

Des dénominations ambiguës (comment les habitants qualifient *a posteriori* les combattants)

Outre la difficulté de connaître le nom des milices dont on parle, leur histoire ayant été refaite *a posteriori* et vu le manque de témoignage durant les conflits ou les dénominations multiples, il est également difficile de savoir comment on doit les considérer. En l'absence du nom de la milice, les populations utilisent de nombreux termes pour désigner ces jeunes gens (mais pas toujours si jeunes). Ces dénominations révèlent souvent un parti pris, un positionnement : se considère-t-on comme appartenant au même camp ou non ? pense-t-on que les milices sont politiques ou non ? Est-on d'accord ou non avec ce fonctionnement ? Il est souvent difficile d'y voir clair dans les discours des populations.

Rien que dans la chronologie présente dans l'ouvrage consacré au Congo-Brazzaville de Rupture-Solidarité (1999, pp. 7-11), et qui reflète les sources utilisées par E. Dorier pour la construire « sur le vif », on peut noter de multiples acceptions pour définir ces combattants, qui révèlent bien la confusion et la difficulté de rendre compte d'une situation complexe. Sont évoqués ainsi successivement les « assaillants armés », les « ex-Cocoyes », les « miliciens », les Cocoyes, des « hommes armés partisans de Lissouba », et des « Lissoubistes ».

Dans les entretiens que nous avons réalisés, les dénominations varient également beaucoup, notamment en fonction du positionnement de la personne enquêtée vis-à-vis des miliciens. Le terme de « bandit » est fréquemment utilisé pour désigner les milices Niboleks. C'est le cas lorsqu'on l'on est opposant à Lissouba, mais pas seulement ; de nombreuses personnes utilisent bandits pour désigner leurs fils, condamnant un mode d'action (et notamment le pillage) et une période toute entière (9 témoignages).

Pendant les conflits, tout le village a été brûlé, il y a eu des morts. Ce n'était pas des combats, mais de l'autodéfense contre les bandits. (E_290, chef du village Kimbaoka)

D'autres évoquent directement les « fils », les « enfants », les « petits » :

Il y a eu le pillage des « petits », des enfants d'ici. Ils volaient les bœufs (Kimongo, E_373).

Ici il y a eu seulement des pillages, nos propres fils veulent leur part. Papa Hilaire, Mbinda, E_207.

Finalement, ce sont les fils qui ont emmerdé la population. Les enfants ont tué les bêtes. Comme ils ont des armes ils menacent, ils font des braquages. SP Tsiaki, E_109.

On parle aussi de poursuivants, ou de militaires, sans que la définition soit alors très claire. Le terme de « troupes » est a priori tout aussi opaque :

En 1998, en décembre, il y a eu l'arrivée des troupes : le complexe est abandonné pour des raisons de sécurité. (E_320, dir. adjoint de la Saris)

Cependant, plusieurs témoignages montrent que ce terme est associé soit aux troupes gouvernementales (les FAC), soit aux troupes étrangères.

Les troupes angolaises sont arrivées à Makabana. (Mathilde, E_129)

Il y avait des bouchons sur les routes du Niari organisés par les troupes du gouvernement défait (non organisé, ce sont des jeunes qui pillent). J'ai dit au sous-préfet de faire avec sa dernière autorité sauter les barrages de Cocoyes, car si les troupes gouvernementales arrivent, ça va faire un massacre. (E_022, OB)

Ce point de vue très négatif sur les combattants est encore largement nuancé par tous ceux qui ne veulent pas renoncer à un certain idéal politique défendu notamment *a posteriori*. Ainsi, le terme « rebelles » est un terme encore largement utilisé aujourd'hui (12 témoignages), beaucoup plus que celui de résistant (un seul témoignage utilise systématiquement ce terme, E_022) par les partisans de Lissouba et les ex-combattants éduqués.

Côté rebelles, le chef était le colonel Bougouenza, l'actuel député de Mossendjo (Flavien, E_042).

Les rebelles partant de Sibiti, Nyanga, Mossendjo sont venus s'installer ici pour contrer l'armée gouvernementale (E_254, chef du village de Pont du Niari).

On est partis de brousse car on dit que le calme est revenu à Nkayi ; et puis en brousse les gens sont embêtés par les « rebelles », en fait des bandits, ils volent les cabris et sont trop embêtants. (Livegh, E_321).

Livegh, jeune homme ayant fui les milices pendant la guerre, est à cet égard très critique puisqu'il utilise le terme du discours dominant (« rebelles ») tout en le corrigeant pour le confronter à sa propre expérience (« bandits »).

Le terme de « guerrier » est aussi très utilisé (13 occurrences). Ce terme, qui nous paraît plus neutre que celui de « rebelles », est pourtant lui aussi utilisé exclusivement pour désigner les miliciens (Cocoyes, éventuellement Ninjas), hormis un cas où il est précisé la nationalité de ces guerriers :

Il y avait beaucoup d'élevage avant la guerre. Mais les guerriers ont mangé devant nous. Maintenant il ne reste que quelques têtes. (E_130, hommes de Kinzaba)

C'était un couloir humanitaire. Il servait de refuge pour les déplacés et pour les guerriers qui se sont réfugiés ici. (E_300, SP Mabombo)

L'inspection était le logement des guerriers rwandais pendant 2 ans (E_180, Loudima)

Enfin il y a le terme de « combattant » qui, plus neutre politiquement, me semble également mieux refléter la situation de 1998-1999, dans laquelle les miliciens sont rejoints par une arrière garde combattante mais plus politisée et consciente des enjeux politiques du conflit, suscité par un sentiment d'injustice face à la manière dont sont traités les perdants de 1997. Cependant, ce terme de combattant est rarement utilisé par la population (5 occurrences), hormis pour l'utilisation du terme d'« ex-combattants », extrêmement institutionnalisée car liée aux programmes de DDR (démobilisation, réinsertion et réintégration).

Chaque résistant a un « masseur » : pouvoir magique pour rendre invulnérable les troupes. Chaque bataille est précédée d'un rituel. Il commence pendant la nuit, les sages préparent mystiquement les combattants, pour les purifier. (OB, E_022)

Les conflits ont créé de nombreux problèmes auprès des éleveurs. Ils ont perdu leur cheptel (à cause des pillages). [...] Les combattants se sont nourrit avec. (E_077, DD élevage Niari)

L'ensemble de ces entretiens dénote d'une vision critique des conflits (les « bandits », les « fils »), en tout cas d'un essai d'objectivité, même si on perçoit fréquemment une volonté de justifier les combattants Cocoyes (utilisation récurrente du terme de « rebelles »).

Le terme de « Lissoubiste », utilisé dans les écrits politiques, n'est jamais mentionné dans les entretiens. Il revêt en effet une dimension profondément politique visible à travers l'implication de certaines factions miliciennes de 1997 dans la création du CNR. Fin 1999, cet aspect fortement politisé de la branche Cocoye s'est traduit par le respect du cessez-le-feu dans une logique de placement politique opportuniste, auquel la faction milicienne n'a pu que se résoudre face à l'intransigeance et aux promesses de ses chefs (voir la gestion des derniers insoumis à Mossendjo, chapitre 8).

Conclusion

Le Congo est l'héritier d'une instabilité politique inscrite dans son histoire dès la colonisation. Les tensions régionales, déjà manipulées par les hommes politiques au moment de l'indépendance, créent une factice opposition Nord-Sud qui exclu les pays du Niari du jeu politique. La crise économique et sociale des années 1980 a un impact très fort sur la région qui se caractérisait jusqu'alors par sa dimension économique. La construction identitaire du « Niboland » et de populations « Niboleks » à la faveur du processus de démocratisation a durablement modifié les identités locales et a contribué à renforcer une homogénéisation territoriale qui n'a qu'une réalité très limitée. Ainsi, des pays du Niari au « Niboland », il y a un écart symbolique révélateur de l'importance qu'a cette région au Congo, de son histoire, de sa puissance lors de l'indépendance comme de sa déchéance pendant les guerres et depuis lors.

Le processus de démocratisation au Congo porte ainsi en lui les germes des futurs conflits à travers l'inscription dans une compétition pour le pouvoir qui s'appuie de manière préférentielle sur des déterminants ethniques et territoriaux. La création de milices urbaines puis régionales consacre dès la première année électorale l'arrivée de la violence dans la scène politique. Désormais, les identités régionales sont également renforcées et modifiées par les Aubevillois, Cocoyes, Cobras et autres Ninjas, qui entraînent avec eux une partie de la jeunesse du pays.

La construction d'oppositions régionales et ethniques, et la constitution de milices politiques par des hommes politiques peu avisés qui privatisent la violence au détriment de l'intérêt national sont à l'origine des trois guerres des milices qui ont gravement déstructuré le Sud du pays. Lors des élections présidentielles de 1992, l'alliance de circonstance avec le PCT qui permet à Pascal Lissouba de conquérir la présidence ne tiendra pas, il est successivement lâché par le PCT et le MCDDI, alors que Sassou Nguesso, tient l'armée et une partie des milices, et que B. Kolélas tient la capitale. Dès lors, l'affrontement est inévitable.

CHAPITRE 5 : Une décennie de guerres dans les pays du Niari

La formation des milices entraîne, d'abord à Brazzaville d'où elles sont originaires, puis dans le reste du pays, trois⁵⁷ « guerres des milices ». La première (1993) est un conflit politique qui dégénère ; la seconde (1997) un coup d'État ; la troisième (1998-1999) est la conséquence de la précédente, une diffusion de la violence et une guerre de consolidation du pouvoir. Ces guerres d'ampleur nationale n'ont pas toutes eu le même impact sur les pays du Niari. Les guerres de 1993 et 1997 ont essentiellement eu lieu à Brazzaville et n'ont eu dans les pays du Niari que des impacts secondaires, même s'ils sont bien réels. Ces deux premiers conflits ont surtout préparé la guerre de 1998-1999, la plus importante pour les pays du Niari, en forgeant une identité commune, politique, idéologique et militarisée (ou « miliciannisée ») à cette région.

Les sources dont nous disposons sont assez rares sur ces événements. La majeure partie des informations institutionnelles dérivent de rapports d'observatoires nationaux (OCDH-FIDH à partir de 1999), internationaux et ONG (CICR, MSF, PNUD, HCR), élaborés notamment à partir de récits reçus à Brazzaville. La presse internationale a très peu couvert ces événements. Le travail sur les conflits réalisé par E. Dorier-Apprill pendant les conflits (de 1995 à 2000) a été réalisé à partir de témoignages et d'un dépouillement systématique des dépêches papier journalières de l'AFP, RFI, Reuters, PANA et de la presse nationale (notamment *La semaine africaine*, journal édité par l'Église catholique du Congo). Les dépêches de l'IRIN complètent ces sources extrêmement lacunaires. Des datations plus tardives de certains faits ou des témoignages indirects figurent également dans des communiqués officiels de la présidence ou des livres de témoignage (Nkouka-Tsulubi, nd ; Issangh'a Mouellet, 2007). Ces sources sont bien évidemment très inégales, voire parfois partiales. Dans l'ensemble, elles ne mentionnent pas non plus les pays du Niari, ou seulement de manière très ponctuelle. Or, on le verra, notamment pour la guerre de 1998-1999, l'événementiel participe dans cette région d'un travail de mémoire et participe à la reconstruction, par la reconnaissance du vécu des populations.

Dans ce territoire auquel nous nous attacherons plus particulièrement, nous avons donc dû opérer un lent travail de reconstitution des faits à l'aide d'un recensement minutieux des sources bibliographiques sur les conflits dans cette région et surtout à l'aide de témoignages directs récoltés en 2009 et 2010 (avec quelques témoignages supplémentaires sur Kingoué et Zanaga en 2011). Le croisement des entretiens entre eux et de ces informations avec les datations proposées ici ou là permettent d'obtenir un tableau général assez précis bien que forcément non exhaustif de la situation des pays du Niari pendant les trois guerres de 1993-1994, 1997 et 1998-1999. Nous avons tenu à présenter ici de nombreux témoignages, à la fois en tant que témoins de notre méthodologie de recherche, mais également comme reconnaissance de vécus individuels

⁵⁷ Le chiffre est contestable. On parle de deux, trois ou quatre conflits, selon les cas : les guerres de 1997 et de 1998-1999 sont parfois considérées comme une même guerre ; les conflits de 2002-2004 dans le Pool sont rarement considérés comme une guerre, notamment car ils n'ont qu'une dimension régionale et ne déstabilisent pas le pouvoir central. Ils sont l'estocade portée par Sassou Nguesso aux derniers contestataires de son régime.

significatifs. Ils participent tous également d'un travail de mémoire collectif nécessaire dans une perspective géohistorique.

5.1 Des violences qui accompagnent le gouvernement Lissouba

Reprenons un instant notre chronologie, arrêtée après l'élection de Pascal Lissouba à la présidence de la République du Congo, grâce à une alliance avec le PCT de Denis Sassou-Nguesso.

Le non respect de cette alliance par Lissouba devenu président (qui refuse des postes ministériels au PCT) se solda par un renversement d'alliances, puisque le PCT s'allie alors au MCDDI, ces deux formations unies devenant majoritaires à l'Assemblée nationale. La dissolution de cette dernière par le tout nouveau président entraîne une crise politique qui s'aggrave avec l'armement des milices privées, l'appel à la « désobéissance civile » par l'opposition et l'érection de barricades.

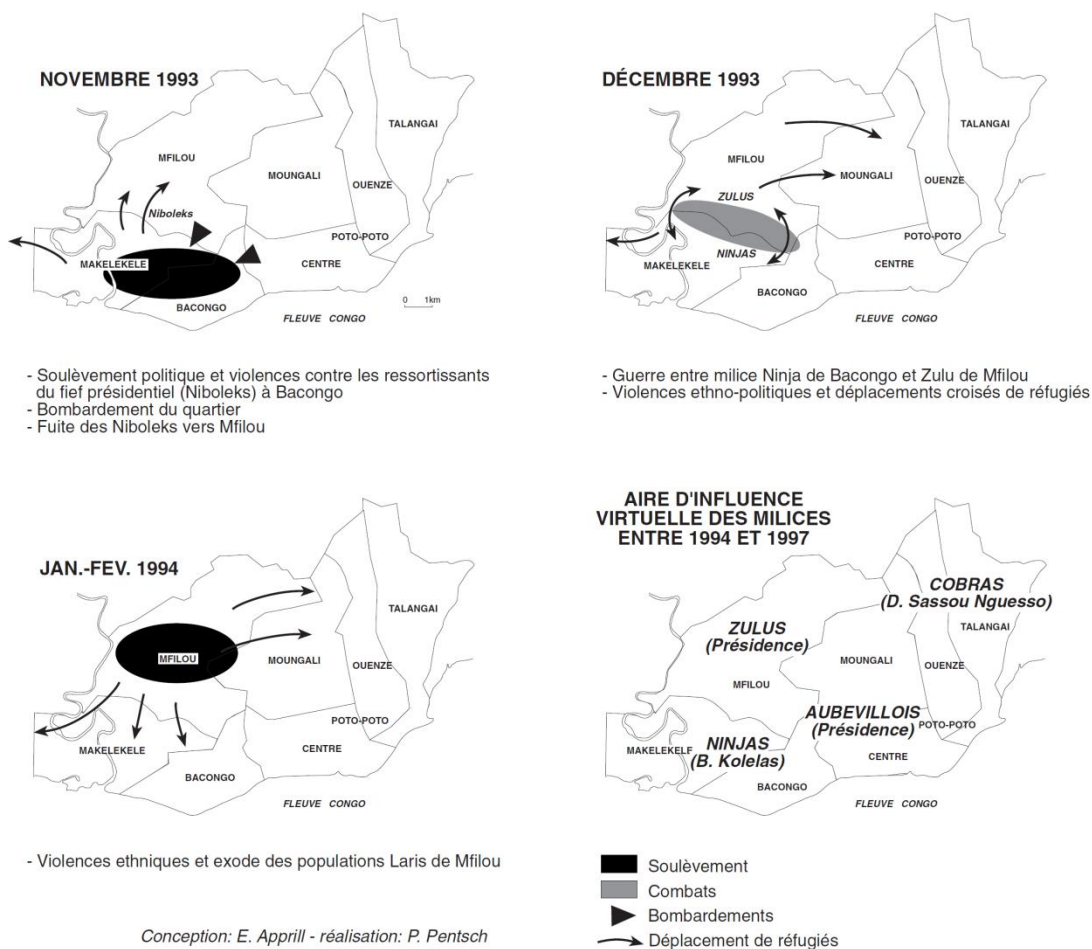
5.1.1 La guerre « fratricide » de 1993-1994

Le premier conflit débute en 1993 avec les élections législatives anticipées de mai. Au premier tour, la mouvance présidentielle est majoritaire (62 sièges de députés), pour 49 à l'alliance URD-PCT. L'opposition dénonce des fraudes, quelques affrontements ont lieu. Les résultats du second tour confortent la majorité présidentielle (69 sièges) ; l'opposition décrète aussitôt la désobéissance civile dans le pays. Dans les jours qui suivent, des barricades sont dressées à Brazzaville. En juin, des institutions parallèles sont mises en place par l'opposition. Après le 7 juillet, les bandes armées sèment la terreur dans la ville ; les milices Ninjas et Cobras quadrillent les quartiers de Brazzaville, et les Ninjas chassent les populations Niboleks de Bacongo et Makélékélé. Les Aubevillois répliquent. Un arrêt des hostilités signé le 26 juillet entre un représentant de la mouvance présidentielle et B. Kolélas prévoit le désarmement des milices privées (Cobras et Ninjas). Le 31 juillet 1993, l'*Accord de Libreville* règle le conflit électoral et le désarmement. L'assemblée nationale nouvelle (65 sièges pour la mouvance présidentielle, 57 pour l'UDR-PCT) est convoquée le 15 octobre mais est boycottée par l'opposition.

Le conflit reprend en novembre : le 3 novembre, les FAC pilonnent les quartiers Sud de Brazzaville (pro-Kolélas) sous prétexte de mater les milices armées de l'opposition. C'est le véritable début de la guerre de 1993 et l'entrée dans le conflit des milices Zoulous. Les combats opposent les Ninjas de Bernard Kolélas aux Zoulous. On assiste alors à un chassé croisé de populations dans les quartiers Sud, les milices procédant à de nombreux tests linguistiques comme référent identitaire permettant d'identifier « l'ennemi ». Les « Niboleks » sont chassés de Bacongo qui devient le fief de B. Kolélas ; les « Tcheks » sont en retour chassés de Diata, Mfilou, Moutabala, Makazou (Cartes 30). Les tensions (assassinats, pillages) se soldent par un blocus militaire du quartier de Bacongo et durent jusqu'à fin janvier 1994.

Le 30 janvier 1994, le Comité parlementaire interrégional, qui regroupe les députés du « Niboland » et du Pool, rédige un cessez-le-feu qui met fin au conflit. La solution vient donc non pas de la capitale mais des régions, impliquées à ce moment là dans la résolution du conflit.

CARTES 30 : LA GUERRE DE 1993-1994 À BRAZZAVILLE (IN DORIER-APRILL, 2001, P. 102).



Ce conflit contredit l'opposition « fondatrice » Nord-Sud, puisque il a lieu uniquement entre les ressortissants du Sud, dont la plupart appartiennent même à une même ethnie Kongo. Ce conflit, éminemment politique, a cependant été primordial dans le sentiment d'une identité commune « Nibolek ». Par conséquent, les conflits entre les Ninjas et les milices Niboleks à Brazzaville ont des répercussions dans les régions d'origine des milices, le Pool et les pays du Niari, alors même qu'il n'y a pas encore milices proprement dites dans ces régions. Les violences commises sont le fait des populations civiles pour la plupart.

On peut également relever quelques oppositions internes aux pays du Niari : ainsi, des témoignages concordants affirment qu'en 1993, les Bembé (de Mouyondzi) se sont battus contre les Zoulous (E_102). Une opposition des gens de Mouyondzi contre les Cocoyes et les Aubevillois est également mentionnée dans Rupture Solidarité Congo-Brazzaville (1999, p. 116).

Dans mes entretiens, le conflit de 1993 est devenue flou, tant il a été occulté par celui de 1998-1999. La honte a aussi empêché certains de parler. Ceux qui malgré tout ont pu en parler mentionnent systématiquement la fuite des populations Laris, et le pillage et l'incendie de leurs maisons. En effet, le conflit se traduit à partir de juillet 1993 par un départ massif des ressortissants du Pool.

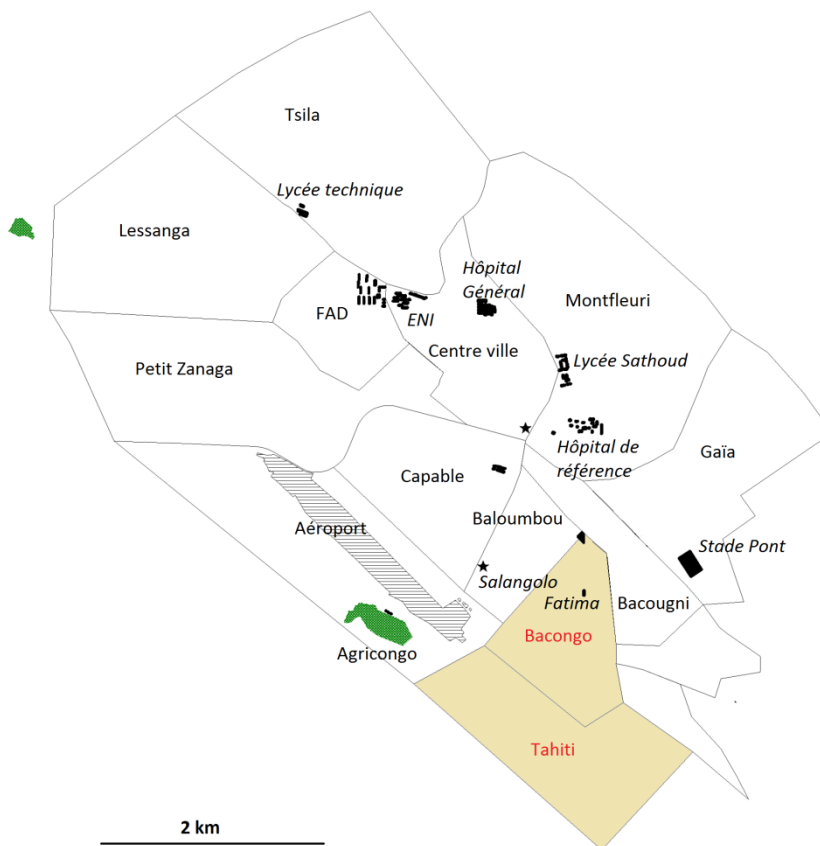
Les Laris étaient contre le pouvoir de Lissouba, ils soutenaient Kolélas, prenaient position. Ils ont été les seuls touchés. Beaucoup sont partis d'eux-mêmes. Gervais, E_037.

À Dolisie, la fuite des gens du Pool est très souvent mentionnée (E_023, 049, 227, 228, 239...). Colombe ou Jacqueline ont par exemple dû retourner dans le Pool pendant les violences en raison de leur origine (E_065 et E_263).

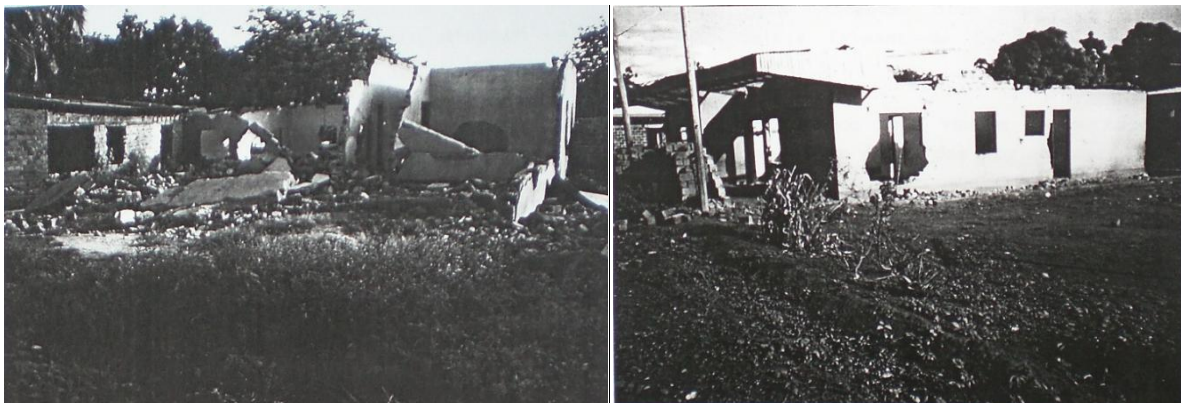
En 1993, on est partis d'ici avec mes parents car mon père est lari (du Nord de Mindouli). (Colombe, E_065).

Le quartier Tahiti a été vidé de ses habitants (E_037, 039 ; Carte 31), ainsi que le quartier Bacongo, juste à côté, un des plus peuplés de la ville, dont de nombreuses maisons ont été détruites (E_042).

CARTE 31 : LES QUARTIERS DE DOLISIE À DOMINANTE LARI TOUCHÉS EN 1993. (QUARTIERS NON OFFICIELS, DESSINÉS AVEC COLOMBE À PARTIR DU PLAN DE LA MAIRIE ; LES LIMITES EXTÉRIEURES DE LA VILLE NE REFLÈTENT PAS LE CARACTÈRE ÉVOLUTIF DE L'OCCUPATION.)

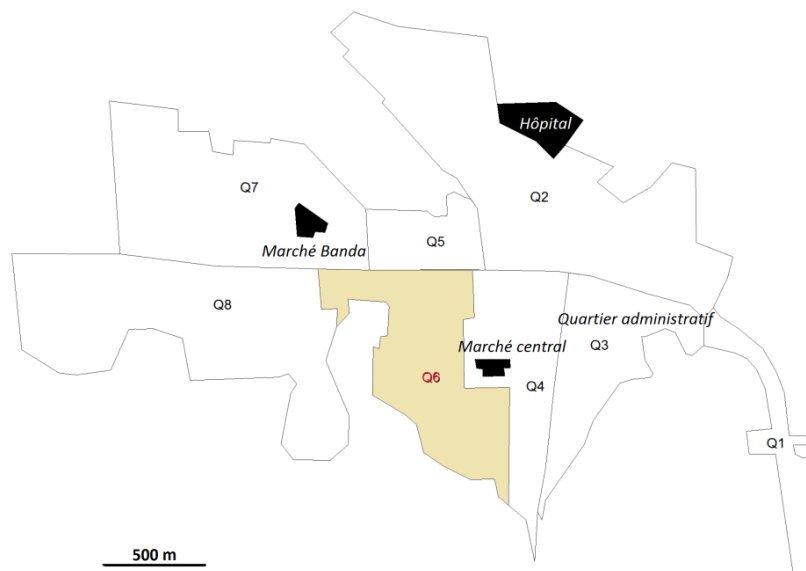


PHOTOS 13 : MAISONS DÉTRUITES AU QUARTIER BALUMBU ET QUARTIER CAPABLE DE DOLISIE (PHOTOS MBOUNGOU, 1995).



On retrouve le même phénomène dans une autre ville, Mossendjo, où le Quartier 6, alors le plus dense de la ville, aurait été vidé de ses habitants laris en 1993 (E_227, 228, Carte 32).

CARTE 32 : QUARTIER DE MOSSENDJO À DOMINANTE LARI TOUCHÉ PAR LES GUERRES EN 1993 (LES Q9 ET Q10 NE FIGURENT PAS SUR LA CARTE. SOURCE : E_228 ET PLAN MAIRIE).



PHOTOS 14 : LE Q6 DE MOSSENDJO, ABANDONNÉ PAR LES POPULATIONS LARIS EN 1993, TOUJOURS EN PARTIE À L'ABANDON (CLICHÉS 2010).



Des pillages et fuites de populations Laris sont également signalés (de manière non exhaustive) à Mayoko et Mbinda (E_198), Loudima et la vallée du Niari (Bouenza) (E_184, 036, 122), Sibiti (E_169), Mayéyé (Ihoundou, E_143).

À Loudima, la fuite des religieuses (E_179) qui occupaient l'ancien camp de la Swapo occupé depuis par l'école Notre-Dame de la Namibie a été également vécue comme un traumatisme par les populations, puisque c'est ici le climat d'insécurité qui a fait fuir les sœurs. C'est après cet événement que le centre a été affecté à la formation des bottes rouges/ Cocoyes. C'est donc bien l'ensemble du « Niboland » qui est concerné par cette « chasse aux Laris », ce qui contribue à créer un climat d'insécurité qui enfonce un peu plus la région dans la crise.

La conséquence la plus importante pour la région de ce conflit de 1993-1994 dérive du départ en masse des Laris des Pays du Niari. Ces derniers étaient très nombreux dans les administrations et dans l'agriculture, notamment maraichère, destinée à alimenter le marché urbain des grandes villes de la vallée, et de Brazzaville et Pointe-Noire. Leur fuite a entraîné l'abandon de nombreux périmètres de cultures vivrières, engendrant une baisse de la production agricole dans la vallée du Niari, affectant la vallée et les approvisionnements des deux grandes villes (cf. E_122). Clémence Ditengo (E_023) qui réalise une thèse sur le foncier à Dolisie, signale par exemple après la guerre de 1993 de nombreuses ventes de terres dans le périmètre maraicher de Dolisie de la part de propriétaires Laris. Depuis, cette zone a été entièrement construite.

En 1993 il y avait plusieurs fermes à Dolisie, fermées en 1993 à cause des conflits Laris / autochtones. (E_049)

Le départ des fonctionnaires Laris, cadres administratifs, enseignants ou soignants, a entraîné une dégradation des services, notamment dans les zones urbaines, et jusqu'à ce jour la situation n'a pas été rétablie.

Les impacts de 1993 ? il y a eu des déplacements des populations et des cadres du Pool. C'est depuis 93 à Sibiti qu'il y a un déficit en enseignants et personnels de santé. (DD Plan Lékoumou, E_169)

Peu de témoignages signalent des décès de Laris ; ils étaient souvent liés par des liens familiaux avec les populations locales. Cependant, quelques meurtres ont été évoqués, voir même un massacre de Laris qui auraient été jetés à la rivière enfermés dans un conteneur (E_089). Un autre témoignage dit des Zoulous qu'ils étaient « très méchants ; ils ont tué les laris. Ils pilent les bébés laris dans le pilon » (E_102). On retrouve des récits symétriques à Mfilou (Dorier-Apprill, 1998). Il est difficile de savoir quel crédit accorder à ces témoignages très minoritaires et souvent indirects. Il existe une forme de fantasmagorie (Bazenguissa-Ganga, 1996, p. 24, parle d'« intoxication psychologique ») sur ce genre d'évènements, destinée à convaincre les deux camps de la nécessité de cette guerre fratricide ; le crédit à accorder à ce type d'information est donc relativement limité.

Les pillages nombreux dans la ville sont également à l'origine du départ de certains commerçants portugais, tels Clémence ou « Petit pois », qui semblent avoir marqué la vie de la ville, et sont plusieurs fois mentionnés dans les entretiens (E_227 ; 037). Ces derniers étaient en outre certainement déjà pénalisés par la fermeture de la COMILOG.

Cadre 10 : Les effets collatéraux de la guerre de 1993 sur les populations étrangères et le commerce.

Témoignage de Da, commerçant mauritanien à Kibangou (E_238).

« Dès le début des années 1990, il y avait des commerçants portugais à Kibangou (les portugais étaient les grands commerçants du Niari, très présents à Dolisie ou Mossendjo).

À Kibangou, le propriétaire du grand magasin laisse le magasin en gérance à un Lari. Pendant la guerre de 1993-1994, tous les Laris sont chassés, les maisons brûlées. Comme celui-là (le gérant) savait la langue [le munukutuba, la langue des pays du Niari] et avait des enfants, on l'a laissé, mais il est quand même parti après, et le reste des portugais aussi.

C'est pour ça qu'après les mauritaniens sont arrivés, en 1995 ».

Un autre phénomène est l'arrivée de Brazzavillois et d'habitants du Pool originaires des pays du Niari dans la région, de manière parfois définitive, pour échapper aux troubles urbains (E_037, 068, 207).

J'étais alors à Sibiti. Les gens venaient de Brazzaville avec des plaies (Gervais, E_037).

Je travaillais à Makélékélé (à l'hôpital général) comme sage-femme. Quand les événements de 1993 ont eu lieu, je suis venue travailler à l'hôpital général de Dolisie. Ma maman est originaire de la Lékoumou (Bambama/Zanaga), mais elle habite à Pinaré (grand-mère Simone, E_068).

J'étais au lycée technique à Brazzaville où je travaillais dans l'électricité. J'étais là bas en 1993 quand il y a eu les événements. J'ai fui avec mon fils pour revenir au village. On était à Bacongo. On a fui Brazzaville en mai, l'enfant (Thones) reste là-bas (à l'école primaire). Il a été sinistré à la présidence. Puis on va par le train à Pointe-Noire (en saison sèche). Puis une semaine après, on prend le train pour Mossendjo jusqu'ici (Mayoko) (E_207).

Je travaillais dans un projet de développement de produits fruitiers à Boko (multiplication des mangues) au moment de la guerre. J'ai fui en 1993 pour Madingou (Reine, E_401).

Cet afflux massif de populations sans travail a contribué un peu plus à déstabiliser la région soumise déjà à de grosses difficultés. Les conflits entraînent également des afflux de déplacés dans les régions rurales voisines, le long des grands axes ou vers Pointe Noire.

Une dernière conséquence de la guerre de 1993 dans les pays du Niari est l'arrêt du CFCO de la mi-décembre 1993 au 27 février 1994.

En mars 1994, les parlementaires originaires du Pool et des pays du Niari initient un train de la paix qui symbolise la réconciliation entre les populations du Pool et des pays du Niari. Il y a des escales dans les gares importantes le long du trajet pour donner des explications (Matoumbou, Nkayi, Dolisie...).

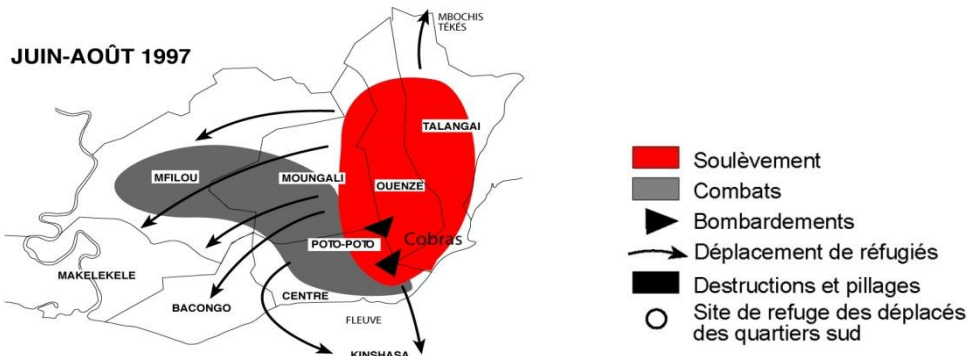
Le conflit aurait au total fait 3000 morts (Yengo, 2006, p. 8), essentiellement à Brazzaville, et des milliers de déplacés. Elle a surtout donné une réalité et renforcé l'identité en construction des « Niboleks » et du Niboland par la nécessité de justifier une guerre Sud contre Sud (et partiellement intra-Kongo). Seule l'intervention des ressortissants des régions (députés du Niboland et du Pool) font cesser les affrontements : il y a bien une reconnaissance et une allégeance des leaders régionaux. C'est aussi le signe que la contestation passe par les armes, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur des cercles du pouvoir. Ces violences consacrent enfin la prise de possession territoriale à l'intérieur de la capitale des « Niboleks » et l'inversion de la hiérarchie politique au Sud.

5.1.2 La guerre du 5 juin 1997 : perte du pouvoir et repli des milices régionales

Lors des élections présidentielles de 1997 et suite à un retournement d'alliance, ce sont les Cocoyes, alliés aux Ninjas de Kolélas, qui s'opposent aux Cobras, la milice de D. Sassou Nguesso. Suite à des troubles dans le Nord, les Cobras se mobilisent à Brazzaville dans les quartiers Nord de Brazzaville, fiefs de Sassou-Nguesso. Le 5 juin, les agents de la force publique encerclent sa résidence et les combats commencent. Selon l'OCDH et le FIDH (1998), « la rapidité des événements dès le 5 juin 1997 démontre que les miliciens étaient extrêmement bien préparés et prêts au combat. » Les élections sont reportées. L'armée se divise entre les fidèles du président officiel, Lissouba, et ceux qui rejoignent le camp du général Sassou Nguesso. En octobre, l'armée angolaise, dont des soldats venaient de

grossir les rangs des Cobras, lance un assaut sur le Palais Présidentiel et des quartiers du sud de Brazzaville. Pointe-Noire tombe sans combats après l'intervention de l'armée angolaise. Le 15 octobre, Pascal Lissouba et Bernard Kolélas partent en exil. En récompense de leurs actions, les Cobras ont une autorisation « officielle » de piller pendant 48h. Cette autorisation spéciale a renforcé la pratique du pillage de la part des milices, qui désormais s'affranchissent des autorisations des leaders pour « se payer », au détriment des populations.

CARTE 33 : LA GUERRE DE 1997 À BRAZZAVILLE (DORIER-APPRILL, 2001).



Le Général Sassou Nguesso entre à Brazzaville le 25 octobre et dissout les institutions ; il met en place d'un conseil national de transition, s'autoproclame Président de la République et prête serment devant une Cour Suprême qu'il a lui même constituée. Suite à cette victoire, les Cobras devenus maîtres du terrain procèdent à de nombreuses arrestations de partisans de Lissouba et de ses alliés (à Brazzaville et dans les régions). Les populations « Niboleks » sont victimes de nombreuses exécutions sommaires. Officiellement, la guerre se clôt avec le lancement des « 100 jours » (programme d'urgence et de reconstruction, bénéficiant à Brazzaville uniquement et qui n'a pu être réalisé).

Les conflits armés de 1997 auraient fait entre 8000 et 15000 morts⁵⁸. Ils ont concerné surtout la capitale : ils ont engendré le déplacement massif des populations de Brazzaville, estimé aux trois quart de la capitale politique, soit environ 800 000 personnes contre 100 à 200 000 en 1993-94 (OCDH-FIDH, 1998 ; OCHA, 2004). 50.000 personnes se seraient réfugiées par pirogue à Kinshasa (OCDH-FIDH, 1998).

Les tensions au Congo s'inscrivent dans un contexte régional particulier, contexte qui appuie certaines dynamiques économiques et sociales. On l'a vu rapidement, la décennie 1990 se traduit dans de nombreux pays par une certaine démocratisation de la vie politique, faisant suite à l'effondrement de l'Union Soviétique. D'autres éléments de contexte régional en Afrique Centrale comme la découverte de la manne pétrolière ou la vivification de la question ethnique, sont également des facteurs déterminants.

On assiste dans les années 1980-1990 à une « diffusion généralisée de la violence » dans les pays voisins du Congo, aux « franges d'une Afrique médiane instable » (Dorier-Apprill, 2000, p. 156). Guerre civile en Angola (1975-2002), en RDC (1996-2005), violences ethniques au Burundi (1993-2005) et génocide rwandais (1994) ont entraîné la dispersion des réfugiés (Guichaoua, 1999), des armées et milices et des armes (Pourtier, 1997,

⁵⁸ L'OCDH FIDH (1998) mentionne entre 8 000 et 10 000 morts, Yengo (2006, p. 8), en mentionne 15 000.

2003a). Pour Tom Porteous (2003), les conflits violents en Afrique pendant cette décennie se caractérisent par leur dimension régionale et la multiplication des protagonistes. Or, le Congo a connu un certain nombre d'alliances politiques et militaires avec ses voisins, et les armes circulent facilement dans la sous-région (Demetriou et al, 2002).

Quand Lissouba était président, il aidait l'UNITA, parti séparatiste angolais (Cabinda) dirigé par Joseph Savimbi. À l'inverse, D. Sassou Nguesso soutenait le président angolais, Da Costa. Ainsi, les deux opposants angolais prirent part au conflit congolais, situation qui avantagea considérablement Sassou Nguesso. Ce dernier était également un allié de L. D. Kabila, qui prend le pouvoir sur Mobutu peu avant le déclenchement du conflit brazzavillois, en mai 1997. Le conflit en RDC, qui succède au conflit rwandais, a entraîné la dispersion des militaires ex-zaïrois et rwandais, militaires que l'on va retrouver dans les guerres congolaises (Yengo, 2006, p. 272). Des mercenaires d'autres nationalités sont également venus appuyer les Cobras (Tchadiens, Français...)

La société pétrolière française Elf est elle aussi partie prenante dans les conflits, comme ailleurs sur le continent, pour défendre ses intérêts. Lissouba a en effet proposé le pétrole congolais à des sociétés concurrentes. On entre ici dans le débat de la Françafrique qui n'est pas notre propos, mais le procès Elf a montré que D. Sassou Nguesso a bénéficié des fonds d'Elf et qu'il « aurait bénéficié de la logistique des navires de la compagnie pour déposer des unités angolaises, des soldats des ex-FAR⁵⁹, ceux de l'ex-DSP de Mobutu, des miliciens Cobras et Interhamwés⁶⁰ ainsi que des mercenaires français, marocains, tchadiens et cubains » (Bissila in Rupture-Solidarité, 1999, p. 148). Pascal Lissouba a également reconnu avoir utilisé l'argent du pétrole pour acheter des armes⁶¹. Cependant, contrairement à d'autres pays de la région (Soudan, RDC, Sierra-Léon), les ressources et notamment le pétrole ne sont pas la principale raison des guerres (Englebert et Ron, 2004).

Enfin, on peut noter la très forte implication du Gabon à travers la médiation réalisée pendant et après les différents conflits par O. Bongo. Ce dernier est pourtant loin d'être impartial : c'est le gendre de D. Sassou Nguesso.

Cependant les facteurs externes ne suffisent pas à expliquer ce conflit, ni la défaite de Pascal Lissouba. Ce dernier, malgré la conquête du quartier Mfilou à Brazzaville, restait minoritaire dans la ville-capitale. Son alliance en 1997 avec B. Kolélas et le ralliement des milices Ninjas lui a permis de tenir la ville jusqu'à l'arrivée des Angolais. L'armée, qui était restée en dehors du conflit de 1993, s'est alors ralliée au général Sassou Nguesso. Hormis quelques gradés et ses Aubevillois et Cocoyes formés dans la Bouenza, Lissouba ne disposait pas de contingents militaires formés, contrairement à son adversaire, rompu au métier des armes et disposant des meilleurs régiments.

Les répercussions du conflit de 1997 sont tangibles dans tout le pays et notamment dans la partie Sud. Mais comme pour le conflit de 1993, ces répercussions ont été largement occultées par les événements de Brazzaville, et par le manque d'informateurs et d'ONG dans la partie Sud du pays. Nous avons reconstitué une chronologie sur la base des témoignages recueillis pendant nos enquêtes, mais rarement datés, et d'un recensement

⁵⁹ Forces armées rwandaises.

⁶⁰ Milice rwandaise hutu.

⁶¹ Voir aussi le documentaire de P. Benquet, *La Françafrique*, 2010.

des faits mentionnés dans les dépêches IRIN, AFP, Reuter etc. et dans les journaux nationaux congolais (*Dépêches de Brazzaville, Semaine Africaine* ; cf. Annexe 2).

Lors de la guerre de juin, les répercussions dans les pays du Niari sont faibles, seule l'arrivée des déplacés brazzavillois se fait vraiment sentir. Tout change en octobre, lors de l'arrivée des Angolais dans le conflit. Le 13 octobre 1997, Lissouba, qui est à Dolisie, fuit en avion. Le 14, Brazzaville est entièrement aux mains de Sassou Nguesso et des troupes angolaises. Le 15, les Angolais prennent Pointe-Noire (sans combattre), et entrent dans les pays du Niari par Kimongo.

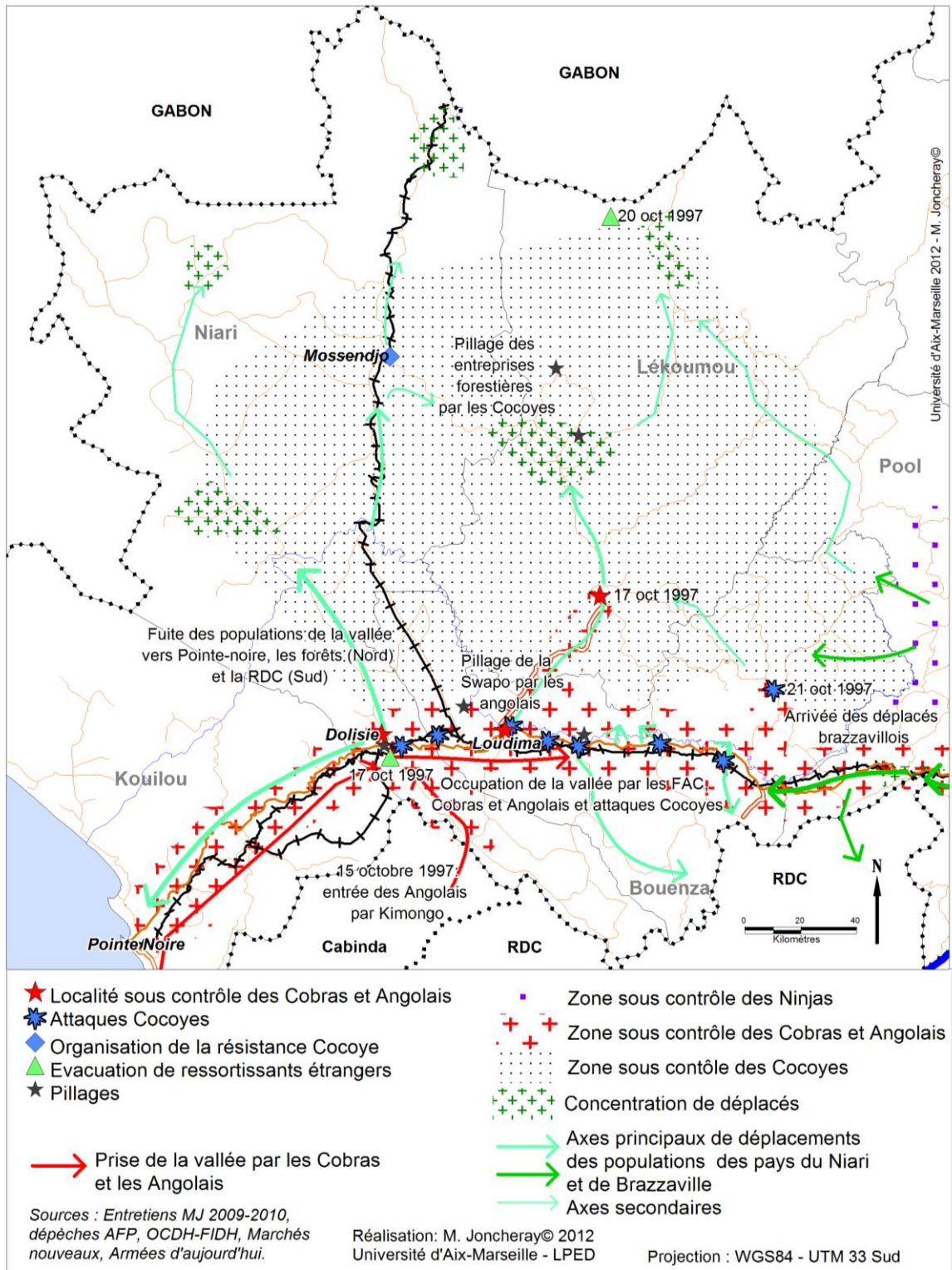
« Du 15 au 17 octobre 1997, les Cocoyes, Mambas et Zoulous, insatisfaits du montant qui leur était versé comme rétribution pour participation à la guerre, se sont livrés au pillage des magasins, boutiques, hôtels et villas cossues de toute la ville de Dolisie. Ces miliciens de Lissouba ont aussi pillé le magasin d'armes de la garnison de Dolisie. » (OCDH-FIDH 1998). Rappelons que Lissouba a fui 2 jours avant, les Cocoyes sont en train de refluer de Brazzaville vers les pays du Niari pour échapper aux Cobras et aux Angolais, et que Sassou Nguesso vient d'autoriser ses propres milices à piller pendant 48h.

Le 17 octobre 1997, 59 ressortissants français, allemands, portugais, italiens, suisse, burkinabé, mauricien de Nkayi et de la région de Dolisie, menacés par les miliciens Cocoyes (Nkayi est alors aux mains des Cocoyes), sont évacués par des commandos et par la 3e compagnie du 3e régiment de parachutistes d'infanterie de marine (RPIMa). C'est l'opération « Antilope ». Les ressortissants européens craignent la violence gratuite des bandes armées mais également la vengeance, notamment envers les français, accusés d'avoir soutenu et financé le retour au pouvoir du général Sassou Nguesso. Le même jour, dans la nuit, Sibiti aurait été pillée par « les militaires » (E_022). Nous pensons qu'il s'agit là des Cobras et Angolais qui ont pris position dans les villes du « Niboland » et qui répondent l'autorisation de pillage⁶² de Sassou Nguesso. Le 20 octobre 1997, 20 personnes dont 5 français sont évacués dans la région de Mbouyi par l'armée française (Durand, 1998 ; Carte 34). Mbouyi est un camp forestier de l'entreprise française BOPLAC situé à la frontière du Gabon. Plusieurs entreprises forestières de la région ont été pillées, entraînant leur arrêt définitif (Boplac, Sidetra) ou momentané (Socobois - Moutséné ; E_022, 273, 282). Le 21 octobre, le camp de la gendarmerie de Mouyondzi est attaqué par des « assaillants armés », trois soldats sont tués (source officielle). Les « assaillants armés » sont selon nous des Cocoyes, peut-être ont-ils tentés de récupérer des armes.

Pendant la fin de l'année 1997, de nombreux mouvements de fuite de populations de la vallée sont observés, vers les parties forestières au Nord des pays du Niari, en raison des exactions commises par l'armée « d'occupation » (Cobras, Angolais, Rwandais). Ces exactions sont des pillages, des exécutions sommaires (au moins 25 attestées) et de nombreux viols, commis notamment par des soldats angolais et les anciennes milices Cobras désormais intégrées à l'armée, la police ou la gendarmerie (OCDH-FIDH, 1998). Les populations civiles se réfugient par exemple dans les forêts aux alentours de Komono, où la population croit rapidement (E_386) ; certains témoignages parlent d'une population multipliée par cinq (E_022).

⁶² Rappelons qu'à l'époque il n'y avait pas encore de téléphones portables, et que les infrastructures de communications sont rares et souvent détruites : les consignes parviennent avec plusieurs heures voir journées de décalage.

CARTE 34 : LA GUERRE DE 1997 DANS LES PAYS DU NIARI.



À ces déplacés internes au « Niboland » se joignent en grand nombre les déplacés de Brazzaville. Au-delà de Kibangou et de Makabana (Niari forestier), et dans toute la Lékoumou, ils sont des milliers à tenter de survivre loin des armées. Pour les populations déplacées, l'enjeu est alors de trouver de la nourriture, alors que les forêts ne peuvent nourrir tout le monde, et dans un contexte de raréfaction des produits de première nécessité. Mais parmi les déplacés se trouvent de nombreux militaires défaits et miliciens qui apportent avec eux des armes et des « comportements misérables, et des pillages ». (E_207, 198).

Il y avait des bouchons⁶³ sur les routes du Niari organisés par les troupes du gouvernement défait (non organisé, ce sont des jeunes qui pillent ; E_022).

Ainsi l'insécurité s'étend partout, alors même qu'une partie des pays du Niari (au Nord) n'est pas « occupée » par l'armée et les milices de Sassou Nguesso. Une partie des militaires et des milices reste en alerte et commet des « actes de sabotage des infrastructures publiques, ainsi que des attaques armées de localités sous le contrôle du gouvernement » (OCDH-FIDH, 1999, p. 6).

La vallée est la plus sinistrée ; elle est soumise de la part des Cobras, des angolais et des rwandais au pillage des industries, champs, et bétail. Loudima, accusée d'être la principale base Cocoye, est entièrement saccagée ainsi que le centre Swapo (Photos 15). Les incursions des milices pro-Lissouba entraînent des tensions et des pillages par les différents groupes armés. La ville de Dolisie notamment est entièrement pillée par les Cocoyes, premiers arrivés sur place, puis les Angolais.



MENUISERIE DU CENTRE DES MÉTIERS



PRISON RÉGIMENTAIRE

PHOTOS 15: LE CAMP SWAPO PROCHE DE LOUDIMA MÉLE SOUVENIRS DE L'UNITA, DU CENTRE DES MÉTIERS ET DU CENTRE DE FORMATION DE L'ARMÉE. IL FUT AUSSI UN TEMPS CENTRE MONACAL. EN 1997, IL FUT PILLÉ POUR LA SECONDE FOIS ET ENTIÈREMENT DÉTRUIT EN TANT QUE SYMBOLE DE L'AUTORITÉ DE LISSOUBA ET DE FORMATION DE SES MILICES.

⁶³ Barrages improvisés, sortes de coupeurs de route.

Les témoignages sur les conflits de 1997 sont rarement détaillés ; le conflit commence à être ancien, et n'a pas eu les mêmes répercussions que celui qui a suivi. Cependant, pour les populations des villes et notamment à Dolisie, il a surpris par sa soudaineté et sa violence. C'est l'entrée des Angolais et des miliciens Cobras dans la ville qui constitue l'élément traumatisant du conflit (comme plus tard ce sera pour les mêmes habitants l'entrée des Cocoyes). Tous les habitants se sentent mis en danger par la traque des Cocoyes qui s'opère alors. Ces derniers, qui viennent de fuir Brazzaville en armes, vont très vite se réfugier dans les zones forestières du Nord de la région, mais en attendant, ils constituent également une menace pour les habitants et notamment pour les expatriés, considérés comme des traîtres. Le témoignage de Matha, l'épouse congolaise d'un expatrié français, est à cet égard révélateur (E_025).

En octobre 1997, on était avec les enfants, quand on entend des bombardements ; on fuit dans la maison de mon père, puis on va dans un camp à environ 6 km ? avec des réfugiés expatriés (Dolisie était pleine d'expats avant la guerre) dans la forêt, gardé par l'armée (officiellement à Sassou maintenant). On était obligés de traverser la rue en se cachant, surtout Gérard, car les blancs ne sont pas aimés car la France est accusée d'avoir aidé à chasser Lissouba et à mettre Sassou au pouvoir. Lissouba en fuyant s'est réfugié à Dolisie au Grand-Hôtel, il a armé les jeunes (et est venu avec les jeunes formés par les israéliens), mais comme ils n'étaient pas payés, ils se sont mis à piller au lieu de lutter contre les Angolais. Dans le camp avec les expats, heureusement qu'ils avaient un téléphone cellulaire, ils ont pu parler avec le quai d'Orsay, ils ont dit qu'ils envoient les hélicoptères. Mais dans la nuit, les soldats de l'armée chargés de nous garder se sont enfuis. On s'est réveillés le matin seuls. À un moment, il y a eu une attaque de jeunes, mais ils ont juste pris l'argent. Puis on a fui en forêt, puis les hélicoptères sont arrivés. Ils nous ont déposés à la frontière du Gabon. Puis on est allés en France.

Le témoignage de Sœur Olga (E_095) à Dolisie apporte des compléments en sur la situation dans la ville pendant l'attaque des Cobras et Angolais (sœur Olga, religieuse portugaise, témoigne de ce que d'autres sœurs lui ont raconté).

En 1997, les cobras rentrent dans Dolisie la nuit. Ils rentrent chez nous (il y a la sœur Domiti qui est morte). Les armées font fuir les 2 jeunes jusqu'à Sala Ngolo. [...] Il y avait le Père Lucien Favre (spiritain suisse) à Sala Ngolo. Il a aidé les sœurs, les a faites partir de la ville, puis a fui à pied dans le Mayombe. Les sœurs ne sont plus jamais revenues. La maison a été pillée, l'atelier de couture à l'arrière détruit. En face, il y avait la maison du ministre des finances de Lissouba : elle a été mitraillée, la maison des sœurs a reçu des balles qui ricochent.

Le récit de Chantal (E_059) témoigne lui de la difficulté pour les populations de Dolisie à cohabiter avec les Angolais et des tensions qui subsistent.

Pour la guerre 1997, au moment de l'entrée des Angolais, j'étais à l'hôpital avec ma fille (âgée de 2 ans, elle avait un problème au pied, elle s'était blessée avant l'arrivée des Angolais car les militaires de Lissouba mettaient la pagaille). J'ai passé un an à l'hôpital. Les Angolais et les Rwandais venaient demander de l'argent : « donne 2000 Lissoubas ! ». Mon père avait un insigne du PCT. Quand je le montrais, les angolais disaient OK et sortaient. Pendant 72 heures, on n'a pu sortir.

Les Angolais faisaient un barrage à Tsila⁶⁴ en 1997. En octobre, en principe les enfants vont chercher des champignons, mais comme il y a les Angolais, ils n'y vont pas. Les enfants sont accusés d'être des cocoyes (les enfants de ma grande sœur). Les Angolais ont suivi le garçon

⁶⁴ Quartier à l'extrémité Nord de la ville, sur la route du Gabon.

jusqu'à la maison. Ils demandent « diñero⁶⁵ » (2000 FCFA). Alors on fuit, on va chercher un médecin traditionnel au village 110⁶⁶, sur la route COMILOG.

Suite à la guerre de 1997, les Cobras sont recrutés massivement dans les FAC et la police nationale ; ils bénéficient après la guerre d'une totale impunité pour les actes accomplis et à venir. Le « Nord » règne sur « le Sud », qui se vit comme une région triplement occupée, par les Angolais, les Rwandais et les Cobras. L'armée n'étant plus que composée de gens du Nord, elle est amalgamée par les populations du Sud aux Cobras ; il est vrai qu'en dehors des moyens dont elle dispose, on ne peut guère la considérer comme étant une armée nationale. Pour de la Bretèche, il n'y a pas fin 1997 « d'armée républicaine » (in Rupture-Solidarité, 1999, p. 197).

Avec une telle situation de non règlement de la situation des forces armées, la non réintégration des militaires et officiers de carrière qui avaient soutenu le président Lissouba ou s'étaient abstenus de participer à la guerre de 1997, le maintien de la présence angolaise, l'absence de jugement des dérapages accomplis par les forces armées quelles qu'elles soient, la situation reste insurrectionnelle à la fois à Brazzaville et dans les régions Sud du Congo dans lesquelles se sont repliés militaires et miliciens pro-Lissouba. On peut se demander dans quelle mesure le pouvoir a cru à cette paix déclarée unilatéralement et ne montrant aucun signe de réconciliation ou d'unité nationale.

5.2 1998-1999 : Guerre de libération du Sud ou guerre de consolidation du pouvoir ?

La guerre de 1998-1999 a la spécificité de ne pas avoir été déclenchée à la faveur d'élections. Dernier soubresaut de la guerre de 1997, elle a concerné essentiellement le Sud du Congo, transformé en territoire milicien, même si Brazzaville a été une fois encore durement touchée. Elle découle directement du non règlement de la guerre de 1997, et de « l'occupation » violente des pays du Niari et du Pool par les hommes en arme de Sassou-Nguesso.

L'idée d'une « guerre de libération » est alors véhiculée par les chefs de guerre, anciens officiers des FAC ou Cocoyes, puis par les populations. Pour certains chefs de guerre des pays du Niari, il s'agit en effet de réagir à l'occupation de la région par les milices nordistes, les armées et mercenaires étrangers, en premier lieu les Angolais et les Rwandais. En effet, les mercenaires envoyés pour la démilitarisation font des exactions (E_022, 046) qui entraînent le soulèvement des Cocoyes qui ont fui Brazzaville et de certaines populations. Après leur défaite et le départ en exil de leurs leaders, les anciens militaires de Lissouba et les miliciens sudistes se sont repliés avec armes et munitions dans les forêts du Pool, de la Bouenza, du Niari et de la Lékoumou. Sont également arrivées des populations « nibolek » de Brazzaville et notamment de nombreux jeunes inoccupés, les tensions sont grandes. « Une organisation régionale s'est alors mise en place entre les Cocoyes, les transporteurs, les jeunes et les populations locales » pour contrer Sassou. (Baniafouna, 2001, p. 220, cite R. MB, « dignitaire dans le

⁶⁵ « Argent » en espagnol.

⁶⁶ Village 110 : village formé sur le PK (point kilométrique) 110 de la ligne de chemin de fer Comilog, à l'emplacement d'un arrêt du train situé à 110 km de Mont Bélo.

commandement cocoye »). Pour le Colonel Bounouanza (ex-FAC et l'un des principaux chefs Cocoyes) il s'agit en effet de « libérer notre peuple ». « Nous nous sommes jetés dans cette guerre un peu comme malgré nous... au lieu de rassembler le peuple congolais, [le président Sassou] s'est mis à lancer à nos trousses les cobras et les Angolais jusqu'à Mossendjo et dans les petits villages ⁶⁷ ».

À l'inverse, pour D. Sassou Nguesso et ses alliés, il s'agit d'affirmer son pouvoir dans les régions d'opposition et face aux contestations violentes des milices du Sud.

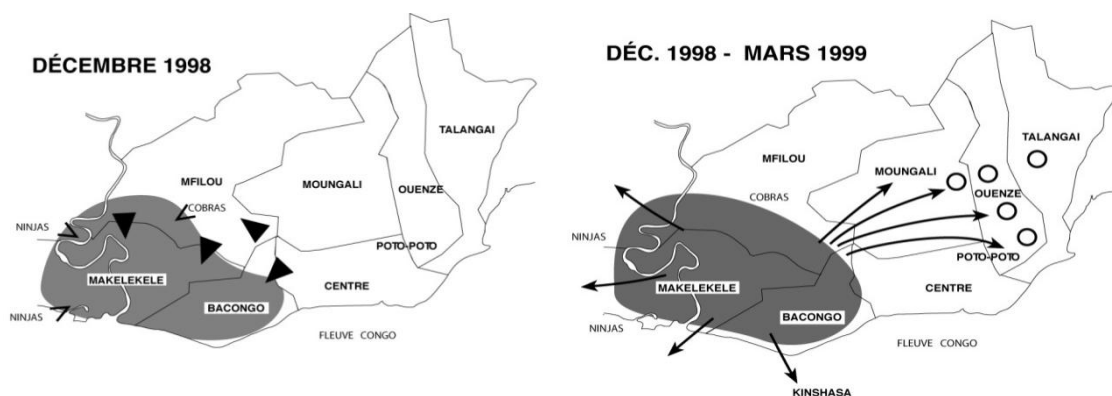
Pour le maire de Mossendjo, M. Mbohi (originaire de Mossendjo mais rallié à Sassou, E_225),

Les jeunes n'ont plus rien à manger. Comme ils sont allés piller à Brazzaville, ils ont tout dépensé, et donc les jeunes s'organisent pour relancer la guerre pour trouver à manger : ils vont attaquer Dolisie, pillent, le groupe grossit avec ceux de la Bouenza et de la Lékoumou.

Début 1998, les miliciens Cocoyes lancent des escarmouches en direction des villes tenues par les FAC et les Angolais. Les exactions commises par les FAC et les armées angolaises et rwandaises rallient aux « rebelles » de nouveaux miliciens (Mambas).

Ces opérations de guérilla se transforment en guerre lorsque les milices se mettent à lancer des incursions vers Brazzaville ou vers des lieux stratégiques (chemin de fer, centrales électriques). Les attaques répétées des quartiers de Makélékélé et Bacongo entraînent une violente réaction de l'armée et des Cobras, et une nouvelle fois la fuite des habitants de ces quartiers (200 000 personnes fuient dans le Pool ou en RDC selon le CICR, rapports d'activité 1998-1999 ; Cartes 35). Rappelons que les bases Ninja dans le Pool sont toutes proches de la capitale.

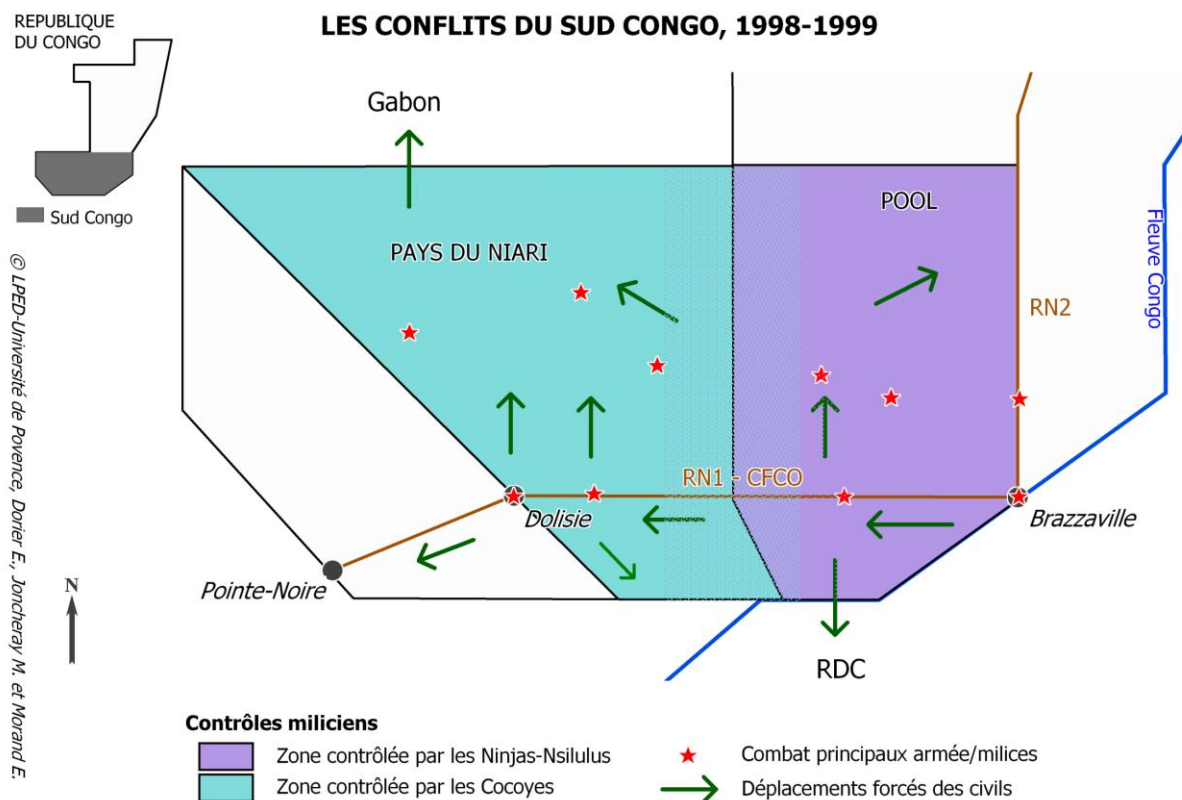
CARTES 35 : LA GUERRE DE 1998-1999 À BRAZZAVILLE (DORIER-APRILL, 2001).



Ces attaques suscitent une violente réaction militaire à Brazzaville même, puis dans les zones rurales, où la population est une nouvelle fois contrainte à la fuite. Cependant, les conflits vont s'étendre beaucoup plus qu'en 1997.

⁶⁷ Entretiens du colonel Emmanuel Bounouanza avec les journalistes de la presse internationale, http://congo-brazzaville.ifrance.com/congo-brazzaville/congo-brazzaville/interview_bounganza_presse_internationale6.html.

CARTE 36 : LES CONFLITS AU SUD CONGO, VUE D'ENSEMBLE (DORIER ET AL, 2011B).



La reconstitution des évènements passés constitue un enjeu de mémoire important, et ce, à plusieurs titres : reconnaissance des souffrances des populations, reconstruction, réparation, et tout simplement paix. À propos du Rwanda, F. Grünwald (1999, p. 417) évoque ces thèmes : à « justice et condamnation doivent nécessairement faire écho pardon et réconciliation. Une fois le prix payé, il faudra réapprendre à vivre ensemble dans les collines [...] ».

Or, au Congo, il y a eu une amnistie générale⁶⁸. En outre, la majeure partie des témoignages à cette époque portent sur le conflit à Brazzaville, et partiellement dans le Pool Sud, les ONG présentes (CICR et MSF) étant situées dans la capitale. Les travaux scientifiques concernant la période font généralement très peu de cas des pays du Niari, peu documentés (Yengo, 2006 ; Ziavoula, 2006⁶⁹). Cet « oubli » peut avoir plusieurs causes, mais il est surtout lié au peu de visibilité qu'a eu le conflit dans les pays du Niari. Quelques témoignages proviennent cependant du Gabon où sont reçus de nombreux réfugiés (HCR-Gabon, 2001).

En 1998-1999, il est impossible pour les ONG ou les journalistes d'accéder aux pays du Niari qui sont bouclés militairement (Moiraud, 2004, p. 17 : « political conditions »). Des

⁶⁸ Hormis en ce qui concerne les anciens leaders politiques partisans de Lissouba (et Lissouba lui-même), condamnés par contumace pour génocide par les tribunaux congolais.

⁶⁹ Il existe un ouvrage sur la mémoire des conflits intitulé *Devoir de mémoire* (Baniafouna, 2001), contenant de nombreux témoignages. Mais l'auteur ne mentionne pas ses sources et est très clairement partisan ; surtout, ses propos sont tellement excessifs (exemple : « les habitants, désormais habitués à la marche à pieds entre Sibiti et Zanaga (160 km), réussissent à faire ce trajet jusqu'à trois allers et retours dans la journée » p. 240) que cela remet en cause la crédibilité de l'ouvrage entier.

laissez-passer sont exigés pour tout déplacement. Sur 402 dépêches IRIN du 1^{er} décembre 1998 au 29 décembre 1999, 10 concernent les pays du Niari indirectement, 6 entièrement. Presque toutes parlent de Brazzaville et/ou du Pool. Les informations et témoignages arrivent de manière fragmentée, notamment depuis l'étranger.

La revue *Politique Africaine* a publié en 2000 (p. 193) une lettre intitulée « témoignage sur les violences angolaises au Congo ». L'introduction à cette lettre montre la difficulté d'avoir des témoignages d'époque dans les pays du Niari. « Des nombreux témoignages reçus – et certains publiés – sur les événements de 1998-1999, celui-ci est [...] le premier qui parle des violences dans les territoires du « Nibolek » qui a été le centre d'une résistance armée, surtout contre les troupes angolaises intervenues là dès octobre 1997 (notamment pour détruire une base de l'Unita établie à Loudima). Enfin, ces régions sont restées de 1998 jusqu'au dernier trimestre 1999 entièrement fermées. Cette lettre est donc un des tout premiers témoignages qui en sortent. » Si cette lettre ne nous apprend rien que nous ne sachions déjà (elle ne mentionne pas de noms de lieux), elle insiste sur la longueur de la guerre dans la zone mentionnée, qui dure d'octobre 1998 à septembre 1999, moment où l'auteur de la lettre sort des forêts.

Le manque d'informations concernant les conflits dans les pays du Niari pendant les guerres ne semble cependant pas être seulement lié à une visibilité plus grande du Pool et de Brazzaville, mais il semble également résulter d'une volonté politique de la part de l'État d'occulter un opposant politique (Lissouba et l'UPADS), et cela passe par l'occultation de sa région et de sa mémoire (cf. la chronologie établie par les *Dépêches de Brazzaville* en 2010 qui occulte totalement la région, partie 4 ; Cadre 27). Ainsi, on pouvait lire dans *Libération* en février 1999 que « Hier, Brazzaville a affirmé que les "protecteurs"⁷⁰ des sept Européens qui se présentent comme Mouvement National de Libération du Congo (MNLK), n'existaient tout simplement pas. Ce déni est la manifestation de l'intransigeance avec laquelle le régime entend traiter la rébellion qui, depuis août 1998, enflamme le sud du Congo. »

Cette troisième guerre des milices aurait fait de 30 000 à 50 000 morts (les estimations⁷¹ à propos de cette guerre sont relativement rares du fait du manque d'observateurs dans les zones rurales du Sud Congo). C'est donc largement la guerre la plus meurtrière, alors que c'est celle dont on a le moins parlé.

5.2.1 L'année 1998 : escarmouches et organisation des Cocoyes

Si la plupart des observateurs datent la reprise de la guerre à décembre 1998 en raison des attaques ninjas sur Brazzaville, celle-ci n'a en réalité jamais tout à fait cessé dans les pays du Niari. On a vu que jusqu'à fin 1997 des exactions étaient commises dans la vallée du Niari, et qu'il y avait déjà quelques attaques Cocoyes disparates contre les soldats de

⁷⁰ Des Cocoyes ayant récupéré/enlevé sept cadres de la Socobois de Dolisie, fuyant l'attaque de la ville (25 janvier 1999).

⁷¹ Il y aurait eu, selon les projections les plus prudentes, de 10 à 15 000 morts directes imputables aux conflits au Congo entre 1993 et 2000 (Muggah, 2003, d'après des sources d'Amnesty International et MSF). À ces victimes directes, on doit additionner la dizaine de milliers de décès liés à la malnutrition sévère et aux maladies : plus de 10 000 cas de malnutrition sévère ont été traités dans les seuls centres nutritionnels de MSF (uniquement à Brazzaville).

Sassou, contre l'autorité et une forte insécurité pour les populations. Ces escarmouches continuent pendant toute l'année 1998⁷².

En avril 1998, les milices contrôlent brièvement le barrage hydroélectrique de Moukoulou, au Nord de Mouyondzi, qui alimente Pointe-Noire en électricité. Ils arrêtent également momentanément le CFCO. Des combats sont signalés à Mouyondzi entre Cobras et Cocoyes (Yengo, 2006, p. 346 ; Ngodi, 2009). C'est ce que Demetriou et al (2002) nomment la « guerre des 45 jours » (*45 day war*). En août, c'est dans le Pool que la situation est la plus vive. De manière générale, durant l'année 1998, les miliciens Ninjas et Cocoyes tentent de s'organiser, sous le commandement de quelques chefs (souvent des militaires de carrière comme le Colonel Emmanuel Boungouanza). Ils tiennent les villes des pays du Niari et du Pool, empêchant les administrations de revenir.

5.2.2 Novembre décembre 1998 : durcissement des tensions

À partir d'octobre 1998, les actions se resserrent ; le CFCO est de nouveau arrêté, contrôlé par les Cocoyes à Loutété. Début novembre 1998, le poste de gendarmerie à Mouyondzi est de nouveau attaqué, causant la mort de quatre gendarmes (exécutés en public). Le 4 novembre, des affrontements entre Ninjas et FAC font 7 morts à Yamba (Est de la Bouenza, proche du Pool). En même temps, à l'autre bout des pays du Niari, plusieurs civils sont tués et blessés au cours de l'attaque du poste de gendarmerie de Mossendjo, par des Cocoyes qui récupèrent des véhicules, des armes et des munitions. Tout proche de là, Moundoundou (Niari) est attaquée, ce qui provoque un exode des populations en direction de Makabana. Partout, ce sont les symboles du pouvoir, considéré comme illégitime, qui sont attaqués (Carte 37).

On assiste donc à des attaques Cocoyes dans le « Niari profond », destiné à occuper les zones stratégiques et à se fournir en armes (attaques des gendarmeries) sans s'opposer à de trop grandes forces armées. Le gros des combats a lieu à partir de décembre 1998, en même temps que l'attaque Ninja sur Brazzaville⁷³, par la prise de Nkayi par les Cocoyes (18 décembre⁷⁴). Face à la montée en puissance des milices du Sud, l'armée, aidée des Angolais, revient lourdement armée (hélicoptères bombardiers) prendre position dans la vallée (fin décembre 1998), et riposte (Carte 37).

Selon Amnesty International (1999, p. 23), « les forces gouvernementales auraient tué de nombreux civils non armés à Mouyondzi, Nkayi, ainsi que dans d'autres parties de la région de la Bouenza, durant une offensive menée pendant la deuxième quinzaine de décembre 1998 pour déloger les «Cocoyes ». Beaucoup de civils ont aussi été tués dans des bombardements aveugles sur des zones de cette région censées abriter des «Cocoyes ». Parmi les victimes des combats, 123 ont été enterrées à Nkayi, mais le nombre total des morts serait d'au moins 200 d'après d'autres sources⁷⁵ ».

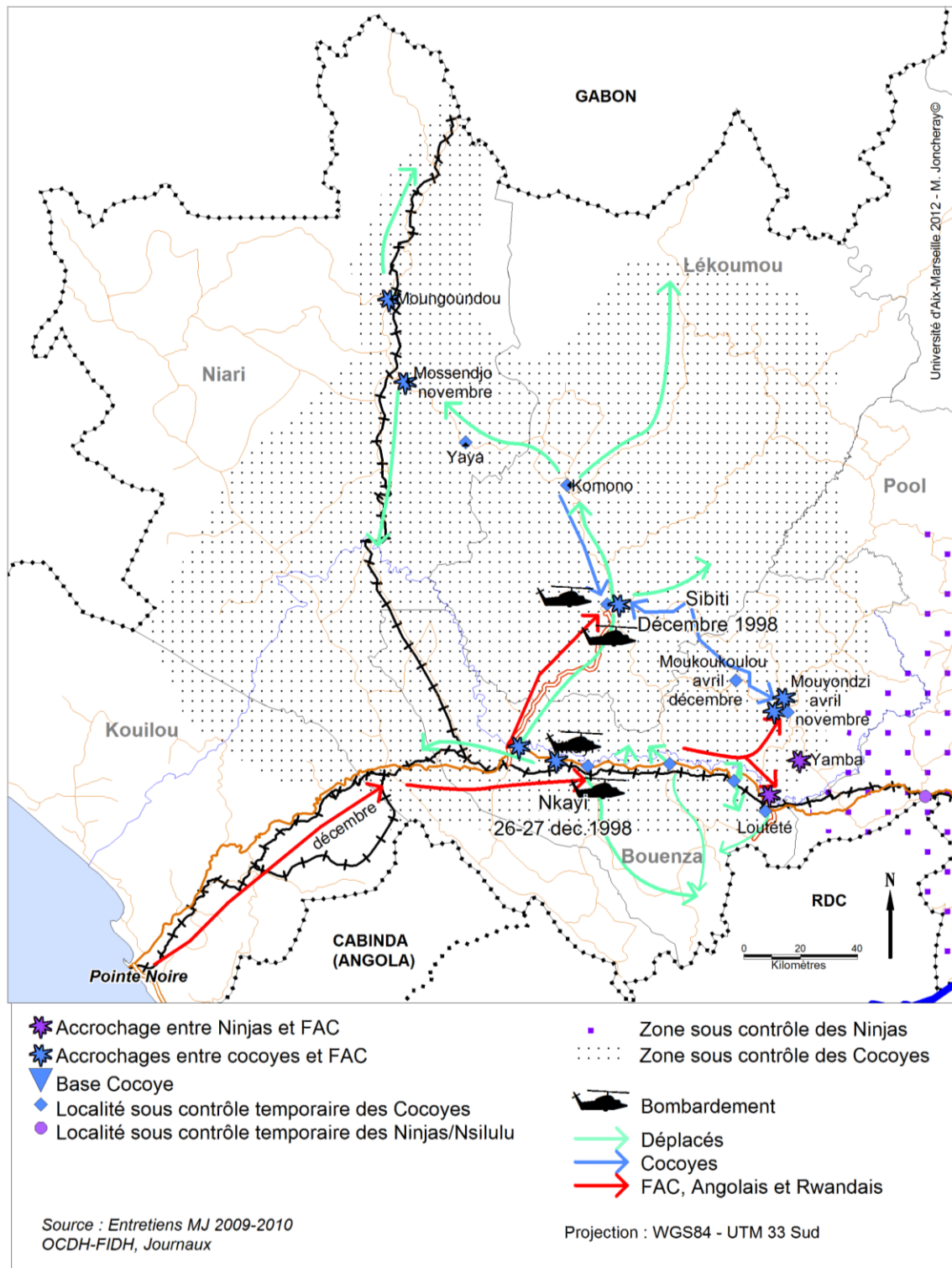
⁷² Voir chronologie en annexe pour le détail.

⁷³ Pour une vision générale de la guerre de 1998-1999 dans tout le Sud du pays, voir nos articles et cartographie in Dorier, Joncheray et al, 2008, 2011 et 2012.

⁷⁴ Le 19 décembre 1998, au cours de l'attaque de la société sucrière SARIS, les Cocoyes auraient enlevé le directeur financier, de nationalité française ; il aurait été retrouvé mort quelques jours plus tard. Cependant les motifs précis de son exécution ne sont pas connus. (OCDH FIDH, 1999 ; *Libération*, 6 janvier 1999).

⁷⁵ Le bilan des attaques est estimé à plus de 200 victimes par l'OCDH-FIDH (1999) ; il y aurait eu 125 exécutions sommaires d'après la Croix Rouge congolaise (Yengo, 2006, p. 348).

CARTE 37 : LES COMBATS DE 1998 DANS LES PAYS DU NIARI.



Le 28 décembre 1998, l'attaque de Nkayi à l'arme lourde oblige l'ensemble des populations civiles (60 000 habitants) à fuir en brousse et dans les forêts. En outre, les Cobras opèrent un ratissage de la ville et abattent les jeunes hommes, soupçonnés d'être des Cocoyes. L'usine Saris et ses équipements (notamment les véhicules) sont pillés. La ville n'est totalement contrôlée que le 5 janvier 1999.

J'étais en décembre 1998 à Nkayi, lors de l'attaque du bombardement. J'ai fui à Mvanzi (entre Kayes et Madingou) de l'autre côté du fleuve. Je suis resté en brousse de décembre à juin. Livegh (E_321) jeune mécano de Nkayi.

Le 27 décembre, de forts contingents d'angolais viennent renforcer les unités présentes à Dolisie. Pour le père L. Favre, « aux yeux de la population, la résistance est devenue légitime depuis que l'armée angolaise et les «cobras» sont entrés dans Dolisie le 27 décembre » (*Libération*, 30 janvier 1999).

5.2.3 Début 1999 : offensives et organisation des Cocoyes

« À Dolisie, avant l'attaque des rebelles Cocoyes, les nouvelles recrues de l'armée et les soldats angolais ont commis les mêmes exactions qu'à Nkayi. Toute personne physiquement "imposante" rencontrée par des militaires dans la rue après 19 heures était systématiquement considérée comme un Cocoye et exécutée, ainsi que toute personne qui prétendait leur résister. Le 22 décembre 1998, un jeune homme d'environ 23 ans, surnommé Le Baron, gérant d'un petit commerce, rue Franceville au quartier Bacongo, a été exécuté par un soldat angolais qui ne voulait pas payer les cigarettes et boîtes de conserves qu'il venait de prendre. Bien que les parents de la victime aient saisi la police et l'État Major des Forces Armées Congolaises dans la localité, ce soldat angolais n'a pas été interpellé. Par ailleurs, il apparaît que ce militaire angolais, ainsi que d'autres soldats de même nationalité, se sont livrés, notamment au quartier Tahiti, à des enlèvements de jeunes filles qui ont ensuite été violées au camp militaire » (OCDH-FIDH, 1999).

Les Cocoyes attaquent alors en masse les points clefs de la région : transformateurs électriques de Loudima et Bouansa, et le barrage de Moukoulou, ce qui va de nouveau priver d'électricité Pointe-Noire. Les Ninjas prennent position dans le Pool et dans la partie Est de la Bouenza (Loutété, Yamba, Boko-Songho, avec une base à Kinsaka (E_292). Les autorités abandonnent Loutété, Bouansa, Madingou, Mouyondzi, Sibiti. Du 24 au 26 janvier, les Cocoyes encerclent et prennent Dolisie, récupèrent des armes avant de se replier. La population fuit dans les forêts (Carte 38).

L'attaque de Dolisie par les Cocoyes semble constituer le point culminant de la guerre, mais après la prise de Dolisie, les Cocoyes ne peuvent garder la ville ; ils se replient sur le village de Moulendé (Baniafouna, 2001, p. 233). Leur unité s'effiloche très vite. En réalité, la plupart des chefs cherche à rallier Brazzaville, le centre névralgique du pouvoir. Les bandes armées sont alors laissées à des « chefs d'écurie » de grades peu élevés ; sans coordination, ces écuries Cocoyes ne vont plus dès lors qu'effectuer des opérations de guérilla contre les forces alliées de Sassou (Englebert et Ron, 2004, p. 71) et se livrer à des pillages systématiques des villages.

CARTE 38 : LES COMBATS DANS LA PREMIÈRE PARTIE DE L'ANNÉE 1999 DANS LES PAYS DU NIARI.

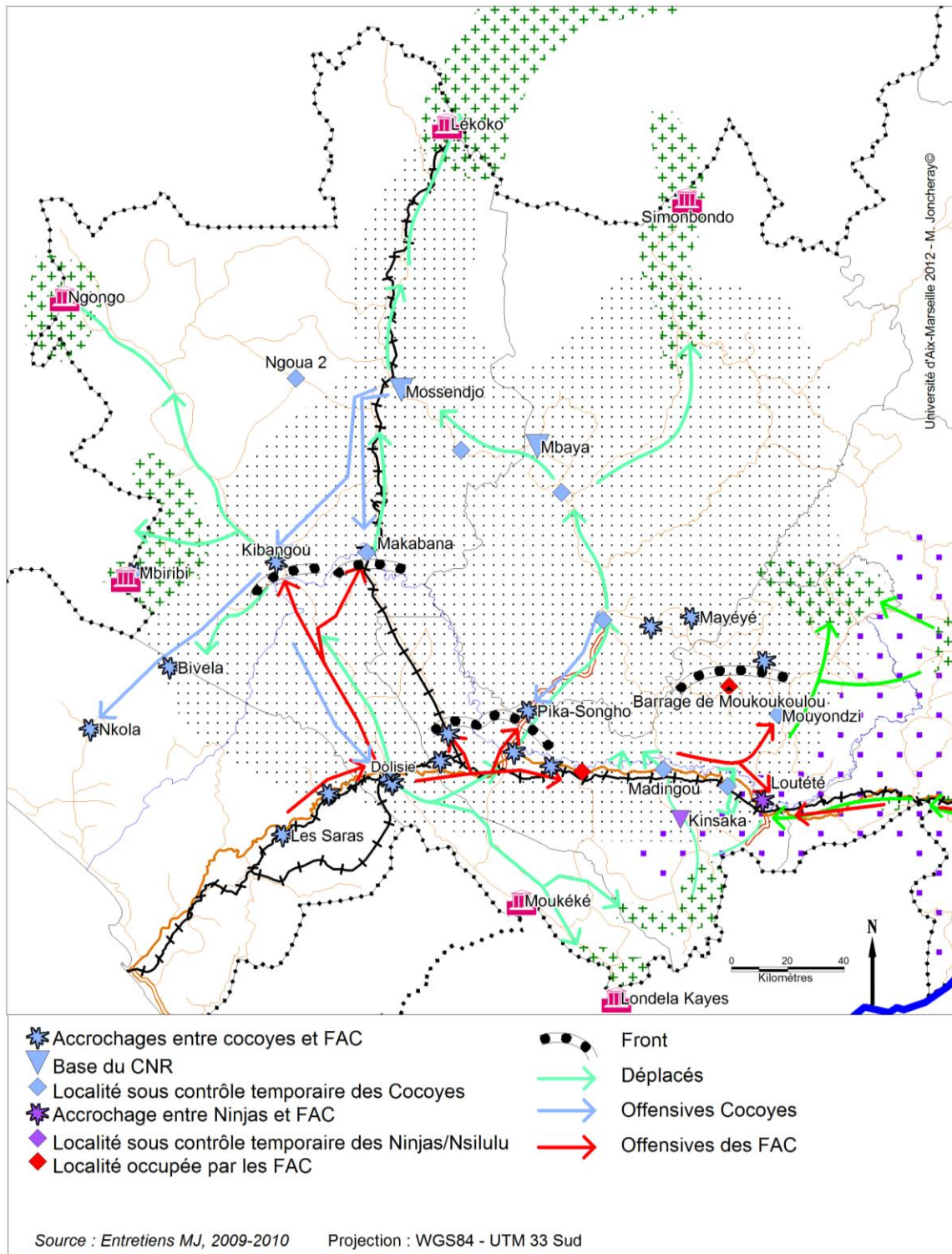


PHOTO 16 : PHOTO AFP DU CFCO, 1999.



CONGO, DOLISIE : A Congolese governmental soldier stands at the head of a train convoy, 23 January at Dolisie station, some 360 kilometers southwest of Brazzaville. Two people were killed and four seriously wounded in a attack on the rail convoy carried out by supporters of ousted president Pascal Lissouba Saturday, in the Bouenza region, west of Brazzaville.

Le 28 janvier 1999, les *Dépêches de Brazzaville* titrent : « L'armée entreprend des opérations de ratissage dans le Niari ». L'armée reprit au cours de l'année les villes du Sud, aidée par les forces angolaises. Les miliciens Cocoyes firent cependant encore quelques attaques sérieuses, telle la prise de Nkola (Kouilou), base armée qui leur a permis de s'approvisionner en armements. La partie Nord des pays du Niari reste sous contrôle des milices. Des fronts relativement stables se mettent en place sur les positions faciles à tenir, essentiellement sur les ponts sur le Niari (Pont du Niari, Pika-Songho) ou d'autres grandes rivières.

Mossendjo, depuis 1997 aux mains des Cocoyes, constitue la plus grande base Cocoyes, à la fois en tant que base des opérations mais aussi lieu de repli et de ravitaillement, du fait de sa proximité avec le Gabon. Mais c'est également un lieu de refuge pour un grand nombre de déplacés, en raison de ces possibilités de ravitaillement, et en tout cas un lieu de passage vers le Gabon.

Les gens de Dolisie sont réfugiés ici. Comme la Lékoumou et la Bouenza sont attaquées : ils se réfugient ici. Il y avait aussi des gens du Pool. Il y a eu une organisation des jeunes d'ici pour réagir (différent des Cocoyes et des Mamba). Mossendjo était la capitale des événements socio-politiques, car tout le monde se réfugie ici. Mbobi, E_225.

Demetriou et al, dans leur rapport *Small arm Survey* (2002, p. 28), vont jusqu'à affirmer qu'on assiste à partir du début de l'année 1999 à un soulèvement populaire (popular uprising) : « In Brazzaville, discrimination against Cocoye combatants, and their concerns with the levels of violence back in their villages, lead to the progressive return home. Following the widespread arming of the civilian population in January 1999, the transition from consolidated militia to armed popular civil resistance was complete ». Cette notion de « *armed popular civil resistance* » nous paraît quelque peu exagérée... Cependant, ce rapport pointe un élément réel et source de futures difficultés : la diffusion généralisée des armes à travers les pays du Niari ainsi que la difficulté de distinguer les Cocoyes actifs, qui ont pris les armes et combattu, des Cocoyes revendiqués mais qui n'ont pas participé directement aux conflits.

Le « mouvement » et les zones Cocoyes sont gérées à partir de janvier 1999 par le MNLC (Mouvement National de Libération du Congo), où se regroupent Cocoyes, et autres bandes armées du « Niboland » (Mambas, Bana Dol). S'ils se réclament de Lissouba, ce dernier ne les reconnaît pas. En mars, le MNLC s'allie au sein du CNR (Comité national de

la Résistance) et des Forces d'autodéfense de la résistance avec les Ninjas et Nsilulus de la région du Pool, sous la direction du « révérend-pasteur » Ntoumi, nouveau leader du Pool qui se détache de Kolélas et est à la tête d'une variante de milice ninja, les « Nsilulus »⁷⁶. Leur base est située dans le département de la Lékoumou, non loin de Komono, avant d'être déplacée à Mossendjo dans la dernière phase de la guerre.

5.2.4 Juin-décembre 1999 : la réponse de Sassou-Nguesso à l'arme lourde

À partir de juin-juillet 1999, les FAC, appuyées par leurs alliés angolais, opèrent une offensive généralisée dans tout le Sud du pays, destiné à reprendre les zones contrôlées par les milices. Dans le Pool comme dans les pays du Niari, cela se traduit par des attaques à l'arme lourde, notamment avec des hélicoptères bombardiers, et des attaques à revers à partir des Plateaux.

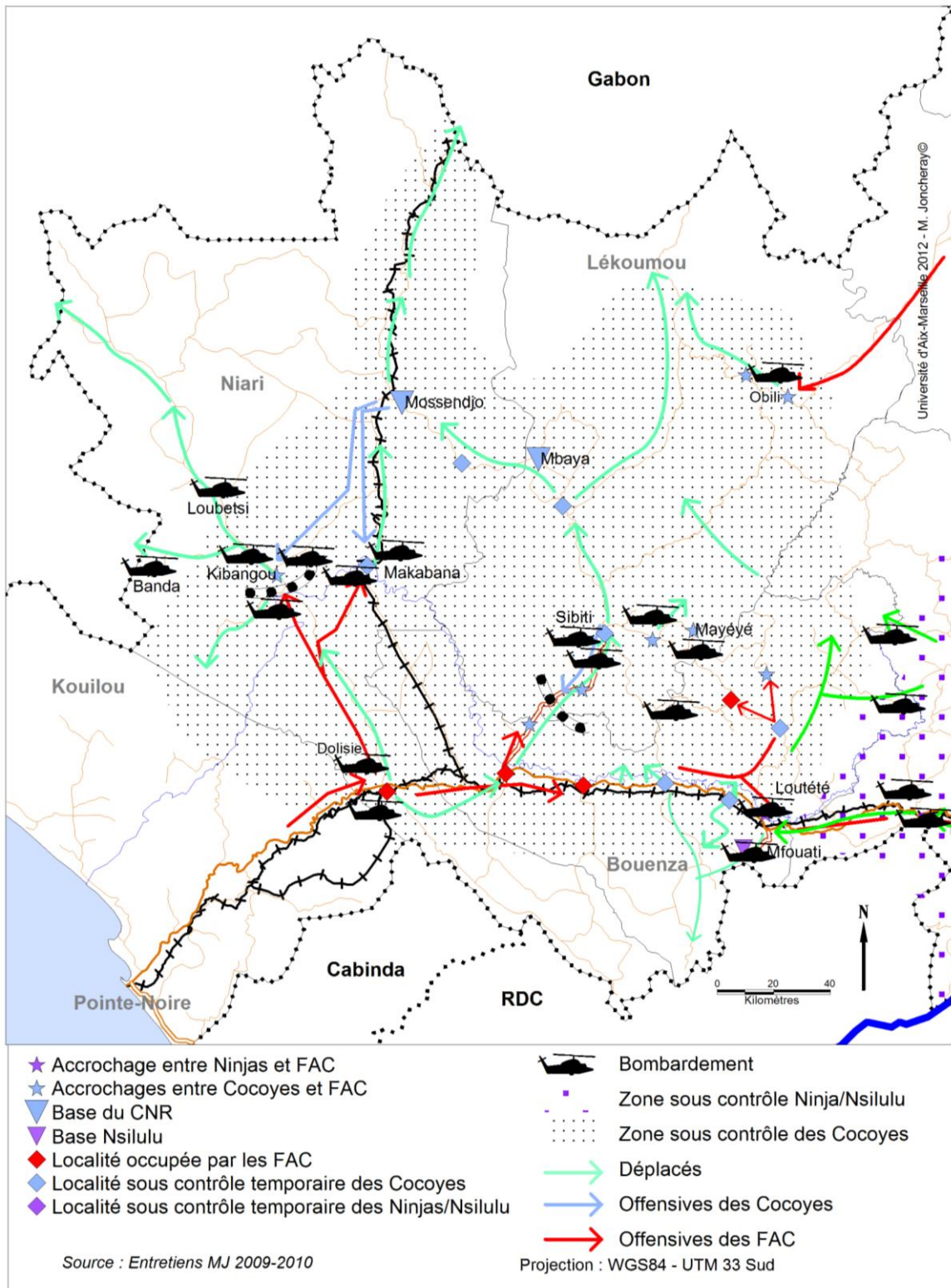
Les villes du Sud du pays comme Nkayi ou Dolisie sont occupées massivement par les forces armées et alliés de Sassou Nguesso, servant de base de départ aux offensives sur les villes de l'axe RN1-CFCO. La Bouenza est le premier département repris par les FAC : Sibiti tombe le 4 juillet (*Dépêches de Brazzaville* du 7 juillet 1999), Loutété le 24 août (DDB 26 août 99). Le 27 août, l'armée congolaise revendique le contrôle total du CFCO. Le 7 septembre 1999, les FAC reprennent à nouveau Sibiti (DDB 10 septembre 99). Dans le Niari, les FAC atteignent Kibangou le 2 novembre 1999 avant de reculer et de mettre un bouchon à Pont du Niari (E_234). Les Cocoyes parviennent à défendre leurs lieux de replis dans le Nord de la Lékoumou face à l'offensive généralisée, que ce soit en barrant l'accès par les plateaux (Zanaga) ou par les pistes du Sud (Sibiti, Kibangou ; Carte 39).

La dernière dépêche AFP de l'année 1999 signale que « depuis mai, les milices ont enregistré défaites sur défaites dans le centre du pays, en subissant les coups de boutoir de l'artillerie et des blindés angolais qui appuient les troupes gouvernementales [...] Le colonel Bounkou Bounkou a d'ailleurs demandé le départ des troupes angolaises, les accusant de "tuer, piller et brûler les villages" » (AFP 30/12/1999).

Les accords de paix ne sont donc pas que le résultat de la victoire militaire du camp Sassou sur le camp Lissouba (devenu autonome avec son exil), mais résultent de longues négociations entre les chefs du MNLC et le gouvernement. D'ailleurs, pour le sous-préfet de Mouyondzi (E_326), « les chefs militaires ont fait la guerre pour être intégrés dans l'armée » suite à leur défaite et leur éviction en 1997.

⁷⁶ Voir à ce sujet Ngodi, 2009, et les articles écrits sur le Pool.

CARTE 39 : L'OFFENSIVE GÉNÉRALISÉE DE 1999 DANS LES PAYS DU NIARI.



Le premier accord de paix du 16 novembre 1999 (accord de cessation des Hostilités de Pointe-Noire) accorde l'amnistie aux trois milices⁷⁷. Il est qualifié de "machination" par P. Lissouba et B. Kolélas. Le second accord, qui marquera vraiment l'arrêt des combats, est signé à Brazzaville le 29 décembre 1999 : « accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités entre le Haut commandement des Forces Armées Congolaises (FAC) et le Haut commandement des forces d'autodéfense de la résistance (FADR)⁷⁸ ». Comme pour le premier accord, les chefs politiques des milices Cocoyes et Ninjas - le président déchu Pascal Lissouba et son dernier Premier ministre Bernard Kolélas, en exil à l'étranger -, n'ont pas été associés aux tractations. Il annule les condamnations à mort de Kolélas et Lissouba, et prévoit l'intégration ou la réintégration d'une partie des milices dans les forces de l'ordre (AFP 30/12/1999, accords en Annexe 3).

Ce cessez-le-feu a été respecté par les miliciens Cocoyes et Mambas au vu de la réintégration dans l'armée de leurs chefs ex-FAC, malgré quelques résurgences de violences notamment autour de la base milicienne de Mossendjo. Selon le colonel Bounouanza, vice président du CNR (Conseil national de la résistance) et signataire du second cessez le feu, « Nous avons voulu arrêter cette guerre lorsque nous avons constaté que notre idéal initial "libérer notre peuple" risquait de compromettre justement la vie de ce peuple⁷⁹ ».

Des conflits éclatent encore jusqu'en 2004 dans le Pool, où s'est réfugié le « révérend-pasteur » Ntoumi avec sa milice. Les derniers accords de cessez le feu, signés entre le gouvernement et Ntoumi, datent de mars 2003⁸⁰.

Le cessez-le-feu marque donc l'échec de la guerre de « libération » des pays du Niari, et la reconnaissance de la victoire politique de D. Sassou-Nguesso. La région y a gagné en sécurité pour ses populations, la réintégration des membres de l'armée régulière dans l'armée nationale et l'intégration de certains ex-membres de l'UPADS au gouvernement (sous l'affiliation au PCT). Mais c'est au prix d'une occupation militaire et d'un retour aux équilibres antérieurs qui excluent les pays du Niari du jeu politique et désormais du jeu économique.

5.3 Une typologie du contrôle et de la conquête territoriale

Nous avons essayé de construire une typologie des territoires dans la guerre. L'échelle régionale, à un niveau intermédiaire entre échelle micro-locale et échelle nationale, prend ici tout son sens. Cette typologie n'est pas liée à une date particulière mais synthétise l'essentiel des enjeux territoriaux sur l'ensemble de la période 1998-2000.

⁷⁷ Point (a) de l'accord, confirmé par la loi d'amnistie 20-99 du 20 décembre 1999.

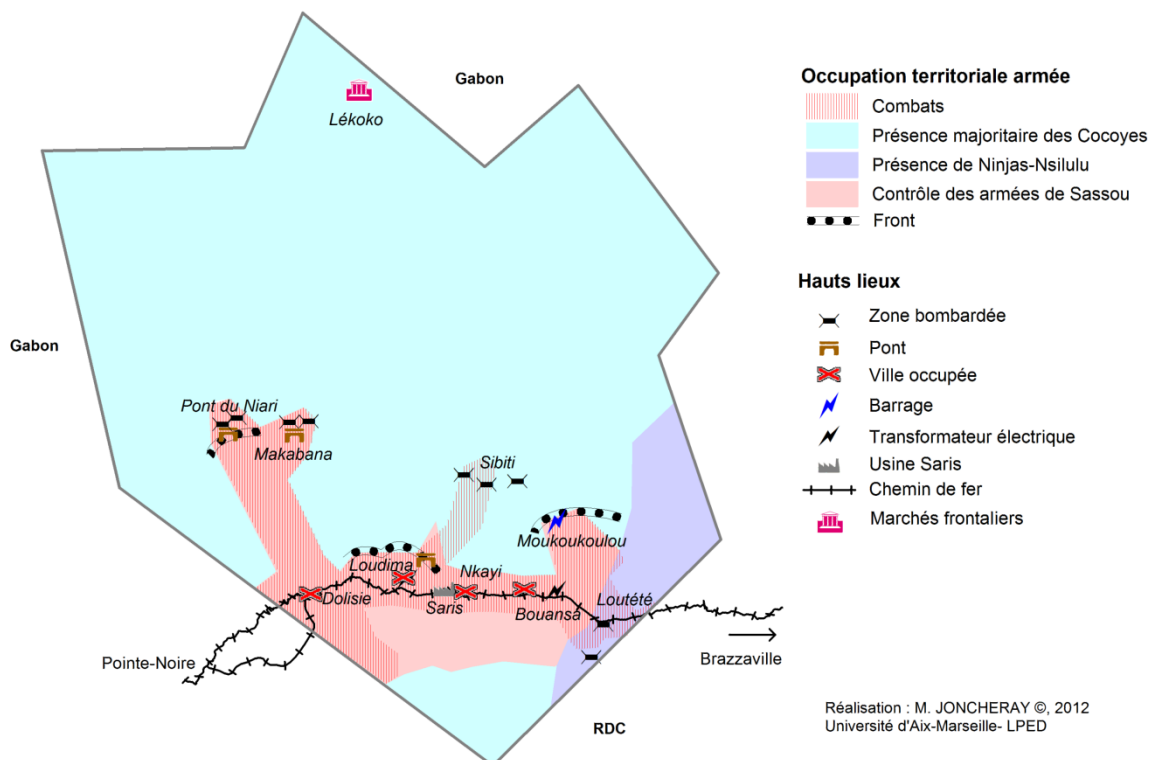
⁷⁸ Ensemble hétérogène formé (avec plus ou moins de tensions internes) des différents mouvements de guérilla du grand Niari (Cocoyes de la Bouenza, Lekoumou et Niari) et du Pool (Ninjas, Nsilulus). La multiplication des mouvements, alliances, les changements de noms permanents rendent la lecture du conflit relativement ardue.

⁷⁹ Extrait d'un entretien du colonel Emmanuel Bounouanza avec les journalistes de la presse internationale, http://congo-brazzaville.iffrance.com/congo-brazzaville/congo-brazzaville/interview_bounouanza_presse_internationale6.html

⁸⁰ Pour la guerre du Pool (2002-2004), voir Dorier et Joncheray, 2012, et Dorier et al, 2011 : rapports du PADEC dans lesquels a été réalisé un gros travail de cartographie sur le Pool.

Ici, les critères de la typologie adoptés sont de plusieurs ordres. En ce qui concerne les espaces occupés, il s'agit de savoir par qui ils le sont, selon que ce soient des hommes armés, dans le « camp » Sassou, ou bien par les Cocoyes (ou autres milices du « Niboland ») ou même Ninjas (Pool). Mais il faut aussi repérer les zones de combats, extrêmement disputées quelques soient les phases de la guerre, même si le contrôle est principalement du fait de l'armée dominante, à savoir les nouvelles FAC (ex-cobras) associées aux militaires et mercenaires angolais et rwandais (pour l'essentiel) ; les milices y font régulièrement des incursions (ex : axe CFCO). Il s'agit également de repérer les fronts, quelque peu stabilisés, favorisés par le terrain (le long du Niari, les ouvrages d'art tels à Pika-Songho ou Pont du Niari). Enfin, un certain nombre de « hauts-lieux » ont une influence particulière sur le cours de la guerre. Il s'agit de points de passage frontaliers, systématiquement associés à un marché, essentiels pour le ravitaillement des miliciens et les trafics en tout genre ; les zones militaires stratégiques comme le chemin de fer, la centrale hydroélectrique de Moukougoulou et les transformateurs électriques, ou les ponts. Nous avons ajouté l'usine Saris, seule unité de transformation de la région dont l'outil de production a été préservé grâce à la présence des forces armées. Les villes, en tant que symboles de l'autorité de l'État, mais aussi en tant que lieu de concentration des richesses, sont aussi des hauts-lieux.

FIGURE 7 : LES PAYS DU NIARI PENDANT LA GUERRE DE 1998-1999 : TYPOLOGIE.



Conclusion

La décennie 1990 a vu se succéder au Sud du Congo plusieurs guerres des milices, très différentes en fonction des motivations et des acteurs qui les ont animées. Les territoires ont également été diversement touchés. En 1993 et 1997, la capitale Brazzaville a été la plus touchée, mais de nombreuses répercussions ont été perceptibles dans les pays du Niari, notamment du fait de départ de certaines populations, ou d'arrivées de déplacés internes. En 1998-1999, la guerre a particulièrement touché les pays du Niari, dans lesquels ont eu lieu de nombreux combats et bombardements, obligeant les populations à fuir dans les marges de la région ou à l'étranger. L'opposition des forces armées congolaises, alliées aux Cobras, Angolais, et à quelques factions de mercenaires, face aux milices Cocoyes et Mambas sous l'autorité d'officiers loyaux à Lissouba a suscité partout des violences et des exactions. Leurs principales victimes sont avant tout les populations civiles, prises en étau entre les différentes forces armées (FAC, milices et mercenaires), et qui ont tout perdu dans les conflits. Guerres ethniques, politiques, économiques ou de « libération », toutes ont pour point commun d'avoir manipulé et mobilisé des identités excluantes et d'avoir fait de la violence le principal moyen d'expression politique et économique.

Les récits de vie et récits des événements faits par les populations interrogées permettent de compléter et approfondir nos connaissances sur les événements ayant eu lieu dans les « Pays du Niari », fortement occultés. Ils permettent également, loin de chiffres englobants et impersonnels, de donner des visages, des noms aux victimes, et de faire ressortir tout le tragique des guerres. Comment reconstruire, revivre, si l'on nie la souffrance humaine?

CHAPITRE 6 : Des guerres contre les civils

Les conflits dans les pays du Niari ont été largement occultés par les médias nationaux et internationaux du fait de l'impossibilité de se rendre dans la région, bouclée militairement. Les premières personnes « extérieures » à avoir pu rentrer dans les pays du Niari faisaient partie d'une mission de MSF en avril 2000. Le travail de reconstitution des faits constitue donc un enjeu fondamental pour la mémoire et la reconstruction de la région. Les récits des populations, qui mentionnent leurs difficultés de survie, leurs déplacements, leurs stratégies de ravitaillement, constituent à ce titre des témoignages exceptionnels.

Les guerres ajoutent leurs destructions aux crises préexistantes pour aboutir à un bilan catastrophique pour cette région, gravement sinistrée, et ses habitants. Lorsque la mission MSF arrive sur le terrain, c'est pour y trouver des villes détruites, des populations traumatisées originaires de tout le sud du Congo ; la majeure partie des ressources qui faisaient la richesse de la région sont désormais inexploitable.

Si les coûts économiques et sociaux du conflit sont bien détaillés dans le rapport de développement humain de la République du Congo (PNUD, 2002), intitulé *Guerres, et après ?*, ce rapport ne donne pas de nuances régionales. La plupart des bilans réalisés sur l'état des populations rentrant de leur fuite ont été faits à Brazzaville par Médecins Sans Frontières (MSF, 2000 ; MSF, 2003, Le Pape et Salignon, 2001 ; Le Pape, 2004), et concernent essentiellement des Brazzavillois et des populations déplacées du Pool.

Nous ferons place dans ce chapitre aux témoignages de la vie en guerre des populations et dresserons un bilan de la situation à la fin des conflits.

6.1 Survivre pendant les guerres

« Au Congo-Brazzaville, entre 1998 et 2000, ce qui nous a saisi, c'est ce moment de violence absolue que constitue ce qui n'est cette fois-ci même plus une guerre civile, mais une « guerre contre les civils ». [...] Les cruautés et humiliations furent massives de la part de tous les acteurs au conflit : expulsions, déplacements forcés, privation de nourriture, brutalités, «boucliers humains », tueries, exécutions sommaires, viols... Le règne de l'anomie ! » (Le Pape et Salignon, 2002). Cette situation dramatique est également bien exposée dans le roman d'Emmanuel Dongala, *Johnny Chien méchant* (2002).

Il faut se rappeler que pour chaque mort directe liée à la guerre, l'OMS estime que neuf personnes meurent des conséquences indirectes du conflit (Krug et al, 2002). La population, prise en otage entre les miliciens vaincus et vainqueurs, a seulement essayé de survivre pendant plusieurs années, en se déplaçant, au Congo ou en traversant les frontières ; en se cachant en forêt ou en rejoignant des villes plus sécurisées. Elle a subi des représailles des militaires pro-gouvernementaux (Cobra, Angolais, Rwandais, Tchadiens) tout comme celles de milices locales qui rackettent la population pour l'« effort de guerre ». En effet, les pillages étant une des raisons de l'existence des milices, ces dernières s'en prennent souvent aux populations, qu'elles soient considérées ou pas

du même camp politique. Des règlements de compte sont également effectués au sein des familles. Partout les bandes de miliciens font régner la peur.

Il est parfois difficile de retracer de manière exacte les parcours individuels des populations déplacées, d'autant plus lorsque celles-ci connaissent mal la région qui les accueille. On trouve quelques exemples de témoignages dans Guth (2003), ou dans des ouvrages personnels (Issangh'a Mouellet Wa Indo, 2005, 2007). Ici encore, nous donnerons avant tout la parole aux populations.

6.1.1 Mobilités en guerre – déplacés et réfugiés

Les populations civiles des pays du Niari, fortement affectées par les combats, les bombardements et l'insécurité causés par les hommes en armes, ont dû mettre en place des stratégies de survie parfois complexes. Ces stratégies se sont souvent appuyées sur une connaissance du territoire, sur la solidarité villageoise ou même sur des arrangements avec les forces armées. Dans tous les cas, ce qui caractérise le plus ces stratégies de survie, c'est la mobilité, le plus souvent subie, de ces populations. Ces mobilités contribuent à définir des territoires vécus des conflits, différents selon leurs caractéristiques propres et selon les fonctions qui leur sont attribués par les hommes en armée ou les populations. Pour fuir ou pour se ravitailler, les territoires vécus des conflits sont des territoires mobiles.

Les gens ont fui quand l'armée est arrivée ici [Loutété]. Avant les rebelles menaçaient les parents, on vivait dans la crainte. Quand l'armée arrive, il y a des combats puis la fuite. On fuit sur les montagnes car après Mfouati, la bas c'est une zone de combat, les milices rwandaises sont entrés par Mfouati et les Angolais par la RN1. On fui de partout, en RDC, dans la montagne, et de l'autre côté du Niari. Quand l'armée s'installe correctement, la population revient. Grégoire L., E_365.

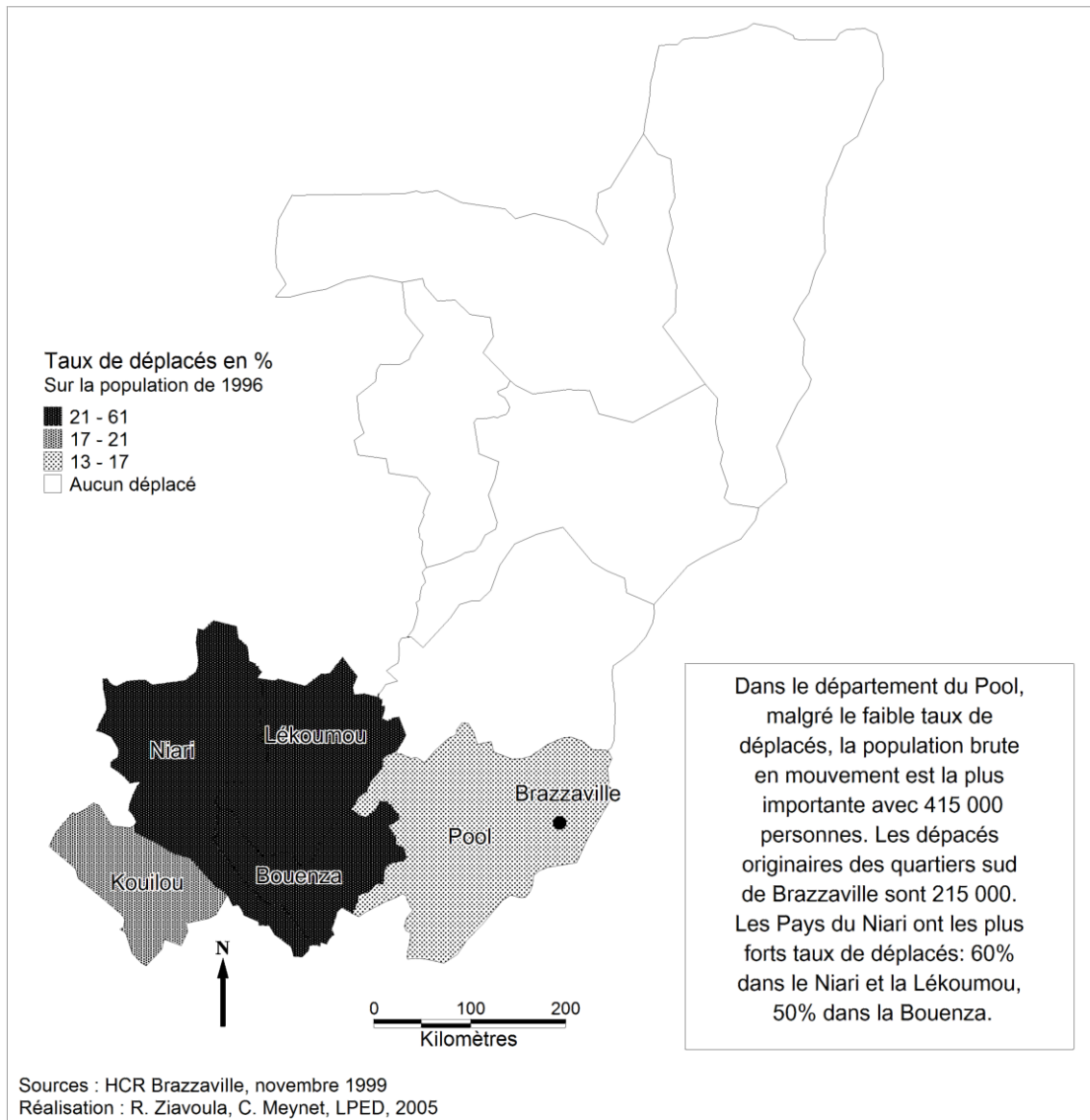
Le HCR considère que le nombre de déplacés a atteint 810 000 personnes, soit 35% de la population totale en 2000. Muggah, Bugnon et Maughan, (2003, p. 54), comptabilisent entre 580 000 et 700 000 déplacés à l'intérieur du pays en 1999. Pointe-Noire, préservée des combats, avait connu une forte croissance du fait de l'accueil de plus de 200 000 déplacés Brazzavillois en 1997, et ce sont encore plus de 25 000 nouveaux déplacés originaires de la vallée du Niari qui arrivent en février 1999, suite aux attaques de Dolisie et Nkayi. L'expérience partagée de la guerre a facilité la cohabitation urbaine de ces déplacés d'origines diverses, qui ne constituent pas de véritables quartiers ethniques. L'installation durable des déplacés provoque une densification des quartiers anciens et une forte pression foncière dans les périphéries (doublement à triplement des prix ; Dorier-Apprill et al, 2008).

En outre, jusqu'à la fin de 1999, plus de 60 000 réfugiés auraient rejoint le Congo pour la RDC ; au moins 20 000 auraient atteint le Gabon (HCR, 2003). La plupart de ces déplacés et réfugiés sont des Brazzavillois et des habitants des pays du Niari (Carte 40).

Les déplacements se sont faits selon plusieurs vagues : tout d'abord les échanges de déplacés entre le Pool et les pays du Niari, en 1993, et le « retour » d'un certain nombre de Brazzavillois. En 1997, les pays du Niari accueillent à nouveau de nombreux Brazzavillois. Mais les mouvements sont surtout importants en 1998-1999, puisque aux populations déplacées internes aux régions se joignent à partir de décembre 1998 les nombreux Brazzavillois chassés notamment de Baongo. Ces derniers se sont d'abord réfugiés dans le Pool tout proche, mais ils en ont été délogés avec les habitants du Pool

lors de l'offensive généralisée des FAC⁸¹. En 1999, plus de la moitié de la population des Pays du Niari est en mouvement, notamment celle des villes et des principaux axes.

CARTE 40 : POPULATIONS DÉPLACÉES AU CONGO EN 1999.



En 2000, une partie des pays du Niari a donc fui la région et se trouve soit à Pointe-Noire, soit à l'étranger (et notamment au Gabon). Une dernière partie se trouve, en compagnie de déplacés en provenance de Brazzaville et du Pool, dans les districts forestiers enclavés, dans les montagnes des cataractes et dans les zones frontalières du département du Pool (Yamba, Kingoué, Tsiaki, Mayéyé), souvent protégées par un cours d'eau. Le chef de village (E_331) de Moussanda (zone enclavée du district de Mabombo, atteignable uniquement par Mouyondzi et le barrage de Moukoukoulou) mentionne ainsi la présence de « beaucoup de gens venus de Brazzaville et Nkayi ». Le sous-préfet de Tsiaki (E-109) cite des déplacés nombreux « dans la zone de Kimboto (frontière avec le Pool), dans le centre de Tsiaki et dans la forêt à Tsomono et Kimboto ».

⁸¹ Voir notre cartographie in Dorier et Joncheray (2013) et les rapports Pool du PADEC (Dorier et al, 2011).

Le témoignage de l'abbé Konioka (cadre 11) expose bien la diversité des déplacés, qui ici atteignent la frontière du Gabon. Ce témoignage permet également de saisir le rôle des églises, lieu de refuge spirituel mais également physique pour les populations déplacées. Enfin, il montre le climat d'insécurité permanente créé par les jeunes, miliciens ou non, souvent à la recherche de nourriture. Les populations sont ainsi souvent prises en tenaille entre l'armée et les milices, fuyant tantôt les unes, tantôt les autres.

Cadre 11 : Résumé du rapport de l'abbé KONIOKA, Mbinda, daté du 1^{er} mars 2000 (fourni par l'abbé Michel, E_196)

(p. 1 à 3) A partir du 03/02/99, mention de l'arrivée des premiers sinistrés ; ils ne sont repartis qu'au 10 mars 2000.

La paroisse de Mbinda a accueilli 39 ressortissants du Pool, 53 du « Grand Niari », 2 du Nord et 9 Mauritanien. Mbinda a vu sa population quadrupler.

Certains sinistrés sont restés le temps de remplir les formalités pour le HCR (pour passer au Gabon).

(p. 4) En 1998-1999, l'abbé est obligé de se faire accompagner « des jeunes » (à sa charge) pour faire sa tournée pastorale en temps de guerre, « afin d'éviter des braquages en route ». Il doit se déplacer à pied vers Ngoubou-Ngoubou, Mayoko, Pougou.

(p. 5) Accueil de confrères prêtres sinistrés. Ils restent d'un à cinq mois, puis l'évêque de Nkayi, réfugié en RDC, dit aux prêtres de son diocèse d'aller à Franceville. Trois proviennent de Dolisie, 1 de Loutété, 1 de Loudima, 1 de Madouma (Mossendjo).

(p. 6) Reçoit de l'aide de la paroisse de Moanda (Gabon) : médicaments et vivres. Elle est répartie avec Mossendjo, Makabana, Komono.

(p. 7) « La circulation était devenue intense entre Mossendjo et Mbinda à cause du marché de la frontière entre le Congo et le Gabon (Lékoko). Les gens venaient de partout : du Pool, de Makabana, Sibiti, Komono, Mouyondzi... ceci pour vendre leur marchandise et acheter de quoi survivre. »

« C'est dans ce contexte qu'on a enregistré beaucoup de cas d'accidents et des décès à cause des bavures des milices armées. »

(p. 8) « Le 26/12/1999, à 2h 30 du matin, des bandits ont dévalisé la pharmacie. C'était la seule activité qui faisait vivre la paroisse. »

L'insécurité de ces zones de refuge est également perceptible à travers le rapport l'OCDH-FIDH (1999), qui mentionne le cas des déplacés présents au Sud de Dolisie : « ces déplacés sont régulièrement harcelés et persécutés par des militaires angolais et congolais. Ainsi, le 27 février 1999, sept personnes déplacées ont été abattues par des militaires rwandais et de nouvelles recrues de l'armée congolaise, sur le site de FERCO, à environ 15 km de Dolisie. Le 5 mars 1999, une dizaine de soldats angolais a fait irruption sur le site de Nzougou-Kibangou, à l'entrée du tunnel de Mont-Mbamba, où ils ont exigé des déplacés de l'argent et autres biens en les menaçant de mort. Sur ce même site, le 22 mars, un jeune homme non identifié a reçu des coups de poignard dans le dos parce qu'il n'avait pas d'argent à remettre aux nouvelles recrues ». Ce témoignage rejoint celui de François M.G. sur la même zone :

Il y avait des braquages surtout dans la zone de Nima Tséké. Les cibles, c'étaient ceux qui revenaient du marché de Moukéké. Le marché lui-même a été touché, il y a eu un mort. Dolisie étant vide, les braqueurs vont de camps en camps pour prendre de l'argent et les biens. Kimongo, E_373.

Les zones de refuge des populations déplacées sont donc loin d'être des zones sécurisées. Il n'existe pas de camp de réfugiés, au sens humanitaire du terme, d'ailleurs il n'y a

aucune intervention humanitaire dans la région. Outre les églises, les populations déplacées logent dans les habitations ou infrastructures vides (FERCO, usine non fonctionnelle), ou avec les populations villageoises.

PHOTO 17 : EXEMPLE DE LOGEMENT DES DÉPLACÉS : UN ANCIEN GRENIER DU PDR, AUJOURD'HUI POSTE DE POLICE (TSÉKÉ-PEMBÉ, 2010).



Les déplacés restent en petits groupes : soit dans les villages, lorsqu'ils sont suffisamment éloignés des fronts, se construisant des maisons de torchis et défrichant une parcelle pour cultiver. Soit en forêt en cas d'attaque, soit, quand des combattants armés approchent, dans des « campements » situés dans les champs de manioc, toujours situés à plusieurs kilomètres des villages, ce qui permet d'avoir un minimum de nourriture sur place :

Il y avait aussi dans les campements des étrangers : gens de Dolisie, Brazza, Pool, qui fuyaient. On partage les champs. Gilbert, E_168.

On a fui en brousse pendant 3 ans. On faisait des cultures, on mange des bananes. On se lavait avec des feuilles de papaye. On était dans un campement à la Nimie (rivière vers Moéché). Il y avait plus d 50 personnes. On y trouve encore des safoutiers, bananiers, citrons, avocatiers, piments, taros plantés pendant la guerre. On a construit des abris (des poteaux avec des « tuiles » de palmes).E_276, Viviane, Omoye.

Mais il est pour certains, proches des zones de combats, difficile de survivre. Ce témoignage (E_184) évoque par exemple l'impossibilité de faire du feu :

Si les rwandais voient les fumées, ils vont brûler les maisons. Et il faut aussi se protéger des enfants qui venaient voler aussi.

Plusieurs personnes dans les entretiens évoquent l'existence de « couloirs de réfugiés » ou « couloirs humanitaires » au Nord de Makabana, au Nord de Madingou et au Nord de Sibiti, dans les zones de refuge des populations, contrôlées par les Cocoyes. (E_043, 085, 300). Il ne s'agit pas ici de couloirs officiels, bien maîtrisés ; les témoignages viennent systématiquement de personnes ayant côtoyé après la guerre des organisations d'aides (l'armée du Salut et le PNUD), d'où cet emprunt à ce vocabulaire spécifique. Mais nous pensons qu'ils voulaient ici simplement désigner les zones de passage des files de déplacés ; le sous-préfet de Mabombo mentionne bien le fait que ce couloir n'était pas géré par une ONG (E_300).

Les déplacés sont nombreux à avoir tenté de franchir les frontières, notamment les plus proches de celles-ci, notamment quand ils partagent une proximité culturelle. Ainsi, les populations du Nord des pays du Niari, de la Nyanga et de l'Ogooué, ont été nombreuses à traverser vers le Gabon.

Cadre 12 : Dépêche de l'IRIN, 7 juillet 1999. CONGO: Over 1,000 refugees arrive in Gabon

Nairobi, 7 July 1999 (IRIN) - About 1,500 Congolese refugees arrived in Gabon on Tuesday after fleeing ongoing fighting and unrest in the Republic of Congo. A statement from UNHCR described the refugees as "malnourished" and in "poor health". They reportedly crossed over at the weekend into three provinces along the 1,000 km border stretch. Some 650 people are said to have entered the southern provinces of Nyanga and Ngounie, with another 800 arriving in Haut Ogoou to the north. UNHCR, WHO and ICRC "are bringing first aid and supplies and making arrangements to fly in blankets and purchase food locally", the statement said. [...]

Dans la zone de Nyanga-Divenié, les populations déplacées ont pu être intégrées par les populations locales, qui ont fourni des champs aux réfugiés. « Dans la province gabonaise de la Nyanga, les populations frontalières congolaises, dont l'identité ethnique est la même que celle du milieu local, à dominante *punu* et *nzebi*, peuvent trouver à la fois des terrains à cultiver et un environnement de sécurité, avec les avantages cumulés d'un isolement protecteur » (Gaulme, 2000, p. 15). L'enquête de 2008 réalisée par Christian Wali Wali (2010) révèle par exemple que dans le village gabonais de Lébamba, situé contre la frontière congolaise à hauteur des districts de Divenié et Nyanga, sur 30 réfugiés congolais présents depuis 1997, 10 sont originaires du district de Nyanga et 10 de Divenié, les restants étant originaires pour 7 d'entre eux du reste du Niari (4 de Dolisie), enfin du Pool (2) et de la Bouenza (1). Ce sont donc des stratégies familiales et culturelles qui les ont majoritairement conduit là-bas, puisque au moment de leur fuite ils se trouvaient pour la moitié d'entre eux à Dolisie, et pour 6 d'entre eux à Brazzaville.

La carte du HCR (Carte 41) montre l'extrême dispersion des réfugiés au Gabon, qui, contrairement aux réfugiés de RDC regroupés dans des camps, résident dans les localités gabonaises avec la population locale.

Là bas, si tu es un étranger, on te donne des parcelles et tu travailles. Certains sont restés là-bas. Chantal, E_059.

Mais sur la durée, des conflits ont pu émerger avec les populations locales.

Ma femme et mes enfants étaient au Gabon pendant la guerre. Ils ont reçu au Gabon une aide du HCR. Ils ont eu une assistance : des dons alimentaires et matériels et des soins. Mais il y avait un mauvais accueil des gabonais, des conflits en cas de mariages, ou pour trouver du travail. Beaucoup de congolais sont quand même restés, ils ont eu du travail surtout dans l'enseignement. Flavien, E_042.

Ces documents (dépêche de l'IRIN et carte du HCR) sont également l'occasion de remarquer la méconnaissance du pays de la part de ces organismes, qui citent des lieux qui n'existent pas (Ngounié, à la place de Divenié ?), localisent Nyanga à Yaya ou ajoutent Loubomo à côté de Dolisie⁸². Les centres de transit mentionnés sur la carte à Nyanga, Bambama et Mbinda n'ont jamais été évoqués par les autorités et les populations interrogées.

⁸² Cela rejoint également les problèmes de cartographie du pays, encore plus critiques pendant la guerre...

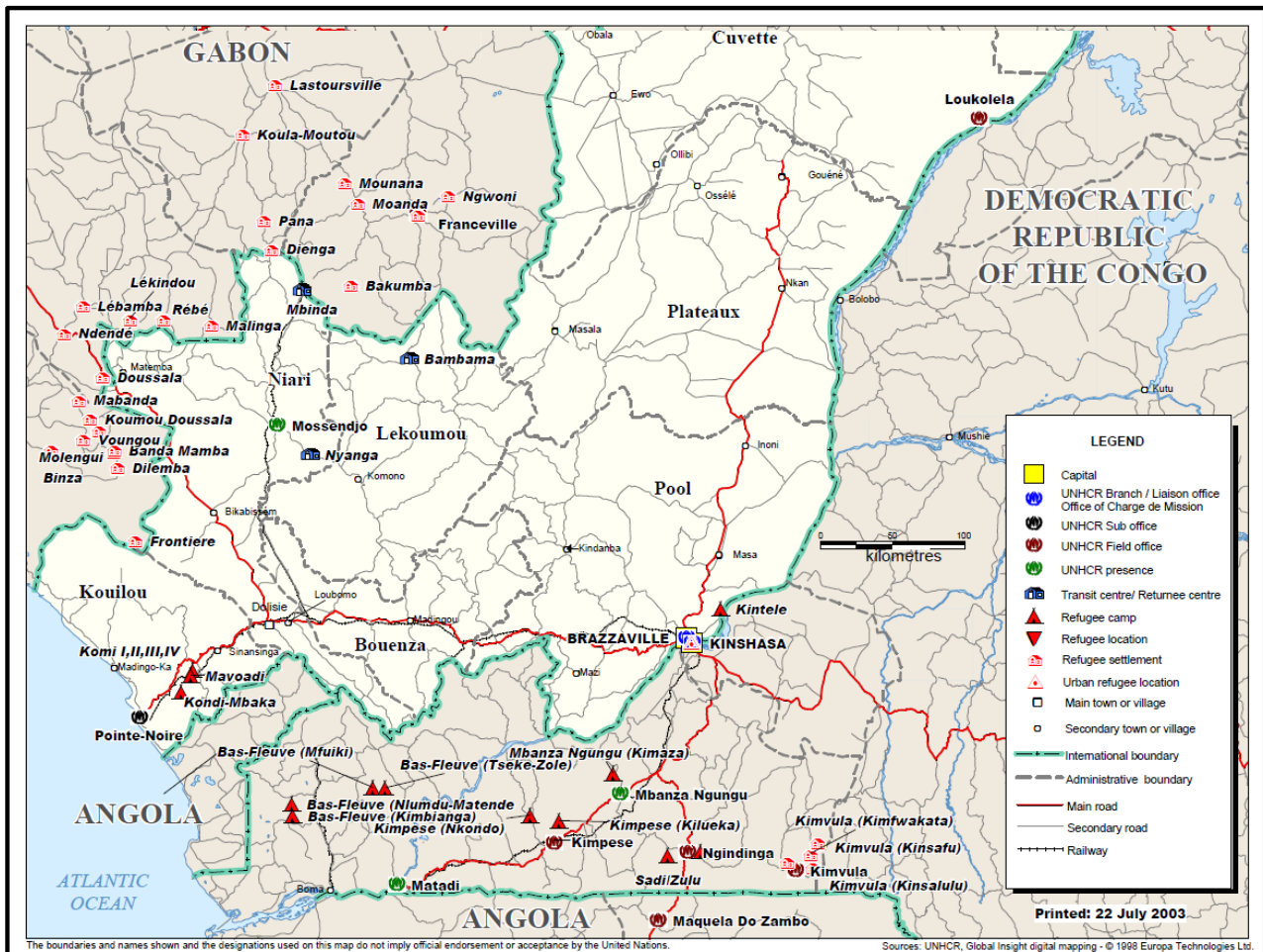
CARTE 41 : EXTRAIT DE LA CARTE DES RÉFUGIÉS PRIS EN CHARGE PAR LE HCR EN 2003.



Republic of the Congo, Administrative Map

As of June 2003

GIMU / PGDS
Geographic Information and Mapping Unit
Population and Geographic Data Section
Email : mapping@unhcr.org



Quoi qu’il en soit, les réfugiés, au Gabon comme en République démocratique du Congo, malgré un accueil parfois mitigé, ont bénéficié d’un minimum de prise en charge pendant les conflits (HCR Gabon, 2001 ; le titre de réfugié confère à son détenteur de nombreux avantages notamment l’exonération de titre de séjour, l’assurance maladie et la scolarité gratuite pour les élèves et les étudiants), à l’inverse de leurs compatriotes restés au Congo.

6.1.2 Stratégies de survie et ravitaillement

Les déplacements des populations ont comme objectif principal de quitter les zones de violences et d’échapper aux hommes armés. Cependant, à ces objectifs de déplacements principaux s’ajoutent de nombreuses autres modalités de déplacement, et notamment les déplacements liés au ravitaillement. Les déplacés ne sont ainsi pas restés figés dans un campement ; si celui-ci, le plus souvent à proximité de champs, permet de subvenir aux besoins de base en nourriture (culture du manioc, des arachides essentiellement), cela reste insuffisant, et il faut aller se ravitailler. Les nécessités de ravitaillement ont créé de nouvelles mobilités, en ont ralenti d’autres. Des formes de troc ont pu être mises en place, et surtout le commerce est devenu un commerce de micro-détail. Mais cette

période de déplacement forcés a également permis une certaine redécouverte des forêts ou des pratiques de soin traditionnelles.

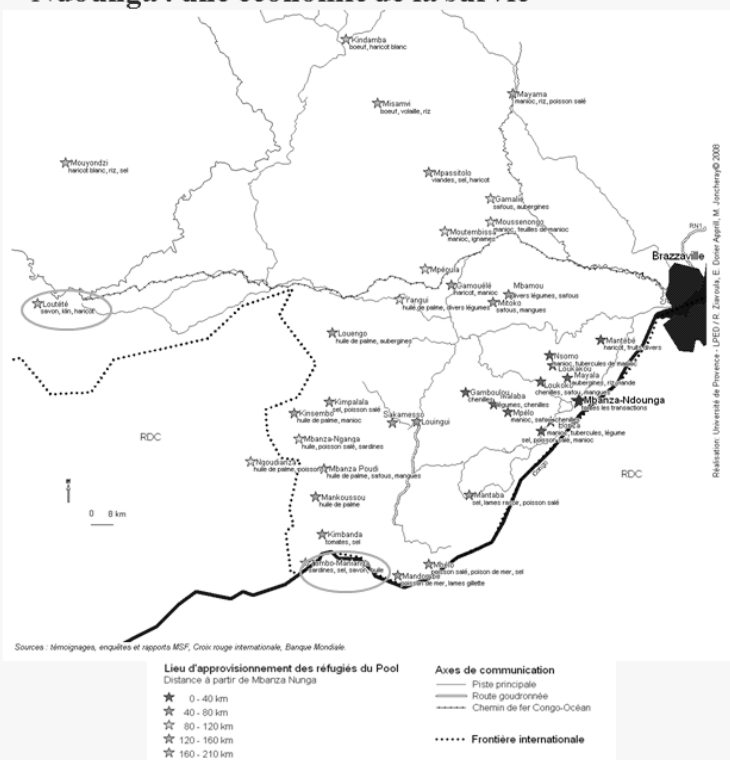
L'attention aux détails de la vie des déplacés et notamment à la question du ravitaillement a été très importante dans nos enquêtes. Les gens se souviennent en effet bien plus de ces petites choses que sont le prix du sel ou du savon, qui a marqué leur quotidien, que des dates ou des noms des lieux traversés. Cette démarche, qui permet d'aborder les guerres par le bas, permet aux populations de se souvenir, nous permet de mieux appréhender les difficultés de la période, et constitue en ce sens une façon originale d'appréhender la mémoire des conflits (Cadre 13).

Cadre 13 : Faire une géographie de la survie

Nous reprenons ici une approche des stratégies géographiques de la survie initiée par Robert Ziavoula et Elisabeth Dorier en 2008, lors du FIG 2008. Sous la direction de R. Ziavoula, et à partir de ses propres carnets de notes de déplacé géographe dans le Pool, ainsi que de certains de ses collègues, nous avons pu participer à la réalisation d'une carte du ravitaillement dans le Pool depuis le camp de Mbandza-Ndounga. Cette carte figure sur un poster exposé au FIG (Figure 8).

FIGURE 8 : LE RAVITAILLEMENT À MBANGA-NDOUNGA. EXTRAIT DU POSTER FIG « STRATÉGIES GÉOGRAPHIQUES DES POPULATIONS DÉPLACÉES » (ZIAVOULA ET AL, 2008).

Le ravitaillement des déplacés de Mbandza Ndounga : une économie de la survie



Le prix du sel

Produit essentiel, qui sert à l'assaisonnement et à la conservation des aliments, le sel est l'un des produits les plus recherchés. Acheté par sachet d'un kg de 5000 Fcfa à Manianga, il est revendu à Mbandza-Ndounga à 1.000Fcfa la dosette de quatre cuillères à soupe. Plus tard, il est acheté à 10.000 Fcfa (15 euros) le sachet d'un kg à Loutété et vendu à Mbandza -Ndounga à 1500 Fcfa, la dosette de quatre cuillères à soupe. En temps normal, 1500 FCFA permettent de confectionner le repas complet d'une famille.

Carnets de notes de 2 géographes et un économiste de l'université de Brazzaville, déplacés dans la zone de Mbandza-Ndounga (premier centre de concentration des populations déplacées et des miliciens ninjas/nsilulu entre février et mai 1999):

- fin décembre, à l'arrivée des déplacés, les produits de base (manioc, poisson) peuvent être trouvés sur place. Certains ont des parents paysans, d'autres des champs cultivables, certains ont pu emporter de l'argent, d'autres n'ont rien... On espère que la situation ne durera pas

- Dès le 15 janvier, les ressources locales sont épuisées. Même les produits de cueillette (mangues, safous, tubercules, fruits naturels ou encore chenilles et insectes- sources traditionnelles de protéines) viennent à manquer dans un rayon de 50 km.

- Les premiers signes de malnutrition apparaissent dès le 5 février 1999. Les décès d'enfants et d'adultes malnutris s'accumulent au dispensaire déserté par les professionnels de la santé.

- Des jeunes organisent des stratégies individuelles et collectives de survie, en allant collecter les produits d'abord dans la zone encore desservie par le chemin de fer, puis près la frontière terrestre de RDC.

- Ils parcourent, à pied, des distances de plus en plus longues et dangereuses, avec des détours pour éviter les milices. Les distances s'allongent en fonction de la rareté du produit et de sa valeur marchande. Seule une partie des déplacés peut participer à ce marché spéculatif.



R. Ziavoula, E. Dorier-Apprill, M. Jonchery
Université de Provence/ LPED- UMR 151

Une dynamisation des échanges, surtout dans les marchés frontaliers

Malgré les barrages et l'insécurité, les mobilités sont intenses pendant ces années de guerre. Dans l'exemple de Mbandza Ndounga (Cadre 13), on voit que quelques déplacés venaient jusqu'à Loutété ou Mouyondzi pour se ravitailler depuis le Sud de Brazzaville. À l'intérieur des Pays du Niari, les déplacements de ravitaillement étaient également très nombreux :

« La circulation était devenue intense entre Mossendjo et Mbinda à cause du marché de la frontière entre le Congo et le Gabon (Lékoko). Les gens venaient de partout : du Pool, de Makabana, Sibiti, Komono, Mouyondzi... ceci pour vendre leur marchandise et acheter de quoi survivre. » Abbé Konioka, p. 7 (cadre 11).

Dans certaines zones, il n'y a pas ou peu de circulation monétaire. Les gens ont tout perdu et les prix explosent. Souvent, il faut faire usage du troc (E_085, 132, 168..). Mathilde (E_085) échange par exemple 10 sacs vides contre un sac d'arachide à Makabana, le manque de sacs ayant entraîné la survalorisation de ces derniers.

L'huile d'arachide était un luxe car on fait de l'huile de palme ici : on faisait du troc. Exemple de troc : un porc épïc contre un savon ; Un sachet de nivaquine s'échange contre de la viande ou du poisson. Car on n'avait pas d'argent, et si on en a on le cache. E_156, Zanaga.

Retour du troc : par exemple on a trop de vêtements (sous vêtements femmes), en échange on obtient du sel, de l'huile, du manioc. E_132.

Les marchés frontaliers qui sont restés ouverts sont alors extrêmement dynamiques, et donnent lieu à de véritables expéditions pour aller se ravitailler.

Il y avait toujours à manger [à Mossendjo]: les gens continuent à chasser, à faire les champs, et il y a des commerçants du Gabon à Mbinda, qui amènent le sel, sucre, des produits pharmaceutiques, du pétrole, de la nourriture. Il y a eu des accords Sassou-Gabon pour que les produits arrivent ici. Le marché était le mercredi et le samedi. Dure du grand matin à 17h. Les gens partaient à partir de Mossendjo. Il y avait des gens de la Bouenza, de la Lékoumou, du Pool, c'était très animé. Il y avait beaucoup de véhicules puisque les jeunes ont pillé beaucoup de véhicules (les véhicules des exploitants forestiers Sidetra, Placongo, Socoboïs...) M. Mbohi, E_225.

À la frontière il y avait un grand marché [Mbinda]. Il y avait même des bars, des restaurants. Avant : rien. Maintenant : rien. Tout se vendait : des voitures, du sel (350-500F).. c'était la fête. On achète de l'alimentation et du savon (225F), du pétrole (750 F). À Mossendjo on achète le jus. Tout est revendu ici [Mayoko] : 400-500F le savon Hens, lave plus, le pétrole 1500 F, le sel 750 F (1kg). Maintenant ici c'est 250 F le savon, 1000 F le litre de pétrole, 375 F le kilo de sel. Par le Gabon, rien ne manquait. Papa Hilaire, E_207.

Dans le Nord de la Lékoumou où il n'y a pas de marché frontalier (Carte 42), les jeunes se rendent au Gabon pour acheter les produits nécessaires, et même jusqu'à Franceville :

Avec la guerre à Zanaga, Sibiti, Komono, il n'y a plus d'approvisionnements. La frontière est hermétiquement fermée, il y a la peur que les bandits passent au Gabon. Les gens ne mangeaient plus de sel. E_153.

Les gens (les jeunes d'ici [= Zanaga]) partaient avec des bidons d'huile de palme, du manioc, des arachides, des bananes, courges et de la viande : ils faisaient la vente de Boumango à Franceville. Ils achètent en échange des savons, des sardines. C'étaient des voyages individuels, de nuit. Ils n'avaient pas de gros chargements. Mais déjà quand ils étaient dans le district de Bambama, il y a plus d'assurance, de sécurité. C'est dans le district de Zanaga qu'il y a de la méfiance. E_156

Outre le Gabon et les marchés frontaliers, les déplacés se rendent à Mossendjo pour se ravitailler (ville qui est ravitaillée par le Gabon), parfois à Nkayi, dans des zones « sécurisées » soit par les milices, soit par l'armée, selon son âge et son origine. Ils viennent parfois de loin : les déplacés de Tsiaki se rendaient à Mossendjo (E_163), soit à plus de 240 km.

Les déplacés de Mbounou 1 (E_333) étaient réfugiés vers Sibiti et, outre des plantations sur site, partageaient se ravitailler à Nkayi :

On a fait toute une année en forêt (de mars 99 à juin 2000), au moins à 100 km, vers Sibiti. Chacun avait un site. Ceux qui avaient planté là-bas aidaient les autres. On manquait de sel, de pétrole et de médicaments. Certains partageaient à Nkayi à pied [90 km] pour aller se ravitailler.

Partout, le problème principal est de trouver des produits manufacturés tels que le savon, des allumettes (pour faire du feu pour se chauffer et faire cuire la nourriture) et du sel.

On n'avait pas de sel, d'huile, d'allumettes (les gens étaient obligés de conserver le feu). On n'en trouvait pas du tout, le village était occupé par des bandes armées. E_331

On avait des problèmes d'approvisionnement en pétrole, savon, médicaments. Certains partageaient au Gabon en acheter, par la route de Nyanga, à pieds. E_250

Dans les campements on était sans pétrole. Il n'y avait plus de savon non plus, plus de sel. [...] On n'avait pas de savon, et on manquait d'habits. On était à 6 km d'ici [Pont du Niari] dans un campement où on était environ 30. Quand on a entendu des tirs vers Mila-Mila, on s'est éparpillés par groupes de 2-3. Le campement a été disloqué. E_254

Il y avait beaucoup de morts par malnutrition, maladie. On cultivait les champs [...] et on faisait pêche et cueillette, comme à l'ancien temps. Si on t'attrape avec une boîte d'allumette, on t'abat : tu es considéré comme un infiltré, en contact avec les guerriers ou miliciens. Il y a la nécessité de garder le feu pour ne pas qu'il s'éteigne. On n'avait pas de médicaments, de savons, rien. Aucun commerce. On ne peut pas bouger sinon on t'abat. Si on trouve une viande, on la cache pour soi-même. Si on te trouve avec quoi que ce soit, on t'abat. Grégoire L., E_365.

Le savon, un élément indispensable, et rare

L'exemple du savon est fréquemment cité dans les entretiens (E_336, 334, 276, 273, 250, 212, 210, 042, 156, 155, 153, 037...) ; son absence posait des problèmes sanitaires, mais également de dignité.

Avec le manque de savons, on utilisait des feuilles de papayer ou de patates. E_022

Les produits manufacturés (savon, sel) étaient achetés à Mossendjo. Il y a eu des essais de savon local avec de l'huile de palme, mais c'était difficile d'avoir de la soude. Certains marchaient jusqu'à Nkayi pour acheter de la soude. J'ai fait un mois sans savon. E_163, Tsiaki.

D'où cette recherche incessante de savon, qui en a conduit beaucoup à apprendre à faire du savon artisanal. Celui-ci se fait notamment avec de l'huile de palme, le plus difficile étant de trouver de la soude.

TABLEAU 7 : AUGMENTATION DU PRIX DU SAVON PENDANT LA GUERRE

Marchandise	Lieu	Prix	[Remarques]	Source
1 savon	Léboulou	500 FCFA	au lieu de 100 F	Chantal (E_059)
1 savon	Kibangou	250-300F	avant à 100F	Flavien (E_042)
1 savon	Yaya	500 FCFA	commerce avec milices	Gervais (E_037)
1 savon	frontière Gabon Mbinda	225 F	savon Hens lave +	Papa Hilaire E_207
1 savon	Mayoko	400-500 F	savon Hens lave +	Papa Hilaire E_207
1 savon	Porro (Kibangou)	300 F	Petit, avant guerre 200F maintenant 275F	François E_250
1 savon	Omoye (Komono)	300-500 F		Chef Omoye E_273

Gilbert évoque le fait de se brosser les dents avec du charbon (E_168). Les populations du village de Kingouala (E_334) mentionnent qu'ils utilisaient les tubercules de manioc pour laver leurs vêtements. En raison de la difficulté à en avoir de nouveaux, Chantal (E_049) mentionne qu'ils confectionnaient des habits avec des feuilles de papayers (« car c'était dur d'avoir des pagnes ! »).

Le pétrole

Sur la route de Bambama, les lampes à pétrole avaient disparu (E_168). Le pétrole était devenu très difficile à obtenir, avec des prix parfois triplés par rapport au prix en vigueur à Pointe-Noire : pendant toute la guerre, le Congo continue d'exporter son pétrole, vendu à Pointe-Noire à moins de 500 FCFA/litre. Comme pour les autres denrées, le prix croit en s'éloignant des lieux d'approvisionnement ; à la frontière gabonaise, un litre de pétrole coûte environ 750F.

TABLEAU 8 : PRIX DU PÉTROLE PENDANT LA GUERRE.

Marchandise	Lieu	Prix	[Remarques]	Source
Litre de pétrole	Léboulou	1500-2000F		Chantal (E_059)
Litre de pétrole	Komono	1500 - 2000 F	achat frontière Gabon	E_160
Litre de pétrole	Loudima	1000 F min	acheté frontière Cabinda	E_184
Litre de pétrole	frontière Gabon Mbinda	750 F		Papa Hilaire E_207
Litre de pétrole	Mayoko	1500 F		Papa Hilaire E_207
Litre de pétrole	Panga 1	1000F		M. Romain E_247
Litre de pétrole	Porro	1000-1200F		E_250
Litre de pétrole	Omoye	800F		E_273

Pour s'éclairer, les gens fabriquaient alors des lampes à l'huile de palme avec des chiffons (E_168). Pour se chauffer, les écoles étaient délestées de leurs tables-bancs (Bouansa, E_348 ; Kingoué, PK1).

Une incessante recherche de sel

Une des denrées les plus difficiles à trouver est le sel, responsable de nombreux cas de goïtres et de rachitisme. On lui attribue même des pathologies qui n'en dépendent pourtant pas.

Le sachet de sel à 300 FCFA passe à 100F le bouchon d'une bouteille de bière. Le manque de sel donnait une maladie (j'ai oublié le nom⁸³) : cheveux qui jaunissent, corps aux pieds. OKIMI, E_022.

Ma sœur est morte après la guerre par manque de sel (albumine) : elle avait les pieds gonflés. Chantal, E_059.

Lorsque le sel ne peut pas être acheté ou troqué, comme c'est le cas pour les déplacés au Sud de Dolisie, totalement démunis, le pillage est le moyen d'accéder à cette ressource essentielle :

Pour le sel et autres : les jeunes vont à Dolisie pendant la nuit et font le pillage des commerces. La nuit, les angolais ont peur de sortir, alors pillages sont possibles. E_232, Sossi.

Le kilo de sel a vu son prix décupler dans de nombreuses zones rurales (Carte 42), allant jusqu'à 3500 F le kilo (aujourd'hui, un kilo de sel se vend entre 400 et 500 francs CFA).

Certains partaient au Gabon à pied pour vendre du sel : 1 kilo de sel coûtait 500-600 F (alors que d'habitude c'était 300 F). Moi-même j'avais pris mes précautions en fuyant Dolisie : ma femme venait d'avoir une césarienne, l'enfant est mort à 5 mois. Mais j'avais emmené de l'argent et du sel. E_254

Une fréquente malnutrition

Malgré les champs, les trocs, les pillages et les stratégies de ravitaillement, la nourriture manque dans les campements, la sous-nutrition comme la malnutrition sont fréquentes. Le chef du village de Sossi (E_231) mentionne par exemple le fait de manger de la bouillie de bananes douces pas mûres, par manque d'autres aliments. Pour la population de Kingouala (E_334) :

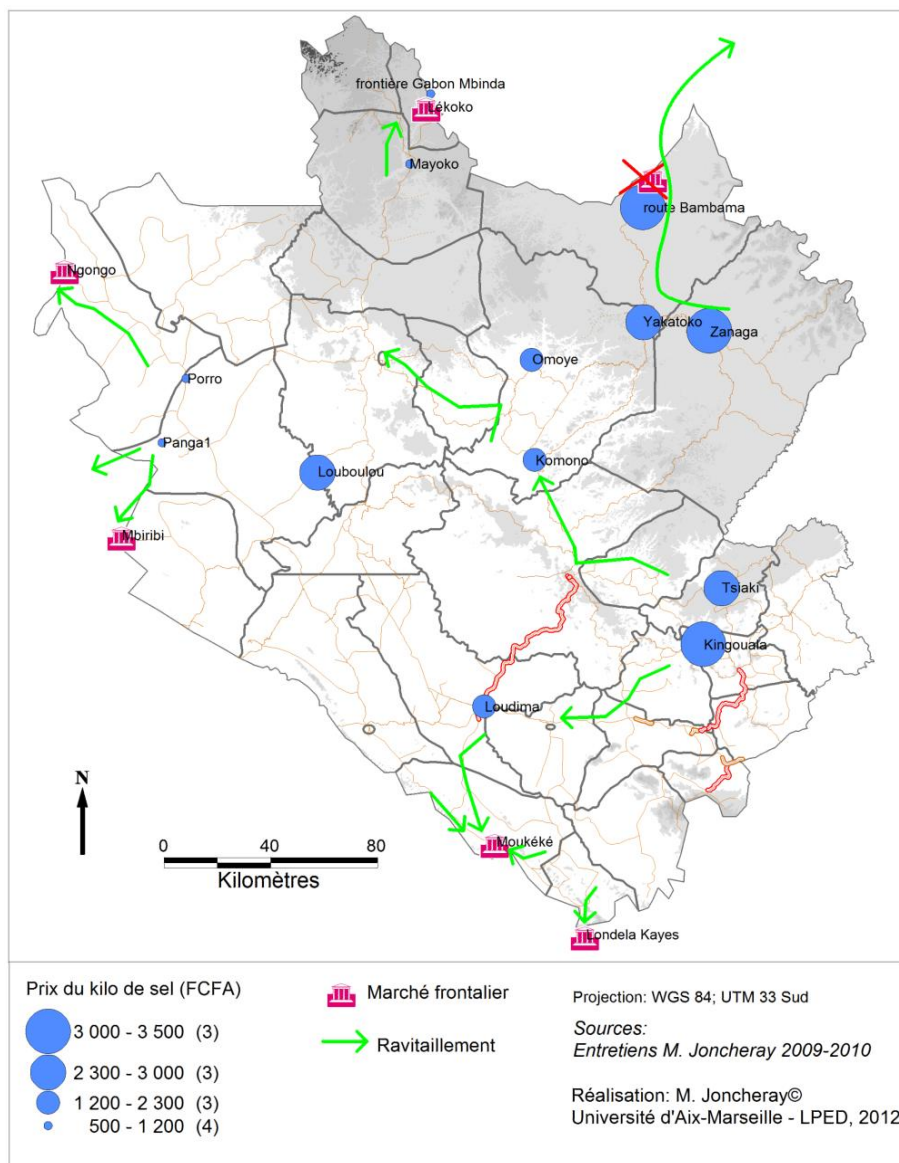
On s'est adaptés, comme les oiseaux. On mangeait des cendres pour assaisonner la nourriture.

Dans le village de Mpanga, au Nord-Est de Mouyondzi (E_336) :

Quand il y avait la guerre, il y avait des assaillants dans ces villages, les gens fuient et sont pourchassés dans les forêts. Les maisons sont brûlées. Certains restent aux environs : quand on n'a pas de moyens, il faut rester autour des champs. Quand on a les moyens, les gens vont plus loin, vers Kingoué. [...] il n'y avait rien à manger, on mangeait les feuilles sauvages, en attendant de relancer la production. Il n'y avait pas d'aides, les gens sont abandonnés à eux-mêmes : il y a la malnutrition. On n'a même pas eu un morceau de savon. Ce qui est nouveau : pendant neuf mois de problèmes, on mange les rats. Les gens ont appris la pêche traditionnelle.

⁸³ Le goitre, lié au manque d'iode.

CARTE 42: LE RAVITAILLEMENT EN SEL PENDANT LA GUERRE DANS LES PAYS DU NIARI.



TABEAU 9 : LE PRIX DU SEL PENDANT LA GUERRE.

Marchandise	Unité de mesure	Lieu	Date	Prix	[Remarques]	Source
Sel	sachet (1kg?)	Léboulou	1999	2500 FCFA		Chantal (E_059)
Sel	1 kilo	Yakatoko	après guerre	2000 F		E_148
Sel	250g	Yakatoko	après guerre	650 F		E_148
Sel	1 kilo	Zagana	1999	3000 F	achat à Franceville, Boumango	E_156 (SG Zanaga)
Sel	sachet (1kg?)	Komono	1999	1000-1500 F	achat frontière Gabon	E_160
Sel	1 kilo	Tsiaki	1999	2500 FCFA	au lieu de 350 F	E_163
Sel	Sachet 250 g	route Bambama	1999	300- 3000 F	venu du Gabon	E_168
Sel	1 kilo	Loudima	1999	jusqu'à 1500 F	achat frontière Cabinda, auj 300-400 F	E_184
Sel	1 kilo	frontière Gabon Mbinda	1999	350-500 F		Papa Hilaire E_207
Sel	1 kilo	Mayoko	1999	750F		Papa Hilaire E_207
Sel	1 kilo	Panga1	1999	1000 F	venus de Dilemba (Gabon)	E_247
Sel	1 kilo	Porro	1999	1000 F	achat Gabon	E_250
Sel	1 kilo	Omoye	1999	1000-1200 F		E_273
Sel	1 kilo	Kingouala	1999	3500F	avant à 200F - venait de Nkayi	E_334

Des stratégies d'adaptation

Ce dernier témoignage montre un phénomène récurrent pour les populations déplacées pendant la guerre : le fait d'apprendre de nouvelles activités pour survivre, notamment à travers la redécouverte des activités rurales traditionnelles.

Cet événement est appelé par les paysans « merci Sassou » car les gens sont revenus au village. Mais ils sont repartis ensuite. B. Okimi, E_022.

Les enfants ont appris dans la forêt à faire du manioc. [...] Les hommes apprennent à grimper dans les palmiers pour chercher noix de palme. Il y a aussi une augmentation de la pêche. Toutes les activités rurales ont pris de l'ampleur. [...] Ils ont appris à monter des maisons et il y a eu l'apprentissage des pièges. E_168

C'est positif maintenant car les gens savent qu'ils ne peuvent compter sur l'État. [La guerre] a aidé à retrouver la culture agricole des vieux (pêche à la nasse, chasse, pièges). Les gens se sont mis à apprendre les pièges dans les villages. Germain B, E_361.

Se soigner

Autre difficulté : le manque d'accès aux médicaments et l'absence de soins. L'automédication est la règle, bien que les médicaments soient rares et chers. On recourt alors aux 'remèdes de grand -mère' et aux traditions.

Pour la santé, on faisait des soins avec des tisanes en forêt. Quand on a les moyens, on part dans des zones plus tranquilles : Mossendjo (il y a toujours un peu d'hôpital) et la frontière. Mais le transport est trop cher. Gilbert, E_168.

Le témoignage de Chantal (E_059, chapitre 5) évoque le recours à un médecin traditionnel en brousse pour soigner sa fille. Le recours à la médecine traditionnelle a en effet été important dans les zones en guerres, surtout lorsque ces tradi-praticiens n'ont pas eux-mêmes été déplacés (Lékoumou). Mais ces recours traduisent aussi l'enclavement et le manque de personnel médical en temps normal.

TABLEAU 10 : RECOURS THÉRAPEUTIQUE PENDANT LA GUERRE (MBOKO IBARA, 2010).

	Traditionnel	Hôpital	Automédication
Pool	50,9 %	24,5 %	24,5 %
Niari	66,5 %	1,3 %	32 %
Lékoumou	89,6 %	5,2 %	5,2 %

Scolarisation en guerre

Pendant plusieurs années, l'école est, pour les populations locales et les nombreux déplacés, une préoccupation bien mineure au regard des problèmes de survie. En outre, une partie des enseignants ont été tués, blessés ou se sont déplacés. À titre très marginal, on trouve dans quelques villages frontaliers des formes de scolarisation informelle. A Panga 1 (N-O de Kibangou, E_247), des enseignants déplacés ont assuré des cours au niveau lycée, alors qu'en temps normal il n'y avait qu'un semblant d'école primaire.

Ici pendant la guerre, il n'y a eu aucun problème. Tous les enseignants se sont réfugiés ici. Il y a même eu le bac ici. Il y avait plus de 200 réfugiés. Tous les fonctionnaires passaient ici pour aller au Gabon. Les déplacés ont même construit. Ils sont restés de 1997 à 2000. Il y avait même des médecins. E_247.

Partout ailleurs, l'école a cessé, pour des durées allant de quelques semaines à plusieurs années. Fin 1997, après la victoire de Sassou-Nguesso, alors que la situation semble se normaliser, l'école reprend officiellement en décembre. En réalité, l'année scolaire est consacrée au rattrapage de l'année précédente, inachevée, et au passage des examens. Les combats qui reprennent en 1998 suspendent de nouveau les cours.

On a fui en décembre 1998, les retours étaient à partir de septembre 1999. L'année scolaire était totalement perdue. Plus une seule école ne fonctionne. E_134, DDEPSA Bouenza.

Moyens de déplacement

La plupart des déplacés ont du parcourir à pieds le trajet entre leur maison et leur(s) lieu(x) de fuite. Mais il était quand même possible, dans les zones de replis contrôlées par les milices et non par l'armée, d'utiliser les convois des Cocoyes, moyennant rétribution.

Tout se faisait en coopération avec les guerriers : eux ont argent et véhicules. Gervais, E_037

Dans le Nord du Niari, la voie COMILOG, bien que non fonctionnelle, a alors beaucoup servi : les gens se déplaçaient sur les rails avec les lorries (E_198, E_196, 205). Une lorry est, selon la définition de l'abbé Konika, la coque d'un véhicule posé sur des roulettes qui circule sur les rails poussés par une équipe de 5 jeunes.

Cela rejoint le témoignage de Papa Hilaire (E_207), qui dit avoir fabriqué une lorry, à partir de la coque d'une voiture mise sur des roulements « et on pousse ».

On allait à Mbinda à la frontière pour le ravitaillement. On partait à pieds, en véhicule, en lorry (inventé là). J'ai fabriqué une lorry, avec une coque de voiture mise sur des roulements et on pousse. Les clients donnent 500 F pour se déplacer. Je faisais Mossendjo-Mbinda. A Vouka, on a récupéré le plateau de la draisine : elle prend près de 80 passagers. Mais il faut pousser (8 personnes). Celle que j'ai fabriqué : il faut 3 pousseurs. Les accidents étaient nombreux, ça allait trop vite dans les descentes.

Tous ces témoignages montrent l'ambiguïté des relations des populations avec les guerriers, Cocoyes ou pro-Sassou. Parfois protecteurs, parfois tortionnaires, les relations avec eux sont nécessaires si l'on veut survivre. La proximité familiale avec certains d'entre eux permet de voyager, d'accéder aux denrées les plus demandées, et confère le privilège d'accéder aux ressources du pillage. En réalité, côté Cocoyes, la frontière est floue entre les hommes armés et les déplacés locaux, qui à l'occasion peuvent s'entraider.

6.1.3 Des parcours individuels révélateurs

Les témoignages de la guerre de 1997 révèlent plutôt des stratégies de protection en ville. Ce n'est pas le cas pour 1998-1999, où la fuite a été systématique pour tous les habitants urbains, qui ont du s'adapter à un nouvel environnement. Les familles ont joué un grand rôle dans les stratégies de refuge.

Les témoignages montrent l'imbrication des mobilités et des raisons de la mobilité : tout d'abord l'insécurité et la peur des guerriers, puis les stratégies de ravitaillement et de survie. Mais les caractères personnels des individus, leurs réseaux sociaux et leurs capacités économiques sont à l'origine de stratégies et d'expériences bien différentes pendant cette période difficile. La comparaison de témoignages de plusieurs habitants de Dolisie montre que le récit débute toujours de la même manière, avec la fuite des

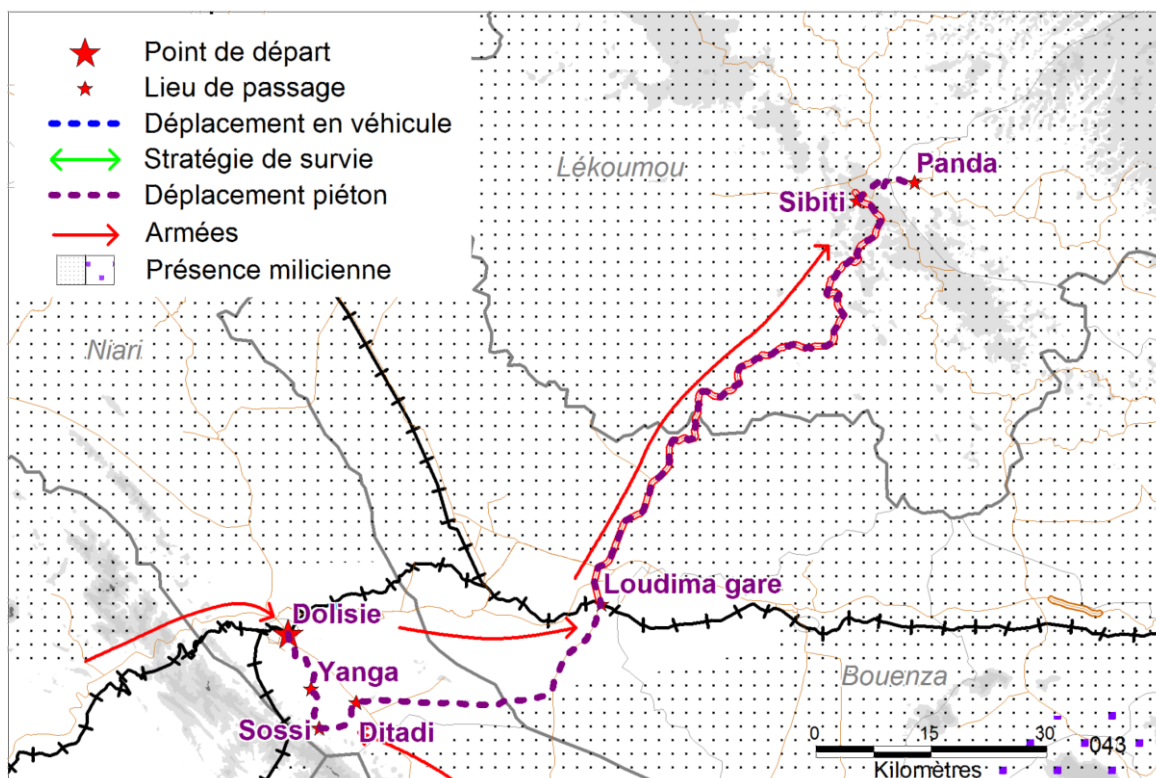
combats dans la ville après l'attaque Cocoye de janvier 1999. La suite de leur fuite est bien différente, bien qu'elle associe systématiquement tous les problèmes recensés au paragraphe précédent.

Parcours d'un déplacé « passif »

Le parcours de Georges (E_043) est représentatif de la plupart des déplacés. Il est « passif » dans le sens où il se contente avant tout de fuir pour se mettre à l'abri, en essayant d'avoir le moins possible d'interactions avec les hommes en armes. Il met en œuvre une stratégie familiale de proximité, emprunte les itinéraires les plus évidents. Par conséquent, il est toujours obligé de fuir plus loin car il précède l'armée. Citadin, il est tout d'abord réfractaire à se rendre en forêt, et va dans une ville moyenne, Sibiti, avant de fuir dans un village, puis de se retrouver dans un campement. Dans les campements, il a une attitude attentiste.

Georges a fui Dolisie lors de l'attaque Cocoye. Son parcours de fuite l'a amené à faire 360 km (aller-retour) à pied avec sa famille. Ils ont d'abord rejoint Loudima en passant par les petites pistes du Sud dans le Mayombe jusqu'à Kimongo, en passant par le campement de Yanga, puis à Nsossi, Ditadi, Mboukoulou, Ninga, Loudima-Gare (Carte 43). Il fallait éviter la RN1 et la ligne CFCO, fréquentées par les Cobras et les Angolais. À partir de Loudima, ils ont longé le goudron à pieds jusqu'à Sibiti. La zone est alors complètement contrôlée par les « opposants » (à Sassou : les Cocoyes). Georges parle alors de « couloir de réfugiés » car c'est par là que passent bon nombre de déplacés qui ne connaissent pas assez la région pour prendre des pistes transversales.

CARTE 43 : FUITE DE GEORGES B., 1999.



À Sibiti, il y a bientôt des combats, Georges et sa famille doivent de nouveau fuir en brousse. Ils se dirigent vers le village de Panda (à 10 km). Mais il y a encore des

bombardements, des attaques : ils doivent alors aller se cacher en forêt. Il s'y constitue des « petits villages », en réalité des campements améliorés avec des champs, des maisons...

Georges et sa famille ont pu rentrer à Dolisie en 2000. Ils ont mis une semaine de marche pour rentrer. Pendant ces mois de fuite, une de ses sœurs sœur est morte, une seconde a été blessée et a passé 8 mois avec le talon ouvert.

Une installation plus durable dans des activités rurales

Gervais (E_037), dont la famille est originaire du Nord-Niari, rejoint celle-ci pendant sa fuite. De fait, il est plus protégé que Georges du fait de l'éloignement de son refuge de la zone des combats. Mais pour survivre, il va devoir se tourner vers des activités rurales, aidé en cela par sa famille. Son témoignage montre des stratégies de survie qui impliquent une nécessaire coopération avec les miliciens.

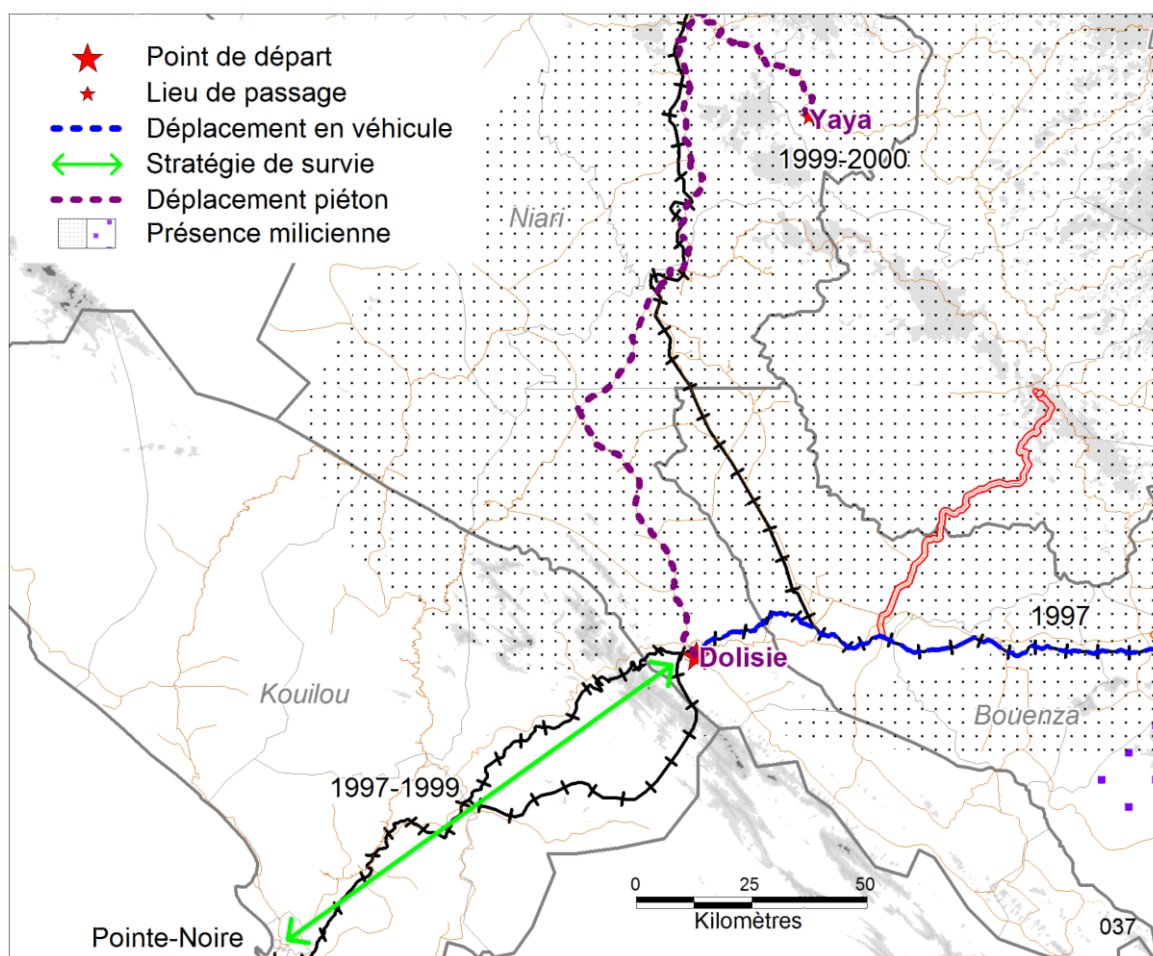
De 1994 à 1997, il vivait à Brazzaville où il effectuait des études d'anglais. Il fuit Brazzaville en 1997 et se rend à Dolisie, où il arrive totalement démuné. Pour survivre, il fait du commerce avec Pointe-Noire, puisqu'il a peur de retourner à Brazzaville où on le traite d'« infiltré ».

Mais en 1999 les « événements » éclatent à Dolisie. À l'arrivée des Angolais, il perd un grand frère et s'enfuit seul à pieds pour Yaya, où il a de la famille et retrouve deux de ses frères et sœurs qui s'y sont aussi réfugiés. Il met deux semaines pour faire Dolisie-Yaya (225 km). Yaya a été épargnée par les combats, les gens n'ont pas fui dans les forêts, mais il y a eu des pillages. Les nombreux déplacés de la Bouenza ou de Sibiti qui n'avaient pas de parents à Yaya ont été dotés de maisons (mais ils ont du se serrer).

À Yaya, il survit grâce aux activités agricoles : champs d'arachides, manioc, chasse, et fabrication artisanale d'huile de palme. En saison sèche, il est possible également de poser des pièges pour les animaux. Tout le monde s'est mis à cultiver et l'argent circule. La pratique du troc est également courante. Tout se fait en coopération avec les « guerriers » qui ont argent et véhicules. Ces derniers achètent des vivres à la frontière du Gabon et reviennent les vendre ou les troquer avec les déplacés. Mais ils viennent aussi voler les animaux de son père. Du fait de l'augmentation de la demande, les prix augmentent : Gervais et ses amis se mettent à fabriquer du savon. Avec 25 litres d'huile de palme et 2 kg de soude, ils font pour 5000 FCFA de savon (vendus en morceaux). C'est un neveu originaire de Dolisie qui leur a appris à faire du savon : encore aujourd'hui à Yaya et surtout à Dolisie certains font ces savons ronds.

Après les accords de paix, il attend 9 mois avant de repartir pour Brazzaville en septembre 2000 (les transports fonctionnent à nouveau, il prend un véhicule depuis Mossendjo, puis un train Dolisie-Brazzaville). Il n'est pas resté à Dolisie car il n'y avait plus aucune famille. Ses parents ne sont revenus à Dolisie qu'en mai 2001 par peur des Angolais. Ils étaient cachés dans les villages sur la route de Kimongo.

CARTE 44 : FUITE DE GERVAIS, 1999



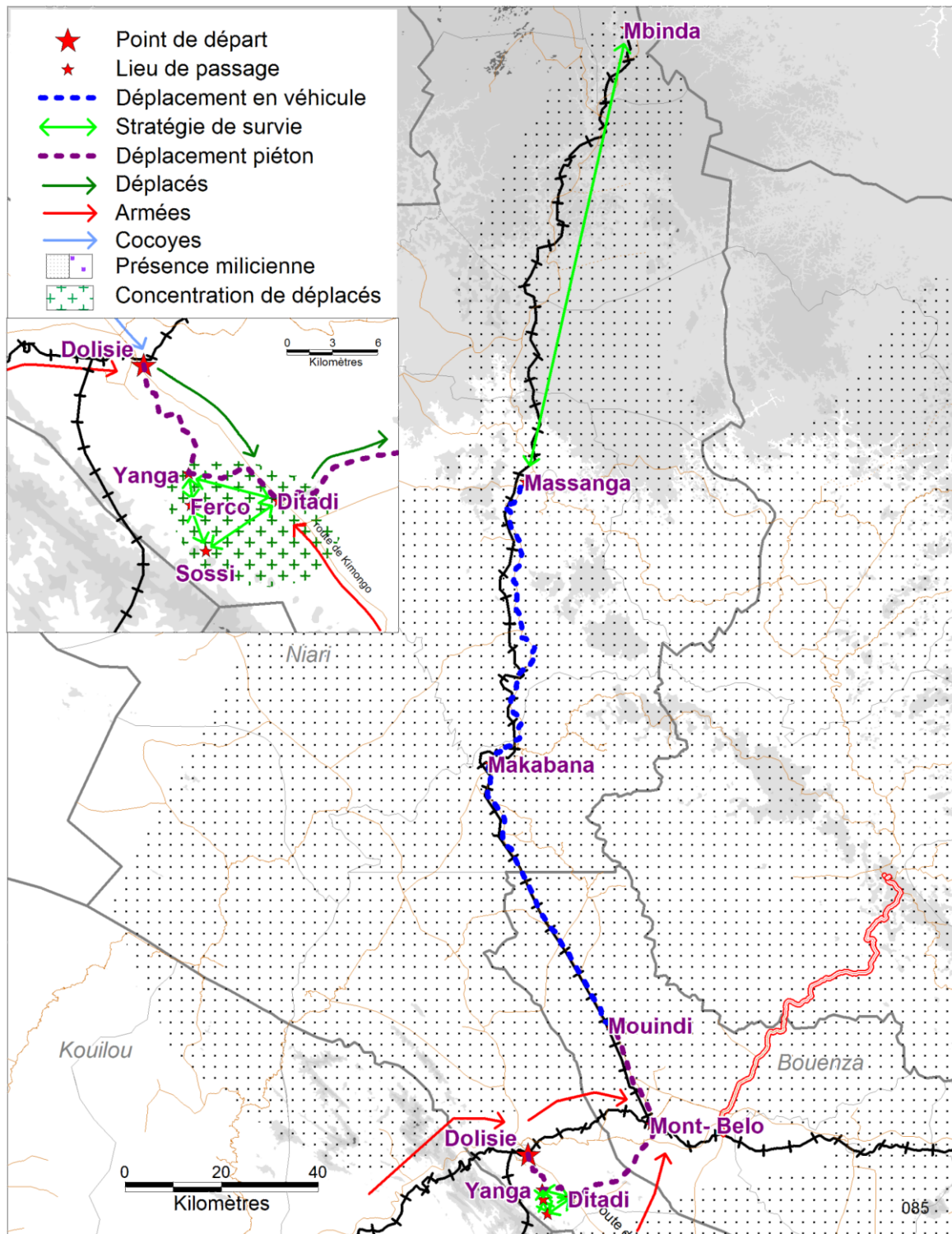
Une adaptation de tous les instants

Mathilde (E_085) a le parcours le plus chaotique, qui l’oblige à mettre en œuvre toutes ses ressources intellectuelles et financières pour s’en sortir. Elle a du changer plusieurs fois de zones de refuge pour s’adapter aux évènements. Elle aussi s’appuie cependant sur son réseau familial.

Mathilde était institutrice à l’école Solidarité à Dolisie ; sa famille est originaire du district de Moutamba, mais elle est née à Dolisie. En 1998, elle préparait un concours pour entrer dans une école de commerce de Nice. Elle vivait de la vente de fougou entre Nkayi et Dolisie.

En janvier 1999, « pendant que la guerre descend vers ici », sa sœur accouche et elle s’occupe d’elle : elle ne fuit donc pas avec la grande vague de départs du 25 janvier. Le 29, pendant les pillages, sa sœur reçoit une balle d’un « voyou » (son bébé a 2 semaines), alors qu’elles cherchaient à fuir avec le bébé. Mathilde, qui se retrouve alors avec un bébé à charge, part en forêt avec ses parents, son frère et les enfants de sa grande sœur. Ils fuient Dolisie à 4 h du matin pour ne pas être surpris par les Angolais. À Ditadi ils croisent des gens qui viennent de Ferco et leur disent que les Angolais vont tuer tout le monde car ils ont appris qu’il y a des Cocoyes là-bas. Ils restent alors cachés en forêts, avec seulement des fleurs et feuilles à manger. Ils trouvent de l’aide dans les villages, mais doivent rester mobiles car « les villages s’épuisent. »

CARTE 45 : FUIITE DE MATHILDE M., 1999.



Heureusement pour elle, Mathilde avant de l'argent : à Yanga, elle peut acheter des tomates qu'elle revend à Ferco (où il y avait un site de déplacés de Dolisie). Avec ses gains, elle achète du sucre, de la farine, du sel, du lait pour le bébé sur la route de Kimongo, « là où il y a les Angolais ». Parfois elle doit marcher jusqu'à Kanda (2/4 km) ou Sossi pour trouver du lait pour le bébé. À cause de l'insécurité, et après trois mois passés dans cette zone, sa famille décide de marcher vers Makabana (dans l'idée de retrouver leur famille vers Mossendjo). La route est dangereuse (Cocoyes à Mont-Bélo, chars

angolais...). Alors qu'ils remontent à pieds la ligne COMILOG, ils trouvent à Mouindi un véhicule qui les amène à Makabana. Ils y vivent un temps chez une tante qui s'occupe du bébé. Mathilde se met à faire du Bouganda (vin local de maïs et fougou), avec un cousin éloigné qui savait faire. Elle fournit le maïs et le fougou et le revenu est partagé. Plus tard, elle se cache à Massanga (après Tsimba, à 7-12 km de Mossendjo), pour ne plus être embêtée par « les jeunes ». Elle apprend à faire le manioc et elle envoie des colis à Makabana ou y va à pieds pour ravitailler le bébé. Comme elle a vendu du vin et a de l'argent, elle fait du fougou, achète des sacs d'arachides, et les revend à la frontière du Gabon où elle peut acheter sucre et sel. Elle profite pour cela d'un véhicule conduit par son frère. Elle reste 5 mois à Massanga, jusqu'à la fin de la guerre.

Dans ce témoignage, Mathilde s'en sort bien mieux que la plupart des gens ; elle est maline, elle a de l'argent (celui qu'elle économisait pour venir étudier en France), et elle a le soutien de son frère notamment qui lui permet par exemple d'emprunter les véhicules Cocoyes entre Mossendjo et Mbinda. Mathilde met ici en œuvre des stratégies de commerce pour s'en sortir, le plus difficile étant de trouver des produits qui ont disparu de la zone pendant les guerres : sel, lait pour bébé...

Si la plupart des marchandises viennent alors du Gabon, un autre lieu mérite notre attention : Ferco. Cette usine (alors en construction) a abrité des déplacés, notamment la première vague des départs de Dolisie en janvier 1999. Les déplacés ne pouvaient en effet pas fuir la ville par le Nord, d'où venaient les Cocoyes, ni partir en suivant le CFCO puisque l'ensemble de la ligne était contrôlée par les FAC, Angolais et Rwandais (cf. la prise de Nkayi un mois avant). La route du Sud était donc la plus évidente. Mais elle a ensuite revêtu la forme d'un piège puisque les Angolais ont vite repris Dolisie, bloquant la route du Nord aux Cocoyes, obligés eux-aussi de fuir par le Sud, Sud contrôlé et alimenté via Kimongo par les soldats angolais. La fuite par l'ouest étant impossible (du fait de la présence du Mayombe), la seule voie de sortie de ce piège était de remonter vers Loudima, mais en devant alors se confronter aux forces de Sassou présentes le long du Chemin de fer.

6.2 Typologies de la survie en guerre

La typologie de la survie en guerre est fortement dépendante de celle de l'occupation armée. Les populations tentent en effet de s'éloigner le plus possible des zones de circulation que sont les pistes empruntées par les milices ou les armées. Les zones les plus sûres sont les zones rurales pauvres et peu peuplées les plus enclavées, en dehors des axes principaux fréquemment empruntés par les miliciens, où les populations peuvent cultiver sur place les moyens de leur subsistance.

Bambama c'est le 1^{er} village gabonais, il y avait près de 200 réfugiés congolais ici, ils étaient plus nombreux que les autochtones [...] On a eu le passage des réfugiés, rien de plus : on a continué à gérer la routine. Les gens n'ont pas eu de problème de nourriture. Ils produisent sur place, ce sont des zones non-peuplées [...] ici la nature est généreuse : on peut pêcher, chasser, manger les herbes (les fougères sont comestibles). E_377

C'est ainsi que s'explique la forte croissance des villages de Panga au Nord-Ouest de Kibangou qui conjuguent grand enclavement et éloignement aux axes.

Ici pendant la guerre, il n'y a eu aucun problème. Tous les enseignants se sont réfugiés ici. Il y a même eu le bac ici. Il y avait plus de 200 réfugiés. Tous les fonctionnaires passaient ici pour aller au Gabon. Les déplacés ont même construit. Ils sont restés de 1997 à 2000. Il y avait même des médecins. Les plantations étaient suffisantes. E_247, Panga 1.

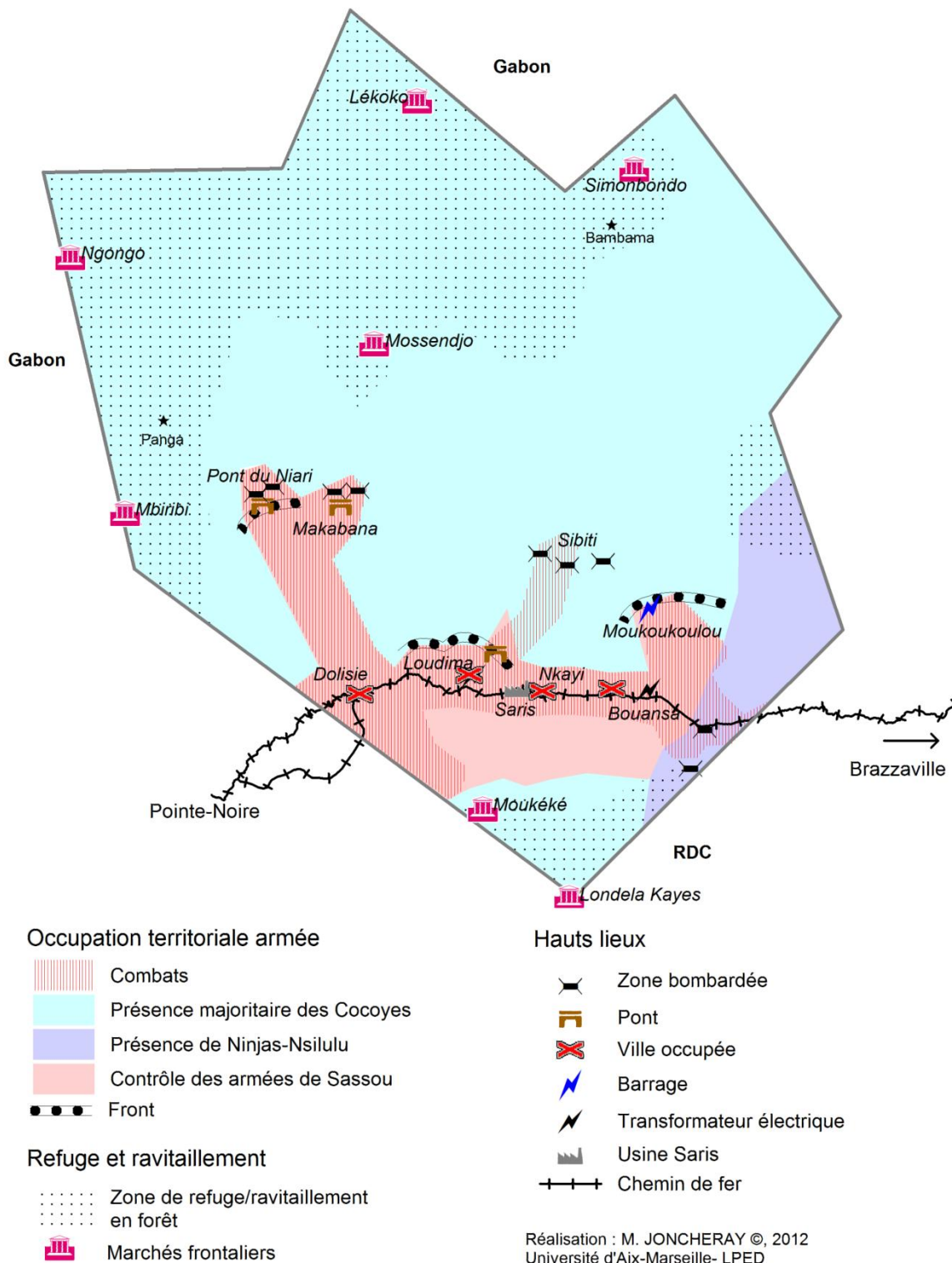
On est donc dans une zone à l'écart des combats, les populations locales n'ont vu ni Anglais ni FAC, mais elles ont accueilli de nombreux déplacés.

Malgré tout, même ces zones de refuge voient passer des miliciens, notamment à la recherche, eux aussi, de ravitaillement. Souvent, les zones arrière, zones de ravitaillement des hommes armés et des populations, voient les premiers prendre en otages les seconds. Cette situation est caractéristique d'une guerre des milices et confirme l'idée de guerre contre les civils : la population a dans l'ensemble souffert des exactions de ses propres jeunes.

L'installation de déplacés crée un bouleversement dans l'économie de la région et entraîne la transformation de l'espace local. On assiste à la mise en place ou au renforcement de zones d'échanges et notamment de marchés qui polarisent l'espace, comme bien mentionné par F. Ferry dans le cas de la Guinée forestière (F. Ferry in Grünwald et Levron, 2004, p. 235). Les marchés frontaliers étaient ainsi bien plus dynamiques pendant les guerres qu'en 2010 (E_207).

On voit bien se dessiner une partition de la région entre zones forestières, au Nord et de manière ponctuelle à l'extrême Sud, zones polarisées par l'étranger, et la vallée du Niari – axe CFCO, polarisée notamment par Pointe-Noire, fuie par les populations.

CARTE 46 : TYPOLOGIE DES TERRITOIRES DE LA GUERRE



6.3 Un bilan humain et matériel important

Les problèmes de survie ne s'arrêtent pas à la signature du cessez le feu. La population en 2000 se trouve dans une situation critique, soumise à la malnutrition et l'absence de soins depuis 2 ans. Les entreprises comme les administrations sont fermées. Les villes ont été saccagées et vidées de leurs habitants. Le pillage et la destruction des habitations et de nombreuses infrastructures touchent fortement les populations, entraînant une forte décapitalisation. La plupart des gens ont perdu une maison, un emploi, un membre de leur famille, ou bien ont été touchés via la déscolarisation des enfants ou le manque de soins.

Il y a eu la destruction de la maison à Komono, et l'interruption de l'école (des enfants). J'ai deux grands frères qui travaillaient à Boplac et qui ont perdu leur travail. Viviane, E_276, Omoie.

La destruction notamment des réseaux de transports empêche la reprise économique et la mise en place de secteurs sociaux minimum, ou l'arrivée de l'aide internationale. Les zones rurales sont d'autant plus touchées que les secours sont absents, que les familles, séparées, sont souvent sans nouvelles des leurs, et que l'enclavement rend difficile les stratégies individuelles de reprise d'une activité économique. Les stratégies de survie continuent donc au sortir des guerres, alors que la situation sanitaire, sociale et économique est catastrophique.

6.3.1 Malnutrition, viols : des populations traumatisées

Outre les morts liées directement aux combats, la malnutrition, les maladies et les blessures en forêt ont causé de nombreux décès. Le SIDA (CNLS, 2003), très fortement propagé par les viols commis par les hommes en arme, est également à l'origine de nombreux décès, vu les circonstances dramatiques et l'absence de soins possibles (Le Pape et Salignon, 2001).

On enterre les gens sans cercueils... Gilbert, E_168.

Le plus grave problème est celui de la malnutrition généralisée des populations. Le manque de soins et de nourriture est responsable de nombreux décès. D'après le système de vigilance nutritionnelle mis en place par l'UNICEF et ACF, parmi les personnes rentrant des zones sinistrées (Pool, Niari, Bouenza et Lékoumou), 17,5% souffraient de malnutrition sévère et 17,4% de malnutrition modérée, contre 0,5% et 4,5% dans les populations vivant dans les zones non conflictuelles (PNUD, 2002, p. 61). La prévalence de la malnutrition serait encore en 2005-2006 de 60,04% de la population totale⁸⁴.

Les viols ont été au Congo comme ailleurs une arme de guerre. Le rapport d'Amnesty International en 1999 mentionne qu'« en avril et mai 1998, les forces fidèles au président Sassou, notamment les « Cobras » et d'anciens soldats du gouvernement rwandais, avec l'appui de soldats des gouvernements de l'Angola et du Tchad, auraient tué plus de 100 civils non armés et violé des femmes à Mouyondzi, dans la région méridionale de la Bouenza. Les homicides auraient été commis en représailles au meurtre d'un policier et d'un représentant du gouvernement par la milice des « Cocoyes ». Les forces

⁸⁴ Données de la délégation de l'Union Européenne au Congo http://eeas.europa.eu/delegations/congo/eu_congo/political_relations/index_fr.htm.

gouvernementales auraient brûlé de nombreuses maisons et pillé des biens privés ». Dans un compte-rendu fait par le HCR-Gabon en 2001, il est mentionné le cas d'un jeune militaire qui « a évoqué les sévices et les viols que les membres de sa famille avaient subis de la part des Cobras dans la Bouenza, parce que lui était "Cocoye" ».

Les viols sont recensés tant du côté des forces de Sassou que du côté des milices Cocoyes ou autres.

Avec l'arrivée des Angolais à Dolisie, les filles sont devenues des cibles, pour avoir des infos, pour livrer les frères combattants. Les filles qui sortent avec des angolais se font tuer par les congolais. Mathilde, E_085.

Ils [les miliciens Ninjas] venaient du Pool, ils voulaient à manger, ils font des pillages, des viols. Yamba, E_128.

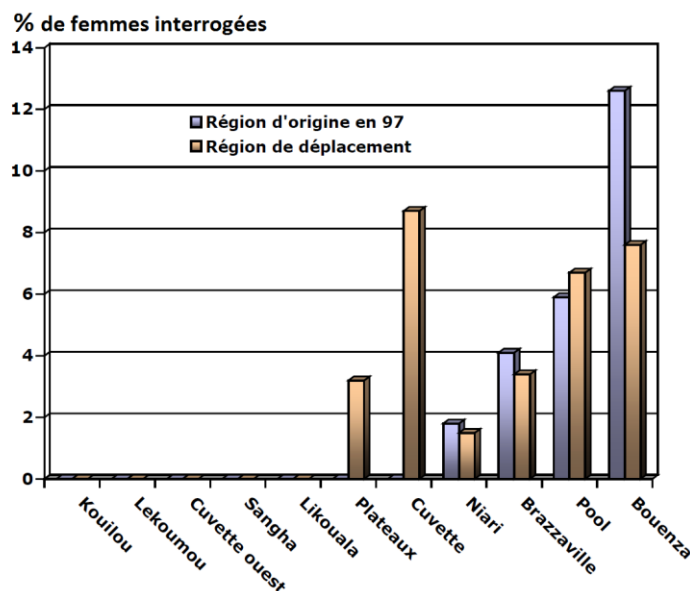
Surtout Dolisie a été touchée : il y a eu des tueries, des viols, des destructions de maisons... E_042.

Les viols ont fait qu'il y a eu une augmentation de la séropositivité, et de nombreux enfants. DD Femmes Bouenza, E_132.

Les miliciens avaient la volonté que tout le monde participe à la guerre : les hommes doivent aller au front sinon il y a des pillages, des viols, l'obligation à commettre l'inceste. PNDDR, E_031

L'étude faite par R. Lalou et al (2004) caractérise bien les faits et montre la place particulière qu'ont eues les villes de la vallée du Niari (Nkayi, Dolisie, Madingou) dans ces processus de violence (Figure 9).

FIGURE 9 : VIOLENCES SEXUELLES SUBIES PAR LES FEMMES DÉPLACÉES (2003). LALOU ET AL, 2004, P. 27.



Ainsi les cas de viols sont nombreux, mais hormis à Brazzaville ils ne sont pas pris en charge ni du point de vue médical ni psychologique. Il faut attendre le PCR (Projet de consolidation de la réconciliation par l'appui aux populations touchées par les conflits) de l'Union Européenne, qui se met en place à partir de 2009-2010 (E_324), pour que cette thématique soit abordée ; on peut également citer une enquête PNUD réalisée en mai 2009 pour le projet PRESJAR II (E_129), mais qui n'a pas eu de suite à ma connaissance.

Les témoignages (E_132, 136, 078) citent également une augmentation des viols après la guerre, du fait des mauvaises habitudes prises par les jeunes. C'est ainsi que nous avons pu voir des affiches de prévention à Dolisie en 2009 (elles n'existaient plus en 2010), affiches installées par l'IRC (mais nous ignorons tout de cette campagne de prévention).

PHOTO 18 : CAMPAGNE DE L'INTERNATIONAL RESCUE COMITY (IRC) CONTRE LE VIOL, DOLISIE, 2009.



Pour Gilbert (E_168), l'arrêt des viols marque le véritable retour à la paix :

Aujourd'hui c'est la paix car on ne nous viole plus. Il n'y a plus de coups de feu (E_168, Gilbert).

6.3.2 D'importants pillages

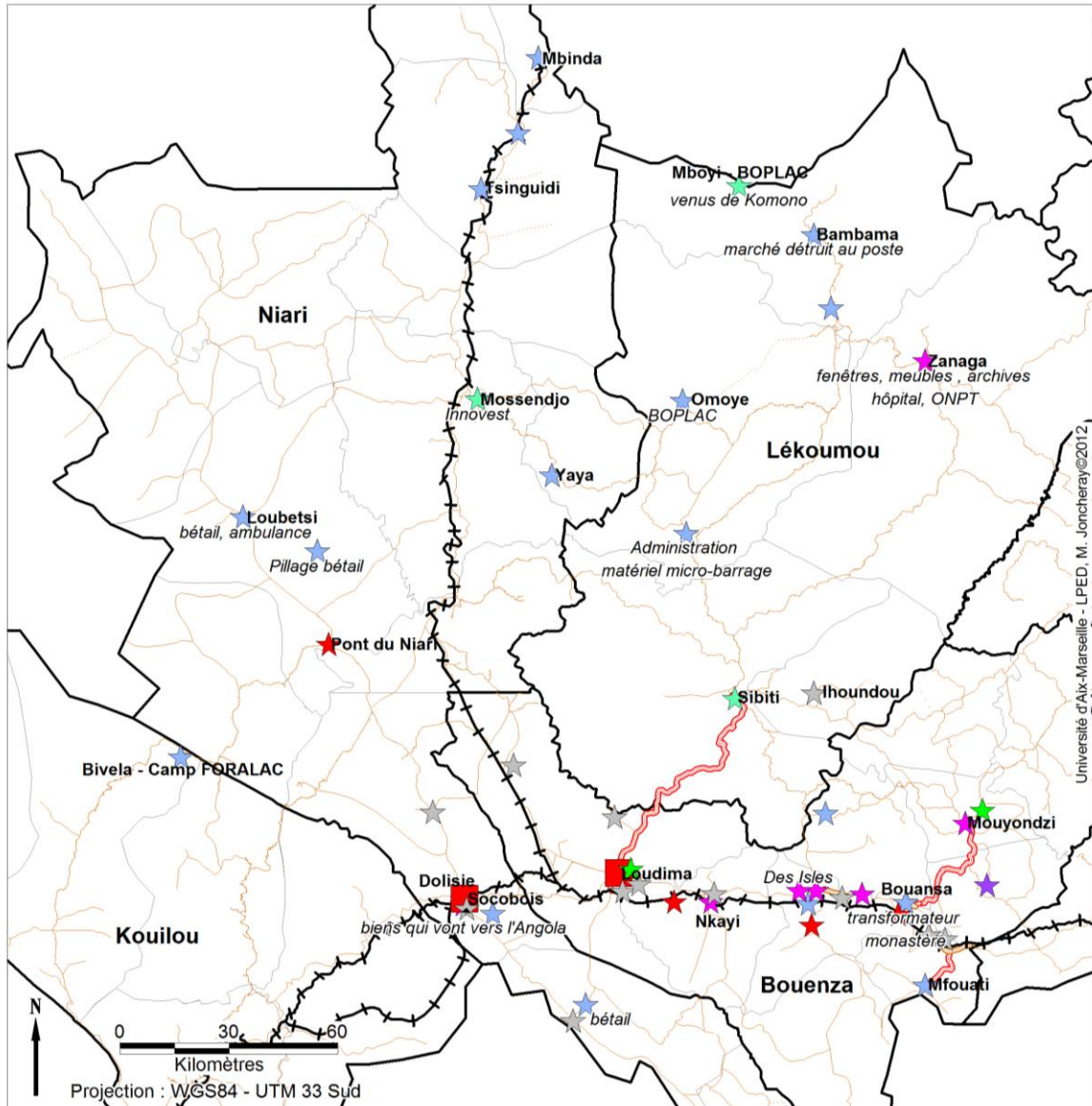
Les pillages n'ont épargné personne, que cela concerne les zones de front ou les zones de repli des populations - qui sont aussi les zones de repli des milices. Ainsi, les pillages sont tant le fait des milices locales que des militaires extérieurs, mais ils sont aussi le fait des populations, qui parfois fuient en emportant des tôles prélevées sur des structures dont le propriétaire est absent (telle l'entreprise Ordon café à Sibiti, Ob_71), ou plus tard, comme au lycée de Sibiti ou dans la gare de Makabana où se sont les populations à la recherche de matériaux de reconstruction qui ont détôlé les bâtiments. Selon le sous-préfet de Mbinda, un développement du marché chinois du fer a été observé après la guerre : les sociétés chinoises achètent alors les ferrailles, carcasses,... et offrent une prime pour récupérer les rails (E_197).

[Au lycée de Sibiti,] les bâtiments ont été détruits surtout pour vendre les tôles (500 à 300 FCFA pièce). Il y a eu seulement le pillage. E_169.

À Makabana, la gare et les bâtiments étaient encore en bon état après la guerre, ce sont les gens qui ont, après la guerre, pillé pour récupérer le matériel. Les structures métalliques maintenant sont en train d'être démantelées puis vendues. Philippe, E_072.

La guerre n'est pas arrivée à Bambama. Mais il y a des jeunes gens incontrôlés qui ont fait les fous. La sous-préfecture a été détruite, il y a eu la destruction des archives, surtout des infrastructures de l'État. Ils ont voulu détôler le dispensaire, les gens s'y sont opposé. Ils ont volé le bétail, les volailles,... il y a eu de rares règlements de comptes mais pas de mort d'homme. SP Bambama, E_377

CARTE 47 : LES PILLAGES SIGNALÉS DANS LES PAYS DU NIARI EN 1998-1999



- ★ Cocoyes
- ★ Ninjas
- ★ FAC
- ★ Cocoyes/FAC
- Cocoyes/ FAC/ Angolais
- ★ Cocoyes/ populations
- ★ Populations
- ★ Auteur des pillages non renseigné

Sources : Entretiens M.J. 2009-2010

Nous avons ici mentionné tous les témoignages, provenant des Cocoyes, de jeunes "du coin", des populations, des autorités, ce qui explique la multiplicité des auteurs mentionnés des pillages, ces témoignages étant forcément partiels.

N'apparaissent pas sur la carte les pillages de toutes les gares du CFCO et de la voie Comilog (voir carte suivante).

PHOTOS 19 : LA GARE DE MAKABANA ET LE « BUFFET DE LA GARE », À L'ABANDON (2009). BÂTIMENTS ET TÔLES ONT ÉTÉ BOMBARDÉS ET PILLÉS.



Ainsi, on peut noter plusieurs points récurrents dans les récits de pillages : une première rupture en 1997, des fermetures d'infrastructures, des premiers pillages. Ensuite, pendant la guerre de 1998-1999, un pillage systématique de la part des milices, qui prennent notamment le matériel roulant pour leur utilisation personnelle et qui revendent les matériaux volés à l'étranger (et notamment au Gabon) pour acheter des vivres et des munitions. Enfin, dans une troisième étape, les populations à leur tour pillent ce qui reste à prendre pour leur usage personnel, tel le pillage des fils de téléphone à la gare de Mossendjo pour se faire des étendoirs à linge !

Cadre 14 : Histoires de pillages : chacun son tour

Voici l'exemple de pillages mentionnés par les habitants dans nos entretiens (extraits).

1. Historique du pillage COMILOG à Mbinda

Récit de Hilaire Nzoussi (E_198), ex-travailleur COMILOG à Mbinda.

- La COMILOG a tout laissé intact (maisons, grand dépôt, réseau électrique, eau, hôpital) lors de son arrêt en 1991. Il y a bien eu un pillage de la part des travailleurs mais ce n'était pas trop grave.

- Lors de la guerre de 1997, « le colonel Bougouanza qui a besoin d'argent pour résister » pille le site (en fait les Cocoyes). Les ex-travailleurs COMILOG organisent la protection du site. A la fin des guerres restent les tôles, les portes et fenêtres.

- Après la guerre, les jeunes désœuvrés au chômage finissent le pillage (réseau électrique, le cuivre est revendu à Pointe-Noire).

2. Le pillage des installations BOPLAC à Mboyi (Bambama)

Récit des jeunes de Yakatoko (E_148)

- BOPLAC Mboyi a fermé en 1997. Ensuite, quand il y a eu la guerre à Zanaga (1999), les bandits armés sont venus piller le site.

- Après la guerre, comme le camp était déserté par les "mindélé" (les blancs), les villageois ont pris les tôles, et tout ce qui restait (confirmé par E_273, 277).

Jean-Pierre M. (E_282) ajoute que la guerre n'est jamais arrivée à Boplac, mais que les *enfants* autour en ont profité pour piller. Les jeunes lui ont demandé les clés du magasin : il les a données. « Les jeunes étaient en armes, moi en béquilles ». C'étaient des jeunes de Sibiti, « les mêmes qui travaillaient là ». Boplac a été pillé car la direction n'a pas voulu la protection du sous-préfet.

Un certain nombre de travailleurs des sociétés pillées affirment avoir voulu défendre leur outil de production, sans grand succès face à des jeunes en armes (E_282, 205). Est présente aussi souvent la possibilité de faire défendre certaines zones par l'armée : le travailleur de BOPLAC (E_282) affirme ainsi que les sociétés Socoboï à Moutséké, et Essic à Komono n'ont pas eu les mêmes problèmes. Le témoignage de Philippe Guillot de FORALAC (E_072) mentionne que le préfet voulait envoyer l'armée protéger le site de Bivéla (début 1999). Philippe refuse, et le préfet envoie l'armée à une autre société, Man-Fai-Taï. Plus tard ils viendront de fin janvier à juin sécuriser le chantier, alors fermé (mais il y eu à nouveau des combats en juin contre les Cocoyes). Cette solution, outre qu'elle n'est pas possible pour les petites entreprises, est rarement bien vue de la part des entrepreneurs bien implantés localement⁸⁵.

Le pillage du gros comme du petit bétail a été très important dans les zones productrices (Kibangou) et dans les ranchs d'État (Dihéssé, Massangui), du fait de la nécessité de se procurer de la nourriture. Le petit bétail notamment constituant un important capital-sécurité, ce sont les économies de bon nombre de paysans qui sont parties en fumée avec les animaux (Kibangou E_233, 240...).

Pendant la guerre, il y a eu du pillage. On avait 250 pondeuses, elles ont toutes disparu. Thérèse ABBON, E_296.

Les infrastructures sanitaires scolaires des pays du Niari ont-elles-aussi fortement subi les guerres. Si elles n'ont pas forcément été détruites directement pendant les conflits, elles ont souvent été réquisitionnées par les populations ou les armées (cf. Photo 29 du collège de Kibangou) pour servir de refuge. La plupart des dégâts sont liés au pillage des bâtiments, même dans les zones éloignées des combats directs. Le matériel et les tôles ont été pillés (parfois à la sortie des guerres), les tables-bancs et les portes et fenêtres (claustras) ont été récupérées pour être brûlées.

Dans la Bouenza, il y a eu surtout des pillages plus la casse de tables-bancs, utilisés pour faire du charbon ou comme cercueils. E_134, DDEPSA Bouenza.

Ainsi, à Sibiti, le lycée a perdu ses portes, ses fenêtres, son toit de tôles et ses bancs après la fin des combats, alors qu'il avait échappé aux bombardements.

Les guerres ont également fortement touché les structures de santé : vol des ambulances, du matériel médical et du mobilier, pillage des toitures en tôles et du matériel de pointe. Ainsi, le rapport PNUD de 2002 (p. 60) rapporte que « l'hôpital Général de Dolisie, complètement détruit et pillé en 1999, n'a plus que des structures métalliques et bétonnées sans équipement ».

6.3.3 La destruction et la dégradation des d'infrastructures déstructure la région

Les destructions ont été nombreuses, tant dans les villes que les villages. Les traces sont aujourd'hui encore très visibles dans les villes, du fait du grand nombre de bâtiments construits « en dur ».

⁸⁵ Les entreprises et les ressortissants français, du fait du rôle d'Elf aux côtés de D. Sassou Nguesso dans le conflit, étaient accusés par les Cocoyes de collusion avec « l'ennemi ». Ainsi cette insulte à l'égard d'un cadre français d'une entreprise forestière : « sale français c'est de ta faute » (E_072) ou le témoignage de Matha (E_025).

PHOTO 20 : LA MAISON D'ARMAND SEPO À LOUDIMA EN 2009; DÉTRUITE ET OCCUPÉE PAR LES NINJA, SEULS LES TROUS DU TOIT ONT ÉTÉ REBOUCHÉS.



PHOTO 21 : MAISON D'UN PORTUGAIS À MOSSENDJO (2010).



Le rapport OCDH-FIDH de 1999 mentionne que « Après avoir été bombardées, les villes de Dolisie et Nkayi ont été totalement saccagées, visiblement à dessein pour y rendre la vie difficile au retour des populations déplacées. En effet, compte tenu de l'état des maisons, des hôpitaux, des commerces - complètement pillés, incendiés et bombardés- les conditions de vie seront très précaires pendant longtemps dans ces deux villes. »

Les zones rurales n'ont pas été épargnées, la plupart des villages en zone de fronts ont été détruits, pillés, brûlés. Autour du barrage de Moukoulou par exemple, tous les témoignages sont catastrophiques (E_333, 334) : tous les habitants ont fui pendant plus de 6 mois, il y a eu de nombreux morts, les maisons ont été cassées et brûlées, les femmes violées.

À partir de décembre 1998, il y a eu 90 maisons brûlées (par les Rwandais, et les Angolais). On est proche du barrage, eux venaient prendre la boisson ici, et acheter des vivres. Ils ont tué des gens dans le village (ceux qui ne pouvaient pas fuir). Mbounou 1 (au Nord de Mouyondzi), E_333.

Des pillages, des règlements de compte au sein des familles ou des villages ont également eu lieu, contribuant à susciter un climat de méfiance généralisé.

À Léfoutou, les Cocoyes ont tué un monsieur qui était dans le PCT. C'est quelqu'un qui a trahi, ils l'ont poursuivi. Ici [à Doumaï], il ne s'est rien passé, mais les jeunes sont allés renforcer les forces du Sud. Et il y a eu des règlements de compte. Tout le monde a quitté le village. Les gens de Zanaga sont allés à Franceville. Chef de terre de Doumaï, E_150.

Le problème, c'est que quand on a fui, les Cocoyes ont pris les poulets, les cabris, ils ont tué les membres du PCT, nos propres enfants ont mis la pagaille, il y a eu des règlements de compte familiaux. Tout le village a fui dans la forêt (là où on a des champs). Anc. Vice-président du village Missassa, E_155.

Si les traces des guerres sont aujourd'hui en partie effacées dans les villages, construits en torchis ou en planches, quelques tags ou peintures ravivent ici ou là la mémoire des combats (Photo 22).

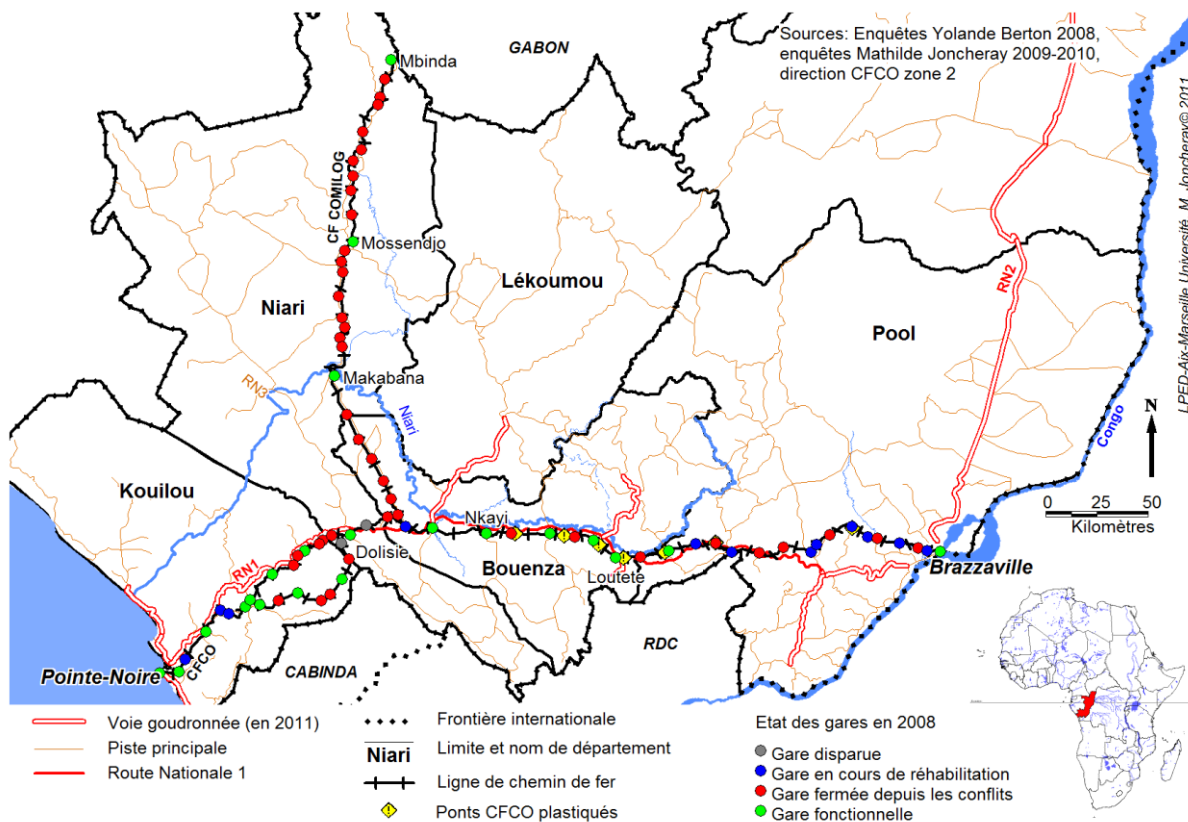
PHOTO 22 : MAISON PEINTE À MAKOTO (MAYÉYÉ, 2009).



Des répercussions importantes sur les transports régionaux et nationaux

Au niveau des infrastructures de transport, la destruction ou la dégradation de 32 gares du CFCO sur 50 a compromis pour longtemps la commercialisation des produits vivriers des pays du Niari (Carte 48).

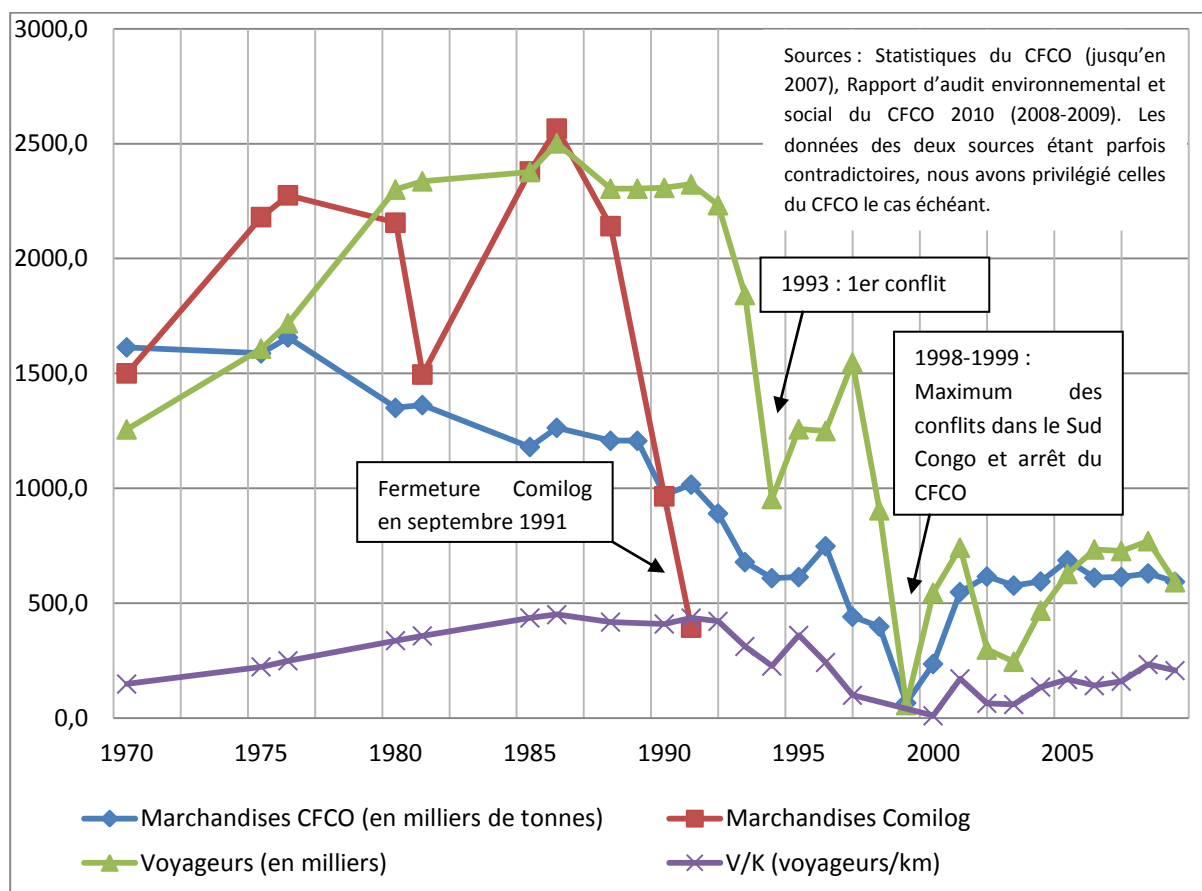
CARTE 48 : LES DESTRUCTIONS DU CHEMIN DE FER CONGO-OCÉAN (CFCO).



Si l'ensemble de la voie COMILOG a subi des dégradations, la ligne CFCO a été la plus touchée par les combats, les pilonnages d'infrastructures, notamment car de nombreux ponts ont été plastiqués (E_024, 069). De nombreuses gares ont également été brûlées.

Les conséquences sont, après une période d'interruption totale de la circulation des trains, une réduction drastique du trafic sur les voies (Figure 10) et un délabrement profond des infrastructures et du matériel. De nombreuses gares ne sont pas desservies, les trains effectuant la totalité du trajet entre Brazzaville et Pointe-Noire sont rares. En outre, les trains sont escortés de régiments militaires qui sécurisent les trains mais rebutent également les populations victimes de nombreux rackets.

FIGURE 10 : ÉVOLUTION DU TRAFIC DE MARCHANDISES ET DE VOYAGEURS DE 1970 À AUJOURD'HUI



Le réseau routier n'est pas en meilleur état. Les routes n'ont pas été entretenues pendant plusieurs années et sont fortement détériorées, empêchant toute circulation de véhicules. À Dolisie, les quelques axes goudronnés ont été criblés de trous d'obus (Photo 23). Dans l'ensemble de la région, les ponts et bacs, détruits, empêchent la traversée des nombreuses rivières, créant des territoires fragmentés à l'intérieur de la région (Photo 24).

PHOTO 23 : LA VOIRIE URBAINE DE DOLISIE EN 2006
(CLICHÉ DGGT).



PHOTO 24 : LE BAC DE MOUNKOMO 1 (KINGOUÉ), DÉTRUIT PAR UN HÉLICOPTÈRE DE COMBAT EN 1998, EST TOUJOURS AU FOND DE L'EAU EN 2013. AU PREMIER PLAN, LE RADEAU QUI SERT À TRAVERSER LE FLEUVE NIARI.
(CLICHÉ LPED, 2011)

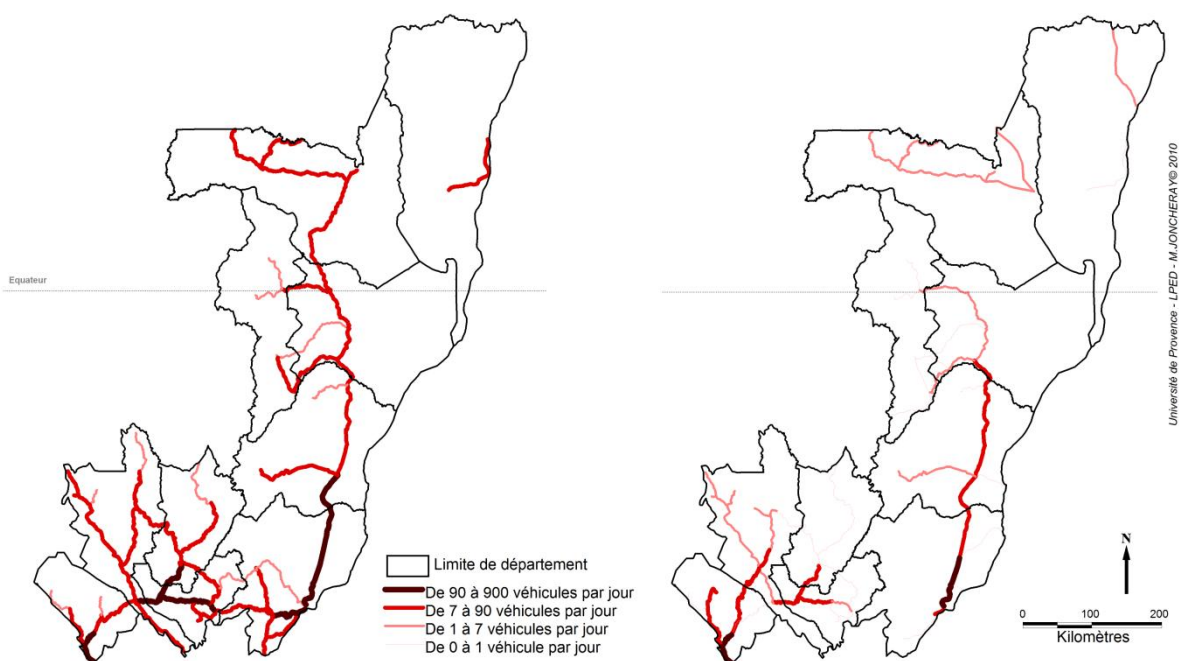


Les mobilités sont donc réduites en 2002 (Cartes 49) à quelques tronçons vitaux empruntés par les rares personnes qui disposent d'assez de capitaux pour avoir un véhicule, l'essentiel du parc ayant été volé et détruit.

CARTES 49 : ÉVOLUTION DU TRAFIC DE VÉHICULES SUR LES AXES ROUTIERS DU CONGO ENTRE 1989 ET 2002.

TRAFIC DE VÉHICULES EN 1989

TRAFIC DE VÉHICULES EN 2002



Dans les pays du Niari, le trafic se limite en 2002 à des liaisons inter-urbaines depuis Dolisie, la capitale régionale, vers Nkayi et Sibiti, deux des principales métropoles régionales. Ces liaisons sont déconnectées du reste du réseau national, car le moyen le

plus sûr et rapide d'accéder à Dolisie (et ensuite à Nkayi et Sibiti) consiste à prendre l'avion, encore fonctionnel malgré la dégradation de l'aéroport et de sa piste.

Ce maillage interurbain minimaliste est complété par le second axe visible sur la carte, la « route Taman » entre Pointe-Noire et Makabana. Cet axe au départ strictement économique, créé par les forestiers après les guerres, a été jusqu'en 2010 le seul axe permettant de relier Dolisie à la côte. Passant par Mila-Mila et les gorges de Sounda, il supplée à la destruction du CFCO et à l'impraticabilité de la RN1 dans le Mayombe.

Le dernier axe visible sur cette carte est un axe politique stratégique : la route du Nord ou RN2, goudronnée, qui relie Brazzaville au fief présidentiel.

La fin d'un système productif

Les unités de production ont été durement touchées : destruction du chantier FORALAC de Mouliéné, de BOPLAC (Omoye et Mouindi), de la Socobois et de Ferco à Dolisie, d'Innovest à Mossendjo, destruction de l'usine de Mfouati, de Huilka à Kayes, etc. Ces pillages et destructions d'infrastructures économiques ont entraîné le départ massif des entreprises étrangères, privées de leurs outils de productions et qui n'ont pas été dédommagées. Seules quelques entreprises, telle la SUCO/Saris à Nkayi, a continué de fonctionner malgré un arrêt en 1998 (E_320). Les nombreux emplois induits par ces entreprises ont donc disparu, sinistrant un peu plus la région.

PHOTOS 25 : L'USINE HUILKA ET L'ANCIEN RESTAURANT DE L'USINE TENU PAR MAMAN GEORGETTE (2009).



PHOTOS 26 : EX HUILERIE ET CENTRE DE DÉCORTICAGE DU CAFÉ DE SIBITI (2010). APRÈS LA FERMETURE DE L'OCC, L'ENTREPRISE ISRAËLIENNE ORDON CAFÉ A CONTINUÉ L'ACTIVITÉ JUSQU'EN 1997 (OB_71).



Des services publics en berne

PHOTO 27 : LA TOITURE DE LA PRÉFECTURE DE LA LÉKOUMOU ET CERTAINS BUREAUX N'AVAIENT TOUJOURS PAS ÉTÉ REFAITS EN 2009.



PHOTO 28 : LES « BÂTIMENTS LISSOUBA » DES CSI DE MOUYONDZI ET BOUANSA, CONSTRUITS AVEC LA PRODUCTION DU COMPLEXE DE MBINDA, PILLÉS ET LAISSÉS À L'ABANDON DEPUIS LES GUERRES (2010).



PHOTO 29 : SALLE DE CLASSE NON RÉNOVÉE DU CEG DE KIBANGOU, OCCUPÉE PENDANT LA GUERRE PAR LES COCOYES ET AYANT REÇU UN OBUS (TROU DANS LE TOIT).



PHOTO 30 : ANCIEN CEG DE LOUVAKOU (EN 2010). REMARQUER LES TAGS DE « BANA-DOL ».



La perte des emplois industriels privés a été aggravée par la situation catastrophique du secteur public. La destruction des locaux, du matériel, le non paiement des fonctionnaires pendant plusieurs années et l'enclavement rural ne permettent pas à la fin de la guerre de reprise des secteurs administratifs et sociaux. Les centres de santé notamment, ainsi que le secteur éducatif, doivent faire face au pillage et à la destruction de leurs biens, et à l'absence des fonctionnaires. Les réseaux électriques ou téléphoniques, déjà peu nombreux, ont été totalement détruits. Cette situation extrêmement défavorable n'incite donc pas les populations au retour.

Conclusion

Les guerres ont violemment touché des populations extrêmement vulnérables, les poussant à fuir, à abandonner leurs biens et leurs connaissances. Les populations ont pu mettre en place des stratégies de survie parfois complexes, toujours limitées cependant par la violence des affrontements et l'absence d'aides, notamment alimentaires ou sanitaires.

On a pu aussi se rendre compte de la multifonctionnalité de certaines zones : les zones de refuge sont en grande partie les mêmes pour les populations et les milices, ce qui amène des chassés-croisés des miliciens et des populations. Les miliciens sont extrêmement mobiles, ce qui pousse les populations à ne pas rester longtemps au même endroit. Les zones de refuge et de ravitaillement, sans être des zones de combats, sont des zones d'insécurité généralisée soumises aux exactions des milices locales ou des jeunes qui « veulent leur part ». C'est notamment le cas au Nord de la Lékoumou, relativement épargné par les combats, mais soumis à des tensions récurrentes.

Les zones de refuge des populations sont de ce fait parfois situées au cœur des zones contrôlées par les armées de Sassou. Une fois le combat passé, certains habitants y trouvent en effet plus de sécurité que dans les zones sous influences miliciennes (E_321).

Enfin, cette carte permet de resituer les pays du Niari dans les enjeux territoriaux nationaux : c'est le couloir de la vallée du Niari, permettant la liaison entre Brazzaville et Pointe-Noire, qui est au centre des conflits, entraînant à son pourtour la fuite des populations le plus loin possible de cet épicode ; l'ensemble de l'hinterland de la région étant, en dehors des lieux stratégiques et des rares tentatives de contournement militaire, laissés aux mains des milices sans grands efforts de récupération territoriale de la part de l'État.

À la sortie des guerres, la situation est extrêmement difficile pour ces populations qui ont tout perdu et qui n'ont aucun moyen de se reconstruire, puisque l'économie de la région est elle-même totalement déstructurée, que les secteurs publics sont inexistantes, et que l'enclavement s'accroît dans la région. On est alors dans les pays du Niari dans une situation de pauvreté généralisée qui touche l'ensemble des populations mais aussi l'ensemble des secteurs économiques de la région ; la région, auparavant considérée comme une entité politique et fonctionnelle, a été réduite par les conflits à un simple rôle administratif, d'autant plus frustrant que cette entité administrative est fragmentée et que l'identité « Nibolek » n'a pas totalement disparu. C'est dans ce contexte que doit s'effectuer la reconstruction.

3^{ÈME} PARTIE

Gérer le post-conflit dans les pays du Niari

« It is not enough to end a war ;
we must built the peace ».

Bill Clinton, Sarajevo, 2000

3^e partie : Gérer le post-conflit

Les Pays du Niari ont été les territoires de violences politiques et de guerres miliciennes pendant plusieurs années, conduisant à de nombreux mouvements de populations et de profondes recompositions territoriales. Depuis les conflits, la région, considérée comme le foyer d'opposition politique au nouveau président vainqueur des guerres, a été marginalisée par le pouvoir politique, et la situation n'a globalement que peu évolué entre la signature des cessez-le-feu de décembre 1999 et les années 2010. Dix ans après les conflits, les pays du Niari sont cependant en train de devenir une région emblématique des dynamiques territoriales mondialisées présentes sur le continent africain. On peut alors y observer une reconstruction en demi teinte, où ne prédominent pas seulement des logiques de développement post-conflit, mais où s'exercent de manière plus ou moins visible les tensions entre des acteurs aux objectifs très différents qui renforcent les inégalités territoriales.

On peut définir la reconstruction à la fois comme étant la restauration des systèmes de production et de ravitaillement, l'aménagement d'infrastructures pour les administrations ou la population, ou la sécurisation et la réinstallation des personnes sinistrées (Marty in Pirotte et al, 2000, p. 60). La reconstruction est menée au Congo à travers une chronologie et des formes diverses induites par la présence d'acteurs multiples et l'hétérogénéité géographique et historique des territoires. La reconstruction physique est donc doublée d'enjeux économiques, politiques et sociaux, puisque la reconstruction concerne des sociétés traumatisées par les guerres auxquelles il faut redonner l'envie de vivre ensemble, sous l'impulsion d'un État dont l'origine est étroitement liée aux guerres. À la suite de R. Pinder (in Pirotte et al, 2000) cela nous amène à nous poser deux questions : qui doit être l'auteur de la reconstruction ? Et celle-ci ne risque-t-elle pas de reproduire les conditions qui ont prélué aux conflits ?

La gestion du post-conflit fait partie des prérogatives des États en sortie de crise et des instances internationales (cf. modèle normatif du NEPAD, Figure 2). S'il n'est pas forcément dans les priorités d'un État nouvellement vainqueur de se soucier du bien-être de populations qui l'ont longtemps refusé, ce n'est pas le cas des institutions internationales qui se posent comme chantres de politiques efficaces de rétablissement, de maintien de la paix et d'assistance aux populations les plus démunies. Cependant, celles-ci calibrent leurs interventions en fonction des financements attribués, de normes de gouvernance et de considérations opérationnelles. Ces opérations ne sont pas toujours en nombre suffisant, au bon endroit et au bon moment. Elles sont également fortement dépendantes d'acteurs (administrations, bailleurs, courtiers, experts etc.) qui à différentes échelles peuvent avoir un impact (négatif ou positif) sur l'aboutissement des actions entreprises.

Les populations dépendent donc fortement de projets internationaux soumis au regard de l'État, lui-même tributaire des interventions internationales. Dans ce cas, pacifier, sécuriser et contrôler les territoires va de pair avec sauver les populations. La période de post-conflit est fortement investie par ces acteurs aux objectifs parfois convergents, parfois divergents ; leurs interventions se font à travers le prisme des stratégies

nationales et internationales, à travers une temporalité prédéfinie et souvent déconnectée des territoires et des populations. On assiste alors à l'émergence de territoires différenciés en fonction de l'implication de ces différents acteurs : territoires prioritaires des interventions, territoires de projets, territoires concurrents ou au contraire territoires délaissés.

Outre ces acteurs principaux que sont l'État et les institutions internationales, il convient de questionner un troisième groupe d'acteurs, à travers les entreprises privées étrangères, qui investissent dans les ressources primaires (forêts, mines, agriculture) et qui étendent leur emprise sur les territoires. Profitant du contexte du post-conflit qui a fait place nette d'un certain nombre d'entreprises extérieures, ces entreprises sont intégrées de fait dans la période post-conflit sans pour autant accepter d'en mettre en œuvre les éléments normatifs.

Quels sont alors les enjeux de ces dynamiques territoriales multiscalaires dans une région en post-conflit ? On verra que se pose ici la question fondamentale de la réappropriation d'un concept par les différents acteurs au bénéfice d'intérêts souvent privés qui participent malgré eux à la reconstruction et au développement. Le secteur des transports par exemple est révélateur des dynamiques et évolutions rapides des modes de gestion et d'intervention de ces différents acteurs, et des changements en cours liés au post-conflit.

Nous étudierons dans un premier temps (chapitre 7) les actions des institutions internationales à travers leurs interventions d'urgence et de post-conflit. Le post-conflit prend tout son sens à travers les projets de désarmement, démobilisation et réinsertion des ex-combattants (DDR), qui constituent l'épine dorsale des interventions internationales et de l'État.

Nous analyserons dans un huitième chapitre les diverses modalités de l'action de l'État dans cette période, notamment à travers un retour progressif et original dans les territoires de conflits.

L'arrivée de nouvelles entreprises internationales est l'occasion de s'intéresser aux stratégies d'investissement de ces dernières et aux répercussions de leurs installations sur les territoires (chapitre 9).

Les interventions de ces différents acteurs sont fortement tributaires des transports. Mais ce secteur a été gravement endommagé par les conflits et le manque d'entretien. La question des transports est abordée par l'État dans une optique très opportuniste et non pas de reconstruction. Elle se trouve aujourd'hui au cœur des enjeux économiques et politiques de la région (Chapitre 11).

CHAPITRE 7 : Sauver les hommes, sécuriser les territoires : des opérations sous contrôle des institutions internationales

Le bilan des conflits dans les campagnes du Sud du Congo, outre les morts, est très important : déplacements nombreux des populations vers les forêts ou les villes selon les cas, ou vers l'étranger ; fermeture de la plupart des entreprises et commerces étrangers et fuite de leurs ressortissants ; pilonnage des infrastructures et notamment du CFCO et des routes par l'armée et les milices ; pillages des fermes et des entreprises locales de production, destruction des maisons et abandon des villages ; absence de scolarisation des jeunes pendant 10 ans et disparition des structures sociales, difficulté d'accès aux marchés et enclavement croissant ; retour à une économie de subsistance. La population se trouve dans une situation catastrophique, ayant vécu plusieurs mois parfois dans les forêts, sans soins, et parfois sans nourriture. La gravité et l'impact des violences, ainsi que l'ampleur des mouvements de population ayant largement été occultés dans le discours politique et les médias, la région n'a bénéficié que d'un faible appui des interventions extérieures.

Que l'on prenne ou non en compte le vocabulaire du post conflit, le Sud du Congo est, en 2000, dans une période d'urgence. À partir des accords de cessation des hostilités (29 décembre 1999), on entre dans ce que les institutions internationales, à la suite des ONG humanitaires (dans les années 1980) ont nommé la phase d'urgence du post-conflit. Ce terme n'est pas usurpé, même si l'urgence était présente pendant la guerre.

Le gouvernement en avait alors pleinement conscience ; cela est exprimé dans le texte même de l'accord de cessation des hostilités :

- Persuadés que la restauration de la paix et sa préservation passent par :
 - 1 – L'arrêt sans conditions des affrontements armés entre les différentes milices et les forces gouvernementales dans notre pays, ainsi que de la violence sous toutes ses formes ;
 - 2 – La promulgation d'une loi portant amnistie des éléments armés des anciennes milices ayant déposé les armes ;
 - 3 – Le sauvetage des populations en péril dans les forêts des régions du Pool, de la Bouenza, de la Lékoumou et du Niari ;
 - 4 – Le retour à la vie démocratique normale dans notre pays.

D'après F. Grünwald (in Pirotte, p. 43), pour réussir la paix, il faut régler toutes ces questions : l'« accès de tous aux ressources économiques et agricoles de l'ensemble du pays, accès partagé aux aides bilatérales et multilatérales, affectées à la reconstruction en particulier, respect des accords de paix prévoyant fréquemment l'intégration des ex-combattants dans l'armée nationale, insertion des autres dans le tissu économique grâce à une assistance spécifique en formation et en matériel, accueil des réfugiés poussés à rentrer... »

Nous nous intéresserons ici au rôle qu'ont joué les différents acteurs que sont notamment les institutions internationales et les ONG dans la gestion de l'urgence, c'est-

à-dire les premières années de sortie de guerre, pendant lesquelles il s'agissait essentiellement, dans les pays du Niari, de sauver des populations sous-nutries dispersées dans les forêts, dans un contexte où le nouvel État est totalement absent. Ces interventions, en grande partie commandées par les normes internationales du post-conflit (analysées au chapitre 2), revêtent différentes modalités en fonction d'une certaine chronologie mais également selon les secteurs d'intervention concernés, les normes uniques du post-conflit s'adaptant difficilement à la multiplicité des situations locales.

Il a fallu, au même moment, apaiser et sécuriser la région, ce qui signifie encadrer et contrôler les « ex-combattants » afin de protéger les populations et éviter la reprise des affrontements. Ces opérations de sécurisation ont été le fait de plusieurs programmes de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion des ex-combattants (DDR), impulsés notamment par la Banque Mondiale mais qui recouvrent des temporalités et des enjeux différents, notamment en fonction des acteurs qui y prennent part.

C'est donc à un post-conflit sécuritaire auquel nous assistons dans une première phase (qui peut durer selon les cas jusqu'à nos jours) : sécurité des populations, des ex-combattants, de l'approvisionnement alimentaire, des soins.

7.1 Des opérations internationales d'« urgence » commandées par les normes internationales du « post-conflit »

Si les modalités de destructions et de pillage sont relativement similaires à ce qu'on voit dans d'autres conflits africains, la spécificité des Pays du Niari est liée à la faiblesse des interventions d'acteurs internationaux dans cette région et à leur arrivée relativement tardive : le Pool a été ouvert aux ONG en octobre 1999⁸⁶ (Salignon et Legros, 2002), les pays du Niari un peu après, vers mars 2000. Ainsi, la population des pays du Niari, en grande partie, n'a bénéficié d'aucune aide d'urgence (Dorier et Joncheray, 2013). La majorité des interventions internationales a été focalisée sur Brazzaville et le Pool Sud, zones fortement touchées, mais aussi plus accessibles aux ONG depuis la capitale, et défendues par une diaspora active et politiquement crédible. Enfin, l'État a toujours minimisé les impacts des conflits dans cette région. Par conséquent, pour la quasi totalité des zones rurales, il n'y a eu aucune aide, ces zones constituant autant de « zones grises »⁸⁷.

Les aides aux populations, bien que peu nombreuses, respectent majoritairement les normes institutionnelles du post-conflit en adoptant sa chronologie et ses présupposés. Outre cette question normative se pose également avec acuité la question de l'inégalité de traitement des régions concernées par l'aide.

⁸⁶ Mais temporairement, jusqu'au début de la « guerre du Pool » en 2002.

⁸⁷ « Le concept de « zone grise » est tout à la fois géopolitique (période intermédiaire entre la signature d'un accord de paix et la paix effective), géographique (on parle ainsi de portions de territoire contrôlées le jour par certains et par d'autres la nuit) et administratif et financier (période entre la fin des financements d'urgence, rapides et ciblés, et le début des financements pour le développement, avec leurs analyses approfondies, leurs études de faisabilité, leurs procédures et montages complexes, etc.). Les interventions en zone grise sont dès lors souvent financièrement mal couvertes ». AFD-URD, 2007, p. 21.

7.1.1 L'intégration du Congo dans le « post-conflit » institutionnel : le Plan Intérimaire Post-Conflit

Un exemple de gestion opérationnelle du post-conflit au Congo s'applique à travers le PIPC (Plan Intérimaire Post-Conflit). Alors que le cessez le feu est signé le 29 décembre 1999, dès le 8 mai 2000 est mis en place ce programme de relance économique (2000-2002), soutenu par le FMI. Il remplace le Programme de Développement Économique et social (PDES) qui devait couvrir la période 2000-2003. Après l'intermède Lissouba, il marque le retour de la coopération du Congo avec les institutions internationales. Cependant, paradoxe de la normalisation post-conflit ou oubli volontaire de l'État, ce plan essentiellement économique occulte en partie la dimension sécuritaire du rétablissement de la paix.

Les besoins de reconstruction au sortir de la guerre de 1997 étaient estimés à 500 milliards de francs CFA (762,25 millions €). L'actualisation à la suite des affrontements de décembre 1998 a porté ce montant à quelque 1 500 milliards de francs CFA (Union Européenne, 2002). Dans le PIPC est annoncé un investissement public de 511 milliards 65 millions de FCFA, et 142 milliards de FCFA issus des emprunts et dons des bailleurs de fonds (République du Congo, 2000). Ces montants sont donc bien inférieurs à ceux énoncés comme nécessaires, et résultent essentiellement des fonds propres du Congo.

Le FMI « a aidé le Gouvernement à préparer un programme à moyen terme susceptible d'être appuyé par la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC) ». Le gouvernement congolais a élaboré dès 1998 un premier programme post-conflit, remplacé en novembre 2000 par le PIPC, dans le cadre de la politique d'aide d'urgence du FMI aux pays sortant d'un conflit. Fin 2002, un nouveau programme de référence a été soumis, qui devait déboucher sur la mise en place d'un programme triennal appuyé par les ressources du FMI. Mais ce programme a été « affecté par des obstacles d'ordre budgétaire et des impératifs de sécurité et de reconstruction » (PNUD, 2006). Ainsi, alors que « le gouvernement dans le cadre du budget 1999 a réalisé sur ressources propres un investissement important de 80.3 milliards de FCFA dans les secteurs de l'énergie et de l'hydraulique, de l'assainissement, de l'entretien routier, de la réhabilitation du CFCO et des bâtiments administratifs et dans le domaine de l'action humanitaire et sécuritaire », rien n'a réellement été entrepris.

L'implication très forte des institutions internationales dans la mise en place d'une gouvernance contrôlée transparaît largement à travers le PIPC. Les programmes affichés ainsi que le vocabulaire utilisé confirment la soumission du Congo à la doxa internationale (Tableau 11). Le nom même de ce plan montre l'idée de transition qui sous-tend celle de post-conflit. Ce plan présente un concentré de discours formaté et normatif encadré par et destiné aux bailleurs internationaux. Le nouveau président de la République, D. Sassou Nguesso, a par exemple recours dans l'introduction à la chronologie institutionnelle du post-conflit qui distingue urgence et développement : « puisse ce repère temporel (le PIPC), marquer un tournant décisif dans notre histoire et devenir la charnière entre la situation de sortie de crise et celle de la prospérité » (2000, p. XI). Page XIX, il est mentionné que « ce programme est conçu pour amorcer la transition effective entre la phase de gestion des « crises » qu'a traversées le Congo et celle de la reprise de la croissance et du développement durable ».

De plus, ce programme contient des incohérences révélatrices du fonctionnement de ces modèles appliqués aux pays en crises quel que soit le contexte. Par exemple, les

« ambitions » particulières au post-conflit du programme (DDR et urgence) ne figurent pas dans les cinq parties du programme. La promotion de l'initiative privée et le désengagement de l'État des secteurs productifs sont loin d'être des domaines de l'urgence et résulteraient plutôt de la constitution d'un programme économique et libéral à mener sur le long terme.

Une autre partie du rapport PIPC propose une seconde façon d'appréhender le post-conflit (Tableau 12). Le programme d'urgence et le programme de développement sont bien séparés et prennent en compte l'ensemble des secteurs administratifs, sociaux ou économiques, comme cela a pu être suggéré dans les écrits institutionnels traitant de la chronologie du post-conflit. Il faut toutefois rappeler que ce plan a été prévu pour ne durer que deux ans après les accords de cessez-le-feu. Le calendrier paraît alors irréaliste, d'autant plus que le cessez-le-feu ne signifie pas l'arrêt total des hostilités...

TABLEAU 11 : OBJECTIFS DU PLAN INTÉrimAIRE POST-CONFLIT (PIPC ; ESSAI DE SYNTHÈSE D'APRÈS LES P. XIII-XIV DU PIPC)

Organisation du programme		« Ambitions »
1ere partie : urgence et relance économique et sociale	Lutte contre la pauvreté	(8) ⁸⁸ Création d'emplois durables pour les jeunes et lutte contre la pauvreté
	Reconstruction de l'économie	(4) Permettre une croissance saine et durable : assainissement et réformes structurelles
2eme partie :	Promotion de l'initiative privée, organisation de la concurrence, création d'emplois.	(5) Désengagement de l'État des secteurs productifs
		(8) Création d'emplois durables pour les jeunes et lutte contre la pauvreté
3eme partie : stratégies sectorielles	Réhabilitation, développement et modernisation des infrastructures physiques pour redynamiser l'économie et réhabilitation des secteurs sociaux de base	(6) Réhabiliter et mettre en place les infrastructures de base.
		(7) Renforcement des investissements dans les secteurs sociaux
4eme partie : Financement du programme		
5^{eme} partie : Mise en œuvre du programme	Mise en œuvre et accompagnement du programme	(3) Amélioration du cadre institutionnel et politique
		(9) Renforcement des capacités administratives et institutionnelles (bonne gouvernance)
HS		(1) Pacification : assistance humanitaire, sécurité des biens et des personnes et protection des investissements
		(2) Désarmement, démobilisation, insertion des jeunes, réinstallation des populations

⁸⁸ La numérotation fait référence à l'ordre dans lequel ces critères sont mentionnés dans le PIPC.

TABLEAU 12 : OBJECTIFS DU PLAN INTÉRIMAIRE POST-CONFLIT (PIPC, p. 2).

Urgence	Assistance humanitaire et sécurité
	Réhabilitation des infrastructures
	Démobilisation et réinsertion des Jeunes
	Amélioration du cadre institutionnel et politique
	Dynamisation des filières agricoles et la sécurité alimentaire
Relance économique et sociale	Croissance économique qui permette de résorber le chômage
	Création d'emplois productifs et durables
	Réduction de la pauvreté
	Renforcement de la compétitivité
	Intégration sous régionale
	Renforcement des capacités administratives, institutionnelles et de l'État de droit

Durant cette courte période, la moitié du budget du PIPC est consacré à la réhabilitation des routes, du secteur de l'énergie et de celui de la santé. En parallèle à la définition de ces objectifs prioritaires, l'accent est mis sur la « Restructuration et processus de privatisation » : « premier axe des réformes qui seront mises en œuvre afin de créer les bases d'une dynamique de croissance économique ». On y parle de « flexibilité », et il est mentionné que « les principales entreprises publiques en situation de monopole dans les secteurs respectivement des transports, des télécommunications, de l'énergie, de l'eau et de la distribution des produits pétroliers seront cédées au secteur privé ». La « diversification de l'économie » constitue également un axe important du PIPC, puisque « cette diversification devra permettre à terme d'accroître les exportations du pays et une participation plus importante au commerce international ». Ces déclarations montrent très clairement l'orientation économique de ce programme post-conflit d'obédience libérale. Dans une période de crise de l'État et de difficultés très fortes des populations, il est surprenant de voir que certains secteurs vitaux comme l'eau ou l'énergie sont promis à une privatisation rapide.

Ce plan très généraliste valorise également l'intégration sous-régionale, l'amélioration du cadre institutionnel et politique (bonne gouvernance), la mise en place d'un « dispositif juridique et institutionnel devant régir l'ère démocratique ». Malgré la volonté affichée d'accepter les conditions de la Banque mondiale pour recevoir des aides financières le plan n'est pas fonctionnel dans un pays en crise.

De même, si on applique au cas du Congo le modèle de périodisation proposée par le NEPAD (Figure 2, chapitre 1), on pourrait interroger plusieurs des priorités, lourdes de présupposés sociaux ou politiques, définies dans ce modèle et reprises dans le PIPC. Par exemple, la notion de « réintégration des ex-combattants » suppose que ceux-ci sont coupés de leur base sociale, alors que dans le sud Congo, les miliciens sont chez eux. Le « rétablissement de la stabilité macroéconomique », est présenté comme synchrone de la « reconstruction des secteurs productifs », alors que d'une part le Congo, pays pétrolier, continue de vivre de ces ressources pendant les conflits, et que l'ensemble de l'économie nationale hors de ce secteur reste totalement déstructuré (Dorier, Joncheray, 2011).

Du point de vue institutionnel, il ne fait donc aucun doute que le Congo est considéré à partir de 2000 comme un pays en post-conflit, même si le Pool est toujours sous tension jusqu'en 2004. Ce programme, supervisé par les bailleurs de fonds internationaux, en est

la preuve. Il s'inscrit pleinement dans la chronologie du post-conflit comme phase de l'urgence vers le développement. Cet exemple veut montrer la distance qui sépare les bonnes intentions du post-conflit de la réalité de terrain, et des enjeux réels du post-conflit. Si l'on se base uniquement sur ces documents institutionnels, les vrais problèmes du pays, les territoires et les populations sont occultés. En tant que géographe, notre travail tentera donc de s'écarter de ce « prêt à penser » institutionnel pour s'intéresser à la réalité des territoires en situation de post-conflit.

7.1.2 Des retours difficiles

La première étape des interventions a été d'inciter les populations cachées dans les forêts à rentrer chez elles. Cette étape est rarement mentionnée dans les *works-papers* des intervenants, pourtant, elle a pris un certains temps. Plus de deux ans après les accords de cessez le feu, certaines personnes n'étaient pas encore rentrées chez elles ; d'autres sont restées définitivement dans les villages. L'IRC (2001) mentionne par exemple que sur les 90 000 habitants de Dolisie, seul 50 000 étaient revenus en 2001. « The profile of this population includes residents, IDPs currently in the health district, and residents who have fled their home and returned since the security situation has improved. » La peur des Angolais, on l'a vu, a largement retardé le retour des habitants de Dolisie.

Pour faire rentrer les populations dans leurs villes et villages d'origine, le gouvernement a été obligé de mettre en place des actions pour inciter les populations à sortir des forêts. Ainsi, des véhicules (de l'État et de quelques ONG) se sont rendus dans les villages pour dire aux populations de revenir, et pour les ramener (E_031, 059). Les préfectures ont été obligées d'envoyer des gens dans les forêts pour dire à la population que le calme était revenu. Mais malgré cela, les retours se font au compte goutte jusqu'en 2002.

Pour les retours de la population : c'étaient d'abord les jeunes filles, elles devenaient les femmes de militaires, puis repartaient rassurer les parents et les ravitailler. Les hommes ne peuvent pas venir, ils sont considérés comme étant des ennemis. Les hommes sont revenus quand il y a eu l'amnistie. Mais il y avait toujours les Angolais, même quand l'administration est revenue sur place (E_267).

Il y avait un « couloir humanitaire » et le cessez le feu : c'était pour dire aux gens qu'ils peuvent circuler. C'était en 2000 (Mathilde, E_085).

Pour le retour, les hélicoptères larguaient des papiers pour dire rentrez ! (Mbounou 1, E_333).

Pour le directeur départemental du plan de la Bouenza (E_133), les deux tiers de la population du département a été déplacée pendant le conflit, ne revenant de manière stable qu'à partir de 2006. Dans certains cas, les populations ne sont toujours pas rentrées.

Aujourd'hui il reste [à Dolisie] des quartiers entiers où les gens ne sont pas revenus. Les quartiers où pas tout le monde est de retour : Montfleury, Capable. Il y a beaucoup d'habitations vides. E_043, 2009.

On assiste donc globalement à des retours modérés des déplacés internes, essentiellement pour reprendre possession de leurs biens. Ce n'est pas le cas des réfugiés, pour lesquels on est plutôt dans une situation de statut quo des réfugiés, partis pour plus longtemps (Gaulme, 2000). La carte des réfugiés dressée par le HCR en 2003 (chapitre précédent) montre qu'en 2003, les personnes ayant fui à l'étranger sont

toujours très nombreuses. Le HCR recense 13 473 réfugiés au Gabon en 2002 (UNHCR-b, 2002), sur les 60 000 réfugiés congolais qui avaient fui la guerre civile. Leur prise en charge, qui leur offre des possibilités sanitaires sociales et professionnelles (possibilité de faire des formations professionnelles), semble donc nettement meilleure que dans leur pays d'origine, ce qui a pour conséquence de ne pas stopper les départs vers le Gabon, et surtout de ne pas inciter aux retours vers le Congo. En 2004, ils étaient encore environ 15 000 Congolais (UNHCR-a, 2004) ayant le statut de réfugiés au Gabon, seuls 630 ayant été rapatriés par le HCR. Cette situation s'est soldée par l'établissement définitif de la plupart d'entre eux au Gabon, du fait notamment de relations privilégiées avec les populations locales (Gaulme, 2000).

Le gouvernement congolais ne s'est préoccupé de la question des réfugiés qu'en 2011, suite à un ultimatum du gouvernement gabonais et du HCR supprimant leur statut de réfugiés à partir du 31 juillet 2011. Mais le 12 août 2011, 9000 réfugiés n'étaient pas encore rentrés, selon les autorités gabonaises. Les retours ont été programmés en 2011 mais ils continuaient encore en novembre 2012, où 300 réfugiés reconduits de force à la frontière sont restés plusieurs jours bloqués dans la zone neutre entre le Gabon et le Congo, refusant de rentrer dans leur pays (DDB, 07/11/12; *Jeune Afrique*, 05/11/12, RFI).

7.1.3 Les premières interventions : gérer l'urgence

Si les modalités de destructions et de pillage des équipements sont relativement similaires à ce qu'on voit dans d'autres conflits africains, la spécificité des Pays du Niari est liée à la faiblesse, à la dispersion des interventions d'acteurs internationaux dans cette région et à leur arrivée relativement tardive. Pendant les combats de 1998-99 cette zone est bouclée militairement, et le pouvoir cherche à la reconquérir jusqu'en 2002. Les organisations internationales y sont donc peu présentes. Cette phase d'urgence humanitaire et de post conflit immédiat (2001-2004 environ), voit essentiellement intervenir les ONG d'urgence spécialisées sur la santé, MSF, ACF et le CICR notamment, ainsi que les agences des Nations-Unies spécialisées sur l'urgence (HCR, PAM, FAO) et coordonnées par l'Office de coordination des affaires humanitaires (OCHA). Ces acteurs dispensent des soins gratuits, un soutien nutritionnel, font des dons de matériel sanitaire et procèdent à de rapides réhabilitations d'infrastructures. Au total, moins d'une dizaine d'agences d'aides et d'ONG, rien à voir avec les « plus de 200 ONG » présentes au sortir du conflit rwandais (Imbs, 1997, p. 172).

Ces aides humanitaires d'urgence sont donc arrivées après les conflits, sauf dans le cas de l'ASU (Action de secours d'urgence) et de Caritas qui étaient déjà présentes dans les villes avant les conflits : ASU a été mise en œuvre formellement en 2000 par l'Église Évangélique du Congo, et Caritas est l'association de lutte contre la pauvreté de l'Église catholique. Les acteurs religieux sont en effet nombreux au Congo, et ont une réelle importance en temps normal en tant qu'acteurs d'un développement de proximité (Attant Ngouari, 2005). Mais ces associations sont alors sans moyens, et se sont contentées d'accueillir les populations dans les églises. Leurs représentants reprochent d'ailleurs aux organisations avec des moyens de n'être arrivées que bien plus tard, après le plus gros de la crise (ASUdh, E_267). Cela est confirmé par Flavien Moutsinga (E_042),

engagé comme *field officer* au sein du CICR, qui mentionne que ce n'est que quand les gens sont revenus que les organismes comme MSF, IRC, Caritas⁸⁹ ou l'OIM sont arrivés.

Ce support international a donc privilégié les activités médicales d'urgence : blessures, malnutrition grave, violences sexuelles massives (Le Pape, 2001) et l'apport d'une aide de base aux populations déplacées, mais elles sont restées limitées dans le temps comme dans l'espace (Tableau 13) selon des logiques de court terme, propres aux interventions humanitaires (Pérouse De Montclos, 2001 ; Ryfman, 1999).

Le tableau ci-dessous nous amène à faire plusieurs remarques. Nous constatons en effet le peu de place des agences des Nations Unies, mêmes celles spécialistes de l'urgence (PAM), dans les interventions effectuées. Mais surtout nous pouvons constater l'extrême concentration des interventions et aides dans l'axe de la vallée du Niari, notamment dans la Bouenza⁹⁰, et secondairement Dolisie. Les zones forestières sont largement les oubliées des aides, à l'exception de quelques localités ciblées (Mossendjo) et de quelques ONG (CICR, IRC et Alisei pour l'UE). Certes, ce ne sont pas les plus peuplées, mais c'est là que se concentrent les déplacés. Les agences des Nations Unies notamment ne sortent pas de l'axe de la vallée du Niari. Il est à noter que la présence majoritaire des aides dans la Bouenza peut s'expliquer de plusieurs manières, le nombre de « returnees » d'une part (ACF, 2001), la forte concentration de déplacés du Pool et de Brazzaville d'autre part, et par l'impossibilité de se rendre dans les zones forestières du Niari et de la Lékoumou, du fait de la trop grande dégradation des axes de circulation.

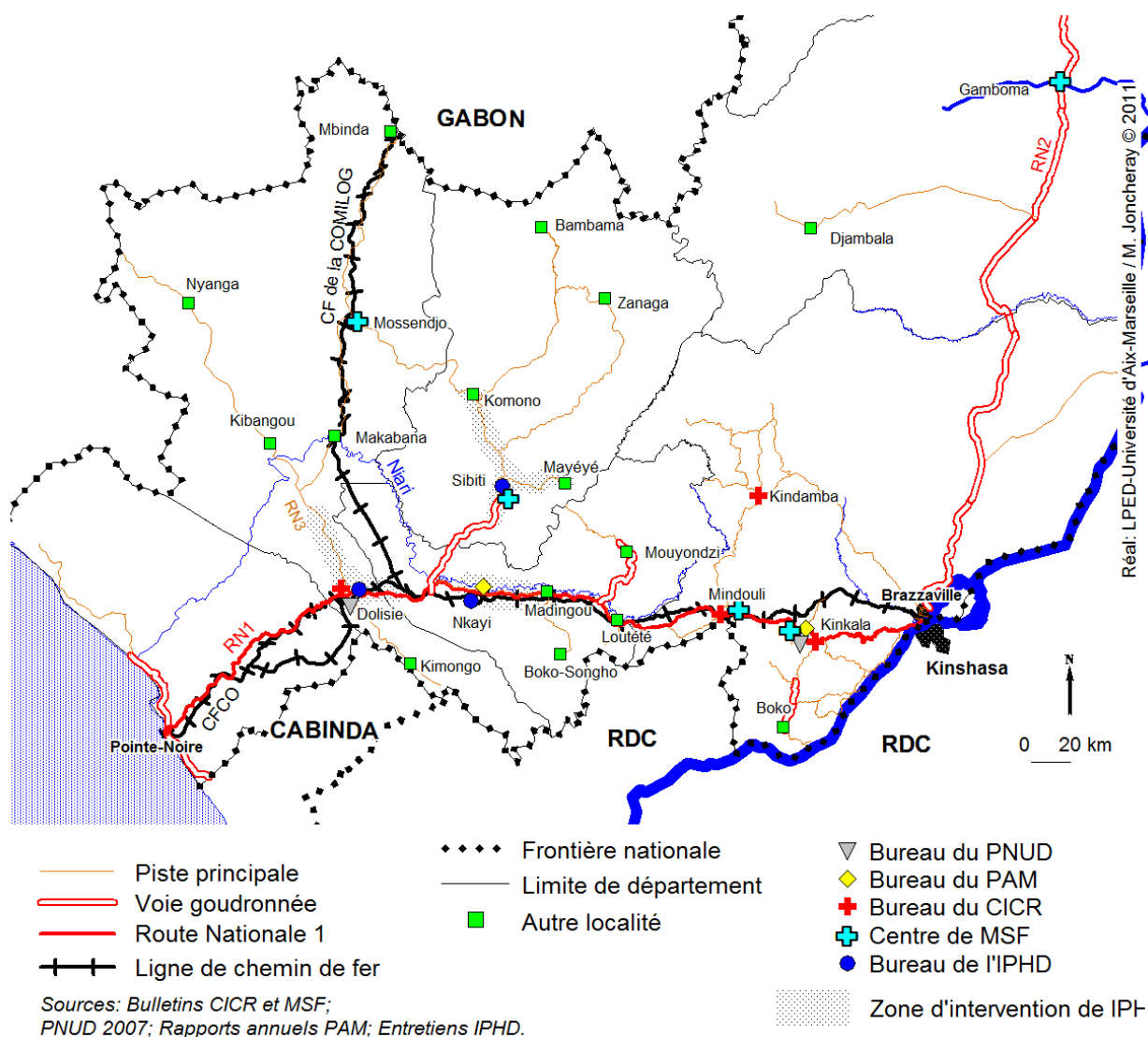
⁸⁹ Il faut mentionner la différence entre les membres locaux de l'Église et de ses organisations caritatives, qui ont aidé les populations en fuite pendant les guerres sans aucun moyen, et l'arrivée plus tardive du soutien logistique plus formel de l'ASU et de la Caritas.

⁹⁰ Même si le département connaît de fortes différences internes, le district de Mabombo par exemple étant mentionné par ACF comme étant inaccessible.

TABLEAU 13 : LES AIDES HUMANITAIRES D'URGENCE DANS LES PAYS DU NIARI.

ONG d'urgence ou agence des Nations Unies avérée (et bailleur si différent)	Date	Actions réalisées	Lieux où elles sont mentionnées	Entretien (E_XXX) ou les documents mentionnant (Cf. liste en annexe 5)
ACF (financement ECHO - Union Européenne - et USAID)	2001-2002	Santé Réhabilitation CSI - Amènent des produits. formation du personnel. Construction des forages	Tsiaki Loudima Mabombo Yamba Mouyondzi CCS de Mouyondzi	E_109, 118 184 307 128 108 ACF 2001, UE 2003, E_326
Alisei (financement ECHO)	2001	Réhabilitation du CSI	Moungoundou Nord, Mossendjo	E_203 Ob_42 Mossendjo
MSF Hollande MSF France	2001 2000-2002	Gestion malnutrition Formation secouristes Forages, Don médicaments	Loudima Gare Sibiti MN Yamba Madingou, Nkayi	E_179 175, 168, 156, Salignon et al, 2002 203 128 118, 124, 133
CICR	2000-2005	DIH Réhabilitation CSI Dolisie + usine de traitement d'eau Dolisie Nkayi et Mossendjo (2000) Forages	Dolisie Nkayi Mossendjo Loudima et Mouindi Kingoué Zanaga, Missassa	042, 043, 057, 059, 267 102 228 184 126 155, 156
IRC	2000-2001	Vaccination, réhabilitation de CSI, formations et surveillance de la malnutrition Aménagement CSI Komono, Kingani, Mbila, Kengué, Ngonaka. + don matériel.	Aire de santé de Dolisie (allant de Makabana à Kimongo) Lékoumou	IRC 2001, 042 236 175, 161, 145 241, 277, 278
PAM	(1998)- 2000-2002	Distribution de vivres et de semences. Aide alimentaire post-conflit, pour permettre AGR.	Bouenza Tsiaki (Madoungou)	102, 118, 132, 314, 365, docs PAM Nkayi Ob_14, E_109 188
ASU	1999-2002	Distribution de vivres	Loutété, Dolisie	E_361, 366
FAO - opérations agricoles d'urgence	2001-2004	Distribution de semences et outils aratoires	Bouenza	E_346, rapports DDA Bouenza

CARTE 50 : BUREAUX ET INTERVENTION DES ONG ET INSTITUTIONS INTERNATIONALES DE 2000 À 2004.



Tous les acteurs mentionnés n'ont pas forcément été présents au même moment.

Les principales interventions effectuées sont des interventions en lien avec la santé. Jusqu'en 2000, le CICR (Comité international de la Croix-Rouge), à travers ses antennes dans le Niari, proposait une assistance matérielle et médicale aux victimes civiles, en particulier aux personnes déplacées, et un dialogue avec les porteurs d'armes pour les sensibiliser au respect du Droit International Humanitaire. Compte tenu de la gravité de la situation, plusieurs ONG internationales de renom telles que MSF ou ACF sont également intervenues pour des prises en charge médicales d'urgence, en tant qu'opérateurs, souvent grâce à des financements internationaux (ECHO, USAID).

MSF distingue par exemple les soins de base (*basic health care*) effectuées autour de ses antennes, et qui consistent à dispenser des soins d'urgence, reconstruire les hôpitaux dans lesquels l'ONG intervient et remplacer leurs équipements, effectuer des vaccinations et former des secouristes. Ces actions sont encore très souvent citées par les populations du Nord des Pays du Niari. Les antennes de Sibiti et Mossendjo sont en effet les plus éloignées de la vallée du Niari, et MSF est la seule ONG à s'être aventurée jusque là : les interventions de MSF ont eu lieu jusqu'à Mougoundou Nord (E_202, 203). Les

réalisations faites à l'époque ont encore des impacts aujourd'hui, tant au niveau des infrastructures que du personnel médical puisque les secouristes formés alors sont ceux qui aujourd'hui font fonctionner les centres de santé.

PHOTO 31 : BÂTIMENT DU CSI DE MABOMBO RÉHABILITÉ PAR ACF EN AOÛT 2002 SUR UN FINANCEMENT USAID (PHOTO 2010).



PHOTO 32 : PUIIS CONSTRUIT PAR LE CICR À KINGOUÉ, EN SEPTEMBRE-OCTOBRE 2002 (PHOTO 2009).



Le PAM est la première agence des Nations Unies à être intervenue, avec le projet EMOP (*Emergency Operation*) destiné à lutter contre la malnutrition (E_118) grâce à des distributions générales de vivres pour inciter les gens à sortir des forêts. Ce projet a d'abord fonctionné à Brazzaville et dans le Pool avant d'être lancé dans les pays du Niari. Encore une fois, son siège est à Nkayi. Ce programme a ensuite fonctionné en complémentarité avec celui des urgences agricoles de la FAO (E_122, 132, 365), de manière à inciter les gens à produire contre des dons de vivre et afin de « protéger la semence » (E_132). Il s'agit en effet d'empêcher les populations de consommer ou vendre les semences afin d'impulser de nouveaux cycles de production, totalement interrompus pendant les guerres.

PHOTOS 33 : APPUI PAM À MADOUNGOU (TSIANKI, 2009) ; TOIT DE LA MATERNITÉ DE MABOMBO (2010).



Mais le responsable du PAM à Nkayi (E_118) dénonce de nombreuses difficultés qui entraînent l'échec des actions entreprises : la trop courte durée des interventions, le

manque de coordination entre ces différents projets, et l'enclavement qui empêche d'agir dans les zones nécessiteuses.

Il faudrait rester au moins 10 ans, or le PAM ne fait une assistance que de 3 mois. [...] Il y a une bonne lecture des besoins, mais l'assistance est trop brève pour influencer sur le comportement des populations. [...] Il y a un manque de coordination entre les projets. Le PAM est limité par l'enclavement. Les vrais besoins sont dans les zones inaccessibles.

D'autres voix s'élèvent en outre pour dénoncer une mauvaise gestion et distribution des aides d'urgence :

À la sortie de la guerre, le gouvernement a essayé d'aider via le CAPS⁹¹ : commission d'action pour la solidarité. Ils ont distribué les produits du PAM : coupe-coupe, pioches, sel, huile, semences. Mais l'aide était mal gérée, elle a été distribuée à la famille. Si on ne fait pas partie de la famille, on n'a rien. C'était des injustices, certaines populations n'ont rien eu. Il fallait être membres de l'association pour en bénéficier, ils ont fait de la politique avec les produits du PAM. Grégoire, E_365.

On retrouve dans les critiques formulées un phénomène classique des interventions de développement (ici, de redéveloppement), à savoir l'imbrication de différents niveaux d'intervention, la mise en place d'une chaîne hiérarchique comprenant de nombreux intermédiaires (bailleurs, opérateurs, ONG, courtiers, évaluateurs), où du coup se diluent les crédits et l'efficacité de l'action entreprise. La territorialisation des interventions est également à questionner : si la justification de leur concentration dans la vallée du Niari tient aux problèmes d'enclavement, cela semble avoir affecté moins MSF que d'autres organismes. Au-delà de cette différence que nous résumerons en une distinction entre vallée et forêt, il s'agit avant tout d'une opposition centre – périphérie ou urbain – rural : y compris dans les zones rurales, seuls les chefs-lieux de districts ont été concernés par l'aide, à charge des populations de venir vers elle.

Si les premières interventions humanitaires sont des interventions qui œuvrent notamment dans le secteur de la santé, il a fallu plus de temps pour que ces acteurs s'intéressent à la question de la scolarisation des enfants. Face aux carences étatiques, les acteurs internationaux ont joué un certain rôle dans la réhabilitation et le développement de l'éducation dans les pays du Niari, même si elles s'y sont investies tardivement, en 2000, après les premiers retours des populations déplacées. L'UNICEF, qui avait interrompu son « programme pays » au profit d'activités d'urgence à Brazzaville en 1997-1998, est notamment intervenu à travers des programmes « bridging » (contrats de un an avec l'État) pour faire une évaluation de la situation du secteur éducatif dans la région. En raison des problèmes de communication et d'insécurité, il faudra en pratique attendre 2001 pour que les données puissent être collectées à Dolisie et Nkayi. La situation dans la Lékoumou n'est pas évaluée⁹² (Ngavouka, 2003, p. 40).

Le recours dans les écoles aux « bénévoles » ou « agents communautaires », déjà effectif dans les années 1990, devient alors massif pour remplacer les enseignants absents (décédés, déplacés ou ne désirant plus se rendre dans leurs zones d'affectation en raison de problèmes d'insécurité ou d'accessibilité) mais de nombreuses classes demeurent

⁹¹ Il nous a été impossible de trouver ailleurs la moindre mention de cet organisme.

⁹² Ces recensements sont effectués en 1999 dans le Kouilou, la Cuvette, la Likouala et les Plateaux, régions peu touchées par les conflits, et le Pool, accessible depuis la capitale.

néanmoins sans enseignant. Ces facteurs de dégradation scolaire sont spécifiques aux espaces ruraux du Sud du pays.

Pour M. Sinclair (2003, p. 26), « la phase initiale de reconstruction post-conflit [...] requiert l'instauration de mesures spéciales [d'éducation d'urgence] afin [que les enfants] puissent reprendre rapidement leur scolarité lorsque les structures scolaires, régionales ou nationales, de leur pays ont été presque entièrement détruites ». Or, au Congo-Brazzaville, on est loin de ces principes de l'« éducation d'urgence » prônés par les bailleurs internationaux depuis le début des années 1990 (Retamal et Aedo-Richmond, 1998 ; Sinclair, 2003), ce qui montre une fois de plus le décalage entre les discours et les réalités des pratiques sur le terrain. Au cœur des crises internes, et malgré la volonté affichée de normaliser l'éducation en situation de crise à l'échelle internationale, intervenants et interventions extérieures dans le champ scolaire sont souvent les grands absents.

Il est intéressant de montrer le contraste entre cette situation et celle du Gabon, où les réfugiés congolais ont fui en grand nombre. Le HCR les prend en charge à partir de 2000 et 2 199 élèves sont rescolarisés à partir de 2002 dans des écoles primaires et secondaires (collèges), construites dans les villages et bénéficiant autant aux ressortissants congolais que gabonais. Un rapport du HCR daté de 2004 indique qu'« En ce qui concerne le programme éducation, les écoles construites par le HCR pendant la période d'urgence continuent à accueillir les enfants réfugiés ainsi que les enfants gabonais. Pendant la période des vacances, des cours de soutien sont donnés à tous les enfants où la nécessité se fait sans distinction de nationalité ». Les réfugiés urbains bénéficient de formations professionnelles. Leur prise en charge semble donc nettement meilleure que dans leur pays d'origine, ce qui a pour conséquence de ne pas stopper les départs vers le Gabon, et surtout de ne pas inciter aux retours vers le Congo.

7.1.4 Un changement de paradigme dans l'intervention des institutions internationales après 2004 : de l'urgence au développement ?

À partir de 2004 environ, et conformément à la chronologie normative des interventions post-conflit, on passe à une nouvelle étape, celle de la consolidation (qui suit l'urgence). On assiste dès lors, de manière concomitante, à des modifications de projets, à l'ouverture de nouveaux programmes et au départ de certains acteurs. Ces interventions multiformes se font le plus souvent sans concertation entre elles ni avec les autorités locales, encore déstructurées. Elles fonctionnent de la même manière qu'en situation de crise, tout en proposant des aides plus adaptées à des pays stables.

De manière générale, les acteurs humanitaires laissent leur place aux acteurs du développement : on assiste à un retrait des ONG d'urgence spécialisées (CICR, MSF, ACF) et au renforcement de la présence des agences des Nations Unies, non plus coordonnées par l'OCHA mais désormais pilotées par le PNUD, l'organe du développement, relayé par les ONG locales. Le CICR par exemple, entre 2005-2009, passe le relais principalement à l'État et à la Croix-Rouge congolaise pour continuer les programmes au service de la population (centres de santé en milieu rural, lutte contre la mosaïque du manioc).

D'autres acteurs ont aussi de nouvelles logiques d'interventions : par exemple le PAM, qui par définition ne va pas réhabiliter des routes, commence à partir de 2003 un nouveau programme appelé PRRO : *protracted relief and rescue operation* (IPSR : intervention

prolongée de secours et redressement). Ce programme consiste à faire de l'assistance à travers deux volets : un premier volet infrastructures socio-sanitaires de base en renforcement des actions d'une ONG : « l'ONG donne des matériaux, et les paysans donnent la force motrice. Donc pour compenser le PAM donne de la nourriture », et un second volet « Vivres contre travail agricole » (VCT) « pour qu'ils ne consomment pas leur production tout de suite » (E_118).

Ainsi les programmes d'urgence critique (dons alimentaires, soins, premières réhabilitations) sont remplacés par des programmes d'urgence ou de post-conflit qui se caractérisent par une rapide normalisation : le don est proscrit et on parle alors déjà de développement participatif ou d'implication communautaire. Au niveau de la santé, cela se traduit par exemple par une phase d'assistance sanitaire extérieure. Cette période voit l'extension des programmes de réhabilitation et de fourniture de matériel aux infrastructures de santé, et la diminution parallèle des interventions directes envers les individus. Dans les pays du Niari, en dehors des agences des Nations Unies, seul le CICR continue à agir dans le secteur de la santé, via des réhabilitations de centres de santé, des points d'eau des CSI et des latrines des écoles.

Les projets font ainsi la part belle aux (re)constructions HIMO (Haute Intensité de Main-d'œuvre ; PURAC⁹³, programme *Food for work*) et présentent comme caractéristique une très grande dispersion de leurs objectifs. Par exemple, le Programme d'Urgence de Relance et d'Appui aux Communautés (PURAC, 2003-2007), financé par la Banque Mondiale et réalisé par le biais du PNUD et de l'ACTED (maîtres d'ouvrages délégués), a mené des actions dans les domaines de la réhabilitation des pistes agricoles, la dotation des écoles en tables-bancs, l'équipement et la réhabilitation des structures sanitaires, mais aussi l'appui aux groupements et associations dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage (33 micro-projets agréés), la construction des ouvrages hydrauliques (forages villageois : 4 puits à Mouyondzi, réhabilitation du réseau de Loudima). Il prend la suite du PURICV (Projet d'urgence de réhabilitation des infrastructures et d'amélioration des conditions de vie, 2002-2006, financé par la Banque Mondiale), mais fait toujours explicitement référence à la situation post-conflit. Cependant, seule la multiplicité de ses domaines d'intervention se réfère au post-conflit : les actions engagées ainsi que leurs lieux de réalisation (l'ensemble des 10 départements du Congo) en font un simple programme de développement.

La volonté de ces projets de parer de toute part au plus pressé nous amène à nous poser la question de leur efficacité tout comme de la faiblesse des moyens alloués à chaque secteur, ainsi que de leur pérennisation alors que ces projets sont très courts. La plupart de ces projets n'ont pas eu les résultats escomptés voire ont échoué. Le PURICV par exemple n'est jamais mentionné par aucun acteur, il n'a eu aucune incidence sur le terrain, faute de réel contrôle ou de mauvaise attribution des budgets. Son successeur, le PURAC (Tableau 14) a connu le même type de déconvenues puisque une partie des fonds du PURAC ne sont jamais parvenus à la DDP-Bouenza (fiche interne de bilan).

Le départ des ONG d'urgence et le renforcement des actions menées par ou avec les agences des Nations Unies entraîne également une concentration géographique des

⁹³ Le recrutement parmi les populations locales d'ouvriers non qualifiés a ainsi insufflé une quantité importante de liquidités dans un contexte de grande précarité financière. ACTED, à propos du PURAC, <http://www.acted.org/fr/2009/09/07/republic-of-congo-the-purac-5-years-between-concrete-and-local-democracy//>.

interventions sur la vallée du Niari où se trouvent leurs bureaux de coordination ; les territoires enclavés du Nord Niari et Lékoumou sont encore plus délaissés.

Autre « écueil » : dès cette période, le gouvernement congolais n'accepte pas que les programmes, fussent-ils de post-conflit, ne bénéficient qu'aux régions Sud. Ainsi la plupart de ces nouveaux programmes concernent soit le pays dans son ensemble, soit, associés aux départements du Sud, des départements du Nord⁹⁴.

Alors que la première phase d'intervention d'urgence s'adressait aux individus, le passage à des interventions de « consolidation » entraîne la fin des aides individuelles. Les ONG et institutions internationales soit s'adressent à des groupements (essentiellement agricoles), soient font des réalisations qui appartiennent au domaine régalien ou à celui de l'entrepreneuriat privé. Dans tous les cas, les populations en tant qu'individus souvent isolés ou en familles ne sont plus ciblées par les aides. Or, ce ne sont pas deux ou trois années d'aides alimentaires qui ont permis aux populations de réparer leurs maisons et de retrouver des moyens de subsistance ! Quant aux groupements et associations vers qui se tournent les ONG, ils sont quasiment inexistantes dans les pays du Niari, qui en dehors de la partie Est de la Bouenza n'ont jamais eu cette culture de l'associatif. Il faut rappeler en outre que 30 ans d'État providence marxiste-léniniste ont bridé toutes les velléités d'initiatives privées.

TABLEAU 14 : ÉVOLUTION DES PROGRAMMES DES PRINCIPAUX BAILLEURS

	Urgence : dons alimentaires, soins, réhabilitations d'urgence 2000-2004	Transition / consolidation : programmes multiformes 2004-2007	Phase de normalisation : programmes économiques / État 2007-2012
Banque mondiale	PURICV (2002-2006, routes et VIH, inexistant)	PURAC (2003-2007), 10 départements.	PDARP, tout le pays
ASUdh	2000-2007: urgence humanitaire (formations, réhabilitations, santé, nutrition, éducation des enfants...)	(formations, nutrition, éducation des enfants...)	Formations rurales et agroforesterie, tout le pays
IPHD (USAID)	Aide alimentaire d'urgence dans les écoles. (après 2001)	2004 : FFP : Food for work, réhabilitation des écoles, Banques alimentaires	microcrédits ruraux et promotion du maïs : projet Mouindi (2007-?)
		GFFE: Cantines + jardins scolaires (Lékoumou) + 2007 scolarisation des pygmées	
PAM	EMOP 1998-2002 : phase d'urgence	PRRO (2003- ?) reconstructions et relance agricole	
		2003: programme VIH	2006: ARV

Depuis 2006-2008, on aborde une nouvelle phase du post-conflit, pas systématique et moins bien délimitée chronologiquement que la transition entre urgence et consolidation. Les conséquences de cette mutation des interventions portent essentiellement sur les secteurs (beaucoup moins nombreux) concernés par la reconstruction et la nature des aides. Cette dernière phase (plus ou moins actuelle) se caractérise par un recentrage des programmes sur le secteur économique, et surtout la relance agricole et la réhabilitation des pistes rurales. Ainsi l'ASUdh a mis fin en 2006 à ses « projets humanitaires », au profit de « projets de développement » portant sur la

⁹⁴ Il est vrai que les besoins dans ces départements sont également importants.

formation rurale et l'agroforesterie ; ces projets concernent désormais l'ensemble du Congo (par exemple maintenant à Owando ; E_268). Depuis la fin du programme PURAC, la Banque mondiale finance le PDARP (Projet de Développement Agricole et de Réhabilitation des Pistes Rurales), strict projet de développement rural. S'il n'avait toujours pas démarré en 2010 en raison de problèmes de gestion, il constitue aujourd'hui un projet phare en matière de développement rural.

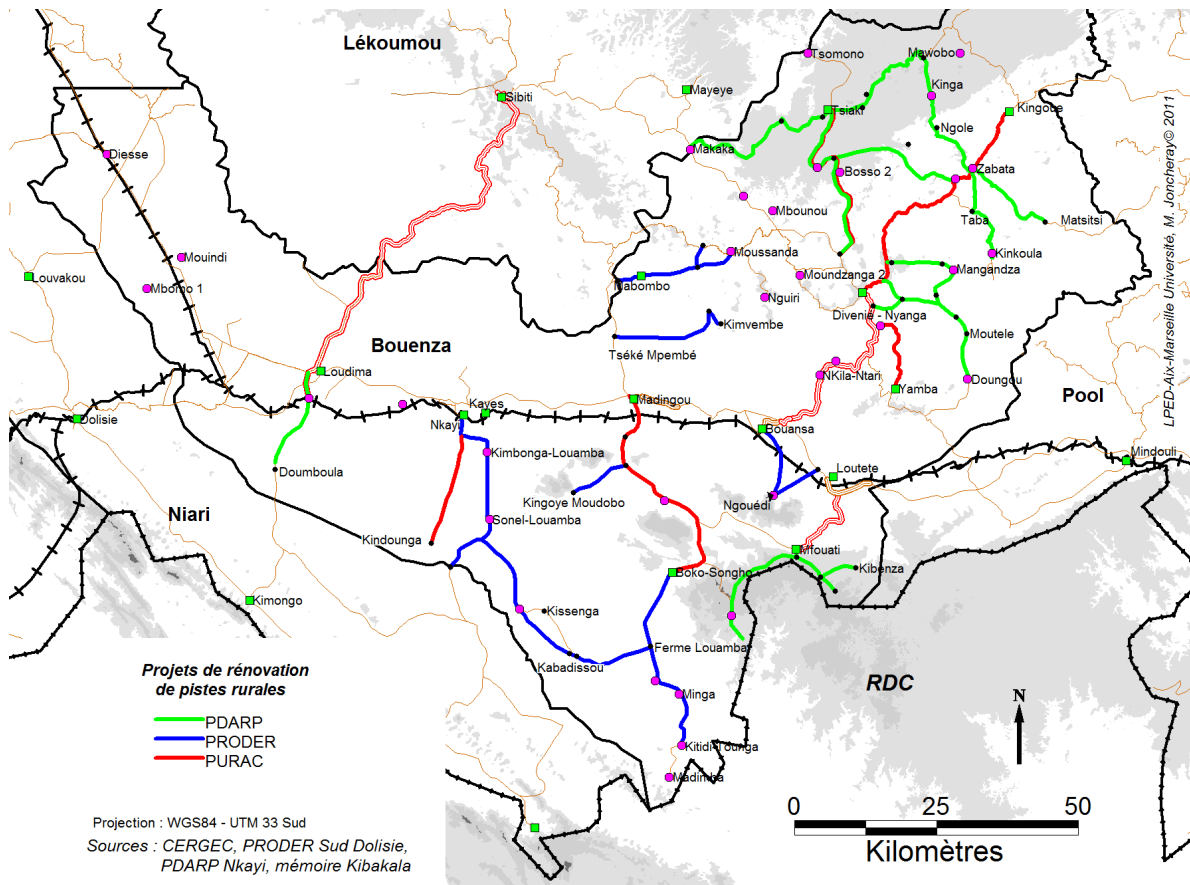
Tous les projets ne suivent pas strictement cette chronologie ; l'USAID finance de son côté, depuis 2004 via l'IPHD (International Partnership for Human Development), un programme HIMO de réhabilitation d'écoles, de centres de santé et de pistes rurales, la création de cantines scolaires, la dotation de manuels scolaires aux écoles primaires, la distribution de moustiquaires imprégnées, un projet de multiplication du maïs, des microcrédits et des banques alimentaires. Projets que l'IPHD a aujourd'hui bien du mal à gérer en raison d'une baisse de ses subventions et du nombre de ses effectifs (E_040, 123, 139, 317). La seule véritable évolution de ce programme strictement post-conflit est sa volonté affichée de se désengager progressivement de ses actions à partir de 2010. Mais l'organisme subit les pressions de l'État congolais, qui souhaite lui que l'IPHD étende ses actions au reste du pays.

Il convient en effet de mentionner un des aspects fondamentaux de cette nouvelle phase du post-conflit : la relation avec l'État. Alors que la phase d'urgence est menée en dehors de l'État, ce dernier est quasi-systématiquement impliqué dans les programmes de développement post-conflit. Ce qui, pour F. Grünwald, « présente des aspects positifs sur le long terme, dans le cadre de la construction de capacités locales et de renforcement de la gouvernance. [Cela] comporte également des risques, notamment lorsque l'État est lui-même une des parties au conflit ou un facteur de risque (atteintes aux droits de l'homme, etc.) » (AFD-URD, 2008, p. 20).

Ainsi, aux inégalités de traitement des territoires par les ONG et institutions internationales se superposent des logiques étatiques parfois peu propices à certaines populations et certains territoires, l'État congolais ayant une part de responsabilités évidente dans le conflit et sa résolution. Conformément aux principes de partenariat et de participation, de nombreux projets ont été retardés ou ont échoué faute du versement de la part attendue de l'État congolais. Par exemple, les fonds de la Banque Mondiale destinés au PDARP ont été gelés pendant 2 ans car l'État n'a pas honoré sa contribution (UE, E_323). Ainsi, la mise aux normes internationales des différents projets post-conflit a des répercussions directes sur les territoires les plus vulnérables de la région.

Aujourd'hui, les plus importants bailleurs de la région sont le FIDA (PRODER SUD), la Banque mondiale (PDARP), l'USAID (IPHD), mais également une fondation de la compagnie pétrolière italienne ENI qui finance un programme de santé dans le département du Niari. Il n'y a pas ou peu de coordination entre ces différentes instances. PRODER et PDARP et Fonds Routier se sont cependant concertés pour définir les zones d'intervention pour la réhabilitation des pistes rurales. Selon une logique de partage des territoires et de concurrence des projets (Carte 51), FIDA, Banque Mondiale et fonds routier se sont partagé les tronçons à réhabiliter.

CARTE 51 : LES PROJETS DE PISTES RURALES DANS LA BOUENZA EN 2010.



Ainsi, les projets menés par les institutions internationales sont depuis quelques années de plus en plus impliqués dans la réhabilitation des axes de communications, entendant que la reconstruction du pays et la relance de l'agriculture ne peut se faire tant que les infrastructures de transports ne seront pas remises à niveau. Ces interventions concernent le plus souvent les axes secondaires, en complément de projets agricoles, remplaçant ainsi l'État dans ses fonctions régaliennes d'aménagement. Ces réhabilitations consistent à boucher les trous causés par l'érosion et l'écoulement des eaux de pluies, et à reconstruire les dalots. Sans consolidation des tracés, et recharge de latérite, ces réhabilitations ne peuvent donc être pérennes en l'absence d'entretien, puisqu'à la première pluie les processus d'érosion reprennent. Cela repose la question de l'implication de l'État à travers des outils d'entretien et de suivi, par exemple le fonds routier, ou de la participation des populations à l'entretien des pistes rurales.

Alors que la première phase de l'urgence se concentrait sur les urgences sociales, les phases suivantes se concentrent donc bien, comme le conseillent les manuels de gestion du post-conflit, sur le « relèvement » économique. Cela se fait au détriment de la vie sociale des populations, sans prise en compte des tensions qui subsistent entre des populations et leurs enfants, ni des traumatismes psychologiques liés aux conflits, viols, handicaps et séquelles de guerre divers, qui n'ont guère été soignés ou alors très tardivement et de manière embryonnaire. C'est seulement en 2009 que le PNUD a mené une enquête pilote dans le Niari portant sur les femmes victimes de conflits, qui ne connaît pas pour l'instant d'applications concrètes sur le terrain. Le PCR (projet de

consolidation de la réconciliation par l'appui aux populations touchées par les conflits, mis en place par l'Union Européenne) a lancé en 2010 un projet de consolidation de la réconciliation. Ainsi, plus de 10 ans après la fin des conflits dans les pays du Niari, cette question cruciale commence seulement à être abordée, mais de manière encore trop partielle, et sans réels moyens puisque ces projets se bornent encore à la reconstruction ponctuelle d'infrastructures (cf. *work papers* du PCR et E_129 pour le PNUD).

Par conséquent, les aides aux populations pour les aider à sortir de leur situation de pauvreté généralisée et de traumatisme n'ont pas été, selon nous, adaptées aux enjeux. Quelques années d'aides alimentaires n'ont pas permis de redynamiser ces territoires durablement en crise. Le passage très rapide à des acteurs du développement pour gérer le post-conflit a paradoxalement allongé celui-ci et a causé l'échec de nombreux projets mal préparés (projets agricoles, projets de réinsertion, vivres contre travail etc.)

Les thématiques abordées par les acteurs du développement, sous l'influence de la doxa internationale : accompagnement et non plus substitution, partenariat, participation, autonomisation (AFD-URD, 2008, p. 14)... ont été et sont encore en partie incompréhensibles pour le plus grand nombre. Seul le travail sur un long terme, qui fait partie cependant des logiques de ces acteurs, permet une mutuelle compréhension.

7.1.5 Un saupoudrage de projets post-conflit a-territoriaux et déconnectés des besoins

Le secteur principal de l'aide post-conflit a été incontestablement celui de la « relance » agricole. Si les institutions internationales et ONG sont rares à intervenir dans la région, leurs actions en faveur de l'agriculture sont nombreuses ; le Tableau 15 en est l'illustration. Dans la première phase d'urgence (2000-2004 environ), si ces aides étaient surtout des soins primaires et des dons de vivre pour aider les populations malnutries, elles opéraient en parallèle une distribution de petit matériel agricole et de semences (FAO, PAM, ASU) afin de relancer la production agricole. Depuis la fin de cette phase d'urgence, de nouveaux projets ont vu le jour, au départ multiformes, puis se recentrant sur le développement rural. L'enjeu est en effet, pour tous les bailleurs du développement qui financent ces projets ruraux, que les populations rurales puissent d'une part (re)devenir autosuffisantes, mais surtout qu'elles puissent produire plus pour fournir les grandes villes, fortement dépendantes des importations. Ainsi, si les premiers projets sont très clairement liés à la relance post-conflit, très vite on observe une normalisation des interventions, qui redeviennent des projets classiques de développement, sans prise en compte de la spécificité de la période.

On note ainsi tout d'abord la présence de la FAO après la guerre, puis à partir de 2006 l'intervention du FIDA et de la banque mondiale. Le PNUD est leur partenaire privilégié en tant qu'agence d'exécution. Les autres acteurs sont l'IPHD (aide américaine) et l'Église évangélique du Congo (EEC). De manière globale, il y a une mauvaise gestion et un manque de coordination de ces programmes. Ainsi, l'IPHD ou l'ASUdh (ce dernier travaillant à une échelle beaucoup plus réduite) ne sont pas en lien avec les directions départementales. Les actions d'un même bailleur sont également très dispersées, ce qui rend le succès des projets plus difficile en raison du manque de personnel et de la courte durée des projets.

TABLEAU 15 : SYNTHÈSE (NON EXHAUSTIVE) DES PROJETS AGRICOLES DANS LA BOUENZA

Intitulé du projet	Structures	Bailleur	Années	Objectif	Localisation du projet et remarques	Réfs.
Urgences agricoles	F.A.O./ Ministère de l'Agriculture et de l'élevage	FAO	2002-2004	Relance de la production agricole (distribution des intrants agr) ; réinsertion des jeunes démobilisés (compost, aviculture, transformations vivrières) ; multiplication des semences améliorées.	Tsiaki Kibangou Dolisie Nkayi	109 240 057 102
PARCR : projet d'appui à la relance des cultures de rente	Ministère de l'agriculture et de l'élevage	Rép. du Congo	2001		Identification de 1700 bénéficiaires à Tsiaki, Kingoué, Mouyondzi, Yamba, BKS, Mabombo et Madingou.	Apparaît uniquement dans DDAE-B, 2002
PSSA : programme spécial pour la sécurité alimentaire du Congo	Congo/ FAO/ VIETNAM (Assistance technique vietnamienne)	FAO	2003-2007	Intensification et diversification des activités agricoles, encadrement des paysans démonstrateurs en petit élevage (ovins, caprins, volaille), en pisciculture et en production végétale	District pilote de Madingou (à Kingoma, ex SOCOTON). + à Tahiti (Dolisie), Mossendjo, Kimongo	346, 122 120 036, 062 373
CPVA (centre de production et vulgarisation agricole)	ASUdh	EEC	2002-2006	Formation et vente d'intrants agricoles	Loutété Dolisie	361 267, 366
Projet agroforesterie	ASUdh	EEC	2007-2011	Reboisement, relance des activités agricoles et programme de micro-crédits	Autour de Loutété, Nkayi, Dolisie, Sibiti Pour l'instant échec	361, 366 267, 268 374
Projet métayage porcin	PNUD		2004 à 2005	Augmenter du cheptel porcin et favoriser la multiplication des géniteurs	2 500 000 FCFA / groupement	(rapports papier Bouenza)
Projet de production du matériel biologique sain	Ministère de l'agriculture et de l'élevage	Rép. du Congo	2006	Multiplication du manioc	groupement NZAOU VOUA de Kissendé (Madingou) : Fonds alloués et achat de matériel agricole	(rapports papier Bouenza)
Projet pomme de terre	Ministère de l'agriculture et de l'élevage	Rép. du Congo	2005	Promotion de la culture de la pomme de terre	Distribution de 1,5T de pdt dans les secteurs agricoles. Echec (semences arrivées trop tard, pourriture..)	rapports papier Bouenza)
Projet métayage bovin	Ministère de l'agriculture et de l'élevage	Rép. du Congo	2008-	Multiplication et adaptation du bétail, métayage, formation des bouviers	Au CAT de la Mouindi (ex ranch de la Dihéssé)	330, 346, 120

Chapitre 7 : Sauver les hommes, sécuriser les territoires : des opérations sous contrôle des institutions internationales

PRODER SUD		FIDA	2006 -	Réhabilitation des structures, appui aux paysans, multiplication du manioc	Projet de multiplication des boutures de manioc déjà avancé, mise en place de quelques banques rurales	082 et 083 + presque tous les entretiens ruraux.
PDARP		Banque Mondiale	2007-	Renforcement des capacités du MAE et du MPA, réhabilitation des pistes rurales et infrastructures de marchés, appui aux AGR en milieu rural	A pris beaucoup de retard	105, 299
Programme Microcrédits	IPHD	USAID	2002-	Kayes, Loudima, Madingou + Loutété (pêche)	Taux de 2,5% pour les paysans, 8% pour les commerçants, sans intérêt pour les groupements féminins et la pêche. Entre 200 000 et 1,5 millions de FCFA/prêt	318 317,139, 123, 040, 048
Projet Mouindi	IPHD	USAID	2008-	Projet de promotion du maïs, en vue de la relance de l'élevage		048,317, 397
FSA (Fonds de soutien à l'agriculture)		Rép. du Congo	2009-	Prêts	taux d'intérêt de 0,5 à 1%	346, Fiche synthèse projet
PMA (Projet de mécanisation agricole)		Rép. du Congo	2010-	Effectif dans la Bouenza (10 tracteurs)	CEMA à Bouansa (centres d'exploitation des machines agricoles)	297, 346, 397

L'État, qui intervient soit seul (mais ses programmes sont alors méconnus hors des textes de bonnes intentions trouvés dans les directions départementales de l'agriculture) soit avec un partenaire, est lui-même à l'origine de quelques projets de relance. Ses différents projets-cadres de sécurité alimentaire et de développement agricole sont ainsi en partie financés et impulsés par les institutions internationales.

Urgences agricoles 2002-2004 FAO	PSSA 2004-2008 FAO - Vietnam	PNSA 2008-2013 État
---	---	--------------------------------------

L'État, via le Programme National pour la Sécurité Alimentaire (PNSA) qui remplace le Programme Spécial pour la Sécurité Alimentaire, justifie son implication dans le secteur rural par l'injonction qui lui est faite par les institutions internationales de s'en préoccuper. D'ailleurs, des PNSA existent dans de nombreux pays africains (Tchad, Mali, Djibouti...), en dehors de toute référence à la situation post-conflit. Ainsi, les stratégies de Relance Agricole 2004-2013 sont fondées sur les impératifs énoncés par les Objectifs du Millénaire pour le développement, le sommet mondial de l'alimentation, le sommet de

Maputo (2003), et enfin le Document stratégique de réduction de la pauvreté, réalisé en 2004 puis 2008 pour servir de cadre aux actions des grands bailleurs internationaux et de l'État.

Entre libéralisation du secteur, programmes internationaux de développement, et action étatiques dirigistes, les réalisations en matière agricole suivent une voie médiane justifiée par la situation tendue dans laquelle se trouve le pays après les guerres ; mais cette politique fragmentée d'aides déconnectées les unes des autres est bien loin parfois des besoins des populations.

Cependant, la reprise agricole est visible ; dans la Bouenza, les recettes agricoles des districts sont en hausse presque partout (sauf à Mabombo, E_133) entre 2000 et 2002. La principale réussite des projets après la guerre, et notamment des Urgences Agricoles de la FAO, aura été de montrer que le secteur agricole était au centre des préoccupations de certains bailleurs, de relancer un certain nombre de productions et de doter la populations en outils aratoires, et finalement d'occuper les gens.

On peut noter une réussite plus évidente : l'importance du travail fait pour lutter contre la mosaïque du manioc, à la fois par la FAO et par le PRODER Sud, et qui a permis d'éviter une grave crise alimentaire après la guerre et encore aujourd'hui. Certes, cette maladie n'a pas de lien avec les conflits, mais elle a accru la vulnérabilité des populations à la sortie des guerres (le manioc est l'aliment de base des populations rurales). Ces programmes consistaient à confier des boutures saines de manioc à des groupements constitués à cet effet, en vue d'une multiplication. La réussite de ces programmes peut s'expliquer par l'absence de mobilisation financière demandée aux populations, et la simplicité de sa mise en œuvre.

Ainsi, les institutions internationales et leurs projets sont devenus les nouveaux opérateurs économiques du secteur agricole ; ils fonctionnent comme des privés en achetant les productions, en les transportant et les commercialisant. La population agit, elle, en réponse aux commandes passées par ces nouveaux acteurs. C'est ce qui s'est passé lors des projets de multiplication des boutures de manioc, mais également dans d'autres projets. L'IPHD par exemple agit en entrepreneur dans le cadre du projet Mouindi, en demandant aux populations de cultiver du maïs (pour faire de l'aliment de bétail), et leur fournissant les semences, le matériel (tracteurs) et parfois les terres (Mouindi) dont elle a besoin. Elle vend sa production au PAM, qui la redistribue ensuite à la population, pour l'inciter à travailler (E_317) :

À Mouyondzi, il y a l'aide du PAM : on [l'IPHD] apporte les semences et les tracteurs. Mais on laisse les paysans dans leurs terres. Ils travaillent la terre, chaque famille qui dessouche a une rémunération. [...] L'IPHD vend le maïs et reverse les bénéfices aux paysans. C'est beaucoup de travail ; les paysans ne savent pas quoi faire du maïs : l'IPHD trouve le marché : le PAM en a pris une grande partie.

Les projets du FIDA et de la Banque mondiale (PRODER et PDARP) sont également redevenus les véritables donneurs d'ordre des directions départementales de l'agriculture et de l'élevage, leur fournissant des moyens matériels, des financements, des programmes à gérer. Ainsi l'État congolais est, dans le cadre du post-conflit, sous les ordres des projets internationaux à tous les niveaux de commandement. Ce qui pose le problème, outre de l'ingérence, de l'adaptation des projets conçus par les bureaucrates des institutions internationales à des situations locales fort diversifiées.

7.2 Finir la guerre : les projets de « désarmement, démobilisation et réinsertion » des ex-combattants (DDR)

Une des questions préoccupantes demeure la sécurité, liée à la démobilisation et la réinsertion des ex-combattants. Après la guerre de 1998-1999, dans les pays du Niari, malgré la persistance de quelques poches de résistance rapidement circonscrites (Mossendjo), les accords de cessez-le-feu de 1999 sont respectés et entraînent la pacification progressive de la région. Une partie des chefs de guerre ont été réintégrés dans l'armée. Mais la plupart des ex-combattants, originaires des zones de combat, se sont simplement « auto-démobilisés » (sic), c'est-à-dire sont rentrés chez eux avec armes et munitions, dans les villages où beaucoup reprennent simplement place dans la société rurale, certains pratiquant l'agriculture, d'autres demeurant des charges pour leurs familles.

De manière concomitante à la phase d'urgence humanitaire, il a donc fallu apaiser et sécuriser la région, ce qui signifie encadrer et contrôler les « ex-combattants » afin de protéger les populations et éviter la reprise des affrontements. La situation dans la région est alors celle d'une « paix armée et d'une insécurité rampante » (HCR Gabon, 2001). C'est donc à un post-conflit sécuritaire auquel nous assistons dans une première phase (qui peut durer selon les cas jusqu'à nos jours) : sécurité des populations, des ex-combattants, de l'approvisionnement alimentaire, des soins.

Les opérations de sécurisation ont été le fait de plusieurs programmes de « Désarmement, démobilisation et réinsertion » des ex-combattants (DDR), impulsés notamment par la Banque Mondiale. Trois plans successifs de DDR ont été mis en œuvre avec d'importants financements internationaux (OIM – Organisation Internationale des Migrations, PNUD, Banque Mondiale, Union Européenne) entre 2001 et 2009. Ces programmes prévoient le ramassage et la destruction d'armes, l'intégration de quotas régionaux de miliciens dans la force publique (issue la plus convoitée), un appui aux « activités génératrices de revenus » et la participation rémunérée à des travaux d'intérêt communautaire, reconstructions d'écoles par exemple.

TABLEAU 16 : RÉCAPITULATIF DES PROJETS DE DDR EFFECTUÉS EN RÉPUBLIQUE DU CONGO (SOURCES : RÉP. DU CONGO, 2006 ; CARAMÉS, 2009 ; NIOMBO, 2007 ; MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, 2010)

Organe de désarmement / nom du projet	Date	Financement	Organe pourvoyeur du financement	Nombre d'armes collectées	Nombre d'EC concernés par les projets de réinsertion et coût par bénéf.
Comité de suivi des accords de paix	2000	300 000 \$	Gouvernement congolais	6550 armes	15 000 recensés 20\$ chaque
Forces armées congolaises et Police nationale	2000	nd	Gouvernement congolais	1452 armes	
OIM / PNUD	2000-2002	3.6 millions \$	Norvège – Suède – UE - Congo	3081 armes et 8046 munitions et explosifs	8019 bénéficiaires 448\$ chaque

HCREC (PDR)	2001-2004	5 millions \$	Banque mondiale		3732 bénéficiaires 270\$ chaque
DDR Pool	2003-2005	730 000 €	Union Européenne	478 armes et 3,632 munitions	478 démobilisés
HCREC Programme d'urgence de désarmement - Pool	2005	430 000 \$	Gouvernement congolais		450 ninjas prévus, mais échec et aggravation des tensions
UE / PNUD (PCAD1) Pool et Brazzaville	2004-2007	2 millions €	Union européenne	1306 armes, 626 503 munitions et 2434 explosifs	
Gendarmerie nationale	2007	nd	Gouvernement congolais	1365 armes	
HCREC (PNDDR)	2006-2009	11 milliards FCFA (16,7 millions €)	Banque mondiale		18965 bénéficiaires 300 € chaque
PNUD (PCAD2)	2007-2009	2 093 524 \$	Japon	618 armes, 123 086 munitions et explosifs	
Ramassage des armes Pool	2009	920 millions FCFA (1,4 million €)	Gouvernement congolais	3854 armes, 176 092 munitions	

Les missions de DDR officielles et financées par les bailleurs internationaux ont été doublées par des missions internes aux FAC, à la gendarmerie et à la police. Il y a également eu des missions conjointes Armée/rebelles pour promouvoir le renforcement de la paix, notamment pendant la période de présence du CICR (Moutsinga, E_042).

7.2.1 Les premiers pas des projets de désarmement, démobilisation et réinsertion

Les processus de DDR consistent en une « intervention temporaire ayant comme objectif la réduction de l'insécurité » (Muggah et al, 2003, p. 5). Le présupposé étant que seul le rétablissement de la sécurité peut permettre le développement. Les processus DDR, extrêmement standardisés (chapitre 1), font donc partie intégrante de la situation de post-conflit, et ne doivent en principe durer qu'une courte période. Ils permettent, en parallèle avec des projets de développement, d'engager des actions spécifiques en faveur des ex-combattants, population cible potentiellement « à risque ». Ces actions sont par exemple le rachat d'armes ou leur échange contre des subventions ou des aides à l'activité, la réforme du secteur de la sécurité (armée, police..), ou le rapatriement des ex-combattants étrangers dans leur pays d'origine.

Les trois premiers programmes de DDR congolais, menés par des acteurs parfois fort différents (organismes d'État ou institutions internationales), ne portent pas encore de noms spécifiques. Mal préparés, ils sont, selon Muggah (2003, p. 13), des « interventions "nationales" enchevêtrées ».

TABLEAU 17 : LES PREMIERS PROGRAMMES DE DDR AU CONGO.

Nom du projet ou exécuteur	Comité de suivi	OIM-PNUD	PDR
Date	2000	2000-2002	2001-2004
Ordonnateur	Gouvernement	Comité de suivi	HCREC
Bailleurs	État	État	BM, USAID
Objectifs	Désarmement et démobilisation	Désarmement et réinsertion	Démobilisation et réinsertions

Le Comité de suivi

Créé en janvier 2000 par le gouvernement congolais, le *Comité de Suivi des accords de cessation des hostilités* chercha à identifier, à désarmer et à démobiliser les ex-combattants. Leur nombre, comprenant tant les Ninja, que les Cocoyes, Cobras et autres groupes armés, était estimé à 22 640 par le comité (Muggah, 2003), à 16 000 par les chercheurs de Small Arms Survey (Demetriou et al, 2002 ; Tableau 18).

Le Comité de suivi devait également collecter les armes de guerre et les détruire. Le nombre d'armes alors en circulation était estimé à 71.500 (Muggah, 2003, p. 12 ; Agencia Catalana de Cooperacio al Desenvolupament - ACCD, 2008).

Le résultat de cette première intervention de DDR est très mitigé, 16 des 31 objectifs prévus auraient été correctement exécutés, 9 partiellement, 6 non exécutés (Rép. du Congo, 2000). Selon l'ACCD, seulement 6500 armes ont été collectées, et 15 000 ex-combattants recensés sans être démobilisés ni intégrés à la force publique. Le prix proposé pour le rachat des armes n'a pas été trouvé attractif par les miliciens, qui ont préféré les vendre dans les marchés informels. Le comité de suivi proposait en effet 20\$ (prix mentionné par l'ACCD) pour une arme pouvant se vendre beaucoup plus cher dans les principales villes de la région (Tableau 19).

TABLEAU 18 : QUE REPRÉSENTENT LES CHIFFRES ? LE NOMBRE ESTIMÉ D'EX-COMBATTANTS EN RÉPUBLIQUE DU CONGO, D'APRÈS MUGGAH, 2003, P.15.

	Ninja, Cocoye et Cobra	Nsilulu	Mamba	Ex-FAZ, FAC, MLC, FAR	Au Gabon	Tchad	TOTAL
Banque Mondiale (2002)	8 000						8 000
PNUD-OIM⁹⁵	7 000	NA	NA	NA	200-500	NA	15-25 000 ⁹⁶
HC⁹⁷	17 000 -25 000	NA	NA	NA	7 000 - 8 000	NA	24 à 33 000
Nations-Unies	25 000						25 000

⁹⁵ Chiffres issu du Plan ONU (2003 -2004) et de l'OIM (2003) qui réalise une estimation détaillée des forces armées étrangères (ex-FAZ, ex-FAC et ex-MLC).

⁹⁶ D'après Marchés nouveaux, 2001, p.171.

⁹⁷ Haut-Commissariat (à la réinsertion des Ex-Combattants). Ces chiffres proviennent de Pro -Docs HC (2002) et d'entretiens avec des membres du HC.

TABLEAU 19 : LE PRIX DES KALACHNIKOV, IN DEMETRIOU, MUGGAH ET BIDDLE, 2002.

Prices of Kalashnikov rifles		
Type	Price (USD)	Local price (CFA)
Weapons buy-back price (Government)	20–30	15,000–25,000
Street price in Brazzaville (RoC)	40–67	30,000–50,000
Street price in Sibiti (RoC)	13–27	10,000–20,000
Street price in Dolisie (RoC)	27–33	20,000–25,000
Street price in Cabinda (Angola)	33	25,000
Street price in Kinshasa (DRC)	200	150,000

Le programme OIM-PNUD

Ce second programme a été lancé à la demande du Comité de Suivi, et se fait sous sa coordination. Géré par le PNUD avec l'OIM (Organisation Internationale pour les Migrations) comme agence d'exécution, il a été réalisé entre juillet 2000 et décembre 2002. Comme son prédécesseur, il entendait « désarmer » et « réinsérer » les ex-combattants par le biais du ramassage des armes, d'une formation et de microprojets. Le financement était assuré par le PNUD, l'Union Européenne, la Suède, la Norvège et le Congo.

Le programme prévoit cette fois-ci des objectifs chiffrés : le ramassage de 15 à 20 000 armes (contre de l'argent), et la réinsertion de 5000 ex-combattants (AFP, 17 oct 2000 ; Marchés nouveaux, 2001, p ; 172, E_031). Pour cela, le rachat des armes se fait cette fois-ci à haut prix : 250 000 FCFA en échange d'une arme, (UN-official, 09/04/03 ; E_107) et le financement pour les ex-miliciens de microprojets créateurs d'emplois dans les zones rurales et urbaines (448 \$ par bénéficiaire selon Caramés, 2009).

OIM : ils donnaient 250 000 FCFA [pour une arme]. Ça a duré 6 mois (PCAD2, E_107).

Pour une PMAK ils donnaient 200 000 FCFA (Flavien (CICR) E_042).

3971 ex-miliciens avaient ainsi bénéficié du programme fin mars 2001 (Marchés nouveaux, 2001), sur un total de 11 000 prévus à la fin 2002 suite à un prolongement du programme (ACCD, 2008). Au final, d'après M. Bankoussou du PNDDR (E_003), se sont 8019 ex-combattants qui ont été réinsérés par le programme OIM-PNUD.

Dans les Pays du Niari, pas un entretien hormis ceux des acteurs institutionnels (PNUD, E_033 ; CICR, E_042 ; PCAD2, E_107 ; PNDDR, E_031) ne mentionne ces actions. L'« oubli » de ce programme DDR par les populations tient selon nous à plusieurs facteurs : vu le peu de bénéficiaires du programme, il est probable que peu d'ex-combattants aient été concernés dans les Pays du Niari en dehors des villes. La succession ensuite de plusieurs autres programmes (dont un au moment de mes enquêtes) a sans doute contribué à faire oublier celui-ci, relativement ancien.

Le programme de démobilisation et de réinsertion (PDR)

Ce troisième programme, souvent appelé programme HC-AID du nom de ses concepteurs et bailleurs, fut lancé à la suite de la négociation d'un programme d'allègement de la dette avec la Banque Mondiale. L'USAID a octroyé, le 19 juillet 2001, un crédit de 5 millions de dollars US au nouvellement constitué Haut Commissariat pour la Démobilisation et la Réinsertion des ex-Combattants, ministère *ad hoc*⁹⁸ créé par décret présidentiel et chargé des programmes DDR. Le Haut Commissariat projetait de « réinsérer » (socialement et économiquement) entre 2002 et 2005 (en réalité le programme s'est arrêté plus tôt) approximativement 9 000 ex-combattants provenant des trois milices (l'objectif initial était de 10 000, mais leur nombre fut revu à la baisse à cause du coût en 2003).

Pour l'ACCD, environ 3800 combattants auraient effectivement bénéficié du projet, pour la réalisation de 1500 microprojets, soit un gain de 270\$ par personne. Une très faible proportion, puisque d'après le responsable du PNDDR de la Bouenza (E_106), 40 000 ex-combattants avaient été identifiés par le programme. Et, d'après le coordonnateur national du PNDDR, le PDR est relativement mal passé auprès des principaux concernés, réticents à se faire enregistrer :

Il y avait des réticences. Les personnes s'identifient sous de faux nom. Il y a eu de nombreux détournements, des fuites. PNDDR, E_019.

Sur le terrain, tous les acteurs pointent l'inefficacité de ce nouveau programme.

Il y a eu d'abord le PDR : ils ont fait des regroupements de jeunes, des dons d'argent. Mais il n'y avait pas de préparation, les gens ont utilisé l'argent sans faire d'AGR (ils ont acheté des chaussures, des bières....). SP Bambama, E_378.

Il y a eu 6 bénéficiaires du PDR. Ils ont fait des aides à l'élevage. Mais c'était mal suivi, ça n'a pas marché. Salé, Léfoutou, E_153

Les pays du Niari, peu concernés par ces programmes

Le nombre d'armes en circulation estimé à 71.500 (Demetriou et al, 2001), aurait été réduit à approximativement 41 000 en 2002 grâce aux deux premiers programmes (Muggah et al, 2003 p. 63). Nous ne disposons que de peu d'informations régionales concernant ces programmes de DDR. Hormis les informations fournies par Demetriou et al (2002) sur le prix des armes en fonction du lieu d'achat, *Marchés nouveaux* (2001) indique une répartition des microprojets et du ramassage des armes au 15 avril et au 30 mars 2001. Cette répartition est ainsi faite : 8145 armes ramassées à Brazzaville et dans le Pool (dont plus de 6000 grenades, et 58 poignards), 624 dans les pays du Niari. Cette répartition très inégalitaire est confirmée par Muggah et al (2003).

⁹⁸ Le Haut Commissariat est dirigé par des officiers proches de D. Sassou Nguesso : de 2001 à 2012 par Michel Ngakala, ancien commandant des milices du PCT et co-fondateur de la milice Cobra, puis depuis 2012 par Norbert Dabira, inspecteur général des Forces armées Congolaise et de la Gendarmerie entre 1997 et 2012.

TABLEAU 20 : LE RAMASSAGE DES ARMES (MUGGAH ET AL, 2003)

	BZV, Nord et Pool	Niari	Bouenza Lékoumou	et Kouilou	Total
Comité de Suivi	5134	755	246	211	6346
PNUD-OIM	10604	192	244	100	11140
Total	15738	947	490	311	17486

Les pays du Niari ne sont donc concernés que par 8,2% des armes ramassées. Cependant, il faut bien noter l'opacité des chiffres et le flou des résultats : il manque plus de 10 000 armes entre les affirmations de Muggah et al (2003) et leur tableau de ramassage des armes. Enfin, la quantité moindre d'armes ramassées dans les pays du Niari est-elle simplement proportionnelle au nombre d'armes détenues ou ne résulte-t-elle pas également d'une moindre intervention de ces programmes dans la région?

En ce qui concerne les projets de réinsertion, *Marchés nouveaux* (2001) comptabilise 250 bénéficiaires dans la Bouenza, 39 dans la Lékoumou et 135 dans le Niari, contre 917 pour le seul Pool. Ici encore, les résultats paraissent ne pas privilégier les pays du Niari. Cependant, la proportion des pays du Niari passe à 20,5% des bénéficiaires à l'échelle du Congo.

TABLEAU 21 : ASSISTANCE DE "RÉINSERTION" - NOMBRE DES BÉNÉFICIAIRES IMPLIQUÉS DANS LES MICRO-PROJETS (MUGGAH ET AL, 2003)

	BZV-Pool	Nord et centre	Niari	Bouenza	Lékoumou	Kouilou	Total
PNUD-OIM	6303 (1015 Pool)	138	321	373	41	73	7249
HC - AID	292	874	458	330	462		2416
Total	6595	1012	779	703	503	73	9665

La difficulté principale dans la réalisation des évaluations de ces programmes réside dans le fait que les ex-combattants, en dépit de quelques tentatives, ne sont toujours pas correctement recensés en 2003. En outre, certains peuvent avoir bénéficié plusieurs fois des aides, quand d'autres en auront été exclus.

7.2.2 Le Programme National de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion des Ex-Combattants (PNDDR), un tardif mais ambitieux programme aux résultats mitigés

À partir de 2006, un nouveau programme de DDR a été mis en place par le Haut Commissariat à la réinsertion des ex-combattants (HCREC). Il s'agit du PNDDR (Programme National de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion des Ex-Combattants). Impulsé par le MDRP (cadre 15) et financé en partie par la Banque mondiale, il est un programme global sensé éviter les travers de ses prédécesseurs.

Cadre 15 : Qu'est ce que le MDRP?

En réponse à l'interconnexion des conflits dans la région, la Banque mondiale a lancé en mai 2002 un Programme Multinational de Démobilisation et de Réinsertion (MDRP), financé par un Fonds Multi-Donateurs (FMD), qui regroupe plus de 30 donateurs (comme par exemple l'Agencia Catalana de Cooperacion al Desenvolupament) et partenaires des Nations Unies. Présent dans neuf pays (Angola, Burundi, RCA, Congo, RDC, Namibie, Rwanda, Ouganda et Zimbabwe), il a pour but le soutien à la démobilisation d'un nombre d'ex-combattants estimé à 350.000 (Banque Mondiale, 2002). Pour un budget total prévu de 500 millions de dollars US, approximativement 170 millions de dollars US ont été promis par des gouvernements donateurs et un montant additionnel de 150 millions de dollars US a été fourni par le Banque Mondiale.

La pièce maîtresse du MDRP est la conception et la consolidation de Programmes de Démobilisation et de Réinsertion (PDR) à l'échelle nationale pour chacun des pays participants. Le MDRP n'inclut pas de financements directs pour le désarmement, puisqu'elle n'en a officiellement pas le droit, celui-ci étant réservé au PNUD.

Les PDR comptent 6 composantes : le désarmement, la démobilisation, la réinsertion, la réintégration (économique et sociale), le soutien aux groupes spécifiques et la mise en œuvre du programme ; la prévention du HIV/SIDA et des mesures de compensation sont prévues tant durant la phase de démobilisation que durant la phase de réinsertion. Les PDR sont complétés par des projets spéciaux, tel le soutien à « des groupes cibles spéciaux » (par exemple les enfants soldats ou les mutilés de guerre).

Source: Banque Mondiale (2002), rapports Congo MDRP.

Une composante désarmement gérée par le PNUD

Avant le lancement du PNDDR, le PNUD avait initié un « Projet de collecte et de destruction des armes pour le développement » (PCAD) financé par l'Union Européenne.

Ce PCAD première version (2004-2007) avait pour objectif de collecter dix mille armes de guerre à Brazzaville et dans le Pool. Après trois ans d'exercice, seules 1306 armes et 9000 munitions et explosifs avaient été ramassées et détruites, conférant un ratio d'efficacité de seulement 13 % (Niombo, 2007). Pourtant, l'élaboration du PCAD était basée sur l'expérience du projet PNUD/OIM (Muggah et Nichols, 2007).

L'inefficacité du PCAD et le lancement du PNDDR ont entraîné une révision des objectifs et des stratégies d'exécution du PCAD. En 2007, le PNUD commande un rapport de l'expert indépendant *Small Arms Survey* (Muggah et Nichols, 2007) qui signale qu'environ 34.000 armes légères de divers calibres non contrôlées sont toujours en circulation au Congo, nombre encore important malgré sa diminution par rapport aux 41.000 armes recensées dans l'enquête de 2001. Suite à ce constat, le PCAD2 devient la composante désarmement du PNDDR, et peut être mis en œuvre de manière coordonnée avec lui en s'appuyant sur la logistique et les outils de recensement de ce dernier.

Le PCAD2, réalisé de 2007 à 2012, couvre la ville de Brazzaville et les départements du Pool, de la Bouenza, de la Lékoumou, du Niari, de la Cuvette, de la Cuvette Ouest et des Plateaux. Le Japon est partenaire du PNUD dans la réalisation de ce programme. Les objectifs du PCAD sont notamment de collecter puis détruire 3000 armes, 3000 explosifs, 60 000 munitions gros calibres et 1 000 000 de cartouches ; de financer 80 projets d'intérêt communautaire et individuel ; de réhabiliter et équiper et renforcer la gestion de 6 armureries. En 2008, 475 armes, 65 078 munitions de petits calibres, 20 745 munitions gros calibres et 5645 explosifs avaient été collectés et détruits, remis par « 296 individus dont 3 groupes de femmes et 132 groupes d'hommes », en échange d'outils et d'équipements de réinsertion communautaire (www.congo-siteportail.info, 17 septembre 2008). Dans le Niari, selon le coordonnateur PNDDR Niari, Anicet Mban (E_038), plus de 300 PMAK ont été ramassés en 2009, mais il en resterait au moins 5 fois plus.

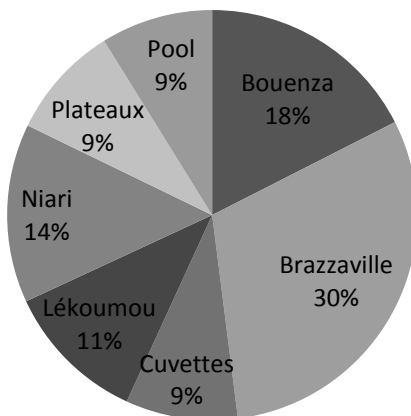
Le bilan du projet, qui s'est terminé officiellement le 31 décembre 2012, n'a pas encore été réalisé.

De nombreux ex-combattants recensés, mais peu d'éligibles

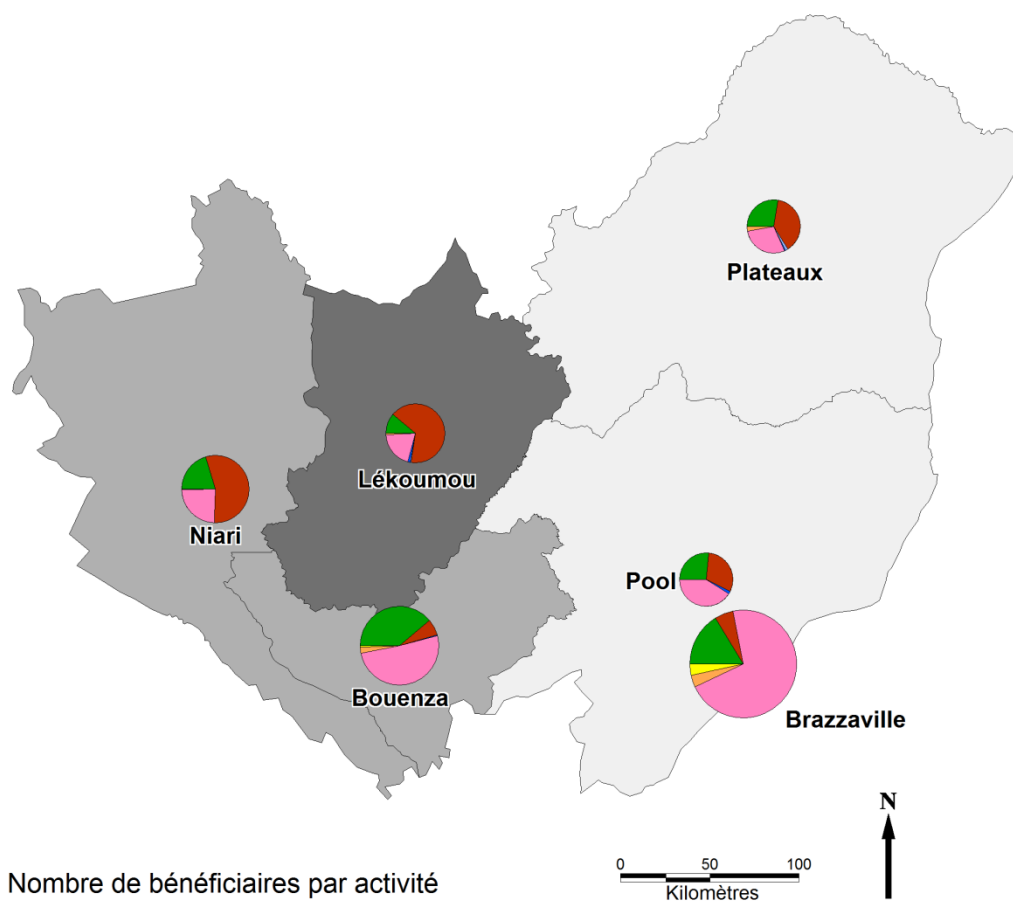
La composante démobilisation et réinsertion avait l'objectif de réinsérer 30 000 ex combattants dont 19 000 « auto démobilisés », 6000 éléments de la force publique et 5 000 éléments actifs dans le Pool autour du Pasteur Ntumi. Seule la partie des « auto-démobilisés » concerne les pays du Niari. Des pièces d'identité biométriques ont ensuite été réalisées permettant de réaliser un recensement fiable des ex-combattants. Ces cartes servaient ensuite à ouvrir un compte en banque destiné au versement des aides à la réinsertion. Le PNDDR a permis d'identifier dans le pays près de 32 000 ex-combattants « auto-démobilisés » parmi lesquels 23 808 correspondaient aux critères d'éligibilité du programme ; or, pour correspondre aux objectifs du programme, 19 000 seulement ont été choisis selon un système de « matching » et ont été dotés de cartes biométriques. Il est regrettable que ce premier projet de grande dimension pour les ex-combattants n'ait pas prévu une adaptation en fonction des besoins ; concrètement, 4808 personnes se sont vu refuser les aides sans autre raison que celle du « sacrifice proportionnel » (expression utilisée dans DDA-B, 2008, p. 32).

Sur 7759 ex-combattants recensés dans le Niari, 2679 ont été retenus, 5050 « laissés au bord de la route » (E_038). On peut relever ici une contradiction : le bilan HCREC 2009 affirme qu'il n'y a eu que 3357 ex-combattants recensés (et 2679 retenus) au lieu des 7759 mentionnés au niveau des antennes locales du PNDDR. Cela change considérablement la donne : dans un cas ce sont près de 80% des ex-combattants qui ont été retenus ; dans l'autre seulement 34,5%. Dans la Lékoumou, on trouve exactement les mêmes problèmes de chiffres que dans le Niari. Le quota affecté à la Lékoumou est, selon nos sources locales, de 2138 sur 5592 recensés (E_173), soit 38,2% au lieu de près de 80%. Dans la Bouenza, le responsable de la réintégration des bénéficiaires (E_106) donne un chiffre global de 9000 ex-combattants recensés. Moins précis, ce chiffre donne seulement environ 36% de prise en charge. Il est à noter que les proportions officielles correspondent : 79,80 % dans les trois départements. Cela correspond aussi pour tous les départements du projet (entre 79,78% et 79,82%, pour une moyenne nationale à 79,80 %).

FIGURE 11 : PROPORTION PAR RÉGION DES EX-COMBATTANTS « AUTO-DÉMOBILISÉS » ÉLIGIBLES AU PNDDR (HCREC, 2009).



CARTE 52 : RÉPARTITION DES PROJETS PNDDR AU SUD DU CONGO



Nombre de bénéficiaires par activité



- Agriculture
- Elevage
- Pêche
- Pisciculture
- Commerce
- Artisanat
- Services

Taux de bénéficiaires du PNDDR

Pour 1000 habitants

- 15 à 22,2
- 10 à 15
- 7 à 10
- Autres

Sources : PNDDR 2009, RGPH 2007

Réalisation M. Joncheray, Aix-Marseille Université© 2011.

Il semble donc que les chiffres des recensés aient été diminués volontairement pour faire remonter la prise en charge des ex-combattants autour de 80%, proportion décidée au niveau national avant les recensements. Mes sources, des responsables départementaux du PNDDR, me paraissent fiables quant au nombre de recensés ; ils m'ont fourni les chiffres avant la parution du rapport du HCREC et j'ai ensuite moi-même comparé les chiffres du rapport avec ceux obtenus précédemment dans les délégations départementales. Ainsi, alors que 4 808 ex-combattants ont été déclarés officiellement non éligibles au programme au niveau national, le PNDDR local du Niari comptabilise 5 050 non-éligibles rien que dans le département. Cela explique le très fort sentiment d'abandon des ex-combattants, qui sont très nombreux à ne pas avoir bénéficié de l'aide promise. Même en considérant qu'un certain nombre d'ex-combattants recensés n'ont pas réellement combattu, ces pourcentages de prise en charge très bas (moins de 35%), remettent en cause la réelle réinsertion des ex-combattants.

La répartition des aides octroyées aux ex-combattants des pays du Niari est cependant plus en leur faveur que lors des précédents programmes (Carte 52, Figure 11), puisqu'ils représentent 43% des « éligibles » au PNDDR (HCREC, 2009). Si l'on ajoute à ces 19 000 bénéficiaires les 5 000 prévus (toujours en 2010) dans le Pool, ils représentent encore 34% des bénéficiaires, pour 28% dans le Pool. Cette nouvelle répartition des aides est-elle liée au fait qu'ils sont réellement les plus nombreux ? Au fait qu'ils se sont fait recenser dans les régions plutôt qu'à Brazzaville ? Ou plus simplement, est-ce lié au fait que les représentants politiques des pays du Niari pèsent désormais plus lourd et ont su mieux négocier auprès du Haut Commissariat ces aides à la réinsertion ?

Le nombre relatif de bénéficiaires par rapport au nombre d'habitants est même important dans ces départements, notamment dans la Lékoumou où 2,2% de la population a reçu des aides du PNDDR.

Une réinsertion sociale et économique

Les ex-combattants éligibles ayant reçu leur carte biométrique peuvent enfin recevoir leurs aides à la réinsertion. Celles-ci recouvrent deux formes principales : l'attribution de fonds communautaires destinés à des réhabilitations d'infrastructures publiques (d'hôpitaux, écoles..) permettant une réinsertion sociale ; la réalisation de microprojets agricoles, artisanaux ou commerciaux, parfois en coopération avec des projets d'autres instances (notamment les projets agricoles), en vue d'une réinsertion économique.

Les sous-projets de réinsertion sociale ont globalement été réalisés (Tableau 22), même s'ils n'ont pas été très nombreux. Ils correspondaient en outre à des réels besoins. Ces sous projets consistaient pour les ex-combattants à réhabiliter des infrastructures sociales et économiques, sous les ordres d'une agence d'exécution, gratuitement. Là encore, la nature et le choix de ces projets reste discutable, mais l'image des ex-combattants a semble-t-il été améliorée. Pour le responsable Bouenza du PNDDR (E_106) : « les enfants ont réparé ».

TABLEAU 22 : SOUS PROJETS EN EXÉCUTION ET LEURS LOCALISATIONS, HCREC, 2009, P. 17, COMPLÉTÉ PAR MES SOINS.

Département	N°	Agence d'exécution	Intitulé du sous projet	District	État des réalisations (et source)
Lékoumou	1	CAICD	Collège Édouard MICKEMY de Zanaga	Zanaga	FAIT (vu ; Photos 34)
	2	COCOA	Aménagement de la case de passage de Komono	Komono	
	3	COCOA	Réhabilitation école primaire Joseph KATA	Komono	
	4	EBCS	Réhabilitation CEG de Bambama	Bambama	FAIT (vu)
	5	Société Kongo-Construction	Réhabilitation CEG de Indo	Sibiti	
	6	EBCS	Réhabilitation CSI de Mayéyé	Mayéyé	
Bouenza	1	Groupe Blantali MAVEBO	Réhabilitation du poulailler municipal de Nkayi	Nkayi	FAIT (E_137)
	2	Cri-SIN	Réhabilitation du centre de métayage de Tsiaki	Tsiaki	
	3	Groupement Ets Horizons et CAICD	Réhabilitation station piscicole d'Aubeville	Madingou	FAIT (E_137)
	4	Entreprise PEM-BESS	Achèvement tablier de franchissement sur la rivière Louvila	Loudima	
	5	CEB	Construction d'un pavillon isolé à l'hôpital de Kingoué	Kingoué	Non terminé (vu; Photos 34)
	6	BLANTALI-Services	Réparation de la motopompe de l'hôpital de Mouyondzi	Mouyondzi	
Niari	1	WASS Services	Réhabilitation du marché de Banda	Banda	FAIT+ école primaire (E_038)
	2	WASS Services	Réhabilitation école pont du Niari	Kibangou	FAIT (vu +E_038)
	3	ESBA	Réhabilitation école primaire de Kissiéle	Moungoundou-sud	
	4	EBB	Réhabilitation du bâtiment CEG de Mayoko	Mayoko	FAIT (vu + E_038)

PHOTOS 34 : LE CEG DE ZANAGA RÉHABILITÉ PAR DES EX-COMBATTANTS DANS LE CADRE DU PNDDR (PHOTOS 2010). PROJET NON TERMINÉ AU CSI DE KINGOUÉ (PHOTO 2009).



La réinsertion économique se fait par le biais de microprojets individuels ou en groupements.

Le PDR a montré que si les ex-combattants sont seuls, ils partent. Du coup le PNDDR décide de privilégier les groupements (de 2 à 15 personnes). En plus, les moyens donnés sont plus importants s'il y a plusieurs personnes. E_019, PNDDR Kounga.

L'allocation était de 200 000 FCFA par ex-combattant. Des accords avec la police et la gendarmerie étaient prévus pour faire des poursuites judiciaires si les ex-combattants ne réalisaient pas leur projet après le versement de la première tranche. En réalité, les poursuites n'ont jamais eu lieu (E_173), la non réalisation du projet entraînant seulement la rupture du paiement de la 2^e tranche. Dans les faits, les ex-combattants ont donc reçu 120 000F sans aucune contrepartie (la première tranche était de 60%).

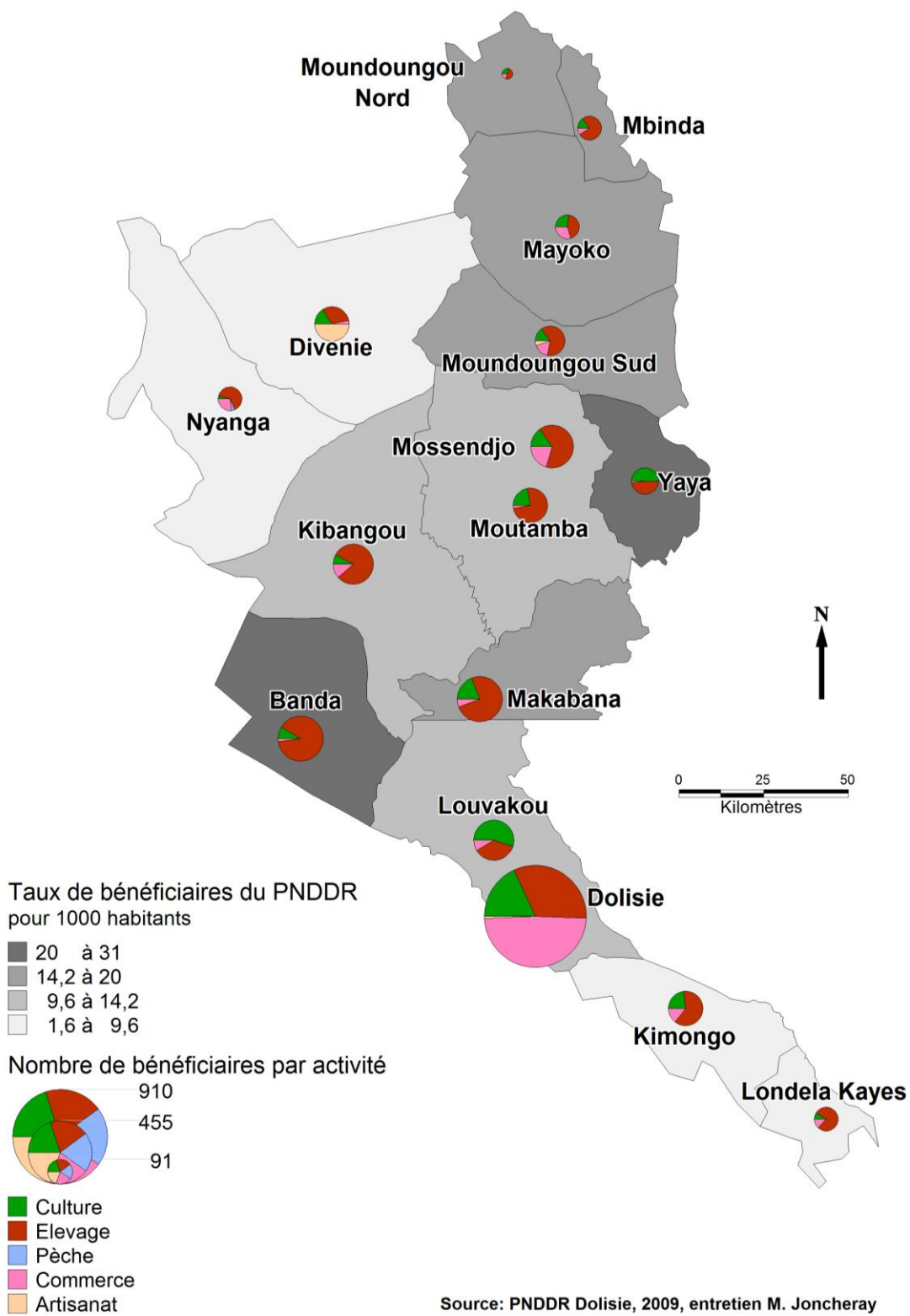
Cette passivité était sans doute volontaire, permettant « d'acheter » le calme de nombreux jeunes tout en permettant à quelques uns de vraiment bénéficier d'un outil de création d'une AGR (activité génératrice de revenus) ; il ne fallait pas non plus heurter les populations en envoyant les gendarmes. La plupart des gens ont vu ce projet au pire comme un nouveau programme inutile, au mieux comme une compensation légitime des pertes subies pendant les guerres, mais accordée aux seuls ex-combattants.

Si le PNDDR valorise plus particulièrement l'agriculture (Figures 12), qui présente l'avantage de fixer les ex-combattants dans une zone, ces derniers préfèrent les activités commerciales. Dans la Bouenza, on constate (Carte 54) que les bénéficiaires du PNDDR s'orientent majoritairement sur des activités de commerce, qui sont en effet très importantes dans le département, y compris dans les zones rurales (Loudima, Tsiaki). L'agriculture (cultures et élevage) est surtout présente dans les districts les plus éloignés de l'axe CFCO-RN1.

FIGURES 12 : UNE AFFICHE DE PROMOTION DU PNDDR, QUI MET FORTEMENT L'ACCENT SUR L'AGRICULTURE DANS SES DIMENSIONS DE DÉMOBILISATION ET DE RÉINSERTION. LA BANDE DESSINÉE PROMOTIONNELLE FAITE POUR EXPLIQUER LE PNDDR AUX EX-COMBATTANTS (EXTRAIT) EST REMPLIE DE CLICHÉS.

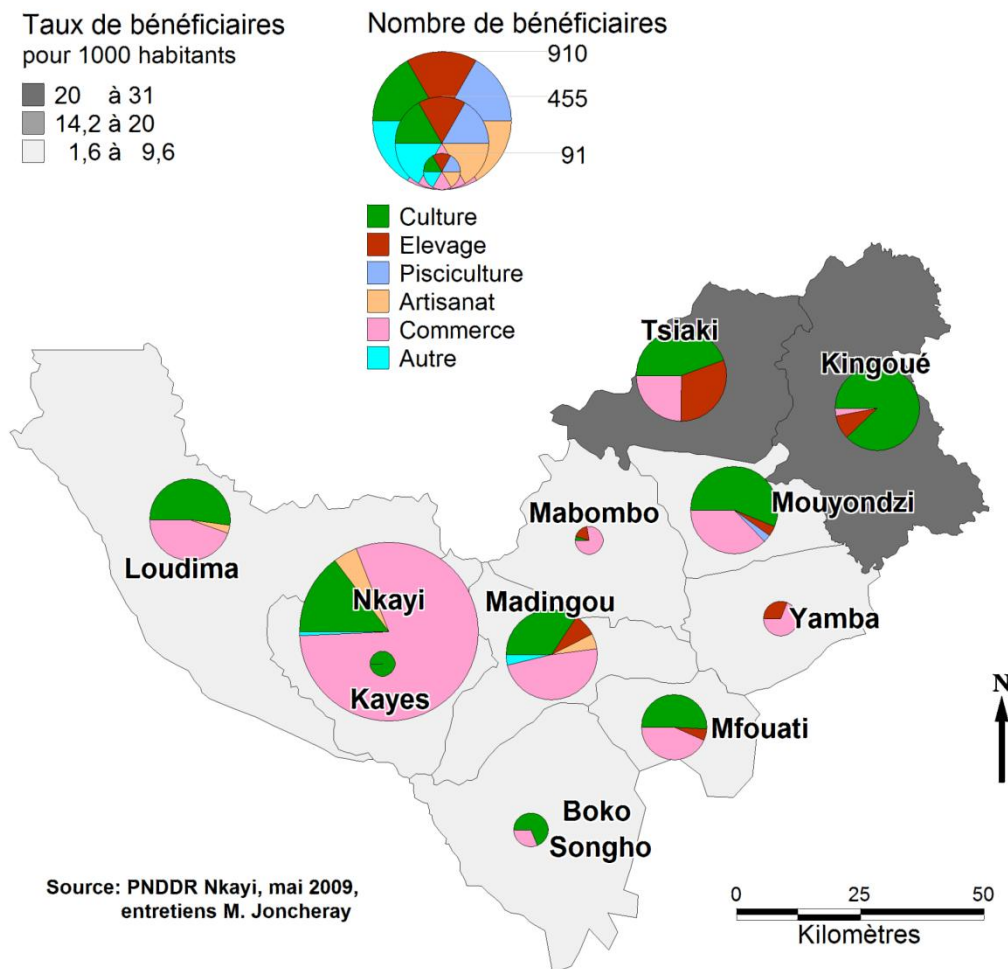


CARTE 53 : RÉPARTITION DES PROJETS PNDDR DANS LE NIARI



Réalisation: M. Joncheray, LPED - Aix-Marseille Université©, 2011

CARTE 54 : RÉPARTITION DES PROJETS PNDDR DANS LA BOUENZA



Hormis dans la Bouenza où le commerce a été la principale activité engagée, les chiffres de l'élevage sont les plus importants dans le choix des projets à mener. Or, cette répartition des activités est surprenante (cartes ci-dessus). En effet, l'élevage n'est pas forcément la première activité que mènent les jeunes dans les zones rurales ! On peut associer cet engouement de l'élevage aux difficultés créées par la nécessité de former des groupements : il est en effet facile de monter un projet d'élevage pour percevoir les deux tranches du PNDDR, puis de revendre les bêtes en se partageant l'argent.

PHOTO 35 : UN KIOSQUE PNDDR ABANDONNÉ À KOMONO (2009). ÉLEVAGE (INDIVIDUEL) À MPANGA, DISTRICT DE MOUYONDZI (BOUENZA), 2010.



Une dernière composante du projet a trait à la prise en charge médicale et psychologique des ex-combattants. Le rapport final du PNDDR affirme (p. 10) qu'un atelier d'harmonisation des approches de prise en charge médicale et psychosociale a permis aux cabinets médicaux d'assurer des prestations standard. L'agence de prise en charge médicale retenue pour les pays du Niari était l'agence REMED. Elle aurait en tout pris en charge 8 481 personnes.

TABLEAU 23 : PRISE EN CHARGE MÉDICALE ET PSYCHOSOCIALE DES EX-COMBATTANTS SELON LE HCREC, 2009, p. 10.

Département	Nombre de bénéficiaires
Bouenza	3 384
Brazzaville	4 975
Cuvettes	2 254
Lékoumou	2 147
Niari	2 950
Plateaux	1 618
Pool	1 593

Or, nous n'avons jamais entendu parler dans nos enquêtes de cette agence ; elle ne nous a pas été signalée par les agences départementales du PNDDR ; et les ex-combattants affirment ne jamais avoir eu de prise en charge médicale.

7.2.3 Les programmes de DDR, un bilan en demi-teinte et un goût d'inachevé

Le bilan de ces programmes de DDR est donc mitigé. L'échec des premières missions de DDR est pointé dans le rapport de Muggah, Bugnion et Maughan (2003) intitulé *L'Ombre de la guerre*, et qui affirme qu'« entre décembre 1999 et 2003, aucun plan formel et cohérent de DDR n'a été entrepris en République du Congo bien que des opérations de désarmement et de démobilisation aient eu lieu », « et encore moins la restructuration formelle de l'armée et de la police ». Pour lui, « les approches ont été conçues de manière largement *ad hoc*, en impliquant quelques coordinations limitées entre les organisations de mise en œuvre, et ont été sous financées ». Il explique cet échec par la

compréhension limitée de la signification du DDR, mais aussi par le manque de coopération et de communication inter-institutionnelles entre le PNUD-OIM, la Banque Mondiale, l'Union Européenne et le Haut Commissariat. Par exemple, « l'octroi d'un crédit AID d'un montant de 5 millions de dollars US pour la "démobilisation" et la "réinsertion" a eu pour effet non désiré de saper le soutien du PNUD-OIM au projet de "désarmement" et de "réinsertion" » (p. 17).

Après cette date, les bilans d'évaluation finaux restent très sévères sur l'accomplissement des objectifs des programmes DDR, alors même qu'ils semblent avoir enjolivé leurs résultats. Globalement, ces programmes DDR se sont limités à l'inventaire et au rachat d'armes, sans « réinsertion » au sens d'aide à l'activité (Tableau 16).

Un ramassage des armes partiel

Les initiatives développées par le gouvernement congolais semblent souvent avoir été plus efficaces dans le ramassage des armes que les programmes internationaux. Elles ont mobilisé moins de ressources humaines et de moyens financiers. En dix mois, de janvier 2000 à septembre 2000, le *Comité de suivi* a collecté 6500 armes de guerre, soit environ 650 armes par mois. De décembre 2006 à juin 2007, la Gendarmerie nationale a collecté 1365 armes auprès de détenteurs illégaux, soit une moyenne de collecte de 152 armes par mois contre 36 pour le PCAD (Niombo, 2007, p. 74-75). Le ramassage des armes effectué dans le Pool pendant 4 mois en 2009, a quant à lui permis de récolter 3854 armes, pour seulement 618 pour le PCAD2 en un an et avec le double de fonds (Min. Affaires Étrangères, 2010). Des économies logistiques, une plus grande rapidité dans l'exécution et une meilleure connaissance du terrain figurent sans doute parmi les facteurs de cette relative réussite, qui questionne par contrecoup l'intérêt des missions internationales de désarmement. Mais il ne faut pas oublier cependant l'opacité des missions gouvernementales et l'absence de contrôle.

L'échec sensible des missions internationales de désarmement tient également à un certain nombre de facteurs internes aux projets. Le responsable du PCAD2 Bouenza (E_107) expliquait l'échec de son programme dans la Bouenza par le choix fait par le PCAD2 de fournir des contreparties en points convertibles en matériel aux détenteurs d'armes (Tableaux 24). Il explique que « un PMAK donne droit à 200 points. Avec ces points, on peut par exemple avoir 10 chaises en plastique, ou des tôles. Or les gens préfèrent qu'on leur donne de l'argent plutôt que des contreparties. Du coup, les gens refusent de donner leurs armes et repartent avec ». Il signale également la lourdeur des démarches : « L'OIM, qui a duré 6 mois, a bien payé les armes : aujourd'hui les gens veulent pareil, ils réclament plus, et vite. Alors que maintenant il faut des papiers, et ça dure... Pour les ex-combattants, les donateurs, la BM et PNUD, font beaucoup trop de tracas et de papiers ».

TABLEAUX 24 : EXTRAIT D'UNE BROCHURE DU PCAD2 : VALEUR EN POINT DES ARMES ET DES OUTILS ET ÉQUIPEMENTS PROPOSÉS.

	Armes et munitions	Valeur en point par unité	Type	Désignation articles	Valeur en point
Armes	Lance roquette, fusil-mitrailleur	400	Kit de contre-partie	Lampe Luciole	45
	Pistolet-mitrailleur (PMAK...)	200		Table plastique (ronde & carrée)	43
	Lance grenade			Chaise plastique	17
	Fusils (SKS, 44...), Carabine	150		Tronçonneuse 0.70	2 441
	Arme de poing (Pistolet...)	100		Nettoyeur haute pression triphasé	5 340
Explosifs	Grenade offensive, Défensive, Antichar, à manche, Obus	50		Débroussailleuse manuel/essence et huile	2 251
	Grenade irritante, à fusil, TNT, Roquette	25		Tôle de 4 kg	16
Munitions et explosifs	Munition gros calibre, DMF-OBUS,	10		Ustensiles de cuisine*	315
	Grenade d'exercice	5		Réchaud a gaz 2 feux inox	65
	DMF- Grenade, Charge lancement, Cartouche	0,1		Drap (2 places)	15

ATTENTION : Cette liste fournie à titre indicatif, est sujette à évolutions en fonction du stock disponible de produits de contrepartie.

La concurrence entre projets a donc fait du tort au PCAD2, tout comme l'habitude de recevoir de l'argent en échange d'une arme. Globalement, les prix ont été (bien involontairement) fixés par l'OIM et les ex-combattants acceptent de céder leur arme contre 200 000 FCFA ou un projet de coût équivalent. Même entre le PNDDR et le PCAD2, qui pourtant travaillent ensemble, se lit cette concurrence. L'arme constitue en effet une preuve permettant de se faire identifier comme ex-combattant et d'être prioritaire pour le PNDDR. Les détenteurs d'armes ont donc préféré les donner à ce dernier en échange des 200 000 FCFA des micro-projets. Ainsi, ne trouvant pas attractifs les programmes de désarmement en cours dans le pays, les ex-combattants des pays du Niari adhèrent tant bien que mal aux différents programmes de réinsertion.

Cependant, de nombreuses personnes gardent encore des armes dans leurs maisons « au cas où », qu'elles aient combattu pendant les guerres ou pas. Dans les pays du Niari, les armes sont en 2010 encore nombreuses, nous en avons vu souvent chez nos hôtes. On peut émettre l'hypothèse que si un certain nombre d'ex-combattants se sont défaits de leur surplus d'armes de guerre, une partie de la population s'est, elle, armée via des marchés informels, plus souvent avec des armes de chasse, pour pouvoir se défendre en cas de reprise du conflit.

Une réinsertion inachevée et porteuse de frustrations

Les projets sont souvent rentrés en concurrence les uns avec les autres. Les recensements effectués n'ont pas été harmonisés ; ainsi, le PNDDR a repris en 2006 le recensement à zéro. De fait, certains ex-combattants ont pu bénéficier de plusieurs projets, alors que d'autres n'en ont eu aucun. Il a donc globalement fallu 10 ans pour avoir un système de gestion des ex-combattants relativement cohérent, bien que restreint.

La réinsertion opérée dans le cadre du PNDDR n'a pas toujours été un succès, même pour les ex-combattants bénéficiaires. Dans le Niari en 2009, 60% des microprojets fonctionnaient ; 25% tâtonnaient ; 15% étaient inexistantes (Mban, 038). Le programme, même s'il a été mieux géré, a comme ces prédécesseurs eu des difficultés de suivi des bénéficiaires sur le long terme :

Le PNDDR était plus sérieux [que le PDR], il y a eu des formations, un suivi du projet. Mais on a laissé tomber. On a aidé les jeunes à acheter les bêtes et créer des enclos, puis à leur départ, les jeunes ont vendu les bêtes. SP Bambama, E_378.

Le PNDDR a payé des micro-projets. Ici, il devait y avoir 12 bénéficiaires, mais seulement 4 ont eu la subvention PNDDR. C'était pour faire un petit commerce, mais ils n'ont pas su gérer : ils ont pris les 120 000 F à Sibiti ; 20 000 F pour l'aller-retour pour Sibiti. Ils ont payé un poste de radio et des piles (400-300 F la pile), des vêtements pour les enfants. Du coup, quand ils arrivent ici, ils n'ont plus rien. Terrien Doumaï, E_150.

Dans la zone, il y avait beaucoup de bénéficiaires du PNDDR (2006-2007) mais il n'y a pas eu d'impacts. L'aide n'était pas significative. E_358, SG Mfouati.

Ils ont financé l'agriculture, la pisciculture... Mais les projets n'ont pas fonctionné, les ex-combattants ont eut l'argent et l'ont mangé. SP MN, E_202.

La responsabilité de l'échec semble ainsi partagée entre des difficultés de suivi du programme, l'inadéquation des métiers ciblés (vannerie, petit élevage, boucherie...) et le manque de matériel. Muggah et al (2003, p 35) soulignent bien les problèmes d'adéquation des micro-projets, peu attentifs aux difficultés de transport, d'accès aux marchés, aux fluctuations des prix.

Une partie des ex-combattants a également été peu soucieuse de faire perdurer les activités pour lesquelles elle avait été formée. Ici encore, la responsabilité est partagée. Le système de projets pour des groupements a été un des principaux facteurs de l'échec du fait de l'individualisme des bénéficiaires et alors que la plupart des ex-combattants enquêtés déclarent se défier les uns des autres. La plupart des groupements d'ex-combattants a monté le projet le temps de recevoir la seconde tranche puis s'est partagé les fonds pour partir chacun de son côté, quitte à continuer alors l'activité, mais seul (Photos 36).

Le PNDDR a fait un groupement de 5 personnes. Mais ça n'a pas marché, on l'a fait dans la précipitation. Le projet de commerce a échoué. Le groupe s'est séparé. On a perçu l'argent fin 2007. La première tranche ça allait, mais dès la réception de la 2^e tranche on s'est séparés (fin 2008). Comme on s'est séparés, j'ai fait mon propre commerce. Le kiosque avait été monté par tout le groupe : j'ai remboursé les autres, et j'ai fait mon propre commerce. GPCL : c'est le nom du groupement : groupement petit commerce Léfoutou. C'était l'unique projet retenu dans le village. E_159, Léfoutou. (notes personnelles : au vu de son entretien, je ne pense pas qu'il soit vraiment un ex-combattant).

Après la guerre il y a eu le PNDDR : on a eu l'argent pour le projet d'un groupement, on a fait un enclos avec la maison en paille, pour faire une étable pour les cabris. Mais chacun a pris l'argent. Raoul O., E_158.

PHOTOS 36 : UN KIOSQUE À LÉFOUTOU (2009), QUI FONCTIONNE GRÂCE À LA PRÉSENCE DE SALARIÉS DE MPD (MINE DE FER). LE PROPRIÉTAIRE (E_159) A RACHÉTÉ LEURS PARTS AUX AUTRES MEMBRES DU PROJET.



Le autre problème réel ou supposé de ce projet vient de l'injustice ressentie par les populations par rapport à l'attribution de ces aides, qui ne leur bénéficient pas mais constituent au contraire une prime aux combattants. En outre, de nombreux financements auraient été détournés au profit de jeunes non combattants, parfois par népotisme.

Le PDR et le PNDDR sont passés mais ils n'ont pris personne dans le village (4 bénéficiaires seulement). Le projet n'a bénéficié qu'à leurs parents. E_155, village Missassa

De nombreux non combattants ont eu des aides, et des ex-combattants n'ont rien eu : c'étaient des listes fantômes. C'est difficile de savoir qui reçoit, on n'a jamais vu de projets. Celui qui donne c'est celui qui reçoit, ils n'ont rien fait. Grégoire L., E_365.

S'il est difficile de connaître la réalité de ces assertions, cela dénote un manque de confiance relativement partagé quant à l'efficacité et l'impartialité du PNDDR.

Sur le terrain, des ex-miliciens dénoncent l'intégration dans l'armée ou l'attribution des aides à des jeunes n'ayant jamais combattu.

Les bénéficiaires du PNDDR ce ne sont pas des ex-combattants... Il n'y a pas eu d'impact des guerres ici, même si les armes circulaient (il y avait des armes à Bambama). Les jeunes ont eu des problèmes entre eux, ont fait des pillages etc. Mais ceux qui ont bénéficié du programme (7 bénéficiaires du PDR et 9 du PNDDR) ce ne sont pas des ex-combattants. Il n'y en a pas ici. Un habitant de Moutsiéné, E_152.

Tout le département a été touché par les conflits. Il y a eu de nombreux bombardements. Tous les civils ont pris les armes. Les militaires ont été réinsérés dans l'armée. Les travailleurs (paysans, ouvriers) ont repris leur travail. Le projet (PNDDR) s'adresse aux oisifs. E_106, resp. PNDDR Bouenza.

Pour Anicet (DD Plan de la Lékoumou, E_386), l'échec du PNDDR s'explique plus prosaïquement par un mauvais calendrier :

Premièrement, ils ont d'abord donné l'argent, puis fait la formation. Deuxièmement, ils ont fait les premiers décaissements avant Noël : les gens ont utilisé l'argent pour faire la fête !

Pour finir, le programme a également connu des problèmes de financement de la part du gouvernement congolais : seuls 10 000 ex-combattants sur les 18 965 financés réellement ont reçu la totalité de la subvention prévue, et seuls 33 projets communautaires ont été financés (HCREC, 2009). Voici l'explication donnée par un cadre de l'UE à Brazzaville (E_324) :

Le gouvernement n'a pas apporté l'argent pour le PNDDR. Il y a eu un déblocage des fonds en février-mars 2009 mais en avril 2009, tout était déjà dépensé. Je pense que cet argent a servi à financer la campagne présidentielle.

Même si cela reste de l'ordre de la rumeur, ces propos font état d'une déception globale face à un projet qui avait les moyens de réussir, qui a été très présent sur le terrain mais qui n'a pas su éviter de tomber dans les travers de ses prédécesseurs.

Malgré les nombreux programmes de désarmement, démobilisation, et réinsertion, le processus reste donc en 2012 inachevé. Aujourd'hui, les ex-combattants sont présents dans toutes les localités urbaines et rurales du sud Congo. Ils ne constituent pas un groupe homogène, mais ils partagent des frustrations et rancœurs, aiguës chez ceux qui ont subi des mutilations. De fait, il existe à l'heure actuelle une grande variété dans la situation des ex-combattants et dans le risque qu'ils présentent pour la sécurité. Les armes, bien qu'inutilisées aujourd'hui, représentent encore un risque pour la sécurité des habitants. Certains ex-combattants constituent des groupes de désœuvrés qui errent

dans les villes ou dans les trains. Une minorité d'éléments incontrôlés se livrent au racket et au banditisme armé sur certains axes de communications (au contact entre Pool et pays du Niari, dans le train Mbinda...). L'insécurité est toujours visible à la faveur de certains évènements, notamment les évènements politiques. En 2010, il y a toujours une présence armée relativement forte dans la région et dans certains endroits clés. Nous l'avons ressentie à Dolisie, Mossendjo, à Kibangou, à Loutété ou à Moukoulou, entravant parfois notre travail – pour notre sécurité. Elle est visible également à travers les réticences de certaines populations à réinvestir dans une maison, une activité, ou à retourner à la ville.

Les gens sont réticents à remeubler : ils n'achètent pas de lits, de fauteuils, ont des meubles en rotin. E_037.

Un dernier élément conteste la réussite des programmes DDR : certains ex-combattants ayant été intégrés dans l'armée en viennent parfois à manifester pour des arriérés de salaire. La cohésion au sein des Forces armées et de la Police nationale n'a pas été totalement rétablie : même intégrés, ils continuent à constituer une menace potentielle, et dénoncent une stigmatisation de leurs chefs (E_235). Et nombreux sont ceux qui auraient aimé être intégrés, tels ces ex-combattants qui en avril 2011 à Dolisie ont posé des barricades pour demander leur recrutement dans la force publique.

Cadre 16 : Soulèvements d'anciens miliciens à Dolisie, La semaine africaine, 09/04/2011.

Le début de la semaine était agité à Dolisie. Et pour cause, des ex-combattants Cocoyes, de la classe 96, étaient sortis dans les rues, pour revendiquer, de manière tonitruante, leur recrutement dans la force publique. Ils ont tenté d'ériger des barricades sur certaines avenues, notamment celle conduisant vers la paroisse Saint-Paul et une autre vers le siège du conseil départemental. Parmi eux, il y aurait eu des ex-combattants Cocoyes de la classe 94, recalés. La police a réussi à remettre de l'ordre et au terme de négociations avec les autorités militaires locales, le calme est revenu dans la capitale de l'or vert.

Les programmes de DDR ont contribué à pacifier la région, bien que tardivement, en démobilisant des jeunes en armes, et en redistribuant des fonds utiles au redémarrage de nombreuses petites activités économiques. Mais la gestion de ces programmes a trop souvent créé des tensions et a été profondément inégalitaire.

Conclusion

Face aux interventions des différents acteurs nationaux et internationaux pour gérer la crise congolaise, il faut poser la question de l'efficacité réelle des programmes menés et de la fin réelle de la guerre. Si des efforts considérables ont finalement été faits pour la sécurisation du pays (PDR, PNDDR et opérations de désarmement), et s'il y a eu quelques aides d'urgences (bien que de manière très fragmentée sur les territoires), les populations ont juste essayé de s'agripper aux quelques projets qui passent sans bénéficier de programme cohérent de reconstruction. Malgré les accords de paix, la sécurité rétablie dans les pays du Niari et la résolution proche du conflit dans le Pool, on ne semble pas pour autant en 2010 être sorti de la phase de « transition »

En outre, il n'y a pas eu de reconnaissance des victimes civiles de la guerre, d'indemnisations ou de suivi pour les préjudices physiques et psychologiques subis, ni d'aides spécifiques à la reconstruction. Et il n'y a pas eu non plus de travail de mémoire ;

au contraire, on observe parfois un déni du conflit. Une seule catégorie de population échappe à ce constat, les ex-miliciens, qui ont bénéficié (de manière plus ou moins avantageuse ou réussie) des processus de DDR. Au final, il en résulte une valorisation des ex-combattants via la contribution monétaire de l'État congolais et des institutions internationales à leur désarmement et leur réinsertion. Bien que cette valorisation soit restée strictement financière et n'ait pas eu de conséquences négatives directes sur les populations, il s'en faut de peu, comme cela a été le cas en RDC ou même dans le Pool, que « l'accent mis sur la violence comme instrument légitime d'interaction sociale donne naissance à un nouveau type d'homme fort au niveau local » (Vanacker et Vlassenroot, 2001). Quoi qu'il en soit, les processus DDR entérinent des changements sociétaux de la jeunesse tout en rendant caduque toute autre forme de contestation, ainsi que celle de la nouvelle jeunesse, celle qui n'a pas connu la guerre.

Les aides de la communauté internationale pour la reconstruction du Congo et notamment des pays des Niari ont été indiscutables et indispensables, mais leurs modalités de mise en œuvre étaient parfois peu adaptées aux besoins. Leur apport réel, variable, est parfois relativement faible au regard des sommes investies et de la surabondance de rapports internationaux réalisés ; mais surtout, il est inégalitaire tant d'un point de vue social que d'un point de vue territorial.

La chronologie de l'aide établie par les institutions internationales a des effets directs sur les territoires concernés par les conflits ; le respect des normes théorisées par les bailleurs internationaux, du partenariat avec l'État, des échéances fixes, contient ses propres limites. La rapidité du passage de l'urgence vers des aides conditionnées au respect des règles libérales par l'État comme par les populations pose la question de l'intérêt réel des bailleurs internationaux.

À la suite de J. Gamandzori (2009), nous pouvons également poser la question du clientélisme politique qui se perpétue à travers ce type de projets, et dont nous avons vu quelques exemples dans ce chapitre. La gestion des projets DDR est notamment symptomatique de cette gestion peu efficace et clientéliste du post-conflit.

Quoi qu'il en soit, une fois passée la phase d'urgence, les populations ont été peu touchées par ces aides. La majeure partie de la population a du reconstruire et redémarrer seule ses activités.

On est comme des Pygmées qu'on a abandonnés dans la forêt. On a nous-mêmes reconstruit nos maisons, refait nos champs... » E_334, village Kingouala.

Pour la relance de l'économie : la population s'est débrouillée seule. E_300, Mabombo.

Parallèlement, les programmes de désarmement, démobilisation et réinsertion ont tardé à démarrer, entraînant des calendriers d'intervention décalées pour les populations et les ex-combattants, ces derniers étant pendant longtemps abandonnés à eux-mêmes. Après dix ans de difficultés pour les populations, voir les ex-combattants valorisés par un projet de réinsertion (alors qu'ils étaient finalement réinsérés de fait et partageaient les galères de leurs familles) a contribué à alimenter frustrations et déceptions. Ce qui est considéré comme un échec pour le projet, à savoir l'utilisation de ces aides par des jeunes non combattants, est finalement une forme de stratégie de distribution de l'aide dont certains jeunes ont su profiter.

Les aides, quelque soit la forme qu'elles ont pu revêtir, ont été socialement inéquitables, mais également d'un point de vue territorial. Les villes ont été privilégiées, tout comme la

vallée du Niari notamment dans la Bouenza. Les problèmes d'enclavement ont certes joué, mais pas seulement. On a également assisté à une concentration et un resserrement territorial des aides après la phase d'urgence, au fur et à mesure que s'opérait une normalisation des projets. On assiste en fait à la mise en place de territoires de projets bien distincts, dans lesquels la mise en place de réseaux de courtiers et d'intermédiaires se consolident et permettent la captation de la rente des projets post-conflit. Le désenclavement progressif (mais momentané) des zones rurales entraîne un mouvement inverse de diffusion, mais ce dernier reste très limité en l'absence d'intermédiaires.

L'État pourrait intervenir comme garant de l'équité territoriale, ce qu'il semble avoir fait en partie dans le cas du PNDDR ; cependant en dehors de ce programme, il a lui aussi un logique de mise en place de territoires de projets. Cette mauvaise gestion relative des interventions post-conflit dans les pays du Niari n'est pas contradictoire avec une gestion plus spécifique du retour à la paix de la part de l'État congolais.

CHAPITRE 8 : De la pacification à la normalisation : les diverses formes du retour de l'État

L'État, dirigé depuis 1997 par D. Sassou Nguesso, vainqueur des conflits, et le PCT, ancien parti unique, a fait peu à peu son retour dans les pays du Niari. Ce retour a tout d'abord été très lent, à la différence du Rwanda dans lequel par exemple les services publics sont effectifs dès avril 1995, soit 9 mois après la fin du génocide (Imbs, 1997). Dans les pays du Niari ce retour s'est fait progressivement, selon une chronologie à la fois propre à la région et différenciée dans chaque lieu, d'abord par un contrôle territorial, par le retour des administrations mais sans moyens, puis par la glorification de l'État, l'ouverture de la région à des investissements privés internationaux, enfin par une certaine reprise en main de l'aménagement du territoire et un processus partiel de décentralisation.

Ces retours échelonnés et à tâtons traduisent le rôle ambivalent de l'État, qui peine à s'imposer dans cette région d'opposition, tout en se servant d'elle comme une vitrine de son action. Il pose également la question de l'équité territoriale, avec des retours très différents d'un département à l'autre, d'une zone à l'autre.

L'enjeu fondamental de ces retours progressif est celui de la construction d'une paix réelle : il est plus facile de gagner la guerre que de réussir la paix.

8.1 Un contrôle territorial armé

Dans une première phase du post-conflit, l'État est de retour dans les départements via ses fonctions de pacification, de contrôle territorial et de monopole de la violence légitime. Cette présence, d'abord militaire, est parfois ambiguë, comme le montre l'« occupation » de la ville de Dolisie : en 1998, la ville, « prise » par l'armée (désormais armée nationale) avec l'appui de soldats angolais est considérée par la population comme étant « occupée », jusqu'au départ de l'armée angolaise en 2003. La présence militaire ne cesse pas ensuite, mais le départ des Angolais légitime la présence des FAC dans la ville. Dans la région, « il existe plusieurs postes de contrôle tenus par la police, l'armée ou la gendarmerie du régime et par les mercenaires, les forces étrangères sur des axes routiers où les citoyens Congolais sont obligés de présenter des laissez-passer à des militaires Angolais ou des mercenaires étrangers. C'est le cas de l'axe Dolisie-Loudima, des routes qui mènent au Gabon par Nyanga, par Mbinda et par Mbiribi et de bien d'autres axes dans le Niari, la Bouenza, la Lékoumou et le Pool » (HCR-Gabon, 2001). Des barrages établis à Mila-Mila par les Rwandais (E_225) perdurent après la guerre. Des *check-points* rwandais sont ainsi établis « partout (parfois dans Dolisie) » (E_046), pour contrôler les jeunes et pour retenir ces derniers dans la partie Nord du Niari.

La présence militaire concerne également la protection armée de quelques infrastructures économiques : la sucrerie de Nkayi pendant et juste après les conflits, le barrage hydroélectrique de Moukoukoulou (jusqu'à nos jours), la cimenterie de Loutété. Cette présence militaire se mesure également par la protection de quelques axes ou

« frontières internes », comme entre les districts de Kingoué (Bouenza) et Kindamba (Pool).

Cette « occupation » n'en est pas une puisqu'il s'agit ici de la présence de l'armée nationale (FAC). Mais elle est perçue comme telle du fait de la présence nombreuse et visible de cette armée, qui supplée la gendarmerie et la police, ainsi que de la présence des soldats angolais et rwandais, très présents dans les témoignages recueillis.

L'inspection scolaire Loudima était le logement des guerriers rwandais pendant 2 ans. E_180.

Les Cobras sont arrivés ici en novembre 1998. Ici il y avait aussi les forces rwandaises (arrivées en janvier 1999). Ils sont restés ici jusqu'en 2002 (E_184).

Mais les militaires restent jusqu'en 2002 : il y a des agressions. En 2001, quand les gens rentraient, si les militaires savaient que tu es dans la rébellion, tu es abattu. Les gens rentraient quand même car il y avait la malnutrition, le manque de sel (avec les jambes qui enflent). E_102, Georgette.

L'armée est restée jusqu'en 2003, après les élections, puis elle est partie. E_156, Zanaga.

En outre, cette présence est d'autant plus ressentie comme une occupation que les militaires doivent loger dans des lieux qui ne leur sont pas a priori destinés : ils occupent divers lieux publics, des écoles mais aussi des maisons, avec comme effet ambivalent d'entretenir les maisons occupées.

[La maison des sœurs] était toujours occupée par un militaire en 2003, on a du le faire partir. E_095, sœur Olga Dolisie.

Mouyondzi était vidé pendant guerre : on avait fui dans les villages, dans la forêt. L'armée a occupé le centre de mars 1999 à début 2000. En 2002, l'armée part totalement. Je reviens à Mouyondzi en 2004, et je reprends ma pharmacie en 2005. J'arrive à réparer les fenêtres et les portes. Les militaires ont vécu dans la pharmacie, ça a permis l'entretien de la maison (E_108).

Les Angolais repartent vers 2003, mais les villes des pays du Niari restent durablement contrôlées militairement. Les militaires, aujourd'hui encore en nombre important, sont toujours dévolus au contrôle intérieur. Ils sont parfois encore installés dans des infrastructures publiques inopérantes depuis les guerres : à Kibangou par exemple la gendarmerie occupe toujours l'ONPT (la poste).

Hormis dans la zone de Mossendjo, qui reste longtemps insurrectionnelle, et près des frontières avec le Pool, ce maintien de nombreux militaires permet un calme relatif de la région et la sécurisation des zones occupées par l'armée

Après la guerre : Nkayi est bien ! la guerre a enlevé les voyous. Avant il y avait des gangs, on ne peut pas sortir la nuit, il y a des batailles dans les quartiers... Livegh (E_321).

Il y avait des Ninjas jusqu'ici. Ils occupaient la route de Loutété - Mfouati jusqu'ici, ils étaient basés à Kinsaka. Ils voulaient que les populations les aident, sinon il y avait des représailles (c'était en 1999-2000). La population a fui à Madingou comme il y a des militaires à Madingou. Kissimba, sud Madingou, E_292.

Quand l'armée arrive, il y a des combats puis la fuite. Quand l'armée s'installe correctement, la population revient. Loutété, Grégoire L., E_365.

Pour le sous-préfet de Mabombo (E_300), la paix, c'est quand « le gouvernement nomme le sous-préfet et envoie un détachement militaire pour sécuriser ».

Certaines zones sont plus que d'autres soumises à l'insécurité. C'est le cas par exemple des frontières avec le Pool, dans la Bouenza (districts de Mouyondzi, Mfouati, Kingoué, Yamba). Dans ces zones proches du Pool règne un climat d'insécurité, qui vaut à la région la présence de militaires encore aujourd'hui le long du fleuve. La forte présence de militaires à Loutété s'explique également par sa position en contact avec ces différents territoires de conflits (Figure 13).

La construction rapide de la route goudronnée Bouansa-Mouyondzi, inaugurée en 2007, a constitué un élément fort du contrôle territorial dans cette région. Originellement, cette route devait continuer jusqu'au barrage hydroélectrique de Moukoulou. Celui-ci, tombé de décembre 1998 à mars 1999 aux mains des Cocoyes, les milices des pays du Niari, avait entraîné la coupure du réseau électrique et privé Pointe-Noire d'électricité pendant plusieurs semaines. À l'heure actuelle, le barrage est toujours surveillé par un détachement militaire.

FIGURE 13 ET PHOTO 37 : UNE RÉGION INÉGALEMENT CONTRÔLÉE : PRÉSENCE MILITAIRE APRÈS LA GUERRE DANS LES PAYS DU NIARI ET FRONTIÈRES INTERNES ; « LA VIE EN MONTAGNE », EX-CENTRE DES EXPATRIÉS DE CIDOLOU, BASE ACTUELLE DE L'ARMÉE À LOUTÉTÉ (PHOTO 2010).



Ainsi, l'hyper militarisation de la région n'a pas lieu partout : à Mossendjo et dans les forêts, où restent de nombreux miliciens, on laisse les événements suivre leur cours, en contrôlant seulement les déplacements des personnes. Il y est fait état de tensions spécifiques, d'assassinats (HCR-Gabon, 2001), et la zone reste longtemps insurrectionnelle.

Mossendjo a ainsi une place à part dans l'agitation post-conflit. Est-ce dû à la personnalité de son maire comme certains l'affirment ? À la présence en grand nombre d'ex-miliciens ? C'est en tout cas une zone dans laquelle a perduré plus longtemps qu'ailleurs l'insécurité.

Voici le témoignage du maire de Mossendjo, M. Mbobi (23 mars 2010) :

Mossendjo était une ville délabrée. J'ai été nommé administrateur maire le 17 mai 2001. Je ne reconnaissais plus Mossendjo. Car entre 2000 et 2001 c'était « le point noir » : ça a été encore plus la pagaille [que pendant la guerre]. Les gens sont repartis, mais les jeunes sont restés seuls avec les armes : c'était la terreur. Les jeunes de Mossendjo font la terreur à Mossendjo et à Moutamba. Les populations sont dans les forêts et les jeunes dirigent la ville.

Je me suis fait tirer dessus. Ils ont continué le pillage. Taman (c'était Inoest avant, qui avait été repris par Taman en 2000) a été pillée, ils exploitaient dans des conditions horribles. Ils devaient mettre une scierie mais ils l'ont transportée à Hinda, maintenant Taman ne fait plus rien ici.

Il y a eu ici une période très dure : j'ai dû négocier, il y a eu de nombreuses discussions jusqu'au vote de la constitution [en 2002]. Aucun officiel ne venait ici, je n'ai même pas été intronisé. Maintenant il y a un député de l'opposition à l'assemblée : ça arrange les choses. Moi j'ai été longtemps contesté : j'ai été nommé par le pouvoir. J'ai dû former ma police.

Maintenant on construit l'hôtel de ville, la résidence du maire... la situation est stabilisée depuis 2003 environ. En 2002 il ya eu les élections de la constitution (en janvier) et les présidentielles (mars), et les législatives en mai : les élections ont eu lieu alors qu'il y avait beaucoup d'armes. Mais à partir de là les jeunes ont commencé à déposer les armes.

J'ai instauré un système : chaque jeune qui a une arme vient me voir et je lui donne 15 000F-20 000F. (le préfet et l'armée viennent les chercher ; c'est un système garanti par le président.)

Ensuite il y a eu la communauté internationale, avec des projets nombreux : ce sont des dynamiques qui font que les jeunes se mettent à participer à la vie active.

Sassou a été bien : il n'a pas voulu mettre l'armée sur les populations.

Les programmes de démobilisation ont parachevé l'action de paix, ainsi que les recrutements dans la police, l'armée...

Ce témoignage est intéressant car il provient d'un des principaux protagonistes de la crise qui perdure à Mossendjo. Il ne cache pas avoir formé sa propre police, fait qui lui est toujours actuellement reproché. La ville est soumise à chaque élection à des mouvements de contestation et des affrontements, notamment entre les partisans du colonel Boungouanza et les candidats affiliés à D. Sassou Nguesso, systématiquement vainqueurs, possiblement à tort. Ce témoignage montre également que le redémarrage économique de la ville, au-delà des problèmes de sécurité, risque d'être difficile au vu des déboires de l'entreprise Taman. Enfin, il témoigne des enjeux que revêtent les projets DDR, à la fois dans leur composante des aides aux AGR mais aussi dans la celle de l'insertion dans l'armée nationale.

De la même manière que dans la région de Mossendjo où le pouvoir a laissé faire de l'intérieur la démobilisation, en se contentant de contenir les miliciens (« check-point » de Mila-Mila), la délimitation entre Bouenza et Pool, marquée territorialement par la rivière Bouenza-Lali, a été (et est toujours) fortement militarisée afin de contenir les milices Ninja-Nsilulu du Pool. À Kingoué, de nombreux détachements militaires sont venus renforcer les contrôles le long des rives de la Bouenza-Lali. Sans doute le pouvoir espérait-il un règlement identique à celui de Mossendjo, mais les milices sont restées plus longtemps actives et ont même été à l'origine d'une nouvelle guerre (2002-2004). Il y aurait toujours aujourd'hui en 2011 « 1000 militaires pour sécuriser la population » (PK1_Kingoué). Plus au Sud, Loutété est une ville extrêmement militarisée, et constitue une sorte de poste frontière intérieur du fait de son emplacement charnière entre Pool et Bouenza sur la RN1 et le long du tracé du CFCO. D'ailleurs, ce n'est pas pour rien que le train express se divise en deux tronçons qui se rejoignent à Loutété. De nombreux militaires logent désormais dans l'ancienne « base vie » des expatriés de la Cidolou, « la vie en montagne ». La délimitation entre Pool et Bouenza est devenue une vraie frontière intérieure.

8.2 Un timide retour des administrations

Le retour pacifique des diverses institutions de la force publique (gendarmerie, police, justice), entraîne une phase intermédiaire du post-conflit, entre occupation et normalisation. Au début des années 2000, l'affectation des sous-préfets nommés par le président de la République, souvent des militaires originaires du Nord, marque ce retour pacifique mais autoritaire de l'État vainqueur. En 2004, une notice trimestrielle de la sous-préfecture de Komono mentionne par exemple le « remplacement de toutes les délégations spéciales (chefs de quartiers et représentants) à cause de : "désaveux, ivrognerie, indisponibilité, insubordination et conspiration" » (p. 5). Ou à la page 10 : « lentement et sûrement, l'autorité de l'État est en train d'être restaurée dans tous les services déconcentrés ». À Dolisie en 2003, c'est pour « restaurer l'autorité de l'État » que Radio Louvakou est suspendue par le Préfet, en raison des « provocations et impertinences » de son présentateur (*Radio Congo*, 26 août 2003).

Les interventions de ces représentants de l'État restent cependant essentiellement politiques et symboliques. Ainsi du nouveau Préfet du Niari (E_084) qui exhorte les directeurs départementaux à donner l'exemple en se mettant eux-mêmes à l'agriculture :

« Que reste-t-il d'un homme quand vient la mort ? Rien. Sauf ce que vous avez transmis. Le cadre doit montrer l'exemple. Regardez les palmeraies du président. Vous, faites cela dans vos villages : du piment, du maïs, des crevettes... Faites des tomates ! On en importe trop... »

Les sous-préfets qui représentent l'autorité de l'État vainqueur et symbolisent le contrôle de l'État sur l'ensemble du territoire national, dirigent en effet des administrations quasi inexistantes ; chargés de représenter le nouveau pouvoir, ils ne peuvent œuvrer à la reconstruction des départements qu'ils sont chargés de diriger. Le retour des fonctionnaires se fait au compte-goutte, les infrastructures et les moyens de fonctionnement des administrations sont inexistantes.

[À Dolisie], après la guerre, toutes les administrations logent à Salangolo [mission spiritaine]. Il y a cohabitation des pères et de l'administration. (Yvon, 039).

La réinstallation des services administratifs dans les districts est donc tardive, d'autant plus que les personnels manquent. Par exemple à Tsiaki, l'agent du service social n'a été installé qu'en 2009 (E_109), et comme dans tout le pays, sans moyens de fonctionnement.

En outre, la majeure partie des bâtiments administratifs ont été pillés ou détruits. À Sibiti, les locaux de la préfecture de la Lékoumou, entièrement pillés, ont été répartis entre les différentes directions départementales (qui ont, elles, perdu leurs propres locaux) ; les rénovations ont commencé seulement entre 2007 et 2010, sur les fonds de fonctionnement propres de chaque direction, qui posent petit à petit, à la mesure de leurs moyens, une porte, une fenêtre ou des tôles (E_169 et Photos 38).

PHOTOS 38 : LA PRÉFECTURE DE LA LÉKOU MOU À SIBITI EN 2010 : SI LE HALL D'ENTRÉE A ÉTÉ RÉHABILITÉ, LES TRAVAUX SONT EN COURS DANS LES SALLES DE RÉUNION.



Nombreux sont les responsables administratifs qui préfèrent ainsi travailler chez eux ; d'autant plus que ces directions administratives sont sans moyens financiers, ni matériel, et parfois sans personnel en dehors du directeur.

Outre le manque de personnel, on peut également signaler le fort absentéisme de certains fonctionnaires, qui s'explique en grande partie par les situations d'enclavement, le refus de vivre en brousse ou loin de sa région d'origine. La notice de la sous-préfecture de Kibangou (2009.1, p. 11) mentionne ainsi à propos du service de la jeunesse que « ce service est dirigé par un inspecteur, maître d'éducation physique premier échelon qui brille plus par des absences à Kibangou que par des présences. »

Les administrations souffrent d'un grand manque de moyens, souvent limités au strict minimum, c'est-à-dire au budget de fonctionnement. Or, ces derniers sont rarement versés dans les temps, voire parfois jamais distribués. On trouve ainsi dans la notice de Kibangou (2009.1, p.4), à propos des crédits délégués de l'État : « Chaque sous-préfecture bénéficie de 4 tranches annuelles à raison de la somme de 2 millions 212 000 FCFA par tranche (33720€). Malheureusement tous les chapitres relatifs à chaque tranche ne sont jamais perçus par les sous-préfets. Depuis juillet 2009 jusqu'à ce jour les 3^e et 4^e tranches de l'année 2008 deviennent un suspens, car l'argent a bien été décaissé au trésor mais n'est jamais parvenu au sous-préfet ». On note donc ici la faiblesse des sommes perçues pour les administrations, le retard dans leur perception, ainsi que les difficultés liées à la corruption ou aux détournements de fonds.

Pour permettre leur fonctionnement (en partie décentralisé), les administrations perçoivent en effet des taxes qui sont autant d'occasions de dérives de la part d'agents irrégulièrement sous-payés. Cette corruption est peu visible dans les districts du fait de la pauvreté des ménages mais se retrouve dans les villes et surtout face aux acteurs de la force publique. Le Gouvernement congolais a initié en collaboration avec le PNUD une enquête sur la corruption dans le pays (PNUD, 2006c). Les résultats suivants ont été enregistrés :

TABLEAU 25 : PERCEPTIONS DE LA CORRUPTION AU SEIN DES SERVICES PUBLICS. NIOMBO, 2007, p. 61.

Services	Taux de perception de la corruption
Douanes	86%
Impôts	68,4 %
Police nationale	67,5 %
Tribunaux	46,9 %
Enseignement	39,3%
Trésor public	37,2 %
Marchés et contrats de l'État	30,1 %
Services de santé	28,6 %
Mairies	25,6 %

Les témoignages citent par exemple les agents du trésor qui se servent sur les salaires qu'ils doivent distribuer. Ainsi, pour cet officier de la police de Kibangou (E_235), l'agent du trésor récupère 105 000 FCFA sur les 360 000 F qui lui sont dus.

Tous les rapports départementaux des consultations participatives sur la pauvreté mentionnent cette corruption généralisée (Ministère du Plan, 2006a ; 2006b ; 2006c) : ils y observent par exemple la « corruption et auto consommation des recettes par les agents des services de recouvrement » (Bouenza, p. 20). Dans le Niari (p. 36), « les structures économiques ne fonctionnent plus correctement. Il est relevé une corruption à grande échelle au niveau de tous les secteurs d'activités (Douanes, santé, commerce, enseignement, forestier ...) ». Par conséquent, les administrations sont encore rarement efficaces. La plupart se cantonnent à attendre un partenariat avec un grand projet. Ainsi, la direction la plus dynamique bien qu'ayant de gros problèmes de personnels est celle de l'agriculture, qui sert en réalité d'agence d'encadrement ou d'exécution des programmes de la banque mondiale et du FIDA (projets PRODER SUD et PDARP).

Les problèmes de personnel sont également récurrents dans les fonctions de base que sont la santé, l'éducation ou même la police, obligés de faire recours à des personnels « bénévoles », en réalité rémunérés par les populations. Ces personnels souvent pleins de bonne volonté, ne sont pas salariés de la fonction publique, et constituent autant d'éléments rarement formés et difficiles à contrôler. La notice de la sous-préfecture de Kibangou (2008, p. 5), signale par exemple le « recensement des auxiliaires de police qui prêtent leurs services dans les commissariats de police de Kibangou. »

8.3 Des élections sous tension

Le retour de l'État se fait également via les élections, qui permettent de légitimer le nouveau régime, selon une chronologie différenciée selon les territoires puisque les élections législatives de 2002 n'ont pas eu lieu dans le Pool à cause de la reprise de la guerre. La situation a été rétablie avec les élections législatives de 2007.

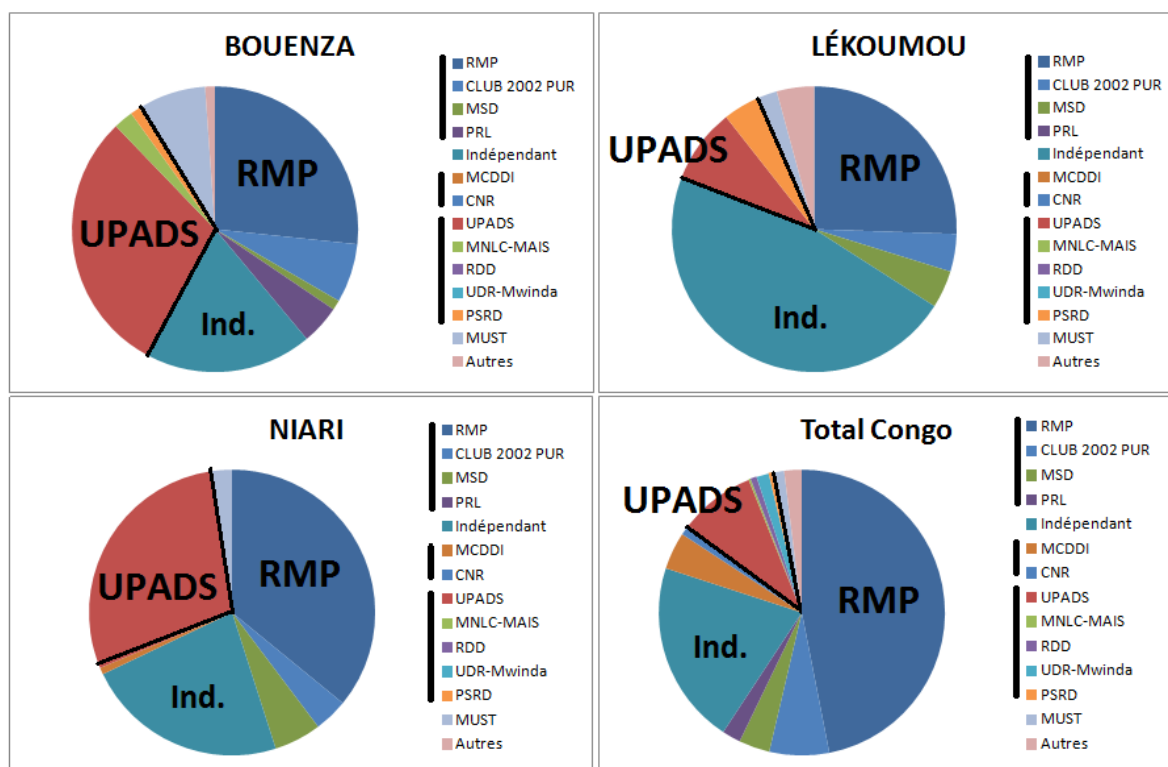
Les élections présidentielles de mai 2002 donnent D. Sassou Nguesso vainqueur avec 89% des voix, celles de juillet 2009 également, avec 78% des voix. Les résultats sont cependant contestés par les partis d'opposition, les taux de participation sont faibles et les observateurs indépendants soulignent des fraudes, des défauts dans les listes électorales, et il y a eu des tensions dans certaines régions (Mossendjo). Il n'existe pas au Congo de commission électorale indépendante, et les élections se font sous la supervision des sous-

préfets. Pour chacune des élections, nombreuses sont les personnes à affirmer que les vainqueurs sont en réalité choisis par le pouvoir.

Les élections permettent cependant de légitimer le nouvel État (et son président) et entérinent l'acceptation de ce nouvel ordre par l'opposition, voire son ralliement. En effet, nombreux sont les anciens membres de l'UPADS (le parti de Lissouba) à avoir déserté leur parti d'origine pour se porter candidats sous la bannière du PCT. Le gouvernement a par ailleurs cherché à légitimer son action par la création d'un gouvernement dont les ministres proviennent de l'ensemble des départements (en 2009, deux proviennent du Niari, deux de la Lékoumou, trois de la Bouenza, sur un total de 36 ministres). Ainsi, des acteurs historiques de l'opposition régionale sont intégrés dans un gouvernement d'union nationale. L'ancienne directrice de cabinet de Pascal Lissouba et députée de Mouyondzi (qui s'était présentée en tant qu'indépendante), devient en 2009 ministre du commerce.

Le résultat des élections locales de 2008 (élection des conseillers départementaux) montre cependant que persiste l'affiliation aux partis « régionaux », puisque les pays du Niari restent le bastion du vote UPADS, surtout si on y adjoint les indépendants, également surreprésentés. À l'inverse, le RMP (rassemblement de la majorité présidentielle, émanation du PCT) et ses alliés, bien que bénéficiant du plus grand nombre d'élus, y est beaucoup moins fort qu'ailleurs.

FIGURE 14 : RÉSULTATS DES ÉLECTIONS LOCALES DE 2008.



Les résultats officiels des élections législatives de 2012 (où le taux de participation n'aurait pas dépassé les 15% selon l'OCDH), montrent que la seule opposition politique reste l'UPADS (seul parti non allié au PCT). La grande majorité des députés ont été élus au premier tour. L'UPADS disposait en 2007 de 12 élus sur 139 (mais seuls 7-8 auraient

vraiment été de l'opposition, les autres pratiquant la « politique du ventre », E_261). En 2012, il n'y a plus que 7 députés UPADS élus à Loudima, Mayoko, Dolisie (2), Sibiti, Mayéyé et Bambama. Pour le député de Mougoundou Sud (E_261), l'Assemblée Nationale n'est en fait qu'une chambre qui sert à protéger le gouvernement et à entériner les décisions du président. Par conséquent, pour une partie de la population, les élections ne sont qu'un simulacre de démocratie et ne permettent pas réellement de légitimer le régime.

Malgré la faible participation, les élections restent des moments très conflictuels dans la vie politique congolaise, comme le montrent les dysfonctionnements et incidents récurrents lors de ces événements. Aux conflits nationaux entre partis se greffent des conflits locaux parfois violents, comme cela a été plusieurs fois le cas à Mossendjo ou Makabana, du fait de la personnalité de certains candidats.

J'ai vécu « en direct » la campagne et les élections présidentielles de 2009, et la tension était palpable. Plusieurs éléments sont révélateurs des tensions présentes avant les élections au Congo et dans les pays du Niari.

Déjà la venue de D. Sassou Nguesso en avril 2009, pour la seconde fois depuis la guerre (la première étant lors de la *Municipalisation accélérée*, cf. 8.4), inaugurait une phase de propagande importante vue des prochaines élections.

PHOTOS 39 : QUELQUES EXEMPLES DE MANIFESTATIONS, 22-24 AVRIL 2009, DOLISIE



La communication a été importante lors de ce séjour, les moyens mobilisés (meetings, distributions de cadeaux etc.) pour que cela soit une réussite. Mais les banderoles et slogans font majoritairement référence au conflit via des phrases d'apaisement donnant des indications quant au climat en réalité tendu des déplacements du président.

Dans les villes des pays du Niari, les associations ont été nombreuses à se mobiliser pour la prévention du conflit (Photo 41, Photo 40).

PHOTO 40 : AU ROND POINT DE LA RÉVOLUTION, 23 AVRIL 2009.



PHOTO 41 : MESSAGE CONTRE LES MILICES, DOLISIE, DEVANT LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA FAMILLE, 05 JUILLET 2009.



La peur de la reprise des conflits a eu des conséquences sur la vie des populations pendant cette période. Tout d'abord, un certain nombre d'acteurs économiques ont indiqué ne pas vouloir s'engager avant les élections, voire se sont retirés du pays. Asia Congo par exemple m'a affirmé avoir reporté l'embauche de travailleurs et l'ouverture d'usine : « on verra après les élections » (E_185).

Outre l'arrêt des secteurs économiques, les populations se sont déplacées vers les grandes villes. Le calme de inhabituel de Dolisie quelques jours avant le scrutin et le départ de nombreuses personnes connues pour Pointe-Noire ont confirmé les propos entendus ici et là. À Mont-Bélo, lors d'une enquête le 28 juin 2009, j'ai croisé des gens qui partaient pour Pointe-Noire car on leur avait dit qu'« il y a la guerre » (Ob_31). J.-P. Yekoka (2010, p. 207) mentionne ainsi qu'« aux dernières élections présidentielles du 12 juillet 2009, [le RMP, groupement politique favorable à D. Sassou Nguesso] a véhiculé, via les mécontentements de l'opposition dure, une violence symbolique. Cette violence a été à l'origine des départs massifs de populations de Brazzaville vers d'autres localités du Congo, car elles redoutaient d'autres violences armées à Brazzaville ».

Seul Sassou Nguesso est venu faire campagne à Dolisie, Nkayi et Sibiti et rapidement Mossendjo, avec des moyens de communications importants (Photos 42).

PHOTOS 42 : 3 JUILLET 2009, ARRIVÉE DES T-SHIRT, FOULARDS, PAGNES ETC... ET DES VOITURES, PRÉSENTS DESTINÉS AU DÉPUTÉS ET SÉNATEURS DE LA RÉGION.



Le témoignage du maire de Mossendjo (E_225) éclaire de manière originale la façon dont s'est déroulée la campagne :

Sassou était ici (pour les élections de 2009 ; en 2002 aussi il est venu). Pour la campagne, les gens sont venus de Yaya, Mbinda.. mais une partie des jeunes qui n'ont pas eu d'argent ont brûlé les marinières (Tshirts), les effigies du président.

Lors du scrutin, les bureaux de vote étaient vides, les gens interrogés m'ont tous affirmé ne pas voter car le résultat était connu et qu'il fallait préserver la paix. La façon dont les élections, déjà jouées d'avance, se sont tenues au Congo a été fortement contestée par une opposition ayant droit de presse, mais n'étant pas écoutée, les journaux officiels faisant feu de tout bois contre les médias étrangers (RFI et France 4) et criant à la désinformation.

Les élections se sont en définitive bien passées, suscitant ensuite des espoirs de reconstruction et des investissements menant à une croissance économique importante.

8.4 Municipalisation accélérée et glorification de la fonction redistributrice de l'État

Le Sud du Congo, marginalisé depuis les guerres, n'a vu le retour de l'État dans ses fonctions régaliennes (hors de la force publique) d'aménagement du territoire qu'au tournant de l'année 2006, à travers la « Municipalisation Accélérée » du département du Niari⁹⁹. Inspiré du Gabon et lancé deux ans auparavant à Pointe Noire, ce concept n'est pas destiné, comme on pourrait s'y attendre, à donner plus d'autonomie aux municipalités. Il s'agit d'une mesure politique qui consiste à organiser chaque année la fête nationale du 15 août (célébration de l'anniversaire de l'indépendance du pays) dans

⁹⁹ Qui fait suite à celle de Pointe Noire (2004) et Impfondo (2005). Elle fut suivie par la municipalisation accélérée d'Owando (2007), de Brazzaville (de 2008 à 2010), de la Cuvette Ouest en 2011 et du Pool en 2012 (ce département devient avec le Niari le seul département rural touché par les guerres (à l'exception du département de Brazzaville) ayant bénéficié de cet événement. Les Plateaux seront bénéficiaires en 2013, la Lékoumou en 2014.

une capitale régionale, et de profiter de l'occasion pour y lancer d'importants investissements en termes d'infrastructures publiques. Ces projets renforcent encore la centralisation puisqu'ils ont vocation à être gérés par la Délégation Générale des Grands Travaux (DGGT). Celle-ci, créée en 2002, est chargée de la passation et de l'exécution des contrats de marchés publics et des contrats de délégation de service public de l'État congolais¹⁰⁰. Sorte de ministère *ad hoc*, elle est placée directement sous l'autorité du président de la République. Depuis 2012, elle est devenue un ministère à part entière en fusionnant avec le ministère de l'aménagement du territoire. Cette structure consacre l'indigence du fonds routier, et la mainmise du chef de l'État sur les constructions d'infrastructures lourdes.

La Municipalisation accélérée, fortement médiatisée, est perçue comme une occasion d'exercer et de magnifier la fonction redistributrice de l'État sur l'ensemble du pays, en renforçant l'unité nationale à travers des éléments importants d'aménagement du territoire (Dorier et Joncheray, 2011, 2013). Cependant, le calendrier choisi n'a guère été en faveur des pays du Niari (Carte 55).

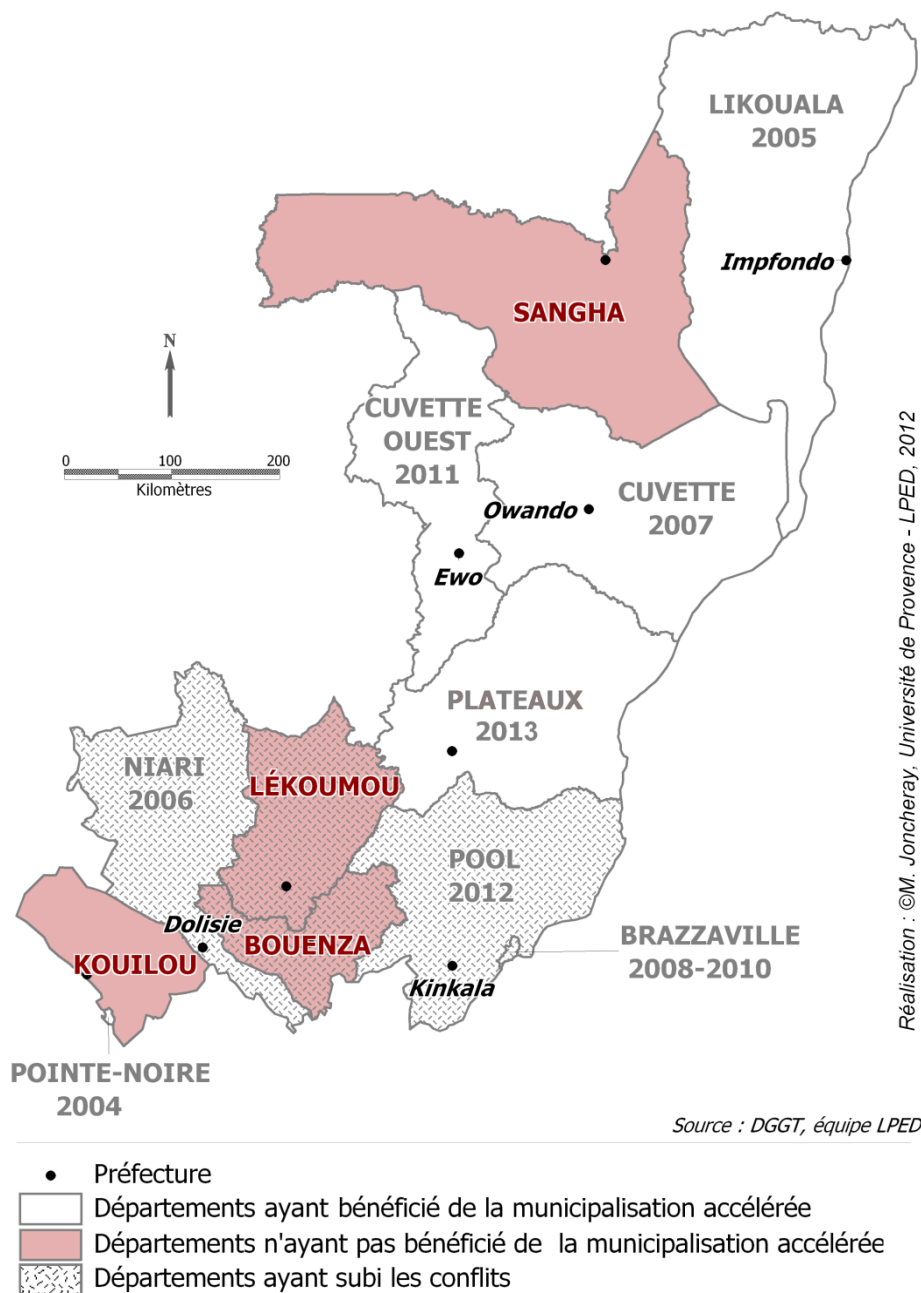
Les départements de la Bouenza et de la Lékoumou n'ont toujours pas pu bénéficier de ces subventions. A contrario, le Nord du pays a été aménagé (routes goudronnées, aéroports, infrastructures productives) et 3 départements sur 4 ont bénéficié avec succès de la Municipalisation accélérée. La RN2 est en 2011 la seule route du pays construite revêtue sur une grande longueur, avec 513 km de Brazzaville à Owando, et le bitumage est en cours de réalisation pour les 330 km restants jusqu'à Ouessou. Plusieurs tronçons transversaux ont été bitumés depuis les guerres, y compris en connexion avec les pays voisins¹⁰¹. De nombreux travaux de réhabilitations et d'agrandissement de cette voie sont en cours.

Par ailleurs, certaines régions qui n'étaient pas en conflit (Pointe-Noire, une grande partie des Plateaux etc.) ont bénéficié de cette manne (comme par ailleurs d'autres projets post-conflit), sous prétexte de ne pas privilégier des ethnies ou régions. Se reproduit ici le modèle désormais classique de la politique du ventre de J-F Bayart (1989), qui met en avant la confiscation par le pouvoir des secteurs politiques et économiques.

¹⁰⁰ Les seuils d'interventions, fixés par le décret n°2009-156 du 20 mai 2009, dépendent du type d'appel d'offre (national ou international), et du type de prestation (intellectuelles, fournitures, travaux).

¹⁰¹ Obouya-Boundji-Okoyo frontière du Gabon, d'une longueur de 215 km.

CARTE 55 : LES ÉTAPES DE LA MUNICIPALISATION ACCÉLÉRÉE EN 2013.



La Municipalisation accélérée a cependant eu un impact réel à Dolisie, où elle a eu lieu en 2006, à un moment fort opportun d'un point de vue politique. Un membre du PCT énonçait d'ailleurs pour un reportage à *Jeune Afrique* (11/09/2006, « Retour à Dolisie ») que le passage de D. Sassou-Nguesso à Dolisie à l'occasion de l'évènement consacrait « le triomphe de notre politique de démocratie apaisée ». Le président est donc venu à Dolisie, pour la première fois depuis la fin des conflits, lancer certains « grands travaux » et affirmer l'autorité de l'État dans le fief de son ancien adversaire. Dans cette ville particulièrement affectée par les guerres, elle a donné lieu à la reconstruction de quelques édifices publics emblématiques : réhabilitation de l'hôpital général, renforcement du réseau d'adduction d'eau potable, construction d'un « lycée d'excellence », d'un grand marché, d'une gare routière, modernisation de l'aéroport,

réhabilitation du stade (rebaptisé pour cette occasion stade D. Sassou Nguesso), et bitumage de 19 km de voirie urbaine.

PHOTOS 43 : LA MUNICIPALISATION ACCÉLÉRÉE À DOLISIE EN 2009.



Hôpital général



Lycée de l'excellence (déjà fissuré...)



Gare routière



Grand Marché

Tout cela a été entrepris alors que les actions de reconstruction de base n'avaient pas encore commencé. Il s'agit donc bien d'une opération de visibilité politique aux réalisations urbaines très ponctuelles. Toutes constituent des actes forts de représentation d'un nouvel ordre politique à travers l'aménagement du territoire. Ces constructions à la forte visibilité ont été inaugurées (même si certaines n'étaient pas terminées) de manière opportune, juste avant le scrutin présidentiel de juillet 2009.

Le bilan de la municipalisation accélérée dans le Niari est pourtant pour le moins mitigé. Cela est avoué à demi-mots par les responsables de la DGGT. Sur les documents qu'ils ont accepté de nous remettre, il est mentionné que 24 infrastructures à réhabiliter ou à construire sur 113 prévues dans le Niari n'ont pas du tout été commencées en 2010, et que les 89 infrastructures restantes en sont à un taux d'exécution moyen de 46,40%. La municipalisation accélérée devait notamment concerner l'intégralité du département, mais les zones rurales n'ont en réalité guère bénéficié des largesses d'État. Dans les districts, les quelques réalisations programmées étaient souvent les mêmes, symboles de

l'autorité centrale : construction des commissariats et des sous-préfectures, accompagnées de quelques services de base (cadre 17).

Cadre 17 : Exemple de Municipalisation à Mougoundou Nord

(D'après mes observations et E_202).

Dans le district de Mougoundou Nord, situé à l'extrême Nord du département du Niari, la municipalisation accélérée a eu deux impacts directs : le collège du district et le poste de police ont été construits. Avant, le commissariat se situait dans la maison d'un particulier, et le CEG était dans le bâtiment du district (la sous-préfecture et deux bâtiments en pisé adjacents).

PHOTOS 44 : LE NOUVEAU COMMISSARIAT ET LE CEG DE MOUNGOUNDOU NORD



PHOTOS 45 : LES TRAVAUX ARRÊTÉS DU CSI ET DE LA RÉSIDENCE DU SOUS-PRÉFET (2010).

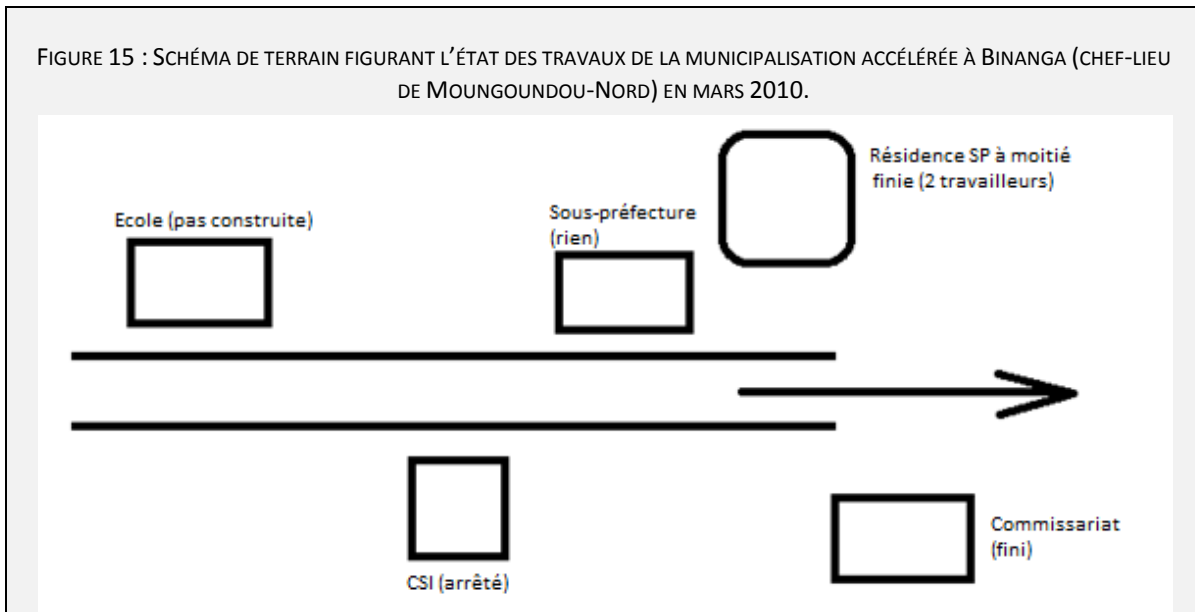


Cependant, trois réalisations programmées dans ce cadre sont inachevées ou non fonctionnelles en 2010 :

- les travaux du CSI ont été exécutés à 70 % (ENI doit achever la construction) ;
- les travaux de la résidence du sous-préfet (Photos 45) sont en cours à Binanga ;
- des plaques solaires (éclairage) ont été installées en 2007, mais sans maintenance, elles ne fonctionnent plus.

Trois autres projets n'ont pas du tout été réalisés :

- la construction d'une nouvelle école à Binanga ;
- l'adduction d'eau (l'entreprise EMCICA ne serait pas parvenue à amener son matériel) ;
- l'hôtel de la sous-préfecture à Binanga, dont les travaux sont arrêtés au niveau des fondations.



La plupart du temps, les projets entrepris n'ont pas abouti. Pour le directeur départemental du domaine public du Niari (E_076), les « entrepreneurs véreux » seraient la cause de cette situation. Selon un conseiller départemental de Makabana (E_073), l'argent de la municipalisation accélérée aurait été dans son district détourné par l'ancien député, aujourd'hui sénateur. Selon le député de Mougoundou Sud, les opérateurs économiques choisis étaient des parents du chef de l'État, c'est pourquoi ils n'ont pas eu de comptes à rendre.

Certaines tensions résultent directement de ces politiques – ou de l'absence de politiques – de la reconstruction. Il va être reproché à un acteur local de ne pas agir ou participer à un projet. Lorsqu'une ville ou une collectivité locale est bénéficiaire d'une action de reconstruction, l'échec récurrent de ces projets suscite défaitisme mais également incompréhension et reproches envers les opérateurs politiques ou économiques de ce projet. Il est ainsi souvent fait reproche aux hommes politiques du PCT ou aux entreprises de se servir de la reconstruction comme d'une rente. Ossouki (Rupture Solidarité, 1999, p. 232) énonce par exemple, à propos de Brazzaville, la mise en place d'une « économie de la reconstruction qui comme l'économie de guerre, sera une rente supplémentaire pour la classe dirigeante ».

Le directeur général à l'aménagement du territoire et secrétaire du comité technique de la Municipalisation accélérée au ministère du Plan (E_266) dénonce ainsi l'échec de la municipalisation accélérée du Niari :

Le coût des projets n'a jamais été évalué par une expertise assermentée. C'était parfois trop ou pas assez évalué. Dans le second cas les projets n'ont pas été terminés. Parfois il n'y a pas de plan de réalisation : le maître d'œuvre du projet doit se débrouiller [...] Le bilan du Niari est le plus négatif, car la municipalisation accélérée était une mesure politique.

Cependant on ne peut nier que la municipalisation accélérée a sorti Dolisie de sa situation de délabrement, a redonné à la ville une image de modernité, mais en renforçant la centralité au détriment de la diffusion.

Face aux inégalités territoriales entre les départements bénéficiaires ou non de l'évènement, des fonds spéciaux annuels de compensation de un milliard de francs CFA

ont été prévus dans les départements n'ayant pu bénéficier de la *Municipalisation accélérée* (fonds gérés par les directions départementales du Plan). À noter ces informations données par le directeur départemental du Plan de la Lékoumou (E_169), et qui relativisent fortement l'impact de ces fonds de compensation :

Le 1^{er} contrat de un milliard en 2006 n'a jamais été décaissé. Le 2^e en 2007 a servi pour réhabiliter les écoles et les CSI ; seuls 350 millions ont été décaissés. En 2008, 300 millions ont été décaissés.

Dans la Bouenza (E_133), seuls 650 millions de FCFA ont été décaissés de cette « subvention d'investissement spéciale » d'1 million de FCFA.

De nombreux espoirs reposent à présent sur les années à venir et la *Municipalisation accélérée* de 2014 (Lékoumou) et 2016 (Bouenza).

Ces dernières années se surimposent à cet « évènement » des grands travaux stimulés par de nombreuses aides internationales et des perspectives réjouissantes du côté des matières premières et notamment les cours du pétrole : le projet de construction de la RN1, bien avancé ; le bitumage de voiries à Nkayi, le démarrage des travaux de la route Sibiti-Zanaga, ou ailleurs dans le pays de la route du contournement du Pool (études topographiques en cours Mayama) ou la relance possible du projet de barrage de la Sounda. Là encore, ces projets se font essentiellement avec une stratégie de visibilité médiatique forte. La reconstruction ne commence ainsi que tardivement et partiellement, malgré des aides ponctuelles de l'État. Face aux Grands travaux extrêmement valorisés, les « petits travaux » se font désirer.

Ainsi, « le nerf de la paix n'est pas consistant » affirme le SG du district de Louvakou, pour signifier le manque d'argent alloué à la municipalisation accélérée du Niari pour fêter le cinquantenaire (E_395). Avec la menace sous-jacente de sursauts violents, seuls capables de faire évoluer les dynamiques économiques et sociales, comme le montre l'exemple des ex-combattants.

8.5 Un embryon de décentralisation

Le retour de l'action publique territoriale s'effectue aussi via de nouvelles collectivités décentralisées, notamment les conseils départementaux élus, créés en 2003 mais effectifs seulement depuis 2009-2010.

Ce nouveau « fétichisme » du monde du développement (Le Bris, 2005 ; Dubresson, Jaglin, 2010 ; Magrin, 2010), qui fait rimer décentralisation et développement local, a été incorporé dans le *package* du changement permis par le post-conflit, et a été très habilement utilisé par l'État congolais pour se décharger du processus de reconstruction, puisque les départements se sont vus devenir les responsables de leur propre développement et par là-même de leur propre reconstruction. L'État doit se désengager mais également affecter des moyens, ne restant présent que pour faire de l'encadrement technique.

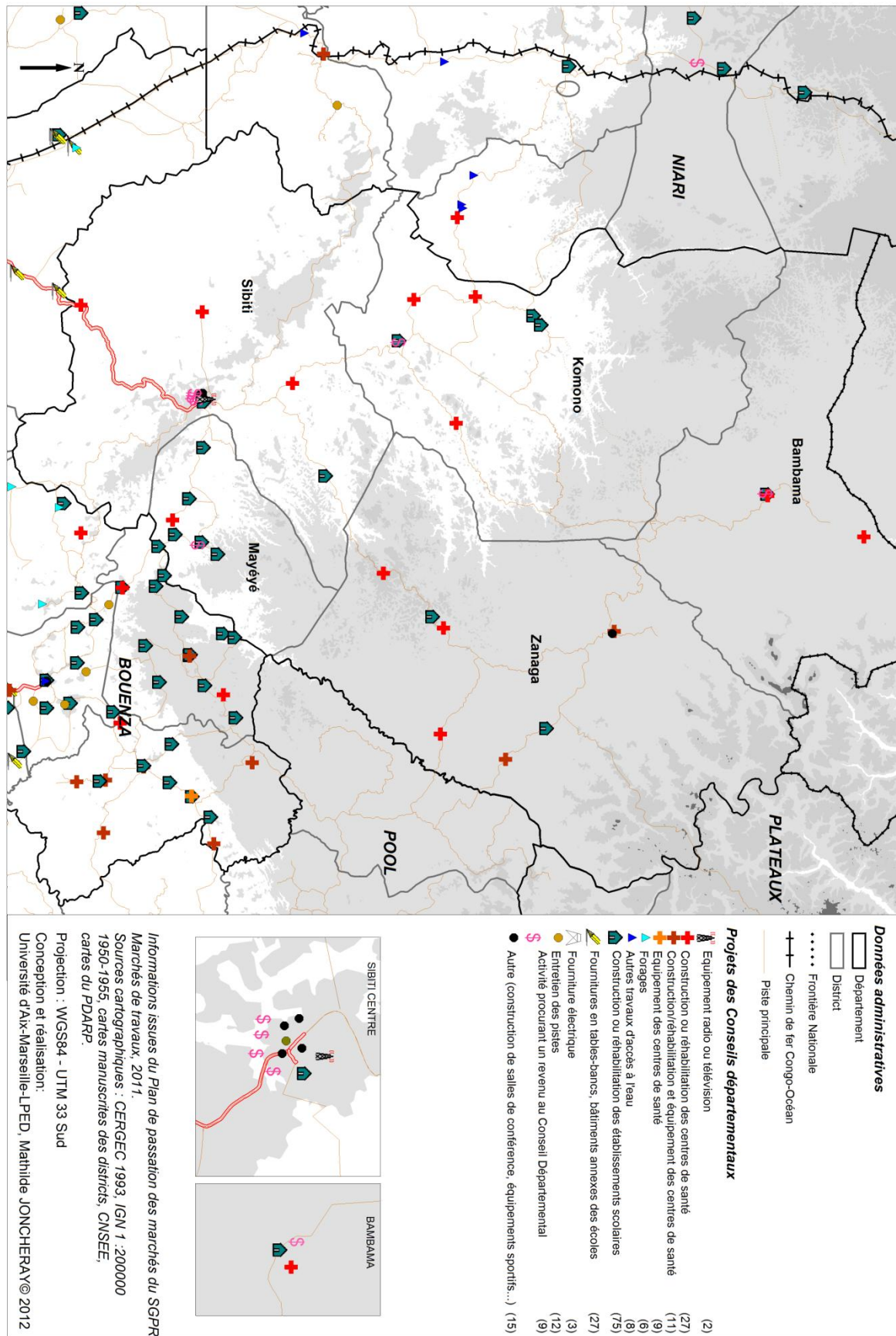
Dans les faits, la décentralisation est elle-aussi instrumentalisée, comme ailleurs sur le continent, et « les transferts de compétences sont quasi bloqués et la décentralisation se mue en une déconcentration où l'État semble plus soucieux de réaffirmer son pouvoir autoritaire sur l'espace national que de susciter l'expression de gouvernances locales. » (Marie et Idelman, 2010).

En effet au Congo, les conseils départementaux ont des recettes propres limitées (quelques taxes), l'essentiel de leur budget provenant de subventions de l'État, notamment à travers des contrats État-Département : l'État dote ces derniers d'un milliard par an depuis 2006 puis 1,5 milliard depuis 2010 au titre de la décentralisation. Les conseillers départementaux proposent un certain nombre de réalisations à effectuer, les coûts prévisionnels sont très aléatoires puisqu'ils budgétisent eux même les réalisations prévues sans études préalables. Par exemple, les forages coûtent 6 millions de FCFA à Loudima (Mouindi) et 15 millions à Madingou (Kingoye). Le ministère du plan doit ensuite valider ces projets, ce qui limite l'amateurisme mais également l'autonomie réelle du conseil.

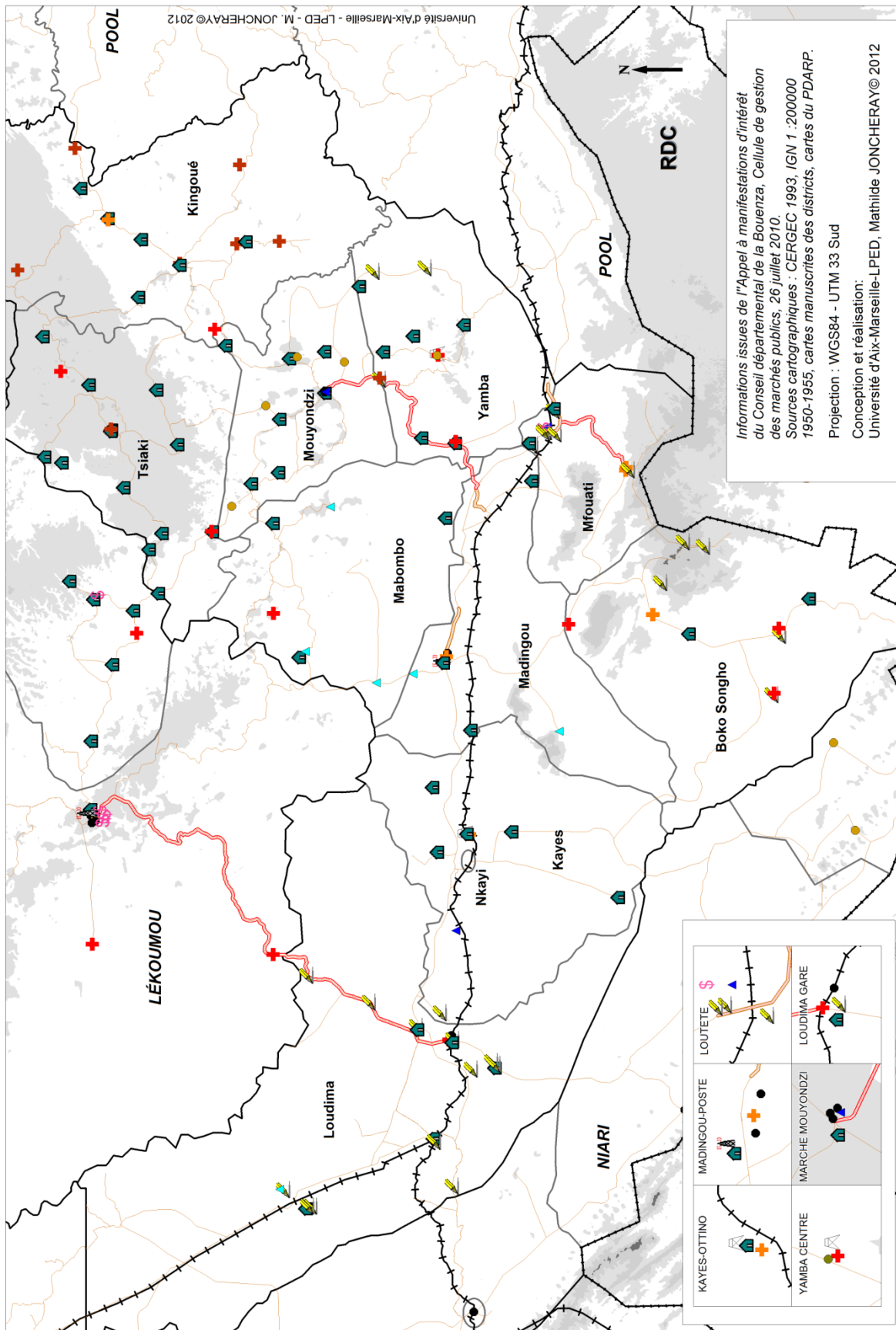
La création des conseils départementaux introduit une échelle supplémentaire dans le processus électif et les logiques clientélistes. À l'intérieur d'un département, on observe des compétitions entre conseillers départementaux, représentant chacun un district, pour obtenir des financements destinés aux projets locaux. Le clientélisme est également fort entre les administrés et les conseillers, entraînant du même coup un saupoudrage de microprojets « dupliqués ». Les cartes des projets prévus en 2009 et 2010 dans les trois départements des pays du Niari (Carte 56, Carte 57, Carte 58) montrent une grande diversité des investissements prévus, et des priorités différentes selon les districts. Quelques initiatives départementales semblent également émerger, le conseil départemental de la Bouenza ayant par exemple pu se doter d'une dameuse en 2010, en vue de l'entretien d'une partie de la voirie départementale. Mais cela suppose des moyens que tous les départements ne possèdent pas.

Néanmoins, ce retour de l'action publique via des collectivités territoriales élues ayant une marge d'autonomie pour définir des priorités en matière d'équipements, de voirie etc. est radicalement nouveau au Congo et il semble capable de renouveler les pratiques politiques, non pas dans le sens de moins de népotisme ou de conflits d'intérêts, mais au moins dans le sens d'un clientélisme territorial qui s'exerce désormais pacifiquement. Cela va également dans le sens d'une hybridation de la vie politique soutenue par J.-P. Elong Mbassi (2007), et qui permettrait l'association du systèmes de gouvernance de l'État moderne d'une part, et d'une légitimité par le bas d'autre part, via un clientélisme local.

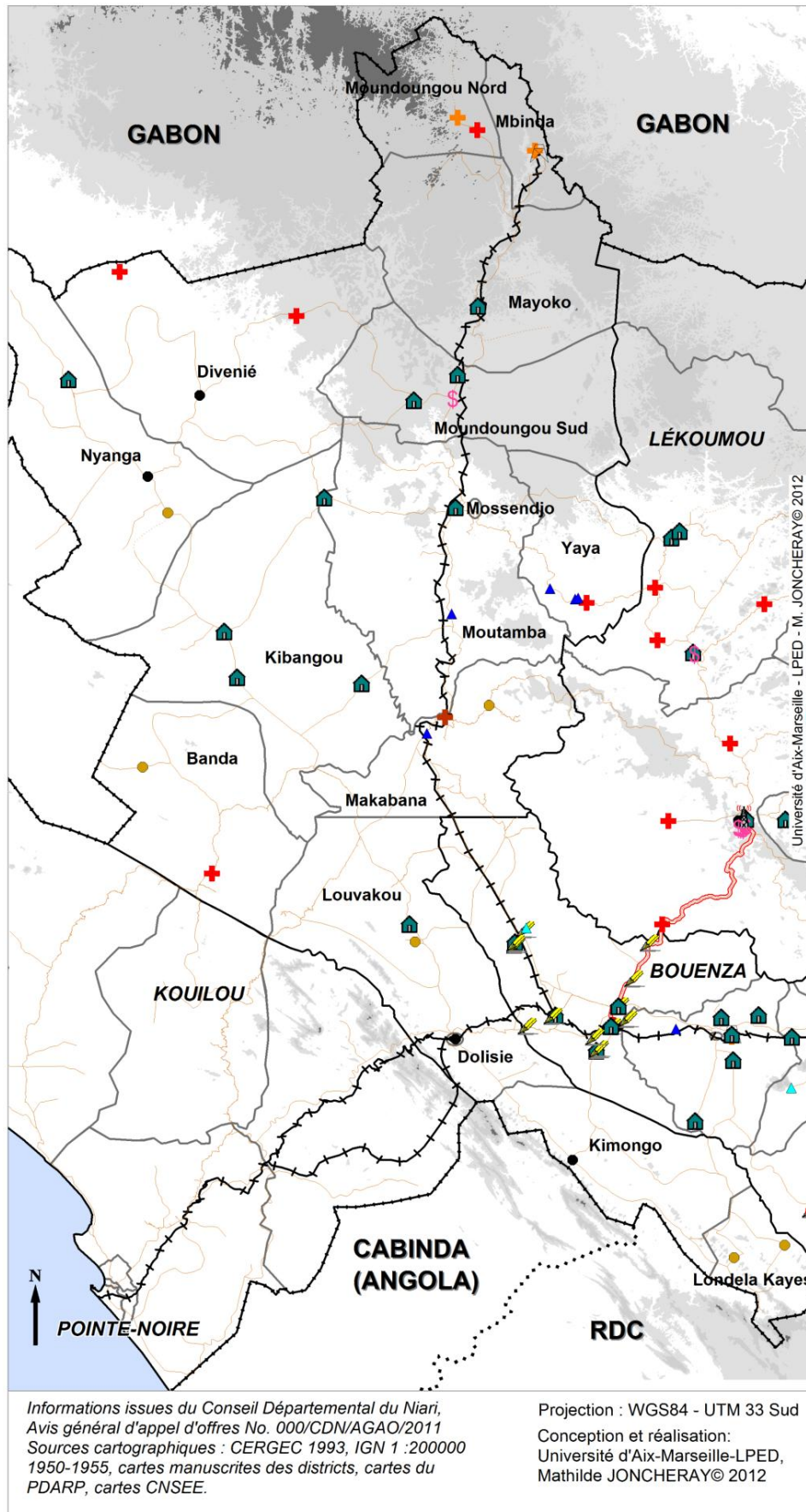
CARTE 56 : PROJETS 2011 DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA LÉKOUMOU.



CARTE 57 : PROJETS 2010 DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA BOUENZA.



CARTE 58 : PROJETS 2011 DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU NIARI.



Le problème principal de ces organismes de gestion déconcentrés est leur forte dépendance vis-à-vis des subventions de l'État (E_011, 034, 281, 383), par exemple pas toujours versées dans les temps (E_011, 383, 390 ; Marie et Idelman, 2010). Il est à noter que la liste des projets du Conseil départemental de la Bouenza de 2010 a été contestée par le Ministère du Plan. Était reproché à cette liste le fait que ce ne soit que du « saupoudrage » d'actions, du fait que chaque conseiller ait voulu avoir ses projets dans sa circonscription. C'est ainsi qu'on observe de grandes inégalités d'un district à l'autre, il n'y a pas de cohérence des programmes et ce « saupoudrage » empêche la programmation de réalisations plus conséquentes. Ainsi l'essentiel des programmes d'entretien des pistes se trouve à Mouyondzi (alors que c'est habituellement une action dévolue aux sous-préfectures et que le district de Mouyondzi est bien moins enclavé que certains de ses voisins ; mais c'est également un district commerçant dans lequel les transports revêtent une importance considérable). On note également quelques projets surprenants, comme la réhabilitation de CSI ou d'écoles déjà réhabilitées. Ainsi est programmée la réhabilitation de l'école de Loudima gare (déjà réhabilitée par le PRAEBASE).

Autre échelon de la décentralisation, les communes (6 au Congo, trois dans les pays du Niari : Dolisie, Nkayi et Mossendjo) bénéficient comme les conseils départementaux d'une dotation spéciale d'investissement d'1,5 millions de FCFA annuels. Les maires sont élus, donnant lieu à une forte compétition politique non dénuée de tensions lors des élections, mais il semble avoir des arrangements récurrents quant aux résultats effectifs des élections. Ils restent sous contrôle du Secrétaire Général de la commune, nommé par le président de la République. Le conseil municipal est un organe délibérant et exécutif.

Les prérogatives des communes ne sont pas nombreuses : recensement, transport (libre circulation des personnes et des biens), sécurité, gestion des infrastructures de santé et d'éducation.

Le conseil municipal de mai 2010 [de Dolisie] a pris des décisions sur : le marché central, qui reste en régie directe ; l'assainissement, qui passe en concession (entreprise GSA, Pointe-Noire)

Le problème, c'est le cadre juridique des collectivités : il y a une nouvelle réglementation. Avec le cadre PPTTE, il faut centraliser tous les marchés publics : on repart vers une centralisation ! SG Dolisie, E_281.

Lors de la 3^e conférence des préfets tenue à Owando en 2010, a été soulevé le problème de la discrimination entre conseils départementaux et municipaux. En effet ces dernières n'étaient pas responsables des projets économiques et de l'entretien des routes (E_226). On est passé à l'issue de la conférence des contrats État-département (votés en 2009) à des contrats États-collectivités locales (effectifs à partir du budget 2011).

Cette nouvelle réglementation doit pallier les nombreuses difficultés de financement des communes, obligées tout comme les départements à monter des activités économiques pour dégager des ressources financière en sus des taxes communales largement insuffisantes malgré leur multiplication parfois incontrôlée (taxes de marché, d'état civil, taxes sur parcelles non entretenues, sur le ruissèlement des eaux de ménage, les défauts de latrines dans les parcelles, les boissons, les nuitées d'hôtels, ou taxes d'aéroport). Par exemple, la mairie de Nkayi a comme projet de réhabiliter les « unités de production municipales » que sont la menuiserie municipale et l'ancien hôpital municipal transformé en hôtel, et d'ouvrir une ferme municipale (E_125).

À un autre niveau, les difficultés de gestion des communes tiennent au manque de synergie entre les différents acteurs de l'aménagement. Ainsi, la mairie de Nkayi se plaint de ne pas savoir ce que font les Grands Travaux (E_125) :

Le goudron de la ville : les travaux sont réalisés par la présidence de la république (DGGT) , ce sont eux qui ont financé. Ce sont eux qui curent les caniveaux, ils sont toujours là, ils n'ont pas de lien avec la mairie. Les caniveaux ont été réalisés pour la création de la route. La mairie ne sais pas jusqu'à quand les travailleurs qui curent les caniveaux vont rester ; c'est géré directement par la présidence. On ne sait pas non plus s'ils vont construire d'autres goudrons.

La conférence d'Owando a également permis aux collectivités territoriales autres que les départements et communes d'avoir des moyens et des domaines d'actions, certes distribués au cas par cas. Mais ainsi, cela donne une raison d'exister aux nouvelles communautés urbaines, définies en 2003 puis 2005¹⁰² mais sans existence réelle jusque là. Ce nouvel échelon administratif vise à faciliter les aménagements urbains et à créer un intermédiaire entre ville et campagne ; il se veut être une étape supplémentaire de la décentralisation. Les 52 communautés urbaines du pays (dont 14 pour les pays du Niari) ont à leur tête depuis mars 2011 un administrateur-maire nommé par décret par le Président de la République (article 23, loi de 2003, confirmé par article 4-2005). Dans les pays du Niari, Nkayi, Bouansa, Mouyondzi, Sibiti et Zanaga ont pu bénéficier (en 2010) de contrats plan-collectivités (Bantsimba, E_262).

Cadre 18 : Liste des communautés urbaines des Pays du Niari au 01/04/2010.

DÉPARTEMENT DE LA BOUENZA : Bouansa, Loudima, Mabombo, Madingou, Mouyondzi, Loutété¹⁰³
DÉPARTEMENT DE LA LÉKOUMOU : Komono, Sibiti, Zanaga
DÉPARTEMENT DU NIARI : Divenié, Kibangou, Kimongo, Makabana, Mbinda

Il s'agit donc ici plus d'un outil de gestion déconcentrée que d'une décentralisation. Cependant, beaucoup devraient obtenir le statut de commune urbaine de plein exercice avec un maire élu en 2013.

Dans le cas de localités comme Bouansa ou Loutété, cela nous paraît être intéressant ; dans les chefs-lieux de district, cela risque cependant de créer des conflits de pouvoir entre sous-préfets et administrateurs maires dont les prérogatives propres ne sont pas clairement définies. De plus, la liste des villes choisies semble surprenante : par exemple, pourquoi faire de Mabombo (2662 habitants) une communauté urbaine, et pas Nyanga (9340 habitants ; chiffres RGPH 2007) ?

Enfin, se pose également le problème des ressources de la communauté : avec quel budget de fonctionnement ? Si des fonds sont alloués chaque année par le gouvernement, les conseils ont également leurs propres outils de production, ce qui

¹⁰² Loi n°3-2003 du 17 janvier 2003 fixant l'organisation administrative territoriale ; Loi n° 8-2005 du 23 mai 2005 portant érection de certains chefs-lieux de départements, de districts et certaines localités en communautés urbaines.

¹⁰³ Aucun administrateur maire de Loutété n'est mentionné dans les nominations de 2011. L'érection de Mabombo en communauté urbaine nous paraît également surprenante, du fait de ses « seulement » 2600 habitants, par rapport à des villes beaucoup plus grandes comme Nyanga qui eux n'ont pas ce statut ; au sein même de la Bouenza, Mont-Bélo, Boko-Songho ou même Tsiaki et Kingoué sont également plus peuplés.

accroît les inégalités territoriales entre départements. Mais c'est la question de l'autonomie de décision de ces collectivités qui reste la plus sensible.

Conclusion

La politique nationale en faveur de la reconstruction post-conflit paraît limitée en dehors des programmes impulsés à l'international (PNDDR). L'absence de mise en œuvre du PIPC ou d'un programme cohérent de reconstruction traduit le manque de volonté de la part de l'État à réaliser un programme global post-conflit. En même temps, le discours politique gouvernemental est profondément axé sur le développement et la croissance (discours qui occulte donc les conflits). En cela, on peut affirmer que les différents aspects du post-conflit n'ont pas été menés, que le post-conflit tel qu'il a été défini précédemment n'a pas vraiment eu lieu.

L'État a donc choisi d'intervenir dans les zones post-conflit en fonction de la dangerosité qu'elles représentent pour la stabilité du pays, via un contrôle militaire, administratif et politique ; via l'insistance portée à la légitimisation politique et démocratique de l'État ; via également des opérations médiatiques glorifiant le rôle paternel du Président ; via enfin l'aménagement du territoire par le biais de constructions visibles et symboliques. Les interventions entreprises ne sont pas spécifiques ni à la période post-conflit ni aux besoins particuliers des territoires, dont une grande partie reste à l'écart de ces interventions.

La Municipalisation accélérée du Niari depuis 2006 a permis de relancer certaines activités et surtout de combler le déficit administratif du département. Des projets urbains ponctuels de prestige ont été réalisés, magnifiant ainsi la fonction unificatrice et redistributrice du chef de l'État. Cependant la région n'est pas homogène, la Bouenza et la Lékoumou n'ont pas encore bénéficié de ces interventions, et tous ces projets posent la question de l'équité territoriale dans un contexte de très fortes inégalités. Face à la faiblesse des moyens octroyés par l'État à ses collectivités territoriale, la mise en place de la décentralisation ne semble constituer qu'un fragile lot de consolation. Cependant, dans ces deux cas semble se mettre en place un processus de fusion d'une vie politique démocratique et de formes plus ou moins acceptées et valorisées d'un caciquisme national et local. Cette hybridation de la vie politique permet une certaine prise en compte des besoins locaux et dans certains cas autorise des opérations ciblées de reconstruction. Mais là encore, on est bien dans un processus d'inégalités renforcées entre les territoires, puisque ces derniers sont dépendants de l'action individuelle de certains acteurs. À tous les niveaux et quel qu'en soit la forme, le retour de l'État consacre donc la mise en place de territoires fragmentés de l'action publique.

CHAPITRE 9 : Investissements étrangers dans le secteur des matières premières et fragmentation territoriale

Une dernière catégorie d'acteurs intervient (sans en être forcément consciente) dans le post-conflit. Il s'agit des entreprises privées étrangères et internationales, nouvellement implantées sur le sol congolais, sur lesquelles reposent l'essentiel des capacités de la région à se reconstruire et à retrouver une position économique importante dans le pays. Ces entreprises participent pleinement aux dynamiques post-conflits pour trois raisons. D'une part, parce qu'elles interviennent après les conflits, et à ce titre ont malgré elles une responsabilité dans la capacité qu'ont et qu'auront les populations à se reconstruire. D'autre part, parce qu'elles arrivent au Congo et dans la région à la faveur du vide laissé par les entreprises préexistantes, vide créé ou renforcé par les guerres. Enfin, car elles s'appuient sur des réglementations nouvelles instaurées sous le regard des institutions internationales à la faveur des règlements normatifs édictés dans la période post-conflit.

Les populations de la région attendent beaucoup des entreprises étrangères qui investissent massivement dans la recherche minière ou les activités forestières. Mais ces entreprises sont au centre d'enjeux économiques majeurs qui dépassent largement le cadre local ; entre les besoins des entreprises, soumises aux fluctuations des cours des marchés, et les revendications des populations démunies, l'incompréhension peut être grande.

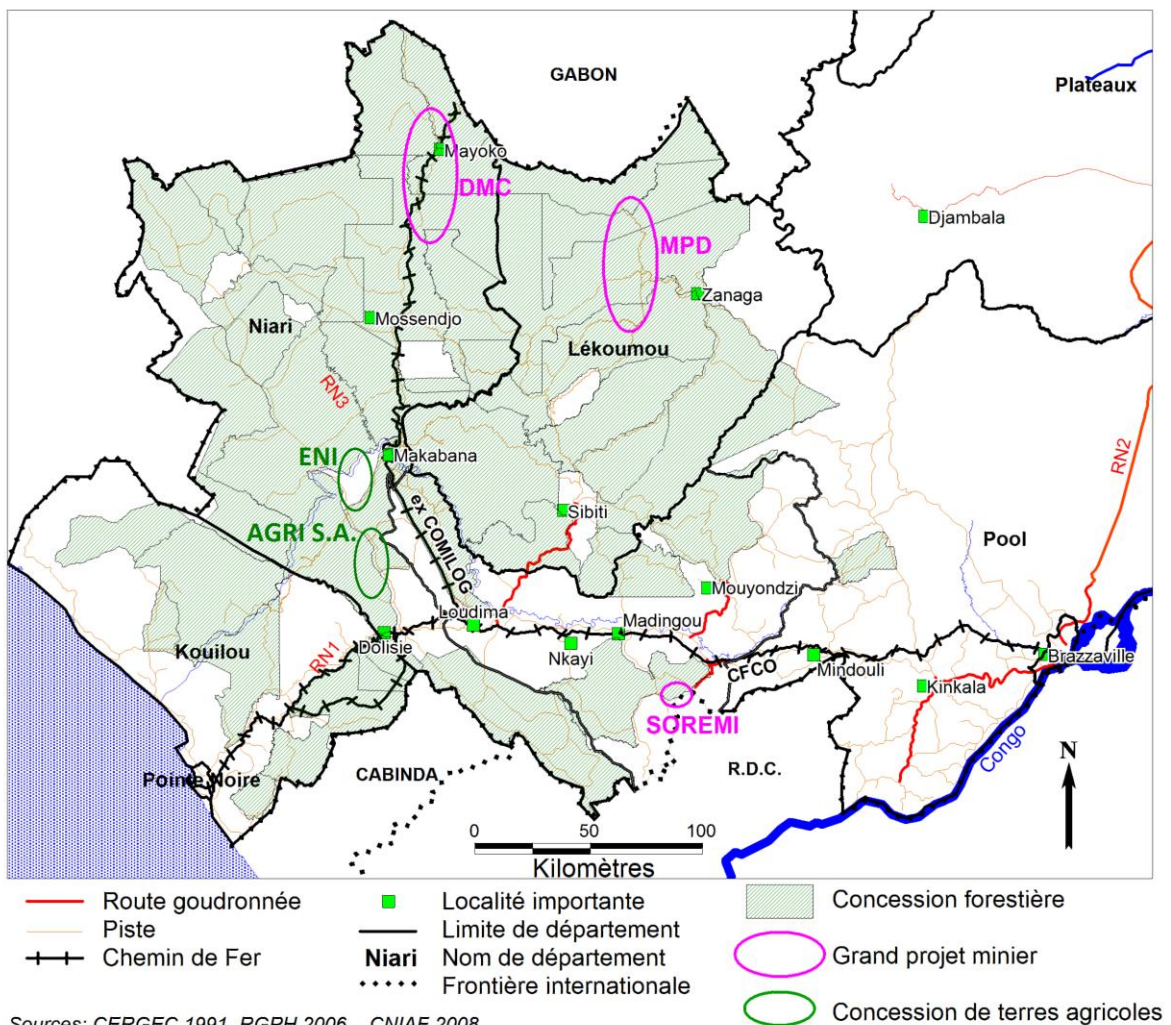
Si des activités liées à ces ressources étaient déjà présentes avant les guerres, après des années d'arrêt et la destruction partielle ou totale de l'appareil de production de la zone, la reprise présente de nouvelles modalités, dans un contexte de concurrence internationale exacerbée. Ainsi, le post-conflit permet, à travers l'instauration de nouvelles normes économiques, l'arrivée de nouveaux acteurs.

Dans les pays du Niari, la mise en place de concessions de terres agricoles, les exploitations forestières, fort nombreuses mais peu entreprenantes sur le plan des aménagements, et les projets « géants » de recherche minière, qui n'en sont qu'à leurs balbutiements mais qui ont déjà et auront des impacts bien plus forts sur les populations et les territoires, sont représentatifs des mutations et enjeux actuels des activités agricoles et extractives au Congo comme dans un certain nombre de pays du Sud. À ce contexte international se greffe la question de la résilience des territoires suite aux guerres, et cela alors que les nouveaux équilibres à recréer doivent prendre en compte des acteurs aux règles mal maîtrisées par la population, le tout sur des territoires en recomposition. Ces activités servent alors de révélateurs de dynamiques politiques et d'aménagement, et posent la question du rôle de l'État et des populations dans la prise en charge de leur développement.

Les entreprises présentes avant les guerres, souvent européennes (SOCOREM, SOCOBOIS, BOPLAC, FORALAC, CIDOULOU ou COMILOG) faisaient preuve d'un paternalisme local et englobant dont les traces sont toujours visibles dans l'aménagement urbain : adduction d'eau et aménagements urbains, prises en charge

sociales, structures sportives. Leur disparition ne signifie pas pour autant leur oubli et les populations, en l'absence d'investissements de l'État, réclament plus d'investissements des entreprises. Or, les changements technologiques font que ces activités n'ont plus les effets d'entraînement économique de naguère. La mécanisation des sites restreint les possibilités d'emplois, et les règles néolibérales promues par la Banque Mondiale, transcrites dans les codes miniers et forestiers du début des années 2000, limitent les possibilités de contrôle des États (Campbell, 2009). Les mines n'ont plus le pouvoir urbanisant, « socialement épais » et structurant qu'elles eurent par le passé, par exemple dans la ceinture de cuivre de l'Afrique australe (Ferguson, 1999). L'implantation dans des milieux potentiellement hostiles incline à l'enclaver plus qu'à la greffe (Magrin, van Vliet, 2005 ; Giraut, 2009) et procèdent de la production d'espaces extraterritoriaux qui contribuent à la fragmentation des territoires nationaux tout en étant à la base du fonctionnement de l'espace mondialisé contemporain (Antheaume, Giraut, 2005 ; Ferguson, 2006 ; Magrin, Perrier-Bruslé, 2011).

CARTE 59 : LES CONCESSIONS FORESTIÈRES ET LES SITES MINERS MAJEURS DANS LES PAYS DU NIARI¹⁰⁴.



¹⁰⁴ Il est à noter que le projet minier « MPD » s'appelle en réalité Zanaga Iron Ore ; « Mining Project Development » est la structure qui gère les recherches sur place.

9.1 Un tissu industriel qui peine à se reformer

En l'absence d'investissements massifs de l'État au service de l'industrie au Sud Congo, celle-ci est désormais entièrement tributaire d'un secteur privé en cours de recomposition.

Une simplification du tissu industriel

On assiste de la sorte à une simplification du tissu industriel. S'il avait déjà été auparavant touché par diverses crises (et notamment les cycles de nationalisations - privatisations), les guerres ont aggravé les difficultés du secteur par le pillage et la destruction des infrastructures restantes. La plupart des entrepreneurs privés, qui n'ont jamais été dédommagés, ne peuvent ou ne veulent pas réinvestir. On observe également le déplacement des activités vers Pointe-Noire, telles les scieries et usines de contreplaqué (SICOFOR), ou les dernières activités de torréfaction (café Ngolo, E_330) qui auparavant se situaient près des lieux de production (Sibiti, Komono, Mouyondzi).

Aujourd'hui, la seule solution pour l'État semble être de demander à des investisseurs étrangers de reprendre ces entreprises. La privatisation des anciennes entreprises d'État (commencée au début des années 1990) se poursuit donc, généralement sans résultat : elles sont souvent bien trop dégradées pour pouvoir être réhabilitées, et le marché international a changé. C'est ainsi que Huilka, à Kayes, ne trouve pas de repreneurs. Le sous-préfet de Kayes (E_315) mentionne que malgré l'intérêt manifesté en 2008 par des investisseurs iraniens et suisses, l'importance du coût de sa réhabilitation et la mauvaise presse faite autour de l'huile d'arachide dissuade les investisseurs, qui préféreraient produire de l'huile de tournesol ou de soja (productions quasi inexistantes au Congo).

Les infrastructures économiques qui ont été lancées pendant la présidence de P. Lissouba ont toutes été laissées à l'abandon (de même que les infrastructures sociales !). Ainsi, la fabrique de tuiles de Mbinda ou l'usine FERCO près de Dolisie sont à l'abandon, malgré un effet d'annonce de reprise par une société sud-africaine (2006) qui n'a jamais abouti pour l'usine de récupération de ferraille.

On assiste enfin à une concentration des activités avec le rachat de sous-productions par les rares grandes entreprises restantes. Par exemple, l'UBC (unité de broyage de calcaire) à Madingou, qui appartenait à l'État, a été rachetée après la guerre par la Saris pour la fertilisation des plantations (Ob_14).

Les entreprises privées modernes sont rares aujourd'hui dans les pays du Niari. La SARIS est la plus grande et la plus importante au point de vue des emplois créés (plus de 3500 en période de campagne). Cette entreprise, qui appartient au groupe français SOMDIAA, est confrontée à un certain nombre de difficultés et notamment, avec la fin des accords ACP-UE, à une concurrence accrue de la part des producteurs de sucre brésiliens. Peu compétitive, elle doit réorganiser ses activités et mécaniser, ce qui risque de limiter à l'avenir son impact sur le développement de la région¹⁰⁵. Son implantation près de Nkayi doit seule à cette ville son dynamisme actuel qui contraste avec la morosité de ses voisins.

¹⁰⁵ C'est à l'occasion des aides au secteur sucre octroyées par l'UE à la suite de l'arrêt de ces accords que l'UE m'a demandé de réaliser le diagnostic territorial de la « zone sucrière ».

Restent également les héritières de deux anciennes entreprises. La SONOCC (Société Nouvelle des Ciments du Congo) exploite le ciment à Loutété. Née sur les cendres de la SOCICO, ex-CIDOLOU, en 2002, sur financements chinois, l'usine est confrontée à de graves difficultés (nombreux arrêts de travail, grèves à répétition, problèmes de transport du ciment...). De son redémarrage semble dépendre l'avenir de la ville de Loutété, fortement industrialisée. En effet l'usine fournissait l'eau et l'électricité à la ville, ainsi que de nombreux avantages matériels (fournitures des écoles, des centres de santé...); aujourd'hui, seule la pression des hommes politiques a permis que l'hôpital de référence soit alimenté (E_363). La population attend bien plus de la cimenterie que ce que les Chinois sont prêts à offrir, nourrissant incompréhensions et rancœurs (E_365). Ainsi parle le traducteur de l'entreprise, pris entre deux feux, rejeté par les habitants de Loutété car « à la solde des Chinois » et en plus originaire du Nord :

Le contrat Chine/Sonocc, personne ne le comprend. Pour tout le monde, on pense que l'usine doit redevenir comme du temps de SOCICO. Or à la place, on a un contrat politique, les Chinois ne veulent pas investir pour la population. Il y a eu une volonté politique que la Chine ait le projet. Personne ne sait pourquoi on l'a donné aux Chinois. Mais c'est un échec : la population s'attendait à ce qu'à l'ouverture de l'usine il y ait beaucoup d'argent, que les gens vivront bien. Ils ont refusé le travail avec les Chinois. E_364.

PHOTOS 46 : LA SONOCC À LOUTÉTÉ (PENDANT LES GRÈVES EN JUILLET 2010) ET ACI DOLISIE (2009).



Asia Congo Industries, entreprise forestière malaisienne, a repris les infrastructures de la SOCOBOIS, mais l'entreprise se contente de prélever le bois de ses concessions forestières sans le transformer. Un redémarrage de l'usine de Dolisie est annoncé depuis 2005, sans être concrétisé en 2013 ; en outre, l'usine est prévue pour 126 travailleurs, et si elle venait à redémarrer, elle n'aurait pas le même effet d'entraînement que le millier de travailleurs de la SOCOBOIS (E_185). Les activités d'Asia Congo Industries n'ont donc actuellement aucune répercussion sur la ville de Dolisie.

À noter la relance du barrage de Moukoulou, gérée par la DGGT, par le biais de deux entreprises chinoises, Zhenwei et Weitec. Cette activité ne profite donc pas à la région, ni par les emplois, majoritairement dévolus à des ingénieurs chinois, ni par l'électricité, qui dessert Pointe-Noire.

De nouvelles activités et l'espoir d'une réindustrialisation

Il existe cependant quelques entreprises récentes, liées aux travaux de (re)construction de la région. L'entreprise ASTALDI, qui possède une base vie et une carrière de

matériaux vers Bouansa, a été par exemple chargée de la réalisation de la route goudronnée Bouansa-Mouyondzi, et travaille actuellement à la réfection de la ligne du CFCO dans le Pool. La SOGECO, (filiale de Bouygues Construction), a construit une base vie moderne à Loudima (entre 2008 et 2010), qui sert aux agents de la SOGECO, dont de nombreux expatriés, pour le projet THT (Très haute tension) qui consiste à réhabiliter la ligne électrique menant du barrage de Moukoulou aux deux villes-capitales. Le maître d'ouvrage est ENI Congo. Cette base vie sous traite la restauration, le gardiennage etc..., à d'autres entreprises, pour la plupart venues de Pointe-Noire (par exemple l'entreprise Ligabwe pour la restauration, également employée par MPD), entraînant depuis deux ans une dynamique forte autour de Loudima. La base-vie pourrait dès 2011 être cédée à la Société Nationale d'Électricité (SNE). Il n'est pas sûr alors que cette dynamique perdure, malgré le maintien d'une activité minimum d'entretien des lignes électriques.

PHOTO 47 : VUE D'UNE PARTIE DE LA BASE VIE DE SOGECO À LOUDIMA, MARS 2009 ET AOÛT 2010.



On peut enfin citer les entreprises qui gravitent autour de la construction de la RN1 : China State Construction Engineering Corporation ou l'organisme de contrôle Egis BCEOM, mais qui ne sont présents que le temps de la construction de l'ouvrage (ce qui dure cependant quelques années).

Ces entreprises ne permettent pas cependant la mise en place d'activités pérennes, elles risquent de laisser un vide d'emplois une fois leur tâche terminée. Mais les salaires distribués pendant leur période d'activité permettront peut-être à quelques familles de se sortir de l'état de dénuement qui a suivi la période des guerres, et permet, pour un temps, de redynamiser les petites villes de la vallée. Ainsi, Loudima possède depuis 2010 un petit hôtel permis par le passage fréquent de personnels Sogeco.

De nombreux projets avortent, dont on ne sait trop quel est la part de l'effet d'annonce : outre le projet de reprise de FERCO qui n'a pas abouti, en 2007 a été lancée l'idée de la construction d'une seconde usine de ciment à Biyoki (Madingou) par une société coréenne (rapport semestriel du district de Madingou, 1^{er} semestre 2007). Cependant, plus personne n'en parle aujourd'hui, la construction de cette usine semble être compromise, notamment au vu des difficultés rencontrées par la première usine, celle de Loutété (SONOCC).

Ces entreprises sont pourvoyeuses d'emplois (essentiellement en main-d'œuvre non qualifiée). Mais l'offre d'emploi est tellement rare par rapport à la demande, que les

pressions sur les entreprises sont importantes. De nombreux problèmes de corruption et de cooptation nous ont été relatés pour rentrer dans les entreprises.

Ainsi le recrutement se fait de manière très sélective. Nous avons assisté à la remise d'une liste par le sous-préfet de Madingou à un cadre de SOGECO (E_286). Le sous-préfet a alors expliqué la procédure : la demande en personnel se fait au niveau des administrations, qui transmettent l'information aux chefs de villages et chefs de quartiers de la zone concernée. Ce sont ces chefs qui présélectionnent les candidats. Par exemple, pour proposer 35 noms à l'entreprise, on demande aux chefs de quartier et de village de sélectionner 2 personnes par quartier (Bouansa et Madingou), 2 par village, 2 pour les ex-combattants, 2 pour les policiers. La liste doit être approuvée par le préfet et le sous-préfet avant d'être portée à l'entreprise. Des quotas de travailleurs par villages ont été également signalés pour la SARIS ou MPD.

Mais la limite est floue entre quotas officiels de travailleurs par villages et corruption. Ainsi, le directeur des cultures de la SARIS (E_342) signale que les ministres ont l'habitude de leur envoyer du monde. Les jeunes de Tséké-Pembé (Mabombo ; Ob_56) signalent que pour avoir du travail à la SARIS, « il faut payer le chef du personnel, pour qu'il inscrive le nom sur la liste. Parfois il faut donner du bétail (cabris) ».

Plusieurs cas sont ainsi rapportés où les personnes ont dû offrir du bétail (ou d'autres types de prestation) afin de figurer sur les listes des employés.

[La SARIS c'est l'] « usine des magiciens » ! Il faut amener un mouton pour travailler à la SARIS ! Les chefs de la SARIS ont des parcs à mouton. E_401

Il y a un problème avec le chef/président de village de Léfoutou qui reçoit de l'agent de ressortissants d'autres villages pour être déclaré habitant de Léfoutou et être présenté à MPD. E_384

Certaines dynamiques locales commencent cependant à émerger, qui peuvent donner un nouveau visage de l'entrepreneuriat au Congo : il s'agit des petites entreprises et industries mises en place par des investisseurs congolais, souvent originaires de la région mais ayant fait un détour par Brazzaville ou Pointe-Noire, voire par les circuits de la diaspora, et qui reviennent investir localement. Pour l'instant, ces entreprises sont rares et souvent vouées à l'échec en raison des difficultés administratives, financières ou des transports, en raison également de la faiblesse du marché. Mais plusieurs expériences, liées au secteur agroalimentaire, peuvent laisser espérer la poursuite de ces initiatives. Il s'agit d'une part de l'entreprise SOVICOL (ou « couvée d'or » à Bouansa, E_352), et de la tentative amorcée de production de coulis de tomate à Kimongo (E_373). Même quand elles sont du fait d'hommes politiques, même quand elles échouent, ces actions entreprises créent de l'emploi, de la redistribution, de l'espoir, et sont autant de signes que la relance économique est possible.

Cette reprise paraît se préciser notamment grâce à l'ouverture de la RN1 entre Pointe-Noire et Dolisie : en 2013, sont annoncés à Dolisie l'ouverture d'une cimenterie, la reprise de Ferco rebaptisée « Fonderie du Congo », et un port-sec (*Jeune Afrique*, juin 2013).

9.2 Implantations étrangères sur les terres agricoles

Le Congo est absent de la cartographie et de toutes les analyses que nous avons pu trouver sur le sujet de l'accaparement des terres agricoles, mais il n'en est pas moins soumis aux mêmes enjeux, et notamment dans les pays du Niari, région qui a déjà connu une mise en valeur agricole intensive à travers des grandes exploitations coloniales puis des fermes d'État. À cause notamment de l'échec des projets habituels de développement agricole, le gouvernement, comme pour le secteur des transports, semble vouloir aujourd'hui se tourner vers une mise en concession de ses terres agricoles.

Ainsi, on pouvait lire en 2011 que « les autorités congolaises, avec l'appui des bailleurs de fonds, tentent de dynamiser le secteur par tous les moyens : désenclavement des campagnes, aménagement de villages agricoles et appel aux investisseurs étrangers... sans grands résultats à ce stade. Pourtant le Congo - et plus particulièrement les départements du sud (Bouenza, Niari et Pool), étaient considérés comme le grenier d'Afrique Centrale jusqu'aux dernières guerres civiles. Outre la destruction des infrastructures de transports, et plus particulièrement le "corridor terrestre" entre Brazzaville et Pointe-Noire, l'agriculture congolaise a été surtout privée de ses agriculteurs. Les métiers et savoir-faire - qu'ils soient ancestraux, ou acquis à l'époque coloniale - ont disparu. Si la reconstitution de ce tissu agricole est difficile, elle ne relève aucunement de l'impossible au regard de la poignée d'exploitations en activité. » (Direction Générale du Trésor, 2011).

Si une partie de ce discours nous semble surprenante (le Congo importe une grande partie de son alimentation depuis les années 1970, et ce sont les politiques des années 1980 qui ont déstructuré le monde paysan, pas les guerres ; Guichaoua, 1989), celui-ci est révélateur de la vision qu'entretient l'État à propos de ses agriculteurs, considérés comme ignorants. Il conviendrait alors de confier les rênes de la production à des acteurs plus expérimentés et disposant de moyens et de techniques culturelles modernes.

Deux cessions de terres dans les pays du Niari résultent de cette vision des choses : la « mise à disposition » pour 99 ans de 80 000 ha de terres dans le Niari à destination de Congo Agriculture, une société constituée par des fermiers Sud-Africains d'Agri S.A. Ils doivent créer un complexe de cultures vivrières, fruitières et d'élevage bovin (cadre 19). Et, toujours dans le Niari, la cession de 70 000 ha « inexploités » au groupe pétrolier ENI Congo pour la culture de palmier à huile destiné à produire 340 000 tonnes d'huile de palme brute par an destinée en grande partie à la fabrication d'agro-carburants.

Deux autres projets ont également été lancés au Nord du Congo, dans la future zone économique spéciale d'Oyo-Ollombo : un projet de production de rosiers par le leader mondial de la production de rosiers, Karuturi Agro Products PLC (Inde), et la production de biodiesel à partir du moringa de la part d'une société mauricienne. On est donc bien loin d'une justification par les impératifs d'augmentation de la production agricole, du ravitaillement des villes et de la sécurité alimentaire du pays

Pour F. Brondeau (2010), qui étudie le phénomène à l'échelle internationale, ces cessations de terres aux conditions très opaques (qu'est-ce qu'une mise à disposition pour 99 ans ?) montrent l'échec des politiques de développement agricole menées

jusque là, qu'elles aient été menées par des États socialistes ou bien libéraux. On croirait son texte écrit pour le Congo, lorsqu'elle montre que les politiques de développement agricole menées par les États et les institutions internationales ont toujours privilégié l'approvisionnement urbain à bas coût au détriment du secteur agricole et des agriculteurs. Par conséquent, « les paysanneries locales sont incapables à ce jour de produire des excédents suffisants pour investir et moderniser les exploitations, ainsi que répondre aux besoins croissants des populations urbaines ».

Les cessions de terres sont facilitées par des vides juridiques en terme de droit foncier. Elles remettent en question le modèle de développement agricole basé sur les exploitations familiales au profit d'un modèle basé sur l'agrobusiness et posent le problème de la spoliation des terres et de la violation des droits des populations locales. Enfin, elles risquent d'aggraver la pauvreté rurale par une concurrence sur les productions des populations locales.

Dans le cas congolais, la population n'est pas informée et n'a pas été consultée. Dans nos enquêtes, personne n'a évoqué le sujet hormis le sous-préfet de Kibangou, le plus concerné puisque c'est dans son district que doit être réalisée la plantation d'ENI (E_233, Ob_04). Or les médias déclarent ne pas savoir où se fera cette plantation, et aucune information supplémentaire n'est disponible depuis l'annonce de la mise en concession en 2009.

Cadre 19 : Le Congo concède 80.000 hectares à des fermiers sud-africains (Agri S.A.)

BRAZZAVILLE, 11 mars 2011 (AFP) - Le Congo va concéder 80.000 hectares de terres exploitables à un groupe de fermiers sud africains dans deux régions du sud-ouest du pays, a appris l'AFP vendredi auprès du ministre des Affaires foncières.

"Nous avons signé hier (jeudi) un accord nous permettant de concéder 80.000 hectares à quatorze fermiers sud africains" se répartissant entre 63.000 hectares dans le Niari (sud-ouest) et 17.000 hectares dans la Bouenza (sud-ouest), a déclaré le ministre congolais des Affaires foncières, Pierre Mabiala.

"C'est une autorisation expresse d'occupation des terres à durée indéterminée", a ajouté M. Mabiala qui a signé l'accord jeudi à Pointe-Noire (sud) en compagnie de son collègue de l'Agriculture, Rigobert Maboundou, avec l'ambassadeur d'Afrique du sud au Congo, Genge Manelisi.

"Le Congo attend d'une telle initiative de l'investissement, la création d'emplois et surtout de la nourriture en abondance parce que ces fermiers vont produire des cultures vivrières et faire de l'élevage", a poursuivi Pierre Mabiala.

"C'est un premier accord du genre", a dit à l'AFP une source au ministère de l'Agriculture.

Fortement dépendant du pétrole, le Congo pratique une agriculture restée embryonnaire avec seulement 2% des 10 à 12 millions d'hectares de terres arables exploitées, selon les estimations du ministère de l'Agriculture.

Environ 70% de Congolais vivent en-dessous du seuil de pauvreté et l'agriculture est pratiquée essentiellement avec des moyens rudimentaires par des paysans itinérants utilisant la technique du brûlis.

La situation alimentaire au Congo a été qualifiée de "grave" dans le rapport 2010 de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (Ifrpri).

Actuellement, les importations de denrées alimentaires du Congo sont évaluées à 198 millions d'euros par an (130 milliards FCFA) par l'Organisation de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), soit l'équivalent de la masse salariale annuelle du pays.

Dans le cas d'Agri S.A. sont donc attribués 5750 ha par fermier... Le 15 mars, Radio Congo annonçait le lieu de cette exploitation, Malolo 2, dans les anciennes installations de la Sofico (Société des Fibres Coloniales), et les cultures pratiquées avec des semences améliorées : maïs, soja, riz, associées à de l'élevage (avec de nouvelles races).

On semble être avec ce deuxième exemple dans un cas différent des plantations de palmiers, symboles du nouvel agro-colonialisme. Ici, ce sont des plantations non pas vivrières mais commerciales qui sont envisagées, utilisables sur le marché national et permettant notamment de résoudre les difficultés liées à la relance de l'élevage. Ce qui pose problème est donc à nouveau l'opacité du contrat qui lie cette société au gouvernement congolais, puisqu'on ne sait pas quelles seront les productions qui sortiront du pays, ni comment les populations locales pourront bénéficier de cet investissement. La concession est selon les sources faite soit pour une durée indéterminée, soit pour 25 ans, soit pour 30 ans renouvelable deux fois... et on n'en connaît pas les contreparties. Le directeur de Congo Agriculture¹⁰⁶ a annoncé que « we are not looking at exports for at least two or three years », ce qui constitue une garantie d'approvisionnement du marché interne au rabais. En outre, on apprenait en décembre 2011 que le siège de cette nouvelle entreprise sera à Pointe-Noire et non pas sur les lieux d'exploitation, et donc fortement tourné vers le port. Les *Dépêches de Brazzaville* ont également annoncé que la société devrait « investir dans l'infrastructure socio-sanitaire en construisant des dispensaires et des écoles publiques », ce qui n'est pourtant pas sa fonction première. Enfin, était-ce la peine d'attribuer 80 000 ha quand seuls ont été exploités 1200 ha en 2011-2012 ?

Cependant, la nouveauté de ces dynamiques et l'arrêt de nos enquêtes en 2011 ne nous permettent pas de savoir si les populations les acceptent et tirent profit ou non de ces nouveaux aménagements, qui peuvent constituer tant des opportunités que le foyer de nouvelles tensions. Dans tous les cas, par ces dynamiques rurales, le Congo se positionne à l'instar de la majeure partie des pays africains comme un pays ancré dans la mondialisation libérale, soumise au « dernier avatar des politiques agricoles post-coloniales » (Brondeau, 2010). Il fait de la cessation de terres une politique de développement au même titre que la création de villages agricoles... deux politiques que tout semble pourtant opposer, et qui excluent la participation dans la prise de décision des populations locales.

9.3 Des stratégies forestières différenciées

Il y a eu dans le secteur forestier de profonds bouleversements liés aux guerres, parallèlement à l'évolution du marché mondial des bois tropicaux. En République du Congo, le secteur productif repose depuis la colonisation sur les entreprises étrangères, notamment européennes, héritées des entreprises coloniales selon le modèle gabonais. Les guerres ont entraîné la destruction des infrastructures et la fuite des entreprises et de leurs gestionnaires. C'est donc en territoire « vierge », ou presque, que se sont implantées dans le Sud du pays, au début des années 2000, de nouveaux acteurs que sont les entreprises asiatiques, notamment malaisiennes et chinoises.

¹⁰⁶ Wynand Du Toit, ancien militaire et entrepreneur du bâtiment...

En effet, depuis le milieu des années 1990, les pays asiatiques consomment près de 70% des bois bruts, entraînant une très forte demande de bois tropicaux (Roda, 2007). Ils investissent alors en masse dans le continent africain. La République de Congo, grand producteur de bois tropicaux depuis la colonisation, est un fournisseur intéressant, d'autant plus que la place est libre au Sud du pays. Les conflits et la période d'incertitude qui leur succèdent, loin de décourager ces investisseurs, leur offrent au contraire une fenêtre d'opportunité. Après 10 ans de guerres au Sud du pays, la déstructuration du secteur bois a facilité la cession des infrastructures industrielles et des concessions forestières européennes aux sociétés asiatiques. La SOCOBOIS (Société Congolaise de Bois) à Dolisie a par exemple été cédée à l'entreprise Asia Congo Industries (ACI), qui n'a jamais rouvert ses installations. De ces changements brusques dans les Pays du Niari ne subsiste aujourd'hui qu'une seule société européenne (portugaise) familiale, la FORALAC, qui résiste avec difficulté à ses concurrents asiatiques, luttant pour obtenir de la part de l'État la réparation des dommages liés aux guerres ; certaines de ses concessions et l'usine de Mouliéné (Bouenza) sont abandonnées. C'est également la seule société à posséder une usine (scierie et contreplaqué) dans un département de production, à Makabana (Niari), et son fonctionnement est encore très paternaliste (E_071).

Au Nord du pays, le passage des sociétés européennes aux sociétés asiatiques se fait dans une phase d'évolution plus lente de substitution des anciennes entreprises familiales européennes par les nouveaux « compétiteurs asiatiques » (Smouts, 2004, p. 190), portés par une stratégie globale de prise de contrôle des sources d'approvisionnement (Karsenty, 1999). Mais, comme le dit ce dernier, « il leur faut compter avec l'implantation ancienne des exploitants industriels français dans la région » (p. 126), et c'est selon une temporalité toute différente, non marquée par la rupture des guerres, qu'ils s'implantent dans la partie Nord du pays.

Cette spécificité territoriale de l'investissement asiatique en République du Congo peut se lire aisément (Carte 60, FIGURE 16) à l'échelle du territoire national.

CARTE 60 : LES CONCESSIONS FORESTIÈRES AU CONGO : ORIGINE DE LEUR CAPITAL ET AMÉNAGEMENT

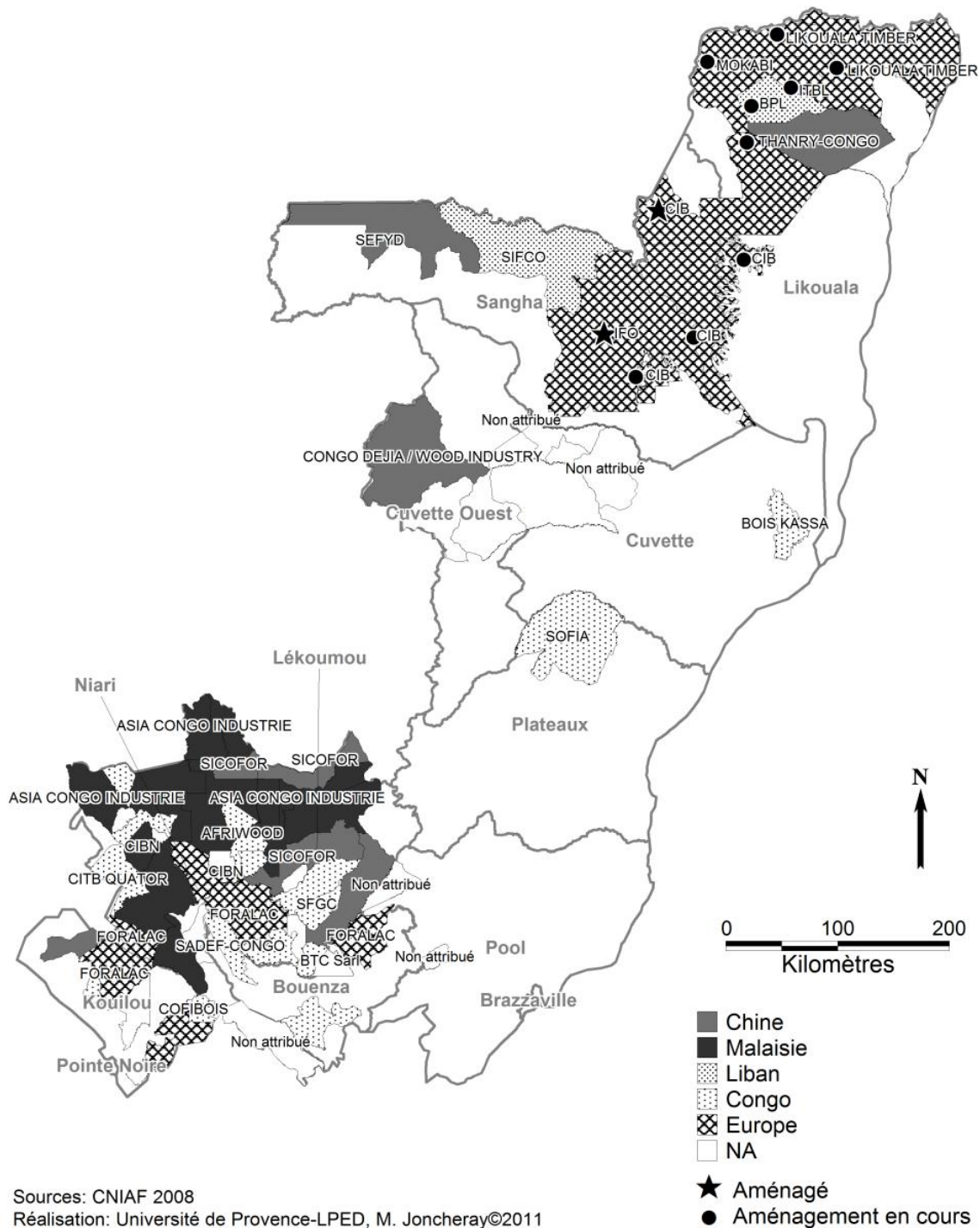
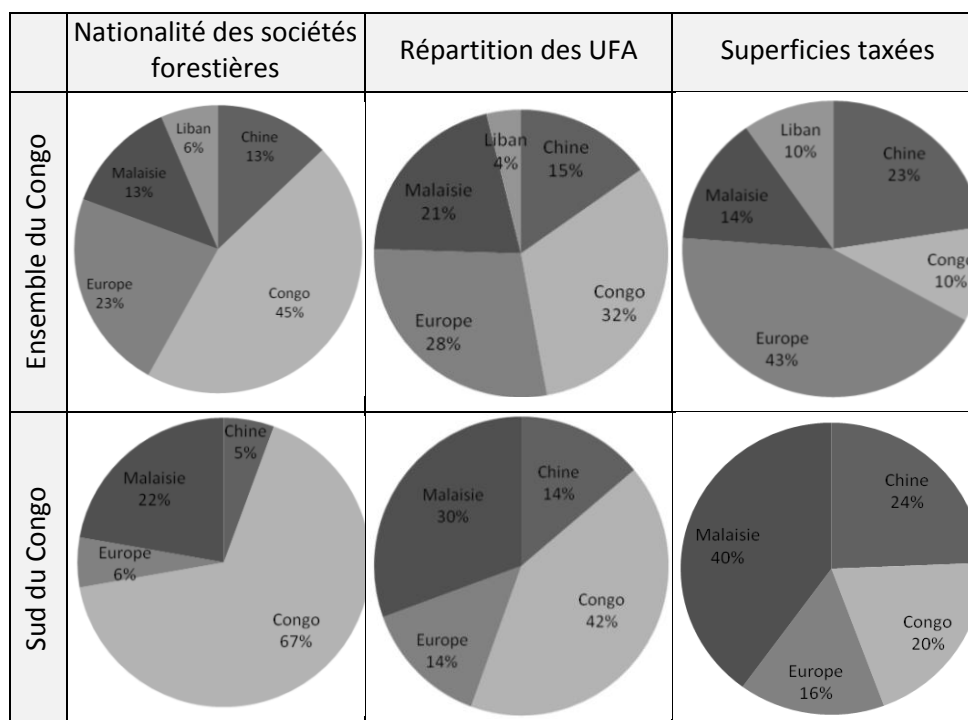


FIGURE 16 : NATIONALITÉ DES SOCIÉTÉS FORESTIÈRES, DES UFA ET DES SUPERFICIES TAXÉES PAR NATIONALITÉ DES CONCESSIONNAIRES, DANS L'ENSEMBLE ET AU SUD DU CONGO. SOURCE : CNIAF 2008.



Cette poussée des investissements asiatiques au Congo et notamment au Sud, n'a rien d'anodin. À l'opposition Nord - Europe / Sud – Asie, semblent également s'opposer des pratiques entrepreneuriales, qui tournent autour de discours portant sur l'idée d'aménagement durable au Nord, de pillage des ressources au Sud ; l'extraction éthique fournirait un avantage comparatif aux premières face au danger que représentent pour elles les secondes (Soares de Oliveira, 2008, in Magrin, 2011). Selon Karsenty (1999, p. 127), « l'exploitation pratiquée par les firmes asiatiques en Afrique centrale n'est pas, à l'évidence, inscrite dans le cadre d'une gestion durable de la forêt. C'est une exploitation minière et intensive du bois d'œuvre pratiquée sans aucun plan d'aménagement ».

Ces différences d'approches sont confirmées par les nombreux rapports de l'Observatoire Indépendant-REM¹⁰⁷ qui dénoncent systématiquement, depuis 2007, les illégalités et fraudes des entreprises asiatiques au Sud du pays. Des études de l'OCDH signalent qu'à Divinié, les satellites montrent que l'entreprise Taman a exploité au-delà de ses limites, en territoire gabonais (OCDH, N'Zobo, 2003).

De nombreux rapports des sous-préfectures dénoncent également ces mauvaises pratiques, tel le rapport d'activité de la sous-préfecture de Komono (2004, p. 3) qui accuse Taman d'« inobservation de la réglementation du travail ». Le témoignage de l'administrateur d'Asia Congo Industries à Dolisie est également éclairant (E_185) :

¹⁰⁷ L'Observatoire Indépendant (OI) est une institution créée au Congo en 2007 sur le modèle Camerounais, lui-même inspiré d'une expérience cambodgienne. Depuis 2005 au Cameroun, et 2007 au Congo, il est mené par une ONG spécialisée (REM, Resource Extraction Monitoring). Cet observatoire est chargé de rapporter sur les conditions du déroulement des attributions des concessions et l'application de la loi forestière ; il est financé par la Commission Européenne.

L'État n'est pas trop regardant. Les sociétés asiatiques ne respectent pas les cahiers des charges car elles veulent minimiser les coûts pour un maximum de profits. Elles préfèrent payer des pénalités.

La loi dit que les bases vies doivent être construites en matériaux durables¹⁰⁸ (cf code forestier).

Le contrôle est réalisé par la direction départementale de l'environnement et la direction départementale de l'économie forestière ; elles vont visiter les chantiers voir si les normes sont respectées, mais les pénalités sont faibles : ce sont des partenaires socio-économiques qu'on ne veut pas perdre !

PHOTOS 48 : LE CAMP SICOFOR (À GAUCHE) DE DOUAKANI (LÉKOUMOU), BÂTI DE ROULOTTES DÉPLAÇABLES, NE DISPOSE D'AUCUNE ÉCOLE, ET POSSÈDE UNE INFIRMIERIE DE FORTUNE (2009). À DROITE, DEUX EXEMPLES PROCHES DE TSINGUIDI : LES NOUVELLES MAISONS DES TRAVAILLEURS CONGOLAIS D'ACI ET LE CAMP DES TRAVAILLEURS CONGOLAIS DE TAMAN (2010).



Les missions de contrôle OI-REM mentionnent en outre les exploitations illégales de la part des sociétés asiatiques ; de même, « la plupart des sociétés opérant dans le Sud, soit exploitent systématiquement des essences qui ne figurent pas dans les autorisations qui leur sont délivrées, soit prélèvent un nombre de pieds supérieurs à celui autorisé (REM, avril 2008). Au Nord au contraire, on peut noter la présence de la seule exploitation certifiée FSC (Forest Stewardship Council), la CIB (appartenant au danois DHL, revendue au Singapourien OLAM en 2011).

L'Observatoire Congolais des Droits de l'Homme (OCDH, N'Zobo, 2003), qui a fait une enquête sur l'entreprise Taman Industries Limited, dénonce pour sa part l'utilisation quasi exclusive par l'entreprise de main-d'œuvre importée de Malaisie et des Philippines « considérée comme l'une des moins chères du monde », le non respect du droit du travail : « à Makabana, les employés de Tamann ont été surnommés « *bangamba* » (esclaves) », le non respect du droit syndical, la cession illégale de permis à des sous-traitants, et la collusion entre État et sociétés forestières (p. 46). Cette citation de leur rapport : « la société va jusqu'à narguer les agents de l'Inspection du travail en mission, arguant qu'elle ne souhaite discuter qu'avec les "gros gros patrons" », est un élément de plainte qui revient souvent dans la bouche des autorités locales que nous avons rencontrées, mentionnant des relations directes entre les patrons chinois et le Président de la République, relations qui s'affranchiraient des lois et règlements officiels. Ainsi, un

¹⁰⁸ Ce qui n'est pas fait.

rapport du Conseil départemental du Niari (2003) dénonce officiellement « les pratiques criminelles des sociétés forestières et la perspective d'une catastrophe écologique.. ».

On peut ainsi, sans toutefois tomber dans une vision manichéenne, confronter sociétés asiatiques et européennes selon plusieurs plans, synthétisés dans ce tableau :

TABLEAU 26 : COMPARAISON DES SOCIÉTÉS EUROPÉENNES ET ASIATIQUES AU CONGO

	Sociétés asiatiques	Sociétés européennes
Conformité à la législation et aux normes internationales de l'exploitation et du marché du bois (REDD+, FLEGT, élaboration de plans d'aménagement. Carte 60)	Non	Oui
Salaires	Journaliers	Contractuels
Implantation de structures de transformation (usines sciage et contreplaqué)	A Pointe-Noire ou aucune	Dans la zone d'exploitation
Aménagements et respect du cahier des charges : implantation en dur des infrastructures et présence d'écoles dans les bases vies, centres de santé..., réfection des routes et construction des ponts	Aménagements ponctuels non durables (ponts en grumes et platelage, pas d'écoles, bases vies déplaçables	Bases vies en dur et usines, construction d'aménagements (scolaires, loisirs..), respect relatif du cahier des charges

Cependant cette opposition est à nuancer ; les actions des entreprises européennes sur l'exploitation durable sont avant tout issues, comme le fait bien remarquer Marie Claude Smouts (2004, p. 194), d'un « discours récent politiquement correct, nécessaire pour accéder à certains marchés », notamment d'Europe du Nord.

Ainsi les sociétés européennes sont loin d'être irréprochables, et quelques sociétés asiatiques commencent à concurrencer les européennes sur le plan de la gestion durable, telle la multinationale agroalimentaire singapourienne Olam, déjà présente dans 60 pays dont 20 pays africains, qui a racheté la CIB en 2011 et qui mène depuis 2003 un plan d'investissements à long terme sur les marchés du bois certifié.

C'est bien avant tout à une mondialisation des activités d'exploitation forestière à laquelle on assiste au Nord comme au Sud du pays, même si cela se fait avec des temporalités différentes, induites par les guerres.

9.4 Investissements miniers et « enclaves concédées »

Si A. Karsenty compare les procédés des sociétés forestières asiatiques à des sociétés minières, sous-entendant par là l'idée de pillage induit par l'impossibilité du renouvellement de la ressource, ces dernières, dans le Sud du Congo, ne fonctionnent cependant pas avec les mêmes modalités que les sociétés forestières.

Alors que le prix des matières premières ne cesse de grimper, et que la stabilité du pays semble être revenue, le Congo a décidé de se doter d'un nouveau code minier¹⁰⁹, et de

¹⁰⁹ Code minier du 24 avril 2010 libéralisant le secteur des mines solides comme celui des autres ressources naturelles.

permettre l'exploitation des nombreuses ressources minières présentes sur son sol. De nombreux groupes de recherche minière internationaux ont déjà investi dans la recherche de plusieurs métaux, essentiellement dans les Pays du Niari (Tableau 27). L'activité d'extraction n'a pas encore commencé, sauf dans le cas de la SOREMI (Société de recherche et d'Exploitation Minières), créée en 2005. Cette entreprise, dont le capital est détenu par Gérard Metal (USA, 90 % de l'actionnariat) et le gouvernement congolais (10%), exploite deux permis à Mfouati et Boko-Songho. Elle exploite essentiellement le cuivre, et prévoit de construire une usine à Loutété pour le traitement du cuivre et des polymétaux.

TABLEAU 27 : LISTE DES PLUS GROSSES SOCIÉTÉS DE RECHERCHE MINIÈRE EN RÉPUBLIQUE DU CONGO.

Société recensée (recherche)	Lieu de prospection	Minerai	Début du permis de recherches	Origine des financements
Ngex resources inc. /Sanu Ressources Ltd	Reneville/ Kingouala (Pool, Bouenza)	Polymétaux, Cuivre, Plomb, Zinc	2010	Canada
Zhong Jin Hui Da Beijing investment Co. Ltd.	Cuvette Ouest	Or	2010	Chine
Core Mining Ltd	Avima (Sangha)	Fer	2010	Afrique du Sud
DMC mining Ltd.	Mayoko (Niari)	Fer	2008	Australie
Zanaga Iron Ore	Lékoumou	Fer	2007	Royaume Uni, Suisse
Mexivada mining corp. (cie minière du Chaillu)	Mayoko, Ngouaka (Niari)	Or, Diamant, Argent	2006	Canada
Explo-Mine Ltd.	Mossendjo Chaillu (Niari)	Or	2005	République Tchèque

L'activité principale en train de naître au Sud du pays concerne notamment deux consortiums géants, DMC Mining Ltd. à Mayoko (Niari) et Zanaga Iron Ore (MPD) dans la Lékoumou. Ces importants consortiums internationaux, à l'image de celui qui constitue le projet Zanaga Iron Ore (association de Xstracta, société suisse cotée en bourse en Suisse et à Londres, et de Jumelles Limited, société britannique dont dépend MPD), escomptent exploiter à terme des millions voire milliards de m³ de fer, ressource présente en abondance dans la région, destinée à pallier les fermetures de mines à plus fortes teneur (Mauritanie, Amérique Latine). Les phases de prospection sont toujours en cours, les décisions d'investissement sont prévues vers 2012-2015, mais d'ores et déjà l'impact de ces sociétés est extrêmement important, portant la pression sur les ressources à une échelle jamais connue auparavant dans le pays. A terme, ces mines seront plus grandes que les mines géantes actuelles du Brésil par exemple.

Les incidences territoriales et sociales de ces entreprises n'ont rien à voir avec celles des sociétés forestières (alors même qu'elles concernent le même territoire). La zone de Léfoutou (mines dites de Zanaga, MPD) ne compte actuellement qu'environ 3 000 habitants (le district de Bambama, dans lequel se situe une grande partie de la future mine, ne compte par exemple que 4 900 personnes au dernier recensement¹¹⁰). La mine

¹¹⁰ 4 906 habitants ont été recensés au RGPH de 2007.

se situe en effet en plein cœur d'une zone « sous-peuplée », telle que la décrivait alors Gilles Sautter (1966). C'est également une région extrêmement enclavée, très difficile à atteindre surtout en saison des pluies. Il s'agit d'un quasi désert humain au milieu de la forêt équatoriale, essentiellement peuplée de « populations autochtones » que ne fréquentaient jusqu'alors que quelques « touristes » congolais venus consulter les grands sorciers pygmées, et de quelques familles en liens étroits avec le Gabon voisin, surtout depuis les conflits et l'installation de déplacés et réfugiés à proximité de la frontière.

L'arrivée de ces sociétés se fait donc à nouveau quasiment comme en territoire vierge ; mais alors que les sociétés forestières se contentent de passer et emploient peu de main-d'œuvre, les sociétés minières s'implantent pour de plus longues durées, et nécessitent l'afflux de plus de main-d'œuvre que ne peut en fournir la région. Ainsi, MPD emploie actuellement plus de 400 travailleurs originaires de toute la Lékoumou (main-d'œuvre non qualifiée), devenant alors la « mère nourricière » de ce département.

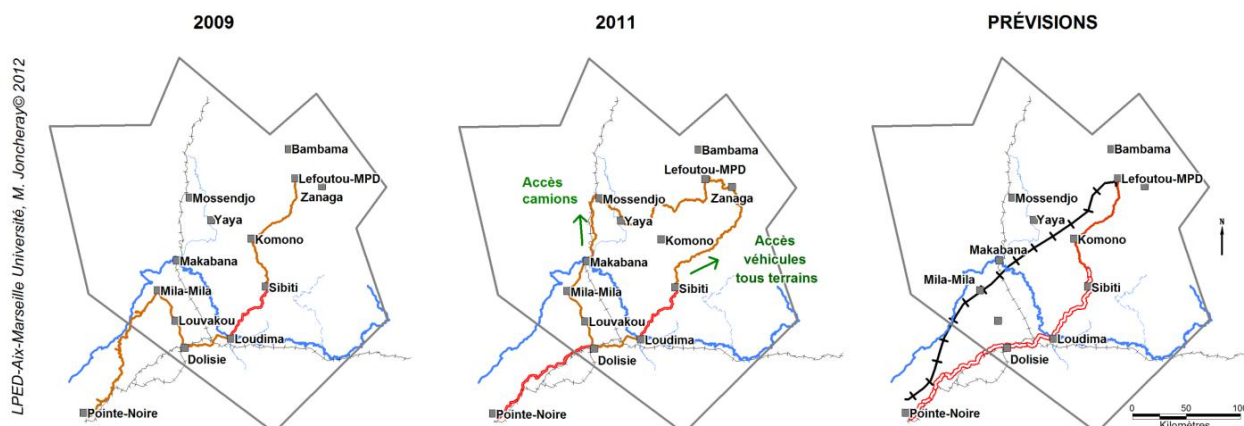
PHOTOS 49 : LA BASE MPD EN CONSTRUCTION À LÉFOUTOU, 2009. LA BASE CONTIENT DÈS 2009 PLUSIEURS SERVICES CONSTRUITS EN DUR (INFIRMERIE, CENTRE DE GÉOLOGIE, BUREAUX, LOGEMENTS, RÉFECTOIRES, CUVES DE CARBURANTS, GARAGES ETC.), ALORS QUE LA DÉCISION D'EXPLOITER N'A PAS ENCORE ÉTÉ PRISE.



Les conséquences territoriales en termes d'aménagement sont également conséquentes, avec la création prévue d'infrastructures de transport, telle la construction d'un chemin de fer spécifique (Figure 17) et d'un nouveau port en eau profonde à Pointe-Noire pour MPD, ou la réhabilitation de la voie de l'ancien chemin de fer de la COMILOG¹¹¹ pour DMC. Prolongeant les logiques d'extraversion de l'économie nationale, créées depuis la colonisation, les entreprises minières risquent de redevenir à l'avenir, telles qu'elles l'ont été par le passé, les aménageurs du territoire congolais.

¹¹¹ Le chemin de fer de la Compagnie Minière de l'Ogooué servait à transporter le manganèse de Moanda (Gabon) au port de Pointe Noire. Il a été cédé au CFCO après que le Gabon a eu construit son propre chemin de fer, relié au port de Libreville, en 1991. Il est depuis quasiment à l'abandon.

FIGURE 17 : ÉVOLUTION DES ACCÈS À LA ZONE D'EXPLOITATION MINIÈRE DE LA LÉFOUTOU.



L'emploi de plus de 10 000 travailleurs est prévu pour la phase de construction du port, du chemin de fer et de la mine ; 9 000 travailleurs sont prévus à terme à Léfoutou pour l'extraction du fer, sans compter les emplois indirects (restauration, services...), estimés à environ 30 000 à l'horizon 2020. C'est à l'éclosion de villes nouvelles, à l'image de celle d'Arlit (Niger) que nous allons bientôt pouvoir assister. Ces données sont bien sûr à mettre en relation avec les chiffres de la population locale et même congolaise, largement insuffisantes pour couvrir les besoins en personnel formé de ces sociétés. En outre, se pose déjà de manière accrue la question de comment nourrir cet afflux de population.

Ce sont dans ce cas là des logiques privées et économiques, peu en phase avec les populations et les territoires, qui prédominent. Elles ne permettront pas le désenclavement des territoires, puisque les éventuelles cités minières ne seront relayées qu'au port de Pointe-Noire, via des moyens de transports privés et de nouveaux chemins de fer exclusivement destinés au transport du minerai. Pour les populations locales et les travailleurs, rien n'est encore prévu. Il y a donc une inadéquation entre les logiques économiques et la logique politique d'intégration territoriale.

Enfin, autre grande différence entre les sociétés forestières et minières, celles-ci sont confrontées à l'obligation de se soumettre à un cahier des charges très exigeant, débutant par la réalisation de nombreux diagnostics économiques, sociaux et environnementaux très contraignants.

Ces sociétés se sont également engagées et ont parfois commencé à financer des écoles, des centres de santé et des infrastructures sociales importantes. MPD doit par exemple ouvrir d'ici peu un centre du CNLS (Conseil National de Lutte contre le SIDA). Comme le signale J.P. Revéret dans le cas de Madagascar, les exploitants miniers se retrouvent dans un rôle de substitution par rapport à l'État, en se positionnant comme partenaires des ONG, gestionnaires des ressources et acteurs de la lutte contre la pauvreté (Revéret, 2006), ce qui leur permet d'être acceptés socialement. La mine devient donc un territoire autonome au niveau local, forme d'« enclave concédée » (Giraut, 2009) à un investisseur dont les moyens surpassent parfois ceux de l'État.

Les entreprises minières, outre l'impact des nombreux salaires distribués, semblent donc être bien plus soucieuses du développement de la région et investissent beaucoup dans les actions de développement, ce qui n'est pas le cas des nombreuses sociétés forestières asiatiques. Il est difficile de ne pas faire le parallèle avec l'origine de leurs bailleurs, essentiellement occidentaux, ce qui les rend, comme les sociétés forestières au Nord du pays, plus attentives à un discours normatif sur l'importance du développement de ces régions ; plus contraintes également par les institutions internationales et les ONG qui veillent au respect des principes de responsabilité sociale. L'importance de leurs investissements les incite également à se prémunir contre les risques sociaux.

Si ces entreprises participent à une territorialisation du local, elles sont loin d'avoir la même implication vis-à-vis du local que les entreprises chiliennes mentionnées par Anne-Laure Amilhat-Szary (2010). En effet, du fait des faibles densités, de l'inexistence de grandes villes proches, et du peu de concurrences minières, leur « prise de position territoriale » est limitée aux besoins de l'entreprise et aux strictes limites des principes de responsabilité sociale. En outre, il ne faut pas oublier la durée limitée à quelques décennies de ces activités, contrairement aux forêts dont la ressource est renouvelable si elles sont bien exploitées. Elles n'ont enfin pour but unique que l'extraction brute du fer sans transformation sur place, l'activité entraînant donc des retombées limitées pour le pays, se limitant à une logique post coloniale de pillage des matières premières. Si les mines favorisent la mobilité professionnelle des hommes, ou peuvent contribuer à créer des villes équipées, dynamisant les bassins de productions locaux, l'exemple d'Arlit au Niger montre bien que sans connexions avec le reste du pays l'enclavement reste fort, la mine constitue une enclave, une oasis développée au sein d'un ensemble régional délaissé. Enfin, il ne faut pas omettre les impacts environnementaux et sociaux des ces activités, qui, si elles permettront quelque temps de donner du travail à une partie de la population, entraînera fatalement la destruction de l'écosystème local, le déplacement des villages et la concurrence entre des populations locales non qualifiées et l'arrivée de travailleurs exogènes mieux formés.

Les impacts des sociétés forestières et minières sur les populations et les modalités de transformation du territoire qu'elles impliquent sont radicalement différents. D'un côté, pour les entreprises forestières majoritairement asiatiques, la notion même de développement local est une lubie contre-productive ; ainsi minimisent-elles le coût de leurs exploitations en en minimisant l'impact territorial (construction de bases-vie en bois déplaçables avec le chantier), alors même que l'ouverture permanente de routes représente une opportunité fondamentale pour les populations en terme de mobilité et d'ouverture de terroirs agricoles. D'un autre côté, les entreprises minières œuvrent énormément pour le développement local de la zone concernée en dotant les écoles de bancs ou en refaisant les routes; elles veulent créer un nouveau chemin de fer mais inaccessible aux populations, et sont susceptibles, en cas d'ouverture de la mine, d'être à l'origine de la création d'agglomérations de plusieurs dizaines voir centaine de personnes. Mais elles ne sont là que pour un temps, sans volonté de transformation du minerai et de création d'activités productives endogènes.

On est donc en présence de deux modèles différents, souvent bien loin des règles de développement (durable) mises en œuvre à l'échelle mondiale, qui tous deux sont à l'origine de profondes recompositions territoriales, d'autant plus sensibles qu'elles

prennent place sur des territoires déstructurés par les guerres. Ainsi le temps court et les échelles fines de cet exemple, spécifique, renforcent paradoxalement les dynamiques du temps long de l'histoire et du continent africain, se débattant pour trouver sa voie face aux logiques de la mondialisation.

Face à la prédation sur les ressources opérée par les entreprises internationales, l'État est seul en mesure de régler les secteurs forestiers et miniers exploités à l'international pour que la population en tire les bénéfices nécessaires pour son développement. Mais l'État semble dans la région partagé entre absentéisme et rente. Quant aux réglementations des secteurs miniers et forestiers, elles sont, plus qu'économiques, éminemment politiques. Les très fortes inégalités d'aménagement des territoires entre Nord et Sud du pays sont à cet égard symptomatiques.

Après les guerres, alors que le Nord du pays a été aménagé (routes goudronnées, aéroports, infrastructures productives), au Sud ce sont les sociétés forestières qui ont « réparé¹¹² » les ponts et ouvert les pistes dont elles avaient besoin pour transporter leur bois, permettant l'accès, cependant limité, à certaines parties de la région. Il en va de même pour les sociétés minières, contraintes de construire elles mêmes les trains, routes¹¹³ et pistes d'atterrissages nécessaires au bon déroulement de leur activité, de trouver leurs propres sources d'énergie, et de financer les infrastructures sociales.

Si aujourd'hui l'État commence à leur demander de financer les centres de santé et les écoles, ce n'est que très tardivement par rapport au Nord du pays, et sous la pression de quelques bailleurs (Banque Mondiale, Union Européenne), qui réclament au Congo des mesures minimales de développement en échange de leurs subsides, ce dont le pays a longtemps été exempté en raison de la situation d'urgence et de post-conflit de la zone, contrairement à de nombreux pays d'Afrique (Madagascar, bien étudié par Sarrasin, 2007, ou même la RDC, étudiée par Mazalto, 2004).

L'État est encore et surtout « défaillant », pour reprendre le terme de A. Karsenty et P. Fournier (2008), dans sa mission de régulateur neutre et travaillant pour l'intérêt général des populations qu'il est censé représenter. Sa logique de gestion de ses ressources est celle d'une gestion de type post-colonial de préservation de la rente, notamment dans les zones en post-conflit, dans lesquelles la disparition de la ressource n'est pas considérée comme pénalisante. Alors qu'il pourrait songer à accompagner la création des mines de fer par l'implantation d'infrastructures productives de type industriel, afin de profiter des opportunités de développement possibles sur les différents sites miniers et portuaires, l'État est, à l'heure actuelle, exempt de volonté d'aménagement de ces territoires. La libéralisation des politiques économiques reproduit, elle, les conditions de la prédation coloniale. Les codes forestiers et miniers ne sont et ne peuvent être appliqués car ils méconnaissent les pratiques du terrain et ne sont pas accompagnés de moyens suffisants pour les faire respecter. « Les réformes par le haut, fondées sur des normes et des pratiques internationales, pèchent naturellement par méconnaissance du terrain, surestimation des capacités d'action de l'État et sous-estimation des enjeux de pouvoir et des stratégies de refus de l'institutionnalisation.

¹¹² Par la construction de ponts à platelages, peu durables.

¹¹³ Il faut mentionner que si les sociétés créent et réparent des pistes, ces dernières ne sont pas aux normes techniques imposées par les Travaux Publics (Comité de liaison des ONG du Congo, Yabouna, 2003) ; en outre, du fait des tonnages qu'elles font passer dessus, elles sont les premières à les dégrader.

Alors qu'elles se présentent sous une apparence technocratique, les réformes de l'administration, des secteurs forestier et minier et même l'aménagement du territoire sont éminemment politiques » (Vircoulon, 2008, p. 17-18).

L'État se désengage de la question, car cela lui est imposé par les institutions internationales, chantres du libéralisme et de la dérégulation; mais aussi car cela l'arrange : au Nord, les investissements de l'État en matière agricoles et le contrôle des sociétés minières et forestières est bien plus important. L'État est donc absent dans ses fonctions régaliennes d'aménagement du territoire et de régulateur social ; acteurs miniers et forestiers sont devenus les acteurs principaux de l'aménagement.

9.5 Les réponses des populations face à ces dynamiques

Les populations se retrouvent, face à ces sociétés forestières et minières, devant le fait accompli, dépossédées de leur capacité de décision et de contrôle territorial, dans un contexte de dérèglementation, ce qui pose la question de l'acceptation de ces nouvelles dynamiques à l'œuvre, de l'appropriation des activités et de la construction de nouveaux systèmes de ressources par la population. Dans les deux cas, ces logiques nouvelles déstabilisent les populations, et sont facteurs de tensions, de conflits, qu'ils soient salariaux, fonciers, environnementaux ou sociaux. Mais c'est à chaque fois sur les domaines de compétence relevant en principe de l'État que portent les récriminations des populations.

Déjà avant les guerres la population de Mougoundou Nord a barré la route pour que l'entreprise Massicot la refasse (E_216) ; en mars 2010, des jeunes de Mbaya (Mayoko) ont détruit un pont (pont à platelage construit un an auparavant par Asia Congo), abîmé par les pluies, pour que les sociétés en refassent un autre (Ob_37).

Cadre 20 : Extrait de la notice trimestrielle du district de Kibangou, 3^e trimestre 2007, p. 5-6.

« La vie économique dans le district de Kibangou au cours de ce trimestre reste dominé par la situation des barricades érigées aux deux accès du pont Niari empêchant les véhicules grumiers de passer par le pont.

PHOTO 50 : GRUMIER (VIDE) SUR LE PONT DU NIARI, 2010



Tout avait commencé le dimanche 26 août 2007, quand les jeunes du village Pont du Niari bloquèrent les accès du pont sur le Niari aux grumiers chargés. [...]

Quand ils ont été interrogés sur les raisons d'être de ces barricades, les jeunes ont répondu qu'ils avaient de sujets de mécontentement contre les exploitants forestiers qui sont :

- l'excès de vitesse des véhicules grumiers dans le pont ;
- l'entrée dans le pont au même moment de 2 voire 3 grumiers chargés ;
- les grumiers transportent un tonnage hors

norme ;

- l'ouverture d'un parc à bois de chaque côté du pont ;
- l'érection d'une barrière métallique à l'entrée du pont située du côté de Kibangou ;
- l'inauguration du pont après la réfection ;

- la fermeture dans le secret du camp de Nguétsi par la société Taman, camp d'environ 100 ha situé à 5 km du village Pont du Niari.

Tous ces points ne pouvant être évacués le dimanche faute de temps, c'est finalement le mardi 28 août 2007 que ces points étaient examinés en présence de M. Atto, chef de l'exploitation forestière de la société Taman Industrie, du DD de l'équipement du Niari, M. Guy-Samuel Makaya-Safou ainsi que du secrétaire général du district de Kibangou qui a eu à conduire la délégation. Après 3 heures de fructueuses négociations, les jeunes ont fini par accepter de lever les barricades assorties des conditions, à savoir : si dans un délai d'un mois franc, c'est-à-dire jusqu'au 28/09/2007, les conditions posées par la population n'étaient pas satisfaites, des barricades seraient de nouveau érigées aux accès du pont.

Ces menaces ont finalement été mises à exécution à la date indiquée. En clair, le pont sur le Niari est resté fermé au trafic des grumiers depuis le jeudi 28 septembre 2007. Les négociations de lever les barricades entreprises le dimanche 30 septembre 2007 n'ont rien donné. Dès lors, de longues files de grumiers qui attendent de franchir le pont ne cessent de s'agrandir.

La solution partira probablement de Dolisie où les autorités sont saisies de la crise qui paralyse le trafic des grumiers interdits de passage au pont sur le Niari. »

Cet exemple (cadre 20), relativement particulier puisque lié à la présence du pont, en position clef dans l'armature des transports du Niari, montre l'absence de validation de ces revendications par les autorités, qui ont privilégié l'acteur économique au détriment des populations ; et le seul moyen d'expression de ces dernières, les barricades, établies dans un lieu où les jeunes ont déjà vécu cette expérience (Chapitre 6, Ob_49). Ainsi, nombreux sont les cas où les populations réclament l'entretien des routes en utilisant la manière forte.

Il y a 4 mois, le village a pris en otage les bulls [de Sicofor] deux mois pour que la route soit refaite entre Léfoutou et Lissengué. Ils sont maintenant en train de refaire la route. (ça n'était pas dans le cahier des charges). On a saisi le tribunal, qui a statué sur la légitimité des réclamations des villageois. E_145 Kingani

Les conflits salariaux sont également nombreux avec les forestiers, en raison de la trop grande précarisation du travail et des mauvais salaires. Ces sociétés sont peu attractives, et subissent de fait la forte concurrence des sociétés minières.

Les conflits salariaux dans les entreprises minières sont moins nombreux, les personnels étant mieux payés, mais les écarts de salaire au sein d'une même société sont plus importants, ce qui entraîne parfois des arrêts de travail sur le modèle des grèves syndicales du temps du communisme (Ob_25). Paradoxalement, c'est plutôt un signe d'une gestion des ressources humaines souple de la part de l'entreprise : on ne peut pas faire grève dans une entreprise malaisienne sous peine de ne pas être réembauché le lendemain.

PHOTO 51 : GRÉVISTES À MPD, 17 JUIN 2009.



Une part importante des conflits est liée à des problèmes d'usages locaux ou des conflits fonciers. En effet, les entreprises forestières prennent rarement en compte les usages forestiers de la population. Certains villages revendiquent des bénéfices en contrepartie de l'accès par les exploitants aux zones forestières utilisées de manière coutumière par les habitants des villages. Les populations se plaignent de ne pas être consultées pour la rédaction des cahiers des charges (OI-REM, 2008). Un rapport du district de Komono (2007, p. 4) mentionne : « il faut noter que l'indifférence de ces sociétés (forestières et minières) face aux problèmes des populations des villages environnants risquerait de provoquer une crise indésirable. C'est pourquoi il est souhaitable que les autorités administratives locales soient associées dans l'élaboration des cahiers des charges ».

Les sociétés minières, elles, sont bien plus attentives aux populations, puisqu'elles répondent aux exigences normatives des institutions internationales, se substituant à l'État. Ainsi, la recherche des propriétaires fonciers en vue d'indemnisations est systématique. Mais les populations vont souvent au-delà de ce qu'on leur propose, exigeant par exemple la réhabilitation de routes non prévues par les cahiers des charges, n'hésitant pas si besoin à immobiliser les engins de travail des sociétés jusqu'à satisfaction de ses exigences. Faute de pouvoir agir sur un État absentéiste et défaillant, il apparaît à ces populations que c'est aux entreprises d'aménager la région. C'est ainsi que MPD a dû arrêter ses recherches en 2009 car ses engins ont été bloqués par la population, qui réclamait la réparation de la piste. Or à l'époque le chantier était seulement équipé d'engins de forage (carottage).

Les conflits environnementaux sont également nombreux. Les populations ont des lieux sacrés (tombes, arbres...) que les forestiers ne respectent pas ; là aussi, les miniers sont plus attentifs à ces problématiques, et effectuent dans leurs études de préfaisabilité des enquêtes sociales et environnementales visant à éviter ces types de problèmes.

À ces entreprises s'opposent ou se raccrochent parfois des défenseurs de l'environnement, œuvrant pour la mise en place et l'application de réglementations plus contraignantes, ou la création de parcs naturels. La région est ainsi soumise à des pressions multiples, parfois contradictoires. On a même assisté à une « course aux parcs » de la part de l'ONG WCS (Wildlife Conservatory Society), qui voulait créer une aire protégée prolongeant le parc national Plateaux Batékés du Gabon. Sauf que cette aire devait se situer à l'emplacement d'une concession forestière attribuée mais qui n'a pas encore été exploitée. Tout l'enjeu pour la WCS était de parvenir à l'élaboration de cette aire protégée avant que l'exploitant ne commence à déforester. Le projet de WCS

a été abandonné en 2011. Quoi qu'il en soit, ces dynamiques se font sans concertation ni mobilisation de la population, qui dans les deux cas se considère comme étrangère à ces logiques, et largement perdante.

Les entreprises minières sont les premières utilisatrices de ces ONG de protection de l'environnement, qui réalisent pour elles des diagnostics environnementaux, même si celles-ci ne font pas le poids face aux intérêts économiques.

Cependant, ces dynamiques et normes internationales créent parfois de fortes réactions locales, parfois inattendues. Alors que la zone est « sous-peuplée » et ne représentait pas auparavant d'enjeux spécifiques, l'arrivée des prospecteurs miniers a créé de nombreux conflits au sein de la population. Cela va de conflits de propriété entre plusieurs acteurs prétendument chefs de terre, attirés par l'espoir d'indemnités conséquentes ; de conflits entre villages en raison de la mise en place de quotas à l'embauche par villages, entraînant le versement de pots de vin aux chefs de villages pour en faire partie ; à des conflits entre jeunes (qui sont embauchés) et vieux (droit d'aînesse) à propos de la préséance à l'embauche dans la société minière ; en passant par des conflits entre chefs de villages, que les dirigeants de MPD sollicitent, et les habitants, qui ne les reconnaissent pas toujours car ils sont désignés par les sous-préfets. Évoquons aussi les conflits entre locaux et nouveaux arrivants, ou entre Bantous et « autochtones » (Pygmées) : que ce soit dans le cas des entreprises minières ou forestières, les Pygmées sont souvent embauchés pour leur connaissance approfondie de la forêt, mais les Bantous refusent de travailler avec eux.

C'est donc de manière désorganisée et par le biais de conflits que les populations réagissent à ces implantations d'acteurs exogènes venant prélever les ressources. Ces réponses sont liées à la nouveauté de ces dynamiques, mais aussi à la désorganisation de la région, de ses habitants et de ses territoires, depuis les guerres qui l'ont fortement déstructurée ; ainsi qu'aux perceptions différenciées que les populations ont de ces entreprises.

Les populations n'ont plus le même regard qu'avant les guerres sur ces entreprises et acteurs extérieurs à leurs territoires, et présentent des avis et comportements parfois forts différents, notamment d'une génération à une autre. Les personnes ayant perdu leur emploi au moment de la guerre, les anciens travailleurs des sociétés européennes ou les populations formées en Russie, en Europe de l'Est ou à Cuba pendant la période soviétique sont plus critiques envers ces sociétés, tout en étant moins revendicatrices que les jeunes déscolarisés à cause des guerres. Ces derniers, qui n'ont pas connu la période faste de la région, se jettent sur les sociétés avec l'espoir d'un enrichissement rapide via le mythe d'un travail salarié qu'ils ne supportent en réalité pas longtemps. Les regards divergent donc sur l'accueil à offrir à ces entreprises qui apportent, chacune à leur manière, emplois et ressources monétaire dans des régions autrefois quasi vides d'hommes, sous-peuplées, et qui restent, malgré tout, des marges délaissées.

D'intenses mobilités ont lieu autour de ces exploitations forestières et zones de recherche minières ; ces zones longtemps vides voient affluer leurs jeunes de retour de la ville, ainsi que des nouveaux venus attirés par les entreprises minières, jeunes sans formations décidés à tenter leur chance, cadres moyens et supérieurs, anciens fonctionnaires au chômage, cherchant à grappiller les miettes du développement. Les

populations s'organisent pour réclamer à ces sociétés la construction d'infrastructures de base, à la place de l'État défaillant. Ce dernier se dédouane en élaborant des cahiers des charges de plus en plus contraignants pour les entreprises. À terme, des villages se repeuplent, des routes sont ouvertes, des commerces se créent, au fur et à mesure que ces ressources disparaissent.

Conclusion

Les acteurs économiques étrangers sont pour beaucoup dans la reconstruction actuelle des pays du Niari. Les entreprises minières et forestières sont en effet souvent mises à contribution, par les populations ou les autorités locales, pour construire une école, un centre de santé ou les doter en matériel de fonctionnement. Cela tient à la fois d'une habitude d'un certain paternalisme entrepreneurial qui était celui des entreprises européennes d'avant la guerre, et des inégalités criantes entre la richesse affichées par ces entreprises et l'aspect démunis des populations qui n'hésitent pas à réclamer, parfois violemment, plus de redistribution. À cause de la présence de ces acteurs et des conflits pouvant en découler, l'État a été obligé de régler leurs droits et devoirs et donc d'intervenir dans la région par le biais de nouveaux codes forestier et minier, qui imposent un cahier des charges et délèguent à ces sociétés l'aménagement de ces régions et le soutien aux services sociaux. On peut d'ailleurs se demander si les tentatives de récupération (surtout médiatiques) de la région (d'opposition) par l'État depuis les années 2006-2008 n'ont pas eu comme intérêt premier la volonté de ne pas laisser échapper la manne minière.

Les populations semblent en partie détachées de ces dynamiques, dépassées par des changements trop rapides, et pour la plupart elles profitent de ces nouvelles opportunités dans des logiques de court terme propres à la situation de post-conflit et liées à la marginalisation qui leur est imposée.

Si on reprend la définition donnée par B. Pecqueur (2005) du développement territorial, défini « comme tout processus de mobilisation des acteurs qui aboutit à l'élaboration d'une stratégie d'adaptation aux contraintes extérieures, sur la base d'une identification collective à une culture et à un territoire », il devient clair que ce développement, s'il existe, n'est ni du fait de l'État, ni de celui des entreprises, aussi soucieuses soient-elles de leurs salariés, mais bien de la capacité des populations à réinvestir les bénéfices de la rente dont elles sont aussi, dans une certaine mesure, bénéficiaires. Or tant que ces dernières ne seront pas conscientes de ces enjeux, prêtes à s'organiser et s'entendre pour défendre un territoire considéré longtemps comme un territoire de seconde zone, il est à craindre que le développement de la région reste largement limité à un simple pillage des ressources. On est en effet en train de revenir à la situation qui existait pendant la colonisation en termes d'agriculture, d'industrie et plus généralement d'économie, tout en aggravant les difficultés sociales et environnementales. Les risques sont grands, alors, de voir les ressources et leurs bénéfices échapper totalement à leurs habitants, dans une logique de profits directs pour tout le monde (investisseurs, État et populations), créant des tensions et des conflits dangereux dans le contexte géopolitique de la sous-région.

On est alors, dans les pays du Niari, en présence de territoires à deux vitesses, entre les « enclaves concédées » soumises à un embryon de développement à l'usage exclusif des sociétés étrangères, et le reste des zones rurales ne possédant pas de matières premières, enclavées et délaissées par l'État comme par les organismes internationaux de développement, créant un ensemble de marges fragmentées, d'incohérences territoriales. Cet outil s'applique également en ce qui concerne les projets d'urgence, de post-conflit et les programmes DDR, ou bien dans le cas des interventions de l'État, pour lesquelles s'opèrent systématiquement des fractures territoriales entre les territoires de projets et les territoires exclus de ces dynamiques.

CHAPITRE 10 : Les transports aux aléas de la politique

Cela a été largement débattu : il ne suffit pas d'ouvrir une voie de communication, de désenclaver une région pour y amener le développement (J.-M. Offner, 1993 ; P. Frenay, 1996). Et cependant, il n'y a pas de développement possible sans organisation des transports. Un élément primordial à l'origine des dynamiques de recomposition en milieu rural africain est le désenclavement de l'hinterland à travers un réseau de communication fiable et de bonne qualité. Celui-ci permet le développement socio-économique par le désenclavement de l'arrière-pays, le rééquilibrage des écarts entre les villes et la campagne par un processus d'inversion de migrations et l'injection des capitaux citadins en milieu rural, et la croissance des productions vivrières et commerciales (Lombard, 2005).

La colonisation en Afrique a mis en place des structures de transports destinées non pas à aménager le territoire, mais à faciliter l'économie de prédation. On peut donc à juste titre critiquer ces structures. Cependant, il est des cas où elles sont à l'origine d'un véritable développement, par exemple autour de la production de coton au Tchad (Magrin et Ninot, 2005). A l'inverse, les espaces ne bénéficiant pas de ces systèmes de mise en valeur intégrés à l'économie mondiale sont restés des espaces enclavés, et à ce titre à l'écart des dynamiques de développement. Il convient bien sûr de relativiser cette notion d'enclavement, en fonction des échelles d'analyse du territoire observées. Si l'enclavement se définit par la distance aux centres et par les difficiles conditions de circulation (conditions naturelles, état des infrastructures, disponibilité des moyens de circulation...), les travaux de J. Debrie et B. Steck (2001) ont bien montré que celui-ci tient avant tout « à l'absence de toute réponse à une contrainte donnée », insistant sur le rôle des acteurs, politiques ou économiques, et de l'importance que revêtent leurs décisions d'aménager ou non les territoires, d'abolir les discontinuités. Ces raisons font qu'une même région peut se trouver à la fois intégrée à des dynamiques régionales voire internationales tout en étant exclue de dynamiques locales – et inversement.

Le Sud du Congo est à cet égard emblématique. Le chemin de fer Congo Océan (CFCO), destiné à permettre l'exportation des matières premières, a permis la mise en valeur des pays du Niari, entraînant un réel développement de la partie Sud de la région. Mais « l'économie coloniale, en intégrant ces espaces à l'économie mondiale, en a dans le même temps instauré un enclavement sélectif » (Magrin et Ninot, 2005, p. 16). On assiste donc dès la colonisation à des dynamiques multi-scalaires d'enclavement - désenclavement : la partie Sud du pays, relativement bien reliée au port de Pointe-Noire, est intégrée, par un réseau de communication d'extraversion, à un réseau d'échanges international, contrairement à la partie Nord, bien plus enclavée à l'échelle nationale. À plus grande échelle, les territoires de la vallée du Niari (Sud des pays du Niari), que traversent les axes principaux du pays (CFCO doublé de la RN1) étaient les seuls à être bien reliés à ce réseau, la partie Nord étant fortement enclavée du fait de la faible présence des voies de communication et d'un sous-peuplement important (Sautter, 1966).

Cette organisation territoriale héritée de la colonisation a depuis subi de profonds bouleversements. La mauvaise gestion après les indépendances a entraîné une forte dégradation des infrastructures de transport, et les guerres de la décennie 1990 ont contribué à accroître le délabrement des infrastructures, voire leur destruction. Or, le passage de la situation d'une région de carrefour de communications à une région enclavée a plongé durablement la zone dans un déclin économique et démographique. Le blocage de certains territoires en raison des manquements du secteur des transports fait des pays du Niari un territoire sinistré, et les difficultés de fonctionnement du chemin de fer comme l'état déplorable des routes compromettent la reconstruction (Calas, 2000).

Cet ancien réseau colonial d'extraversion est aujourd'hui, dix ans après la fin des conflits, au centre des enjeux territoriaux, économiques et sociaux de la reconstruction. En raison du lien très fort établi entre transports et développement, les pouvoirs publics comme les entrepreneurs mettent l'accent sur la capacité des transports à aider au redémarrage économique de la région. Mais il y a un écart entre les discours et la réalité du terrain. Le récent réinvestissement de l'État dans une région longtemps abandonnée pour des raisons d'opposition politique pose la question de l'impact réel de ces actions post-conflit largement politisées sur le développement local, des espoirs suscités comme de leurs impasses (Joncheray, 2010).

10.1 L'agonie du chemin de fer Congo-Océan

Le peuplement du Sud Congo a été rythmé par le trafic du CFCO, qui comptait en moyenne 30 convois par jour en 1986, après la réalisation dans le Mayombe, au Sud-ouest de Dolisie, du « réalignement » (Chapitre 3). Le train a longtemps représenté un avantage et un atout des plus grands pour la région, tant en terme de transport de voyageurs que de marchandises. Pour les populations, ses nombreuses gares permettaient de ravitailler la région en produits manufacturés et de commercialiser l'abondante production agricole dans les capitales. Depuis, tout a changé, et le « poumon du pays¹¹⁴ » n'en est plus un. La fermeture de certaines gares, la persistance de l'insécurité (racket des voyageurs par les milices ou par des jeunes désœuvrés, nécessité d'escortes militaires) et l'insuffisance du matériel roulant perturbent le trafic et ralentissent toujours la réorganisation de l'économie nationale.

Le CFCO est depuis 2000 devenu un établissement public à caractère industriel et commercial doté de la personnalité civile, de l'autonomie financière et de gestion ; il est issu de la scission-dissolution de l'agence transcongolaise des communications, entreprise pilote d'État. Depuis 2004, il cherche un repreneur capable de le réhabiliter et surtout de réinjecter des fonds à travers une mise en concession. Mais aucune entreprise ne souhaite reprendre la gestion de cette infrastructure en si mauvais état.

¹¹⁴ http://www.cfco.cg/?LE_CFCO.

PHOTO 52 : AFFICHE DANS LE BUREAU DU DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES TRANSPORTS DU NIARI, 2009. LE TRAIN GRUMIER COMME SYMBOLE D'UNE ÉCONOMIE FLORISSANTE.



10.1.1 Un service dégradé sur la ligne Brazzaville-Pointe-Noire

Il faut dire que les besoins sont grands. Avant les guerres, il y avait trois trains de voyageurs chaque jour pour les deux destinations (Brazzaville et Pointe-Noire). En 2011, il ne circule plus que deux trains régionaux (les trains mixtes Express) qui font l'aller-retour trois fois par semaine entre Loutété, dans la Bouenza, et les deux capitales (le train Loutété-Brazzaville est aussi dénommé « Air Pool »). Le train voyage avec des wagons bondés, les gens sont obligés de monter et descendre par les fenêtres et il y a fréquemment des voyageurs sur les toits (Photos 53).

PHOTOS 53 : LES ANCIENS HORAIRES SONT TOUJOURS AFFICHÉS À NKAYI (2009) ; L'EXPRESS À DOLISIE, 31 MARS 2009.



Un *Audit environnemental et social* (Consulint S.R.L, 2010) mentionne qu'en 2010 « le parc actuel du matériel à marchandises est de 1 309 wagons et celui du matériel à voyageurs est de 51 véhicules pour un taux de disponibilité de 66% pour les wagons et 47% pour les voitures. Les besoins réels des voitures voyageurs fixent le parc en service à 103 contre 24 à ce jour ». En outre, le CFCO disposait de 54 locomotives en 1986, contre 23 en 2008, dont seulement 10 roulent encore¹¹⁵. Le nombre de trains a encore diminué avec la fermeture du train Océan, le seul à relier directement Brazzaville et Pointe-Noire,

¹¹⁵ Site internet du CFCO : <http://www.cfco.cg/>.

après un nouvel accident de train de voyageurs en juin 2010 qui aurait fait une centaine de morts suite à un déraillement. Ces derniers sont fréquents sur la ligne, de 30 à 50 par an.

Le train Express est un train mixte, comprenant des wagons de marchandises en plus des voitures voyageurs. Comme il est chargé tout le long du parcours, le trajet de Nkayi à Pointe-Noire par exemple peut prendre entre 12 et 20 heures en fonction de la durée de stationnement du train dans chacune des gares traversées, pour environ 220 km de trajet (cf. Ob_61).

Les temps de voyage peuvent être beaucoup plus longs encore s'il s'agit de trains de marchandises. De nombreuses personnes empruntent ces trains lourds, plus fréquents et moins chers que les trains de voyageurs, même si cela est théoriquement interdit. Les voyageurs sont « parrainés » par les militaires, qui perçoivent de l'argent en échange de leur protection (le CFCO n'est alors pas payé). Ils voyagent sur ou entre les wagons, ce qui pose de graves problèmes de sécurité.

PHOTOS 54 : LE TRANSPORT DES PASSAGERS ET DES VIVRES PÉRISSABLES SUR LES TRAINS LOURDS (BOUANSA, 2010).



Concernant les dégâts liés aux guerres, les ponts plastiqués furent reconstruits en 2000 (Bodissa, PK 314- Loutété). Mais ce n'est pas le cas des éléments non indispensables. Alors que tous les bâtiments voyageurs du Pool et de la Bouenza ont été incendiés, tout comme une partie des bâtiments du Niari et du Kouilou, ils ne sont rénovés que progressivement. Ainsi en avril 2009, les gares de Loutété, Bouansa, Kipangou Kayes, Bodissa, Tao-Tao étaient toujours détruites (E_074). La signalisation en gare, détruite, n'a souvent pas été réparée, comme à Kipangou Kayes, Bodissa ou même Moubotsi, qui se situe à la jonction de la première ligne CFCO et du réalignement. Ces gares sont alors « fermées à la sécurité », c'est-à-dire qu'aucun personnel du CFCO n'est affecté pour effectuer les actions de sécurité en gare. Ainsi, la plupart des petites gares sont devenues des « points d'arrêts non gérés » (PANG) où les trains s'arrêtent sans qu'il y ait de personnel de gare et de sécurité. Les chauffeurs effectuent eux-mêmes les opérations nécessaires de gestion du trafic (aiguillage...) Les trains s'arrêtent également à de simples PK (points kilométriques).

Même dans les gares fonctionnelles la situation est difficile. À Mont-Bélo par exemple, lieu de jonction des deux lignes de train, la signalisation lumineuse était toujours détruite en 2009, ce qui obligeait les personnels du CFCO à utiliser de vieilles cocardes mécaniques en tôle (E_074).

La réouverture des gares résulte parfois plus de l'implication des acteurs extérieurs au CFCO que de l'organisme, comme le montre l'implication du sous-préfet de Kayes (E_101) pour la réouverture de la gare de Bodissa, la seule de son district :

[Les paysans] produisent mais la gare de Bodissa est fermée depuis la guerre. Il y a besoin de rouvrir la gare !! Sinon ils doivent marcher jusqu'à Kimpalanga puis prendre un véhicule pour Madingou ou Kayes. Il y a peu de véhicules et c'est très cher ! J'ai pris contact avec le CFCO. Heureusement la gare n'a pas été trop vandalisée, ce ne sera pas trop dur de l'ouvrir. On a fait un dossier avec des photos. J'étais à Pointe-Noire début mai, ils ont dit OK : [une délégation va] voir la gare mardi. SP Kayes, E_101, 9 mai 2009.

L'action du sous-préfet a porté ses fruits puisque la gare était fonctionnelle en 2010.

Le personnel du chemin de fer représente également un problème important. Désormais, le personnel cheminot n'est plus renouvelé, ce sont les retraités qui font encore fonctionner le train, comme en témoigne M. Nzamba (E_069), chef d'exploitation de la Zone 2 du CFCO (zone de Dolisie).

Depuis 1985 il n'y a plus de recrutement au CFCO. Les écoles de formation ont fermé (elles sont à Pointe-Noire). Il reste une école à Dolisie, pour les voies et bâtiments, et pour la remise à niveau du personnel de la voie. Avant, chaque service avait son école. Maintenant, le personnel est vieillissant, non renouvelé.

Aujourd'hui, le CFCO fonctionne avec les retraités ! Sans eux, le train serait arrêté depuis plus de 5 ans (conduite, gares, administration...) Ce sont tous des contractuels en CDD. À cause de l'idée de la mise en concession, l'État a les mains liées, il ne fait plus de recrutements ni de formations ! L'idée de concession a plus de 10 ans, avant même les événements (E_069).

Les insuffisances du rail ont entraîné depuis les guerres une reconfiguration des échanges et une inversion territoriale des échanges entre les pays du Niari et les villes-capitales. En effet, les gares de Nkayi à Loutété étaient auparavant exclusivement tournées vers l'approvisionnement de Brazzaville ; celles de Dolisie à Nkayi ravitaillaient également en partie la capitale, notamment en produits de l'ensemble de la sous-région. Depuis les conflits, les trains sont bloqués à Loutété ou dans le Pool, et les producteurs préfèrent désormais vendre à Pointe-Noire. Par exemple, toutes les productions du bassin de Mouyondzi qui allaient auparavant à Brazzaville via la gare de Bouansa vont désormais sur Pointe-Noire. Les temps de chargements en gare, de déchargement ensuite, les taxes fréquentes et illégales à payer pour la moindre opération font que les entreprises comme les particuliers utilisent désormais en saison sèche préférentiellement la route, notamment à destination de Pointe-Noire. Même si celle-ci est beaucoup plus chère, elle est devenue plus avantageuse pour les producteurs comme pour les commerçants en raison de l'absence de possibilité de conservation de certains produits, notamment maraîchers.

Pour Dolisie il y a seulement 1 à 5 voyageurs par semaine qui prennent le train. Personne ne monte pour Nkayi. Ils préfèrent la route ! Les seuls billets vendus pour Nkayi c'est quand il y a la pluie, que la route est impraticable. Le chef de gare de Madingou en juin 2010 (E_287).

10.1.2 La mort de la voie COMILOG ?

Les trains de la voie COMILOG (qui appartient depuis 1993 au CFCO), surnommés « trains Mbinda » (Mbinda, au Nord du Niari, constitue leur destination finale) sont eux totalement délaissés depuis les guerres. Pourtant, ils constituent la seule voie d'accès à la partie Nord du département.

Alors que la plupart des gares de l'axe du CFCO ont été en partie rénovées, sur la ligne COMILOG seules 3 gares l'ont été et sont ouvertes à la sécurité¹¹⁶ (Makabana, Mossendjo et Mbinda). La plupart des anciennes gares sont devenues des PANG. Au chapitre des difficultés mentionnées par l'Audit du CFCO (Consulint, 2010), cette partie de la ligne n'est d'ailleurs pas prise en compte.

PHOTOS 55 : LA GARE DE MAYOKO, QUI FONCTIONNE EN PANG DEPUIS LA GUERRE; LA GARE DE MAYOKO (PANG) AU PASSAGE DU TRAIN (2010).



Ce témoignage montre que tout est fait pour éviter au maximum le train (ainsi que la route du Mayombe entre Dolisie et Pointe-Noire), alors qu'en théorie le train fait le trajet de Mbinda jusqu'à Pointe-Noire pour un coût minime (8500F environ).

Il y a toujours les déplacements par le « train fantôme ». On l'appelle comme ça car il n'a jamais d'horaires ni de jour fixe. Et les gens dedans sont des fantômes.

Pour les plus riches : ils prennent le train [de Mbinda] jusqu'à Mossendjo : 2000 F, puis une jakarta jusqu'à Mossendjo poste. Puis un camion jusqu'à Dolisie, puis l'avion. E_199.

L'observation participante confirme l'état de délabrement du train, la longueur des trajets et les très dures conditions de voyage (cadre 21).

¹¹⁶ C'est-à-dire qu'elles bénéficient d'un personnel de gare.

Cadre 21 : Le « train social » de Mbinda.

Résumé issu de notes personnelles du 24/03/2010 (Ob_41).

Le train arrive mercredi à 12h 15 en gare de Mbinda. C'est le terminus, la locomotive doit être à l'arrêt pendant 4 heures pour refroidir. Vers 14h je me rends à la gare. L'animation qui y règne montre à quel point le passage du train modifie la vie de Mbinda. Il y a même un marché spécial qui s'installe non loin des rails et où l'on trouve tous les produits qui viennent d'arriver de Pointe-Noire. On se met à charger les planches, les safous et surtout les bidons de tombé (alcool de palme), qui constitue la spécialité de la région.

PHOTOS 56 : AVANT/ PENDANT LE PASSAGE DU TRAIN À MBINDA



J'achète mon billet au chef de gare et je vais prendre ma place, la réserver plutôt, car les places assises sont rares et très disputées. Le train est dans un état de délabrement général : les fauteuils sont dégarnis ou absents, il y a des trous dans le plancher, les fenêtres sont inexistantes. Je cherche à prendre des photos, mais la seule photo prise à l'intérieur du train (Photo 57) m'a valu des menaces (vous voulez vous faire de l'argent sur notre dos ! on va vous détruire l'appareil...), l'intervention énergique de l'armée pour fouetter ceux qui me criaient dessus et un avertissement que j'avais déjà compris : ne pas faire de photos dans le train, sauf à avoir une autorisation spéciale du directeur général du CFCO.

PHOTO 57 : DANS LE TRAIN DE MBINDA



À noter sur la photo : les luminaires au plafond ; les filets de safous rangés en haut ; les fauteuils abimés (mais ceux-ci sont en fait très corrects par rapport à d'autres endroits où il ne restait que la structure métallique, voire rien du tout...) ; le sol à plusieurs niveaux.

Je reste ensuite à ma place en attendant le départ du train ; les gens se disputent de plus en plus pour les places, j'ai donc intérêt à rester assise pour défendre mon siège. En fait, il existe un système, appelé « cabris », qui complique la donne. Les voyageurs peuvent s'adresser à un militaire (pas les officiels, armés, qui escortent le convoi, mais d'autres qui sillonnent le train pour le business des cabris) ; le militaire leur trouve une place, quitte à faire partir une maman qui était installée là depuis plusieurs heures. Lorsque plus tard passe le contrôleur, le militaire fait barrage en disant : non, celui là ne paye pas, c'est mon protégé. Le contrôleur ne peut rien faire, la personne paye au militaire la moitié de ce que coûte le billet, les deux parties sont gagnantes. Le seul perdant est le CFCO qui ramasse moins de recettes et qui a en échange un train où règne une pagaille sans nom. Le train est composé de 4 voitures de voyageurs (les pires du CFCO m'a-t-on dit, puisqu'on réserve les meilleures pour la liaison Brazzaville- Pointe Noire), ainsi que de 4 wagons de marchandises. Au fur et à mesure du trajet des wagons seront ajoutés, pour constituer à Pointe-Noire un train pouvant tirer jusqu'à une vingtaine de wagons de marchandise (Photos 60).

Le train démarre à 16h 58, le tombé a retardé le départ. 17h 17, premier arrêt après 7 km parcourus (PK Ngongo). Ce n'est pas une gare, juste un point kilométrique, le train s'arrête au milieu de nulle part, des gens chargent les wagons de tombé. On repart à 17h 36.

Dans le train passent des vendeurs de tongues, de biscuits, de lampes de poches, de petits miroirs... Mes voisins m'expliquent que ce sont des « jeunes désœuvrés », en fait délinquants notoires, qu'on laisse monter gratuitement dans le train pour y faire leurs petits trafics afin qu'ils ne traînent pas dans les villes. 1/3 des passagers seraient constitués par ces jeunes qui ne payent pas leur billet et qui font la loi dans le train ; les militaires restent hors des wagons pour faire semblant de ne rien savoir.

Dans le train il fait très sombre, on comprend pourquoi les vendeurs de lampes torche font fureur. Même pendant la journée, les voitures sont très sombres, du fait que nous sommes en pleine forêt et les branches des arbres ou des bambous qui servent à stabiliser les accotements me frappent régulièrement le visage à travers ce qui reste de la fenêtre.

17h 53, PK Lehaha, nous chargeons rapidement quelques safous et bidons de tombé. Le train est arrêté à cheval sur un pont métallique laissé par la COMILOG et bloque la piste (et deux véhicules de Chinois chercheurs d'or). Comme il vient de pleuvoir ici, le train a du mal à redémarrer, il patine et est obligé d'injecter du sable sur les rails pour pouvoir repartir. Notre vitesse diminue encore...

PHOTOS 58 : QUELQUES « MAMANS » DE MON WAGON, 17H15; PK LEHALA, 17H53.



À 18h 21 nous arrivons en gare de Mayoko. Nous avons donc parcouru 20 km en 1h 30. Cette gare ne l'est que de nom : le bâtiment qui reste de la COMILOG n'est qu'une coquille vide, il n'y a pas de chef de gare et les gens montent seulement organisés par les « jeunes désœuvrés ».

À 19h 40 (il fait nuit depuis 18h30), nous arrivons enfin à Tsinguidi (à environ 45 km de Mbinda). C'est un gros village mais seules quelques personnes montent dans le train. En face de moi, de

l'autre côté de l'allée, des femmes s'installent sur un amoncellement de sacs et de régimes de bananes. Un militaire essaie de se frayer un passage à travers les sacs des mamans : « laissez passer la République ! ». Le chef de train passe et fait enlever les bananes, « est-ce qu'on peut mettre en voiture la nourriture et les animaux ? ». À 20h 34, nous arrivons à Vouka, où les chargements de bananes continuent. Le chef de train entasse également singes, gazelles et porcs-épics dans les portes bagages au dessus de ma tête.

Nous arrivons ensuite à 21h 49 à Moungoundou Sud. L'arrêt semble promettre de durer, car il y a de nombreux tas de planches éclatées qui attendent le long des rails (Photos 59). Leurs propriétaires se disputent l'ordre de chargement. À 23h, je vais voir où en est le chargement et je ne comprends pas, il y a un tas de planches en travers des ouvertures du wagon, en vrac, et personne ne charge... Le second du chef de train m'explique que les trains océan et express ne sont pas comme ça, mais qu'ici c'est un « train social », maintenu pour faire plaisir mais dont personne ne se préoccupe, d'où le fait qu'il est totalement investi par les éléments perturbateurs de la région.

Minuit 38. Dehors, quelqu'un a planté une bougie dans le sol et vend du tombé au verre ; le tas de planches dehors ne semble pas diminuer. Les travées du train sont encombrées par des corps allongés tant bien que mal pour dormir ; c'est sale, mais ça doit être plus confortable que les barres de ces pseudo-sièges...

1h 41, le train repart, enfin... nous aurons passé 4 heures à Moungoundou Sud.

PHOTOS 59 : LES PLANCHES ÉCLATÉES DE MOUNGOUNDOU SUD ET LA GARE DE MOSSENDJO AU PETIT MATIN.



À 1h 55 la pluie se met à tomber. Conséquence immédiate : le train ralenti, il patine. La pluie passe à travers les fenêtres et le toit du train et au plafond se forme une série de gouttières. À chaque fois que le train change de courbe, et donc d'inclinaison, les gouttières changent de place. Le pire, c'est quand l'inclinaison fait dévier une des gouttières sur le carton que j'ai posé sur la structure métallique du siège où je suis assise. Alors là le carton devient un handicap puisqu'il retient l'eau qui autrement serait tombée à terre. Tous les bagages et les voyageurs sont trempés.

À 4H02, nous arrivons à Mossendjo. Nous venons de parcourir 150 km en 11 heures. Il pleut toujours. Je suis arrivée à destination, sauf qu'il est encore tôt et il pleut ; le centre est à 7 km de la gare. Je m'installe donc sur une chaise pour dormir un peu en attendant le matin. Je suis une privilégiée, les autres personnes dans mon cas sont installées par terre. Le train continue à être chargé, désormais ce sont essentiellement des bananes qui sont mises dans les wagons. Il y a aussi un porc qui va voyager et qui couine jusqu'au départ du train, à 5h15.

Le train est arrivé en gare de Dolisie le vendredi matin à 10h 33. Il a donc mis 41h pour parcourir 318 km. Il en est reparti, à destination de Pointe Noire, après avoir chargé de nouveaux wagons, le même jour à 22h.

PHOTOS 60 : LE TRAIN MBINDA LORS DE SON PASSAGE À BOUDIANGA (31/03/2009). OBSERVER LES VOYAGEURS SUR LES VOITURES, LES BANANES SUR LES WAGONS.



Comme pour le tronçon CFCO, et de manière encore plus cruciale, l'obsolescence du train a entraîné une modification des échanges entre la zone de production du Nord-Niari et ses débouchés. Le tronçon COMILOG fournissait en partie la capitale en bananes, manioc rouï, arachides, planches, huile et vin de palme. Avec le blocage du CFCO après Loutété, l'intégralité de la production se tourne vers Dolisie et Pointe-Noire. Mais le train a surtout ralenti, voire complètement arrêté les dynamiques de production en cours de reprise après la guerre. Par conséquent, l'abandon du train, et en l'absence d'autres moyens de transports, constitue un véritable frein à la reconstruction.

PHOTO 61 : LA GARE DE MAKABANA EN 1988 (PHOTO ROUSSEAU).



PHOTO 62 : LA GARE DE MAKABANA APRÈS LE PASSAGE D'UN TRAIN ; LES SACS DE MANIOC ET AUTRES PRODUCTIONS N'ONT PU ÊTRE CHARGÉES, IL FAUDRA UNE SEMAINE AVANT LE RETOUR DU TRAIN (03/04/2009).



Ainsi, si le CFCO, malgré son délabrement, semble être au centre de projets et d'enjeux d'aménagements futurs, il n'en est pas de même pour le train Mbinda, totalement à l'abandon. Les gares n'ont pas été rénovées, la plupart sont fermées, ce train « social » ou « fantôme » ne semble « fonctionner » que par miracle. On peut ainsi questionner l'abandon de toute une région, le Nord-Niari, dans laquelle les transports constituent un nœud gordien inextricable.

10.1.3 Une renaissance? Des investissements « rustines » pour éviter l'effondrement du CFCO et une implication croissante des entreprises

Face à l'échec de sa mise en concession, à l'échec de projets parallèles comme la création d'un chemin de fer Pointe-Noire-Ouessou par des Sud-Coréens (sous-préfecture de Kibangou, 2007) et afin de maintenir un service minimum des transports entre Brazzaville et Pointe-Noire, l'État a mis en place récemment un programme minimum d'investissements (2008-2011) permettant la réparation de quelques ponts cruciaux et l'achat au cas par cas de quelques locomotives et wagons. En raison des difficultés d'approvisionnement de la capitale, les trains de marchandises sont redevenus la « priorité des priorités » (Ob_41). L'achat d'une locomotive par l'État pour la Saris Congo (E_320, 315, 323, 362) montre à quel point il s'agit d'une infrastructure stratégique pour le développement de la région, mais aussi au niveau national puisque tout le pays dépend de la Saris pour son approvisionnement en sucre. Cependant ces quelques réparations et investissements ne constituaient que des pis-aller, dans l'attente d'un repreneur.

Depuis 2011, les ambitions du gouvernement pour le CFCO ont été légèrement revues à la hausse. Le Congo, la Banque mondiale, l'Union européenne (UE) et la Banque africaine de développement (BAD) ont signé en 2011 à Brazzaville un accord de 15 millions d'euros afin de réhabiliter le CFCO. Cet investissement est financé à moitié par le Congo. Il a permis de réhabiliter des wagons et d'acheter trois nouvelles locomotives. L'achat et la mise en service en août 2012 d'un train complet de voyageurs appelé Gazelle, ne desservant que les gares les plus importantes, a constitué un évènement marquant dans la vie du pays. Cependant, ce nouveau train ne constitue qu'un mince secours à ce secteur ; un seul train effectuant quatre allers/retours par semaine en 16h (officielles) pour 510 km est loin de suffire aux besoins, d'autant plus qu'il est déjà largement dégradé (DDB 13/08, 22/08, 03/09, 10/09/2012). L'achat de wagons ou de locomotives ne résout pas la question de la réhabilitation des voies. Ce programme de relance reste donc limité.

Les entreprises sont fortement tributaires de ce mode de transport et sont donc souvent obligées d'investir elles-mêmes dans la rénovation du réseau. Si la Sonocc (à Loutété) a préféré cesser ses activités plutôt qu'investir dans des trains, ce n'est pas le cas par exemple de la Saris à Nkayi. D'autres entreprises, telle la SOREMI (Société de recherche et d'Exploitation Minières, à Loutété-Mfouati) rencontrent le même type de difficultés.

Il y a le problème du trafic ferroviaire : les exportations se font via Pointe-Noire, mais on manque de wagons. On a même réhabilité 30 wagons de la COMILOG, en collaboration avec Socofran (on en a chacun 15). Mais le CFCO les utilise pour d'autres fins. De plus en plus on creuse l'idée de l'achat d'une locomotive dès que l'usine sera faite (E_362_SOREMI).

L'avenir est lié aux futurs enjeux miniers qui se développent dans la région. L'entreprise DMC Iron Congo, qui va extraire du fer dans la région de Mayoko, étudie depuis 2011 l'option de réhabiliter les voies COMILOG et CFCO entre Mayoko et Pointe-Noire. Les

ouvrages d'art devraient être refaits, et certaines gares réhabilitées et rouvertes à la sécurité entre Mont-Bélo et Mayoko. Les travaux devraient commencer en 2013. Mais les possibilités de transport des voyageurs et marchandises ne sont pas évoquées dans les documents de service du CFCO¹¹⁷. Les investisseurs du Projet Zanaga Iron Ore, qui vont exploiter le fer dans la Lékoumou, ont eux prévu de construire leur propre chemin de fer jusqu'à Pointe-Noire. Dans tous les cas, ce ne seraient pas des logiques d'aménagement du territoire et de planification des transports du pays destinées à désenclaver les territoires et à permettre les mobilités des populations, mais bien des logiques économiques liées à l'exportation des ressources minières... un retour aux origines de la voie COMILOG.

Longtemps abandonné par l'État et en l'absence de repeneur, le CFCO a été proche d'un arrêt total. Cette infrastructure lourde qui a coûté la vie à de nombreux travailleurs et a accompagné le développement du Sud du Pays pendant 80 ans, vient donc de gagner un sursis, mais ne pourra pleinement être utile qu'une fois sa réhabilitation effective et en étant intégré au maillage territorial.

10.2 La voie aérienne : un pis-aller ?

Après avoir été un mode de transport commun dans le pays (Chapitre 4), le transport aérien a subi lui aussi les affres des conflits et connaît un redémarrage incertain mais surtout inégal selon les territoires.

Les infrastructures aéroportuaires, dégradées et plus entretenues pendant les guerres, ont toutes cessés d'être utilisées, à l'exception de l'aéroport de Dolisie, fortement dégradé. L'impact de la municipalisation accélérée du Niari en 2006 a donc été grand pour ce secteur, puisque l'aéroport et les pistes d'atterrissage de Dolisie ont été refaits à cette occasion. La voie aérienne s'est alors un temps substituée au transport ferroviaire et routier (entre 2006 et 2012), puisque seul ce mode de transport permettait de joindre Dolisie et les pays du Niari depuis Brazzaville ou Pointe-Noire dans des conditions de temps, de confort et de sécurité minimum.

PHOTOS 63 : L'AÉROPORT DE DOLISIE EN JUILLET 2005, PUIS LE NOUVEAU BÂTIMENT EN AOÛT 2006 (PHOTOS DGGT).



Lina Congo a été privatisée en 2007 pour redevenir Air Congo, mais la compagnie connaît de grandes difficultés face à la concurrence d'autres compagnies. Ces dernières ne sont

¹¹⁷ <http://www.cfco.cg/?PERSPECTIVES>.

pas toujours bien loties, leur flotte est peu importante ce qui cause régulièrement un arrêt de leur activité. Ainsi, en 2009 une nouvelle compagnie est apparue, Mistral Aviation, qui a du rapidement cesser ses activités. Le 04 mai 2010 Télé Congo annonçait l'achat d'un avion d'occasion en Afrique du Sud par cette compagnie. Ainsi les compagnies fonctionnent de manière erratique. Leurs vols sont à 90% des vols à destination de Brazzaville ou Pointe-Noire. Dolisie constitue la 3^e destination opérée, en tant qu'escale entre les deux capitales.

PHOTOS 64 : ANCIENNE AGENCE LINA-CONGO À DOLISIE (RUE CIAVALDINI, PHOTO 2009).



En 2010, la compagnie aérienne Air Congo a programmé des vols Nkayi-Brazzaville et Nkayi-Pointe-Noire (A/R), également en tant qu'escale de vols Pointe-Noire-Brazzaville (Gazette 22). Cela a duré seulement quelques mois, en 2011 ces vols ne fonctionnaient plus. La taille de l'aéroport et l'absence de vraies infrastructures aéroportuaires (piste en latérite, pas de bâtiment d'aéroport, piste appartenant à la Saris) empêche la mise en place de véritables vols commerciaux (PHOTO 65).

PHOTO 65 : L'AÉROPORT DE NKAYI (2010)



L'aéroport de Nkayi se situe en effet dans la plantation de cannes à sucre. À l'origine, c'est une propriété de la Saris exploitée par l'État (ANAC). Les négociations pour que la Saris rétrocède l'aéroport à l'État n'ont pas encore abouti (E_320).

Le DSRP du Niari (Ministère du Plan, 2006a) résume ainsi la situation : « Le Niari compte actuellement un seul aéroport qui a été agrandi et bitumé pendant le 46^{ème} anniversaire

de l'indépendance nationale. Il peut désormais accueillir les grands avions. Jusqu'à présent trois à quatre compagnies aériennes desservent cet aéroport avec des petits avions de type Antonov. Considéré comme la seule porte de sortie régulière, l'aéroport de Dolisie est loin de combler le vide créé par le dysfonctionnement du chemin de fer et du mauvais état des routes. »

Le secteur aéroportuaire dans les pays du Niari n'est donc pas seulement inégalitaire et révélateur de l'enclavement généralisé des pays du Niari. Il constitue également depuis les guerres et surtout depuis 2006 la seule porte d'entrée réellement efficace dans les pays du Niari via la ville de Dolisie et son aéroport. C'est grâce à lui que les populations comme les marchandises peuvent encore relativement circuler, il a donné la possibilité d'un souffle supplémentaire à la région, même si ce souffle est tout relatif.

Le bitumage de la RN1 entre Pointe-Noire et Dolisie, et l'ouverture de ce tronçon à la circulation en 2012, a cependant eu un impact très important sur la circulation aérienne de la région. La concurrence de la route serait à l'origine d'une baisse de fréquentation importante de l'aéroport de Dolisie. En effet, les tarifs de transport par route sont de 7000 FCFA par passager par la route (*Jeune Afrique*, 2013), ce qui est nettement plus accessible aux populations que les 28000 FCFA du trajet par la voie aérienne, et guère plus que le train (5 400 FCFA).

10.3 De la piste à la route

L'existence des pays du Niari en tant qu'entité définie résulte de la facilité d'accès à ses nombreuses ressources. Cette région est paradoxalement aujourd'hui très enclavée.

Pourtant, en sus du chemin de fer et de la voie aérienne coexista pendant longtemps un réseau de transports terrestres relativement convenable (Chapitre 3).

Après les guerres, le réseau détruit lors des bombardements et des combats (Photo 23, partie 2) n'a pas été refait. Les routes, bitumées ou non, non entretenues, sont soumises à une dégradation rapide, notamment à chaque saison des pluies, c'est-à-dire neuf mois par an.

Le fonds routier n'a été relancé qu'en 2004 ; il est de nouveau théoriquement financé par les taxes sur les hydrocarbures et les superficies des concessions forestières, mais ses réalisations tardent à se mettre en place dans les régions dans la mesure où le personnel technique et administratif tout comme le matériel manquent. Le Plan National des Transports, adopté en 2004 et réalisé avec l'appui de l'Union Européenne, connaît de nombreux retards d'application.

10.3.1 Le goudron, paradigme de la reconstruction : les enjeux territoriaux et politiques de la RN1

Dix ans après la fin des conflits dans les pays du Niari, le réseau de transport régional était toujours à l'abandon; l'axe majeur du pays, la RN1 entre Brazzaville et Pointe-Noire, était infranchissable en plusieurs endroits lors de la saison des pluies. C'était toujours le cas en 2011, par exemple entre Bouansa et Loutété (photo 3).

PHOTOS 66 : LA RN1 ENTRE BOUANSA ET LOUTÉTÉ (2009).



De nombreuses déviations sont régulièrement créées le long du tronçon pour éviter bourbiers et ponts cassés (Mantsoumba), ou d'autres pistes sont empruntées pour éviter la RN1. C'est le cas par exemple de la piste Loudima Mont-Bélo par les eucalyptus, ou des voies de la SOGECO (Société Générale de Construction, qui réhabilite le réseau électrique), théoriquement interdites à la circulation (Ob_52 et 59, Photos 67). La situation évolue cependant très vite puisque la construction de la route goudronnée entre Dolisie et Nkayi (RN1), est en cours en 2013.

PHOTOS 67 : CAMION SUR LA ROUTE DES EUCALYPTUS ENTRE LOUDIMA ET MONT-BÉLO.

CETTE VOIE, QUI N'ÉTAIT QU'UNE PETITE PISTE RURALE À L'ORIGINE, EST EMPRUNTÉE DÉSORMAIS PAR DE NOMBREUX CONVOIS RALLIANT BRAZZAVILLE ET POINTE-NOIRE. À DROITE, PISTE SOGECO FERMÉE ET GARDÉE ; LES TAXIS PRÉFÈRENT LES UTILISER CAR ELLES SONT PLUS PRATICABLES, MALGRÉ LES INTERDICTIONS.



Le lancement en 2008 des premiers travaux de bitumage de la route Pointe-Noire-Brazzaville (RN1) constitue donc une vraie révolution des transports. Il s'agit des premiers travaux de grande ampleur réalisés sur cet axe majeur. Les travaux, mis en œuvre par la DGGT, sont exécutés par l'entreprise chinoise « China State Construction Engineering Corporation » (CSCES) et supervisés par l'entreprise française EGIS International. Le coût est financé par la coopération chinoise dans le cadre d'un prêt à faible intérêt accordé au Congo. L'ouverture de la RN1 entre Pointe Noire et Dolisie est effective depuis 2012 (Carte 61).

CARTE 61 : LA CONSTRUCTION DE LA ROUTE NATIONALE N°1. CONCEPTION ET RÉALISATION G. MARCHAND (IN JONCHERAY ET AL, 2011).



Il convient cependant de rester très prudent sur les effets associés de cette route, pourtant indispensable. Celle-ci permettra une exploitation plus efficace des ressources, dont les profits locaux ne bénéficient qu'à la classe politique, et assurera aux départements du Nord du pays via la RN2 une meilleure connexion avec le port de Pointe-Noire, destiné à devenir le principal port en eaux profondes de référence de l'Afrique Centrale¹¹⁸. Elle sera fréquentée à terme par des milliers de camions et de grumiers, sans réelles normes de sécurité, et sera soumise à une dégradation rapide sans entretien adéquat (c'est déjà un problème en 2013, les *Dépêches de Brazzaville* du 21 mai 2013 mentionnent ainsi dans le Mayombe des ruptures de talus et des difficultés de dégagement des épaves sur la chaussée). Cette question de l'entretien n'a toujours pas été abordée par les autorités compétentes. Qui paiera cet entretien s'il est mis en place ? Avec quelle péréquation ? Si des péages ont effectivement été construits aux sorties de ville (PK 8 pour Pointe-Noire, PK 151 pour Dolisie), ces derniers ne sont pas encore fonctionnels en juin 2013.

Enfin, nullement complétée par un maillage routier secondaire performant, la construction de cette route risque d'être à l'origine de nouveaux déséquilibres territoriaux, pénalisant fortement la région par une logique de corridor fermé. En effet, ce qui est annoncé comme une « autoroute » n'aura pas le même « effet structurant » que le chemin de fer, dont les nombreuses gares maillaient le territoire. La route comme axe unique, sans maillage secondaire et sans mesures d'accompagnement quant à l'infrastructure elle-même (entretien, déviations, services) mais également en faveur de l'environnement régional, risque de ne provoquer qu'un « court-circuitage commercial » (Frenay, 1996) par rapport aux villes moyennes, en raison des relations préférentielles directes des lieux de production avec les grandes villes.

En entamant la réalisation de ce projet vieux de 50 ans, le chef de l'État réalise une opération économique et politique magistrale. C'est une opération économique,

¹¹⁸ Concéde en avril 2009 à la société Bolloré Africa Logistics pour 27 ans, ce port devrait servir à terme de plateforme de transbordement mais également de porte principale des transits hinterland (import et export) sur le bassin du Congo, ouvrant sur les principaux corridors de la sous-région, en particulier en desservant la République Démocratique du Congo (RDC), la République Centrafricaine et le nord de l'Angola.

puisqu'elle permet la remise en service du couloir reliant les deux capitales, mis à mal par les difficultés du CFCO. Mais c'est également une opération politique et symbolique, puisqu'elle lui permet d'affirmer son intérêt pour les régions du Sud du pays, ce qui ressemble fort à une concession faite par le chef de l'État à sa région d'opposition. La construction de la RN1 a en effet été lancée à grands renforts médiatiques¹¹⁹, en lien avec le programme présidentiel au nom fortement symbolique, le « chemin d'avenir » (programme 2009-2016). Or, dans le même temps, plusieurs autres routes goudronnées sont également construites dans la partie Nord du pays, sans être autant médiatisées¹²⁰. De même, l'intégration du bitumage de la RN1 dans son cadre plus large, la refondation de l'axe Pointe-Noire-Brazzaville-Ouesso-Enyellé-Mbaïki (République centrafricaine), long de 1 718 km, est rarement évoquée. L'annonce de la construction de la RN1 constitue donc en quelque sorte ce « mythe opératoire » dont parle J.-M. Offner (1993), permettant de rationaliser les décisions du pouvoir politique tout en occultant – plus ou moins volontairement – les nécessaires mesures d'accompagnement.

10.3.2 Des voies secondaires aux pistes rurales : la lutte contre l'enclavement

La situation évolue vite également pour les quelques routes secondaires goudronnées. La première, Loudima-Sibiti, était en assez mauvais état en 2009-2010, lors de nos enquêtes. Construite entre 1982 et 1985 sur financement de l'Union Européenne dans le cadre du plan quinquennal, pour permettre à la société Socobois d'amener son bois à l'usine de Dolisie, elle relie le département de la Lékoumou au CFCO mais n'était plus entretenue. Elle présentait de très vastes pelades consécutives au trafic de grumes qu'elle a supporté. Les travaux de réhabilitation amorcés en 1997 ont été interrompus du fait de la guerre. Un des ponts situé à 35 km de Sibiti a été dynamité en 1999 ; il attendait alors toujours d'être réparé (Photos 68). Cependant, les travaux ont repris en 2013, afin de raccorder le tronçon à la nouvelle route de Zanaga.

PHOTOS 68 : LA ROUTE DE SIBITI PEU APRÈS LOUDIMA (2009) ; DÉVIATION AVANT SIBITI (2010).



La voie goudronnée entre Bouansa et Mouyondzi, construite en 2004, est en bon état mais se dégrade très vite. On y observe déjà de nombreux trous et fissures que la société ASTALDI, qui a une base à Bouansa, répare régulièrement. La dernière route goudronnée

¹¹⁹ <http://www.grandstravaux.org/actualites/evolutiondelaroutepointenoirebrazzaville.htm>

¹²⁰ Travaux sur les tronçons Owando-Makoua-Ouesso, Oyo-Tchikapika, Djiri-Ingah...

est la route Loutété-Mfouati, elle permettait à la société SOCOREM (actuellement SOREMI) d'évacuer ses polymétaux (Photos 69).

PHOTOS 69 : PISTE BOUANSA-MOUYONDZI : LES ENFANTS RENTRENT DE L'ÉCOLE ET EMPRUNTENT LA VOIE Goudronnée. LES HERBES NON COUPÉES RÉDUISENT LA LARGEUR DE LA VOIE ET BLOQUENT LA VISIBILITÉ DES CONDUCTEURS (2009) ; PISTE LOUTÉTÉ-MFOUATI (2010).



On peut cependant s'interroger sur l'« effet goudron » qui consiste à privilégier la réalisation d'infrastructures de grandes capacités, goudronnées, en raison certes de leur utilité mais aussi de leur malléabilité médiatique et de leur propension à attirer les financements des grands bailleurs internationaux. Or il serait possible de construire des routes durables en latérite stabilisée, beaucoup moins coûteuses et tout aussi praticables à condition d'y adjoindre un programme d'entretien rationnel, ce qui permettrait de construire plus rapidement un réseau de transport conséquent, maillant tout le territoire et permettant une congruence avec des dynamiques locales multiples.

Ces routes goudronnées constituent cependant une chance pour la population locale en lui permettant d'envoyer ses productions agricoles vers les gares du CFCO, ou vers la RN1, puis vers Brazzaville et Pointe-Noire. De nombreux commerçants venant de Pointe-Noire ou de Brazzaville les empruntent également pour aller acheter les productions directement dans les villages. Mais au vu du manque d'entretien et de l'absence de bas-côtés, elles représentent également un danger pour les populations et les voyageurs car les véhicules y roulent trop vite.

Ces trois voies du département de la Bouenza constituent cependant une exception. La plupart des pistes ne sont que des voies en terre dignes de l'ancienne RN1, avec en plus du relief dans le Nord de la région. Rejoindre certaines parties de ces départements, et notamment les axes éloignés des axes principaux, relève donc d'une gageure. Nous avons ainsi mis 19h30 pour parcourir les 120 kilomètres entre Sibiti et Léfoutou dans un « taxi » Hilux. Les problèmes rencontrés venaient de l'état des pistes mais également de l'état du parc automobile (Cadre 22). Le trajet parcouru montre aussi les conditions très inconfortables de voyage (debout dans les camions, sur les grilles, à 6 passagers dans les taxis), les systèmes d'entraide sur la route et les adaptations récurrentes aux aléas du voyage.

Cadre 22 : Trajet Sibiti-Léfoutou (Ob_24)

Au départ de Sibiti, vendredi matin à 9h, trois véhicules s'apprêtent à faire le trajet vers Léfoutou (la destination finale est Bambama) : une Hilux noire (la mienne), une Ranger blanche et une Ranger verte.

L'Hilux, moins chargée puisque c'est un transporteur de colis express, prend rapidement les devants sur les Ranger, lourdement chargées en hommes et en paquets. Mais au bout de 10 km, les attaches des mâchoires de la roue avant droite se cassent, il faut les changer, les deux autres véhicules nous passent devant. Nous les redoublons peu de temps après.

À Komono, deuxième arrêt réparation. Nous avons parcouru les 50 premiers km, les plus faciles. Il est 12h. Nous mettons une heure à réparer et renforcer les lames, il faut faire une atèle en bois. Les Ranger nous ont à nouveau doublés.

PHOTOS 70 : LA RANGER BLANCHE. À LISSENGUÉ (QUARTIER AVANT KOMONO OÙ SE TROUVE LE CARREFOUR VERS BAMBAMA), RÉPARATION DU VÉHICULE.



14h, dans une côte, nous doublons une Mercedes bleue (un camion) qui est parti la veille à 9h de Sibiti, et qui est en panne, la transmission coupée. Tous les colis sont déchargés sur la route, les gens ont marché jusqu'au prochain village. C'est le seul gros camion qui tente, une fois par semaine, de rallier Bambama.

PHOTOS 71 : UN VÉHICULE EN PANNE ET UN EMBOURBEMENT... SUR UN PONT!



Quelques kilomètres plus loin, nous croisons le véhicule vert, en panne. Ses occupants et son chargement ont été récupérés par la ranger blanche. Désormais très lourdement chargée, nous ne tardons pas à dépasser cette dernière.

La route est excessivement mauvaise, ce qui veut dire que notre vitesse de croisière se situe aux environs des 10 km/h, quand il n'y a pas de gros bourbiers. Pour l'instant, ce sont surtout des trous à franchir, ou des ponts sans bois. À 16h00, nous voilà à 45km de notre destination, avec un

roulement à changer et un pont cassé. [...] À 19h le constat est fait : le pont arrière ne donne plus, et il est hors de question de continuer la route sans 4x4. À ce moment là, malgré son surpoids, la ranger blanche arrive à notre niveau, et je monte dedans, abandonnant l'Hilux. À 20h nous nous arrêtons à Kissengui, il reste 38 km à parcourir. Nous restons un certain temps pour renforcer les lames prêtes à céder.

À 21h, nouveau départ. Mais nous nous embourbons. Nous sommes trop chargés : les 10 personnes du départ avec leur chargement + le véhicule vert et leur chargement + les gens de la Mercedes bleue et moi, ce qui fait plus de 20 personnes avec chacune un gros sac de fufou, des bidons d'huile de palme, et les colis de poissons fumé pour Léfoutou. Tout le monde doit être samedi matin au marché de la frontière avec le Gabon. 2ème embourbement. Roue crevée. Nous réparons, c'est reparti. 3ème embourbement. On doit décharger et recharger. À 1h du matin nous y sommes encore. Il reste 17 km. Enfin nous repartons. À 2h nous déposons une femme. Elle dit s'être fait voler son téléphone, ce qui occasionne plus d'une heure de tracasseries. 5h20 : Enfin nous voici à Léfoutou. Il y a des gens à décharger partout, des colis à monter pour le marché, des règlements à faire avec la police... J'atteins enfin ma destination, 4 km plus loin, à 6h30.

Il existe ainsi des zones complètement enclavées : Zanaga était encore en 2009 presque impossible à atteindre en transports locaux (Ob_27, E_118). Certains villages du bord du fleuve Niari ne sont eux accessibles qu'en pirogue et à pied, par exemple au Nord des districts de Kayes et Madingou, d'où un isolement très fort de leurs populations.

TABLEAU 28 : PAROLES D'ENCLAVEMENT

BOUENZA	Mabombo	« Les gens de Mabombo : viennent à pied (à Madingou)! Même pour l'arachide on fait tout sortir par Mouyondzi, pas de lien avec Mabombo ».	E_118 ; E_121 E_122 E_331
	Boko-Songho (BKS)	« La route est mauvaise: ces derniers temps, il n'y a qu'un seul commerçant qui ose le trajet environ 2 fois par mois. (pour le transport des gens + dépose des marchandises). « Parfois ici il n'y a rien à manger à cause de la route (poisson) ». « Les haricots n'arrivent pas à la gare (de Madingou) ». « Avant, c'était accessible par Nkayi ». « Les produits de BKS vont directement en RDC, car c'est plus facile ! » En gare de Nkayi : personne ne veut aller à BKS ou à Loutété	E_113 ; E_114 E_121 E_122 Ob_10
	Tsiaki	« Quand il y a des pluies, on ne peut pas sortir » (du district)	E_109, 118, E_122
	Kingoué	« Ce n'est pas possible d'aller en véhicule à Kitouh, Nanza, Moukomo, Kougolé, Kidzoua, Nanza. Moukomo : les ponts sont cassés ».	E_126 E_118 ; E_122
	Yamba	Problème à partir de Massangui et à l'Est de la rivière Moussengué, avant le Pool : « aucun personnel affecté là-bas n'accepte d'y aller. On ne passe même pas à bicyclette, il faut aller à pied et il y a la rivière Moussengué à traverser à la nage !! c'est dangereux après la pluie. Ce sont les parents qui font la scolarité. »	E_128
LÉKOUMOU	Zanaga	« À Zanaga : tout le district est enclavé. Il n'y a aucun accès, ils ne font que de la chasse. Le marché ne dure que de 6 à 8h le matin. Il n'y a pas de légumes. » « L'enclavement est très fort. Ça fait plus de 10 ans qu'il n'y a plus de travaux pour les routes (sauf voie vers Loudima). On peut mettre 3 jours pour aller vers Zanaga. » « L'IPHD ne va jamais à Bambama et Zanaga : c'est trop dur ! »	E_118 E_142 E_139 Ob_25

		Les villages font parfois 2 jours sans trouver à manger ! Zanaga se ravitaile par les Plateaux. « En saison des pluies, il faut 4-5 jours pour faire Sibiti-Zanaga » (164 km).	Ob_27 E_169, E_175, E_177
	Bambama	« L'IPHD ne va jamais à Bambama et Zanaga : c'est trop dur ! (ils sont allés à Bambama une seule fois, la première année, depuis ont renoncé) ». « Problème de ravitaillement à Léfoutou, il y a besoin d'aller au Gabon. Les enseignants ne viennent pas. Les prix des cartes de téléphones sont plus chers que leur valeur ! » « Problème d'accessibilité pour le CEG de Bambama surtout en période scolaire : pluies : impraticable. L'inspection n'a de données que par téléphone, ils n'y ont jamais été (ni à Zanaga ; l'IPHD ou PRAEBASE ne peuvent y intervenir. Les projets s'arrêtent à Ingolo 1 ».	E_139 E_159 Ob_27 E_171, 172 E_177
	Komono	« Saison des pluies : même pas un véhicule par semaine ». « Il faut aller jusqu'au Gabon à pieds pour aller chercher du sel, du pétrole » (Léfoutou)	E_273 E_159
NIARI	Moungoundou Nord	« Il y a de gros problèmes d'alimentation, les gens sont limités à manger de la viande de chasse. » Aucun véhicule. 15000F pour Mayoko en Jakarta.	E_118 E_200
	Kibangou	Villages enclavés dans la forêt (cf Karo Zoungou, Panga1) « Le district a mauvaise réputation, surtout à cause de l'enclavement et il y a des rumeurs qu'il n'y a pas de marché, que les denrées sont rares...	E_118, 247 E_258
	Banda	Voie de communication Kibangou-Banda : « les compagnies forestières sont parties avec les guerres, les routes se sont dégradées ». Banda : « il y a un véhicule une fois toutes les 2 semaines ».	E_163 E_230
	Mbinda	Seul véhicule = véhicule du sous-préfet « bretelle [train] Mt-Bélo-Mbinda = c'est l'unique moyen de transport qui fait vivre la population ici. La route, c'est une piste d'éléphants (entre Mayoko et Mbinda). »	E_197

PHOTOS 72 : FRANCHISSEMENT D'UN PONT À MABOMBO (2010).



Les ouvrages d'arts, quand ils existent, sont souvent précaires ou défectueux. Par exemple dans le district de Kayes, pour aller à Voka, il faut passer la rivière à gué lors de la saison

sèche. Pendant la saison des pluies, on ne peut traverser ; cela pose de multiples difficultés, par exemple pour les enfants qui ne peuvent aller à l'école la plus proche (Kimbonga-Louamba, E_315). Certains ponts sont provisoires, construits en bois par les forestiers, et rendent difficile le passage des camions et transporteurs (Photos 72).

Plusieurs bacs fonctionnent encore sur le Niari et la Bouenza, à Madingou, Kayes, Makaka (district de Tsiaki), ou sur la Louéssé à Ngouéli (Yaya, Niari). Ils sont largement insuffisants pour desservir les régions rurales concernées, limitées dans leur développement.



PHOTO 73 : LE BAC DE MABOMBO (EN BASSES EAUX). SON PONT EST INONDÉ EN HAUTES EAUX, QUAIS ET FILS SUBMERGÉS (OB_56). IL DEVRAIT ÊTRE RÉHABILITÉ PAR LE FONDS ROUTIER. INSCRIT AU BUDGET D'INVESTISSEMENT DE L'ÉTAT 2010, LE PONT, EN FER, SERAIT DÉJÀ COMMANDÉ EN ARGENTINE.

PHOTO 74 : LE BAC DE KAYES EST EMPRUNTÉ TOUS LES JOURS PAR DE NOMBREUX HABITANTS DE NKAYI QUI SE RENDENT LA JOURNÉE DANS LEURS PLANTATIONS À PLUSIEURS KILOMÈTRES DU FLEUVE, RIVE DROITE. ILS RAMÈNENT BOIS, MANIOC, MAÏS, ET BANANES. LA TRAVERSÉE COÛTE 50 F.



Certaines interventions utiles sont cependant en passe d'être réalisées : ainsi le projet de ponts en lieu et place du bac entre Madingou et Mabombo d'une part, du bac de Makaka d'autre part (sur financements du conseil départemental, au titre du contrat État-département, 2006), devraient faciliter le désenclavement du district de Mabombo et l'intégration régionale en reliant Madingou et Mouyondzi à Sibiti sans passer par Loudima, à condition que l'entretien des pistes soit réalisé. Cependant, là encore les projets tardent à être réalisés, en 2012 les travaux n'avaient pas démarré.

Le manque d'entretien des pistes rurales constitue le principal frein à l'amélioration du réseau de pistes. Malgré la présence passée ou présente de plusieurs projets présentant un volet de réhabilitation des pistes rurales (PDARP, PRODER, PURAC..) et les quelques actions du Fonds routier, l'absence d'entretien ou la mauvaise réalisation des chantiers fait que un ou deux ans après, tout est à refaire. Sans entretien constant, les routes se dégradent très vite en raison des pluies et de la fragilité du terrain, très argileux, et ce malgré l'emploi de latérite (ce qui n'est pas toujours le cas). Par exemple, la piste Mouyondzi-Kingoué, rénovée par l'ASU en 2002, est aujourd'hui de nouveau impraticable. La piste Madingou-Mabombo, refaite en 2008 par le Fonds routier en

suivant les normes utilisées pour les routes goudronnées (piste suffisamment large, stabilisée et latéritée, avec des ouvrages d’arts aux normes), est déjà fortement ravinée par endroits. La surfréquentation de pistes en bon état est également un facteur important de dégradation.

PHOTO 75 : PISTE MADINGOU – MABOMBO- SIBITI EN 2010, RÉHABILITÉE EN 2008 PAR LE FONDS ROUTIER (LATÉRITE ET OUVRAGES D’ART).



PHOTO 76 : PONT DE KINGOUÉ RÉNOVÉ EN 2009 « PAR LES FONDS DES VILLAGEOIS » (E_126), DÉJÀ DÉTRUIT EN 2011. UN SYSTÈME IMPROVISÉ DE TRANSBORDEMENT PAR JAKARTAS A ÉTÉ MIS EN PLACE.



Pour pallier ce problème d’entretien, on a pu observer quelques rares cas de cantonnement villageois spontané. Ainsi, à Kingouala (E_334, district de Mouyondzi), les habitants travaillent la piste par peur des accidents et que le village soit enclavé. Parfois, ce sont des jeunes qui travaillent la piste, afin de désenclaver leur village mais également de recevoir de l’argent en échange, et n’hésitent pas pour cela à mettre des barrages sur la piste pour taxer les rares véhicules de passage (10 000 FCFA sur la piste Mbaya-Tsinguidi, Ob_37 ; piste Mouyondzi-Tsiaki, Ob_14). D’autres initiatives, cette fois-ci de la part des transporteurs, sont mentionnées par J. Kibinda-Diakita (2006, p. 50) : « sur la route de Kimongo, tous les jeudis, les transporteurs de cet axe devaient boucher les bourbiers et rafistoler les ponts. »

Autre problème de la route, les barrages routiers établis par la police et la gendarmerie. Officiellement supprimés en 2008 (E_56), nous en avons pourtant croisé plusieurs, notamment entre Dolisie en Loudima, mais également en direction de Pointe-Noire. J. Kibinda Dibakita (2006, p.61 ; Tableau 29) signale ainsi que « les agents [de police et de gendarmerie] installés dans ces postes ne vérifient pas la taxe relative à la réglementation de la circulation routière. Ils demandent plutôt à chaque véhicule de payer une somme d’argent selon les marques et les charges en produits vivriers. »

TABLEAU 29 : RÉPARTITION DES TARIFS PAR POSTE DE POLICE ET DE GENDARMERIE À DITADI (AXE KIMONGO-DOLISIE) ; ENQUÊTES DE JEANNE KIBINDA DIBAKITA, OCTOBRE 2005.

	Tarif	
	Si passagers	Si produits vivriers
Voiture taxi	3000 F	5000 F
Toyota, Mazda long châssis	4000 F	8000 à 10 000F
Peugeot 404	5000 F	10 000 à 12 000 F
Mercedes	10 000F	18 000 à 25 000 F

Un problème important pour le secteur des transports routiers est celui du carburant, souvent rare et cher. Le réseau de station nationales (Hydro-Congo) ayant été détruit, on ne peut se ravitailler en essence ou gasoil que via des stations privées, peu nombreuses encore dans la région malgré l'ouverture depuis 2009 de plusieurs stations Total (à Mouyondzi, Madingou et Loutété notamment, en complément des stations déjà existantes à Dolisie ou Nkayi ; Figure 18) ou Puma (Dolisie et Kibangou ; Photo 77).

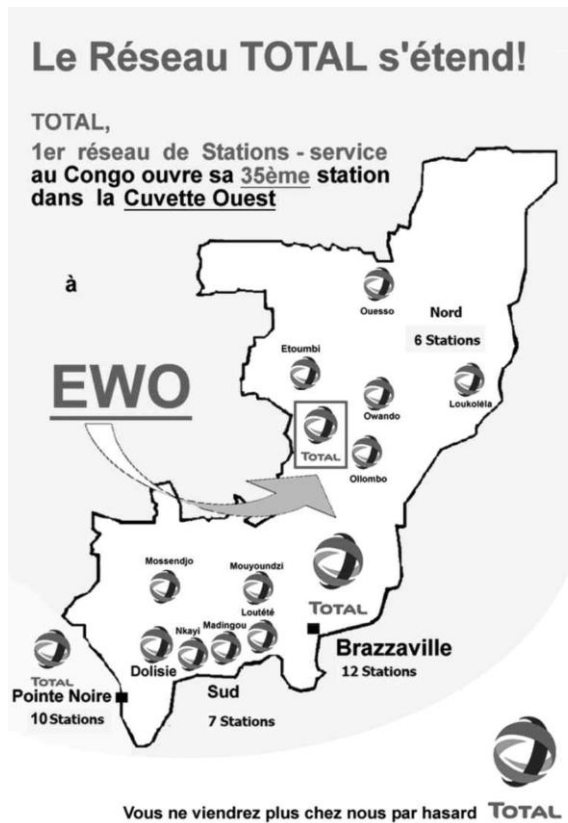


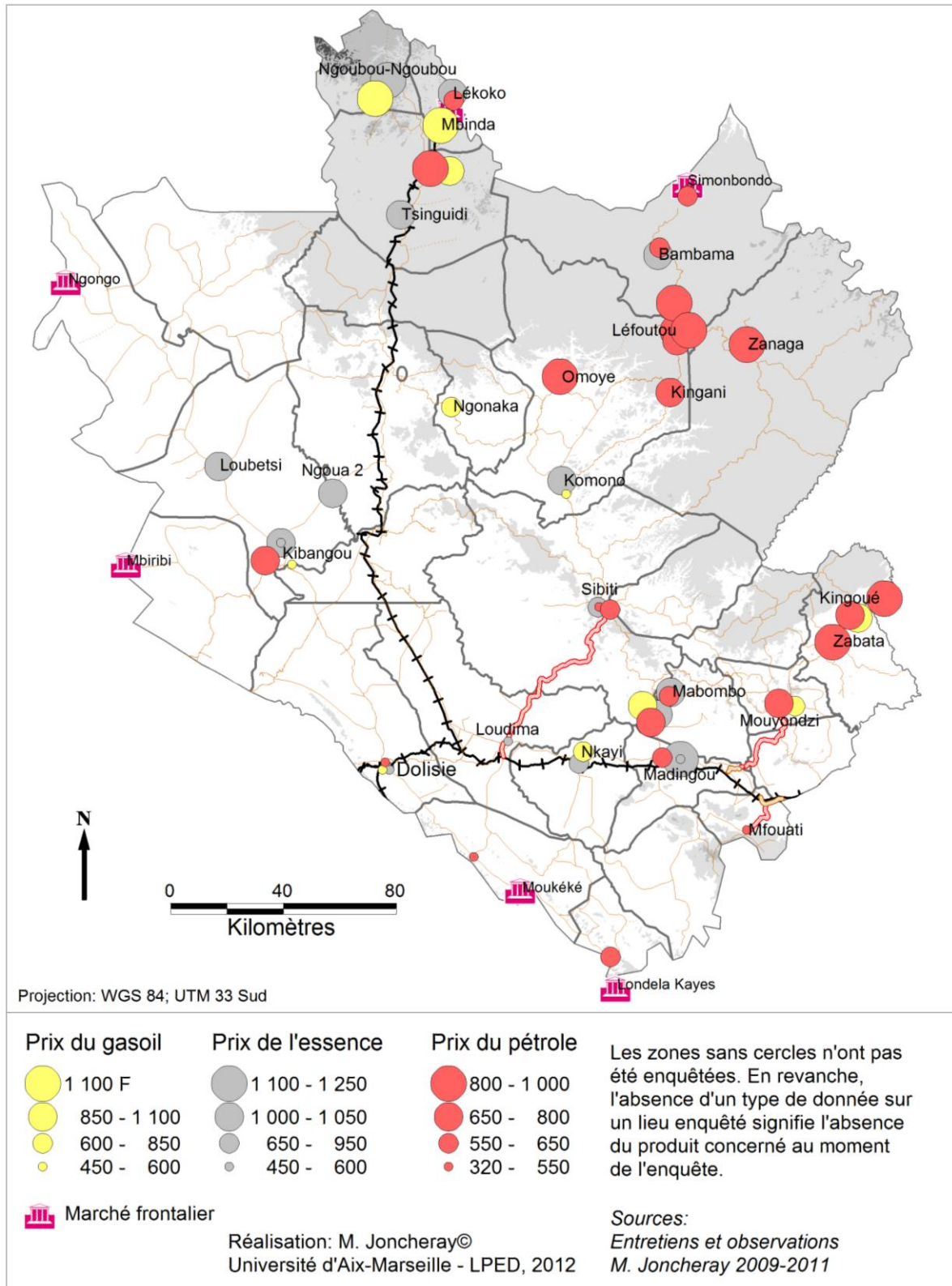
FIGURE 18 : PUBLICITÉ POUR UNE NOUVELLE OUVERTURE DE STATION-SERVICE DE TOTAL, DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE, 17 AOÛT 2011. IL S'AGIT CEPENDANT DE STATIONS ESSENTIELLEMENT URBAINES, NE PERMETTANT PAS UN BON RAVITAILLEMENT EN CAS DE TRAJETS DANS LES ZONES RURALES. À NOTER LE TRÈS FORT DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU DANS LE NORD DU PAYS.



PHOTO 77 : LA STATION SERVICE PUMA DE KIBANGOU, PRISE EN FRANCHISE PAR LE DÉPUTÉ, PASSE PARFOIS 5 MOIS SANS CARBURANT, DU FAIT DU MANQUE DE STOCK À DOLISIE ET DE CAMIONS CITERNES (E_256).

On ne peut trouver de carburant en station hors de ces quelques localités ; en outre elles sont très souvent à sec : il faut alors se tourner vers les « khadafi », des petits revendeurs au litre (PHOTOS 78), ce qui représente un surcoût non négligeable par rapport aux prix (encadrés) officiels : le gasoil, qui devrait coûter de 400 à 475 FCFA, atteint facilement 1000 FCFA le litre à Kingoué, 1100 F à Mbinda ou Moundou-Nord, quand il n'est pas tout simplement indisponible (Carte 62). Ainsi, dans certaines villes disposant de stations (Madingou, Kibangou) cohabitent stations et khadafis (Carte 62). Les prix augmentent également en périodes de pénurie, fréquentes en raison des difficultés d'accès des camions citernes. Il arrive même parfois que les taxis brousse (par exemple entre Dolisie et Nkayi) cessent de circuler quand la pénurie est trop importante (Ob_52). Le prix des courses peut lui aussi varier en fonction des quantités de carburant disponibles dans la localité de départ. Près des frontières, les prix diminuent car les carburants sont moins chers dans les marchés frontaliers. Ainsi, au marché de Mbinda-Lékoko, on échange un mouton contre un bidon d'essence gabonais et un bidon de pétrole. Le pétrole du Gabon est moins cher que celui venu par véhicule de Mossendjo (Ob_40).

CARTE 62 : PRIX DU CARBURANT DANS QUELQUES LOCALITÉS DES PAYS DU NIARI EN 2009-2010.



La cartographie des prix des carburant dans les pays du Niari Carte 62) donne ainsi une image ponctuelle de ce que signifie l'enclavement dans les pays du Niari. Cette cartographie dépend en effet de la situation locale du ravitaillement au moment des enquêtes. On peut voir ainsi, en creux, la pénurie de gasoil dans le Nord de la Lékoumou au moment de l'enquête ou celle de l'essence à l'Est de la Bouenza. Les prix les plus bas sont le long des axes de transports principaux et dans les grandes villes qui disposent de stations.

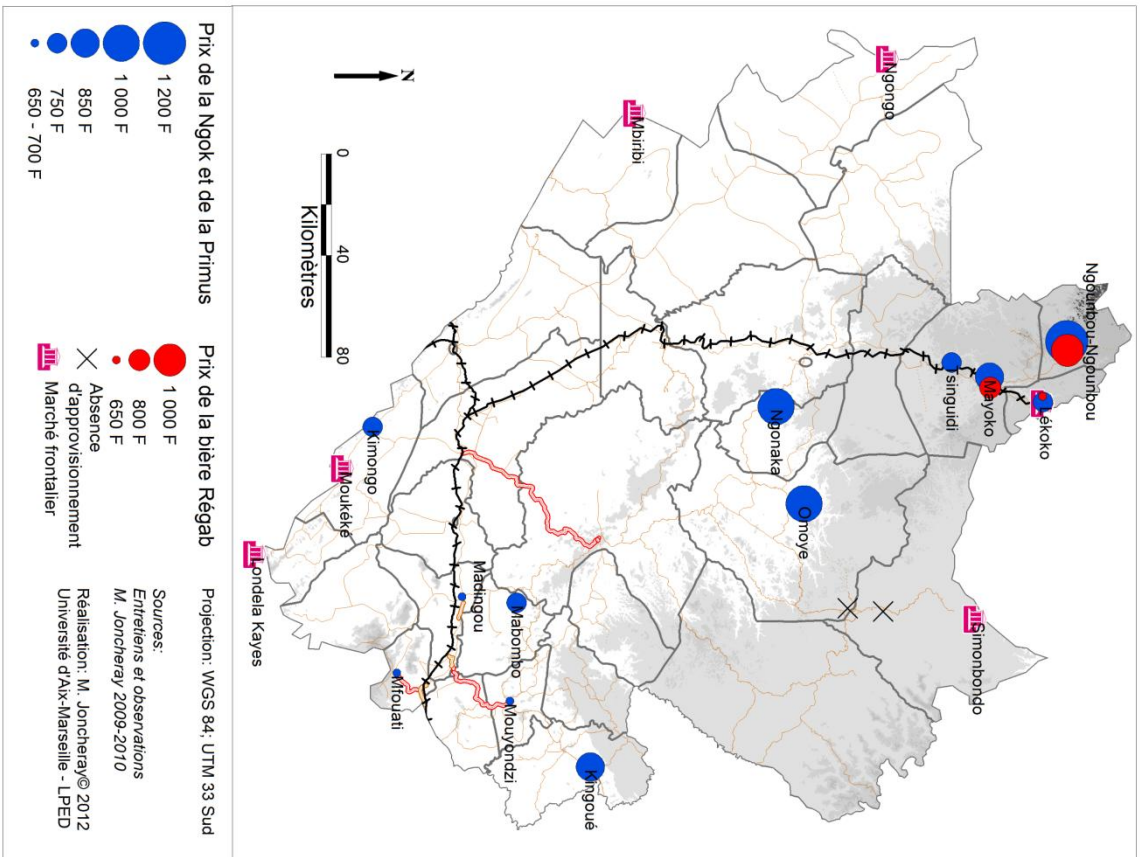
Ainsi, les prix des voyages peuvent varier du tout au tout en fonction de la destination et de la saison. Les prix pratiqués sont révélateurs des coûts de transport extrêmement contrastés : 20 francs au kilomètre entre Sibiti et Loudima, 25 F/km entre Mfouati et Loutété sur les routes goudronnée ou 29,41 F/km entre Dolisie et Kibangou, mais 178,8 F/km sur la « piste d'éléphants » (E_198) entre Mbinda et Mayoko ou 263,2 F/km entre Mayoko et Moundoundou-Nord. En raison de l'état de la RN1 entre Loutété et Bouansa, il est plus facile et moins cher pour les gens de Loutété d'aller à Brazzaville plutôt qu'à Nkayi (E_365). Par la route, il faut compter 3000F pour se rendre dans la capitale située à 185 km, 4000F pour Nkayi (70 km).

PHOTOS 78 : KHADAFIS À MADINGOU GARE ET À MBINDA ; SUCRE GABONAIS AU MARCHÉ DE MBINDA-LÉKOKO (2010).

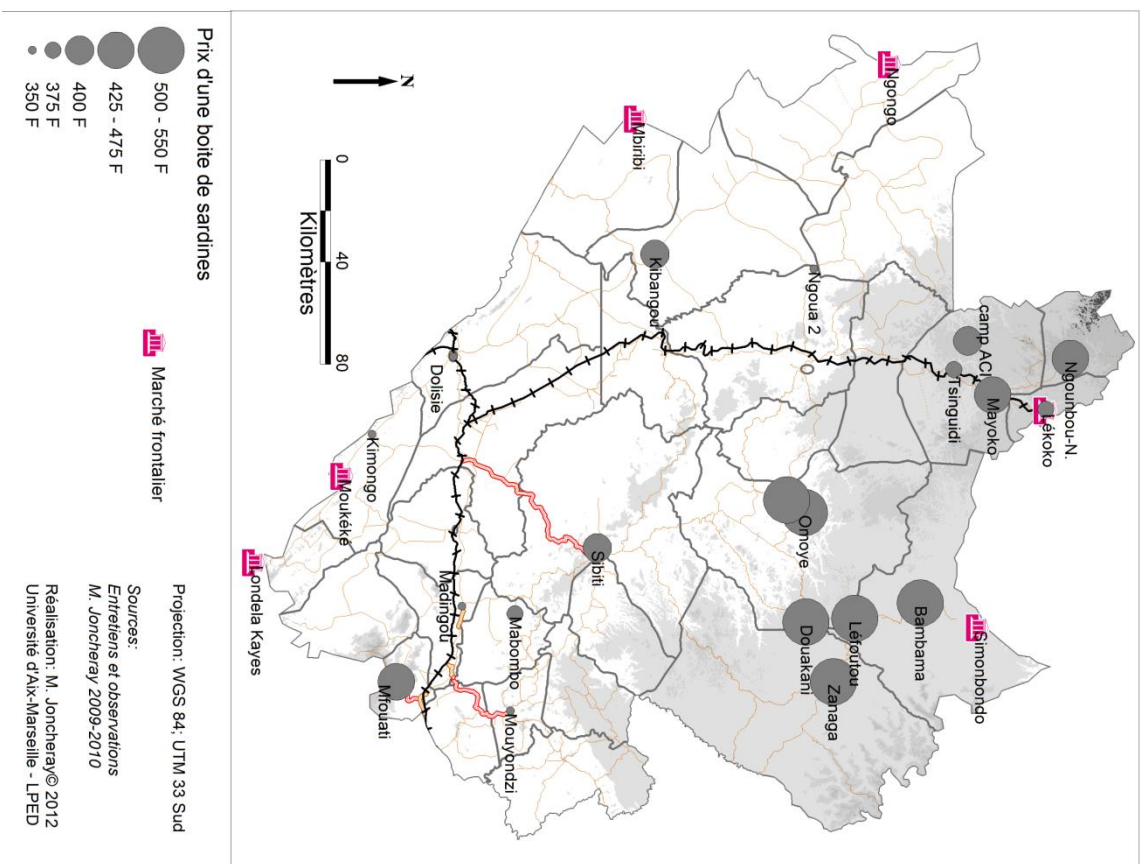


Le coût de l'enclavement est également visible à travers le prix des denrées commercialisées (ou non) dans la région (Carte 63 ; Carte 64). Les prix augmentent en fonction de l'éloignement aux grands centres et de la qualité de la route. Ils diminuent au contraire à proximité des frontières et de leurs marchés, où l'on voit apparaître des produits importés (bière Régab gabonaise, mais aussi sucre gabonais par exemple, alors que le Congo est exportateur de sucre sur l'ensemble de la CEMAC...).

CARTE 63 : LE PRIX DES BIÈRES DANS LES PAYS DU NIARI, SYMBOLE DE L'ENCLAVEMENT



CARTE 64 : LE PRIX D'UNE BOITE DE SARDINES DANS LES PAYS DU NIARI



Les difficultés de ravitaillement et l'enclavement sont donc extrêmement forts encore, même si l'on peut observer quelques dynamiques récentes de désenclavement.

À plus petite échelle, l'intégration régionale, notamment à travers la zone CEMAC (Communauté Économique et Monétaire d'Afrique Centrale), constitue une nouvelle opportunité d'aménagement. La RN3 est notamment au centre d'un projet de liaison RDC-Cabinda-Gabon, passant par Londéla-Kayes, Kimongo, Dolisie et Nyanga (Carte 61). Mais ces projets suscitent pour l'instant plus d'espoirs que de réalisations concrètes ; leurs modalités de financement restent à trouver.

Il faut cependant signaler la rapidité de certaines évolutions. Si des routes telles que la RN3, malgré le projet de la CEMAC, semblent être les oubliées de l'aménagement actuel du pays, quelques projets d'envergure ont bien lieu : l'agrandissement de la piste Sibiti-Zanaga-Plateau a permis de totalement désenclaver Zanaga entre 2009 et 2011. Mais c'est surtout la construction et le bitumage de la route nationale N°1 entre Pointe-Noire et Dolisie dans un premier temps, puis entre Dolisie et Kinkala (Pool), qui suscite le plus d'espoirs.

Conclusion

On a pu assister après les conflits à une déstructuration du territoire, en raison notamment de la très forte dégradation des réseaux de transports qui bloque à la fois les initiatives privées et les politiques sociales ou économiques de reconstruction. Si les pouvoirs publics comme les entrepreneurs mettent l'accent sur la capacité des transports à aider au redémarrage de la région, ce discours est longtemps resté théorique. On peut faire ici le même constat que celui que faisait R. Pourtier il y a 20 ans à propos du Congo voisin : « Il existe, en effet, un énorme fossé entre les déclarations officielles sur la priorité à accorder aux transports [...], et l'état réel de ce secteur clé qui conditionne non seulement le développement économique mais aussi l'intégration nationale » (Pourtier, 1990).

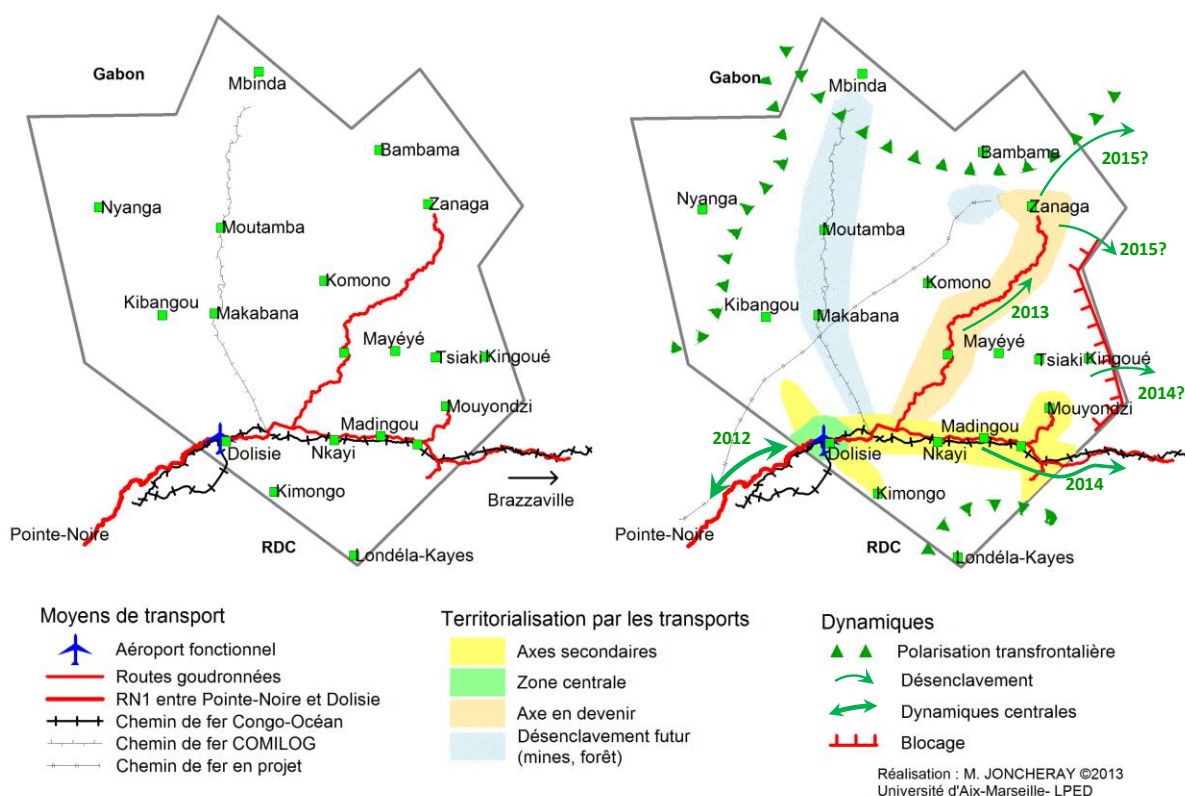
Ces situations sont susceptibles d'évoluer rapidement du fait des investissements de l'État et des collectivités décentralisées, ces dernières axant tout particulièrement leurs efforts sur la rénovation des pistes rurales ; mais surtout du fait des projets internationaux liés à l'extraction des ressources minières. Dans le premier cas, ces rénovations ponctuelles et momentanées ne modifient pas radicalement l'état des territoires, contrairement aux grandes infrastructures structurantes. Pour les miniers, les logiques sont à l'inverse déconnectées des besoins de l'aménagement du territoire, et peuvent profondément bouleverser les territoires concernés, sans que ceux-ci bénéficient des nécessaires mesures d'accompagnement, suscitant des bouleversements mais aussi des opportunités nouvelles. Quoi qu'il en soit, après dix ans d'immobilisme, ces évolutions sont désormais très rapides et modifient d'années en années les territoires (Figure 17).

Un certain nombre de formes territoriales sont perceptibles à travers la répartition et l'état des axes de transport. Certaines zones sont de fait très intégrées à l'économie nationale : la zone autour de la RN1 bénéficie de la présence de la route, du CFCO, et concentre l'essentiel des interventions. Dolisie est la grande gagnante de ces interventions qui la relie à Pointe Noire et Brazzaville via trois modes de transports, certes concurrents. La proximité avec Pointe-Noire en fait la porte d'entrée de toute la

région. Le réseau secondaire de routes, goudronnées ou non, renforce cette polarisation vers Pointe-Noire. Face à cela, l'accès à Brazzaville est plus problématique et n'entraîne de polarisation qu'à l'extrême Est de la Bouenza. Cependant, cette situation est amenée à évoluer rapidement du fait de la construction de la RN1 vers Brazzaville et de la sécurisation du Pool (Figure 19).

Au-delà de ces axes principaux et secondaires, la situation est celle d'un enclavement fort, du fait du non fonctionnement des réseaux de transport ou de certaines déconnexions (rupture des transports liée à l'état de la route, rupture de charge dans les villes secondaires...). Il existe donc un certain nombre de territoires déconnectés, des angles-morts de la région, essentiellement dans les zones forestières, à l'Ouest et au Nord des pays du Niari. Cependant, cet enclavement est à relativiser du fait des liaisons existantes entre ces zones enclavées (à l'échelle du Congo) et les pays voisins. Joue en effet dans certaines zones un « effet frontière » qui fait que certains territoires sont polarisés par les pays voisins (Nyanga, Divénié, Mbinda sont par exemple très liés au Gabon d'où proviennent notamment ravitaillement et commerçants).

FIGURE 19 : TRANSPORTS ET TERRITOIRES DE LA MOBILITÉ DANS LES PAYS DU NIARI



Les grands travaux et notamment les travaux routiers devraient permettre à l'État d'exercer et de renforcer l'unité nationale en période de post-conflit à travers des éléments importants d'aménagement du territoire, mais la réalité est à nuancer. Les constructions d'infrastructures de prestige remplacent la reconstruction ; elles se font dans les espaces les moins enclavés, renforçant des dynamiques de réseaux sociaux et économiques préexistants, auxquels ne manquaient que les infrastructures. Ce sont les logiques même qui présidaient aux conflits qui dictent ici les politiques des transports. Comment dans ce cas envisager un développement ? La prise en compte des transports par le pouvoir politique reste dans les pays du Niari essentiellement symbolique, ou bien

est déléguée à des acteurs extérieurs. Au niveau économique, c'est une politique de fragmentation qui renforce les déséquilibres territoriaux, entretient les tensions entre territoires et le pillage des ressources. L'exemple de la RN1 est symptomatique des enjeux actuels du Congo, entre instrumentalisation du transport par le politique (hyper médiatisation de la construction tardive d'un axe vital pour le pays) et amorce d'une politique d'aménagement du territoire via une intégration régionale en germe. Les espoirs sont grands, l'État doit désormais prouver qu'il a durablement choisi cette deuxième option afin de garantir la paix et le développement du pays.

Les pays du Niari sont donc au centre d'importants enjeux, liés notamment à l'écart existant entre les modes de vie et capacités des populations locales, et les projets et réalisations d'acteurs multiformes. Les interventions cumulées des institutions internationales, ONG, et de l'État donnent l'impression d'une cacophonie de projets à la fois ultralibéraux et ultra-dirigistes. Finalement, l'État utilise les bailleurs internationaux et les entreprises étrangères pour mener une politique de développement sans ambition pour les populations, et qui ne tient pas compte du post-conflit. Les populations sont poussées à créer elles-mêmes leur propre reconstruction à défaut d'actions cohérentes et concertées.

Cependant, alors que dans une première phase de post-conflit les interventions de l'État étaient en grande partie soumises aux ordres des institutions internationales, aujourd'hui l'État impulse des dynamiques, notamment à travers la mise en concession de terres agricoles ou la construction de nouvelles routes. On observe ainsi un empilement très intéressant de pouvoirs et de commandements entre les institutions internationales et l'État, et un empilement de politiques d'aménagement du territoire et de gestion entre ces acteurs, les ONG et les nouvelles entreprises internationales.

C'est à travers le prisme des actions enchevêtrées de ces acteurs que nous allons désormais aborder la reconstruction post-conflit.

4^{ÈME} PARTIE

Dynamiques et territoires de la reconstruction

« La paix c'est comme la reconstruction :
en surface seulement.
On ajoute une belle couche,
mais en dessous les blessures restent ».

Anonyme

Un bon croquis vaut mieux
qu'un long discours

Napoléon Bonaparte

4^{ème} partie : Dynamiques et territoires de la reconstruction

Les modes de vie des populations plus de 10 ans après la fin des conflits dans les pays du Niari sont encore fortement dépendants des aides et des actions entreprises au nom du post-conflit. La pauvreté et l'enclavement sont les principaux freins aux redémarrages, et contribuent à dessiner une géographie différenciée des territoires. Cependant, « face à l'image si répandue d'une Afrique figée, inerte devant les drames qui l'assaillent, vivant de la charité internationale, la relecture d'études autorisant un certain recul oppose le témoignage d'une humanité vivante, inventive, mobile, où, en dépit des tensions et des déchirures, la sagesse et les initiatives d'une paysannerie responsable n'ont d'égaux que l'audace et l'esprit d'entreprise des pionniers » (Pélissier, 1995).

La résilience territoriale et sociale s'accomplit avec ou malgré les actions entreprises par « le haut ». Les investissements de projets ou d'entreprises dans la région ne bouleversent pas les modes de vie des populations, si ce n'est par les processus d'enclavement/désenclavement induits par leurs percées de pistes. Les guerres n'ont pas changé les modes de vie, si ce n'est par l'accentuation de la pauvreté ou par le retour de populations parties à la ville. Elles ont par contre obligé les populations à des stratégies économiques parfois complexes. Même au sein des institutions nationales, mais le plus souvent au sein des collectivités déconcentrées ou décentralisées, ce sont encore des individus qui sont au cœur de la reconstruction. Par leur investissement personnel en dehors de toute considération politique, par l'exemple qu'ils montrent, ils peuvent être des vecteurs plus ou moins favorables de la reconstruction.

La résilience des populations est ainsi importante, entraînant de nombreuses reconfigurations territoriales afin de s'adapter aux contraintes et de saisir les opportunités présentes. Ces dernières sont d'ailleurs de plus en plus nombreuses, créant dans certains territoires des cercles vertueux aptes à entraîner de profonds bouleversements territoriaux. On observe depuis peu une accélération des temporalités qui renforcent des inégalités territoriales préexistantes et créent de nouvelles territorialités.

Dans la partie 3, nous avons montré que dans une première période, l'État et les institutions internationales se sont très peu investis dans cette région, se focalisant sur un contrôle militaire et des aides à la démobilisation des ex-combattants. Pour O. Vallée (in *Rupture Solidarité*, 1999, p. 222-223), les aides au Congo pour la reconstruction n'ont pas été importantes ; l'Union Européenne par exemple a été plus préoccupée par la « réconciliation avec les anciens combattants » et « la reconstruction n'est pas au rendez-vous ». Abandonnée par l'État, la région était soumise à un enclavement croissant, à des crises sanitaires sans précédents, et à un déclin démographique dans certaines zones. Cette situation compromettait la reconstruction mais également le dynamisme du pays car les routes et le chemin de fer n'étaient pas restaurés, et les infrastructures économiques étaient laissées à l'abandon. Certes, toutes les difficultés actuelles ne sont pas systématiquement la résultante des conflits, les pays du Niari étaient en crise au moment du déclenchement des combats. Mais le résultat est le même : la région avait besoin, en 2009, d'être rebâtie.

Mais on observe depuis quelques années des évolutions majeures. Tout d'abord des revirements politiques spectaculaires de la part de l'État, liés à l'importance économique et stratégique de la région. En outre, la construction de nouvelles routes et la réhabilitation partielle du CFCO désenclavent fortement la région. Enfin, les territoires sont entraînés dans des dynamiques liées à des mutations structurelles mondiales. On assiste de fait à la multiplication des projets et des actions dites de développement, mais sans logique réelle de reconstruction.

Face à ces interventions, on observe de très grandes spécificités selon les différents territoires concernés : le modèle unique du post-conflit mais également les interventions dispersées d'acteurs multiples donnent lieu à de nombreuses inégalités régionales. La situation est très contrastée d'un département, d'un district ou d'un village à l'autre, en fonction des réseaux sociaux et économiques existants, de la connexion des villages aux axes de transport, de l'investissement d'acteurs divers. Cela nous amènera à aborder la question d'indicateurs territoriaux multiples, tels l'éducation, la santé, ou encore la mémoire, pour identifier la réalité de la reconstruction. Tous fonctionnent en interaction, sans avoir pourtant les mêmes enjeux de reconstruction.

C'est à une échelle très fine que l'on perçoit le mieux les bouleversements – ou la fixité – de certains territoires ; la fonctionnalité de ces derniers étant alors essentielle, dans une logique extrêmement concurrentielle des territoires. La reprise est socialement, chronologiquement et spatialement inégalitaire. Certaines zones sont aussi aujourd'hui au cœur de nouvelles dynamiques tendant à bouleverser les territoires de l'après guerre, d'autres semblent figées dans un entre-deux où l'immobilité des territoires reflète les freins aux mobilités physiques de populations. Nous allons, dans cette dernière partie, faire un tour d'horizon des territoires des pays du Niari et de leur insertion dans le post-conflit, selon les logiques et dynamiques territoriales croisées qui les concernent. Dans tous les cas, c'est de la résilience des populations dont il faudra parler, de leur capacité, pas toujours égale par ailleurs, à repartir de rien pour survivre ou reconstruire.

La reconstruction reste ainsi très lacunaire dans les secteurs sociaux. La santé comme l'éducation en période de post-conflit ne sont pas des priorités pour le gouvernement, elles sont tributaires des opérations d'urgence post-conflit puis soumises aux impératifs économiques édictés par les institutions internationales. Ainsi, ce semblant de reconstruction contribue à renforcer des processus complexes d'inégalités sociales et spatiales (Chapitre 11).

Ces inégalités sont extrêmement sensibles dans les villes, où les conflits ont eu des impacts prépondérants. Les villes restent fortement dépendantes des projets et acteurs de la reconstruction, tout comme des stratégies individuelles de reconstruction menées par les populations (Chapitre 12).

Les évolutions des villes et des campagnes, *a priori* contrastées, tendent en réalité vers un même constat de situations de débrouille et de survie pour lesquelles les territoires contrastés constituent autant d'atouts et de possibilités d'adaptation. Mais les zones rurales, bien que souvent plus enclavées, connaissent un regain d'intérêt depuis les guerres de la part des populations comme de l'État et des institutions internationales (Chapitre 13).

Nous serons alors amenés à distinguer, au sein des pays du Niari, plusieurs catégories de typologies, aux temporalités et dynamiques territoriales contrastées. Ce qui est visible à

travers elles, c'est la multiplicité des territoires emboîtés, l'enchevêtrement des logiques temporelles et spatiales qui confrontent les identités, les représentations et les usages du « bas » aux processus de gestion territoriales du « haut » (Chapitre 15).

CHAPITRE 11 : Une accessibilité inégale aux services de base

En toute logique, outre le secteur économique, les services sociaux devraient constituer après les conflits des secteurs clefs d'intervention post-conflit ; si les chercheurs de la Banque Mondiale (Collier et al, 2003...) basent la reconstruction sur l'économie et la sécurité, d'autres chercheurs comme B. Pouligny (2004), O. Vallée (Rupture-Solidarité, 1999) ou F. Grünewald (2007) mettent l'accent sur la reconstruction des secteurs sociaux et d'une solidarité sociale entre les populations qui seule peut mener à la paix. Or, ces secteurs sociaux sont les parents pauvres de l'intervention nationale et internationale (elle-même déjà pauvre) au Congo, alors que les écoles et les centres de santé sont dans un état déplorable.

Les nombreux déplacements de populations rendent la situation difficile à gérer après les guerres ; dans les villes comme dans les campagnes, la situation des secteurs sociaux est catastrophique. Pendant plusieurs années, l'État n'est intervenu ni dans la santé, ni dans l'éducation. La dégradation des infrastructures est aggravée par le manque de personnel titulaire et compétent, ces services sont essentiellement assurés par des agents communautaires appelés « bénévoles », peu ou pas formés et rémunérés par les habitants (Joncheray et Dorier, 2010). Lors de la première phase d'urgence humanitaire, les ONG de santé ou organismes internationaux divers (MSF, CICR..) étaient intervenus ponctuellement dans les zones accessibles. Mais dans le secteur de la santé, la phase de restructuration et de normalisation qui a suivi, financée notamment par l'Union Européenne, introduit le « recouvrement des coûts » (consultations payantes) alors que l'économie rurale n'est pas restaurée et que les ménages manquent de ressources monétaires (Dorier et Morand, 2012). Dans le secteur éducatif, l'État est plus présent. Cependant ses actions restent partielles et sont similaires dans tous les départements, atteints ou non par les conflits, ce qui contribue à la perpétuation de fortes inégalités territoriales en fonction des situations locales de délabrement et d'enclavement scolaire. Se créent donc des conditions socio-sanitaires pires qu'avant les guerres dans certaines régions enclavées, et les inégalités entre et à l'intérieur des régions se renforcent (Dorier et al, 2011).

On observe alors deux dynamiques originales pour ces deux secteurs, qui font apparaître en creux le manque d'une régulation étatique : pour les écoles, un bricolage d'actions locales, parfois appuyées par les ONG, afin que les enfants puissent avoir une formation minimale, et pour la santé, une prise en main du secteur par les institutions internationales aux normes libérales bien inadaptées à la population. Dans tous les cas, on assiste à une mise en concurrence des territoires.

11.1 Une géographie scolaire inégalitaire

Depuis 2000, les écoles, fermées ou détruites pendant les conflits, ont rouvert peu à peu, grâce à des initiatives privées et au soutien de quelques agences internationales, mais surtout grâce aux personnels locaux (Joncheray et Dorier, 2010).

Malgré le difficile bilan des conflits et en dépit de la volonté de nombreux acteurs de redémarrer au plus vite, l'État congolais a peu investi dans le secteur éducatif, et les écoles ont continué à se délabrer, l'enseignement à se détériorer. Quant aux interventions internationales, elles sont restées assez sporadiques et peu orientées vers ce secteur.

En outre, tout autant que la reconstruction des équipements, les facteurs « environnementaux » (la déstructuration de l'économie locale et l'extrême délabrement des voies de communications) conditionnent fortement l'accessibilité des services, le retour progressif du personnel éducatif et la motivation des familles à scolariser les enfants.

Les récentes priorités définies par l'État à travers des réalisations de prestige (Municipalisation accélérée) paraissent dans certains cas inappropriées aux besoins les plus urgents. Il en résulte des stratégies de mobilité des élèves comme des enseignants, révélatrices de fortes discriminations territoriales. L'évolution de l'intervention publique et ses articulations avec les aides internationales créent ainsi une géographie scolaire différenciée, où les contrastes infra-régionaux s'accroissent, particulièrement entre villes et zones rurales.

11.1.1 L'école improvisée : des écoles et des élèves « abandonnés »

Au début des années 2000, les villes des pays du Niari reprennent leurs activités malgré (ou grâce à) l'occupation par les troupes armées. Ce sont des zones d'échanges et de ravitaillement, et les administrations constituent souvent les seules sources de revenus salariaux, hormis à Nkayi, où l'usine sucrière redémarre.

Dans les écoles, la reprise des cours se fait ponctuellement, sans consignes ministérielles spécifiques, et en auto-organisation, souvent après plusieurs années blanches entre 1998 et 2000 (E_171). Ce sont les écoles des zones forestières, au Nord des pays du Niari, qui reprennent le plus tardivement, du fait de la difficulté à avoir des informations, de l'insécurité résiduelle et surtout de l'absence des enseignants.

Le 20 septembre 1999 : il faut tout refaire. Il manque les instituteurs, on fait des réunions pour redire qui est inspecteur, directeur, etc. On a utilisé les cadres sur place, sans attendre les ordres de Brazza, pour éviter de faire une année blanche. L'ouverture des écoles s'est faite timidement, c'était une zone militarisée : il y avait des détachements militaires dans chaque localité. Il y a eu beaucoup de décès d'enseignants (environ 10). E_134, DDEPSA Bouenza.

Lors de la guerre du 25 janvier 1999¹²¹, j'étais directrice à l'école Gaïa. Je suis revenue en novembre 1999, j'ai rouvert les portes de l'école Gaïa. C'était une ouverture timide. Il y avait des squelettes dans les salles de classe. E_041, Pauline

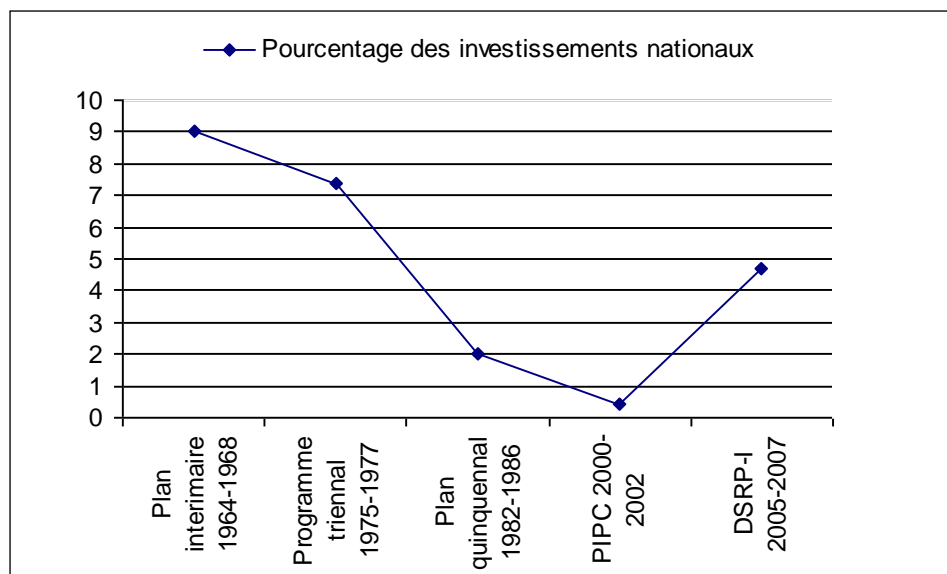
Dans la Bouenza, les difficultés sont encore plus importantes du fait de la présence de nombreux déplacés de Brazzaville, du Pool et de la Lékoumou, encore confrontés à des problèmes d'insécurité : de 2000 à 2004, les effectifs scolaires ont explosé dans certaines localités des districts de Mfouati ou de Yamba. Le directeur de l'enseignement primaire de la Bouenza (E_134) montre que le nombre d'élèves du département est passé de 44 320 élèves en 1998 à 57 601 en 2000, « à cause des élèves du Pool et de la Lékoumou des départements pas encore stabilisés ». On a donc dans un premier temps, à la sortie

¹²¹ L'attaque de Dolisie.

de la guerre, des effectifs pléthoriques dans la Bouenza, et en parallèle, dans le Niari et la Lékoumou, des creux dans les effectifs.

L'État demeure absent des investissements de reconstruction liés à la scolarisation ; celle-ci ne figure même pas dans le PIPC (FIGURE 20).

FIGURE 20 : PROPORTION DES INVESTISSEMENTS NATIONAUX ALLOUÉS À L'ÉDUCATION. SOURCE: PNUD 2007



Le système scolaire des pays du Niari continue donc de se dégrader dans les années qui suivent les combats. Les salles de classe, pillées, restent sans toits, sans portes ni fenêtres, sans tables-bancs ni matériel pédagogique. Aux dégradations liées à la guerre s'ajoutent désormais le mauvais entretien des infrastructures, vétustes, mal construites, dans lesquelles les enfants continuent à avoir cours. Beaucoup d'enseignants et d'élèves ne reviennent pas. En 2003, malgré le rétablissement officiel de la paix, le taux de scolarisation dans le primaire n'est plus que de 54%, contre 79% en 1990. Encore ne s'agit-il là de chiffres nationaux qui ne reflètent pas la diversité des situations selon les régions ; or, toutes les régions n'ont pas été identiquement touchées par les conflits, seul le Sud a été affecté. La fermeture des entreprises (exploitations forestières et agricoles, commerces...) entraîne une chute drastique des activités économiques et des emplois salariés. Les frais liés à la scolarisation (achat de cahiers, paiement éventuel du professeur bénévole, paiement des droits scolaires) deviennent difficilement supportables, d'autant plus que les écoles rurales étaient souvent financées et équipées par les entreprises privées.

Dans les zones rurales enclavées, ce sont les jeunes du village revenus après les combats qui assurent provisoirement la réouverture des écoles, remplaçant les enseignants manquants, déplacés ou tués. Très inégalement diplômés et non formés, ils se retrouvent parfois seuls responsables d'une école. Les parents assurent leur survie en les rétribuant quand ils le peuvent, c'est-à-dire rarement puisqu'ils ont tout perdu pendant les conflits. Au moins cette pratique assure-t-elle aux « intellectuels » ayant fui la ville une mission en échange de la charge qu'ils représentent pour leur famille et l'ensemble du village.

PHOTO 79 : LES BÂTIMENTS DE L'ÉCOLE DE YAMBA SONT TOMBÉS À CAUSE DU VENT ET DE LA PLUIE. LES ENFANTS FONT QUAND MÊME COURS À L'INTÉRIEUR (E_128, 2009).



Le délabrement scolaire est visible à travers le manque d'enseignants et d'infrastructures, mais également à travers la grande pauvreté d'un certain nombre d'enfants :

Les enfants qui arrêtent de venir à l'école arrêtent par manque de moyens. Il y a des enfants qui ne mangent pas, qui n'ont pas de cahier. Parfois ils vont à la chasse ou travaillent (garçons comme filles). E_154, Missassa.

Les familles sont démunies, les enfants n'ont ni cahier ni Bic. Les enfants n'ont pas de matériel, ils viennent seulement écouter. Les enfants qui abandonnent sont nombreux, ils n'ont pas à manger ici quand ils viennent de loin. Les enfants sont fatigués dès 9h s'ils ne mangent pas. Les Pygmées ne viennent pas à cause de la faim. On a des enfants pygmées, complètement démunis. Les enfants abandonnent l'école en cours d'année. Parfois ils n'ont même pas d'habits. Les autres enfants se moquent quand ils ont des habits déchirés. E_112, Tsiaki.

Le manque de moyens se ressent sur les résultats scolaires, puisque en l'absence de manuels (jusqu'en 2010) et de livres, les enfants ne peuvent lire que ce que le maître écrit au tableau (E_180).

Dans les villes, la situation est différente. Lors de l'année scolaire 2001-2002, l'Inspection interdépartementale des lycées du Niari fait remarquer le nombre pléthorique de professeurs au lycée de Dolisie. Il y en avait selon elle 82 en trop, alors qu'à Nyanga (zone rurale enclavée), il y avait 7 professeurs manquants. Le commentaire du rapport (DDP-N, 2003, p. 88) indique que « *cette situation peut être justifiée par l'engouement des agents de l'État à servir dans les grandes villes au détriment de l'intérieur des départements* ». Ceci était déjà vrai avant les conflits, mais l'est d'autant plus depuis quelques années. Le nombre très élevé de professeurs au lycée de Dolisie comprend également des enseignants des départements voisins qui ne peuvent ou n'osent pas retourner dans leur lycée d'affectation. Ils invoquent des tensions, des menaces, la peur de rentrer à Brazzaville, l'inaccessibilité de leur établissement (dues aux routes et infrastructures défectueuses), et leur envie de rester en ville où la sécurité semble assurée (notamment par la présence de l'armée et d'organismes internationaux).

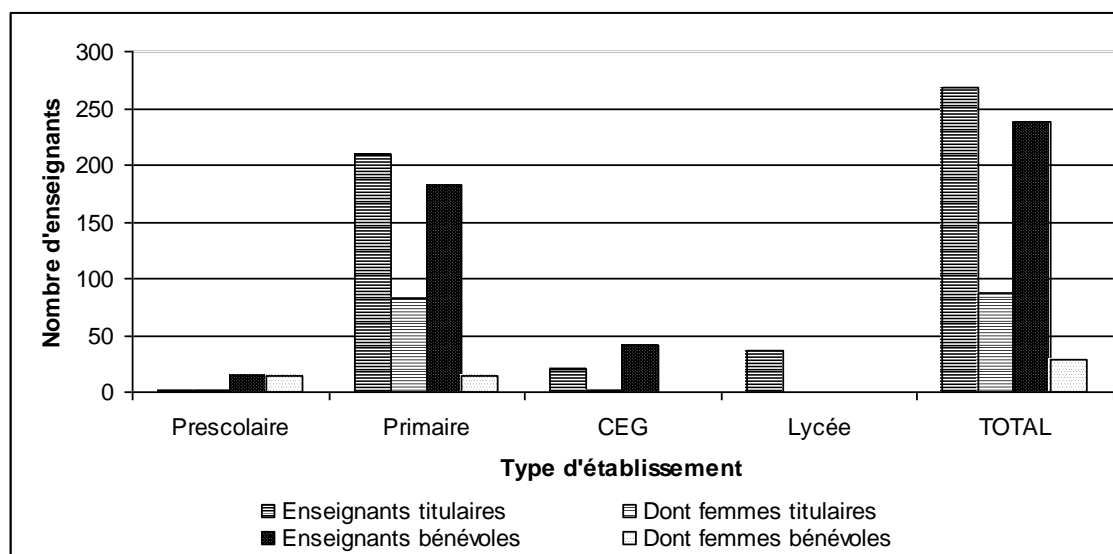
11.1.2 Stratégies scolaires : entre mobilités et abandons

Les guerres civiles ont laissé dans leur sillage un système éducatif en crise, marqué par des années blanches, des taux de scolarisation en régression, et des services éducatifs de très faible qualité marqués par un recours massif aux enseignants bénévoles. La durée plus importante du conflit dans les départements du Sud du Congo, le désengagement de l'État, et le manque d'interventions extérieures, ont accru les disparités régionales, notamment entre les villes et les zones rurales et/ou enclavées. Face à cette situation, les populations comme les enseignants adoptent des stratégies de contournement et d'évitement, permises par la culture de la mobilité et les interconnexions territoriales des pays du Niari.

Le coût du bénévolat

Le recours massif à des « enseignants bénévoles » (auxiliaires de l'éducation)¹²² a de nombreux coûts, économiques et sociaux. Ce phénomène d'enseignants bénévoles continue à perdurer, malgré les efforts croissants de l'État depuis 2006 pour les intégrer dans le corps des enseignants fonctionnaires. Ils constituent en 2009 encore près de la moitié (47%) des enseignants du département de la Lékoumou (FIGURE 21), contre 62 % en 2006.

FIGURE 21 : RÉPARTITION DES ENSEIGNANTS TITULAIRES ET BÉNÉVOLES DANS LA LÉKOUMOU PAR TYPE D'ÉTABLISSEMENT. SOURCE : DDEPSA LÉKOUMOU, 2009.



Ce coût se mesure tout d'abord en termes de niveau de formation. Celui-ci est très inégal, y compris parmi les titulaires. À Zanaga, l'inspection primaire note qu'en 2008-2009, sur 18 instituteurs titulaires, un seul a une licence, 4 ont le bac, 13 n'ont qu'une équivalence BEPC (c'est aussi le niveau des 4 enseignants titulaires dans le privé). Si le niveau des titulaires est faible, celui des bénévoles est catastrophique (E_134), notamment dans le secteur public : il n'y a qu'un seul licencié (embauché dans le secteur privé) et 4

¹²² Les administrations utilisent indifféremment les termes de « bénévoles », « vacataires », « contractuels », « volontaires ». Le terme d'« auxiliaires » est fréquemment utilisé par les institutions internationales.

bacheliers (dont un dans le privé). La majeure partie des bénévoles (43 dans le public, 3 dans le privé) n'a que le BEPC, voire moins, puisque 12 enseignants (du public uniquement) ont été recrutés avec seulement le CEPE (niveau CM2). Cette situation n'est pas spécifique à la Lékoumou ; on trouve ainsi des enseignants bénévoles au CEG de Mougoundou Nord qui n'ont que le BEPC (E_200) ; à Missassa, les trois bénévoles de l'école primaire ont été jusqu'en classe de 4^{ème} et 3^{ème} (E_154). Le faible niveau des enseignants se répercute sur la formation des élèves ; dans la région, les taux de réussite aux différents examens nationaux sont très faibles et sont en forte baisse (Tableau 30), notamment pour les élèves issus des écoles rurales.

TABLEAU 30 : TAUX DE RÉUSSITE AU BEPC DANS LA BOUENZA

Année	Présents	Admis	% réussite
2003	1 743	1 093	62.70
2008	3 596	1 254	34.87

Un élément qui n'a eu de cesse de nous surprendre est la hiérarchie systématique établie entre le directeur de l'école, généralement le seul titulaire, et les bénévoles. En effet, le premier prend toujours à sa charge les classes les plus élevées, avec le prétexte sincère de former les élèves aux différents examens qu'ils auront à passer (CEPE, Concours – pour le passage en 6^e, BEPC). Ce qui fait que les CP, classe fondamentale généralement bondée, sont toujours de la responsabilité de l'enseignant le moins formé.

Le coût de cet enseignement constitue un autre frein à la scolarisation. Afin de contrebalancer le poids des écoles privées, la loi de gratuité des écoles a supprimé les cotisations scolaires (instaurées suite aux PAS) à partir de l'année scolaire 2008-2009. Ce faisant, les écoles publiques ont perdu leur principale source de recettes, et ce sont les parents qui doivent se cotiser pour rémunérer les « bénévoles », qui ne le sont donc pas totalement. Ce coût, qui varie entre 100 et 500 francs CFA par mois et par élève (Tableau 31), peut paraître négligeable ; mais il représente des sommes considérables pour des populations rurales appauvries, coût multiplié par le nombre d'enfants, ce qui cause certaines tensions sociales. Certaines familles les plus pauvres en viennent donc à déscolariser leurs enfants, en totalité ou en partie, et notamment les filles qui très tôt aident aux champs ou à la maison.

TABLEAU 31 : PAYEMENT DES BÉNÉVOLES (ENQUÊTES 2009-2010).

Département	Localité	Niveau	Prix/élève/mois	Prix/élève/an	Salaire bénévole/mois	Source
Bouenza	Boko-Songho	Primaire	100		20 000	E_114
	Tsiaki	Primaire		2650	2000-5000	E_112
	Tsiaki	CEG		2400	30000	E_110
	Kimbaoka	Primaire	400			E_290
	Kinsimba	Primaire	500			E_292
	Tséké-Pembé	Primaire	250			E_311
	Mouyondzi	Primaire		~3000	20000-25000	E_327
	Mouyondzi	CEG		5400	30000	E_328
	Moussanda	CEG	1200			E_332
	Moussanda	Primaire	375		28000-30000	E_332
	Bouansa	CEG		1900	52500	E_348

	Mfouati	CEG	600		30000	E_356
Lékoumou	Ihoundou	Primaire	250		5000-15000	E_143
	Doulai - Lewala	Primaire	400			E_150
	Léfoutou	Primaire	400			E_153
	Kingani	CEG	2000			E_153
	Kingani	CEG	400			E_159
	Missassa	Primaire	400			E_155
	Bambama	Primaire	300		8000-15000	E_377
	Bambama	CEG	500			E_377
	Bambama	CEG	600		2000	E_383
Niari	Kibangou	Primaire	250			E_233
	Kibangou	CEG	500			E_257
	Tsinguidi	Primaire	1000			E_212
	Tsinguidi	CEG	3000			E_212
	Tsinguidi	Primaire	500			E_213
	Tsinguidi	CEG	2000			E_214
	Mayoko	Primaire	500			E_220
	Mbinda	CEG	1000			E_222
	Mbinda	Primaire	400			E_224
	Loubetsi	Primaire	350			E_246
	Ngoua 2	Primaire	400			E_252, 253
	Ngoua 2	CEG	1300			Ob_48
	Pont du Niari	Primaire	250			E_255

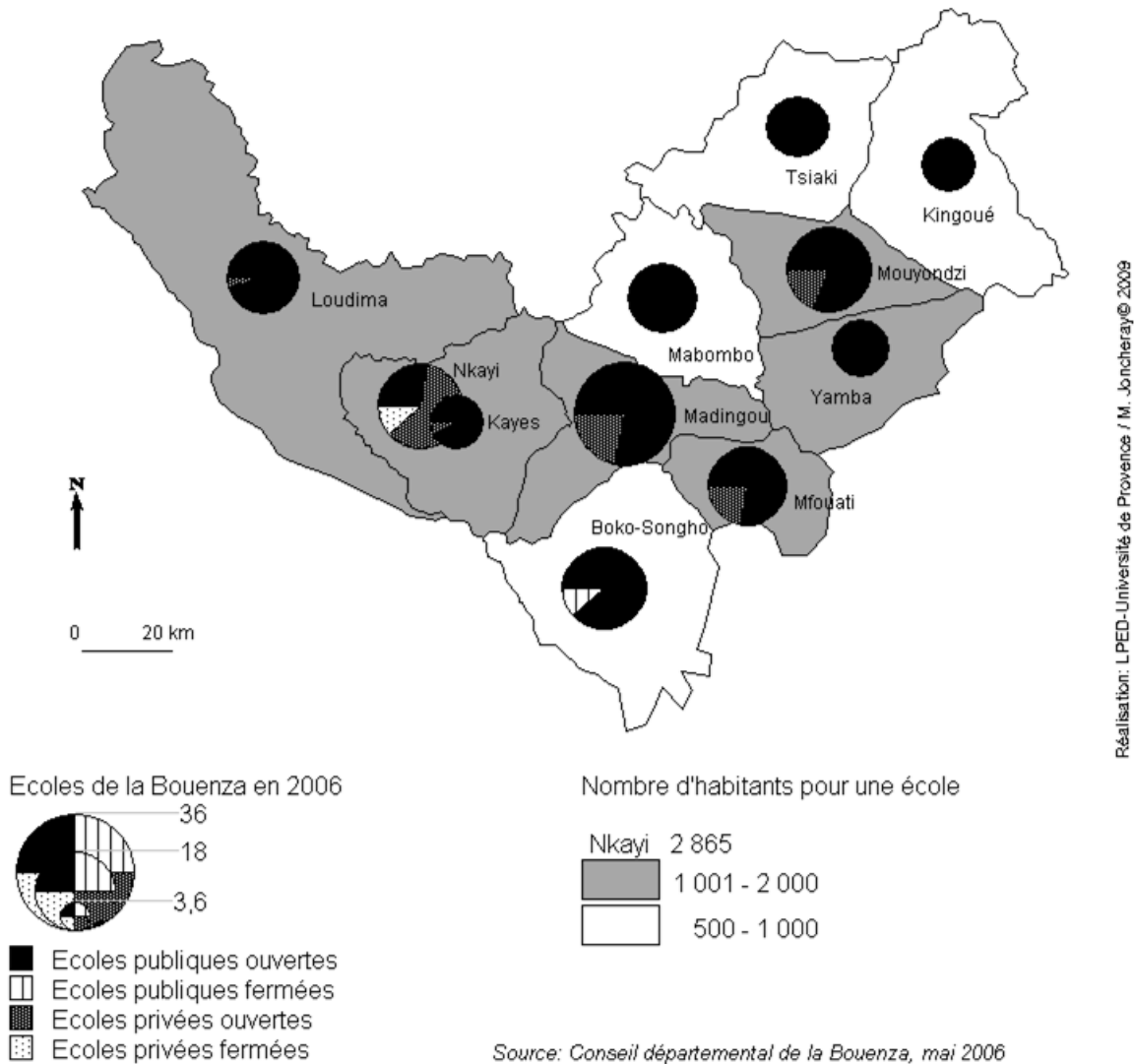
En ville, la situation matérielle des écoles publiques est bien meilleure que dans les zones rurales, mais cet avantage est contrebalancé par des classes surchargées. Les écoles privées paraissent alors être un recours nécessaire pour les populations les plus aisées. Les écoles privées urbaines, confessionnelles ou non confessionnelles à but lucratif se multiplient et rencontrent de plus en plus de succès, puisqu'elles permettent de répondre à la fois aux sureffectifs des écoles publiques et au problème de niveau des enseignants, sans être au final beaucoup plus chères que les écoles publiques. Les écoles privées n'engagent pas d'enseignants non formés, et beaucoup d'enseignants du public travaillent aussi en plus dans des établissements privés pour percevoir des revenus supplémentaires, ce qui rend la compréhension du champ éducatif assez complexe. À Nkayi, la ville ayant été vidée de ses habitants en 1998, les écoles ont été pillées, et certains acteurs privés n'ont pas eu le courage ou les moyens de redémarrer leur activité à zéro. Mais de nouvelles écoles privées ont été créées avec succès depuis la guerre (CARTE 65).

Quelques écoles privées existent également en zones rurales (St Odile Zanaga, Kolo, Loubetsi), qui ne sont pas sans poser d'autres problèmes. En effet, on observe que dans ces villages l'État n'implante pas de structure publique, étant donné qu'une seule école est largement suffisante. Les populations n'ont donc pas le choix et sont obligés d'aller dans le privé (et de payer).

Il n'y a pas d'école primaire dans le village, on va à Kolo. C'est un cycle complet, privé ; il y a 6 enseignants. Il y a un CEG là-bas aussi. Les droits sont élevés : 7 000 F/an/élève, 7 450 F pour le collège. E_336, village Mpanga.

À Loubetsi (E_246), les parents ont du se rendre à Brazzaville au ministère pour réclamer une école publique, obtenue en 2006.

CARTE 65 : LES ÉCOLES PRIMAIRES DE LA BOUENZA EN 2006.



Le manque de contrôle sur ces infrastructures privées entraîne parfois des problèmes de non respect du programme officiel (un grand nombre d'écoles privées proposent des cours du CNED français), d'achats d'examens, ou même d'écoles illégales¹²³, même si ces problèmes sont peu fréquents dans d'aussi petites localités que celles des pays du Niari. Cependant, les conflits semblent avoir accéléré l'évolution vers une marchandisation de l'éducation critiquée par certains analystes (Balonga et Ziavoula, 2005). On ne peut alors que craindre la mise en place d'une « école à deux vitesses » (*Ibid*, p. 479).

¹²³ Les *Dépêches de Brazzaville* du 21 Septembre 2007 : « Douze écoles privées avec des cycles différents ont été fermées au cours de la deuxième phase d'expertise réalisée les 21 et 22 septembre par la Direction d'agrément et de contrôle des établissements privés de l'enseignement à Brazzaville. Cette opération a permis également de répertorier une trentaine d'écoles privées pirates ».

Enclavement et mobilités scolaires

Un des principaux obstacles à un véritable relèvement du secteur éducatif est la situation de délabrement catastrophique des transports qui affecte, quotidiennement, élèves et enseignants. Une telle situation a des conséquences directes sur le service scolaire : dans des districts comme ceux de Boko-Songho (Bouenza), Bambama ou Zanaga (Lékoumou), ou même dans des zones moins enclavées comme Mouyondzi (E_327), les écoles sont fermées plusieurs jours chaque fin de mois car les titulaires sont absents. Un enseignant du district de Boko-Songho doit par exemple, pour aller chercher son salaire, venir au chef-lieu à pied, puis aller à Madingou (s'il est adhérent de la mutuelle MUCODEC) à pied ou en prenant les rares « occasions » de transport motorisé : des transporteurs privés de marchandises louant pour 2 500 FCFA une place dans leur véhicule. Si l'enseignant est dans une autre banque, il doit poursuivre jusqu'à Nkayi (ce qui rajoute 1 500 FCFA ; E_114). Un aller retour coûte donc au minimum 2 jours de salaire¹²⁴ et peut prendre de 4 à 10 jours si les conditions météorologiques sont mauvaises, pendant lesquels les cours ne sont pas assurés.

Je fais deux mois ici, puis le 3^e je sors (je vais à Dolisie, là où est ma famille et où je peux percevoir mon salaire). L'école est fermée quand je sors. E_200, CEG Mounoundou-Nord.

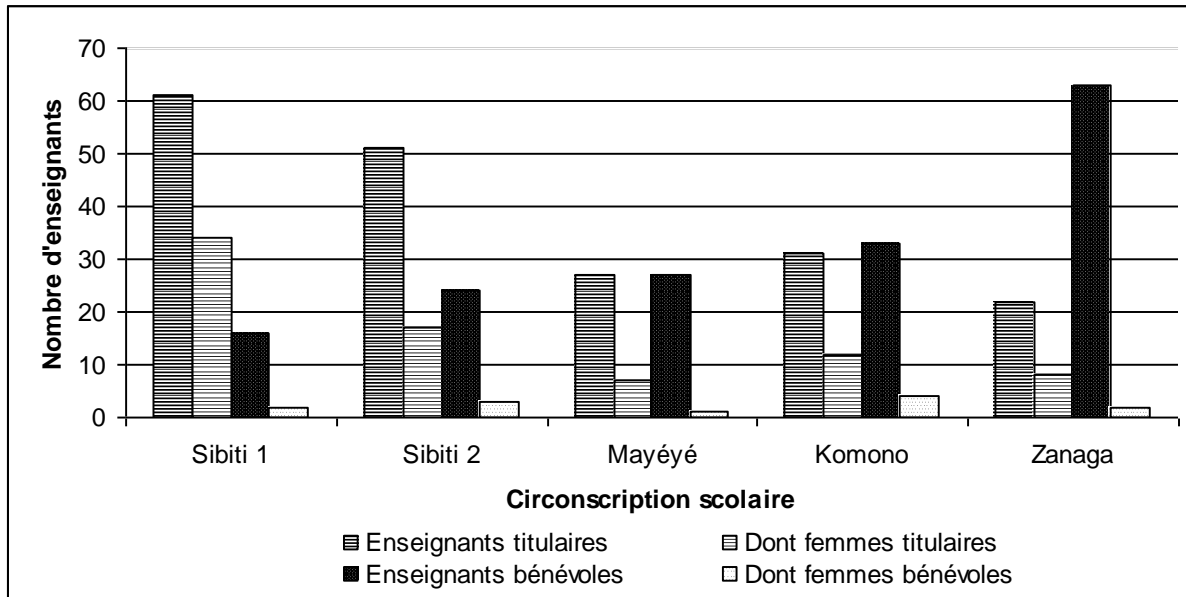
Pour le directeur départemental de l'enseignement (DDEPSA) de la Lékoumou, le problème concerne tout le monde, enseignants, projets et bailleurs internationaux, et bien sûr la direction départementale elle-même :

Le pire problème d'accessibilité c'est le CEG de Bambama (à 280 km de Sibiti). Surtout en période scolaire, il y a les pluies, c'est impraticable. On n'a des données que par téléphone, on n'y a jamais été. De la même manière, IPHD ou PRAEBASE ne peuvent y intervenir. Les projets s'arrêtent à Ingolo 1. Les enseignants viennent percevoir leur salaire à Sibiti : ils viennent pour un mois ici. Donc il y a moins d'enseignants là bas. Et il y a beaucoup de déserteurs. E_171-172, DD EPSA Lékoumou.

Le problème de l'enclavement a un coût formel (paiement des véhicules de transport jusqu'à la ville où se trouve la banque), et informel (dessous de table, frais de transaction) non négligeable, surtout au vu des faibles salaires perçus. Dans ces conditions, les inégalités à l'intérieur d'un département sont très nombreuses (Figure 22) et on comprend mieux pourquoi il est si difficile de recruter et de fixer les enseignants titulaires dans leurs établissements d'affectation. Ainsi Zanaga (Fig. 8), la circonscription scolaire la plus enclavée de la Lékoumou en 2009, est celle dans laquelle on trouve le plus de « bénévoles ».

¹²⁴ Les enseignants sont payés environ 76 000 FCFA (115,86 €/mois) à la sortie de l'École Nationale d'Instituteurs ; 113 000 CFA (172,26€ /mois) à la sortie de l'École Normale Supérieure, qui forme les enseignants du secondaire ; 140 000 CFA (213,42€ /mois) s'ils sont titulaires en lycée.

FIGURE 22 : NOMBRE D'ENSEIGNANTS TITULAIRES ET « BÉNÉVOLES » DANS LES ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES DE LA LÉKOU MOU EN 2009. (SOURCE : DD EPSA LÉKOU MOU 2009)



Nombreux sont les enseignants qui préfèrent vivre en ville, ou qui ne veulent plus enseigner ailleurs que dans leur localité d'origine (E_134).

L'enseignant [de Mboma] vit à Madingou. L'enseignant vient en vélo-pédalé [10 km]. Mais quand il pleut, il ne peut plus venir. Il est titulaire. E_292.

La question des affectations des fonctionnaires est très souvent évoquée dans les entretiens, notamment lorsqu'il s'agit des femmes. Cela pose d'autant plus problème que celles-ci sont nombreuses dans l'enseignement primaire. En effet, quelque soit la zone concernée (en dehors des grandes villes), les inspecteurs à Boko-Songho (E_114), Kibangou (E_258), Mouyondzi (E_327) et de nombreux enseignants mentionnent que les femmes ne vont pas dans les zones enclavées. Celles-ci seraient en effet trop loin de leur famille, ne pouvant faire venir leurs enfants avec elles. Par conséquent, elles rentrent travailler en ville, contribuant à renforcer les inégalités entre villes et campagnes.

Les femmes mutées ici négocient de faux mariages (officiels) pour avoir un rapprochement de conjoint. E_329, Mouyondzi.

Ce sont surtout les femmes enseignantes qui ne reviennent jamais, pour rester à Brazzaville. Une femme est venue, a travaillé 3 jours, puis est tombée malade (!), elle va à Brazza, aujourd'hui elle est en poste à Brazza !! Ça c'est le rôle des bonnes relations. E_114, BKS.

Les femmes ne sont cependant pas les seules à désertir leurs postes : la notice de Kibangou (2009-4, p. 8) mentionne par exemple que « Le professeur de SVT officiellement affecté par note de service ministérielle refuse toujours de rejoindre son poste à Kibangou et les élèves de la classe de 3^e sont encore sacrifiés. » Pour nous, cette situation est surtout révélatrice du contexte actuel de l'éducation au Congo. Tout d'abord, elle révèle un manque de formation général d'enseignants originaires de la région, et notamment des jeunes filles ; le ratio très inégal entre enseignants hommes et femmes (à l'exception du préscolaire) reflète la difficulté pour les femmes d'avoir accès à l'éducation. En outre, pour beaucoup l'école doit permettre une promotion sociale, pensée comme étroitement corrélée à la possibilité de vivre à la ville. Enfin, les enseignants sont les premiers à connaître l'état des structures d'éducation, et à envoyer

leurs enfants à la ville faire leurs études ; il faut qu'un des parents les accompagne, rôle plus fréquemment dévolu aux femmes. Ces éléments se conjuguent pour créer le déficit d'enseignants des pays du Niari, notamment en zones rurales.

Au total, de nombreuses écoles sont aujourd'hui encore fermées, alors même que le recrutement de personnel (anciens bénévoles) s'est accéléré depuis 2008 (E_045). La situation reste critique également dans les écoles fonctionnelles, où les classes multigrades sont devenues la norme, où les écoles urbaines sont bondées (E_045, 348 ; Tableau 32).

TABLEAU 32 : EFFECTIFS SCOLAIRES DU CEG DE BOUANSA EN 2010 (E_348).

6 ^e	6 classes	D'au moins 72 élèves/ classe	Au total : 1380 élèves. Le CEG fonctionne en deux vagues (6 ^e et 3 ^e , puis 4 ^e et 5 ^e).
5 ^e	4 classes	Au moins 94 élèves/ classe	
4 ^e	2 classes	133 et 126 élèves	
3 ^e	2 classes	144 et 145 élèves	

On assiste ainsi à d'énormes écarts entre les villes et les zones rurales ; dans les premières, les effectifs sont pléthoriques ; dans les secondes, les classes sont vides. En outre, le nombre d'écoles ne cesse d'augmenter du fait des constructions faites par divers acteurs (populations, députés) sans concertation avec la direction départementale de l'enseignement (DDEPSA, E_171), et sans ouverture de poste d'enseignant fonctionnaire. Le nombre d'écoles de la Bouenza est ainsi passé de 208 écoles en 2000 à 230 en 2008 (E_134). On se retrouve donc avec un réseau d'écoles rurales non fonctionnelles, souvent dirigées par un seul enseignant bénévole.

Il y a des écoles sans titulaires. Par exemple, à Kilemba, c'est un auxiliaire qui fait tout, il a 17 élèves (CP1-CP2-CE1 seulement.) On a une école de 17 élèves car ils ne peuvent aller ailleurs (trop loin, trop dur !) mais il faudrait que l'école ait au moins 60 élèves. On laisse l'école en raison des problèmes d'accessibilité. E_359, Mfouati.

L'état des routes est également un problème pour les élèves, qui, s'ils disposent de « l'école du peuple » jusqu'à la fin du cycle primaire, doivent ensuite se débrouiller pour aller au collège (CEG), sans moyens de transports ni internat. Des élèves du CEG de Zanaga ont ainsi été croisés en début de week-end, s'apprêtant à faire à pied les 42 kilomètres les séparant de leur village, pour y chercher leur ration de manioc hebdomadaire (Ob_27). À Zanaga, ils louent à quatre une chambre, ce qui constitue une grosse part du budget familial et incite à ne faire poursuivre ses études qu'à un seul enfant par famille. Dans d'autres localités, les élèves peuvent effectuer tous les jours une dizaine de kilomètres à pieds pour se rendre au collège. Les enfants de Kinzaba font tous les jours 7 km (aller) pour se rendre au CEG de Loutété (E_130). Dans ce cas, les frais sont moins importants que dans l'exemple des élèves de Zanaga, et les élèves sont plus nombreux à se rendre au collège. Le décrochage scolaire lié aux mobilités intervient au niveau du lycée, puisque les élèves de Kinzaba doivent se rendre à Mouyondzi ou Nkayi. Les stratégies individuelles et familiales prennent cependant le pas sur la carte scolaire, puisque les sept garçons du village à aller au lycée vont à Brazzaville (4) ou Pointe-Noire (3). Les femmes de Kinzaba insistent alors sur le coût de cette scolarisation : « Il faut louer une maison, envoyer des colis et de l'argent et payer les frais de l'école ».

On observe ainsi une forte mobilité des élèves les plus aisés de chaque région, qui sont envoyés vers les villes et de manière préférentielle dans les écoles privées. Ainsi, l'élève de Zanaga va poursuivre ses études à Sibiti (au lieu de Zanaga) ; celui de Sibiti va à

Madingou ; et celui de Madingou à Brazzaville ou à Pointe-Noire, entraînant une géographie différenciée où les limites géographiques sont sans cesse repoussées à la recherche d'une école qui produise de la réussite. Les stratégies de mobilités scolaires des professeurs comme des élèves pour éviter les zones les plus enclavées, compromettent ainsi l'avenir de plusieurs zones, et les élèves les moins favorisés sont confrontés à un abandon scolaire.

Si beaucoup de ces problèmes existaient déjà avant les violences des années 1990 (fixation des enseignants dans les zones enclavées, difficultés pratiques pour les élèves quand ils passent à l'école secondaire), ils s'accroissent aujourd'hui du fait des délabrements des voies de communication, et de la dépréciation constante du système scolaire. Les conflits ont également changé certaines mentalités. De moins en moins de filles sont envoyées à l'école et l'école n'est plus considérée comme ayant une utilité sociale : à quoi sert l'instruction à part faire des diplômés sans emploi qui du coup prennent les armes ?

Il y a une évolution technologique de la société, les enfants ne travaillent plus. Ils pensent que l'école n'assure pas les emplois. E_134, DDEPSA-B.

Avant les conflits [...] le coût de la vie était moins important, et il y avait moins de chômage. Maintenant les parents disent aux enfants que l'école ne sert à rien, ils vont aux champs. E_171, DDEPSA-Lek.

On a là, au moins pour les garçons, une situation très différente de celle observée par Bekalo, Brophy et Welford (2003) en Somalie, où l'éducation joue encore un rôle clé.

Les abandons scolaires sont d'autant plus importants que des activités économiques sont possibles. Dans les régions dans lesquelles se développent des activités minières, ils sont de plus en plus fréquents. Les élèves préfèrent travailler dans l'espoir d'un enrichissement rapide plutôt que se lancer dans de laborieuses et coûteuses études puisque pour réussir il faut aller à la ville, ce qui n'est pas donné à tout le monde. Ainsi, « Certains élèves ne sont pas encouragés par les parents pour aller à l'école : ils préfèrent chasser, chercher l'or. » (E_218 député Mayoko).

À cause du manque d'emplois et d'entreprises, on fait des activités primaires pour survivre et supporter la famille. Dès 10-12 ans, un enfant peut chercher de l'or ou chercher du vin de palme ! Alors qu'à l'époque, on obligeait les enfants à aller à l'école. E_218.

Même son de cloche de la part du directeur de l'école de Tsinguidi, qui mentionne également le problème crucial de la pauvreté rurale et du coût de l'éducation :

On a une classe de « CE2 problème ». C'est une population paysanne qui vit d'autoconsommation (chasse, cueillette, orpaillage). Certains élèves se prennent en charge seuls. Quand ils ne payent pas [l'école], on les met dehors, c'est un manque à gagner pour l'État. Il y a des enfants qui vont en brousse chercher l'argent : ils perdent du temps pour les études. E_213.

Le dénuement des infrastructures et parfois la piètre qualité des enseignants limite donc la portée de l'enseignement dans toutes les régions, qu'elles soient enclavées et laissées pour compte par les programmes d'État ou internationaux, ou même en ville (hors écoles privées) en raison des classes surchargées. Naît donc une école à deux vitesses et un abandon scolaire généralisé des populations les plus vulnérables, remettant fortement en question leur avenir.

11.2 La santé en période de post-conflit

La santé est soumise aux mêmes manques et inégalités territoriales que l'éducation, tout en présentant des originalités du fait de son importante inscription dans des logiques de gestion impulsées par l'international. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) définit la santé comme étant « un état complet de bien-être, physique, mental et social [qui] ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité¹²⁵ ». L'Afrique subsaharienne constitue la région du monde où la santé est la plus précaire, quel que soit l'indicateur retenu pour la mesurer. Elle ne dispose que de 2,8 % des infirmiers, 1,3 % des médecins et de moins de 1 % des ressources financières mondiales (OMS, 2012).

La République du Congo a l'un des niveaux les plus élevés au monde de mortalité infantile. D'après l'OMS (2012), 128 enfants de moins de cinq ans décèderaient avant d'atteindre l'âge de cinq ans (sur 10 000 naissances vivantes ; mortalité infanto-juvénile). C'est d'ailleurs le seul indicateur parmi les huit Objectifs Millénaires pour le Développement (OMD) qui y serait en déclin depuis 1990. Selon le PNUD (2006b, 2008), en 2005, le taux de mortalité maternelle atteint 781 décès pour 100 000 naissances vivantes. Enfin, l'espérance de vie à la naissance était estimée à 51,9¹²⁶ ans en 2005. Cette situation sanitaire déplorable est à mettre en lien avec la pauvreté de la majeure partie de la population (l'incidence de la pauvreté est estimée à 50,7%). La situation est d'autant plus difficile que la partie de la population la plus nécessiteuse est celle qui a le moins d'accès aux soins. En effet, l'enquête ECOM¹²⁷ de 2005 montre que les taux de morbidité¹²⁸ en milieu rural s'élèvent à 47,1 % en milieu rural, alors qu'il n'excède pas 37% en milieu urbain (33% à Pointe-Noire). En outre, c'est la population rurale qui dispose du moins de structures de santé. Ces inégalités sont renforcées dans les districts ayant subi les conflits. Bien que l'offre théorique en termes de structures de santé soit maintenant presque revenue au niveau de 1996, les pathologies physiques et psychologiques ainsi que les déficits en équipements médicaux et en professionnels de la santé comptent parmi les impacts directs des conflits.

La situation sanitaire déplorable des pays du Niari résulte de la conjonction de plusieurs facteurs : l'accroissement des crises sanitaires induites par les guerres et l'état de pauvreté généralisée de la population ; le sous-équipement et l'état général des infrastructures de santé (prépondérant notamment dans les zones rurales et la Lékoumou) et le manque de personnel sanitaire qualifié ; ainsi que la difficulté d'accès, physique et monétaire, à ces services de santé.

11.2.1 Des départements fortement touchés par les crises sanitaires

Les départements des pays du Niari ont été particulièrement touchés pendant les conflits. Plus de dix ans après les conflits, la situation reste encore très sensible. Par exemple, l'enquête nutritionnelle réalisée par J.-P. Massemba (2011,

¹²⁵ Préambule à la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé, tel qu'adopté par la Conférence internationale sur la Santé, New York, 19 juin -22 juillet 1946.

¹²⁶ Ou 54 ans selon les sources...

¹²⁷ Enquête congolaise auprès des ménages pour l'évaluation de la pauvreté, réalisée par le CNSEE en 2005 pour servir à l'élaboration du DSRP.

¹²⁸ Rapport des personnes qui sont tombées malades/blessées au cours des quatre dernières semaines ayant précédé l'enquête sur la population totale.

<http://proderinfos.blogspot.fr/2011/01/zone-du-proder-sud-27-des-enfants.html>)

montre que la malnutrition chronique affecte encore 27,5% d'enfants dans les départements du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou. L'enquête EDSC de 2005 (Ministère du plan, 2006e, p. 175) signalait déjà un taux de 26% de malnutrition chronique pour les enfants au niveau national ; ce taux atteignait 30% dans les régions Sud.

Outre les problèmes de malnutrition et de blessures et traumatismes liés à la guerre, les études qui mesurent la santé en fonction des régions, peu nombreuses, montrent que la prévalence du SIDA est la plus forte dans les pays du Niari, et notamment ses principales villes. Pour le CNLS (M'boussou et Bitemo, 2003), « La prévalence chez les donneurs de sang, en 1999, par localité du pays était la suivante : Brazzaville (3,26 %), Pointe-Noire (6,59 %), Dolisie (21,80 %), N'Kayi (10,0%), Nord Congo (2,8%). La situation actuelle du VIH/SIDA est vraisemblablement beaucoup plus préoccupante après les guerres à répétition que le pays a connu et qui se sont accompagnées de déplacements massifs des populations des villes comme Brazzaville et Dolisie vers les campagnes, d'une flambée du nombre de cas de violences à l'égard des filles et des femmes, de l'enrôlement d'un nombre non négligeable d'adolescents et de jeunes dans les milices armées, de la déstructuration du système de santé ». En 2003, Lalou et al (2004) mentionnaient un risque de séropositivité supérieur à Dolisie, Sibiti, Nkayi, Madingou et à Pointe-Noire ; lieux d'origine des déplacés, et pour Pointe-Noire, de refuge. Le lien entre les viols des guerres et la diffusion du VIH/SIDA est clairement établi.

TABLEAU 33 : SÉROPRÉVALENCE AU CONGO AUTOUR DE 2003-2004 AU CONGO À TRAVERS DEUX SOURCES.

Départements et villes	Taux de séroprévalence	Taux de séropositivité (intervalle de confiance IC95%)			
		Taux de Prévalence VIH	IC95%	N	
Sangha	3,3 %				
Likouala	1,3 %				
Cuvette	3 %				
Plateaux	1,3 %				
Pool	2,6 %				
Lékoumou	10,7 %				
Kouilou	9,4 %				
Niari	4,7 %				
Bouenza	2,6 %				
Brazzaville	3,3 %				
Pointe - noire	5 %				
Dolisie	9,4 %				
Nkayi	2,6 %				
Sibiti	10,3 %				
Madingou	4,7 %				
Taux de séroprévalence du SIDA au Congo (Source : OMS /Congo, 2003 - in Niombo, p. 79)		In Rép du Congo, 2004, p. 6.			
		Brazzaville	3,3%	2,5%-4,2%	1025
		Pointe-Noire	4,8%	3,3%-6,2%	1027
		Autres villes	4,9%	3,8%-5,8%	1401
		Régions nord			
		Impfondo	1,3%	<0,1% - 3,1%	154
		Ouessou	3,9%	0,7% - 7,1%	152
		Owando	3,0%	0,6% - 5,3%	169
		Régions centre			
		Djambala	1,3%	<0,1% - 3,1%	150
		Kinkala	2,6%	<0,1% - 5,7%	151
		Régions sud			
		Madingou	5,3%	2,1% - 8,6%	150
		Nkayi	2,6%	0,3% - 4,9%	151
		Sibiti	9,1%	5,5% - 12,7%	165
		Dolisi	9,4%	6,3% - 12,6%	159

Cependant, il faut mentionner des lacunes importantes dans la connaissance de la pandémie au Congo ; dans les pays du Niari, hormis à Dolisie et Nkayi, on ne peut pas faire d'analyses de sang. Si la prévention passe par quelques panneaux à Sibiti, ou dans les grands centres de santé (Photos 80) nulle part ailleurs nous n'avons vu de prévention.

PHOTOS 80 : AFFICHE DE PRÉVENTION DU SIDA À L'HÔPITAL DE RÉFÉRENCE DE DOLISIE ; PANNEAU DE PRÉVENTION À SIBITI (2009).



Quant aux préservatifs, on n'en trouve pas, ils sont considérés au mieux comme une gêne, au pire comme un péché, et les populations mentionnent en général que la maladie est transmise par les sorciers (cf. Photos 80). Ainsi, un commerçant de Léfoutou (le village de la mise de fer MPD) propose des préservatifs gratuits, dons d'une ONG de Pointe-Noire :

J'en ai amené 800 de Pointe-Noire il y a 6-8 mois, seulement 100 sont écoulés : les gens ne sont pas intéressés. (E_159).

La région est également beaucoup touchée par des maladies liées à des causes environnementales, comme les épidémies de choléra ou de maladies localisées (ulcères de Buruli). Cela est lié notamment aux difficultés d'accès à l'eau potable et aux problèmes d'assainissement, accrus du fait de la pauvreté (qui empêche en ville le raccordement à la SNDE ou le creusement de puits) et de l'augmentation démographique. Ainsi, « les problèmes de santé liés aux sites de points d'eau et au manque d'assainissement y sont fréquents comme le prouvent la prévalence des cas de bilharziose vésicale, de trypanosomiase et de paludisme dans les régions du Niari, de la Bouenza, du Pool, et tout au long du couloir fluvial » (PNUD, 2002, p. 38).

La situation sanitaire est aggravée par la défaillance des structures de soin, le manque de personnel sanitaire et les problèmes d'accessibilité des populations.

11.2.2 Des structures de soin défaillantes

Les structures de soin publiques sont réparties dans 9 circonscriptions socio-sanitaires (CSS) : Madingou, Mouyondzi, Nkayi-Loudima et Loutété dans la Bouenza, de Mossendjo, Kibangou et Dolisie dans le Niari, et de Sibiti et Zanaga dans la Lékoumou (Carte 66).

TABLEAU 34 : HIÉRARCHIE SANITAIRE

Hôpital général	Région
Hôpital de référence ou hôpital de base	CSS
CSI (centre de santé intégré)	Un à plusieurs par district
Dispensaire - postes de santé	Plusieurs par district

Il existe de très fortes inégalités de la couverture de soins entre les districts ; certains d'entre eux ne disposent que de quelques structures ouvertes (bien que parfois non rationalisées, cf. DDS-N et DDS-B), tel Kimongo, dont 5 CSI sur 7 sont fermés, ou Divenié, qui ne dispose que de son CSI au centre, étant donné que les 4 autres sont fermés. Malgré les efforts de réhabilitation de ces centres par divers acteurs, ils manquent toujours de budget de fonctionnement et d'entretien.

La zone la plus avantagée est Dolisie, qui dispose d'un hôpital général et d'un hôpital de référence ainsi que de plusieurs services spécialisés et de centres privés. L'hôpital général, entièrement rénové, est l'infrastructure la mieux dotée en matériel des trois départements. Il a été inauguré en grande pompe le 23 avril 2009 par le président de la République, et dispose de nombreux appareils modernes (Photos 81). Son ouverture récente ne nous permet pas de statuer sur son efficacité : en 2009-2010, il n'y avait aucun médecin congolais. Ce sont huit médecins cubains qui faisaient fonctionner l'hôpital de référence et qui devaient en plus former des infirmiers pour l'hôpital général (Ob_02).

PHOTOS 81 : L'HÔPITAL GÉNÉRAL LORS DE SA RÉOUVERTURE (2009).



Les hôpitaux de référence sont donc bien plus fréquentés. Situés dans chaque CSS depuis 2006, certains d'entre eux sont très récents dans cette fonction (Kibangou). Ces hôpitaux fonctionnent par forfaits (consultations et hospitalisation), ils sont dotés en théorie de toutes les bases en chirurgie, analyses médicales, radiographie, soins dentaires, ophtalmologie etc. Ils ont également les meilleurs professionnels de la santé, en théorie des médecins spécialistes et généralistes pour chaque structure. Dans la pratique, s'ils sont bien équipés par rapport aux structures plus petites, les CSS de Zanaga et Kibangou n'ont aucun médecin, et il y en a un seul à Loutété, Mouyondzi, Loudima, à Sibiti et à Mossendjo. On trouve cependant 4 médecins à l'hôpital de base de Nkayi auxquels il faut ajouter les deux de la Saris (E_136) ; enfin il y en a un certain nombre à Dolisie, dont plusieurs privés (DDS-N, 2008).

On ne se rend pas dans un hôpital de référence sans y être référencé par un CSI (centre de santé intégré). Ces derniers maillent (en principe) le territoire, avec les sous-CSI (postes de santé et dispensaires). Ces centres sont souvent en mauvais état, et ne permettent pas l'hospitalisation. Leurs moyens sont extrêmement limités, le matériel ancien ou défectueux.

PHOTOS 82 : LE CSI DE BAMBAMA EN 2010 : LE TOIT A ÉTÉ ENLEVÉ PAR UNE TORNÉE (E_380).



La plupart des CSI ne disposent ni d'eau potable dans l'enceinte du CSI, ni d'électricité, ce qui compromet leur efficacité, rend pénible et dangereux les interventions de nuit, et le soin des malades. Au CSI de Mbinda, l'alternative est de brancher un câble chez le commerçant d'à côté en cas d'opération, ce qui permet d'éclairer le bloc opératoire. Le commerçant facture 5000 F par intervention (E_223). Cependant, cette alternative de débrouille est relativement rare. Les actes médicaux sont alors faits dans des conditions sanitaires bien insuffisantes.

On a des problèmes de stérilisation : on a une cuisinière, mais on n'arrive pas à trouver du gaz. Les bouteilles de gaz ont été volées pendant la guerre. E_337, Kolo (centre EEC).

Les médicaments sont rares, et il n'y a pas d'ambulances non plus. Celle de Nkayi est un don de la ministre de la santé et se loue comme un taxi.

Le matériel pose problème. L'équipement a été laissé par la COMILOG, il n'y a rien de neuf depuis ! On a des ciseaux qui ne coupent plus... E_223, CSI Mbinda.

Les patients hospitalisés doivent cuisiner eux-mêmes, chercher leur eau, c'est pourquoi la famille du malade l'accompagne souvent, cuisine dans le CSI, et dort avec lui. Les infrastructures sanitaires n'ont également aucune politique de gestion des déchets sanitaires.

PHOTOS 83 : LE CENTRE DE SANTÉ (MATERNITÉ) DE MASSENGUI (DISTRICT DE YAMBA), DANS UNE ANCIENNE ÉCOLE COLONIALE (2009). L'AGENT TECHNIQUE DE SANTÉ DU CSI DE MALLEMBÉ (KIBANGOU) MONTRE LE MATELAS DU SEUL LIT DE SON CENTRE, QU'IL A FAIT LUI-MÊME POUR LES ACCOUCHEMENTS. NOTER LES MURS COUVERTS DE FIENTES DE CHAUVES-SOURIS (2010).



En ce qui concerne les cabinets privés, situés en grande partie à Dolisie, et les pharmacies (et dépôts) le rapport de la direction départementale de la santé du Niari (DDS-N, 2008, p. 10) mentionne un nombre conséquent de structures non conformes (18 non conformes, 4 fermés, 1 à fermer, 12 conformes, 3 ouverts...). Face au manque de médicaments, on note également un nombre important de dépôts de shalinas ou de vendeurs ambulants. Ces produits ne sont pas contrôlés et sont utilisés en automédication.

Les médicaments qu'on trouve : des bilongo bilongo, pharmaciens, ce sont des produits shalina ambulants. Il y a un petit « cabinet médical » ici, qui vend des produits périmés. E_150, Doumaï (Bambama).

Le recours à ces médicaments de piètre qualité est un risque sanitaire supplémentaire mais supplée au manque de médicaments des CSI et au manque de pharmacies officielles, rares en zones rurales. Ils présentent également un coût bien moindre, au prix à l'achat et en coût et temps de déplacement pour aller chercher ces produits en ville.

PHOTOS 84 : « PHARMACIE » (SHALINA) DE TSIAKI. LA GRANDE PHARMACIE DE MOUYONDZI



11.2.3 Un manque de personnel sanitaire

Nombreux sont les CSI qui ne fonctionnent que par la volonté d'un individu, souvent « bénévole », assistant sanitaire ou « secouriste » disposant d'un minimum de formation. Un certain nombre d'entre eux a en effet été formé juste après les guerres par MSF aux premiers soins (brevet de secouriste). Les personnels titulaires ont souvent quitté leur zone d'affectation lors des conflits, pour ne plus y revenir. La plupart des personnels de santé enquêtés sont occupent leur poste depuis peu de temps, souvent après 2004. La question des migrations de professionnels de la santé à cause des conflits reste cependant difficile à mesurer du fait de l'absence de recensements globaux du personnel de santé avant et après les guerres.

Quelques structures ont fermé après les conflits ; car les animateurs qui y étaient en poste mais qui n'étaient pas du coin ont été obligés de partir. E_136, DDS-B.

La question du personnel médical est donc la plus inquiétante, dans la mesure où elle ne peut se résoudre par une action de réhabilitation classique. À titre d'exemple, on ne recensait en 2006 (enquête COS¹²⁹) que 57 agents dans le département de la Bouenza,

¹²⁹ L'enquête COS, « cartographie de l'offre de soins », a été menée en 2006 par le Ministère de la santé et des affaires sociales, l'OMS et le LPED. Elle succède à l'enquête « carte sanitaire » menée en 2005 par le même ministère, le FNUAP et le LPED.

dont seulement 4 médecins, pour 309 119 habitants (CNSEE, 2006). À l'heure actuelle, une dizaine de CSI et postes de santé des zones rurales de la Bouenza sont fermés par absence de personnel (Aubeville (Madingou), Kitiri Tounga (BKS), Kimou et Moukomo (Kingoué), Bosso 2 (Tsiaki), Bikoumbi, Kimouamda, Kimbenza (Mfouati)). Cette liste, purement indicative et sans doute non exhaustive, est à recontextualiser : il s'agit malgré tout du département le moins problématique. Dans la Lékoumou, on recense deux médecins opérationnels pour l'ensemble du département, tous deux à Sibiti(E_175).

Tout comme dans le secteur éducatif, le recours aux bénévoles est fréquent pour pallier le déficit de personnels soignants. Mais ce recours pose des problèmes au niveau des soins prodigués par des agents peu formés. Il est symptomatique que le DDS Bouenza appelle ces agents de santé des « animateurs » (E_136). En outre, la très forte instabilité de leurs revenus et leur fonctionnement en solitaires les oblige fréquemment à pratiquer des activités complémentaires pour survivre. Le service proposé par ces agents de santé est donc bien maigre.

Avec la guerre, il ne reste qu'un seul chirurgien dans la localité et un pédiatre et un médecin (diplômé sans emploi) qui animent la structure [l'hôpital] pendant la guerre (les fonctionnaires ont fui). Quand c'est la paix : les bénévoles partent, le chirurgien part à la retraite, il reste un seul médecin (chirurgien) qui est affecté ici. Aujourd'hui il n'y a que des jeunes bénévoles qui devraient être garçons de salle et qui se transforment en personnel soignant. E_228, Mossendjo.

Il y a un poste de santé mais il est fermé depuis quelques mois car l'agent de santé communautaire est parti à Pointe-Noire (les ASC ne sont pas payés.. : ils vivent de leurs plantations, pas des soins !). E_315, Kimbonga-Douamba (Kayes).

Le déficit quantitatif et qualitatif des ressources humaines dans les établissements de santé n'est pas seulement lié aux conflits. En effet, nous avons rencontré plusieurs cas de professionnels de la santé qui n'honorent pas leurs affectations en zone rurale (ce qui ne les empêche pas de percevoir leur salaire). Tout comme dans le secteur éducatif, l'enclavement et la ruralité sont des facteurs répulsifs pour les fonctionnaires de santé peu payés, en raison des coûts engendrés par les transports, de la difficulté à se loger et de la différence de mode de vie (alimentation, isolement, activités). Le manque d'équipements sanitaires rebute aussi une partie du personnel qualifié.

Au vu de cette situation, le nombre de centres fermés ne plaide pas pour une réouverture des centres de santé secondaires, qui ne feraient qu'aggraver les problèmes de personnel. Ces petits centres sont d'ailleurs souvent désertés par les populations qui parfois ne font guère confiance aux bénévoles; en outre, ces derniers doivent souvent s'absenter pour faire leurs champs car sinon ils ne peuvent gagner leur vie. La nécessité de formation de personnels qualifiés est au cœur du problème, tout comme les mesures incitatives à promouvoir pour leur affectation hors des centres urbains principaux.

Cadre 23 : Accident (mai 2009, Ob_14)

En nous rendant à Mouyondzi, on a croisé sur la route goudronnée (une des rares du coin) un camion qui s'était renversé dans un virage avec toute une chorale à son bord, qui se rendait chercher un corps pour un enterrement. Résultat, 30 blessés.

On a emmené les cas les plus graves à Mouyondzi, au CSI. Mouyondzi est une grosse ville, il était censé y avoir un médecin, et c'était l'endroit le plus proche dans lequel se soigner. On a appris ensuite que le médecin avait déserté les lieux. Les blessés ont été ramenés sur Bouansa, mais il n'y a plus de CSI depuis les guerres. À la clinique privée, on leur a réclamé une caution de 100 000 F CFA. Les blessés sont donc repartis vers le CSI de Madingou. Pas de médecin non plus. Finalement, tout le monde s'est retrouvé à Nkayi, entre 6h et 8h plus tard... L'hôpital de Nkayi est à 85 km du lieu de l'accident.



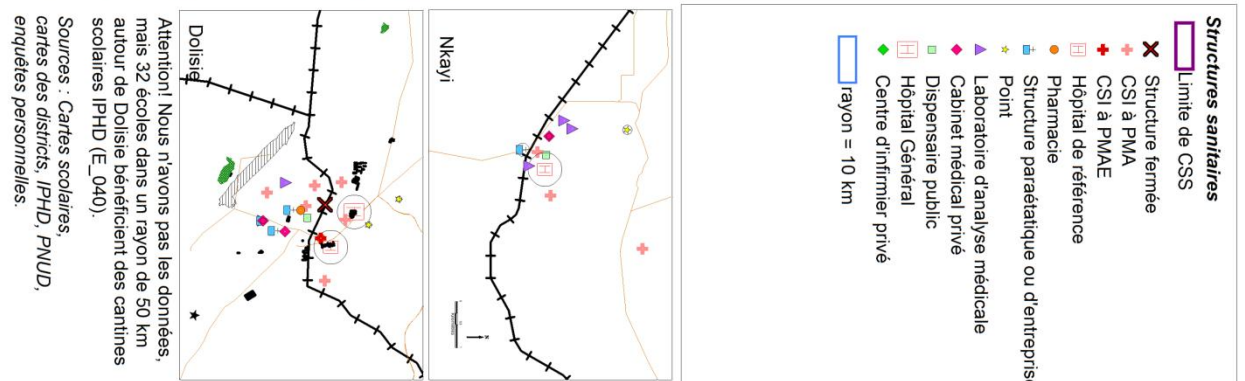
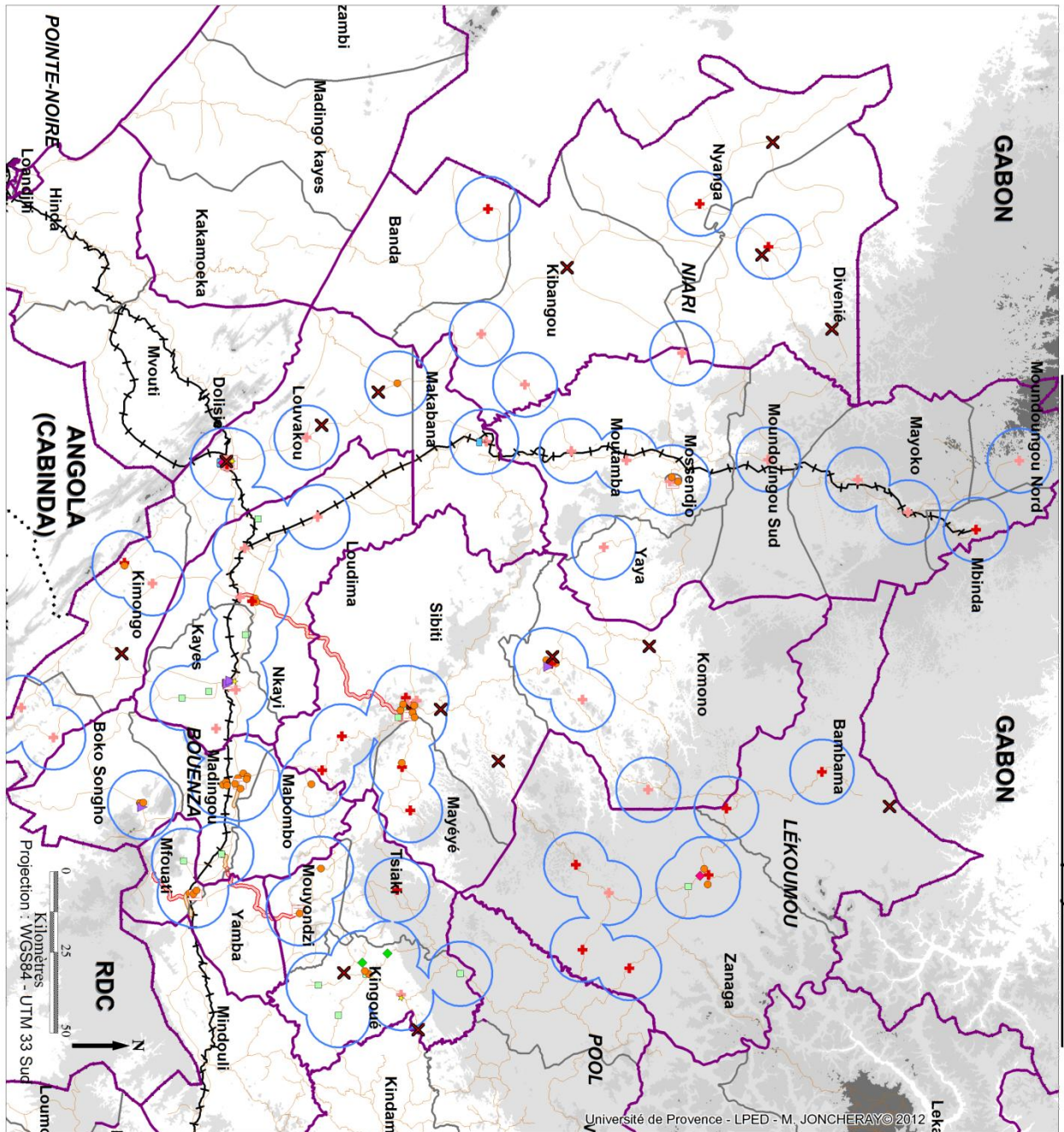
11.2.3 Des problèmes d'accessibilité

En sus de l'état déplorable de certains centres de santé, et du manque récurrent de personnel, qualifié ou non, les populations sont confrontées à des problèmes d'accessibilité aux soins. L'accessibilité n'est pas seulement la possibilité d'atteindre un centre de santé. Elle est la « capacité d'atteindre un point du territoire ou un service » (Brunet, 1992). E. Morand (2011) définit quatre catégories principales d'accessibilité aux services de soins : la qualité de l'offre de soins, l'accessibilité géographique, l'accessibilité financière et l'accessibilité sociale.

La qualité de l'offre de soins, on l'a vu, est particulièrement problématique, hormis dans les villes (Dolisie, Nkayi).

L'accessibilité géographique est pour sa part extrêmement discriminante. Dans les zones rurales notamment, la densité de formations sanitaires est extrêmement faible (un hôpital pour 80 079 hab. et une structure de soins de santé primaires pour 2 761 habitants en moyenne dans la zone du PADEC). Le problème se pose de fait différemment en zone urbaine où cette densité est largement supérieure. Le PNDS de 1992 a fixé comme objectif, pour améliorer cette accessibilité géographique, qu'aucun Congolais ne soit à plus de 10 km d'une infrastructure de soins. Cette limite tient compte de la difficulté des déplacements en zone rurale qui s'effectuent le plus souvent à pieds, ce qui représente tout de même deux heures de marche. Les malades ou blessés peuvent également être transportés en tipoye, brouette ou chaise longue (E_293), à condition d'en disposer. À Massangui (Yamba, Ob_21) un garçon de 16 ans est tombé d'un arbre, son dos est resté coincé, c'est sa mère qui l'a porté pendant 45 km sur son dos pour l'emmener sur une piste praticable où une voiture l'a ramassé. La carte ci-contre (Carte 66) matérialise cette limite théorique de l'accessibilité géographique.

CARTE 66 : LES PAYS DU NIARI, DES TERRITOIRES À L'ÉCART DES STRUCTURES SANITAIRES



On voit ainsi que la plus grande partie du territoire est exclue de cette norme d'accessibilité géographique, constituant autant d'« angles morts » de la santé. Si la Bouenza semble avoir un réseau suffisamment dense de structures de soins, c'est loin d'être le cas dans le Niari et surtout dans la Lékoumou. Le phénomène d'exclusion de l'offre de soin est accru dans les zones enclavées et lorsque les structures de soins sont fermées. Même si les axes concernés ne sont pas les plus peuplés, cette exclusion est problématique. La distance est en outre d'autant plus grande que les structures de soins locales sont défaillantes ; ainsi, rares sont les patients qui se déplacent seulement vers les centres de santé secondaires. S'ils y vont, c'est la plupart du temps pour obtenir un référencement vers une structure réputée plus opérationnelle, l'hôpital de référence. Les distances moyennes vers ces structures sont d'autant rallongées. La création de nouvelles CSS prend dès lors tout son sens.

À la distance temps vers les structures sanitaires (accessibilité géographique), il faut corréliser l'accessibilité financière. Celle-ci dépend à la fois de la distance-coût vers la structure et du coût de la prestation médicale et des soins, auxquels on peut également ajouter le coût du temps non utilisé pour un travail rémunéré. Se soigner coûte donc d'autant plus cher qu'on est loin de la structure de soins. Il faut en sus payer l'agent de santé, au forfait ou à l'acte, et souvent les médicaments. La santé coûte cher, alors que la disponibilité en argent est faible.

Ainsi, l'offre de santé rare et de mauvaise qualité, des distances géographiques et des distances-temps importantes, et le coût des services de santé, orientent les choix de la population vers un système de santé non officiel : marabouts, fétiches, produits « salinas »... Des vendeurs ambulants de médicaments et des guérisseurs traditionnels sont présents dans un certain nombre de villages, ce qui permet à la population d'éviter les coûts du transport ou de médicaments trop chers.

Il est donc tout à fait logique de constater que les taux de fréquentation des structures sanitaires de proximité et hospitalières sont extrêmement faibles et dénotent une perte de confiance de la population envers le système national de santé. De manière indirecte, les conflits, en renforçant la pauvreté des populations et en déstructurant le système de santé, ont renforcé les pratiques sanitaires préexistantes telles que l'automédication ou le recours à la médecine traditionnelle (Tableau 35).

TABLEAU 35 : RECOURS THÉRAPEUTIQUES, IN MBOKO IBARA, 2010.

Caractéristiques des populations	Recours thérapeutique pendant la guerre			Recours thérapeutique d'après guerre	
	Traditionnel	Hôpital	Automédication	Traditionnel	Hôpital
Département		***		***	
Pool	50,9	24,5	24,5	20	80
Niari	66,5	1,3	32	23,9	76,1
Lékoumou	89,6	5,2	5,2	8,9	91,1

Si l'automédication est en effet bien plus abordable financièrement, et résulte essentiellement de la pauvreté (diminution de l'accessibilité financière) des populations, le recours à la médecine traditionnelle est lui souvent fait en complément ou en l'absence de possibilité d'accès à la médecine officielle. Nos entretiens montrent dans ce domaine une forte variété de comportements. Dans la Bouenza, alors qu'il semble y avoir de nombreux « médecins traditionnels » la confiance règne envers la médecine officielle :

Il y a des guérisseurs dans le village, environ 30 qui font des tisanes. On va d'abord voir l'hôpital, après les guérisseurs. Ils soignent n'importe quelle maladie. E_334, Kingouala (proche du barrage de Moukoulou, district de Mouyondzi).

Il y a de nombreux guérisseurs, environ 12 dans tout le village. On commence par hôpital, quand ça ne marche pas on va chez le guérisseur. Pour le palu, on ne va qu'à l'hôpital, il n'y a pas de soin traditionnel. E_336 Mpanga (Mouyondzi).

Ce n'est pas le cas dans le reste des pays du Niari, où l'on fait à la fois moins mention mais plus recours aux médecins traditionnels :

Pour la santé on va à Loubetsi (12 km) ou Kibangou. Même le médecin traditionnel/guérisseur est à Loubetsi. Ici c'est seulement possible de soigner les hémorroïdes. E_244, Maboudou (Kibangou).

On vient surtout [au CSI] quand il y a des complications, sinon les familles préfèrent les soins traditionnels (tisanes...). E_211, Matoto (Mayoko).

Maintenant on a besoin de passer par la sorcellerie. E_401, Kimbaoka (Madingou).

Même l'adjoint du CSI de Kélé (E_241) préfère se faire soigner de manière traditionnelle. Cependant, ces trois cas font référence à des lieux dans lesquels le recours aux soins n'est habituellement pas possible au vu de l'état des centres de santé.

Dans la Lékoumou, certains lieux sont réputés pour leurs guérisseurs – féticheurs ; mais on s'éloigne là de la médecine proprement dite. Il faut cependant mentionner que le coût du recours à ces tradipraticiens est parfois largement aussi important qu'en médecine officielle. Ce sont donc plus les comportements des agents de santé qui vont faire la différence, que leur pratique. Par exemple, les villageois de Moutsiéné (E_152) dénoncent le fait qu'au CSI de Bambama « toutes les consultations sont payantes, même les enfants, même les femmes enceintes pour le palu. Même les médicaments sont payants ».

Enfin, il faut mentionner une large variété de pratiques qui oscillent entre médecine « traditionnelle » et « moderne » à travers la pratique de plusieurs infirmiers, plus ou moins qualifiés et diplômés, qui ouvrent des cabinets privés de manière informelle (E_250).

L'accessibilité sociale est donc un facteur plus discriminant en ce qui concerne le recours à la médecine informelle. En effet, du fait des liens différents qui existent entre un praticien local ou un étranger muté dans un centre de santé, se pratiquent différentes facilités : de paiement, habitudes de fréquentation, modes de gestion. Le lien entre le patient et son choix de soins tient souvent plus, dans les zones rurales, à son lien personnel avec le soignant qu'à une décision murie entre un choix de pratiques médicales. Ainsi, le niveau de vie des ménages, mais également les lieux d'habitation, l'enclavement et l'insertion sociale des soignants dans la communauté (rurale) constituent des paramètres déterminants à l'accès ou non à des soins de qualité.

La situation sanitaire est donc encore aujourd'hui déplorable, on note partout une absence d'équipements élémentaires, d'eau potable, d'électricité, de médicaments et

surtout de médecins liée à la mauvaise affectation des ressources humaines par le ministère de la santé et aux refus d'affectation. Le « développement et l'amélioration de la gestion des ressources humaines » fait cependant partie des objectifs prioritaires actuels du Ministère de la Santé (PNDS 2007-2011), qui a par exemple réalisé en 2011 un inventaire des ressources humaines. Mais cette étude confirme la carence importante des politiques de santé en République du Congo, où les cadres juridiques sont toujours en élaboration, les mécanismes de financement très flous et les compétences techniques mal organisées. Le fossé est grand entre les décisions politiques et la situation sanitaire sur le terrain.

11.3 Paradoxes des interventions en situation de post-conflit

La situation des secteurs sociaux aujourd'hui est celle d'un sous-équipement généralisé de la région, en terme d'infrastructures mais surtout de matériel, et d'un énorme manque de personnel qualifié, et ce malgré des interventions internationales dispersées.

L'État semble globalement se désintéresser de ces secteurs sociaux, hormis en ce qui concerne des réalisations de prestige. Pour l'éducation, les réhabilitations d'infrastructures sont laissées aux ONG et aux populations. En ce qui concerne la santé, l'État se désengage de la gestion de ces centres. Face à l'écart entre l'existant et les besoins, un certain nombre d'acteurs interviennent pour parer au plus pressé. Les institutions internationales font du colmatage, certaines ONG tentent également de s'investir, ou même dernièrement des industriels, sans compter les entreprises, obligées par leurs cahiers des charges. Mais l'ensemble de ces acteurs agissent sans logique d'équité ni d'égalité territoriale, ce qui a tendance à aggraver les inégalités socio-spatiales. On observe également une sorte de décentralisation de l'aide à travers l'investissement croissant, clientéliste, d'acteurs locaux, soucieux notamment de leurs réélections.

11.3.1 Les ambivalences du retour de l'État dans l'éducation

Le retour de l'État dans le secteur éducatif a lieu à partir de 2002, après les élections présidentielles de 2002, puis la signature des accords de paix de 2003, à travers le programme présidentiel mis en place par Sassou Nguesso pour son élection, la « Nouvelle Espérance » ; l'éducation y figure en tant qu'axe de réduction de la pauvreté, au même titre que l'accès à l'eau potable, l'électricité et les soins de santé primaires. Mais comme pour ces autres secteurs, les applications sont peu nombreuses dans les pays du Niari. Le ministère de l'enseignement primaire et secondaire chargé de l'alphabétisation se contente alors de mettre en œuvre, parfois laborieusement, les programmes de distribution de manuels scolaires de français et de mathématiques (EDICEF-INRAP¹³⁰) et le PRAEBASE.

Le programme PRAEBASE (projet d'appui à l'éducation de base, 2005-2012) est un partenariat entre l'État et le PNUD, sur un financement de la Banque Mondiale, et représente encore aujourd'hui un programme phare en matière d'éducation. Mais il ne s'agit pas là d'un programme spécifique post-conflit, et en tant que tel ses actions sont similaires dans tous les départements, atteints ou non par les conflits (mais il est vrai que

¹³⁰ L'IPHD avait auparavant commencé cette action.

le secteur est défaillant par ailleurs). Sur les trois départements des Niari, Bouenza et Lékoumou, seules 45 écoles sur 462 ont ainsi été réhabilitées, et 11 ont reçu du mobilier scolaire (PNUD Dolisie 2010), soit des taux de prise en charge très bas. On observe également de très fortes inégalités spatiales internes aux départements, car ces programmes privilégient les zones peuplées et accessibles.

PHOTOS 85 : L'ÉCOLE D'OGOOUÉ (LÉKOUMOU, 2010) ET CELLE DE MPIKA (BOUENZA, 2009), RÉHABILITÉE PAR LE PRAEBASE. À NOTER LE CODE COULEUR DU PRAEBASE, TOUJOURS BLEU.



En réalité l'État délègue aux populations la plupart des réparations, puisque celles-ci s'occupent dans la majorité des cas de construire les bâtiments ou les bancs des écoles. Cette dynamique est renforcée par les exigences des éventuels intervenants internationaux qui dispensent l'aide à la condition d'une implication de la communauté. Il est donc admis une certaine répartition des tâches entre la population et l'État. Cette répartition des tâches est également visible à travers le phénomène des bénévoles, à la charge des familles, malgré un effort récent de la part de l'État pour doter chaque école au moins d'un instituteur titulaire (à niveau de formation garanti).

À cette intervention limitée de l'État, viennent depuis peu s'ajouter les actions médiatiques et ponctuelles de ce dernier à travers notamment la Municipalisation accélérée du Niari. La création du lycée de l'excellence¹³¹ en est le principal symbole.

¹³¹ L'excellence fait également partie du programme de la « Nouvelle Espérance ».

Cadre 24 : Le Lycée de l'excellence de Mbounda, Dolisie

Né de la volonté du Président et réalisé sur le budget propre de l'État à travers la Municipalisation accélérée, la construction du lycée de l'excellence, sur le site d'une ancienne école coloniale (1950) dans laquelle D. Sassou Nguesso a accompli ses années de collège, devrait être achevée à la fin de l'année 2009. Ce sont des sociétés chinoises qui ont bâti le lycée, construit les logements, l'amphithéâtre, le réfectoire, la salle informatique, le forage, et qui ont refait la voirie. L'ouverture du lycée, prévue pour la rentrée 2009, a cependant été compromise par l'absence d'enseignants. En effet, pour accueillir les meilleurs lycéens du pays ainsi que des classes préparatoires aux grandes écoles, le gouvernement a songé à recourir à la coopération cubaine, sur le modèle de la coopération médicale qui existait à Dolisie, avec cependant un problème de langue. Le ministère a également songé à la coopération française, sans succès (E_187). L'ouverture est annoncée pour 60 élèves à la rentrée 2012.



(photo 2009)

Source : Ministère de l'enseignement primaire chargé de l'alphabétisation, juillet 2009; DDB, 31 août 2011.

Ces interventions visent également à affirmer la prédominance de l'État dans des zones qui avait été investies par l'international : par exemple des écoles rénovées en 2005 à Mossendjo par la GTZ¹³², ont été détruites en 2006 en vue d'une reconstruction financée par la Municipalisation accélérée¹³³ (Photos 86).

¹³² Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, organisme technique de la coopération gouvernementale allemande.

¹³³ Malheureusement, elles n'ont pas été reconstruites, le chantier ayant été interrompu pour cause de disparition de l'entrepreneur.

PHOTOS 86 : ÉCOLE DE KIBANGOU CENTRE RÉHABILITÉE GRÂCE AUX FONDS DE LA MUNICIPALISATION ACCÉLÉRÉE ; À DROITE, L'ÉCOLE TCHIKOU DE MOSSENDJO, POUR LAQUELLE LES TRAVAUX DE LA MUNICIPALISATION ACCÉLÉRÉE N'ONT JAMAIS ÉTÉ TERMINÉS.



Dans les départements n'ayant pas reçu les financements liés à la Municipalisation accélérée, des fonds spéciaux de compensation ont été mis en place, pour permettre des reconstructions ciblées. Le secteur éducatif est fortement représenté dans ces différents projets. Le Budget national 2009 prévoit notamment d'investir dans la construction de nouveaux collèges dans tous les districts. Au vu de la faible démographie de certains de ces districts (8 151 habitants dans le district de Londéla-Kayes et 4 907 dans celui de Bambama) et de la défaillance des transports, on peut questionner l'utilité d'une telle mesure. Si cela constitue un signe politique fort du réinvestissement de l'État dans ces départements, cela ne résout en rien le problème de leur enclavement. En outre, dans certaines localités, il faudrait ouvrir d'autres établissements (ex Bouansa, E_348). Les inégalités à la reconstruction sont donc très fortes en fonction des zones géographiques, et l'enclavement constitue une inégalité supplémentaire.

PHOTOS 87 : QUOI DE SEMBLABLE ENTRE LE LYCÉE SASSOU NGUESSO NOUVELLEMENT CRÉÉ À KIMONGO, CADEAU PERSONNEL DU CHEF DE L'ÉTAT, (254 ÉLÈVES, JTV-CONGO 13/10/10 ET E_374), ET LE CEG DE BOUANSA, 98,6 ÉLÈVES PAR CLASSE (1 380 AU TOTAL, E_348) ? (PHOTOS 2010).



Entre inégalités rurales et urbaines, et ouvertures anarchiques d'écoles, c'est l'ensemble de la carte scolaire qu'il conviendrait de revoir.

11.3.2 Paradoxe de la normalisation de la santé

Les interventions de l'État en matière de santé diffèrent de celles de l'éducation. Elles présentent une spécificité liée à la réglementation extrêmement rigoureuse mise en place par les programmes internationaux et notamment l'OMS. C'est ainsi que le Programme Élargi de Vaccination (PEV) a été actualisé en 2003 sous l'égide de l'OMS et de l'UNICEF. Les principaux obstacles à son fonctionnement sont le manque de personnel et l'enclavement.

Après la phase d'urgence humanitaire (2000-2004) à laquelle a succédé une phase d'assistance sanitaire extérieure (2004-2008 environ : phase de consolidation), intervient une phase d'intégration dans le système national (2009-2012), qui a marqué la volonté d'intégrer les principales zones post-conflit dans les politiques nationales, notamment celle du recouvrement des coûts, mise en place depuis l'initiative de Bamako ratifiée par le Congo en 1987 (Dorier et Morand, 2012). Ainsi l'État reprend la main sur les interventions dans la santé... sans intervenir autrement que par l'imposition des politiques internationales de normalisation. La population est également impliquée via des processus de concertation locaux. La mise en place des COSA (comités de santé), organes officiels de la participation communautaire, se révèle être très laborieuse. Et globalement inadaptée à la situation. L'objectif affiché est d'assurer le développement sanitaire par une remise à niveau s'appuyant sur la relance économique et les processus de démocratie locale. Ainsi passée la période de l'urgence, cette volonté gouvernementale d'un retour aux normes d'équilibre budgétaire de la Banque Mondiale impose à chaque dispensaire d'assurer son équilibre budgétaire à travers un recouvrement des coûts qui passe, pour les patients, par le paiement des consultations et des médicaments ; d'où une forte régression actuellement dans l'accès aux soins.

Les COSA ont été officialisés par le premier Plan National de Développement Sanitaire du Congo (PNDS, 1992), né de l'Initiative de Bamako. Dans ce cadre, la participation active des usagers à la gestion des ressources du système de santé devait permettre de responsabiliser les patients tout en intégrant l'« idéal communautaire ». Tardivement mis en place, déstructurés par les conflits, ils ne recommencent que maintenant à fonctionner, de manière très disparate selon les zones concernées. Ils sont sensés constituer un organe de dialogue entre la communauté et la structure de santé, et sont composés d'un bureau exécutif et de relais communautaires (une vingtaine par aire de santé). Selon E. Morand (2011), les faiblesses actuelles des COSA résident dans la faible représentativité des femmes (23 % des membres des bureaux dans la zone PADEC), le manque de formation de leurs membres et la focalisation de leurs activités sur la gestion des ressources financières générées par les CSI. Sont également signalés le manque de communication et de concertation entre membres élus, personnels et patients, un manque de cadre juridique formel et une gestion opaque des fonds.

Le bilan est inégal selon les zones. Par exemple le département de la Lékoumou ne dénombre aucun COSA fonctionnel (Morand, 2011). Dans nos entretiens, seuls trois CSI du Niari les ont mentionnés, à Mbinda (E_223), MOUNGOUNDOU Nord (E_202) et Tsinguidi (E_215). Le COSA de MOUNGOUNDOU Nord n'a pas été mis en place par le ministère mais par MSF après les guerres afin de gérer les médicaments donnés au CSI. Quant au CSI de Tsinguidi, c'est le responsable de la CSS qui a mentionné le COSA. Ces trois CSI faisant partie de la même circonscription socio-sanitaire (celle de Mossendjo), il est probable que

la mise en place des COSA y dénote plus de l'implication des responsables de la CSS que d'un véritable fonctionnement de ce système de gestion.

Ainsi ce système de gestion semble en tous points défaillant à l'heure actuelle, et ne contribue pas à la fréquentation des structures sanitaires officielles. En réalité, la fin de la période d'urgence marque une dégradation de la situation (notamment dans les services de santé) car il y a absence de mise en place concomitante des mécanismes de développement.

Aujourd'hui il y a de plus en plus de problèmes. Le district sanitaire a trop de problèmes, les CSI ne sont plus ravitaillés. Il y a eu une augmentation des aides de 2000 à 2004 ; depuis 2004-2005, la situation se dégrade : il y a un manque de personnel qualifié et de médicaments : les CSI sont peu fréquentés. Maintenant les agents ne sont plus motivés car il n'y a plus de médicaments et de moins en moins de patients. E_175, Directeur départemental de la santé, Lékoumou.

Cependant, depuis 2008, une politique de gratuité des soins ciblée sur certaines pathologies et certaines populations a été mise en œuvre. Ainsi c'est au nom de la lutte contre le paludisme qu'a été instituée la gratuité de la prise en charge pour les femmes enceintes et les enfants jusqu'à 15 ans. Depuis 2009, ce sont les traitements contre le VIH qui sont pris en charge. Cette politique est issue des incitations internationales, dans le cadre des politiques de lutte contre la pauvreté et notamment dans la poursuite des OMD liés à la santé.

Ces politiques de gratuité rencontrent de nombreux écueils sur le terrain : la prise en charge du VIH/SIDA a peu de conséquence dans les pays du Niari puisque le SIDA n'est dépisté qu'à Dolisie et Nkayi. Mais surtout, la gratuité des soins n'est pas toujours respectée au vu des difficultés financières rencontrées par les centres et leurs agents (Bambama, E_152, contredit par E_380). Enfin, il est fait état de difficultés de conservation des produits, et de l'utilisation de produits périmés.

Le palu est courant. Il y a la gratuité des soins pour les enfants de 0 à 15 ans et pour les femmes enceintes. Il y a beaucoup de stocks mais certains sont périmés. On n'a pas d'autres médicaments. E_203, CSI MOUNGOUNDOU Nord.

Le résultat de la politique de lutte contre le paludisme est cependant globalement très positif dans les pays du Niari. Cette action correspond en effet à une pathologie fréquente et aux besoins des départements les plus pauvres. Sauf que cela constitue également un manque à gagner pour les structures de soins, qu'elles soient de proximité ou hospitalières (exemption de paiement pour des analyses et des traitements auparavant payants). Cette augmentation des coûts de fonctionnement fragilise encore plus un équilibre budgétaire des formations sanitaires déjà difficilement établi (Morand, 2011 ; Dorier et Morand, 2012).

À cette gestion centralisée de la santé, il faut ajouter depuis quelques années (et notamment depuis les premières élections décentralisées et libres), l'émergence de nouveaux acteurs clefs de la santé et de l'éducation que sont tous les acteurs de la décentralisation. Ainsi, les conseils départementaux, à travers leurs contrats de plan État-départements, engagent un certain nombre de réalisations (dotations de matériel et réhabilitation des infrastructures) en faveur de la santé et de l'éducation. L'intérêt de ces actions est de répondre à des besoins émanant des districts, et semblant répondre à une certaine priorité des besoins. Ainsi, les dotations en matériel sont nombreuses de la part de cet acteur (E_307, 339).

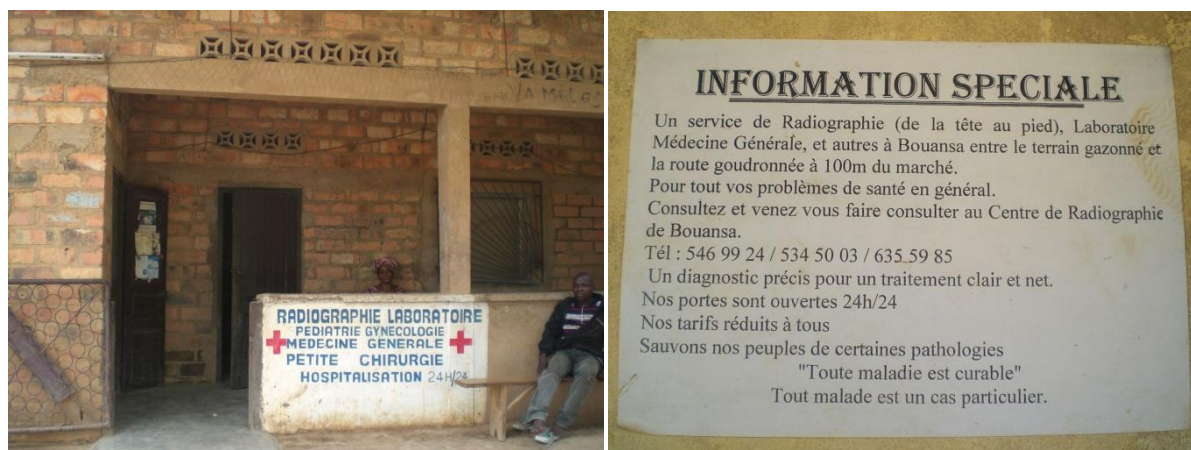
Cependant, la durée de l'agrément du budget des conseils, et les actions déconcertées des différents acteurs de l'aide font que parfois leurs interventions sont redondantes. Ces actions relèvent également encore trop de saupoudrage d'actions ponctuelles, il n'y a pas de véritable réflexion sur les stratégies à adopter en matière de santé et d'éducation : c'est le rôle de l'État. Autre problème, le peu de moyens dont disposent les conseils départementaux, ce qui amène à faire des réalisations (souvent des réhabilitations) de mauvaise qualité, qui ne permettent pas de résoudre une fois pour toutes les problèmes d'infrastructures.

La réhabilitation du centre a été financée par le conseil départemental dès 2008, mais la réhabilitation était mauvaise : ce sont des salles au plafond trop bas, mal aérées. Le bâtiment de l'hôpital et le bureau sont neufs mais non utilisés. Le bureau est transformé en pharmacie. Le sol se casse, le ciment était de mauvaise qualité (E_380, IDE, CSI Bambama).

Dans les deux cas de l'éducation et de la santé, la responsabilité de l'État est surtout engagée dans son incapacité à résoudre les problèmes de personnels qui grèvent ces deux secteurs. Les politiques d'intégration de bénévoles, limitées, ne résolvent en rien le problème du niveau des prestations fournies.

Le secteur privé, dans la santé, ne constitue pas comme dans l'éducation un concurrent et une voie de recours possible. On ne s'improvise pas soignant comme on s'improvise enseignant. En dehors des rares cabinets infirmiers privés et tradipraticiens, tous informels, le secteur privé de la santé se résume à quelques pharmacies et laboratoires d'analyses médicales en ville (Dolisie, Nkayi). Un privé a par exemple installé en 2010 une radiographie à Bouansa, qui sert tout le département et au delà.

PHOTOS 88 : LE CENTRE DE RADIOLOGIE PRIVÉ DE BOUANSA, TENU PAR UN IDE. UNE AFFICHE DE PUBLICITÉ DE CE CENTRE AU CSI DE MOUSSANDA (MABOMBO, 2010).



11.3.3 Un support international qui contribue à renforcer la territorialisation des inégalités scolaires et sanitaires

Les interventions internationales réalisées pendant la phase de « normalisation » respectent ce nouveau positionnement de l'État qu'elles contribuent à renforcer par des programmes en cogestion (agences des Nations Unies). Mais elles ne tiennent pas compte des spécificités des territoires, notamment en ce qui concerne le post-conflit. Au contraire, la sélection de certains territoires au détriment d'autres entretient des rancœurs quant aux modalités d'interventions de ces acteurs. C'est ainsi que le sous-

préfet de Kayes (E_101), ayant sollicité l'aide de l'UNICEF, s'est entendu dire que « ici ce n'est pas notre zone de convergence » (zone préférentielle d'intervention de l'UNICEF). La territorialisation des projets, qui peut parfois résulter de logiques pertinentes, est ainsi au cœur des enjeux de la reconstruction.

Les acteurs internationaux qui ne sont pas directement liés à l'État congolais via des partenariats (comme le sont les agences de l'ONU) ont ainsi des logiques territoriales d'intervention parfois fort différentes. Dans l'éducation, la seule intervention pour l'éducation en situation de post-conflit (et affichée comme telle, ce qui justifie le choix des lieux de ses interventions dans les cinq départements du Sud du pays) est l'œuvre de l'IPHD (International Partnership for Human Développement) qui a créé des cantines scolaires à travers son projet « global food for education ». Ce projet financé par l'USAID a joué un rôle important après guerre, en permettant d'attirer les populations hors de leurs refuges en forêt, de lutter contre la malnutrition des enfants, et d'assurer des taux de re-scolarisation importants grâce au don d'un repas par jour. Ainsi la nourriture distribuée à l'école, une gamelle de riz avec des haricots, constituait (et constitue parfois toujours) le seul plat de la journée pour l'enfant. Après quelques années, le bilan des cantines scolaires semble globalement positif et leur présence favoriserait la hausse des taux de scolarisation dans les écoles rurales ; l'absentéisme est moins important dans les écoles dotées de cantines scolaires que dans les autres, et les villages sont nombreux à réclamer une cantine pour leur école (Ihoundou E_143 ; Mayoko E_220). En moyenne, la fréquentation scolaire aurait augmenté de 75 à 88.3% dans le Niari¹³⁴. Dans la Bouenza, d'après l'inspecteur de Mouyondzi (E_327), les cantines scolaires de l'IPHD entraînent « une explosion du nombre d'élèves ».

PHOTOS 89 : CANTINE KINZABA (BOUENZA) ET CANTINE ÉCOLE DIMÉBÉKO (DOLISIE).



Cependant, en examinant les impacts à l'échelle locale, et notamment en milieu urbain, on assiste parfois à de simples reports opportunistes des élèves des écoles sans cantines vers des écoles avec cantines, sans que le personnel enseignant soit augmenté. Ainsi l'école *Solidarité* de Nkayi avait 1 512 élèves avant la mise en place de la cantine ; début 2008, après l'installation de celle-ci, les effectifs sont montés à 2 352, et à 2 887 élèves suite à la fermeture de 2 cantines dans d'autres écoles de la ville en décembre.

¹³⁴ <http://www.iphd.org/Pages/Congo.cfm>

Cette initiative n'a pas été reprise à grande échelle et ne concerne finalement qu'un nombre limité d'élèves, résidant notamment à proximité des centres urbains ou des axes choisis par le projet (Carte 67).

En outre, le projet de l'IPHD connaît un certain nombre de difficultés. L'IPHD se trouve dans l'impossibilité d'utiliser des denrées locales produites par le PAM du fait des normes trop rigides de ce dernier, et doit importer des vivres alors qu'il existe un potentiel de production régional. Faute de pouvoir acheminer les rations de vivres (importées) du port aux écoles (à cause de routes praticables et de la défaillance du transport ferroviaire entre Pointe Noire, Dolisie et Nkayi), le programme des cantines scolaires a dû réduire sa zone de couverture plusieurs années de suite. On peut aussi légitimement s'interroger sur la question de la durabilité d'une telle intervention, bien montrée par Comhaire et Stangherlin à propos du Bénin (2006) : si la promotion des cantines scolaires a des impacts favorables sur la scolarisation des enfants, il existe cependant un risque de retour à la situation antérieure quand les agences réorientent leur action ou quittent la région. On peut aussi critiquer le fait que pour assurer la rémunération des « cantinières », les écoles ne distribuent pas de nourriture aux enfants en fin de mois, pour permettre à ces femmes de repartir avec leur ration de bidons d'huile et de sacs de riz.

Depuis 2011, le projet souhaite arrêter ses activités et espère que le gouvernement va pérenniser son action, alors que le gouvernement réclame, lui, une extension du projet à la partie Nord du pays. Les deux acteurs sont dans des logiques de fin du post-conflit.

Une certaine politique humanitaire éducative se développe aussi un peu dans les Pays du Niari, même si Brazzaville et le Pool restent toujours les localités de prédilection des programmes internationaux. Les interventions internationales dans le champ éducatif continuent à se focaliser sur les aspects matériels de l'urgence, plus faciles à gérer à court terme, et laissent l'État gérer les problèmes structurels, plus difficiles à corriger : manque d'enseignants, inexistence d'une carte scolaire, dégradation socio-économique de l'environnement régional. Le Tableau 36 montre qu'après la prise de conscience qu'a entraîné la publication du rapport Caritas concernant le Pool en 2004, les bailleurs de fonds - probablement émus par la vision d'élèves assis à même le sol dans des classes sans fenêtres ni toits - ont d'abord souhaité remédier au mauvais état des infrastructures et au manque de tables-bancs. Or, aujourd'hui, il n'est pas rare de voir des classes vides d'élèves, ou des hangars forestiers déborder de tables (Ob_29), alors qu'une grande partie des écoles manquent encore cruellement d'eau, de fournitures pédagogiques (malgré les efforts du PRAEBASE qui distribue actuellement des manuels scolaires) ou d'enseignants, ou que certaines écoles auraient grandement besoin d'être réhabilitées, qu'elles aient été détruites par la guerre ou par les pluies.

CARTE 67 : RÉHABILITATIONS ET INTERVENTIONS SCOLAIRES DANS LES PAYS DU NIARI

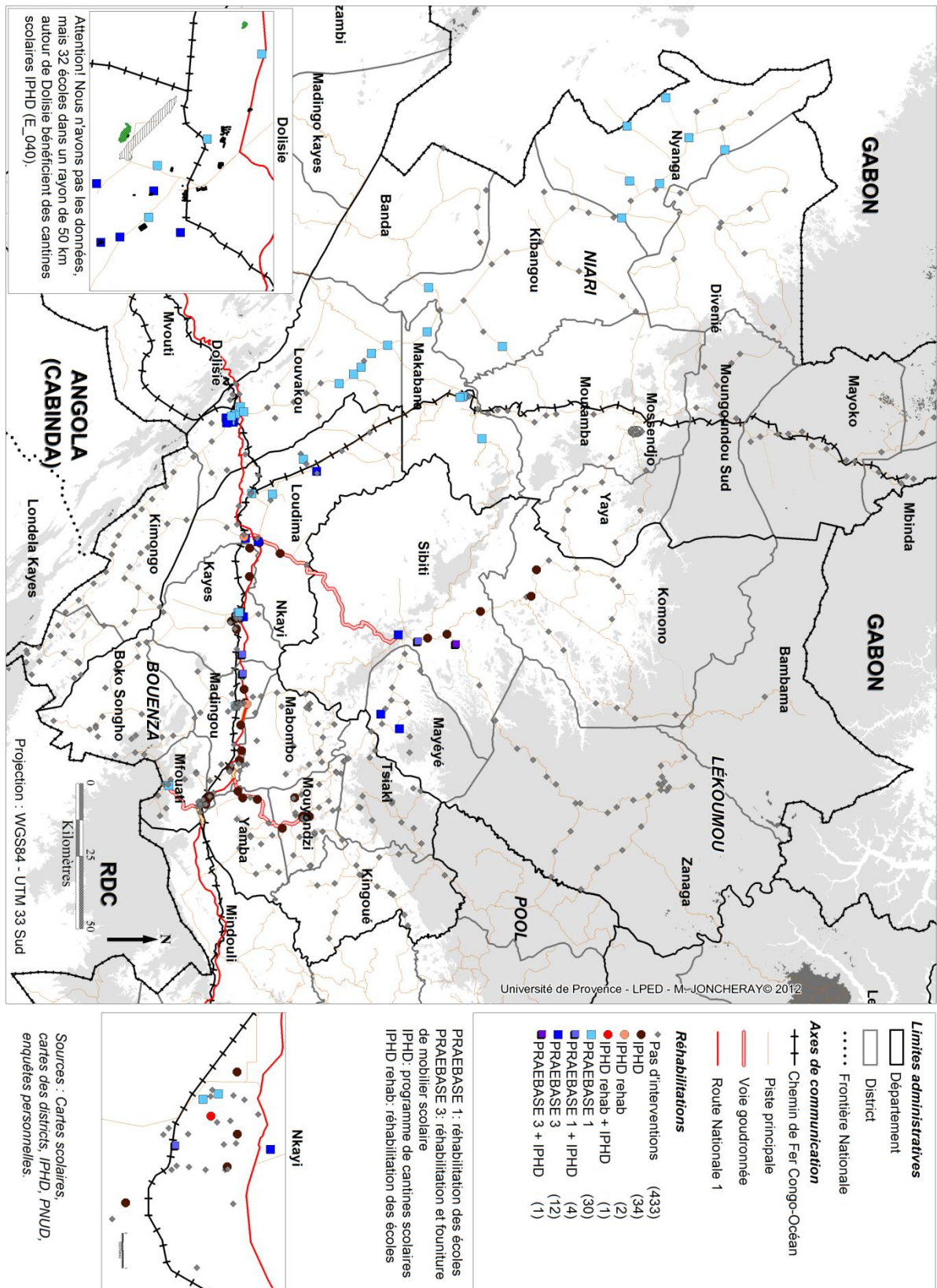


TABLEAU 36 : ACTEURS BAILLEURS DE L'ÉDUCATION DANS LE DÉPARTEMENT DU NIARI EN 2009.

Acteur	Zone d'intervention	Interventions
PNUD (PRAEBASE)	Dolisie	Réhabilitation de salles de classe (86), de bâtiments divers et don de mobilier scolaire (dont 1156 tables bancs)
Programme Micro-Réalisations - UE	Nord-Niari	Réhabilitation de salles de classe (6) et don de tables bancs (90)
AARREC (association pour l'assistance aux rapatriés et réfugiés du Congo) ex GTZ	Nord-Niari (Nyanga, Divenié, Mbinda, Banda)	Réhabilitation de salles de classe (63) et don de tables bancs (315)
IPHD	Dolisie	Réhabilitation de salles de classe (45)
Conseil départemental	Ensemble du département	Réhabilitation de salles de classe (13) et don de tables bancs (945)
RENATO	Dolisie	Réhabilitation de salles de classe (2)
MEPSA (ministère)	Dolisie	Don de tables bancs (602)
Municipalisation accélérée	Ensemble du département	Réhabilitation et construction de salles de classe (76) et don de tables bancs (150)

Source : Direction Départementale de l'Enseignement Primaire chargée de l'Alphabétisation – Niari - 2009.

Les aides sont donc extrêmement localisées, notamment dans les villes et les axes les plus faciles d'accès. On assiste à un saupoudrage de petites actions déconnectées les unes des autres, telle la double reconstruction de l'école Tchikou de Mossendjo (GTZ, *municipalisation accélérée*, PRAEBASE ; Photos 86) qui finalement reste à l'abandon.

Cela tient pour beaucoup aux temporalités d'intervention des différents projets, soumis au « Quick impact project » (faire vite et faire voir) qui conduit à refaire très vite un grand nombre d'écoles, sans que ces réalisations correspondent aux besoins les plus importants, et avec parfois des problèmes de durabilité (ou de solidité) des infrastructures réalisées. On s'interrogera aussi sur la logique de projets comme le PCR Congo (UE) qui ont fixé en avance le nombre d'infrastructures à réhabiliter, avant de réaliser les études sur le terrain. Quelle est alors la place réelle de la participation des populations, prônée pourtant dans tout bon projet de développement ? De même, ce projet recommande une approche « do no harm » (ne pas faire de dégâts). Cela est significatif des décalages entre les processus de création des projets et le terrain lui-même ; l'évolution des discours sur la mise en place des projets, l'implication des populations et l'adaptation des réalisations aux besoins ne signifient pas en réalité un changement des logiques de l'aide internationale, soumise aux mêmes contraintes budgétaires et aux mêmes outils technico-gestionnaires.

Dans le secteur de la santé, la gestion selon le principe du recouvrement des coûts et l'autonomie des centres de santé qui désengage quelque peu l'État de cette question n'empêche pas l'intervention ponctuelle de quelques programmes extérieurs. Outre les réseaux liés à l'Église évangélique du Congo, aujourd'hui obligés de fonctionner comme les CSI publics, payement des fonctionnaires en moins, du fait du désengagement des instances internationales de l'EEC (E_245 Loubetsi, E_337 Kolo), nous avons rencontrés deux cas très différents d'interventions (ce qui est loin de rivaliser avec les nombreuses ONG présentes dans le Pool par exemple).

L'association des « Enfants de Matoto » (Nord Niari), créée en 2006 par un médecin français, a permis la mise en place d'un dispensaire moderne en zone rurale (c'est le

centre qui a le plus de matériel dans les pays du Niari, après l'hôpital général de Dolisie ; E_211, Photos 90). Le matériel a été donné, et des médecins français viennent tous les six mois proposer des consultations. Le reste de l'année, une équipe réduite fait fonctionner le centre, selon des principes d'autogestion : en cela il ressemble aux CSI publics ou de l'EEC, soumis aux règles du recouvrement des coûts. Mais grâce à son emplacement en zone rurale enclavée, à son matériel performant (que l'on ne trouve pas dans les CSI), et aux passages, certes peu nombreux, mais réguliers d'une équipe de médecins formés, il présente l'intérêt de proposer de temps en temps à des populations, qui sinon n'en auraient pas, des soins de qualité et à un prix modéré. Le principal écueil de ce type de projet est qu'il dépend entièrement de la bonne volonté d'une équipe de médecins étrangers. Il reste donc limité dans le temps et dans l'espace.

PHOTOS 90 : LE CENTRE MÉDICAL DES « ENFANTS DE MATOTO », MARS 2010.



À l'opposé de ce projet associatif, il existe dans le département du Niari un gros programme de cliniques mobiles et de réhabilitation des centres de santé des sous-préfectures du département, proposé et mis en œuvre par la société pétrolière ENI Congo par l'intermédiaire d'ENI Foundation. Ce projet (2007-2011), présenté comme un nouveau projet caritatif de la société, est en réalité l'héritier d'un projet lancé et mis en œuvre en 1996 par le gouvernement (Lissouba) avec les taxes sur le pétrole et qui imposait l'aide d'ENI (Marchés nouveaux, 1997).

PHOTOS 91 : LE CSI DE KIBANGOU RÉNOVÉ PAR ENI (BÂTIMENTS VERTS) ; EN MARRON AU FOND, L'ANCIEN CSI ET NOUVEAU BLOC OPÉRATOIRE, RÉHABILITÉ PAR LA MUNICIPALISATION ACCÉLÉRÉE) ; MATERNITÉ RÉNOVÉE PAR ENI À KIMONGO.



Dans le cadre de ce projet, ENI réhabilite, alimente en eau et électricité, dote en matériel et forme le personnel soignant dans un CSI par district, dans les départements du Niari, du Kouilou et de la Cuvette. Les cliniques mobiles, à destination des enfants des zones rurales, permet une amélioration significative du PEV. Le projet est limité cependant par le manque de personnel affecté dans ces CSI ; par la question de l'entretien des infrastructures et notamment des panneaux solaires, et par sa durée limitée qui remet en question la durabilité des cliniques mobiles sans une prise en charge par l'État. Dans ces CSI comme ailleurs, en vertu du principe de recouvrement des coûts, seuls les bénéficiaires dégagés par le CSI sont destinés à l'entretien et au renouvellement du matériel et des médicaments. Or ce n'est pas parce qu'un CSI est équipé et possède une peinture neuve qu'il est plus fréquenté, surtout en l'absence de nouveaux personnels. Les liens avec le personnel médical compte tout autant voire plus que le cadre. Ainsi le CSI de Kibangou, rénové par ENI, reçoit entre 20 et 40 patients par mois (E_236), quand celui de Kellé, dans un état lamentable, en reçoit entre 40 et 70 par mois (E_241)¹³⁵ :

Les gens viennent de Matombé, Ngokango, Lé Boulou 1,2,3, Kambala1 et 2 ; ils préfèrent ici que Kibangou. E_241.

Dans le district de Moutamba et à Mossendjo est également intervenue l'ONG Alisei, agence d'exécution de ECHO (Union Européenne). À Dolisie, la Coopération cubaine envoie depuis quelques années des coopérants à l'hôpital de référence puis l'hôpital général. Au nombre de huit en 2008, ils n'étaient plus que trois en 2010-2012 (Cette coopération a également lieu avec Owando et le CHU de Brazzaville). Sans cette coopération, personne n'aurait su faire fonctionner les nouveaux appareils de l'hôpital général.

Il n'y a pas dans la Bouenza ni dans la Lékoumou, contrairement au Niari voisin, de grand programme de réhabilitation des infrastructures socio-sanitaires. Dans la Bouenza ont eu lieu un certain nombre d'initiatives ponctuelles d'ONG après les guerres (Action contre la faim à Mabombo et Mouyondzi Nord vers 2002) et quelques programmes ponctuels de l'OMS et de l'UNICEF par l'intermédiaire du ministère de la santé (PARSEGD à Loudima Poste), ACTED (PURAC) à Mfouati ; Tableau 37). Enfin, une ONG de la diaspora, l'Association humanitaire Sourire France-Afrique, intervient dans le district de Tsiaki. Cette ONG annonce que « Les actions futures sont composées entre autres de la poursuite de réhabilitation de la piste de Tsiaki démarrée en 2009 et qui sera suivie par la construction d'un centre de santé intégré à Bosso en 2012. » Sans concertation avec la direction départementale de la santé.

¹³⁵ Ou l'infirmier de Banda, sans moyens et que tout le monde va voir, cf. E_236.

TABLEAU 37 : LISTE ET ÉTAT DES HÔPITAUX ET CSI DU DÉPARTEMENT DE LA BOUENZA

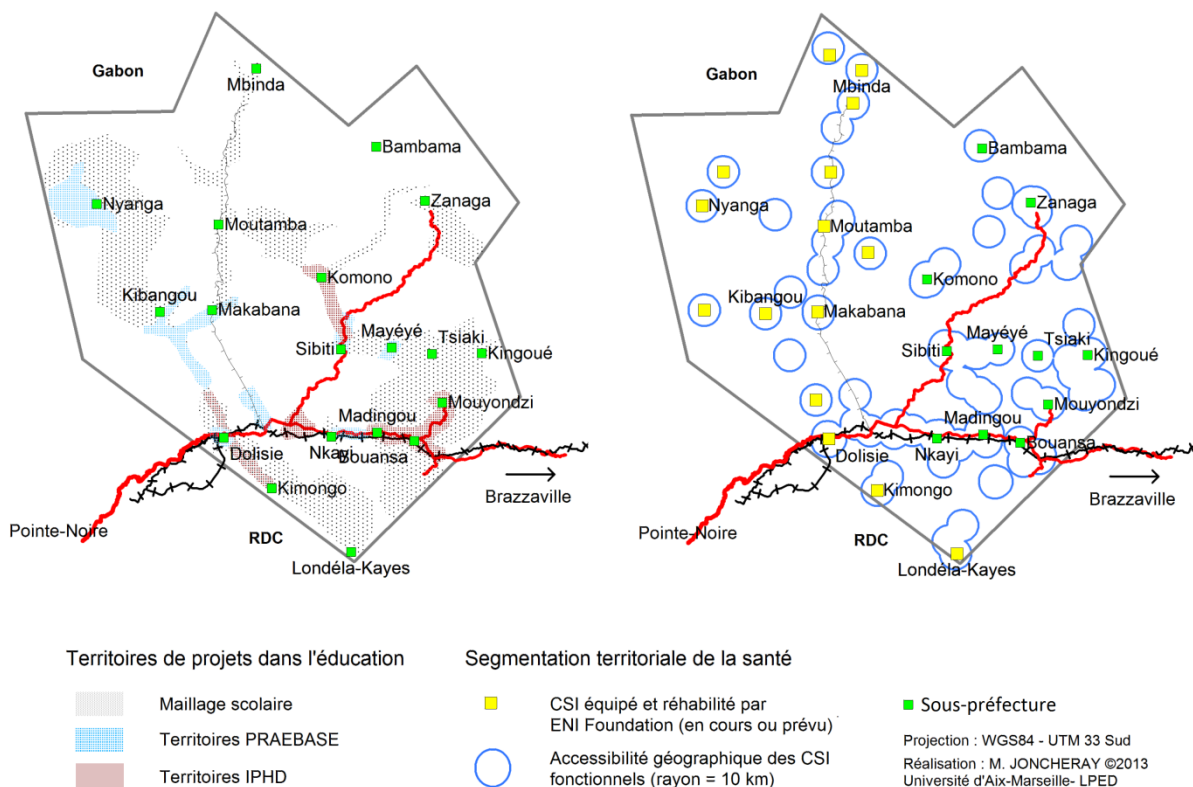
	DISTRICT	LOCALITÉ	EAU	ÉLECTRICITÉ	REMARQUES	
HÔPITAUX DE RÉFÉRENCE	MADINGOU	Madingou		X	Entre 3 et 8 médecins pour tous les hôpitaux du département (varie tous les ans) Créé par la CIDOLOU, 3 arrivées d'eau fournies par la SONOCC.	
	MOUYONDZI	Mouyondzi		X		
	NKAYI	Nkayi		X		
	MFOUATI	Loutété	X	X		
CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS	MADINGOU	Madingou G. Bouansa	X X		Réhabilité par ACTED (PURAC)	
	BKS	Boko-Songho			Globalement tous les CSI se procurent de l'eau à l'extérieur ; ce sont les familles des malades qui doivent ramener de l'eau à partir des points d'eau locaux, pas toujours proches du CSI.	
	MABOMBO	Mabombo				
	MOUYONDZI	Moussanda				
	MOUYONDZI	Kingoye 2				
	TSIAKI	Tsiaki				
	KINGOUÉ	Kingoué				
	NKAYI	Mouananto	X	X		
		Ex-SUCO	X	X		Réhabilité par ACTED (PURAC)
	KAYES	Kayes	X			
	LOUDIMA	Loudima P.	X			
		Loudima G.	X			
		Mont-Bélo			Réhabilitation PARSEGD (2010)	
	Mouindi			Réhabilité ACTED (PURAC)		
MFOUATI	Mfouati			Réhabilité ACTED 2008 (PURAC)		
YAMBA	Yamba					
	Nkilantari					

Dans la Lékoumou, aucun programme d'aide n'a été mentionné par les personnes interrogées, en dehors des aides d'urgence (MSF, CICR) à Sibiti. Seule l'entreprise minière MPD a mis en place un cabinet infirmier destiné aux travailleurs dans sa base vie.

Il y a donc de très fortes inégalités dans la reconstruction, notamment celle qui concerne le secteur de la santé. Il n'y a aucune homogénéité du système de santé, la situation varie beaucoup d'un CSI à l'autre. Par exemple, à Londéla-Kayes tout est délabré, il n'y a qu'un seul infirmier d'État, qui ne fait pas tourner le centre vu qu'il n'a ni matériel ni médicaments ; la population a déserté ce CSI, même pour les traitements contre le palu, et l'on ne trouve même pas de shalinas (copies indiennes des médicaments qui pullulent dans le pays et qui se vendent moins chers que les médicaments officiels) dans le village. À Kimongo, ENI fondation a réhabilité le centre et l'on a 3 médecins et 6 infirmiers. Même si laboratoire et chirurgie ne fonctionnent pas faute de médecins qualifiés, les locaux sont propres et les patients nombreux. Les villes sont privilégiées : les agences internationales y établissent leurs sièges, et assurent la gestion des cantines scolaires et des formations d'urgence aux instituteurs. Les axes autour de ces villes sont également des lieux fréquents d'interventions. Les écoles deviennent aussi des lieux privilégiés où les élèves peuvent bénéficier de traitements médicaux « d'urgence » (déparasitages, détection de la malnutrition, des cas de paludisme). En revanche, les zones rurales très enclavées, où se trouvent pourtant beaucoup de populations déplacées (Nord du Niari, Lékoumou), restent à l'écart de la plupart des interventions internationales. Les interventions humanitaires constituent donc un facteur de renforcement des déséquilibres régionaux : en incitant les populations à rechercher des appuis en ville, elles se portent caution malgré elles du nouvel État, et contribuent à renforcer des politiques fortement territorialisées.

Concrètement, s'est mis en place un saupoudrage de projets en « sous-traitance » (ENI, Alisei... ; Figure 23) discriminant fortement les territoires. L'État sait utiliser ces financements extérieurs (maintien de la rente des institutions internationales) tout en gardant la fragmentation des territoires de projets. Si on peut critiquer les interventions internationales pour avoir participé à une certaine territorialisation des politiques sanitaires et éducatives, la période de post-conflit a néanmoins permis une prise de conscience dans ce dernier secteur : les interventions des acteurs internationaux ont poussé l'État à se ré-impliquer dans des plans d'action conformes aux directives mondiales pour l'éducation. Ce réinvestissement étatique, qui n'est pas dénué de stratégie politique (hyper visibilité de quelques réalisations de prestige, comme le « lycée d'excellence » de Dolisie), contraste avec le délabrement du système éducatif en zone rurale et dans les petites villes. De gros progrès restent à faire, notamment en raison du manque d'intégration entre les projets scolaires et l'environnement régional.

FIGURE 23 : TERRITORIALISATION DES INÉGALITÉS SCOLAIRES ET SANITAIRES DANS LES PAYS DU NIARI.



11.3.4 Clientélisme et reconstruction

Nous aborderons enfin le cas du clientélisme politique qui s'exprime de plus en plus à travers le pays. Face au manque d'investissements dans la reconstruction des services sociaux et le manque de personnel formé pour et affecté à ces services, ce sont les hommes politiques qui donnent le rythme du développement. L'élite politique, et notamment les députés sont de plus en plus des personnes ressources : que se soit à la faveur d'élections ou au cours de leurs mandats, ils interviennent pour réhabiliter des infrastructures (notamment de santé et d'éducation), distribuer du matériel

(médicaments, manuels scolaires), voire faire construire de nouveaux équipements, prenant exemple sur le premier des citoyens congolais, le président de la République. Dans une logique clientéliste nouvelle au Congo, ils vont jusqu'à prendre en charge certains secteurs sociaux (financement des salaires des « bénévoles » de l'éducation et de la santé) dans leur circonscription électorale, palliant les carences de l'État (Dorier et Joncheray, 2013).

Les tôles de l'école ont été remplacées par le député Christophe Moukoké. E_311, Tséké-Pembé

Le ministre de l'éducation Pierre- Michel Nguimbi, aussi député de Dolisie 2, a offert le 25 mai 2008 567 livres du CP1 au CM2. Il a aussi offert le 3 octobre 2005 des tables bancs. E_041.

C'est ainsi que la notabilité locale s'affirme aujourd'hui via la reconnaissance électorale, même si celle-ci est provisoire, ou la participation au gouvernement. Les potentats locaux se distinguent toujours par des actions que l'on aurait appelé autrefois actions de charité, aujourd'hui de développement, fortement publicisées (Cadre 25).

Cadre 25 : Des exemples de clientélisme dans les pays du Niari

*Extrait de *La semaine africaine*, N°2767 du Mardi 12 Février 2008

De retour à Nkayi, le ministre Mabonzot a conféré avec les diasporas vili, kamba, nsoundi et bembé. Des dons ont été remis et des enveloppes. Une vingtaine de postes téléviseurs grand écran ont été distribués. A l'Église évangélique du Congo, un don de 300 000 francs Cfa a été fait pour des travaux de réfection. Le député de Nkayi a offert 500 tables-bancs à l'école Mouanda-Ngoma. A l'hôpital de base, une promesse pour la construction des logements des médecins a été faite. La banque de sang de Nkayi a reçu également un financement.

*Extrait de *La semaine africaine*, N° 2794 du Mardi 27 mai 2008

La fête du 1er mai était donc belle à Madingou, grâce au sénateur Hilaire Mbika Wolo.

Une autre action de grande importance: la remise d'une grande ambulance toute neuve à la sous-préfecture de Madingou, en faveur de toute la population du district. La cérémonie s'est déroulée dans le hall de la salle de conférence de Madingou, en présence d'une foule nombreuse.

C'est depuis 1989 que Madingou a vu passer la dernière ambulance. Au cours de la cérémonie de remise de ce don, deux allocutions ont été prononcées. Prenant la parole, en premier lieu, et s'exprimant en kituba, le sénateur Mbika Wolo a dit que le geste qu'il faisait était un témoignage de l'amour et de l'attachement en faveur de Madingou et que c'est sa contribution à la construction du district dans l'unité. Cette ambulance baptisée «Jésus miracle», a-t-il dit, devrait sauver des vies et que tous ceux qui vont y monter trouveront guérison. Pour permettre sa mise en circulation rapide, Mbika Wolo a mis le véhicule en règle: plaque d'immatriculation, assurance d'une année, etc; sans compter une enveloppe de 600 000 francs en six mois, soit 100 000 francs par mois.

Le sous-préfet de Madingou, Médard Tsieloko, qui a réceptionné ce don, au nom des populations de son district, s'est dit très satisfait par ce geste combien louable du sénateur. Il a rappelé certaines des actions déjà menées par ce dernier: don des écrans géants; distribution des boîtes de craie, des moustiquaires et des lits dans les écoles et les hôpitaux, etc. Après ces deux allocutions, Joseph Makélé, président du conseil des sages, a fait le rituel pour demander aux mânes de protéger cette ambulance.

Ces actions ponctuelles contribuent à créer une confusion très grande entre les actions financées par la collectivité et par l'individu se réclamant de la collectivité. Par exemple, entre les projets du conseil départemental et ceux du conseiller départemental.

Pour la salle de soins, les lits ont été dotés en 2009 par le conseiller d'ici : MBouba Tot (le vice-président du conseil départemental). E_335, Kingouala.

PHOTO 92 : LIT DE LA MATERNITÉ DE KINGOUÉ (2009).



Cette dynamique clientéliste est fortement accrue lors des périodes précédant les élections. Les députés et autres intervenants privés locaux ont tendance, pour séduire les électeurs, à réaliser leurs souhaits, y compris lorsque ces derniers ne sont en principe pas réalisables ou pas justifiables. Ainsi, la construction d'écoles et de centres de santé en zones rurales s'est accentuée grâce aux députés, sans concertation avec les services départementaux concernés, qui la plupart du temps se contentent de prendre note de l'érection de telle ou telle infrastructure. Cependant, cela pose cruellement la question du personnel qui est affecté dans ces centres ; souvent bénévoles au départ, ils réclament comme tous les autres leur titularisation, à moins que cette demande soit du fait des populations qui ne veulent plus payer le bénévole. Ainsi, alors que les zones rurales sont déficitaires en personnels, ces initiatives d'hommes politiques locaux viennent parfois creuser les déficits et compliquer la gestion du personnel de secteurs en crise, parfois sans correspondre à un réel besoin.

L'école fermée de Loubandila a été créée par la promesse du député en 2005. Elle avait à peine 15 élèves. E_258, inspection Kibangou.

PHOTO 93 : DÉPLACEMENT DU DÉPUTÉ DE DOLISIE J.-C. MOUANDE À LONDÉLA-KAYES ET REMISE DE SONDES AU SOUS-PRÉFET, QUI LES REMET AUX CHEFS DE QUARTIER, SOUS LA SUPERVISION DE LA TÉLÉVISION (TÉLÉ-DOL) ET DE L'ARMÉE (2009).



Les députés et candidats à la députation, souvent plus riches et plus à même d'investir dans leur région d'origine, jouent ce rôle d'autant mieux que leur circonscription est enclavée et hors des interventions des acteurs institutionnels, État ou programmes internationaux.

Dans certaines zones, ces interventions vont jusqu'au recrutement et au paiement des salaires de personnels de santé et d'éducation :

Avant on payait les bénévoles, mais un député a pris cela en charge depuis 3 ans. E_333, École Mbounou 1 (Mabombo, à côté de Moukoulou)

Le député a signé un contrat de partenariat avec un médecin chinois (une femme) : tous les 25 du mois elle fait une permanence ici. Elle vient avec un appareil échographique et fait de la chirurgie et de la gynécologie. Le député a aussi fait don d'une ambulance pour l'évacuation sur Sibiti. C'est une ambulance en local (elle va chercher le malade en brousse et revient à Komono) : ça coûte entre 25 000 et 30 000 FCFA. Mais il y a des problèmes de maintenance : pannes, gasoil ! Quand il y a des pannes, le député s'en occupe. E_160_Komono.

Avant quand il y avait le poste de santé à Aubeville, cela aidait. Il a fermé en juillet 2009, l'infirmier chef de zone est mort dedans, et les femmes sont parties. C'était un centre privé ouvert en 2008-2009 (ouvert par Simone Bakoumina, la conseillère départementale). Il n'avait pas de rentabilité. Mais pendant un an, ça a vraiment aidé. E_292, village Mboma.

On est donc dans un système relativement opaque mais toléré où des personnes privées emploient d'autres personnes privées pour faire fonctionner des infrastructures publiques, sans aucun contrôle de la tutelle. En outre, lorsque les projets sont réalisés à la faveur d'une élection, le principal danger de ces actions est l'abandon des projets entrepris avant les élections à la suite de la possible défaite (Photos 94).

PHOTOS 94 : OGOOUÉ : « LE DÉPUTÉ A COMMENCÉ À CONSTRUIRE UN CSI, MAIS IL N'A PAS ÉTÉ RÉÉLU : IL A ARRÊTÉ LA CONSTRUCTION » (E_385) ; MABOMBO : « LA MATERNITÉ EN CONSTRUCTION A ÉTÉ PAYÉE PAR UN HOMME POLITIQUE, CONSEILLER DÉPARTEMENTAL, QUI A PERDU AUX ÉLECTIONS DES DÉPUTÉS. LES TRAVAUX ONT ÉTÉ COMMENCÉS EN 2008 MAIS ARRÊTÉS EN 2009 » (E_307).



Ainsi, à tous les niveaux de l'État se développent des formes de clientélisme qui aujourd'hui constituent la nouvelle forme de la vie politique et de la reconstruction. Cela ne se fait pas sans conflits, surtout au sein d'une région où s'affrontent encore en permanence au niveau local les représentants du parti au pouvoir et ceux du parti d'opposition de l'ancien président. Pendant notre séjour en 2009, l'affaire des groupes électrogènes de Makabana a longtemps fait parler d'elle. Le député UPADS de Makabana,

ancien ministre de Lissouba, avait fait acheter 12 groupes électrogènes pour les villages de sa circonscription électorale (E_073). Mais il s'est heurté au député sortant et ministre actuel P. Mabiala, allié au sous-préfet, qui aurait refusé cette installation. Le district est depuis équipé d'un réseau électrique fonctionnel, mais faute de l'assentiment du sous-préfet, inutilisable (Ob_32). Les conflits d'autorité locaux sont ainsi fréquents, souvent tournés autour des mêmes oppositions politique sous-préfet-PCT / député-UPADS, qui contribuent à faire perdurer les oppositions et la mémoire des guerres.

Au gré des interventions et des personnalités locales, les formes de clientélisme qui se renforcent dans les pays du Niari viennent alors consolider les inégalités territoriales ou au contraire fonctionnent comme de bons moyens de réduire les inégalités, notamment celles liées à l'enclavement et à l'éloignement du pouvoir politique.

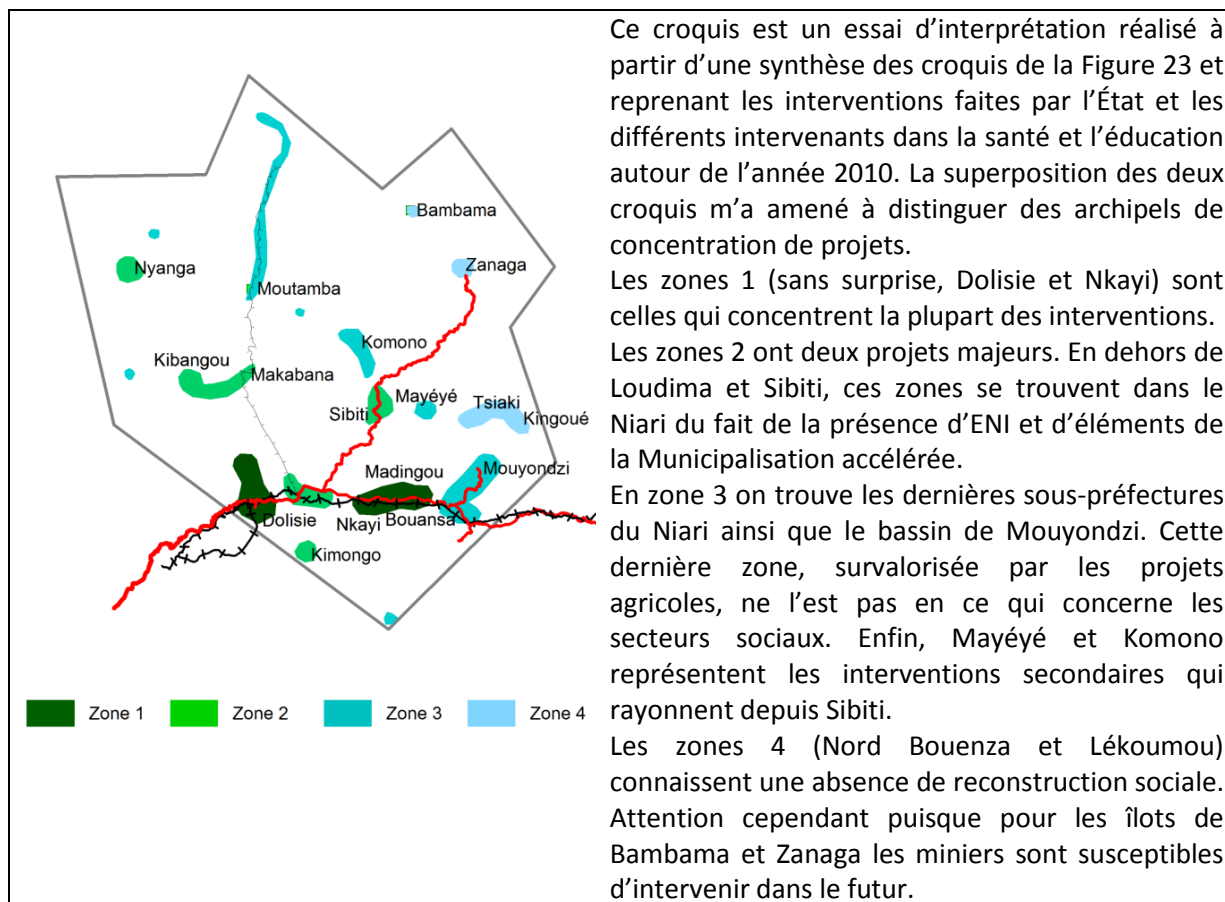
Conclusion

Les secteurs publics congolais de l'éducation et de la santé se trouvent dans un état de délabrement préoccupant, dix ans après les violences extrêmes qui ont affecté les régions du Sud-ouest du pays. Longtemps monopole d'État et fleuron du régime marxiste-léniniste, le secteur éducatif a été fortement marqué par 15 années de désengagement de l'État, un plan d'ajustement structurel précoce et trois guerres successives. Le secteur de la santé est lui soumis à la régulation internationale libérale, sans égard aux dommages subis pendant les conflits.

Si les pays du Niari ont été particulièrement touchés par les destructions, les pillages et le départ forcé des personnels de l'éducation et de la santé, la dégradation de la situation est renforcée par le contexte de pauvreté et d'enclavement très forts d'une partie de la région, tardivement investie par les actions internationales et les programmes de relance d'État. Ces deux secteurs sont aujourd'hui confrontés à un manque global d'infrastructures et de matériels, de fonds de fonctionnement mais surtout de personnel qualifié. Cependant, les initiatives des députés, les projets d'ONG, le mécénat ponctuel de groupes privés (diaspora, société pétrolière ENI dans le Niari) ou l'implication contrainte des entreprises minières et forestières se multiplient récemment en sus de grands projets multilatéraux nationaux, agissant à la place et pour l'État. Ces actions faites d'un saupoudrage de petites actions déconnectées les unes des autres, mal connues des ministères concernés, et parfois redondantes, aboutissent à la fragmentation du système de santé et d'éducation et contribuent à créer des archipels d'interventions (Figure 24).

Les disparités régionales suscitent de fortes mobilités personnelles et la mise en place de stratégies de scolarisation et de soins qui contournent des zones jugées défavorables, et notamment les zones rurales et enclavées. La multiplication d'initiatives privées surimpose au système national public des logiques clientélistes, alors que les interventions internationales créent des concurrences territoriales fortes. Quant aux politiques de gestion décentralisées, elles établissent, à leur niveau, des politiques sociales plus proches des territoires, mais sans grands moyens ni visions à long terme. Surtout, aucune de ces interventions ne peut s'attaquer au manque le plus crucial et urgent : la formation d'un personnel qualifié, corrélé à son affectation rationnelle sur l'ensemble du territoire. Ainsi, on en revient au rôle central de l'État dans la définition et la mise en place de politiques d'aménagement du territoire.

FIGURE 24 : ARCHIPELS D'INTERVENTIONS DANS LES SECTEURS DE LA SANTÉ ET DE L'ÉDUCATION.



Cette capacité de l'État à impulser des dynamiques positives et à gérer l'organisation du territoire national est visible, nous l'avons vu, à travers des secteurs aussi divers que l'économie, l'éducation, la santé, ou la construction de routes. Dans tous les cas, ce sont des prérogatives régaliennes qui sont défailtantes, et qui compromettent l'avenir puisque la reconstruction, lorsqu'elle existe, se fait sans les populations, voire parfois en les excluant. À l'inverse, les populations peuvent être tentées de reconstruire sans l'État. Le creusement des inégalités sociales et territoriales causé par l'enclavement géographique, la pauvreté rurale ou urbaine, la fragmentation territoriale créée par les territoires de projets ou les concessions agricoles, forestières ou minières, sont autant de facteurs de risque supplémentaire, qui s'opposent à l'idée de reconstruction économique et surtout sociale. Il y a de fait une différence de temporalité entre la reconstruction/réhabilitation (au sens urbanistique) matérielle, relativement rapide, et la reconstitution de la société civile et des institutions. B. Rebelle dénonce le fait que la reconstruction physique, rapide, soit réalisée avant la reconstruction sociale, qui elle devrait être entreprise avant (sous peine que la reconstruction physique attise les tensions) et parce qu'elle prend bien plus de temps. Ainsi, si la reconstruction matérielle peut dans certains cas être une réalité, loin s'en faut pour qu'il en soit de même d'une reconstruction économique, sociale et territoriale.

CHAPITRE 12 : Redémarrages urbains?

Les pays du Niari sont en grande partie urbains ; or, la population urbaine des pays du Niari peine à sortir de la pauvreté dans laquelle l'ont plongé les guerres et le départ des principales sources d'emplois urbains. Les villes, dont le mode de vie tend à se rapprocher de celui des ruraux, sont désormais pour la plupart cantonnées à des fonctions administratives et de centres de transit des denrées rurales destinées à ravitailler les capitales. Les impacts des conflits ont donc été importants sur la démographie locale et la répartition des populations.

Les nouvelles dynamiques de peuplement impulsées par les conflits sont un phénomène observé dans de nombreux cas de guerres civiles (Grünwald et Levron, 2004), comme par exemple en Angola où certains centres administratifs périclitèrent au moment des conflits avant d'être réinvestis par l'autorité publique (J.-P. De Passos, in Grünwald et Levron, *ibid*, p. 127). En ce qui concerne les pays du Niari, ils ne sont aujourd'hui plus ceux qu'ils étaient avant les conflits. Les recompositions sont nombreuses, que ce soit à l'échelle régionale ou à l'échelle locale. La hiérarchie urbaine a été notamment touchée par les remous de l'histoire des pays du Niari. On observe également à l'échelle régionale une fragmentation territoriale et temporelle forte – mais en constante évolution.

La reconstruction urbaine opérée de la part de l'État est très tardive, et spatialement inégalitaire. En l'absence d'interventions spécifiques de reconstruction, les habitants des villes ont dû reconstruire par leurs propres moyens, mettant en œuvre des stratégies individuelles de survie prouvant une certaine résilience sociale et économique des populations.

12.1. La remise en cause de la hiérarchie urbaine des pays du Niari

Les villes des pays du Niari peinent ainsi à attirer et retenir leurs populations. Selon les fonctions qu'elles ont réussi (souvent bien malgré elles) à préserver, leurs évolutions actuelles peuvent être bien différentes. Ce qui se joue aujourd'hui, c'est la préservation de ce réseau dynamique de petites et moyennes villes qui faisait l'originalité et la réussite des pays du Niari.

Selon l'AFD, « les résultats du recensement de 2007 montrent finalement que la répartition globale de la population du Congo n'a pas été bouleversée [par les guerres]. Au niveau des villes, seule Mossendjo affichait une baisse de population (13 239 habitants contre 16 458 au RGPH de juin 1996). Or la croissance de cette ville était déjà été très lente auparavant (11 200 habitants en 1974, 14 469 habitants en 1984) ; depuis un quart de siècle elle n'est déjà plus très attractive. Les effets de la guerre ont donc été spectaculaires mais, contrairement à d'autres pays (Rwanda, Burundi, Somalie, Érythrée), ils ne semblent pas remettre en question durablement les structures profondes du peuplement du Congo. » (Harre et al, 2010).

Les effets de la guerre se font cependant bien sentir dans les villes du Sud, et une réorganisation de la hiérarchie urbaine est en cours dans ces territoires. De la même

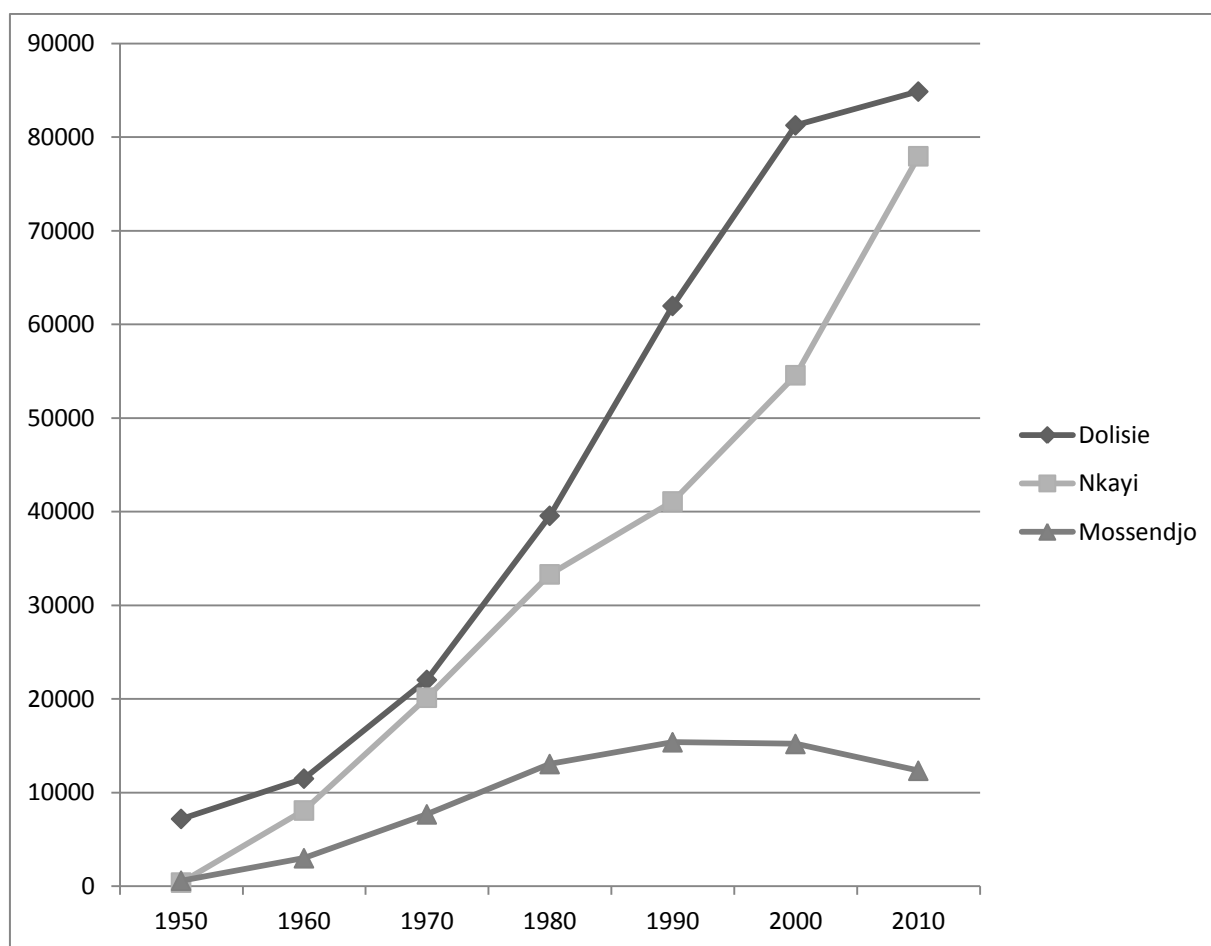
manière, la croissance des villes du Nord, fortement appuyée par la volonté politique, remet en cause la hiérarchie urbaine du pays. Et cela résulte bien d'un effet collatéral des guerres.

12.1.1 Nkayi, Dolisie, Mossendjo : trois capitales, trois trajectoires

Les trois « grandes » villes des pays du Niari connaissent depuis leur création des destins forts différents ; cependant, ce sont véritablement des guerres qui semblent sceller aujourd'hui leur avenir.

En 1980, Dolisie, Nkayi et Mossendjo étaient respectivement les 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} plus grandes villes du pays (ce qui représentait en réalité une taille modeste : entre 10 000 et 40 000 habitants). En 2010, la situation a radicalement changé, puisque 14 villes se sont intercalées entre Nkayi et Mossendjo, et que la hiérarchie urbaine entre Dolisie et Nkayi semble être sur le point d'être renversée.

FIGURE 25 : COURBE D'ÉVOLUTION DES POPULATIONS DES TROIS VILLES MOYENNES DES PAYS DU NIARI.
SOURCE : 2010 AFD / GÉOPOLIS, D'APRÈS RGPH 2007.



Ces courbes montrent bien les évolutions différenciées de ces trois villes. Dolisie a connu une croissance extrêmement rapide jusqu'aux guerres, puis sa croissance s'est ralentie à l'échelle de la décennie. Nkayi a connu une croissance également rapide mais moins soutenue dans les années 1980-2000 ; cela est dû aux problèmes d'enclavement plus importants que ceux de Dolisie, et à la monoactivité de la ville, centrée autour de son

usine de sucre, alors qu'à Dolisie se développaient des activités plus variées. La situation a changé après les guerres : alors que Dolisie entrerait dans un marasme économique profond, Nkayi devenait la seule ville industrielle et le nouveau pôle d'emploi de la région ; la ville va sans doute dans les prochaines années rattraper la population de Dolisie.

Quant à Mossendjo, sa situation semble quasi désespérée. Les guerres se surimposent dans cette ville à un contexte microéconomique défavorable : fermeture des entreprises, épuisement des forêts et arrêt de la COMILOG. Le départ des cadres du Pool en 1993, la fermeture des routes (entretenu auparavant par la COMILOG et les forestiers), le climat d'insécurité récurrent qui y règne encore et l'absence de toute perspective d'emploi en fait une ville profondément en crise, en passe de redevenir un simple poste administratif, à moins d'un redémarrage de l'activité ferroviaire ; mais on sait que celui-ci est subordonné à la recherche minière, ce qui va peut-être mener à un décentrage des activités vers l'Est (la Lékoumou) et le Nord du Niari (Mayoko).

De par son enclavement, la persistance de formes d'insécurité et la gestion relativement autonome de son territoire (le maire et ses « milices » privées), la ville constitue une sorte de « zone grise¹³⁶ » au sein des pays du Niari. La régulation sociale s'y fait par des voies différentes des voies officielles, bien que cette gestion, non remise en cause par le pouvoir central, semble implicitement acceptée, sans doute car elle a montré une certaine efficacité dans les processus de pacification après les guerres.

Les recettes de chaque commune appuient ces propos (Tableau 38). Les recettes de Nkayi sont de loin les plus importantes des trois communes (bien que loin des deux capitales) et témoignent de la vitalité de la ville en terme de consommation (taxe sur les marchés) et de logement. Seul le secteur des communications semble être encore dynamique à Dolisie. Pour sa part, Mossendjo ne semble disposer d'aucune ressource propre, en tout cas elle ne les communique pas. Elle se positionne derrière Ouesso, qui lui a ravi depuis sa place de 5^e ville du pays derrière une autre ville du Nord, Impfondo (qui est seulement une communauté urbaine avec ses 34 000 habitants et non une commune). Mossendjo est désormais reléguée vers la 20^e place du classement rang-taille des villes du pays, sombrant dans un marasme dont on ne voit pas la fin, grevé par des problèmes d'insécurité récurrents à chaque élection. La ville ne dispose même pas de fonctions administratives majeures permettant de maintenir un noyau dynamique et consommateur de fonctionnaires, puisqu'en tant que commune urbaine, elle ne peut rayonner que sur un territoire très limité ; le district qui l'entoure a son siège à Moutamba. Elle est donc redevenue un centre d'activités primaires.

Maintenant il y a des parcelles abandonnées dans la ville car les gens sont chasseurs, pêcheurs : ils sont en forêt [...] Il y a de nombreuses migrations liées à l'absence d'activité secondaire et tertiaire dans la ville. Tout ce qu'on produit est pour l'autoconsommation et pour la vente ailleurs. Il n'y a qu'une faible portion au marché local. E_227, conseiller économique de Mossendjo.

¹³⁶ Les « zones grises », ou « Terrae incognitae », sont selon Pascal Boniface (2003, pp. 60-61), « des zones - et des populations - exclues du réseau mondial de l'autorité politique, de l'économie d'échange, de l'information et qui se structurent selon leurs propres lois, atteignant un haut degré d'autonomie et d'opacité ». Si l'on n'est pas à Mossendjo confronté à la même échelle que celle de la définition, la ville est bien, de manière locale, au cœur d'un droit parallèle au droit national.

TABLEAU 38 : RECETTES DES COMMUNES EN 2008 ET 2009 (RÉP. DU CONGO, 2011).

Annuaire statistique du Congo 2009

327

Tableau 18.1.0.1: Répartition des recettes municipales de l'année 2008 par source selon la commune

	Unités	B/ville*	Pointe-Noire	Dolisie	Mossendjo	Nkayi	Ouessou
Marché municipaux							
Nombre de marchés	<i>marché</i>	26	18	3	...	1	3
Recette	<i>10³ FCFA</i>	64982	139523	6009	...	17622	1811
Patrimoine communal et logistique							
Nombre de logements	<i>logement</i>	40	-
Recette	<i>10³ FCFA</i>	5187	20466	3595	...	7755	-
Gestion foncière urbaine							
Nombre de permis de construire délivrés	<i>permis</i>	84	127	26	...
Recette	<i>10³ FCFA</i>	3885	33135	260	...
Communication et actions culturelles							
Nombre de panneaux publicitaires	<i>panneaux</i>	156	165	314
Recette	<i>10³ FCFA</i>	45527	15406	21024	...	3079	...

Source : Mairies

* Données partielles

Tableau 18.1.0.2: Répartition des recettes municipales de l'année 2009 par source selon la commune

	Unités	B/ville*	Pointe-Noire	Dolisie	Mossendjo	Nkayi	Ouessou
Marché municipaux							
Nombre de marchés	<i>marché</i>	26	18	3	...	1	3
Recette	<i>10³ FCFA</i>	109766	139206	8031	...	17099	843
Patrimoine communal et logistique							
Nombre de logements	<i>logement</i>	40	-
Recette	<i>10³ FCFA</i>	5187	20466	915	...	7987	-
Gestion foncière urbaine							
Nombre de permis de construire délivrés	<i>permis</i>	49	118	20	...
Recette	<i>10³ FCFA</i>	1275	200	...
Communication et actions culturelles							
Nombre de panneaux publicitaires	<i>panneaux</i>	156	198	314
Recette	<i>10³ FCFA</i>	45527	36710	11265	...	5938	...

Source : Mairies

* Données partielles

Dolisie, la capitale de l'or vert, ne voyait plus depuis 1997 passer une seule grume sur ses routes et dans sa gare, servant seulement de base de transit avancée pour l'écoulement des produits et des passagers aériens venant de Pointe-Noire, et de gare d'écoulement des produits en provenance des districts Louvakou et Kimongo (tous les autres districts du Niari disposent d'un autre axe ou d'une gare d'écoulement propre). Cette citation du Président du conseil départemental entendue sur *Radio Dol* (06/08/09, Ob_32) est révélatrice de la perception dégradée de la ville de Dolisie : « Dolisie ressemble à une grande ville où tout le monde est mort et la veillée continue toujours ». Cependant, la ville garde une importance en tant que centre administratif majeur (préfecture), et de par sa connexion forte avec les capitales, via son aéroport. L'ouverture de la RN1 suscite en outre de grands espoirs puisque la liaison rapide avec Pointe-Noire lui permet depuis 2012 de retrouver sa place comme nœud de communications entre sa région et la ville portuaire, ce qui entraîne le retour des convois de transport forestiers et miniers. La

rénovation du CFCO pourrait également aider au rebond économique de cette ville. En attendant d'hypothétiques entreprises, la ville profite d'un certain désenclavement touristique qui attire une population monténégrine aisée pendant les week-ends. La *Municipalisation accélérée*, malgré ses échecs, a également permis de redonner une image urbaine à la capitale du Niari et de la doter de quelques infrastructures modernes.

Nkayi est certainement la ville qui tire le mieux son épingle du jeu, grâce à la présence de la Saris sur son territoire. Malgré son absence de fonctions administratives, la ville attire les nombreuses populations de la vallée grâce à son dynamisme urbain alimenté par les salaires industriels, ce qui lui permet de proposer des cyber-cafés ou des boîtes de nuit. Ainsi, nombreux sont les fonctionnaires qui travaillent à Madingou (la préfecture) mais vivent à Nkayi ; certaines administrations sont même déplacées à Nkayi, tout comme les projets (PAM, secteur agricole – PDARP, PNDDR/PCAD2 etc.).

Les dynamiques d'industrialisation en lien avec les activités forestières et minières, activités anciennes dans la région mais qui sont en train de prendre de l'ampleur, et dont les acteurs tout comme les répercussions sur l'économie de la région sont en train de changer, ne concernent pas des villes ; elles risquent par contre d'en créer. Ces activités seront donc plus un facteur supplémentaire de mutation de la hiérarchie urbaine qu'un espoir de redémarrage et de consolidation de l'existant.

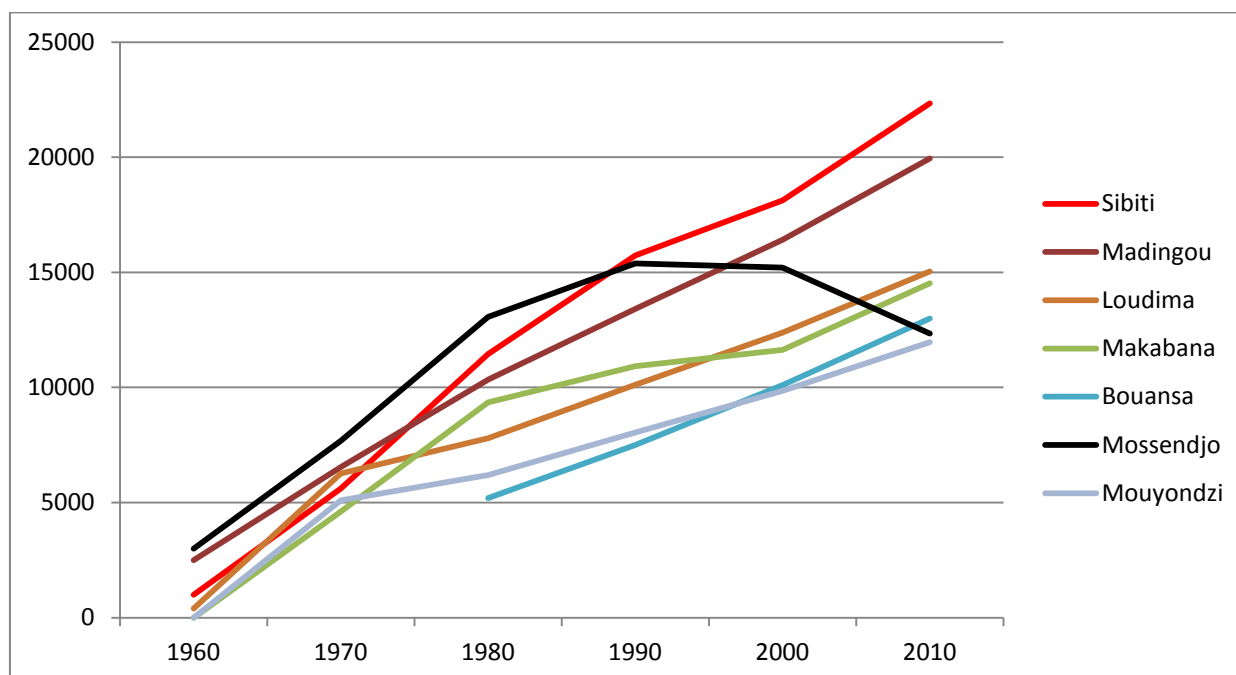
12.1.2 Villes de la vallée versus villes enclavées

Si l'on étend la réflexion à l'ensemble des villes de la vallée, la hiérarchie urbaine ne semble pas avoir changé, hormis pour le cas particulier de Mossendjo (FIGURE 26).

Les effets directs des guerres ne sont pas visibles, étalés dans des données de recensement avec des paliers à 10 ans, hormis à Sibiti et Makabana. Cependant, on observe dans le détail trois sortes de comportements démographiques après les guerres : un dynamisme continu mais modéré pour Mouyondzi et Loudima ; une croissance plus rapide pour Bouansa, Madingou et Sibiti ; une reprise démographique pour Makabana après un arrêt dans les années 2000.

Loudima bénéficie de son positionnement dans la vallée, mais n'a plus de réelle activité hormis son centre administratif et sa gare, alimentée par les productions de Sibiti et de la Lékoumou. L'enclavement routier par rapport à Dolisie lui a causé beaucoup de tort, ainsi que la destruction de la station fruitière, et la fermeture du CRAL et de l'OCEF (société forestière pour le reboisement). Mouyondzi, marché agricole important des plateaux beembé, souffre encore des difficultés d'accès à Brazzaville.

FIGURE 26 : ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DES PETITES VILLES DES PAYS DU NIARI ENTRE 1960 ET 2010.
SOURCE : 2010 AFD / GÉOPOLIS.



Les villes de Bouansa, Madingou et Sibiti ont été plus dynamiques, en raison pour les deux premières de leur position sur l'axe de la vallée, renforcées par les dynamiques liées au transbordement des productions de Mouyondzi pour Bouansa, ou par les activités administratives pour Madingou. Sibiti bénéficie pour sa part du très fort développement des activités forestières et minières dans la Lékoumou. Il est intéressant de constater que les deux localités les plus peuplées (parmi ces petites villes) et les plus dynamiques à l'heure actuelle sont les deux préfectures de la Bouenza et de la Lékoumou, comme si seule cette fonction perdurait et était capable de créer des dynamiques urbaines à l'heure actuelle dans les pays du Niari.

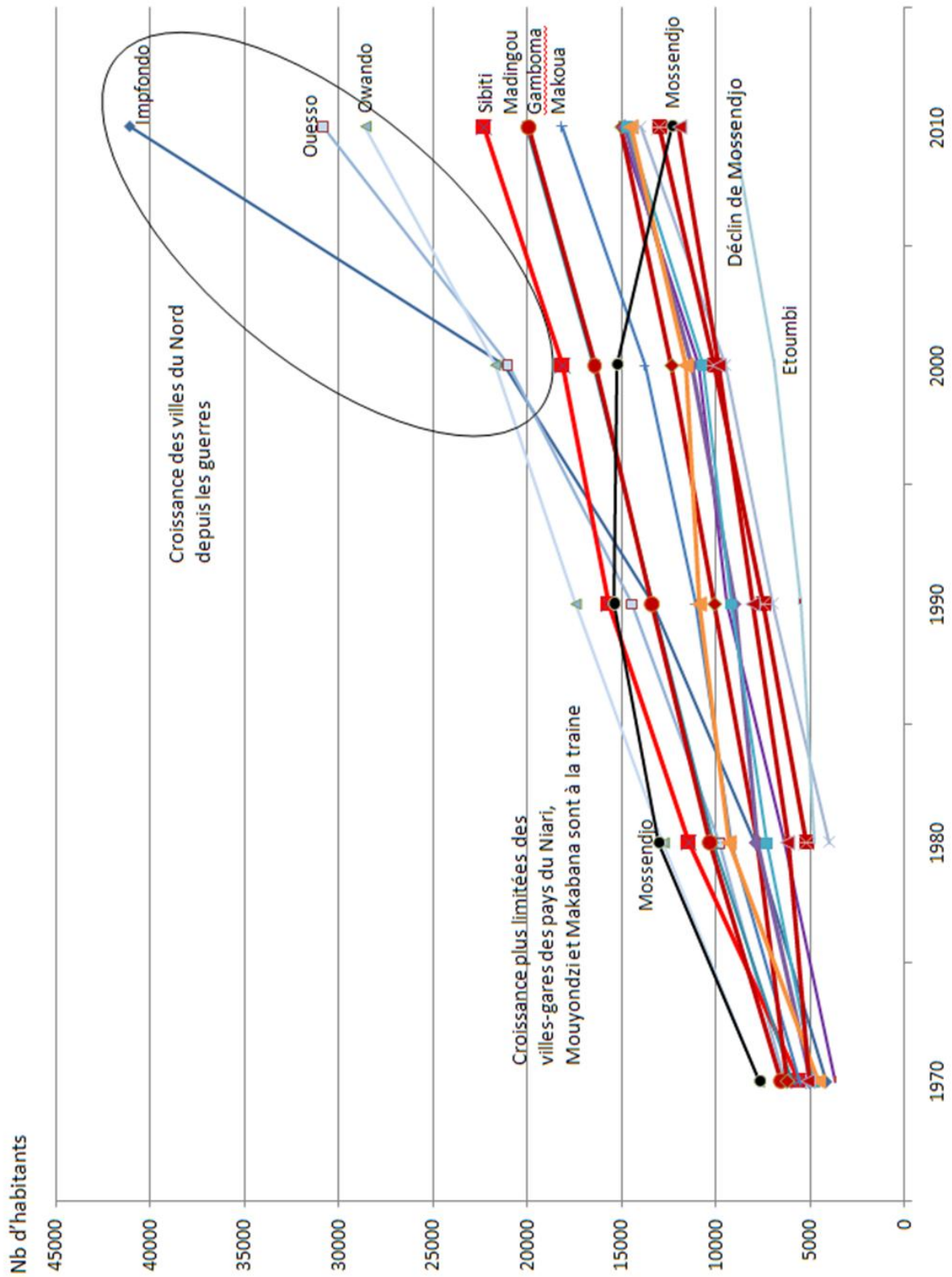
Enfin, la ville de Makabana a été particulièrement touchée par les conflits, et a subi l'arrêt des activités forestières et industrielles de la FORALAC. Située à l'écart de l'axe RN1-CFCO, les aides y ont été quasiment absentes. La relance des activités de la FORALAC explique sa reprise démographique.

C'est ainsi à chaque fois une spécialisation fonctionnelle, principalement économique mais aussi administrative (Madingou et Sibiti), qui permet la croissance des petites villes des pays du Niari¹³⁷, même si l'on observe que la reprise démographique a été plus rapide dans les villes de la vallée, qui se situent sur l'axe principal de distribution des aides d'urgence.

Cependant, si l'on replace l'évolution des villes des pays du Niari au sein de l'évolution générale des villes congolaises, la situation est très différente (Figure 27).

¹³⁷ Certaines localités qui auraient pu figurer dans ce classement n'y figurent pas faute de données, ainsi Loutété, 15 124 habitants en 2007, mais qui ne possède aucune fonction administrative et ne figure pas à ce titre dans la plupart des recensements simplifiés auxquels nous avons accès.

FIGURE 27 : ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DES PETITES VILLES DU CONGO ENTRE 1960 ET 2010. SOURCE : 2010 AFD / GÉOPOLIS.



En effet, les villes du Nord du pays et notamment Impfondo, Ouessou et Owando, connaissent une croissance démographique tout à fait exceptionnelle. S'il faut bien sûr prendre en compte les nombreux réfugiés de RDC dans le cas exceptionnel d'Impfondo, la croissance de Ouessou et Owando s'explique par les très nombreux investissements réalisés par l'État dans les départements de la Sangha, de la Cuvette et des Plateaux, via les opérations de la Municipalisation accélérée, l'ouverture d'un aéroport international à Ollombo (Plateaux), et les projets réalisés par le gouvernement, dont la mise en place future de quatre zones économiques spéciales, avec l'aide de la Banque mondiale et la Banque Africaine de Développement, à Pointe-Noire, Brazzaville, Oyo-Ollombo et Ouessou (Nord du Congo). C'est donc bien dans ce cas là une ambition politique qui est à l'origine du dynamisme démographique des villes du Nord.

12.2 Petites et moyennes villes, « un pied dedans, un pied dehors¹³⁸ »

La vie quotidienne depuis les guerres, pour une grande partie des populations des villes des pays du Niari, est une succession de taches destinées à survivre, pour les plus chanceux à reconstruire. Les populations doivent se débrouiller et cela se fait en général en menant plusieurs activités de front, et en associant vie urbaine, vie rurale, et mobilités.

12.2.1 Une intense pauvreté urbaine

Les guerres n'ont pas entraîné un bouleversement urbain-rural mais le secteur rural a été réintégré par les urbains, soumis à une intense pauvreté urbaine. En 2005, l'enquête ECOM¹³⁹ (Ministère du plan, 2006) a montré que deux ménages sur trois se sentait incapable de rassembler 10 000 FCFA en cas d'urgence (maladie, catastrophe, accident, etc...).

¹³⁸ Chaléard et Dubresson, 1989.

¹³⁹ L'enquête, qui ne tient pas compte des départements mais utilise des classifications urbain-rural, ne permet pas d'évaluer les effets de la guerre sur les territoires touchés.

TABLEAU 39 : EFFETS DES GUERRES ET POURCENTAGE DES MÉNAGES CONGOLAIS POUVANT RASSEMBLER IMMÉDIATEMENT LA SOMME DE 10 000 FCFA. SOURCE : ECOM, 2005, P. 38 (PROFIL PAUVRETÉ).

Tableau 3.2. 4 : Facteurs précurseurs de la mobilité spatiale des ménages (% de ménages)

Facteurs précurseurs	Brazzaville	Pointe-Noire	Autres communes	Semi urbain	Milieu rural	Total
A. Effets liés aux troubles socio politiques depuis 1997						
Aucune destruction	28,9	77,9	35,8	44,7	60,3	52,4
Destruction des maisons	2,9	3,4	3,5	2,6	1,3	2,4
Pillage des biens	52,4	12,9	45,6	36,5	24,1	32,1
Destruction des maisons et pillage des biens	15,4	5,1	12,7	12,4	9,4	10,6
Destruction du patrimoine agropastoral	0,3	0,1	0,5	0,9	1,8	0,9
Destruction des maisons, pillage des biens et du patrimoine	0,3	0,6	1,9	2,8	3,0	1,6
B. Capacité financière des ménages face aux urgences						
% de ménages en mesure de réunir la somme de 10.000 FCFA	32,2	38,9	31,7	22,8	26,3	30,8
<i>Source financière propre en cas d'urgence</i>						
Fonds propres	82,9	87,1	76,4	78,7	76,1	81,3
Vente du bétail	0,6	0,5	1,6	3,7	5,1	2,2
Vente des autres produits du ménage	0,8	2,1	5,6	10,1	11,6	5,3
Vente des biens du ménage	2,2	3,4	3,6	3,2	3,6	3,1
Crédit bancaire	8,4	2,4	7,0	1,7	0,6	3,9
Autre	5,1	4,5	5,9	2,7	3,0	4,2
<i>Autre source financière pour résoudre une urgence</i>						
Parents ou famille	32,7	36,9	19,2	19,1	23,1	28,0
Amis	15,6	16,4	19,3	22,1	14,8	16,1
Voisins	3,7	4,5	2,2	2,2	6,4	4,7
Associations religieuses	4,6	1,9	4,8	3,6	3,9	3,8
Association d'entraide	1,0	0,5	2,2	5,0	1,0	1,3
Prêt	23,9	28,0	24,4	37,1	41,3	32,4
Usurier (Bailleur de fonds)	14,3	9,8	22,5	9,7	5,0	10,0
Autre	4,1	1,9	5,4	1,0	4,5	3,7

Source : Enquête congolaise auprès des ménages (ECOM), 2005

En effet, la pauvreté se fait parfois bien plus sentir à la ville qu'à la campagne. Si ce tableau ne mentionne pas directement les localités des pays du Niari, on considère que les catégories « autres communes » et « semi urbain » sont globalement représentatives de la situation (trois des quatre communes sont dans les pays du Niari et cette région dispose du plus important semi urbain du pays). On y trouve les taux les plus importants de destruction et de pillage des maisons (en dehors de Brazzaville) et les plus faibles pourcentages de ménages capables de réunir 10 000 FCFA.

Cette pauvreté urbaine explique que nombreuses sont les populations des campagnes qui sont en réalité des populations urbaines, venues chez leurs parents pour ne pas avoir à payer un loyer ou leur nourriture. En outre, si l'urgence était urbaine, désormais seul le secteur rural est bénéficiaire de projets de développement, c'est donc là qu'il faut être si l'on veut avoir une aide. En réalité, cet état de fait entraîne de très fortes mobilités des populations, qui malgré les difficultés de transport ne sont ni urbaines, ni rurales, mais les deux à la fois, fondant leurs stratégies économiques, parfois de survie, sur le décalage très fort existant entre les villes, Dolisie, Nkayi, Brazzaville mais surtout Pointe-Noire, et la campagne. Des jeunes désœuvrés qui remplissent le train Mbinda à la commerçante qui fait la navette entre Pointe-Noire et Sibiti, la mobilité redéfinit les liens entre les villes et les campagnes et est au centre de l'économie urbaine des pays du Niari.

12.2.2 Mobilités rurbaines

Si l'on peut observer de réels retours à la campagne et l'imprégnation de comportements urbains en zone rurale, l'imprégnation du monde rural à la ville est encore davantage visible, les populations urbaines ayant souvent des modes de vie ruraux. Ces modes de vie « rurbains », qui concilient ville et campagne, sont notamment possibles par d'intenses mobilités à différentes échelles, qui se dressent contre l'enclavement imposé par la dégradation des axes de communication.

Comme en Côte d'Ivoire, où Chaléard et Dubresson (1989, p. 277) mentionnaient que « les principaux dynamismes urbains et ruraux sont corrélés dans l'espace ivoirien et [...] les interactions sont permanentes entre les uns et les autres », les activités urbaines et rurales des pays du Niari sont étroitement imbriquées. Mais au Congo, ce phénomène est relativement nouveau. En effet, la très forte urbanisation avait mis un peu de côté les espaces ruraux, désormais réintégrés, à cause des guerres, dans les stratégies urbaines.

Dans toutes les villes des pays du Niari, y compris les plus grandes, Dolisie et Nkayi, l'activité agricole et les liens avec la campagne sont prépondérants. Face à la pauvreté généralisée des populations et la cherté du coût de la vie en ville, aggravée par le coût du ravitaillement lui-même causé par les difficultés des transports, les populations urbaines n'ont d'autres choix que de se tourner vers des modes de vie à la fois urbains et ruraux.

Ainsi, la plupart des populations urbaines font, comme à la campagne, leurs champs. Cela est le cas y compris des populations salariées ou fonctionnaires, pour qui le salaire ne suffit pas à nourrir la famille (souvent élargie) dans les villes, où les prix sont élevés.

Grâce à la guerre, sur 100 travailleurs fonctionnaires, il y en a encore 60 à 80 qui travaillent dans les champs et qui ont appris à ce moment là. E_168.

Je travaillais dans un projet de développement de produits fruitiers à Boko (multiplication des mangues), puis dans un projet de métayage bovin à Mindouli quand il y a eu la guerre. Je suis arrivée à Madingou au moment de la guerre, et j'ai du faire vacataire dans les écoles. Maintenant je fais les champs et j'enseigne à la maison (comme bénévole, je reçois des petits dons). E_401.

À Kipalanga, à quelques kilomètres de Kayes, une femme vient de Nkayi (1 500 F A/R) pour acheter des cossettes de manioc séché, à 15 000 F le sac. Elle revend le tout à Nkayi pour 18 000 F le sac, cela deux fois par semaine (Ob_20). Reine, qui vit à Madingou, fait ses champs à Kimbaoka (E_401). À Nkayi, les populations qui traversent plusieurs fois par semaine le bac de Kayes pour aller à leurs champs, ou bien celles de Dolisie qui viennent vendre au marché du Lundi sont autant d'exemples de mobilités quotidiennes ou hebdomadaires qui résultent de l'imbrication actuelle des modes de vie.

Mais les périphéries urbaines ne servent pas seulement à faire ses champs ; on y va également faire de la cueillette, de la chasse, collecter du bois de cuisson.

PHOTO 95 : COMMERÇANTE AU MARCHÉ DU LUNDI (MARCHÉ PONT) ; SES SAFOUS PROVIENNENT DE PASSI-PASSI, AU NORD DE DOLISIE ; FEMMES DE RETOUR DES CHAMPS (ENTRE LE MARCHÉ ET RUE F. ÉBOUÉ) ; 2010.



La mobilité est également, à une échelle un peu plus petite, extrêmement vivace entre grandes villes (et notamment Pointe-Noire), les petites villes et les zones rurales. Les déplacements de populations ont été très importants vers Pointe-Noire pendant les guerres, et toutes les familles des pays du Niari ont des leurs dans la ville portuaire. Les mobilités sont donc devenues, avec la sécurité rétablie au plus tôt sur ce tronçon, une stratégie de survie commune des populations ponténégrines et des pays du Niari. Les commerçantes, qu'elles habitent la ville ou la campagne, sont nombreuses à faire des allers-retours entre zones de production et marchés. Il s'agit parfois de commerçantes improvisées, à l'occasion d'un mariage, d'une veillée, ou d'autres événements importants. Ainsi Peggy (E_403), originaire de Komono, vit à Pointe-Noire mais vient faire du commerce à Omoye, tout au Nord de la Lékoumou, parce qu'elle y a son frère et que les salaires versés par les compagnies forestières permettent des rentrées d'argent. On peut aussi citer Chantal, qui à la faveur d'une veillée à Brazzaville revient à Dolisie et vend du saucisson. Ou la nièce de Georgette, qui habite, elle, à Pointe Noire, et qui venue à Nkayi pour une veillée, en repart avec des bananes, des oranges, du manioc à vendre à la ville. Dans le train, nous avons également discuté avec une femme originaire de Pointe-Noire, qui en rentrant d'une veillée à Brazzaville s'est arrêtée à Mouyondzi, pour y acheter des bananes et des oranges à revendre à Pointe-Noire (Ob_61). Il s'agit bien là de stratégies systématiques de rentabiliser les coûts (en l'occurrence, des veillées), d'utiliser toutes les niches possibles de gains pour répondre à une pauvreté généralisée. Ces stratégies de survie s'appuient sur un secteur rural qui veut produire mais ne peut écouler, ce qui laisse libre la petite initiative d'achat-revente, rentable en raison des écarts de prix entre les zones de production et le marché, en lien avec la défaillance généralisée des transports. Ces stratégies s'appuient également sur des réseaux familiaux et amicaux qui permettent une imbrication profonde des modes de vie.

Autre élément qui contribue à flouter la séparation entre ville et campagne, la fréquente séparation professionnelle des conjoints, qui les contraint à de grandes mobilités. Nombreux sont les fonctionnaires ruraux dont le conjoint préfère résider en ville, ne serait-ce que pour scolariser les enfants dans de meilleures écoles. A l'inverse, le conjoint peut aussi préférer être à la campagne pour faire les champs, c'est le cas de Brunelle (E_405) dont le mari travaille à la mairie de Dolisie, alors qu'elle-même fait ses champs à Ngonaka ; les enfants en âge d'aller au collège et au lycée sont avec leur père, les plus âgés et les plus jeunes avec leur mère.

12.2.3 Des enjeux urbains remis en cause par le déclin des fonctions urbaines

Les villes présentent cependant des spécificités importantes par rapport aux espaces ruraux, enjeux liés aux fonctions urbaines. Ce sont surtout les activités pratiquées qui diffèrent des zones rurales. On y trouve coiffeurs, cordonniers, vendeurs de crédit de téléphone (Sap-Sap), mécaniciens, menuisiers, etc., mêlés à de rares banques (Dolisie et Nkayi), Mucodec et agences de transfert d'argent.

C'est là également que se situent les administrations, et les commerces des Mauritaniens ou Ouest-Africains, ainsi que les marchés. Ces seules activités suffisent à faire des villes des centres qui polarisent de vastes territoires autour d'eux. On citera enfin les établissements scolaires du secondaire et les hôpitaux de référence (ou de base).

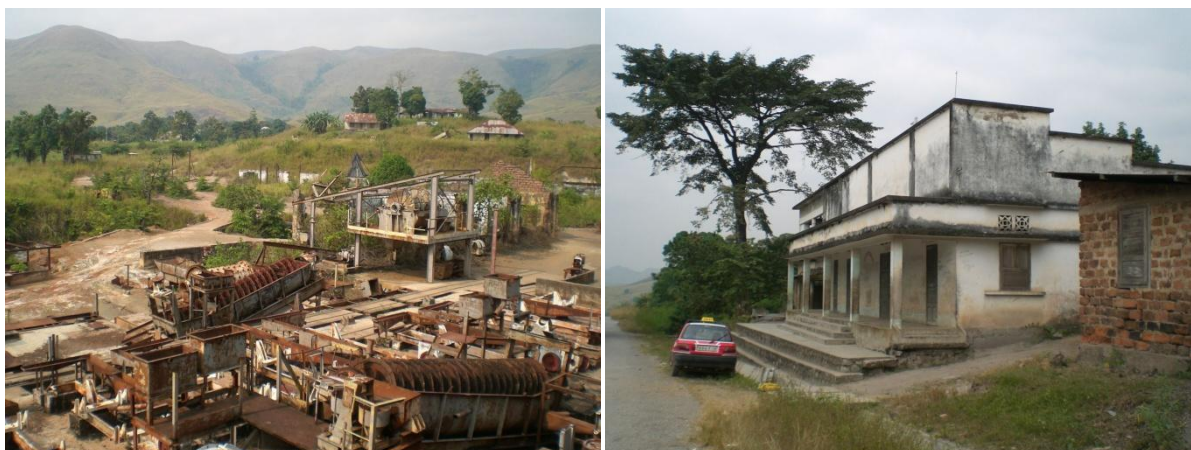
Cependant, ces fonctions urbaines sont parfois défailtantes, en tout cas en déclin depuis les guerres.

La banque de Madingou a été pillée pendant la guerre, il n'y a plus rien maintenant. (Ob_15).

La plupart des infrastructures de loisir ont disparu : infrastructures sportives, stades et piscines (Makabana, Dolisie), tout comme les infrastructures culturelles (cinémas, bibliothèques) ou les grands commerces (essentiellement portugais). Même certains centres religieux ont dû réduire ou arrêter leurs activités (monastères catholiques de Bouansa, Sibiti, Loudima). Le déclin industriel, fonction qui faisait la spécificité et fondait l'identité des villes (Comilog à Makabana, Socobois à Dolisie, Cidolou à Loutété, Socorem à Mfouati etc.), est notamment la cause directe ou indirecte de l'arrêt de ces activités.

Se pose du même coup la question de la préservation de l'exceptionnel patrimoine urbain de ces petites et moyennes villes, maisons coloniales françaises et portugaises, patrimoine CFCO ou COMILOG, riche de diversité et d'originalité, mais partiellement détruit et fortement dégradé, qui n'est évidemment pas un souci prioritaire dans cette période de (non) reconstruction. Cela pourrait constituer un enjeu de la gestion des petites et moyennes villes en tant que communes ou communautés urbaines décentralisées.

PHOTOS 96 : MFOUATI, UNE PETITE VILLE À L'ABANDON. À GAUCHE : L'ANCIENNE USINE DE LA SOCOREM. À DROITE : L'ANCIEN CSI DE MFOUATI (ARCHITECTURE PORTUGAISE). LA VILLE ÉTAIT ALORS DYNAMIQUE, AVEC UN RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ ET D'ADDUCTION D'EAU POTABLE, L'USINE FAISAIT VIVRE DE NOMBREUX SALARIÉS (E_358)



PHOTOS 97 : LES BUREAUX DE LA COMILOG, LE COURS DE TENNIS, ET LE CAMP DES TRAVAILLEURS COMILOG À MAKABANA (2009). LES INSTALLATIONS ONT ÉTÉ PILLÉES APRÈS LA FERMETURE DE LA COMILOG, PUIS DE NOUVEAU PENDANT LES GUERRES. LE CAMP DES TRAVAILLEURS EST TOUJOURS HABITÉ.



PHOTOS 98 : MESS COMILOG À MAKABANA (PHOTO SOULET, NON DATÉ). LE MÊME, EN 2009.



PHOTOS 99 : DOLISIE, QUARTIER CHEMINOT (PLACE RONDE, MAISONS COLONIALES) ; MBINDA, CAMP TÉLÉPHÉRIQUE COMILOG (2010).



Les enjeux principaux se situent cependant au niveau des services urbains de base, fortement défectueux : il n'y a pas d'assainissement en ville (à peine quelques caniveaux à Dolisie ou Nkayi), pas de traitement des déchets, rarement l'eau courante et l'électricité. À Dolisie, la mairie a tenté de mettre en œuvre en 2010 un service de ramassage des ordures, sans succès.

La société GSA, chargée de faire l'assainissement dans la ville, est repartie (c'est une société de Pointe-Noire), car la mairie n'a pas payé car elle n'a pas reçu les fonds du cinquantenaire pour l'assainissement. Ob_32

À Nkayi, des caniveaux ont été fait par la DGGT sans que la mairie soit au courant (E_125).

PHOTOS 100 : LES NOUVELLES BENNES DE GSA ; L'HÔPITAL DE RÉFÉRENCE, UNE DÉCHARGE ? DOLISIE, 2010.



En ce qui concerne la distribution d'eau, dans les zones urbaines, la SNDE (société nationale de distribution de l'eau) est chargée de la distribution. Mais concrètement, peu de villes en bénéficient pleinement. Dans la Bouenza, seules Nkayi¹⁴⁰ et Madingou ont accès à l'eau de la SNDE ; dans le Niari : Dolisie et Mossendjo. La plupart de ces réseaux ont été rénovés au sortir des guerres grâce au concours du CICR (E_052) ; Dolisie a également bénéficié d'une nouvelle usine de captage via la *Municipalisation accélérée* (E_057).

À Mossendjo, le réseau a été réhabilité par le CICR pendant la période post-conflit (même la digue de captage avait été détruite). Le problème de Mossendjo, c'est la difficulté de s'approvisionner en carburant pour le pompage de l'eau : ça a un coût exorbitant. (E_057).

Cependant, le coût de fonctionnement du réseau mais également les défaillances techniques remettent grandement en cause l'efficacité de ces rénovations.

Le château d'eau Hammar [à Dolisie] est trop gros : il a fait casser toutes les canalisations. Coupure d'eau au moment de son remplissage pendant 3 jours (avril 2010, Ob_32).

Les réseaux ne ravitaillent pas l'ensemble des quartiers des villes, ni à toute heure. À Dolisie, le directeur départemental de la SNDE (E_052) mentionne ainsi que les quartiers Petit Zanaga et FAD ne sont pas raccordés. Mais à l'Armée du Salut (E_043) sont également mentionnés les quartiers Pinaret (après l'église Fatima), Tahiti (en extension aujourd'hui), Manganzi (en extension) et Lessanga. Dans la Lékoumou, Sibiti a l'eau quelques heures par jour (de 6h30 à 7h30, Ob_12), grâce à la construction d'un château d'eau en 2006, fruit de la coopération sino-congolaise. La SNDE est donc dépendante de la SNE (société nationale d'électricité), qui a elle-même de nombreuses difficultés à résoudre...

Certaines villes ayant eu un réseau d'adduction d'eau n'en ont plus à cause de la destruction ou de la dégradation du réseau (Mfouati, Loutété).

En outre, l'eau de la SNDE est souvent peu accessible financièrement aux ménages (12 000 F/mois mentionnés à Dolisie et Mossendjo, E_057 et 059, sans compter le coût du raccordement). Dans toutes les villes, une partie ou la totalité de la population se

¹⁴⁰ La réhabilitation de l'usine de traitement d'eau de Nkayi a été effectuée par le CICR en 2001 (Bulletin CICR).

ravitaille donc en eau comme dans les zones rurales, en utilisant des puits artisanaux ou des sources, souvent polluées (Madingou...).

La fourniture d'électricité est elle aussi défailante. Hormis Dolisie, Nkayi, Madingou, Mouyondzi, Bouansa et Loutété, aucune ville des pays du Niari n'est raccordée au réseau électrique national (SNE), alimenté pourtant en partie par le barrage de Moukoukoulou (Ministère du Plan, 2005, p. 19). Dans ces villes, les coupures sont fréquentes, en raison de délestages ou de pannes, et tous les quartiers ne sont pas raccordés. Dans d'autres villes de la vallée, le réseau, détruit pendant les guerres, n'a pas été réhabilité (Loutété, Loudima). À Madingou, le réseau a été rénové en raison de la présence d'administrations, mais en raison du coût de l'abonnement, seuls les fonctionnaires sont raccordés. Les coûts mentionnés sont d'environ 7 000-8 000 F/ mois (E_059, 179).

Seule la ville de Sibiti dispose d'un réseau local d'électricité, alimenté par des groupes électrogènes. Il y a donc l'électricité dans la ville de 18h30 à 22h30 (Ob_12). Cela pose la question du coût de cette électricité, de la capacité des populations à pouvoir s'abonner au réseau, et des pannes : en 2009, il y a eu une coupure d'électricité pendant deux semaines. Il fallait alors par exemple se rendre chez les Sénégalais (commerçants qui disposent d'un groupe électrogène privé) pour recharger un téléphone portable au prix de 250 F (ce qui est cher). Les branchements illicites sont nombreux, et sont autant de pertes pour une SNE déjà en difficulté. En outre, l'absence, l'instabilité ou le coût de la fourniture électrique sont des énormes freins aux activités urbaines.

Cependant, le projet *Très Haute Tension*, commencé en 2009, qui constitue une partie du futur « boulevard énergétique » du pays, dénote d'une réelle volonté de faire redémarrer l'économie via la fourniture en électricité des principales villes du pays. Le projet THT, dont la base principale a été installée à Loudima en 2010 (E_398), doit favoriser la circulation de l'énergie à travers tout le Congo (E_099, 400). Mais les raccords avec les petites villes ne sont pas encore programmés.

12.3 Trajectoires : 10 ans après... un monde de débrouille

La relance de la vie urbaine a été plus difficile encore que celle du monde rural. À leur retour chez elles, les populations ont trouvé leurs maisons détruites, tout est à reconstruire. Or en ville, les maisons sont en dur, les matériaux coûtent cher, et le coût de la reconstruction est plus élevé qu'à la campagne. Outre les moyens qui manquent, les tensions peuvent perdurer avec les militaires.

À Dolisie, il y avait des Cobras qui demandaient de l'argent. Il n'y avait que des militaires dans la rue. C'étaient des militaires qui pissent dans les sources, qui nous traitent de Pygmées. Dans ma maison, il ne restait que les chaises. La maison n'était pas détruite, il y avait seulement des trous de balles (maison à Petit Zanaga). Chantal, E_059.

PHOTO 101 : MAISON DÉTRUITE À DOLISIE, 2009.



À part les (re)constructions lancées par la *Municipalisation accélérée* (dont on a vu le taux d'échec et qui s'est limité au département du Niari), il n'y a pas eu de reconstruction urbaine, ni d'aides aux populations en dehors des aides pour les ex-combattants ; des dons de tôles pour les maisons ont été promis, sans concrétisation.

Après la guerre, l'État avait promis de payer les maisons brûlées, mais il n'y a toujours rien. E_333.

En 2011, une grande partie de l'habitat populaire des villes de Nkayi, Dolisie, Mossendjo, Sibiti ou des autres villes secondaire est encore détruite. Il faut cependant noter l'extraordinaire capacité de résilience des populations, qui doivent reconstruire et se reconstruire seules.

L'exemple de Chantal et Gina, deux citadines et anciennes commerçantes plutôt aisées, montrent les stratégies de survie dans les villes en ruines (Photos 102 et Photos 103).

PHOTOS 102 : CHEZ CHANTAL, À DOLISIE : SA MAISON, (À GAUCHE ET PHOTO DE DROITE), A ÉTÉ PILLÉE, LES TÔLES ET LES OUVERTURES VOLÉES. ELLE VIT DÉSORMAIS AU FOND DE SA COUR (À DROITE DE LA PHOTO), DANS DES PETITES PIÈCES AMÉNAGÉES QU'ELLE PARTAGE AVEC 3 FAMILLES.



PHOTOS 103 : MÊME CHOSE POUR GINA, À SIBITI, DONT LA MAISON, TOUT AU FOND, A ÉTÉ TOTALEMENT DÉTRUITE. ELLE VIT DANS SES ANCIENS MAGASINS DE STOCKAGE D'ARACHIDE, 4 PIÈCES SANS FENÊTRES DONT ELLE A FAIT UNE CHAMBRE, UN GRENIER, ET DEUX CHAMBRES EN LOCATION. TROIS CUISINES EN PLANCHES VIENNENT COMPLÉTER LE TOUT. ON SE LAVE EN PLEIN AIR DANS LA DOUCHE DE L'ANCIENNE MAISON.



Le fait d'être propriétaires les avantage fortement, mais leurs conditions de vies se sont fortement dégradées. Les loyers perçus sont symboliques, leurs locataires étant bien plus démunis qu'elles-mêmes.

Les situations sont toutes différentes, c'est pourquoi nous avons décidé d'entendre ici les récits croisés de quelques « témoins », récits de débrouille mais aussi d'espoirs.

Mathilde raconte ainsi son retour et ses premières activités à Dolisie (E_085) :

Après la guerre, je me suis d'abord arrêtée à Makabana. Mes deux frères viennent voir à Dolisie comment ça va avant de rentrer. J'ai emmené du manioc, car à Pointe-Noire il y a des problèmes de ravitaillement et un manque de manioc. En arrivant ici je faisais Dolisie-Makabana pour le ravitaillement du manioc et de l'arachide. Mon frère part chercher du carburant à Pointe-Noire par le train. Il vend l'arachide à Pointe-Noire et je ramène le pétrole à Makabana et Diéssé.

À Makabana, il n'y a pas d'emballages pour les arachides, mon frère ramène les sacs vides (de boulangerie). Ils sont vendus 125 F par sac. J'achète des lots de sacs. Un jeune à Makabana les vend à 400 F : je décide de faire du troc : 10 sacs vides contre un sac d'arachide.

Les mamans font les champs à 25 km de Makabana (à Ndolo). Je vais les voir tous les 2 jours. A Ndolo, il y a un féticheur, les gens y vont pour se faire soigner. Il y a de nombreux zaïrois qui s'y font soigner. C'est un grand village ! C'est là que je fais le troc.

Mon frère me dit que ce n'est pas suffisant à cause des enfants. Du coup j'envoie de l'argent à Makabana, ma nièce me renvoie des produits. J'essaye de refaire de l'informatique mais rien. Je fais du secrétariat. Tous les derniers samedis du mois, je vais en avion à Pointe-Noire et j'achète des sachets d'emballage. Le dimanche je prends une occasion et je suis au boulot le lundi !

J'ai appris que la vie c'est un combat, le destin on le force.

Dans ce premier exemple, la famille et les liens établis entre Pointe-Noire, Dolisie et Makabana sont à l'origine de la création d'activité commerciale entre ville et campagnes. Pour Georgette, la « reprise » est liée aux entreprises de Nkayi (E_102).

Ma maison a été abîmée, on a enlevé les portes. La maison a été habitée par les voisins, c'est pour ça qu'elle est restée en bon état.

Il y a eu la reprise de la Saris dès 1999, elle a fait revenir les travailleurs. Les commerçants Ouest-Africains, qui ont fui aussi pendant la guerre, reviennent.

J'ai perdu mes 3 restaurants, mais j'ai pu reprendre grâce à des dettes que les gens avaient dans mon restaurant à Huilka, ils ont pu rembourser quand ils ont été payés par Huilka.

Avec cet argent, Georgette a ouvert en 2006 une école privée ; la demande est telle que de 12 élèves la première année, l'école est passée en 2010 à 311 élèves.

Ces dettes faites avant la guerre, qui ont permis à Georgette de « rebondir », ne sont pas toujours un avantage, notamment pour celui qui les contracte. Ainsi, le cas du pharmacien de Mouyondzi (E_108) est moins heureux.

Je suis pharmacien depuis 1989. Avant la guerre, mon affaire marchait bien. Maintenant, je ne me relève pas. La ville est envahie par des produits de contrebande. En plus, les gens n'ont plus d'argent pour payer les médicaments.

En 1989, j'ai pris un crédit auprès des grossistes (j'ai été parmi les premiers à profiter du libéralisme). J'ai pu faire construire ma pharmacie. Après la guerre, c'est le problème, je ne peux pas rendre mes dettes aux grossistes (je n'ai pas encore fini maintenant).

Pour la plupart de ces personnes, surtout en fin de carrière, le désir de se battre pour redémarrer n'est souvent plus là. Tout au plus on continue l'activité pour s'occuper et rendre service, comme le fait Jean-Basile, commerçant à Mfouati (E_360).

J'ai le magasin depuis 1966 environ. J'ai été pillé en 1999, j'ai tout perdu. J'ai recommencé en 2000. Avant j'avais des congélateurs, maintenant, plus rien. J'ai pu relancer grâce à la gentillesse d'un Mauritanien : il m'a fait 850 000 F de crédit de marchandises (un Mauritanien à Madingou). Avant il vivait ici (il y avait 2 magasins de Mauritaniens), mais avec la guerre ils sont partis, ils sont revenus uniquement à Madingou. Par rapport à avant la guerre, l'activité est en baisse. Il n'y a pas de clients. Je survise ici car je suis retraité ! Sinon je ne le ferais pas, ça ne marche pas. S'il j'ai fait 10 000 F de recette en un jour, j'ai beaucoup vendu.

La plupart des activités demandent beaucoup de travail et rapportent peu. C'est ainsi que ces hommes qui font des briques au bord de la route vers Nkayi (à destination du marché urbain) « ne gagnent pas grand-chose pour beaucoup de travail » (Ob_20). Ils paient l'eau, le bois pour le four et parfois le transport, et ne vendent la brique que 50F. Au marché de Madingou, un homme vend du savon, dans lequel il ajoute de la peinture pour faire joli et parce que ça lave mieux ! Je l'interroge : il est instituteur (il a eu son diplôme en 2000) mais attend son affectation. Pour s'occuper il fabrique et vend du savon. Il fait aussi de l'agriculture, qui rapporte plus mais de manière plus ponctuelle (manioc, arachide). Il cultive également le maïs pour faire de l'alcool de maïs ; parfois même il achète du maïs pour faire l'alcool car l'alcool se vend bien : à Madingou, la dame-jeanne est à 12 000 F CFA, mais à Mossendjo, il vend la dame-jeanne à 25 000 F ! Sa femme a renoncé aux études après le BEPC, elle préfère faire de la couture et des tresses. Elle travaille à la maison car il y a trop de taxes si elle prend une boutique. La machine à coudre appartient à sa mère à lui.

Ainsi, l'ingéniosité est-elle le maître mot de la vitalité des populations qui veulent s'en sortir. Si pour certains, cela se traduit par investir dans la vie rurale, pour d'autres, cela peut être de passer son permis de conduire. Car « au Congo, si vous n'êtes pas chauffeur vous êtes militaire ! Si tu as un permis tu n'as pas de problème de travail » (E_164, DD Transports Terrestres).

La conduite a d'ailleurs constitué la première activité de relance de la ville de Dolisie. Alors que la ville était détruite, Salangolo (centre de formation catholique) a mis en place des aides à destination des jeunes pour qu'ils fassent des taxis-motos (2003 ; E_039). Ces derniers symbolisent parfaitement la débrouille locale et le redémarrage petit à petit de la ville après la guerre. Il n'y avait plus alors de transports en communs, plus de taxis, et les populations ne pouvaient de toute façon pas payer 800 F pour une course. Les taxis-motos ont permis à de nombreux jeunes de s'occuper, et ont rendu service à la population grâce à des courses accessibles (100 F). L'interdiction prononcée en 2010 contre ce mode de transport (original au Congo) par la mairie de Dolisie a été relativement mal vécue par les populations, mais révèle cependant une évolution certaine : désormais, il existe des alternatives, plus de taxis, plus de fonds.

Conclusion

Les reconfigurations territoriales liées aux conflits ont été importantes entre les différentes villes des pays du Niari. Les conflits ont également contribué à renforcer les liens entre villes et campagnes, la limite entre ces deux catégories étant, hors du champ administratif, relativement floue du fait d'une convergence des activités pratiquées et des différents modes de vie. Cependant, si les redémarrages ont été partout difficiles, ils ont été particulièrement complexes dans les villes des pays du Niari qui ont perdu leurs activités pendant la guerre. Cette situation et l'absence d'aides adaptées pour les populations les ont amenées à mettre en place des stratégies parfois complexes notamment basées sur une grande mobilité (et cela malgré les difficultés de transports) et sur l'activation de réseaux familiaux étendus.

On ne peut donc pas réellement conclure sur une opposition entre villes et campagnes, mais ce sont donc bien des territoires individuels qui prédominent, en fonction des opportunités qui se sont présentées tant dans les territoires ruraux qu'urbains. C'est là encore une opposition régionale qui prédomine entre la vallée du Niari et les zones en marge. Cependant cette opposition est loin d'être figée.

Chapitre 13 : Les dynamiques contraintes du monde rural

Les dynamiques rurales sont révélatrices des effets des guerres sur les territoires. Fortement dépendantes des axes de transports, les zones rurales subissent les aléas des destructions et reconstructions routières ou ferroviaires. De leurs dynamiques dépendent cependant la vie et la survie d'une grande partie des habitants des pays du Niari. Ainsi, pour reprendre une terminologie à la mode, nous allons tenter de mesurer la réalité du « relèvement » des populations rurales, notamment visible à travers ses dimensions économiques. Les enjeux de ces dynamiques sont nombreux, mais on peut d'ores et déjà noter une dichotomie forte entre les populations, pour lesquelles il n'y a pas eu de reconstruction, seulement de l'urgence, et qui peinent à survivre ; et la présence d'entreprises internationales qui captent les ressources, et ont finalement peu d'impacts sur les territoires dans lesquels elles sont implantées.

Alors que le Congo est un pays urbain aux campagnes sous-peuplées, le secteur le plus dynamique semble paradoxalement être le secteur agricole, sur lequel ont porté l'essentiel des interventions post-conflit. Cela n'est pas sans poser de nombreuses difficultés, qui se mesurent au degré de dépendance envers les projets de l'État, des institutions internationales et des ONG, ou vis-à-vis de certaines ressources, humaines ou matérielles. Le secteur agricole est donc souvent dépendant d'interventions faites en son nom, comme les quelques investissements de l'État et certains projets (relativement inefficaces) des grands bailleurs qui font du développement sans avoir au préalable fait de reconstruction, c'est-à-dire veillé au rétablissement des moyens de subsistance des populations.

Au final, les pratiques économiques de la population rurale relèvent essentiellement de stratégies individuelles combinant pauvreté et débrouille, mais dans lesquelles les mobilités et la complémentarité des territoires jouent un rôle fondamental.

13.1 Une économie agricole en difficile recomposition

Au Sud du Congo, la situation est très différente de celle décrite par Alain Cazenave-Piarrot (2004) au Burundi, pays de fortes densités rurales, où la guerre a profondément déstructuré la société et l'économie rurale. Si la guerre a entraîné au Burundi l'abandon des caféières, au Congo les cultures d'exportation avaient beaucoup moins d'importance, et l'abandon des plantations commerciales de café ou de riz avait déjà commencé avant les conflits du fait de la suppression des offices de culture et de commercialisation au moment des plans d'ajustement structurels (fin des années 1980). Au Congo, pays majoritairement urbain aux campagnes sous-peuplées, s'il y a eu une déstructuration du monde rural à cause des guerres, c'est bien plus en raison des problèmes de transport, qui ont des répercussions non pas sur les cultures commerciales mais sur la commercialisation des cultures vivrières. C'est là que nos deux exemples se rejoignent : la crise impose un « retour » à une économie de subsistance, où chacun se recentre sur la production de ses propres moyens de subsistance, et au Sud du Congo c'est le cas en ville comme à la campagne.

L'économie agricole, bien qu'à l'origine de la richesse des pays du Niari, n'était plus, avant les guerres, un secteur attractif pour les populations ; mais on a pu observer après les guerres un retour à la terre. En effet, pendant les guerres, de nombreuses personnes ont fui des villes vers les villages de leurs familles. Certaines ont perdu leur emploi et sont restées au village, également par peur d'un regain des conflits. C'est pour cela que la guerre serait parfois appelée par les paysans « merci Sassou » (E_022). Cependant la situation est loin d'être aussi simple, la ville attire de nouveau les jeunes qui ne veulent pas faire de l'agriculture, activité traditionnellement dévolue aux femmes. La difficulté de commercialisation des produits agricoles liée au mauvais état des routes et du chemin de fer entrave fortement l'activité. Mais a contrario, la demande est importante dans les villes et les prix élevés. Le secteur semble être un secteur d'avenir pour peu qu'il soit un minimum encadré, ce qui pourrait le rendre plus attrayant aux yeux des jeunes de la région.

Comme il y a un effondrement des unités économiques en ville, les jeunes vont vers les parents (on a la nourriture gratuite, alors qu'en ville même si on donne il faut un retour). E_135, DD jeunesse Bouenza.

Le secteur rural qui connaît la plus forte croissance ces dernières années est celui du maraîchage. Il constitue le secteur le plus rentable du vivrier marchand, notamment grâce à la très forte demande urbaine. Ainsi, les localités proches du CFCO se sont peu à peu spécialisées sur quelques productions : la tomate à Mont-Bélo, le haricot à Boko-Songho. Plus on s'éloigne de la ligne de chemin de fer et des routes, et plus les denrées doivent pouvoir se conserver (bananes à Makabana). Cependant, la proximité des frontières (Gabon, mais aussi RDC et Cabinda) crée des débouchés intéressants pour les producteurs captés par l'importance de la demande extérieure.

Depuis les conflits, la production augmente (surtout le maraîchage) : on fait des exportations vers le Cabinda, et le manioc, le taro, la banane vont vers le Gabon. Sinon l'essentiel de la production agricole va vers Pointe-Noire. Elle part par les grumiers par la route de Mila-Mila. E_036, DDA Niari.

L'élevage est également en pleine croissance, car tout en étant de bon rapport, il permet de pallier certains obstacles inhérents à l'agriculture congolaise, notamment celui de la conservation.

Une étude de l'ONG GRET (Douya et al, 2005) mentionne que le déficit d'offre alimentaire du pays provient du manque d'infrastructures routières et de l'indigence des moyens consacrés au secteur agricole. Pourtant, les organismes internationaux, les ONG et quelques associations locales se mobilisent pour la mise en œuvre de programmes d'appui aux « activités génératrices de revenus » et de relance de l'agriculture, mais le manque d'encadrement reste criant, sans compter que ces acteurs sont eux aussi tributaires des problèmes de sécurité et de transport. On est donc en présence d'une politique agricole incohérente et fragmentée, saupoudrage de petites actions a-territorialisées, mélange de ce qui se faisait à l'époque marxiste avec un fort cadre de l'État (villages agricoles) et d'un ultra-libéralisme. 80% des paysans ne reçoivent jamais d'aides.

13.1.1 Les difficultés de la reprise

La question principale est celle de la pauvreté généralisée des populations après les conflits, qui les amène à se tourner vers les secteurs ruraux et notamment l'agriculture

pour survivre. Se pose ensuite la question de la reprise du vivrier marchand dans un contexte où les dynamiques vivrières sont généralement paralysées. Les producteurs, très pauvres, sont confrontés à l'instabilité des revenus paysans liés en partie aux difficultés de conservation et de transport des productions, et ne peuvent moderniser leurs exploitations, en raison du manque d'accès aux crédits et aux intrants agricoles.

Les difficultés de stockage et de conservation des produits agricoles.

La première difficulté à laquelle est confronté un producteur réside dans l'absence de capacité de stockage et de conservation de sa production. Dans les villages, les productions sont stockées dans les maisons, sans protection contre les animaux ou le pourrissement.

En saison sèche, la fréquentation plus importante des véhicules routiers permet de voir apparaître le long des routes principales des abris (poteaux et tôles) pour protéger de la pluie ou du soleil les sacs réunis au bord de la route en attendant qu'un transporteur veuille bien s'arrêter. Cela reste marginal et est restreint aux grandes artères (RN1) où les commerçants n'ont pas de tournée précise, et où les populations peuvent profiter rapidement des occasions qui se présentent.

Dans les gares du CFCO (pas celles de la COMILOG), il existe des hangars gérés par les chargeurs (Photos 104, Photos 105 ; E_288, 350), qui permettent de stocker les productions en attendant l'obtention d'un wagon. Ces structures de stockage sont basiques et insuffisantes, et les productions y pourrissent par manque de trains et de wagons. Le plus souvent, les productions attendent sur le bord des quais, sans protection.

PHOTOS 104 : EN GARE DE BOUANSA, LES SACS DE MANIOC ROÛI SONT CHARGÉS DANS UN WAGON DE MARCHANDISES OU ATTENDENT AU QUAI FORALAC. VOIR AUSSI LES ORANGES QUI VOYAGENT SUR LES CONTENEURS. LE QUAI FORALAC (IL Y A 5 QUAIS AVEC DIFFÉRENTS CHARGEURS) EST L'ANCIEN HANGAR À BOIS DE LA COMPAGNIE FORESTIÈRE DU MÊME NOM, DÉTRUIT PENDANT LES GUERRES. IL SERT DEPUIS POUR LE MAÏS ET LE FOUFOU.



Seuls les sacs de maïs, fofou, arachide, manioc rouï sont confiés aux chargeurs, les denrées périssables plus rapidement (oranges, bananes, tomates) sont désormais la plupart du temps confiées soit à des véhicules qui font la route (plus rapides mais plus chers que le train), soit sont mises sur les wagons des trains lourds de manière tout à fait informelle (contre un paiement aux militaires qui assurent la sécurité du convoi), sauf si un commerçant assez riche parvient à louer un wagon. Quelques jours avant l'arrivée de

son wagon, il sillonne alors la région pour acheter le produit recherché (cas des bananes sur les Photos 105, achetées par une commerçante brazzavilloise).

PHOTOS 105 : EN GARE DE LOUTÉTÉ. LOUTÉTÉ EST LA SEULE GARE DU CFCO HABILITÉE POUR LE CHARGEMENT DES BANANES. CELLES-CI VIENNENT DE TSIKI ET SIBITI, MAIS PAR MANQUE DE WAGONS, ELLES PEUVENT RESTER PLUSIEURS JOURS EN GARE.



Quelques structures de stockage ont été construites récemment, sous l'impulsion des collectivités territoriales, de projets ou de privés (Tableau 40).

TABLEAU 40 : HANGARS DE STOCKAGE DES PRODUITS AGRICOLES.

IPHD	Kinguembo (Madingou), Loudima Gare, Yandza (Kimongo), Ihoundou (Mayéyé)	État neuf
Conseil Départemental	Bouansa	État neuf
Conseil des chargeurs congolais	Nkayi, Dolisie	Neuf
Associations de chargeurs implantées dans les gares ferroviaires du CFCO	Gares de Loutété à Dolisie. Entrepôts	Gérés par les chargeurs du CFCO (fonctionnement de type associatif). Ces entrepôts ne sont pas équipés, parfois en très mauvais état.

L'IPHD tente de mettre en place des structures de stockage appelées « banques alimentaires ». L'idée de l'IPHD est d'acheter les productions locales à bas prix pour permettre aux paysans de conserver leurs produits dans de meilleures conditions que dans leurs maisons. Ensuite, la banque revendrait plus cher les productions, au moment où les prix du marché seraient plus hauts, et reverserait les bénéfices (l'écart entre le prix d'achat et le prix de vente) aux paysans.

Cependant, la banque alimentaire de Kingembo (district de Madingou), construite en 2008 et seule fonctionnelle en 2010 dans le département, est déjà fermée (E_290). D'après les populations, ces structures ne présentent pas de réels avantages pour la conservation des productions (elles ne contiennent pas de frigorifiques par exemple), et elles ne sont pas adaptées aux pratiques commerciales locales. En effet, les acheteurs ont l'habitude de venir acheter directement aux producteurs dans les villages, et ces commerçants achètent en général plus cher que ce qu'offrait la banque. Pour l'IPHD, l'échec de cette banque serait lié à la mauvaise gestion de la Caritas, à qui était délégué le projet, et au départ du gestionnaire. Cependant, ce projet n'a pas mieux fonctionné dans les autres départements, l'explication de l'échec de la banque alimentaire de Yandza

donnée par le chef de secteur agricole de Kimongo (E_373) est identique aux explications données par la population de Kinguembo.

Les hangars des conseils départementaux ou des chargeurs réunis posent les mêmes questions que les banques alimentaires de l'IPHD, à savoir leur gestion et leur acceptation par les populations. Enfin, il existe dans les gares quelques chambres froides privées, le plus souvent appartenant à des Mauritaniens ou des Ouest-Africains. Elles ne sont généralement pas utilisées pour stocker la production locale, mais servent à recevoir les produits congelés venus de Pointe-Noire par le train. Car, outre la conservation des produits agricoles en vue de leur commercialisation, se pose également la question de la conservation des produits congelés venus par train (non frigorifique) de Pointe-Noire, notamment la viande (cuisses de poulets) et le poisson (makouala) dont les populations du pays sont friandes. Ainsi, ces denrées partent congelées de Pointe-Noire, parviennent beaucoup plus tard en gare ou elles sont achetées et souvent recongelées par les commerçants, avant parfois de voyager encore jusqu'à leur destination finale (Photos 106).

PHOTOS 106 : EN GARE DE LOUTÉTÉ, LES COMMERÇANTES DE LA VILLE ACHÈTENT POISSONS (SACS BLANCS AU PREMIER PLAN) ET POULET (BARQUETTE EN CARTON DERRIÈRE). PHOTO DE DROITE, LE CONGÉLATEUR (QUI FONCTIONNE SUR GROUPE ÉLECTROGÈNE) DU SEUL COMMERÇANT DE NGOUBOU-NGOUBOU (MOUNGOUNDOU-NORD).



C'est donc en réalité la question générale de la conservation des produits qui est posée, et qui a des répercussions importantes sur la santé publique. Si le phénomène est identique dans tous les départements, y compris ceux qui n'ont pas été touchés par les conflits, la situation est aggravée dans les pays du Niari par l'état des transports et la diminution des capacités de stockage et de conservation liées à la guerre.

Des mutations agricoles pour répondre aux difficultés des transports, qui entraînent de nouveaux conflits ruraux

En réponse à la difficulté de conservation des produits agricoles périssables, les populations rurales se sont tournées vers un autre secteur de l'agriculture, l'élevage. L'association des difficultés de conservation et la contrainte d'un retour à l'agriculture,

associées à quelques projets d'AGR spécifiques (et notamment le PNDDR) a fait que l'élevage connaît un essor considérable ces dernières années. « Les élevages traditionnels ramenés au niveau du cheptel zéro au sortir des tristes évènements plus haut dénoncés, se reconstituent progressivement » (DDAE-B, 2002, p. 43).

On a acheté du nouveau bétail à la frontière du Gabon (Souanguï, Ndendé Gabon, Divénié). Et dans la brousse, les gens fuyaient en emmenant quelques têtes (moutons, poules, canards...) : on a pu les reproduire, on a redémarré avec ça. E_240 Nzouaka (Pont du Niari).

En effet, l'élevage, en raison de sa forte emprise spatiale, était réservé aux propriétaires fonciers. Or, le nombre de financements octroyés pour cette activité aux jeunes et notamment aux ex-combattants a entraîné un changement de forme de cette activité tout en modifiant la structure économique et sociale des villages. Pour les jeunes, cette activité paraît moins contraignante et moins difficile que les cultures, car il n'y a pas de problème de conservation, et la vente d'un mouton, dont le prix en 2009-2010 oscille entre 50 et 80000 F (dans les pays du Niari ; un mouton se vend au moins 100 000F à Pointe-Noire), permet de vivre pendant 6 mois (E_333, 394, 336, 295).

Avant c'était 10 000F le mouton. Aujourd'hui à Pointe-Noire, on trouve un mouton à 100 000FCFA. Même à Dolisie le prix du mouton a augmenté : les gens sont motivés, ils se mettent à l'élevage. E_077.

Alors que la plus grande partie du bétail a été décimée pendant les guerres, aujourd'hui les statistiques des directions départementales de l'élevage (DDE) montrent qu'il y a plus d'éleveurs et de bétail qu'avant les guerres. Certaines régions se mettent à faire de l'élevage alors qu'avant les guerres il n'y en avait (presque) pas, comme le montre l'exemple des districts de la Lékoumou (Taufflieb, 1964). Alors que l'on avait auparavant des zones spécialisées dans l'élevage (notamment bovin : Loudima, Kimongo, Londéla-Kayés), aujourd'hui cette activité se pratique partout. On voit ici l'impact notamment des aides post-conflit (PNDDR) aux ex-combattants (Carte 52 et suivantes). Ce développement de l'élevage semble être une spécificité des pays du Niari, puisqu'à la même période dans le Pool Sud et Nord-ouest, l'élevage est toujours en ruine (enquêtes LPED, Dorier et al, 2011c).

Ce développement récent de l'élevage entraîne de nouveaux types de conflits ruraux. Les nouveaux éleveurs, peu ou pas formés, ne sont pas des propriétaires fonciers, et laissent leurs bêtes en divagation en raison notamment de l'absence ou du coût de l'aliment de bétail.

Il y a des conflits permanents entre les agriculteurs et les éleveurs. Il y a plus de gens qui font de l'agriculture et il y a des conflits à cause de la divagation des bêtes, qui dévastent les champs. Il y a des conflits, des tueries de bêtes. Du coup les gens se désintéressent de l'élevage. Ceux qui essayent de les parquer ne peuvent pas les nourrir car il n'y a pas d'aliments de bétail, c'est présent seulement en ville mais ça coûte trop cher, et comme il n'y a pas de garantie, les animaux meurent. E_330.

Il y a des ovins partout. Les caprins sont tous en divagation : il y a beaucoup de contentieux, des dévastations de cultures. E_355.

En réponse à ces contentieux, le sous préfet de Mfouati a donné aux agriculteurs l'autorisation d'abattre les bêtes en divagation. Les populations rurales sont d'abord des cultivateurs avant d'être éleveurs, même si avoir quelques têtes permet de se constituer

une épargne : pendant la Tabaski¹⁴¹ les Ouest-Africains notamment achètent le bétail à des prix élevés.

Se côtoient donc trois types d'éleveurs : les familles rurales, qui font principalement leurs champs et pour lesquelles un animal constitue une réserve monétaire ; les propriétaires fonciers, souvent propriétaires de bovins, pour lesquels l'élevage est une entreprise économique ; et les nouveaux venus, les jeunes, qui font de l'élevage notamment de petits ruminants, destinés à la reproduction et à la vente, mais sans moyens autres que les aides fournies au démarrage (souvent le PNDDR).

Les stratégies des populations face aux difficultés et au coût de la commercialisation

Conserver n'est pas tout, encore faut-t-il pouvoir vendre. En raison des difficultés des transports et de leur coût, il est parfois difficile de faire sortir les denrées agricoles des zones de production, ce qui démotive de nombreux jeunes.

Il y a des jeunes Mambas qui ont produit 50 tonnes de fougou. Mais ils n'arrivent pas à le sortir de là... Il n'y a pas encore de circuit de distribution. E_135.

Par manque de moyens de transport, certains producteurs amènent les productions en gare (Sud des districts de Madingou, BKS) ou au bord de la route (Yamba, Kingoué) à dos d'homme, à bicyclette ou en « pousse ».

Il existe des acheteurs et acheteuses (femmes avec capital, profil de « nanas benz¹⁴² ») venant de Brazzaville, de Pointe-Noire ou du Gabon avec des camions ou le train qui viennent dans les villages et connaissent très bien les zones de production. Mais ces acheteurs providentiels ne sont pas la norme. En raison de la pauvreté des agriculteurs, ce sont souvent les transporteurs qui doivent avancer les frais de transport aux paysans.

¹⁴¹ Grande fête musulmane (fête de l'Aïd-el-Kebir).

¹⁴² En référence aux commerçantes togolaises qui roulent en Mercedes Benz dans les rues de Lomé.

PHOTO 107 : FACTURE D'UN COMMERÇANT TRANSPORTEUR (ETS MAY) À UN PRODUCTEUR. GARE DE BOUANSA, 2010.

22 gros sacs + 1 petit, facturés au producteur 4000F l'unité pour le transport dans le CFCA

ETS MAY
Tél. : 557 34 19 / 638 98 69
BOUANSA, République du Congo

Le 07/07/10
FACTURE N° 03
WAGON N° 3421

Nom du client : Maxanga Jacks Tél. :
Village du client :
Mik Imp. Tél. : 571 62 20

Qté	Nature de Colis	P. U	Prix Total
22	R	4000	88000
01	R		2000
			90500
	2000F le gros sac pour le transport du lieu de production à la gare (1000F le petit)		
	Camion :	2000	45000
	Manutention Bouansa : (par sac)	600	13550
	Manutention Pointe-Noire : (par sac)	700	15900
	Aide sociale : (si le commerçant transporteur a prêté de l'argent au producteur pour faire la récolte ou autre...)		
	TOTAL DÙ		

Avance : _____ Frs
Reste : _____ Frs

Signature Gérant
Ce qui sera retiré au producteur (toujours propriétaire des marchandises) du bénéfice de la vente à Pointe-Noire.

Souvent, les transporteurs qui font le trajet entre les villages et les chargeurs avancent les frais. Par exemple (Photo 107), un commerçant-transporteur est chargé d'amener les produits du village à la gare. Les sacs sont chargés dans les trains par les chargeurs. Le producteur récupère ses sacs à Pointe-Noire et se charge de les vendre.

C'est le commerçant-transporteur (ETS MAY) qui avance tous les frais, le producteur le rembourse après la vente. Ici, il doit donc rembourser aux établissements MAY 4000 + 2000 + 600 + 700 = 7300F par sac.

C'est le même fonctionnement avec des transporteurs routiers, comme en témoigne ce récit des habitants de Kingouala (Bouenza) :

On a des champs de tubercules surtout : on quitte la zone de la forêt. C'est pour la vente à Pointe-Noire et un peu à Brazzaville de sacs de manioc rouï. Pour vendre à Pointe-Noire, quand on a suffisamment de sacs, on appelle les transporteurs de Mouyondzi pour qu'ils viennent chercher les colis. Le commerçant [transporteur] va à Pointe-Noire, nous on prend le train pour récupérer les marchandises à Pointe-Noire. Parfois le commerçant préfinance. Ça coûte 10000 F le sac de manioc rouï jusqu'à Pointe-Noire par véhicule, 8000 F par le train. Un sac qui ici coûte 5000 F, à Pointe-Noire il vaut de 15 à 20000 F. Parfois on vend à pertes, seulement 11000 F : c'est une mévente. Certains une fois tout vendu n'ont plus d'argent, ils sont obligés de frauder dans le train. E_334.

Les chargeurs peuvent également avoir ce rôle d'intermédiaire (ils ont besoin de remplir au plus vite leurs entrepôts pour pouvoir commander un wagon). Pour cela il faut pouvoir avancer plusieurs millions de FCFA ; les Chargeurs réunis empruntent ainsi à Pointe-Noire à des « bailleurs », des usuriers privés qui font des taux à 10% d'intérêt mensuels environ (plus 4% pour les frais de transfert ; E_288).

La disponibilité des wagons peut également influencer sur la destination des marchandises, puisque si tous les producteurs préfèrent transporter les marchandises par train jusqu'à Pointe-Noire, le manque de wagon les pousse parfois à prendre des trains pour Brazzaville (E_350). Ainsi il est difficile de programmer réellement ses ventes. En outre, les chargeurs comme la population dénoncent les dessous de table à verser pour obtenir des wagons (E_350, 354).

Dans le Nord du Niari, ce sont les grumiers qui sont mis à contribution, moyennant la rétribution (illégal) du chauffeur. Par exemple, dans le village de Nzaouka (Sud de Kibangou), les sacs sont chargés sur les grumes, les passagers se serrent dans la cabine, pour un coût de 6500F par personne jusqu'à Pointe-Noire, et de 5000 à 6000 F par sac d'oignon transporté (E_240).

Ainsi, l'activité de « bana lounda », de « jeunes débrouillards » est en plein développement dans les pays du Niari, et notamment la Bouenza (E_355) ; avec un petit fonds, parfois fourni par les projets DDR, les jeunes se lancent dans le commerce des productions agricoles, vont dans les villages acheter des produits et les convoyant pour la vente jusqu'en ville. De cette manière, les jeunes profitent à la fois de la vie bon marché de la campagne tout en profitant parfois de la ville, et rendent en outre service à leurs parents. Mais à cause de ces difficultés et du coût extrêmement élevé des transports, il est difficile de concilier bas prix urbains et rentabilité du secteur agricole.

La difficulté d'accès aux crédits freine les dynamiques rurales

La difficulté d'accès aux crédits freine le commerce et la création d'activités modernes et de petites entreprises. La micro-finance et micro-assurance sont pourtant recommandées par les acteurs de l'urgence en période post-conflit pour faire face à la décapitalisation des populations, qui grève leur capacité à dépasser la crise (Grünwald, 2007), limitant ainsi leur résilience. Pourtant, quelques projets et organismes ont tenté d'agir (Carte 68).

L'institution de prêt la plus connue est le réseau des MUCODEC (Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit¹⁴³), qui existait avant les conflits, mais a beaucoup de mal à redémarrer. Les taux pratiqués sont intéressants, mais les prêts sont inaccessibles pour la majeure partie de la population car il faut avoir des « avaliseurs », des garants fonctionnaires qui perçoivent leur salaire à la MUCODEC. Ces garants sont difficiles à trouver, surtout en dehors des villes, et exigent souvent un pourcentage (10%) sur le prêt reçu (E_373, 330,334, 341).

Le ministère de l'agriculture a mis en place un fonds spécial destiné aux agriculteurs, le FSA (Fonds de soutien à l'agriculture). Il prête beaucoup (jusqu'à plusieurs millions) et même aux particuliers, propose des taux intéressants (de 0,5 à 1% ; E_314, 346, 355, 291, 294, 295, 296), et en cela devrait se montrer efficace. Mais le FSA n'a pas d'antennes dans les districts, et ce sont les chefs de secteur et le directeur départemental qui soutiennent les dossiers. Pour le directeur départemental de l'élevage de la Lékoumou (E_142), « ce sont les hommes politiques qui vont chercher à avoir des crédits alors qu'ils ne connaissent rien à la terre. L'argent va prendre d'autres chemins que l'agriculture ». On constate déjà dans la Bouenza que ce sont souvent des acteurs en vue qui en bénéficient, ou dont l'activité était déjà fonctionnelle. Le groupement Abbon à Madingou (E_296, 346), cité comme modèle, a ainsi pu bénéficier d'aides de la FAO, du PNUD puis du FSA. Il n'est pas sûr que l'activité puisse survivre sans ses aides, alors que ces dernières risquent de creuser les inégalités entre une agriculture extrêmement subventionnée dans la vallée, car en lien avec les organismes d'aides de l'État et des ONG, et l'agriculture vivrière de base des populations.

L'IPHD permet également l'obtention de microcrédits (TABLEAU 41), mais les prêts sont suspendus depuis 2008 en attendant un recouvrement des fonds. Ceux-ci, pour être

¹⁴³ Réseau mutualiste de micro-finance créé en 1984 par l'État congolais et la coopération française.

recupérés, nécessitent parfois l'intervention de la police (observé dans le district de Mayéyé, E_143 ; E_232). Le nombre de bénéficiaires du projet et les nombreuses demandes mentionnées ensuite montrent cependant que ce projet répondait à un besoin évident. Le fait de ne pas s'adresser uniquement à des paysans et à des groupements aurait pu en faire un acteur incontournable sans ses grosses difficultés de gestion.

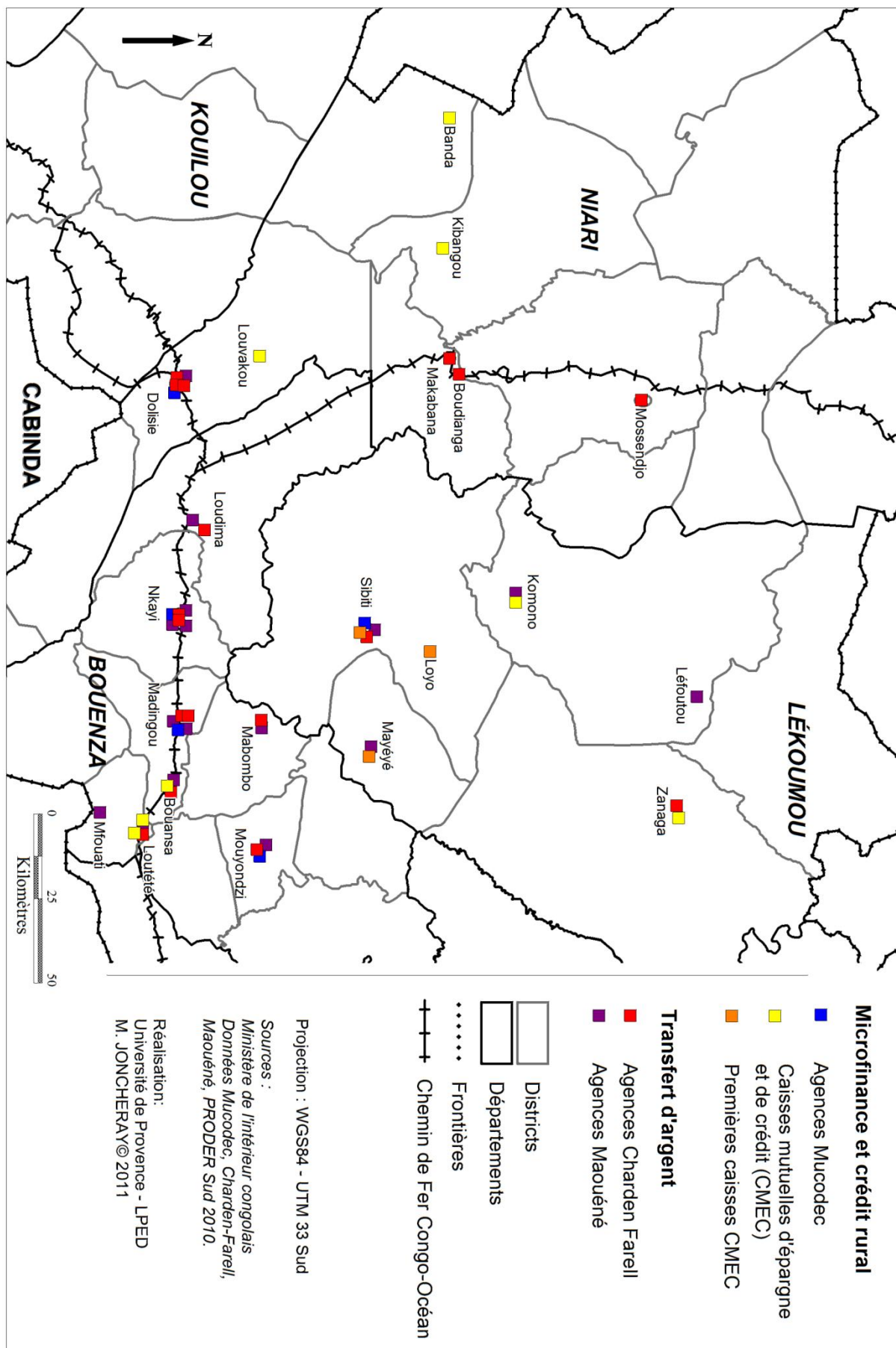
TABLEAU 41 : ATTRIBUTION DES PRÊTS IPHD EN 2010 (SOURCE : IPHD ANTENNE NKAYI)

Destinataires	Montant du prêt	Intérêts	Durée du remboursement	Nombre de bénéficiaires
Paysans	Groupement : de 200 000 FCFA à 1,7 million FCFA Individu : plafond de 250 000 FCFA	2,5%, 5% après 3 ans	24 mois	> 4000
Commerçants	Plafond de 3 millions	8%	24 mois (annoncé 12)	>1000
Femmes	Plafond de 200 000 FCFA	Sans	24 mois (annoncé 12)	> 1000
Pêcheurs	Plafond de 1,5 million	Sans	24 mois	~ 300

Enfin, dernière création en date, la mise en place de Caisses mutuelles d'épargne et de crédit (CMEC) impulsées par le PRODER Sud (projet du FIDA). Les caisses sont créées sur demande de la population, et sont autogérées par des membres élus de la CMEC, sur fonds propres. La CMEC connaît un succès croissant à Sibiti (E_387), alors qu'elle suscite de nombreuses réticences à Mfouati (E_355). Le montant minimum pour être membre de la caisse est de 6500 FCFA ; le bureau élu fixe les intérêts des prêts et leur échéance. Les prêts, possibles après 3 mois d'adhésion, dépendent du montant déposé à la CMEC, et sont accessibles sur dépôt d'un projet (pour des activités qui existent dans la zone, projets agricoles ou non). Les caisses semblent ainsi adaptées à une petite épargne paysanne.

Un autre besoin évoqué par les populations est le manque d'agences de transfert d'argent. Les paysans des pays du Niari ont presque toujours des membres de leur famille dans les villes et l'argent circule. Or les postes, qui proposaient des transferts avant les conflits, ont toutes été fermées voire détruites. Ainsi, l'ouverture en 2009 puis la disparition en 2010 des installations d'Horty-Service dans tous les districts des pays du Niari a suscité un engouement puis une déception générale. Une telle entreprise fait office dans les zones rurales de service public... mais permet surtout une plus grande circulation monétaire, augmente les capacités d'investissement et les opportunités économiques. Depuis 2010, les agences nationales de transfert d'argent se multiplient (Charden-Farell, Maouéné) ; mais en 2010, il n'existait pas encore d'agences internationales de type Western Union ou de relais postaux efficaces.

CARTE 68 : LES STRUCTURES FINANCIÈRES DES PAYS DU NIARI EN 2010.



La Carte 68 montre le manque d'établissements financiers dans les pays du Niari (hors banques classiques, présentes à Nkayi ou Dolisie). Il n'y a que 4 agences de la MUCODEC dans les trois départements, dont 3 dans la Bouenza. Les agences de transfert bancaire sont plus nombreuses, bien que tous les districts n'en soient pas équipés : en 2010-2011, Chardon Farell et Maouéné ont racheté une partie des installations d'Horty-Service et le nombre d'agences Maouéné est passé de zéro début 2010 à 11 en juillet 2010. On observe également l'ouverture récente d'agences de transfert d'argent dans des localités disposant de populations salariées : à Boudianga (village de l'entreprise forestière FORALAC) et Léfoutou (Zanaga Iron Ore - MPD). Les évolutions sont actuellement très rapides, le nombre d'établissements financiers augmente rapidement du fait de la concurrence entre Maouéné et Chardon Farell (tous deux originaires de la Bouenza), et des actions du PRODER à travers la mise en place des CMEC. Bien que le mouvement soit parti du Sud de la Lékoumou, on peut observer la place prépondérante de la Bouenza dans l'installation d'établissements financiers à destination des agriculteurs ; c'est véritablement le département privilégié pour les activités agricoles.

L'accès aux intrants agricoles révélateur des difficultés économiques comme des inégalités sociales et territoriales

Le problème d'accès au crédit pose la question de la modernisation des activités agricoles, qui passe également par l'accès aux intrants. La rareté (Tableau 42) et le coût important des intrants agricoles est un frein au développement des activités agricoles commerciales, telles que le maraîchage ou l'élevage intensif.

Les points de vente de semences sont rares dans les pays du Niari, il faut la plupart du temps se rendre à Brazzaville ou Pointe-Noire pour se ravitailler. On trouve quelques points de vente à Dolisie ou Nkayi. À Loutété, des magasins de l'ASU avaient été créés (vers 2006) pour approvisionner les paysans en produits agricoles dans le cadre des centres de production et de vulgarisation agricole (CPVA), mais les produits proposés étaient chers (E_130) et les magasins ont fermé depuis faute de suivi du projet (E_361).

Se pose aussi bien sûr le problème de l'aliment de bétail, rare et cher :

Avant, il y avait une ferme de volailles à Mayanga (8 km de Mfouati). Elle existait avant la guerre. Ils ont subi la guerre, et ont reçu 3 millions : ils ont relancé l'activité. Mais ils ont eu des difficultés, l'approvisionnement en aliment de bétail était trop cher : ça a fermé en 2008. E_355.

L'aliment de bétail est rare, il n'y a pas une grosse production de la Minoco ; le maïs aujourd'hui est importé de Hongrie par la Minoco. E_323.

TABLEAU 42 : APPROVISIONNEMENT EN INTRANTS AGRICOLES (SOURCE DDA BOUENZA)

Nature	Origine	Utilisation	Observation
Semences vivrières de variétés locales	Département (toutes les localités)	Paysans Néo ruraux	La qualité n'est pas contrôlée
Semences maraîchères de variétés locales		Maraîchers	
Boutures de canne à sucre	Étranger	SARIS	Qualité contrôlée
Calcaire agricole	UBC de Madingou	SARIS Néo ruraux	Bonne qualité
Semences vivrières améliorées (soja, paddy, maïs, haricot) Semences maraîchères améliorées	RDC Côte d'Ivoire Europe Dolisie Brazzaville Pointe-Noire	Bénéficiaires des projets et programmes agricoles	Bonne qualité
Pesticides et engrais	Europe Brazzaville Pointe-Noire Dolisie	SARIS Néo ruraux Secteurs agricoles	Utilisateur contrôlé par le DDA-B à 25% seulement

La situation est encore plus difficile concernant les produits phytosanitaires (engrais, pesticides, médicaments pour le bétail), qui sont quasiment introuvables et bien trop chers pour les populations rurales.

13.1.2 Les failles du secteur agricole

On peut lire dans le Programme National pour la Sécurité Alimentaire (PNSA, 2005, p. i), que les failles du secteur agricole résultent de la faible productivité, de l'inefficacité de l'encadrement et de la faible implication des ONG et des privés, de l'enclavement, l'absence de structures de commercialisation, de transformation, de conservation et de crédit et du manque d'organisation des producteurs. Sont ainsi mentionnés explicitement deux acteurs responsables de la situation : la population, peu dynamique et mal organisée ; et les privés et ONG, qui devraient plus agir en faveur de l'agriculture. L'État semble en partie se dédouaner des difficultés du secteur rural, dont il est pourtant en partie responsable.

Des services agricoles d'État impuissants

Les difficultés du secteur agricole sont aggravées par l'indigence des moyens et des personnels administratifs et techniques des services de l'État. L'encadrement technique et administratif des paysans est réalisé par les personnels de la direction départementale de l'agriculture (DDA) et de la direction départementale de l'élevage (DDE)¹⁴⁴. Il existe également une direction départementale de la Pêche et de la Pisciculture (il s'agit d'une activité peu développée, et le personnel y est quasiment absent). Le personnel de ces directions départementales est réparti entre les personnels de la DDA et DDE au chef-lieu

¹⁴⁴ La séparation des anciennes directions de l'agriculture et de l'élevage (DDAE) est intervenue en 2005.

de département (personnel essentiellement administratif) et les secteurs agricoles, présents dans chaque chef-lieu de district (et dans les communes à partir de 2005).

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des effectifs de chacun de ces secteurs dans la Bouenza (département pourtant privilégié) entre 2001 et 2009. Il s'agit à chaque fois de la somme des personnels administratifs et techniques.

TABLEAU 43 : PERSONNEL TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF DES SECTEURS AGRICOLES AU 1^{ER} JANVIER DE CHAQUE ANNÉE (SOURCES : RAPPORTS DDAE ET DDA BOUENZA)

		2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
	Direction départementale	20	22	17	17	14	11	12	13	10
District	Madingou	17	17	17	16	17	07	08	10	08
	Nkayi					16	09	06	07	07
	Kayes	24	25	15	19	06	04	05	04	04
	Loudima	09	10	08	09	09	07	04	05	04
	Boko-Songho	04	04	03	02	02	01	01	01	01
	Mfouati	05	05	05	06	04	05	03	04	03
	Yamba	02	02	02	02	03	01	00	01	01
	Mouyondzi	15	16	13	11	06	07	06	06	06
	Kingoué	02	02	02	02	02	02	02	02	02
	Tsiaki	03	03	02	02	02	02	01	01	01
	Mabombo	04	04	04	04	03	04	00	01	01
	TOTAL	105	111	88	90	84	60	48	55	49

La situation est réellement préoccupante. Malgré la déperdition en personnel due à la séparation entre la DDA et la DDE, on voit bien que les effectifs diminuent d'année en année. Les districts les plus éloignés de l'axe central de la RN1 et du CFCO ont de la peine à recevoir ne serait-ce qu'un agent. Sont en cause les départs à la retraite, les décès (une grande partie des agents est âgée) et les affectations hors de la zone, considérée comme peu attractive, notamment par les femmes qui se font régulièrement affecter dans les grandes villes via les rapprochements de conjoint.

Ces agents sont très peu formés : sur les 49 agents de l'année 2009, il n'y a que neuf ingénieurs, dont trois à la DDA. L'impact de leurs actions sur le terrain est donc faible, d'autant plus que les fonds alloués aux services techniques font que les cadres ne peuvent pas se déplacer (Tableau 44) : pour le directeur départemental de l'élevage de la Bouenza, « on paye des chômeurs »! (E_142).

Le Tableau 44 montre le peu d'équipements dont dispose la direction départementale de l'agriculture de la Bouenza, pourtant la mieux lotie des trois DDA des pays du Niari. Elle dépend entièrement des dons des projets d'urgence (Urgences agricoles de la FAO), de post-conflit (PRESJAR, PSSA) et de développement rural (PRODER, PDARP). Le carburant et les réparations sont à la charge des personnels (même si un certain budget de fonctionnement est prévu, il est parfois très long à obtenir), il n'est donc pas rare que les véhicules restent immobilisés plusieurs mois sans pouvoir servir. Le reste du matériel est à cette image, l'essentiel des rapports se font à la machine à écrire, et le matériel agricole est quasi inexistant (quelques houes, 2 tuyaux d'arrosage, 4 arrosoirs, une cisaille, une remorque en mauvais état, 7 pulvérisateurs...). À noter que les fonds permettant de faire fonctionner la DDA et ses services n'arrivent parfois que de manière très partielle à leurs

destinataires. Ainsi, sur les 20 millions de FCFA attribués en 2008, seuls 6,7 millions seraient parvenus à la DDA-B.

TABLEAU 44 : INVENTAIRE DES VÉHICULES DE LA DDA BOUENZA EN 2008 (SOURCE DDA-B, 2008)

		VOITURE	MOTO	VÉLO
Direction départementale		01 (PDARP)	01 (URGENCES AGRICOLES)	01 (PRESJAR)
DISTRICT	Madingou		03 (PSSA) + 01 (PRODER)	01 (PSSA)
	Nkayi			
	Kayes		01 (PRODER)	01 (URGENCES AGRICOLES)
	Loudima		01 (PRODER)	01 (URGENCES AGRICOLES)
	Boko-Songho		01 (PRODER)	01 (URGENCES AGRICOLES)
	Mfouati		01 (PRODER)	
	Yamba		01 (PRODER)	
	Mouyondzi		01 (PRODER)	01 (URGENCES AGRICOLES)
	Kingoué			01 (ÉTAT)
	Tsiaki			
	Mabombo		01 (PRODER)	
Total		01	12	07

Il y a dès lors peu de vocations pour devenir agent de secteur agricole, alors que les salaires sont très faibles, les moyens inexistantes et la reconnaissance nulle. Voici comment en parle le sous-préfet de Kayes (E_315) :

Il y a un problème d'encadrement des paysans. Les secteurs agricoles ont de faibles effectifs (ils sont 2 à Kayes, avec une 1 moto, réparée à leurs propres frais). Le chef de secteur est ingénieur mais sous-payé, il ne peut visiter les plantations et il y a le problème de l'état des routes. Le métier ne suscite pas de vocation chez les jeunes ! Tous les agents du secteur agricole ont un certain âge... ils ne peuvent donner que des conseils, pas de solutions ! Pendant la peste ovine, les moutons sont morts, on ne peut rien faire ! Il n'y a aucun médicament.

Un encadrement agricole porteur d'espoirs

Alors que les services de l'agriculture ne sont qu'une coquille vide et inefficace qui ne fait finalement qu'exercer un vague contrôle sur les populations rurales, des structures spécifiques d'encadrement sont peu à peu mises en place par le gouvernement. Ainsi, un CAT (Centre d'appui agricole) a été créé en 2003 sur l'ancien site du ranch de Dihéssé (les locaux sont à Mouindi). Il remplace l'Office du gros bétail, qui servait de site d'acclimatation et de multiplication du bétail, permettait aux paysans de s'approvisionner et fournissait un appui technique. Il doit desservir toute la partie Sud du pays. Mais ce centre fonctionne au ralenti, quasiment sans matériel (Photos 108) ; il ne dispose notamment que de trois techniciens, un administrateur, 7 bouviers, deux gardes, un chauffeur et d'un véhicule Hilux, déjà bien amorti. Il est actuellement chargé du « projet métagage » lancé par le MAE, visant à recevoir des reproducteurs bovins aux fins d'acclimatation, de multiplication et de diffusion des matrices en milieu paysan. Il possède environ 200 têtes de bétail. La relance, récente, reste donc à pérenniser.

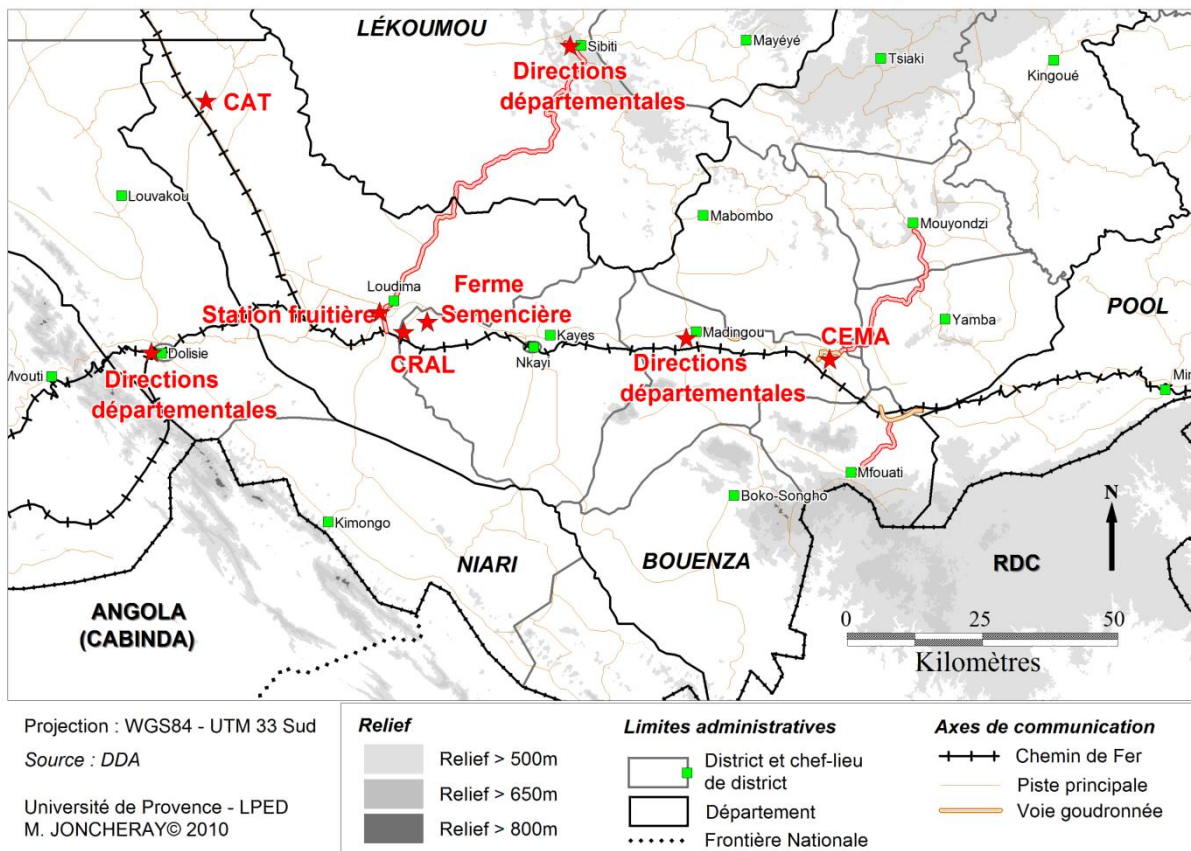
PHOTOS 108 : INFRASTRUCTURES DU CAT. LA BALANCE, HORS D'ÉTAT, ET LE COULOIR DE TRI ; LE PARC ZOO-SANITAIRE ; L'ANCIENNE INFIRMIERIE VÉTÉRINAIRE (2010).



Le CAT a également la mission d'assurer la formation des éleveurs. Les propriétaires de bœufs envoient en formation un bouvier pendant un mois. En 2009, le centre a reçu 6 métayers. Au 11 août 2010, le centre avait eu 4 bénéficiaires du projet métayage, venus de Louingui (Pool), Boko-Songho, Mont-Bélo (Bouenza), et Louvakou (Niari).

Le CAT n'utilise que 1000 ha sur les 32000 ha appartenant à l'ancien ranch (à l'État). C'est pourquoi l'IPHD utilise depuis 2008 500 hectares pour sa production de maïs (fourniture en aliment de bétail et au PAM) dans le cadre de son « projet Mouindi ». Il possède lui trois tracteurs, une moissonneuse batteuse, des semoirs...

CARTE 69 : STRUCTURES D'ENCADREMENT AGRICOLE DANS LES PAYS DU NIARI



Comme le montre la carte ci-dessus (Carte 69), c'est encore dans la Bouenza que sont situées toutes les infrastructures d'encadrement rural (hors directions départementales de l'agriculture ou de l'élevage). Si la station fruitière de Loudima semble être

définitivement fermée, le CRAL (Centre de Recherches agronomiques de Loudima) redémarre timidement ses activités grâce au PRODER Sud qui a entrepris sa réhabilitation. C'est un ancien centre agronomique qui a été fortement déstructuré avant les guerres, et pillé lors de ces dernières. Il est aujourd'hui chargé d'assurer la multiplication des boutures de manioc destinées au projet.

Le CRAL travaille en collaboration avec la ferme semencière de Mayoumina ou CNSA (Centre National de Semences Améliorées), dont la reprise des activités se fait aussi dans le cadre du PRODER et du PDARP. La ferme possède deux tracteurs affectés par le CEMA.

Le Centre d'Exploitation des Machines Agricoles (CEMA) est la dernière structure d'encadrement créée, ses locaux étaient en construction en 2010 à Bouansa. A terme, il est prévu dans le cadre de ce projet de dimension nationale, d'ouvrir un tel centre dans chaque district. Le premier a été construit à Bouansa car il doit répondre à la demande des populations de la Vallée du Niari en tracteurs car les zones sont planes et propices à la mécanisation des cultures. L'État a donc acquis 11 tracteurs (arrivés à Madingou en juin 2010) pour aider à la mécanisation des terres agricoles dans le cadre du Projet de Mécanisation Agricole (PMA). Ces tracteurs sont complétés par des pulvérisateurs, des charrues, des épandeurs d'engrais, des gyrobroyeurs, des remorques.

Les paysans pourront louer les tracteurs à la tâche; cependant, il faut pouvoir mobiliser au moins 600 000 FCFA (au minimum, il faut un labour et un semis par parcelle, et le tracteur ne peut être commandé que pour 10 ha au moins) cela n'est possible que pour les groupements et les riches particuliers (E_290, 315). Autre difficulté, il y a peu de tracteurs et localisés à Bouansa, il leur faut du temps pour rejoindre les lieux où l'on a besoin d'eux : cela comporte des risques de ne pas pouvoir louer le tracteur au moment voulu, même si, à terme, le CEMA a prévu de se doter de nouveaux engins. Déjà, certains particuliers ont leurs propres tracteurs (environ 15 particuliers ont des machines agricoles dans la Bouenza), mais c'est un investissement cher, réservé à une minorité (exemple de propriétaires de gros engins : le ministre de l'agriculture à Zabata ou la ministre du commerce à Mouyondzi). Les paysans préfèrent louer à ces particuliers, qui acceptent les paiements échelonnés (E_290).

Ainsi, la relance de quelques centres de vulgarisation agricole par l'État devrait permettre une certaine modernisation du secteur. Cependant, il faut bien voir que malgré les dotations importantes et les réhabilitations faites par le PRODER et le PDARP, ces structures d'encadrement manquent cruellement de moyens et de personnels, et ne seront en outre accessibles qu'aux plus riches et aux plus organisés des agriculteurs de la région, laissant la majeure partie des populations livrée à elle-même.

Ce n'est pas du côté de la formation des populations que les progrès semblent possibles. Les établissements agricoles (Centre des Métiers Agricoles - CMA, Collège d'Enseignement Technique Agricole - CTA et Lycée technique agricole - LTA) sont peu nombreux : il y a un CMA-CETA à Mouyondzi et Dolisie, et un CETA - LTA à Sibiti (Ob_69). Tous sont délabrés, manquent d'enseignants et de matériel.

PHOTOS 109 : LA BERGERIE DU LTA DE SIBITI ET LE SITE DE MARAÎCHAGE DU CMA-CETA DE MOUYONDZI (JUN ET JUILLET 2010, LES LIEUX NE SONT PAS ENTRETENUS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES).



À Dolisie, Salangolo, centre de formation privé (catholique) fait une formation au maraîchage, mais malgré du matériel plus important, il y a une désaffection de la formation agricole (E_039), l'agriculture n'intéresse pas les jeunes urbains malgré les débouchés certains. Enfin, Agricongo, qui fut dans les années 1980 l'organe national du développement agricole au Congo (il s'agit d'une ONG autonome, mais elle était financée par l'État et divers bailleurs internationaux, dont Elf ou Agrisud), n'est plus aujourd'hui qu'une coquille vide en marge des dynamiques actuelles, délaissée à la fois par l'État et les projets ; seuls ses périmètres maraîchers urbains sont entretenus, et ses ingénieurs, pour survivre, se font embaucher par le PRODER ou le PDARP (E_049, 062).

Écart entre besoins et réalisations

Symptomatique de l'échec des projets, de l'écart entre la conception et la réalisation du projet, l'appui aux coopératives¹⁴⁵ et groupements est toujours mentionné alors que ces structures ne fonctionnent pas : il n'y a pas de dynamique communautaire ou associative endogène dans les pays du Niari, y compris dans la Bouenza, pourtant plus dynamique (E_361). Les « coopératives » existantes se contentent d'exploiter quelques jours par semaine (2 ou 3) une ou plusieurs parcelles communes. Mais les populations continuent en plus de cultiver leurs propres champs. Ces coopératives, nombreuses, sont surtout faites pour réceptionner les aides des projets et du gouvernement. Elles disparaissent souvent (séparation de ses membres) à la fin du projet, ne permettant pas aux actions entreprises de durer. Un certain nombre de ces groupements ont été impulsés par le PAM : après avoir juste après les guerres distribué ses vivres sans conditions, ce dernier a, dans une seconde période, fait des interventions sélectives, en ne s'adressant qu'aux groupements (E_118). Mais ces groupements n'ont pas perduré une fois que le PAM a cessé ses activités.

Il y avait des jeunes organisés, mais ils n'ont pas duré. Avant, il y avait des vivres PAM. Quand ça s'est arrêté, ça a été la fin des groupements. E_290, Kimbaoka.

¹⁴⁵ Attention à l'abus du terme de coopérative, utilisé à tort et à travers au Congo, héritier de la période socialiste ; ce qu'on appelle ici coopérative s'apparente plus en réalité à des associations qu'à des coopératives de production ou de commerce.

Les groupements posent problème, les paysans sont sceptiques envers les coopératives. À l'époque, le PAM donnait des semences. Ça les motivait à être en groupes. Mais au départ des ONG, ils ont arrêté de travailler puisque le riz ne vient plus. E_314, Mabombo.

Ainsi, pour le volet vivres contre travail (VTC), le responsable du PAM à Nkayi (E_118) mentionne à propos des groupements un manque de gestion rationnelle des fonds et l'individualisme des populations :

Quand il y a de l'argent, les groupes se séparent. Chacun veut son argent.

Il insiste aussi sur le terme beaucoup trop court des projets réalisés :

Il faudrait rester au moins 10 ans, or le PAM ne fait une assistance que de 3 mois. Ça ne permet pas aux gens de changer leur comportement en 3 mois ! Les maraîchers de Nkayi ont épargné beaucoup d'argent pendant les 3 mois, mais ensuite ils ont abandonné. Il y a une bonne lecture des besoins, mais l'assistance est trop brève pour influencer sur le comportement des populations.

Ainsi, tous les projets qui s'appuient sur les groupements sont voués à l'échec. C'est ce que mentionne indirectement le sous préfet de Kayes (E_315) :

La grande difficulté, c'est qu'il n'y a pas de structure de financement des micro-projets (sauf le PDARP, mais tous les paysans ne sont pas dans des groupements). Le travail collectif ne fonctionne pas : ils travaillent sur 1 -2 ha, alors qu'il y a des particuliers qui ont 7 ha ! Les groupes ont des problèmes de gestion. Pour faire les projets, ils doivent payer des économistes.

On comprend mieux alors le succès du FSA ou des microcrédits IPHD tout comme des CMEC ; mais chacun a ses limites : la mauvaise gestion pour le premier, le nombre limité et les dossiers trop lourds pour le deuxième, le fonctionnement communautaire pour le dernier.

Pour répondre à ces difficultés, une nouvelle sorte de coopérative se crée de plus en plus : les coopératives familiales (des frères et leurs familles ; un mari, ses épouses et leurs enfants par exemple), qui présentent l'avantage de répondre aux mêmes critères que les coopératives plus classiques réclamées par les projets, tout en gardant la dimension privée qui seule fonctionne.

La création de GIEC (Groupements d'Intérêt Économique et Communautaire) par le PRODER Sud, pour faire des parcelles de multiplication de manioc, semble cependant fonctionner, car les paysans y voient leur intérêt, et reçoivent des fournitures en vivres PAM et du matériel. Mais la plupart des paysans ne veulent pas continuer le GIEC après leur distribution ; en réalité, les membres du GIEC considéraient le PRODER comme leur employeur (E_390), et ce dernier agit comme tel ! Les groupements sont en effet sous contrat avec le PRODER et ne se conçoivent que par rapport à lui, sans envisager un fonctionnement autonome.

Une autre difficulté réside dans la façon de savoir à partir de quand on passe de l'aide, indispensable en période de post-conflit, à de l'assistanat. Cela est renforcé par les habitudes de l'État providence et du paternalisme entrepreneurial européen. La question est donc celle de la capacité à mener des entreprises privées fonctionnelles. Or ce secteur au Congo est faible, il est le fait des quelques acteurs mentionnés ci-avant, hommes politiques, fonctionnaires et néo-ruraux.

Ainsi, le secteur rural post-conflit est au centre de nombreux enjeux, mais les politiques menées sont dispersées, brouillonnes, sans coordination, l'État mène des activités contradictoires entre libéralisation du secteur et implication dans des projets ponctuels ; les institutions internationales mènent des projets sans réelle compréhension du terrain et de la situation locale. Des nouveaux acteurs comme les conseils départementaux mènent des projets de développement agricole qui ressemblent fort aux anciennes entreprises d'État (OCC et OCV), reformées au niveau départemental (E_388). Ces projets ne sont pas coordonnés entre eux. Et les directions de l'agriculture et de l'élevage, qui pourraient vulgariser, coordonner et faire remonter les besoins, sont à la fois trop pauvres, trop dépendantes des acteurs extérieurs et trop vides de personnels pour jouer le rôle prépondérant qu'elles pourraient avoir.

Inégalités sociales et territoriales

De nombreux freins viennent limiter la portée de ces programmes nationaux impulsés par l'État et les institutions internationales. On observe un écart important entre les besoins de la majorité de la population et les actions entreprises par le gouvernement notamment. Pour le ministre de l'agriculture Rigobert Maboundou, les cinq piliers de la politique agricole sont la mécanisation agricole, les nouveaux villages agricoles, la commercialisation agricole, les projets de la coopération multilatérale et le FSA (conférence de presse du 30 avril 2010 ; DDB, 3 mai 2010). En ce qui concerne la mécanisation, cela signifie que l'État gère 36 tracteurs dans les trois sites pilotes du PMA (Bouenza, Plateaux, Cuvette). Mais était-il du rôle de l'État que d'acheter des tracteurs ? Constituait-ce une priorité ? Pour ce qui est des nouveaux villages agricoles, ils concernent trois villages du Pool Nord (Nkouo, Imvouba, Odziba) comprenant une quarantaine de familles à chaque fois, sous la direction d'entrepreneurs étrangers. Les travailleurs doivent occuper « 46 logements construits spécialement pour eux, et gérer quarante poulaillers ». Là encore, mélange de fonctionnement agro-colonial et de sovkhoze d'État, ce projet favorise la corruption et les inégalités territoriales. En faveur de la commercialisation, six camions ont été acquis au niveau national pour la relance de la commercialisation des produits agricoles. L'État compte donc devenir transporteur. Était-ce l'urgence et était-il souhaitable d'imposer une concurrence étatique aux transporteurs privés alors qu'ils commencent à s'organiser et parviennent à écouler une grande partie de la production ? Le problème de la commercialisation n'est pas le manque de 6 camions, mais celui de l'entretien des pistes rurales... En outre, chacun de ces projets introduit de nouvelles inégalités territoriales entre les départements, bénéficiaires ou non.

Au final, même les projets qui concernent l'ensemble des départements, tels que le PDARP (Banque Mondiale) ou le FSA (État congolais), profitent plus soit à certaines localités, soit à certaines catégories de populations. Mais la plupart du temps, les projets sont localisés, telle la FAO qui « se préoccupe de l'intensification et de la diversification de la production végétale dans trois départements : le Pool, la Sangha et la Likouala » (*Dépêches de Brazzaville*, 03/05/10). L'État, comme ses partenaires internationaux, met en place des projets ruraux, qui fonctionnent en réalité auprès des populations comme des employeurs qu'elles tentent de satisfaire. À condition d'être au bon endroit.

La conséquence de cette gestion anarchique du secteur agricole de la part des différents intervenants est un attentisme de certaines populations, qui se contentent d'obéir aux injonctions des projets, sans créer leurs propres stratégies économiques (en dehors des activités de subsistance).

Entre 1970 et 1980, M. Kesso faisait de la pomme de terre dans le village de Kitaka. Quand il est parti dans les années 1975, personne n'a repris. Les jeunes récemment ont tenté et ont réussi grâce au don de plans de pommes de terre par le PNUD. Mais comme le PNUD a arrêté le don de plans, l'activité s'est arrêtée. E_179.

Les gens ne sont pas motivés pour agir. Ils attendent des vivres PAM et des aides. E_242, DDE Lékoumou.

Les hommes du village de Kinzaba interprètent pour leur part cet attentisme comme un résultat de conflits :

Il faudrait faire des aides pour agriculture et élevage. Pour ça il faut rétablir la paix et créer des sociétés. La crainte de la guerre nous bloque pour investir. On a des petites économies, on n'a pas peur d'investir.

De même, les aides distribuées ne se concluent pas forcément sur des échecs, comme le montre la réussite de certaines coopératives ou des petits projets de « métayage¹⁴⁶ » (cf. métayage du PDR avant les guerres, E_290), développés à partir de 2008 avec la remise en service du Centre d'appui agricole (CAT) de la Dihéssé. Mais ces aides ne concernent que peu de monde (10 bénéficiaires en 2 ans pour l'ensemble du Sud Congo dans le cas du projet métayage bovin).

En outre, la plupart des projets sont captés par les mêmes personnes, notamment proches du monde politique, ou des néo-ruraux, des citoyens qui viennent investir dans l'agriculture. C'est ainsi que le village de Kinzaba, celui du ministre de l'agriculture, bénéficie souvent d'aides ; on peut alors interpréter le discours des populations du village comme une stratégie d'appât envers les projets. Il en va de même avec Mouyondzi, qui s'est vu octroyer un tracteur du CMA pour « la fermière » (Claudine Munari, ministre du commerce), qui y cultive 215 ha de maïs pour l'aliment de bétail (E_346).

13.2 Une économie rurale de la débrouille

Les activités et les modes de vie ruraux n'ont guère été modifiés par les guerres et sont pour l'essentiel peu influencés par les projets menés par l'État ou d'autres organismes. La répartition des tâches entre les femmes, qui produisent la plupart de la nourriture servant au ménage, s'occupent des enfants et de la maison, et les hommes, qui cherchent à se faire embaucher dans les entreprises locales, vont en forêt ou attendent, est toujours très nette. La plupart des activités des femmes au village ne sont pas monétarisées. Si elles nourrissent leur famille, il est rare qu'elles tirent un revenu de leur travail, hormis sur la vente de quelques surplus agricoles (arachide, bananes), et qui permettent de payer l'école des enfants, d'acheter des vêtements et des produits manufacturés de première nécessité (E_401, 403, 405).

¹⁴⁶ Au Congo, le terme n'est pas utilisé pour un bail foncier mais pour le don d'un animal contre une partie de sa descendance. Apport du capital par le propriétaire.

13.3.1 Des activités rurales variées mais concurrencées par les produits importés ou polarisées par les villes

L'artisanat n'est pas développé. L'arrivée des produits manufacturés bon marché a fait disparaître les fabrications locales d'objets en métal. Subsistent essentiellement les activités (féminines) liées au tressage des nattes traditionnelles en palme et des paniers de portage, et la fabrication (masculine) de meubles en rotin (zébilambas, fauteuils, tables, étagères), essentiellement sur commande dans ce dernier cas.

La production d'alcools est en revanche très développée (bouganda –alcool de maïs et manioc, lounguila – alcool de canne à sucre et maïs, vins d'agrumes, tombé / tsamba). Ces alcools parfois très forts remplacent la bière qui arrive difficilement dans les zones enclavées et qui est moins appréciée car il n'y a pas de réfrigérateurs. De plus, l'alcool local est très bon marché (100 F le verre pour du bouganda).

PHOTOS 110 : FABRICATION DE NATTE À MABOMBO (VENDUE 1500F À MADINGOU ; 2010). FABRICATION DU LOUNGUILA À TSÉKÉ-PEMBÉ, 2010. FORGERON À NDOUO (ZANAGA), OB_28 ; 2009.



Toute une série d'activités animent parfois les villages, tels les boulangers locaux (Photos 111), les vidéoclubs, les kiosques, activités informelles mais génératrices de revenus et indispensables dans les villages. Tout cela traduit la forte influence des activités et modes de consommation urbains dans les espaces ruraux.

PHOTOS 111 : LE BOULANGER DE GUIRRI (KINGOUÉ) DISTRIBUE SON PAIN (2009) ; LA BOULANGERIE DE MABOMBO (2010). UN VENDEUR AMBULANT DE PAIN ET DE MÉDICAMENTS (KINGOUÉ, 2009).



L'activité de production de savon a été relancée avec les guerres (E_308, 128). On trouve ces productions à Mabombo, Yamba, mais aussi dans les villes (Nkayi, Sibiti, Madingou, E_174, 137). Le savon produit à Yamba est par exemple vendu dans les gares (E_128). L'ONG Azur Développement, qui travaille avec les Pygmées de la Lékoumou, a également

lancé une activité de fabrication de savons (E_174). C'est aussi une activité faite par les ex-combattants (PNDDR E_137).

L'activité rurale dans la vallée du Niari est tellement polarisée par les villes que dans les villages les plus proches, on ne trouve rien pour se ravitailler. À Kinzaba (E_130) ou Kisimba (E_292) par exemple, les villages n'ont aucun commerce, seules quelques personnes ont des « caisses » et vendent chez elles un peu de sel, des allumettes, du pétrole ou des boîtes de sardines pour dépanner ; tout le monde va faire ses achats à Loutété ou Madingou, où se trouvent de grands marchés. De nombreuses petites activités se créent autour et, paradoxalement, grâce à cette dépendance : on citera par exemple un des hommes du village de Kinzaba qui va tous les jours à pieds à Loutété acheter 100 pains à revendre au village : à raison de 20F de bénéfice par pain, il gagne environ 2000F tous les 2 jours.

PHOTO 112 : SUR LA ROUTE LOUÉTÉ-MFOUATI, CET ANCIEN POTEAU ÉLECTRIQUE SUPPORTE UN PAQUET DE CIGARETTES, SIGNE QUE LA FAMILLE EN VEND.



Seule exception à cette polarisation de la vallée, les marchés frontaliers qui offrent des opportunités d'échanges encore plus favorables (Moukéké, Londéla-Kayes, Simonbondo, Mbinda, MBiribi etc).

PHOTOS 113 : MARCHÉ HEBDOMADAIRE DE LONDÉLA-KAYES (KITSESSI), CÔTÉ CONGOLAIS ET CÔTÉ RDC. LA RIVIÈRE SYMBOLISE LA FRONTIÈRE (2009).



13.3.2 Une redécouverte des forêts

La partie Nord des pays du Niari (Nord du Niari à partir de Loubetsi et Lékoumou, Nord de Kingoué et Tsiaki aussi) présente des enjeux économiques et sociaux particuliers. Plus enclavée, montagnarde, monde des forêts et de la chasse, elle reste largement à l'écart des dynamiques agricoles et des interventions de l'État. On y note plus qu'ailleurs l'abandon de l'État, l'absence de projets de développement et d'ONG (en dehors de quelques points d'accès, comme Sibiti). Seul le PNDDR semble avoir relativement bien pénétré cette région.

Certaines zones de cette région présentent un tel enclavement que le troc est toujours en usage dans certaines circonstances. Au marché de Mbinda, on échange un mouton contre un bidon d'essence et un bidon de pétrole, ou un sac d'arachide contre un bidon d'essence (Ob_40). On retrouve le même phénomène dans le Nord de la Lékoumou :

Le problème du village c'est que la monnaie ne circulait pas : il fallait se rendre à la frontière pour avoir de l'argent. E_153 (Léfoutou).

Les populations y vivent généralement d'une agriculture de subsistance (manioc, arachides, bananes) produites par les femmes. Des compléments sont assurés par la cueillette (foumbou / coco), également importante, mais qui reste essentiellement l'apanage des populations pygmées. Certaines régions ont leurs spécialités, comme la récolte du « tombé » (ou tsamba dans la Lékoumou), le vin de palme, prélevé dans le Nord du Niari et vendu à Dolisie et Pointe-Noire (E_205). Partout on produit également de l'huile de palme, et des alcools artisanaux (E_156...)

Les activités du village sont la chasse : gazelles, porcs-épics, singes, biches dormeuses. Les éléphants sont loin du village, les gens les chassent, mais pas les gens d'ici. La cueillette, pour l'alimentation : châtaignes (mangées par les marmottes et les rats pendant la saison des pluies). Le vin de maïs (bouganda), vin de canne à sucre (Lounguila), l'huile de palme. Ce sont des activités individuelles. On n'a pas de tsamba (vin de palme) car les vieux sont morts mais les jeunes n'ont pas appris, ils sont paresseux. E_158, Douakani.

PHOTOS 114 : PETITE PÊCHE AU BARRAGE EN SAISON SÈCHE ET FABRICATION D'HUILE DE PALME ; KINGANI, 2009.



La pêche est également une activité associée. Enfin, la chasse est l'activité la plus prisée car elle peut être très rentable (E_148, 406) ; la viande de brousse est très demandée dans les villes comme Sibiti. Contrairement à la viande d'élevage, elle est également très consommée par les populations locales, voire constitue à certaines périodes l'essentiel de l'alimentation.

PHOTOS 115 : AU MARCHÉ DE ZANAGA, LA VIANDE EST ENCORE FRAÎCHE (PROXIMITÉ AVEC LE LIEU DE CHASSE ; 2009) ; VIANDE D'ANTILOPE ROUGE ET DE SINGE EN TRAIN D'ÊTRE FUMÉE À MAROUNDOU (KIBANGOU, 2010) ; CHARGEMENT D'UN TAXI (L'UNIQUE TAXI KIBANGOU-DOLISIE) AVEC UNE ANTILOPE-CHEVAL ET PLUSIEURS PETITES GAZELLES FUMÉES DESTINÉES À LA CONSOMMATION URBAINE (2010).



Pour être conservée, la viande est fumée tous les jours, parfois directement dans la forêt, au cours de chasses en groupe qui peuvent durer d'une nuit à un mois (E_148). La chasse nécessite donc une réelle organisation, et un minimum de fonds ; on trouve même dans le cadre de cette activité des bailleurs. C'est ce dont témoigne Rodrigue (Omoye, 33 ans, E_275) dont la chasse constitue l'activité principale.

Il faut louer un fusil, 3 000 F par semaine (le fusil et les cartouches). Mais il faut aussi du manioc, des piles et des ampoules (pour la lampe torche). Pour une semaine en brousse, il faut compter au moins 3 000 F de dépenses. Avec 25 cartouches, on a 18-20 bêtes. Gain : 30-40 000F par chasse. On vend à celui qui loue le fusil. Une petite gazelle fumée vaut 2 000 F. Les fournisseurs viennent de Komono, Sibiti, Mossendjo, et ils vont revendre en ville.

Cependant, nombreux sont ceux qui se plaignent de l'épuisement des ressources (E_148, 153, 198...). Les contrôles des Eaux et Forêts sur les animaux chassés sont encore très embryonnaires, les quantités chassées sont importantes, et concernent parfois des espèces protégées (éléphants). Une étude réalisée en 2006-2008 par la WCS a montré que 15 tonnes de viande ont été sorties de la zone du parc chaque année¹⁴⁷. Et ce sont 12 tonnes tous les six mois qui transitent par le marché frontalier de Simongondo (Bambama), à destination du Gabon (E_260, WCS Brazzaville).

Avant on trouvait de la viande, maintenant il faut faire 3 jours de marche pour chasser. Avant, on laisse la lumière à l'entrée de la maison : l'antilope rentre ! E_198, Mbinda.

Avant, [la chasse] se faisait dans les limites des zones de chasse. Maintenant, la période de chasse n'est pas respectée. On chasse même les éléphants. On a des problèmes avec les éléphants qui détruisent les cultures, donc on tue les éléphants. A Doumaï, Moutsiéné, ils

¹⁴⁷ Projet de création d'une aire protégée entre Lékana, Bambama et Zanaga, appelé parc Plateaux Batékés, et mis en œuvre par la Wildlife Conservation Society (WCS). Le projet a été abandonné en 2011.

tuent aussi les éléphants, ils font des dégâts [...] Entre Zanaga et Kébara : on tue les éléphants au PMKA (les gens ont cru que l'on formait des militaires dans la forêt). Les militaires sont venus les désarmer. Quand on tue des éléphants, on va les vendre à Kébara, Djambala, Brazza. Le morceau est à 100 F ici, là-bas à 1 000-1 500 F. On va à Kébara à pieds (120 km depuis Zanaga), à Brazza ensuite en véhicule [...] E_148, Jeunes Yakatoko.

Deux éléments sont à l'origine d'importantes évolutions : l'implantation des sociétés forestières et minières, et la guerre. En effet, depuis qu'il y a des sociétés forestières et minières, les ouvertures de pistes sont fréquentes et permettent l'accès à de nouvelles parties de la forêt, pour y faire des cultures ou bien pour la chasse, ce qui auparavant était réservé aux Pygmées. Mais les guerres ont également joué un rôle important, puisque de nombreuses personnes ont vécu en forêt pendant cette période, contribuant à la leur faire connaître. La chasse, comme d'autres activités rurales et « traditionnelles » de la forêt, a connu un renouveau avec les guerres : les populations déplacées ont dû apprendre à chasser pour survivre, et ont également appris l'usage des armes. Les jeunes notamment sont nombreux à rester en forêt ou à y venir, et qui réapprennent les savoir-faire locaux, alors qu'avant ils n'étaient pas intéressés et seraient partis à la ville.

[La guerre] a aidé à retrouver la culture agricole des vieux (pêche à la nasse, chasse, pièges). E_361.

Ces activités rurales sont d'autant plus appréciées quand elles sont complétées par un emploi, même provisoire, dans une société forestière ou minière. Il convient de toute façon d'être au plus près des entreprises pour être présent au moment des recrutements. En outre, la présence de ces sociétés a accru la demande en productions locales, et notamment en produits de la chasse, faisant augmenter les prix, rentables pour les chasseurs, mais créant la pénurie dans les villages (E_148, 155). Du coup, dans certaines zones, il est très difficile de se nourrir : quelques doigts de banane, quelques arachides ou des ananas lors de la saison sont les seuls aliments que l'on peut trouver à la vente, en sus de la viande de chasse (Ob_27).

Du coup les gens ne mangent plus comme avant. Il y a moins de chasseurs, moins de viande. Les trois chasseurs restants ne veulent pas vendre aux travailleurs. On peut faire 3-4 mois sans manger de viande. » E_150 Doumaï.

Dans le Niari, à Mougoundou Nord, il y a de gros problèmes d'alimentation, les gens sont limités à manger de la viande de chasse. E_118 PAM.

Cette situation se retrouve dans toutes les zones dans lesquelles le salariat mobilise l'essentiel de la main-d'œuvre masculine, comme à Boko-Songho (Bouenza) :

Il y a des chasseurs la nuit. Mais presque plus car les jeunes chasseurs préfèrent travailler à l'entreprise SOREMI. Du coup on a du mal à trouver de la viande et des pêcheurs ! En plus les chasseurs vont vendre directement à la société ! E_114.

Les échanges entre les travailleurs des sociétés et les populations accroissent la circulation monétaire dans les villages et permettent l'implantation de petits commerces, au moins ambulants, et un regain de l'artisanat.

Concernant le domaine forestier, des individus font de la coupe, au pied. Mais le sciage est essentiellement frauduleux. Il est constaté dans les zones de Tsiaki, Mabombo, Pika-Songho. Le manque de moyen de transport des eaux et forêts rend inefficace toute tentative de contrôle. A noter le phénomène de la fabrication du charbon, de plus en plus répandu, essentiellement sur les frontières avec le Pool, qui s'exerce au détriment des

arbres villageois et notamment des manguiers. Cela pose un véritable problème de déforestation autour des villages (PK1, E_355 Mfouati, PZ2).

PHOTO 116 : PIÈGE SUR LA PISTE MISSASSA-ZANAGA (2009) ; « CAMPEMENT » PRÈS DE L'OGOOUÉ OÙ LES FEMMES COMMERÇANTES VIENNENT ATTENDRE LES PÊCHEURS ET CHASSEURS POUR LEUR ACHETER LEURS PRISES, ET VENDRE DES CIGARETTES ; L'HOMME AU PREMIER PLAN FABRIQUE UNE HOTTE POUR HOMMES (2010).



L'activité d'orpaillage reste relativement confidentielle, malgré un fort développement depuis 2007-2008. Elle est mentionnée par les populations à Moussanda (Mabombo, E_331), mais surtout à Mougoundou Nord, Mbinda, Mougoundou Sud et Mayoko, où existait auparavant l'exploitation de M. Avoine (E_207, Ob_36 et 37) ; on en trouve également à Zanaga ou Mayéyé. Quelques compagnies industrielles sont en train d'y prospecter dans la plus grande opacité. Il n'existe pas non plus de statistiques sur les travailleurs des exploitations artisanales (DD mines Lékoumou, E_170). L'augmentation du prix de l'or sur le marché mondial en fait cependant une activité intéressante. Ainsi, l'or se vendait 8000 F le gramme en juin 2009 à Doumaï et Zanaga (E_150 et 156), et atteignait 12 000 F le gramme l'année suivante à Mougoundou Nord (mars 2010, Ob_36), 13 000 à 13 500 F à Mayoko et Tsinguidi (E_205, 212).

Les répercussions sur les populations se font sentir sur l'absentéisme scolaire (chapitre 12), mais aussi sur la composition de la population et les marchés.

Il n'y a pas d'organisation, tout est fait de façon clandestine. Les impacts sont seulement visibles sur les sites d'exploitation : il y a beaucoup plus de circulation d'argent et de commerce. Et des mouvements migratoires de circonstance importants. DD Mines Lek, E_170.

Ici il y a beaucoup de jeunes, car la seule activité c'est l'or. Ils sont en forêt. Ce sont surtout des jeunes de RDC. E_199.

L'activité est ainsi essentiellement le fait de « RDC », congolais originaires du voisin « démocratique » (E_205, 202, 197, 170 et Ob_36), ce qui inquiète les populations et les autorités (E_202, sous-préfet MN). Ils sont environ 300 inscrits en 2010, pour un district qui compte 1 700 habitants. À Zanaga, le discours est encore plus dur (E_156, SG Zanaga) :

Il y a beaucoup d'orpailleurs à Zanaga. La main-d'œuvre zairoise est nombreuse dans les forêts (environ 400). Ils sont arrivés en 2008. Ils ont tellement envahi les villages, que la préfecture a voulu intervenir et les chasser mais la population a refusé car ils sont mariés avec leurs filles. Sont des maquereaux. Pour l'instant ils sont enregistrés. Mais ils sont

mobiles. Ils sont partout entre Komono et Bambama. Toutes les rivières à gauche vers Ingolo sont exploitées.

La difficulté réside en fait dans le fait que les jeunes de la région n'ont pas de matériel ni ne connaissent les techniques d'exploitation (E_156). Cette activité a permis cependant de dynamiser des espaces enclavés. Des boutiques ont ouvert à Mougoundou Nord du fait de l'afflux des migrants disposant de quelque argent. La poussière d'or sert de troc à la buvette.

PHOTOS 117 : L'ACTIVITÉ D'ORPAILLAGE DYNAMISE NGOUBOU-NGOUBOU (MOUNGOUNDOU-NORD), DANS LAQUELLE A MÊME ÉTÉ CONSTRUIT UN PETIT « MOTEL » À DESTINATION DES ORPAILLEURS ; UNE TELLE STRUCTURE EST RARE DANS LES VILLAGES, ET À 2 000 F LA NUIT, ON EST LOIN DE CE QUE PEUT SE PAYER UN HABITANT DE LA RÉGION. À DROITE, 18 G D'OR, ÉQUIVALENT À ENVIRON 240 000 FCFA (OB_36).



Ainsi, alors que les zones forestières sont de plus en plus attractives pour les populations des pays du Niari, elles sont de plus en plus soumises au bon vouloir d'entreprises étrangères. L'État, absent, laisse ici encore les populations dans un état d'abandon généralisé. On assiste donc à un double mouvement liant abandon de l'État et (re)découverte de la région de la part des populations.

13.3 La vie au village fortement dépendante de l'environnement local

La vie rurale des villages du Sud Congo est polarisée par la vallée du Niari, qui offre quelques emplois, des loisirs urbains, et des débouchés aux productions agricoles. Certaines dynamiques rurales existent en dehors des activités encadrées par le secteur privé, les ONG ou l'État. Mais il s'agit d'activités de très faible ampleur ; on survit dans les campagnes, souvent grâce aux nombreux liens établis avec les villes, la structurante vallée du Niari ou, dernièrement, grâce aux activités forestières et minières.

Les campagnes n'offrent pas grand intérêt pour la plupart des populations y compris rurales, et notamment les jeunes. Les modes de vie n'ont pas beaucoup changé depuis les guerres. Si la vie est moins chère qu'à la ville (absence de loyers, accessibilité de la nourriture), elle est aussi très monotone. Le ravitaillement en produits manufacturés ou en aliments de complément (poulet, makouala, boîtes de sardines, lait en poudre, bières...) y est difficile, et l'absence d'électricité est un frein aux activités de loisir (bars, boîtes de nuit). L'absence de transports réguliers dans certaines zones repousse ainsi de nombreux jeunes. Cependant les zones rurales restent fréquentées par ces derniers qui y trouvent la protection de la famille et des moyens de survie plus facilement qu'en ville. En tant que producteurs, transporteurs, commerçants, il y a toujours du travail possible.

Ainsi on note ces dernières années une nouvelle attractivité de la terre, qui sert de refuge en terme de sécurité mais aussi du point de vue économique. Cependant, cet accès à la terre et surtout aux moyens de production est très inégalitaire, ce qui entraîne le maintien voire le renforcement des inégalités de richesses (les citadins possèdent la terre, les animaux...).

Pour le préfet du Niari (E_084), il n'y a « pas de prévision du lendemain au village. Ils répondent aux nécessités du hasard (de la pêche, de la chasse...). Le développement, c'est combattre le hasard. » Mais les interventions de l'État sont pourtant peut nombreuses à combattre ce hasard... et peu ont eu la chance de bénéficier d'un minimum de capital pour redémarrer leurs activités économiques.

Outre les difficultés économiques et de transport, le sous équipement et notamment l'absence d'eau potable et d'électricité sont des freins au développement rural.

En ce qui concerne l'électricité, aucun équipement n'existe en dehors des grandes villes et de l'axe du CFCO. Elle manque y compris dans les villages contenant les administrations, et autour du barrage de Moukoulou (Bouenza), qui fournit pourtant une partie de l'électricité de Pointe-Noire et de Brazzaville. De rares particuliers disposent cependant de groupes électrogènes, généralement les autorités et les commerçants. Ces derniers s'en servent pour conserver leurs marchandises ou proposer des services tels les vidéo-clubs ou la recharge des téléphones portables, non sans dysfonctionnements (le coût et le manque de carburant entraîne notamment de nombreuses ruptures dans la chaîne du froid, qui occasionnent à leur tour des problèmes de santé publique).

Le potentiel hydro-électrique est fort et des micro-barrages avaient commencé à être construits avant les conflits, mais cette idée semble avoir été abandonnée ; le raccord à Moukoulou, techniquement aisé, n'est pas non plus programmé. Une électrification générale du pays permettrait la conservation des denrées alimentaires, l'accès aux communications... mais pose le problème de l'accessibilité financière des populations à ce service.

PHOTO 118 : CE QUI RESTE DU BARRAGE DE LA FOULA, KOMONO, 2009.



PHOTOS 119 : PANNEAUX SOLAIRES DE LA MUNICIPALISATION ACCÉLÉRÉE À KIBANGOU CENTRE (2010) ET À LONDÉLA-KAYES (2009).



Des efforts avaient pourtant été faits, la *municipalisation accélérée* du Niari devait équiper toutes les sous-préfectures en panneaux solaires (Kibangou, Londéla-Kayes,

Photos 119), et d'autres actions ponctuelles ont permis la mise en place de panneaux solaires (Komono, Yamba) ; mais ces efforts ont été généralement sans succès : en ce qui concerne le Niari de nombreuses réalisations de la *municipalisation accélérée* n'ont jamais vu le jour, et dans tous les cas le matériel a été rapidement en panne (1 à 2 ans) au vu de la rapide dégradation du matériel et de l'absence de maintenance et de pièces de rechange. Quelques projets d'électrification rurale par micro-barrage et par panneaux solaires étaient prévus au budget de l'État 2010 (ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique), mais sans précisions.

Quant à l'eau, si le Congo en dispose en abondance, l'accès à l'eau potable est problématique et figure parmi les premiers besoins des populations.

Selon l'OMS, « Cela est dû à l'absence d'une politique appropriée et à l'insuffisance des investissements. Les populations des zones rurales sont souvent desservies par des sources d'eau contaminées. » (OMS, 2004).

En saison sèche les sources et puits tarissent, parfois il faut faire 2 km pour trouver de l'eau. Aucun traitement de l'eau n'est réalisé. Les gens de Ndoungou sont obligés de se rendre à la rivière Moussengué, à plusieurs kilomètres ! E_128, Yamba.

Le ministre des Mines, de l'Énergie et de l'Hydraulique a déclaré en mars 2007 que « le Congo souffre d'un paradoxe : une pénurie d'eau à côté de réserves potentiellement abondantes et une eau insalubre en milieu urbain, mais surtout en zone rurale. » (Ofouémé-Berton, 2010). La pollution de l'eau pointée par les analyses microbiologiques (*ibid*) se répercute sur la santé des populations rurales (E_136, 152 etc.)

La situation est assez contrastée, en fonction de la disponibilité en eau de surface, de la présence de forages ou de puits. Globalement, les points d'eau sécurisés manquent partout, sauf dans les zones les plus proches du fleuve ou de rivières, qui sont des zones basses dans lesquelles le creusement de puits est possible (coût indicatif : 3000F par mètre de profondeur à Madingou gare). On observe parallèlement à cela une diversité de points d'eau aménagés par les ONG ou des programmes internationaux, notamment dans les années 1990 (GTZ le long de la RN3) et auprès des CSI dans les années qui suivirent les guerres (CICR, ACF...). Cependant, ces points d'eau posent de nombreux problèmes. « Dans le Niari, en 1997, 135 forages ont été installés par le projet germano-congolais pour enrayer la schistosomiase. Suite aux conflits socio-politiques qui ont affecté le pays, la plupart de ces forages sont hors d'usage. » (Ofouémé-Berton, 2010, p. 23). Mais les conflits ne sont pas la seule raison de la dégradation des équipements.

PHOTOS 120 : SOURCE AMÉNAGÉE À MISSASSA (LÉKOU MOU, 2009) ; POMPE DU PRODER, NON INAUGURÉE (ET DONC NON UTILISABLE) À KIMBAOKA (BOUENZA, 2010).



Si aujourd'hui la plupart des projets (PURAC, PDARP, PRODER) proposent des actions en faveur de l'hydraulique rurale avec essentiellement la mise en place de pompes villageoises, ces réalisations se font sans concertation quant aux zones choisies, ces points d'eau restent insuffisants, et ne concernent que les plus gros des villages.

Le CICR a réhabilité 134 forages dans 77 villages. Le problème, c'est que c'est un type de pompe qui n'ont plus de pièces de rechange, près de 30% des ouvrages est en panne. E_057, DD hydraulique Niari.

En outre, ils connaissent pour un certain nombre d'entre eux une dégradation rapide liée au manque d'entretien et à la difficulté de se procurer des pièces d'entretien. « Les opérateurs économiques dans la filière des pièces de rechange des pompes de forage sont inexistantes, et leur absence montre la marginalisation du secteur eau potable au niveau national. » (Ofouémé-Berton, 2010, p. 23). La plupart du temps, les gens se contentent donc d'aller à la source ou à la rivière chercher l'eau ; pour les femmes, cela peut représenter une lourde dépense en temps et en énergie en fonction de l'éloignement du point d'eau.

Les projets qui ciblent les villages et la vie rurale en tant que telle sont donc rares ; les réalisations qui les concernent indirectement sont plus fréquentes : agriculture et petite hydraulique rurale essentiellement. Cependant, en 2010 est apparu un projet spécifique du gouvernement congolais, destiné aux campagnes et inscrit dans le budget de l'État 2010 : le PRTV (Programme de Revitalisation du Tissu Villageois). Il résulte d'une loi intégrée au Schéma National d'Aménagement du Territoire (Ministère du Plan, 2005). Celui-ci prône une stratégie de « reconquête du territoire » afin d' « arrêter l'hémorragie des campagnes en direction des centres urbains » et de permettre le « développement des activités génératrices de richesses et de revenus » (Ministère du Plan, 2005, p. 133).

Les modalités d'interventions reprennent les vieilles recettes, celles des opérations villages-centre et des regroupements de villages (cadre 26) mis en place avec plus ou moins de succès (plutôt moins que plus) dans les années 1980 (PROMOCI, 1982 ; Ministère du Plan, 1986).

Cadre 26 : Extrait du SNAT, 2005.

« La restructuration du monde rural, qui est une option fondamentale du SNAT, passe par l'identification d'un certain nombre de villages qui, en raison de leur dynamisme et de leur statut administratif, joueront le rôle de **Village Centre**. Celui-ci est un pôle de rayonnement sur un espace donné, c'est-à-dire un pivot pour revigorer l'arrière pays. Il est le lieu privilégié de la diffusion des techniques modernes de production, notamment dans les domaines agricole, d'élevage, de l'artisanat, de la pêche et du commerce. Ces Villages Centres devront être dotés des équipements leur permettant de remplir leur fonction. Les grands villages ou les villages frontaliers qui n'auront pas le label de villages-centres seront également pourvus d'équipements performants. Par contre, lorsqu'ils seront isolés, les hameaux ayant une population comprise entre 1 à 80 habitants ne peuvent pas bénéficier d'un programme d'implantation d'équipement. C'est pourquoi il faut repenser la problématique de **regroupement de villages** pour en faire des établissements humains significatifs. »

Les mots en gras le sont dans le texte d'origine.

Le PRTV propose des actions très ambitieuses pour chacun de ces villages centres (Tableau 45), eu égard aux manques actuels en terme d'équipements mais surtout de personnels.

TABLEAU 45 : ÉLÉMENTS D'ÉQUIPEMENT DES VILLAGES CENTRE (SNAT) ET REMARQUES PERSONNELLES SUR CES ÉQUIPEMENTS.

	SNAT 2005	Remarques
01	Une source d'alimentation électrique	Laquelle?
02	Un puits et une borne fontaine	Insuffisant; les points d'eau doivent être adaptés au contexte environnemental du village.
03	Une école primaire à cycle complet, avec logement des maîtres	Existe déjà dans la plupart des cas, même si un certain nombre d'infrastructures sont à rénover. Nécessite l'affectation de personnels.
04	Un dispensaire avec logements pour infirmiers	Existe déjà dans la plupart des cas, même si un certain nombre d'infrastructures sont à rénover. Nécessite l'affectation de personnels.
05	Un centre de vulgarisation avec parcelle de démonstration et hangar de stockage	Nécessite l'affectation de personnels.
06	Un marché hebdomadaire avec structures de conservation	Des marchés quotidiens existent déjà dans les villages, pluri-hebdomadaires aux frontières. S'agit-il de rénover les infrastructures (tables...)? Structures de conservation oui, mais nécessite l'électricité, et surtout avec quel mode de gestion?
07	Une salle polyvalente	Pourquoi pas, salle de réunion...
08	Un bureau de poste	Nécessite auparavant de relancer la poste... et d'affecter du personnel.
09	Une surface de sport	De quel type? Il existe des stades de foot gazon et 4 poteaux dans les écoles. Quel matériel? Les enfants jouent parfois sans ballons...
10	Une boutique gérée par un privé ou une coopérative	Existe ou existera tout seul si le village est dynamique
11	Des ateliers privés de maintenance et de dépannage	Maintenance et dépannage de quoi? Si c'est privé, comment intervenir? Existe dans les grandes villes uniquement.
12	Un système de téléphonie	Remise en place de téléphone filaire? (compliqué, cher et inutile). Sinon mobile public? Mais alors géré comment/par qui?

Ce projet nous paraît donc un ensemble de bonnes intentions peu adaptées aux contextes locaux, à moins que les acteurs sur les terrains parviennent à cadrer et adapter les réalisations aux réels besoins.

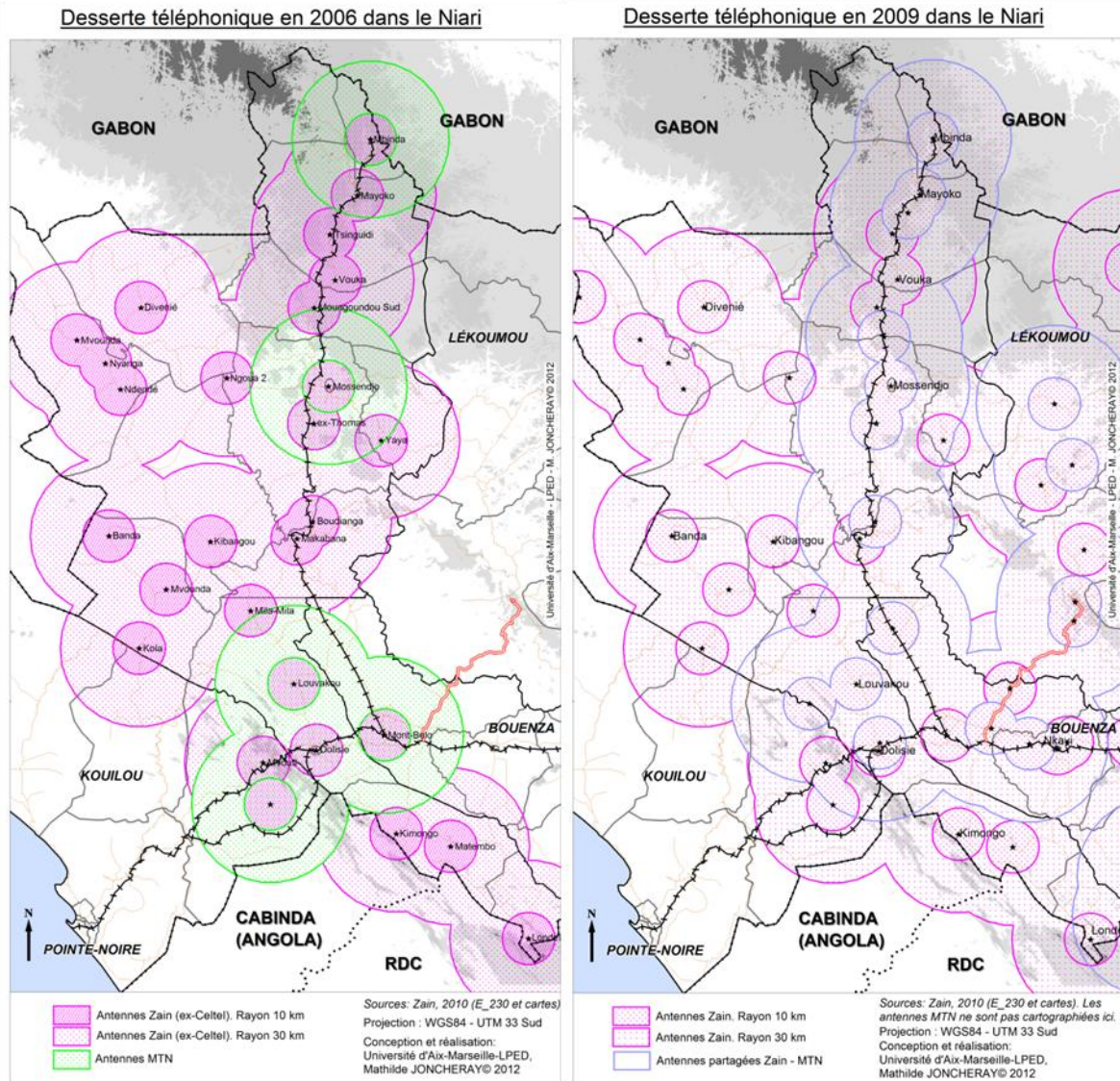
Sur le terrain, les Directeurs Départementaux du Plan (dont on peut signaler qu'ils n'ont ni personnel, ni moyen de locomotion) sont encore relativement démunis face à ce nouveau projet. Si le DDP Bouenza semblait relativement au courant et avait déjà pu sélectionner les 32 villages bénéficiaires (E_347), le DDP Niari avait pour sa part réalisé une banque de données (papier) des villages du département, afin de faire la sélection des villages à équiper (il mentionne plus d'une centaine de villages à équiper par département). Le PRTV n'a pas été mentionné par le DDP Lékoumou.

On n'a pas eu d'instruction précise, il n'y a pas encore de textes d'application. Je n'ai encore aucune instruction ; j'ai fait une base de données, mais je ne sais pas ce que les autres [DDP] ont fait ! DDP Niari, E_391.

Ce plan part du postulat que la vie rurale est en déclin, or ce n'est pas le cas de tous les pays du Niari, grâce à la grande intégration de certaines zones rurales aux territoires économiques et sociaux du Sud Congo. Ses recettes sont éculées, ce qui ne veut pas dire que des aménagements ne sont pas nécessaires, mais que des actions locales impulsées par la communauté rurale ou par les agents locaux du Plan ou des secteurs agricoles sembleraient plus efficaces. Il conviendrait surtout d'améliorer la formation des fonctionnaires affectés aux villages et leur nombre.

La mise en place dès les années 2002 d'antennes de communication (réseau mobile) a entraîné une révolution des communications dans ces zones rurales, qui leur permet d'être très bien intégrées aux dynamiques économiques polarisées par les villes. Le faible coût des communications permet de joindre les transporteurs, la famille, un bailleur potentiel et d'adapter la vie rurale du village en fonction de la demande. Ainsi, les zones rurales répulsives sont aujourd'hui celles qui ne captent pas le réseau (Cartes 70). Celui-ci étant en constante augmentation, les campagnes congolaises sont de plus en plus intégrées à la vie économique locale. L'intérêt des téléphones portables justifie de parcourir de nombreux kilomètres pour aller passer des coups de téléphone ou recharger son portable à l'antenne (Photo 122).

CARTES 70 : ÉVOLUTION DES DESSERTES TÉLÉPHONIQUES DANS LE NIARI ENTRE 2006 ET 2009



On observe entre 2006 et 2009 une complexification du réseau Zain et sa diffusion, ainsi que pour son concurrent MTN ; les marges sont mieux couvertes, mais les axes restent les mieux desservis.

PHOTOS 121 : RECHARGES DE TÉLÉPHONES PORTABLES EN ZONES RURALES. A GAUCHE, CHEZ UN COMMERÇANT VERS LÉBOULOU (KIBANGOU). A DROITE, DANS UN VIDÉOCLUB DE MABOMBO. DE 100 À 200F LA CHARGE (2010).



PHOTO 122 : JEUNE HOMME QUI VA CHARGER SES PORTABLES ET CEUX DU VILLAGE DE NGOKANGO À L'ANTENNE DE KIBANGOU (9KM). 2010.



La population arrive ainsi à s'organiser pour créer des activités, souvent en lien avec la vallée.

Conclusion

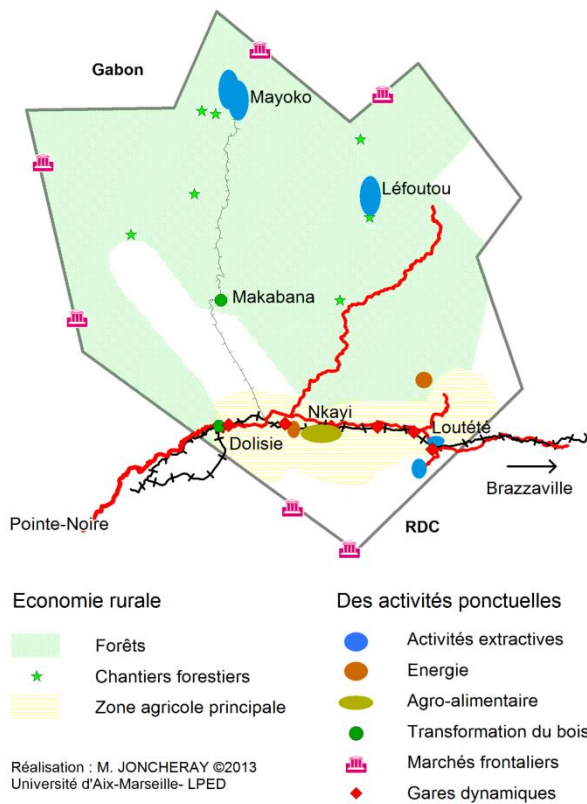
Les pays du Niari sont fortement différenciés dans leur capacité à capter les programmes de reconstruction et à intégrer les nouvelles logiques territoriales. Dans tous les cas se trouvent des territoires recomposés, dont les dynamiques sont étroitement dépendantes des conflits, et qui voient aujourd'hui apparaître une certaine résilience territoriale.

Si le coût de la reconstruction est en grande partie laissé aux institutions internationales et la relance économique aux entreprises étrangères, hors d'une réelle réflexion sur la reconstruction, ce sont avant tout les populations qui sont à l'origine d'une certaine résilience des pays du Niari. En effet, la majeure partie de la population vit encore d'activités traditionnelles, et les interventions extérieures sont sans connexion réelle avec les capacités locales. L'État est ici un acteur fondamental qui peut-être peut parvenir à orienter ces actions en faveur de la population et d'un redressement économique de la région.

Alors que l'agriculture est devenue la seule activité possible ou presque dans la région, la commercialisation est entravée par le mauvais état des routes et du CFCO. La relance agricole, « priorité des priorités » des programmes électoraux du président D. Sassou Nguesso, n'a jamais abouti par manque de structures de transport. Le potentiel de production est sous-exploité, les denrées alimentaires pourrissent dans les gares en attendant d'hypothétiques trains. Le transport par véhicules, qui tend de plus en plus à remplacer le train, entraîne de forts surcoûts liés aux prix élevés pratiqués par les transporteurs, dont les véhicules sont détruits en des temps records.

Les besoins d'activités salariées sont donc importants, et c'est sans doute pour cela que les annonces d'ouverture ou de réouverture d'entreprises suscitent autant d'espairs, trop souvent déçus. Si les pays du Niari se subdivisent globalement en deux zones, l'une plus

FIGURE 28 : MER ET ARCHIPEL ÉCONOMIQUE DES PAYS DU NIARI



ournée vers la forêt, l'autre vers l'agriculture, se surimposent à cela des activités ponctuelles qui dessinent ici encore un archipel encore peu conséquent d'activités prisées. Ces dernières renforcent, pour la plupart d'entre elles, les points forts du territoire : Dolisie, la zone Loudima-Nkayi et le réseau de la Bouenza Est. La nouveauté réside ici encore dans les espoirs suscités par les entreprises minières au Nord des pays du Niari.

Ainsi, le développement des enclaves minières pourrait permettre un rééquilibrage territorial des pays du Niari en désenclavant (partiellement) le Nord Niari et le Nord de la Lékoumou. Sans assister à une inversion territoriale entre la vallée et la forêt (car la vallée reste très dynamique malgré son affaiblissement lié à la fermeture de nombreuses entreprises), on se trouve en présence d'un « espace retourné » par les

activités minières du deuxième âge minier du Congo ; d'autant plus que pour leur part, les villes des pays du Niari ont perdu une grande partie de leur attractivité.

CHAPITRE 14 : Des territoires enchevêtrés

La chronologie de sortie de crise des pays du Niari revêt, on l'a vu, des modalités et des temporalités différentes en fonction des territoires et des échelles concernés. À l'échelle internationale, la mise en œuvre des programmes post-conflit, les interventions des ONG, institutions internationales et de l'État, les retours des populations et la reprise économique a été beaucoup plus lente au Congo que par exemple au Rwanda (Imbs, 1997). À l'échelle régionale, les écarts de temporalités sont frappants, si l'on compare les pays du Niari au département du Pool, dans lesquels les conflits ont perduré jusqu'en 2004 (Dorier et Joncheray, 2013). En effet, au sein d'un même pays, le processus de construction de la paix est extrêmement variable d'une région à une autre, et toute chronologie du post-conflit est en réalité différente d'un territoire à un autre. C'est également le cas à d'autres échelles, notamment à l'échelle locale, entre les différents territoires qui composent les pays du Niari, et dont on a vu qu'ils ne peuvent se limiter à une opposition entre villes et campagnes (Figure 30).

Nous pouvons donc établir une typologie des territoires en fonction des interventions post-conflit réalisées pour eux, mais aussi en raison de leur réaction et de leur implication face aux actions post-conflit.

Mais la lecture par le post-conflit n'est plus aujourd'hui suffisante ; dans leur grande majorité, les actions entreprises depuis 2010 sont faites hors du champ et des temporalités du post-conflit ; en ce qui concerne les populations, cela fait déjà longtemps que les stratégies adoptées sont détachées du contexte post-conflit. Les territoires en cours de reconstitution à l'heure actuelle sont donc à la fois la synthèse des interventions fragmentées du post-conflit et de dynamiques relativement autonomes. Ce qui n'empêche pas le post-conflit de s'exprimer différemment sur les territoires, notamment à travers les identités.

14.1 Entre fragmentation et recompositions territoriales

Les espaces ayant connu les conflits connaissent des évolutions contrastées et disparates aux échelles fines. Ces différentes dynamiques sont à l'origine d'inégalités renforcées entre territoires, de barrières internes, de processus d'enclavement-désenclavement permettant de constituer une typologie territoriale et temporelle des espaces en situation de post-conflit. Cette typologie se fonde sur les nombreux indicateurs dont nous avons parlé en parties 3 et 4, acteurs de la reconstruction et secteurs de la reconstruction.

FIGURE 29 : LES PAYS DU NIARI AUJOURD'HUI : ENTRE FRAGMENTATION ET RECOMPOSITIONS TERRITORIALES

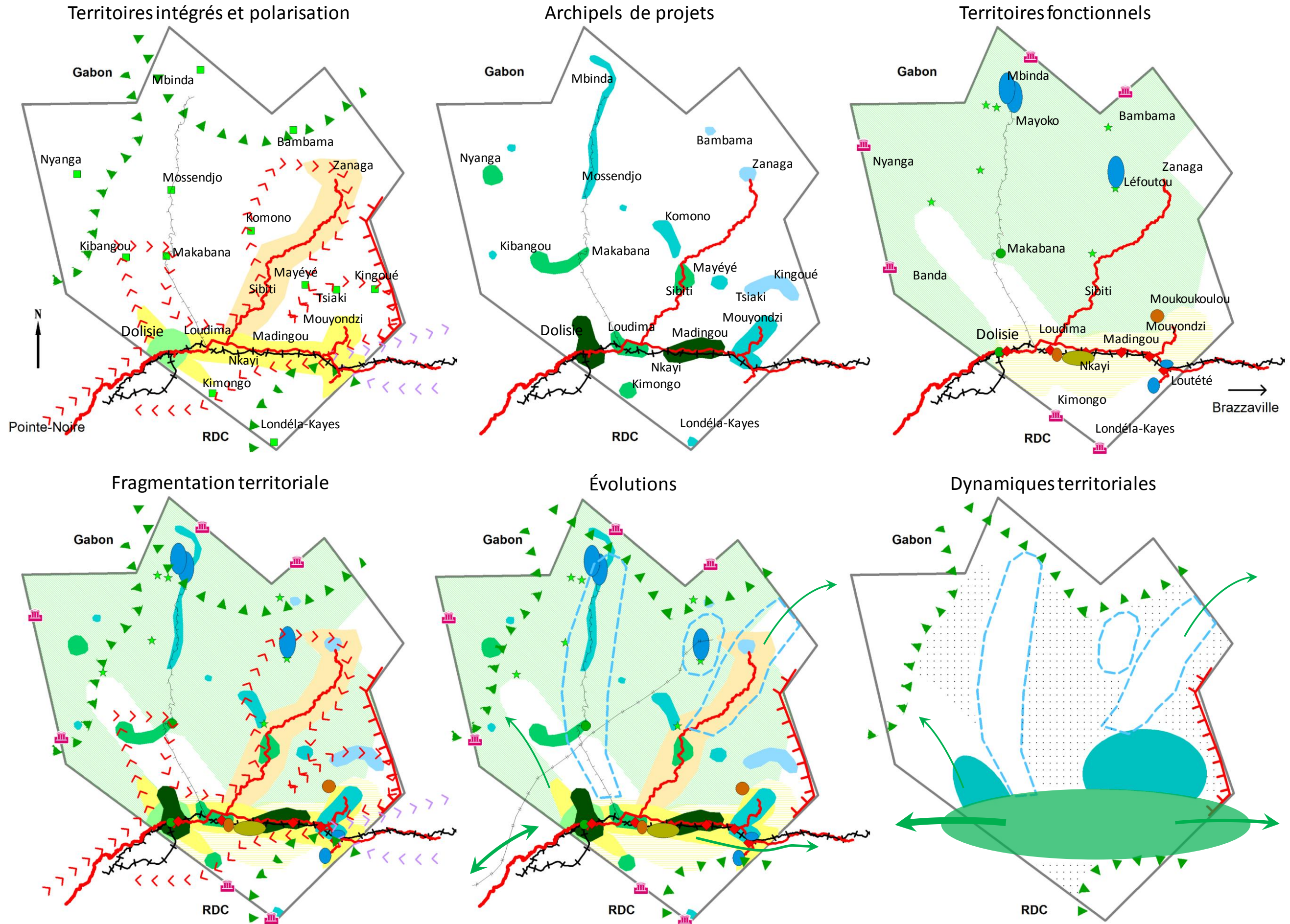
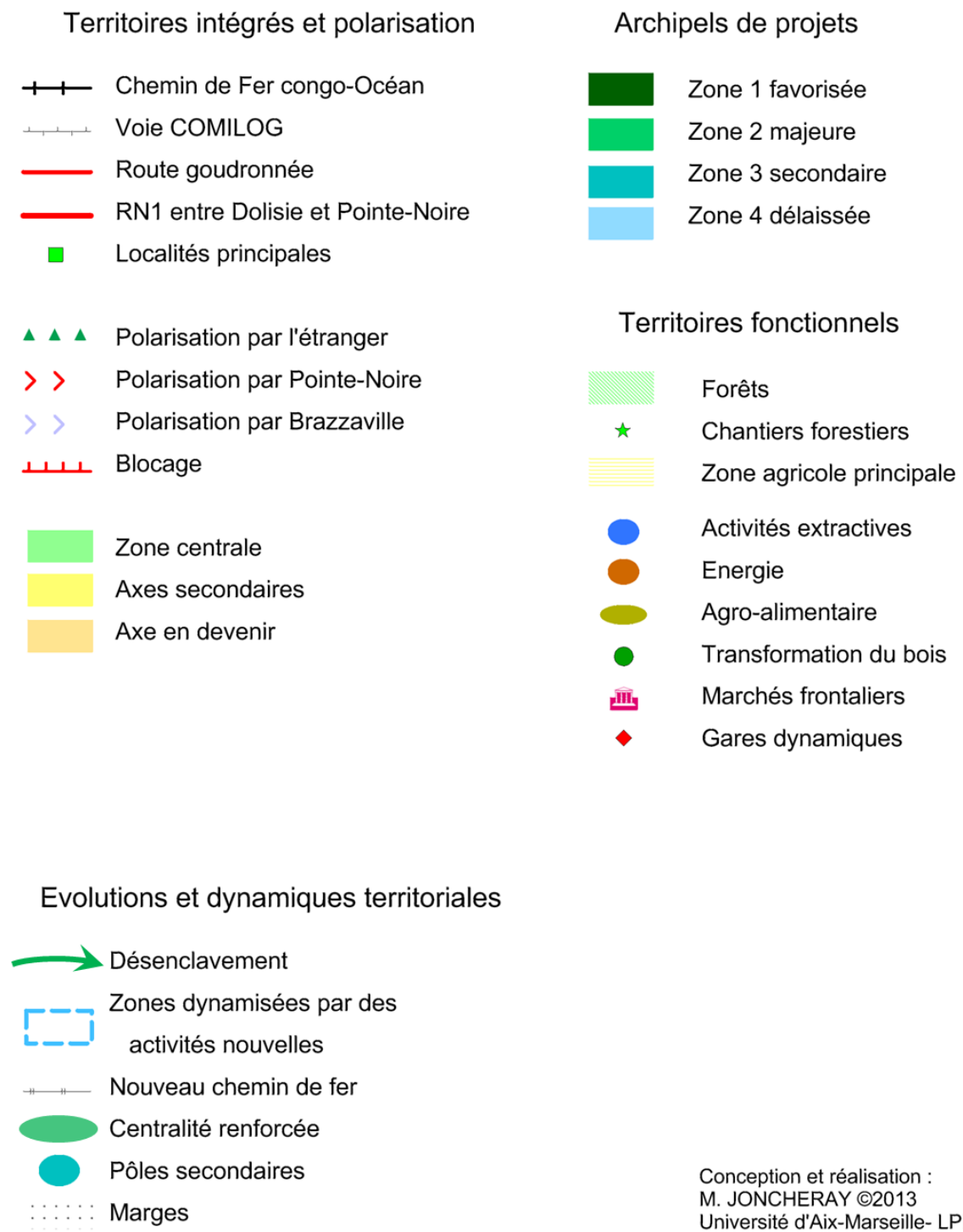


Figure 29 : Les pays du Niari entre fragmentation et recompositions territoriales



Si l'on compare la carte des zones en guerre (Figure 7, partie 2) et la carte des pays du Niari aujourd'hui, on note une grande correspondance entre les deux situations (Figure 29). Les territoires dynamiques sont les anciennes zones de combats, les territoires de refuges sont toujours enclavés, les territoires frontaliers sont toujours polarisés par les pays voisins. Seuls les espaces miniers constituent des territoires dont le statut est en train de changer, susceptibles de bouleverser les territoires à l'échelle locale mais également à l'échelle régionale, voire nationale.

La mise en perspective des différentes situations et évolutions territoriales des pays du Niari fait donc bien apparaître un double mouvement. D'une part, un renforcement des territoires les plus dynamiques, d'abord du fait des interventions internationales puis de l'État, dans une logique plus ou moins (et de moins en moins) en lien avec les injonctions normatives du post-conflit. D'autre part, des créations allogènes de dynamiques strictement économiques et déconnectées du post-conflit (bien qu'en contexte post-conflit), bien plus (dé)structurantes pour les territoires. Subsistent encore des angles-morts de ces dynamiques, des espaces en marge et déconnectés, dont l'intégration régionale ne se fait que via des mobilités individuelles et forcément limitées des populations rurales.

14.2 Territoires et temporalités

On peut donc distinguer des différences territoriales au sein d'un ensemble géographique apparemment soumis aux mêmes règles, aux mêmes acteurs. De la même manière, on peut également distinguer de nombreuses différences de temporalités en fonction des territoires définis. Une chronologie différenciée est visible dans l'établissement d'une certaine sécurité, dans les déplacements des populations, dans les interventions des programmes internationaux, dans les investissements étrangers et dans le rythme du retour de l'État. L'ouverture des routes qui entraîne un certain désenclavement, la mise en place de services sociaux fonctionnels et la reprise des activités économiques ne se fait pas au même rythme en fonction des territoires concernés (Figure 30).

FIGURE 30 : ÉVOLUTION COMPARÉE POST-CONFLIT DES DIFFÉRENTS TERRITOIRES DES PAYS DU NIARI

	1997	1998	1999	2000	2001	2002 (élect. Pdt)	2003	2004	2005					
Vallée du Niari - Nkayi	Guerres : combats			« Occupation » militaire et pacification Démobilisation des milices			Transition vers normalisation administrative et politique							
	Afflux de déplacés de Brazzaville, du Pool et de la vallée ; fuite vers le Nord des PDN et les pays étrangers. Blocage des axes de communication			Rares ONG d'urgence (CICR- ACF) Programme OIM peu efficace.			Programmes humanitaires post-conflit autour du PNUD Programmes Démobilisation Réinsertion (PDR) Retour progressif des populations							
Bouenza Est, Sud Lékoumou	Alternance entre armées et milices			« Occupation » militaire et pacification Démobilisation des milices		Guerre du Pool : renforcement de la militarisation des PDN		Présence militaire et instabilité						
	Zones de passage des déplacés			Nombreux rassemblement des déplacés.		Nombreux déplacés dans la partie Est de la Bouenza		Programmes humanitaires post-conflit : départ des populations du Pool						
Nord-Niari et Lékoumou	Exactions miliciennes			« autodémobilisation » des milices, instabilité				Présence militaire et instabilité Cohabitation armée- milices						
	Repli et ravitaillement des populations et des milices, dynamisation des frontières			Prise en charge du HCR au Gabon (statut de réfugié jusqu'en 2011)		Arrivée des ONG d'urgence		Programmes humanitaires post-conflit : CICR-MSF						
	2006		2007		2008		2009 (élect. Pdt)		2010		2011		2012	
Vallée du Niari Nkayi	Normalisation administrative et politique.						Vers la paix ?							
	Début de la <i>Municipalisation accélérée</i> à Dolisie (Niari) (reconstruction d'infrastructures). Reprise d'investissements économiques internationaux. PNDDR.						Reprise des investissements locaux Désenclavement rural, relance agricole				RN1 : Polarisation de Dolisie par PN			
	Retour des bailleurs internationaux de post-conflit-développement : Banque mondiale – ONU – FIDA -IPHD													
Bouenza Est, Sud Lék	Transition vers normalisation administrative et politique						Normalisation administrative.			Vers la paix ?				
	Programmes ruraux de l'État sans résultats			Retour très progressif des programmes internationaux de post-conflit-développement : PNUD, FAO, FIDA... - PNDDR									Relance agricole	
Nord-Niari et Lékoumou	Transition vers normalisation administrative et politique Lékoumou						Normalisation administrative.							
	Persistance de poches d'insécurité (banditisme d'ex miliciens) – N Niari/ Mossendjo						Transition mais tensions électorales							
	Nouveaux acteurs forestiers (Nord de la Lékoumou et du Niari)						Nouveaux acteurs miniers Opérations de reconstruction dans le Niari (ENI et <i>municipalisation accélérée</i>)				Début du désenclavement			

Retrait du CICR

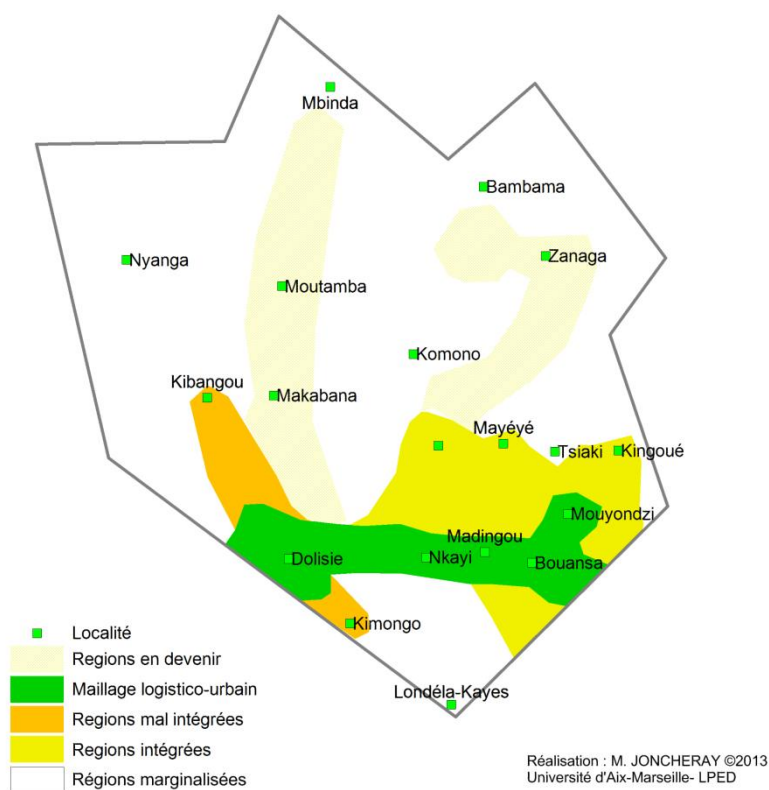
Au delà de ces différences internes de temporalités du post-conflit, on observe depuis les élections présidentielles de 2009 une accélération des temporalités de l'action de la part des différents acteurs de la reconstruction. Passées les échéances électorales sensibles, les investissements économiques et la reconstruction semblent être de plus en plus rapides dans certains lieux comme l'axe Pointe-Noire - Dolisie (RN1) goudronné et ouvert depuis fin 2011. Le déblocage rapide de certains verrous (notamment au niveau des transports) peut modifier en quelques mois la physionomie des territoires. On voit également la diffusion de « projectorats » (Rodriguez-Carmon, 2008) ou territoires de projets apparaître, liés à la grande dispersion des interventions d'ONG et d'acteurs, sans parler des « enclaves concédées » (Giraut, 2009) aux entreprises industrielles privées. Ces nouvelles dynamiques exogènes bouleversent les pratiques. Nous sommes dans une période où l'histoire se construit au jour le jour. Tout l'enjeu réside dans le fait de savoir si ces évolutions seront bénéfiques ou non.

Cette accélération des temporalités n'en connaît pas moins les mêmes freins et blocages que toutes les autres dynamiques économiques ou sociales. Ainsi, la spécificité des territoires fait que si l'on observe actuellement des évolutions très rapides dans certaines zones (Niari autour de Dolisie ; Lékoumou sud et minière ; Bouenza), ailleurs (Niari nord : Mossendjo, Kibangou ; Lékoumou ouest) les évolutions sont toujours lentes, il n'y a toujours pas de reconstructions. Certaines zones restent enclavées, inaccessibles même aux projets et parfois soumises à des problèmes d'insécurité. L'organisation territoriale repose dès lors sur des « archipels » (Calas, 2000). « Leur articulation exprime les différenciations régionales du déploiement des stratégies d'accumulation et de reproduction des acteurs du (sous-)développement ».

Pour reprendre la typologie de B. Calas, on peut ainsi considérer quatre archipels distincts : le maillage logistico-urbain, les régions intégrées à ce système agro-exportateur, les régions mal intégrées, enfin les régions marginalisées.

Dans le cas des pays du Niari, nous retiendrons quatre archipels principaux (Figure 31), qui peuvent à leur tour se subdiviser en plusieurs îlots : la vallée du Niari, qui constitue un maillage logistico-urbain dynamique autour de Dolisie et Nkayi ; cependant, ces deux villes et les régions qui les entourent connaissent une destinée différente. Les axes au Nord et au Sud de Dolisie constituent des régions mal intégrées au maillage-logistico-urbain ; zones de transit peu dynamiques, elles ne doivent leur survie qu'à la proximité de la capitale du Niari. L'Est de la Bouenza et le Sud de la Lékoumou sont au contraire fortement intégrées au système agricole commercial de la vallée, mais ce sont également des régions qui ont été plus longtemps perturbées par la question des déplacés et de l'insécurité venue du Pool. Enfin les régions marginalisées du Nord Niari et Nord-Lékoumou, qui connaissent cependant plus que les autres des bouleversements récents en lien avec les recherches minières effectuées sur leurs sols.

FIGURE 31 : L'INTÉGRATION DES ARCHIPELS TERRITORIAUX DES PAYS DU NIARI.



À ces quatre « archipels » il faut donc rajouter les zones en devenir ; en position de régions marginalisées lors de nos enquêtes, l'ouverture de la route vers Zanaga ou la rénovation par DMC Iron du chemin de fer COMILOG jusqu'à Mayoko en 2013 sont susceptibles d'y créer de nouvelles dynamiques.

14.2.1 La vallée du Niari volontaire : une accélération des temporalités

L'axe de la vallée du fleuve Niari correspond au maillage logistico-urbain de Calas (2000), auquel on peut adjoindre les régions rurales intégrées pour le ravitaillement urbain.

La partie Sud les Pays du Niari, située autour de la vallée du fleuve Niari, des axes de communication et d'un chapelet des villes moyennes, a été extrêmement touchée par les conflits. Les combats dans les villes de Dolisie et Nkayi ont provoqué des exodes urbains. Les infrastructures de production qui faisaient vivre la vallée (sucrierie de Nkayi et SOCOBOIS à Dolisie) ont été gravement touchées. En 2004 les reconstructions n'avaient pas débuté dans cette région, d'aucuns accusant alors l'État de volontairement vouloir empêcher la reconstruction dans ce foyer d'opposition politique. Cependant, quelques ONG d'urgence ont pu y intervenir, constituant l'essentiel des aides de la région pendant cette période. Leur présence ainsi que celle de l'armée, chargée de la sécurisation des axes de transport et des villes, ont permis une sécurisation relativement rapide de la région.

La place stratégique occupée par la vallée du Niari (la région commande l'axe Brazzaville-Pointe Noire) et son importance démographique et économique lui valent un semblant de renouveau. La sucrierie de Nkayi, en redémarrant dès la fin du conflit, a contribué à faire revenir des candidats à l'emploi. Cette ville a été la première à se relever, à l'inverse de Dolisie, pénalisée par la fermeture définitive de la SOCOBOIS. Dans les deux cas, le retour

des fonctionnaires, qui représentent la quasi totalité de l'emploi salarié à Dolisie, a permis à ces villes de contenir une partie de la population. La *Municipalisation accélérée* à Dolisie marque la fin de la peur de représailles, et malgré l'échec ou la lenteur de certaines réalisations, un retour de l'État conséquent en terme d'investissements financiers. Dans les localités qui dépendent du train, le commerce est toujours aléatoire et la réorganisation des activités est timide et lente, mais l'ouverture en 2012 (Dolisie)-2014 (Nkayi) de la RN1 goudronnée encourage d'ores et déjà des dynamiques économiques nouvelles. On observe dès lors une accélération des investissements et des projets qui concernent cette région ; de nouveaux investisseurs s'orientent vers Dolisie, cherchant à fuir Pointe-Noire, engorgée, et portant l'espoir de dynamiques endogènes possibles, à condition que les travaux routiers et ferroviaires portent leurs fruits - durablement.

Cette région garde ainsi son rôle moteur dans le développement des pays du Niari, malgré un léger décentrage lié au rattrapage urbain de Nkayi par rapport à Dolisie. Une des plus fortes recompositions territoriales, mais qui signe une résilience territoriale certaine des territoires des pays du Niari, est le fait que toute la région est désormais tournée vers Pointe-Noire (E_231 etc.), montrant une réelle capacité d'adaptation à la situation. Mais l'Est de la vallée du Niari, le réseau de villes autour de Bouansa, Mouyondzi et Loutété, longtemps bloqué par les problèmes de transports à la fois en ce qui concerne les débouchés agricoles et industriels (Sonocc, mines de Mfouati), va être la prochaine partie de la région à bénéficier de l'ouverture de la RN1 et d'un accès retrouvé vers les débouchés brazzavillois. Déjà dynamique à l'échelle régionale, cette partie de la vallée pourrait bien vite retrouver une place nationale.

14.2.2 Bouenza Est - Sud Lékoumou : une zone dynamique polarisée par la vallée

Le Sud de la Lékoumou et l'Est de la Bouenza sont des territoires fortement dépendants de la zone précédente, mais ils possèdent, contrairement aux marges de Dolisie, des dynamiques endogènes.

Ce sont des territoires qui ont été fortement touchés par les conflits, et même plus durablement que dans les grands centres évoqués précédemment : à Sibiti, les gens situent la fin de la guerre plus tard qu'à Nkayi ou à Dolisie : un barrage a été maintenu à Makoubi jusqu'en 2000, et à cause de l'instabilité locale, les populations ont eu l'impression que l'on était toujours en guerre jusqu'en 2003-2004 (E_168 ; E_169). À Kingoué, Yamba ou Loutété, la présence tardive de déplacés et la situation d'insécurité qui a perduré dans le Pool en font toujours des territoires à la marge des conflits. Toujours aujourd'hui, les forces armées y sont importantes. Des espaces sont créés, autour de nouvelles frontières intérieures (ex Kingoué/ Kindamba), et donnent lieu à des stratégies de contournement, d'évitement, de rupture des frontières.

Ces territoires comportent leurs dynamiques propres. Le commerce y est très actif, alimenté par une agriculture productive dans le bassin vivrier de Mouyondzi. Ce dernier, polarisé par Brazzaville et Pointe-Noire, a pu se renforcer autour de la nouvelle route (2007) Bouansa-Mouyondzi, et fournit ainsi sa production aux deux villes capitales, cependant freiné par l'état de délabrement avancé du CFCO. Les aides post-conflit (notamment concernant l'agriculture : prêts du FSA, nombreux groupements, et désenclavement rural) de l'État et des institutions internationales ont tardivement mais majoritairement favorisé cette région, grâce notamment à ses liens forts avec le pouvoir (plusieurs ministres en sont originaires). Autour de l'axe Sibiti-Mayéyé se construisent

également d'importantes dynamiques agricoles. La présence de ressources minières dans le Sud de la région pourrait également constituer un facteur de développement, si tant est que les axes de transports soient remis en état. Les fonctions administratives importantes de Sibiti, sa position en tête de pont d'une région bientôt rouverte à la circulation et riche d'un important potentiel minier en font de plus une ville avec de fortes capacités de développement futur.

14.2.3 Marges forestières des Pays du Niari : des territoires entre abandon et internationalisation

À ces territoires dynamiques et aux temporalités accélérées s'opposent donc des territoires de l'immobilisme, territoires bloqués, enclavés, fermés.

La partie Nord des Pays du Niari (Niari Nord, Lékoumou), forestière et frontalière a été un espace de repli et de ravitaillement des milices, ainsi que des déplacés. Depuis la fin des conflits, ces territoires ont été largement délaissés, notamment en raison de leur éloignement de l'axe stratégique de la vallée, de l'absence de grandes villes - et donc de fonctionnariat. Il convient cependant ici de recontextualiser certains événements, et notamment la part réelle des conflits dans la très forte dégradation de l'état de la région. Le départ de la COMILOG a véritablement sinistré la région, et la guerre n'a fait qu'accélérer son sinistre. Quant à Mossendjo, « capitale des rebelles », qui a été effectivement la zone de repli des jeunes miliciens, elle a été détruite après la fin de la guerre (2000). La ville depuis a du mal à redémarrer ses activités qui étaient surtout le fait des Européens et Ouest Africains. Mossendjo est ainsi devenue une « zone grise » avec son propre fonctionnement, à l'écart des dynamiques que connaît ces dernières années le Sud du pays.

Les villages en brousse, à l'écart des routes du Gabon, étaient des zones de repli de la population (Panga, Maroundou), de nombreux déplacés, on semblait y vivre bien (E_247). Ces villages sont toujours très peuplés, et les gens continuent à préférer y vivre en raison des problèmes de sécurité et parce que les productions y sont meilleures (mais dans ces cas là, il n'y a aucun écoulement possible).

À la frontière Nord (Mbinda, Bambama), la zone était restée calme sauf en cas d'incursion des jeunes « rebelles » pour aller se ravitailler au Gabon. On observait un très fort dynamisme des marchés frontaliers, situés en zones franches, permettant de pallier aux problèmes de ravitaillement suscités par l'enclavement, importance qui a depuis disparu du fait du départ d'une grande partie de la population déplacée mais également locale, plongeant la région dans un marasme économique important. À cause de l'enclavement, ces régions sont cependant fortement dépendantes des activités transfrontalières et sont polarisées par l'étranger. L'enclavement est donc fort dans cette zone. Ce sont les forestiers qui ouvrent et entretiennent les pistes, parfois en les interdisant aux habitants (route Mossendjo-Komono). Les entreprises forestières sont aujourd'hui les premiers prestataires de service (établissement de convention de partenariat) des services d'équipement et des travaux publics.

La prospection minière à grande échelle, qui a débuté après 2006 dans un contexte de stabilisation et de hausse du prix des matières premières, remodèle toutefois les territoires dans ces espaces fermés. Les multinationales minières envisagent de conséquents aménagements : chemins de fers, villes nouvelles... Il y a là de nouveaux enjeux territoriaux pour ces espaces, qui, à travers la réappropriation de terroirs autrefois

enclavés et délaissés (forêts) par les populations, ou les mobilités des jeunes attirés par les perspectives rapides d'embauche, constituent autant d'« enclaves concédées » (Giraut, 2009), fonctionnant comme des territoires à part, soumises à des logiques internationales et d'autres règles que celles de l'État, entraînant la fragmentation spatiale et sociale de ces territoires et de nouvelles temporalités. Se posent dans ces territoires de nouveaux enjeux de réappropriation de certains terroirs par les populations, du fait d'une intense mobilité des jeunes et de la redéfinition d'identités locales (Martineau, 2006).

14.3 Mémoire et identité territoriale

La problématique du post-conflit semble donc avoir été évacuée des questions d'aménagement. Mais ce n'est pas pour autant que cette question ne reste pas prégnante pour les populations. Dans les pays du Niari, le manque de prise en compte du post-conflit semble au contraire avoir renforcé des dynamiques identitaires complexes.

Pour M. Keating (1998), il faut trois éléments pour former une identité territoriale régionale : l'élément cognitif, qui suppose que les personnes doivent connaître la région et ses limites ; l'élément affectif, bâti autour d'un sentiment commun d'identité ; et l'élément instrumental, permettant une mobilisation des populations en vue d'une action collective.

Les pays du Niari n'ont pas constitué jusqu'aux années 1980 des territoires associés à une conscience identitaire commune de ses habitants. En tant que tels, ils n'avaient donc pas d'identité territoriale. Ce n'est qu'avec l'émergence de l'idée de « Grand Niari », porté par une pseudo intégration économique, puis avec l'idée politique de « Niboland », qu'est née *a posteriori* une identité politique accolée à une définition territoriale, en vue d'une action collective constituant à s'emparer de la présidence de la République. Les guerres ont contribué à étendre la conscience de cette identité y agglomérant une identité de région opprimée, ou de région d'opposition, servie par la mobilisation de groupes aux services de la région : les Cocoyes. Même si l'identité du « Niboland », aujourd'hui trop connotée, tend à disparaître¹⁴⁸, l'idée d'une identité propre aux pays du Niari est toujours valorisée, voire recherchée par les habitants, quand elle n'est pas encore aujourd'hui plus ou moins manipulée par les hommes politiques régionaux. L'élément cognitif est toujours prépondérant, l'instrumental, bien que relativisé, est toujours sous-jacent ; mais surtout l'élément affectif n'a cessé de se consolider. En effet, l'occultation des conflits par les médias nationaux et l'absence de travail collectif sur la mémoire vient renforcer cette formation identitaire, auxquels il faut ajouter les amalgames et l'utilisation d'une identité englobante de la part des populations extérieures à la région.

Cependant, l'idée d'une identité individuelle et collective liée aux pays du Niari ne vaut qu'à une certaine échelle, et pour un certain « public ». En effet, les identités territoriales des habitants sont multiples. Et les confrontations identitaires à l'intérieur des pays du Niari n'ont jamais cessé. Ces confrontations pacifiques d'identités contribuent à créer de nouvelles formes de territorialisation, notamment affectives, sur la base d'intérêts communs de certaines populations.

¹⁴⁸ On en trouve cependant encore de très nombreuses occurrences actuelles sur la toile, sur des blogs tenus par des personnes originaires des pays du Niari comme d'autres régions, et notamment issus de la diaspora.

14.3.1 La mémoire occultée des conflits

Si les élections suscitent aujourd'hui encore tant de tensions, c'est qu'à travers elles sont revigorées les souvenirs des conflits et que chacun se reconnaît comme partie prenante d'une identité commune fortement politisée. Or pour la plupart des habitants des pays du Niari, le pouvoir politique veut occulter ce qui s'est passé, alors même que les discours tendent à renforcer une identité locale forte.

Il existe un décalage important entre la guerre « oubliée » du Pool, relativement médiatisée bien qu'après-coup, et les conflits des pays du Niari, occultés depuis plus de 10 ans. Cela tient au rôle des ONG et institutions internationales, qui sont intervenues très tardivement (hormis à Brazzaville) dans le conflit congolais, notamment au moment de la guerre du Pool (2002-2004) et depuis lors, du fait du maintien de miliciens armés ; et ils ont par conséquent un point de vue centré sur Brazzaville et le Pool Sud (cf. Chapitre 5, cadre 12). Au niveau de l'État congolais, le conflit dans les pays du Niari est également occulté (hors du PNDDR, chapitre 7). Il y a sans doute le désir de ne pas réveiller une opposition politique forte. Pascal Lissouba n'a d'ailleurs été amnistié qu'en décembre 2009, alors que Bernard Kolélas l'a été en octobre 2005.

Cette occultation de la guerre dans les pays du Niari se voit à travers les médias nationaux. En 2010, les *Dépêches de Brazzaville* (journal pro-gouvernemental) ont présenté plusieurs numéros consacrés à un historique des 50 ans de l'indépendance du Congo. Une chronologie année par année y figurait (Cadre 27). Les conflits y sont largement minorés : la guerre de 1997 est mentionnée sous l'angle de la reconstruction, et on comprend qu'il y a eu une « crise » dans le Pool et des attaques de la part des Ninja. Aucune référence n'est faite aux combats dans les pays du Niari, mentionnés seulement pour l'accord de cessation des hostilités du 16 novembre 1999 qui semble mettre fin aux conflits dans la région. C'est pourtant l'accord du 29 décembre qui a effectivement compté dans les pays du Niari (Annexe 3). D'ailleurs, les *Dépêches* mentionnent que l'accord du 29 décembre a été signé entre le gouvernement et « les forces d'autodéfense et de résistance du pasteur Ntoumi » ; en cela elles se trompent puisque sur les cinq signataires représentant les Forces d'auto-défense de la résistance (FADR), quatre d'entre eux étaient des chefs militaires des pays du Niari¹⁴⁹, seul le cinquième signataire des FADR était le représentant civil du « pasteur » Ntoumi.

¹⁴⁹ Le Colonel Boungou-Boungou, le colonel Moukanda, le Colonel Boungouanza et le Colonel Bouesse. Le « pasteur » Ntoumi est représenté par Joseph Mbizi.

Cadre 27 : Y-a-t-il eu la guerre dans les pays du Niari ? Pas selon les *Dépêches de Brazzaville...*

CINQUANTENAIRE DE L'INDÉPENDANCE DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO

Rappels des principaux faits ayant marqué la République du 15 août 1960 au 14 août 2010

1998 (Mardi 3 août: J-12)

- 5 janvier 1998: forum national pour la réconciliation, la démocratie et la reconstruction du Congo

Plus d'un millier de participants (délégués des partis politiques, des associations et des administrations et structures publiques) prennent part au forum national pour la paix, la réconciliation, la démocratie et la reconstruction du Congo, dont les travaux sont ouverts par le chef de l'État, Denis Sassou Nguesso, au palais du Parlement. Les travaux de ce forum sont dirigés par Ithi Ossetoumba Lekoundzou, président du présidium, Mgr Jean-Claude Makaya-Loemba, premier vice-président, et le Pr Hervé Diata, deuxième vice-président.

- 14 janvier 1998: fin des travaux du forum national pour la réconciliation, la démocratie et la reconstruction du Congo

L'une des principales conclusions, c'est l'instauration d'une transition de trois ans et demi, mais flexible. Un Parlement de transition (Conseil national de transition), dirigé par Justin Koumba, est mis en place. L'option démocratique du pays est réaffirmée. Par ailleurs, pour la Constitution, les participants ont fait le choix du régime présidentiel qui paraît le plus adapté à la sociologie du milieu congolais.

-24 janvier 1998: opération exhumation et inhumation des corps des victimes de la guerre du 5 juin 1997

L'opération est lancée officiellement, au Plateau de 15 ans, à Brazzaville, par Mme Cécile Matingou, représentant le ministre de la Santé.

25 janvier 1999: le grand-maître de la loge de France rappelle à l'ordre deux illustres membres, sur la crise du Congo. Philippe Gughelmi, grand-maître de la loge de France, appelle « deux illustres frères à respecter les principes des francs-maçons: non seulement nous avons lancé un avertissement mais c'est une mise en demeure, au nom des principes et des idéaux qui sont les nôtres... J'ai été informé de ce qui se passe au Congo et quel que soit le bord des francs-maçons, qu'ils soient dans l'entourage du président de la République du Congo ou de son principal opposant, il est de leur devoir pour agir de toute manière pour que la paix revienne. Si je suis intervenu, c'est parce que j'en ai assez, je suis excédé».

- 10 mars 1998: l'explosion d'un obus abandonné fait neuf morts, à Mikalou, dans le sixième arrondissement de Brazzaville.

- 24 mars 1998: mort du roi Makoko, Pierre Mialami Wawa

Dans l'histoire du royaume téké, il aura été le souverain qui a eu le règne le plus court, soit à peine un an après son intronisation. Agé de 80 ans, Pierre Mialami Wawa est le 13e roi des Batéké. Il avait été intronisé le

7 mars 1997, à Ngabé. Ses funérailles ont eu lieu le 26 juillet, toujours à Ngabé.

- 27 mars 1998: inauguration du gisement pétrolieré Kitina, à Pointe-Noire, par le chef de l'État, Denis Sassou Nguesso. Ce gisement est exploité par la société italienne Agip Recherches, en association avec Chevron et Hydro-Congo, au large de Pointe-Noire.

- 5 juin 1998: pose de la première pierre à la place du 5 juin, au quartier Mpila, et à la place du souvenir, devant l'immeuble des Italiens, à Moungali, où sont érigées des stèles en mémoire des victimes de la guerre du juin-octobre 1997.

- 29 août 1998: assassinat des personnalités qui représentent l'autorité de l'État, à Mindouli.

- 5 octobre 1998: forum économique de Brazzaville, sur le thème «Partenariat et solidarité pour plus d'investissement au Congo». Il se présente comme une contribution de la société civile au redressement et à la relance de l'économie congolaise, après la guerre civile de juin-octobre 1997. Les travaux de ce forum prennent fin le 8 octobre.

- 24 octobre 1998: sollicité par le haut-commandement des Forces armées congolaises afin d'impulser la dynamique d'un règlement négocié à la crise, le Conseil oecuménique des églises chrétiennes du Congo tient sa première concertation, au

centre interdiocésain des œuvres, à Brazzaville, avec la délégation des parlementaires originaires du Pool.

- 26 octobre 1998: mise en place d'un comité de médiation sur la crise du Pool. Il compte quarante-sept membres et est dirigé par le père Bernard Diafouka (Église orthodoxe grecque).

- 14 novembre 1998: six membres du comité de médiation tués à Mindouli, par les assaillants présentés comme des ex-Ninjas en rébellion. Il s'agit du pasteur Fidèle Loubelo, major Eugène Nsingani, René Zacharie Kinzonzi, Émile Mabilia et Alphonse Bidie, et Manangou. Cette attaque s'est soldée par quarante-cinq morts, parmi lesquels des personnes venues participer à la réunion que tenait la médiation. Vingt assaillants ont été tués par l'armée.

- 20 novembre 1998: décès de la chanteuse congolaise, Mamby Klaudia, à Abidjan, en Côte d'Ivoire, des suites d'une hémorragie cérébrale, à l'âge de 41 ans.

- 4 décembre 1998: regain de tension et reprise des hostilités dans le Pool. C'est un communiqué du ministère de la Communication, diffusé sur les antennes nationales, qui a informé l'opinion nationale d'un accrochage entre les ex-ninjas et un groupe des Forces armées congolaises en patrouille.

- 27 novembre 1998: libération de six officiers supérieurs des Forces armées congo-

laises, arrêtés le 5 juin 1997. Il s'agit du colonel Gaëtan Ngoma, des lieutenants-colonels Cyrille Ehini, Martin Mafoumba, Bernard Sobà, Jean-Hubert Oko-Morou et Joseph Eballi.

- 14 décembre 1998: l'armée bloque toutes les voies d'accès au Pool. Une décision qui fait suite aux informations selon lesquelles les rebelles ninjas se seraient infiltrés à Brazzaville.

- 18 décembre 1998: les miliciens ninjas lancent une offensive à Brazzaville, par les quartiers sud de la capitale. Bacongo et Makélékélé. Sur les ondes de RFI, Bernard Kolélas annonce que sa milice contrôle tous les quartiers de Brazzaville et promet d'assurer la sécurité des Européens. Sa déclaration aggrave la situation à Brazzaville, intensifiant ainsi les hostilités armées. Depuis le mois d'août déjà, les miliciens ninjas s'attaquaient aux symboles de l'État dans le Pool, avec l'assassinat de personnalités politiques et des affrontements les opposaient à l'armée qui tentait de pacifier ce département.

- 31 décembre 1998: dans son message de nouvel an à la nation, le chef de l'État, Denis Sassou Nguesso, parle des événements du 18 décembre à Brazzaville comme d'une tentative de coup d'État «aux ramifications innombrables et aux complications multiples».



4 ► Les Dépêches de Brazzaville n°1043 - Mardi 3 août 2010

CINQUANTENAIRE DE L'INDÉPENDANCE DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO

Rappels des principaux faits ayant marqué la République du 15 août 1960 au 14 août 2010

(1999: Mercredi 4 août: J-11)

- 27 février 1999: Edmond Philippe Gali, «Monsieur Bonjour», journaliste-reporter, présentateur du journal parlé à « Radio-Congo », conseiller du président Pascal Lissouba, décède à Brazzaville, des suites d'un cancer à la jambe.

- 10 mars 1999: décès de Jean-Guy Bambi, journaliste et chercheur, auteur des « Chronologies brazzavilloises », (1980) des principaux faits et événements du Congo, (1960-1987).

- 28 avril 1999: L'ancien ministre des Affaires étrangères et de la coopération, et ancien ministre de la Communication dans le gouvernement de transition (1991-1992), Jean-Blaize Kololo, décède en République démocratique du Congo où il était arrivé comme réfugié, fuyant la guerre dans le Pool.

- 30 juin 1999: ancien journaliste présentateur de journal en langue nationale sur « Radio-Congo », Henri Pangui décède à l'âge de 79 ans.

- 1^{er} juillet 1999: un accord-cadre est signé entre le Congo et les sociétés pétrolières. La cérémonie s'est déroulée à l'hôtel Le Méridien de Brazzaville. Objet de cet accord: la libéralisation de l'aval pétrolier congolais.

- 15 août 1999: le président de la République, Denis Sassou Nguesso, accorde l'amnistie « à tous les hommes en armes, coupables de forfaits de guerre qui renoncent, à

compter de ce jour, à la violence et qui acceptent définitivement de déposer les armes».

- 20 août 1999: dans une interview à « Radio France internationale », Henri Lopes, ambassadeur du Congo en France, révèle l'existence d'un dialogue entre le pouvoir de Brazzaville et l'opposition en exil.

- 8 septembre 1999: à l'occasion de la Journée mondiale de l'alphabétisation, les autorités congolaises ont indiqué que le taux d'alphabétisation qui était de 90%, jadis, est aujourd'hui, de 70%. Les guerres civiles, les abandons scolaires en sont les principales causes, révèle le directeur de l'alphabétisation.

- 5 novembre 1999: décès à Brazzaville de Linaud Njendo Ange, auteur compositeur bien connu sous son nom de scène, Ange Linaud, 58 ans. Lauréat du concours «Découverte 85» de « Radio France internationale », il a participé à de nombreuses manifestations culturelles, tant au Congo qu'à l'étranger.

- 16 novembre 1999: signature, à Pointe-Noire, d'un accord de cessation des hostilités entre l'armée, ses supplétifs et les factions armées des pays du Niari.

- 8 décembre 1999: l'ancien président de la Cour suprême, ancien ministre des Affaires étrangères et président de la Cour révolutionnaire de justice, Charles Assemékang,

décède à Paris, en France, des suites des complications cardiaques, à l'âge de 73 ans.

- 8 décembre 1999: quatre mercenaires européens (Deux Français, un Italien et un Croate), arrêtés pour atteinte à la sûreté de l'État, sont condamnés par le tribunal de grande instance de Brazzaville, à la suite d'un procès. L'ancien président, Pascal Lissouba, est aussi condamné dans le cadre de ce procès.

- 17 décembre 1999: journées nationales de recueillement organisées à Brazzaville par les confessions religieuses, à l'occasion de l'anniversaire des tristes événements du 18 décembre 1998, dus à l'attaque des miliciens ninjas et à la répression sanglante de l'armée.

- 19 décembre 1999: clôture des journées nationales de recueillement, par un culte au boulevard des armées. Le président de la République, Denis Sassou Nguesso, y prononce un message succinct. Il remet le Congo entre les mains de Dieu.

- 29 décembre 1999: signature, au palais du Parlement, à Brazzaville, d'un accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités entre, d'une part, le gouvernement et la force publique et d'autre part, les Forces d'auto-défense et de résistance du pasteur Ntoumi, mettant un terme aux hostilités armées dans le Pool.



4 ► Les Dépêches de Brazzaville n°1044 - Mercredi 4 août 2010

Ainsi, la période de post-conflit et le traitement de la mémoire des conflits semblent sujets à un certain nombre de manipulations, qui ont des incidences non négligeables sur les identités, contribuant à perpétuer les rancœurs vis-à-vis de l'appareil politique en général. Le nombre croissant de projets de reconstruction dans le Pool, la présence du « révérend » Ntoumi au gouvernement et les aides accordées à ses miliciens, les projets et villages agricoles créés dans le Pool et les Plateaux ou les nombreuses aides de l'UE dans le Pool ou le Nord du pays (E_324) sont autant de sujets de jalousie et de rancœurs pour les populations des pays du Niari, qui se sentent exclues, alors que leurs territoires ont un potentiel supérieur. Le blocage des projets de la Swapo à Loudima, l'échec de la *municipalisation accélérée* du Niari ou du PRODER Sud, alors que ces événements et projets semblent mieux réussis ailleurs renforcent l'idée d'une mégestion de la reconstruction et surtout d'une exclusion volontaire des territoires des pays du Niari.

Les conflits dans les Pays du Niari constituent donc un enjeu de mémoire, par rapport à la construction de l'unité nationale prônée par le chef de l'État et pour les opérations institutionnelles de reconstruction post-conflit. « Si la mémoire est effectivement conçue comme un des enjeux de la gestion du post-conflit, elle est généralement pensée au prisme des objectifs des acteurs de la pacification extérieurs, sans que les géosymboles imposés soient à coup sûr appropriés par les habitants : dès lors, la mémoire peut être (ré)activée par les acteurs aux intentionnalités belligènes, et devenir un enjeu de la poursuite du conflit par d'autres moyens que les combats. C'est une menace au processus de pacification qui devient un enjeu stratégique de premier ordre dans la gestion du post-conflit. » (Trajnek, 2011, <http://www.diploweb.com/Geographie-des-conflits-Les-lieux.html>).

L'identité des pays du Niari sort donc renforcée et valorisée par ces rancœurs, certes pas toujours justifiées ; par les problèmes de gouvernance du pays et les inégalités sociales et territoriales fortes ; en résumé : par le contexte de post-conflit.

14.3.2 Vers de nouvelles identités d'opposition

Les pays du Niari avant les guerres avaient une position centrale au niveau des transports, de l'économie, de la démographie. Mais ils étaient exclus du pouvoir politique. Avec la démocratisation des années 1990, l'importance démographique de la région a permis une implication politique importante de la région grâce à l'élection de P. Lissouba. Depuis les guerres, les pays du Niari ont tout perdu : leur rôle politique, mais aussi économique avec la destruction des territoires liée à l'enclavement croissant, l'arrêt des entreprises et la fuite de ses forces vives.

La reconstruction n'a pas permis à la région de retrouver ni sa place politique, ni son rôle économique, du moins jusqu'aux années 2010-2011 et la construction de la RN1. Pendant un temps, au contraire, les politiques de reconstructions ont semblé privilégier, comme naguère, la partie Nord du pays. L'absence de prise en charge de la reconstruction dans les pays du Niari par l'État pendant ces dix années d'après-guerre a permis, en creux, de redéfinir et de renforcer les identités locales. Fortement associées aux conflits, ces dernières ne sont pas directement affirmées. L'éclatement et les problèmes de gestion interne de l'UPADS ne permettent pas non plus d'associer l'identité des pays du Niari à un parti politique. Cependant, cette identité est ressentie comme exclusive ou comparativement notamment par rapport à celle des voisins du Pool. Pour les populations de la région, les pays du Niari sont les départements abandonnés, non

médiatisés, dans lesquels les anciens chefs (Lissouba) n'ont pas été réintégrés, à la différence du Pool, dont le « révérend » Ntoumi est devenu ministre, dont Bernard Kolélas et André Milongo ont reçu leur statue place de la gare à Brazzaville (Figure 32), et qui bénéficie de la majeure partie des aide à la reconstruction. Ainsi, ce sont bien les pays du Niari qui, d'après leurs populations – et leurs députés - constituent les seuls opposants (symboliques) du régime. La période de post-conflit, si elle a bien été celle de la pacification, a été aussi celle du renforcement de cette identité victimisée.

FIGURE 32 : HOMMAGE AUX GRANDS HOMMES DU CONGO ; LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE, AOÛT 2012. SURLIGNÉS, LES ACTEURS POLITIQUES DE LA CONFÉRENCE NATIONALE ET DES CONFLITS, ORIGINAIRES DU POOL ET DU KOUILOU. LE GRAND ABSENT DE CETTE « MÉMOIRE COLLECTIVE EFFICACE » EST PASCAL LISSOUBA.

Les Dépêches de Brazzaville n°11554 - Lundi 13 août 2012

CULTURE | 9

PATRIMOINE

Vingt-huit bustes de personnalités érigés face à la statue de la Liberté à Brazzaville

L'allée de l'avenue piétonne Melvin-Jones, place de la gare, est désormais un lieu de recueillement.

Le dévoilement des bustes par le ministre de la Culture et des arts, Jean-Claude Gakosso, a eu lieu le 10 août. Au cours de la cérémonie, le directeur général du Patrimoine et des archives, Samuel Kidiba, a exprimé la reconnaissance du pays envers ces femmes et ces hommes ayant marqué une certaine époque de l'histoire congolaise. « Par l'aura qui se dégage de leur visage à travers ces bustes, nous nous souvenons avec émotion de ce qu'ils ont fait et entrepris de plus beau, de plus fort et de plus juste pour notre pays », a-t-il expli-

qué. Un hommage mérité à des personnalités parmi lesquelles Paul Kamba (musicien), Jean Malonga (écrivain), Tchicaya Utam'Si (écrivain), Emile Biayenda (homme d'Église), Benoit Gassongo (homme d'Église), Félicité Safou (journaliste), Henri Pangui (journaliste)...

De même, on reconnaît Paul Sayal Moukila (footballeur et ballon d'or africain), Sylvain Mbemba (écrivain), Pamelou Mounka (musicien), Antoine Lembet-Ambily (écrivain), Sani Labou Tansi (écrivain), Kwame Nkrumah (panafricaniste, président du Ghana), Patrice-Émery Lumumba (premier ministre RDC), B. Tchivavita (résistant),

Nino Malapet (musicien), (Lhevet Gaboka (syndicaliste), Jean-Pierre Thystère Tchicaya (ancien président de l'Assemblée nationale congolaise).

Citons encore Jean Serge Essous « 3s » (musicien), F.D Wambat (homme d'Église), Édouard-Ambroise Noumazalay (ancien Premier ministre du Congo), Ernest Nkombo (homme d'Église), Émile Oboa (musicien), Charles Assemekang (juriste), Bernard Kolelas (ancien Premier ministre), Albert Ikogne (syndicaliste), André Milongo (ancien Premier ministre du Congo) et Alfred Raoul (ancien Premier ministre du Congo). L'action ou le talent de ces éminences, chacune dans son do-



L'allée des 28 bustes sur l'avenue piétonne Melvin-Jones

main, artistique, spirituel, littéraire, sportif ou médiatique, a su forger l'estime des Congolais pendant une époque donnée. Initié par le ministère de la Culture et des arts, le but du projet est d'embellir les différents domaines publics tant à Brazzaville que dans d'autres villes congolaises. « Dans la mise en œuvre d'une mémoire collective efficace au Congo, en tenant compte du poids historique de notre pays dans le dégagement d'une rupture entre le passé et le présent,

la ville de Brazzaville apparaît comme le point de mire d'une expérimentation originale », a déclaré Samuel Kidiba. Brazzaville confirme ainsi son statut de ville touristique et culturelle à travers les figures de ces personnages tant congolais qu'étrangers. Rappelons que cette réalisation s'inscrit dans le cadre des projets de monuments historiques prévus par le gouvernement, dont les premiers ont déjà été inaugurés.

Jean-Dany Ébouélé



L'ambiance des curieux

Cette identité nouvelle version des pays du Niari trouve des échos dans les compétitions de football du pays, révélateurs d'identités et marqueurs géographiques culturels. Pour comprendre l'importance du football dans la vie sportive, culturelle et politique du Congo, il convient de faire un petit retour en arrière. En 1987-1988, les Diables Noirs (équipe de Bacongo, essentiellement lari) gagnaient face à l'étoile du Congo (Poto-Poto), et la population considérait cela comme un signe annonciateur de changement politique. Le pouvoir (Sassou) a alors suspendu les Diables Noirs deux jours avant la fin du championnat. « Par conséquent, le pouvoir ne tomba pas » (Bazenguissa-Ganga, 1997, p. 348). Pour Yengo (2006, p. 44), « l'intervention directe des pouvoirs publics dans le championnat de football non seulement indique l'impact de ce sport au niveau national mais aussi rend compte du poids de l'imaginaire dans la structuration du champ politique » (Yengo, 2006, p. 44). C'est ainsi que l'arrivée victorieuse sur la scène footballistique en 2009 d'une équipe de Dolisie (mais dont les supporters viennent de l'ensemble des pays du Niari) est interprétée par les habitants de la région comme une

revanche symbolique. En janvier 2009¹⁵⁰, juste avant des élections présidentielles tendues, le colonel Ayayos¹⁵¹, basé à Brazzaville et proche de D. Sassou Nguesso¹⁵², est devenu président des Léopards (fauves du Niari), le club historique de Dolisie. Il rachète pour cela les meilleurs joueurs du pays et l'entraîneur des Diables Noirs (alors la meilleure équipe du pays) et les fait jouer dans le stade flambant neuf de la ville (le stade D. Sassou Nguesso, alors seule réalisation terminée de la *municipalisation accélérée*). Les Léopards deviennent premiers du championnat¹⁵³ et remportent la coupe du Congo, victoire qui a eu lieu quelques jours avant les élections. Cela ressemble fort à une ingénieuse stratégie politique. Cet événement a permis de renforcer encore une identité locale des pays du Niari autour d'une équipe qui gagne, tout en consacrant de fait son ancrage national.

14.3.3 Une identité renforcée de l'extérieur

Cette identité n'est pas seulement construite de l'intérieur ou par comparaison avec le voisin du Pool. Elle est également le produit des médias et des institutions internationales qui ont reproduit au moment des guerres et reproduisent encore les amalgames régionaux que la construction de la paix aurait pu se charger de démembrer. La localisation à Dolisie du seul bureau du CICR pour les trois départements, ou du bureau PAM de Nkayi, sont des symboles territoriaux qui amalgament les départements dans une identité commune.

L'utilisation même de l'expression « pays du Niari », dont nous avons-nous même usé et abusé, est la preuve de l'amalgame général qui est fait des trois départements et multiples territoires qui le composent par les populations qui n'en sont pas originaires (Figure 33).

¹⁵⁰ *Dépêches de Brazzaville*, 6 janvier 2009.

¹⁵¹ Les informations sur le Colonel Ayayos sont très partielles. Après la guerre de 1997, il aurait géré les finances du palais de Mpila (non confirmé). La seule mention de ses origines figure dans les *Dépêches de Brazzaville* du 17 août 2009 : « Je suis originaire par ma mère des pays du Niari. ». Le 26 janvier 2011 (DDB), on apprend qu'il était enfant de chœur à Poto-Poto ; il a donc grandi à Brazzaville.

¹⁵² Il est directeur de cabinet du directeur du domaine présidentiel (Edgar Serge Rufin Nguesso, neveu du président) ; la *Semaine africaine*, 26 Janvier 2011.

¹⁵³ Les Fauves du Niari ne finiront pas premiers.

FIGURE 33 : LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE, 30 JANVIER 2012. OÙ RÈGNE LA CONFUSION ENTRE NIARI, VALLÉE DU NIARI, ET PAYS DU NIARI. SANS OUBLIER LES DIFFICULTÉS POUR LA RÉGIONS À ÊTRE INTÉGRÉE À LA CIRCULATION DE L'INFORMATION NATIONALE.

MÉDIAS

La misère du Niari

Dans les pays de la vallée, les organes de presse rencontrent des difficultés qui les rendent peu performants. Mais l'espoir reste de mise...

L'information dans les pays de la vallée du Niari a du mal à circuler. Au mal chronique de toujours, à savoir les difficultés de connexion Internet, la nature et l'inorganisation ont ajouté deux autres tracas. Ainsi, la foudre s'est abattue sur le pylône de Radio Banda. Plus de six mois après, la réparation n'est toujours pas faite. À Kimongo, la radio locale a connu un instant de grande visibilité avec la célébration du cinquantenaire du district mais quelques semaines à peine après ce grand évènement, marqué notamment par une dotation en matériel, l'équipe se réduit à

quelques irréductibles qui ne mettent pas d'abord en avant les questions d'argent.

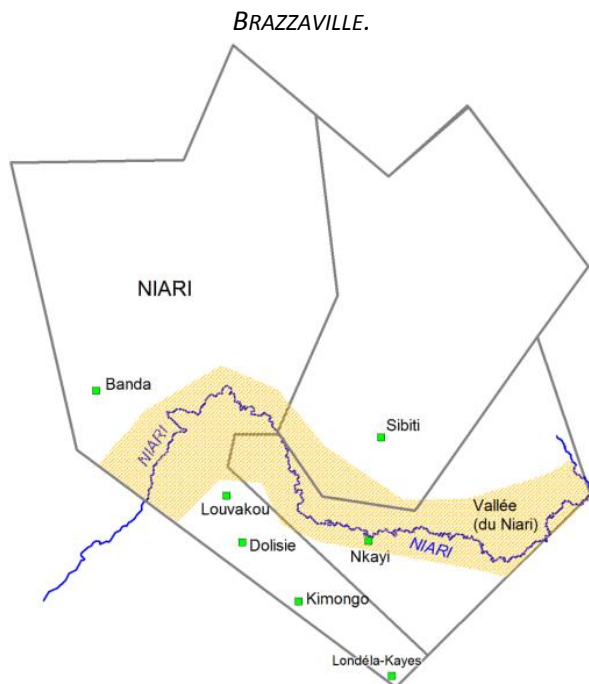
Radio Londéla Kayes et Radio Louvakou sont logées à la même enseigne : difficultés financières et difficultés techniques se liguent et se nourrissent, rendant aléatoire le fonctionnement régulier de l'antenne. Radio Niari a carrément jeté l'éponge. À Dolisie, la Radiotélévision Nouvelle Alliance de Michel Nguimbi poursuit son travail. Son équipe dit préférer l'information de proximité aux joutes politiques pour une structure qui appartient à un homme politique. À

Nkayi, quatrième ville du Congo, la bande FM continue de n'accueillir que la seule radio Divouba même si, ces derniers temps, des émissions intermittentes de la radio de la mairie occupent aussi l'espace. À Sibiti, la Radio départementale de la Lékoumou fonctionne bien pour le moment. À souligner aussi qu'en dehors des *Dépêches de Brazzaville*, la vallée ne compte qu'un seul journal, *Le Courrier du Niari*.

Mais il est fabriqué à Brazzaville et son orientation n'en fait pas un réel journal d'information.

Lucien Mpama

FIGURE 34 : TERRITOIRES ÉVOQUÉS PAR LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE.



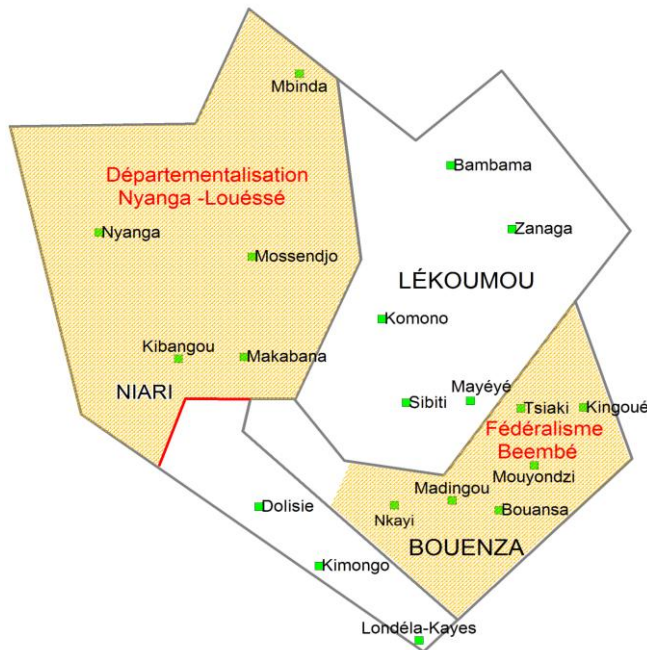
Ainsi, dans cet article de 2012, publié dans le journal national de référence, sont amalgamés le Niari (département), la vallée du Niari, l'axe central, et les trois départements. Les exemples cités appartiennent tous au département du Niari, sauf pour les deux derniers, qui concernent la grande ville de la Bouenza (département qui n'est pas mentionné) et la préfecture de la Lékoumou (mentionnée uniquement par le nom de la radio). Ainsi les termes utilisés ne cessent d'être contradictoires, tant les « pays » sont mêlés à une vision globale de la région. L'auteur entretient cette ambiguïté en citant un journal (que nous n'avons jamais pu trouver même à Dolisie) pour la vallée (les pays ?) qui fait référence dans son titre au Niari (lequel ?).

Sur le fond, l'article met l'accent sur un phénomène qui renforce le sentiment d'exclusion et d'une communauté territoriale : le mauvais état du système de communication et des médias. D'ailleurs, il est bien rare que les *Dépêches* se préoccupent ainsi de la région.

14.3.4 Des identités multiples

En réalité, si l'extérieur considère les pays du Niari comme un ensemble à l'identité unique, les identités réelles des habitants des pays du Niari sont multiples et hétérogènes. Une première multiplicité identitaire réside dans l'emboîtement des échelles de l'identité. Un habitant des pays du Niari peut se considérer comme tel, ce qui n'empêche pas l'identification à une ethnie, une famille, ou même à la nation congolaise. L'attachement aux départements peut également constituer une limite à l'identité des pays du Niari ; le processus de renforcement des conseils départementaux va dans le sens d'un développement du référent départemental. L'attachement à la ville est également très important pour les populations urbaines, tout comme l'attachement au district ou au village, dont nous avons vu de nombreux exemples à travers les mobilités fonctionnelles des populations. Enfin, il existe d'autres types d'identifications à une échelle sub-régionale, dont nous ne citerons que quelques exemples ici.

FIGURE 35 : VOLONTÉS D'AUTONOMISATION DE CERTAINS TERRITOIRES



Il existe en effet des mouvements d'autonomisation ou de sécession territoriale portés par des habitants ou des administrations.

Un premier cas d'identité se détachant de celle des pays du Niari est celle portée par des habitants de la Bouenza, réclamant la mise en place d'un fédéralisme à l'échelle subrégionale, l'idée étant que la Bouenza, et notamment sa partie Est, soit développée par ses habitants, libres d'en fixer les règles. L'élément instrumental (Keating, 1998) est porté notamment par des membres de la diaspora¹⁵⁴. L'identité de référence est ici ethnique (les Beembés) et territoriale (la Bouenza en général et le bassin de Mouyondzi en particulier).

Un deuxième exemple est celui porté par certains cadres du département du Niari, et qui réclament la création d'un quatrième département des pays du Niari, celui de la Nyanga-Louéssé. Ils s'appuient pour cela sur les spécificités territoriales de la zone (Bassin de la Nyanga, forêts), sur son identité politique (ancienne préfecture de la Nyanga-Louéssé établie en 1960) et ethnique (les Punu sont majoritaires).

Il est à noter que ces deux exemples correspondent aux deux sociétés qu'avait étudié G. Dupré (1982, 1985), montrant ainsi la perpétuation des identités à travers les aléas de l'histoire, et la transformation et l'adaptation des formes de revendications territoriales des identités.

¹⁵⁴ Exemples de débats sur le fédéralisme de la part de la diaspora Beembé : <http://www.congopage.com/forums/viewtopic.php?f=1&t=3633&start=0&st=0&sk=t&sd=a> ; http://www.mampouya.com/pages/Manifeste_Federaliste-1352473.html

Conclusion

Les territoires des pays du Niari sont complexes et pluriels, autant que le sont les pratiques quotidiennes des populations et des acteurs de l'aménagement, constituant autant d'espaces vécus des populations (Frémont, 1976). Ils forment une multiplicité de palimpsestes, certes ancrés sur la région mais comprenant la plupart du temps Pointe-Noire ou Brazzaville. Comme leurs trajets, les territoires identitaires des populations sont mobiles. Les indicateurs que nous avons mis en œuvre pour les représenter ne sont qu'un pâle reflet d'une réalité bien plus complexe, variée, fragmentée, foisonnante.

En 2012, la situation économique et sociale de ces territoires semble toujours précaire, en raison de l'insécurité résiduelle et de l'abandon des pistes rurales. Les tensions liées aux déplacements de populations perdurent avec des stratégies de retour parfois longues et complexes, les populations tentant d'éviter les zones partisans. Après les conflits, les populations sont restées livrées à elles-mêmes, et ont du reconstruire avec très peu d'aides. Ainsi les secteurs économiques et sociaux, fortement tributaires des interventions extérieures et des problèmes de transports, peinent à redémarrer.

De fait, l'État s'y contente d'un laisser-faire agrémenté d'interventions médiatiques sans tenir compte du post-conflit dans un contexte de dérégulation économique. Les populations sont poussées à créer elles-mêmes leur propre reconstruction à défaut d'actions cohérentes et concertées, selon les principes libéraux auxquels elles ne sont pas formées (État marxiste avec encadrement des productions etc.) Cela est d'autant plus facile qu'en cela l'État ne fait qu'appliquer les logiques libérales actuelles du développement.

Ainsi, les logiques de la reconstruction à l'œuvre aujourd'hui sont les mêmes que celles qui présidaient avant les guerres et dans lesquelles ces dernières puisent leurs racines : projets d'État au Nord et acteurs économiques mondialisés au Sud, révélatrices d'un affrontement des logiques d'aménagement liées au politique (au Nord) et à l'économique (au Sud), le tout sous le contrôle partiel d'institutions internationales manipulées par l'État. Ces logiques de préférences territoriales qui se traduisent par un aménagement du territoire très politique au nord du pays aboutissent paradoxalement à un rééquilibrage du territoire national, en faveur des parties nord du pays éloignées des axes dynamiques de l'économie nationale. Mais cette économie politique en faveur du Nord cristallise encore l'identité du Sud. La gestion du post-conflit ne se fait pas avec la volonté d'un minimum d'équité territoriale, ce qui remet en cause la réussite du post-conflit et la stabilité du pays.

Ces éléments nous permettent de répondre à cette question essentielle : qui est l'auteur de la reconstruction ? Ce n'est pas l'État ni les institutions internationales, mais les populations, par le biais de stratégies individuelles, qui opèrent une reconstruction au jour le jour ou à long terme. Elles essayent pour cela de tirer partie, de manière consciente ou détournée, des opportunités créées - volontairement ou non - sous la dénomination de post-conflit ou non, par l'État, les institutions ou les entreprises.

Alors que « la reconstruction appelle aussi une société qui se soit investie dans la production de l'État » (Vallée, in Rupture solidarité, 1999, p. 206), c'est loin d'être le cas dans les pays du Niari, ce qui laisse en suspens la question d'une réelle reconstruction, notamment sociale.

Depuis quelques années une partie de ces territoires est en évolution rapide. Cette accélération des temporalités, qui se conjugue avec un changement d'acteurs ou des pratiques différentes d'aménagement du territoire et de développement, semble marquer la fin du post-conflit. Ce dernier ne semble en effet plus être désormais, à quelques exceptions près, un moteur de l'aménagement ; il reste cependant un support, un élément auquel les acteurs de l'aménagement ou du développement comme les populations se réfèrent en de multiples occasions. Dans les deux cas, il est toujours fortement associé aux territoires, aux pays du Niari. De contextuel, le post-conflit est devenu une des multiples ressources et références identitaires utilisées dans l'aménagement.

Conclusion générale

L'objectif de cette thèse était d'interroger les processus complexes qui entrent en jeu dans la double fragmentation territoriale et temporelle de territoires déstabilisés par une longue période de conflits internes.

Si les guerres sont la principale cause d'évolutions territoriales divergentes et de la marginalisation durable de certains territoires abandonnés où l'insécurité subsiste, les stratégies intriquées d'acteurs de niveaux international, national et local sont actuellement au cœur de nombreux enjeux de reconstruction et de recompositions territoriales qui accompagnent une amorce de transition. Au delà de la question du post-conflit, dont nous avons dit qu'elle était biaisée, nous avons réalisé une géographie de la guerre et de la construction de la paix, qui a proposé différentes pistes de recherche et ouvert certains questionnements.

Une reconstruction inachevée

Les conflits et la pratique de la politique au Congo ont contribué à renforcer et modifier une identité régionale, administrative et fonctionnelle.

Les conflits ont concerné des territoires spécifiques, un ensemble hétérogène de territoires englobés dans une même identité régionale, et tirant leur prestige de leurs fonctions industrielles et urbaines. Après une décennie de guerres contre les civils, ces fonctions ont été réduites à néant, bouleversant tant les territoires que les identités des pays du Niari. À l'échelle régionale les conflits ont aggravé l'enclavement de l'ensemble des pays du Niari et ont créé des territoires fragmentés, inégalitaires. À l'échelle locale, les territoires touchés par les conflits n'ont pas subi les mêmes impacts en fonction de leurs caractéristiques géographiques et de leur proximité des axes de communication, créant des fronts, des zones de refuge, de ravitaillement, des « hauts-lieux ». C'est ainsi que les villes de la vallée du Niari ont été gravement touchées par les combats, tout comme les infrastructures industrielles et de communication, alors que les zones forestières, principales zones de refuges, ont subi les exactions de quelques jeunes incontrôlés et une pression sur les ressources locales. À cette opposition basique se surimposent une multitude de situations originales liées à la diversité des territoires et aux stratégies individuelles de survie.

Depuis lors se pose la question de la reconstruction. Celle-ci s'opère là aussi selon des logiques différentes en fonction des acteurs et des secteurs concernés, elle est fortement différenciée selon les bénéficiaires choisis et les territoires ciblés. Ainsi l'État, les institutions internationales ou les rares ONG d'urgence s'intéressent à des territoires particuliers formant autant de « projectorats » en archipels (villes de la vallée pour le PAM, Bouenza-Est pour les projets ruraux, sous-préfectures du Niari pour ENI Foundation...), s'adressant à des publics choisis (ex-combattants pour le PNDDR,

groupements agricoles). On assiste donc à une augmentation des disparités socio-spatiales liées à la guerre et à l'après guerre.

La reprise économique et sociale des pays du Niari est socialement et spatialement inégalitaire. Les interventions internationales (ONG, privés, institutions régionales et internationales) contribuent à définir des logiques humanitaires et de projets de développement qui influencent l'évolution de certains territoires plus propices que d'autres (l'axe du CFCO et de la RN1 par exemple). L'État présente quant à lui des formes spécifiques de réinvestissement progressif dans cette région d'opposition, tout d'abord selon les logiques normatives du post-conflit, avec une phase de post-conflit sécuritaire, puis à travers des actions plus originales de contrôle territorial et économique, enfin selon des stratégies médiatiques et de prestige. On assiste en effet aujourd'hui au plan politique à une phase inédite de l'action présidentielle qui se traduit par une implication territoriale forte et médiatisée, mais ponctuelle, dans de grands travaux d'infrastructures. Les actions d'aménagement local se colorent d'enjeux politiques eux aussi nouveaux avec une ébauche de décentralisation où une multiplicité d'acteurs en compétition électorale (députés, conseils départementaux) rivalisent d'attentions matérielles pour leurs circonscriptions, palliant les carences de l'État. L'avènement de ce nouveau clientélisme territorial pacifique serait-il le meilleur signe annonciateur du retour de la paix ?

La période de post-conflit n'a ainsi pas été celle d'une structuration territoriale par l'État, mais plutôt celle d'un laisser-faire territorial qui a créé un ensemble complexe de territoires hétérogènes et fragmentés. Le peu d'implication de l'État dans la reconstruction se lit notamment à travers la défaillance généralisée des secteurs sociaux, qui grève fortement l'avenir de la région, laissée aux mains des investisseurs privés. Cette fragmentation territoriale se traduit de manière emblématique par des enclavements géographiques forts du fait des grandes difficultés des transports. Ces difficultés freinent la reprise économique de la région, alors même que les atouts sont nombreux. Malgré cela, la stabilisation et la dérégulation imposée par les normes internationales favorisent une intervention croissante des entreprises minières, forestières et de génie civil, souvent asiatiques, attirées par des perspectives de concessions sur les matières premières dans des zones en marge des conflits. Mais l'arrivée de ces entreprises pose de manière cruciale la question des retombées pour des populations peu formées et peu concernées par ces entreprises. La persistance de l'état de crise des territoires, qui ont prélué aux guerres, pose par conséquent la question de la reconduction de la situation qui prévalait avant les guerres et celle de la persistance d'une grande vulnérabilité des territoires face aux aléas de la politique. Si cette dernière est aujourd'hui verrouillée par la personnalité du président de la République, l'avenir est grevé par la pauvreté généralisée des populations.

Ainsi, les pays du Niari, dont la fragmentation se renforce et se complexifie, sont soumis à des temporalités et des acteurs différents. Des territoires de projets aux « enclaves concédées » en passant par les zones grises de la reconstruction, l'État constitue l'acteur clef qui exploite médiatiquement les pleins pour mieux faire oublier les vides. Le Sud du Congo n'est ainsi plus un réseau maillé mais un assemblage de territoires parfois déconnectés, notamment en raison du développement des enclaves minières, et soumis à des temporalités extrêmement diverses de l'aménagement, essentiellement économique. Les populations présentent cependant des stratégies socio-spatiales complexes de résilience, faites d'évitements, de contournements, de mobilités spatiales. Ces dernières, ainsi que les nouvelles instances décentralisées savent exploiter, utiliser et contourner les

territoires au profit de stratégies territoriales et personnelles qui mettent en valeur réseaux, concurrence et complémentarité des territoires.

L'accélération des temporalités ces dernières années entraîne de nouvelles perspectives. Aménagement de la RN1, espoirs pour le CFCO,ancements de projets économiques à tout-va constituent le quotidien des Congolais aujourd'hui, dans un pays en friche. Certes, cette logique « top-down » concerne peu les pays du Niari, mais elle a des répercussions par percolation, et dénote d'une certaine inventivité de l'État et d'une volonté de créer une nouvelle voie, entre libéralisme et économie encadrée.

La chance des pays du Niari, c'est d'être au Sud, et donc de profiter des dynamiques de Pointe-Noire et Brazzaville. Le risque réside dans le fait que la région soit si polarisée qu'elle n'ait plus les outils pour se définir elle-même de manière autonome, insérée dans l'orbite de Pointe-Noire et dépendante d'elle, autrement que par son versant identitaire, fortement renforcé par les conflits.

Stratégies de survie des populations

Les habitants des pays du Niari sortent d'une décennie de conflits et d'une autre de reconstruction partielle avec une identité commune renforcée, malgré de fortes spécificités et identités locales. Tous partagent une même amertume liée à un sentiment d'abandon, nuancé cependant par les évolutions récentes, notamment dans le secteur des transports. Ils ont su montrer et mettre en œuvre une grande capacité d'adaptation et de résilience face aux événements subis, conflits ou absence de reconstruction après les conflits.

Pendant la guerre, les déplacements des populations ont permis la redécouverte de zones de forêts autrefois délaissées, et un certain nombre de pratiques et d'activités spécifiques, tant au niveau agricole qu'artisanal (fabrication de savons). Ces activités perdurent depuis lors et permettent de renforcer des stratégies économiques individuelles. De même, les mobilités, les liaisons entre des zones rurales complémentaires, des petites et moyennes villes, permettent aux populations de mettre en œuvre des réseaux territoriaux et sociaux complexes, permettant une plus grande résistance aux chocs et une plus grande capacité de résilience.

Dans le domaine social, les populations présentent des stratégies complexes, destinées à tirer parti du moindre avantage familial, relationnel ou territorial, stratégies qui s'appuient sur des capacités de mobilités permettant d'effectuer des évitements, des contournements de territoires jugés répulsifs, au profit de territoires plus attractifs, notamment les villes moyennes.

Ainsi apparaissent des territoires extrêmement divers selon qu'ils apparaissent attractifs pour les populations au niveau social (les villes dans lesquelles se trouvent les infrastructures, et les personnels), économique (les enclaves minières, les zones forestières ou les entreprises agro-alimentaires), sécuritaire (les villes bien contrôlées, les forêts). Mais les territoires vécus des populations sont avant tout des territoires mobiles qui fonctionnent en complémentarité, selon une vision et une pratique de l'espace décloisonnée et réticulée en fonction des stratégies individuelles et familiales de survie.

État aménageur, État défaillant

Une question cruciale qui a sous-tendue l'ensemble de ce travail de recherche est donc celle de la présence de l'État. Or, l'État est très largement partagé, dans la partie Sud du pays, entre deux logiques complémentaires que sont l'absentéisme et la rente. Le retour de l'État depuis 2006 à travers la Municipalisation accélérée ou les grands travaux d'infrastructure telle que la RN1 semble être éminemment politique, et concerne essentiellement quelques territoires spécifiques, telle Dolisie, qui en avait bien besoin et qui est porteuse d'une forte dimension symbolique de capitale des pays du Niari.

Mais les aménagements effectués ignorent totalement le post-conflit, que ce soit dans la temporalité adoptée de l'action de l'État, où que ce soit dans la forme revêtue par les interventions, qui portent sur des interventions de prestige là où les populations attendaient des services de base. L'État agit en réalité comme s'il avait évacué la dimension du post-conflit pour ne porter ses actions que sur de l'aménagement. Le post-conflit est en grande partie laissé aux acteurs internationaux et aux ONG, à l'exception de la question des ex-combattants, conditionnée cependant aux exigences et aux normes des experts de la Banque Mondiale. Par ailleurs, la gestion de l'attribution des ressources extractives par l'État aux entreprises internationales marque le fait que l'État ne semble percevoir l'aménagement du territoire que comme une simple gestion de la rente.

Ainsi, l'aménagement du territoire ignore le post-conflit ; et là où l'on attendrait une discrimination positive en faveur des territoires post-conflit, on ne trouve qu'un renforcement des inégalités territoriales préexistantes auquel se superposent des logiques d'aménagement guidées par l'économie extractive internationale. L'État est ainsi défaillant dans sa capacité à jouer son rôle de régulateur neutre et équitable de l'aménagement du territoire national (Karsenty et Fournier, 2008) au profit de l'intérêt général des populations.

Décentralisation et clientélisme

Le constat d'un État défaillant est cependant à remettre en cause du fait de deux phénomènes : l'accélération des temporalités de l'intervention publique qui crée aujourd'hui de nouvelles dynamiques ; et la décentralisation qui commence à prendre une réelle importance.

Les nouvelles dynamiques à l'œuvre n'ont été ici qu'à peine esquissées, faute de nouvelles enquêtes de terrain. Le Congo est depuis peu clairement entré dans une nouvelle phase aménagiste, hors de la temporalité du post-conflit, et portée par de nouvelles logiques. Mais est-ce pour autant que la vie des populations connaît une amélioration significative ? De nouvelles enquêtes permettraient sans doute d'y voir plus clair. D'autre part, la phase de décentralisation qui a été amorcée récemment commence sans doute à porter ses fruits, tout en étant elle aussi à analyser avec du recul du fait des fortes inégalités territoriales et financières présentes là aussi entre les départements.

La forme de clientélisme portée par un certain nombre d'élus locaux (députés et conseillers départementaux) semble être à ce titre une forme d'hybridation du système de gouvernance étatique et de la gouvernance locale coutumière (Elong Mbassi, 2007). Ces formes d'interventions récentes portent de fait l'espoir d'une réappropriation des politiques territoriales par les habitants. Là encore, ces dynamiques questionnent

l'intervention publique et privée, la capacité de redistribution des hommes politiques et l'équité territoriale, ainsi que la mobilisation des référents territoriaux et identitaires vecteurs de tensions.

Pour conclure, on assiste donc à une tension entre des dynamiques opposées, entre une fragmentation qui se poursuit par le morcellement territorial, l'action des interventions internationales, la concurrence sur les ressources, et des dynamiques de recomposition qui se renforcent, impulsées par l'État et les acteurs de la décentralisation. Les contradictions des politiques publiques alimentent cette tension.

Face à ces dynamiques opposées de fragmentation/ recomposition, les populations opèrent une résilience en transformant et adaptant un certain nombre de pratiques économiques et sociales. Cette résilience n'est pas figée dans un nouvel équilibre, mais mobile, prête à de nouveau s'adapter à des changements – pourvu qu'ils ne soient pas une rupture comme l'ont été les guerres.

Retour sur la résilience

Si l'on reprend la notion de résilience exposée en première partie, nous avons vu que les territoires et populations des pays du Niari ont connu un aléa conséquent, celui des guerres, longues et déstructurantes. Face à un aléa de cette intensité, on a pu observer une longue et multiforme période de post-conflit. Faut-il s'étonner de la durée de ce « temps de retour » au vu de la rupture qu'ont constituée les conflits ? Certes, cela pourrait être plus rapide. Mais les nombreux indicateurs économiques, sociaux et territoriaux exposés montrent qu'il semble à l'heure actuelle y avoir un réel début de résilience, comprise en tant qu'évolution vers un nouvel équilibre (et non pas retour à l'ancien), dans la mesure où de nouvelles dynamiques se créent dans les villes et les villages et où l'on observe une refonte de la légitimité des systèmes de gouvernance.

La résilience revêt également des temporalités multiples, que ce soit en termes de reconstruction des infrastructures, de la vie économique et sociale, de la capacité des populations. Maret et Cadoul (2008) insistent sur le fait que la reconstruction doit s'appuyer au préalable sur de nouveaux réseaux de transports. Cela a manqué au Congo, mais est-ce pour cela que la résilience n'a pas eu lieu ? On assiste plutôt à des aspects informels, beaucoup plus individuels et personnels de la résilience de la part des populations, s'appuyant sur des réseaux sociaux et des mobilités toujours réactivés. Il est vrai par contre que la situation des secteurs sociaux et culturels semble marquer les limites de cette résilience « par le bas ». À une marginalisation géographique de certaines zones se surimpose par conséquent une marginalisation sociale conflictuelle.

André Dauphiné (Dauphiné et Provitolo, 2007) cite trois facteurs qui augmentent la résilience d'un système soumis à une perturbation : la diversité, l'auto-organisation et l'apprentissage. Il n'y a aucun doute que l'auto-organisation et l'apprentissage ont progressé après les conflits. Augmentant ainsi la capacité d'adaptation des populations face à d'autres crises qui pourraient désormais advenir.

Une géographie de la guerre et de la paix

Cette thèse, tout en appuyant sa démarche sur une géographie régionale du post-conflit, a permis d'explorer plusieurs champs complémentaires. Elle a tout d'abord questionné l'utilisation sémantique d'un certain nombre de concepts souvent empruntés de manière légère à la science politique ou à l'économie. Elle a ensuite proposé des pistes et des outils de méthodologie adaptés à des recherches dans des zones pauvres en terme de ressources et de données, et sensibles du point de vue des thématiques abordées. Elle a enfin permis de fournir les outils et des indicateurs permettant de réaliser une géographie des conflits et du post-conflit.

Une approche géographique qui oblige à repenser le vocabulaire du post-conflit

L'approche du sujet par le post-conflit, objet mal défini, en évolution, douloureux, polémique et politique, représentait une gageure. L'étude théorique du vocabulaire employé par les institutions internationales mais également par tous les acteurs œuvrant pendant la période post-conflit a montré à quel point ce vocabulaire n'est pas neutre, mais constitue le reflet de politiques de pensée globales qui ont des répercussions tant sur le plan économique ou politique que social. La confrontation avec la mise en œuvre de ces projets sur le terrain montre qu'à ces dogmes correspondent des réalisations concrètes, qui se traduisent essentiellement par un post-conflit sécuritaire, une reconstruction d'infrastructures, et une mise aux normes du marché au niveau économique mais aussi social. La plupart des actions impulsées par les acteurs du post-conflit ne sont en réalité qu'à peine réalisées et ne correspondent pas aux besoins.

Cependant, nous avons montré que s'il en est ainsi pour le post-conflit des institutions internationales et des acteurs de la reconstruction, il en est tout autrement de la période post-conflit telle qu'elle est vécue par la population. On observe en effet un non correspondance entre le « post-conflit théorique » et « le post-conflit période », qui se traduit par une dichotomie entre les populations et les institutions internationales. L'État joue un rôle primordial comme lien entre les deux mais il sait s'affranchir des normes établies dans un mélange complexe d'ultra libéralisme et d'interventionnisme débridé qui n'utilise le post-conflit que parce qu'il sert ses propres intérêts. Les populations mettent pour leur part en avant la nécessité des aides économiques et de la solidarité sociale, bien que cette dernière ait été mise à mal par les conflits. Le post-conflit constitue donc pour elles avant tout une période d'après crise pendant laquelle les liens sont à renouer, tant au niveau social qu'au niveau géographique, où existe le risque croissant d'inégalités et de fragmentation territoriale. Ces inégalités de la période d'après crise sont également très visibles dans les temporalités différenciées de retour à la paix de chacun des territoires.

L'importance du vocabulaire employé se mesure également à travers les dénominations faites des habitants et des territoires des pays du Niari. Encore aujourd'hui, l'emploi maladroit (auquel nous prenons certainement part) de « Niboland », vallée du Niari, pays du Niari, Niari et de toutes les autres variantes tournant autour de ces territoires, sert de vecteur à la transformation et la reconfiguration d'identités régionales particulières. Loin d'être un sujet anecdotique, cet outil qui a été utilisé par le politique et qui a servi de

catalyseur au déclenchement des guerres mériterait d'être pris au sérieux dans sa capacité à servir la paix et la reconstruction d'une unité nationale.

Une méthodologie de terrain et d'analyse géographique spécifique sur des territoires sensibles

La méthodologie utilisée dans ce travail, que ce soit sur le terrain ou après le terrain, de par la spécificité du sujet et du terrain concerné, a été l'objet d'un tâtonnement constant, de reformulations, de pistes fermées et ouvertes tour à tour.

La difficulté du terrain, l'observation *in situ*, l'abondance et le mélange des sources constituaient autant d'écueils et de difficultés qui chacune ont dû être l'objet d'un questionnement scientifique. Toutes ont pu trouver une solution, même si les choix effectués auraient pu être différents. L'achèvement de ce travail de thèse nous fait penser que si ces choix ne furent pas forcément les meilleurs, ils ne furent pas les pires.

L'analyse des discours et des témoignages, la construction de bases de données et d'une cartographie ambitieuses ont été autant de tentatives d'explicitation d'un foisonnement de données pas toujours comparables d'un point de vue scientifique. Certains des témoignages que nous avons recueillis mériteraient d'être passés au crible d'outils de la sociologie ou de l'anthropologie ; d'autres données pourraient être analysées au prisme de la discipline économique. Cependant, nous avons choisi de réaliser une géographie avant tout sociale et humaine, loin d'une démarche objectivante qui nous paraissait trop réductrice. Cela n'a pas empêché de construire une modélisation, permettant de comprendre les règles spatiales de données sociales dans le lien qu'elles construisent avec les territoires.

Notre volonté de construire un outil pour la mémoire a parfois pu prendre le pas sur la trame principale de ce travail, mais les trames secondaires ne viennent que le renforcer et mettre en perspective ses enjeux.

Ainsi, il m'a été fréquemment demandé, pendant mon travail de terrain, de pouvoir consulter ma thèse (qui était alors loin d'être terminée). Que ce soient des industriels, des projets de développement ou de reconstruction post-conflit (*sic*), des habitants des pays du Niari, des expatriés ponténégrins, tous étaient en demande, pas forcément pour les mêmes raisons, d'une histoire de la région, de témoignages sur les conflits, d'un état détaillé de la situation sociale ou économique de la région. C'est ce qui a poussé l'Union Européenne à Brazzaville à me demander un diagnostic de la zone sucrière, et ce qui fonde également actuellement les demandes du Ministère des affaires sociales et de la Banque africaine de développement à s'appuyer sur le *Laboratoire Population Environnement Développement* dans le cadre de mise en place du projet PADEC. La connaissance du terrain est trop souvent partielle, lacunaire, issue de bureaucrates peu en phase avec la réalité du terrain. Quant aux populations locales, elles sont bien trop souvent ancrées dans leurs problèmes de survie au quotidien pour servir de lien ou de point d'appui aux interventions exogènes.

Ainsi, si ce travail peut constituer un témoignage fiable des conflits et s'il peut être utile aux populations dans le cadre d'un meilleur bien être, quelque soit celui qui l'utilisera, je m'estimerai comblée.

Le conflit et le post-conflit, générateurs de dynamiques territoriales à mesurer

Transformer un objet relevant *a priori* tout autant de la discipline historique ou du champ des sciences politiques, en objet géographique, constituait un des enjeux de ce travail. Nous avons voulu montrer que faire une géohistoire des conflits, d'une part, et une géographie de la reconstruction, d'autre part, est largement réalisable. Au contraire, les géographes ont toute leur place et sont nécessaires à la compréhension des enjeux territoriaux qui sont d'autant plus forts que les territoires et les populations ont été bouleversés par des périodes de crises. Ainsi, les conflits créent des bouleversements à différentes échelles : à l'échelle nationale, où ils peuvent remettre en cause les hiérarchies politiques et économiques ; à l'échelle régionale, qui est l'échelle la plus étudiée ici, où l'on observe de nombreuses recompositions ; à l'échelle locale, où les rapports entre villes et avec les campagnes sont souvent modifiés et évoluent au grès des ouvertures de routes ou de chantiers industriels.

Dans un premier temps, les guerres fragmentent les territoires, et contribuent à redéfinir leurs rôles. Ainsi, dans les pays du Niari, est-on passé d'une région fonctionnelle à une région dont l'identité elle-même est en recomposition, à une région « post-conflictuelle » qui se définit par le rejet dans l'acceptation des politiques gouvernementales, et qui tente de réinventer sa voie.

Mais le post-conflit, tel qu'il est mené par les États, les humanitaires et les institutions internationales, peut lui-aussi devenir un puissant facteur de décomposition territoriale et de recomposition identitaire. En s'appuyant sur les services, les découpages, les informations que leurs fournissent les États, les institutions internationales tout comme les ONG entérinent la situation du vainqueur. Elles contribuent également à stabiliser les blocages territoriaux en aidant les zones accessibles au détriment des zones enclavées, les villes qui ont gardé des supports logistiques au détriment des zones grises. Les pôles sont ainsi renforcés, ce qui contribue à accélérer les inégalités villes campagnes et inter-urbaines. Les actions réalisées sont également remplies de présupposés politiques et moraux, tel l'accent porté aux ex-combattants ou à l'agriculture, pas toujours compris et accepté par les populations. Ainsi peut-on questionner les critères internationaux d'intervention post-conflit qui, dans leur globalité, semblent peu adaptés à des situations locales complexes, et n'offrent guère de possibilité d'évaluation de leurs impacts.

Parallèlement, la dérégulation qui est imposée par le post-conflit et qui est accélérée et permise par les conflits crée, elle, de nouveaux pôles hors des structures territoriales préexistantes, contribuant à la fragmentation de l'aménagement du territoire et à la création d'enclaves. Elle entraîne également une accélération des temporalités de l'économie, alors même que les temporalités sociales de la reconstruction et de la réconciliation sont toujours à la traîne. La place de l'État comme redistributeur de la rente économique est donc centrale, dans sa capacité à résoudre durablement la crise, ou à seulement la reporter à plus tard.

L'utilisation d'indicateurs portant sur les acteurs, secteurs et territoires du post-conflit permet ainsi de porter un regard attentif et précis sur les processus de reconstruction en cours, contribuant à réaliser une cartographie rigoureuse et transposable des processus post-conflit. Ces indicateurs permettent également de questionner en retour l'objet de recherche que constitue le post-conflit ; celui-ci constitue une grille de lecture nécessaire

mais plus suffisante aujourd'hui du fait des nombreux bouleversements en cours qui tiennent d'avantage aux dynamiques mondialisées que du contexte conflictuel congolais. Les indicateurs mis en place passent cependant haut la main l'épreuve de ces bouleversements en permettant une analyse diachronique fine des processus territoriaux.

Bibliographie

- ACTION CONTRE LA FAIM, 2001, *Primary health care revival for the returnees of the Bouenza region, Republic of Congo*, final activity report submitted to O.F.D.A., 15 March 2001 to 15 September 2001, 22 p.
- ADAM M., 2002, « Guerres africaines. De la compétition ethnique à l'anomie sociale », *Études rurales* 2002/3-4, N° 163-164, p. 167-186.
- AFD-URD, 2008, « Humanitaires et développeurs : comment agir ensemble en sortie de crise et de conflit », *Savoirs-Communs* N°2, 60 p.
- AFP-REUTERS-PANA, 1992-1997, Dépêches.
- AFP, 1998-2011, Dépêches.
- AGBODJAN E. D., 2007, « L'usage de la microfinance dans les situations de post-conflit : une revue de la littérature », *Autrepart*, 2007/4 n° 44, p. 227-240.
- AGECO, ORSTOM, 1986, *Journées d'Étude sur Brazzaville*, Brazzaville, 25-28 avril 1986, 611 p.
- AGENCIA CATALANA DE COOPERACIO AL DESENVOLUPAMENT, 2008, *Republic of the Congo (PNDDR, 2005-2008)*, 9 p.
- AGGIOURI K., 2007, « Glossaire critique de la fragilité », in CHÂTAIGNER J.-M. et MAGRO H., *États et sociétés fragiles: entre conflits, reconstruction et développement*, Karthala, pp. 539-542.
- AGRICONGO, 1990, « La Ceinture verte de Brazzaville », in *Rapport provisoire volume 1*, Brazzaville, 67 p.
- AGRICONGO, 1991, « Filières maraîchères à Brazzaville », in *Rapport provisoire volume 2*, Cirad-Agricongo, Brazzaville, 250 p.
- AMILHAT-SZARY A.-L., 2005, « Géopolitique et frontières en Amérique latine », in HARDY S., MEDINA L., *L'Amérique Latine*, Nantes, Éditions du Temps, pp. 11-33.
- AMILHAT SZARY A.-L., 2010, « Les entreprises minières dans la gouvernance territoriale - Entre négociations de pouvoir et rivalités territoriales, qui porte le développement aux habitants ? », *Revue Géographique de l'Est* [En ligne], vol. 50 / 3-4, URL : <http://rge.revues.org/3132>
- AMNESTY INTERNATIONAL, 1993-2003, Bulletins d'information.
- AMNESTY INTERNATIONAL, 1999, *République du Congo, Une ancienne génération de dirigeants responsable de nouveaux carnages*, 42 p.
- AMNESTY INTERNATIONAL, 2003, *République du Congo, Un pays sinistré*, 41 p.
- AMSELLE J.-L. ET MBOKOLO E., 1985, *Au cœur de l'ethnie. Ethnie, tribalisme et État en Afrique*, éd. La Découverte, Paris, 225 p.
- ANDRIAMIRADO S., 1984, *Le défi du Congo-Océan*, Agence transcongolaise des communications, 133 p.
- ANDRIAMIRODO S. et MONGA C., 1986, *Le nouveau Congo Océan*, Agence transcongolaise des communications, 192 p.
- ANONYME, 2003, *La transparence, la gouvernance et la loi*, CED, Rainforest Foundation, 66p.

- ANTHEAUME B., GIRAUT F. (dir.), 2005, *Le territoire est mort, vive les territoires ! Une (re)fabrication au nom du développement*, Paris, IRD Éditions, 384 p.
- ARNAUT K. et HØJBJERG Ch.-K., 2008, « Gouvernance et ethnographie en temps de crise », *Politique africaine* n° 111, pp 5-21.
- ASCHAN-LEYGONIE C., 2000, « Vers une analyse de la résilience des systèmes spatiaux », in *l'Espace géographique*, Tome 29 n°1, pp. 64-77.
- ATTANT NGOUARI A., 2005, « Économie informelle et pratiques populaires au Congo-Brazzaville : état des lieux et perspectives », *Cahiers du LAREPPS*, mai 2005, 40 p.
- AUGER A. et VENNETIER P., 1976, « La croissance périphérique des villes : naissance et développement d'une banlieue brazzavilloise », in *Croissance périphérique des villes : cas de Bangkok et de Brazzaville*, Travaux et documents de géographie tropicale, CEGET-CNRS n°26, pp. 225-280.
- AUGER A., 1977, « Les ethnies du Congo », in VENNETIER P. (dir.), *Atlas de la République populaire du Congo*, éd. Jeune Afrique, 64 p.
- AZOH F., TCHOMBE T., LANOUE E., 2009, *Éducation, violences, conflits et perspectives de paix en Afrique subsaharienne*, Karthala, Paris, 252 p.
- BABAUD S. et REBOUL C., 2005, *Post-conflit et acteurs français*, 13 p.
- BABU-ZALE, 1998, *Le Congo de Lissouba*, Paris, L'Harmattan, 256 p.
- BAFD/OCDE, 2006, *Perspectives économiques en Afrique, la république du Congo*, pp. 213-231.
- BALANDIER G., 1951, « La situation coloniale, approche théorique », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 11, PUF, Paris, pp. 44-79.
- BALANDIER G., 1955, *Sociologie actuelle de l'Afrique noire. Dynamique des changements sociaux en Afrique centrale*, Paris, PUF, 3^e édition, 1971, 532 p.
- BALANDIER G., 1955, *Sociologie des Brazzavilles noires*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, Paris, 2^{nde} édition argumentée, 1985, 306 p.
- BALONGA M. et ZIAVOULA R.E., 2005, « Offre scolaire publique et privée au Congo-Brazzaville », *Espace, Populations, Sociétés*, 2005-3, pp. 475-480.
- BANEGAS R., 2012, *Reconstruction « post-conflit ». Violence et politique en Côte d'Ivoire*, CERI, 10 p., <http://www.sciencespo.fr/ceri/>
- BANIAFOUNA C., 2001, *Devoir de mémoire, Congo Brazzaville (15 octobre 1997 - 31 décembre 1999)*, Congo Démocratie volume 4, L'Harmattan, 604 p.
- BANQUE MONDIALE, 2001, *Enquête sur la collaboration entre la Banque Mondiale et les ONG françaises*, 76 p.
- BANQUE MONDIALE, 2002, *Stratégie régionale de démobilisation et de réinsertion pour la région élargie des Grands Lacs*, Rapport N° 23869-AFR, 90 p.
- BANQUE MONDIALE, 2004, *Bosnia and Herzegovina Post-Conflict Reconstruction and the Transition to a Market Economy*, An OED Evaluation of World Bank Support, Washington, D.C., 106 p., <http://www.worldbank.org/oed>
- BANQUE MONDIALE, 2005, *Reshaping the Future, Education and Postconflict Reconstruction*, 114 p.
- BANQUE MONDIALE, 2011, *Conflict, Security, and Development*, World Development Report 2011, 412 p.

- BARRAU E., LAVIGNE DELVILLE P., NEU D., 2008, « Adapter les démarches de développement local au contexte institutionnel et aux acteurs », in *Les documents de travail de la Direction scientifique - Coopérer aujourd'hui*, n°62, GRET.
- BART F., 2010, « Introduction », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 249, pp. 3-6. URL : <http://com.revues.org/index5837.html>
- BAYART J.-F., 1989, *L'État en Afrique, la politique du ventre*, Paris, Fayard, 439 p.
- BAYENI A., 1977, *Économie et problèmes de développement de la région de la Lékoumou. Étude du sous-développement régional en République Populaire du Congo*. Mémoire de Maîtrise sous la direction de J.-F. DUPON, Université Aix-Marseille, 144 p.
- BAYENI A., 1979, *Le Niari forestier Oriental (République populaire du Congo) : formes, processus et conséquences de son intégration à l'économie de marché*, Thèse de géographie sous la direction de SAUTTER G., Université Paris 1 Sorbonne, 342 p.
- BAZENGUISSA-GANGA R., 1996, « Milices politiques et bandes armées à Brazzaville, Enquête sur la violence politique et sociale des jeunes déclassés », *Les Études du CERI*, n° 13, 34 p.
- BAZENGUISSA-GANGA R., 1997, *Les voies du politique au Congo, Essai de sociologie historique*, Karthala, Paris, 465 p.
- BAZENGUISSA-GANGA R., 1998a, « Les milices politiques dans les affrontements », *Afrique contemporaine, Dossier spécial "Congo-Brazzaville, entre guerre et paix"*, n°186, pp. 46-57.
- BAZENGUISSA-GANGA R., 1998b, « Les milices urbaines au Congo, la transition démocratique et la dissémination des pratiques de violence », *African association of political science*, Vol.3 N°1, pp. 52-69.
- BAZENGUISSA-GANGA R., 1999, « The spread of political violence in Congo-Brazzaville », *African Affairs*, n° 98, pp. 37-54.
- BAZENGUISSA-GANGA R., 2001, « Rester jeune au Congo-Brazzaville. Violences politiques et processus de transition démocratique », *Autrepart*, n° 18, p. 119-134.
- BECATTINI G., 1992, « Le district marshallien : une notion socio-économique », in BENKO G., LIPIETZ A. (dir.), *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes en géographie économique*, Paris, coll. Économie en liberté PUF, p. 35-55.
- BEKALO S.A., BROPHY M., WELFORD A.G., 2003, « The development of education in post-conflict "Somaliland" », *International Journal of Educational Development*, N°23, pp. 459-475.
- BERNAULT F., 1996, *Démocraties ambiguës Congo-Brazzaville, Gabon : 1940-1965*, Karthala, 429 p.
- BERNAULT F., 2000, « Archaïsme colonial, modernité sorcière et territorialisation du politique à Brazzaville, 1959-1995 », *Politique Africaine*, n° 79, p. 36.
- BERTON-OFOUÉMÉ Y. et MBEMBA-SOUEBELET D., 2010, « Impacts des conflits sur l'éducation dans le sud du département du Pool (République du Congo) », in *Éducation et conflit dans les pays du Sud : Les enjeux de l'offre de services éducatifs en situation de crise et d'après crise*, revue *Autrepart*, n°54, pp. 133-146.
- BERTRAND M. et DUBRESSON A. (éds), 1997, *Petites et moyennes villes d'Afrique noire*, Karthala, Paris, 323 p.
- BIERSCHENK T., CHAUVEAU J.-P., OLIVIER DE SARDAN J.-P., 2000, *Courtiers en développement, les villages africains en quête de projets*, Apad-Karthala, Paris, 328 p.
- BLANCHET A. et GOTMAN A., 1992, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Nathan, coll. Socio, Ed. 128, Paris, 128 p.

- BLANCKAERT C. (dir.), 1996, *Le Terrain des Sciences humaines. Instructions et Enquêtes (XVIIIe-XXe s.)*, Paris, L'Harmattan, coll. « Histoire des sciences humaines », 404 p.
- BLANC-PAMARD C. (éd.), 1991, *Histoires de géographes*, Paris, Éditions du CNRS, Coll. « Mémoires et documents de géographie », 128 p.
- BLUNDO G., OLIVIER DE SARDAN J.-P. (eds), 2007, *État et corruption en Afrique. Une anthropologie comparative des relations entre fonctionnaires et usagers (Bénin, Niger, Sénégal)*, Paris, Karthala, 374 p.
- BOISSEZON P. et GRAS F., 1970, *Carte pédologique Sibiti-Est, République du Congo Brazzaville à 1/500 000, Notice explicative*, Brazzaville, ORSTOM, 155 p.
- BONNAFÉ P., 1968, « Une classe d'âge politique, la JMNR de la République du Congo-Brazzaville », *Cahiers d'études africaines*, 8-3, pp. 327-368.
- BONNEMAISON J., 1981, « Voyage autour du territoire », *L'Espace Géographique*, n°4, pp. 249-262.
- BONZON S., 1967, « Modernisation et conflits tribaux en Afrique noire », *Revue française de science politique*, Année 1967, Volume 17, Numéro 5, pp. 862-888.
- BOUQUET C., 2009, « L'État en Afrique. Géographie politique de la maîtrise des territoires », *L'Espace Politique* [En ligne], N°7, URL : <http://espacepolitique.revues.org/index1224.html>
- BOURGEY A., 1985, « La guerre et ses conséquences géographiques au Liban », *Annales de Géographie*, T. 94, n°521, pp. 1-37.
- BRINKERHOFF W. D., 2005, « Rebuilding governance in failed states and post-conflict societies: core concepts and cross cutting themes », *Public administration and development*, N°25, pp. 3-14.
- BRONDEAU F., 2010, « Les investisseurs étrangers à l'assaut des terres agricoles africaines. », *EchoGéo* [En ligne], numéro 14, URL : <http://echogeo.revues.org/12008>
- BRUGIERE M. (dir.), 2005, *Les acteurs français dans le "Post-Conflict"*, Rapport de la commission "Crises, Prévention des crises et Reconstruction", 145 p., <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/054000665/index.shtml>
- BRUNET R., FERRAS R. ET THÉRY H., 1992, *Les Mots de la géographie, dictionnaire critique*, Reclus-La Documentation française, 518 p.
- BRICAS N, COURADE G, COUSSY J, HUGON P, MUCHNIK J. (eds), 1985, *Nourrir les villes en Afrique subsaharienne*, L'Harmattan, Coll. Villes et Entreprises, Paris, 421 p.
- BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION, 2001, *Le développement de l'éducation*, Rapport national du Congo, Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur chargé de la recherche scientifique, Brazzaville, 31 p.
- CALAS B., 1991, « La violence et ses conséquences urbaines à Kampala », *Politique Africaine*, p. 28-39.
- CALAS B., 1998, *Kampala : la ville et la violence*, Karthala, Paris, 440 p.
- CALAS B., 2000, « Recompositions ougandaises », in *Politiques et dynamiques territoriales dans les pays du sud*, Les publications de la Sorbonne-Prodig, pp. 171-195.
- CALBERAC Y., 2010, *Terrains de géographes, géographes de terrain. Communauté et imaginaire disciplinaires au miroir des pratiques de terrain des géographes français du XXe siècle*, Thèse de doctorat en géographie dirigée par Isabelle Lefort (Université Lumière Lyon 2). 2 volumes, 392 p. et 400 p.
- CAMBRÉZY L., 2001, *Réfugiés et exilés. Crise des sociétés, crise des territoires*, Éditions des Archives contemporaines, Paris, 216 p.

- CAMPBELL B. (éd.), 2009, *Mining in Africa. Regulation and Development*, London, New York, PlutoPress, International Development Research Center, The Nordic Africa Institute, 276 p.
- CAMPBELL B. (dir.), 2010, *Ressources minières en Afrique*, Presses de l'université du Québec, 255 p.
- CARAMÉS A., 2009, « Congo (PNDDR, 2004-2008) », in CARAMÉS A. and SANZ E., *DDR 2009, Analysis of Disarmament, Demobilization and Reintegration (DDR) Programmes in the World during 2008*. Bellaterra, School for a Culture of Peace, pp. 59-64.
- CARITAS CONGO, CATHOLIC RELIEF SERVICES, 2004, *Le Département du Pool en République du Congo, une population abandonnée*, rapport d'activité, 52 p.
- CAZENAVE-PIARROT A., 2004, « Burundi : une agriculture à l'épreuve de la guerre civile », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], pp. 226-227, URL : <http://com.revues.org/index579.html>
- CHALÉARD J.-L. et DUBRESSON A., 1989, « Un pied dedans, un pied dehors : à propos du rural et de l'urbain en Côte d'Ivoire », in PÉLISSIER P. et SAUTTER G., *Les Tropiques, lieux et liens*, Éditions de l'ORSTOM, pp. 277-290.
- CHALÉARD J.-L. et CHARVET J.-P., *Géographie agricole et rurale*, Belin, Paris, 239 p.
- CHALÉARD J.-L. et POURTIER R. (éds.), 2000, *Politiques et dynamiques territoriales dans les pays du Sud*, Paris, Publications de la Sorbonne-Prodig, 255 p.
- CHÂTAIGNER J.-M. et MAGRO H., 2007, *États et sociétés fragiles: entre conflits, reconstruction et développement*, Karthala, 565 p.
- CHELPI-DEN HAMER M. et al., 2010, « Éducation et conflits, les enjeux de l'offre éducative en situation de crise », *Autrepart* n° 54, pp. 3-22.
- CHELPI-DEN HAMER M., 2011, *Is Reintegration Still Worth Doing Eight Years After the Ceasefire? Situational Analysis of Ex-combatants in the Pool Region, Republic of Congo*, TDRP, Banque mondiale, 57 p.
- CHRÉTIEN J.-P. et PRUNIER G., 1989, *Les ethnies ont une histoire*, Paris, Karthala-ACCT, 435 p.
- CICR, 2000-2009, *Bulletins trimestriels Congo-Brazzaville*.
- CLARK J.-F., 2002, «The neo-colonial context of the democratic experiment of Congo-Brazzaville », *African Affairs*, No 101, pp. 171-192.
- CLAVAL Paul, 1990, « Géographie et sociologie », in *Encyclopédie de Géographie*, Hachette Reclus, Paris, pp. 57-75.
- CNLS, 2003, *Situation du Sida en République du Congo, projet de lutte contre le VIH/SIDA et de santé, synthèse des études*, Centre d'étude pour le développement de la santé publique (CREDES) /Banque Mondiale, 54 p.
- CNLS, 2009, « Document de programme pays 2009-2013 », 15 p.
- CNSEE, 1974, « Recensement général de la population » in *Commune de Brazzaville de 1974 - Recensement général de la population et de l'habitat de décembre 1984*, Ministère du plan, Brazzaville.
- CNSEE, 1984, *Recensement général de la population*.
- CNSEE, 1996, *Recensement général de la population* (version provisoire).
- CNSEE, 2005, *Enquête congolaise auprès des ménages pour l'évaluation de la pauvreté*, 141 p.
- CNSEE, 2005, *Enquête Démographie et Santé*.
- CNSEE, 2006, *Cartographie de l'offre de soins*.

- CNSEE, 2007, *Recensement général de la population* (RGPH).
- COQUERY-VIDROVITCH C., 1972, *Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires, 1898-1930*, Mouton, Paris, rééd. Éditions de l'EHESS, 2001, 598 p.
- COQUERY-VIDROVITCH C., D'ALMEDIA-TOPOR H. et SÉNÉCHAL J. (éds), 1996, *Interdépendances villes-campagnes en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 293 p.
- COLLETTA N., KOSTNER M., NEZAM T., SCOTT C., 1997, « From civil war to civil society : the transition from war to peace in Guatemala and Liberia », *working paper* n°18990, Banque mondiale et Carter Center, 30 p.
- COLLIER P., ELLIOTT L., HEGRE H., HOFFLER A., REYNOL-QUEROL M., SAMBANIS N., 2003, *Breaking the Conflict Trap: Civil War and Development Policy*. World Bank Washington DC and Oxford University Press, 221 p.
- COMHAIRE G. et STANGHERLIN G., 2006, *Les organisations de la société civile dans le secteur de l'éducation de base au Bénin*, Groupe de Recherche en Appui à la Politique Organisations de la Société Civile, 64 p.
- COMITÉ DE LIAISON DES ONG DU CONGO (CLONG), YABOUNA C., 2003, « Partenariat et quelle gouvernance : Le gouvernement, les compagnies forestières, et la construction des routes en République du Congo », in Anonyme, 2003, *La transparence, la gouvernance et la loi*, CED, Rainforest Foundation, pp. 21-26.
- COMITE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ, 2007, *Document de stratégie de réduction de la pauvreté* (DSRP), 137 p.
- CONSULINT S.R.L, 2010, *Rapport d'audit environnemental et social du chemin de fer Congo Océan* (CFCO), 180 p.
- COORDINATION DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES AU CONGO, 2006, *Bilan Commun de Pays* (CCA), Brazzaville, 67 p.
- CORNU A., DELPEUCH F., SIMONDON F., TCHIBINDAT F., FAUCON L.-D., MASSAMBA J.-P., GOMA I., OLIVOLA D., 1990, *Enquête nationale sur l'état nutritionnel des enfants d'âge préscolaire au Congo*, ORSTOM-CARE-Congo (Programme NUTED), Paris, 337p.
- CRETH, 1980, *Schéma directeur de Brazzaville, étude socio-urbaine*, Ministère des travaux publics et de la construction, URBANOR, 159 p.
- DAUPHINÉ A. ET PROVITOLO D., 2007, « La résilience : un concept pour la gestion des risques », *Annales de géographie*, 2007/2 n° 654, pp. 115-125.
- DAVIE M. F., 1983, « Comment fait-on la guerre à Beyrouth? », *Hérodote*, N° 29-30, pp. 17-54.
- DEBRIE J. et STECK B., 2001, « L'enclavement, réévaluation théorique et application à l'Afrique de l'Ouest », *L'Espace géographique*, 2001-1, pp 26-36.
- DEMETRIOU S., MUGGAH R., BIDDLE I., 2001, *Small Arms Availability and Trade in the Republic of Congo*. Study for the IOM and UNDP, Small Arms Survey, 47 p.
- DEMETRIOU S., MUGGAH R., BIDDLE I., 2002, *Small Arms Availability, Trade and Impacts in the Republic of Congo*. Study commissioned by the IOM and UNDP. Congo-Brazzaville/Geneva, Small Arms Survey, 47 p.
- DE SINGLY F., 2005, *L'enquête et ses méthodes, le questionnaire* (2^e éd.), coll. Socio, Ed. 128, Paris, 128 p.
- DEBROUX L., HART T., KAIMOWITZ D., KARSENTY A., TOPA G., 2007, *La forêt en République Démocratique du Congo post-conflit : analyse d'un agenda prioritaire*, Banque mondiale, Cirad, Cifor, Bogor, 82 p.

Bibliographie

- DEL CASTILLO, 2001, « Post conflict reconstruction and the challenge to international organizations : the case of El Salvador. », *World development* Vol 29 N° 12, pp. 1967-1985.
- DESJEUX D., 1987, *Stratégies paysannes en Afrique Noire, Le Congo (essai sur la gestion de l'incertitude)*, L'Harmattan, 263 p.
- DEVAUGES R., 1987, « La population urbaine au regard de ses conditions de survie : dépendants et producteurs », in *Journées d'étude sur Brazzaville, 1986/04/25-28*, ORSTOM - AGECO, Brazzaville, pp. 275-295.
- DEVESA J.-M., 1992, « L'appartenance ethnique contre la conscience nationale, démocratie et modernité au Congo », *Le Monde diplomatique*, août 1992, p. 26.
- DEVÈZE J.-C., 1996, *Le réveil des campagnes africaines*, Caisse française de Développement, Karthala, Paris, 242 p.
- DIALLO T.B.D., 2005, *Processus de reconstruction post-conflit d'une administration publique : l'exemple de la Sierra Leone*, Master en administration publique, ENA, 63 p.
- DIATA H., 1989, « Ajustement structurel au Congo », *Tiers-Monde*, tome 30 n°117, pp. 187-202.
- DIRECTION GÉNÉRALE DU CFCO, 2009, *Le Congo-Océan reprend la voie du progrès*, 13 p.
- DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR, 2011, *L'agriculture au Congo Brazzaville*, Ambassade de France au Congo, Service économique, 4 p.
- DIRY J.- P., 2002, *Les espaces ruraux*, Arman Colin, Paris, 191 p.
- DIXON C., 1990, *Rural development in the third world*, London and New York, 132 p.
- DONGALA E., 2002, *Johnny chien méchant*, Le Serpent à plumes, 457 p.
- DORIER-APPRILL E., 1993, *Environnement et santé à Brazzaville (Congo), de l'écologie urbaine à la géographie sociale*, thèse de géographie, Paris X, 668 p.
- DORIER-APPRILL E., 1995, « Des quartiers pour territoires? : guerre des milices, fragmentation urbaine et recompositions identitaires à Brazzaville », Communication au colloque Le territoire, lien ou frontière ?, Paris, 2-4 octobre 1995.
- DORIER-APPRILL E., 1996, « Jeunesse et ethnicités citadines à Brazzaville », *Politique africaine*, n°64, pp. 73-82.
- DORIER-APPRILL E., 1997, « Guerres des milices et fragmentation urbaine à Brazzaville », *Hérodote* n°86-87, pp. 182-221.
- DORIER-APPRILL E., 1999, « Brazzaville : des quartiers pour territoires ? », in BONNEMAISON J., CAMBRÉZY L., QUINTY-BOURGEOIS L., *Le territoire, lien ou frontière? Tome 2, La nation et le territoire*, Paris, L'Harmattan, pp. 37-49.
- DORIER-APPRILL E., 2000, « Le rôle du politique dans la décomposition urbaine et territoriale, le cas du Congo » in CHALÉARD J.-L. et POURTIER R., *Politiques et dynamiques territoriales dans les pays du sud*, Les publications de la Sorbonne-Prodig, pp. 155-170.
- DORIER-APPRILL E., 2001, « Un cycle de guerres urbaines à Brazzaville », *Annales de la recherche urbaine*, n°91, pp. 101-110.
- DORIER-APPRILL E. et ZIAVOULA R., 1996, « Géographie des ethnies, géographie des conflits à Brazzaville », in LE BRIS (dir.), *Villes du Sud, sur la route d'Istanbul*, ORSTOM, pp. 259-289.
- DORIER-APPRILL E., KOUVOUAMA A., APPRILL C., 1998, *Vivre à Brazzaville, modernité urbaine et crise au quotidien*, Karthala, 384 p.
- DORIER-APPRILL E., KOUVOUAMA A., 1998, « Pluralisme religieux et société urbaine à Brazzaville », *Afrique Contemporaine*, éd. La documentation Française, Paris, pp.58-76.

- DORIER-APPRILL E, CRESPIN E, JONCHERAY M., MARCHAND G, OFOUÉMÉ BERTON Y, ZIAVOULA R, 2008, *Les conflits et leurs impacts géographiques au Congo Brazzaville*, 5 posters, actes du Festival international de géographie de St Dié (FIG 2008), <http://archives-fig-st-die.cndp.fr/galleries/index.php?/category/170>.
- DORIER-APPRILL E, JONCHERAY M., ZIAVOULA R., CRESPIN E., MARCHAND G., 2008a, *Les conflits oubliés du Congo-Brazzaville : trois guerres des milices : 1993, 1997 et 1998-99*, Poster pour le Festival International de St Dié les Vosges, <http://archives-fig-st-die.cndp.fr/galleries/picture.php?/944/category/170>
- DORIER-APPRILL E., ZIAVOULA R., JONCHERAY M., 2008b, *Les conflits du Congo-Brazzaville : stratégies géographiques des populations déplacées*, Poster pour le Festival International de St Dié les Vosges, <http://archives-fig-st-die.cndp.fr/galleries/picture.php?/945/category/170>
- DORIER-APPRILL E., OFOUÉMÉ BERTON Y., JONCHERAY M., 2008c, *Les conflits en République du Congo : Les régions rurales entre destructions et mutations*, Poster Festival International de St Dié les Vosges, <http://archives-fig-st-die.cndp.fr/galleries/picture.php?/948/category/170>
- DORIER-APPRILL E., DURANG X., 2009, « Rapport final de la mission de l'Université de Provence », *Observatoire Sanitaire et Social du Congo : Projet d'Atlas Sanitaire du Congo 2009*, avril 2009, 38 p.
- DORIER E., JONCHERAY M., 2011a, « Territoires fragmentés et temporalités post-conflit. Décomposition et recompositions territoriales entre guerre et paix en République du Congo », Communication au colloque du CTHS, Faire la guerre, faire la paix, Perpignan, 2-7 mai 2011.
- DORIER E, JONCHERAY M., MORAND E., 2011b, *Territoires et temporalités du post-conflit et de la reconstruction au Congo-Brazzaville*, poster scientifique pour le Festival international de géographie de Saint Dié.
- DORIER E., MAZUREK H., JONCHERAY M., MORAND E. et al, 2011c, Diagnostics socio-économiques multisectoriels pour le *Projet d'Appui au Développement Communautaire (PADEC)*, 7 rapports et 2 dossiers cartographiques, République du Congo – LPED.
- DORIER E. et MORAND E., 2013, « Accessibilité aux services de soins en situation post-conflit, République du Congo », *Bulletin de l'association de géographes français*, 2012-2, pp. 295-312.
- DORIER E. et JONCHERAY M., 2013, « Territoires fragmentés et temporalités post-conflit : décomposition et recompositions territoriales entre guerre et paix en république du Congo », in GILLET P. (dir.), *Sortir de la guerre*, éd. électronique, Paris, Éd. du Comité des travaux historiques et scientifiques (Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques), pp. 113-126.
- DORNER V., LAVIGNE DELVILLE Ph., BARRAU E., 2006, *Mais pourquoi les « bénéficiaires » ne paient-ils qu'une partie de leur contribution financière ? Pauvreté, confiance et règles du jeu dans un projet de développement social urbain à Brazzaville (Congo-Brazzaville)*, Gret/Direction scientifique, 57 p.
- DOUYA E., HERMELIN B., ROUBIER, 2005, *Impact sur l'agriculture de la CEMAC et Sao Tomé et Principe d'un Accord de partenariat économique avec l'Union européenne*. Rapport d'étude provisoire, Projet 095 - CEMAC #3, GRET, Paris, France, 112 p.
- DUBRESSON A. et RAISON J.-P., 1998, *L'Afrique subsaharienne, une géographie du changement*, Armand Colin, Paris, 248 p.
- DULEAU R., PITTE J.-R. (dir), 1998, *Géographie des odeurs*, l'Harmattan, Paris, 248 p.
- DUPRÉ G., 1972, « Le commerce entre sociétés lignagères : les Nzabi dans la traite à la fin du 19e siècle (Gabon-Congo) », *Cahiers d'études africaines*, N° 48, pp. 616-658.

- DUPRÉ G. et MASSALA A., 1975, « Création et développement des marchés chez les Beembé : 1870-1911 », *Annales*, n°6, pp. 1447-1476.
- DUPRÉ G., 1982, *Un ordre et sa destruction*, Éditions de l'ORSTOM, 446 p.
- DUPRÉ G., 1985, *Les naissances d'une société : espace et historicité chez les Beembé du Congo*, Éditions de l'ORSTOM, 418 p.
- DURAN D., LASSERVE A., AUGER A., VENNETIER P., 1976, *La croissance urbaine dans les Pays tropicaux, croissance périphérique des villes : cas de Bangkok et de Brazzaville*, Bordeaux, CEGET, CNRS, 296 p.
- DURAND M., 1998, « Opération Antilope, une réponse interarmées », *Armées d'aujourd'hui*, N° 226, 4 p.
- DURIEZ T., 2011, « Guerre et paix en mouvement : temps, espace et mémoire en Colombie », Communication au 136^e congrès du CTHS, Perpignan, 6 mai 2011.
- DZAKA T. et MAKANY R. A., 2004, *Prospective d'une bonne gouvernance en situation post-conflit en Afrique : une approche par deux scénarios de l'économie citoyenne*, Faculté des Sciences Économiques Université Marien Ngouabi de Brazzaville (Congo), pp 25-35.
- ELONG MBASSI J.-P., 2007, « Reconstruction et décentralisation », in CHÂTAIGNER J.-M. et Magro H., *États et sociétés fragiles: entre conflits, reconstruction et développement*, Karthala, pp. 233-247.
- ENGLEBERT P et RON J, 2004, « Primary Commodities and War Congo-Brazzaville's Ambivalent Resource Curse », *Comparative Politics*, Vol. 37, No. 1, pp. 61-81.
- FERGUENE A. (éd.), 2003, *Gouvernance locale et développement territorial. Le cas des pays du Sud*, Paris, L'Harmattan, 407 p.
- FERGUSON J., 1999, *Expectations of Modernity: Myths and Meanings of Urban Life on the Zambian Copperbelt*, University of California Press, 326 p.
- FERGUSON J., 2006, *Global shadows. Africa in the neoliberal World Order*, Durham and London, Duke University Press, 257 p.
- FOULQUIÉ C., 2008, *Les programmes de Désarmement, Démobilisation, Réintégration. Repenser la Réintégration dans une perspective de développement*, Master 2 de science politique, Université Paris 1, 165 p.
- FRÉMONT A., 1976, *La région, espace vécu*, Coll. Sup, PUF, 223 p.
- FRENAY P., 1996, « Essai à propos de l'impact des voies de communication sur le "développement" dans les pays en voie de développement », in SITRASS, *Efficacité, concurrence, compétitivité : la chaîne de transport en Afrique sub-saharienne*, Brazzaville, pp. 27-37.
- GALLAIS J., 1994, *Les Tropiques, Terres de risques et de violences*, Armand Colin, 270 p.
- GALLOY M-R., GRUENAI M-R., 1997, « Au Congo, le pouvoir par les armes », *Le monde diplomatique*, novembre 1997, p. 13.
- GALY M., 2003, « Les espaces de la guerre en Afrique de l'Ouest », *Hérodote*, 2003/4 N°111, pp. 41-56.
- GAMANDZORI J., 1988, « Le chemin de fer et l'urbanisation au Congo », in COQUERY-VIDROVITCH C. (dir), *Processus d'urbanisation en Afrique, Volume 1*, pp. 98-108.
- GAMANDZORI J. (dir), 2009, *Congo-Brazzaville : État et société civile en situation de post-conflit*, L'Harmattan, 158 p.

- GAULME F., 2000, *Congo-Brazzaville, la guerre civile et ses conséquences sur le Gabon*, UNHCR, janvier 2000, 17 p.
- GIDE A., 1927, *Voyage au Congo*, Gallimard, rééd. 1995, Folio, Paris, 249 p.
- GIRAUT F., VANIER M. (dir), 2006, *Étude comparée des politiques d'aménagement du territoire et de développement régional dans les pays du sud*, Direction générale de la Coopération internationale et du Développement, Ministère des affaires étrangères/UMR PACTE-Territoires Grenoble, 134 p.
- GIRAUT F., 2009, *Les ambiguïtés de la nouvelle doctrine spatiale de la Banque mondiale*, *Cybergeo : European Journal of Geography*, Débats, La Banque Mondiale et la géographie, <http://cybergeo.revues.org/22695>.
- GOEURY D., 2008, « Ces terrains lointains, De la naissance des hétérotopies en géographie », Communication au colloque *À travers l'espace de la méthode : les dimensions du terrain en géographie*, Arras, 18-20 juin 2008.
- GOULOU A., 2006, *Infrastructures de transport et de communication au Congo Brazzaville*, L'Harmattan, 165 p.
- GRÉGOIRE E., 2002, « Cambrézy, Luc. – Réfugiés et exilés. Crise des sociétés, crise des territoires. Paris, Éditions des Archives contemporaines, 2001, 216 p. », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], N°165, <http://etudesafricaines.revues.org/1470>
- GRUÉNAIS M-E., 1997, « Congo : la fin d'une pseudo-démocratie », *Politique Africaine*, N°68, pp. 125-133.
- GRÜNEWALD F, 1999, « Retour, réconciliation, réhabilitation, reconstruction », in LASSAILLY-JACOB V., MARCHAL J.-Y., QUESNEL A. (éd.), *Déplacés et réfugiés : la mobilité sous contrainte*, Éd. ORSTOM, Coll. Colloques et séminaires, pp. 409-429.
- GRÜNEWALD F. et LEVRON E. (dir.), 2004, *Villes en guerre, guerres en ville*, Karthala, Paris, 392 p.
- GRÜNEWALD F, 2007, « L'action humanitaire et les crises : que faire avant, que faire après? », in CHÂTAIGNER J.-M. et MAGRO H., *États et sociétés fragiles: entre conflits, reconstruction et développement*, Karthala, pp. 426-433.
- GUÉROIS M., 2003, « Cambrézy L., 2001, Réfugiés et exilés. Crise des sociétés, crise des territoires, Paris, Editions des archives contemporaines, 216 p. », in *Cybergeo* [En ligne], Revue de livres, <http://cybergeo.revues.org/833>
- GUICHAOUA A., 1989, « La liquidation du "monde paysan" congolais », in *Destins paysans et politiques agraires en Afrique centrale*, tome 2, coll. Alternatives rurales, L'Harmattan, 191 p.
- GUICHAOUA A., 1999, « Mobilité forcée dans la région des Grands Lacs », in LASSAILLY-JACOB, *Déplacés et réfugiés, la mobilité sous contrainte*, Éd. ORSTOM, Coll. Colloques et séminaires, pp. 303-342.
- GUMUCHIAN H. et MAROIS C., avec la collaboration de FÈVRE V., 2000, *Initiation à la recherche en géographie*, Les presses de l'université de Montréal, Montréal, 425 p.
- GUTH S., 2003, « Les collégiens et la guerre au Congo », *Cahiers d'Études africaines*, pp. 337-350.
- HANNOYER J. (dir.), 1999, *Guerres civiles, Economies de la violence, dimensions de la civilité*, Karthala – CERMOC, Paris – Beyrouth, 328 p.
- HARRE D., MORICONI-EBRARD F, GAZEL H., 2010, *Africapolis II, L'urbanisation en Afrique centrale et orientale*, Fiche pays République du Congo, AFD / e-Geopolis, 28 p.
- HAUT COMMISSARIAT À LA RÉINSERTION DES EX-COMBATTANTS (HCREC), 2009, *Rapport d'achèvement du programme national de désarmement démobilisation et réinsertion (PNDDR)*, 56 p.

- HCR GABON, 2001, *Compte rendu de la rencontre du 26 mai 2001 entre les réfugiés congolais de Libreville et le haut commissariat des nations unies pour les réfugiés* (délégation pour le Gabon, mission du bureau régional d'Abidjan, mission du bureau régional de Kinshasa, mission de la délégation pour le Congo-Brazzaville), 11 p.
- IGUÉ J. O., 1995, *Le territoire et l'État en Afrique*, Karthala, Paris, 277 p.
- IMBS F., 1997, « Retours et reconstruction au Rwanda. Et pourtant ils vivent! », *Hérodote*, N°86/87, pp. 150-181.
- INRAP, 1983, *Géographie de la République Populaire du Congo*, EDICEF, 66 p.
- IRC, 2001, *Congo Brazzaville Program, Final Report-Phase I*, USAID's Office of Foreign Disaster Assistance (OFDA), 54 p.
- IRC, 2007, *IRC's approach to community-driven reconstruction, A basic primer for first generation programming designed for contextual adaptation*, 36p. <http://www.sais-jhu.edu/cmtoolkit/pdfs/irc-cdr-manual.pdf>
- ISSANGH'A MOUELLET WA INDO, 2005, *Fuir Brazzaville-Sud, otages des milices, Journal d'un étudiant congolais pendant la guerre du 18 décembre 1998*, L'Harmattan, 139 p.
- ISSANGH'A MOUELLET WA INDO, 2007, *La Guerre des pauvres ou sur la piste de Sibiti, La Lékoumou dans la Guerre du 18 décembre 1998 au Sud du Congo-Brazzaville*, L'Harmattan, 98 p.
- JACKSON R., 1990, *Quasi-States: Sovereignty, International relations and the Third World*, Cambridge University Press, 225 p.
- JONCHERAY M. et DORIER E., 2010, « L'éducation en crise au Sud du Congo-Brazzaville : quel réinvestissement de l'État ? », in *Éducation et conflit dans les pays du Sud : Les enjeux de l'offre de services éducatifs en situation de crise et d'après crise*, revue *Autrepart*, n°54, pp. 97-118.
- JONCHERAY M., 2010, *Diagnostic socioéconomique de la région sucrière en République du Congo*, rapport PIP Sucre - Union Européenne, 104 p.
- JONCHERAY M., 2010, « Le rôle moteur des transports dans le développement en période post-conflit. Les « pays du Niari » en République du Congo », *Géotransports* n° 1-2, à paraître.
- JONCHERAY M., DORIER E., MORAND E., ROUQUIER D., MARCHAND G., MAZUREK H., 2011, *Faire la piste, Le Congo entre enclavement et grands travaux*, poster pour le Festival international de géographie de Saint Dié.
- JONCHERAY M. et H. MAZUREK, 2011, *Diagnostic territorial, district de Zanaga*, Marseille, Université de Provence-LPED/ PARSEGD, Ministère des affaires sociales de la solidarité et de l'action humanitaire du Congo, 104 p.
- JONCHERAY M., 2013, « Dynamiques globales, enjeux locaux : impacts des entreprises forestières et des multinationales minières sur des territoires en situation de post-conflit, Le cas du Congo-Brazzaville », in CHARLERY DE LA MASSELIÈRE B., THIBAUD B., DUVAT-MAGNAN V. (dir.), *Dynamiques rurales dans les pays du Sud. L'enjeu territorial*, Presses Universitaires du Mirail (PUM), pp. 301-315.
- KARSENTY A., 1999, « Forêts tropicales et mondialisation : les mutations du marché international des bois », *Autrepart*, 9, pp. 121- 135.
- KARSENTY A., 2004, « Des rentes contre le développement ? Les nouveaux instruments d'acquisition mondiale de la biodiversité et l'utilisation des terres dans les pays tropicaux », *Mondes en développement*, 2004/3, N° 127, pp. 61-74.

- KARSENTY A, FOURNIER P., 2008, « États "défaillants" : le secteur forestier en Afrique centrale », *Mondes en développement*, 2008/3, N° 14), pp. 43-56.
- KAUZYA J.-M., 2002, « Approaches, Processes, and Methodologies for Reconstructing Public Administration in Post-conflict Countries », The Fourth Global Forum on Reinventing Government : Capacity Development Workshops, Marakkech, Morocco, 10-11 December 2002, 16 p.
- KAUZYA J.-M., ND, *The Role of Political Leadership in Reconstructing Capacities for Public Administration after Conflict: Implications for International Aid*, United Nation Public Administration Network, 13 p.
- KEATING M., 1998, *The New regionalism in Western Europe, Territorial Restructuring and Political Change*, Cheltenham, Edward Elgar, 256 p.
- KIDIMBA DIBAKALA J., 2006, *Les transports routiers et le ravitaillement de la ville de Dolisie*, mémoire pour le certificat d'aptitude à l'inspection des collèges de l'enseignement général, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, 71 p.
- KIMPOUNI D. (dir.), 2005, *Enquête démographique et de santé du Congo*, 347 p.
- KISSITA A., 1993, *Congo : Trois décennies pour une démocratie introuvable*, Brazzaville, SED., 157 p.
- KONIOKA A., 2000, *Rapport sur la vie de la paroisse de Mbinda, période de la guerre et la vie des sinistrés. « Mon chemin de la croix »*, Paroisse Saint Matthieu de Mbinda, 9 p.
- KOULA Y., 1999, *La démocratie congolaise "brûlée" au pétrole*, Points de vue concrets, L'Harmattan, 220 p.
- KOUVOUAMA A., 1997, « Citoyenneté, ethnicité et ethnocentrisme: les enjeux de la démocratie en Afrique », in Yengo P. (dir.), *Identités et démocratie*, Paris, coll. Sociétés africaines, L'Harmattan, pp. 268-281.
- KOUVOUAMA A., 1998, « Conférence nationale et modernité religieuse au Congo », in *Questions sensibles*, Paris, PUF, pp. 387-412.
- KRUG E.G., DAHLBERG L. L., MERCY J. A., ZWI A. et LOZANO-ASCENCIO R. (dir), 2002, *Rapport mondial sur la violence et la santé*, OMS, Genève, 376 p.
- LACOSTE Y., 1976, *Enquête sur le bombardement des digues du fleuve Rouge (Viêt-nam, été 1972)*, pp. 86-115.
- LACOSTE Y., 1976, *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre*, Paris, Maspero, 187 p.
- LALLEMANT M. et SÉNÉCHAL J., 1985, *Malnutrition, santé et approvisionnement vivrier à Brazzaville*, Paris, ORSTOM, pp. 54-70.
- LALOU R., ENEL C., QUERRE M., ROGIER C., 2004, « Les épidémies du VIH/ SIDA en République du Congo dans un contexte d'après-guerre : disparités géographiques et pluralité des environnements à risque », Colloque de santé de la reproduction, CEPED, Paris, 44 p.
- LANGE M.F., 2000, « Des écoles pour le Sud », *Revue Autrepart*, Éditions de l'aube, IRD, 201 p.
- LANOUE E., 2006, « Éducation, violences et conflits armés en Afrique subsaharienne, Bilan critique de nos connaissances et perspectives de recherches », Colloque International Yaoundé, 19 p.
- LASSAILLY-JACOB V., MARCHAL J.-Y., QUESNEL A. (éd.), 1999, *Déplacés et réfugiés : la mobilité sous contrainte*, Éd. ORSTOM, Coll. Colloques et séminaires, 504 p.
- LA SEMAINE AFRICAINE, (1993-2012), Hebdomadaire d'information et d'action sociale, Commission épiscopale de Brazzaville.

- LAVERGNE M., 2006, « Darfour : impacts ethniques et territoriaux d'une guerre civile en Afrique », *Géococonfluences*, [en ligne], <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/etpays/Afsubsah/AfsubsahScient4.htm>
- LAVERGNE M., 2009, « Darfour, une guerre villes-campagnes », *Revue de Géographie de l'Est* [en ligne], Vol 49, n° 4, p. 5-15, <http://rge.revues.org/2011>
- LE BRIS E., 2005, « La décentralisation : émergence d'un nouvel espace de politique au niveau local ou fragmentation du politique ? », in COLL J-L. et GUIBERT J-J., *L'aménagement au défi de la décentralisation*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, Collection "Villes et territoires", pp. 61-76.
- LEFORT P., 2000, « Congo-Brazzaville : la population civile otage des milices », in *Géopolitique de la Faim*, Action Contre la Faim, Edition 2000, PUF, pp. 21-32.
- LEFRANC S., 2006, « Pacifier, scientifiquement. Les ONG spécialisées dans la résolution des conflits », in LE PAPE M., SIMEANT J., VIAL C., *Crises extrêmes, Face aux massacres, aux guerres civiles et aux génocides*, La Découverte, Paris, pp 238-254.
- LEGROS D., BROWN V., FORD N., 2000, « Health and war in Congo-Brazzaville », *The lancet*, Vol. 356, N°9243, p. 1762.
- LE PAPE M. et SALIGNON P., 2001, *Une guerre contre les civils. Réflexions sur les pratiques humanitaires au Congo Brazzaville (1998-2000)*, Paris, Karthala, 173 p.
- LE PAPE M. et SALIGNON P., 2002, « Une guerre contre les civils. Réflexions sur les pratiques humanitaires au Congo (1998-2000) », *Médecine Tropicale*, 62, pp. 438-439.
- LE PAPE M., 2004, *Guerre et viols au Congo : des urgentistes à Brazzaville (1999-2000)*, Association Guerre et médecine, Paris, 5 p.
- LE PAPE M., SIMEANT J., VIAL C., 2006, *Crises extrêmes, face aux massacres, aux guerres civiles et aux génocides*, La Découverte, Paris, 334 p.
- LEROUX C., 1996, *Les ONG de développement à Brazzaville : dynamique et conditions de consolidation*, GRET Congo, 63 p.
- LÉVY J et LUSSAULT M., 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, Paris, 1033 p.
- LIBALI B., 2002, « Formes d'union matrimoniale et protection des enfants dans le contexte de post-conflit au Congo », Actes des colloques de l'AIDELF, 2002, pp. 314-323.
- LOMBARD J., 2005, « Continuités ou ruptures territoriales au Sénégal : au risque du transport? » *Les Cahiers d'Outre-Mer*, N° 229, <http://com.revues.org/index267.html>
- LONDRES A., 1929, *Terre d'ébène*, Paris, Albin Michel, réed. Arléa, Paris, 1992, 217 p.
- MAFOUTA OUATNOU S. B., 2002, *Incidence économique du SIDA sur les entreprises au Congo Brazzaville*, Centre d'études et de recherche sur les analyses et politiques économiques, Université Marien Ngouabi, pp. 133-139.
- MAGRIN G. et NINOT O., 2005, « Les zones soudaniennes du Tchad et du Sénégal : deux Suds enclavés entre mondialisation et marginalisation », *Espace populations sociétés*, 2005/1, pp. 15-30.
- MAGRIN G. et VAN VLIET G., 2005, « Greffe pétrolière et dynamiques territoriales : l'exemple de l'on shore tchadien », *Afrique contemporaine*, N°216, pp. 87-105.
- MAGRIN G. et PERRIER-BRUSLÉ L., 2011, « Nouvelles géographies des activités extractives », *EchoGéo* [En ligne], N° 17 | 2011. URL : <http://echogeo.revues.org/12586>

- MAKAYA A., 1995, « Stratégie alimentaire des ménages congolais face à la crise », in *Rupture*, n°5, juillet 1995, pp. 231-242.
- MAKONDA A., 1988, « Une école "pour le peuple"? », *Politique Africaine*, N°31, pp. 39-50.
- MALLAYE D., 2009, « Aide, gouvernance et croissance dans les pays africains de post-conflit », Communication à la conférence « financial market, adverse shocks and policy responses in fragile countries » du ERD, Accra, 21-23 Mai 2009, <http://erd.eui.eu/media/mallaye.pdf>
- MARCHÉS NOUVEAUX, 1997, *Congo, Cap sur l'an 2000*, GIDEPPE, 386 p.
- MARCHÉS NOUVEAUX, 2001, *Congo, Spécial dialogue national sans exclusive, la réconciliation en marche*, GIDEPPE, 240 p.
- MARET I. et CADOUL T., 2008, « Résilience et reconstruction durable : que nous apprend La Nouvelle-Orléans ? », *Annales de géographie*, 2008/5 n° 663, p. 104-124.
- MARIE J. et IDELMAN É., 2010, « La décentralisation en Afrique de l'Ouest : une révolution dans les gouvernances locales ? », *EchoGéo* [En ligne], N° 13. URL : <http://echogeo.revues.org/12001>
- MARTIN G., 1970, *Synthèse agro-pédologique des études ORSTOM dans la vallée du Niari en République du Congo-Brazzaville*, Cahiers de l'ORSTOM, Vol VIII, n°1, 17 p.
- MARTINEAU J.-L., 2006, « Pouvoir locaux et identités locales en Afrique subsaharienne : état des lieux », Communication du Réseau des études africaines en France, <http://www.etudes-africaines.cnrs.fr/ficheateliers.php?recordID=38>
- MASSOUMOU O., 2001, « Pour une typologie des néologies du français au Congo-Brazzaville », *Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique Noire*, N°15, pp. 133-168.
- MASSOUMOU O. et QUEFFÉLEC A., 2007, *Le français en République du Congo : Sous l'ère pluripartiste (1991-2006)*, Archives contemporaines, 451 p.
- MAZALTO M., 2004, « La réforme du secteur minier en République Démocratique du Congo : enjeux de gouvernance et perspectives de reconstruction », *Afrique Contemporaine*, pp. 53-80.
- MAZUREK H. et JONCHERAY M., 2011, *Diagnostic territorial, district de Kingoué*, Marseille : Université de Provence-LPED/ PARSEGD, Ministère des affaires sociales de la solidarité et de l'action humanitaire du Congo, 113 p.
- MBANZA J., 1997, « La guerre comme un jeu d'enfant » in *Rupture*, n°10, Brazzaville des violences, pp. 9-16.
- MBOKO IBARA S.-B., 2010, *Diagnostic post conflictuel des recours thérapeutiques au Congo Brazzaville : analyse et proposition*, <http://www.cnsee.org/>.
- M'BOKOLO E. (dir), 1992, *Afrique Noire: Histoire et Civilisation*, T1 et 2, Hatier-AUPELF, Paris.
- MBOUKOU-MBOUNGOU D., 1991, *Système de transports et équilibre du développement urbain et rural au Congo*, thèse de sciences économiques sous la direction de TEURNIER D., Aix Marseille II, 293 p.
- MBOUKOU-MBOUNGOU D., 1996, « Transport et enjeux vivriers au Congo », in SITRASS, *Efficacité, concurrence, compétitivité : la chaîne de transport en Afrique sub-saharienne*, Brazzaville, pp. 380-389.
- M'BOUSSOU F. F. et BITEMO M., 2003, *Impact du VIH/sida sur les entreprises congolaises : cas de Brazzaville et de Pointe-Noire*, Rapport d'étude, 74 p.
- MBOYI D., 1996a, *Mossendjo : l'organisation de l'espace par une petite ville congolaise du Chaillu*, Thèse de géographie sous la direction de H. Nicolaï, Université libre de Bruxelles, 707 p.

- MBOYI D., 1996b, « Mossendjo : la difficile émergence d'une petite ville du Chaillu forestier », *Revue Belge de Géographie*, fascicule 4, pp. 235-257.
- MEPSSRS, 2000, *Plan National de l'Éducation pour Tous au Congo*, Brazzaville, PNAEPT, 62 p.
- MERCIER P., 1961, « Remarques sur la signification du "tribalisme" actuel en Afrique noire », *Cahiers internationaux de sociologie*, XXXI, pp. 61-80.
- M'FOUTOU J-A., 2007, *La langue française au Congo-Brazzaville*, Karthala, 542 p.
- MIANZENA A., 2002, « Congo-Brazzaville : les multiples ressorts de la guerre du Pool », *Marchés tropicaux*, n° 2981.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ÉLEVAGE, DE LA PÊCHE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME, 2003, *Rapport national sur l'état des ressources génétiques animales du Congo Brazzaville*, 87 p.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ÉLEVAGE, DE LA PÊCHE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME, nd, *Les stratégies du développement agricole (2004-2013)*.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE, 2005, *Programme national pour la sécurité alimentaire (PNSA) 2006-2013*, Version provisoire, 75 p.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE, 2008, *Cadre opérationnel de Mise en Œuvre du Programme National pour la Sécurité alimentaire (PNSA) 2008-2009*, 38 p.
- MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DU BUDGET, 1999, *L'état de l'économie congolaise en 1998*, Brazzaville, CNSEE, 60 p.
- MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE CHARGÉ DE L'ALPHABÉTISATION, 2008, *Rapport d'évaluation de la Nouvelle Espérance*, 8 p.
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION, 2002, *Plan national de développement sanitaire (PNDS) 2005-2009*, 114 p.
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA FAMILLE, 2005, *Carte sanitaire*, République du Congo-UNFPA-OMS, 404 p.
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA FAMILLE, 2008, *Étude sur la situation de la famille au Congo*, Brazzaville, juin 2008.
- MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DU BUDGET, 2004, *Accord FMI/Congo*.
- MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DE LA COOPÉRATION, 2010, *Rapport de la République du Congo relatif à la mise en œuvre de l'instrument international visant à permettre aux États membres des Nations Unies de procéder à l'identification et au traçage rapides et fiables des armes légères et de petit calibre et du programme d'action des Nations Unies en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects*, 13 p.
- MINISTÈRE DU PLAN ET DE L'ÉCONOMIE, 1986, *Opération Villages Centres, Bilan du 1^{er} plan quinquennal, 1982-1986*, Direction de l'aménagement du territoire et de l'action régionale, Service des villages centres, 50 p.
- MINISTÈRE DU PLAN, DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE ET DU NEPAD, 2005, *Schéma National d'Aménagement du Territoire de la République du Congo (SNAT)*, 159 p.
- MINISTÈRE DU PLAN, DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE ET DU NEPAD, COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ, 2006a, *Rapport des consultations participatives sur la pauvreté*, département du Niari, 49 p.
- MINISTÈRE DU PLAN, DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE ET DU NEPAD, COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ, 2006b, *Rapport des consultations participatives sur la pauvreté*, département de la Bouenza, 29 p.

- MINISTÈRE DU PLAN, DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE ET DU NEPAD, COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ, 2006c, *Rapport des consultations participatives sur la pauvreté*, département de la Lékoumou, 44 p.
- MINISTÈRE DU PLAN, DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE, 2006d, *Enquête congolaise auprès des ménages pour l'évaluation de la pauvreté*, Rapport final d'analyse, 93 p.
- MINISTÈRE DU PLAN, DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'INTÉGRATION DE L'ÉCONOMIE ET DU NEPAD, CENTRE NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES, 2006e, *Enquête démographique et de santé du Congo 2005*, Brazzaville, 347 p.
- MINISTÈRE DU PLAN, DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'INTÉGRATION DE L'ÉCONOMIE ET DU NEPAD, COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ, 2007, *Plan national pour l'atteinte des OMD au Congo*, 54 p.
- MINISTÈRE DU PLAN, DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, 2009, *Budget de l'État*, 60 p.
- MINISTÈRE DU PLAN, DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, 2010, *Budget de l'État*, 107 p.
- MISSIÉ J-P., 2008, « Ethnicité et territorialité. Deux modes du vécu identitaire chez les Teke du Congo-Brazzaville », *Cahiers d'études africaines*, n°192, Éditions de l'EHESS, pp. 835-864.
- MITCHELL C.J., 1956, « The Kalela Dance, Aspects of Social Relationships among Urban Africans in Northern Rhodesia », *The Rhodes-Livingstone Papers*, Number Twenty-Seven, Manchester University Press, 50 p.
- MOIRAUD A-C., 2004, *Congo-Brazzaville: after 13 years of conflicts many challenges lie ahead*, Master in International Humanitarian Aid, Uppsala Universitet, Sweden, 34 p.
- MORAND E., 2011, *Accessibilité aux services de santé et politiques de gratuité des soins en situation post-conflit. Cas du Pool – République du Congo*, Master en géographie, Université de Provence, 140 p.
- MSF, 2000, « Congo-Brazzaville: civilians suffer from a hidden war », *International activity Report*, New York.
- MSF, 2001, *International Activity Report*, New York.
- MSF, 2003, « Civilians Under Fire », *International activity Report*, New York.
- MUGGAH R., BUGNION Ch. et MAUGHAN Ph., 2003, *L'ombre de la guerre : perspectives pour le désarmement, la démobilisation et la réinsertion en République du Congo*, Évaluation conjointe Commission européenne, PNUD et Secrétariat du PMDR, 67 p.
- MUGGAH R. et NICHOLS R., 2007, *Quoi de neuf sur le front congolais ? Évaluation de base sur la circulation des armes légères et de petit calibre en République du Congo*, Rapport spécial PNUD- Small Arms Survey, 86 p.
- NEPAD, *Cadre politique de reconstruction post-conflit en Afrique*, 2005, 41 p.
- NGAVOUKA J.-L., 2003, *Contribution de l'UNICEF dans le système éducatif congolais de 1998 à 2002*, mémoire de l'ENAM, Brazzaville, 74 p.
- NGODI E., 2003, *Phénomène milicien et violence juvénile au Congo-Brazzaville*, Université Marien Ngouabi, Département d'histoire, Brazzaville.
- NGODI E., 2009, *Mouvement Nsilulu : Rupture ou continuité historique des messianismes congolais (1998-2003)*, African Studies Centre Leiden, Working Paper 85/2009, 96 p.
- NGWALA-BWEYA-WUMBA, 1985, *Essai de contribution à l'étude du transport ferroviaire en Afrique centrale (examen de deux pays membres de l'UDEAC : le Congo et le Gabon)*, mémoire de DEA d'aménagement sous la direction de Maurice WOLKOWITSCH, Université Aix Marseille II, 88 p.

Bibliographie

- NICHOLS R. et MUGGAH R., 2005, *Quoi de neuf sur le front congolais, Évaluation de Base sur la circulation des armes légères et de petit calibre en République du Congo*, Small Arms Survey, 50 p.
- NIOMBO E., 2007, *Gouvernance et sécurité en république du Congo : analyse des cadres politique, économique, social, administratif et juridique*, diplôme d'études supérieures spécialisées en management des organisations et des ressources humaines, Brazzaville, 139 p.
- N'KALOULOU B., 1984, *Dynamique paysanne et développement rural au Congo*, L'Harmattan, Paris, 260 p.
- NKOUKA L., 1998, « Ethno-archéologie pendant la guerre : une histoire de Mambas », *Rupture* 11-12, Pointe-Noire.
- NKOUKA-TSULUBI A., (nd), *Guerres et pleurs au Congo-Brazza... ou la vie politique au jour le jour le temps du président Pascal Lissouba (1992-1997)*, Kaktus Editions, 147 p.
- OBENGA T., 1998, *L'histoire sanglante du Congo-Brazzaville (1959-1997), diagnostic d'une mentalité politique africaine*, Présence Africaine, 356 p.
- OCDH-FIDH, 1998, *Entre arbitraire et impunité : les droits de l'homme au Congo-Brazzaville*, <http://www.fidh.org/rapports/congo.htm>
- OCDH-FIDH, 1999, *L'arbitraire de l'État, la terreur des milices*, 31 p.
- OCDH-FIDH, 2000, *Congo Brazzaville : Saisir l'opportunité d'une paix durable*, 23 p.
- OCDH-FIDH, 2004, *République du Congo, jeu de dupes et violations récurrentes des droits de l'homme*, Programme de coopération juridique et judiciaire, 50 p.
- OCDH, N'Zobo R. E., 2003, « Exploitation forestière en République du Congo : cas de la société Tamann Industrie Limited dans la forêt du Mayombe », in ANONYME, *La transparence, la gouvernance et la loi*, CED, Rainforest Foundation, pp 45-50.
- OCHA, 2004a, *The Republic of Congo-Humanitarian crisis in the Pool region*, Situation Report, n°1.
- OCHA, 2004b, *Le Pool, une crise humanitaire négligée*, Rapport d'évaluation humanitaire conjointe dans la région du Pool, République du Congo, 43 p.
- OFFNER J.-M., 1993, « Les effets structurants du transport : mythe politique, mystification scientifique », *L'Espace géographique*, n°3, pp. 233-242.
- OFOUÉMÉ-BERTON Y., 1996, *L'approvisionnement des villes en Afrique Noire ; Produire, vendre et consommer les légumes à Brazzaville*, thèse de géographie sous la direction de PEHAUT Y. et VENNETIER P., Université Michel de Montaigne, Bordeaux III, 398 p.
- OFOUÉMÉ-BERTON Y., 2007, « L'enclavement : un frein au développement économique et social de la Cuvette Ouest (République du Congo) », in VENNETIER P., *À propos de développement rural en Afrique noire*, Espaces enclavés, Presses Universitaires de Bordeaux, pp. 67-88.
- OFOUÉMÉ-BERTON Y., 2010, « L'approvisionnement en eau des populations rurales au Congo-Brazzaville », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 249. URL : <http://com.revues.org/index5838.html>
- OMS, 2004, *Stratégie de coopération de l'OMS avec les pays avec la République du Congo, 2004-2007*, 68 p.
- OMS, 2008, « La missive de l'OMS Congo », n°29, avril 2008.
- OMS, 2012, *Statistiques sanitaires mondiales*, 180 p.
- ORSTOM, 1965, *Quinze ans de travaux et de recherches dans les pays du Niari, 1949 – 1964, Synthèse générale*, 215 p.

- ORSTOM, 1965, *Quinze ans de travaux et de recherches dans les pays du Niari, 1949 – 1964, Études socio-économiques*, 332 p.
- ORSTOM, 1965, *Quinze ans de travaux et de recherches dans les pays du Niari, 1949 – 1964, atlas*.
- ORSTOM, AGECO, 1986, *Journées d'études sur Brazzaville*, 614 p.
- OSSÉBI H., 1982, *Affirmation ethnique et discours idéologique au Congo. Essai d'interprétation*, Université Paris-V, Paris, 265 p.
- OSSÉBI H., 1998, « De la galère à la guerre : jeunes et Cobras dans les quartiers Nord de Brazzaville », *Politique Africaine*, n°72, pp. 17-33.
- OTAYEK R., 2001, « L'Afrique au prisme de l'ethnicité : perception française et actualité du débat », *Revue internationale et stratégique*, 2001/3, n° 43, pp. 129-142.
- PAULSON J. et RAPPLEY J., 2007, « Education and conflict: Essay review », *International Journal of Educational Development*, n°27, pp. 340–347.
- PECQUEUR B., 2005, « Le développement territorial : une nouvelle approche des processus de développement pour les économies du Sud », in ANTHEAUME B. et GIRAUT F. (eds.), *Le territoire est mort, Vive les territoires !*, Paris, IRD Éditions, pp. 295-316.
- PÉLISSIER P., 1995, *Campagnes africaines en devenir*, Paris, Arguments, 318 p.
- PÉROUSE DE MONTCLOS M.A., 2001, *Aide humanitaire, aide à la guerre*, Bruxelles, Éd. Complexes, 208 p.
- PICOUET M. et al, 2004, *Environnement et sociétés rurales en mutation*, Approches alternatives, IRD Latitudes 123, Paris, 392 p.
- PIROTTE C., HUSSON B., GRÜNEWALD F., 2000, *Entre urgence et développement*, Karthala, 243 p.
- PNUD, 2002, *Guerres, et après ?*, Rapport national sur le développement humain, République du Congo, 138 p.
- PNUD, 2005, *Programme d'appui à la lutte contre la pauvreté 2005-2007*, 21 p.
- PNUD, 2006a, *Gouvernance, cohésion sociale et développement humain durable en république du Congo*, Rapport national sur le développement humain 2005, 129 p.
- PNUD, 2006b, *Bilan commun de pays : République du Congo 2005*, 82 p.
- PNUD, 2006c, *Renforcement des capacités des acteurs de la société civile et des fonctionnaires dans la lutte contre la corruption au Congo, work paper*, 7 p.
- PNUD, 2006d, *Integrated Disarmament, Demobilization and Reintegration Standards (IDDRS)*, Inter-agency Working Group (IAWG) DDR, 776 p.
- PNUD, 2007, *Reconstruire ensemble, développer durablement*, Coopération République du Congo – PNUD 2000-2007, Bilan et perspectives, 50p.
- PNUD, 2008, *Un appui efficace pour un développement durable en République du Congo*, Rapport annuel 2008, 31 p.
- PNUD, 2008, *Le relèvement économique post-conflit : soutenir l'ingéniosité locale*, Synthèse exécutive, Crisis prevention and recovery report, 238 p.
- PORTEOUS T., 2003, « L'évolution des conflits en Afrique subsaharienne », *Politique étrangère*, Volume 68, Numéro 2, p. 307-320.
- PORTEOUS T., 2007, « États fragiles ou faillis : une notion à dépasser », in CHÂTAIGNER J.-M. et MAGRO H., *États et sociétés fragiles: entre conflits, reconstruction et développement*, Karthala, pp. 493-508.

- POULIGNY B., 2003, « La Construction de la paix », *AFRI*, Vol 4, p. 791-799, <http://www.afri-ct.org/La-construction-de-la-paix>
- POULIGNY B., 2004a, *Ils nous avaient promis la paix. Opérations de l'ONU et populations locales*, Paris, Presses de science Po, Collection académique, 356 p.
- POULIGNY B., 2004b, *Les anciens combattants d'aujourd'hui : désarmement, démobilisation et réinsertion*, Paris, CERI/SGDN/PESI, <http://www.ceri-sciences-po.org/cherlist/pouligny/rapportpouligny.pdf>
- POURTIER R., 1990, « Transport et développement au Zaïre », *Afrique Contemporaine*, N° 153, pp 3-26.
- POURTIER R., 1998, « Dossier spécial "Congo-Brazzaville, entre guerre et paix" », *Afrique contemporaine*, n°186, 2^{ème} trimestre 1998.
- POURTIER R. (dir.), 2001, « Les paysanneries face au développement », in *Afrique noire*, Paris, Hachette, 2001, pp. 1- 110.
- POURTIER R., 2003a, « L'Afrique centrale dans la tourmente. Les enjeux de la guerre et de la paix au Congo et alentour », *Hérodote*, n°111, 2003, pp. 11-39.
- POURTIER R., 2003b, *L'Afrique Centrale et les régions transfrontalières, perspectives de reconstruction et d'intégration*, INICA / OCDE, 78 p., www.inica.org.
http://www.infotheque.info/cache/8654/www.inica.org/webdocuments/FR/DOC%20ET%20CENTRE%20MEDIA/INTEGRATION%20REGIONALE/integration%20prospects_fr.pdf
- POURTIER R., 2007, « Ressources naturelles et fragilités de l'État : quelques réflexions à propos de l'Afrique Centrale », in CHÂTAIGNER J.-M. et MAGRO H., *États et sociétés fragiles*, Karthala, pp. 91-105.
- POURTIER R., 2008, « Reconstruire le territoire pour reconstruire l'État : la RDC à la croisée des chemins », *Afrique contemporaine*, 2008/3 n° 227, p. 23-52.
- POURTIER R., 2009, « Le Kivu dans la guerre : acteurs et enjeux », *EchoGéo*, sur le vif, <http://echogeo.revues.org/index10793.html>.
- PROMOCI, 1982, *Opération villages-centres, région de la Bouenza, Pays rural de Boko-Songho*, Tome 1, 209 p.
- PROMOCI, 1982, *Opération villages-centres, région de la Lékoumou, Pays rural de Zanaga*, Tome 1, 270 p.
- PROMOCI, 1982, *Opération villages-centres, région du Niari, Pays rural de Kibangou*, Tome 1, 234 p.
- PRUNIER G. et CHRÉTIEN J.-P. (dir.), 2003, *Les ethnies ont une histoire*, Karthala, 435 p.
- QUANTIN P., 1994, « Congo: décomposition d'une libéralisation », in *Afrique politique*, CEAN, Bordeaux, pp. 167-190.
- QUANTIN P., 1998, « Les Congos dans la guerre », revue *Politique africaine*, pp 5-16
- QUANTIN P., 2005, « Les « grands hommes » et l'institutionnalisation de l'arène politique au Congo-Brazzaville » in *Gouverner les sociétés africaines - Acteurs et institutions*, Karthala.
- RAGARU N., 2007, « L'opération Althea en Bosnie-Herzégovine et la gestion européenne du « post-conflit » », *études du CERI*, n°139, 38 p.
- RECLUS E., 1888, *Nouvelle géographie universelle, la terre et les hommes*, T. XIII, l'Afrique méridionale, Chap IV, Congo, Hachette, Paris, pp. 145-325.

- REDON M., 2008, « Parcours de doctorants, parcours de combattants ? », *EchoGéo* [En ligne], Numéro 6, mis en ligne le 24 septembre 2008. URL : <http://echogeo.revues.org/7523>
- REM, *Missions de contrôle OI-REM, 2007-2012*
- RENARD J., 2002, *Les mutations des campagnes, Paysages et structures agraires dans le monde*, Coll U, Paris, 220 p.
- RÉPUBLIQUE DU CONGO, 2000, *Programme Intérimaire Post-Conflict du Congo (PIPC) 2000-2002*, Ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, Pointe-Noire, Congo, 275 p.
- RÉPUBLIQUE DU CONGO, COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE, 2002, *Stratégie de coopération et programme indicatif*.
- RÉPUBLIQUE DU CONGO, 2004, *Projet de lutte contre le VIH/SIDA et de santé, Enquête nationale séroprévalence VIH et syphilis en République du Congo*, Rapport d'analyse, CREDES, Brazzaville, 14 p.
- RÉPUBLIQUE DU CONGO, 2006, *Plan d'opérations conjointes du PNDDR*, Haut commissariat à la réinsertion des ex-combattants, Brazzaville, Congo, 35 p.
- RÉPUBLIQUE DU CONGO, 2006, *Manuel de procédures d'exécution du programme national de désarmement, démobilisation et réinsertion des ex-combattants (PNDDR)*, Haut commissariat à la réinsertion des ex-combattants, Brazzaville, Congo, 69 p.
- RÉPUBLIQUE DU CONGO, 2008, *Présentation du Chemin de Fer Congo-Océan*, Tournée MTAC/Bailleurs de fonds, 26 p.
- RÉPUBLIQUE DU CONGO, 2011, *Annuaire statistique du Congo 2009*, 392 p.
- RETAMAL G., AEDO-RICHMOND R., 1998, « Education as a humanitarian intervention : Some reflections on policy and practice », in *Education as a humanitarian response*, London, Cassell, p. 45-58.
- REVAH O., 2010, *Quelles chances de survie pour l'État post-conflit ?*, L'Harmattan, 505 p.
- REVÉRET J.-P., 2006, « Investissement minier et développement l'exploitation de l'ilménite dans la région de Tolagnaro (Fort-dauphin) », *Études rurales*, juillet-décembre 2006, 17, pp. 213-228.
- REY P. P., 1971, *Colonialisme, néo-colonialisme et transition au capitalisme, exemple de la « Comilog » au Congo-Brazzaville*, François Maspero, 522 p.
- RICHARDS P., 1996, *Fighting for the Rain Forest, War, Youth and Ressources in Sierra-Leone*, James Currey for the International African Institute, Londres, 182 p.
- RICHARDS P., 2005, « New war : an ethnographic approach », in RICHARDS P. (dir.), *No Peace no War: an Anthropology of Contemporary Armed Conflicts*, Athens, Oxford, Ohio University Press and James Currey, pp. 1-21.
- RISER J., 1999, *Géographie physique de l'Afrique occidentale et centrale*, Ellipses, 160 p.
- ROBINEAU Cl., 1987, « Cacao, État et paysans en République populaire du Congo », in CIRAD, *État, Paysans, Développement*, Actes du colloque CIRAD-MESRU, septembre 1985, p.38-47.
- RODA J.M., 2007, « L'économie globale du bois tropical », in CADÈNE Ph. (dir), *La Mondialisation, l'intégration des pays en développement*, SEDES, pp. 105-116.
- RODRIGUEZ-CARMON A., 2008, *El proyectorado, Bolivia tras 20 años de ayuda externa*, La Paz, Plural, 259 p.
- ROSIÈRE S., 2008, *Dictionnaire de l'espace politique*, Armand Colin, 320 p.

Bibliographie

- RUPTURE-SOLIDARITÉ, 1999, « Congo-Brazzaville, dérives politiques, catastrophes humanitaires, désirs de paix », *Nouvelle série*, n°1, 239 p.
- RYFMAN Ph., 1999, *La question humanitaire. Histoire, problématiques, acteurs et enjeux de l'aide humanitaire internationale*, Ellipses, Paris, 208 p.
- SALIGNON P., LEGROS D., 2002, « Conséquences sanitaires de la guerre sur la population civile, République du Congo, décembre 1998-février 2000 », *Médecine Tropicale*, N° 62, pp. 433-437.
- SALL A. (coord.), 2003, *Afrique 2025, Quels futurs possibles pour l'Afrique au Sud du Sahara?*, Karthala, Paris, Futurs africains, Abidjan, 195 p.
- SAEZ J.-P. (dir.), 1995, *Identités, cultures et territoires*, Desclée de Brouwer, Paris, 267 p.
- SARRASIN B., 2007, « Le projet minier de QIT Madagascar Mineral à Tolagnaro (Fort-Dauphin, Madagascar) : quels enjeux de développement? », *Afrique Contemporaine*, 221, pp. 207-223.
- SAUTTER G., 1954, « Esquisse d'une géographie régionale du Moyen-Congo » in *Parcours d'un géographe. Des paysages aux ethnies, de la brousse à la ville, de l'Afrique au monde*, Arguments.
- SAUTTER G., PÉLISSIER P., 1964, Pour un atlas des terroirs africains : structure-type d'une étude de terroir, *L'Homme*, Paris, vol. IV, n°1 : 56-72.
- SAUTTER G., 1966, *De l'Atlantique au fleuve Congo : une géographie du sous-peuplement*, Paris, 2 tomes, Mouton et Co, 582 p.
- SAUTTER G., 1968, *Les structures agraires en Afrique tropicale*, Paris, Éd. du CDU, 267 p.
- SAUTTER G., 1979, *Maîtrise de l'espace agricole et développement en Afrique tropicale*, Paris, Éd. de l'ORSTOM.
- SASSOU-NGUESSO D., 1997, *Le fleuve, le manguier et la souris*, Paris, JC. Lattes, 117 p.
- SECRETARIAT DU COMITE TECHNIQUE DE SUIVI DU PNDS, 2009, « Situation des ressources humaines au Congo », 20 p.
- SECRETARIAT EXECUTIF PERMANENT DU CONSEIL NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA, CREDES, 2004, *Projet de lutte contre le VIH/SIDA et de santé. Analyse des connaissances, attitudes, croyances, pratiques et autres facteurs humains associés à la séroprévalence VIH*, Paris, juin 2004, 20 p.
- SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT, 1999, *Décret portant attributions et organisation de la direction générale des transports terrestres*, 6 p.
- SÉNÉCHAL J., 1970, « Note sur le dépeuplement des villages au Congo », in *Maîtrise de l'espace agricole et développement en Afrique tropicale : logique paysanne et rationalité technique*, Paris, ORSTOM, p. 173-177.
- SINCLAIR M., 2003, *Planifier l'éducation en situation d'urgence et de reconstruction*, Paris, UNESCO-IPE, 168 p.
- SITRASS (Solidarité internationale sur les transports et la recherche en Afrique Subsaharienne), 1996, *Efficacité, concurrence, compétitivité : la chaîne de transport en Afrique sub-saharienne*, Actes du séminaire SITRASS 4 du 28 au 30 octobre 1996, Brazzaville, 419 p.
- SMOUTS Marie-Claude, 2001, *Forêts tropicales jungle internationale : les revers de l'écopolitique mondiale*, Presses de Sciences po, 349 p.
- SONI-BENGA P., 1998, *Les dessous de la guerre du Congo-Brazzaville*, Paris, L'Harmattan, 61 p.
- SOREL J.-M. (dir), 2009, *Le droit international économique à l'aube du XXIe siècle – en hommage aux professeurs CARREAU et JUILLARD*, Pedone, Collection des Cahiers internationaux du CERDIN, Paris, 270 p.

- SOREL J.-M. et POPESCU C.-L. (dir), 2010, *La protection des personnes vulnérables en temps de conflit armé*, Bruylant, Collection Magna Carta, Bruxelles, 326 p.
- SOREL J.-M. et FOUCARD I. (dir), 2010, *Les tiers aux conflits armés et la protection des populations civiles*, Pedone, Collection des Cahiers internationaux du CERDIN, Paris, 238 p.
- SORET M., 1978, *Histoire du Congo Brazzaville*, Berger-Levrault, 237 p.
- SURET-CANALE J., 1977, *Afrique Noire : de la colonisation aux indépendances, 1946-1960*, Paris, Éditions Sociales.
- TAUFFLIEB R., 1964, *Glossines et élevage dans la région du Niari*, ORSTOM, 11 p.
- TONDA J., 1997, « Identités religieuses, identités ethniques et situations d'aliénation au Congo », in YENGO P. (dir), *Identités et démocraties*, Paris, l'Harmattan, pp. 243-269.
- TRABELSI M. et DUBOIS J.-L., 2006, « L'éducation en situation de post-conflit : Le développement des compétences de vie (« life-skills ») peut-il contribuer à la paix ? Une approche conceptuelle et des exemples », Colloque international *Éducation, Violences, Conflits et Perspectives de Paix en Afrique*, Yaoundé, 6 au 10 mars 2006, <http://www.rocare.org/Trabelsi.pdf>
- TSAMOUNA KITONGO, 1990, « Ethnies et urbanité dans la lutte politique au Congo après 1959 », *Africa*, N°45, Rome, pp. 665-679.
- UNDG, 2007, *2007 Resident Coordinator Annual Report Republic of Congo*, 3 p.
- UNHCR-a, 2002-2009, *Rapport globaux République du Congo*.
- UNHCR-b, 2002-2005, *Rapport globaux régionaux de l'UNHCR*.
- UNICEF, 2000, *Rapport national sur le suivi du sommet mondial pour les enfants*, Brazzaville, décembre 2000, 133 p.
- UNICEF, (nd), *5 ans après, revue de la session spéciale pour les enfants et du plan d'action d'un monde digne des enfants*, Rapport national de la République du Congo, 17p.
- UNION EUROPÉENNE, 2002, *Coopération 2002-2007 avec le Congo*, 27 p.
- UNION EUROPÉENNE, 2003, *Coopération entre la République du Congo et l'Union Européenne (RC/UE), rapport annuel conjoint pour l'année 2003*, 167 p.
- VAN ACKER F. et VLASSENROOT K., 2001, « Les «maï-maï» et les fonctions de la violence milicienne dans l'est du Congo », *Politique africaine*, n° 84, p.103-116.
- VAN CREVELD M. L., 1991, *The Transformation of War*, Free Press Eds., 254 p.
- VÉLASCO-GRACIET H. (dir.), 2008, *Les tropiques des géographes*, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Pessac, 234 p.
- VENNETIER P., 1963, « La Société industrielle et agricole du Niari (SIAN) », *Cahiers d'Outre-Mer*, N°16, pp. 43-80.
- VENNETIER P., 1966, *Géographie du Congo Brazzaville*, Gauthier-Villars, Paris, 169 p.
- VENNETIER P., 1980, « Nature et aspects de la croissance urbaine périphérique à Loubomo (République Populaire du Congo) », in CEGET, *La croissance périphérique des villes du tiers monde : le rôle de la promotion foncière et immobilière*, Travaux et documents de géographie tropicale N° 40, CEGET - CNRS, pp. 59-74.
- VENNETIER P., 1996, *Géographie du Congo-Brazzaville*, Paris, Gauthiers-Villars, 169 p.
- VENNETIER P. (dir), 2007, *À propos de développement rural en Afrique noire*, Presses universitaires de Bordeaux, 264 p.

- VERDEAUX F., 1999, « La forêt-monde en question. Recomposition du rapport des sociétés à la forêt dans les pays du Sud », *Autrepart*, 9, pp. 5-13.
- VERDEIL E., 2010, *Beyrouth et ses urbanistes : une ville en plans*, Beyrouth, Presses de l'IFPO, 397 p.
- VILLIEN- ROSSI M. L., 1978, *La compagnie minière de l'Ogooué, son influence géographique au Gabon et au Congo*, thèse sous la direction de P. VENNETIER, Université de Bordeaux III, 675 p.
- VIRCOULON T., 2008, « Introduction thématique », La République démocratique du Congo : questions autour de la reconstruction post-conflit, *Afrique contemporaine*, 2008/3 n° 227, pp. 17-22.
- VIVET J., 2012, *Déplacés de guerre dans la ville, La citadinisation des deslocados à Maputo (Mozambique)*, Karthala - IFS, Paris - Johannesburg, 366 p.
- WALI WALI C., 2010, *Les réfugiés congolais au Gabon, Modes de circulation et d'installation dans un espace frontalier*, Thèse de géographie, Université de Poitiers, 359 p.
- WALLERSTEIN I., 1960, « Ethnicity and national integration in West-Africa », *Cahiers d'Etudes africaines*, n°3, pp 129-139.
- WEISMAN F., 1993, *Élection présidentielle de 1992 au Congo*, Études et recherches du CEAN XXIII, IEP Bordeaux, 138 p.
- YEKOKA J.-P., 2010, « Violence politique et terrorisme au Congo-Brazzaville entre 1959 et 2002 », in NTUDA EBODE J.V. (dir.), *Terrorisme et piraterie : de nouveaux enjeux sécuritaires en Afrique Centrale*, Presses Universitaires d'Afrique, pp. 201-219.
- YENGO P., 1997, « Ethnicité et logiques de pouvoir: les conflits ethniques de 1959 et 1993 au Congo », in *Identités et démocraties*, Paris, L'Harmattan, pp. 187-202.
- YENGO P., 1998, « Chacun aura sa part : les fondements historiques de la (re)production de la guerre à Brazzaville », *Cahiers d'Études Africaines*, n° 150-152, tome 38, pp. 471-503.
- YENGO P., 1998, « Un recours endémique à la violence », *Afrique contemporaine, Dossier spécial "Congo-Brazzaville, entre guerre et paix"*, n°186, 2^{ème} trimestre 1998, pp. 33-45.
- YENGO P., 2004, *De la Conférence nationale aux "disparus du Beach" : Histoire et anthropologie de la guerre civile du Congo-Brazzaville*, Thèse d'anthropologie sociale et historique sous la direction de Copans J, 459 p.
- YENGO P., 2006, *La Guerre civile du Congo-Brazzaville 1993-2002*, Paris, Karthala, 448 p.
- ZIAVOULA R.E., 1993, « L'échelle locale dans l'organisation administrative du territoire congolais », in JAGLIN S. et DUBRESSON A., *Pouvoirs et cités d'Afrique noire. Décentralisations en question*, pp 35-46.
- ZIAVOULA R.E., 1996, *Villes secondaires et pouvoirs locaux en Afrique subsaharienne : le cas du Congo*, Document de recherche 1, Nordiska Afrikainstitutet, Uppsala.
- ZIAVOULA R.E., 2005, *Le Congo, enjeu territorial et développement local*, Paris, l'Harmattan, 269 p.
- ZIAVOULA R.E., 2006, *Brazzaville une ville à reconstruire*, Paris, Karthala, 352 p.
- ZIAVOULA R.E., 2006, « Textes et contextes des réformes territoriales congolaises », *Les Annales de l'université Marien Ngouabi*, 7, n° 2, pp. 42-54.

Rapports de terrain

Annuaire statistique du Congo 2000-2004.

Annuaire statistique du Congo 2007.

Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des Métiers, 2009, Niari, Bouenza, Lékoumou, Bulletin, n°1, 11 p.

Direction nationale du protocole, 2009, Programme de la cérémonie d'accueil du président de la République dans les départements.

Bouenza

Association Bâtir, 2009, Réhabilitation des quais du bac de Kayes pour la desserte de l'axe Youlou-Nkoyi-Kimeni, Fiche de projet, 14 p.

Centre de recherches agronomiques (Loudima), 1995, Bilan scientifique 1989-1994, 30 p.

Commune de Nkayi, 2006, Rapport d'activités semestrielles de la DASCC de la Mairie de Nkayi, 21 p.

Commune de Nkayi, 2008, Rapport d'activités des affaires socio-culturelles et de la communication, 10 p.

Conseil départemental de la Bouenza, 2004, Rapport économique et financier du département de la Bouenza, 29 p.

Conseil départemental de la Bouenza, nd (2004 ?), Programme d'aménagement et de développement local de la Bouenza (PDAL-B), 95 p.

Conseil départemental de la Bouenza, 2006, Situation des secteurs sociaux, 26 p.

Conseil départemental de la Bouenza, 2007, Rapport économique et financier du département de la Bouenza, année 2006, 43 p.

Conseil départemental de la Bouenza, 2008, Rapport économique et financier du département de la Bouenza, année 2007, 110 p.

DDAE-B, 1990, Direction régionale de développement rural, Rapport annuel d'activités, 34 p.

DDAE-B, 2002 : Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, Direction Régionale de l'Agriculture et de l'Élevage, Dieudonné SAVOU, Rapport annuel d'activités 2001 (janvier 2002).

DDAE-B, 2003 : Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et de la Promotion de la femme, Direction Départementale de l'Agriculture et de l'Élevage de la Bouenza, Dieudonné SAVOU, Rapport annuel d'activités 2002 (janvier 2003).

DDAE-B, 2004 : Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et de la Promotion de la femme, Direction Départementale de l'Agriculture et de l'Élevage de la Bouenza, Dieudonné SAVOU, Rapport annuel d'activités 2003 (janvier 2004).

DDAE-B, 2005 : Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Direction Départementale de l'Agriculture et de l'Élevage de la Bouenza, Dieudonné SAVOU, Rapport annuel d'activités 2004 (janvier 2005).

DDA-B, 2007 : Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Direction Départementale de l'Agriculture de la Bouenza, Dieudonné SAVOU, Rapport annuel d'activités 2006 (janvier 2007).

DDA-B, 2008 : Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Direction Départementale de l'Agriculture de la Bouenza, Dieudonné SAVOU, Rapport annuel d'activités 2007 (janvier 2008).

- DDP-B, 2007 : Direction départementale du Plan et de l'aménagement du territoire, Rapport d'exécution du projet du contrat de plan de la Bouenza, exercice 2006, 4 p.
- DDP-B, 2008 : Direction départementale du Plan et de l'aménagement du territoire, Contrat de Plan État-Département de la Bouenza (exercice 2006), 8 p.
- DDS-B, 2009 : Direction départementale de la santé, Répertoire des formations sanitaires publiques par circonscription socio-sanitaire, 5 p.
- DDS-B, 2009 : Direction départementale de la santé, Profil épidémiologique par CCS, 1 p.
- Diocèse de Nkayi, 2008, Répartition des projets d'investissement par localité/sous-préfecture, Niari, Budget d'investissement 2008, 3 p.
- Direction régionale de l'enseignement primaire et secondaire, 2000, Carte scolaire 1999-2000, 23 p.
- Direction départementale de l'enseignement primaire et secondaire, chargée de l'alphabétisation, 2008, Bouenza, Carte scolaire 2007-2008, 26 p.
- Direction Départementale de la statistique et des études économiques, 2004, Bouenza Stat- 2002, 120 p.
- Direction départementale de la statistique, 2007, Annuaire statistique de la Bouenza 2005, 174 p.
- Préfecture de la Bouenza, 2008, Rapport de mission – Exécution physico-financière des projets de contrat de Plan État-Département exercice 2006, du PURAC et du PURICV de la Bouenza, 37 p.
- Sous-préfecture de Loudima, 2007, Fiche technique du district de Loudima, 27 p.
- Sous-préfecture de Madingou, 2010, Rapport mensuel, avril 2010, 8 p.
- Station fruitière du Congo (Loudima), 1987, Rapport annuel des activités 1986, Ministère du Développement rural, 20 p.

Lékoumou

- DDAE-L, 1991 : Direction Régionale de l'agriculture et de l'élevage, Rapport annuel d'activités, 37 p.
- DDA-L, 2008, Rapport d'activités, 19 p.
- DDE-L, 2006 : Direction Départementale de l'élevage, Rapport d'activités annuel, 19 p.
- DDE-L, 2008 : Direction Départementale de l'élevage, Rapport annuel d'activités, 17p.
- DDE-L, 2009 : Direction Départementale de l'élevage, État actuel de la production animale dans le département de la Lékoumou, 2 p.
- DDS-L, 2009 : Direction départementale de la santé, Rapport annuel 2008, 14 p.
- DDStats-L, nd : Données de population, 1 p.
- Sous-préfecture de Komono, 2004, Notice trimestrielle, Période avril à juin 2004, 10 p.
- Sous-préfecture de Komono, 2004, Rapport des activités, Année 2004, 4 p.
- Sous-préfecture de Komono, 2007, Notice du trimestre, Période octobre-décembre 2007, 5 p.

Niari

- Colloque économique des fils et filles du Niari, nd (2009 ?), Réflexion sur la situation économique du département du Niari, 11 p.
- Conseil départemental du Niari, 2008 (?), Présentation succincte du département du Niari, 13 p.

- Conseil Municipal de Mossendjo, 2007, Rapport Bilan du bureau exécutif du conseil municipal de Mossendjo pour la mandature 2003-2007, 30 p.
- Conseil Municipal de Mossendjo, 2008, Rapport sur la situation socio-économique et financière de la commune de Mossendjo, 15 p.
- DDAE-N, 1975 : Direction régionale de l'agriculture et de l'élevage, Rapport annuel de la 2^e région du Niari, 26 p.
- DDAE-N, 1981 : Direction régionale de l'agriculture et de l'élevage, Situation du mouvement coopératif dans la région du Niari, 6 p.
- DDAE-N, 1982 : Direction régionale de l'agriculture et de l'élevage, Rapport d'activités 1er et 2e trimestres 1982, 6 p.
- DDAE-N, 1982 : Direction régionale de l'agriculture et de l'élevage, Rapport 2e trimestre 1982, 31 p.
- DDAE-N, 1982 : Direction régionale de l'agriculture et de l'élevage, Rapport 3^e trimestre 1982, 17 p.
- DDAE-N, 1987 : Direction régionale de l'agriculture et de l'élevage, Service régional de la production végétale au Niari, Rapport d'activité de l'année 1987, 20 p.
- DDAE-N, 1988 : Direction régionale de l'agriculture et de l'élevage, Rapport annuel d'activités 1986-1987. Projet d'assistance aux petits agriculteurs du Niari (PAPAN), 34 p.
- DDAE-N, 1988 : Direction régionale du développement rural, Rapport d'activités semestrielles de la direction régionale du développement rural du Niari, 37 p.
- DDAE-N, 1990 : Direction régionale du développement rural, Rapport bilan des activités semestrielles de la direction régionale de développement rural du Niari, 1^{er} semestre 1990, 11 p.
- DDAE-N, 1991 : Direction régionale de l'agriculture et de l'élevage, Rapport annuel d'activités 1991, 56 p.
- DDAE-N, 2003 : Direction Départementale de l'agriculture et de l'élevage, Rapport d'activités, 34 p.
- DDAE-N, 2004 : Direction Départementale de l'agriculture et de l'élevage, Rapport Annuel d'activités, 50 p.
- DDAE-N, 2005 : Direction Départementale de l'agriculture et de l'élevage, Rapport d'activités, 46 p.
- DDA-N, 2009 : Direction Départementale de l'agriculture, Rapport d'activités de la direction départementale de l'agriculture du Niari année 2008, 42 p.
- DDP-N, 2003, Direction départementale du Plan et de l'aménagement du territoire du Niari, Diagnostic et schéma d'aménagement du territoire dans le département du Niari, 113 p.
- DDP-N, 2009, Direction départementale du Plan et de l'aménagement du territoire du Niari, Présentation de la situation du département du Niari. 4 p.
- DDS-N, 2008 : Direction départementale de la santé, Synthèse annuelle, 12 p.
- Inspection des sports, 2009, Rapport synthèse sur la mission de contrôle dans les établissements scolaires des districts de Mayoko, Mbinda et MN, 8 p.
- Préfecture du Niari, 2009, Concertation départementale pour le développement du Niari (projet à corriger), 37 p.

Bibliographie

Sous-préfecture de Kibangou, 2007, Notice trimestrielle du district de Kibangou, juillet aout septembre 2007, 11 p.

Sous-préfecture de Kibangou, 2008, Notice trimestrielle du district de Kibangou, avril mai juin 2008, 8 p.

Sous-préfecture de Kibangou, 2009, Notice trimestrielle du district de Kibangou, janvier février mars 2009, 12 p.

Sous-préfecture de Kibangou, 2009, Notice trimestrielle du district de Kibangou, octobre novembre décembre 2009, 9 p.

Sous-préfecture de Kibangou, nd, Archives du secteur agricole et statut de coopératives, 39 p.

Sous-préfecture de Mayoko, 2009, Notice trimestrielle avril juin 2009, 10 p.

Mémoires consultés à Brazzaville (ENAM- ENS- Université Marien Ngouabi)

- ALOMBI C., 2005, *L'UNESCO et la scolarisation post-conflit des enfants au Congo*, ENAM, 55 p.
- ANTSOUO P., 1995, *Le financement du développement par le budget régional, cas de la région du Niari*, ENAM, 98 p.
- BALOUMBOU H., 2003, *Le secteur primaire et la lutte contre la pauvreté en milieu urbain : cas de la ville de Dolisie*, ENAM, 106 p.
- BASSIKI R., 2006, *La mise en œuvre de la décentralisation au Congo : cas du département de la Bouenza*, ENAM, 97 p.
- BATONDA V., 2006, *Le phénomène des taxis-motos à Dolisie*, ENAM, 105 p.
- BAZOUNGOU DILA S., 2005, *Le phénomène de l'immigration des étrangers à Dolisie*, ENAM, 81 p.
- BOUANGA BITEKI H., 2005, *L'impact de la coopération décentralisée dans la politique du développement de la ville de Dolisie : cas des relations avec l'AIMF*, ENAM, 94 p.
- BOUANGUI E., 2006, *L'adduction d'eau potable dans les quartiers périphériques de Dolisie, problèmes et perspectives*, ENAM, 100 p.
- DIAKABANA P., 2005, *Le financement des nouvelles entités administratives au Congo: Yamba*, ENAM, 80 p.
- ESSAMI J., 2004, *La pratique du volontariat dans le système éducatif congolais de 1990 à nos jours : problèmes et perspectives*, ENAM, 105 p.
- IBALA P., 2009, *Impact socio-économique de la municipalisation accélérée de la ville de Dolisie*, ENS, 111 p.
- ITSOUA-MADZOUS G.-L., 1997, *Les activités prédatrices et le devenir de la forêt de la Lékoumou : cas de l'exploitation forestière moderne dans les UFA Sud 10 et Sud 11*, Université Marien Ngouabi LSH, 93 p.
- KAYA MAHOUNGOU E. B., 2005, *Le mariage et son évolution contemporaine chez les Beembé du district de Mabombo*, ENS.
- KIBAKALA A. C., 2006, *Le Projet d'Urgence de Relance et d'Appui aux Communautés (PURAC) dans la dynamique de développement des communautés de base du département de la Bouenza*, ENAM, 84 p.
- KILEBE B., 1999, *La gestion des auxiliaires de l'enseignement primaire dans les écoles publiques de la Bouenza*, ENAM, 75 p.
- KIMBATSA F. G., 2008, *Regard sur la politique d'aménagement et de conservation des forêts au Congo : cas de la réserve de biosphère de Dimonika dans le Mayombe*, Université Marien Ngouabi LSH, Brazzaville, 81 p.
- KITSOUKOU R., 2000, *L'œuvre des missionnaires suédois dans le Niari forestier, 1929-1961*, ENS.
- KOMBYLAT T. B., 2004, *Performances scolaires et poursuite des études des élèves de 3^e du CEG de Nyanga*, ENS, 87 p.
- KOUANDA ., 2003, *Les causes d'accident du travail dans les sociétés forestières : Man Fai Thai à Ngoua 2*, ENAM, 64 p.
- LEMBE J. C., 2001, *L'éducation chez les minorités, cas des Pygmées de Sibiti*, ENAM, 94 p.
- MABIALA BOUANGA, 2000, *La déscolarisation des filles à Sibiti*, ENAM.
- MABIKANA I., 2005, *Le service public de l'eau : regard sur les relations entreprises usagers à la DD SNDE Niari-Bouenza-Lékoumou*, ENAM, 92 p.
- MAKELE P., 2007, *Contribution des ONG au développement socio-économique du département de la Bouenza, cas de l'IPHD et du CADDM*, ENAM, 92 p.

- MAKOUNDOU S., 2007, *Les stratégies de santé communautaire à Loudima-gare*, ENAM, 71 p.
- MAMOUKOU P. D., 2001, *La médiation dans les conflits armés, 1992-2001*, 101 p.
- MALANDA BAKALA P. M., 2007, *Impact de l'exploitation forestière en milieu rural dans le Chaillu forestier*, ENS, 124 p.
- MALONGA A., 2007, *Les services publics de transport : cas du CFCO*, ENAM, 65 p.
- MALONGA N. L., 2010, *L'agriculture vivrière des néo-ruraux à Sibiti et dans ses environs*, Université Marien Ngouabi LSH, 75 p.
- MAMPASSI A., 2005, *La production et la commercialisation de l'arachide dans la sous-préfecture de Mouyondzi*, ENS, 52 p.
- MANKOU J.-F., 2005, *La gestion financière et comptable de la commune de Dolisie, 1994-2004*, ENAM, 97 p.
- MASSALA A., 2006, *Exploitation foncière et développement local : regard sur les activités de la société Man Fai Thai/Congo dans le département du Niari*, ENAM, 102 p.
- MATSOUMA T. N. C., 2008, *Climat et production agricole à Mantsoumba dans la dépression du Niari*, Université Marien Ngouabi LSH, 140 p.
- MAYOUKOU P. D., 2001, *La médiation dans les conflits armés, 1992-2001*, ENAM.
- MBADINGA IBOUANGA R., 2004, *Étude comparée des élections législatives de 1992 et 2002 à Mossendjo*, ENAM, 85 p.
- MBAKOU G. A., 2004, *L'incidence du Kikeenge dans l'apprentissage du français dans les CEG de Yamba, Loutété et Mouyondzi*, ENS, 64 p.
- MBANI B. G., 2004, *La civilisation du palmier au Congo : cas de Yaya*, ENS, 85 p.
- MBOU J. R., 2005, *L'urbanisation de Sibiti*, ENAM, 78 p.
- MBOUNGOU J. G., 1995, *Dynamique urbaine et pouvoir d'attraction de Dolisie*, Université Marien Ngouabi LSH, 112 p.
- MBOUNGOU A., 2004, *Analyse de l'application de la législation sociale Nkayi*, ENAM, 73 p.
- MBOYI D., 1978, *Étude d'un milieu rural, le village de Tsinguidi dans le Chaillu forestier (RPC)*, Université Marien Ngouabi LSH, 113 p.
- MILANDOU J., 2005, *La gestion des projets de réinsertion des Ex-Combattants dans la Bouenza 2001-2003*, ENAM, 78 p.
- MILANDOU ZOUANDIKA B., 2006, *La dynamique des échanges économiques dans le district de Boko-Songho à la frontière entre le Congo et la RDC*, ENS, 82 p.
- MILOUNDAMA D., 1996, *L'exploitation des espaces fonciers par les sociétés agro-industrielles de la région de la Bouenza*, ENAM, 97 p.
- MOKOKO OKOOU A., 2004, *Les actions de la Croix Rouge Internationale en République du Congo de 1997 à 2004*, ENAM, 85 p.
- MOUKILA P., 2005, *L'application de la législation du travail dans le secteur des transports terrestres : cas du département de la Lékoumou*, ENAM, 73 p.
- MOUKO J., 2004, *L'apport des sociétés forestières pour le développement socio-économique de la Lékoumou*, ENAM, 82 p.
- MOUKO P., 2006, *La banane dans le district de Mayéyé, culture et commercialisation*, ENS, 88 p.
- MOUKOUITI C., 2004, *Les activités d'orpaillage et leurs impacts sur l'environnement dans le sillon de Zanaga*, ENS, 62 p.
- MOUMPELE A., 2007, *Problématiques et perspectives d'aménagement des routes au Congo-Brazzaville : cas du district de Tsiaki*, Université Marien Ngouabi LSH, 120 p.

- MOUNDOUNGA S., 2004, *Analyse des mesures de protection des travailleurs contre les risques professionnels à la Saris Congo*, ENAM, 73 p.
- MOUNGALLA NGOTOH E., 2002, *Stratégie de développement régional : cas de la région de la Lékoumou*, ENAM, 60 p.
- MOUNTATA R., 1991, *La gestion des équipements hospitaliers (cas de l'hôpital de Nkayi et de Loutété)*, ENAM, 88 p.
- MOUSSODJI NZIENGUI L. P., 2007, *Le contact des pygmées de Ngoua 2 avec les ethnies locales*, Université Marien Ngouabi LSH, Brazzaville, 87 p.
- MPASSI MOUYABI G., 2000, *L'organisation du commerce sur un espace excentré : cas de Mouyondzi*, ENS, 83 p.
- MVONDO VIVI G. S., 2009, *Sala Ngolo, une expérience d'insertion socio-économique des jeunes à Dolisie*, Université Marien Ngouabi LSH, 65 p.
- NDEFI MBEDI D., 2006, *La problématique des conseils d'administration dans les collèges d'enseignement général du Congo, cas des CEG de Nkayi de 1995 à 2005*, ENS, 92 p.
- NDENGANI A., 2005, *La relance des activités scolaires dans le département du Pool, 1997-2004 : cas des lycées de l'enseignement général (Kinkala et Mindouli)*, ENAM, 94 p.
- NDONGO, 2002, *La dynamisation de l'activité agricole Sibiti*, ENAM, 103 p.
- NGAMPOU P., 2002, *La scolarisation des filles au Congo : cas de Mouyondzi-centre dans la région de la Bouenza*, ENAM, 79 p.
- NGAVOUKA J.-L., 2003, *Contribution de l'UNICEF dans le système éducatif congolais de 1998 à 2002*, ENAM, 74 p.
- NGO F., 2004, *La gestion du marché central de Dolisie*, ENAM, 81 p.
- NGOLO A. M., 2001, *L'urbanisation de la ville de Nkayi, problèmes et perspectives*, ENAM, 80 p.
- NGOMA E., 2005, *La démotivation des instituteurs congolais face aux innovations pédagogiques : cas de la commune de Dolisie*, ENAM, 125 p.
- NGOMA MAKITA MBIMI, 2003, *Les sociétés d'exploitation forestière comme source d'équipements en bâtiments : Impfondo*, ENAM, 80 p.
- NGOULOU G., 2005, *Le développement communautaire à Komono*, ENAM, 117 p.
- NGOUONIMBA E. S., 2007, *La production de manioc dans le district de Zanaga*, ENS, 70 p.
- NIATY F., 2004, *La production de haricot et le développement des villages secondaires autour de Boko-Songho*, ENS, 83 p.
- NZAMBI BOUBANGOU G. A., 2005, *Les marchés frontaliers de Moukéké et Pangui dans le district de Kimongo*, ENAM, 93 p.
- OKILI P., 2002, *L'assistance des institutions internationales en période post-conflit, cas du programme de réinsertion des ex-combattants et de ramassage des armes légères*, ENAM, 120 p.
- SAKANDA H., 2002, *Les ONG et les actions humanitaires dans les conflits congolais, 1997-2000*, ENAM, 86 p.
- SOKOZINA J., 2005, *L'accès à l'eau potable dans la ville de Nkayi*, ENAM, 109 p.
- SOUKISSA S., 2005, *L'élevage bovin dans le développement socio-économique du district de Londéla-Kayes*, ENS, 75 p.
- YALA HINGUILA M. P., 2006, *L'économie sucrière et son influence dans la ville de Nkayi*, ENS, 75 p.

Tables des documents

Table des cartes

Cartes 1 : Deux guerres au Sud Congo (cartes issues de Dorier et Joncheray, 2011, CTHS).....	9
Carte 2 : Localisation des recherches sur le terrain de 2009 à 2011. Les zones ciblées ont bien été étudiées, malgré une survalorisation de la zone sucrière (Bouenza).	56
Cartes 3 : Cartes de Boko-Songho, faites respectivement par l'inspecteur et l'infirmier du district.	65
Cartes 4 : Cartes des districts de Mabombo (Bouenza), Yamba (Bouenza), Zanaga (Lékoumou), Kibangou (Niari).....	66
Cartes 5 : Cartes des districts de Mayoko et Louvakou	66
Cartes 6 : « Schéma directeur de la ville (<i>sic !</i>) de Bambama » et plan de Komono (Lékoumou). ..	68
Carte 7 : Montage photo du plan de Mossendjo (plan directeur d'urbanisme, années 1990 ?).....	68
Cartes 8 : Cartes scolaires du Niari.....	68
Carte 9 : La Lékoumou selon <i>l'International Partnership for Human Development</i> (IPHD antenne Lékoumou, 2009).....	69
Cartes 10 : Cartes du district de Mouyondzi reprise sur <i>Paint</i> par le Proder Sud.....	69
Cartes 11 : Cartes des antennes Zain en 2006 et 2010 (Source : bureau Zain de Dolisie, 2010).....	69
Cartes 12 : Cartes des districts de Zanaga et Kingoué réalisées pour les diagnostic du projet PADEC (2011).	71
Carte 13 : La carte CNSEE de Makabana, sur le fond topo IGN.....	73
Carte 14 : Les grandes zones économiques. INRAP, 1983, p. 47.	77
Cartes 15 : Évolution administrative des pays du Niari.....	79
Carte 16 : Les districts des pays du Niari depuis 1995.	80
Carte 17 : Les grands ensembles physiques des pays du Niari	83
Carte 18 : Image satellite (Géocover Landsatt, 2000) des pays du Niari	83
Cartes 19 : Les pays du Niari : détails de l'image satellite (carte 19)	85
Carte 20 : Le Sud Congo, réseau de villes et de transports (en 2011). Cette carte monte bien la place des départements du Niari dans l'armature des communications congolaises et leur impact sur le peuplement.	88
Carte 21 : Projets du plan quinquennal (1982-86).....	91
Carte 22 : Aéroports en 1977, INRAP, 1983, p. 45.	93
Carte 23 : INRAP 1983, p. 54. Les activités de la vallée dans les années 1980.	97
Carte 24 : Campements et chantiers forestiers entre les années 1950 et aujourd'hui, recensement non exhaustif établi par nos soins. L'activité de l'usine Asia Congo Industrie (ACI) de Dolisie est à nuancer : ouverte officiellement, elle ne fonctionne toujours pas en 2011.....	102
Carte 25 : Les ethnies au Congo, Alain Augé, Atlas jeune Afrique 1977.	105
Carte 26 : Densités du Congo en 2007	107
Carte 27 : Les densités des pays du Niari en 2007	108

Carte 28 : Les districts de Kibangou et Banda dans le Niari	119
Cartes 29 : Résultat des élections présidentielles de 1992, principaux résultats du premier tour, in Dorier et al, FIG 2008, d'après Weissman, 1993.....	127
Cartes 30 : La guerre de 1993-1994 à Brazzaville (in Dorier-Apprill, 2001, p. 102).	143
Carte 31 : Les quartiers de Dolisie à dominante Lari touchés en 1993. (Quartiers non officiels, dessinés avec Colombe à partir du plan de la mairie ; les limites extérieures de la ville ne reflètent pas le caractère évolutif de l'occupation.).....	144
Carte 32 : Quartier de Mossendjo à dominante Lari touché par les guerres en 1993 (les Q9 et Q10 ne figurent pas sur la carte. Source : E_228 et plan mairie).	145
Carte 33 : La guerre de 1997 à Brazzaville, in Dorier-Apprill, 2001.	148
Carte 34 : La guerre de 1997 dans les pays du Niari.	151
Cartes 35 : La guerre de 1998-1999 à Brazzaville, in Dorier-Apprill, 2001.....	155
Carte 36 : Les conflits au Sud Congo, vue d'ensemble, in Dorier et al, 2011b.....	156
Carte 37 : Les combats de 1998 dans les pays du Niari.	159
Carte 38 : Les combats dans la première partie de l'année 1999 dans les pays du Niari.	161
Carte 39 : L'offensive généralisée de 1999 dans les pays du Niari.	164
Carte 40 : Populations déplacées au Congo en 1999.....	170
Carte 41 : Extrait de la carte des réfugiés pris en charge par le HCR en 2003.....	174
Carte 42: Le ravitaillement en sel pendant la guerre dans les pays du Niari.....	180
Carte 43 : Fuite de Georges B., 1999.....	183
Carte 44 : Fuite de Gervais, 1999	185
Carte 45 : Fuite de Mathilde M., 1999.	186
Carte 46 : Typologie des territoires de la guerre	189
Carte 47 : Les pillages signalés dans les pays du Niari en 1998-1999	193
Carte 48 : Les destructions du Chemin de fer Congo-Océan (CFCO).	197
Cartes 49 : Évolution du trafic de véhicules sur les axes routiers du Congo entre 1989 et 2002..	199
Carte 50 : Bureaux et intervention des ONG et Institutions internationales de 2000 à 2004.....	215
Carte 51 : Les projets de pistes rurales dans la Bouenza en 2010.	222
Carte 52 : Répartition des projets PNDDR au Sud du Congo	235
Carte 53 : Répartition des projets PNDDR dans le Niari.....	239
Carte 54 : Répartition des projets PNDDR dans la Bouenza	240
Carte 56 : Les étapes de la <i>Municipalisation Accélérée</i> en 2013.	261
Carte 57 : Projets 2011 du Conseil départemental de la Lékoumou.	267
Carte 58 : Projets 2010 du Conseil départemental de la Bouenza.	268
Carte 59 : Projets 2011 du Conseil départemental du Niari.	269
Carte 60 : Les concessions forestières et les sites miniers majeurs dans les pays du Niari.....	274
Carte 61 : Les concessions forestières au Congo : origine de leur capital et aménagement.....	283
Carte 62 : La construction de la Route Nationale n°1. Conception et réalisation G. Marchand (in Joncheray et al, 2011).	314
Carte 63 : Prix du carburant dans quelques localités des pays du Niari en 2009-2010.....	323
Carte 64 : Le prix des bières dans les pays du Niari, symbole de l'enclavement	325
Carte 65 : Le prix d'une boîte de sardines dans les pays du Niari.....	325
Carte 66 : Les écoles primaires de la Bouenza en 2006.....	340
Carte 67 : Les Pays du Niari, des territoires à l'écart des structures sanitaires	353
Carte 68 : Réhabilitations et interventions scolaires dans les pays du Niari	365

Carte 69 : Les structures financières des pays du Niari.....	405
Carte 70 : Structures d'encadrement agricole dans les pays du Niari	410
Cartes 71 : Évolution des dessertes téléphoniques dans le Niari entre 2006 et 2009.....	428

Table des figures

Figure 1 : Frise chronologique des guerres au Congo	8
Figure 2 : Les phases d'une « bonne » évolution post-conflit selon le NEPAD (2005, p. 10).....	30
Figure 3 : Schéma de ACORD in Pirotte et al, 2000, p. 64.....	31
Figure 4 : Croquis personnel de la piste Léfoutou-frontière Gabon ; et croquis d'un habitant des pistes Komono-Léfoutou.....	64
Figure 5 : Augmentation de la production de bois dans le Chaillu au cours des années 1950 (in Vennetier, 1966, p. 84).....	101
Figure 6 : L'urbanisation des pays du Niari, INRAP, 1983, p. 55.	110
Figure 7 : Les pays du Niari pendant la guerre de 1998-1999 : typologie.....	166
Figure 8 : Le ravitaillement à Mbanga-Ndounga. Extrait du poster FIG « Stratégies géographiques des populations déplacées » (Ziavoula et al, 2008).	175
Figure 9 : Violences sexuelles subies par les femmes déplacées (2003). Lalou et al, 2004, p. 27.	191
Figure 10 : Évolution du trafic de marchandises et de voyageurs de 1970 à aujourd'hui	198
Figure 11 : Proportion par région des ex-combattants « auto-démobilisés » éligibles au PNDDR (HCREC, 2009).	235
Figures 12 : Une affiche de promotion du PNDDR, qui met fortement l'accent sur l'agriculture dans ses dimensions de démobilisation et de réinsertion. La bande dessinée promotionnelle faite pour expliquer le PNDDR aux ex-combattants (extrait) est remplie de clichés.....	238
Figure 13 et Photo 37 : Une région inégalement contrôlée : présence militaire après la guerre dans les pays du Niari et frontières internes ; « la vie en montagne », ex-centre des expatriés de Cidolou, base actuelle de l'armée à Loutété (photo 2010).....	251
Figure 14 : Résultats des élections locales de 2008.	256
Figure 15 : Schéma de terrain figurant l'état des travaux de la municipalisation accélérée à Binanga (chef-lieu de Mougoundou-Nord) en mars 2010.	264
Figure 16 : Nationalité des sociétés forestières, des UFA et des superficies taxées par nationalité des concessionnaires, dans l'ensemble et au Sud du Congo. Source : CNIAF 2008.	284
Figure 17 : Évolution des accès à la zone d'exploitation minière de la Lékoumou.....	289
Figure 18 : Publicité pour une nouvelle ouverture de station-service de Total, Dépêches de Brazzaville, 17 août 2011. Il s'agit cependant de stations essentiellement urbaines, ne permettant pas un bon ravitaillement en cas de trajets dans les zones rurales. À noter le très fort développement du réseau dans le Nord du pays.	322
Figure 19 : Transports et territoires de la mobilité dans les pays du Niari	327
Figure 20 : Proportion des investissements nationaux alloués à l'éducation. Source: PNUD 2007	335
Figure 21 : Répartition des enseignants titulaires et bénévoles dans la Lékoumou par type d'établissement. Source : DDEPSA Lékoumou, 2009.	337
Figure 22 : Nombre d'enseignants titulaires et « bénévoles » dans les établissements primaires de la Lékoumou en 2009. (Source : DD EPSA Lékoumou 2009).....	342
Figure 23 : Territorialisation des inégalités scolaires et sanitaires dans les pays du Niari.	370
Figure 24 : Archipels d'interventions dans les secteurs de la santé et de l'éducation.	375

Figure 25 : Courbe d'évolution des populations des trois villes moyennes des pays du Niari. Source : 2010 AFD / Géopolis, d'après RGPH 2007.....	377
Figure 26 : Évolution démographique des petites villes des pays du Niari entre 1960 et 2010. Source : 2010 AFD / Géopolis.....	381
Figure 27 : Évolution démographique des petites villes du Congo entre 1960 et 2010. Source : 2010 AFD / Géopolis.....	382
Figure 28 : Mer et archipel économique des pays du Niari	430
Figure 29 : Les pays du Niari aujourd'hui : entre fragmentation et recompositions territoriales .	433
Figure 30 : Évolution comparée post-conflit des différents territoires des Pays du Niari	436
Figure 31 : L'intégration des archipels territoriaux des pays du Niari.	438
Figure 32 : Hommage aux grands hommes du Congo ; Les dépêches de Brazzaville, août 2012. Surlignés, les acteurs politiques de la Conférence Nationale et des conflits, originaires du Pool et du Kouilou. Le grand absent de cette « mémoire collective efficace » est Pascal Lissouba.....	445
Figure 33 : Les dépêches de Brazzaville, 30 janvier 2012. Où règne la confusion entre Niari, vallée du Niari, et pays du Niari. Sans oublier les difficultés pour la régions à être intégrée à la circulation de l'information nationale.....	447
Figure 34 : Territoires évoqués par les <i>Dépêches de Brazzaville</i>	447
Figure 35 : Volontés d'autonomisation de certains territoires	448

Table des tableaux

Tableau 1 : Risques et solutions pour des pays en post-conflit, d'après Del Castillo, 2001, p. 1970.	26
Tableau 2 : Différence entre urgence et développement in Pirotte et al, p. 12-15.....	32
Tableau 3 : Nommer les phases du post-conflit.....	32
Tableau 4 : La dualité politique des conflits de 1959.....	117
Tableau 5 : Chronologie des présidents Congolais	119
Tableau 6 : Taille estimée des milices pendant les conflits, d'après Demetriou et al, 2002, p.15.	129
Tableau 7 : Augmentation du prix du savon pendant la guerre	178
Tableau 8 : Prix du pétrole pendant la guerre.	178
Tableau 9 : Le prix du sel pendant la guerre.	180
Tableau 10 : Recours thérapeutique pendant la guerre (Mboko Ibara, 2010).	181
Tableau 11 : Objectifs du Plan Intérimaire Post-Conflit (PIPC ; essai de synthèse d'après les p. XIII- XIV du PIPC).....	209
Tableau 12 : Objectifs du Plan Intérimaire Post-Conflit (PIPC, p. 2).	210
Tableau 13 : Les aides humanitaires d'urgence dans les pays du Niari.	214
Tableau 14 : Évolution des programmes des principaux bailleurs.....	220
Tableau 15 : Synthèse (non exhaustive) des projets agricoles dans la Bouenza	224
Tableau 16 : Récapitulatif des projets de DDR effectués en République du Congo (sources : Rép. Du Congo, 2006 ; Caramés, 2009 ; Niombo, 2007 ; Ministère des Affaires étrangères, 2010)	227
Tableau 17 : Les premiers programmes de DDR au Congo.....	229
Tableau 18 : Que représentent les chiffres ? Le nombre estimé d'ex-combattants en République du Congo, d'après Muggah, 2003, p.15.	229
Tableau 19 : Le prix des kalachnikov, in Demetriou, Muggah et Biddle, 2002.	230
Tableau 20 : Le ramassage des armes (Muggah et al, 2003)	232
Tableau 21 : Assistance de "réinsertion" - Nombre des bénéficiaires impliqués dans les micro- projets (Muggah et al, 2003).....	232
Tableau 22 : Sous projets en exécution et leurs localisations, HCREC, 2009, p. 17, complété par mes soins.....	237
Tableau 23 : Prise en charge médicale et psychosociale des ex-combattants selon le HCREC, 2009, p. 10.....	241
Tableaux 24 : Extrait d'une brochure du PCAD2 : Valeur en point des armes et des outils et équipements proposés.....	243
Tableau 25 : Perceptions de la corruption au sein des services publics. Niombo, 2007, p. 61.	255
Tableau 26 : Comparaison des sociétés européennes et asiatiques au Congo	286
Tableau 27 : Liste des plus grosses sociétés de recherche minière en République du Congo.	287
Tableau 28 : Paroles d'enclavement	318
Tableau 29 : Répartition des tarifs par poste de police et de gendarmerie à Ditadi (axe Kimongo- Dolisie) ; enquêtes de Jeanne Kibinda Dibakita, octobre 2005.....	321
Tableau 30 : Taux de réussite au BEPC dans la Bouenza	338
Tableau 31 : Paiement des bénévoles (enquêtes 2009-2010).	338
Tableau 32 : Effectifs scolaires du CEG de Bouansa en 2010 (E_348).....	343

Tableau 33 : Séroprévalence au Congo autour de 2003-2004 au Congo à travers deux sources..	346
Tableau 34 : Hiérarchie sanitaire.....	347
Tableau 35 : Recours thérapeutiques, in Mboko Ibara, 2010.....	354
Tableau 36 : Acteurs bailleurs de l'éducation dans le département du Niari en 2009.....	366
Tableau 37 : Liste et état des hôpitaux et CSI du département de la Bouenza	369
Tableau 38 : Hangars de stockage des produits agricoles.....	398
Tableau 39 : Attribution des prêts IPHD en 2010 (source : IPHD antenne Nkayi)	404
Tableau 40 : Approvisionnement en intrants agricoles (source DDA Bouenza)	407
Tableau 41 : Personnel technique et administratif des secteurs agricoles au 1 ^{er} janvier de chaque année (sources : rapports DDAE et DDA Bouenza)	408
Tableau 42 : Inventaire des véhicules de la DDA Bouenza en 2008 (source DDA-B, 2008).....	409
Tableau 43 : Recettes des communes en 2008 et 2009 (Rép. Du Congo, 2011).	379
Tableau 44 : Effets des guerres et pourcentage des ménages congolais pouvant rassembler immédiatement la somme de 10 000 FCFA. Source : ECOM 2005, p. 38 (profil pauvreté).....	384
Tableau 45 : Éléments d'équipement des villages centre (SNAT) et remarques personnelles sur ces équipements.....	426
Tableau 46 : Types de documents portant sur le post-conflit, recherche Google "post-conflit" novembre 2011 (ordre du classement : Google).	504
Tableau 47 : Types de documents portant sur le post-conflit, recherche Google "reconstruction post-conflit" novembre 2011	505
Tableau 48 : Recherche sur google.com de "post-conflit"	505

Table des cadres

Cadre 1 : Un exemple de veille discrète : le train Mbinda (24/03/2010, Ob_41).....	50
Cadre 2 : Exemple de cartographie : la Table Congo_Niari_routes :	72
Cadre 3 : Quelles limites de district à Makabana ?.....	73
Cadre 4 : La voie aérienne au Congo.....	93
Cadre 5 : De la SIAN à la SARIS : de l'agriculture de plantations à un complexe agro-industriel d'État.	98
Cadre 6 : Le Congo, depuis l'indépendance, a connu différentes phases institutionnelles :.....	120
Cadre 7 : Biographie succincte de P. Lissouba	126
Cadre 8 : Cocoyes : citations en situation ; extrait de Massoumou et Queffélec, 2007.	135
Cadre 9 : Récit de Martin, jeune milicienpro-Lissouba, blessé lors d'un affrontement au Plateau des 15 ans.....	137
Cadre 10 : Les effets collatéraux de la guerre de 1993 sur les populations étrangères et le commerce.	146
Cadre 11 : Résumé du rapport de l'abbé KONIOKA, Mbinda, daté du 1 ^{er} mars 2000 (fourni par l'abbé Michel, E_196).....	171
Cadre 12 : Dépêche de l'IRIN, 7 juillet 1999. CONGO: Over 1,000 refugees arrive in Gabon.....	173
Cadre 13 : Faire une géographie de la survie.....	175
Cadre 14 : Histoires de pillages : chacun son tour	194
Cadre 15 : Qu'est ce que le MDRP?	233
Cadre 16 : Soulèvements d'anciens miliciens à Dolisie, <i>La semaine africaine</i> , 09/04/2011.	246
Cadre 17 : Exemple de Municipalisation à Moundou Nord	263
Cadre 18 : Liste des communautés urbaines des Pays du Niari au 01/04/2010.....	271
Cadre 19 : Le Congo concède 80.000 hectares à des fermiers sud-africains (Agri S.A.)	280
Cadre 20 : Extrait de la notice trimestrielle du district de Kibangou, 3 ^e trimestre 2007, p. 5-6.	292
Cadre 21 : Le « train social » de Mbinda.....	304
Cadre 22 : Trajet Sibiti-Léfoutou (Ob_24)	317
Cadre 23 : Accident (mai 2009, Ob_14)	352
Cadre 24 : Le Lycée de l'excellence de Mbounda, Dolisie.....	358
Cadre 25 : Des exemples de clientélisme dans les pays du Niari	371
Cadre 26 : Extrait du SNAT, 2005.	426
Cadre 27 : Y-a-t-il eu la guerre dans les pays du Niari ? Pas selon les <i>Dépêches de Brazzaville</i>	443

Table des photographies

Toutes les photographies, sauf mention contraire, sont de M. Joncheray©.

Photos 1 : Les transports empruntés, du plus efficace (Centre mobile de vaccination d'ENI Foundation, convoi de MPD) au plus long (camion de transport de bois à Mabombo, à gauche), au plus serré (taxis collectifs = 7 personnes avec le chauffeur mais sans compter les bagages et au plus éprouvant (train Mbinda, en bas à droite).	61
Photos 2 : Exemples de logements : dans la maternité de l'EEC à Loubetsi ; chez Gina et ses « colocataires » à Sibiti ; dans les tentes des géologues à DMC Mayoko ; chambre dans l'hôtel de Komono.	62
Photos 3 : Véhicules de transport de la Cie Barbier (Photos in Bayeni, 1977, p. 116).....	89
Photos 4 : Huilka (à l'abandon), la MAB (utilisée par l'IPHD) et l'usine Saris 1 (à l'abandon). Nkayi, 2009.....	97
Photos 5 : Slogan Mab, héritage sur les hangars de stockage IPHD (2009). Objectif non réalisé...	98
Photo 6 : Usine Saris 2 de Moutéla (construite en 1966), à l'écart de Nkayi (2009) ; Récolte de la canne à sucre, 2010.....	98
Photos 7: Ce qui reste du « complexe Lissouba » à Mbinda (2010) ; tuiles sorties de l'unité de céramique de Mbinda (CEG de Tsinguidi, 2010).	99
Photos 8 : La cimenterie de Loutété, INRAP, p. 53 ; l'usine de Mfouati ou ce qu'il en reste, 2010.	100
Photos 9 : Ancienne scierie Ngoma Joseph et Maison en bois entreprise SCUB construite par G. Athanée, aujourd'hui le lycée technique.	103
Photos 10 : Le cinéma de Mossendjo en 2010 ; Anciens établissements portugais à Dolisie, rue Cialvadini.	111
Photo 11 : Souvenir de Lissouba affiché dans la case du président du village Makoko, district de Mayoko, 2010.....	126
Photo 12 : Entrée actuelle (2010) du camp de formation des « Aubevillois ».....	133
Photos 13 : Maisons détruites au quartier Balumbu et quartier Capable de Dolisie (Photos Mboungou, 1995).....	144
Photos 14 : Le Q6 de Mossendjo, abandonné par les populations laris en 1993, toujours en partie à l'abandon (clichés 2010).....	145
Photos 15: Le camp Swapo proche de Loudima mêle souvenirs de l'Unita, du centre des métiers et du centre de formation de l'armée. Il fut aussi un temps centre monacal. En 1997, il fut pillé pour la seconde fois et entièrement détruit en tant que symbole de l'autorité de Lissouba et de formation de ses milices.....	152
Photo 16 : Photo AFP du CFCO, 1999.....	162
Photo 17 : Exemple de logement des déplacés : un ancien grenier du PDR, aujourd'hui poste de police (Tséké-Pembé, 2010).	172
Photo 18 : Campagne de l' <i>International Rescue Comity</i> (IRC) contre le viol, Dolisie, 2009.....	192
Photos 19 : La gare de Makabana et le « buffet de la gare », à l'abandon (2009). Bâtiments et tôles ont été bombardés et pillés.	194

Photo 20 : La maison d'Armand Sepo à Loudima en 2009; détruite et occupée par les Ninja, seuls les trous du toit ont été rebouchés.....	196
Photo 21 : Maison d'un portugais à Mossendjo (2010).....	196
Photo 22 : Maison peinte à Makoto (Mayéyé, 2009).	197
Photo 23 : La voirie urbaine de Dolisie en 2006 (Cliché DGGT).	199
Photo 24 : Le bac de Mounkomo 1 (Kingoué), détruit par un hélicoptère de combat en 1998, est toujours au fond de l'eau en 2013. Au premier plan, le radeau qui sert à traverser le fleuve Niari. (Cliché LPED, 2011).....	199
Photos 25 : L'usine Huilka et l'ancien restaurant de l'usine tenu par Maman Georgette (2009).	200
Photos 26 : Ex huilerie et centre de décorticage du café de Sibiti (2010). Après la fermeture de l'OCC, l'entreprise israélienne ORDON café a continué l'activité jusqu'en 1997 (Ob_71).	200
Photo 27 : La toiture de la Préfecture de la Lékoumou et certains bureaux n'avaient toujours pas été refaits en 2009.	201
Photo 28 : Les « bâtiments Lissouba » des CSI de Mouyondzi et Bouansa, construits avec la production du complexe de Mbinda, pillés et laissés à l'abandon depuis les guerres (2010).	201
Photo 29 : Salle de classe non rénovée du CEG de Kibangou, occupée pendant la guerre par les Cocoyes et ayant reçu un obus (trou dans le toit).	201
Photo 30 : Ancien CEG de Louvakou (en 2010). Remarquer les tags de « Bana-Dol ».	201
Photo 31 : Bâtiment du CSI de Mabombo réhabilité par ACF en août 2002 sur un financement USAID (Photo 2010).....	216
Photo 32 : Puits construit par le CICR à Kingoué, en septembre-octobre 2002 (photo 2009).	216
Photos 33 : Appui PAM à Madoungou (Tsiaki, 2009) ; toit de la maternité de Mabombo (2010).	216
Photos 34 : Le CEG de Zanaga réhabilité par des ex-combattants dans le cadre du PNDDR (photos 2010). Projet non terminé au CSI de Kingoué (photo 2009).	237
Photo 35 : Un kiosque PNDDR abandonné à Komono (2009). Élevage (individuel) à Mpanga, district de Mouyondzi (Bouenza), 2010.	241
Photos 36 : Un kiosque à Léfoutou (2009), qui fonctionne grâce à la présence de salariés de MPD (mine de fer). Le propriétaire (E_159) a racheté leurs parts aux autres membres du projet.	244
Figure 13 et Photo 37 : Une région inégalement contrôlée : présence militaire après la guerre dans les pays du Niari et frontières internes ; « la vie en montagne », ex-centre des expatriés de Cidolou, base actuelle de l'armée à Loutété (photo 2010).....	251
Photos 38 : La préfecture de la Lékoumou à Sibiti en 2010 : si le hall d'entrée a été réhabilité, les travaux sont en cours dans les salles de réunion.....	254
Photos 39 : Quelques exemples de manifestations, 22-24 avril 2009, Dolisie	257
Photo 40 : Au rond point de la Révolution, 23 avril 2009.	258
Photo 41 : Message contre les milices, Dolisie, devant la direction départementale de la famille, 05 juillet 2009.....	258
Photos 42 : 3 juillet 2009, arrivée des T-shirt, foulards, pagnes etc... et des voitures, présents destinés au députés et sénateurs de la région.	259
Photos 43 : La municipalisation accélérée à Dolisie en 2009.....	262
Photos 44 : Le nouveau commissariat et le CEG de Mougoundou Nord.....	263
Photos 45 : Les travaux arrêtés du CSI et de la résidence du sous-préfet (2010).....	263
Photos 46 : La SONOCC à Loutété (pendant les grèves en juillet 2010) et ACI Dolisie (2009).....	276
Photo 47 : Vue d'une partie de la base vie de SOGECO à Loudima, mars 2009 et août 2010.....	277

Photos 48 : Le camp SICOFOR (à gauche) de Douakani (Lékoumou), bâti de roulottes déplaçables, ne dispose d'aucune école, et possède une infirmerie de fortune (2009). À droite, deux exemples proches de Tsinguidi : les nouvelles maisons des travailleurs congolais d'ACI et le camp des travailleurs congolais de Taman (2010).	285
Photos 49 : La base MPD en construction à Léfoutou, 2009. La base contient dès 2009 plusieurs services construits en dur (infirmerie, centre de géologie, bureaux, logements, réfectoires, cuves de carburants, garages etc.), alors que la décision d'exploiter n'a pas encore été prise.	288
Photo 50 : Grumier (vide) sur le pont du Niari, 2010.....	292
Photo 51 : Grévistes à MPD, 17 juin 2009.....	294
Photo 52 : Affiche dans le bureau du directeur départemental des transports du Niari, 2009. Le train grumier comme symbole d'une économie florissante.	300
Photos 53 : Les anciens horaires sont toujours affichés à Nkayi (2009) ; l'Express à Dolisie, 31 mars 2009.....	300
Photos 54 : Le transport des passagers et des vivres périssables sur les trains lourds (Bouansa, 2010).....	301
Photos 55 : La gare de Mayoko, qui fonctionne en PANG depuis la guerre; la gare de Mayoko (PANG) au passage du train (2010).	303
Photos 56 : Avant/ pendant le passage du train à Mbinda.....	304
Photo 57 : Dans le train de Mbinda.....	304
Photos 58 : Quelques « mamans » de mon wagon, 17h15; PK Lehala, 17h53.	305
Photos 59 : Les planches éclatées de Mougoundou Sud et la gare de Mossendjo au petit matin.	306
Photos 60 : Le train Mbinda lors de son passage à Boudianga (31/03/2009). Observer les voyageurs sur les voitures, les bananes sur les wagons.	307
Photo 61 : La gare de Makabana en 1988 (Photo Rousseau).	308
Photo 62 : La gare de Makabana après le passage d'un train ; les sacs de manioc et autres productions n'ont pu être chargées, il faudra une semaine avant le retour du train (03/04/2009).	308
Photos 63 : L'aéroport de Dolisie en juillet 2005, puis le nouveau bâtiment en août 2006 (photos DGGT).	310
Photos 64 : Ancienne agence Lina-Congo à Dolisie (rue Ciavaldini, photo 2009).....	311
Photo 65 : L'aéroport de Nkayi (2010)	311
Photos 66 : La RN1 entre Bouansa et Loutété (2009).	313
Photos 67 : Camion sur la route des eucalyptus entre Loudima et Mont-Bélo.	313
Photos 68 : La route de Sibiti peu après Loudima (2009) ; déviation avant Sibiti (2010).	315
Photos 69 : Piste Bouansa-Mouyondzi : les enfants rentrent de l'école et empruntent la voie goudronnée. Les herbes non coupées réduisent la largeur de la voie et bloquent la visibilité des conducteurs (2009) ; piste Loutété-Mfouati (2010).....	316
Photos 70 : La Ranger blanche. À Lissengué (quartier avant Komono où se trouve le carrefour vers Bambama), réparation du véhicule.....	317
Photos 71 : Un véhicule en panne et un embourbement... sur un pont!	317
Photos 72 : Franchissement d'un pont à Mabombo (2010).	319
Photo 73 : Le bac de Mabombo (en basses eaux). Son pont est inondé en hautes eaux, quais et fils submergés (Ob_56). Il devrait être réhabilité par le Fonds routier. Inscrit au budget d'investissement de l'État 2010, le pont, en fer, serait déjà commandé en Argentine.....	320

Photo 74 : Le bac de Kayes est emprunté tous les jours par de nombreux habitants de Nkayi qui se rendent la journée dans leurs plantations à plusieurs kilomètres du fleuve, rive droite. Ils ramènent bois, manioc, maïs, et bananes. La traversée coûte 50 F.....	320
Photo 75 : Piste Madingou – Mabombo- Sibiti en 2010, réhabilitée en 2008 par le fonds routier (latérite et ouvrages d’art).....	321
Photo 76 : Pont de Kingoué rénové en 2009 « par les fonds des villageois » (E_126), déjà détruit en 2011. Un système improvisé de transbordement par jakartas a été mis en place.	321
Photo 77 : La station service Puma de Kibangou, prise en franchise par le député, passe parfois 5 mois sans carburant, du fait du manque de stock à Dolisie et de camions citernes (E_256).....	322
Photos 78 : Khadafis à Madingou Gare et à Mbinda ; Sucre gabonais au marché de Mbinda-Lékoko (2010).	324
Photo 79 : Les bâtiments de l’école de Yamba sont tombés à cause du vent et de la pluie. Les enfants font quand même cours à l’intérieur (E_128, 2009).....	336
Photos 80 : Affiche de prévention du SIDA à l’hôpital de référence de Dolisie ; panneau de prévention à Sibiti (2009).....	347
Photos 81 : L’hôpital général lors de sa réouverture (2009).....	348
Photos 82 : Le CSI de Bambama en 2010 : le toit a été enlevé par une tornade (E_380).	349
Photos 83 : Le centre de santé (maternité) de Massengui (district de Yamba), dans une ancienne école coloniale (2009). L’agent technique de santé du CSI de Mallembé (Kibangou) montre le matelas du seul lit de son centre, qu’il a fait lui-même pour les accouchements. Noter les murs couverts de fientes de chauves-souris (2010).....	349
Photos 84 : « pharmacie » (shalina) de Tsiaki. La grande pharmacie de Mouyondzi	350
Photos 85 : L’école d’Ogooué (Lékoumou, 2010) et celle de Mpika (Bouenza, 2009), réhabilitée par le PRAEBASE. À noter le code couleur du PRAEBASE, toujours bleu.	357
Photos 86 : École de Kibangou centre réhabilitée grâce aux fonds de la Municipalisation accélérée ; à droite, l’école Tchikou de Mossendjo, pour laquelle les travaux de la <i>municipalisation accélérée</i> n’ont jamais été terminés.	359
Photos 87 : Quoi de semblable entre le lycée Sassou Nguesso nouvellement créé à Kimongo, cadeau personnel du chef de l’État, (254 élèves, JTV-Congo 13/10/10 et E_374), et le CEG de Bouansa, 98,6 élèves par classe (1 380 au total, E_348) ? (photos 2010).	359
Photos 88 : Le centre de radiologie privé de Bouansa, tenu par un IDE. Une affiche de publicité de ce centre au CSI de Moussanda (Mabombo, 2010).	362
Photos 89 : Cantine Kinzaba (Bouenza) et cantine école Dimébéko (Dolisie).	363
Photos 90 : le centre médical des « Enfants de Matoto », mars 2010.	367
Photos 91 : Le CSI de Kibangou rénové par ENI (bâtiments verts) ; en marron au fond, l’ancien CSI et nouveau bloc opératoire, réhabilité par la <i>municipalisation accélérée</i> ; Maternité rénovée par ENI à Kimongo.	367
Photo 92 : Lit de la maternité de Kingoué (2009).	372
Photo 93 : Déplacement du député de Dolisie J.-C. Mouanda à Londéla-Kayes et remise de sondes au sous-préfet, qui les remet aux chefs de quartier, sous la supervision de la télévision (télé-Dol) et de l’armée (2009).....	372
Photos 94 : Ogooué : « Le député a commencé à construire un CSI, mais il n’a pas été réélu : il a arrêté la construction » (E_385) ; Mabombo : « la maternité en construction a été payée par un homme politique, conseiller départemental, qui a perdu aux élections des députés. Les travaux ont été commencés en 2008 mais arrêtés en 2009 » (E_307).	373

Photo 95 : Commerçante au marché du Lundi (marché Pont) ; ses safous proviennent de Passi-Passi, au Nord de Dolisie ; femmes de retour des champs (entre le marché et rue F. Éboué) ; 2010.	386
Photos 96 : Mfouati, une petite ville à l'abandon. À gauche : l'ancienne usine de la SOCOREM. À droite : l'ancien CSI de Mfouati (architecture portugaise). La ville était alors dynamique, avec un réseau d'électricité et d'adduction d'eau potable, l'usine faisait vivre de nombreux salariés (E_358)	387
Photos 97 : Les bureaux de la Comilog, le cours de tennis, et le camp des travailleurs Comilog à Makabana (2009). Les installations ont été pillées après la fermeture de la Comilog, puis de nouveau pendant les guerres. Le camp des travailleurs est toujours habité.	388
Photos 98 : Mess COMILOG à Makabana (Photo Soulet, non daté). Le même, en 2009.	388
Photos 99 : Dolisie, quartier cheminot (place ronde, maisons coloniales) ; Mbinda, camp téléphérique Comilog (2010).	388
Photos 100 : Les nouvelles bennes de GSA ; l'hôpital de référence, une décharge ? Dolisie, 2010.	389
Photo 101 : Maison détruite à Dolisie, 2009.....	391
Photos 102 : Chez Chantal, à Dolisie : sa maison, (à gauche et photo de droite), a été pillée, les tôles et les ouvertures volées. Elle vit désormais au fond de sa cour (à droite de la photo), dans des petites pièces aménagées qu'elle partage avec 3 familles.....	391
Photos 103 : Même chose pour Gina, à Sibiti, dont la maison, tout au fond, a été totalement détruite. Elle vit dans ses anciens magasins de stockage d'arachide, 4 pièces sans fenêtres dont elle a fait une chambre, un grenier, et deux chambres en location. Trois cuisines en planches viennent compléter le tout. On se lave en plein air dans la douche de l'ancienne maison.	392
Photos 104 : En gare de Bouansa, les sacs de manioc rouï sont chargés dans un wagon de marchandises ou attendent au quai Foralac. Voir aussi les oranges qui voyagent sur les conteneurs. Le quai Foralac (il y a 5 quais avec différents chargeurs) est l'ancien hangar à bois de la compagnie forestière du même nom, détruit pendant les guerres. Il sert depuis pour le maïs et le fougou.	397
Photos 105 : En gare de Loutété. Loutété est la seule gare du CFCO habilitée pour le chargement des bananes. Celles-ci viennent de Tsiaki et Sibiti, mais par manque de wagons, elles peuvent rester plusieurs jours en gare.....	398
Photos 106 : En gare de Loutété, les commerçantes de la ville achètent poissons (sacs blancs au premier plan) et poulet (barquette en carton derrière). Photo de droite, le congélateur (qui fonctionne sur groupe électrogène) du seul commerçant de Ngoubou-Ngoubou (Moungoundou-Nord).	399
Photo 107 : Facture d'un commerçant transporteur (Ets MAY) à un producteur. Gare de bouansa, 2010.....	402
Photos 108 : Infrastructures du CAT. La balance, hors d'état, et le couloir de tri ; le parc zoo-sanitaire ; l'ancienne infirmerie vétérinaire (2010).	410
Photos 109 : La bergerie du LTA de Sibiti et le site de maraîchage du CMA-CETA de Mouyondzi (juin et juillet 2010, les lieux ne sont pas entretenus pendant les vacances scolaires).....	412
Photos 110 : Fabrication de natte à Mabombo (vendue 1500F à Madingou ; 2010). Fabrication du Lounguila à Tséké-Pembé, 2010. Forgeron à Ndouo (Zanaga), Ob_28 ; 2009.....	416
Photos 111 : Le boulanger de Guirri (Kingoué) distribue son pain (2009) ; la boulangerie de Mabombo (2010). Un vendeur ambulant de pain et de médicaments (Kingoué, 2009).....	416

Photo 112 : Sur la route Loutété-Mfouati, cet ancien poteau électrique supporte un paquet de cigarettes, signe que la famille en vend.....	417
Photos 113 : Marché hebdomadaire de Londéla-Kayes (Kitsessi), côté congolais et côté RDC. La rivière symbolise la frontière (2009).....	417
Photos 114 : Petite pêche au barrage en saison sèche et fabrication d’huile de palme ; Kingani, 2009.....	418
Photos 115 : Au marché de Zanaga, la viande est encore fraîche (proximité avec le lieu de chasse ; 2009) ; Viande d’antilope rouge et de singe en train d’être fumée à Maroundou (Kibangou, 2010); Chargement d’un taxi (l’unique taxi Kibangou-Dolisie) avec une antilope-cheval et plusieurs petites gazelles fumées destinées à la consommation urbaine (2010).	419
Photo 116 : Piège sur la piste Missassa-Zanaga (2009) ; « campement » près de l’Ogooué où les femmes commerçantes viennent attendre les pêcheurs et chasseurs pour leur acheter leurs prises, et vendre des cigarettes ; l’homme au premier plan fabrique une hotte pour hommes (2010).	421
Photos 117 : L’activité d’orpaillage dynamise Ngoubou-Ngoubou (Moungoundou-Nord), dans laquelle a même été construit un petit « motel » à destination des orpailleurs ; une telle structure est rare dans les villages, et à 2 000 F la nuit, on est loin de ce que peut se payer un habitant de la région. À droite, 18 g d’or, équivalent à environ 240 000 FCFA (Ob_36).	422
Photo 118 : Ce qui reste du barrage de la Foula, Komono, 2009.	423
Photos 119 : Panneaux solaires de la <i>municipalisation accélérée</i> à Kibangou Centre (2010) et à Londéla-Kayes (2009).	423
Photos 120 : Source aménagée à Missassa (Lékoumou, 2009) ; Pompe du PRODER, non inaugurée (et donc non utilisable) à Kimbaoka (Bouenza, 2010).	425
Photos 121 : Recharges de téléphones portables en zones rurales. A gauche, chez un commerçant vers Lébolou (Kibangou). A droite, dans un vidéoclub de Mabombo. De 100 à 200F la charge (2010).	428
Photo 122 : Jeune homme qui va charger ses portables et ceux du village de Ngokango à l’antenne de Kibangou (9km). 2010.	429

Annexes

Annexe 1 : Ce que révèle une recherche sur le post-conflit

TABLEAU 46 : TYPES DE DOCUMENTS PORTANT SUR LE POST-CONFLIT, RECHERCHE GOOGLE "POST-CONFLIT"
NOVEMBRE 2011 (ORDRE DU CLASSEMENT : GOOGLE).

	Auteur	Titre	Adresse	Type de document	Date
1	SCIENCES PO	Post-conflit et acteurs français	www.peacecenter.sciences-po.fr/.../Sem_2_Reboul%20Babaud.pdf	Texte scientifique (sciences politiques)	2005
2	UNESCO	Reconstruction post-conflit	http://www.unesco.org/bpi/pdf/memobpi56_postconflict_fr.pdf	Page internet d'information	ND (2005+)
3	FRANCE DIPLOMATIE - MAE	États fragiles, prévention et reconstruction post-conflit	http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/actions-france_830/gouvernance-democratique_1053/États-fragiles-prevention-reconstruction-post-conflit_17836/index.html	Page internet d'information	2009
4	TRABELSI, DUBOIS	L'éducation en situation de post-conflit	http://www.rocare.org/Trabelsi.pdf	Texte scientifique (économie)	2006
5	PNUD	Nouveau rapport sur les enjeux du relèvement économique post-conflit	http://content.undp.org/go/newsroom/2008/october/new-report-provides-insights-on-post-conflict-economic-recovery.fr?src=print&lang=fr	Page internet de présentation de publication	2008
6	Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest / OCDE	DDR, Post-conflit et Développement en Afrique de l'Ouest	http://www.oecd.org/dataoecd/35/21/39544115.pdf	Rapport de synthèse d'un groupe de travail	2007
7	Organisation internationale de la francophonie	PNUD : une approche genrée du post-conflit	http://genre.francophonie.org/spip.php?article928	Page internet de présentation de publication	2002
8	NGODI	Globalisation, violence et reconstruction post-conflit dans la région des grands lacs africains	http://www.grandslacs.net/doc/2587.pdf	Texte sans références	ND (2003)
9	Lazare Poame	Penser la reconstruction post-conflit en Côte d'Ivoire	http://www.menaibuc.com/Penser-la-reconstruction-post	Page internet de présentation de publication	2009
10	AFD	Humanitaires et développeurs : comment agir ensemble en sortie de crise et de conflit	http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PUBLICATIONS/THEMATIQUES/savoirscommuns/02-Savoirs-communs.pdf	Actes d'un séminaire	2007
11	Afrique en ligne	Défis des pays sortant de conflits	http://www.afriquejet.com/relance-economique-environnement-2011111727437.html	Agence de presse évoquant un rapport de l'ONU	2011

TABLEAU 47 : TYPES DE DOCUMENTS PORTANT SUR LE POST-CONFLIT, RECHERCHE GOOGLE "RECONSTRUCTION POST-CONFLIT" NOVEMBRE 2011

	Auteur	Titre	Adresse	Type de document	Date
1 (*2)	UNESCO	Reconstruction post-conflit	http://www.unesco.org/bpi/pdf/memobpi56_postconflict_fr.pdf	Page internet d'information	ND (2005+)
2	MANTUBA-NGOMA	Les femmes et la reconstruction post-conflit en République démocratique du Congo	http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/SHS/pdf/Femmes-RDC.pdf	Texte scientifique (ethnologie) mis en ligne sur le site de l'UNESCO	ND (2004+)
3 (*3)	FRANCE DIPLOMATIE – MAE	États fragiles, prévention et reconstruction post-conflit	http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/actions-france_830/gouvernance-democratique_1053/États-fragiles-prevention-reconstruction-post-conflit_17836/index.html	Page internet d'information	2009
4	Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest / OCDE	Leçons tirées de la reconstruction post-conflit au Rwanda	http://www.oecd.org/dataoecd/54/41/40992308.pdf	Rapport de synthèse d'un groupe de travail	2008
5	Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest / OCDE	Le secteur privé dans la reconstruction post-conflit en Guinée Bissau	http://www.oecd.org/dataoecd/54/40/40992295.pdf	Rapport de synthèse d'un groupe de travail	2008
6	NEPAD	Cadre politique de reconstruction post-conflit en Afrique	http://www.africanreview.org/docs/conflict/PCR%20Policy%20Framework%20French.pdf	Rapport cadre	2005
7 (*9)	Lazare Poame	Penser la reconstruction post-conflit en Côte d'Ivoire	http://www.menaibuc.com/Penser-la-reconstruction-post	Page internet de présentation de publication	2009
8	BANQUE MONDIALE	Coordination de l'aide et reconstruction post-conflit : la Cisjordanie et Gaza	http://lnweb90.worldbank.org/oed/oeddoclib.nsf/DocUNIDViewForJavaSearch/FFBE73F027C910078525683C0056073C/\$file/185preFr.pdf	Rapport d'évaluation	1999
9 (*8)	NGODI	Globalisation, violence et reconstruction post-conflit dans la région des grands lacs africains	http://www.grandslacs.net/doc/2587.pdf	Texte sans références	ND (2003+)
10	journal Le Patriote	Reconstruction post-conflit : Hamed Bakayoko a échangé avec une délégation de l'UA	http://news.abidjan.net/h/416491.html	Article de presse	2011

TABLEAU 48 : RECHERCHE SUR GOOGLE.COM DE "POST-CONFLIT"

	Auteur	Titre	Adresse	Type de document	Date
1	Center for strategic and international studies ¹⁵⁵	Program on Crisis, Conflict, and Cooperation (C3)	http://csis.org/program/c3	Page internet d'information	ND
2	United States Institute of Peace ¹⁵⁶	Center for Post-Conflict Peace and Stability Operations	http://www.usip.org/peaceops/index.html	Page internet d'information	ND
3	United Nations Environment	Disasters and Conflicts	http://www.unep.org/disastersandconflicts/	Page internet d'information	ND

155 CSIS : Centre de recherche d'experts fondé pendant la guerre froide destiné à maintenir la prospérité des États-Unis dans le monde.

156 USIP : Centre de recherche indépendant créé par le congrès américain

Annexes

	Programme				
4	Post-conflict people ¹⁵⁷	Post-conflict people, an independent association committed to reviving societies suffering from recent or on-going conflicts	http://www.postconflictpeople.org/index.php?page=11	Page internet d'information	ND
5	The Foundation For Post Conflict Development ¹⁵⁸	The Foundation For Post Conflict Development	http://www.postconflictdev.org/	Page internet d'information	2011
6	Paul Collier, Anke Hoeffler, Måns Söderbom	Post-Conflict Risks	http://www.csae.ox.ac.uk/workingpapers/pdfs/2006-12text.pdf	Texte scientifique (économie), University of Oxford	2006
7 (*5)	PNUD	Post-Conflict Economic Recovery: Enabling Local Ingenuity (Permettre l'ingéniosité locale)	http://www.undp.org/cpr/we_do/eco_recovery.shtml	Page internet de présentation de publication	2008
8	Hunt alternatives fund ¹⁵⁹	Post Conflict Reconstruction	http://www.huntalternatives.org/download/39_post_conflict.pdf	Rapport	ND (2004+)
9	University of Cambridge	Cambridge Post-Conflict & Post-Crisis Research Group	http://www.postconflict.group.cam.ac.uk/	Page internet d'information	ND
10	International Rescue Committee	Post-Conflict Development	http://www.rescue.org/our-work/post-conflict-development	Page internet d'information	ND

157 "We act as a guild for practitioners involved in post-conflict reconstruction and provide a virtual meeting place in which views and industry information is shared".

158 FPCD : Association américaine fondée en 2005, affiliée aux Nations-Unies, travaillant pour la réalisation des OMD dans le secteur éducatif des pays en post-conflit.

159 Fonds privé créé en 1981 à Denver pour subventionner et fournir une assistance technique aux opérations de changement social.

Annexe 2 : Chronologie détaillée des « évènements » dans les pays du Niari

juin 1997: Guerre civile entre partisans du président P. Lissouba (défendu par des milices implantées dans le sud-ouest du pays, Niari-Lékoumou-Bouenza) et le général nordiste D. Sassou Nguesso, soutenu par sa milice cobra, et auquel se rallie une partie de l'armée aidée par l'armée angolaise du président Dos Santos à partir d'octobre. Victoire et accession au pouvoir de D.S N. P. Lissouba fuit en exil.

15 oct 1997 : Sassou déclare la fin de la guerre. Les Angolais prennent Pointe-Noire (sans combattre), et entrent dans les pays du Niari par **Kimongo**.

15-16 oct 1997 : Autorisation pour les Cobras de piller pendant 48h.

17 octobre 1997 : Évacuation par des commandos et par la 3^e compagnie du 3^e régiment de parachutistes d'infanterie de marine (RPIMa) de 59 ressortissants français, allemands, portugais, italiens, suisse, burkinabé, mauricien de **Nkayi et la région de Dolisie**, menacés par les miliciens cocoyes (Nkayi tombe aux mains des Cocoyes).

17 octobre pendant la nuit : **Sibiti** pillée par les militaires.

20 octobre 1997 : Évacuation de 20 personnes dont 5 français dans la région de **Mbouyi (Lékoumou)**.

21 octobre : Attaque du camp de la gendarmerie de **Mouyondzi** par des « assaillants armés », trois soldats sont tués.

Nov – Dec 1997 : Fuite des habitants de la vallée occupée par l'armée (Cobras, Angolais, Rwandais), qui font exactions => refuge vers **Komono** (pop x 5)

1er avril 1998 : Arrivée des Angolais et Cobras à **Mouyondzi**. (*Baniafouna*) Les Cocoyes de Mouyondzi dans la Bouenza réagissent contre les miliciens Cobras (*Ngodi*).

Vers le 10 avril : attaque de **Moukoulou**, prive Pointe-Noire et la vallée du Niari d'électricité pendant plusieurs semaines (jusqu'à mai) (*cf. dépêche IRIN du 14 décembre*)

Août : début du conflit dans le Pool

Octobre 1998 : arrêt du CFCO, contrôlé par les Cocoyes à **Loutété**.

1er ou 2 novembre 1998 : Attaque du poste de gendarmerie à **Mouyondzi**, causant la mort de quatre gendarmes (exécutés en public) et en blessant deux autres.

4 nov 1998 : affrontements Ninjas-FAC à **Yamba**, 7 morts.

4 ou 5 novembre 1998 : Attaque du poste de gendarmerie à **Mossendjo**, dans le Niari, au cours de laquelle deux personnes sont tuées et plusieurs autres blessées parmi la population civile ; un véhicule appartenant à une délégation de la société Hydro-Congo en mission dans la localité est volé ; ° tous les occupants de ce véhicule sont dépossédés de leurs biens ; des armes et des munitions sont volées.

Attaque de **Moungoundou** (Niari) qui provoque un exode des populations en direction de Makabana. Un commerçant mauritanien est dépossédé de ses biens.

Décembre 1998 : Les jeunes **Sibiti** et de la Lékoumou attaquent les FAC. (reprise des attaques dans les zones rurales). La ville est prise par les FAC.

13 décembre : Fuite de la population de **Sibiti**.

Déc. 1998 : Reprise de **Sibiti** par les Cocoyes de Mayéyé et Komono

11-12 décembre¹⁶⁰ : Une dizaine d'ex Cocoyes attaquent les administrations publiques et le poste de police de **Nkayi**, ainsi que la **SARIS** (*le 19 décembre selon OCDH FIDH ; d'autres sources disent que les cobras ont pillé la Saris*). Le personnel expatrié est pris en otage.

11-28 décembre 1998 : Occupation de **Nkayi** par les Cocoyes, qui se solde le 26-28 décembre par le bombardement de la ville, ses 40-60 000 habitants fuient. 123 morts. Débandade des miliciens. Les Fac bombardent toute la région de déc. 1998 à ??? 1999.

14 décembre 1998 : Les Cocoyes tentent sans succès de prendre le barrage de **Moukoulou** (*IRIN*)

28 Décembre 1998-janvier 1999 : Occupation de **Mouyondzi** par les Cocoyes, de **Bouansa** et sa centrale électrique, de **Madingou**.

6 janvier 1999 : Prise du barrage de **Moukoulou** (*IRIN*).

À partir du 20 janvier 1999¹⁶¹ : Attaque de **Madingou** (dans la Bouenza). Elle vise un convoi militaire patrouillant le long de la ligne de chemin de fer, provoque la mort de plusieurs militaires et endommagement des wagons.

Attaque de **Nkayi**, occasionnant l'assassinat des cadres civils et militaires, ainsi que le meurtre d'un cadre français de la société Saris-Congo; le pillage de la société Saris-Congo; le pillage et la destruction des édifices publics et des biens privés

¹⁶⁰ 10 au 11 décembre, les miliciens Cocoyes ont attaqué la direction de la surveillance du territoire, le commissariat central de police et les édifices abritant les administrations publiques à Nkayi.

Les Cocoyes ont également pillé le Trésor public, la Caisse nationale de sécurité sociale, les bureaux de la Société nationale de distribution d'eau, ainsi que des magasins et autres commerces, dont la pharmacie Arielle qui appartient à un dignitaire du Parti Congolais du Travail (PCT), le parti du Général Denis Sassou Nguesso. Ils ont également assassiné plusieurs personnes considérées comme favorables aux Forces démocratiques et patriotiques (FDP). (OCDH-FIDH 1999)

¹⁶¹ In DDB 13 juillet 1999, mais les dates ne correspondent pas.

Attaque de **Mouyondzi**. Elle entraîne l'assassinat de deux agents de police, de plusieurs gendarmes et de nombreux civils ; l'occupation et le sabotage du barrage hydro-électrique de **Moukoulou** qui alimente Pointe-Noire, le poumon économique du Congo.

Attaque de **Bouansa**. Elle occasionne l'occupation et le sabotage du transformateur très haute tension;° le pillage et la destruction des biens publics et privés.

25 décembre 1998 - mars 1999 : Occupation du barrage de **Moukoulou** et de plusieurs villes par les Cocoyes

5 janvier : Selon la TV congolaise, l'armée contrôle **Nkayi** après de violents combats avec les Cocoyes.

25 janvier 1999 : Attaque de **Dolisie** par les Cocoyes (une trentaine d'hommes armés partisans de Lissouba), qui reprennent la ville (attaque centre ville, aéroport et gare). Riposte des FAC et de 60 combattants rwandais le **25-26 janvier**. Massacres. Tous les habitants fuient. (8 morts confirmés par IRIN le 25 : 2 FAC et 6 « rebelles »). Assassinat de plusieurs cadres civils et militaires ; pillage et la destruction des biens publics et privés ; destruction systématique des édifices publics (dont l'aéroport et l'hôpital général) ; enlèvement des expatriés de la société Socobois ; exode de la population civile. Les combats durent encore le 6 février selon l'IRIN.

Attaque d'un train dans la Bouenza (*IRIN*)

28 janvier 1999 : Formation du MNLC (Mouvement National de Libération du Congo) par les Cocoyes, leur représentant est Paul Mouléri, demandent des pourparlers de paix. Selon l'IRIN, « Les "Lissoubistes" auraient mis en place une administration parallèle dans la Lékoumou, Bouenza et Niari. »

Janvier-avril 1999 : Dans les pays du Niari, les combats entre milices cocoyes et les FAC, soutenues par les armées angolaises et rwandaises, continuent. Les cocoyes reprennent Dolisie, avant de la reperdre, les habitants fuient ou sont massacrés, la ville est détruite. Les fronts se déplacent vers le fleuve, le contrôle des ponts sur le Niari devient le nerf de la guerre (combats à Kibangou et Makabana dans le Niari, Loudima et Pika-Songho dans la Bouenza, où se joue l'accès aux zones de replis des populations et des milices dans les forêts de la Lékoumou et du Nord du Niari). Tout l'axe du CFCO est sinistré, les habitants fuient à Pointe-Noire ou dans les forêts vers le Gabon, dans les montagnes proches de la RDC pour les villageois situés au Sud du CFCO. En février, attaque de Bivela. En mars, attaque de Mvouti et les Saras (<http://reliefweb.int/node/45239>).

9 février : Les FAC annoncent la destruction d'une colonne de tanks cocoyes dans le Niari venant de Mbinda (frontière gabonaise) et se dirigeant vers Dolisie. La destruction n'a pas été confirmée par des sources indépendantes.

~26 mars 1999 : Reprise de Mouyondzi par les FAC (DDB 29 mars)

Mars 1999 : Fondation du CNR (Conseil National de la résistance) où se regroupent Cocoyes, et autres milices de la Lékoumou-Bouenza - MNLC) avec les Ninjas et Nsilulus de la région du Pool. Les diverses formations miliciennes s'associent au sein du Conseil national de la

Résistance (C.N.R.) et des Forces d'autodéfense de la résistance sous la direction de Ntoumi. Leur base est située dans le département de la Lékoumou, non loin de Komono.

22 juin 1999 : Attaque de la localité de **Nkola** dans la région du Kouilou, par les Cocoyes. Elle provoque la séquestration et l'assassinat des populations civiles et militaires (sept morts), ainsi que la destruction des biens privés et de la base vie de la société forestière Foralac.

juin-juillet 1999 « Offensive généralisée » de l'armée congolaise, appuyé par ses alliés (Angola). Les villes du Sud du pays (**Nkayi, Dolisie**) et l'axe du CFCO sont contrôlés militairement, les principales villes comme Nkayi ou Dolisie sont occupées durablement par l'armée. Les Cocoyes font quelques gros coups et se rapprochent de Pointe-Noire ; ils parviennent également défendre leurs lieux de replis dans le Nord de la Lékoumou face à l'offensive généralisée, que ce soit en barrant l'accès par les plateaux (Zanaga) ou par les pistes du Sud (Sibiti, Kibangou).

4 juillet : Reprise de **Sibiti** selon les dépêches de BZV du 7-07-99. (*1^{er} juillet attaque par les FAC, in Baniafouna, 2001, p.238. c'est également la date des bombardements contre les villages de l'axe Mayéyé*). Prise de Sibiti signalée seulement le 13 juillet par l'IRIN.

~24 aout 1999 : Reprise de **Loutété** (*DDB 26 août 99*)

27 aout : L'armée congolaise revendique le contrôle total du CFCO.

7 septembre 1999 : Les FAC reprennent **Sibiti** (*DDB 10 sept 99*)

22 septembre 1999 : « Reprise » de **Zanaga** par les FAC (IRIN)

2 novembre 1999 : Les Fac avancent jusqu'à Kibangou avant de reculer et de mettre un bouchon à **Pont du Niari** (E_234).

16 novembre 1999 : Amnistie (accord de cessation des Hostilités de Pointe-Noire) pour les trois milices. Loi d'amnistie 20-99 du 20 décembre 1999.

29 décembre 1999 : À Brazzaville, accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités entre le Haut commandement des Forces Armées Congolaises (FAC) et le Haut commandement des forces d'autodéfense de la résistance (FADR)¹⁶².

20 janvier 2000 : Référendum, nouvelle Constitution qui instaure un régime de type présidentiel (88 % de « oui »)

juillet 2000: Premier programme de DDR (*Désarmement, Démobilisation, et Réinsertion*) avec l'appui du PNUD et de l'Organisation Internationale des Migrations (OIM).

2000 : Certains groupes Ninjas et les milices Cocoyes qui opéraient dans le Grand Niari déposent les armes. Les habitants restent encore cachés quelques mois dans les forêts par peur d'un retour des violences, sporadiques (Mossendjo).

¹⁶² Ensemble hétérogène formé (avec plus ou moins de tensions internes) des différents mouvements de guérilla du grand Niari (Cocoyes de la Bouenza, Lékoumou et Niari) et du Pool (Ninjas, Nsilulus).

2001 : le gouvernement congolais crée le *Haut Commissariat pour la Réintégration des Ex-Combattants (HCREC)*. Dirigé par le Colonel Michel Ngakala il comprend des représentants du gouvernement et du CNR (Conseil national de la résistance). Appui financier de la Banque Mondiale.

mars 2001 : « dialogue national » mais sans la participation des principaux leaders d'opposition : Lissouba, Kolélas, Yhomby Opango et Ntoumi.

10 mars 2002 : **Élection présidentielle** (DSN 89 % des voix)

Avril 2002-mars 2003 : Seconde guerre du Pool. Renforts de troupes militaires, interventions d'hélicoptères de combat, bombardements ponctuels, destructions de villages et politique de terre brûlée. Symétriquement, nombreuses attaques de villages par des miliciens nsilulu. Déplacement massif de populations rurales hors des villages, dans les forêts proches, vers les départements voisins (Bouenza, Lekoumou, Plateaux) et vers Brazzaville (estimations +/- 150 000 déplacés).

4-29 décembre 2002 : 2 membres du CICR sont kidnappés dans la Bouenza par des Ninjas/ Nsilulus.

17 mars 2003 : cessez le feu, accord de principe entre Ntoumi et le gouvernement sur le désarmement, la démobilisation et la réinsertion de ses partisans, la libre circulation des personnes et des biens dans le Pool, la restauration l'autorité de l'État.

Oct 2005 : Retour d'exil de l'opposant historique Bernard Kolélas. Amnistié le 23 novembre 2005.

2006 : premier retour de l'État dans les pays du Niari à travers la très médiatique « municipalisation accélérée » dans le Niari. En réalité, seule Dolisie a été concernée, et la plupart des infrastructures n'ont jamais été réalisées.

Juin-août 2007 : Élections législatives

juin 2008 : Élections locales.

Relance du PNDDR programme de désarmement-démobilisation et réinsertion conduit par la Banque Mondiale (BM), (financé par la BM, l'UE, le Japon et le Congo). Dans le Niari, près de 8000 ex-combattants sont recensés, mais seuls 2700 peuvent être financés ; dans la Bouenza, 9000 sont identifiés, 3900 financés.

12 juillet 2009 : élections présidentielles : Denis Sassou Nguesso a réélu au premier tour (78,61% des suffrages exprimés). Nouveau gouvernement avec équilibre entre ministres de différentes origines régionales.

2012 : Élections législatives. L'UPADS passe de 11 à 7 sièges.

Annexe 3 : Accords de cessez-le-feu

Accord de Pointe-Noire, 16 novembre 1999

Préambule

Les parties prenantes au présent accord sont persuadées que parmi les conditions nécessaires à l'instauration d'une paix durable dans notre pays figure le non recours, sans exception aucune, aux armes pour régler les conflits politiques.

Pour qu'il en soit désormais ainsi, le présent accord a pour objet de consigner toutes les clauses utiles à l'arrêt des hostilités et de leurs effets induits.



ACCORD DE CESSATION DES HOSTILITÉS EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

- Convaincus que sans la paix, le Congo notre pays ne peut préserver et consolider l'unité nationale, promouvoir la démocratie et le développement.
- Convaincus que seuls le dialogue et le non recours sans exception aucune aux armes peuvent aider à résoudre durablement les conflits internes et externes dans notre pays.
- Persuadés que la restauration de la paix et sa préservation passent par :
 - 1 – L'arrêt sans conditions des affrontements armés entre les différentes milices et les forces gouvernementales dans notre pays, ainsi que de la violence sous toutes ses formes ;
 - 2 – La promulgation d'une loi portant amnistie des éléments armés des anciennes milices ayant déposé les armes ;
 - 3 – Le sauvetage des populations en péril dans les forêts des régions du Pool, de la Bouenza, de la Lékoumou et du Niari ;
 - 4 – Le retour à la vie démocratique normale dans notre pays.

Nous soussignés agissant pour le compte :

1. Du Haut Commandement de la Force Publique
2. Des Factions Armées, dont notamment :
 - Les Cobras
 - Le Mouvement National de Libération du Congo (M.N.L.C.)
 - Le Mouvement National de Libération du Congo – Rénové (M.N.L.C.R.)
 - Bana DoI
 - Résistance Sud Sud
 - Ninjas
3. Des Facilitateurs :
 - Comité de Suivi de l'Appel de Douala (CSAD) ;
 - Conseil Mondial de la Paix – Zone Afrique/Fédération Congolaise des ONGS, Fondations et Associations de Développement (CMPZA/FECONDE).



Convenons de ce qui suit :

- (a) L'adoption et la promulgation d'une loi portant amnistie des éléments armés des anciennes milices ayant déposé les armes.
- (b) L'arrêt des hostilités sur toute l'étendue du territoire national et particulièrement dans les régions du Pool, de la Bouenza, de la Lékoumou et du Niari.
- (c) Le redéploiement de la Force publique dans les villages, les villes, les axes routiers, les chemins de fer, les aéroports et les ports.
- (d) La démilitarisation des partis, mouvements et associations politiques.
- (e) La libre circulation des personnes et des biens, ainsi que des organisations humanitaires dans les zones de conflit.
- (f) La réhabilitation des pouvoirs public et coutumier dans les zones de conflit.
- (g) La réhabilitation et la réintégration d'office dans la Force Publique des officiers supérieurs, des officiers subalternes, des sous-officiers, des hommes de troupe et assimilés, membres des factions armées signataires du présent accord ayant renoncé à la violence, déposé leurs armes et rejoint la caserne.
- (h) La réhabilitation et la réintégration des fonctionnaires et autres agents de l'État et du secteur parapublic, membres des factions armées signataires ayant renoncé à la violence, déposé leurs armes et rejoint leurs administrations respectives.
- (i) La réhabilitation et la réintégration dans les établissements scolaires et universitaires des élèves et étudiants, membres des factions armées signataires ayant renoncé à la violence, déposé leurs armes et rejoint leur lieu de scolarité.
- (j) La libération de toutes les personnes civiles et militaires détenues du fait de la guerre du 5 juin 1997 et de ses effets induits.
- (k) La mise en place d'un *Comité de Suivi de l'Accord de Cessation des Hostilités en République du Congo* dont les attributions et la composition sont définis en annexe.
- (l) Le ramassage de toutes les armes, munitions de guerre et explosifs détenus illégalement sous le commandement de la Force Publique aidée par les parties signataires.



1 – AUX AGENTS DE LA FORCE PUBLIQUE AYANT APPARTENU AUX FACTIONS ARMÉES

Les parties signataires du présent accord exigent :

- (a) Le renoncement définitif et sans conditions à l'usage des armes de guerre en dehors des missions légales prescrites par les autorités compétentes de la République.
- (b) Le retour sans conditions dans les rangs de la Force Publique Congolaise des officiers, sous-officiers et hommes de troupe qui le désirent, à leurs grades respectifs au 5 juin 1997, à compter de la date de signature du présent accord.
- (c) La démission de la Force Publique de tous ceux qui ont choisi de faire carrière dans la politique active, notamment en adhérant à une formation politique. Cette démission sera automatique à compter du 1^{er} janvier 2000.
- (d) La restitution des armes de guerre détenues illégalement au plus tard le 15 décembre 1999.
- (e) Le renoncement définitif à toute appartenance à une faction armée sur toute l'étendue du territoire national.

2 – AUX FONCTIONNAIRES ET AUTRES AGENTS DE L'ÉTAT AYANT APPARTENU À DES FACTIONS ARMÉES

Les parties signataires du présent accord exigent :

- (a) Le renoncement définitif et sans conditions à la détention illégale des armes et leur restitution à la Force Publique.
- (b) Le retour sans conditions dans les rangs de la Fonction Publique au plus tard le 15 décembre 1999.
- (c) Le renoncement définitif à toute appartenance à une faction armée sur toute l'étendue du territoire national.



3 – AUX ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS AYANT APPARTENU À DES FACTIONS ARMÉES

Les parties signataires du présent accord exigent :

- (a) Le renoncement définitif et sans conditions à la détention illégale des armes et leur restitution à la Force Publique.
- (b) Le retour sans conditions dans leurs établissements scolaires et universitaires respectifs au plus tard le 15 décembre 1999.
- (c) Le renoncement définitif à toute appartenance à une faction armée sur toute l'étendue du territoire national.

4 – AUX AUTRES ÉLÉMENTS DES FACTIONS ARMÉES SIGNATAIRES DU PRÉSENT ACCORD

Les parties signataires du présent accord exigent :

- (a) Le renoncement définitif et sans conditions à la détention illégale des armes et leur restitution à la Force Publique.
- (b) Le renoncement, sans conditions, à toutes exactions contre les citoyens congolais et étrangers vivant sur le territoire de la République du Congo.
- (c) La contribution, sans conditions, au sauvetage des populations en danger de mort dans les forêts des régions du Pool, de la Bouenza, de la Lékoumou, du Niari, des Plateaux et du Kouilou sous le commandement de la Force Publique assistée par les parties signataires.
- (d) Le renoncement définitif à toute appartenance à une faction armée sur toute l'étendue du territoire national.
- (e) L'engagement à participer, en cas de besoin, aux travaux de reconstruction et de réhabilitation des infrastructures économiques ainsi que leur sécurisation.



5 – DU HAUT COMMANDEMENT DE LA FORCE PUBLIQUE

Les parties signataires du présent accord exigent :

- (a) La réintégration, sans conditions, dans les rangs de la Force Publique, à leurs grades respectifs au 5 juin 1997, des militaires, gendarmes, policiers et autres personnels civils qui auront rejoint leurs corps respectifs au plus tard le 15 décembre 1999 et qui auront restitué leurs armes.
- (b) L'arrêt de toute action militaire contre les factions armées signataires au présent accord sauf cas de sa violation.
- (c) L'aménagement des couloirs par la Force Publique permettant l'évacuation, sous le contrôle du *Comité de Suivi de l'Accord de Cessation des Hostilités en République du Congo* des combattants et des populations civiles devant regagner leurs lieux d'habitation habituels.
- (d) L'intégration dans la Force Publique, en fonction de ses besoins et des aptitudes de chacun, des éléments des milices armées signataires du présent accord ayant renoncé à la violence et déposé leurs armes au plus tard le 15 décembre 1999.

6 – DU COMITÉ DE SUIVI DE L'APPEL DE DOUALA ET DU CONSEIL MONDIAL DE LA PAIX Z.A./FECONDE

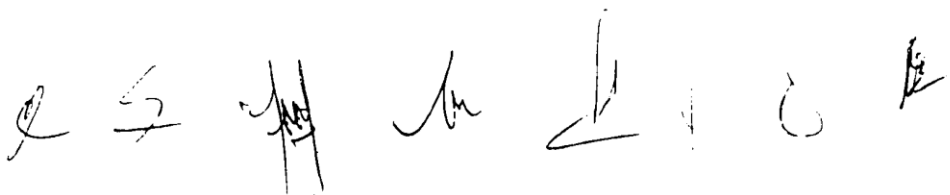
Les parties signataires du présent accord exigent :

- (a) La contribution au suivi de l'application du présent accord.
- (b) La contribution à la promotion de tout micro-projet permettant la réinsertion des populations civiles victimes des violences dans la vie active.

7 – RECOMMANDATIONS AU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE

Les parties signataires du présent accord recommandent au Gouvernement de la République :

- (a) La réintégration, sans conditions, dans la Fonction Publique, à leurs catégories et échelons respectifs au 5 juin 1997, et affectation sans discrimination des fonctionnaires et autres agents de l'État qui auront restitué leurs armes et rejoint leurs administrations respectives au plus tard le 15 décembre 1999.



(b) Le rétablissement des salaires des fonctionnaires civils et militaires dès la reprise effective du travail.

(c) La mobilisation de la communauté internationale pour un soutien massif des organisations non gouvernementales compétentes pour des micro-projets de réinsertion et de reconversion des miliciens, membres des factions armées signataires du présent accord, qui auront renoncé à la violence et déposé leur armes au plus le 15 décembre 1999.

8 – RECOMMANDATIONS AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Les parties signataires du présent accord sollicitent auprès du Président de la République :

(a) La désignation d'une Haute Autorité chargée de promouvoir la paix et la réconciliation nationale.

(b) La facilitation de l'exécution du présent accord dans les pays voisins du Congo.

9 – DISPOSITIONS COMMUNES

(a) Les parties signataires du présent accord conviennent d'encourager et d'intégrer toutes les initiatives qui contribuent à la préservation de la paix en République du Congo.

(b) Elles demandent à tous les citoyens et groupes organisés de contribuer au ramassage des armes sous le commandement de la Force Publique aidée par les parties signataires.

(c) Elles exigent aux partis, mouvements et associations politiques de ne plus disposer de branches armées et recommandent à ceux qui n'ont pas encore été enregistrés au Ministère de l'Intérieur de se conformer à la loi.

(d) Elles proclament la dissolution de toutes les milices signataires du présent accord.

(e) Elles exigent la proscription sur toute l'étendue du territoire national des actes coercitifs et de représailles contre toute personne ou groupe organisé qui adhère et s'engage à promouvoir la paix et la réconciliation nationale.



Handwritten signatures of the signatories of the agreement, including names like S, H, M, L, C, and others.

10 – DISPOSITIONS FINALES

Les parties signataires du présent accord s'engagent à former un bloc solidaire capable de s'opposer à toutes les forces hostiles à la paix et à la réconciliation nationale, ainsi qu'aux adeptes de la violence sous toutes ses formes.

Toutes les parties non signataires de l'Accord de Cessation des Hostilités en République du Congo peuvent y adhérer au plus tard le 15 décembre 1999 en notifiant leur adhésion par écrit adressé au Comité de Suivi du présent accord.

Fait à Pointe-Noire, le 16 novembre 1999

Les signataires

**Pour le Commandement
de la Force Publique**



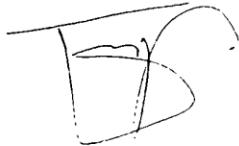
Général Gilbert MOKOKI

**Pour le Comité de suivi de l'Appel
de Douala (Facilitateur)**



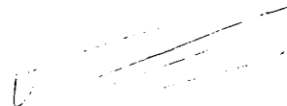
Marius MOUAMBENGA

Pour le Commandement « Ninjas »



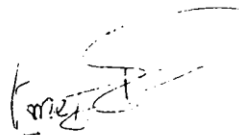
Bernard NTANDOU

**Pour le Conseil Mondial
de la Paix Z.A./Féconde (Facilitateur)**



Vital BALLA

Pour le Commandement du MNLCR **Pour le Commandement du MNLC**

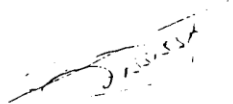


Martin NGOLO



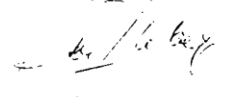
Colonel M'BOUSSI-MOUKOKO

**Pour le Commandement
des « Bana Dol »**



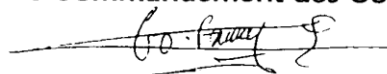
P/M Jean-Michel DISSISSA

**Pour le Commandement
de la Résistance Sud Sud**



Fidèle NGOMA ADADA

Pour le Commandement des Cobras



Faustin ELENGA

Accord de Brazzaville, 29 décembre 1999

**ACCORD DE CESSEZ-LE-FEU ET DE
CESSATION DES HOSTILITÉS**

ENTRE

**LE HAUT COMMANDEMENT DE LA FORCE
PUBLIQUE**

ET

**LE HAUT COMMANDEMENT DES FORCES
D'AUTODÉFENSE DE LA RÉSISTANCE
(FADR)**

EN RÉPUBLIQUE DU CONGO BRAZZAVILLE



Préambule

Par le présent Accord le **Haut Commandement de la Force Publique** mandaté par le **Gouvernement**,

d'une part

Et

d'autre part

Le **Haut Commandement de la Force d'Autodéfense de la Résistance** en sigle **FADR**, mandaté par le **Conseil National de la Résistance (CNR)** s'engagent à restaurer une Paix véritable et durable au Congo.

Les parties prenantes au présent accord sont persuadées que parmi les conditions nécessaires à l'instauration d'une Paix véritable et durable dans notre Pays figure le non recours, sans exception aucune, aux armes pour régler les conflits politiques.

Pour qu'il en soit désormais ainsi, le présent accord a pour objet de consigner toutes les clauses utiles à l'arrêt des hostilités et de leurs effets induits.

Sous la médiation du sage de l'Afrique, son **Excellence El Hadj OMAR BONGO, Président de la République Gabonaise**, les deux parties conviennent de ce qui suit.



CHAPITRE I : DU CESSEZ-LE-FEU ET DE CESSATION DES HOSTILITÉS

Les parties signataires du présent accord :

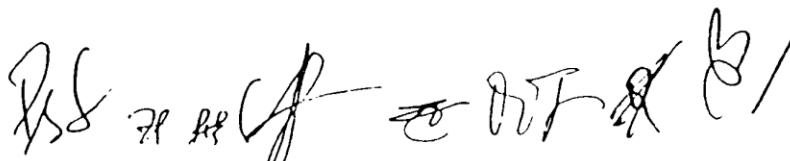
- Convaincues que sans la Paix, le Congo notre Pays ne peut préserver et consolider ; l'unité nationale, promouvoir la Démocratie et le Développement ;
- Convaincues que seuls le dialogue et le non recours sans exception aucune aux armes peuvent aider à résoudre durablement les conflits internes et externes dans notre pays.
- Persuadées que la restauration de la Paix et sa préservation passent par l'instauration d'un dialogue national, conviennent de :

Article 1^{er} : L'arrêt des hostilités sur toute l'étendue du territoire national et particulièrement dans les régions du Pool de la Bouenza, de la Lékoumou, du Niari et du Kouilou.

CHAPITRE II : DU COMITÉ DE SUIVI DE L'ACCORD DE CESSEZ-LE-FEU ET DE CESSATION DES HOSTILITÉS

Article 2 : Les parties signataires du présent accord conviennent de la mise en place d'un Comité de suivi mixte et paritaire de l'Accord de Cessez-le-Feu et de Cessation des hostilités chargé de :

- Assurer le contrôle et la vérification des mesures d'application du Cessez-le-Feu dans les zones de conflit ;
- Définir les modalités pratiques de mise en œuvre de l'accord de Cessez-le-Feu et de Cessation des Hostilités sur toute l'étendue du territoire national notamment dans les zones de conflit ;
- Assurer le redéploiement de la Force Publique sur toute l'étendue du territoire national ;



- Assurer la démilitarisation des Partis, mouvements et Associations Politiques ;
- Assurer le ramassage de toutes les armes, munitions de guerre et explosifs.

Article 3 : Le Comité de Suivi mixte et paritaire de l'Accord de Cessez-le-Feu et de Cessation des Hostilités, est placé sous l'égide de son **Excellence El Hadj OMAR BONGO, Président de la République Gabonaise**.

Article 4 : Les attributions et la composition dudit Comité sont prescrites en annexe.

CHAPITRE III : DES DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 5 : Les Parties signataires conviennent de ce qui suit :

- L'adoption et la promulgation d'une loi portant Amnistie Générale des faits de guerre commis à compter du 5 juin 1997 jusqu'à la date de signature du présent accord ;
- La libre circulation des personnes et des biens, ainsi que des organisations humanitaires dans les zones de conflit ;
- La réinsertion d'office dans la Force Publique des officiers, sous-officiers et militaires du rang membres de la Force d'Autodéfense de la Résistance FADR ;
- La réinsertion des fonctionnaires et autres agents de l'État et du secteur para-public et privé, membres de la force d'Autodéfense de la Résistance ;
- La réinsertion dans les établissements scolaires et universitaires des élèves et étudiants n'ayant pu rejoindre leur lieu de scolarité du fait de la guerre ;
- La libération de toutes les personnes civiles et militaires détenues du fait de la guerre ;



- Le recrutement dans la force publique et la réinsertion des éléments de la Force d'Autodéfense de la Résistance FADR dans la vie sociale.
- L'aménagement par les parties signataires des couloirs humanitaires permettant l'assistance aux populations, sous le contrôle du Comité de Suivi Mixte et Paritaire de l'Accord de Cessez-le-Feu et de Cessation des Hostilités ;
- Le retour sans conditions des fonctionnaires et autres agents de l'État dans leurs services respectifs avec révision des situations administratives ;
- Le rétablissement sans conditions dans leurs droits, des fonctionnaires et agents de l'État, membres des FADR admis à faire valoir leurs droits à la retraite du fait de la guerre alors qu'à la date du 5 juin ils avaient encore un(1) deux(2) ou trois(3) ans d'activité.

CHAPITRE IV : DE LA FORCE PUBLIQUE

La stabilité politique et la paix dépendent étroitement des solutions apportées aux problèmes de sécurité en général et de la Force Publique en particulier.

Le statut, la composition, le commandement et l'implantation de la Force Publique devront garantir la stabilité des Institutions, la paix, la confiance mutuelle de tous les frères d'armes en général et particulièrement les signataires du présent accord qui s'engagent à contribuer sans réserve au processus de la réorganisation impérative de la Force publique, en ayant également en vue les questions relatives à la reconstitution des carrières.

Article 6 : Les parties signataires du présent Accord exigent :

- La réorganisation de la Force Publique ;
- La réinsertion sans conditions dans les rangs de la Force Publique, à leurs grades respectifs au 5 juin 1997, des militaires, gendarmes policiers et autres personnels civils qui auront rejoint leurs corps respectifs à compter de la date de signature du présent accord ;



- L'arrêt de toute action militaire contre les FADR signataires du présent accord ;
- Le recrutement dans la Force Publique et la réinsertion dans la vie sociale des éléments des FADR.

CHAPITRE V : DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE

Article 7 : Les parties signataires du présent accord recommandent :

- La mise en place d'une **Commission Nationale chargée de la Réorganisation de la Force Publique** ;
- La mobilisation de la Communauté Nationale et Internationale pour une assistance multiforme aux populations et un soutien massif des Organisations non Gouvernementales compétentes en vue du financement des micro-projets de réinsertion et de reconversion des éléments des FADR ;
- La prise en compte de la mesure relative à l'assouplissement des âges de fréquentation scolaire en faveur des enfants dont la scolarité a été perturbée par la guerre.

CHAPITRE VI : DES DISPOSITIONS COMMUNES

Article 8 : Les parties signataires du présent accord conviennent d'encourager et d'intégrer toutes les initiatives qui contribueront à la préservation de la paix en République du Congo.

Article 9 : Elles demandent à tous les citoyens et groupes organisés de contribuer au ramassage des armes sous l'égide du Comité de Suivi aidé par les parties signataires.



Article 10 : Elles exigent la proscription sur toute l'étendue du territoire national des actes coercitifs et de représailles contre toute personne ou groupe organisé qui adhère et s'engage à promouvoir la paix et la réconciliation nationale.

CHAPITRE VII : DES DISPOSITIONS FINALES

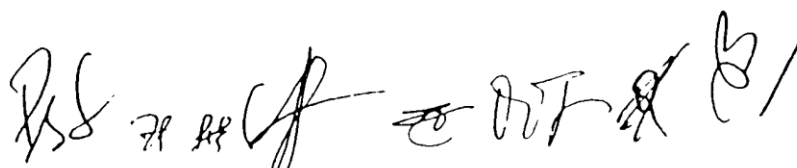
Article 11 : Les parties signataires du présent accord s'engagent à former un bloc solidaire capable de s'opposer à toutes les forces hostiles à la paix et à la réconciliation nationale ainsi qu'aux adeptes de la violence sous toutes ses formes.

Article 12 : Elles souhaitent que le respect des règles déontologiques, la garantie de l'expression pluraliste de l'opinion publique, la pratique de la modération et de la tolérance soient strictement observés aussi bien par les médias publics que privés.

Article 13 : Les signataires du présent accord conviennent de recommander à son Excellence El Hadj OMAR BONGO, Président de la République Gabonaise, en sa qualité de Médiateur international de poursuivre ses efforts en faveur de la paix en Afrique et particulièrement en République du Congo en organisant dès que possible avec le concours de la communauté internationale, le **Dialogue National sans exclusive** en vue d'une paix durable et du retour de la démocratie en République du Congo Brazzaville.

Article 14 : Les parties signataires se déclarent pleinement liées par les termes du présent accord et s'engagent à le mettre intégralement en œuvre.

Fait à Brazzaville, le 29 Décembre 1999



Les Signataires

**Pour le Haut Commandement
de la FADR**

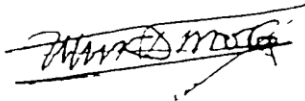


Colonel Pierre BOUNGOU-BOUNGOU

**Pour le Haut Commandement
de la Force Publique**



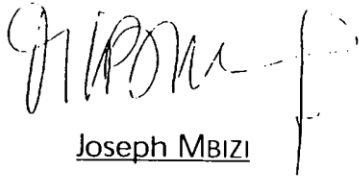
Général Gilbert MOKOKI



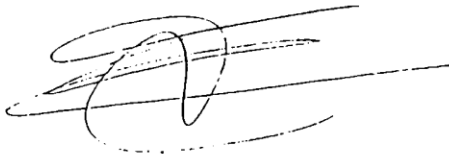
Colonel Victor MOUKANDA



Colonel Emmanuel BOUNGOUANZA



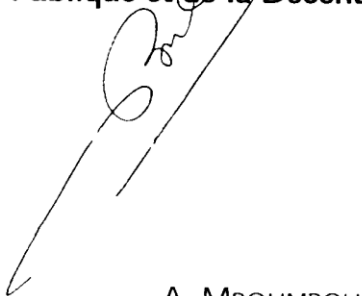
Joseph MBIZI



Colonel François BOUESSE

**Pour le Président
de la République Gabonaise et PO**

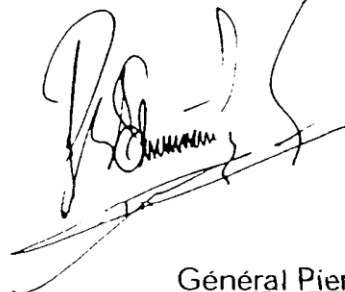
**Ministre d'État, Ministre
de l'Intérieur, de la Sécurité
Publique et de la Décentralisation**



A. MBOUMBOU-MIYAKOU

**Pour le Président de la
République du Congo et PO**

**Ministre de l'Intérieur,
de la Sécurité et de
l'Administration du Territoire**



Général Pierre OBA

Annexe 4 : Calendrier général de travail

Dates	Organisation du travail	Lieu
2009		
23/01/09 au	Lectures et recherches bibliographiques	Brazzaville
27/01/09 au 02/02/09	Cours d'AKIBODE sur les dynamiques agricoles et foncières dans le monde rural africain	Brazzaville
ven 6 02/09	Soutenances DEA	Brazzaville
lun9	Amselle amphi des humanités	Brazzaville
sam 14	Soutenances DEA	Brazzaville
11-23 février	Entretiens société civile et acteurs publics (FOJEP, Caritas, PNDDR...)	Brazzaville
	Bibliothèque plan	Brazzaville
	Bibliothèque min agr	Brazzaville
22-25 février	Visite de la ville, des autorités, état de la RN1	KINKALA (Pool)
26 février-5 mars	Travail projet de thèse + entretiens à Brazza	Brazzaville
6 mars-avril	1ers contacts et entretiens - visite de la ville	DOLISIE
14 mars	Visite d'inspection du matériel agricole (Gaps)	Loudima
21-24 mars		Pointe Noire
1er-4 avril	Foralac: visite de l'usine, la scierie, du chantier en forêt, du camp.	Makabana- Matalila
5-12 avril	Dolisie entretiens	DOLISIE
13-14 avril	Kimongo et Londéla Kayes : accompagnement député dans une visite de promotion de son association de développement. Observation des routes et des infrastructures.	Kimongo et Londéla Kayes
15-18 avril	Nkayi et Sibiti : accompagnement du Commandant de zone militaire dans sa visite préparatoire à la venue du chef de l'État.	Nkayi et Sibiti
24 avril - 7 mai	Inauguration port, visite aux entrepreneurs qui ont des entreprises dans la vallée du Niari, et réalisation des dossiers d'ATER.	Pointe Noire
7- 29 mai	BOUENZA	BOUENZA

Dates	Organisation du travail	Lieu
7-11 mai	Visites des anciennes usines et entretiens avec les autorités.	Nkayi et Kayes
12 mai	Route de Bouansa - accompagnement de la mission du coordo PDARP Bouenza-Lékoumou	
13 mai	Observation des routes. Entretiens à Tsiaki + visite des infrastructures - acct: PDARP	Mouyondzi et Tsiaki
14 mai	Observation des routes. Entretiens à BKS + visite des infrastructures acct: PDARP	Loutété-Mfouati- BKS
15- 16 mai	Visite de la Saris et entretiens Saris; entretiens Nkayi	retour à Nkayi
17-18 mai	Contacts avec les autorités	Madingou
19-20	Suite des entretiens	Nkayi et Kayes
21 mai	Observation des routes. Entretiens à Kingoué + visite des infrastructures.	Mouyondzi- Kingoué
22 mai	Observation des routes. Entretiens à Yamba + visite des infrastructures.	Yamba
26 mai	Observation des routes. Entretiens à Kinzaba par groupes de villageois + visite des infrastructures.	Kinzaba
27_28 mai	Entretiens avec les autorités et recherches d'archives et de données.	Madingou
1er- juin	LÉKOUMOU	LÉKOUMOU
4 juin	Visite de plusieurs villages route de Mayéyé (mission IPHD) + entretiens villageois + visite des infrastructures	axe Sibiti-Mayéyé
5 juin	Route Sibiti Léfoutou (observation d'une piste dénommée 'Bagdad' : 22h pour 120 km)	
6-17 juin	Région de Léfoutou (camp MPD): entretiens des autorités d'une dizaine de villages + infrastructures + populations	région de Léfoutou
13 juin	Visite, parcours à pied du trajet Léfoutou-Zanaga, entretiens	Zanaga
17 juin	Parcours des pistes forestières (Léfoutou -Dolisie)	Mossendjo
19-21 juin	Visite, entretiens, état des infrastructures	Komono
22-25 juin	Administrations et associations (entretiens) + visite hop de référence	Sibiti
26-29 juin	Visites, entretiens	Loudima
30 juin-7 juillet	Entretiens et recherche de docs.	Dolisie
7-27 juillet	Entretiens	BZV
2010		
5 mars 2010	Arrivée à Pointe Noire	

Dates	Organisation du travail	Lieu
9 mars	Arrivée à Dolisie	
9-11 mars	Prises et reprises de contacts, organisation du travail.	DOLISIE
12-28 mars	NORD NIARI	NORD NIARI
12 - 24 mars	Mbinda, Mayoko, Mougoundou Nord, Tsinguidi, Makoko... Étude des infrastructures socio-économiques et de transports, entretiens.	NIARI (Nord Niari, axe Mbinda)
24 mars	Train Mbinda- Mossendjo	
25- 28 mars	Prises de contact et premières études Mossendjo	Mossendjo
29 mars - 5 avril	Entretiens, prises de contact, rapports de terrain et classement des données	Dolisie
6 avril - 15 avril	District Kibangou: visite villages, infrastructures socio-économiques et de transports, entretiens chefs de villages et population, + mission ENI sensibilisation à la vaccination	Kibangou
17 avril - 23 mai	Brazzaville: recherches de mémoires Bayardelle, ENAM et ENS; rédaction de l'article école; entretiens divers	Brazzaville
25-28 mai	Mission PAGEF Lékoumou: visite camps forestiers et entretiens avec les acteurs, entretiens villages	LÉKOUMOU Omoye et campements forestiers
01-5 juin	Pointe Noire: RDV forestiers et miniers + constitution dossier UE	PN
6 juin- 4 juillet	BOUENZA - travail pour rapport UE	BOUENZA
6-18 juin	Nkayi et Bouenza (districts de Kayes, Madingou et Mabombo) : Étude des infrastructures socio-économiques et de transports, entretiens avec les personnes ressource et la population	Nkayi, Kayes, Madingou, Mabombo
19-22 juin	Brazzaville: rendez-vous avec la délégation de l'Union-Européenne	Brazzaville
23-25 juin	District de Mouyondzi : visite villages, infrastructures socio-économiques et de transports, entretiens administrations, chefs de villages et populations + passage dans le district de Mabombo (inaccessible depuis Mabombo) pour complément d'informations.	Mouyondzi, Mabombo
26 juin	Journée SARIS (visite culture, coupeurs, usine, DRH, CSI...	Nkayi
27 juin-03 juillet	Districts Madingou et Mfouati: entretiens administrations et études des docs proposés, infrastructures socio-économiques et de transports, chefs de villages et population	Madingou, Mfouati
04 juillet 2010	Train Loutété-Dolisie	
06- 14 juillet	Rédaction rapport UE et article colloque transports le Havre (+ entretiens dispersés).	Dolisie et Nkayi

Annexes

Dates	Organisation du travail	Lieu
19- 22 juillet	Brazzaville, entretiens et présentation du rapport sucre à la Délégation UE	Brazzaville
23 juillet	District de Kimongo : visite village, infrastructures socio-économiques et de transports, entretiens administrations	NIARI (Kimongo)
25 - 28 juillet	Mission dans la Lékoumou, districts de Bambama et Zanaga: participation à deux missions de l'équipe sociale de MPD, visite de villages, de camps forestiers, des infrastructures socio-économiques et de transports, entretiens avec les chefs de villages et populations.	LEKOUMOU (Bambama et Zanaga)
29-31 juillet	Sibiti, entretiens, visites infrastructures (lycée agricole, anciennes huileries..)	Sibiti
1er- 4 août 2010	Dolisie, travail perso, repos et entretiens divers	Dolisie
05 août	District de Louvakou, visites, entretiens	NIARI (Louvakou)
6- 8 août	Dolisie, travail perso, repos et entretiens divers	
9- 11 août	District de Loudima, visites infrastructures (ranch de la Dihéssé, SWAPO, BV Sogeco) et villages, entretiens divers	BOUENZA (Loudima)
12 août	Bouclage des rdv Dolisie	Dolisie
13 -17 août	Pointe Noire: derniers rdv et fête nationale	Pointe-Noire
2011	Mission PADEC	
4-19 janvier	Travail sur les entretiens, la cartographie et la collecte de données pour le projet PADEC	Brazzaville
20-22 janvier	Enquête district de Mayama	Pool
25-30 janvier	Enquête districts de Kingoué-Zanaga	Bouenza

Annexe 5 : Liste des entretiens réalisés

ID	Date	Nom	Organisme/fonction	Docs donnés	RDV	THEMATIQUE 1	THEMATIQUE 2
	2009						
001	11/02/2009	Alphonse NKOBESSA	FOJEP		oui	éco rurale	ex-combattants
002	12/02/2009	Alain Robert MOUKOURI	Caritas-Brazzaville	doit envoyer pdf		post-conflit	
003	12/02/2009	M. BANKOUSSOU	PNDDR	3 rapports 2006	18/02/2009	ex-combattants	
004	16/02/2009	Alphonse NKOBESSA	FOJEP	rapports d'activité	20/02/2009	éco rurale	ex-combattants
005	18/02/2009		ministère de la pêche			éco rurale	
006	18/02/2009	M. BANKOUSSOU	PNDDR		M. KOUNGA	ex-combattants	
007	19/02/2009	Alphonse NKOBESSA	Fojep	mémoire ISARA	28/02/2009	éco rurale	ex-combattants
008	19/02/2009	Serge MBONGOLO et Arlette	CICR	rapports d'activité + bulletins Congo	26/02/2009	post-conflit	
009	23/02/2009	Jeune KITSOUTSOUBI	croix rouge congolaise			post-conflit	
010	24/02/2009	KASSIDI	Caritas Kinkala	!! On devait fournir liste...photos à Caritas Congo		post-conflit	
011	24/02/2009	Gabriel BANGUISSA	Directeur cabinet préfet KINKALA	rapport des consultations 2006 sur la pauvreté. Avait les bilans 2007 et 2008 mais n'a pas voulu nous les passer		post-conflit	
012	24/02/2009	Emmanuel KODIA	PNDDR Kinkala	prospectus (uniquet Dave) + fiche de renseignement ex combattant + spot télévisuel		ex-combattants	
013	25/02/2009	Pascal MAKELA	Chef secteur agr district Kinkala			éco rurale	
014	25/02/2009	MFOUNDOU	Dir deptal élevage Pool		02-mars	éco rurale	
015	25/02/2009	NGOUISSANI Adolf	Dir deptal agriculture Pool		02-mars	éco rurale	
016	25/02/2009	MISSILON	conseil deptal Pool	2 rapports sur l'artisanat		post-conflit	

Annexes

ID	Date	Nom	Organisme/fonction	Docs donnés	RDV	THEMATIQUE 1	THEMATIQUE 2
017	26/02/2009	Vincent POUGET	Délégué CICR	un ppt sur le CICR		post-conflit	
018	02/03/2009	paroisse Ngamaba	Mfilou			récit des événements	
019	04/03/2009	Michel KOUNGA	Coordinateur PNDDR	doit y retourner		ex-combattants	
020	04/03/2009	Bienvenu BOUDIMBOU	Assistant en communication chargé de la mobilisation sociale du PNDDR	images sur clé USB		ex-combattants	
021	04/03/2009	M. NIAMA	resp suivi et évaluation du programme	2 enquêtes avril		ex-combattants	
022	08/03/2009	OKIMI Barthelemy	secr. gl mairie Dolisie			récit des événements	multi-secteurs
023	08/03/2009	Clémence	doctorante YOB sur foncier Dolisie				
024	09/03/2009	KIKAYA Félix	domaine et patrimoine CFCO			transports	
025	09/03/2009	Matha Athané	Dolisie			récit des événements	
026	09/03/2009	Chanclevy Bijos	Dolisie			récit des événements	
027	11/03/2009	MBANI Faustin	DD Agriculture		lun 16 mars	éco rurale	
028	11/03/2009	FIKOU Lucien	DD transports		ven 13 mars	transports	
029	11/03/2009	MOUANDA Jean-Philippe	DD Stats	données partielles RGPH Niari 07		multi-secteurs	
030	11/03/2009	Sébastien KOUA	DD Plan	3 docs 2003, 2006, 2009		post-conflit	multi-secteurs
031	11/03/2009	MOUKOKO Marcel	HCDRREC	revenir pour questionnaire + enquêtes + thèse sur les armes		ex-combattants	
032	11/03/2009	Clémence	doctorante YOB sur foncier Dolisie				
033	12/03/2009	BITOUNGUI Jean-Paul	PNUD			post-conflit	multi-secteurs
034	13/03/2009	BADIAKOUAMOU	conseil deptal Niari	rapport de présentation		multi-secteurs	
035	13/03/2009	OKIMI Barthelemy	SG Dolisie				
036	16/03/2009	PAKOU Gilbert	DD Agriculture	doit chercher rapports	rdv 19/03	éco rurale	

Annexes

ID	Date	Nom	Organisme/fonction	Docs donnés	RDV	THEMATIQUE 1	THEMATIQUE 2
037	16/03/2009	Gervais	Dolisie			récit des événements	
038	17/03/2009	Anicet MBAN	PNDDR			ex-combattants	
039	17/03/2009	père YVON	Sala Ngolo			récit des événements	éducation
040	18/03/2009	Guy KIBANGO	IPHD			éducation	
041	18/03/2009	KITSOUKOU Pauline	École St Joseph			récit des événements	éducation
042	18/03/2009	Flavien MOUSINGA	Dolisie			récit des événements	
043	18/03/2009	Georges BANZOUZI	armée du salut/ Croix rouge			post-conflit	récit des événements
044	18/03/2009	André	Dolisie			récit des événements	
045	19/03/2009	MOUSSANDOU François	DD enseignement général	rdv 25/03		éducation	
046	19/03/2009	Jacques Bandelier	ONU		recontacter BZV	post-conflit	
047	20/03/2009	PAKOU Gilbert	DD Agriculture	8 rapports + org		éco rurale	
048	20/03/2009	Moussa Vincent de Paul	Caritas			post-conflit	
049	20/03/2009	Auguste NGUEKE et Yoyo MOUSSITOU	AGRICONGO		27-mars	éco rurale	
050	20/03/2009	OKIMI Barthelemy	secr. gl mairie Dolisie			multi-secteurs	
051	21/03/2009	Philippe Guillot	Foralac	rdv Makabana?		industries	
052	25/03/2009	DD SNDE	SNDE			services	
053	25/03/2009	DAMBA	DD Enseignement général			éducation	
054	25/03/2009	MOUSSANDOU François	DD Enseignement général	listes des écoles / bailleurs	rdv pour visites	éducation	
055	25/03/2009	G Athanée	ex forestier			industries	
056	26/03/2009	MANZANDZA Anicet	Chambre consulaire (CCI)	bulletin d'infos		industries	éco rurale
057	26/03/2009	MOUSSOUAMOU Jean	DD Hydraulique			services	
058	26/03/2009	Roger Cyriaque OKANZA	DD économie forestière	photo carte	retourner	industries	
059	26/03/2009	Chantal Lendi	Dolisie			récit des événements	
060	27/03/2009	Lucien FIKOU	DD transports	arrêté de création		transports	

Annexes

ID	Date	Nom	Organisme/fonction	Docs donnés	RDV	THEMATIQUE 1	THEMATIQUE 2
				de la DD...			
061	27/03/2009	KIHOUNGOU Célestin	Pdt transporteurs du Niari			transports	
062	27/03/2009	Yoyo MOUSSITOU	Agricongo	3 rapports + 1 numérique		éco rurale	
063	27/03/2009	Félix Djembo-Madingou	DD santé	nbx fichiers numériques + synthèse 2008 papier		santé	
064	28/03/2009	Auguste NGUEKE	AGRICONGO	visite sites		éco rurale	
065	29/03/2009	Colombe	Dolisie			récit des événements	
066	30/03/2009	MADOUKOULOU Bernard	Mairie, conseiller aux aff socioculturelles			éducation	santé
067	30/03/2009	KARANDA	Mairie, conseiller à l'aménagement			multi-secteurs	
068	30/03/2009	Simone	Dolisie			récit des événements	
069	30/03/2009	Marcel NZAMBA	Chef exploitation CFCO Z2			transports	
070	31/03/2009	Delphin MAKAYA	Dir région ferroviaire n°2	bulletin CFCO jan-fev 2009		transports	
071	01/04/2009	Philippe Guillot	Foralac			industries	
072	02/04/2009	Philippe Guillot	Foralac			récit des événements	industries
073	03/04/2009	Seth MOUKOLO	Conseiller départemental +travaille à Foralac			industries	
074	06/04/2009	A. MANTSOUNGA	CFCO			transports	récit des événements
075	06/04/2009	Hilaire MAVOUNGOU	centre d'appui PNUD aux ONG		14 04 rdv ac ONG	post-conflit	
076	08/04/2009	SALOUHA Augustin	DD préservation domaine publique			multi-secteurs	
077	08/04/2009	MAKOUNIA Boniface	DD élevage	doit y retourner chercher rapports		éco rurale	
078	08/04/2009	Jean Pierre ANGOT	DD sports et redéploiement de la jeunesse	doit retourner chercher stats		post-conflit	
079	08/04/2009	MBENDZET	CAJPEC: coop du complexe agr des jeunes planteurs et éleveurs du Congo			éco rurale	

Annexes

ID	Date	Nom	Organisme/fonction	Docs donnés	RDV	THEMATIQUE 1	THEMATIQUE 2
080	08/04/2009	Jean Claude MOUANDA	député, maire de Dolisie en 1997		se revoir	multi-secteurs	
081	08/04/2009	Col Assenza	Comzone			récit des événements	
082	09/04/2009	Paul BIZIBANDOKI	Coord PRODER Sud		voyages en mai	éco rurale	
083	09/04/2009	Aurélien BABINGUI	resp suivi évaluation PRODER	4 bulletins papier et numériques	visite d'1 OP	éco rurale	
084	10/04/2009	Préfet Niari	Réunion avec les DD			multi-secteurs	
085	10/04/2009	Mathilde MOUMBONDO	enquêtrice PNDDR/PNUD			récit des événements	post-conflit
086	10/04/2009	Gilles Juao	proprio Charfam portugais			récit des événements	
087	15/04/2009	Gilbert Danghat	SG mairie Nkayi			multi-secteurs	
088	15/04/2009	BANZOULOU Martin	Dir. affaires socioculturelles de la mairie Nkayi			multi-secteurs	
089	16/04/2009	Col Assenza	Comzone			récit des événements	
090	17/04/2009	DD Wx publics Sibiti	Sibiti			industries	
091	17/04/2009	François ADZABI	Préfet Lékoumou			multi-secteurs	industries
092	19/04/2009	Jean Claude MOUANDA	Dolisie			récit des événements	
093	20/04/2009	Justin	Proder sud	3 docs numériques et 1 sur les routes à copier		éco rurale	
094	20/04/2009	Vincent de Paul Makele Mabika	DD mines Niari			industries	
095	22/04/2009	Sœur Olga	spiritaine port			récit des événements	
096	27/04/2009	Dr Malfatti	ENI Foundation	Doc projet Eni fondation		santé	
097	27/04/2009	Jeanne DIBAKALA	inspecteur acad.	mémoire sur Dol		transports	éducation
098	28/04/2009	Jean-Jacques BAFOUKA	SICOFOR		05/05 visite usine PN	industries	
099	28/04/2009	Samuel DELACROIX	Adjoint lignes sogeco	Carte à redemander /OK 2010		industries	
100	08/05/2009	BOUEYANGOUALA	maire Nkayi			multi-secteurs	
101	09/05/2009	Henri MOUAYA	sous-préfet Kayes			multi-secteurs	
102	09/05/2009	Georgette	Nkayi			récit des événements	

Annexes

ID	Date	Nom	Organisme/fonction	Docs donnés	RDV	THEMATIQUE 1	THEMATIQUE 2
103	10/05/2009	Sœur Marie-Françoise	Nkayi			récit des événements	
104	10/05/2009	association femmes réveillées	Nkayi			multi-secteurs	
105	11/05/2009	Jean PEMBET	PDARP	à redemander	mission PDARP à venir	éco rurale	
106	11/05/2009	Bernard MAKITA	PNDDR			ex-combattants	
107	11/05/2009	Resp PCAD2	PCAD 2 Nkayi			ex-combattants	
108	12/05/2009	Pharmacien Mouyondzi	Mouyondzi	pamphlets		santé	récit des événements
109	13/05/2009	sous-préfet tsiaki	Tsiaki			multi-secteurs	
110	13/05/2009	Pierre Kombo	Directeur CEG Tsiaki			éducation	
111	13/05/2009	KIBOULOU Jean-Serges	infirmier Tsiaki			santé	
112	13/05/2009	institut Tsiaki	école primaire de Tsiaki			éducation	
113	14/05/2009	infirmier BKS	CSI BKS			santé	
114	14/05/2009	Mpadi Dieudonné	inspecteur ep BKS	Carte		éducation	
115	14/05/2009	chef secteur agricole Mfouati	Mfouati			éco rurale	
116	16/05/2009	Major	SARIS plantations	2 mémoires		éco rurale	
117	16/05/2009	Georges WALTER	SOMDIAA, ingé agronome (SARIS)			éco rurale	
118	16/05/2009	Bruno BINDOUMOU	PAM			post-conflit	
119	18/05/2009	PAKA PAKA	DD Pêche Bouenza			éco rurale	
120	18/05/2009	OKIGA Pascal	DD Élevage Bouenza			éco rurale	
121	18/05/2009	groupement Sala Ngolo	Madingou			multi-secteurs	
122	18/05/2009	Savou Simon Dieudonné	DD Agriculture	rapports à récupérer		éco rurale	récit des événements
123	19/05/2009	MAKITA François	IPHD Coordo Bouenza			éducation	post-conflits
124	20/05/2009	MBOU André	Hôpital Nkayi			santé	
125	20/05/2009	Ngouala Jonas	DEFM Nkayi (éco et fin municipales)			multi-secteurs	

Annexes

ID	Date	Nom	Organisme/fonction	Docs donnés	RDV	THEMATIQUE 1	THEMATIQUE 2
126	21/05/2009	Sous-pref Kingoué	et comité de village Kingoué			multi-secteurs	
127	22/05/2009	Frère Bernard	monastère Bouensa			récit des événements	
128	22/05/2009	Gabriel NSEMI	Sous pref Yamba			multi-secteurs	
129	24/05/2009	Mathilde MOUMBONDO	enquêteuse PNDDR/PNUD	guides d'entretien PNUD		post-conflit	
130	26/05/2009	gpes femmes, ho, chef de village	Kinzaba			récit des événements	multi-secteurs
131	26/05/2009	chef gpt	Bouansa			récit des événements	
132	27/05/2009	Jean-Jacques NSIENSIE	DD promotion femme Bouenza			multi-secteurs	
133	27/05/2009	Célestin MISSIE	DD Plan	8 docs (notes + photocops)		multi-secteurs	
134	28/05/2009	NSILOULOU Albert	DD EPSA			éducation	
135	28/05/2009	NGUINBI Gaston	DD Jeunesse	voir rapports BZV début juillet		éducation	multi-secteurs
136	28/05/2009	LOUMOUAMOU Adolphe	DD Santé	doit chercher rapports sur son ordi		santé	
137	29/05/2009	BB Mountso-Lélé	PNDDR	listes/stats		ex-combattants	
138	29/05/2009	CSI Ex-Suco	Nkayi			santé	
139	02/06/2009	Bouka Félix	IPHD Lékoumou	3 rapports photographiés		éducation	post-conflits
140	03/06/2009	Nicolas Nguengoro	DD Aff électorales	a fait rapport sur pygmées ?		multi-secteurs	
141	03/06/2009	M. BIAS	service des forêts			industries	
142	03/06/2009	Dr KOMBO Édouard	DD élevage Lékoumou	un rapport 2007, 2008, 2009		éco rurale	
143	04/06/2009	chef village	lhoundou			récit des événements	multi-secteurs
144	04/06/2009	commerçant de BZV	Mikakaya			éco rurale	
145	06/06/2009	Outou Basile, Armel Nguouaka	Chef village Kingani et SG			récit des événements	multi-secteurs
146	07/06/2009	Gédéon Palesa	Personnel MPD et SICOFOR, route Douakani			industries	éco rurale
147	08/06/2009	Patrick Viotte	camp manager MPD + autres personnels du camp			industries	multi-secteurs
148	09/06/2009	jeunes	YAKATOKO			récit des événements	multi-secteurs
149	09/06/2009	chef village	INDE (village pygmée)			récit des événements	multi-secteurs

Annexes

ID	Date	Nom	Organisme/fonction	Docs donnés	RDV	THEMATIQUE 1	THEMATIQUE 2
150	09/06/2009	Charles Madzou	propriétaire foncier- sorcier Doumaï			multi-secteurs	
151	09/06/2009	dir école	Doumaï			éducation	
152	10/06/2009	gpt villageois + chef	Moutsiéné			récit des événements	multi-secteurs
153	10/06/2009	chef village Salé	Lefoutou			récit des événements	multi-secteurs
154	12/06/2009	dir école	Missassa			éducation	
155	12/06/2009	vice président	Missassa			récit des événements	multi-secteurs
156	13/06/2009	Obame Balakila	SG Zanaga			récit des événements	multi-secteurs
157	14/06/2009	NGOULALI Mayoulou	Inf gl CSI Zanaga			santé	
158	15/06/2009	Service Raoul OKAMBA	dir école Douakani			multi-secteurs	éducation
159	16/06/2009	Tsoumou Moukassa	commerçant Lefoutou/enseignant + PNDDR			récit des événements	
160	19/06/2009	Marie NZELI	SG Komono	rapport d'activités district 2005 et 2007		multi-secteurs	récit des evts
161	20/06/2009	auxiliaires CSI	CSI Komono			santé	
162	20/06/2009	prêtre	école christ roi			éducation	
163	22/06/2009	Guy Marcel GOUAMA	enseignant anglais + chef service préservation domaine public pref. Sibiti			récit des événements	éducation
164	22/06/2009	Yves Derave Yombi	chef service technique DD transports terrestres			transports	
165	22/06/2009	M. OBILANGUMO	DD Industrie			industries	
166	22/06/2009	Richand KENDE	DD Agriculture			éco rurale	
167	22/06/2009	Makita Gilbert	caisse dptle d'épargne et de crédit Sibiti			récit des événements	éco rurale
168	22/06/2009	Mouanda Gina	caisse dptle d'épargne et de crédit Sibiti			éco rurale	
169	23/06/2009	NGANGOYI MOUKASSA Basile	DD Plan			multi-secteurs	
170	23/06/2009	MOUNKASSA Dieudonné	DD Mines Lékoumou			industries	
171	24/06/2009	Henri Emile MOUSSA	DD Enseignement primaire et 2aire			éducation	
172	24/06/2009	IBOUANDI Jean Théodore	SEP DD Enseignement			éducation	

Annexes

ID	Date	Nom	Organisme/fonction	Docs donnés	RDV	THEMATIQUE 1	THEMATIQUE 2
173	24/06/2009	Manassé	PNDDR			ex-combattants	
174	25/06/2009	Ben	Azur Développement			post-conflit	éducation
175	25/06/2009	MOUKASSA René	SAF Santé Lékoumou			santé	
176	25/06/2009	surveillant gl	hôpital de Sibiti			santé	
177	26/06/2009	PEMBET Antoine	DD Enseignement technique	rapport 1er semestre 2009 (notes)		éducation	
178	26/06/2009	Sœurs Loudima (Marie-Reine et Anne-Laure)		photos		récit des événements	
179	27/06/2009	MANDOUNOU Jean Hervé Eugène	sous préfet Loudima	rapport technique district Loudima		multi-secteurs	
180	29/06/2009	DISSILA Boniface	inspection Loudima			éducation	
181	29/06/2009	Dr Paul Miere	CSI Loudima Poste	rapports 2003 et 2007		santé	
182	29/06/2009	M. MBAMA	CRAL			éco rurale	
183	29/06/2009	infirmier	CSI Loudima Gare			santé	
184	29/06/2009	Faustin DIKELE-MBITSI	Dircab pref Loudima			récit des événements	éco rurale
185	04/07/2009	Antoine NIAMA	Asia Congo			industries	
186	04/07/2009	Sandro	ESCOM			industries	
187	09/07/2009	Rosalie KAMA-NIAMAYOUA	ministre de l'enseignement			éducation	
188	10/07/2009	Corneille OKO	PAM BZV			post-conflit	
189	13/07/2009	Lydia Kassa	Coordination Nation Unies	plan cadre		post-conflit	
190	13/07/2009	Jeremias BLASER	représentant résident adjoint PNUD			post-conflit	
191	14/07/2009	BAYENI André	Ministère aménagement du territoire		l'an prochain...	multi-secteurs	
	2010						
192	09/03/2010	Etienne EPAGNA	Dircab Niari	Téléphones sous préfets Nord Niari			
193	09/03/2010	Paulo NUNES	ESCOM		RDV à Sibiti	transport	
194	10/03/2010	MUNKAILAH Mohammed	Country Manager DMC			industries	

Annexes

ID	Date	Nom	Organisme/fonction	Docs donnés	RDV	THEMATIQUE 1	THEMATIQUE 2
195	10/03/2010	Jean Claude Moungnangui	conseiller Nyanga			multi-secteurs	
196	12/03/2010	Abbé Michel	paroisse Mbinda	rapport sur paroisse pdt guerres		post-conflit	
197	13/03/2010	MOKEMO Léon	Sous préfet Mbinda			multi-secteurs	
198	13/03/2010	Hilaire Nzoussi	ex-travailleur Comilog			récit des événements	entreprise
199	14/04/2010	villageois	Ngoubou-Ngoubou (MN)			éco rurale	
200	15/03/2010	NGONO Albert	dir CEG MN			éducation	
201	15/03/2010	gestionnaire boulangerie MN				éco rurale	
202	15/03/2010	GOMA LOEMBA Robert	Sous préfet MN			multi-secteurs	
203	15/03/2010	ITOUKOU Ignace	CSI MN (technicien en santé publique)			santé	
204	16/03/2010		dir CEG Mayoko			éducation	
205	16/03/2010	Dircab du sous-préfet	Mayoko	carte (sommaire) et 4 docs		multi-secteurs	
206	16/03/2010	Jeunes garçons	village Mayoko			éco rurale	
207	16/03/2010	Papa Hilaire	électricien, coor Amicale Louéssé			récit des événements	multi-secteurs
208	16/03/2010		CSI Chef de centre Mayoko			santé	
209	16/03/2010	Malanda Dieudonné	Gestionnaire camp DMC			industries	
210	17/03/2010	IKABANGA Jean	pdt village Makoko			multi-secteurs	
211	17/03/2010	Jean Claude	gestionnaire Enfants de Matoto			santé	
212	18/03/2010	frère Lissouba	pdt village Tsinguidi			multi-secteurs	
213	18/03/2010	ONDZE Émile	dir école primaire Tsinguidi			éducation	
214	18/03/2010		Dir CEG Tsinguidi			éducation	
215	18/03/2010		personnel CSI Tsinguidi			santé	
216	18/03/2010		gestionnaire campement ACI			industries	
217	18/03/2010	Fabrice	travailleur Congo Trading			éco rurale	
218	19/03/2010	TECKESSE pierre	anc député Mayoko			multi-secteurs	
219	19/03/2010	Josephat	projet briqueterie			éco rurale	
220	19/03/2010	Nguimbi Bernadette	Dir école Mayoko centre			éducation	

Annexes

ID	Date	Nom	Organisme/fonction	Docs donnés	RDV	THEMATIQUE 1	THEMATIQUE 2
221	23/03/2010	Pharmacie Poteau rouge	Mbinda			santé	éco rurale
222	23/03/2010	IBALA Véron	dir CEG Mbinda			éducation	
223	23/03/2010	Moundounga Désiré	CSI Mbinda			santé	
224	23/03/2010	Bouongo Paul	Inspecteur enseignement primaire Mbinda			éducation	
225	26/03/2010	Maurice Mbohi	Maire Mossendjo			récit des événements	
226	26/03/2010	Gavet JB	Vice et ancien maire Mossendjo			multi-secteurs	
227	26/03/2010	Mavinda Adolfe	conseiller éco et fin du maire	rapport bilan 2003-2007 et rapport socio éco 2008		multi-secteurs	
228	26/03/2010	Bingoumou Alain Placide	conseiller en urbanisme du maire	carte Moss		récit des événements	multi-secteurs
229	02/04/2010	Moussiéssié Guy Noel	Dir maison des jeunes Dol			éducation	
230	02/04/2010	IBINDA Armel	Zain	carte		industries	
231	03/04/2010	Dr Samba	Eni Fondation			santé	
232	04/04/2010	Mabio	chef village Sossi			récit des événements	
233	06/04/2010	MAHOUKOU-MASSOLOLA Prosper	Sous préfet Kibangou	Notice trimestrielle été 2007, 2008, 2009 (4)		multi-secteurs	
234	07/04/2010	PAMBOU MADINGOU	adjoint dir école primaire Kibangou			éducation	
235	07/04/2010	BATALA MILANDOU Bienvenu	sergent chef Pont du Niari			récit des événements	post-conflit
236	07/04/2010	M.MADINGOU, Mme KABOUSSA, Mme DIANGA	CSI Kibangou			santé	
237	08/04/2010	NZAHOU Ibouily	Dircab sous-préfet Kibangou			multi-secteurs	
238	08/04/2010	Jean marie MOULOUNGUI	adjoint secteur agricole Kibangou	liste des coopératives avec objets (statuts)	09-avr	éco rurale	
239	08/04/2010	Da	magasin mauritanien Kibangou			éco rurale	

Annexes

ID	Date	Nom	Organisme/fonction	Docs donnés	RDV	THEMATIQUE 1	THEMATIQUE 2
240	09/04/2010	Zoa	groupement Bouaka, village Nzakoua			éco rurale	
241	10/04/2010	MOUKOULA Kindziala Luc	CSI Kéllé (Louboulou 3)			santé	
242	10/04/2010		CEG et école Kéllé			éducation	
243	10/04/2010	groupe de jeunes	Kéllé			éco rurale	
244	10/04/2010	MAKOUBA Jean Pierre	Pdt village Maboudou			multi-secteurs	
245	11/04/2010	MOUKASAMBANI	CSI EEC Loubetsi			santé	
246	11/04/2010	MPASSY Jean Cléo	Chef village Loubetsi			multi-secteurs	
247	11/04/2010	M. Romain	Vice pdt village Panga 1			multi-secteurs	
248	11/04/2010	M. TCHIBINDA	CSI Mallembé			santé	
249	11/04/2010	IMFOUABA Jean Claude	chef personnel adjoint camp SFIBE			industries	
250	12/04/2010	MOMBO François	chef village PORRO			multi-secteurs	
251	12/04/2010	MPASSI Éric	CSI Porro			santé	
252	12/04/2010	Jean Noel NGOMA	Pdt village Ngoua 2			multi-secteurs	
253	12/04/2010	Banga Grégoire	École Ngoua 2			éducation	
254	14/04/2010	PINGANA Ferdinand	chef village Pont du Niari			multi-secteurs	
255	14/04/2010	TSATY MBOUNGOU	école PDN			éducation	
256	14/04/2010		gestionnaire station PUMA Kibangou			éco rurale	
257	14/04/2010	IWANGOY Guy Alfonse	Dir CEG Kibangou			éducation	
258	14/04/2010	DIKONGO MAVOUNGOU Joseph	Inspecteur enseignement primaire Kibangou		appeler qd je reviens	éducation	
259	15/04/2010	Gerald	MAYO			éco rurale	
260	23/04/2010	MABIALA Noé	WCS Brazzaville	2 docs info top		éco rurale	
261	04/05/2010	MBOYI Daniel	ENS/ Député MS	thèse, articles, mémoire IBALA		multi-secteurs	
262	10/05/2010	BANTSIMBA Dieudonné	Grands Travaux	docs prévisionnels MA		post-conflit	
263	14/05/2010	KIABOUEYA Jacqueline	ISP Dolisie			éducation	

Annexes

ID	Date	Nom	Organisme/fonction	Docs donnés	RDV	THEMATIQUE 1	THEMATIQUE 2
264	14/05/2010	DIOUF Ameth	PCR BZV	copie photo doc prévisionnel		post-conflit	
265	17/05/2010	GALLY Michel	PAGEF n°2		revoir à Dol	industries	
266	17/05/2010	NGASSAKI	Plan / MA	liste travaux MA Niari		post-conflit	
267	18/05/2010	NDANDOU Thomas	dir adjoint ASUdh	rappports finaux 2002 à 2008	voir antennes Nibolek	post-conflit	récit des événts
268	18/05/2010	DAMIDO Jean-Didier	resp adjoint micro-crédit ASUdh			post-conflit	
269	18/05/2010	BAYENI André	Plan		doit chercher docs Niari	post-conflit	
270	21/05/2010	MAVOUNGOU Dieudonné	PCR BZV			post-conflit	
271	25/05/2010	Yann	SOCOFRAN (sous traitant SOREMI Mfouati)			industries	
272	26/05/2010	Schwartzenberg Mathieu	PAGEF	plaquette le 12/03		industries	
273	26/05/2010	Chef village	Omoye			multi-secteurs	
274	26/05/2010	Helene	Omoye, champs			multi-secteurs	
275	26/05/2010	Rodrigue	Omoye, chasseur			multi-secteurs	
276	26/05/2010	Viviane	Omoye, champs et commerce			multi-secteurs	
277	27/05/2010	Chef village	Ngonaka			multi-secteurs	
278	27/05/2010	Bonna Blanche Mercelle	CSI Ngonaka			santé	
279	27/05/2010	Groupe vieux	Ngonaka			multi-secteurs	
280	28/05/2010	Bitoungui JP	PNUD Dolisie			éducation	
281	28/05/2010	Okimi bartélémy	SG mairie Dolisie			multi-secteurs	
282	28/05/2010	Mboumba JP	Anc travailleur Boplac			industries	récit des événts
283	02/06/2010	Paul REED	dir logistique MPD			industries	
284	04/06/2010	Manuel et Alain Baretto	FORALAC	état des lieux 2003		industries	
285	06/06/2010	Georgette	École Molière Nkayi			éducation	
286	09/06/2010	MISSAMOU Marcel	sous préfet Madingou	rapport Trimestriel 2010 + démographie villages		multi-secteurs	

Annexes

ID	Date	Nom	Organisme/fonction	Docs donnés	RDV	THEMATIQUE 1	THEMATIQUE 2
287	09/06/2010	NGOMA Fernand	chef de gare Madingou			transport	
288	09/06/2010	Paradis et chargeurs réunis	chargeurs de wagon Madingou gare			transport	
289	10/06/2010	Savou	DD Agr			éco rurale	
290	10/06/2010	Ngoyi Eugène	chef village Kimbaoka + gpt DCPE			éco rurale	
291	10/06/2010	Secrétaire général	village Mboma			éco rurale	
292	10/06/2010	TATOUKA Michel	chef village Kinsimba			éco rurale	
293	09/06/2010	M. Grégoire	infirmier ambulancier			santé	
294	10/06/2010	MOUKAYI Marius	chef village Mboma, gpt essayons voir			éco rurale	
295	10/06/2010	Mboyi Durand Olivier	pdt coop "Mains grasses"			éco rurale	
296	10/06/2010	Pandi Thérèse	Pdte gpt ABBON			éco rurale	
297	11/06/2010	Mounkassa Joseph	Resp machinisme agr DD Agr			éco rurale	
298	11/06/2010	Boukoulou André	Inspecteur coordonateur dépt Bouenza	liste profs (photo)		éducation	
299	12/06/2010	Flore	PDARP	carte intervention Proder/ Pdarp		éco rurale	
300	14/06/2010	Mouko Maurice	sous préfet Mabombo	carte		multi-secteurs	
301	15/06/2010	SG	SG Mabombo			transports	multi-secteurs
302	15/06/2010	Ntaba Antoine	Pdt Q1 Mabombo			multi-secteurs	
303	15/06/2010	Mpellé Eugène	Pdt Q2 Mabombo + chef Protocole			multi-secteurs	
304	15/06/2010	Tigana	commerçant Mabombo			éco rurale	
305	15/06/2010	Mbouyou Ambroise	boulangerie			éco rurale	
306	15/06/2010	BAKARI Mamadou	Dir CEG (+ MAMPAKA NGAMBOU Benoit, Pdt parents d'élèves)			éducation	
307	16/06/2010	NGOMA Jean	chef centre CSI Mabombo			santé	
308	16/06/2010	Dircab + gpts	gpts agr Mabombo			éco rurale	
309	16/06/2010	Chef police	Tséké-Pembé			post-conflit	multi-secteurs
310	16/06/2010	Mitsoumanou Etienne	pdt village Tséké-Pembé			multi-secteurs	

Annexes

ID	Date	Nom	Organisme/fonction	Docs donnés	RDV	THEMATIQUE 1	THEMATIQUE 2
311	16/06/2010	Mazambi François	Dir école TP			éducation	
312	16/06/2010	M. Felix	cabinet privé TP			santé	
313	16/06/2010	M. Légume	commerçant TP			éco rurale	
314	16/06/2010	Mossi Mbama Gilbert	Chef secteur agricole Mabombo			éco rurale	
315	17/06/2010	Henri MOUAYA	sous préfet Kayes			multi-secteurs	
316	17/06/2010	Rufin	pref CETM Nkayi			éducation	
317	18/06/2010	Makita François	coordo IPHD			éducation	éco rurale
318	18/06/2010	Ange Panzou	IPHD chargé micro crédits et BA		recontacter pr données éco	éco rurale	
319	18/06/2010	CETM	Dir des études			éducation	
320	18/06/2010	Missétété	Dir adjoint SARIS	courbe évo prod	samedi 26 pour visite	industries	éco rurale
321	18/06/2010	Livegh	chauffeur-apprenti mécano			récit des événements	éducation
322	20/06/2010	Stéphane Sourdin	Union Européenne			éco rurale	
323	21/06/2010	Réunion PIP Sucre	Union Européenne			éco rurale	
324	21/06/2010	Vanessa Dick	Union Européenne			post-conflit	
325	22/06/2010	Tso Mabilia	Centre Mouananto Nkayi (sage-femme)			santé	
326	23/06/2010	Gaston Mbama	Sous préfet Mouyondzi			multi-secteurs	
327	23/06/2010	Ngono Joseph	Inspecteur Mouyondzi			éducation	
328	23/06/2010	Matondo Gabriel	dir CEG Mouyondzi			éducation	
329	23/06/2010	NGAYI Gaston	Dir CMI-CETI Mouyondzi			éducation	
330	23/06/2010	NGNIE Grégoire	Chef secteur agricole Mouyondzi			éco rurale	
331	24/06/2010	NKOAKA François	Chef village et conseillers Moussanda			multi-secteurs	
332	24/06/2010	NGOMA Jean-Paul	Dir CEG Moussanda			éducation	
333	24/06/2010	Chef village	+ conseillers Mbounou 1			multi-secteurs	
334	24/06/2010	Population	village Kingouala			multi-secteurs	

Annexes

ID	Date	Nom	Organisme/fonction	Docs donnés	RDV	THEMATIQUE 1	THEMATIQUE 2
335	24/06/2010	Moumboko JF	IDE bénévole CSI Kingouala			santé	
336	25/06/2010	Comité village	Mpanga			multi-secteurs	
337	25/06/2010	Philippe MOANDA	CSI EEC Kolo			santé	
338	25/06/2010	MANKELE Alphonse	CEG Kolo			éducation	
339	25/06/2010	MOUTATA René	Gestionnaire HR Mouyondzi+ médecin chef			santé	
340	25/06/2010	NGONDO Théophile	Dir CMA-CETA Mouyondzi			éducation	
341	25/06/2010	M. Victor	Commerçant Mouyondzi			éco rurale	
342	26/06/2010	MAKELE	Dir cultures Saris	plan plantation		industries	éco rurale
343	26/06/2010	DRH Saris	SARIS	nb personnel		industries	
344	26/06/2010	Tadebois G	Dir usine			industries	
345	26/06/2010	Centre médical	SARIS			santé	industries
346	29/06/2010	Savou	DD Agr Bouenza	rappports d'activités 2001 à 2008 + rappports PRODER + rappports anciens		éco rurale	post-conflit
347	29/06/2010	Missié	DD Plan	PRTV		éco rurale	
348	01/07/2010	Mouissi	Dir CEG Bouansa			éducation	
349	01/07/2010	KOUAKOU Rémis Christian	CSI de Bouansa			santé	
350	01/07/2010	Gpt des chargeurs	quai FORALAC Bouansa			transport	éco rurale
351	01/07/2010	Coop des commerçants transporteurs de produits agricoles de Bouansa				transport	éco rurale
352	01/07/2010	MABIKA Benjamin	SOVICOL Bouansa			industries	
353	01/07/2010	Chef de gare PV	Gare produits vivriers Bouansa			transport	éco rurale
354	01/07/2010	Mouyobi Alphonse	Resp quai Château Bouansa			transport	
355	02/07/2010	Mayouga Victor	Chef secteur agricole Mfouati			éco rurale	
356	02/07/2010	Louis Marie MASSALA	Dir CEG Mfouati			éducation	
357	02/07/2010	NZOUZI Clément	Dir CSI Mfouati			santé	
358	02/07/2010	MAPINGOU Matthieu	SG Mfouati			multi-secteurs	

Annexes

ID	Date	Nom	Organisme/fonction	Docs donnés	RDV	THEMATIQUE 1	THEMATIQUE 2
359	02/07/2010	NTSENDA Alfred	Inspecteur enseignement primaire			éducation	
360	02/07/2010	MOUANDA KOUBA Jbasile	Commerçant détail Mfouati			récit des événements	transport
361	02/07/2010	Germain BANZOUZI	ASUdh Loutété			post-conflit	éco rurale
362	03/07/2010	BASSONAMA MOUANDA JC	SOREMI Adm			industries	
363	03/07/2010	BIBIMBOU André	Stomatologue hôpital Loutété			santé	
364	03/07/2010	ONDONGO	interprete SONOCC			industries	
365	03/07/2010	LOUBAKI Grégoire	Travailleur SOCICO et SONOCC			récit des événements	industries
366	06/07/2010	Stella	ASUdh Dolisie			éco rurale	
367	08/07/2010	MBANI Grégoire	DD enseignement technique Dolisie	plaquette		éducation	
368	19/07/2010	GRET				post-conflit	
369	20/07/2010	Mathieu Schwartzberg	PAGEF	cahiers des charges et conventions d'exploitation cies forestières		industries	
370	20/07/2010	Délégation UE / PIP Sucre				multi-secteurs	éco rurale
371	21/07/2010	MAMOUSSE Jacques	MPD Brazzaville			industries	
372	21/07/2010	ITSOUA- MADZOU	CARPE-UICN processus REDD			éco rurale	
373	23/07/2010	MOUSSOUNGOU GOMA Frçs	Adjoint secteur agricole Kimongo			éco rurale	
374	23/07/2010	KONDI NGOYI	Chef de cabinet du sous préfet Kimongo	rapport du district 1982		multi-secteurs	
375	23/07/2010	MAKOUKA Dieudonné	Resp adjoint CSI Kimongo			santé	
376	23/07/2010	Wero	magasin le Wero Kimongo			éco rurale	
377	26/07/2010	Oscar ndinga et équipe sociale MPD	Social MPD			industries	
378	26/07/2010	NDZOYI NZAMBI JC	Sous Préfet Bambama			multi-secteurs	
379	26/07/2010	M. Cheikh	magasin Bambama			éco rurale	
380	27/07/2010	Ngamoui Jean	CSI Bambama			santé	

Annexes

ID	Date	Nom	Organisme/fonction	Docs donnés	RDV	THEMATIQUE 1	THEMATIQUE 2
381	27/07/2010	Saya Gregoire	artisan Qier Vouka Bambama (et chef de bloc)			éco rurale	
382	27/07/2010	GPPBA	Gpt Précoopératif des Paysans de Bambama			éco rurale	
383	27/07/2010	NGOUBITI	Chargé des stats inspection Primaire Bambama			éducation	
384	28/07/2010	Oscar Ndinga /ss pref Zanaga	entretien groupe social MPD			industries	multi-secteurs
385	28/07/2010	Pdt village Ogooué	+ membres conseil des sages			multi-secteurs	
386	29/07/2010	KAMAT Anicet	DD Plan Lékoumou	visite lycée agr et anciennes huileries		éco rurale	transport
387	29/07/2010	Gina	Sibiti			éco rurale	
388	30/07/2010	DZAMA Michel	SG conseil dpl Lékoumou			multi-secteurs	
389	30/07/2010	MAYELA Simon	Croix-Rouge congolaise			multi-secteurs	
390	30/07/2010	MOUYOYI	DD Agr			éco rurale	
391	03/08/2010	LOUCHIA Basile	DD Plan Niari			multi-secteurs	
392	05/08/2010	AKOULA Claise-Michel	SG district Louvakou			multi-secteurs	
393	05/08/2010	MABIALA Hyacinthe	Dircab Louvakou			multi-secteurs	
394	05/08/2010	KOUMBA JOSEPH	Chef secteur agricole			éco rurale	récit des événements
395	05/08/2010	Chef de centre	CSI Louvakou			santé	
396	10/08/2010	Ralco	entrepreneur site Swapo			éducation	post-conflit
397	11/08/2010	Dr KIBINDA Patrice-Laurent	Dir CAT Mouindi			éco rurale	
398	11/08/2010	Doriane	Sogeco		le 16 avec JC Marchais	industries	
399	12/08/2010	Bitoungui JP	PNUD Dolisie	données Presjar, Purac, Praebase		éducation	multi-secteurs
400	17/08/2010	MARCHAIS JC	Services Généraux Sogeco	carte interventions projet THT		industries	
401	10/06/2010	Reine	Kimbaoka			éco rurale	
402	27/05/2010	Lionel	Omoye			éco rurale	
403	27/05/2010	Peggy	Omoye			éco rurale	
404	27/05/2010	Mapinda Victor	Ngonaka			éco rurale	

Annexes

ID	Date	Nom	Organisme/fonction	Docs donnés	RDV	THEMATIQUE 1	THEMATIQUE 2
405	27/05/2010	Brunelle	Ngonaka			éco rurale	
406	27/05/2010	Victor	Ngonaka			éco rurale	récit des événements
	2011						
PK1	26/01/2011	SP, Dircab et cheftaine CAS	Kingoué centre				
PK2	27/01/2011	chef village, chef quartier, 1 sage	Zabata				
PK3	27/01/2011	chef village, sages, représentante des femmes..	Moukomo				
PK4	27/01/2011	chef village, 4 membres comité village	Kinkoula				
PZ1	27/01/2011	Fede Richard	Secrétaire de l'école Madjou Zanaga, YUOMI				
PZ2	29/01/2011	SP, groupe focal	Zanaga centre				
PZ3	29/01/2011	chef village + groupe	Kengué				
PZ4	30/01/2011	DIEMEKANI François	chef village Ingolo 2				

Annexe 6 : Liste des fiches d'observation réalisées

Ob_XX	Lieu ~	Date	Description	Docs intégrés
01	Kinkala	23/02/2009	Remarques sur la ville	
02	Dolisie	12/03/2009	CFCO et visite de Dolisie	
03	Loudima	14/03/2009	Route Dolisie - Loudima; infos GA	
04	Dolisie	25/03/2009-03/07/2009	Infos sur Dolisie; conversations avec personnel et clients GA	
05	Makabana	1-4/04/2009	Route Dol-Makabana, visite Makabana et Boudianga avec Ph. Guillot	photos
06	Dolisie	06/04/2009	Dolisie et sa région : discussions avec GA, remarques et entendu téléDol	
07	Dolisie	11/04/2009	Insécurité Dolisie – Matches Léopards	
08	Londéla-Kayes	13-14/04/2009	Route Dolisie Kimongo-Londéla-Kayes ; discussions avec JC Mouanda	
09	*Nkayi*	15/04/2009	Remarques sur la route Dolisie-Nkayi	
10	Nkayi	Avril-mai 2009	Nkayi : Établissement Chardon Construction de la route Maman Pierrette Quartier ex-Suco Nkayi vs Dolisie Kayes Gare routière pour aller en direction de Madingou Vendeuse d'oranges Nkayi Pharmacie vétérinaire rurale de Nkayi	
11	*Sibiti*	16/04/2009	Route Nkayi-Sibiti	
12	Sibiti	16/14/2009-02/06/2009	Premières observations Sibiti Gare routière Ravitaillement Sibiti Électricité et eau quartiers	
13	Kayes	09/05/2009	Visite Huilka et bac de Kayes avec Maman Georgette	photos
14	Bouenza	Mai 2009	Observations sur pistes PDARP : Nkayi-Madingou Madingou Bouansa Bouansa Mouyondzi Mouyondzi Tsiaki Loutété-Bouansa Mouyondzi Kingoué	photos, plan
15	Madingou	12-28/05/2009	Observations Madingou Poste, infos J. Pembedet. Pharmacies.	photos
16	Bouansa	12/05/2009	Remarques sur la ville	plan

Ob_XX	Lieu ~	Date	Description	Docs intégrés
17	Mouyondzi	13- 21/05/2009	Remarques sur la ville	
18	Loutété	14- 23/05/2009	Remarques sur la ville, infos entendues	
19	Mfouati - BKS	14/05/2009	Route Loutété - Mfouati et Mfouati - BKS Remarques sur Mfouati Remarques sur Boko-Songho Marché BKS : questions avec la population	photos, plan
20	*Nkayi*	15-16 mai 2009	Route Madingou-Nkayi: 7 mini-récits	
21	Massangui	22 mai 2009	Route Yamba-Massangui. Commerçant, école, CSI	photos
22	Kinzaba*	26/05/2009	Route Nkayi-Kinzaba Kinzaba - Mandou Mantsoumba, SOCAMA, SOCOTON, SAPEM...	plan
23	Mayéyé*	04/06/2009	Mission IPHD : micro-crédits et Banque Alimentaire Village Ihoundou École Makoto et guerre Village Mikakaya, arachides	photos
24	Léfoutou*	05/06/2009	Route Sibiti-Léfoutou en "taxi"	photos
25	Léfoutou	07- 10/06/2009	Camp miniers MPD, ravitaillement, observations Mission géophysique	photos
26	Léfoutou	12/06/2009	Léfoutou, Missassa, routes et villages alentours, observations	photos
27	Zanaga*	13/06/2009	Trajet à pied de Missassa à Léfoutou	photos, plan
28	Zanaga	14/06/2009	Remarques et observations sur la "ville"	
29	*Mossendjo*	17/06/2009	Piste des Malaisiens de Léfoutou à Mossendjo	photos, plan
30	Komono	19- 20/06/2009	Remarques sur la ville	photos
31	Loudima*	28/06/2009	Route Eucalyptus Loudima Mont-Bélo	
32	Dolisie	mars-août 2010	Diverses infos à propos de Dolisie 2010	
33	*Mbinda*	12/03/2010	Route Dolisie-Mbinda	
34	Mbinda	12- 23/03/2010	Remarques sur la ville	
35	*Mayoko*	14/03/2010	Trajet Mbinda-Mayoko et Mayoko- Moungoundou-Nord	
36	Moungoundou- Nord	14/03/2010	Observations Moungoundou-Nord, écoles, or	
37	Mayoko	16/06/2010	Mayoko centre et gare	photos, plan

Ob_XX	Lieu ~	Date	Description	Docs intégrés
38	Mayoko	17/03/2010	Mayoko - Matoto Tsinguidi - Gare - Camp Comilog	photos, plan
39	Tsinguidi*	18/03/2010	Campements forestiers Tsinguidi : ACI et Taman	Photos, plan
40	Mbinda*	23/03/2010	Piste pour marché frontière Marché frontière Gabon Mbinda (Lékoko) ; village Yambaka	photos
41	*Mbinda*	24/03/2010	récit train de Mbinda à Mossendjo	photos
42	Mossendjo	Mars 2010	Notes sur Mossendjo	
43	Mossendjo*	27/03/2010	route des Malaisiens vers Komono Route de Yaya	
44	*Mossendjo*	28/03/2010	Route Mossendjo Dolisie	
45	Kibangou*	Mars-avril 2010	Routes et observations district de Kibangou	
46	Kibangou*	10- 11/04/2010	Mission ENI Foundation dans le district de Kibangou (1ere partie): Piste vers Lé Boulou Axe Kibangou – Loubetsi Nuit à la maternité de Loubetsi Piste Panga 1 Campement forestier SFIBE Porro	photos
47	Kibangou*	13/04/2010	Mission ENI Foundation dans le district de Kibangou (groupe mobile, 2eme partie): Mallembé Maroundou Ngoua 2 (piste-> Kibangou)	
48	Ngoua 2	13/04/2010	Ngoua 2 : CEG, cabinet médical, commerçants	photos, plan
49	Pont du Niari	14/04/2010	Notes pont du Niari (observ. + discussions à la « gare routière » en attendant taxi	
50	Omoye	26/05/2010	Trajet Dolisie – Omoye + village Omoye	plan
51	Ngonaka	27/05/2010	Observations village Ngonaka	photos
52	*Dolisie*	07/06/2010	Trajet Dolisie -Nkayi	
53	Madingou	juin-10	Remarques diverses Madingou (trajets, élevage...)	
54	Nkayi	juin-10	Notes diverses Nkayi (Mouananto..)	
55	*Nkayi*	14/06/2010	Piste Nkayi-Madingou ; infos villages traversés: Kimbombo, Mvouanzi, Kimpalanga, Pika	
56	Mabombo*	14- 15/06/2010	Tournée dans les quartiers de Mabombo Tséké-Pembé	photos, plan
57	Mouyondzi*	24- 25/06/2010	Mouyondzi-Moussanda - Kengué.. Notes sur le trajet	photos, plan
58	Nkayi	26/06/2010	SARIS : visite des cultures	photos

Ob_XX	Lieu ~	Date	Description	Docs intégrés
59	Bouansa	juin/juillet 2010	Cabinet médical, école primaire et diverses observations	
60	Loutété*	Juillet 2010	Observations et remarques Mfouati-Loutété Explications sur la parenté et les règles d'héritage	
61	Loutété*	04/07/2010	Trajet en train Loutété-Dolisie	
62	Kimongo*	23/07/2010	Gare routière de Dolisie pour Kimongo Trajet Dolisie-Kimongo Observations à Kimongo	
63	Léfoutou*	25/07/2010	Route Dolisie -> Léfoutou MPD	
64	Bambama	26/07/2010	Campement forestier Asia-Congo-Industries	photos
65	Léfoutou	27/07/2010	Induction du camp MPD par Georges Observations et remarques sociales	
66	Bambama	juil-10	Remarques et observations Bambama	
67	Bambama	27/07/2010	Piste Bambama-MPD Léfoutou	
68	Zanaga	28/07/2010	CET et CEG-Lycée de Zanaga	photos
69	Sibiti	29/07/2010	Lycée agricole de Sibiti, ex-IRHO, à Grand Bois	photos
70	Sibiti	29-30/07/2010	Sibiti 2010 : notes sur la ville, les commerces, les nouveautés	
71	Sibiti	29/07/2010	Ex-huilerie de Sibiti + riz + café	photos
72	Louvakou	0/08/2010	CEG-SOFICO; église; remarques diverses	photos

Annexe 7 : Guides d'entretiens

Administration générale et villages

- démographie, statistiques, évolutions de la population, répartition de la population (carte), mobilités.
- Structures sociales :
 - CSI
 - écoles, CEG, lycées et difficultés en personnel, matériel, fonctionnement.
 - autres?
- Structures économiques
 - activités principales de la population / dépenses population
 - entreprises (forestiers, mines, agro-alimentaire...)
 - marchés, commerces, banques
 - frein et contraintes au développement éco? Diversification?
- Transports
 - gares, CF
 - transporteurs (et prix)
 - état de la route
- Communications autres
 - radio et télévision
 - antennes et réseau téléphonique
- Eau et électricité
- Projets (MA, post-conflit, PNDDR, actuels...)
- Conflits. Nouvelles pratiques, activités
- Société civile : abbé, associations, groupements,...
- Difficultés principales, atouts
- Archives, rapports (pour mesurer évolution)

Populations

- Activités
- Accès aux services de base
- Changements depuis les conflits
- Conflits (récits)
- Aides (post-conflit ou non)
- Problèmes et besoins

Annexe 8 : Questionnaire



Questionnaire population post-conflit
Niari-Bouenza-Lékoumou (MJ)



Date :

Département : N - B - L

District :

Village :

Données sociales

1. Sexe

a-†H

b-†F

2. Age : (a-†15-25 ans / b-† 25-35 ans / c-† 35-50 ans / d-†50 et plus)

3. Situation matrimoniale :

a-†Célibataire / b-†marié / c-†divorcé / d-†veuf(ve) / e-†concubinage / f-†séparé

4. Niveau d'instruction : †Néant

† Primaire

† Secondaire

† Supérieur

5. Nombre d'enfants : vivants : morts :

Enfant	Age	Lieu	Classe ou activité

6. Localité de naissance (et département) :

7. Localités habitées avant (dates) :

.....

8. Pourquoi et quand êtes vous venu ici ?

Date :

Raison :.....

Données économiques

VOUS FOYER

9. Activité principale
 10. Activité secondaire

11. Autres activités génératrices de revenus :

Type	Temps passé (j)	gain	% autoconso	Lieu de vente
Maraichage				
Arboriculture				
Pêche				
Commerce				
Artisanat				
Élevage (nb de bêtes)				
Autre (précisez)				

VOUS DANS LA FAMILLE

12. Revenu moyen

13. A qui vendez-vous vos productions ?
 -a- je les vends directement au consommateur
 -b- je les vends à un petit commerçant
 -c- je les cède au transporteur

14. Pour quoi utilisez-vous ces revenus (avec %)?
 a- école des enfants b-entretien de la maison c-nourriture
 d-vêtements e- investissement dans les activités
 f-frais d'exploitation g-loisirs

15. Possédez vous : (précisez date)
 a. Une maison (type de maison (murs, toit):

 b. Un véhicule (type):

16. Services publics :
 a. Eau :
 b. Électricité :

17. Préparation de la cuisine :

- a- gaz † b- charbon † c- pétrole † d- bois †

18. Communications :

- a- télévision
b- radio
c- téléphone portable (réseau).....

Évolutions post-conflits

19. Qu'est-ce qui est nouveau pour vous depuis les conflits ?

.....
.....
.....

20. Avez-vous subit les conflits ? OUI † NON †

21. Si oui : impacts :	VOUS	FAMILLE
Morts	
Blessé, handicapé, viol
Destruction maison
Vol
Interruption de l'école
Arrêt des activités éco

22. Où habitiez-vous avant les conflits ?

23. Faisiez-vous la même activité avant les conflits ?

24. (Quand) avez-vous stoppé vos activités au moment des conflits ? Combien de temps ?

.....

25. Avez-vous eu des sources de revenu pendant les conflits ? a- Oui † b- Non †
Lesquelles ?

.....

26. Si vous avez fui, quel a été votre parcours ? (dessin au dos si possible)

.....
.....

Aujourd'hui....

27. Diriez-vous que l'enclavement est

- a- plus fort b- pareil c- moins fort

28. Avez-vous bénéficié d'aides pour redémarrer une activité ? Lesquelles ?

.....

29. Quel est votre avis sur les services avant, après les guerres et maintenant :

Prestation	Avant les conflits			Après les conflits			Maintenant (2010)		
	Mauv	Moye	Satisf	Mauv	Moye	Satisf	Mauv	Moye	Satisf
La santé									
L'éducation									
Le transport									
L'administration									
Le commerce									
L'agriculture									

30. En terme d'accès à l'eau potable, à l'électricité et à l'alimentation y'a-t-il eu des changements ? Oui † Non †

Si oui lesquels :.....

.....

31. Y'a-t-il eu des initiatives communautaires tendant à améliorer ces problèmes ?

Oui † Non † Si oui lesquelles et quand ?.....

.....

32. Quelles sont les choses les plus importantes qu'il manque pour améliorer la situation actuelle ?.....

.....

33. Avez-vous qqchse à ajouter que j'aurai
 oublié ?.....

.....

Annexe 9 : Liste et thèmes des Gazettes

Gazette XX	Lieu ~	Date	Description
1 à 4	Brazzaville	janvier - février 2009	1ers pas à Brazzaville
Gazette 5	Brazzaville Kintélé	26/02/2009	Spéciale manioc
Gazette 6	Brazzaville Kinkala	03/03/2009	fin Brazza - Kinkala
Gazette 7	Dolisie	16/03/2009	Découverte de Dolisie
Gazette 8	Dolisie- PN	28/03/2009	Dolisie, nourriture et écoles
Gazette 9	Makabana	06/04/2009	Makabana, petit film découverte
Gazette 10	-	18/04/2009	Londéla-Kayes, Nkayi et Sibiti
Gazette 11	Pointe-Noire	04/05/2009	Inauguration du port de Pointe-Noire
Gazette 12	Nkayi	15/05/2009	la vie à et autour de Nkayi
Gazette 13	-	25/05/2009	"spécial santé... ça va faire mal "
Gazette 14	Lékoumou	06/06/2009	"le mille borne congolais" : piste Sibiti-Léfoutou
Gazette 15	Lékoumou	18/06/2009	"la vie en brousse": divers marche, alimentation
Gazette 16	-	01/07/2009	"une gazette pas du tout romantique"
Gazette 17	Dolisie	14/07/2009	"L'éléphant qui a accouché d'une souris...": élections
Gazette 18	Niari	29/03/2010	En vrac: Mbinda, Mossendjo, divers Niari Nord
Gazette 19	Mbinda Mossendjo	01/04/2010	Le « train social » de Mbinda.
Gazette 20	Kibangou	20/04/2010	Kibangou sous toutes ses coutures
Gazette 21	-	28/04/2010	Déboires persos et quizz entre amis
Gazette 22	Nkayi	20/06/2010	Résumé de 2 mois. Vol Nkayi
Gazette 23	Loutété	03/07/2010	"Bagdad Western": comparaison Sonocc-Soremi
Gazette 24	Loutété	14/07/2010	Le train Express

Annexe 10 : SIG Pays du Niari

Le tableau ci-dessous est la présentation d'un document de travail. À ce titre, sa structure est le résultat de tâtonnements, d'évolutions dans le SIG et dans la pratique du SIG, et non pas un document finalisé. Le seul tri opéré est la suppression des multiples versions des tables et des documents.

BASE DE DONNEES PAYS DU NIARI	
Classification (fichiers .TAB)	Constitution de la BDD
Données administratives	
chef_lieu_DCA_2010	Table LPED _ retravaillée
chef_lieu_dept_2010	Table LPED _ retravaillée
Congo_departements	Table LPED _ retravaillée
Congo_districts_120811	Table LPED _ retravaillée
Congo_frontieres_110811	Table LPED _ retravaillée
Évolutions administratives	
Adm_1913_Chef-lieux	Table originale
Adm_1913_Circonscriptions	Table originale
Adm_1920_Chef-lieux	Table originale
Adm_1920_Circonscriptions	Table originale
Adm_1921_Chef-lieux	Table originale
Adm_1921_Circonscriptions	Table originale
Adm_1933_Chef-lieux	Table originale
Adm_1933_Circonscriptions	Table originale
Adm_1934_Chef-lieux	Table originale
Adm_1934_Departements	Table originale
Adm_1950_Chef-lieux	Table originale
Adm_1950_Districts	Table originale
Adm_1950_Regions	Table originale
Adm_1960_Chef-lieux	Table originale
Adm_1960_Prefecture	Table originale
Adm_1960_Sous-Prefectures	Table originale
Adm_1964_Chef-lieux	Table originale
Adm_1964_Prefecture	Table originale
Adm_1964_Sous-Prefectures	Table originale
Adm_1975_Chef-lieux	Table originale
Adm_1975_Districts	Table originale
Adm_1975_Region	Table originale
Adm_1995_Chef-lieux	Table originale
Congo_districts_29_04_11	Table LPED _ retravaillée
Niari_départements_2011	Table LPED _ retravaillée
Milieu	
S-33-00_2000	image satellite GLCF (basse résolution)
Congo_mer	Table LPED _ retravaillée
Ensembles_milieu	Table originale
Niari_foret_20_07_11	Table LPED
Niari_Hydrologie_19_07_11	Table LPED
relief_congo_500m	Table LPED
relief_congo_650m	Table LPED
relief_congo_750m	Table LPED
relief_congo_800m	Table LPED

relief_congo_850m	Table LPED
Démographie	
RGPH_district_Nibolek_11_03_09	Table LPED _ retravaillée
Localités	
Congo_localites_140109	Table LPED _ retravaillée
Congo_Niari_Bouenza_localites_200510	Table originale
Congo_Niari_localites_110811	Table LPED _ retravaillée
Congo_Niari_projet_villages_82-86	Table originale
BKS	Table originale
Bouenza_villages	Table originale
Kayes	Table originale
Loudima	Table originale
Mabombo	Table originale
Madingou	Table originale
Mfouati	Table originale
Mouyondzi	Table originale
Quartiers Zanaga	Table originale
Tsiaki	Table originale
Tsiaki_fréquentation CSI	Table originale
Yamba	Table originale
Économie	
Axes_commercialisation_pdts_agr	Table originale
Concessions_Congo	Table LPED
Congo_agences_Charden_Farell_2010	Table originale
Congo_agences_Crédit_rural_PRODOR_2010	Table originale
Congo_agences_Maouene_060810	Table originale
Congo_agences_Mucodec_2010	Table originale
Congo_concessions_foret_010610	Table LPED retravaillée
Congo_Niari_Campements_forestiers_120811	Table originale
Congo_Niari_Entreprises_200110	Table originale
Congo_Niari_marches_frontaliers	Table originale
Rural	
Congo_departements_elevage	Table originale
Congo_districts_elevage	Table originale
Lekoumou_elevage_2006	Table originale
Zanaga_elevage_2006	Table originale
Transports	
CF_MPD	Table originale
Congo_Chemins_de_fer_150309	Table LPED
Congo_gares_080810	Table LPED _ retravaillée
Congo_Niari_aeroports_030210	Table originale
Congo_Niari_ouvrages_d_art_010310	Table originale
Congo_Niari_Pistes_projets_rehab_100811	Table originale
Congo_Niari_Pistes_rehab_101111	Table originale
Congo_Niari_routes_100811	Table LPED _ retravaillée
Congo_Niari_routes_goudron_en_projet_270610	Table originale
Congo_routes_2010	Table LPED
Congo_routes_2012	Table LPED _ retravaillée
Congo_routes_Plan_100210	Table originale
Congo_routes_Trafic_PNT_120710	Table originale
Evo_transpo_MPD_2009	Table originale
Evo_transpo_MPD_2011	Table originale

route Zanaga	Table originale
Éducation	
Structures_éducatives_Niari_init	Table LPED
Structures_éducatives_Niari_070212	Table LPED _ retravaillée
Congo_Niboland_ecoles_191012	Table originale
Congo_Niari_ecoles_districts_120411	Table LPED _ retravaillée
Congo_Bouenza_ecoles_080610	Table originale
Santé	
structures_sanitaires_congo_2011	Table LPED (carte sanitaire)
CICR	Table originale
Congo_Bouenza_CSI_090810	Table LPED _ retravaillée
COS_CSS_281012	Table LPED
structures_sanitaires_Niari_161111	Table LPED _ retravaillée
Congo_Niari_CSI_080510	Table LPED _ retravaillée
Conflits	
1_Bombardements_armee_1997	Table originale
1_chemin_déplacés_1997_010312	Table originale
1_Congo_Sud_1997_010312	Table originale
1_déplacés_1997_010312	Table originale
1_zones d'influence milices_1997_010312	Table originale
2_Bombardements_armee_1998	Table originale
2_chemin_déplacés_1998_010312	Table originale
2_Congo_Sud_1998_010312	Table originale
2_déplacés_1998	Table originale
2_Offensive_Armees_1998	Table originale
3_chemin_déplacés_1999_010312	Table originale
3_Congo_Sud_1999_010312	Table originale
3_déplacés_1999	Table originale
3_Offensive_Armees_1999	Table originale
3_Offensive_Cocoyes_1999	Table originale
3_zones d'influence milices_98-99_110212	Table originale
4_Bombardements_armee_1999	Table originale
4_chemin_déplacés_fin1999_020312	Table originale
4_Congo_Sud_fin_1999_020312	Table originale
4_Offensive_Armees_1999	Table originale
Bombardements_armee	Table originale
chemin_exode_98-99_110212	Table originale
Congo_Sud_98-99_080212	Table originale
Pillages_98-99_140212	Table originale
zones d'influence milices_98-99_110212	Table originale
zones_refugies_98-99_110212	Table originale
Ponts_CFCO	Table originale
Congo_Niari_Evenements	Table originale
Congo_Niari_ONG_081009	Table originale
Congo_Niari_ONG_Urgence_080912	Table originale
Conseils départementaux	
Projets_2010_Conseil_dptl_Bouenza	Table originale
Projets_Conseils_dpx_Niari_Bouenza_Lek	Table originale
PNDDR	
Bouenza_PNDDR_beneficiaires	Table originale
Niari_PNDDR_beneficiaires	Table originale
Niari_PNDDR_microprojets	Table originale

Annexes

Sud_PNDDR_benef	Table originale
Prix	
Prix_Biere_Ngok_Primus	Table originale
Prix_Biere_Regab	Table originale
Prix_Essence	Table originale
Prix_Gasoil	Table originale
Prix_Pétrole	Table originale
Prix_Sardines	Table originale
Prix_Sel	Table originale
Téléphone	
Antennes_Celtel_Ring_Buffer	Table originale
Antennes_MTN_Ring_Buffer	Table originale
Antennes_telephone	Table originale
SIG urbains	
Dolisie_Infrastructures_150811	Table originale
Dolisie_Quartiers_110812	Table originale
Dolisie_Quartiers_Officiels_150811	Table originale
Mossendjo_Infrastructures_100312	Table originale
Mossendjo_Quartiers_100312	Table originale
District_Kayes	Table originale
Divers / inclassables	
changements	Table originale
Congo_BZV_PN	Table LPED
Congo_Niari_témoignage_déplacés	Table originale

Annexe 11 : Liste des sigles et abréviations

ACCD	Agencia Catalana de Cooperacio al Desenvolupament
ACF	Action Contre la Faim
ACTED	Agence d'aide à la coopération technique et au développement
AFD	Agence Française de Développement
AGR	Activité Génératrice de Revenus
APD	Aide Publique au Développement
ASU(dh)	Action de secours d'urgence (et de développement humain)
BAD	Banque Africaine de Développement
BKS	Boko-Songho
CAT	Centre d'Appui agricole
CCP	Commission de Consolidation de la Paix
CEG	Collège d'enseignement général
CEMA	Centre d'Exploitation des Machines Agricoles
CEMAC	Communauté Économique et Monétaire d'Afrique Centrale
CERGE	Centre de recherche géographique et de production cartographique
CETA	Collège d'Enseignement Technique Agricole
CETI	Collège d'Enseignement Technique et Industriel
CETM	Collège d'Enseignement Technique Mixte
CFCO	Chemin de fer Congo-Océan
CFHBC	Compagnie française du Haut et Bas-Congo
CICR	Comité International de la Croix-Rouge
CIDOLOU	Cimenterie Domaniale de Loutété
CMA	Centre des Métiers Agricoles
CMAM	Centre des Métiers et Arts Ménagers
CMEC	Caisses Mutuelles d'Épargne et de Crédit
CMI	Centre des Métiers Industriels
CNFG	Comité National Français de Géographie
CNLS	Conseil National de Lutte contre le SIDA
CNS	Conférence Nationale Souveraine
CNSA	Centre National de Semences Améliorées
CNSEE	Centre National de la Statistique et des Études Économiques
COMILOG	Compagnie Minière de l'Ogooué
COS	Cartographie de l'offre de soins
CRAL	Centre de recherches agronomiques de Loudima
CSI	Centre de Santé Intégré
CSS	Circonscription Socio-Sanitaire
DDA	Direction/ Directeur Départemental(e) de l'Agriculture
DDB	Dépêches de Brazzaville
DDEPSA	Direction/ Directeur Départemental(e) de l'enseignement primaire et secondaire chargé de l'alphabétisation.

DGGT	Délégation Générale des Grands Travaux
DSRP	Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté
ECHO	Commission's European Community Humanitarian Office
ECOM	Enquête congolaise auprès des ménages
EEC	Église Évangélique du Congo
ENI	Ente Nazionale Idrocarburi
ENS	École Normale Supérieure
ENAM	École Nationale d'Administration et de Magistrature
ENSET	École Nationale Supérieure de l'Enseignement Technique
ETP	Enseignement Technique et Professionnel
FAC	Forces Armées Congolaises
FADR	Forces d'Auto-Défense de la Résistance
FAO	Food and Agriculture Organization of the United Nations
FCFA	Franc CFCA (de la Communauté d'Afrique Centrale)
FED	Fonds Européen de Développement
FFW	Food For Work
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FIG	Festival International de Géographie
FORALAC	Société Forestière, Agricole, industrielle et Commerciale
FSA	Fonds de soutien à l'agriculture
GIEC	Groupement d'Intérêt Économique et Communautaire
GPES	Groupement pour le Progrès Économique et Social
GTZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
HCREC	Haut-Commissariat à la Réinsertion des Ex-Combattants
HIMO	Haute intensité de main-d'œuvre
Huilka	Huilerie de Kayes
IETP	Inspection de l'Enseignement Technique et Professionnel
IFTPL	Institut de formation technique et professionnelle de Loudima
IPHD	International Partnership for Human Development
IRC	International Rescue Committee
IRIN	Integrated Regional Information Networks
JMNR	Jeunesse du Mouvement National de la Révolution
LPED	Laboratoire Population Environnement Développement
MAE	Ministère de l'agriculture et de l'élevage
MAB	Minoterie et Aliment de Bétail
MINOCO	Minoterie du Congo
MCDDI	Mouvement Congolais pour la Démocratie et le Développement Intégral
MDRP	Programme multi-pays de démobilisation et de réintégration (Multi-Country Demobilization and Reintegration Program)
MNR	Mouvement National de la Révolution
MPD	Mining Project Development

MSA	Mouvement socialiste africain
MSF	Médecins Sans Frontières
MUCODEC	Mutuelles Congolaises d'Épargne et de Crédit
NEPAD	New Partnership for Africa's Development (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique)
OCC	Office du café et du cacao
OCDH	Observatoire Congolais des Droits de l'Homme
OCER	Office Congolais de l'entretien routier
OCHA	Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
OCV	Office des cultures vivrières
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONPT	Office National des Postes et des Télécommunications
ONU	Organisation des Nations-Unies
PACIL	Projet d'appui à la commercialisation et aux initiatives locales
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PADEC	Projet d'appui au développement communautaire
PANG	Point d'arrêt non géré (transport ferroviaire)
PARSEGD	Projet d'appui à la réinsertion socioéconomique des groupes défavorisés
PAS	Plan d'Ajustement structurel
PAS (IPHD)	Programme d'assistance scolaire
PCAD	Projet de collecte d'armes pour le développement
PCR	Projet de consolidation de la réconciliation par l'appui aux populations touchées par les conflits
PCT	Parti Congolais du travail
PDARP	Projet de Développement Agricole et de Réhabilitation des Pistes Rurales
PDR	Programme de Démobilisation et de Réinsertion
PDR	Programme de Développement Rural
PEV	Programme élargi de vaccination
PIPC	Programme Intérimaire Post-Conflict du Congo
PNDDR	Programme National de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion des Ex-Combattants
PNDS	Plan National de Développement Sanitaire
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRAEBASE	Projet d'appui à l'éducation de base
PRESJAR	Action communautaire pour le relèvement des communautés et la réintégration sociale des jeunes à risque
PRODER	Projet de développement rural
PRTV	Programme de revitalisation du tissu villageois

PSSA	Programme Spécial pour la Sécurité Alimentaire
PURAC	Programme d'Urgence de Relance et d'Appui aux Communautés
PURICV	Projet d'urgence de réhabilitation des infrastructures et d'amélioration des conditions de vie
RDC	République Démocratique du Congo
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
RMP	Rassemblement de la majorité présidentielle
RNTP	Régie Nationale des Transports Publics
SARIS	Société agricole de raffinage industriel de sucre
SIA Congo	Société agro-industrielle du Congo
SIAN	Société industrielle et agricole du Niari
SNDE	Société Nationale de Distribution d'Eau
SNE	Société Nationale d'Électricité
SOCICO	Société des Ciments du Congo
SOGECO	Société Générale de Construction
SONOCC	Société Nouvelle des Ciments du Congo
SOREMI	Société de recherche et d'Exploitation Minières
SOSUNIARI	Société sucrière du Niari
SUCO	Sucreries du Congo
SWAPO	South-West African People's Organisation (Namibie)
UDDIA	Union démocratique pour la défense des intérêts africains
UNHCR	Haut Commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés
UNICEF	United Nations International Children's Emergency Fund
UPADS	Union Panafricaine pour la Démocratie Sociale
URD	Urgence-Reconstruction-Développement
USAID	United States Agency for International Development
WCS	Wildlife Conservation Society

Table des matières

SOMMAIRE	3
INTRODUCTION	7
FAIRE UNE GÉOGRAPHIE DU POST-CONFLIT : UN CADRE THÉORIQUE EN CONSTRUCTION	10
FAIRE UNE GÉOGRAPHIE DU POST-CONFLIT : PROBLÉMATIQUES ET HYPOTHÈSES DE RECHERCHE	11
FAIRE UNE GÉOGRAPHIE DU POST-CONFLIT : TERRITORIALISER DES VIES	12
FAIRE UNE GÉOGRAPHIE DU POST-CONFLIT : DE LA GÉOGRAPHIE RÉGIONALE AU MODÈLE SPATIAL	12
FAIRE UNE GÉOGRAPHIE DU POST-CONFLIT : PLAN ET DÉMARCHE	14
1^{ÈRE} PARTIE : CONSTRUIRE UNE GÉOGRAPHIE DU CONFLIT ET DU POST-CONFLIT DANS LES PAYS DU NIARI	17
CHAPITRE 1 : DU POST-CONFLIT INSTITUTIONNEL À UNE GÉOGRAPHIE DU POST-CONFLIT	18
1.1 UNE CATÉGORIE NORMATIVE ET OPÉRATIONNELLE	18
1.1.1 Un terme conditionné aux normes de la Banque mondiale	19
Un contexte particulier : « États faillis » et « nouvelles guerres », qui justifient les interventions étrangères	20
Réhabilitation et reconstruction	22
Au cœur du post-conflit : sécurité et économie	24
1.1.2 Une ingénierie de l'intervention post-conflit.....	27
1.2 LE CHAÎNON MANQUANT ENTRE CONFLITS ET DÉVELOPPEMENT LIBÉRAL	29
1.2.1 Des modèles-type de périodisation	29
1.2.2 Une approche institutionnelle du post-conflit remise en cause.....	32
1.3 QUELLE GÉOGRAPHIE DU POST-CONFLIT ?	36
1.3.1 Géographes, conflits et post-conflit.....	36
Un glissement épistémologique de la géopolitique vers la géographie	37
D'une géographie des conflits et de leurs impacts à une géographie du post-conflit	38
1.3.2 Pour une approche régionale du post-conflit : territoires, échelles, temporalités et acteurs	40
Les échelles du post-conflit au prisme de la recherche scientifique	40
Pour une lecture concrète des temporalités du post-conflit.....	42
Une mesure de la résilience	43
Les acteurs du post-conflit	43
Institutions internationales : finances, décisions et luttes d'influence	44
Petites et grandes ONG, les absentes de la reconstruction?	45
Des interventions multiformes de l'État	45
L'entreprenariat international reconfiguré par les conflits	45
Des populations abandonnées?.....	46

CONCLUSION	46
CHAPITRE 2 : MÉTHODOLOGIE D'UNE GÉOGRAPHIE DU POST-CONFLIT	48
2.1 ENCADREMENT, COLLABORATIONS SCIENTIFIQUES ET DÉROULEMENT DE LA THÈSE	49
2.1.1 Encadrement scientifique	49
2.1.2 Définition et évolution de la problématique	50
2.1.3 Définition des lieux de l'étude	51
2.2. TERRAIN ET MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	52
2.2.1 Un pangolin de bibliothèques	53
2.2.2 Entre objectifs scientifiques et contraintes du terrain	55
Réalisation des objectifs	55
Heuristique et nécessité du terrain	56
2.2.3 Une démarche incluante et participante	58
Les sens au service de la recherche en terrain « étranger »	58
Une méthodologie opérationnelle	59
2.2.4 À chaque acteur son type d'enquête	62
2.3 LES DESSOUS D'UNE COMPLEXE CARTOGRAPHIE DE TERRAIN	65
2.3.1 Une cartographie presque inexistante au Congo	65
2.3.2 L'élaboration d'un Système d'Information Géographique pour le Congo et les pays du Niari	70
2.3.3 Cartographier des données qualitatives et fragmentaires	74
CONCLUSION	74
CHAPITRE 3 : LES PAYS DU NIARI, DES TERRITOIRES FONCTIONNELS ET PROFONDÉMENT POLITIQUES	76
3.1 LE CADRE ADMINISTRATIF : UNE RÉGION CRÉÉE PAR ET POUR LE POLITIQUE	78
3.2 UNE RÉGION HÉTÉROGÈNE EN SITUATION DE CARREFOUR	82
3.1.1 Cadres d'une investigation régionale : la diversité des territoires	82
3.1.2 Les transports, moteurs du développement des pays du Niari et du Congo	87
Un réseau colonial d'extraversion qui crée le développement	87
Les transports comme paradigme politique	90
3.3 UN ANCIEN CŒUR ÉCONOMIQUE POUR L'ENSEMBLE DU CONGO	93
3.3.1 Une mise en valeur agricole exceptionnelle	93
3.3.2 Une importante économie industrielle basée sur les ressources naturelles	96
3.3.3 La forêt, l'« or vert » du Niari	100
3.4 DES FOYERS DE PEUPLEMENT RURAUX ET URBAINS	104
3.4.1 Une grande diversité dans l'origine des populations	104
3.4.2 Les plus fortes densités rurales du pays	106
3.4.3 La constitution d'un réseau de villes moyennes	109
CONCLUSION	112
<u>2^{ÈME} PARTIE : UNE GÉOHISTOIRE DES CONFLITS DANS LES PAYS DU NIARI</u>	<u>114</u>
CHAPITRE 4 : LA « MONTÉE DES PÉRILS » : LES PAYS DU NIARI DANS LE JEU POLITIQUE CONGOLAIS DE L'INDÉPENDANCE AUX ÉLECTIONS DE 1992	116
4.1 LES PAYS DU NIARI FACE AUX TENSIONS POLITIQUES RÉCURRENTES DU PAYS	116
4.1.1 La construction de la dualité Nord-Sud et l'exclusion des pays du Niari du jeu politique congolais	117

4.1.2 La décennie 1980 : un pays fragilisé par de nombreuses crises	120
La situation macro-économique, le prélude des guerres	120
Une crise sociale qui bouleverse le champ politique	121
4.2 L'ÉLECTION DE 1992 ET LA MANIPULATION DE L'APPARTENANCE RÉGIONALE	123
4.2.1 Niboleks et Niboland	123
4.2.2 La présidentielle de 1992 et l'élection de Pascal Lissouba	125
4.3 CRÉATION DES MILICES : LA MARCHÉ À LA GUERRE	129
4.3.1 L'étude des milices : de la sociologie urbaine à la géographie des territoires	130
Tensions ethniques et violence politique	130
Une opposition entre aînés et cadets sociaux ?	131
Une approche par les territoires : des identités liées à la modernité urbaine	132
Un renouvellement de l'approche ?	132
4.3.2 Les milices du « Niboland » : des Zoulous aux Cocoyes, du pouvoir à l'opposition	133
La Réserve ministérielle ou « Aubevillois » : les mercenaires du pouvoir	133
Les « Zoulous » : les jeunes de Brazza.....	134
Les Cocoyes : la milice du Niboland	134
Les Mambas : les jeunes volontaires qui secondent les Cocoyes	136
4.3.3 Bandits ou résistants ?	137
Des forces avant tout contestataires	137
Des dénominations ambiguës (comment les habitants qualifient <i>a posteriori</i> les combattants) ..	138
CONCLUSION	140
CHAPITRE 5 : UNE DÉCENNIE DE GUERRES DANS LES PAYS DU NIARI.....	141
5.1 DES VIOLENCES QUI ACCOMPAGNENT LE GOUVERNEMENT LISSOUBA	142
4.1.1 La guerre « fratricide » de 1993-1994.....	142
4.1.2 La guerre du 5 juin 1997 : perte du pouvoir et repli des milices régionales.....	147
5.2 1998-1999 : GUERRE DE LIBÉRATION DU SUD OU GUERRE DE CONSOLIDATION DU POUVOIR ?	154
4.2.1 L'année 1998 : escarmouches et organisation des Cocoyes.....	157
4.2.2 Novembre-décembre 1998 : durcissement des tensions.....	158
4.2.3 Début 1999 : offensives et organisation des Cocoyes	160
4.2.4 Juin-décembre 1999 : la réponse de Sassou-Nguesso à l'arme lourde	163
5.3 UNE TYPOLOGIE DU CONTRÔLE ET DE LA CONQUÊTE TERRITORIALE	165
CONCLUSION	167
CHAPITRE 6 : DES GUERRES CONTRE LES CIVILS	168
6.1 SURVIVRE PENDANT LES GUERRES	168
4.1.1 Mobilités en guerre – déplacés et réfugiés.....	169
4.1.2 Stratégies de survie et ravitaillement	174
Une dynamisation des échanges, surtout dans les marchés frontaliers	176
Le savon, un élément indispensable, et rare	177
Le pétrole	178
Une incessante recherche de sel.....	179
Une fréquente malnutrition	179
Des stratégies d'adaptation	181
Se soigner	181
Scolarisation en guerre	181
Moyens de déplacement.....	182

6.1.3 Des parcours individuels révélateurs	182
Parcours d'un déplacé « passif »	183
Une installation plus durable dans des activités rurales.....	184
Une adaptation de tous les instants.....	185
6.2 TYPOLOGIES DE LA SURVIE EN GUERRE	188
6.3 UN BILAN HUMAIN ET MATÉRIEL IMPORTANT	190
6.3.1 Malnutrition, viols : des populations traumatisées	190
6.3.2 D'importants pillages	192
6.3.3 La destruction et la dégradation des d'infrastructures déstructure la région	195
Des répercussions importantes sur les transports régionaux et nationaux	197
La fin d'un système productif.....	200
Des services publics en berne	201
CONCLUSION	202
3^E PARTIE : GÉRER LE POST-CONFLIT.....	204
CHAPITRE 7 : SAUVER LES HOMMES, SÉCURISER LES TERRITOIRES : DES OPÉRATIONS SOUS CONTRÔLE DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES	206
7.1 DES OPÉRATIONS INTERNATIONALES D'« URGENCE » COMMANDÉES PAR LES NORMES INTERNATIONALES DU « POST-CONFLIT »	207
7.1.1 L'intégration du Congo dans le « post-conflit » institutionnel : le Plan Intérimaire Post-Conflit	208
7.1.2 Des retours difficiles.....	211
7.1.3 Les premières interventions : gérer l'urgence	212
7.1.4 Un changement de paradigme dans l'intervention des institutions internationales après 2004 : de l'urgence au développement ?.....	218
7.1.5 Un saupoudrage de projets post-conflit a-territoriaux et déconnectés des besoins	223
7.2 FINIR LA GUERRE : LES PROJETS DE « DÉSARMEMENT, DÉMOBILISATION ET RÉINSERTION » DES EX-COMBATTANTS (DDR)	227
7.2.1 Les premiers pas des projets de désarmement, démobilisation et réinsertion	228
Le Comité de suivi	229
Le programme OIM-PNUD	230
Le programme de démobilisation et de réinsertion (PDR)	231
Les pays du Niari, peu concernés par ces programmes	231
7.2.2 Le Programme National de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion des Ex-Combattants (PNDDR), un tardif mais ambitieux programme aux résultats mitigés	233
Une composante désarmement gérée par le PNUD	233
De nombreux ex-combattants recensés, mais peu d'éligibles.....	234
Une réinsertion sociale et économique	236
7.2.3 Les programmes de DDR, un bilan en demi-teinte et un goût d'inachevé	241
Un ramassage des armes partiel	242
Une réinsertion inachevée et porteuse de frustrations.....	243
CONCLUSION	246
CHAPITRE 8 : DE LA PACIFICATION À LA NORMALISATION : LES DIVERSES FORMES DU RETOUR DE L'ÉTAT	249
8.1 UN CONTRÔLE TERRITORIAL ARMÉ	249

8.2 UN TIMIDE RETOUR DES ADMINISTRATIONS	253
8.3 DES ÉLECTIONS SOUS TENSION	255
8.4 MUNICIPALISATION ACCÉLÉRÉE ET GLORIFICATION DE LA FONCTION REDISTRIBUTRICE DE L'ÉTAT	259
8.5 UN EMBRYON DE DÉCENTRALISATION	265
CONCLUSION	272
CHAPITRE 9 : INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS DANS LE SECTEUR DES MATIÈRES PREMIÈRES ET FRAGMENTATION TERRITORIALE	273
9.1 UN TISSU INDUSTRIEL QUI PEINE À SE REFORMER	275
Une simplification du tissu industriel.....	275
De nouvelles activités et l'espoir d'une réindustrialisation	276
9.2 IMPLANTATIONS ÉTRANGÈRES SUR LES TERRES AGRICOLES	279
9.3 DES STRATÉGIES FORESTIÈRES DIFFÉRENCIÉES	281
9.4 INVESTISSEMENTS MINIERS ET « ENCLAVES CONCÉDÉES »	286
9.5 LES RÉPONSES DES POPULATIONS FACE À CES DYNAMIQUES	292
CONCLUSION	296
CHAPITRE 10 : LES TRANSPORTS AUX ALÉAS DE LA POLITIQUE	298
10.1 L'AGONIE DU CHEMIN DE FER CONGO-OCÉAN	299
10.1.1 Un service dégradé sur la ligne Brazzaville-Pointe-Noire	300
10.1.2 La mort de la voie COMILOG ?	303
10.1.3 Une renaissance? Des investissements « rustines » pour éviter l'effondrement du CFCO et une implication croissante des entreprises	309
10.2 LA VOIE AÉRIENNE : UN PIS-ALLER ?	310
10.3 DE LA PISTE À LA ROUTE	312
10.3.1 Le goudron, paradigme de la reconstruction : les enjeux territoriaux et politiques de la RN1	312
10.3.2 Des voies secondaires aux pistes rurales : la lutte contre l'enclavement.....	315
CONCLUSION	326
4^{ÈME} PARTIE : DYNAMIQUES ET TERRITOIRES DE LA RECONSTRUCTION	330
CHAPITRE 11 : UNE ACCESSIBILITÉ INÉGALE AUX SERVICES DE BASE	333
11.1 UNE GÉOGRAPHIE SCOLAIRE INÉGALITAIRE	333
11.1.1 L'école improvisée : des écoles et des élèves « abandonnés »	334
11.1.2 Stratégies scolaires : entre mobilités et abandons	337
Le coût du bénévolat.....	337
Enclavement et mobilités scolaires.....	341
11.2 LA SANTÉ EN PÉRIODE DE POST-CONFLIT	345
11.2.1 Des départements fortement touchés par les crises sanitaires	345
11.2.2 Des structures de soin défailtantes	347
11.2.3 Un manque de personnel sanitaire.....	350
11.2.3 Des problèmes d'accessibilité	352
11.3 PARADOXES DES INTERVENTIONS EN SITUATION DE POST-CONFLIT	356
11.3.1 Les ambivalences du retour de l'État dans l'éducation	356
11.3.2 Paradoxe de la normalisation de la santé.....	360

11.3.3 Un support international qui contribue à renforcer la territorialisation des inégalités scolaires et sanitaires	362
11.3.4 Clientélisme et reconstruction	370
CONCLUSION	374
CHAPITRE 12 : REDÉMARRAGES URBAINS?	376
12.1. LA REMISE EN CAUSE DE LA HIÉRARCHIE URBAINE DES PAYS DU NIARI	376
12.1.1 Nkayi, Dolisie, Mossendjo : trois capitales, trois trajectoires	377
12.1.2 Villes de la vallée versus villes enclavées	380
12.2 PETITES ET MOYENNES VILLES, « UN PIED DEDANS, UN PIED DEHORS »	383
12.2.1 Une intense pauvreté urbaine	383
12.2.2 Mobilités urbaines	385
12.2.3 Des enjeux urbains remis en cause par le déclin des fonctions urbaines	387
12.3 TRAJECTOIRES : 10 ANS APRÈS... UN MONDE DE DÉBROUILLE	390
CONCLUSION	394
CHAPITRE 13 : LES DYNAMIQUES CONTRAINTES DU MONDE RURAL	395
13.1 UNE ÉCONOMIE AGRICOLE EN DIFFICILE RECOMPOSITION	395
13.1.1 Les difficultés de la reprise	396
Les difficultés de stockage et de conservation des produits agricoles.	397
Des mutations agricoles pour répondre aux difficultés des transports, qui entraînent de nouveaux conflits ruraux.....	399
Les stratégies des populations face aux difficultés et au coût de la commercialisation	401
La difficulté d'accès aux crédits freine les dynamiques rurales	403
L'accès aux intrants agricoles révélateur des difficultés économiques comme des inégalités sociales et territoriales	406
13.1.2 Les failles du secteur agricole.....	407
Des services agricoles d'État impuissants	407
Un encadrement agricole porteur d'espoirs	409
Écart entre besoins et réalisations	412
Inégalités sociales et territoriales	414
13.2 UNE ÉCONOMIE RURALE DE LA DÉBROUILLE	415
13.3.1 Des activités rurales variées mais concurrencées par les produits importés ou polarisées par les villes	416
13.3.2 Une redécouverte des forêts	418
13.3 LA VIE AU VILLAGE FORTEMENT DÉPENDANTE DE L'ENVIRONNEMENT LOCAL	422
CONCLUSION	429
CHAPITRE 14 : DES TERRITOIRES ENCHEVÊTRÉS	432
14.1 ENTRE FRAGMENTATION ET RECOMPOSITIONS TERRITORIALES	432
14.2 TERRITOIRES ET TEMPORALITÉS	435
14.2.1 La vallée du Niari volontaire : une accélération des temporalités.....	438
14.2.2 Bouenza Est - Sud Lékoumou : une zone dynamique polarisée par la vallée	439
14.2.3 Marges forestières des Pays du Niari : des territoires entre abandon et internationalisation	440
14.3 MÉMOIRE ET IDENTITÉ TERRITORIALE	441
14.3.1 La mémoire occultée des conflits.....	442
14.3.2 Vers de nouvelles identités d'opposition	444

14.3.3 Une identité renforcée de l'extérieur	446
14.3.4 Des identités multiples.....	448
CONCLUSION	449
<u>CONCLUSION GÉNÉRALE</u>	<u>376</u>
UNE RECONSTRUCTION INACHEVÉE.....	451
STRATÉGIES DE SURVIE DES POPULATIONS	453
ÉTAT AMÉNAGEUR, ÉTAT DÉFAILLANT	454
DÉCENTRALISATION ET CLIENTÉLISME	454
RETOUR SUR LA RÉSILIENCE	455
UNE GÉOGRAPHIE DE LA GUERRE ET DE LA PAIX	456
UNE APPROCHE GÉOGRAPHIQUE QUI OBLIGE À REPENSER LE VOCABULAIRE DU POST-CONFLIT	456
UNE MÉTHODOLOGIE DE TERRAIN ET D'ANALYSE GÉOGRAPHIQUE SPÉCIFIQUE SUR DES TERRITOIRES SENSIBLES.....	457
LE CONFLIT ET LE POST-CONFLIT, GÉNÉRATEURS DE DYNAMIQUES TERRITORIALES À MESURER	458
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	<u>460</u>
RAPPORTS DE TERRAIN	483
MÉMOIRES CONSULTÉS À BRAZZAVILLE (ENAM- ENS- UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI)	487
<u>TABLES DES DOCUMENTS</u>	<u>490</u>
TABLE DES CARTES.....	490
TABLE DES FIGURES	493
TABLE DES TABLEAUX.....	495
TABLE DES CADRES	497
TABLE DES PHOTOGRAPHIES	498
<u>ANNEXES.....</u>	<u>504</u>
ANNEXE 1 : CE QUE RÉVÈLE UNE RECHERCHE SUR LE POST-CONFLIT	504
ANNEXE 2 : CHRONOLOGIE DÉTAILLÉE DES « ÉVÈNEMENTS » DANS LES PAYS DU NIARI	507
ANNEXE 3 : ACCORDS DE CESSEZ-LE-FEU	512
ANNEXE 4 : CALENDRIER GÉNÉRAL DE TRAVAIL	528
ANNEXE 5 : LISTE DES ENTRETIENS RÉALISÉS	532
ANNEXE 6 : LISTE DES FICHES D'OBSERVATION RÉALISÉES	551
ANNEXE 7 : GUIDES D'ENTRETIENS	555
ANNEXE 8 : QUESTIONNAIRE	556
ANNEXE 9 : LISTE ET THÈMES DES GAZETTES	560
ANNEXE 10 : SIG PAYS DU NIARI	561
ANNEXE 11 : LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	565